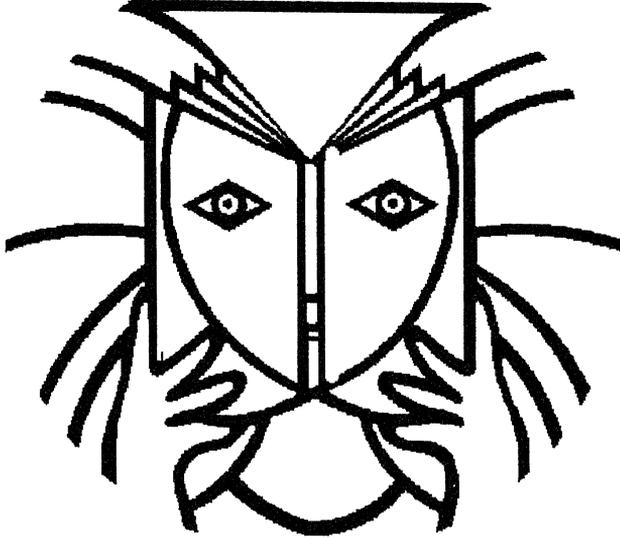




National Library  
of Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada



*Microfilmed 2001*

*for the*

**OFFICIAL PUBLICATIONS  
COLLECTION**

*of the*

**NATIONAL LIBRARY  
OF CANADA**

**OTTAWA**

*Microfilmed by  
the NATIONAL ARCHIVES  
OF CANADA*

*Microfilmé 2001*

*pour la*

**COLLECTION  
DES PUBLICATIONS  
OFFICIELLES**

*de la*

**BIBLIOTHÈQUE  
DU CANADA**

**OTTAWA**

*Microfilmé par  
les ARCHIVES NATIONALES  
DU CANADA*

**Canada**

# DOCUMENTS DE LA SESSION.

---

VOLUME 13.

---

DEUXIÈME SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT

DU

54449

CANADA.

---

SESSION 1888.

---



---

---

A. SENÉCAL, Surintendant des impressions.

---

---

☞ Voir aussi la liste numérique, page 4.

## INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

## DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

## PARLEMENT DU CANADA.

DEUXIÈME SESSION, SIXIÈME PARLEMENT, 1888.

A	C
Acte des licences..... 56	Câbles sous-marins, Protection des..... 73
Actionnaires des banques..... 17	Canal de la vallée de la Trent ..... 30 <i>a</i>
Agriculture, Rapport annuel de l'..... 4	Canaux, Statistiques des..... 76 <i>a</i>
Alberta, Locataires dans..... 40 <i>f</i>	Cap Traverse, Malles du..... 50
Alambics saisis..... 27	Capitaines commandant les steamers du gou- vernement ..... 55 <i>a</i>
Anvers, Exposition internationale d'—en 1885 12 <i>e</i>	Caughnawaga, Sauvages de..... 64 <i>d</i>
Archives du Canada ..... 4 <i>a</i>	Chambre des Communes, Salle de la..... 70
Arichat, Bureau de poste d' ..... 43 <i>a</i>	Chemin de fer Canadien du Pacifique :
Articles des Etats-Unis admis en franchise... 53	Terres vendues..... 25
Assurances, Relevé des états des compagnies d' ..... 9	Correspondance entre le département de l'Intérieur et le C. C. P. .... 25 <i>a</i>
Assurances, Rapport du surintendant des... 9 <i>a</i>	Rapport supplémentaire..... 25 <i>b</i>
Auditeur général, Rapport annuel de l' ..... 2	Chemins de fer, Accidents sur les..... 58
<b>B</b>	Chemins de fer, Statistique des..... 8 <i>b</i>
Banques, Actionnaires des..... 17	Chemins de fer, Subventions aux ..... 58 <i>a</i> , 58 <i>j</i>
Baptêmes, mariages et sépultures ..... 74	Chemins de fer, Explorations dans le Cap- Breton ..... 58 <i>d</i>
Bedford, Gardien ..... 62 <i>x</i>	Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel . 8
Bibliothèque du Parlement, Rapport annuel 20	Chemins de fer dans le Manitoba..... 66
Billets fédéraux, Impression des..... 60	Chippawa, Réclamations des Sauvages..... 64
Boisvert, Louis ..... 26	Clancy, Patrick ..... 58 <i>p</i>
Boot Island, N.-E..... 34 <i>b</i>	Collingwood, Hôpital général et de marine de ..... 47
Brise-lames à la Baie Fortune..... 34 <i>c</i>	Colombie-Britannique, Désaveu des actes de la ..... 68
Brise-lames à l'Ardoise..... 34 <i>a</i>	Colonisation, Compagnies de..... 40 <i>h</i>
Brise-lames à la Pointe aux Pères..... 34	Colonisation, Inspecteurs de..... 40 <i>c</i> , 40 <i>d</i>
Bryanton, Albert..... 58 <i>i</i>	Commerce et Navigation, Rapport annuel... 3
Bryanton, Allan ..... 58 <i>h</i>	Commissaire de la police fédérale ..... 24
Budget 1888-89..... 1	Commissaire de la police à cheval du N.-O.. 28
Budget supplémentaire..... 1	Commissaires du Havre de Montréal..... 69 <i>a</i>
Bureau de poste, Arichat..... 43 <i>a</i>	Commission royale sur les chemins de fer.... 8 <i>a</i>
Bureau de poste, Dundas..... 41	
Bureau de poste, Montmagny..... 43	

<b>C</b>	
Commission sur les pertes de la Rébellion...	40
Commission à des officiers publics.....	38
Commission géologique et d'histoire naturelle.....	39
Compagnie de prêt et de placements Anglo-canadienne .....	48
Comptes publics, Rapport annuel.....	1
Conférence coloniale.....	76
Conseil des examinateurs du Service civil...	19
Cour Suprême, Ordre général n° 83.....	46a
Culbertson, Archibald.....	64a

<b>D</b>	
Dépenses et revenus.....	32
Derby, Embranchement de chemin de fer.....	58c, 58h, 58i, 58n, 58o, 58p
Désaveu des actes de la Colombie-Britannique .....	68
Désaveu des actes de chemins de fer du Manitoba .....	58b
Détroit de Northumberland.....	67
Diverses dépenses imprévues .....	23
Dragage du havre de Pictou.....	69b
Duffy, D. A., Contrat avec .....	42
Dundas, Bureau de poste de.....	41

<b>E</b>	
Echiquier du Canada, Cour d' .....	46
Enregistrement des Unions ouvrières.....	52
Explorations dans le Cap-Breton.....	58d
Exportations et Importations .....	45
Exposition internationale d'Anvers, en 1885..	12c

<b>F</b>	
Falsification des substances alimentaires.....	16c
Fermes agronomiques dans le Nord-Ouest....	71
Fermes agronomiques, Rapport annuel sur les .....	4d
Fonds consolidé.....	32
Franchise, Articles des Etats-Unis admis en	53

<b>G</b>	
Gouverneur général, Bureau du.....	78
Gouverneur général, Mandats du.....	22
Grand Nord-Ouest Central, Chemin de fer du	58k
Gronelines, Gardien du phare des.....	26
Guimond, Louis .....	49, 49a

<b>H</b>	
Harvey, John, Contrats avec.....	63
Homard, Pêche du homard et des huîtres... ..	6a
Homesteads, Inspecteurs des.....	40c, 40d
Horton Landing, N.-E.....	34b

<b>I</b>	
Importations et Exportations.....	45

<b>I</b>	
Impression des billets fédéraux.....	60
Impressions publiques et papeterie, Rapport annuel .....	12a
Inspection des bateaux à vapeur.....	5a
Intercolonial, Chemin de fer :	
Accidents aux trains.....	59e
Clôtures.....	59c
Correspondance avec Noël Fortin.....	59d
Dépenses imputables au capital .....	59a
Destitution d'employés .....	59f
Enquête sur William L. Duncan.....	59b
Matériel roulant .....	59
Intérieur, Rapport annuel de l' .....	14

<b>J</b>	
Juges pensionnés.....	46b
Justice, Rapport annuel de la.....	11

<b>K</b>	
Kamloops .....	54
Knight, Allan.....	58c
Knight, John .....	58n

<b>L</b>	
L'Ardoise, Brise-lames de.....	34a
Lac Erié, Terres sur le.....	
Lachine, Location de pouvoirs hydrauliques sur le canal.....	3o
Lefavre, Adolphe.....	31
Législation dans le Nord-Ouest .....	40b
Législation provinciale.....	21
Licences, Acte des.....	56
Liste du Service civil.....	18
Locataires dans Alberta.....	40f
Locataires de terres à pâturages.....	40e

<b>M</b>	
Malles du Cap Traverse.....	50
Malles au Cap Traverse.....	50
Mandats du Gouverneur général.....	22
Manitoba, Désaveu des actes de chemins de fer du .....	58b
Manitoba, Chemins de fer dans le.....	66
Marins et émigrants, Hôpital des.....	29
Marine, Rapport annuel de la .....	5
Mattawa, Améliorations de la rivière.....	63
McDonald, George J.....	75
Médicaments, Coût des, Ecoles d'infanterie..	62a
Milice, Rapport annuel de la .....	10
Milice, Habillements de la.....	62
Milice, Pensions de la.....	62a
Mississauga, Sauvages.....	64b
Montmagny, Bureau de poste de .....	43
Montréal, Commissaires du Havre de.....	69a
Mortuaire, Statistique .....	4c

<b>M</b>			
Moulin, Rév. Père .....	72		
<b>N</b>			
Navigation, Rapport annuel du Commerce et de la .....	3		
Navires britanniques, Saisie de.....	65a, 65b, 65c		
Navires naufragés .....	65		
Nord-Ouest Central, Compagnie du chemin de fer du.....	58 m		
Nord-Ouest, Fermes agronomiques dans le.....	71		
Nord-Ouest, Législation dans les Territoires du.....	40b		
Northern Light, Steamer.....	55, 55a, 55b		
Northumberland, Détroit de.....	67		
<b>O</b>			
Obligations et garanties .....	37		
Ordre général n° 83, Cour Suprême.....	46a		
Ottawa, Travaux sur la rivière.....	61, 61a		
Ottawas, Réclamation des Sauvages de la Nation des.....	64		
<b>P</b>			
Patentes de terres.....	77		
Pêcheries, Rapport annuel des.....	6		
Pêcheries, Service de protection des.....	6b		
Pêcheries, Question des :			
Dépêches et documents.....	36c		
Lettres de l'honorable T. B. Bayard et sir C. Tupper .....	36b		
Relations de commerce de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis.....	36a		
Traité de pêche entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis .....	36		
Pénitencier de Dorchester.....	42		
Pénitencier de Dorchester .....	42		
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	31		
Pictou, Dragage du havre de .....	69b		
Pictou, Edifices publics de.....	43d		
Pion et Cie, A.....	58f		
Poids et Mesures et Gaz, Inspection des.....	16b		
Pointe aux Pères, Brise-lames de la.....	34		
Police à cheval, Rapport du Commissaire de la .....	28		
Police fédérale.....	24a		
Postes, Rapport annuel des.....	13		
Prolongement-Est, Chemin de fer.....	58g		
Protection des câbles sous-marins.....	73		
<b>Q</b>			
Quai à Saint-Jérôme de Matane.....	57		
Québec, Commissaires du Havre de.....	69		
<b>R</b>			
Rébellion, Commission sur les pertes de la... ..	40		
Rébellion, Dépenses de la.....	40a		
Réclamation des Sauvages de la Nation des Ottawas .....	64		
		<b>R</b>	
		Revenu de l'intérieur, Rapport annuel du....	16
		Revenu et dépenses.....	32
		Rivière Rideau, Obstacles dans la.....	34d
		Russell, Samuel .....	58c
		<b>S</b>	
		Saint-Charles, Embranchement de chemin de fer de.....	58e
		Saint-Hyacinthe, Edifices publics de.....	43e
		Saint-Jérôme de Matane.....	57
		Saint-Vincent-de-Paul, Pénitencier de.....	31
		Saisie de navires britanniques. ....	65a, 65b, 65c
		Sauvages de Caughnawaga.....	64d
		Sauvages, Rapport annuel sur les affaires des Sauvages Mississauga.....	64b
		Sauvetage des prêtres blessés.....	72
		Scott's Bay, N.-E.....	34b
		Scip délivré.....	77
		Secrétaire d'Etat, Rapport annuel du.....	12
		Section 16, $\frac{1}{2}$ Nord, Township 24, T.N.-O.....	40g
		Service civil, Liste du .....	18
		Service civil, Promotions et Nominations dans le.....	35
		Service civil, Mises à la retraite.....	33
		Six Nations, Sauvages des .....	64c
		Souris aux Montagnes Rocheuses, Chemin de fer de.....	58l
		Statistique criminelle.....	4b
		Statistique des Canaux .....	16a
		Statistique mortuaire.....	4c
		Statuts du Canada.....	44
		Statuts fédéraux .....	44
		Strathroy, Edifices publics à.....	43b
		Substances alimentaires, Falsification des....	16c
		Subventions aux chemins de fer .....	58a, 58j
		<b>T</b>	
		Tabac saisi.....	27
		Terres de la rivière Détroit.....	64
		Terres fédérales, Agents des.....	40i
		Terres à pâturages.....	40e
		Terres vendues par le C.C.P.....	25
		Travaux publics, Rapport annuel.....	7
		Travaux publics, Tableau des distances, etc. ..	7a
		Travaux sur la rivière Ottawa... ..	61, 61a
		Trent, Canal de la vallée de la.....	30a
		Trottier, Charles N .....	26
		Tunnel sous-marin entre l'I.P.-E. et le N.-B.	67a
		<b>U</b>	
		Unions ouvrières, Enregistrement des .....	52
		<b>V</b>	
		Ventilation de la Chambre des Communes... ..	70
		<b>W</b>	
		Wood, A. F.....	30b
		<b>Y</b>	
		York-Simcoe, Bataillon de.....	51

 Voir aussi l'index alphabétique, page 1.

## LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION,

*Arrangée par ordre numérique, avec leurs titres au long ; la date de l'ordre et de la présentation aux deux Chambres du parlement, le nom du député qui a demandé chaque document, et si l'impression en a été ordonnée ou non.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

- 1.** Comptes Publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présentée à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable sir Charles Tupper. Budget des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1889. Présenté le 1er mars 1888, Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1888. Présenté le 23 avril 1888. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1889. Présenté le 14 mai 1888.

*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

- 2.** Rapport de l'Auditeur-Général sur les comptes des crédits, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Charles Tupper.

*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

- 3.** Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présentés à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable M. Bowell.....

*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

- 4.** Rapport du ministre de l'agriculture, pour l'année 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 mars 1888, par l'honorable J. Carling.

*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

- 4a.** Rapport sur les Archives du Canada.....

*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

- 4b.** Statistique criminelle pour 1886,—Annexe du rapport du ministre de l'Agriculture pour la même année. Présentée à la Chambre des communes le 18 mai 1888, par l'honorable J. Carling.....

*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

- 4c.** Relevés des rapports de la Statistique Mortuaire pour l'année 1887.

*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

- 4d.** Fermes agronomiques. Rapports du directeur, de l'entomologiste et botaniste, du chimiste et de l'horticulteur, pour 1887.....

*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N<sup>o</sup> 7.

5. 20me rapport annuel du département de la marine, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 13 mars 1888, par l'honorable G. E. Foster—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 5a. Rapport du président du conseil d'inspection des bateaux à vapeur, pour l'année civile terminée le 31 décembre 1887.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N<sup>o</sup> 8.

6. Rapport annuel du département des pêcheries, Dominion du Canada, pour l'année 1887—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 6a. Rapport des commissaires chargés de faire une enquête et un rapport sur les pêcheries de homard et d'huîtres en Canada. Présenté à la Chambre des communes le 16 mars 1888, par l'honorable G. E. Foster.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 6b. Rapport spécial sur le service de protection des pêcheries du Canada, 1887—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N<sup>o</sup> 9.

7. Rapport annuel du ministre des travaux publics, pour l'exercice 1886-87, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Hector Langevin.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 7a. Tableaux indiquant l'étendue et les progrès des travaux publics, les distances, etc., sur les principales routes de navigation, les chemins de fer, télégraphes, etc. La navigation intérieure du Canada, les routes océaniques entre le Canada et les pays étrangers, les routes canadiennes par terre jusqu'au bord de la mer. Les chemins de fer et lignes télégraphiques du gouvernement, etc., etc. Les routes du canal de Suez et du canal de Panama—  
*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*
8. Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour le dernier exercice, du 1er juillet 1886 au 30 juin 1887, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 6 mars 1888, par l'honorable J. H. Pope—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 8a. Rapport de la commission royale des chemins de fer, avec annexes, savoir : 1<sup>o</sup> Rapport du comité qui a visité les Etats-Unis ; 2<sup>o</sup> Rapport supplémentaire du même comité ; 3<sup>o</sup> Extraits, Hadley, etc. Présenté à la Chambre des communes le 29 février 1888, par l'honorable J. H. Pope—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 8b. Rapports, statistique des chemins de fer du Canada, et capital, trafic, exploitation des chemins de fer du Canada, 1887. Présentés à la Chambre des communes le 17 mai 1888, par sir Charles Tupper.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N<sup>o</sup> 10.

9. Sommaire des relevés des compagnies d'assurance en Canada pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 4 mai 1888, par sir Charles Tupper—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 9a. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1887.  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N<sup>o</sup> 11.

10. Rapport annuel du ministère de la milice et de la défense du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Adolphe Caron—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
11. Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable J. S. D. Thompson.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
12. Rapport du secrétaire d'Etat, pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 28 février 1888, par l'honorable J. A. Chapleau—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

- 12a.** Rapport annuel du département de la papeterie et des impressions publiques du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887, avec un rapport partiel pour le même service pour le semestre expiré le 30 décembre 1887. Présenté à la Chambre des Communes le 13 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 12b.** Rapport du conseil des examinateurs du service civil du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1887.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 12c.** (1887.) Rapport sur l'exposition internationale d'Anvers, en 1885—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 12.

- 13** Rapport du directeur général des postes, pour l'année expirée le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 28 février 1888, par l'honorable A. W. McLelan—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 14.** Rapport annuel du département de l'intérieur pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable Thos. White—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 13.

- 15.** Rapport annuel du département des Sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 1er mars 1888, par l'honorable Thos. White—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 14.

- 16.** Rapports, états et statistique du revenu de l'intérieur de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 24 février 1888, par l'honorable J. Costigan.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*
- 16a.** Statistique des canaux pour la saison de navigation de 1886. Supplément n° 1 du rapport du revenu de l'intérieur, pour l'exercice finissant le 30 juin 1887—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16b.** Rapport sur l'inspection des poids et mesures et du gaz. Supplément n° 2 du rapport du ministre du revenu de l'intérieur.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16c.** Rapport sur la falsification des substances alimentaires. Supplément n° 3 du rapport du revenu de l'intérieur.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 15.

- 17.** Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1887. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1888, par l'honorable M. Bowell—  
*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 18.** Liste du service civil du Canada, au 1er juillet 1887, conformément à l'article 59 de l'Acte du Service Civil. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 20** Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement sur l'état de la bibliothèque. Présenté à la Chambre des communes le 23 février 1888, par l'honorable M. l'Orateur—  
*Imprimé pour les documents de la session seulement.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 16.

- 21.** Correspondance, rapports du ministre de la justice et arrêtés du Conseil, au sujet de la législation provinciale, 1884 à 1887.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 22.** Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement, et des dépenses y relatives, aux termes de l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition, article 32, paragraphe (b). Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Charles Tupper.....*Pas imprimé.*

23. Relevé des diverses dépenses imprévues pour l'exercice 1887-88. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Charles Tupper..... *Pas imprimé.*
24. Rapport du commissaire de la police fédérale, conformément aux dispositions des Statuts révisés du Canada, chapitre 184, article 5. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable J. S. D. Thompson..... *Pas imprimé.*
- 24a. Etat du nombre moyen d'hommes employés dans le corps de la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1887, et de leur paie et frais de voyages (sous l'autorité des Statuts révisés du Canada, chapitre 184, art. 5). Présenté au Sénat le 27 février 1888, par l'hon. M. Abbott—  
*Pas imprimé.*
25. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 mai, 1887—Relevé des terres vendues par la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien dans les territoires du Nord-Ouest, jusqu'au 1er avril 1887; la date de la vente, et le nom des acquéreurs. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1888.—*M. Perley (Assiniboia)*..... *Pas imprimée.*
- 25a. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant: 1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'Acte refundu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée contre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888, par l'hon. Thos. White—  
*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 25b. Réponse (supplémentaire) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant: 1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'Acte refundu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1888, par l'hon. Thos. White..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
26. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie de l'ordre en conseil nommant Louis Boisvert gardien du phare aux Grondines, en remplacement de E. Trottier, et copie de toutes communications recommandant Charles N Trottier à cet emploi. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1888.—*M. de St Georges*..... *Pas imprimée.*
27. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Etat établissant le nombre d'alambics saisis par le département du revenu pour chacune des années 1878, '79, '80, '81, '82, '83, '84, '85 et '86, et les trois premiers mois de l'année 1887; les noms de ceux chez qui les alambics ont été saisis; les noms des dénonciateurs et les montants payés à chacun d'eux; aussi un état des dépenses occasionnées par ces saisies, et le montant des recettes provenant de toute vente de ces alambics. Aussi, réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 27 avril 1887—Etat de toutes saisies opérées en Canada, pour vente illicite de tabac, pour chaque année depuis 1878 jusqu'au 1er mars 1887, inclusivement; les noms des personnes chez lesquelles ces saisies ont été faites, les montants prélevés de ces saisies par vente ou autrement, et les dépenses occasionnées pour opérer ces saisies. Présentées à la Chambre des communes le 28 février 1888.—*M. Rinfret*..... *Pas imprimées.*

## MATIÈRES DU VOLUME N° 17.

28. Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1887. Présenté à la Chambre des communes le 3 avril 1888, par sir John A. Macdonald

*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

29. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Etat donnant les détails suivants sur les dépenses en rapport avec le maintien de l'hôpital de marine et des immigrants à Québec pendant la période écoulée depuis la confédération jusqu'au 30 juin 1886, et indiquant :— 1. Quel a été le montant total voté par le parlement pour le maintien de cet hôpital pendant la dite période. 2. Quel montant a été réellement dépensé. 3. Combien de personnes, autres que des marins malades, y ont reçu des soins pendant la dite période. 4. La totalité des jours de traitement que ces personnes ont reçus. 5. Combien de marins y ont été traités pendant la même période. 6. Combien de jours de traitement ils ont reçus. 7. Le coût, en moyenne, par jour, pour ces deux classes de patients pendant la même période. 8. Le prix, par patient, payé par jour à l'hôpital général de Montréal pour le soin donné aux marins malades pendant les mêmes années, 1867-86. 9. Quel montant total a été porté, pendant la dite période, au compte du fonds affecté au soulagement des marins malades et en détresse comme dépenses en rapport avec cet hôpital de Québec, en vertu de l'Acte 31 Vic., chap. 64, art. 12 (maintenant chap. 76, art. 16 des Statuts révisés). Présentée à la Chambre des communes le 29 février 1888. *M. Hickey*..... *Pas imprimée.*
30. Rapport de la Commission Royale sur le louage des pouvoirs d'eau au canal Lachine. Présenté à la Chambre des communes le 2 mars 1888, par l'honorable J. H. Pope..... *Pas imprimé.*
- 30a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1888—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les commissaires nommés par le gouvernement pour faire une enquête et recueillir des données au sujet du canal de la Vallée de la Trent, et de la continuation future des travaux. Aussi, copie de toutes instructions autorisant les commissaires à agir et définissant leurs pouvoirs et attributions et le mode de procédure, de même que copie de tous rapports adressés au gouvernement par l'ingénieur ou les ingénieurs des travaux du dit canal depuis la dernière session du parlement. Présenté à la Chambre des communes le 13 avril 1888.—*M. Barron.*  
*Pas imprimée.*
- 30b. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 mars 1888—Etat détaillé de toutes sommes d'argent payées à M. A. F. Wood, de Madoc, pour ses services et ses dépenses comme estimateur ou à tout autre titre, sur le canal de la vallée de la Trent, depuis la date de sa nomination jusqu'au 1er janvier 1888; aussi un état détaillé de toutes sommes à lui payées pour ses services et ses dépenses sur le canal Murray, du 1er décembre 1883 au 1er janvier 1888, afin de compléter l'état des sommes à lui payées, qui a été demandé à la session dernière. Présentée au Sénat le 18 avril 1888.—*L'honorable M. Flint*... *Pas imprimée.*
31. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 17 juin 1887.—Copie de toutes les plaintes qui ont pu être portées par les autorités du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, depuis le 24 avril 1886, contre Adolphe Lefavre, ci-devant employé au pénitencier, ain i que tous les rapports que l'inspecteur a pu faire depuis la même date contre le dit Lefavre, avec les décisions que l'honorable ministre de la justice a pu donner sur ces rapports et ces plaintes. Présentée au Sénat, le 29 février 1888.—*L'honorable M. Bellerose*... *Pas imprimée.*
32. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 février 1888—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1886 au 1er mars 1887, et du 1er juillet 1887 au 1er mars 1888. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1888.—*Sir Richard Cartwright*..... *Pas imprimée.*
33. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1887, donnant le nom et l'emploi de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination. Présenté à la Chambre des communes le 5 mars 1888. *Sir Charles Tupper*..... *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
34. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie des requêtes présentées en différents temps, requêtes appuyées par les différentes compagnies de steamers transatlantiques et autres personnes, demandant la construction d'un brise-lames à la Pointe-aux-Pères. Présentée à la Chambre des communes le 6 mars 1888.—*M. Fiset*..... *Pas imprimée.*
- 34a Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toutes explorations, rapports et correspondance concernant le brise-lames de l'Ardoise, dans le comté de Richmond, N.-E. Présentée à la Chambre des communes le 13 mars 1888.—*M. Flynn*—  
*Pas imprimée.*

- 31b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toute correspondance ou télégrammes depuis le 31 décembre dernier, touchant la construction ou la réparation de brise-lames ou jetées à Scott's Bay, Horton Landing et Boot Island, dans le comté de King, N.-E.; et aussi de toutes instructions données à l'ingénieur du département des travaux publics qui a visité les dites localités dans les mois de janvier et février derniers, ainsi que de ses rapports à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 4 avril 1888.—*M. Borden—Pas imprimée.*
- 34c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888 :—Copie du rapport de l'ingénieur en chef sur le brise-lames de la Baie Fortune, comté de King, I.P.-E., dans le but de l'allonger; aussi, copie de toutes pétitions, lettres, etc., se rapportant à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1888.—*M. McIntyre ..... Pas imprimée.*
- 34d.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie de tous ordres en conseil ou autres documents donnant le pouvoir de construire tous ponts, barrages, brise-lames ou autres obstructions dans la rivière Rideau, depuis sa source jusqu'à son embouchure. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1888—*M. Robillard..... Pas imprimée.*
- 35.** Relevé des noms et appointements de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil en 1887, spécifiant la charge à laquelle chacune d'elles a été nommée ou promue (article 58, par 2, Acte du Service Civil). Présenté à la Chambre des communes le 6 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 36.** Copie du traité des pêcheries entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, relativement aux pêcheries du Canada et de Terre-Neuve, signé à Washington le 15ième jour de février 1888; et les protocoles des diverses conférences, en même temps que le protocole des plénipotentiaires anglais offrant de conclure un arrangement temporaire pour une période n'excedant pas deux années dans le but d'en arriver à un *modus vivendi* en attendant la ratification du traité et du protocole des plénipotentiaires américains, exprimant leur satisfaction au sujet du *modus vivendi* communiqué par les plénipotentiaires anglais. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1888, par sir Charles Tupper.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 36a.** Copie de la déclaration faite par les plénipotentiaires anglais à la commission des pêcheries à Washington, au sujet de la réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis, et de la réponse faite par les plénipotentiaires américains. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1888, par sir Charles Tupper.—  
*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 36b.** Deux communications relatives à la question des pêcheries—l'une portant la mention "personnelle et non-officielle," par l'honorable T. B. Bayard, secrétaire d'Etat, Washington, E.-U., en date du 31 mai 1887, et adressée à sir Charles Tupper;—et l'autre, la réponse de sir Charles à l'honorable M. Bayard, portant aussi la mention de "personnelle et non-officielle," en date du 6 juin 1887. Présentées à la Chambre des communes le 9 mars 1888, par sir Charles Tupper.....*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*
- 36c.** Dépêches et documents se rapportant à la question des pêcheries. Présentés à la Chambre des communes le 12 avril 1888, par l'honorable G. E. Foster—  
*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*
- 37.** Etat détaillé des bons et garanties enregistrés dans le département du secrétaire d'Etat du Canada, conformément à l'article 23, chap. 19, des Statuts révisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 7 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Pas imprimé.*
- 38.** Liste des officiers publics auxquels des commissions ont été adressées en 1887, sous l'autorité du chap. 19 des Statuts Révisés du Canada, et soumise au parlement du Canada sous l'autorité de l'article 2 du dit acte. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Pas imprimée.*
- 39.** Rapport annuel (nouvelle série) de la commission géologique et d'histoire naturelle du Canada, volume II, 1886. Présenté à la Chambre des communes le 23 mars 1888, par l'honorable Thos. White.....*Imprimé pour la distribution seulement.*
- 40.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1888—Copie de tous rapports des commissaires nommés par commission royale pour s'enquérir des pertes subies dans les Territoires du Nord-Ouest pendant le dernier soulèvement; et un relevé de tous les paiements effectués sous l'autorité de recommandations contenues

- dans ces rapports. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888—*L'honorable M. Laurier*..... *Pas imprimée.*
- 40a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Relevé du montant total déboursé par le gouvernement par suite du soulèvement du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1888—*M. Mulock*..... *Pas imprimée.*
- 40b. Mémoire du lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest à Son Excellence le gouverneur général en conseil, demandant l'inauguration d'un nouveau mode de législation dans les Territoires du Nord-Ouest Présenté à la Chambre des communes le 7 mai 1888, par sir John A. Macdonald..... *Pas imprimé.*
- 40c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mars 1888—Etat donnant le nom et le domicile de chaque inspecteur de homesteads dans le Manitoba et le Nord-Ouest, le nombre d'inspections et de rapports faits mensuellement par chacun pendant les années 1882 à 1887 inclusivement; le nom et le domicile de chaque inspecteur de colonisation, le nombre d'inspections et de rapports faits mensuellement par chacun pendant les susdites années, et copie des dits rapports. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. Watson*—  
*Pas imprimée.*
- 40d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat donnant les noms et la date de nomination de chaque inspecteur de colonisation et de homesteads dans les Territoires du Nord-Ouest, y compris le Manitoba, les appointements payés à chacun, ainsi que les frais de voyage par jour ou par mois; le montant total payé à chacun pour appointements et frais de voyage ou autres dépenses à partir de la date de leur entrée en fonction jusqu'au 1er janvier 1886. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*
- 40e. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—1. Etat indiquant toutes les personnes qui ont affermé des terres à pâturage aux termes de l'ancienne formule d'affermage. 2. Le nombre de celles qui se sont pleinement conformées aux conditions des baux. 3. Le nombre de celles qui s'y sont partiellement conformées, et dans quelle mesure. 4. Le nombre de celles qui doivent des arrérages, et quel montant. 5. Le nombre d'anciens affermage qui sont actuellement inoccupés. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. Davis*—  
*Pas imprimée.*
- 40f. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Etat indiquant—1. Le nom de chaque éleveur qui a loué des terrains dans le district d'Alberta, T.N.-O.; le nombre de leur bétail; et la date de chaque dernier relevé mentionnant ce nombre? 2. Si aucun des locataires doit des arrérages de rente? 3. Si les terres louées sont propres à l'agriculture? 4. La perte de bétail ou les souffrances que celui-ci a éprouvées dans ce district pendant l'hiver 1886-87, s'il en a été fait rapport? Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*Sir Richard Cartwright*..... *Pas imprimée.*
- 40g. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de toutes lettres, correspondance, affidavits, etc., concernant l'affermage et la vente ou l'établissement de la  $\frac{1}{2}$  N., section 16, township 24, rang 24, à l'ouest du quatrième méridien, dans les Territoires du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. McMullen*.  
*Pas imprimée.*
- 40h. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Etat indiquant le nombre des sociétés de colonisation existant actuellement au Manitoba et au Nord-Ouest, le nombre de colons qu'elles ont placés sur leurs terres pendant les années 1885-86 et 87, le montant payé à la couronne par les diverses compagnies pour achats de terres par tous les autres colons pendant les mêmes années. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. McMullen*.  
*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 40i. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er mars 1888—Copie des instructions données aux agents des terres fédérales dans le Manitoba et le Nord-Ouest concernant les renseignements gratuits à fournir aux personnes désirant s'y fixer comme colons, et copie des instructions relatives aux renseignements pour lesquels un honoraire est exigé; le montant des honoraires perçus pour ces renseignements aux diverses agences pendant les années 1885-86-87; le montant de tous les honoraires reçus des dits colons pendant les dites années et que l'on n'a pas porté à leur crédit lorsqu'ils ont acheté des terres fédérales. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*

41. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Copie du bail consenti par R. T. Wilson en faveur du gouvernement fédéral pour les nouveaux bureaux publics de la ville de Dundas, comté de Wentworth; le rapport de l'inspecteur des bureaux de poste sur le bureau de poste nouveau, et aussi, copie des pétitions, de la correspondance et de toutes autres pièces relatives à l'enlèvement du bureau de poste. Présentée à la Chambre des communes, le 8 mars 1888—*M. Bain (Wentworth)*..... *Pas imprimée.*
42. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie du contrat de D. A. Duffy pour la construction de la nouvelle aile du pénitencier de Dorchester, aussi de toute réclamation ou demande faite pour extra, de même que de tout rapport recommandant le paiement de telles réclamations ou d'aucune d'elles, et aussi de toute correspondance échangée entre l'entrepreneur et le département des travaux publics. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888—*M. Weldon (Saint-Jean)*..... *Pas imprimée.*
43. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Copie de tous les papiers, documents, correspondance, etc., relativement à la construction d'un bureau de poste en la ville de Montmagny, dans le comté de Montmagny. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888—*M. Choquette*..... *Pas imprimée.*
- 43a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toute correspondance relative à l'achat d'un terrain dans la ville d'Arichat pour y bâtir des bureaux de poste et de douane. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888.—*M. Flynn*—*Pas imprimée.*
- 43b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Copie de tous rapports, correspondance, pétitions ou documents concernant la construction permanente projetée d'un bureau de poste et de douane à Strathroy, et de toutes recommandations faites au sujet de son emplacement, de son caractère et de son coût, etc., etc. Présentée à la Chambre des communes le 20 avril 1888—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*
- 43c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888. Copie de toutes lettres, mémoires et autres documents concernant la construction d'édifices publics dans la cité de Saint-Hyacinthe, tels que le bureau de poste et entrepôt pour la douane, etc. Présentée à la Chambre des communes le 1er mai 1888.—*M. Dupont*..... *Pas imprimée.*
- 43d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888. Copie de toute correspondance et pétitions concernant la construction de bureaux de poste, de douane et du revenu de l'intérieur, dans la ville de Pictou. Présentée à la Chambre des communes le 8 mai 1888.—*M. P. Latt*..... *Pas imprimée.*
44. Relevé des Statuts du Canada vendus et distribués officiellement pendant les deux dernières années, aux termes de l'article 14 du chap. 2 des Statuts révisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 13 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau—*Pas imprimé.*
45. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 février 1888—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette* des exportations et importations, du 1er juillet 1887 au 1er mars 1888, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1888.—*Sir Richard Carowright*..... *Pas imprimée.*
46. Rapport des nouveaux règlements et de la procédure de la "Cour de l'Échiquier du Canada," conformément aux articles 55 et 56 du chap. 16 de la 50e et 51e Victoria. Présenté à la Chambre des communes le 19 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Pas imprimé.*
- 46a. Rapport, suivant les termes de l'article 109 de l'acte des cours suprême et de l'échiquier, Statuts révisés du Canada, chap. 135, au sujet de l'ordre général n° 83, qui a été fait par les juges de la cour suprême du Canada, pendant l'année dernière. Présenté à la Chambre des Communes le 4 avril 1888, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Pas imprimé.*
- 46b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888. Etat donnant les noms de tous les juges de cours supérieure, de loi ou d'équité, admis à la retraite en Canada, et la date de leurs lettres patentes respectives. Aussi, copie de la dernière lettre patente adressée à un juge de la cour supérieure admis à la retraite. Présentée à la Chambre des communes le 9 avril 1888—*M. Small*..... *Pas imprimée.*
47. Etat concernant l'hôpital général et de marine de Collingwood, pour l'année 1887. Présenté à la Chambre des communes le 19 mai 1888, par M. l'Orateur..... *Pas imprimé.*

48. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêts et de Placements, à la date du 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 19 mai 1888, par M. l'Orateur.—  
*Pas imprimé.*
49. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er mars 1888, demandant copie des lettres signées Jos. H. Bellerose, adressées au ministre de la justice, en date des 27 et 28 novembre 1887, en rapport avec l'incendie de la propriété de M. Louis Guimond, de Saint-Vincent-de-Paul ; aussi, copie des témoignages pris dans cette affaire du rapport que l'inspecteur des pénitenciers a présenté après s'être enquis des faits mentionnés dans les dites lettres Présentée au Sénat le 21 mars 1888—*L'honorable M. Bellerose*—  
*Pas imprimée.*
- 49a Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 18 avril 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie d'une lettre en date du 31 mars dernier, de l'honorable Joseph H. Bellerose, relative à l'incendie de la maison de M. Louis Guimond, à Saint-Vincent-de-Paul ; aussi, copie d'une lettre de James Devlin, ingénieur, sur le même sujet ; aussi, copie des déclarations solennelles qui accompagnent les dites lettres, et de toute autre correspondance relative à ce sujet. Présentée au Sénat le 21 mai 1888—*L'honorable M. Bellerose*..... *Pas imprimée.*
50. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Etat montrant les noms de toutes les personnes qui ont soumissionné pour le transport des malles entre les glaces de côtes au Cap Traverse, I.P.-E. ; le montant de chaque soumission, et à qui le contrat a été donné. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1888.—*M. Perry*..... *Pas imprimée.*
51. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1888—Copie de toutes demandes, lettres ou autres communications adressées au gouvernement ou à aucun département ou ministre, ou de tous rapports relativement à la requête présentée de la part du bataillon York-Simcoe pour l'allocation du petit équipement pendant la campagne du Nord-Ouest, et de toutes réponses à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1888.—*M. Mulock*..... *Pas imprimée.*
52. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er mars 1888—Copie des règlements faits par le gouverneur en conseil pour l'enregistrement des unions ouvrières. Présentée à la Chambre des communes le 28 mars 1888.—*M. Amyot*..... *Pas imprimée.*
53. Copie des dépêches de sir L. West à lord Lansdowne, et de sir L. West à lord Salisbury ; et aussi, copie certifiée d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, concernant l'admission en franchise de certains articles, lorsqu'il paraîtra, à la satisfaction du gouverneur en conseil, que des articles similaires du Canada pourront être importés en franchise par les Etats-Unis. Présentée à la Chambre des communes le 6 avril 1888, par sir Charles Tupper.—  
*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
54. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Rapport de M. Parmelee au ministre des douanes sur l'à-propos de faire de Kamloops un port douanier. Présentée à la Chambre des communes le 9 avril 1888.—*M. Mara*..... *Pas imprimée.*
55. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 2 mars 1888—Etat donnant la date à laquelle le steamer *Northern Light* a commencé ses voyages entre l'île du Prince-Edouard et Pictou, N.-E., le nombre de voyages faits, le nombre de voyageurs transportés, et la date de son dernier voyage jusqu'à date. Présentée à la Chambre des communes le 10 avril 1888.—*M. Perry*..... *Pas imprimée.*
- 55a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 février 1888—Etat donnant les noms et les salaires de tous les capitaines en charge de steamers du gouvernement, ainsi que les salaires et allocations actuellement payables aux dits capitaines et à eux payés ; et copie de toutes pétitions, correspondance, télégrammes, etc., concernant le salaire du capitaine du *Northern Light* depuis le 1er janvier 1879. Aussi, état donnant les noms et le nombre d'hommes employés à bord du dit steamer, ou en rapport avec lui, au cours de l'été dernier, à partir de la discontinuation de ses voyages au printemps de 1887 jusqu'à la reprise de son service dans l'automne de la même année. Présentée à la Chambre des communes le 10 avril 1888.—*M. Welsh*..... *Pas imprimée.*
- 55b. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 février 1888—Etat donnant les noms et le nombre d'hommes employés à bord du *Northern Light*, ou en

- rapport avec lui, au cours de l'été dernier, à partir de la discontinuation de ses voyages au printemps de 1887 jusqu'à la reprise de son service dans l'automne de la même année. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1888.—*M. Welsh*..... *Pas imprimée.*
56. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Relevé du montant total payé par le gouvernement en rapport avec l'acte des licences pour la vente des liqueurs. Présentée à la Chambre des communes le 10 avril 1888.—*M. Mulock*..... *Pas imprimée.*
57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Etat indiquant le montant des sommes dépensées depuis 1867 aux réparations et améliorations du quai à Saint-Jérôme de Matane. Présentée à la Chambre des communes le 10 avril 1888.—*M. Fiset*—*Pas imprimée.*
58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888—Relevé des accidents de chemins de fer signalés au gouvernement en 1886, et au sujet desquels des actions sont actuellement pendantes. Présentée à la Chambre des communes le 12 avril 1888.—*M. Denison*—*Pas imprimée.*
- 58a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 mars 1888—Etat indiquant le montant voté à chaque session depuis 1880 comme subventions aux chemins de fer, combien a été voté pour chaque province, et le montant payé à compte de ces subventions. Présentée à la Chambre des communes le 13 avril 1888.—*M. Semple*..... *Pas imprimée.*
- 58b. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 avril 1888—Copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement impérial relativement au désaveu des actes du Manitoba concernant les chemins de fer. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1888.—*L'honorable M. Laurier*—*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 58c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance, rapports, etc., entre M. Allan Knight et le gouvernement; aussi entre le département des chemins de fer ou aucuns de ses officiers, au sujet de dommages subis par lui en rapport avec l'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-E. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1888.—*M. Jones (Halifax)*..... *Pas imprimée.*
- 58d. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie des rapports d'explorations des chemins de fer entre le Détroit de Canso et Sydney *viâ* Grand-Narrows, et entre le Détroit de Canso et Louisbourg *viâ* St. Peter's, pendant l'été de 1885, avec les évaluations du coût des deux lignes; aussi, copie des rapports d'explorations entre Grand-Narrows *viâ* Boisdale, Sydney-Nord et Sydney, et entre East Bay et St. Peter's; de même que des rapports d'explorations entre Sydney et Loch Lomond *viâ* la Vallée de Mira et la Vallée de Salmon River, pendant l'année 1886; et aussi copie de tous télégrammes adressés au département des chemins de fer pendant la saison des explorations; aussi, copie de la minute du conseil adoptant la route de Grand-Narrows à Sydney Nord et Sud, *viâ* Boisdale, avec celle du rapport de l'ingénieur au sujet de la traverse de Grand-Narrows; et aussi, copie de tous énoncés et arguments soumis au gouvernement à l'encontre de la route de Grand-Narrows, par la délégation du Cap-Breton, en janvier dernier; et aussi, un état indiquant la route particulière favorisée par la dite délégation. Présentée à la Chambre des communes le 4 mai 1888.—*M. Flynn et M. McDougall (Cap Breton)*..... *Pas imprimée.*
- 58e. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toutes réclamations adressées au département des chemins de fer pour expropriation de terrains pour la construction de l'embranchement de Saint-Charles, dans le comté de Lévis; aussi un état indiquant le montant de chaque réclamation; le nom de ceux dont les réclamations ont été réglées jusqu'au 1er avril 1887, et le montant qui leur a été accordé; aussi le nom de ceux dont les réclamations sont encore pendantes. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1888.—*M. Guay*..... *Pas imprimée.*
- 58f. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 avril 1888—Copie de toute correspondance entre le département des chemins de fer et MM. A. Pion et Cie, de Québec, au sujet d'une réclamation pour marchandises endommagées sur l'Intercolonial. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1888.—*M. Langelier (Québec-Centre)*..... *Pas imprimée.*
- 58g. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1888—Copie de toute correspondance entre le gouvernement, ou un quelconque de ses membres, et les conseils municipaux des comtés de Pictou, Antigonish et Guysboro', Nouvelle-Ecosse, et toutes autres personnes; ainsi que copies des résolutions passées par les dits conseils municipaux concernant le

- remboursement, par le gouvernement, des deniers payés par les dits conseils municipaux pour le droit d'expropriation pour le chemin de fer de Prolongement-Est, maintenant la propriété du gouvernement et en sa possession. Présentée à la Chambre des communes le 15 mai 1888—*M. Kirk*..... *Pas imprimée.*
- 58h. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de tous papiers, écrits, et rapports entre M. Allan Bryanton et le gouvernement du Canada ou quelqu'un en son nom, ou entre les officiers du gouvernement et lui ou quelqu'un en son nom, ou entre le gouvernement et ses officiers, concernant la construction d'une plateforme ou d'une voie d'évitement près de sa propriété, sur la ligne du chemin de fer d'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B. Présentée à la Chambre des communes le 15 mai 1888—*M. Jones (Halifax)*..... *Pas imprimée.*
- 58i. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance entre M. Albert Bryanton et le département des chemins de fer ou aucuns de ses officiers ou quelqu'un en son nom; aussi, copie de tous rapports et instructions entre le dit département ou ses officiers pour placer une ligne d'évitement et un quai d'embarquement sur la propriété du dit Bryanton sur l'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B. Présentée à la Chambre des communes le 15 mai 1888—*M. Jones (Halifax)*..... *Pas imprimée.*
- 58j. Papiers, correspondance, etc., concernant les subventions à certaines compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains réseaux ferrés, comme suit: Chemin de fer de Québec-Central; chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean; chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique; chemin de fer de jonction de Montréal à Champlain; chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et de l'Ouest; compagnie du chemin de fer de Témiscouata. Présentés à la Chambre des communes le 18 mai 1888, par sir Charles Tupper..... *Pas imprimés.*
- 58k. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest, ou tout octroi de terres à la dite compagnie, ou pour aider à la construction de tout ou partie du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. Edgar*..... *Pas imprimée.*
- 58l. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la compagnie du chemin de fer de Souris aux Montagnes Rocheuses, ou en aide à la construction du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. Edgar*—  
*Pas imprimée.*
- 58m. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la compagnie du chemin de fer Central du Nord-Ouest ou en aide à la construction du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. Edgar*..... *Pas imprimée.*
- 58n. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance et rapports entre M. John Knight et le gouvernement, et le département des chemins de fer ou aucuns de ses officiers, au sujet de dommages subis par lui en rapport avec le chemin de fer d'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B. Présentée à la Chambre des communes le 22 mai 1888—*M. Jones (Halifax)*..... *Pas imprimée.*
- 58o. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Correspondance entre M. Samuel Russell et le gouvernement fédéral, ou aucun de ses employés, ainsi que toutes communications et rapports de cet employé ou ces employés, au sujet d'une réclamation pour dommages causés à sa propriété par le chemin de fer d'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B. Présentée à la Chambre des communes le 22 mai 1888—*M. Jones (Halifax)*..... *Pas imprimée.*
- 58p. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance et rapports entre M. Patrick Clancey et le gouvernement ou aucun de ses officiers, ou le département des chemins de fer ou aucun de ses officiers, au sujet de dommages subis par lui en rapport avec l'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B. Présentée à la Chambre des communes le 22 mai 1888—*M. Jones (Halifax)*..... *Pas imprimée.*
59. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888—Etat indiquant la quantité du matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant le dernier semestre de l'année expirée le 31 décembre 1887, donnant chaque espèce de matériel roulant, s'il

- a été acheté par contrat, ou autrement, les noms des vendeurs, et le coût de chaque espèce; aussi, un état montrant le matériel roulant construit dans les ateliers du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes, le 13 avril 1888—*M. Weldon (Saint-Jean)*..... *Pas imprimée.*
- 59a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 mars 1888—Relevé détaillé des dépenses du chemin de fer Intercolonial portées au compte du capital pour les années 1879 et 1887 inclusivement. Présentée à la Chambre des communes le 13 avril 1888—*M. Jones (Halifax)*  
*Pas imprimée.*
- 59b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Copie des procédés de l'enquête faite à Sainte-Flavie, le 23 septembre 1887, sur le corps de Wm. L. Duncan, tué le jour précédent sur le chemin de fer Intercolonial, avec la preuve faite à cette enquête. Aussi, copie de tout rapport ou investigation sur l'accident par les autorités du chemin de fer, ou d'aucun rapport relatif à cet accident adressé au département des chemins de fer et canaux, et de toute correspondance échangée avec le dit département relativement à cette affaire. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1888—*M. Weldon (Saint-Jean)*..... *Pas imprimée.*
- 59c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toutes soumissions reçues par le gouvernement en février dernier, pour le clôturage du chemin de fer de Prolongement-Est, dans la Nouvelle-Ecosse, et de l'Intercolonial, à partir de Pictou-Landing jusqu'à la jonction à Windsor, ainsi qu'un état indiquant le nom de la personne ou des personnes auxquelles des contrats ont été donnés, s'il en a été donné, et la longueur de clôturage donnée à chaque entrepreneur, ainsi que le montant payé à chacun d'eux. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1888—*M. Kirk*..... *Pas imprimée.*
- 59d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1888—Copie de la correspondance entre J. C. Pottinger, écrivain, surintendant du chemin de fer Intercolonial, et M. Noël Fortin, de la paroisse de Saint-Fabien, concernant l'accident et les dommages causés à ce dernier. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1888—*M. Fiset*..... *Pas imprimée.*
- 59e. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888—Relevé des accidents arrivés aux trains de l'Intercolonial par suite de collisions, rails brisés, ou autrement, depuis le 1er mars 1888; les causes et dates respectives; les noms de tous chefs de train, ingénieurs-mécaniciens ou autres employés destitués, suspendus de leurs fonctions ou mis à l'amende à la suite de telles collisions ou de toute autre négligence de leurs devoirs; le montant du dommage (si aucun) causé dans chaque cas à la propriété; le chiffre de la compensation payée aux personnes possédant des propriétés détruites ou endommagées, ainsi que le montant des réclamations pour pertes ou dommages (s'il en est) non réglées. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1888—*M. Weldon (Saint-Jean)*..... *Pas imprimée.*
- 59f. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 avril 1887—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., concernant la destitution de Odias Carboneau, Eudore Gaumont et Fidèle Pelletier, tous trois employés sur le chemin de fer Intercolonial, le premier comme opérateur du télégraphe à la Chaudière, comté de Lévis, le second comme cantonnier à Saint-Thomas, comté de Montmagny, et le troisième comme agent à la station du Cap Saint-Ignace, du dit comté. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1888—*M. Choquette*..... *Pas imprimée.*
60. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie du contrat qui existe actuellement entre le gouvernement et les entrepreneurs pour l'impression des billets de la Puissance, et de toute correspondance ayant trait à son adjudication. Présentée à la Chambre des communes le 16 avril 1888—*M. Edgar*..... *Pas imprimée.*
61. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 4 avril 1888, pour un état indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ces ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires. Présentée au Sénat le 18 avril 1888—*L'hon. M. Clemon*—  
*Pas imprimée.*

- 61a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ces ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1888—*M. Amyot*—  
*Pas imprimée.*
62. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 16 avril 1888—Etat donnant toutes les soumissions pour habillements de la milice depuis le premier janvier 1883, et indiquant le nom de chaque maison ou personne à qui le contrat ou les contrats ont été accordés. Présentée à la Chambre des communes le 17 mai 1888—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*
- 62a. Papiers relatifs aux pensions payées—au canonnier Ryan, artillerie de, place de Montréal, et au sergent Valiquette, 65ème bataillon; au salaire du gardien Bedford, champ de tir, Québec; coût de remèdes, écoles d'infanterie de Frédéricton, N.-B., et de Saint-Jean, Québec; et pensions accordées aux représentants du cap. F. T. Brown, et au lieutenant Charles Swinford; aussi, relevés des pensions payées par suite de la révolte dans les Territoires du Nord-Ouest, en 1885, avec une copie des règlements concernant le paiement de pensions pour service actif. Présentés à la Chambre des communes le 17 mai 1888, par sir Adolphe Caron—  
*Pas imprimés.*
63. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 6 juin 1887—Copie de tous contrats conclus par le gouvernement avec John Harvey pour la construction de glissoires et autres améliorations sur la rivière Mattawa; de toutes annonces demandant des soumissions pour ces travaux; des dites soumissions, et de tous autres papiers, lettres et correspondance entre le gouvernement et Harvey, au sujet des dits contrats et travaux. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1888—*M. Lister*.....*Pas imprimée.*
64. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Copie de toute correspondance, pétitions et rapports concernant la réclamation des Sauvages Chippewas et Ottawas, à certaines îles dans le lac Erié et la rivière Détroit. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1888.—*M. Patterson (Essex)*.....*Pas imprimée.*
- 64a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 26 avril 1888—Copie de toute correspondance, accusations, papiers ou ordres concernant la démission d'Archibald Culbertson de la position de conseiller de la bande des Mohawks. Présentée à la Chambre des communes le 7 mai 1887.—*M. Burdett*.....*Pas imprimée.*
- 64b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et toute personne ou personnes au sujet de la réclamation des Sauvages de Mississauga, en vertu des divers traités concernant des terrains non cédés, ainsi que tous rapports et plans s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 8 mai 1888.—*M. Hadill*.....*Pas imprimée.*
- 64c. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 avril 1888—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de l'Ontario, concernant une réclamation des Sauvages des Six-Nations, demandant une indemnité pour la submersion de leurs terres par suite de la construction d'un barrage dans la Grande-Rivière, à Dunsville, par la Cie du Canal Welland, vers l'année 1833; aussi, copie de tous ordres en conseil et rapports de département relatifs à cette réclamation ou au paiement d'une indemnité. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1888.—*M. Somerville*.....*Pas imprimée.*
- 64d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1888—Copie de toutes lettres, télégrammes et requêtes adressés par des Sauvages de la réserve de Caughnawaga au ministre de l'intérieur, demandant une élection de chefs suivant les dispositions de l'Acte des Sauvages, et de toute correspondance échangée à ce sujet entre les dits Sauvages, le ministre de l'intérieur et l'agent de la réserve. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1888.—*M. Doyon*.....*Pas imprimée.*
65. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, correspondance, arrêtés du conseil et ordres admi-

nistratifs, non encore produits, concernant : 1. Le refus de la part des autorités des États-Unis de permettre aux navires ou machines de sauvetage du Canada de venir en aide aux bâtiments canadiens en détresse dans les eaux américaines. 2. Le refus de la part des autorités canadiennes de permettre aux navires ou machines de sauvetage des États-Unis, de venir en aide aux bâtiments américains en détresse dans les eaux canadiennes. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1888.—*M. Edgar*—

*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

65a. Correspondance concernant la saisie de navires anglais dans la mer de Behring. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1888, par l'honorable G. E. Foster—

*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

65b. Nouvelle correspondance concernant la saisie de navires anglais dans la mer de Behring. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1888, par l'honorable G. E. Foster—

*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

65c. Nouvelle correspondance concernant la saisie de navires anglais dans la mer de Behring. Présentée à la Chambre des communes le 18 mai 1888, par l'honorable G. E. Foster—

*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

66. Copie certifiée du rapport d'un comité du Conseil privé, au sujet des chemins de fer dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Anglaise, ainsi que le rapport du ministre des chemins de fer et canaux sur ce sujet, y compris copie d'un projet de convention avec annexe. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1888, par sir Charles Tupper—

*Pas imprimée.*

67. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de tous rapports d'exploration et correspondance relatifs à l'exploration du détroit de Northumberland en vue de la construction d'une voie sous-marine pour traverser le détroit, avec les noms des ingénieurs employés, et le compte détaillé des dépenses encourues dans la dite exploration pendant l'année 1886. Présentée à la Chambre des communes le 4 mai 1888.—*M. Perry*—

*Imprimée pour les documents de la session seulement.*

67a. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mars 1888, pour copie des plans et rapports de la dernière exploration relative au tunnel projeté entre le Cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le Cap Tormentine, Nouveau-Brunswick. Présentée au Sénat le 18 avril 1888.—*L'honorable M. Howlan*—

*Imprimée pour les documents de la session seulement.*

68. Copies certifiées de rapports de comités du Conseil privé, et autres papiers, concernant le désaveu de certains actes passés par la législature de la province de la Colombie-Anglaise. Présentées à la Chambre des communes le 4 mai 1888, par sir Hector Langevin—

*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*

69. Rapport des commissaires du havre de Québec, pour l'année 1887. Présenté à la Chambre des communes le 7 mai 1888, par sir Charles Tupper..... *Pas imprimé.*

69a. Rapport des commissaires du havre de Montréal, pour l'année 1887. Présenté à la Chambre des communes le 7 mai 1888, par sir Charles Tupper..... *Pas imprimé.*

69b. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports d'ingénieurs et autres, touchant le dragage du havre de Pictou, sur la baie de Quinté, qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1888.—*M. Platt*..... *Pas imprimée.*

70. Réponse à un ordre de la Chambre en date du 6 juin 1887—Copie de tous papiers et correspondance concernant quelque changement à apporter dans le système de ventilation de la salle des délibérations de la Chambre des communes. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1888.—*M. Charlton*..... *Pas imprimée.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 28 mars 1888—Copie du rapport fait par le professeur Saunders relativement au site de la ferme agronomique dans le Nord-Ouest, et de toutes lettres, documents et papiers concernant les divers sites proposés ainsi que les recommandations qu'il a faites à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1888.—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*

72. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance, rapports et recommandations se rapportant à l'allégation du capitaine George H. Young, de Winnipeg, qui prétend avoir sauvé le prêtre blessé, le révérend père Moulin, à

- Batoche, le 11 mai 1885, avec l'aide des hommes d'ambulance Bailey et King, du 90e bataillon ; et que le dit sauvetage n'a pas été effectué par le docteur Gravelly, de Cornwall, tel que relaté dans le rapport du chirurgien général de la milice, présenté au parlement en mai 1886. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1888.—*M. Duly*..... *Pas imprimée.*
73. Copie certifiée d'un rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 23 juillet 1887, sur un mémoire, en date du 19 juillet 1887, du ministre des travaux publics, donnant son assentiment aux recommandations contenues dans le rapport annexé du surintendant des télégraphes du gouvernement, savoir : que les mesures nécessaires soient prises pour permettre à la Puissance de prendre part à la convention pour la protection des câbles sous-marins. Présentée au Sénat le 6 avril 1888, par l'honorable M. Abbott..... *Pas imprimée.*
74. Etats et rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts d'Arthabaska, Chicoutimi, Gaspé, Joliette, Montmagny et Saguenay, pour l'année 1887. Présentés à la Chambre des communes le 19 mai 1888, par M. l'Orateur ..... *Pas imprimés.*
75. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de tous documents concernant la demande de George G. McDonald relativement à l'exposition du centenaire de 1876. Présentée à la Chambre des communes le 22 mai 1888—*M. Landerkin*.... *Pas imprimée.*
76. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mars 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des délibérations de la conférence coloniale tenue à Londres en 1887, pour ce qui concerne les communications postales et télégraphiques impériales par la voie du Canada, et aussi toute correspondance échangée entre les autorités impériales et le gouvernement ou quelqu'un de ses départements sur ce sujet depuis la conférence. Présentée au Sénat le 18 mai 1888—*L'honorable M. Dickey*..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
77. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes demandes de lettres patentes pour des terres situées dans le township 8, rangs 1 et 2, est; township 8, rangs 1 et 2, ouest; township 9, rangs 1 et 2, est; township 9, rangs 1 et 2, ouest; township 10, rangs 1 et 2, est; township 10, rangs 1 et 2, ouest; et aussi pour les sections 11 et 29 du township 10, 2e rang, ouest, et pour toutes autres terres comprises dans l'arpentage du goulet de la rivière Sale, avec indication des patentes délivrées et des personnes à qui elles l'ont été; aussi copie de toutes demandes de scrips avec une liste des scrips délivrés, et un état donnant les noms des personnes qui ont reçu de tels scrips à la suite de ces demandes, ou en rapport avec ces terres ou pour en tenir lieu. Présentée au Sénat le 21 mai 1888—*L'honorable M. Schultz*—  
*Pas imprimée.*
78. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 avril 1888, indiquant la somme qu' a coûté au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyage et toutes autres dépenses incidentes,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs. Présentée au Sénat le 22 mai 1888—*L'honorable M. O' Donohoe*... *Pas imprimée.*

# CANADA

---

## RAPPORT ANNUEL

DU

## DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

# 1887.

---

*IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.*

---



OTTAWA:  
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON.  
1888.



# INDEX.

	PAGE
Rapport du surintendant général des affaires des Sauvages.....	ix
Annexe spécial n <sup>o</sup> 1.....	xc
do 2.....	xcviii
do 3.....	cviii

## PARTIE I.

### RAPPORTS DES SURINTENDANTS ET AGENTS.

#### ONTARIO.

Surintendance de la Grande-Rivière—J. T. Gilkison, surintendant-visiteur et commissaire.....	1
Agence de l'Île Walpole—Alex. McKelvey, agent.....	4
Surintendance de l'Ouest, 1re division—A. English, agent.....	5
do do 2e do Thos. Gordon, agent.....	5
do do 3e do John Beattie, agent.....	7
do du Nord, 1re do Jas. C. Phipps, surintendant-visiteur.....	8
do do 2e do Thos. S. Walton, M.D., surintendant.....	11
do do 3e do Wm. Van Abbott, agent des terres des Sauvages.....	13
do do 4e do J. P. Donnelly, agent.....	14
Agence du lac d'Or—James Paul, agent.....	15
do de Tyendinaga—Mathew Hill, agent.....	15
do du lac Simcoe—J. R. Stevenson do.....	16
do du cap Croker—J. W. Jermyn do.....	16
do de Saugeen—J. T. Conaway do.....	17
do d'Alnwick—John Thackeray do.....	18
do des lacs du Riz et à la Vase—Edwin Harris, agent.....	19
do de Rama—D. J. McPhee, agent.....	19
do de Penetanguishene—H. H. Thompson, agent.....	20
do de Scugog—G. B. McDermot, agent.....	21
Institution industrielle de Mount-Elgin—Rapport sur l'—Rév. W. W. Shepherd, principal.....	21
Institution Mohawk et l'école normale—Rapport sur l'—Rév. R. Ashton do.....	22
Institution industrielle de Wikwemikong—Rapport sur l'—Rév. D. Duronquet do.....	23
Asiles de Shingwauk et Wawanosh—Rapport sur les—Rév. E. F. Wilson do.....	24

#### QUÉBEC.

Agence de Caughnawaga—A. Brosseau, agent.....	28
do de Saint-Régis—G. Long, agent.....	29
do de Viger—A. P. LeBel, agent.....	34

	PAGE.
Agence de Saint-François—H. Vassal, agent—(Rapport reçu trop tard pour être inséré à sa place) .....	132
do du lac Saint-Jean—L. E. Otis, agent .....	29
do de Maria—Rév. J. Gagné, Ptre., agent.....	30
do de Ristigouche—Très Rév. Chas. Guay, Ptre., agent .....	30
do de la Rivière Désert—James Martin, agent.....	31
Surintendance de la rive Nord du Saint-Laurent—L. F. Boucher, surintendant.....	32

## NOUVEAU-BRUNSWICK.

Surintendance du Nord-Est—Chas. Sargeant, surintendant .....	35
do du Sud-Ouest—1re division—James Farrell, agent .....	37
do do 2e do Moses Craig do .....	39

## NOUVELLE-ÉCOSSE.

District n° 1 a—Geo. Wells, agent .....	40
do 1 b—F. McDormand, agent .....	40
do 2 —J. E. Beckwith, agent (Rapport reçu trop tard pour être inséré à sa place).....	132
do 3-4—Rév. Thos. J. Butler, agent.....	41
do 5 —Rév. A. P. Desmond, agent (Rapport reçu trop tard pour être inséré à sa place).....	275
do 6 a—James Gass, agent.....	41
do 6 b—D. H. Muir, M.D., agent.....	42
do 7 —A. T. Clarke, M.D., agent.....	42
do 8 —Rév. R. McDonald, agent .....	43
do 9 —W. C. Chisholm, agent .....	43
do 10 —Rév. John McDougall.....	44
do 11 —Rév. D. McIsaac, agent.....	45
do 12 —Rév. R. Grant, agent .....	45
do 13 —Rév. M. McKenzie, agent.....	45

## ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

John O. Arsenault, surintendant .....	46
---------------------------------------	----

## MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

*Rapports du commissaire des Sauvages pour le Manitoba, le Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest, des divers agents des Sauvages, des inspecteurs des agents et des fermes, et des directeurs des écoles d'industrie, etc.*

E. Dewdney, commissaire des Sauvages, etc.—(Rapport reçu trop tard pour être inséré à sa place)	190
Francis Ogletree, agent, traité n° 1.....	47-49
A. M. Muckle do do 1.....	52-57
H. Martineau do do 2.....	58-63
R. J. N. Pither do do 3.....	64-66
Geo. McPherson do do 3.....	66-68
John McIntyre do do 3.....	69-71

	PAGE
H. Keith	71
J. B. Lash	73
J. A. Markle	74
P. J. Williams	76
W. S. Grant	77
Lt.-col. A. Macdonald	79
J. J. Campbell	80
Joseph Reader	82-86
A. Mackay	88
J. M. Rae	90
Rév. J. A. Mackay	91
Geo. G. Mann	92
John A. Mitchell	93
S. B. Lucas	95
W. Anderson	104
W. C. De Balinhard	103
Wm. Pocklington	97-99
Magnus Begg	100
E. McColl, inspect. des agences et des fermes des Sauvages dans le Manitoba, traités 1, 2, 3 et 5	165
T. P. Wadsworth, inspecteur des agences et des réserves des Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest, traités 4, 6 et 7.....	142
Alex. McGibbon, inspecteur des agences et des réserves des Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest, traités 4, 6 et 7.....	169
Ecole industrielle de Qu'Appelle, traité 4—Rapport sur l'—Rév. Père Hugnard, principal.....	129
do de Battleford do 6 do Rév. Thos. Clarke, principal.....	101
do do Saint-Joseph do 7 do Rév. Père Claude, principal.....	124

## COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Col. I. W. Powell, surintendant des Sauvages.....	132
Agence de Cowichan W. H. Lomas, agent.....	105
do de la Côte Ouest, Harry Guilloé, agent.....	108
do de Kwawkwalth, R. H. Pidcoch do.....	109
do de la Fraser infér., P. McTiernan do.....	111
do du lac William, W. L. Meason do.....	112
Agences de Kamloops et Okanagan, J. W. Mackay, agent.....	118
Agence de Kootenay, M. Phillipps, agent.....	123
P. O'Reilly, commissaire des réserves des Sauvages, minutes des décisions concernant l'emplacemement et les bornes des réserves des Sauvages.....	147-155

## RAPPORTS DES ARPENTEURS.

John C. Nelson, A.F., en charge des arpentages des réserves des Sauvages, T.N.-O.....	275
A. W. Ponton, A.F., T.N.-O.....	167
E. M. Skinner, A.F., C.-B.....	156
Wm. Jemmett, A.F., C.-B.....	159
E. P. Tuck, A.F., C.-B.....	162

## TABLEAUX.

PAGE

N° 1—Indiquant le nombre d'acres de terres des Sauvages vendues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1886 ; le montant total des prix d'achat, et l'étendue des terres des Sauvages arpentées et cédées qui n'étaient pas vendues à cette date.....	285
Rapport annuel—division des ventes de terres. ....	287
N° 2—Statistique scolaire.....	288-304
N° 3—Tableau du recensement.....	305-313
Etat indiquant la quantité de grains et de légumes semés et récoltés sur les réserves des Sauvages, etc , dans le Nord-Ouest.....	202-219
Etat indiquant le nombre des Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest, et leurs campements en octobre 1887.....	268-274
Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest, 1887. ....	220-267

## PARTIE II.

PAGE

A. 1. Officiers et employés au quartier central.....	2
A. 2. do do à l'extérieur.....	4

## ÉTATS FINANCIERS.

B. Etat analytique de la caisse des Sauvages, avec états secondaires, 1 à 82.....	14
1. Sauvages de Batchéwana.	42. Amalécites des Iles Verte et Viger.
2. Chippewas de Beausoleil.	43. Sauvages du lac Doré.
3. Chippewas de Nawash.	44. Hurons de Lorette.
4. Chippewas de Rama.	45. Iroquois de Caughnawaga.
5. Chippewas de Sarnia.	46. Iroquois de Saint-Régis.
6. Chippewas de Saugeen.	47. Sauvages du lac Saint-Jean.
7. Chippewas de l'Île au Serpent.	48. Sauvages du lac des Deux-Montagnes.
8. Chippewas de la Thames.	49. Nipissingues, etc., du haut de l'Outaouais.
9. Chippewas de l'Île Walpole.	50. Sauvages de la rivière du Désert.
10. Bande de Fort-William.	51. Sauvages Songhees, Colombie-Britannique.
11. Sauvages de la rivière des Français.	52. Sauvages Cowichan, Colombie-Britannique.
12. Sauvages de la rivière au Jardin.	53. Sauvages Musqueam, Colombie-Britannique.
13. Sauvages de Henry's Inlet.	54. Sauvages Squamish, Colombie-Britannique.
14. Sauvages du lac Nipissingue.	55. Sauvages de la rivière Harrison, Col.-Brit.
15. Sauvages de l'Île Manitouline (non cédée).	56. Sauvages Quamichan, Colombie-Britannique.
16. Sauvages de Maganattewan.	57. Sauvages de Chemaines, Colombie-Britannique.
17. Mississaguas de Alnwit.	58. Sauvages de Chillihetzta, Colombie-Britannique.
18. Mississaguas de Orédit.	59. Bande de Saint-Pierre, Manitoba.
19. Mississaguas du lac au Riz.	60. Bande de la rivière de la Tête-Ouverte, Man.
20. Mississaguas du lac à la Vase.	61. Bande du Portage-la-Prairie, Manitoba.
21. Mississaguas de Scugog.	62. Bande de la rivière Rosseau, Manitoba.
22. Mohawks de la Baie de Quinté.	63. Bande du Fort-Alexandre, Manitoba.
23. Moraves de Thames.	64. Bande d'Assabaskasing, Manitoba.
24. Munsees de la Thames	65. Sauvages du lac des Bois.
25. Ojibbewas et Ottawas de l'Île Manitouline.	66. Sauvages de la Nouvelle-Ecosse.
26. Ojibbewas et Ottawas, lac Huron.	67. Sauvages du Nouveau-Brunswick.
27. Ojibbewas et Ottawas, lac Supérieur.	68. Sauvages de Tobique, Nouveau-Brunswick.
28. Bande de la rivière Mississagua.	69. Sauvages de l'Île du Prince-Edouard.
29. Onéidas de la Thames.	70. Clinch, J. P.
30. Sauvages de l'Île Parry.	71. Nancy Maiville.
31. Pottawattamies de l'Île Walpole.	72. James Manace.
32. Sauvages de la rivière du Serpent.	73. William Wabback.
33. Six Nations.	74. Fonds des Sauvages de la province de Québec.
34. Sauvages de Shawanaga.	75. Fonds d'administration des terres des Sauvages.
35. Sauvages de la rivière des Espagnols.	76. Compte indéterminé.
36. Sauvages de la rivière Thessalon.	77. Fonds des écoles des Sauvages.
37. Tootomenai et sa bande.	78. Compte des arpentages.
38. Sauvages de la rivière au Poisson-Blanc.	79. Fonds de retraite.
39. Wyandotts d'Anderdon.	80. Sauvages de la Pointe Grondine.
40. Abénakis de Saint-François.	81. Sauvages de la baie au Poisson-Blanc (traité 3).
41. Abénakis de Bécancour.	82. Sauvages du lac au Poisson-Blanc.
C. 1. Nouvelle-Ecosse .....	} Etat de la dépense.
2. Nouveau-Brunswick .....	
3. Île du Prince-Edouard.....	
4. Colombie-Britannique.....	
5. Compte général—Sauvages du Manitoba et du Nord-Ouest, avec les états A. à P.	
A. Annuités en vertu des traités.	
B. Instruments aratoires, fournis en vertu des traités.	
C. Bestiaux.	
D. Grains de semence.	
E. Provisions durant les paiements d'annuités.	
F. Munitions et ficelle.	
G. Approvisionnements pour les Sauvages indigents.	
H. Habillements.	
I. Ecoles.	
J. Ecoles industrielles.	
K. Arpentages.	
L. Gages de la ferme.	
M. Entretien de la ferme.	
N. Sioux.	
O. Dépenses en général.	
P. Bâtiments des agences.	



RAPPORT  
DU  
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES  
POUR  
L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1887.

---

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 3 janvier 1888.

*A Son Excellence le très-honorable marquis de Lansdowne, gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de ce département pour l'année expirée le 31 décembre 1887, ce qui est le 26<sup>e</sup> rapport annuel qui ait été publié sur les affaires des Sauvages ; le premier de ces rapports ayant été fait en 1862.

Une comparaison de quelques-uns des principaux traits caractéristiques de l'administration des Sauvages pour l'année 1862 et l'année qui vient de se terminer aura peut-être quelque intérêt pour Votre Excellence.

Le territoire qu'embrassait l'administration des affaires des Sauvages en 1862 comprenait ce qui se trouve maintenant dans les provinces d'Ontario et de Québec, qui composaient alors l'ancienne province du Canada. Le département exerce maintenant son contrôle sur les affaires des Sauvages à partir des provinces de l'Île du Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse, sur l'Atlantique, jusqu'à la Colombie-Britannique, sur l'océan Pacifique.

Le nombre de Sauvages qui, d'après le rapport de 1863, étaient alors sous la direction du département, était de 19,181. Le recensement publié avec le présent rapport indique que les Sauvages du Canada s'élèvent au chiffre approximatif de 128,000 âmes. Le nombre de réserves occupées par les différentes bandes de Sauvages de l'ancienne province du Canada en 1862 était de 56. Dans les sept provinces et dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que dans le district de Kéwatin, il y a présentement 1,147 réserves sauvages ; tandis que dans la Colombie-Britannique de nouvelles réserves sont accordées aux Sauvages de cette province, à mesure qu'avancent les travaux du commissaire nommé pour cet objet.

D'après le rapport de 1863, il y avait 30 écoles ouvertes pour l'instruction des enfants sauvages ; un état publié à titre d'annexe du présent rapport fait voir qu'il y a présentement 198 de ces écoles.

En 1862, le personnel au bureau principal se composait de 4 fonctionnaires, et le service extérieur du département se faisait avec l'aide de 8 employés. Un annexe du présent rapport démontre qu'il y a au bureau principal en ce moment 39 fonctionnaires, et que le service extérieur se compose de 194 employés.

En 1862, le bureau spécialement chargé de l'administration des affaires des Sauvages formait une division du département des terres de la Couronne de la province du Canada, et lorsque la Confédération des provinces fut inaugurée, il devint une division du département du secrétaire d'Etat, et subséquemment du département de l'intérieur. En 1880, par suite de l'augmentation de la somme de travail et de responsabilité se rattachant à l'administration des affaires des Sauvages, ce bureau fut créé département séparé, sous le titre qui se trouve en tête de ce rapport.

Je suis heureux de pouvoir répéter à l'égard de l'an 1887 ce que disait le rapport de mon prédécesseur au sujet de 1886, c'est-à-dire que les affaires des Sauvages ont suivi leur cours habituel satisfaisant pendant l'année dernière.

De fait, il n'y a eu que peu de conflits s'il y en a eu, sauf cependant à Kootenay où les Sauvages de la bande du chef Isidore, conduits par ce chef, ont remis en liberté un Sauvage prisonnier, incarcéré sur soupçon de s'être rendu coupable du meurtre de deux mineurs blancs, il y a environ trois ans. Cet acte illégal et criminel de la part des Sauvages créa beaucoup de craintes dans l'esprit des colons blancs relativement peu nombreux de cette région ; des représentations si énergiques furent faites au gouvernement qu'il fut décidé d'expédier un détachement de 75 hommes de la police à cheval du Nord-Ouest et de le stationner à cet endroit jusqu'à ce que toute cause d'alarme soit disparue.

Avant l'arrivée du détachement le surintendant des Sauvages pour cette province, le sous-commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest et le magistrat stipendiaire du district, visitèrent Kootenay dans le but d'expliquer aux Sauvages que l'objet qu'on avait en vue en expédiant un détachement de la police était de maintenir la paix et l'ordre dans le district ; car autrement ils auraient pu conclure que la troupe venait leur livrer bataille. Le chef Isidore promit en même temps de rendre, sur demande, le prisonnier que les Sauvages avaient libéré. Cette promesse fut dans la suite accomplie par la remise du Sauvage prisonnier en question entre les mains des autorités provinciales.

L'explication que le chef Isidore donna de sa conduite fut que les Sauvages croyaient que le constable qui arrêta l'accusé agit ainsi sans en avoir l'autorité voulue, et que les jeunes gens de la bande furent si excités à ce sujet qu'il crut mieux d'agir avec eux pour remettre le prisonnier en liberté que de les laisser agir sans lui, car il craignait que si la dernière alternative avait été adoptée par eux,

ils se seraient portés à des excès plus déplorables qu'en étant sous le frein de son autorité.

Pour augmenter les embarras, les Sauvages (le chef Isidore même étant le principal mécontent) n'étaient pas satisfaits des réserves de terres qui leur étaient accordées, réserves qui, prétendaient-ils, auraient dû être plus étendues et embrasser certains lopins de terre favorisés qui n'y avaient pas été compris. On doit déclarer que lorsque le commissaire des réserves des Sauvages fit le partage des réserves pour les Sauvages de Kootenay, le chef Isidore en exprima son entière satisfaction, remarquant que ces Sauvages recevaient plus de terres qu'ils croyait qu'il n'en auraient obtenues.

Afin de régler définitivement la question des terres, une commission se composant de l'honorable commissaire en chef des terres et des travaux, du commissaire des réserves des Sauvages et du surintendant-visiteur des Sauvages pour la Colombie-Britannique, visitèrent Kootenay.

Les Sauvages malheureusement étaient absents de leur réserve lorsque les commissaires arrivèrent. Ces derniers néanmoins examinèrent les terres qu'ils réclamaient et firent au partage antérieur une addition aussi libérale qu'il leur parut raisonnable de faire.

Le rapport de la commission, contenant ses délibérations, ainsi que la lettre du surintendant-visiteur des Sauvages faisant rapport sur le règlement final conclu avec le chef Isidore, par le paiement de deniers, de sa réclamation personnelle à l'égard d'un lopin de terre qu'un colon blanc avait pris par préemption, se trouveront au nombre des annexes spéciaux de ce rapport.

Les Sauvages mécontents qui composaient le parti de M. Duncan à Metlakahtla, et qui firent obstacle aux travaux de l'arpenteur envoyé en 1886 pour arpenter les bornes de la réserve de Tsimpshéan à cet endroit, tel que le dit le rapport de mon prédécesseur pour l'année en question, allèrent se placer, l'été dernier, dans une île du Pacifique située au large de la côte sud-ouest d'Alaska, M. Duncan ayant, prétend-on, obtenu du gouvernement des Etats-Unis la permission de les placer à cet endroit. Les Sauvages partirent paisiblement de Metlakahtla, mais quelques-uns d'entre eux revinrent subséquemment et enlevèrent les portes et les châssis des maisons dont ils étaient sortis, et détruisirent l'église de la *Church Missionary Society*, acte de vandalisme qui est de lui-même une réfutation de la prétention qu'on entend si souvent proclamer à l'égard de l'avancement de ceux qui s'en sont rendus coupables en matière de civilisation et de religion chrétienne.

Les Sauvages de Port-Simpson et d'autres localités sur la côte, suivant le mauvais exemple que leur avaient donné ceux qui étaient partis de Metlakahtla et devenant mécontents, firent des demandes extravagantes pour obtenir plus de terres que n'en contiennent maintenant leurs grandes réserves, demandant aussi qu'on reconnût leurs titres de leurs droits à toutes les terres non incluses dans leurs réserves.

Il existe aussi beaucoup de désaccord entre ces Sauvages au sujet des droits des différentes bandes aux pêcheries des rivières Naas et Skeena. Les pêcheries d'oolachan forment le principal point de mire; la chair ou l'huile provenant de ce poisson étant hautement appréciée de ces Sauvages pour ses qualités nutritives et médicinales.

Une députation de Sauvages de Port-Simpson et de plusieurs autres réserves situées sur la Naas et la Skeena a visité Victoria dans le but de porter leurs griefs devant le gouvernement provincial.

Une entrevue leur fut accordée, à laquelle étaient présents les membres suivants du conseil exécutif, savoir : l'honorable commissaire en chef des terres et des travaux, qui était aussi dans le temps premier ministre de la province, mais qui est mort depuis, l'honorable procureur général, l'honorable secrétaire provincial, et, comme représentant ce département, le surintendant-visitateur des Sauvages pour la province et le commissaire des réserves des Sauvages.

On écouta attentivement les déclarations des Sauvages, mais les prétendus griefs de leurs gens étaient plus imaginaires que réels.

On crut toutefois opportun, afin de donner aux bandes des Sauvages que les délégués représentaient, toute l'opportunité d'exposer leur affaire, d'expédier une commission à la côte nord-ouest, dans la saison suivante, laquelle commission devant se composer d'un ou plusieurs représentants du gouvernement provincial, et d'un représentant du gouvernement fédéral, pour entendre les déclarations des Sauvages, s'enquérir de l'objet de la plainte et faire rapport à leurs gouvernements respectifs du résultat de leurs travaux.

Ceci fut fait. L'honorable Clement F. Cornwall fut nommé pour représenter le gouvernement fédéral, et M. J. P. Planta pour représenter le gouvernement provincial.

La question des terres et les droits de pêche des différentes bandes formèrent le principal sujet de la discussion.

L'enquête fut très complète, toute la latitude possible fut donnée aux Sauvages, aux différents endroits qu'on visita, pour faire l'exposé de leurs griefs, ce dont ils ne tardèrent pas à profiter.

Le rapport élaboré des commissaires est annexé au présent rapport.

Le département espère pouvoir commencer, le printemps prochain, la construction des édifices nécessaires pour les trois écoles industrielles de la province de la Colombie-Britannique. Les difficultés dans le choix d'emplacements convenables ont été jusqu'ici la cause du retard qu'a éprouvé l'érection de ces bâtiments.

Les affaires des Sauvages sur les nombreuses réserves des Territoires du Nord-Ouest ont été paisibles pendant l'année.

Le vol des chevaux opéré par les jeunes gens de la bande des Gens-du-Sang, au préjudice des Corbeaux du Montana, et par ces derniers au préjudice des Gens-du-Sang, s'est pratiqué d'une manière quelque peu étendue.

Mais un traité de paix satisfaisant fut passé entre ces Sauvages au mois d'août dernier ; des délégués sauvages accompagnés de leur agent et d'un officier de la police à cheval du Nord-Ouest se sont rendus de la réserve des Gens-du-Sang à l'agence des Corbeaux, dans le but d'arriver à ce règlement.

Il a été espéré que ce traité aura pour effet de mettre un terme à ces vols de chevaux des deux côtés de la frontière.

Des conséquences graves accompagnaient parfois ces expéditions de maraudeurs. De fait, quelque peu avant la passation du traité de paix, un parti de jeunes Gens-du-Sang, au nombre de six, furent suivis et massacrés par un parti de guerriers Corbeaux auxquels ils avaient, croit-on, volé des chevaux.

Les amis et les parents des Sauvages qui furent ainsi tués furent, avec beaucoup de difficulté, empêchés d'user de représailles.

Après avoir employé de nombreux moyens de persuasion, les bons conseils prévalurent et résultèrent dans le traité dont on a précédemment parlé.

Le commissaire des Sauvages pour les Territoires du Nord-Ouest a invité les membres de la *Synod* de l'église presbytérienne qui s'était réunie à Winnipeg, au mois de juin dernier, à venir visiter les réserves des Sauvages.

L'invitation fut acceptée par un bon nombre de ces révérends messieurs, et les articles publiés par plusieurs d'entre eux dans les journaux et les revues offrent une preuve convaincante de l'état satisfaisant des affaires sur les réserves qui ont été visitées, dont un bon nombre, peut-on ajouter, étaient occupés par des Sauvages chez qui le murmure est à l'état chronique.

Le sous-ministre a aussi visité ces réserves ainsi que d'autres au mois de novembre, et après un minutieux examen il constata que les Sauvages étaient bien entretenus : ce que le plus grand nombre d'entre eux reconnut.

Des indices satisfaisants de progrès sont signalés sur les différentes réserves des districts d'Assiniboia et de la Saskatchewan.

Plusieurs prix ont été accordés aux Sauvages aux expositions agricoles, où ils eurent à faire concurrence aux colons blancs.

Ainsi, à Prince-Albert, le premier et le second prix pour le blé furent accordés aux Sauvages, et à Broadview, où, entr'autres, le prix spécial pour le meilleur animal fut accordé à un Sauvage. Et les échantillons de pain, de beurre, et les articles en laine et autres objets dans la fabrication desquels ils sont très habiles, leur faisaient beaucoup honneur,

Les Sauvages sont à se construire des maisons d'une meilleure catégorie, et ils prennent grand soin de leurs bestiaux.

Ils commencent aussi à comprendre l'importance d'avoir des lopins de terre chacun en particulier au lieu de les avoir en commun.

La clôture qu'on voit sur quelques-unes des réserves vaut bien autant, sinon plus que celle des colons blancs, et le résultat de la récolte de cette année devra sans doute les encourager à redoubler d'activité pour cultiver le sol à la prochaine saison.

Le commissaire des Sauvages pour les Territoires du Nord-Ouest a ajouté à son rapport annuel un état faisant voir les opérations de culture de certains individus parmi les Sauvages. Ceci est important, car c'est une preuve des efforts qu'ils font individuellement pour devenir indépendants.

Il est agréable de signaler que, à part des Pieds-Noirs, les Sauvages du Nord-Ouest semblent apprécier pleinement l'importance de l'éducation.

L'école d'industrie de Battleford n'est pas suffisante pour accommoder toutes les demandes; et les demandes d'admission ont été si tenaces et si nombreuses à l'école de Qu'Appelle qu'on est à construire une aile pour loger soixante quinze nouveaux élèves.

Les Pieds-Noirs font encore objection d'envoyer leurs enfants à l'établissement industriel fondé pour eux à la Rivière-Haute. Il n'y a que deux élèves appartenant à cette tribu. Le nombre d'élèves logés et instruits dans cet établissement, suivant les derniers rapports, est de 29.

La manière dont ces établissements sont dirigés fait honneur aux gérants et à leurs subalternes. On trouvera les rapports des gérants parmi les autres annexes de ce rapport.

Le pensionnat au Lac-Rond, dirigé par le révérend M. McKay, de l'église presbytérienne, dans le district d'Assiniboia, a dû suspendre ses opérations en attendant qu'on ait fini de l'agrandir et de faire des changements qui permettront de recevoir 60 élèves. Ces améliorations ont été terminées, et les excellents travaux de l'école ont été repris, avec l'assurance d'avoir un nombre suffisant d'élèves des réserves de l'agence du Lac-Croche, où elle est située, pour remplir l'établissement.

Grâce à une suite de circonstances imprévues les travaux de construction de la bâtisse de l'École d'Industrie Presbytérienne qu'on se proposait de fonder près de Regina, n'ont pas été commencés cette année, mais un site favorable a été choisi et les autres obstacles ont disparu, et la bâtisse sera construite, nous l'espérons, aussitôt que le retour de la belle saison permettra de commencer les travaux de construction.

L'orphelinat et l'école à Saint-Albert, sur la Saskatchewan, sous la direction de l'Église Catholique, et l'institution Méthodiste du même genre, à Morleyville, ont continué leurs travaux fructueux durant l'année.

Nous espérons que le printemps prochain les autorités de l'Église d'Angleterre dans le diocèse de la Terre de Rupert auront choisi des emplacements pour deux établissements industriels, qu'on se propose de fonder dans la province du Manitoba, et qui seront sous la direction de cette Église.

Une question d'une très grande importance a occupé l'attention d'un comité choisi du Sénat, dont l'honorable sénateur Schultz était le président à la dernière session du parlement, à savoir : Les produits alimentaires naturels des Territoires.

du Nord-Ouest et les meilleurs moyens de les conserver et de les augmenter. Le comité a examiné un grand nombre de personnes en état de fournir des renseignements précieux et de faire des suggestions pratiques ; et le résultat de l'examen ainsi que l'excellent rapport du comité sur ce sujet ont été publiés.

Il n'y a pas de doute que la conservation et l'accroissement des animaux et des plantes indigènes du pays contribueraient beaucoup à diminuer la dépense occasionnée par l'entretien des Sauvages, tandis que la consommation de ces produits alimentaires naturels ne pourrait pas bénéficier à la santé des enfants du sol ; et dans le but d'aider autant que possible d'arriver au but que le comité du sénat se proposait d'atteindre, des copies du rapport et des témoignages tels que publiés ont été transmises aux différents agents des Sauvages et aux instructeurs de culture, dans le Manitoba, Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest, avec instruction de faire tous leurs efforts pour que les suggestions qui y sont contenues puissent avoir un effet pratique.

Il avait déjà été pris des mesures pour que ce comestible nutritif, le riz sauvage, qui est un article si important du régime du Sauvage partout où il croît, puisse être introduit sur quelques-unes des rivières, dans les Territoires, qui paraissent favoriser sa production. Et aussi pour introduire dans les cours d'eau et les petits lacs où il y a peu ou point de poisson, les espèces recommandées comme convenables pour ces localités.

Quant au riz sauvage qui a été semé, pendant que les rapports reçus de cinq localités ne sont pas favorables, les rapports de cinq autres endroits, où il a été semé, portent à espérer au succès définitif.

Pour ce qui concerne l'introduction du frai de poisson dans certaines rivières des Territoires, le département des pêcheries a entrepris d'en faire l'essai.

Dans les vieilles provinces du Dominion, les affaires des Sauvages ont continué à suivre leur cours régulier. Des marques satisfaisantes de progrès et de plus grande prospérité de la part de plusieurs bandes, et d'esprit d'entreprise par des Sauvages individuels, sont constatés par les agents, dont j'annexe les rapports.

Suivant l'ordre adopté par mon prédécesseur dans la compilation de son rapport annuel sur les affaires des Sauvages, je m'occuperai de chaque province et des Territoires du Nord-Ouest et du district de Kéwatin séparément, en commençant par la province d'

#### ONTARIO

et par le groupe historique de Sauvages de cette province qu'on appelle les Six-Nations et qui, d'après le dernier recensement, se composait de 3,320 âmes.

C'est avec plaisir qu'on constate, d'après le rapport du surintendant local, qu'il y a eu une augmentation de 38 dans la population de cette tribu intéressante,

et que la mortalité n'a pas dépassé deux pour cent de la population. Un exemple de longévité se trouve dans le cas du chef John Smoke Johnson, de la bande des Mohawks, qui mourut dans le cours de l'année à l'âge de 94 ans, ayant été le dernier survivant de la confédération des Six-Nations, qui ait connu personnellement le célèbre guerrier Mohawk, le chef Thyendenaga *alias* le Capitaine Joseph Brant ; et lors de la pose de la première pierre du monument érigé en son honneur à Brantford en 1886, le chef Johnson a eu le plaisir d'être présent.

Les Six-Nations ont depuis quelques années porté un intérêt toujours croissant à l'éducation de leurs enfants, et les onze écoles situées sur la réserve font beaucoup pour l'avenir des élèves.

Entre leur réserve et la ville de Brantford, se trouve cette école industrielle si bien connue et si habilement conduite qui a nom Institut Mohawk ; le rapport de son habile principal sur les travaux de cet établissement ainsi que sur les écoles élémentaires de la réserve, qui sont en partie maintenues, tandis que l'Institut Mohawk l'est en totalité, par la compagnie de la Nouvelle-Angleterre, se trouve au nombre des autres documents ci-annexés.

L'usage des boissons enivrantes semble diminuer parmi les Six-Nations, bon nombre de ces Sauvages sont d'énergiques partisans de la tempérance.

Le 24 mai dernier ils ont célébré le jubilé du règne de Sa Majesté ainsi que l'anniversaire de la naissance de la Reine, et ils ont transmis par le câble un message de félicitations à Sa Majesté.

La manière dont les chemins et les ponts de la réserve sont tenus fait grand honneur aux Six-Nations.

La vingtième exposition annuelle agricole de ces Sauvages et les concours ordinaires de labour ont eu lieu, et ils ont été suivis du succès habituel.

Comme preuve des progrès intellectuels individuels, on doit dire que la position de commis du bureau du surintendant étant devenue vacante par le décès de l'ancien et digne titulaire, M. Henry Andrews, l'interprète du conseil des Six-Nations, le chef A. G. Smith a été promu à cette charge, ayant, sous le rapport de l'éducation et de l'intelligence, les qualités requises pour remplir ces fonctions. Le chef Smith est un élève de l'Institut Mohawk et est une des nombreuses preuves du succès qu'ont obtenu dans la suite ceux qui ont reçu leur éducation à cette école.

Les voisins des Six-Nations, leurs vieux amis les Mississaguas de la rivière Credit, sont depuis si longtemps connus pour leurs progrès et leur bonne conduite, que trop de commentaires à leur sujet sembleraient superflus ; il suffit donc de dire que, comme d'habitude, ils continuent à avancer, travaillant sans cesse avec de plus en plus de succès à arriver à se fusionner avec les blancs qui les environnent.

[et qui trouvent parmi un bon nombre de cette bande entreprenante, leurs égaux sous le rapport de l'intelligence et du bien-être.

L'élection qu'a faite cette bande, en 1886, d'un conseil, sous l'empire de l'acte pour l'avancement des Sauvages, ce qui lui donne quasi une organisation municipale, devra contribuer davantage à son avancement.

Le fait que les questions scolaires sont devenues, plus que jamais pour ces Sauvages, un objet d'intérêt, est démontré par l'augmentation des dépenses qu'ils ont faites pour leur maison d'école, qui a été remise à neuf et divisée plus convenablement.

On rapporte que la santé des Mississaguas est satisfaisante; et quoi qu'il n'y ait pas dans la population, augmentation aussi marquée que dans le cas des Six-Nations, il fait plaisir de pouvoir dire que leur nombre ne diminue pas. La population, d'après le dernier recensement, était de 281 âmes, soit une augmentation d'un sur le recensement de l'année dernière.

L'agent des Chippewas et des Pottawatamis, qui occupent à titre de réserve l'île Walpole, dans la rivière Sainte-Claire, rapporte que la mortalité parmi ces Sauvages a été plus élevée l'année dernière qu'elle ne l'a été pendant l'une ou l'autre des années précédentes. Ceci est dû, sans doute, en grande partie, à une épidémie de rougeole qui, comme le dit mon prédécesseur dans son rapport de 1886, avait régné parmi eux, et qui est souvent très fatale aux Sauvages. Leur population a été réduite de 821 à 806 âmes, ce qui est une réduction énorme dans le cours d'une année pour une bande de ce nombre. Il est rassurant de savoir, toutefois, d'après le rapport de l'agent, que la santé générale de ces Sauvages est présentement très bonne, et qu'il n'existe plus d'épidémie sur la réserve.

Les affaires scolaires de cette réserve sont dans un bon état; deux écoles sont ouvertes qui sont fréquentées par les enfants avec une régularité relative. Les instituteurs sont Sauvages, ayant pris leur éducation à l'établissement industriel connu sous le nom de *Mount Elgin Industrial Institution*, sur la réserve de Caradoc, dans le comté de Middlesex. Un bon nombre d'enfants de cette réserve reçoivent aussi leur éducation à cette institution, et aux écoles de Shingwauk et de Wawanosh et à celle du Sault Sainte-Marie, qui sont sur le même pied. L'agent rapporte que les enfants qui fréquentent ces institutions donnent des preuves non équivoques de progrès.

Pour ce qui concerne la conduite générale de ces Sauvages, on les représente comme un groupe aussi sobre et se comportant aussi bien qu'on puisse en trouver nulle part, le crime et l'intempérance étant presque nuls parmi eux.

Ils se livrent à l'agriculture, avec, dans certains cas, un succès remarquable; de fait, il y en a plusieurs dont on peut dire qu'ils sont tout-à-fait à l'aise, et il y en

a bien peu qui ne cultivent pas dans une certaine mesure. Une machine à battre le grain de première classe a été achetée par les membres le plus en moyen des bandes au prix de \$550. Ils portent plus d'attention à l'entretien de leur bétail. Ces Sauvages se font un assez joli revenu en louant les terrains de chasse de la réserve aux amateurs de cet amusement ; ces terrains sont des rendez-vous favoris pour le gibier.

L'agent fait rapport qu'à très peu d'exceptions près leurs maisons sont confortables et propres.

La bande de Sauvages qui occupent les trois réserves dans le comté de Lambton, situées près de Sarnia et à la Pointe-à-la-Chaudière, sont étroitement alliés aux Chippewas de l'île Walpole par des liens de parenté. Il ne sont pas, toutefois, un groupe aussi prospère ; ceux de la réserve près de Sarnia étant dans une position malheureuse, vu qu'un grand nombre d'entre eux ne peuvent résister aux tentations de cette grande ville et de Port-Huron, du côté américain de la rivière, et ils gaspillent en conséquence une grande partie de leur temps. De plus, ceux qui résident sur les deux réserves à la Pointe-à-la-Chaudière et à la Rivière-aux-Sables ne paraissent pas posséder le même esprit d'énergie qui distingue leurs parents de l'île Walpole. Cependant, l'agent fait rapport qu'ils ont agrandi leurs champs et qu'ils ont élevé de bonnes bâtisses. Le dessèchement d'une quantité considérable de terre humide sur la réserve de Sarnia a été fait, les travaux étant faits par des Sauvages aux dépens de la bande. Par ce moyen on a recouvré une grande quantité de terre qui a été rendue précieuse pour la culture.

Je regrette d'avoir à enregistrer encore une diminution dans la population de ces Sauvages, leur nombre d'après le dernier recensement étant de 472, montrant, d'après l'état de l'agent, une diminution de quinze ; mais il ajoute que les enfants forment la majorité de ce nombre, et que la santé générale de la bande est satisfaisante sous tous les rapports.

La bande des Onéidas, au nombre de 775 âmes, la bande des Chippewas, contenant 458 âmes, et la bande des Muncceys ou Delawares, consistant en 125 âmes, sont tous compris dans une seule agence ayant leurs bureaux principaux à Strathroy. Excepté dans le cas des Muncceys, ces Sauvages ont augmenté en nombre, la première nommée de 5 et la seconde de 10 âmes ; les Muncceys en ayant une de moins que l'année dernière.

La réserve de la bande des Onéidas est située dans le township de Delaware, dans le comté de Middlesex, et les deux autres bandes sont placées sur une réserve dans le township de Carradoc, dans le même comté. Les Onéidas ont trois écoles en opération, et les élèves qui les fréquentent sont représentés comme

faisant de bons progrès. L'Eglise d'Angleterre et l'Eglise Méthodiste du Canada se sont chargées du soin spirituel de ces Sauvages.

Les Onéidas et les Chippewas ont des médecins qui touchent des appointements pour traiter leurs malades.

Les Onéidas et les Munsees ont des sociétés d'agriculture, et aux expositions de la bande mentionnée en premier lieu on peut voir une grande variété d'articles. L'agent fait rapport que, chaque année, les Sauvages font des progrès remarquables.

Les Chippewas ont trois écoles ouvertes et les Munsees en ont une, mais je regrette d'avoir à dire que les élèves de ces écoles élémentaires ne font pas beaucoup de progrès. L'école industrielle de Mount-Elgin est située sur la réserve occupée par ces Sauvages. Les Chippewas ont érigé, dans le cours de l'année, une salle de conseil, pour la construction de laquelle on s'est servi de la brique; l'édifice a 60 pieds de longueur et 25 pieds de largeur, et a coûté \$2,300.00, somme puisée à même le capital au crédit de la bande.

L'agent fait rapport que la conduite des Sauvages de ces réserves a été en général admirable.

La bande Delaware, communément connue sous le nom de Moraves de la Tamise, et qui réside sur une réserve dans le township d'Orford, dans le comté de Kent, a aussi diminué en nombre depuis le dernier recensement; ces Sauvages sont maintenant au nombre de 281, contre 283, population de la bande en 1886.

On signale sur cette réserve, dans le cours de l'année, un réveil très accentué pour ce qui est des travaux intellectuels, et il s'ensuit une amélioration perceptible dans les mœurs de la population.

Il y a 2 écoles sur la réserve. Ces institutions sont bien conduites, et les progrès des élèves dans leurs études sont remarquables. L'agent rapporte qu'au point de vue du talent général ils peuvent subir favorablement une comparaison avec les élèves qui suivent les écoles publiques les mieux conduites du pays, tandis qu'en écriture ils surpassent les enfants des blancs. L'assiduité moyenne est proportionnellement aussi considérable que celle de la généralité des écoles fréquentées par ces derniers.

Ces Sauvages ont été favorisés d'une moisson abondante, la récolte du blé a été la plus considérable qui ait été faite sur la réserve, et celle des autres grains a aussi été excellente. Leur société d'agriculture est devenue une institution prospère. Leurs expositions chaque année grandissent en importance, pour ce qui est de la variété, de la qualité et de la quantité des produits. A l'exposition qui a fait le sujet du dernier rapport adressé au département, les recettes à la porte d'entrée se

sont élevées à plus de \$300.00. Un spacieux édifice est en voie de construction, aux frais de la bande; un étage servira à une salle d'agriculture et l'autre sera utilisé pour les sessions du conseil de la bande.

Une maison en briques, deux belles maisons en charpente et trois maisons en bois carré ont été construites dans le cours de l'année dernière sur la réserve, et l'agent rapporte qu'il y a des progrès sensibles dans la manière de cultiver, dans les bâtiments d'une catégorie supérieure en voie de construction, dans leur mode de vivre et dans l'empressement avec lequel ils adoptent et exécutent les plans de nature à leur rapporter des avantages considérables.

Les bandes de Mississaguas, des lacs du Riz et à la Vase, dans le comté de Northumberland, quoique un certain nombre cultivent avec succès, vivent en grande partie de pêche et de chasse.

Les récoltes faites par ceux qui cultivent subissent favorablement une comparaison avec celles des cultivateurs blancs de la localité. La bande du Lac du Riz a diminué de 4, et celle du Lac-à-la-Vase a augmenté de 7, depuis le dernier recensement. D'après le dernier recensement, leur population respective est de 86 et 161 âmes. Les malades ont reçu régulièrement des soins médicaux, mais la mortalité continue d'être élevée. Sur la réserve du Lac-à-la-Vase, un meilleur état de choses existe maintenant, quoiqu'en 1886 les Sauvages aient souffert de maladies. Leur état hygiénique est maintenant bon, et conséquemment il y a augmentation de la population.

Ces deux bandes ont des écoles bien conduites et les enfants qui les fréquentent font des progrès dans leurs études.

La compagnie de la Nouvelle-Angleterre porte beaucoup d'intérêt à ces Sauvages. Elle a aussi un agent résidant qui conduit l'école de la réserve du Lac-à-la-Vase avec beaucoup d'habileté. Ce monsieur fait beaucoup pour l'avantage des Sauvages, en les engageant à faire de meilleures clôtures et à améliorer autrement leur réserve.

L'agent de la bande des Mississaguas, dont la réserve est située dans le township d'Alnwick, dans le comté de Northumberland, rapporte que la santé de ces Sauvages est excellente. La population est de 232 âmes, ce qui est une augmentation de 3 depuis le dernier recensement. Leur bien-être matériel est démontré par le fait que dans 3 ou 4 ans cette petite bande, d'environ 50 familles, a acquitté des dettes pour un montant approximatif de \$9,000.00, outre leurs frais d'entretien; et dans le cours de l'année dernière, 13 nouvelles maisons, d'un style amélioré, et 3 granges spacieuses en charpente ont été construites. En agriculture, ils ont été assez heureux, et ceux qui, par leur travail, sont venus en concurrence avec les blancs, ont gagné de bons gages.

La petite bande de Sauvages dont la réserve est située dans le township de Scugog, au nombre de 50 âmes, ce qui est une augmentation de 5 sur leur population de 1886, s'est moralement améliorée. L'agent déclare qu'il est maintenant rare de voir un de ces Sauvages sous l'influence de la boisson, et que dans leur observation du dimanche ils offrent un bon exemple à leurs voisins blancs.

Un bon nombre de leurs enfants fréquentent les écoles publiques situées dans le voisinage de la réserve, et leurs progrès sont satisfaisants.

Les maisons érigées sur la réserve sont tenues proprement et en bon état ; et du tout au tout la perspective qu'ont ces Sauvages est encourageante.

L'étendue de la réserve est très restreinte, mais les Sauvages mettent à profit toute la terre qui peut être cultivée.

Les Mohawks de la Baie de Quinté, dans le township de Tyendenaga, dans le comté de Hastings, ont augmenté en nombre dans le cours de l'année dernière. Leur population, d'après le dernier recensement, était de 1,033, soit une augmentation de 23 sur la population indiquée par le recensement antérieur.

Les édifices consacrés au culte sur cette réserve ont été refaits à neuf, au prix de \$1,500.00. Sur cette somme, \$500.00 ont été avancés à même les fonds de la bande, et \$1,000.00 ont été perçus par le chef Sampson Green lors d'un voyage qu'il fit récemment en Angleterre. Il y a 4 écoles sur la réserve, conduites par des instituteurs capables. L'assiduité accuse une bonne moyenne, et les progrès des élèves sont satisfaisants.

L'agriculture semble attirer plus qu'autrefois l'attention de ces Sauvages. Bon nombre d'entre eux s'occupent aussi de l'industrie laitière.

On continue de construire autour des nombreuses fermes de cette réserve des clôtures en fil de fer barbelé, clôtures dont il est question dans le rapport de mon prédécesseur en 1886. Les récoltes ont été abondantes l'année dernière, et le bien-être matériel de ces Sauvages est satisfaisant.

Les Chippewas qui occupent les îles Georgina et du Serpent, dans le lac Simcoe, ont, je regrette de le dire, subi de nouveau une diminution dans la population, ils sont en ce moment au nombre de 128, soit 4 de moins que lors du dernier recensement. La pulmonie est la cause principale de la mortalité.

Il y a sur la réserve une école bien conduite ; les élèves qui la fréquentent avec quelque peu de régularité font des progrès satisfaisants.

L'agent dit que la moralité générale de la bande est excellente.

Un certain nombre de ces Sauvages cultivent avec succès.

Ils possèdent des instruments agricoles améliorés et s'en servent avec avantage. Ils ont bien soin de leurs bestiaux. Le chef a un harmonium dans sa maison pour l'amusement de ses amis; et la bande se propose d'acheter un instrument semblable pour l'église.

Le recensement qui a été fait récemment de la bande des Chippewas vivant sur la réserve situé dans le township de Rama, dans le comté d'Ontario, accuse une diminution de 2 par suite de décès; la population présente est de 238. L'agent rapporte que, quoique la plus grande partie de la bande ait des habitudes d'une stricte tempérance et soit industrielle tout en ayant une bonne conduite, il y en a qui sont adonnés à l'usage immodéré des boissons et aux habitudes d'oisiveté qui s'en suivent ordinairement.

Par suite de la sécheresse, les récoltes sur cette réserve ont en partie manqué.

Les Chippewas dont la réserve est située près de Southampton, dans le comté de Bruce, et qui sont communément désignés sous le nom de "Chippewas de Saugeen," ne diminuent pas en nombre; leur population, lors du dernier recensement, était de 353, soit une augmentation de 1 sur celle de 1886.

Leurs écoles, au nombre de 3, font, d'après le rapport, un travail satisfaisant dans l'éducation des enfants.

Ces Sauvages font des progrès incessants en agriculture; et ils sont conséquemment dans des conditions très favorables. Chaque année accuse de meilleurs résultats pour le travail qu'ils consacrent à la culture du sol.

Les excellentes clôtures et les bons chemins de la réserve démontrent l'excellent esprit qui les anime, et ils font voir que les Sauvages sont animés du désir louable de devenir, sous ce rapport, les émules des colons blancs des environs.

Je regrette d'avoir à répéter les plaintes faites dans le rapport de mon prédécesseur, en 1886, au sujet du fait que la sciure de bois provenant des scieries situées sur la rivière au Sable qui coule dans le lac Huron, a complètement détruit les fonds de pêche de ces Sauvages. Ceci a été une perte très considérable pour eux, vu qu'ils vivaient en grande partie de poisson, dont ils avaient l'habitude de prendre de grandes quantités avec des seines, surtout du poisson blanc et du hareng, pour leurs provisions pendant l'hiver.

La bande connue sous le nom de Chippewas du Cap Croker ou Nawash, qui occupe la réserve située au Cap Croker, dans le comté de Bruce, est intimement liée, par des relations de famille, aux Chippewas de Saugeen. Leur domaine de chasse se trouvait autrefois dans le même territoire, et ils partagent ensemble maintenant les deniers provenant de l'abandon et de la vente de ce domaine. La population de cette bande, lors du dernier recensement, était de 391, soit une aug-

mentation de 1 sur la population de 1886. Cette faible augmentation s'explique par le fait que quelques-unes des jeunes filles se sont mariées à des Sauvages appartenant à d'autres bandes et ont quitté la réserve.

On dit que l'état hygiénique de cette bande est satisfaisant et subit favorablement la comparaison avec celui de ses voisins blancs.

Les trois écoles sont restées ouvertes pendant l'année, avec une moyenne considérable d'enfants.

Une nouvelle maison d'école a été érigée pour remplacer celle dont on se servait autrefois.

Deux maisons, devant servir de résidence aux missionnaires méthodiste et catholique, sont en voie de construction sur la réserve.

Les chemins sont tenus dans un état très satisfaisant et sont meilleurs que ceux du pays environnant. Les propriétés des Sauvages sont entretenues avec propreté et en bon ordre.

Plusieurs nouvelles maisons ont été construites, et des anciennes ont été réparées.

Le sol de la réserve n'est pas fertile; néanmoins, grâce à une culture faite avec soin, on obtient des récoltes moyennes. Leur pêche constitue aussi une ressource importante pour le soutien de leur famille. Règle générale, c'est une classe industrielle, et ils peuvent ainsi vivre d'une manière confortable.

Tous les ans, ces Sauvages augmentent le nombre de leurs bestiaux. Ils emploient une partie de leurs économies à l'achat du bétail.

Les Chippewas qui occupent l'Île du Chrétien, dans le lac Huron, ont augmenté en population. Lors du dernier recensement, ils étaient au nombre de 330, soit une augmentation de 4 sur la population de 1886. Le rapport dit que l'état hygiénique de la bande est bon. On rapporte que leur conduite est excellente. Ils font de bons progrès dans la culture de la terre et dans d'autres industries, et ils sont conséquemment satisfaits et dans des conditions favorables.

L'état satisfaisant ordinaire des affaires a régné dans le cours de l'année chez les Sauvages de la Grande Île Manitouline, dans le lac Huron. La santé des Sauvages a été bonne, et ceux qui désiraient obtenir du travail ont pu avoir de l'emploi à de bons gages. Pour ceux qui cultivent la récolte du grain et du foin n'a pas été aussi abondante que d'habitude, mais le rendement des racines a été considérable. Ces Sauvages font des progrès sous le rapport de la vie domestique, de meilleures maisons se contruisent, et bon nombre d'entre eux tiennent leurs demeures proprement et en bon état.

Sur la réserve des Sheguiandahs, un joli édifice pour les objets du culte a été construit ; les travaux de construction ont été exécutés par les Sauvages, l'Eglise d'Angleterre a fourni les fonds. Une école est aussi ouverte sur la réserve. On dit que ces Sauvages suivent très régulièrement les services religieux.

Ils sont dans des conditions favorables, et on rapporte que les progrès accomplis par eux dans ces dernières années sont remarquables.

Sur la réserve du Creek à la Carpe, il paraît y avoir beaucoup de prospérité.

La qualité du sol est excellente, et il y a une surabondance de bois propre à faire des traverses de chemins de fer, des poteaux de télégraphe et du bois de chauffage, que le Sauvages coupent et vendent sous l'empire de licences que leur donne le département, soumises à de certaines conditions et au paiement des droits. Ils retirent de cette source un assez bon revenu.

Une école est conduite avec succès sur la réserve, l'assiduité y est considérable et les progrès sont satisfaisants. L'Eglise d'Angleterre préside aux offices religieux dans la maison d'école tous les deux dimanches.

Il y a une quantité considérable de terre arable sur la réserve de la Baie-de-l'Onest. Les Sauvages qui y vivent sont en conséquence en état d'avoir d'abondantes récoltes, mais je regrette de dire qu'ils ne profitent que quelque peu de cet avantage, préférant se livrer à d'autres industries qui leur rapportent des résultats plus prompts en compensation de leur travail. Ils sont néanmoins dans un état assez prospère.

Il y a une belle église sur cette réserve, érigée par la religion catholique, dont les missionnaires ont la direction. Une école a été en opération en cet endroit jusqu'au 13 juin dernier, date à laquelle la charge d'instituteur devint vacante. Les opérations furent suspendues pendant une courte période, mais on se procura les services d'un autre instituteur, et l'école fut ouverte de nouveau.

La bande des Obidgewongs se compose de quelques Sauvages païens au nombre de 22. Ils ne font guère de progrès, mais ils réussissent à gagner leur vie.

Sur la réserve des Sheshagwanings se trouvent des Sauvages dont le caractère est tout l'opposé de celui des Sauvages dont on vient de parler, ce sont des hommes d'une grande énergie, vivant contents et prospères, ayant généralement à disposer d'un surplus de produits en céréales et en poisson.

Il y a une église sur la réserve, appartenant à la religion catholique.

Une école est aussi conduite sous les auspices de cette dénomination religieuse.

Sur la réserve du Lac-à-la-Carpe, il n'y a que quelques Sauvages. Je n'ai pas d'informations du surintendant local à leur sujet, sauf qu'ils appartiennent à la religion catholique.

Les réserves qui précèdent sont situées dans cette partie de la grande île Manitouline qui fut abandonnée en 1862 par les Sauvages qui occupaient les réserves destinées à être vendues, sauf l'étendue de terre réservée pour eux. Le plus grand nombre des Sauvages de cette île, toutefois, demeurent sur la partie non cédée de l'île et ils ont refusé de l'abandonner. Ils retiennent, conséquemment, à titre de réserve, la section qui forme le promontoire oriental de l'île, et ils ne participent pas au produit de la vente de la partie de l'île qui a été abandonnée; les Sauvages vivent dans l'étendue de terre en question et touchent aux bénéfices de la vente des terres, du bois et de tout ce qui s'y trouve.

Le rapport dit que les Sauvages qui demeurent sur le domaine non cédé sont au nombre de 1,112. Ils augmentent très certainement en population. D'après le rapport de 1886 il n'y avait que 960 Sauvages dans cette localité. Il y a probablement eu quelque erreur dans le recensement de 1886 ou dans celui de 1887. Le principal établissement, celui de Wikwemikong, s'enorgueillit de deux églises et deux écoles industrielles pour les petits garçons et les petites filles. Toutes ces institutions sont sous le contrôle de l'église catholique. C'est un village prospère, habité par des Sauvages qui sont cultivateurs, menuisiers, forgerons, maçons, plâtriers, cordonniers, constructeurs de chaloupe, propriétaires de bestiaux et pêcheurs. Nombre de leurs maisons leur font beaucoup d'honneur et l'ornement du village. On les dit très religieux. Ils doivent aux écoles industrielles de la localité les métiers qu'ils ont appris.

Ces Sauvages possèdent plusieurs chevaux, un grand nombre de bestiaux, de moutons et de cochons. Les produits de leurs fermes sont considérables, et on peut dire qu'ils sont une population prospère. Les établissements autres que Wikwemikong sont situés à Wikwemikong-sing, à Atchi-ta-na-gan-ing, et aux villages établis sur les baies de Manitowaning et du Sud. Les Sauvages de ces localités font aussi avec succès la culture, l'élevage des animaux et la pêche.

Il y a des écoles ouvertes à chaque établissement.

A la baie du Sud, sur la partie non cédée de l'île, il y a une bande de Sauvages sous traité, placée sur une réserve, qu'on leur a permis d'occuper d'après un arrangement spécial conclu avec les Sauvages propriétaires de cette partie de l'île. Il y a une église sur cette réserve qui appartient aux catholiques. Il y a aussi une école ouverte.

Ces Sauvages cultivent le sol pour vivre, et récoltent du grain et des racines. Pendant l'hiver ils travaillent dans les bois comme bûcherons et gagnent de bons gages. On les dit prospères et satisfaits.

Les Ojibbeways, dont les réserves sont situées sur la rive nord du lac Huron, vivent plus de pêche, de chasse et de fruits sauvages que de la culture et de travail manuel.

Cependant il y a des exemples individuels du contraire; ainsi la bande de Thesalon, au nombre de 117 âmes, comprend un bon nombre de cultivateurs, tandis que les autres membres de la bande sont pêcheurs. On les dit prospères et contents. Ils se proposent de construire une maison d'école, ayant 32 enfants d'âge à aller à l'école.

A la Pointe-Grondines il y a une bande de 60 âmes, ce sont d'excellents constructeurs de chaloupes et de bons pêcheurs, et comme ils sont très industriels ils gagnent bien leur vie. Ils aident aussi à charger les bateaux.

La bande de la rivière du Poisson-Blanc, dont la réserve est située à l'embouchure de cette rivière, a, dans le cours de l'hiver 1886-87, sorti de la forêt environ 10,000 traverses de chemin de fer, pour lesquelles les Sauvages ont été bien payés. Pendant l'été ils sont employés au chargement de bateaux. Il y a une école ouverte qui, par suite des absences fréquentes des Sauvages et de leurs familles, est souvent médiocrement fréquentée.

La réserve de la rivière des Espagnols n'est occupée que par une partie de la bande; le reste demeure sur l'île Manitouline et à Pogomasing, sur la rive nord, près des mines de Bruce. La population est de 521 âmes; le plus grand nombre se disent catholiques, d'autres prétendent appartenir à l'église d'Angleterre, et quelques-uns retiennent encore leur croyance païenne. Une nouvelle école et une maison pour l'institution ont été construites sur la réserve, et on espère que l'école qui avait été temporairement fermée, sera ouverte de nouveau.

La population de la bande dont la réserve est située sur la rivière Mississagua, est de 149. La plus grande partie se disent catholiques. Il y a quelques païens parmi eux. Un bien petit nombre cultivent la terre; le plus grand nombre vivent de chasse. Il y a une école ouverte sur la réserve.

La bande dont la réserve est située au lac du Poisson-Blanc a une population de 149 âmes. Quelques-uns d'entre eux ont commencé à cultiver la terre. En 1886 ils ont récolté d'excellentes pommes de terre, des pois et de l'avoine.

L'école sur cette réserve réussit admirablement, l'assiduité est considérable et le progrès des élèves sont très satisfaisants. Ces Sauvages se disent aussi catholiques.

La bande dont la réserve est située sur Byng Inlet, ne l'occupe pas, mais vit à Wikwemikong. Ils sont au nombre de 150 âmes et sont catholiques. Leurs enfants fréquentent les écoles industrielles de Wikwemikong. On dit que ces Sauvages sont prospères et satisfaits.

On doit beaucoup regretter que dans cette division prospère et étendue de la surintendance du Nord qui comprend les bandes et les réserves sus-mentionnées et situées sur les îles Manitoulines, ainsi que celles situées sur la rive nord du lac Huron, les efforts des fonctionnaires du département pour avancer moralement et

sociallement les Sauvages, soient annulés dans un aussi grand nombre de cas par le trafic des liqueurs que font des individus sans honneur et sans principes avec les Sauvages, à leur immense détriment, au point de vue moral et physique. Dans plusieurs circonstances, la loi a été appliquée, mais il est difficile d'empêcher complètement, sur une côte aussi étendue, un trafic qui rapporte souvent de si grands profits aux vendeurs de boissons. Toutefois, un agent de sûreté a été expédié vers cette région, dans le but particulier de poursuivre énergiquement et d'amener les coupables devant la justice.

La seconde division de la surintendance du Nord a ses bureaux principaux à Parry-Sound, et comprend les différentes réserves et bandes des districts de Parry-Sound et de Muskoka.

Il y a dans cette division six réserves occupées par autant de bandes. A l'exception des Iroquois, dont la réserve se trouve dans le township de Gibson, tous les Sauvages de ce district appartenant à la tribu d'Objibbewa.

La réserve de l'île Parry est occupée par des Sauvages assez industriels, qui font des progrès constants et vivent dans l'aisance; il n'y a pas eu un seul cas de misère parmi eux l'année dernière.

Ils étendent leurs opérations agricoles en cultivant une plus grande étendue de terre. Ceux d'entre eux qui préfèrent le travail manuel peuvent toujours s'en procurer et obtiennent de bons gages.

Un grand nombre d'enfants fréquentent les deux écoles de la réserve, dont une est, dit-on, une excellente institution.

Les affaires sur la réserve située à Shawagena restent dans la *statu quo*. Il ne s'y est guère fait de progrès. Toutefois, la population de la bande ne diminue pas, la santé des Sauvages est assez bonne. Les fréquentes gelées survenues dans le cours de l'été dans cette localité, et la destruction des grains qui s'en suivit, ont apparemment eu l'effet de décourager ces Sauvages de continuer la culture du sol.

Il y a une école ouverte sur la réserve.

Les Sauvages qui possèdent la réserve située à Henvey Inlet sont devenus quelque peu démoralisés par suite de la maladie de leur chef, et, comme conséquence du manque de contrôle qu'il exerçait sur eux lorsqu'il était en bonne santé. De nouveaux chefs ayant été récemment élus, il n'y a pas de doute que les choses reprendront bientôt leur cours naturel.

Ces Sauvages ont été assez heureux dans leur chasse de la saison dernière, et le département leur ayant fourni des bestiaux et des instruments aratoires, ceci aura sans doute pour effet de stimuler leurs efforts pour la culture. Ils pourvoient eux-mêmes à tous les frais de leur entretien, et l'agent fait rapport qu'il n'y a pas eu de plaintes occasionnées par la pauvreté, parmi eux, lorsqu'il les a visités.

La bande qui occupe la riche étendue de terre connue comme étant la réserve du lac Nipissingue semble faire des progrès satisfaisants, au point de vue matériel et intellectuel. Leurs opérations agricoles sont couronnées d'un plus grand succès, et ils emploient évidemment d'une meilleure manière les deniers provenant de la vente des fourrures prises par eux. Ils sont dans un état bien prospère, et conséquemment satisfaits. Ces Sauvages portent maintenant beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants ; il y a quelques années, ils ne s'occupaient guère de ces choses-là. Ils désirent maintenant que leur école soit placée dans une maison plus centrale, afin qu'elle soit accessible à tous les enfants.

La bande du chef Dokis continue à demeurer sur la réserve mentionnée en dernier lieu, quoiqu'elle possède une très-riche étendue de terre, qui se compose de deux grandes îles situées dans la rivière des Français. Ces Sauvages font le commerce avec des membres d'autres bandes, et leurs transactions commerciales sont bien importantes. Ils sont en conséquence tout à fait indépendants, grâce à leurs moyens, et l'état général de la bande est favorable. Ils n'essaient pas de cultiver, car la manière qu'ils ont de gagner leur vie n'exige pas autant de travail, et les résultats sont plus profitables.

Il y a une bande d'Ojibbewas au lac Temogamingue qui n'a pas de réserve à cause du retard ou du mauvais vouloir du gouvernement provincial de sanctionner la réserve à eux faite d'une étendue de terre qu'eux et leurs ancêtres réclament depuis un temps immémorial comme étant leur propriété.

L'histoire de cette affaire est relatée au long dans le rapport de mon prédécesseur, en 1886, et les choses continuent à être dans le même état peu satisfaisant. Comme conséquence du fait que ces Sauvages n'ont pas de lieu de résidence fixe, ils n'ont pas construit de maisons, et la vie dans des *wigwams* ou sous des tentes, pendant la froide saison de l'hiver, fait sentir ses effets parmi eux, tel que l'indique le grand nombre de décès qui ont eu lieu. L'agent rapporte que ces pauvres malheureux n'ont pas proféré de plainte. Ils ont sans doute conclu que leur cas est sans espoir, et avec ce stoïcisme qui distingue le Sauvage en face de la mort, nulle plainte ne s'est fait entendre.

La bande d'Iroquois qui a été transférée du Lac des Deux-Montagnes au township de Gibson fait, dit-on, des progrès très satisfaisants. Ils sont devenus de grands propriétaires de bestiaux, dont ils font l'élevage en grand. Leurs récoltes sont très considérables. L'automne dernier, ils ont récolté 2,000 boisseaux de pommes de terre, 350 à 400 tonneaux de foin, et d'autres produits du sol en proportion. Le fait qu'un court séjour d'environ cinq années sur cette réserve a produit de tels résultats est une excellente note en faveur de la fertilité de la terre et de l'énergie et du travail de ceux qui l'occupent. Ceux qui le désirent peuvent se procurer un travail rémunérateur dans la forêt pendant l'hiver, et aux scieries à d'autres saisons.

La localité abonde en gibier, petit et gros, et de nombreux lacs et rivières fournissent en abondance le meilleur poisson.

Il y a une excellente école sur la réserve, une nouvelle maison d'école ayant été terminée l'automne dernier pour remplacer l'édifice dont on se servait avant pour l'enseignement, lequel n'était pas considéré suffisamment commode.

Du tout au tout, l'état de ces Sauvages est très favorable, offrant un contraste frappant avec leur condition lorsqu'ils demeuraient au Lac des Deux-Montagnes.

Au lac d'Or, dans le comté de Renfrew, il y a une petite bande de 79 Algonquins. Ces Sauvages ont diminué en nombre depuis le dernier recensement, qui donnait une population de 83. La cause de cette diminution fut une épidémie de diphthérie qui régna parmi eux pendant plusieurs semaines et qui fut fatale dans un grand nombre de cas, en dépit des soins médicaux qui furent donnés. Comme résultat de cette maladie dans la réserve, l'assiduité à l'école fut moins considérable, vu que l'épidémie se fit particulièrement sentir d'une manière fatale parmi les enfants. Toutefois, ceux qui purent y assister ont fait des progrès satisfaisants.

Ces Sauvages vivent particulièrement de chasse et de pêche. Quelques-uns font preuve de beaucoup d'industrie dans la culture du sol ; et ceux qui s'y livrent font des progrès dans l'amélioration de leur ferme et dans les constructions qu'ils érigent.

La troisième division de la surintendance du Nord a ses bureaux principaux au Sault-Stc-Marie, et comprend les Sauvages et les réserves qui se trouvent à partir de la rivière au Jardin jusqu'à Michipicoten.

La population de ces Sauvages, d'après le dernier recensement, était de 1,084 âmes, soit une augmentation de 24 depuis le recensement précédent. Ce sont en grande partie, des Ojibbewas.

Il y a des indices évidents de progrès parmi ceux qui vivent sur la réserve de la rivière au Jardin ; ainsi, dans le cours de l'année dernière, 19 machines à coudre ont été achetées par les femmes de la bande ; et un moulin à battre par les hommes. Deux écoles sont ouvertes sur cette réserve, et l'assiduité des enfants est meilleure qu'elle ne l'était autrefois.

Les opérations agricoles de cette bande ont eu plus de succès à la dernière saison qu'à la précédente. Il y avait aussi de l'ouvrage pendant l'hiver et le printemps sur le chemin de fer et pour la coupe du bois.

Les membres de la bande Batchewana sont engagés dans différentes occupations ; les uns cultivent sur la réserve de la rivière au Jardin ; d'autres ont des terres aux baies de Goulais et de Batchewana ; d'autres encore se procurent leurs plus grands moyens de subsistance avec la pêche et la chasse.

Un petit nombre ont acheté des terres en dehors de la réserve.

Les femmes de cette bande ont aussi acheté 12 machines à coudre; elles sont industrieuses et entreprenantes.

Les hommes ont pu obtenir de l'ouvrage l'hiver dernier dans les exploitations de bois et ailleurs.

Les Michipicotens gagnent leur vie à la chasse.

Ils sont au nombre de 319, d'après le dernier recensement, soit une augmentation de 13 sur le recensement antérieur.

Les Ojibbewas du lac Supérieur sont distribués parmi plusieurs bandes situées à Fort-William, au lac Hélène, au Pays Plat, au Pic, à l'embouchure de la rivière au Goëland, sur le lac Nipigon, au lac Long et à la mission de l'Eglise d'Angleterre sur le lac Nipigon. Ils ont augmenté en population dans le cours de l'année dernière; d'après le dernier recensement, ils étaient au nombre de 1,740, contre 1,698 en 1886.

Ces Sauvages ont eu une chasse très heureuse l'automne dernier. La vente de leurs fourrures leur a rapporté \$30,000. Dans chacune des localités sus-mentionnées, il se fait des exploitations agricoles sur une assez grande échelle, et les Sauvages acquièrent tous les ans de plus grandes connaissances dans cette industrie, ainsi que dans l'élevage des animaux. Les progrès sont plus accentués sur la réserve de Fort-William. Dans le cours de trois années, les Sauvages qui occupent cette étendue de terre ont augmenté le nombre de leurs bestiaux de 23 à 123 têtes, et la quantité du grain semé par eux, de 170 à 800 boisseaux.

Des écoles été tenues ouvertes aux points suivants sur le lac Supérieur :—3 sur la réserve de Fort-William, et une à chacune des réserves du lac Hélène, au Pays Plat, au lac Long, à la rivière au Goëland, et à la mission de l'Eglise d'Angleterre, sur le lac Nipigon. Le plus grand nombre de ces Sauvages appartiennent à l'Eglise catholique.

#### QUÉBEC.

Il y a eu une augmentation de 24 dans la population des Sauvages Algonquins et Têtes de Boule, dans le township de Maniwaki, sur la rivière Désert. Leur nombre, d'après le dernier recensement, était de 440, contre 416 d'après le recensement précédent. La santé générale de la bande a été bonne.

Leur condition morale s'améliore. Quelques-uns d'entre eux, cependant, se livrent parfois à l'excès à l'usage des boissons enivrantes.

Ces Sauvages appartiennent à l'Eglise catholique.

Je regrette d'avoir à faire rapport que, vu la distance à laquelle se trouve la mission catholique de la réserve, les enfants ne peuvent la fréquenter. Cependant, le département est à faire construire une autre maison d'école à un endroit central; les frais de construction devront être à la charge des fonds au crédit de la bande.

Dé nombreux chemins ont été ouverts à travers la réserve l'été dernier pour la commodité des Sauvages qui se livrent à l'agriculture. Les récoltes sur cette réserve ont été abondantes l'automne dernier. Vu, toutefois, une crue des rivières Gatineau et du Désert, une grande quantité de terre a été inondée, et s'est trouvée ainsi sans valeur.

Ces Sauvages ont eu une chasse heureuse l'automne dernier, et ont fait de larges profits sur les fourrures qu'ils se sont procurées.

La bande Algonquine, dont la réserve est située sur le lac Témiscamingue, parvient à se procurer une existence confortable par la chasse et la pêche, et dans certains cas par l'agriculture à un certain degré.

Une école est tenue ouverte sur la réserve, et les progrès des élèves sont encourageants.

Il y a aussi une autre école au poste de la Baie d'Hudson, fréquentée par quelques enfants Sauvages dont les parents résident ou campent de temps à autre, au poste ou dans le voisinage.

Je n'ai pas reçu de rapport annuel de l'agent des Sauvages en cet endroit, mais on peut déclarer, d'une manière générale, d'après des renseignements reçus de lui durant l'année, que la condition des affaires des Sauvages sur la réserve est encourageante.

La population de la bande est d'environ 200 âmes.

La bande iroquoise, dont la réserve est située à Saint-Régis, dans le comté de Huntingdon, est au nombre de 1,150 âmes, étant une augmentation de 14 depuis que le dernier recensement est pris. Ces Sauvages sont pour la plupart catholiques, et cette religion a un édifice assez vaste à Saint-Régis. On l'a agrandi et réparé considérablement aux frais de la bande il y a quelques années.

Cinq écoles ont été tenues ouvertes pour l'avantage des enfants de la bande durant l'année. Quand on se rappelle que quatre de ces institutions ont été fondées dans le cours des dix dernières années, on peut se former une idée de l'ambition toujours croissante de ces Sauvages pour l'éducation de leurs enfants.

Sur l'île Cornwall, qui fait partie de la réserve, il y a de bonne terre arable et les Sauvages y consacrent une grande partie de leur temps avec des résultats heureux.

Ailleurs sur la réserve il y a aussi de bonnes fermes, mais ces Sauvages, règle générale, ont recours à d'autres moyens d'existence, tels que la coupe du bois, la descente des radeaux, la chasse, la pêche, la récolte du houblon, la manufacture de paniers, chapeaux, manches de haches, mocassins et ouvrages en rassades.

La fâcheuse question de la tenure de certaines terres prises à bail dans le township de Dundee, qui comprend une partie de la réserve de ces Sauvages, a été le sujet d'une enquête et de délibérations par un bureau de commissaires spéciaux,

dans le but de la régler d'une manière pratique. Le rapport de la commission n'a pas encore été reçu, mais il est entendu qu'on recommandera un mode de règlement qui pourra probablement rencontrer l'approbation et des Sauvages et des colons blancs qui ont des intérêts dans ces terres.

La bande iroquoise de Caughnawaga a augmenté en nombre. La population, à la date du dernier recensement, était de 1,619, étant 28 de plus qu'en 1886. Leur condition hygiénique a été exceptionnellement bonne durant l'année dernière.

Les Sauvages sur cette réserve sont catholiques. Il y a une belle église et un missionnaire résidant. Il y a aussi une école bien dirigée, et les élèves font de bons progrès.

Règle générale, le bon ordre et la tranquillité règnent sur la réserve, mais dans l'automne de 1886, à cause de la mauvaise conduite de quelques-uns des plus mauvais sujets du village, on a cru à propos de donner de l'aide au constable du village, et sur demande faite au département de la justice, un membre de la force de la police du Dominion a été installé à Caughnawaga. Cet acte eut pour effet de rétablir l'ordre dans le village; ce constable additionnel sera supprimé.

Les efforts faits par ces Sauvages pour cultiver leurs terres ont été récompensés par un succès considérable. Quelques-uns d'entre eux peuvent soutenir la comparaison d'une manière favorable avec leurs voisins blancs.

La carrière, qui est exploitée par deux des membres de la bande, MM. Jocks et de Lorimer, a constamment fourni de l'emploi à un grand nombre de Sauvages. On peut dire que les affaires sur cette réserve sont dans un état satisfaisant.

L'agent de la bande d'Abénaquis, dont la réserve est située à Saint-François-du-Lac, dans le comté d'Yamaska, fait rapport que ces Sauvages jouissent d'un état de plus en plus prospère, que plusieurs bâtisses sont en voie de construction, et que l'on est à réparer les vieilles bâtisses. Pour eux la chasse n'est pour ainsi dire qu'une chose du passé. Ils manufacturent, cependant, des articles d'industrie sauvage et en font un négoce considérable, tant en Canada qu'aux Etats-Unis. La population de la bande est d'environ 320.

L'agent des Sauvages ayant le contrôle de la bande huronne de Lorette, dans le comté de Québec, ayant négligé de m'envoyer un rapport annuel, il m'est impossible de rien ajouter aux renseignements contenus dans le rapport de mon prédécesseur pour 1886, concernant ces Sauvages.

On nous informe que la bande des Micmacs qui occupent une réserve dans le comté de Bonaventure, à Sainte-Anne de Ristigouche, a augmenté en nombre,— la population, lors du dernier recensement, étant de 534, contre 512 qu'elle était en 1886.

La santé générale de cette bande a été excellente durant l'année dernière.

Une école a été tenue ouverte sur la réserve et a été assez bien fréquentée.

Les avantages que possèdent ces Sauvages pour gagner leur vie confortablement sont nombreux et variés, et il n'y a pas de raison pour qu'ils ne vivent pas dans l'aisance, et le département ne connaît pas de raison pour qu'il n'en soit pas ainsi. Beaucoup d'entre eux, toutefois, sont enclins à se laisser aller à l'usage immodéré des boissons enivrantes; et pour combattre ce penchant, on a pris des mesures énergiques pour mettre en force les pénalités de la loi contre tous ceux qui sont trouvés en état d'ivresse, aussi bien que contre ceux qui leur vendent de la boisson, mesures qui ont été couronnées d'un bon succès.

A Maria, dans le comté de Bonaventure, il y a une autre réserve occupée par une bande d'environ 100 Micmacs. La condition des Sauvages de cette réserve s'est améliorée d'une manière très remarquable. L'usage des boissons enivrantes a presque complètement, sinon tout à fait, disparue d'au milieu d'eux.

Ils occupent tous des maisons confortables et possèdent des chevaux, voitures, bestiaux, instruments d'agriculture, et outils de différentes sortes.

L'Eglise catholique a érigé un nouvel édifice religieux sur la réserve.

Une école est aussi tenue ouverte sur la réserve.

Cet état de choses prospère est dû en grande partie à l'agent actuel, le Révérend J. Gagné, qui est aussi le prêtre résidant à cet endroit.

Il y a douze ans, il n'y avait qu'une maison et qu'un cheval sur la réserve, un très grand nombre de Sauvages étaient adonnés à l'usage des boissons enivrantes, et les choses en général présentaient un très mauvais aspect sur la réserve. A présent, la sobriété et l'ordre, et en conséquence la prospérité y règnent.

La bande de Montagnais, dont la réserve est située à la Pointe Bleue, sur le lac Saint-Jean, dans le comté de Chicoutimi, et qui compte 90 âmes, semble, au rapport de l'agent, améliorer sa position. Toutefois, une épidémie de coqueluche, qui se déclara parmi les enfants, en emporta plusieurs d'entre eux, et en conséquence le dernier recensement accuse une légère diminution dans la population, qui est maintenant de 402 contre 407 en 1886. La bâtisse qui servait à des fins d'école auparavant n'étant pas assez confortable, on a érigé une autre bâtisse convenable l'an dernier. L'école est bien fréquentée. Ces Sauvages tirent leur principal moyen de subsistance de la chasse. Quelques-uns d'entre eux cultivent avec succès, et ont l'intention de concourir pour les prix accordés pour les produits agricoles à une exposition qui doit être tenue à Québec. L'agent dit qu'ils pourront exposer leurs produits avec avantage.

Les Montagnais du Bas Saint-Laurent, qui sont au nombre de 1,400, une augmentation de 45 sur la population lors de la date du dernier recensement—ont été visités comme à l'ordinaire aux différents points sur la rive sud du fleuve, où ils ont l'habitude de se rassembler à leur retour de leur chasse d'hiver. A Musquarre

et à Natashquan, les Sauvages ont été trouvés dans un assez bon état, leur chasse de l'hiver dernier ayant été heureuse. Ils ne se sont pas plaints de maladie ni d'infirmité parmi eux; à l'exception d'un cas d'aliénation mentale; la patiente, une femme, a été envoyée à l'asile de Beauport, près de Québec.

Ces Sauvages sont repartis de bonne heure pour leurs endroits de chasse, vu que le loup-marin est rare et qu'il n'y avait rien pour les retenir à la côte.

A Mingan les Sauvages ont été trouvés dans un état satisfaisant. Ils avaient aussi fait une chasse heureuse et s'étaient procurés une grande quantité de fourrures pour lesquelles ils ont pu avoir de bons prix. Les lapins étaient aussi en abondance l'hiver dernier; ainsi ces Sauvages n'ont pas souffert de privations, et leur santé a été en général bonne. Ils n'ont pas fait usage de boissons enivrantes.

Aux Sept-Iles on a trouvé le même état de choses satisfaisant, avec cette exception que quelques-uns des Sauvages en cet endroit se sont laissés aller à leur goût pour les boissons enivrantes, mais, règle générale, la bande a eu des habitudes de sobriété, malgré les tentations que leur offraient des commerçants sans principes. La pêche de la morue est excellente en certaines saisons, et devient pour ces Sauvages une industrie fructueuse. Quatre d'entre eux ont réussi à obtenir la prime du gouvernement pour avoir rempli les conditions imposées aux pêcheurs à la ligne de la morue.

A Godbout on a constaté la même prospérité pour ce qui concerne la chasse d'hiver et l'approvisionnement de nourriture. Les loups-marins, toutefois, sont rares à cet endroit.

Les Sauvages des Escoumains sont dans une situation plus favorable que les autres bandes du Bas Saint-Laurent, en ce qu'ils ont l'avantage d'avoir des terres fertiles à cultiver à leur retour de leur chasse d'hiver, et l'agent fait rapport qu'ils savent profiter de cet avantage. Ils s'occupent aussi de l'élevage du bétail.

Leur chasse a aussi été heureuse l'hiver dernier, et leur état hygiénique est satisfaisant.

Règle générale, ils ont des habitudes de tempérance.

Les Sauvages sur la réserve de Betsiamis ont le désavantage d'être dans le voisinage de plusieurs centres occupés par des blancs, à chacun desquels il paraît qu'ils peuvent se procurer des boissons enivrantes avec assez de facilité.

L'agent dit qu'on les avait persuadés à s'engager à s'abstenir de l'usage de la boisson, mais que plusieurs d'entre eux ont manqué à leur promesse.

Ces Sauvages ont fait une chasse très heureuse l'hiver dernier, mais on les représente comme étant d'une grande imprévoyance dans leurs habitudes. Ils sont dans un état de santé satisfaisant.

Les Amalécites, dont la réserve était autrefois située dans le township Viger, dans le comté de Témiscouata, mais qu'ils ont remise il y a quelques années pour être vendue à leur profit, continuent à résider par petits groupes à la Rivière-du-Loup, Cacouna, Tadoussac, Rimouski et la Pointe-Lévis.

Ils comptent 111 âmes.

### NOUVELLE-ÉCOSSE.

Les Sauvages de cette province sont des Micmacs.

On rapporte comme satisfaisant l'état général des Sauvages dans les comtés d'Annapolis et de Shelburne. L'état de leur santé s'améliore sensiblement. Ils se livrent avec plus d'activité à des occupations industrielles qu'ils ne le faisaient autrefois. Ils s'occupent de culture sur une petite échelle et de la coupe du bois. La population Sauvage des deux comtés, d'après le dernier recensement, est de 115, étant un de plus qu'en 1886.

Les Sauvages des comtés voisins de Digby et de Yarmouth ont considérablement souffert de maladies, surtout de la consommation, durant l'année dernière. Un assez bon nombre d'entre eux ont succombé à cette dernière maladie.

La population, d'après le dernier recensement, est de 217, cinq de moins qu'en 1886. Ces Sauvages, de même que la grande majorité des Sauvages de la Nouvelle-Ecosse, sont catholiques. Ils ont dépensé \$100 l'été dernier pour réparer une chapelle qu'ils ont sur la réserve.

L'agent dit qu'on a beaucoup diminué le vice de l'intempérance parmi ces Sauvages par la mise en vigueur des dispositions énergiques de l'Acte des Sauvages, qui prohibe la vente ou le don de boissons enivrantes aux Sauvages. Ceux des enfants qui fréquentent l'école font de bons progrès, mais il y en a un grand nombre qui ne la fréquentent pas, quoiqu'ils soient d'âge à le faire.

Ces Sauvages s'occupent d'agriculture, de pêche, de tonnellerie, et d'industries particulières aux Sauvages. Ils parviennent à vivre avec aisance. Le département a conclu l'acquisition du petit morceau de terre près de la ville de Yarmouth, mentionné dans le rapport de mon prédécesseur pour 1886 comme étant le sujet de négociations entre le département et les propriétaires, dans le but de l'acheter pour en faire des emplacements de bâtisses pour les Sauvages de ce comté, vu qu'il ne leur avait été assigné aucune réserve par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.

Les Sauvages des comtés de Queen et Lunenburg, à l'exception de ceux qui résident sur la réserve située à New-Germany, dans ce dernier comté, ne s'occupent presque pas d'agriculture. Ils vivent du produit de la vente des objets qu'ils manufacturent, et au moyen de leur pêche.

Ce sont toutefois des gens sobres et assez industriels.

Une école est tenue ouverte sur la réserve à New-Germany.

La population Sauvage des deux comtés était, lors du dernier recensement, de 162 de plus qu'en 1886.

Les Sauvages du comté de King paraissent en général avoir été assez prospères l'année dernière.

L'agent dit qu'ils ont eu assez pour manger et pour s'habiller. Ils sont au nombre de 82, 8 de moins que lors du recensement antérieur ; on ne saisit pas la cause de cette diminution, vu qu'il n'a pas éclaté d'épidémie parmi eux. Il est probable que quelques-uns d'entre eux se sont retirés dans un autre comté.

Les Sauvages du comté de Halifax sont, en général, une classe de gens tempérants. Quelques-uns cultivent avec assez de succès. Les autres vivent de la confection et de la vente d'articles d'industrie sauvage.

La population sauvage du comté est d'environ 85 ou 90.

L'état des Sauvages du comté de Hants est représenté comme étant en général satisfaisant. Ils se sont plus occupés d'agriculture durant l'année dernière qu'ils ne l'avaient jamais fait auparavant, et sont dans un état assez prospère. Lors du dernier recensement, ils étaient au nombre de 167, 2 de moins qu'en 1886.

L'achat de terres près de Truro, mentionné dans le rapport de 1886 comme formant le sujet de négociations avec le propriétaire, a été conclu, et on a appris avec plaisir que les Sauvages de Colchester sont contents de cet achat, et que la plupart d'entre eux se sont établis à cet endroit. Comme la qualité du sol est excellente, il est à espérer que la culture de cette terre devra améliorer la condition des Sauvages. La santé de la bande en général a été bonne. Ils comptent environ 100 âmes.

On rapporte que les Sauvages de Cumberland font des progrès satisfaisants dans la culture du sol et dans la construction. Ils forment un groupe honnête et industriels.

La population Sauvage du comté est de 96, une augmentation de 16 sur celle de 1886. Ils souffrent beaucoup des maladies des poumons.

Les Sauvages du comté de Pictou possèdent une réserve à la Concession-de-Fisher, connue aussi comme la Crique des Sauvages. Toutefois, la moitié seulement d'entre eux l'occupent, les autres campent en différents endroits.

Il y a une maison d'école sur la réserve, mais comme il est difficile de se procurer les services d'un instituteur, l'école n'a pas été ouverte depuis plus de deux ans.

Ces Sauvages s'occupent d'agriculture, mais sur une très petite échelle. Ils tirent leur principal moyen de subsistance de la vente des objets qu'ils manufacturent et de la pêche. On n'a pas reçu de l'agent le recensement de ces Sauvages ni les autres statistiques, pour l'année 1887. La population Sauvage du comté était de 192 en 1886.

L'agent des Sauvages pour les comtés d'Antigonish et de Guysboro fait rapport qu'il y a amélioration dans la condition matérielle des Sauvages de ces comtés. Ils prennent plus de goût qu'auparavant à l'agriculture, mais ils continuent à recourir surtout à leur industrie, dans laquelle quelques-uns d'entre eux sont fort habiles. Un d'eux a obtenu une médaille et une mention honorable pour des échantillons d'ouvrages en rassades et autres semblables, aux expositions d'Anvers et de Londres.

Ils sont au nombre de 177, soit 3 de moins qu'en 1886. Plusieurs ont été victimes de la consommation durant l'année.

Sur la réserve Sauvage dans le comté de Richmond, il y a un groupe de Sauvages industriels, paisibles et tempérants. Leurs récoltes ont manqué en 1886, mais il y a eu peu ou point de misère parmi eux.

La santé de la bande est bonne. Il y a en tout 248 âmes.

L'école établie en 1886 sur cette réserve a été tenue ouverte, et on rapporte que les élèves font de bons progrès.

On représente les Sauvages du comté d'Inverness comme faisant de nouveaux progrès en agriculture, et comme étant une classe de gens sobres et industriels.

La population de la bande est de 137, soit 10 de plus qu'en 1886.

Les deux réserves sont situées à Whycoemagh et à Malagawatch.

Il y a une école ouverte sur la réserve au premier endroit.

La condition des affaires des Sauvages sur la réserve de la rivière du Milieu, dans le comté de Victoria, paraît être en somme satisfaisante, et pour les travaux d'agriculture et pour la santé des Sauvages.

On fait un excellent rapport de l'école de cette réserve, en ce qui concerne les capacités de l'instituteur de même que les progrès des élèves.

La population de la bande est de 121.

Les Sauvages du comté du Cap-Breton, dont la réserve est située à Eskasoni, ont éprouvé de grands dommages par le fait que leur récolte de pommes de terre a manqué en 1888. Ce qui a été pour eux une cause de grande détresse durant hiver.

Avec les Sauvages en général de l'île du Cap-Breton, ils ont eu à déplorer la mort de leur grand chef, John Dinny, survenue dans le mois d'avril dernier. Il jouissait d'une haute considération tant parmi les blancs que parmi les Sauvages, et le regret causé par sa mort a été universel.

On donne le chiffre de la population comme étant de 254, soit le même qu'en 1886.

### NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les Sauvages des comtés de l'est de cette province sont des Micmacs; ceux des comtés de l'ouest appartiennent à la nation amalécite.

Les Sauvages des comtés de l'est sont au nombre de 925 âmes, contre 932 qu'ils étaient lors du recensement antérieur.

Ils sont partagés en dix bandes, établies sur le même nombre de réserves dans ces comtés.

La réserve dans le comté de Ristigouche est située à la rivière à l'Anguille. La bande qui l'occupe n'est pas nombreuse, et il vaut autant qu'il en soit ainsi, vu que la terre n'est pas propre à l'agriculture. La pêche est le principal moyen de subsistance de ces Sauvages.

Les Sauvages du comté de Gloucester qui occupent une réserve à Papineau, près de Bathurst, cultivent bien un peu leurs terres, mais ils tirent leur principal revenu des gages que leur paient les touristes comme guides et canotiers, et de la confection d'articles d'industrie sauvage. La pêche est aussi, jusqu'à un certain point, une ressource pour eux.

La bande qui occupe la réserve à la Rive Rouge, dans le comté de Northumberland, est représentée comme étant dans une condition favorable. Ces Sauvages s'occupent de culture, de pêche, et louent leurs services aux blancs.

Il y a une église bien construite et un prêtre catholique résidant sur la réserve.

Les Sauvages qui occupent la réserve de l'Emplacement-de-l'Anguille, dans le comté de Northumberland, font des progrès considérables dans la culture et la

construction. Ils ont aussi des occasions de faire de l'argent avec la vente du poisson, qu'ils prennent en hiver et vendent aux acheteurs pour le marché des Etats-Unis. Ils travaillent aussi à la journée pour les blancs dans le voisinage. Ces Sauvages sont catholiques et ils ont une église et une école ouverte sur la réserve.

Les Sauvages sur la réserve située à l'Eglise Bûlée, dans le comté de Northumberland, ont aussi un marché à leurs portes, pour ainsi dire, pour tout le poisson qu'ils peuvent prendre, et comme leur réserve est située près de l'entrée de la rivière Miramichi, ils ont du poisson en abondance tant l'été que l'hiver.

Il y a aussi sur cette réserve une église qui appartient aux catholiques.

Une école y est aussi maintenue avec un succès considérable.

La bande qui occupe la réserve de la Grande Crique, dans le comté de Kent, est dans une assez bonne condition.

Ces Sauvages cultivent leurs terres avec quelque profit, et s'occupent aussi de pêche.

L'église sur cette réserve se distingue par un air de propreté remarquable.

Les membres de la bande sont aussi catholiques.

Sur la réserve dans l'Ile aux Sauvages, dans le comté de Kent, les Sauvages vivent avec assez de confort. Leurs moyens de subsistance sont la pêche et la culture.

Les Sauvages de Bouctouche, dans le comté de Kent, se livrent quelque peu à l'agriculture, mais la pêche est leur principale ressource.

La bande établie à Shédiac, dans le comté de Westmoreland, n'est pas aussi industrielle que les autres Sauvages des comtés de l'est. On pourrait attribuer leur manque d'industrie au fait que leur réserve est située près du chemin de fer et qu'ils ont ainsi l'occasion de se déplacer facilement.

Les Sauvages sur la réserve située au Fort de la Folie, dans le comté de Westmoreland, ont leur principale ressource dans la vente des ouvrages de leur industrie, qu'ils ont la facilité de pouvoir vendre dans le voisinage de la réserve. Il y a aussi une église catholique sur la réserve.

D'après le dernier recensement, les Amalécites des comtés du sud-ouest sont

au nombre de 423 âmes, soit une augmentation de 9 depuis la date du recensement antérieur.

Sur la réserve de Kingslear, dans le comté de York, les Sauvages se sont beaucoup occupés d'agriculture dernièrement. Ils ont aussi construit plusieurs granges d'une belle apparence, et, règle générale, leurs maisons sont confortables et tenues proprement.

Il y a une école très-bien tenue sur la réserve, et l'assiduité y est excellente. Les Sauvages portent beaucoup d'intérêt à cette institution, et les élèves font des progrès encourageants.

Sur la rivière de Sainte-Marie, située vis-à-vis de Frédéricton, sur la rivière Saint-Jean, les Sauvages tirent leur principal revenu de la vente des objets de leur confection.

Ils cultivent aussi des lots de jardins, mais la réserve a trop peu d'étendue pour qu'on puisse donner des terres à un grand nombre. Quelques-uns travaillent pour les blancs du voisinage.

Il y a aussi une école sur la réserve, et les enfants qui y sont assidus font de rapides progrès.

Les Sauvages sur la réserve de Woodstock, dans le comté de Carleton, s'occupent un peu de culture. Ils fabriquent des articles d'industrie sauvage, qu'ils vendent à Woodstock et aux États-Unis.

Il y a aussi une petite bande qui réside sur la réserve située sur la rivière Comous, dans le comté de Charlotte. L'agent ne donne pas de détails sur le compte de ces Sauvages.

Il y a aussi des groupes disséminés à Apohaqui, sur la rivière du lac Saint-Jean, en bas de Frédéricton, et dans le comté de Saint-Jean.

Ces Sauvages ne résident pas sur des réserves, ils vivent sur des terres appartenant à d'autres.

Le surintendant des Sauvages des comtés du sud-ouest fait rapport que la conduite générale de la majorité d'entre eux est digne d'éloges, que, règle générale, ils sont paisibles et respectent la loi.

Les Sauvages des comtés nord-ouest de Victoria et de Madawaska ont fait une grande perte par la mort de M. Moses Craig, l'agent de ce département, à Tobique. Il leur portait un profond intérêt, et par sa mort le département a perdu un fonctionnaire zélé.

La réserve à l'embouchure de la Tobique est occupée par une classe de Sauvages prospère.

Ils s'adonnent à l'agriculture dans une plus grande mesure qu'aucune autre bande sauvage de la province. Ils ont aussi des chevaux, des bêtes à cornes et des cochons.

Ils s'occupent beaucoup de la fabrication de paniers, de souliers de chevreuil et de raquettes.

Au printemps ils s'engagent pour le flottage du bois, et dans l'été comme canotiers pour les touristes dans les eaux supérieures de la Tobique et de la rivière Saint-Jean.

L'école de la réserve a continué avec un succès raisonnable.

La petite bande qui occupe la réserve près d'Edmonton, dans le comté de Madawaska, a augmenté en nombre. Ils s'occupent un peu d'agriculture, mais les principales occupations qui leur fournissent la subsistance sont probablement la pêche, la vente d'articles de fabrication sauvage, et les services qu'ils rendent aux touristes comme canotiers. Les Sauvages de ces deux comtés sont au nombre de 188, leur nombre ayant baissé de quatre depuis le recensement précédent.

#### ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Le dernier recensement met à 321 âmes le chiffre de la population sauvage de l'île—deux de moins qu'au recensement précédent.

Le surintendant local rapporte qu'ils font des progrès dans l'agriculture et dans leurs habitations.

Ils s'améliorent aussi sous le rapport de la morale.

Il y a une école sur l'île Lennox.

#### SURINTENDANCE DU MANITOBA.

La surintendance comprend les réserves et les bandes de la province du Manitoba, du district de Kéwatin, et de la partie de la province d'Ontario comprise dans le territoire cédé par les Sauvages dans le traité conclu avec eux à l'angle nord-ouest du lac des Bois, le 3 octobre 1873.

En général l'état des choses dans la surintendance est satisfaisant.

L'inspecteur des agences et des réserves des Sauvages dit, dans son rapport, qu'on trouvera dans le présent volume, que " il est rare qu'il soit formulé des

“ plaintes à l'égard de la qualité du bétail, des instruments agricoles, des provisions et des autres articles qui leur sont fournis ; c'est pourquoi, sauf les querelles chroniques qui existent entre les Sauvages et des individus qui ne sont pas sous traité à l'égard de la propriété de certains lopins de terre, à Saint-Pierre et de plusieurs autres réserves, il n'y a pas la moindre cause d'une plainte raisonnable contre le gouvernement de la part des Sauvages de cette surintendance, et ils ne peuvent prétendre que les conditions de leurs traités respectifs ne sont pas remplies avec fidélité et libéralité, et les griefs qui existent sont en général d'une nature imaginaire, montés par des agitateurs sans scrupules pour des objets sinistres, et afin de captiver les sentiments d'un public crédule.”

Les Sauvages de la réserve de Saint-Pierre et des autres réserves du territoire qui formait ci-devant partie de la province du Manitoba, s'occupent beaucoup d'agriculture, et en général leurs récoltes sont suffisantes pour récompenser leurs travaux.

Sur la rivière à la Pluie se trouvent aussi plusieurs réserves qui contiennent de très bonnes terres, et dans le but d'engager les Sauvages à les cultiver, il est question de leur donner un agent qui connaisse l'agriculture, et de transférer l'agent actuel aux réserves du lac des Bois, vu qu'il a peu de connaissances pratiques en agriculture et que les Sauvages de ces dernières réserves ont à s'occuper principalement de chasse et de pêche pour vivre, leurs terres étant la plupart impropres à la culture.

Dans la partie est du territoire auquel a trait le traité n° 3, territoire qui peut être en peu de mots décrit comme s'étendant entre le 90e et le 96e degré de longitude, et de la frontière qui sépare les Etats-Unis du Canada vers le nord jusqu'aux lignes spécifiées dans le dit traité, sont les réserves et les bandes du lac des Mille-Lacs, du lac à l'Esturgeon, du lac Wabegon, du lac à l'Aigle, du lac Seul, du lac Mattawan et de la rivière des Anglais, qui toutes sont comprises dans une seule agence. Ces Sauvages vivent encore en grande partie de chasse et de pêche, mais ils se tournent graduellement vers l'agriculture.

Sur la réserve de la bande des lacs Wabegon et à l'Aigle est une école conduite d'après le système Kintergarten qui réussit bien.

Il y a aussi deux écoles sur les réserves au lac Seul et une à la rivière des Anglais.

La population formée par les sept bandes est de 852 âmes, et a augmenté de 19 depuis le dernier dénombrement. L'agent rapporte la condition sanitaire de ces Sauvages comme bonne en général.

L'agence des Sauvages de Coutcheeching comprend les bandes et les réserves de Hungry-Hall, du Long-Sault, des Rapides du Manitou, des Petites-Fourches, de

Coutcheeching, de Necatcheweenin, de Nick-kick-mi-nes-can, et de la rivière La Seine.

A Hungry-Hill les Sauvages ont érigé une maison d'école, l'école ayant été jusqu'à présent tenue dans une chambre bienveillamment fournie par l'agent de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à cet endroit.

Sur la réserve du Long-Sault est aussi une école bien conduite, où les élèves font des progrès satisfaisants.

Il en est de même aux Rapides du Manitou, et sur la réserve de Coutcheeching.

Les Sauvages de la réserve de Nick-kick-mi-nes-can ont construit une maison d'école.

Les Sauvages de cette agence sont représentés comme dans une condition assez prospère.

Les réserves sont situées dans le district de la rivière la Pluie, où le sol, comme il a déjà été dit, est d'excellente qualité. Si donc, le changement qu'il est question de faire en nommant comme agent une personne capable d'enseigner l'agriculture aux Sauvages, est opéré, ces Sauvages pourraient en quelques années se trouver dans un état très prospère. Règle générale, ils se suffisent déjà à eux-mêmes, car le poisson, le gibier et les animaux à fourrures de cette section du pays sont encore en quantités suffisantes (bien qu'ils diminuent tous les ans), ajoutés à l'importance récolte de riz sauvage qui se fait le long des cours d'eau de la localité.

L'agent rapporte qu'en général les Sauvages de ce district sont paisibles. Grâce aux efforts combinés des autorités américaines et des autorités canadiennes (ces réserves se trouvant près de la frontière), le commerce des spiritueux est presque complètement supprimé, tandis qu'il se faisait autrefois en abondance.

Les dernières bandes comptaient au dernier recensement 866 âmes, c'est à-dire 46 de moins qu'au dernier dénombrement.

L'agence d'Assabaskasing comprend les bandes et les réserves du district du lac des Bois, situés aux endroits suivants: Islington, près du Portage-du-Rat; Grosse-Ile; Angle-Nord-Ouest (3 réserves); Assabaskasing; baie du Poisson-Blanc; baie du Buffle; lac Plat (2 réserves).

Ces bandes comptent 1,020 âmes, soit 22 de plus qu'au dernier dénombrement.

L'état sanitaire de ces Sauvages n'est pas satisfaisant. Vu la proximité de ces réserves par rapport aux établissements des blancs ainsi que par rapport aux

Etats-Unis, les femmes sont fort dépravées et les cas de maladies vénériennes sont très nombreux. Ces populations ont aussi beaucoup souffert cette année de maladies endémiques. Les maladies ont au besoin reçu des soins de médecins. Ces Sauvages ont eu pour l'hiver d'abondantes provisions de vivres. Le riz sauvage avait rendu généreusement, et le gibier était en abondance.

A l'exception des pommes de terre et du foin, ils font peu de récoltes. Ils s'occupent beaucoup de la chasse des animaux à fourrures, et avec la vente des peaux et des différents articles qu'ils fabriquent, ainsi que la pêche, il sont en état de se pourvoir des nécessités de la vie.

Il y a une école sur la réserve d'Islington. L'école est très bien conduite, mais le progrès des enfants est fort entravé, comme d'ordinaire, pour les écoles du jour parmi les Sauvages, par les fréquentes absences des enfants qui quittent la réserve avec leurs parents.

L'agent fait un rapport très favorable sur la façon dont les Sauvages de ce district tiennent leur personne et leurs habitations depuis qu'il a reçu comme les autres agents instruction de leur inculquer des habitudes de propreté.

L'agence de Clandeboye comprend les bandes et les réserves de Saint-Pierre, de la rivière de la Tête-Cassée et de Fort-Alexandre.

D'après le dernier recensement il y avait 2,394 Sauvages dans cette agence, ce qui accuse une augmentation de 29 depuis le dénombrement précédent.

En général les Sauvages de cette agence font des progrès manifestes dans la civilisation et la prospérité matérielle. Ils témoignent plus d'intérêt dans l'éducation de leurs enfants; leurs maisons sont mieux bâties et leurs terrains en meilleur ordre; ils élèvent plus d'animaux; ils s'habillent plus confortablement; en un mot ils donnent maintes preuves de prospérité croissante. Il est cependant parmi eux, comme partout ailleurs, des exceptions. Les Sauvages qui passent leur temps dans les villes et les villages paraissent incorrigibles, et ils semblent ne pas s'apercevoir du contraste qui existe entre leur misérable existence morale et sociale et celle de leurs frères plus industriels qui restent sur leurs réserves et gagnent pour eux-mêmes et leurs familles une existence confortable.

L'agent rapporte qu'en 1869 tous les Sauvages de cette agence portaient des couvertures, se décoraient de plumes et de peinture, et avaient la longue chevelure du Sauvage non civilisé, mais aujourd'hui ils s'habillent comme les blancs, et il est difficile pour un étranger de les distinguer de ces derniers.

Il y a six écoles sur la réserve de Saint-Pierre; toutes sont bien conduites. La plus importante est celle de Saint-Pierre-Sud. Quelques-uns des élèves de cette école sont aussi avancés que le sont ordinairement les élèves des écoles publiques à leur sortie.

Ces Sauvages ont contribué, en 1888, \$ 300 de matériaux, de travail et d'argent, pour réparer l'église, sur la réserve.

La santé n'a peut-être pas été, cette année, aussi bonne que d'ordinaire. Il y a eu plusieurs cas de maladie. Les malades ont reçu des soins de médecin.

Le drainage des terres basses de la réserve a été mené à fin avec vigueur. L'ouvrage a été fait d'une manière admirable, de même que le percement d'un chemin de huit milles de longueur à travers les bois. Les ponts sont entretenus en bon état.

Sur la réserve de la rivière de la Tête-Cassée, il y a une école bien conduite, et les Sauvages ont construit une nouvelle maison d'école. Les fréquentes absences des familles nuisent grandement à l'assiduité des enfants.

Ces Sauvages dépendent surtout de la chasse et de la pêche pour vivre. Ils ont tué 150 orignaux l'hiver dernier, et comme chaque peau vaut \$10 et que la chair leur sert de nourriture, ils n'ont pas manqué du nécessaire.

Ils possèdent un grand nombre de bêtes à cornes; les femmes traitent les vaches et font du beurre.

Ces Sauvages ont fait un chemin de plus de cinq milles de longueur sur leur réserve.

La bande qui occupe la réserve de Fort-Alexandre paraît, à tout prendre, être assez prospère. L'agent rapporte qu'en général leurs jardins et leurs fermes sont très bien cultivés. Une scierie mécanique en activité, sur leur réserve, leur donne de l'emploi qui les rémunère. Un des membres de la bande possède deux goelettes et fait un commerce considérable avec les Sauvages du lac Winnipeg. L'agent rapporte qu'un autre membre de la bande a un jardin tel qu'il n'en a jamais vu de plus beau.

L'agent des trois bandes mentionnées plus haut rapporte que les Sauvages de son agence ont fait de \$4,000 à \$5,000 avec la vente du chasse-punaise (*cimicifuga racemosa*), et que quelques-uns ont fait jusqu'à \$3 par jour en ramassant cette plante.

L'agence de Portage-la-Prairie comprend les bandes et les réserves de la rivière Rousseau, de la Longue-Plaine et du lac du Cygne. Elle comprend 516 âmes.

Les Sauvages, par suite, probablement, de la position rapprochée de leurs réserves des centres civilisés, semblent particulièrement enclins à errer loin d'elles et à demeurer dans le voisinage des villes et villages. Conséquemment leur état moral n'est pas aussi bon que celui des Sauvages qui restent sur leurs réserves; d'un autre côté leurs progrès dans l'agriculture et d'autres industries ne sont pas aussi remarquables. Ils ne comprennent guère aussi la valeur de l'éducation pour leurs enfants.

Sur la réserve de la rivière du Roseau il y a une école ouverte; mais l'assiduité des enfants y est nécessairement très irrégulière, à cause des habitudes nomades de leurs parents.

Les Sauvages de cette réserve possèdent un grand nombre de bestiaux, et ils cultivent assez en grand.

L'agent rapporte qu'il y a une amélioration notable sous le rapport de la sobriété; dans le cours de l'année pas un seul n'a été sous l'influence de la boisson.

Les bandes de la Longue-Plaine et du lac au Héron ne font pas de progrès.

Le plus grand nombre de la bande mentionnée en dernier lieu sont à la traverse de Hamilton, car ils préfèrent demeurer là que de s'établir sur leur réserve.

Ils font un peu de culture à l'endroit sus-mentionné.

A l'exception d'un ou deux ils négligent leurs bestiaux.

Ils ont récolté suffisamment de blé sur leur réserve pour en obtenir vingt-quinze sacs de farine de 100 lbs. chacun.

Les Sauvages de la Longue-Plaine font aussi quelque peu de culture.

Ils possèdent un bon nombre de bestiaux dont ils semblent prendre soin.

Ils font aussi moins usage de boissons enivrantes qu'autrefois. L'application rigoureuse de la loi défendant la vente des boissons enivrantes aux Sauvages a évidemment eu pour effet de mettre presque entièrement fin à ce trafic.

L'agence de Manitowapah comprend les bandes et les réserves de Sandy-Bay, du lac Manitoba, du lac du Flux-et-du-Reflux, de Fairford, de la Petite-Saskatchewan, du lac Saint-Martin, de la rivière aux Grues, de la rivière de la Poule-d'Eau et de Pine-Creek. On n'a pas encore reçu de rapport de l'agence. Je ne puis conséquemment dire quelle est présentement la population des différentes bandes. Elle était, toutefois, en 1886, de 792 âmes.

Il y a une école ouverte sur chacune des réserves de cette agence, sauf sur celle de Sandy-Bay. La population de la bande qui possède cette étendue de terre a beau-

coup diminué par suite du fait que le plus grand nombre de ces Sauvages se sont retirés du traité afin de participer aux *scrips* de terre accordés aux Métis.

L'agent de la bande du lac du Flux-et-du-Reflux fait un excellent rapport sur les progrès de ces Sauvages.

L'étendue de terre cultivée par eux a considérablement augmenté, et les clôtures qu'ils ont construites ont été très bien faites.

Les bestiaux et les instruments agricoles de cette bande, ainsi que ceux de la bande du lac Manitoba, sont très bien entretenus.

L'école est conduite avec de bons résultats, et les enfants font de très bons progrès.

Le rapport concernant la bande de Fairford est aussi satisfaisant.

Il y a, sur cette réserve, deux écoles qui fonctionnent avec succès.

Les terres en culture sont bien entretenues.

Ils possèdent grand nombre de bestiaux qu'ils entretiennent soigneusement.

L'agent déclare que l'état général de la bande est très encourageant. Il est à regretter, cependant, qu'il y ait tant de maladies pulmonaires parmi eux.

La bande de la Petite-Saskatchewan semble divisée en deux camps, savoir : ceux domiciliés sur la réserve et les non domiciliés, ces derniers étant plus nombreux. Ils passent leur temps à faire la pêche; ils prennent une grande quantité de poissons à l'embouchure de la Petite-Saskatchewan, près du lac Winnipeg, et le poisson est immédiatement vendu sur les lieux aux commerçants.

L'assiduité à l'école de la réserve n'est pas aussi considérable qu'elle le serait si les Sauvages de cette bande demeuraient sur la réserve. Cependant les enfants qui fréquentent l'école font des progrès. Une nouvelle maison d'école a récemment été terminée.

Les bestiaux et les instruments agricoles de la bande sont bien entretenus.

Les Sauvages de la bande du lac Saint-Martin vivent principalement de chasse et de pêche.

Tout de même ils cultivent avec succès des petits jardins et les tiennent bien clôturés. Ils construisent aussi de meilleures maisons, dont un bon nombre sont en voie de construction.

Une nouvelle maison d'école a été érigée sur la réserve pour la construction de laquelle les Sauvages ont contribué \$150, et la balance, \$100, a été fournie par le département. Un grand nombre d'enfants fréquentent l'école.

Ces Sauvages pourvoient abondamment à leurs bestiaux pendant l'hiver. Ils prennent aussi bien soin de leurs instruments agricoles.

La petite bande qui occupe la réserve de la rivière aux Grues fait des efforts louables pour améliorer son sort en se livrant attentivement à la culture de ses champs et en les entourant de clôtures.

Il y a une école ouverte sur cette réserve, et l'assiduité y est bonne, mais par suite du manque de zèle de l'instituteur temporaire qui a été ou qui sera remplacé par une personne convenable, les progrès des enfants ont été quelque peu retardés.

La bande de la rivière de la Poule d'Eau a eu le malheur de perdre la plus grande partie de ses récoltes à cause de la pluie, qui n'a cessé de tomber pendant plusieurs semaines. Toutefois le poisson et le gibier abondent dans la localité; conséquemment il n'y a pas raison de craindre que ces Sauvages ne puissent pas pourvoir à leur entretien.

L'école de cette réserve est conduite avec succès. L'anglais et le français y sont enseignés, et les enfants peuvent traduire des phrases sauvages en l'une ou l'autre langue.

Ils entretiennent avec soin leurs bestiaux et leurs instruments agricoles.

La bande dont la réserve est située au creek des Pins, s'y est récemment transportée, ayant autrefois demeuré sur une réserve à la baie du Canard. Mais comme ces Sauvages ont dit préférer de beaucoup l'étendue de terre située à l'endroit mentionné en premier lieu, et comme aucun droit de colon ne serait molesté en ce faisant, un échange de terre fut convenu entre ce département et le département de l'intérieur, et les Sauvages se rendirent au creek des Pins.

Ils ont construit de bien bonnes maisons et des étables de premier ordre, et leurs jardins sont tenus en bon état.

Il y a une école ouverte et où les enfants font des progrès satisfaisants.

L'agence de Beren comprend les bandes et les réserves situées sur le lac Winnipeg et qui se trouvent aux endroits suivants:—La rivière Noire, la rivière Creuse, détroit du Huard, rivière de la Veine-de-Sang, rivière de la Tête-du-Brochet, rivière Fisher, rivière Beren, Grands-Rapides de la rivière Beren, rivière aux Peupliers, Norway-House et lac à la Crosse.

Comme l'agent ne s'est pas conformé aux instructions explicites qui lui ont été transmises de faire rapport sur chacune des bandes et réserves de son district, je me trouve dans l'impossibilité de donner des détails à leur sujet.

Cependant, je suis heureux de dire que les provisions n'ont pas manqué pendant l'hiver. Mais on doit regretter qu'il y ait eu de la maladie sur les différentes réserves, et qu'elle ait été fatale dans un aussi grand nombre de cas.

Si, cependant, les règlements hygiéniques du département à l'égard de la destruction de tous les vieux vêtements, et à l'égard de la propreté de leurs personnes et de leurs maisons, sont strictement mis en vigueur, cette mesure ne peut qu'être suivie de bons résultats pour la santé des différentes bandes sauvages.

On rapporte que la population sauvage de cette agence est de 1,970 âmes, soit 33 d'augmentation sur la population de 1886.

Une école est ouverte sur chacune des réserves de l'agence, sauf sur celle de la rivière de la Veine-de-Sang. L'agent rapporte que l'état de ces écoles est décourageant; les progrès accomplis dans un certain nombre sont très lents.

L'agence du Pas comprend les réserves et les bandes les plus à l'est du district de la Saskatchewan, commençant par la réserve située aux Grands-Rapides de cette rivière, où elle se jette dans le lac Winnipeg, et s'étendant jusqu'à Cumberland-House. Ces réserves sont situées aux Grands-Rapides, à Che-ma-wa-win, au lac de l'Original, au Pas, à la montagne du Pas, à Terre-Rouge, à la rivière au Bouleau et à Cumberland-House. La population sauvage est de 925 âmes, soit quatre de moins qu'en 1886.

L'agent rapporte que la conduite des Sauvages a été généralement excellente; ils sont paisibles et satisfaits; ils sont de plus en plus industriels, et ils comprennent les efforts que fait le département pour donner à leurs enfants l'avantage de l'éducation, et ils sont reconnaissants pour les nombreux bienfaits qu'ils reçoivent du département.

La bande située aux Grands-Rapides n'est pas exposée à manquer de provisions de bouche, car le poisson, qui est très beau et très gros, y abonde.

Ces Sauvages cultivent très peu.

Il y a une école ouverte sur la réserve.

Les Sauvages de la réserve de Che-ma-wa-win s'efforcent de mieux cultiver leurs terres.

Par suite de la démission de l'instituteur, l'école de cette réserve est fermée depuis près de deux ans.

On rapporte que les Sauvages de la bande qui demeurent au lac de l'Original ne cessent de progresser d'une manière remarquable.

Une nouvelle maison d'école a été érigée sur la réserve en 1886.

Sur la réserve du Pas une quantité considérable de terre a été mise en culture, mais la plus grande partie ne sert qu'à des jardins.

Il y a deux écoles ouvertes sur cette réserve, et les enfants y font de bons progrès.

A la réserve de la Terre-Rouge le sol est très propre à la culture, et les Sauvages semblent en profiter pour cultiver en abondance le grain et les racines.

Les Sauvages de la montagne du Pas font preuve du désir d'agrandir leurs champs et de faire la culture plus en grand. Le département les a encouragés dans cette voie en leur donnant du grain de semence le printemps dernier et des provisions pendant leurs labours de l'automne précédent.

Le sol de la réserve située à Cumberland-House n'est pas propre à l'agriculture.

Ces Sauvages gagnent leur vie à faire la chasse aux animaux à fourrure.

Quelques-uns cultivent à un endroit situé dans les environs du fort à la Corne, où, par suite du fait que la terre de leur réserve est complètement impropre à la culture, un emplacement leur a été accordé, et où un bon nombre de familles y demeurent.

Il y a une école ouverte sur la réserve de Cumberland-House.

Toutes les réserves de cette agence sont dans les Territoires du Nord-Ouest, étant dans le district de Saakatchewan, mais pour des raisons de commodité elles sont annexées à la surintendance du Manitoba.

#### TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Le commissaire des Sauvages pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, remarque dans son rapport qu'on trouvera au nombre des autres annexes du présent rapport, que " d'année en année les Sauvages se rendent mieux compte " des bienfaits qu'ils retirent de la politique sage et humaine du gouvernement."

Le cri d'alarme ordinaire d'un soulèvement probable des Sauvages s'est fait entendre le printemps dernier.

Le commissaire des Sauvages dit à ce sujet que l'expérience qu'il a acquise depuis son arrivée dans le pays, fait que les rumeurs d'insurrection imminente ne le surprennent plus. Le fait que quelques Sauvages, et dans une circonstance une bande entière, quittent leur réserve et traversent la frontière, s'explique par cet autre fait que ces Sauvages ont été induits à partir par des parents qui désiraient grossir leurs nombres, pendant que se faisaient des négociations avec une compagnie de chemin de fer qui se proposait d'établir sa ligne à travers leur réserve. Les moyens dont on s'est servi pour amener nos Sauvages à se rendre à l'endroit indiqué consistaient à dire que les provisions et les couvertures étaient distribuées avec prodigalité. Toutefois ils ne furent pas longtemps absents de leur réserve, et, comme le commissaire le remarque, " ils revinrent " bien moins prêts à écouter " toutes ces histoires à l'avenir."

La plus grande partie des Sauvages des territoires ont eu leur part de la prospérité générale de la dernière saison, pour ce qui est des récoltes du moins. Ceci

les a beaucoup encouragés, et se sera pour eux une raison de redoubler d'efforts l'année prochaine. Le rendement des racines a été particulièrement considérable.

Ainsi qu'il est dit dans la première partie de ce rapport, bon nombre des Sauvages ont concouru, et avec succès, avec les blancs pour des prix aux expositions agricoles. Leurs succès auront sans doute pour effet de les stimuler, eux et d'autres, d'arriver à obtenir les résultats semblables aux futures expositions.

Le district de Prince-Albert et Carleton, qui, pour ce qui est des affaires des Sauvages, était jusqu'à récemment sous l'administration d'un seul agent, résidant à Prince-Albert, a été divisé en deux agences, dont un des titulaires est au lac au Canard, et l'autre à la réserve de Mistowasis.

#### DISTRICT DE SASKATCHEWAN.

L'agence du lac au Canard comprend les réserves et les Sauvages qui les occupent, du lac au Canard, d'Une-Flèche, de James Smith, de Chekastapaysen et de Bonnet-Blanc.

L'agence de Mistowasis comprend les bandes et les réserves de Mistowasis, Attakakoop, Petequaguay, W. Twatt, Kenemosayoo et Kopahawakenum.

La population des deux agences est de 1,533 âmes, contre 1,588 qu'elle était en 1886. La diminution provient en grande partie du fait que des Métis qui désiraient participer aux *scrips* de terre accordés aux Métis, se sont retirés du traité.

Des labours considérables ont été faits sur les différentes réserves dans le cours de l'automne de 1886, et on a calculé que la récolte cette année atteindrait une moyenne de vingt-cinq boisseaux de l'acre.

Les Sauvages des réserves de Mistowasis et d'Attakakoop avaient, le printemps dernier, un surplus en blé de plusieurs centaines de boisseaux, que le département leur a achetés et qu'il a distribués aux bandes qui avaient besoin de grain de semence.

Les Sauvages des deux réserves susmentionnées ont construit de grandes granges au-dessous desquelles se trouvent des écuries pour leurs animaux; le battage du grain se fait au dessus. La construction de ces granges a été faite par les Sauvages, et on les dit d'un meilleur ordre à toutes autres granges qu'on trouve dans les territoires.

Ces Sauvages occupent des maisons bien tenues, situées sur des emplacements séparés, où il y a aussi des écuries pour leurs bestiaux.

Leurs femmes font du beurre; bon nombre de maisons possèdent des laiteries.

Ils s'améliorent dans la manière de cultiver la terre et dans leurs connaissances agricoles.

Les bandes des chefs John Smith, de James Smith, de Chekastapaysen et les quelques Sauvages de la bande de la réserve de Cumberland-House, qui se sont

transportés sur une réserve près de Fort-à-la-Corne, en 1885, vivent, pour la plupart, de leurs propres ressources.

Les bandes de Barbu et d'Okeemasis, du lac au Canard, apprennent tous les ans à se reposer plus sur eux-mêmes.

Celles d'Une-Flèche, de Chekastapaysin, de Kenemosayo, de Twatt et de Kopahawakenum, vivent principalement de gibier et de la chasse aux animaux à fourrure.

Des écoles sont ouvertes sur les réserves des chefs James et John Smith, et sur celles de Mistowasis, d'Attakakoop et de Petequaquay.

Les Sauvages de ces réserves possèdent des troupeaux d'animaux dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Les bandes d'Attakakoop et de Mistowasis ont aussi des troupeaux de moutons.

L'agence de Battleford comprend présentement les réserves et les bandes de Moosomin, de l'Enfant-du-Tonnere (conjointement avec les bandes de Nipahays et de jeunes Chipewayans qui demeurent sur la même réserve), du Petit-Pin (conjointement avec la bande de l'Homme-Chanceux sur la même réserve), de Poundmaker, de Foin-d'Odeur, du Faisan-Rouge, Le Moustique (conjointement avec les bandes de la Tête-d'Ours et de l'Homme-Maigre sur la même réserve).

Le nombre total des Sauvages qui appartiennent aux bandes susdites est, d'après le dernier recensement, de 983, soit une diminution de 147 depuis la date du recensement antérieur. Cette diminution est probablement occasionnée par le fait que des Métis des différentes bandes se sont retirés dans le but de participer à la distribution des srips de terre accordés aux Métis.

La santé des Sauvages de cette agence a été généralement bonne dans le cours de l'année, l'agent signale une amélioration, sous ce rapport, dans les différentes bandes.

Les Sauvages de quelques-unes de ces réserves occupent des terres séparément.

L'agent de cette localité fait rapport comme suit : — " Les Sauvages des différentes réserves travaillent paisiblement et font des progrès appréciables, quoique lents peut-être, dans la direction des moyens nécessaires pour leur donner le bien-être et pourvoir eux-mêmes à leur propre maintien.

Ils portent plus d'intérêt à leurs bestiaux qu'autrefois, et le nombre des animaux a conséquemment augmenté.

Les femmes traitent les vaches régulièrement et elles apprécient l'avantage d'avoir ce breuvage nutritif pour leurs familles.

Sur les réserves connues sous le nom de " réserve de Poundmaker," et " réserve de Petit-Pin," les Sauvages ont choisi leurs emplacements voisins les uns des autres, de manière à former un établissement non interrompu.

Il y a une école bien conduite sur la première réserve, et de bons résultats s'en sont, dit-on, suivis.

Sur les réserves de Moosomin et du Faisan-Rouge, les Sauvages prennent des terres séparément, et le système de la tribu se perd rapidement.

Des écoles sont ouvertes sur toutes les réserves de cette agence, sauf sur celle de Petit-Pin.

A Battleford, siège principal de l'agence, l'école industrielle du district de Saskatchewan conduit son œuvre avec beaucoup de succès. Il y a 32 petits garçons et 11 petites filles qui demeurent dans l'institution et y reçoivent leur éducation.

L'agence de Pitt comprend les bandes et les réserves de See-kas-kootch, Pay-moo-tay-ah-son, Foin-d'Odeur, Compagnon-du-Tonnerre, Wee-mis-ti coo-sea-wa-sis, Oo-nee-pow-hay-oo, Pus-ke-ah-ke-he-win, et de Kin-oo-say-o.

La population de ces différentes bandes est, en tout, de 377 âmes, soit une diminution de neuf depuis le recensement antérieur.

L'agent rapporte que leur état s'améliore, bon nombre d'entre eux occupent des maisons confortables et possèdent de bonnes étables. Ceux qui font quelque peu de culture demeurent sur la réserve de Se-kas-kootch. Les autres préfèrent gagner leur vie à faire la chasse aux animaux à fourrure et au gibier, et à faire la pêche. Et comme cette partie des territoires est très propre à cette fin, ils sont en général en état de vivre eux-mêmes et de soutenir leurs familles sans l'aide du département.

#### DISTRICT D'ALBERTA.

L'agence du lac à la Selle comprend les réserves et les bandes de Seenum ou Pécan, de Thomas Hunter, Oreille-d'Ours, Plume-Bleue, lac à la Biche, Chipe-wayan et de Kah-qua-nun.

Un grand nombre de Métis ont eu la permission de se retirer du traité de cette agence, afin de participer aux *scrips* de terre accordés aux Métis. Il n'a été permis à aucun, toutefois, de se retirer à moins que l'agent et l'inspecteur des agences des Sauvages ne fussent convaincus qu'ils étaient en état de se maintenir sans l'aide du gouvernement; et l'agent rapporte que parmi ceux qui ont obtenu leur congé, pas un seul n'a souffert de la misère; quoiqu'un bon nombre fussent exposés à de dures épreuves par suite de graves maladies dans leurs familles, causées par une épidémie de rougeole qui régnait dans la localité.

Le fait, de lui-même, est beaucoup de nature à prouver l'efficacité du système suivi par le département qui s'efforce à rendre ceux qui sont sous traité en état de gagner leur propre vie, savoir, que lorsqu'ils sont livrés à leurs propres ressources, ces Métis se trouvent très capables de pourvoir à leur propre existence.

Naturellement la permission de sortir du traité doit être nécessairement restreinte à ceux qu'on croit en état de gagner leur vie.

Lorsque le *scrip* fut d'abord accordé un certain nombre de Métis reçurent la permission de sortir du traité, sur demande faite à cette fin, suivant la manière stipulée par le statut, mais l'expérience démontra que, dans un très grand nombre de ces cas, il n'était pas judicieux de leur accorder leur congé, vu qu'ils se trouvèrent incapables de gagner leur propre vie, et un certain nombre, sur leur demande, ont été de nouveau admis au traité, avec l'entente que les parts d'annuité qui leur seraient autrement accordées, seront retenues jusqu'à ce que le gouvernement se soit remboursé de la valeur du *scrip* de terre à eux accordé en qualité de Métis lorsqu'ils se sont retirés du traité.

Au printemps de 1886, il y avait sur les différentes réserves de cette agence 269 acres de terres en culture, mais par suite de la sécheresse de l'été, le grain n'a pas germé, et les récoltes ont été bien au-dessous de la moyenne.

Le printemps dernier l'étendue de terre en culture a été augmenté à 292 acres qui ont dû, sans doute, donner un rendement considérable, comme les terres cultivées en d'autres endroits.

Ces Sauvages semblent porter beaucoup d'attention à l'élevage des bestiaux, et l'agent rapporte que ceci est de nature à devenir pour eux une entreprise plus importante que l'agriculture.

Deux écoles sont ouvertes sur la réserve de Seenum, une nouvelle ayant été ouverte le printemps dernier. Il y a aussi une école sur la réserve du lac à la Selle. Cette institution, vu sa position, peut être fréquentée par les enfants des bandes du Petit-Chasseur et de Plume-Bleue.

L'agent, en terminant son rapport, déclare qu'il "ne connaît pas un seul cas de mécontentement, et que tous sont satisfaits de la manière dont les traite le département."

L'inspecteur des agences des Sauvages dit que les Sauvages du lac du Poisson-Blanc "sont très industriels et très religieux; ils demandent la bénédiction du Créateur et lui rendent grâce avant et après chaque repas; ils font, tous les soirs, la prière en famille, et ont souvent des exercices religieux publics."

L'agence d'Edmonton comprend les bandes et les réserves du lac Bleu, de la rivière de l'Esturgeon, du lac de la Nonne, du lac des Roches, de la plaine des Pierreaux, et la réserve de Pass-pass-chase, près d'Edmonton; la plus grande partie de la bande à qui appartenait la réserve mentionnée en dernier lieu, se sont retirés du traité et ont accepté des *scrips* de terre, et le reste s'est transporté à la réserve d'Enoch, dans la plaine de Pierre. La réserve de Pass-pass-chase sera, croit-on, abandonnée par la bande, et les terres seront alors vendues et les produits de la vente placés à leur profit.

Les Sauvages de cette agence sont au nombre de 709, soit une diminution de 178 depuis le recensement antérieur. La cause principale de cette diminution est amenée par le fait qu'un grand nombre se sont retirés du traité.

L'agent rapporte que tous semblent contents et plus disposés à cultiver leurs terres.

Ils prennent bien soin de leurs bestiaux, et la bande de la rivière de l'Esturgeon et celle du lac de la Nonne possèdent de nombreux troupeaux.

Dans le cours de l'hiver ceux qui font la chasse ont pris un nombre considérable de peaux à fourrure.

La pêche a manqué, par suite de la destruction d'une quantité considérable du poisson au temps du frai. L'agent rapporte que cette source d'approvisionnement de bouche diminue tous les ans.

Au printemps les Sauvages des différentes réserves de cette agence ont activement travaillé à la culture de leurs terres, et une quantité considérable de grain a été semée.

La rougeole, d'une nature maligne, a régné parmi eux, et les effets ont été fatals dans un grand nombre de cas, en dépit des soins médicaux qui ont été donnés aux malades.

Il y a deux écoles bien conduites sur la réserve de la plaine de Pierre; et une autre, qui est aussi bien dirigée, est en opération sur la réserve du lac de la Nonne.

Il y a à Saint-Albert un orphelinat qui est sous la direction du diocèse catholique. Elle est administrée sur le plan d'une école industrielle. Trente enfants y sont logés, nourris et instruits.

Il y a aussi un certain nombre d'enfants dont les parents demeurent dans les alentours, qui fréquentent l'école le jour. Cette institution est tenue dans un ordre très parfait, et les industries qu'on enseigne aux enfants sont de nature à leur profiter lorsqu'ils seront grands.

L'agence des Buttes-de-la-Paix comprend les bandes et les réserves de Sampson, de Peau-d'Hermine et de Bobtail, aux Buttes de la Paix ou de l'Ours; les bandes et les réserves de Taureau-Boneux, au lac du Pigeon; celle de Che-poos-te-quahn, au creek du Loup; celle de Tête-Pointue, à la rivière à la Bataille et au creek du Loup.

Les Sauvages de ces susdites bandes sont au nombre de 649, soit 194 de moins qu'en 1886.

Cette diminution considérable est, en grande partie, causée par le fait qu'un certain nombre de Métis qui faisaient partie des différentes bandes, se sont retirés du traité dans le but de participer à la distribution des *scrips* de terre.

Il y a eu aussi un grand nombre de décès parmi la bande d'Assiniboines du chef Tête-Pointue, causés par une épidémie de la rougeole, qui a emporté 50 ou plus d'entre eux, en dépit des soins médicaux qui leur ont été donnés. La principale cause de mortalité est due au fait que la bande, malgré les protestations de l'agent, est partie pour la chasse avant que les malades n'aient été parfaitement rétablis. Bon nombre sont morts éloignés de la réserve, et d'autres une fois revenus, quoique tout ce qui ait pu être accompli pour eux, ait été fait.

D'abondantes récoltes de grain et de racines ont récompensé l'industrie des Sauvages de cette agence à l'automne de 1886.

Les animaux à fourrure ont été nombreux et le poisson au lac du Pigeon en quantité suffisante pour faire vivre un bon nombre de Sauvages jusqu'au printemps.

Le bétail est bien entretenu et le nombre augmente tous les ans.

Il y a des écoles ouvertes sur les réserves de Sampson, de Peau d'Hermine de Chepoostequahn, de Taureau-Boueux et de Tête-Pointue.

L'agence des Sarcis comprend les réserves et les bandes situées au creek au Poisson et à Morleyville. La première réserve est occupée par les Sarcis, et l'autre par une bande d'Assiniboines.

Les Sarcis se dévouent plus à l'agriculture qu'autrefois; leur voisinage d'un bon marché, celui de Calgary, ville de laquelle leur réserve n'est qu'à sept ou huit milles, les encourage à cultiver plus de produits.

Il se construisent des maisons sur plans améliorés.

M. l'inspecteur McGibbon rapporte que ces Sauvages "font non seulement plus de travail qu'autrefois, mais qu'ils le font avec plus de gaieté de cœur."

L'école de la réserve a été bien conduite par madame de Balinhard, épouse de l'ancien agent, qui a été récemment transféré à l'agence d'Edmonton. Il n'y a encore qu'un petit nombre d'enfants qui la fréquentent, mais leurs progrès sont très satisfaisants, et comme l'agent rapporte que l'ancienne aversion qu'avaient les Sauvages d'envoyer leurs enfants à l'école, disparaît, on espère que le nombre va augmenter.

La santé de la bande a été bonne.

Les Assiniboines ont gravement souffert d'une épidémie de la rougeole l'hiver dernier, maladie qui en a emporté un bon nombre; et la mortalité causée par cette maladie et ses suites s'est élevée à environ 3 pour 100 de la population. Tout ce qui a été possible de faire pour eux a été mis en œuvre, mais, comme c'est souvent le cas chez les Sauvages, la maladie a pris des proportions désastreuses, et l'impossibilité d'empêcher ceux dont les familles étaient affectées de la maladie de visiter

les maisons de ceux que la contagion n'avait pas encore atteintes, et *vice versa*, a amené une épidémie générale. La santé de la bande en général se rétablit subseq-  
quemment, et d'après les rapports les plus récents elle est maintenant dans un état satisfaisant.

Il y a deux écoles ouvertes sur cette réserve ; on y trouve aussi un orphelinat dans lequel demeurent 18 enfants ; en rapport à cet établissement un nouvel édifice a été récemment terminé pour donner plus d'espace aux enfants et à leurs instructeurs. On dit que les progrès que font les enfants à cette institution sont satisfaisants. Quelques-unes des jeunes filles, élèves de l'établissement, ont obtenu des prix à l'exposition tenue à Calgary l'automne dernier pour des ouvrages en tricot et en couture faits par elles.

Les récoltes de la réserve ont été bonnes. Les récoltes sont toujours très incertaines dans cette localité, parce qu'elle est située à l'ombre des montagnes Rocheuses.

Les Sauvages de cette réserve étant, toutefois, de bons chasseurs, vivent principalement du fruit de leur chasse.

Un certain nombre gagnent aussi de l'argent à garder les bestiaux des propriétaires de ranches du district.

Leur réserve comprend une quantité considérable de bois, dont une certaine partie est morte et abattue ; les Sauvages ont la permission de couper et de vendre ce bois mort, mais le bois vert et sur pied est soigneusement conservé pour leur usage futur et celui de leurs descendants.

La population des deux bandes dont il est parlé plus haut est de 977 âmes, soit une diminution de 49 depuis le recensement antérieur, laquelle peut être en grande partie attribué à l'épidémie de la rougeole dont il a été fait précédemment mention.

L'agence des Pieds-Noirs comprend les Pieds-Noirs proprement dits et leur réserve, située à la Traverse des Pieds-Noirs, sur la rivière de l'Arc.

L'agent et l'inspecteur font tous deux rapport qu'il y a eu une amélioration considérable dans le cours de l'année dernière.

Les Sauvages ont transporté leurs logements à une plus grande distance les uns des autres, et leur célèbre chef Pied-de-Corbeau a donné l'exemple sous ce rapport. Ce mouvement est de nature à améliorer leur état hygiénique et à leur mieux faire comprendre les droits de propriété lorsque les terres sont occupées séparément.

Un bon nombre travaillent très industrieusement avec leurs propres chevaux et les bœufs que leur a fournis le département. Ils se servent de ces derniers bien facilement, et semblent s'être dépouillés du préjugé qu'ils avaient contre ces bêtes de somme.

Une nouvelle école a été établie, sur la réserve, l'automne dernier, par l'Eglise

catholique. Trois écoles y fonctionnent maintenant, deux sont dirigées sous les auspices de l'église anglicane.

L'école industrielle de la rivière Haute est située à environ 30 milles de cette réserve.

Mais les Sauvages de la tribu des Pieds-Noirs s'objectent à ce que leurs enfants y soient envoyés, en dépit des efforts répétés qu'on a faits pour les induire à permettre à leurs enfants de s'y rendre. L'école est conséquemment remplie d'enfants Cris.

Cette institution est habilement administrée, sous la direction du révd. M. Claude, principal.

C'est un fait digne de remarque que des Pieds-Noirs ont permis que deux de leurs enfants fussent amenés à l'école industrielle du Sault-Sainte-Marie, dans la province d'Ontario, et ils s'objectent à ce que leurs enfants fréquentent l'institution de la Rivière-Haute, qui est comparativement beaucoup plus près de leur réserve.

La population de ces Sauvages est de 2,046, soit 101 de moins qu'en 1886. Cette diminution considérable est sans doute le résultat de la température extraordinairement rigoureuse de l'hiver dernier, qui est de nature à avoir de graves conséquences sur les jeunes enfants et les vieillards.

Dans le sud du district d'Alberta, les hivers sont, règle générale, relativement doux, mais l'hiver dernier a été une exception, étant extrêmement froid.

L'agence des Gens-du-Sang comprend l'importante branche de la tribu des Pieds-Noirs, connue sous le nom de Gens-du-Sang, et la réserve qu'ils occupent, située sur la rivière du Ventre.

Ces Sauvages, comme d'autres ailleurs, ont eu de maigres récoltes en 1886, mais ceci ne les a pas découragés.

L'agent rapporte qu'un plus grand nombre que jamais se sont mis à labourer au printemps, se servant de leurs propres chevaux.

A l'exception du blé, les récoltes de l'automne dernier ont été très bonnes.

Ces Sauvages ont construit un certain nombre de nouvelles maisons sur un plan amélioré.

Ils apprennent à employer les deniers provenant de leur annuité, avec beaucoup de discrétion. L'été dernier ils n'en ont dépensé qu'une très faible partie à l'achat de colifichets.

Le plus grand nombre ont acheté des couvertures, de la flanelle et de l'étoffe à robe pour leurs femmes.

Ces Sauvages ont cessé de tant rôder aux environs de Fort-McLeod.

Les affaires scolaires de cette réserve ne sont pas dans un état satisfaisant. L'Eglise d'Angleterre et l'Eglise méthodiste du Canada se sont respectivement chargées de la direction des écoles.

La population de ces Sauvages est de 2,199 âmes, soit une diminution de 52 âmes depuis 1886. L'agent déclare que la mortalité s'est faite sentir particulièrement parmi les vieillards et les jeunes enfants, et qu'elle a été sans doute le résultat de la température excessivement rigoureuse de l'hiver dernier.

L'agence des Piégânes comprend la branche des Piégânes de la tribu des Pieds-Noirs, et leur réserve située sur la rivière ou le creek du Vieillard.

Les récoltes ont manqué sur cette réserve en 1886, comme sur les réserves des Gens-du-Sang et des Pieds-Noirs. Ils ont cependant redoublé de courage le printemps dernier et ont travaillé avec énergie. Mais leurs grains n'ont réussi qu'en partie.

Ces Sauvages sont à construire une meilleure catégorie de maisons.

L'inspecteur donne une description de l'intérieur d'une de ces maisons, dont les murs étaient recouverts de coton blanc, et dont l'ameublement se composait de chaises, de tables, d'un poêle de cuisine et d'un lit avec des oreillers et un couvre-pieds propres; les ornements comprenaient des petites corniches sur lesquelles il y avait des petites statues et des images colorées prises dans des journaux illustrés. Le plancher avait été récemment nettoyé, et il n'y avait pas de saletés à l'extérieur de la maison.

La plus forte partie de ces Sauvages ont des poêles de cuisine dans leurs maisons, et quelques-uns tiennent leurs maisons très proprement.

L'église catholique et l'église anglicane ont des missions sur cette réserve. Elles ont aussi des écoles annexées à leurs missions. Celle de l'église anglicane n'est ouverte que depuis peu. L'école catholique est ouverte depuis un certain temps, et elle est, dit-on, très habilement dirigée.

L'inspecteur rapporte qu'il y a une amélioration générale sur la réserve.

Les Sauvages portent plus d'intérêt à la culture de leurs champs, leurs maisons sont proprement tenues, et les nouvelles maisons sont d'une meilleure catégorie, et ceux qui les habitent sont, règle générale, vêtus d'une manière confortable. La santé de ces Sauvages a été bonne.

La population de cette bande, d'après le dernier recensement, était de 938, soit une augmentation de 10 depuis le recensement précédent.

#### DISTRICT D'ASSINIBOIA.

L'agence de Muscowpetung comprend les réserves et les bandes de Muscowpetung, de Piapot, Pasquah et de Bison-Debout.

Ces Sauvages formaient une grande partie du campement de Sauvages qui, en

1880 et 1881, et pendant quelques années avant, ont rôdé sur la frontière entre les Etats-Unis et le Canada.

Ils sont à peine rétablis de la vie nomade qu'ils ont menée lorsqu'ils rôdaient sur la frontière, quoique, cependant, leur santé revienne rapidement.

Toutefois, leur conduite a été, en général, satisfaisante dans le cours de l'année dernière.

Grâce à la vente du foin, dont de grandes quantités poussent sur ces réserves, et du surcroît de racines qu'on leur permet de vendre, ces Sauvages peuvent partiellement pourvoir à leur propre entretien.

Ils s'engagent aussi comme rouliers aux fournisseurs, lorsqu'ils peuvent obtenir cet emploi, à partir de la station du chemin de fer la plus rapprochée jusqu'à l'agence.

Ici comme ailleurs dans les territoires, les récoltes en 1886 ont été généralement très faibles, à cause de la sécheresse de l'été, et à l'automne de 1886 le sol était si dur et si sec qu'on n'a pu faire que peu de labours,—grave question dans ce pays, où le succès des récoltes de la saison suivante dépend en grande partie du fait que les labours doivent être exécutés l'automne précédent.

Il y a des écoles ouvertes sur les réserves de Piapot, de Pasquah et de Bison-Debout ; mais on ne peut dire que les efforts déployés par les instituteurs ont jusqu'ici obtenu du succès.

Un pensionnat doit être bientôt inauguré par l'Eglise presbytérienne sur les limites de la rivière de Muscowpetung, dans lequel les enfants seront logés, nourris et instruits.

Un ou deux cas de variolide d'une nature très peu maligne ont fait leur apparition sur la réserve de Pasquah, le printemps dernier, mais les précautions qu'avait prises, sous la forme de vaccination générale, le département sur cette réserve comme sur toutes les autres, ont empêché la maladie de se propager, et en ont diminué la force chez ceux qui en étaient atteints.

Il y a abondance de poisson dans les lacs et la rivière Qu'Appelle, auxquelles eaux ces réserves font face, et les Sauvages peuvent conséquemment se procurer abondamment le poisson blanc et d'autres espèces de poissons.

Ces Sauvages possèdent des troupeaux d'animaux dont ils prennent bien soin. L'agent dit que dans quelques années, si l'on en juge par l'augmentation annuelle, chaque chef de famille dans l'agence, qui prend soin de ses bestiaux, aura à lui propre, un petit troupeau de bestiaux.

La population des quatre bandes de l'agence est de 839 âmes.

L'inspecteur qui a visité ces Sauvages l'automne dernier, rapporte que, quoi qu'il ait rencontré un grand nombre de Sauvages, aucun d'eux n'a formulé de plaintes ; qu'au contraire ils semblaient contents et heureux.

L'agence des Buttes-de-la-Lime comprend les réserves et les bandes de Petit-Ours, de Couverture-Etoilée, d'Okanees et de Pa-pa-kee-sis.

Les Sauvages qui composent ces bandes, étaient, à l'exemple de ceux de l'agence de Muscowpétung, autrefois alliés à l'immense camp de Sauvages qui, en 1881 et en 1882, rôdèrent sur les frontières des Etats-Unis, dans l'espoir de voir revenir le bison ; et plus même que les Sauvages mentionnés en dernier lieu, ils donnent des signes de l'effet que la vie des frontières a produit sur eux. Règle générale, c'est une classe de Sauvages difficile à conduire.

Néanmoins, ils semblent bien travailler, si on tient compte du fait qu'il n'y a pas encore plusieurs années, ils ne connaissaient pas la différence entre une charrue et une herse. L'automne dernier ils ont bouleversé 234 acres de terre, outre qu'ils ont récolté les produits de 150 acres ; et l'inspecteur dit que leurs récoltes étaient supérieures à celles des colons blancs des alentours.

Ces Sauvages possèdent un nombreux troupeau de bestiaux.

Du riz sauvage a été semé sur ces réserves en 1886 ; et on a raison de croire que la végétation de ce grain se fera avec succès.

L'état de santé de ces Sauvages a été satisfaisant ; il y a eu 28 décès dans le cours de l'année dernière ; la cause principale de la mortalité a été la consommation chez les adultes, et la coqueluche chez les enfants. Conséquemment la population a diminué de 15, en tenant compte toutefois des naissances, qui ont été au nombre de 13. Des soins médicaux ont été donnés aux malades.

Il y a une école ouverte sur la réserve de Petit-Ours-Noir, mais par suite de l'assiduité irrégulière des enfants, on n'y constate que peu de progrès. La population des quatre bandes est de 277, accusant une diminution de 142 depuis 1886 ; mais cette diminution peut être, en grande partie, attribuée au fait que des Métis, faisant partie des différentes bandes, se sont retirés du traité afin de participer à la distribution des *scrips* de terre accordés aux Métis.

L'agence de l'Assiniboine comprend trois réserves, occupées par les bandes de L'homme-qui-a-pris-l'habit, Longue-Loge et d'Ochanees.

Ces Sauvages sont pleins de bonne volonté et sont industriels, et ils donnent des preuves nombreuses de leur esprit d'économie et d'entreprise.

Comme exemple, on peut dire que, quoique par suite des mauvaises récoltes de 1886, ils aient été bien peu dédommagés de leur travail, cependant ils ont engrangé suffisamment d'orge et de blé pour leur semence du printemps.

Ils ont eu une bonne récolte de pommes de terre; après avoir mis de côté la quantité requise pour la consommation et la semence, le chef en a vendu 40 boisseaux au département pour servir de semence à d'autres réserves.

Au mois d'octobre 1886, ces Sauvages ont remporté plusieurs prix aux expositions agricoles de Régina et d'Indian-Head pour les produits qu'ils avaient exposés, ce qui les a beaucoup encouragés.

Par l'entremise de l'agent un contrat leur a été donné pour la fourniture de mitaines de laine aux élèves de l'école industrielle de Qu'Appelle, et 180 paires ont été tricotées par les Sauvagesses.

Un certain nombre de ces derniers font du bien bon beurre et d'excellent pain.

Ces Sauvages possèdent un bon troupeau de bestiaux, ils commencent aussi à élever des moutons.

Au sujet de leur conduite, l'agent remarque "qu'ils travaillent avec bonne volonté et qu'ils sont attentifs aux instructions qu'on leur donne; ils traitent leurs vaches régulièrement et soignent bien leurs veaux," et il ajoute: "Je suis fier de pouvoir dire que cette bande, à compter du chef jusqu'au plus jeune, n'ont jamais fait preuve d'autant d'intérêt à leurs travaux qu'ils ne l'ont fait ce printemps."

La population des 3 bandes est de 250 âmes.

L'agence des Buttes-de-Tondre comprend les bandes et les réserves de l'Etoile-du-Jour, du Pauvre-Homme, de George Gordon, de Muscovequan et de Plume-Jaune.

Règle générale, ces Sauvages sont très paisibles, et bon nombre sont très industriels.

Tous cultivent avec beaucoup de succès, sauf la bande de Plume-Jaune, dont la réserve est située au lac aux Noix, et qui vit principalement de la chasse aux animaux à fourrure, qui abondent dans la localité et dont ils échangent les peaux avec les traiteurs pour des provisions et des vêtements.

Les Sauvages de cette agence ont concouru avec succès à l'exposition agricole tenue à Régina, l'automne dernier; ils ont remporté douze des prix qui ont été accordés.

Ils ont travaillé avec soin le printemps dernier, et leurs labours ont été très bien faits.

Les clôtures construites par ces Sauvages valent celles des cultivateurs blancs.

Les Sauvages qui occupent la réserve de Gordon sont très intelligents et très avancés.

Il y a, sur la réserve, une école très bien dirigée, et qui est sous les auspices de l'église d'Angleterre; les progrès des élèves dans leurs études sont très remarquables.

L'inspecteur dit, dans son rapport, que ces Sauvages sont de bons travailleurs, et qu'il n'a pas vu un seul homme flâner sur la réserve.

Ils ont acheté un bon nombre de chariots à deux chevaux avec les fonds qu'ils ont eus pour les bestiaux qu'ils ont vendus au département pour d'autres bandes.

A la réserve de Muscowequan le même état de chose existe.

Ces Sauvages ont, eux aussi, acheté des chariots avec leurs propres deniers.

Les Sauvages étaient très fiers de leurs grains, qui avaient une belle apparence lorsque l'inspecteur visita la réserve.

Il y a aussi, sur la réserve, un école conduite d'une manière efficace, et les enfants qui la fréquentent ont fait des progrès très satisfaisants.

L'état des choses sur la réserve de l'Etoile-du-Jour est de même satisfaisant.

On y trouve des champs bien cultivés et bien clôturés, des maisons et des étables bien construites, les premières étant régulièrement blanchies à la chaux tous les ans.

Une école a été récemment établie, sur la réserve, sous les auspices de l'Eglise catholique.

Sur la réserve du Pauvre-Homme les clôtures sont particulièrement bonnes, et les travaux agricoles s'exécutent d'une manière systématique et habile.

Les Sauvages de cette agence ont été comblés d'une abondante récolte, en récompense du travail qu'ils ont donné à leurs champs, à la saison dernière.

Toutes les bandes, sauf celle de Plume-Jaune, possèdent de beaux troupeaux d'animaux.

L'agent, dans son rapport pour l'année dernière, et qu'on trouvera au nombre des autres annexes de ce rapport, dit que " les Sauvages semblent avoir plus de contentement de rester chez eux sur leurs réserves, et ils portent plus d'intérêt à la culture de leurs fermes qu'aux années précédentes ; le désir de rôder les abandonne peu à peu."

La population des différentes bandes de cette agence s'élève à 866 âmes, soit une diminution de 93 depuis le recensement antérieur, diminution qui est en grande partie due au fait que les Métis des différentes bandes se sont retirés du traité, dans le but de participer à la distribution des *scrips*.

L'agence des Lacs-Croches comprend les réserves et les bandes de Cowesees, Sakimay, Ouchaness, Ka-kee-wis-ta haw et Och-a-pow-wace.

On a reçu des rapports on ne peut plus favorables sur les progrès de ces Sauvages. L'inspecteur dit que les clôtures sont solidement faites, les fermes bien

divisées, les maisons, en général, proprement tenues, et les bestiaux en très bon état, et que bon nombre des champs pourraient être favorablement comparés à quelques-unes des meilleures fermes des anciennes provinces; et il ajoute que les Sauvages sont fiers de leurs terres.

Un certain nombre d'entre eux ont réalisé une somme suffisante de la vente du surplus de leur foin pour acheter deux moissonneuses et deux râtaeux, dont on se sert avec des chevaux, ainsi que du thé et autres effets pour l'hiver.

Des prix de la valeur de \$56 ont été remportés par les Sauvages de cette agence à l'exposition agricole qui a eu lieu à Régina, dans l'automne de 1886, pour le grain et les racines qu'ils y avaient exposés, et un d'entre eux a obtenu le second prix pour le meilleur blé exposé.

Une école est dirigée sur la réserve de Coweses, et il y a au lac Rond un pensionnat fondé sur le système des écoles industrielles et qui est administré sous les auspices de l'Eglise presbytérienne.

Bon nombre des enfants de cette agence reçoivent aussi leur éducation à l'école industrielle située près de Fort-Qu'Appelle.

L'inspecteur termine son rapport à l'égard de cette agence par les mots suivants: "Somme toute, je suis heureux de témoigner du bon état des différentes réserves de cette agence, et du progrès que font les Sauvages, non seulement dans la culture de leurs terres, mais aussi dans l'intérêt qu'ils mettent à avoir de bonnes maisons, de beaux bestiaux et de bons instruments aratoires. Comme preuve, ils ont chargé l'agent de leur acheter quatre lieuses automatiques, qu'ils paieront à même le produit des récoltes de cette année."

Les Sauvages de cette agence sont au nombre de 665, soit une diminution de 148 depuis 1886, ce qui est dû, en grande partie, au fait que des Métis de différentes bandes se sont retirés du traité dans le but d'obtenir des *scrips*, et au fait que quarante Sauvages sont partis pour le Dakota au mois d'avril dernier.

L'agence de la montagne de la Mâchoire-d'Original a sous sa direction les bandes de Croupion-de-Faisan, d'Oreille-Rouges et de Bonnet-Blanc, et les réserves qu'occupent ces bandes respectives.

L'agent rapporte qu'on a mis beaucoup de foin à ce que les maisons des Sauvages fussent tenues proprement et que les murs fussent blanchis à la chaux; et aussi que toutes les matières sales près des maisons fussent détruites.

Les récoltes de deux des bandes, en 1886, ont été assez bonnes, et on en a conservé suffisamment de grain pour les semences du printemps, et le reste fut moulu au moulin et distribué en rations aux Sauvages. On rapporte que ces deux bandes ont travaillé avec soin l'automne dernier.

La troisième bande, toutefois, celle de l'Ours-Blanc, a refusé de travailler, pré-

étant vivre de poisson et de chasse et sur les produits de la vente des peaux d'animaux à fourrure qu'ils avaient tués à la chasse.

Un certain nombre d'enfants sauvages de cette agence reçoivent leur éducation à l'école industrielle de Fort-Qu'Appelle.

Quelques-unes des femmes de la bande ont appris à tricoter et font des ouvrages de fantaisie, elles ont aussi appris à faire du beurre, et elles se proposent de concourir pour des prix accordés pour ces articles aux expositions qui auront lieu dans les colonies de blancs près de leurs réserves.

L'inspecteur termine son rapport sur cette agence comme suit :—

“ Un trait particulier très encourageant mérité une mention spéciale, je veux dire que je n'ai vu personne fâner dans les environs ; tous travaillaient, hommes et femmes. Les jeunes filles travaillaient aux jardins, et les petits garçons conduisaient des bœufs et s'occupaient à d'autres travaux autour de la maison.”

La population des différentes bandes de cette agence, était, d'après le dernier recensement, de 273, soit une diminution de 23 depuis le recensement antérieur.

L'agent, dans son rapport qu'on trouvera ci-après, dit : “ la santé des Sauvages est présentement assez bonne. Dans le cours de l'hiver et du printemps il y a eu beaucoup de maladie parmi les Assiniboines, en grande partie le résultat de maladies héritées de leurs parents, ou dans le cas des plus vieux, apportées avec eux du Missouri et causées par des habitudes vicieuses.”

L'agence de Birtle comprend les bandes et les réserves suivantes : celles de Kee-see-koo-wee-nin, situées à la montagne-du Dauphin ; de Way-way-se-cappo, au creek de Queue-d'Oiseau ; du Joueur, à Silver-Creek ; de Coté, de La-Clef, et de Ke-se-kouse, à Fort-Pelly ; de Plume-du-Sud, à la rivière [Roulante ; et les bandes de Sioux au creek de Queue-d'Oiseau, du lac du Chêne, à la rivière du Chêne et à la montagne de la Tortue.

Ces Sauvages vivent principalement de la chasse qu'ils font aux animaux à fourrure et au gibier, et de pêche.

Plusieurs des bandes, toutefois, cultivent quelque peu, et une ou deux d'entre elles font de la culture sur une assez grande échelle.

Ils ont des maisons confortables et possèdent du mobilier, des vêtements et autres articles de la vie. Ils ont aussi des nombreux troupeaux d'animaux, ainsi que des chevaux, des moutons et des cochons.

Sur la réserve du Joueur, et sur celles des Sioux du creek de Queue-d'Oiseau, de la rivière du Chêne et de la montagne de la Tortue, les Sauvages se livrent à la culture avec plus d'énergie.

Sur les réserves des Sioux, du creek de Queue-d'Oiseau et de la rivière du Chêne, une étendue de terre assez considérable a été mise en culture.

Les Sauvages des alentours de Fort-Pelly ont, dans la montagne aux Canards, un excellent domaine de chasse. Les animaux à fourrure y abondent. Dans le cours de l'hiver dernier ils ont eu plus de \$15,000 pour des peaux vertes de lynx, dont ils ont tué au moins 5,000.

Ces Sauvages ont aussi dans leur réserve d'excellents pâturages, et leurs animaux, dont ils ont un grand nombre, sont en parfait état.

Des écoles sont ouvertes sur deux de ces réserves, savoir : sur celles de Côté et de La-Clef. L'instituteur de l'école de la première réserve est un jeune Sauvage qui a pris ses diplômes au Collège du Manitoba, et les élèves font des progrès très satisfaisants. L'épouse du missionnaire presbytérien enseigne à coudre et à tricoter aux petites filles, et montre le chant à tous les enfants.

Sur la réserve de La-Clef il y a aussi une école dirigée par un missionnaire de l'Eglise d'Angleterre. Cette institution fait aussi l'objet d'un rapport favorable. L'épouse du missionnaire enseigne à coudre et à tricoter aux petites filles, et l'inspecteur fait rapport que quelques-uns de leurs ouvrages sont réellement dignes d'éloges.

L'inspecteur dit de plus " que partout on remarque de bonnes maisons et un " certain air de confort."

Sur la réserve de Kee-se-kouse il y a aussi une école qui est sous le contrôle de l'Eglise catholique. Mais par suite des longues distances qui séparent le plus grand nombre de familles de l'école, le nombre d'enfants qui ne vont pas à l'école est plus que deux fois plus considérable que celui de ceux qui la fréquentent.

L'inspecteur dit que les maisons et les environs de cette réserve sont tenus proprement.

Sur la réserve de la Montagne-du-Dauphin il se fait bien peu de culture ; mais l'inspecteur rapporte qu'un certain nombre de ces Sauvages ont des clôtures de fil de fer autour de leurs champs, construites à leurs propres frais, et que leurs bestiaux sont en parfait état.

Il y a une mission presbytérienne et une école dirigées avec succès sur cette réserve.

L'épouse du missionnaire enseigne à coudre et à tricoter aux petites filles.

Sur la réserve les Sioux, du creek de Queue-d'Oiseau, il y a aussi une mission presbytérienne et une école. Le nombre d'enfants sur le registre n'est que de sept.

Huit enfants de cette réserve ont été amenés par le révérend E. F. Wilson à l'école industrielle du Sault-Sainte-Marie, où ils reçoivent leur éducation.

L'inspecteur, dans son rapport annuel, dit ce qui suit au sujet de cette réserve :—

“ Le Rév. Dr Wardrop et M. McKellar, deux membres d’une députation qui visitait les écoles sauvages sous la direction de l’Eglise presbytérienne, sont arrivés à Birtle le jour de la Confédération. L’agent, M. Markle, et moi-même, leur avons fait visiter en voiture la réserve du creek de Queue-d’Oiseau. Tous deux ont exprimé leur étonnement des progrès que les Sauvages avaient faits en agriculture. Cette réserve, quoiqu’elle soit en bon état, était loin d’être un bon échantillon de quelques-unes de nos autres réserves.”

Quelques-uns des enfants de la réserve du Joueur reçoivent leur éducation à l’école industrielle de Qu’Appelle, et on dit qu’ils font des progrès satisfaisants.

La population de l’agence est de 1,795, soit une diminution de 53 depuis le dernier recensement.

### COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Plusieurs affaires en suspens se rapportant aux Sauvages de cette province, et qui requéraient la coopération du gouvernement fédéral et de celui de la province pour les amener à une solution satisfaisante, ont été mises à l’étude et réglées l’automne dernier, le gouvernement de la Colombie-Britannique ayant, sur l’invitation du gouvernement fédéral, envoyé un délégué à Ottawa pour conférer de ces questions. L’honorable John Robson, secrétaire provincial, fut nommé délégué à cette fin, et il vint muni de tous les pouvoirs nécessaires pour agir au nom de son gouvernement dans le règlement final de toutes les questions en litige; ce qui fut fait d’une manière satisfaisante pour les deux gouvernements. On peut dire conséquemment qu’il n’y a pas maintenant de questions pendantes qui n’aient pas été réglées ou qui ne soient pas en voie de règlement aux conditions convenues entre le gouvernement du Canada et celui de la province.

Ainsi qu’on l’a dit dans la première partie de ce rapport, il n’y a pas eu de complications d’un caractère grave à l’égard des affaires des Sauvages de la province, sauf dans le district de Kootenay, et peut-être, sur la partie nord de la côte occidentale de la terre ferme, et on espère que les mesures adoptées par les deux gouvernements pour faire disparaître ces embarras, auront l’effet désiré.

On pourra se faire une idée de ce que vaut à la province le travail des Sauvages, en jetant les yeux sur la valeur du poisson, des fourrures et de l’huile qu’on s’est procurés, grâce, en grande partie, à leur travail, dans le cours de l’année dernière, et cette valeur, telle que représentée par les chiffres suivants, est en somme beaucoup plus considérable que celle de la saison dernière :—

Fourrures, de mer .....	\$ 287,377 00
Autres fourrures.....	299,368 00
Saumon, en conserve.....	601,812 00
do' salé.....	13,823 00
Huile de poisson .....	7,322 00
Poisson conservé.....	171 00
Total.....	<u>\$1,209,873 00</u>

La commission des réserves des Sauvages s'est occupée à accorder des réserves aux Sauvages Chilcotin, une réserve au lac Cowichan, des réserves au lac Comin, sur le chemin de Caribou, et d'une nouvelle division et de l'octroi de réserves dans le pays de Kootenay. Trois partis d'arpentages ont fait des explorations, un a été employé à établir les bornes des réserves situées sur l'île de la Reine-Charlotte et sur la rivière Skeena ; un second a arpenté les bornes des réserves situées près du détroit de la Reine-Charlotte et de Fort Rupert ; et le troisième a terminé l'arpentage des bornes de la réserve de Tsimpsechan à Metlakahtla.

L'agence de Cowichan comprend entre autres réserves et bandes de moindre importance celles de Comox, Qualicum, Lyackum, Nanaïmo, Chemainus, de l'île Kuper, Sa-a-nich, Qua-mich-an, Esquimalt et Victoria, en un mot tous les Sauvages situés sur la partie sud de l'île de Vancouver, les réserves et les bandes de l'agence étant au nombre de vingt-neuf.

Règle générale ces Sauvages vivent d'une manière assez confortable. Il y en a naturellement quelques-uns dans la misère, lorsque la vieillesse ou la maladie a empêché les Sauvages d'exercer des métiers grâce auxquels ils auraient pu gagner leur propre vie et celle de leurs familles. Mais dès que ces Sauvages ont de la santé et de la vigueur, ils ne manquent pas d'énergie et d'esprit d'entreprise, et il s'en suit que le plus grand nombre vivent d'une manière confortable et indépendante. On les a vus, en temps propice pour ces travaux, cultiver avec énergie leurs terres, se servant des bœufs et des charrues avec autant d'habileté que les cultivateurs blancs, ou faire leurs récoltes de grain, cueillir des pommes de terre et autres légumes, faucher du foin, réparer leurs clôtures, en un mot exécuter toutes espèce de travaux qui se font sur une terre. Ils ont aussi leur part d'emploi sous des formes diverses, en travaillant, par exemple, dans les mines, à la mise du poisson en conserve, aux scieries et à la cueillette du houblon.

Trois écoles sont ouvertes dans l'agence, savoir : une située sur l'île Kuper, dirigée par la compagnie de la Nouvelle-Angleterre, une seconde à Nanaïmo, sous la direction de l'Église méthodiste, et la troisième au village de Cowichan, sous les auspices de l'Église catholique.

Bon nombre de ces Sauvages ont obtenu des billets d'occupation du département pour les terres individuellement occupées par eux, et d'autres demanderont la même chose par l'entremise de leur agent dès qu'une plus grande étendue de réserve aura été subdivisée en lots.

Ils ont presque une organisation municipale, établie en vertu de l'acte pour l'avancement des Sauvages, qui leur a été appliqué, sur leur propre demande, par arrêté de Votre Excellence en conseil en 1885. Cette organisation a bien fonctionné, et le surintendant de la province rapporte que ces Sauvages " progressent tous les ans, agrandissent la partie arable de leur belle réserve, travaux qu'ils font avec très peu d'aide du gouvernement, et même sans secours aucun."

La population de cette agence est de 1,984, soit une diminution de 84 depuis 1886.

L'agence de la côte occidentale comprend 18 réserves et les bandes qui les occupent.

La mer fournit, en grande partie, à ces Sauvages, les moyens de gagner leur vie. Ils font avec succès la chasse au phoque, et ils obtiennent aussi de l'emploi dans les établissements où le poisson est mis en conserve.

Par suite du fait que la chasse au phoque a manqué l'automne dernier, un plus grand nombre que d'habitude ont dû travailler aux conserves de poisson, pour gagner leur vie. Bon nombre aussi ont été heureux d'obtenir de l'emploi à la cueillette du houblon aux Etats-Unis.

La bande de Kel-se-maht a été terriblement éprouvée par la perte de 25 hommes qui ont péri dans le naufrage d'un bâtiment pêcheur, à bord duquel ils s'étaient embarqués dans le but de chasser le phoque. Dix-huit femmes et 41 enfants ont été laissés dans la misère par cette catastrophe.

Sur dix goélettes parties avec des équipages composés de Sauvages de cette agence pour la mer de Behring, quatre ont été saisies par les autorités des Etats-Unis pour de prétendues infractions aux droits de la Compagnie de Fourrures d'Alaska.

Un acte d'humanité dont ont fait preuve les Sauvages Chaic-cle-saht à l'égard d'une barque Hawaïenne, la *Thomas R. Foster*, qui fit naufrage au large du cap Cook, en décembre 1886, mérite d'être mentionné dans ce rapport.

L'équipage, qui se composait de 18 hommes, fut laissé sans provisions et sans vêtements; les Sauvages les amenèrent dans leurs maisons, leur donnèrent ce dont ils avaient besoin, les gardèrent pendant une semaine, et les remirent entre les mains du prêtre catholique de Ky-u-kaht, le Rév. P. Nicolaye, chez qui ils demeurèrent jusqu'à ce qu'ils purent partir pour Victoria.

Le gouvernement du Canada a remboursé aux Sauvages le montant du prix de revient des effets qu'ils ont si libéralement donnés aux marins naufragés; mais le gouvernement de Hawaï, quoique mis au courant de ces actes d'humanité de la part des Sauvages envers ses sujets, ne leur avait pas encore aux dernières nouvelles, offert des moyens tangibles de reconnaissance.

Les écoles sont sous la direction de l'Eglise catholique, à Hes-qui-aht, Ky-u-quaht et à Clay-o-quot.

L'agent rapporte qu'il n'y a pas eu d'ivrognerie dans l'agence pendant l'année dernière, sauf à un endroit.

La population de cette agence est de 3,361 âmes, soit une diminution de 32 depuis 1886, qui s'explique par la mort des naufragés dont on vient de parler, et

par le fait qu'un bon nombre d'enfants sont morts de maladies auxquelles les enfants sont exposés.

L'agence de Kwaw-kewlth comprend vingt-cinq bandes et autant de réserves.

Ces Sauvages sont les moins avancés et ceux de la province qui subissent le moins l'influence de la civilisation. Les missionnaires des différentes églises ont essayé de les évangéliser, mais chacun dut les abandonner comme étant des cas désespérés, jusqu'à ce qu'il y a plusieurs années, le Rév. M. Hall, de l'Eglise d'Angleterre, s'y rendit, et en dépit de tous les obstacles et de tous les déboires qu'il eut à subir, il y resta et a apparemment la confiance de quelques-uns de ces pauvres êtres ignorants.

Depuis plusieurs années une école est dirigée par ce monsieur et son estimable épouse, à la Baie-de-l'Alerte, et l'année dernière, M. Hall, aidé des contributions de particuliers et du département, a acheté une scierie dans le but de fabriquer et de fournir aux Sauvages le bois nécessaire à la construction de maisons et autres bâtiments.

Leur principale nourriture est le poisson, dont ils prennent facilement une grande variété dans le voisinage immédiat de leurs réserves.

Le poisson *oolachan*, qui est en si haute estime, et dont l'huile est si nutritive, est pêché en grande quantité à la tête de l'anse de Knight et de l'anse de Kingcome. Bon nombre de ces Sauvages travaillent aussi aux établissements de conserves établis sur la côte.

Les plus âgés des différentes bandes sont vigoureusement attachés à la célébration de la fête païenne connue sous le nom de *Potlach*, et à prendre part à la "Danse de la Médecine," qui est désignée sous le nom de *Tamanawas*.

Comme ces fêtes et ces danses sont défendues par la loi, et que leur célébration est déclarée être un délit, on espère que le surintendant inspecteur pour la province et l'agent local adopteront incessamment des mesures vigoureuses pour faire appliquer la loi contre ceux qui l'enfreindront sous ce rapport dans cette agence, et que des démarches semblables seront faites ailleurs là où la loi est violée par la célébration de ces cérémonies défendues et païennes.

Il fait plaisir d'apprendre, par le rapport de l'agent, que l'usage que faisaient les Sauvages des liqueurs enivrantes, habitude qui étaient autrefois si générale, est maintenant considérablement restreinte. Cette amélioration dans l'état des choses a, sans doute, été amenée par la surveillance constante déployée par l'agent et les autorités provinciales, pour empêcher l'introduction des liqueurs enivrantes parmi eux, et par la mise en vigueur de la loi contre ceux qui étaient surpris à en vendre aux Sauvages.

L'agent, dans son rapport, qu'on trouvera au nombre des autres annexes du présent rapport, est d'avis que ces Sauvages deviendraient avec le temps de bons artisans si on leur enseignait des métiers utiles.

Ils ont témoigné leur loyauté, en célébrant, à la Baie-de-l'Alerte, le 1er juin dernier, le jubilé du règne de Sa Majesté.

La population de ces Sauvages est de 1,936 âmes, soit une diminution de 32 depuis le recensement antérieur. Bon nombre souffrent d'affections scrofuleuses les plus graves.

L'agence de Fraser comprend les bandes et les réserves situées sur la partie inférieure de la Fraser et dans le pays des deux côtés de cette rivière, y compris la côte à partir du Burrard-Inlet au sud jusqu'à Bute-Inlet au nord. Il y a 54 réserves dans l'agence.

Les froids excessifs de l'hiver dernier ont eu un terrible effet sur le bétail et les chevaux de ces Sauvages. Dans le district de Douglas les propriétaires Sauvages d'animaux ont perdu 75 pour 100 de ceux-ci ; et aux prairies Pemberton, dans ce district, une bande en a perdu encore plus.

Les Sauvages de ce district sont allés dans le territoire de Washington, à l'automne de 1886, pour y cueillir le houblon. Ils furent si longtemps absents de leur réserve que, lorsqu'ils revinrent il était trop tard pour faire une provision suffisante de foin pour scigner leurs animaux pendant l'hiver, lequel fut, malheureusement, long et extraordinairement rigoureux.

La mortalité parmi les bandes situées sur les réserves éloignées de la côte a été très grande ; des affections des bronches et des poumons ont régné d'une manière grave et inusitée ; bon nombre ont succombé à ces maladies.

Cette mortalité n'a pas atteint les bandes dont les réserves sont sur la côte, entre les anses de Burrard et de Bute. La santé de ces Sauvages a été très satisfaisante dans le cours de l'hiver et du printemps derniers.

La pêche au saumon a manqué en 1886, et comme c'est la principale source de revenu de ces Sauvages, et leur principale nourriture en hiver, ils en ont vivement ressenti les effets.

A la saison dernière le poisson a été plus abondant, et les Sauvages ont réussi à se faire une provision suffisante pour leur hiver ; et avec l'argent qu'ils avaient gagné à travailler pour les personnes qui s'occupent de la préparation du saumon et de sa mise en conserve, ils ont pu acheter d'autres provisions de bouche et des vêtements.

Il fait plaisir d'apprendre par le rapport de l'agent que les mesures sanitaires que le département a chargé les agents d'inaugurer parmi les différentes bandes de Sauvages du Canada, ont été, dans cette agence, si volontiers adoptées par les Sauvages. L'agent mérite des louanges pour le zèle dont il a donné preuve dans les efforts qu'il a faits pour faire exécuter les règlements, par ses nombreuses visites aux divers établissements, et le succès semble avoir couronné ses efforts, puisqu'il peut dire qu'il y a "une grande amélioration dans et autour de leurs maisons, qui sont maintenant tenues proprement et dans un état suffisamment bon au point de vue hygiénique."

Les Sauvages de cette localité, ainsi que des autres parties de la province, lorsqu'ils ne subissent pas de mauvaises influences, sont des hommes paisibles. L'agent dit que, quoiqu'il y ait au moins 3,500 Sauvages campés sur les rives de la Fraser pendant la pêche du saumon, où s'étaient réunies différentes tribus venues de toutes les parties de la province, il n'y a pas eu un seul cas de voie de fait ou de vol de signalé.

Dans chacune de ces réserves, il y a une église; et on y voit aussi d'autres signes de civilisation.

A Sainte-Marie il y a un grand pensionnat basé sur le système d'une école industrielle, sous le contrôle de l'Eglise catholique; un bon nombre d'enfants sauvages y vivent et y reçoivent leur éducation.

La population de cette agence est de 4,750, soit une diminution de 40 depuis 1886.

L'agence du lac William comprend les réserves des tribus Lillooet, Shuswap, Alexandria et Chilcotins, qui se partagent en treize, six, huit et deux bandes respectivement.

Les Sauvages de la première tribu sont très industriels, religieux et de bonnes mœurs.

Ils travaillent à transporter des provisions aux camps des mineurs; il y en a qui doivent parcourir deux cents milles pour se procurer cet emploi. D'autres travaillent aux mines. Quelques-uns cultivent, mais ils se montrent un obstacle considérable dans l'exploitation de cette industrie par suite du manque d'eau aux fins d'arroser les terres, lesquelles se trouvent ainsi à n'être d'aucune utilité sur plusieurs des réserves.

Le gouvernement provincial promet de passer une loi à l'effet de faire disparaître tous les doutes sur les droits des Sauvages d'enregistrer des droits d'eau tout comme les colons blancs.

La bande de Cayoosh a creusé, à ses frais, un fossé et un canal sur la réserve avec un bassin pour conduire l'eau à ses terres et les fertiliser. Le sol est d'une médiocre qualité, et son étendue n'est pas suffisante pour les besoins des Sauvages. Ce malheureux état de chose occasionne des plaintes amères de la part des Sauvages.

La population de la tribu des Lillooets est de 785 âmes.

Règle générale, les Shuswaps semblent animés de beaucoup d'énergie. Cependant, un certain nombre ont peu de terre cultivable sur leurs réserves, particulièrement ceux de Soda-Creek et du creek au Canot. Néanmoins ils réussissent à gagner leur vie en travaillant chez les colons comme journaliers de peine, gardiens de troupeaux et rouliers. Ils font aussi la chasse aux animaux à fourrure et au gibier dans le temps voulu.

En somme ils sont paisibles, et à l'exception de la bande de Soda-Creek, on rencontre rarement des cas d'ivrognerie parmi eux.

A ce dernier endroit l'agent a pris des mesures énergiques pour mettre fin au trafic des liqueurs avec les Sauvages; plusieurs personnes trouvées coupables de cette faute ont été condamnées à de lourdes amendes.

La population de cette tribu est de 563 âmes.

Les Chilcotins sont bien satisfaits des réserves qui, ainsi qu'on l'a dit dans une partie précédente de ce rapport, leur ont été accordées par le commissaire des réserves des Sauvages l'été dernier.

Avant la visite du commissaire, ces Sauvages avaient déjà commencé à cultiver et à clôturer les terres qu'ils réclamaient, ayant appris quelque peu la culture à travailler chez les colons du pays.

Ils semblent industriels, tempérants et font des progrès.

Une des bandes — celle du lac Kanim — laquelle appartient en réalité à la tribu des Shuswaps, a construit, à travers les bois, un chemin de 15 milles de longueur, le nivelant à certains endroits, afin de rendre au commissaire des réserves un accès plus facile aux terres choisies par eux pour en faire une réserve.

Cette bande a acheté, l'été dernier, une faucheuse, un râteau à cheval et un harnais.

La tribu des Chilcotins promet de réussir dans l'agriculture, et quelques-uns d'entre eux prennent des animaux à fourrure au piège, et réalisent des sommes assez importantes par la vente des peaux.

La population des Chilcotins est de 481 âmes.

La tribu d'Alexandria ne se compose que de deux bandes. Elle était autre-

fois beaucoup plus nombreuse ; mais les nombreuses mortalités que causa une épidémie de petite vérole, en 1863, a décimé ces Sauvages.

Ces Sauvages excellent dans la chasse du gibier et sont très habiles à prendre au piège les animaux à fourrure ; ils prennent aussi de grandes quantités de saumon. Ils cultivent aussi quelque peu, mais avec plus ou moins de succès.

Les Sauvages de cette agence possèdent un nombre considérable de chevaux ainsi qu'un grand nombre de bestiaux et d'autres animaux.

Le pays où sont situées leurs réserves comprend d'excellents pâturages.

L'agence de Kamloops et d'Okanagan comprend la tribu de N-hla-kap-muh et les différentes bandes de Shuswaps.

Dans le district de Kamloops il y a 27 bandes de la première tribu et 17 de la dernière.

Le froid rigoureux de l'hiver dernier et sa longueur ont hâté la mort d'un bon nombre de vieillards et de malades. Les maladies des bronches et des poumons sont celles qui ont le plus régné et qui ont été les plus fatales dans leurs effets.

Un très grand nombre de chevaux et d'autres animaux appartenant aux N-kla-kap-muhs ont péri pendant les froids rigoureux de l'hiver dernier. Ceci a eu l'effet de forcer les Sauvages à agrandir leurs granges et leurs étables, afin d'être en état, s'il survenait un autre hiver très froid, de pouvoir abriter tous leurs animaux.

Ils ont aussi rendu leurs maisons plus confortables.

En un mot, l'agent rapporte que ces Sauvages ont considérablement ajouté à leur confort et à leurs biens personnels, dans le cours de l'année dernière.

Leurs récoltes ont été, en général, très médiocres en 1886 par suite de la rareté de la pluie.

Ces Sauvages travaillaient en qualité de journaliers pour le chemin de fer Canadien du Pacifique, à la construction de la ligne, mais depuis que ce chemin est terminé ils ont dû revenir à la pêche et à la chasse, à cause de l'absence d'autres ressources.

Le saumon, toutefois, abonde dans la rivière Thompson et dans les lacs Kamloops et Shuswap, et les animaux à fourrure peuvent être assez facilement pris au piège, et ils peuvent obtenir de bons prix pour les peaux.

Quelques-uns travaillent dans les mines de Similkameen, tandis que d'autres cherchent de la poussière d'or dans la Fraser.

Conséquemment, ils sont en général, en état de gagner leur vie à l'aide de ces différents industries.

La rareté de l'eau pour des fins d'irrigation se fait rigoureusement sentir chez ces Sauvages. Mais on espère que la législation promise sur ce sujet, lorsqu'elle aura été passée, fera disparaître tous les embarras sous ce rapport, chez les Sauvages de cette agence, ainsi que chez les autres bandes de l'intérieur qui se trouvent en présence des mêmes difficultés.

Les Sauvages dont les réserves sont situées sur la Thompson, entre Lytton et Ashcroft, et sur la Fraser, entre Lytton et Nes-i-keep, et dans la partie inférieure de la vallée Nicola, apprécient hautement leurs terres arables, et comme leurs récoltes ont été excellentes l'automne dernier, ils redoubleront, sans doute, de courage à cultiver le sol et à ensemercer et à agrandir leurs champs.

La population de la tribu des N-hla-kap-muh est de 1,688 âmes, soit une diminution de 40 depuis le dernier recensement.

Comme preuve de la longévité dans cette tribu, on pourrait mentionner le cas du chef Spintam, de la bande de Lytton, qui mourut en juin dernier, après avoir atteint l'âge de 92 ans.

Les 17 bandes de Shuswaps du district de Kamloops semblent se composer de Sauvages intelligents et énergiques, qui, si leurs moyens d'existence s'épuisent dans telle direction, dirigent leur attention ailleurs avec une merveilleuse aptitude.

Comme éleveurs, cultivateurs, journaliers de ferme, rouliers, journaliers ordinaires dans les villes, jardiniers, pêcheurs et trappeurs, ils ne sont pas surpassés.

Ainsi que leurs frères de la tribu de N-hla-kap-muh, leurs opérations agricoles sont considérablement entravées par suite de la rareté de l'eau pour des objets d'irrigation.

Quelques-uns de ces Sauvages ont aussi perdu un grand nombre de bestiaux et de chevaux à la suite du froid rigoureux de l'hiver dernier.

D'autres, plus prévoyants, ayant récolté une quantité suffisante de foin pour les soigner et possédant des étables pour abriter leurs animaux, ont pu passer ce long et rigoureux hiver.

Bon nombre d'entre eux réussissent très bien à prendre au piège les animaux à fourrures, dont ils vendent les peaux à d'excellents prix.

En général ils peuvent aussi prendre tout le poisson dont ils ont besoin pour l'hiver.

L'agent rapporte une grande amélioration dans l'état moral de ces Sauvages, ainsi que dans l'état social.

La population de ces 17 bandes de Shuswaps est de 2,622 Sauvages, soit une diminution de 57 depuis le recensement précédent.

Dans le district d'Okanagan il y a 13 bandes de Shuswaps.

La mortalité parmi les Sauvages a été extraordinairement grande l'hiver dernier ; une *influenza*, activée, sans nul doute, par une température excessivement froide, a eu des résultats fatals dans un grand nombre de cas.

Ils ont aussi subi des pertes de chevaux et de bestiaux pendant cette saison ; un grand nombre ont péri, car les Sauvages n'avaient pas fait une provision suffisante de foin et n'avait pas d'étables assez grandes pour abriter tous leurs animaux. Dans les hivers ordinaires les chevaux et les bœufs se tiennent en bon état en paissant dans les ranches à pâturages du district, sans qu'il soit besoin de leur procurer des abris pour les protéger contre le mauvais temps.

On dit qu'aucun de ces Sauvages ne manque du nécessaire, malgré les pertes dont on a parlé précédemment ; ces pertes, toutefois, ont été en grande partie comblées par le nombre plus considérable d'animaux à fourrure que les Sauvages ont pu prendre au piège ou tuer à la chasse ; les peaux se sont vendues à d'excellents prix, dont le total, dit l'agent, s'est élevé à plus du double de la valeur obtenue pour les fourrures qu'ils ont prises pendant la saison précédente.

L'importance du fait qu'ils ont pu pourvoir à leurs propres besoins sans qu'on ait eu à les secourir, malgré les pertes considérables de chevaux et de bestiaux qu'ils ont subies, ressort davantage si l'on tient compte de cet autre fait que les récoltes de l'année précédente avaient été très médiocres, à quelques exceptions près.

Le grand nombre de moyens qu'ont ces Sauvages de gagner leur vie, de même que la nature suffisante de ce moyen, sont ainsi amplement exposés.

L'avancement moral et social de ces Sauvages n'est pas aussi général que celui de leurs voisins les Sauvages du district de Kamloops.

Il y a cependant des indices d'amélioration chez plusieurs bandes, et ce bon exemple aura, espère-t-on, un bon effet sur les autres.

Il fait plaisir d'apprendre d'après le rapport de l'agent, qu'un certain nombre de ces Sauvages, ainsi qu'un certain nombre des Sauvages du district de Kamloops, désirent augmenter leurs troupeaux de bestiaux au lieu d'augmenter le nombre de leurs chevaux.

C'est assurément un indice du développement intellectuel, et par conséquent d'une appréciation exacte de la valeur relative des choses. On a lieu d'espérer

que l'idée que se fait le Sauvage de ce qui est éclatant quant à l'apparence ou quant au nombre, possède le plus de valeur, quelque inutile que l'article puisse être, cède le pas à la conviction, créée par les exigences de la situation dans laquelle il se trouve souvent, que ce qui lui rapportera un véritable bénéfice pour les soins qu'il lui aura donnés constitue la valeur vraie et que, conséquemment, c'est cette chose qu'il vaut mieux posséder.

Leurs chevaux, pour le plus grand nombre, ne leur sont d'aucune utilité; et ils n'en gardent que parce que l'importance d'un Sauvage est mesurée au nombre de chevaux qu'il possède. D'un autre côté, le propriétaire de bestiaux, quoiqu'il ne soit pas un chef aussi important dans l'estime de ses compagnons, possèdent une propriété dans ces animaux qu'il peut toujours vendre à de bons prix, ce qui lui donne un profit en sus de ce que lui ont coûté la garde et l'entretien du bétail.

La population des 13 bandes de ce district est de 956, soit une diminution de 48 depuis 1886.

L'agence de Kootenay comprend 5 bandes de Sauvages et les réserves qu'elles occupent. Quatre de ces bandes se composent de Kootenays; la cinquième de Shuswaps.

Les Kootenays se divisent en deux sections connues sous le nom de Hauts-Kootenays et Bas-Kootenays. De plus les Hauts-Kootenays se partagent en trois subdivisions, vivant sur autant de réserves, et désignés sous les noms de Sauvages du lac Colombia, de Sainte-Marie, et des Plaines-de-Tabac.

Les Bas-Kootenays sont aussi connus sous le nom de Sauvages de l'Arc-Plat. Leur réserve est située sur la rivière Kootenay Inférieure.

La bande des Shuswaps occupe une réserve sur le côté est des lacs Colombia.

Les Hauts-Kootenays, particulièrement ceux qui demeurent aux lacs Colombia, sont plus prospères et plus avancés dans la civilisation que les Bas-Kootenays.

Le chef de la section de Sainte-Marie des Hauts-Kootenays est riche pour un Sauvage; il occupe une ferme de 680 acres en dehors de la réserve de sa bande.

On dit que la division des Hauts-Kootenays du lac Colombia possède de bonnes fermes; et la bande de Shuswaps, dont la réserve est située à environ dix milles au nord de celle des Sauvages dont on a parlé en premier lieu, est, dit-on, très industrielle, travaillant beaucoup à la culture des fermes, ce qui a eu pour résultat que l'année dernière leurs grains avaient une plus belle apparence que ceux d'un bon nombre de colons blancs.

Ils passent l'hiver à prendre, au moyen de piège, les animaux à fourrure, et à faire la chasse au gibier, et pendant la bonne saison, lorsqu'ils ne travaillent pas sur leurs fermes, ils gagnent de l'argent à transporter des effets aux colons et à d'autres.

Les Hauts-Kootenays, des Plaines-du-Tabac, dont la réserve est située à 70 milles au sud de celle des Sauvages de Sainte-Marie, ne sont pas aussi à l'aise que les Sauvages des deux autres subdivisions de cette tribu.

Il n'y a pas d'établissements de blancs, ou des mines ou d'autres industries en opération dans les environs de leur réserve, grâce auxquels ils pourraient trouver de l'emploi.

Ils ne peuvent conséquemment gagner leur vie à s'engager à ceux qui emploient de la main-d'œuvre.

Et, quoique leur réserve soit un très beau pâturage pour les bestiaux, il n'y a que très peu de terre arable; et les connaissances de ces ouvrages, en matières d'agriculture, sont très restreintes.

Par suite de ces circonstances ils ont été obligés d'abattre et de manger le plus grand nombre de leur bétail.

### ÉDUCATION.

Ce sujet important occupe la sérieuse attention du département, et un projet a été proposé par le sous-ministre, qui, si on le met à exécution, aura, croit-on, l'effet d'améliorer beaucoup les méthodes qu'on inaugure pour instruire, non seulement au point de vue purement intellectuel, mais aussi au point de vue pratique, beaucoup du nombre considérable d'enfants qui, en Canada, sont d'âge à aller à l'école.

Cependant les frais à encourir, si les mesures proposées étaient adoptées, seraient si considérables, et les résultats qu'on désire obtenir sont si importants, qu'on a jugé opportun avant de faire une recommandation qui pourrait régler la politique du gouvernement dans une affaire aussi importante, d'obtenir l'opinion de personnes compétentes qui se sont occupées de l'éducation des Sauvages, et d'autres dont la grande expérience sur les questions pourrait leur faire suggérer des modifications qui seraient de nature à rendre le projet aussi simple et aussi parfait que possible.

Conséquemment, une circulaire a été adressée à un certain nombre de messieurs bien connus et qui se distinguent par le profond intérêt qu'ils portent à l'éducation des Sauvages, les invitant à exprimer leur opinion sur ce sujet.

Nous avons reçu un grand nombre de réponses, mais il y en a encore plusieurs qui n'ont pas écrit.

Dès que le département aura obtenu les opinions demandées, il se propose d'en faire l'objet d'un examen minutieux, et de recommander d'adopter, pour ce qui est

du projet qui a déjà été suggéré, les opinions exprimées qui seront le plus de nature à améliorer le système d'éducation qui existe maintenant.

Au sujet des travaux accomplis dans cette division du service dans le cours de l'année dernière, on peut dire que les services rendus aux différentes institutions industrielles ont été, comme d'habitude, très efficaces.

Les intéressants rapports des directeurs, rapports qu'on trouvera au nombre des autres annexes de ce présent rapport, parlent d'une manière très encourageante des progrès accomplis; et on n'a qu'à visiter une de ces institutions, à se rendre compte du système et à observer pour soi-même l'intelligence et les talents dont font preuve les élèves, pour se convaincre qu'on travaille à dépouiller le Sauvage de sa superstition naturelle et de son ignorance grossière, à mesure que la lumière, que répand invariablement une connaissance de la religion chrétienne, chasse les illusions dont son esprit enveloppé de ténèbres, quoique enfantin, a été nourri dès le berceau, et à mesure que son intelligence s'éclaircit et se développe sous l'influence de l'instruction que leur donnent ceux qui ont entrepris la tâche louable, mais onéreuse, d'aider à ces pauvres enfants de la forêt et de la prairie à s'élever et à avancer.

La transformation de l'apparence et des manières des enfants qui ont été, pendant une période relativement courte, les sujets de ces influences de civilisation et d'élévation d'esprit, est aussi une preuve que l'avancement de la race sauvage est réalisable, et qu'on n'a qu'à leur porter le même intérêt, une fois qu'ils sont sortis de l'école, pour assurer un succès complet. Pour arriver à ce résultat, toutefois, leur éducation ne doit pas cesser avec leurs années d'école, au contraire cette instruction scolaire ne devrait être que le commencement, car, comme question de fait, c'est après que ce cours préliminaire aura été terminé qu'on doit porter les plus grands soins à ceux qui ont eu l'avantage d'être dressés à ces écoles, afin de prévenir un mouvement rétrograde. Et ayant cette observation sous les yeux, je crois qu'on peut mettre en doute que la théorie généralement acceptée et qui veut qu'une fois qu'ils ont terminé leur cours dans une institution, les enfants doivent retourner aux réserves et suivre, pour l'avantage de leurs semblables, le métier ou l'état dont ils ont acquis quelques connaissances, ou qu'ils doivent devenir des instituteurs d'écoles sauvages, soit exacte en principe; ou, la question n'est-elle pas plutôt de savoir si le mal que subissent ceux qui retournent aux réserves en renouvelant leurs anciennes relations, n'est pas de nature à être plus grand, et l'emporter sur les avantages donnés aux autres membres de la bande par le travail de ceux qui ont appris des métiers sur la réserve. Il semblerait opportun, au contraire, d'employer tous les moyens légitimes pour empêcher ceux qui ont terminé leur éducation à une institution industrielle ou à une école supérieure de retourner aux réserves, et de les engager fortement, en leur obtenant un emploi profitable dans

l'exercice de leur métier ou sur des fermes, selon ce qu'ils auront appris, ou en les établissant, à aller demeurer dans les villes, ou, dans le cas des cultivateurs, au milieu d'établissements de blancs, et arriver ainsi à se fusionner avec la société en général.

Pour arriver à des résultats satisfaisants et permanents, non seulement les fonctionnaires des institutions doivent faire preuve d'énergie dans l'éducation et l'enseignement industriel de ceux qui leur sont confiés ; mais lorsque les élèves ont terminé leurs cours à l'institution, et qu'ils sont lancés dans le monde, le département et ses fonctionnaires, le public et les philanthropes, doivent déployer autant d'énergie, sinon plus, pour assurer leur succès dans l'industrie dont ils ont acquis quelques connaissances.

### AGRICULTURE, ÉLEVAGE ET AUTRES INDUSTRIES.

Que les Sauvages, comme corps, ne deviendront jamais des agronomes habiles, ne fait, je crois, nul doute. Mais, que dans presque chaque bande il y ait des Sauvages qui démontrent beaucoup d'aptitude pour la culture, est également vrai, et personne, je crois, ne contestera qu'on doive développer ce goût chez ceux qui l'ont en leur enseignant l'art de cultiver, et en leur fournissant les instruments et les moyens nécessaires pour cultiver leurs terres.

Qu'il y ait eu des preuves d'un esprit d'entreprise individuellement, en matières agricoles, même parmi les Sauvages des Territoires du Nord-Ouest, a été établi par les nombreux concours qui ont eu lieu aux expositions des villes et des villages, et par les prix qu'ils ont remportés, en dépit de la vive concurrence de la part des colons blancs, qu'il leur fallait rencontrer.

L'élevage des bestiaux est une industrie qui convient plus au goût de la généralité des Sauvages, comme le prouvent les soins qu'ils portent en général à leurs animaux, même lorsque les fonctionnaires du département ne les surveillent pas. Chez plusieurs bandes, le bétail qui leur a été remis en vertu du traité a augmenté en nombre ; particulièrement au Manitoba, à Kéwatin et dans les régions du Nord-Ouest situées en dehors des immenses pâturages qui ont été loués aux grands propriétaires de troupeaux d'animaux. Mais dans les endroits mentionnés en dernier lieu, par suite du fait que les veaux se mêlent aux bestiaux des autres personnes, le contraire a eu lieu. L'expérience acquise par le département ne tend pas à encourager l'espoir que l'élevage des animaux soit un jour couronné de succès parmi les Sauvages qui occupent des réserves ainsi situées.

On ne doit pas croire, toutefois, que les Sauvages, pas plus que toutes autres races, puissent être restreints à deux ou trois états, et qu'on s'attende à un succès

nécessaire. Il y a sans doute parmi eux des individus dont les goûts et l'intelligence leur donnent des aptitudes pour différents états, soit comme artisans, artistes, ou comme hommes de profession. De là l'importance de l'école industrielle, où l'on peut se rendre compte de ce pourquoi chaque enfant a le plus d'aptitude, et l'instruction qui doit lui être donnée doit être dirigée en conséquence.

Ils ne peuvent pas être et ils ne seront pas tous cultivateurs et élèves.

En se basant sur le bon sens, quelles que soient les aptitudes qu'on constate chez un enfant Sauvage, son éducation doit être dirigée dans leur sens, et son goût et ses aptitudes naturelles pour une certaine industrie seront ainsi développés, et, dans la plupart des cas on pourra espérer à un succès définitif.

Dans les anciennes provinces on trouve les Sauvages exerçant avec succès différents états, comme hommes de profession, artisans, marchands, tout comme cultivateurs. Il est vrai que le plus grand nombre ; lorsqu'ils ont dû abandonner la chasse comme moyen d'existence, se sont nécessairement livrés à la culture du sol, mais dans un bon nombre de cas ils ont agi ainsi à cause de l'absence de moyens de faire autre chose ; et on peut faire remonter les nombreuses preuves d'insuccès dans la culture qu'on rencontre sur les différentes réserves, au manque de goût ou d'aptitude pour cet emploi chez ceux qui sont malheureux dans cette industrie.

#### RELIGION ET MORALITÉ.

Les autorités ecclésiastiques des différentes dénominations religieuses ont beaucoup fait et font encore beaucoup pour convertir les Sauvages, mais il reste encore beaucoup plus à faire.

Seuls les hommes qui ont réellement à cœur le bonheur spirituel peuvent leur faire du bien spirituellement parlant ; et seuls les hommes de cette catégorie devraient être envoyés au milieu d'eux comme missionnaires. Des missionnaires de tout autre calibre n'arrivent à rien ; de fait, on peut dire qu'ils font plus de mal que de bien.

Ce qu'il faut chez un missionnaire parmi les Sauvages, c'est d'avoir une nature fermement chrétienne, un zèle infatigable à proclamer les heureuses vérités en présence de grandes difficultés et de nombreux découragements, et un seul objet en vue : le bien des âmes, de ceux auxquels il prêche.

Que bon nombre de ceux qui évangélisent nos Sauvages possèdent ces qualités, est indéniable ; qu'un plus grand nombre devrait les avoir, est grandement à désirer.

Il est pénible de constater que, lorsque des missionnaires ont passé plusieurs années sur des réserves sauvages, ils ne peuvent pas indiquer un résultat quelconque de leurs labeurs.

Je voudrais pouvoir faire un rapport plus favorable sur l'état moral des Sauvages en général que je ne suis en état de le faire.

Même chez les bandes qu'on prétend converties, le degré de la moralité est très bas, comme le prouve le peu de cas qu'on fait si fréquemment du lien du mariage, et la facilité avec laquelle des rapports immoraux ont lieu entre hommes et femmes indépendamment de ce lien sacré.

Le fait que les membres des deux sexes occupent la même chambre à coucher, coutume si universellement suivie dans les habitations sauvages, doit être de nature à empêcher le développement de ce sentiment naturel de modestie qui sied si bien, particulièrement aux femmes, et qui, lorsqu'il existe, sert de sauvegarde contre les influences pernicieuses.

Je crois qu'il est du devoir de ceux qui ont la surveillance des Sauvages, dans les affaires spirituelles ou temporelles, de leur exposer constamment l'inconvenance qu'il y a à ce que les différents sexes (sauf, naturellement, le cas de mari et d'épouse) occupant la même chambre à coucher, et de ne pas abandonner la tâche tant que la réforme désirée sous ce rapport n'ait été accomplie.

Quelques maisons Sauvages, même au Nord-Ouest, ont des chambres séparées, mais leurs habitations n'ont en général qu'une chambre pour toutes les fins. Outre la question morale comprise dans de telles dispositions, il y a aussi le côté hygiénique du sujet qu'on doit examiner, et il me semble qu'il ne peut y avoir qu'une opinion à l'égard de l'une ou de l'autre manière d'envisager la question.

Quant à l'usage immodéré des boissons, je regrette d'avoir à dire que, quoiqu'il y ait un très grand nombre de Sauvages tempérants, la pratique de se livrer à l'abus des liqueurs, lorsque l'occasion s'en présente, est trop générale chez un très grand nombre ; et la fréquence avec laquelle des personnes qui ont été trouvées coupables d'infraction à la loi défendant la vente des liqueurs enivrantes aux Sauvages, échappent sur quelque question technique, ou sont relâchées avec la plus douce punition que stipule la loi, n'est pas de nature à agir comme obstacle sérieux à la continuation de ce trafic.

Les différents agents du département font, je crois, tous leurs efforts pour empêcher les Sauvages sous leurs soins de faire usage de liqueurs spiritueuses, et pour traduire en justice les individus contre lesquels ils peuvent recueillir une preuve suffisante du fait qu'ils ont vendu des boissons enivrantes aux Sauvages ; et il n'y a pas de doute que les choses seraient bien pis si les agents n'adoptaient pas vigoureusement et sans merci des mesures dans le but de réprimer ce trafic.

On doit beaucoup déplorer le peu d'égards dont font preuve un très grand nombre de Sauvages, particulièrement chez ces bandes païennes, envers les vieillards

et les malades. Parfois, si le temps de la chasse presse, ils les abandonneront à leur sort, et fréquemment, lorsqu'en considération de la faiblesse des vieillards ou des malades, il leur est accordé un surcroît de vivres et de vêtements, les autres membres de la famille ne se font pas scrupule de se les approprier pour leur propre usage, et de sorte que le patient, auquel les secours étaient destinés, n'en reçoit que peu ou pas du tout.

Le manque de contrôle de la part des parents sur leurs enfants, et l'absence totale de discipline dans les habitations Sauvages, sont autant de sujets de remontrance, particulièrement de la part de ceux qui sont chargés de la direction spirituelle des Sauvages.

Le petit nombre d'enfants qui fréquentent les écoles établies sur les différentes réserves est en grande partie attribué à ces causes, par suite du fait que les enfants font ce qu'ils veulent pour ce qui est de la question d'aller à l'école ou de s'en abstenir.

#### HABITUDES.

Les habitudes de propreté sur la personne sont très rares chez les Sauvages, et l'on permet trop que des saletés et des rebuts soient accumulés dans leurs maisons et autour. La négligence quant au premier cas et le laisser-faire quant au second ne peuvent que contribuer considérablement au pauvre état de santé des propriétaires Sauvages.

Des instructions sont périodiquement transmises aux agents, leur enjoignant de faire leur possible pour inculquer aux Sauvages des habitudes de propreté, pour ce qui est de leur personne et de leurs demeures, et de voir que toutes les accumulations de saletés soient enlevées des alentours des maisons ainsi que des puits ou des autres endroits où l'on vient puiser l'eau.

Tous les articles nécessaires à ce que les enfants soient tenus proprement pendant qu'ils sont à l'école, sont fournis à chacune de ces institutions; et les instituteurs peuvent rendre un important service en inculquant dans l'esprit des enfants la nécessité d'être propre.

On doit aussi déplorer l'usage de la couverture comme article de vêtement, ainsi que la coutume chez les hommes de laisser pousser leurs cheveux aussi longs que ceux des femmes.

De sérieux efforts devraient être faits pour engager les Sauvages à abandonner ces habitudes; lorsqu'ils le feront, un grand obstacle à ce qu'ils adoptent d'autres habitudes de la vie civilisée, aura disparu.

La présence de nombreux chiens sur chaque réserve est de nature à empêcher les Sauvages de réussir dans l'élevage des moutons. D'un autre côté, il ne peut être sain pour une famille vivant dans des maisons aussi petites que le sont généralement celles des Sauvages, d'avoir deux ou trois chiens dans la chambre à cou-

cher que les membres de la famille occupent. De plus les frais de nourriture qu'occasionnent ces chiens, ne doivent pas être un petit item pour un Sauvage, et doivent entamer d'une manière assez considérable le menu de la famille, menu qui souvent, n'est pas très chargé.

Pour ces raisons, et pour d'autres de moindre importance l'impossible devrait être fait pour persuader aux Sauvages d'abandonner leurs chiens, particulièrement ceux qui sont portés à tuer ou à harceler les moutons.

#### ETAT SANITAIRE.

L'année dernière a été remarquable par le nombre inusité de décès qui ont eu lieu chez un très grand nombre de bandes. Les froids excessifs qui se sont faits sentir presque partout l'hiver dernier, et qui ont duré presque sans interruption, ont été fatals à un grand nombre de vieillards et de jeunes enfants, et ils ont hâté la fin d'un bon nombre de ceux que souffraient antérieurement de pulmonie d'une nature grave.

Des soins médicaux ont été donnés aux malades chaque fois qu'il a été possible de le faire. Mais, en dépit de tous les efforts qu'on a faits pour combattre la maladie, bon nombre ont succombé.

Ainsi qu'on l'a dit ailleurs dans ce rapport, des instructions rigoureuses sont périodiquement transmises aux agents, les enjoignant d'adopter des mesures sanitaires à l'égard de la personne, des demeures et des propriétés en général des Sauvages, ordonnant aussi de vacciner les enfants dès leur naissance, vu que, sur l'avis d'un médecin, cette opération peut avoir lieu sans faire de mal à l'enfant.

Il fait plaisir de voir dans les rapports des différents agents, que les Sauvages de leurs divisions respectives s'efforcent de se conformer aux règles du département à cet égard.

Une grande partie de la maladie parmi les Sauvages est indubitablement due à l'atmosphère de la pièce mal aérée, surchauffée, et souvent inconsidérément encombrée, et qui sert aux objets multiples de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher.

Des instructions ont été données aux agents de faire tout en leur possible pour engager les Sauvages à diviser l'intérieur des maisons qu'ils construisent d'une manière plus conforme aux principes ordinaires d'hygiène. Et il fait plaisir d'apprendre que plusieurs maisons d'un plan amélioré sont en voie de construction sur un bon nombre de réserves.

#### DIVISION DU COMPTABLE.

La somme placée au crédit du fonds des Sauvages, qui comprend tous les deniers provenant des annuités garanties à ceux-ci par les traités, et de la vente des terres qu'ils ont cédées pour être vendues à leur profit,—était au 30 juin 1887, de \$3,303,864.24, capital et intérêts, soit une augmentation de \$22,714.43 sur le montant qui se trouvait au crédit du même fonds l'an dernier, à la même date.

Ces deniers sont tenus en fidéicommiss pour les nombreuses bandes auxquelles ils appartiennent.

Les déboursés faits à même ce fonds, pendant l'exercice, se sont élevés à \$320,708.33, soit une augmentation de \$39,688.78 sur ceux de l'année dernière.

Le relevé suivant fait voir les dépenses faites à même les crédits votés par le parlement pendant la même période :—

Manitoba et Nord-Ouest.....	\$1,072,397 67
Nouvelle-Ecosse.....	5,797 41
Nouveau-Brunswick.....	6,049 08
Ile du Prince-Edouard.....	2,135 26
Colombie-Britannique.....	61,345 27
	<u>\$1,147,724 69</u>

Voici un état de la partie la plus importante des travaux accomplis dans cette division, dans le cours de l'année :—

Comptes tenus et balancés journellement : deux cent trente-deux.

Chèques émis : neuf mille quatre cent soixante-dix-huit, soit deux mille trois cent trente-six de plus que ceux émis l'an dernier.

Certificats de crédit : quatre-vingts.

Etats de compte envoyés avec pièces justificatives à l'auditeur général : soixante.

L'état B qui accompagne le présent rapport et les états supplémentaires qui suivent depuis le n° 1 jusqu'au n° 80 inclusivement, contiennent les détails du revenu et des dépenses des différents comptes tenus par chaque tribu ; et l'état C 1, 2, 3, 4, 5, et les seize états de compte depuis A jusqu'à P qui le suivent, donnent les mêmes détails pour les crédits votés par le parlement en faveur des Sauvages.

#### DIVISION DE LA VENTE DES TERRES.

La quantité d'acres de terres vendues au profit des Sauvages pendant l'année se monte à vingt-huit mille huit cent cinq acres. La vente de ces terres a rapporté \$39,347.45.

La quantité approximative de terres des Sauvages qui restent à vendre est estimée à 475,293 acres.

Le montant perçu sur les ventes nouvelles et anciennes de terres et de bois est de \$88,458.29.

Les perceptions à compte de baux se sont élevés à \$17,889.22.

Le montant total du prix d'achat et des arrérages d'intérêts sur ventes de terres, le 30 juin dernier, s'élevait à \$350,899.91.

L'état tabulaire n<sup>o</sup> 1, qu'on trouvera dans les annexes de ce rapport, donne des détails sur la quantité de terres vendues dans chaque township pendant l'année. Ce tableau donne aussi l'étendue de terre restant à vendre dans chaque township.

Etat des principaux travaux accomplis par cette division dans le cours de l'année.

Rapports d'agents examinés et catalogués .....	299
Nouvelles ventes inscrites.....	272
Annulations de ventes.....	142
Annulations de ventes révoquées .....	50
Nombre de baux émis et inscrits.....	26
Nombre de paiements sur baux inscrits.....	713
Nombre de paiements sur ventes anciennes inscrits.....	496
Cessions de terres examinées et inscrites.....	490
Cessions de terres enregistrées.....	317
Descriptions de lettres patentes préparées et inscrites.....	315
Nombre de lettres patentes grossoyées.....	235
“ “ “ enregistrées.....	235
“ “ “ expédiées.....	315
“ “ “ annulées.....	2
Permis d'occupation émis et inscrits.....	49

#### DIVISION TECHNIQUE.

L'occupation générale du personnel de cette branche du département consiste à compiler, à lever et à copier les plans, ainsi que les réductions ou agrandissements, etc., de ces plans selon qu'il en est besoin, à examiner tous les plans et notes des arpenteurs; à préparer les instructions destinées à ces derniers; à donner des descriptions des terres quand il en est besoin, et à en calculer les superficies; aussi à faire des rapports et à vérifier des comptes relatifs à ces arpentages; à préparer des plans, des coupes, des dessins et devis détaillés de bâtiments pour écoles, pour les conseils de Sauvages, pour les agents, pour les employés de ferme ou autres, aussi pour magasins, granges, forges, serres à légumes, etc., et à faire des rapports sur les soumissions reçues et les marchés conclus pour construire ces divers bâtiments; à examiner les plans et devis de ponts, quais, chemins, travaux de dessèchement, etc., et à en faire rapport.

Voici un état de l'ouvrage fait dans ces divers genres durant l'année :—

*Génie civil.*

Nombre des estimations.....	3
do plans.....	5
do rapports.....	36
do examens .....	60
do calques.....	1
do devis.....	1
	==

*Architecture.*

Nombre des devis.....	16
do plans.....	25
do calques.....	4
do rapports.....	64
do examens.....	125
do copies.....	10
	==

*Arpentage.*

Nombre des cartes et plans.....	14
do copies.....	13
do calques et esquisses.....	118
do rapports.....	156
do examens.....	354
do copies des notes de campagne.....	8
do instructions.....	10
do rapports .....	27
do examens .....	115
do inscriptions.....	17
	==

*Divers.*

Nombre des contrats.....	2
do descriptions.....	3
do rapports.....	29
do examens .....	46
	==

## DIVISION DE LA STATISTIQUE ET DES ÉCOLES.

On s'est occupé de mille huit cent cinquante documents, qui ont nécessité des rapports ou des recommandations au sous-ministre, ou d'autres démarches, soit une augmentation de 300 pour l'année 1886.

Un bon nombre de nouvelles écoles ont été ouvertes dans le cours de l'année, ajoutant 100 rapports trimestriels d'écoles à examiner et à inscrire en la manière ordinaire, au nombre inscrit en 1886, faisant un total de 722 rapports reçus dans le cours de l'année.

Cinq cent soixante-neuf demandes relatives aux appointements des instituteurs ont été vérifiées et inscrites pour paiement, soit 91 demandes de plus qu'en 1886.

Il y a une augmentation correspondante dans la quantité de matériel scolaire expédié pour l'usage des différentes écoles sous le contrôle du département.

Le nombre de paires de couvertures distribuées par cette division, a augmenté de 415 à 449, le tout a été étiqueté et expédié aux différents agents, pour être distribué aux Sauvages.

Les états tabulaires nos 2, 3 et 4 de ce rapport ont été préparés pour être publiés.

On s'est aussi occupé des rapports, de tableaux statistiques, de journaux et de différentes autres affaires.

Les impressions et la papeterie pour le service intérieur et extérieur du département, ont requis que 402 réquisitions fussent préparées; dans chaque cas, les effets reçus ont été contrôlés et on en a accusé réception.

## DIVISION DE LA CORRESPONDANCE.

Le nombre de lettres écrites entre le 1er janvier et le 30 décembre 1887, a été de 15,454, remplissant 20,960 pages, soit une augmentation sur l'année de 120 lettres et de 1,075 pages.

Les mémoires rapports, etc., écrits, couvraient 2,265 pages, soit une augmentation de 46 pages sur l'année dernière.

## DIVISION DE L'ENREGISTREMENT.

Le nombre de lettres reçues dans le cours de l'année a été de 17,565, soit 1,231 de moins que le nombre reçu en 1886. Cette diminution du nombre a été occasionnée par l'introduction d'un nouveau système pour l'accusé de réception de lettres contenant des chèques adressés au commissaire des Sauvages pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Dans les années précédentes, le commissaire, par une note séparée, accusait réception de chaque lettre contenant un chèque. D'après le nouveau système, ce fonctionnaire, dans une seule lettre, accuse réception de trente ou quarante lettres à la fois. Il n'y a pas eu de diminution dans le nombre des autres lettres reçues par le département.

### TRAVAUX DIVERS.

Il y a nécessairement une très grande somme de travail dont il n'est tenu aucun compte ou dont on ne pourrait tenir compte, tel que les recherches de documents, examens de papiers, la vérification des rapports des approvisionnements distribués et en magasin aux différentes agences, les rapports relatifs aux questions concernant les terres et les bois, les mémoires sur des affaires de comptes, l'examen des soumissions pour approvisionnements et le rapport qui s'en suit, la préparation des formules de soumissions et la liste des approvisionnements qui doivent en faire l'objet, la rédaction des formules de contrats, la préparation des estimations qui doivent être soumises au parlement, indiquant les dépenses qu'on se propose de faire au compte des Sauvages; les mémoires qui doivent servir de plan pour les lettres, les instructions à l'égard des choses qui doivent être exécutées; outre un grand nombre d'autres affaires trop nombreuses pour être énumérées.

Annexés à ce rapport, à titre d'annexe spéciale, se trouveront les documents contenant les délibérations de la commission qui a visité le district de Kootenay et la côte nord-ouest de la Colombie-Britannique, travaux dont il a été question dans une partie antérieure de ce rapport; ainsi qu'un état indiquant la quantité de terre cultivée sur les différentes réserves du Canada, et la propriété mobilière des bandes de Sauvages qui occupent ces réserves; les récoltes qui ont été faites et la valeur des fourrures et du poisson, et les autres industries exploitées par ces bandes dans le cours de l'année dernière. Et au nombre des annexes générales on trouvera des rapports du commissaire des Sauvages pour le Manitoba, Kéwatin et pour les territoires du Nord-Ouest, du commissaire des réserves des Sauvages et du surintendant inspecteur de la Colombie-Britannique, des inspecteurs, des agences et des réserves des Sauvages, des différents surintendants et agents des Sauvages, des directeurs des différentes institutions, et des arpenteurs qui ont été employés à établir les bornes des réserves situées dans les territoires du Nord-Ouest et dans la Colombie-Britannique; aussi les états tabulaires concernant les écoles des Sauvages, la population des différentes bandes, les grains semés et récoltés par les différentes bandes et par les membres individuels de ces bandes; de même que les comptes des diverses tribus et bandes de Sauvages.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. WHITE,

*Surintendant général des affaires des Sauvages.*

---

---

**ANNEXE SPÉCIALE No 1.**

---

---

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,  
VICTORIA, C.-B., 15 octobre 1888.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que conformément aux instructions que contenait votre télégramme du 2 septembre je suis parti de Victoria le 8 du même mois, et accompagné de l'honorable commissaire en chef des terres et des travaux je me rendis à Kootenay dans le but d'établir de nouveau les bornes des réserves des Sauvages de la Kootenay Supérieure, dont Isidore est le chef, vu que des représentations avaient été faites par un certain nombre de colons et d'autres personnes que les terres réservées pour ces Sauvages étaient insuffisantes. A Donald, monsieur le surintendant Powell nous rejoignit.

La commission arriva à Kootenay le 21 septembre, et après un minutieux examen des terres des Sauvages les commissaires furent d'avis que quoique les réserves constituent une excellente étendue de terre et quoiqu'elles sont suffisantes, étant bien cultivées, aux besoins de la bande, cependant dans le but de faire disparaître tout sentiment de mécontentement de la part des Sauvages, trois petites réserves devraient être ajoutées à celles que les Sauvages ont déjà; ces réserves embrassent 1,038 acres de terre et portent les nos 4, 5, et 6.

Le n° 4, connu sous le nom, de ranche d'Isidore, comprend 680 acres ainsi que deux petits enclos et deux maisons en très mauvais état, situés sur la rive droite de la Kootenay, à environ 8 milles au sud de la traverse de Galbraith. Cette réserve forme partie d'un domaine de 3,200 acres, dont le colonel James Baker a demandé de faire l'acquisition le 23 février 1886.

Le n° 5 comprend 160 acres de prairie et est très précieux, vu le fait que les terres à foin de cette sorte sont très rares dans la vallée de la Kootenay.

Le n° 6, qui est un lieu favori de campement pendant l'été, comprend 198 acres, et il est situé à Bummers-Flats, sur la rive gauche de la Kootenay, à environ 3 milles en amont de la traverse de Galbraith. Cette terre est exposée aux inondations du printemps, et sa valeur augmentera considérablement si le plan de M. Baillie Grohman, qui consiste à détourner une partie de la Kootenay, réussit.

Je vous transmets sous ce pli les plans et les procès-verbaux des décisions relatifs aux lopins de terre dont il est précédemment question, et qui ont été depuis officiellement approuvés par l'honorable commissaire en chef des terres et des travaux le 11 octobre.

On doit regretter que le chef Isidore et la plus grande partie de sa bande aient été absents à Sand-Point lors de notre visite à Kootenay; ils étaient allés, nous a-t-on dit, acheter leurs approvisionnements d'hiver, conséquemment ni M. Vernon ni moi n'avons eu l'occasion de les voir en personne; les résultats des travaux de la commission furent toutefois couchés sur du papier et remis entre les mains du docteur Powell, qui fut chargé d'en faire part à Isidore. Copie de ce document est annexée aux présentes. En faisant l'examen de la réserve n° 1 située entre les rivières Sainte-Marie et Kootenay les commissaires furent frappés de la facilité avec laquelle une grande étendue de terre submergée pouvait être recouvrée. Pour se convaincre sur ce point M. Green reçut instruction de ma part de s'enquérir de la possibilité d'assécher les terres en question et de faire rapport. Copie de son rapport est annexée à la présente, d'après lequel on verra qu'avec une dépense de quarante ou cinquante piastres, environ 200 acres de terre à foin, présentement submergés, peuvent être recouverts. J.

recommande fortement que ces faibles travaux soient immédiatement exécutés sous la direction de l'agent local, car si on les laisse aux Sauvages, ils peuvent rester longtemps sans être faits.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

*Commissaire des réserves des Sauvages.*

VICTORIA, C.-B., 26 novembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages.

Ottawa.

MONSIEUR, — Relativement à ma dernière visite à Kootenay, j'ai l'honneur de vous dire que je suis parti de Victoria le 9 septembre, arrivant à Golden le 11, où je rejoignis l'honorable F. G. Vernon, commissaire en chef des terres et des travaux, et le commissaire des réserves, M. O'Reilly, et nous primes ensemble le petit steamer jusqu'aux lacs Colombia. Nous éprouvâmes ici un retard à nous procurer des chevaux, mais nous arrivions finalement à la réserve Sainte-Marie, Kootenay, le 22 de septembre.

Malheureusement, le chef Isidore et le plus grand nombre de sa bande étaient absents, à Sand-Point, Idaho, où ils étaient allés acheter leurs provisions d'hiver, et on n'attendait pas leur retour avant trois semaines.

On se souviendra que les causes de mécontentement et de plaintes de la part d'Isidore étaient, d'abord, que les réserves tracées par M. O'Reilly étaient insuffisantes; en second lieu, que 2 lopins de terre, savoir, un situé à la Prairie Joseph, et l'autre sur la rivière Kootenay (dix milles de la prairie), tous deux réclamés par Isidore, n'avaient pas été compris dans l'arpentage fait par le commissaire. La terre de la Prairie Joseph, environ 40 acres, d'une qualité médiocre, avait été occupée par le chef Joseph, de qui la prairie prend son nom; et, comme Isidore, son successeur, le prétend, lui revenait. Ce lopin fut, toutefois, il a quelques années, pris en préemption par John Galbraith (maintenant décédé), qui le vendit au colonel Baker, le propriétaire actuel. L'histoire d'Isidore consiste à dire qu'il n'a pas empêché la transaction parce que M. Galbraith l'a informé qu'il avait demandé l'acquisition de la terre afin d'empêcher tout autre colon de s'en emparer, et qu'Isidore serait tout de même l'occupant et le propriétaire véritable.

Quelque auraient été les intentions de M. Galbraith à l'égard d'Isidore, je l'ignore, mais le fait est qu'on a permis à Isidore d'occuper la terre sans le molester du jour où il y arriva par succession après le décès de Joseph jusqu'à l'époque où M. Galbraith vendit tout le ranche au colonel Baker, y compris le petit lopin de terre en question, pour lequel il était porteur d'un certificat de vente de la couronne. Le colonel Baker demanda immédiatement et obtint la lettre patente, de sorte que, lors de notre visite, et probablement à l'époque de la visite du commissaire des réserves en 1884, la propriété avait été en réalité aliénée, et conséquemment hors de question au point de vue d'une réserve sauvage, quoique à cette époque le commissaire fût d'avis qu'Isidore n'en avait pas besoin.

L'autre lopin de terre sur la rivière Kootenay avait aussi été occupé par le chef Joseph, et sa veuve y demeure maintenant. Isidore s'en sert comme d'un pâturage pour ses bestiaux pendant l'hiver, et comme il embrasse plusieurs excellentes prairies à foin, quoique peu étendues, le chef et plusieurs membres de la bande ont l'habitude d'y faucher du foin. Lors de notre visite il y avait une hutte en troncs d'arbres, un hangar, des clôtures et de vieux enclos.

M. O'Reilly, lors de sa dernière visite, avait offert de réserver cette terre, mais Isidore se dit satisfait, et il ne le fit pas. D'un autre côté, Isidore lorsqu'il me fit ces plaintes, dit que M. O'Reilly l'avait mal compris, qu'il n'avait jamais été satisfait, et

que certainement il désirait avoir cette terre, sur laquelle les Sauvages avaient déjà des améliorations. L'an dernier, la terre n'étant pas comprise dans aucune réserve, le colonel Baker offrit au gouvernement de l'acheter, vu qu'il était à court de terres à foin et qu'il avait un grand besoin de pâturage pour l'hiver; c'était de fait, comme il le dit, "la clef de son ranche."

Nous passâmes plusieurs jours à parcourir les réserves, et nous fîmes particulièrement un examen minutieux. La réserve Sainte-Marie comprend 18,160 acres, dont 3,000 forment un plateau, 5,000 des hauteurs recouvertes de pins épars et d'un terrain aride et accidenté, et 10,000 offrent une prairie ondulante donnant de splendides pâturages qui contrôlent en somme trois ou quatre fois cette étendue. Certains ranches d'été splendides, accessibles aux chevaux pendant l'hiver, car la neige ne tombe pas en assez grande quantité pour les empêcher de se procurer leur nourriture, tandis que les petites vallées, les ravins et les bouquets d'arbres offrent un abri contre les grands vents. Outre cela, les 10,500 acres de ranches d'hiver situés au Plaines du Tabac que M. O'Reilly avait destinés à ces Sauvages (il n'y a que deux familles qui demeurent aux Plaines), augmentent considérablement la valeur des réserves en général.

Une grande partie des plateaux divisés en lopins de terre, qui peuvent faire des propriétés particulières, sont cultivables et possèdent une force productive considérable. La réserve manque de prairies à foin pour les besoins des Sauvages, mais cette lacune peut être considérablement amoindrie au moyen d'un égout dont la construction coûterait environ \$50 ou \$60. Une grande partie recouverte de saule et d'aulnes et submergée à l'eau haute, pourrait être défoncée et formerait une excellente terre à trèfle.

Les Sauvages sont médiocrement menés d'instruments agricoles, et si le gouvernement pouvait leur en fournir et les engager à cultiver le tout en leur démontrant ce qui pourrait être fait avec un morceau, la réserve serait plus appréciée qu'elle ne l'est maintenant, et elle serait plus considérablement cultivée. Entre les mains d'un blanc énergique, ce domaine ferait un des ranches les plus magnifiques de la province, et la position de ces Sauvages, pour ce qui est de leur réserve de terre, est immensément supérieur à la grande partie des autres bandes de la province.

Sur ce point, avec ce que nous proposons maintenant d'ajouter, il ne devrait pas rester de sujets de plaintes. Afin de leur donner des terres à foin suffisantes, 640 acres de terre situés sur la rivière Kootenay, y compris le lopin de terre sur lequel se trouvent les améliorations mentionnées plus haut, ont été réservés, et M. l'arpenteur Green a reçu instruction de tracer les bornes de cette réserve. Il y a ici deux prairies à foin et un plateau d'une immense étendue parsemé d'alcali, mais pouvant produire du bon foin, ou, au moyen d'irrigation, du grain, des racines, etc. C'est une addition précieuse que désirait beaucoup Isidore, infiniment plus précieuse que sa terre de la Prairie Joseph, et elle devrait amplement pourvoir à ses besoins.

Le major Steele, depuis son entrevue avec les Sauvages et la décision acceptée par Isidore, m'a écrit, recommandant fortement la construction d'un fossé qui fournirait à Isidore de l'eau en abondance et serait de nature à faire disparaître tout ressentiment qu'il peut avoir à l'égard de la terre de la Prairie Joseph. Deux personnes qui ont été expédiées à cet endroit par le major Steele pour évaluer ce que coûterait un fossé, rapporte que ces travaux pourraient être exécutés par deux hommes en deux mois, soit \$50. Le major Steele croit que ce fossé peut se faire dans la moitié moins de temps. Je conviens certainement de l'opportunité d'apaiser Isidore, et de calmer son caractère irascible par tous les moyens légitimes, et il n'y a pas de doute que le fossé fait dans le but d'amener des eaux pour des objets d'irrigation, outre qu'il calmerait le vieux chef, augmenterait considérablement la valeur des nouvelles terres qui sont ajoutées à la réserve. J'annexe une esquisse pour expliquer ce que l'on suggère, qui, j'espère, recevra votre approbation.

Un autre lopin de terre voisin de la réserve d'Isidore, comprenant deux ou trois autres prairies, réclamées par d'autres Sauvages, a aussi été réservé dans cette localité.

J'ai attiré l'attention des commissaires sur les terres situées vis-à-vis la réserve Sainte-Marie, sur la Kootenay, appelées Bummer's Flat. Les Sauvages campent ici avec leurs bestiaux pendant l'été, et apprécient hautement ce domaine pour plusieurs raisons ; et un lopin contenant environ 200 acres a aussi été réservé. Ce fond de terre, par suite de sa position, embrasse en réalité une étendue de marécage beaucoup plus considérable que les Sauvages auront virtuellement, vu que personne autre ne pourrait convenablement l'utiliser.

M. Vernon ne put attendre le retour d'Isidore, mais il jugea à propos qu'une lettre collective exprimant la manière de voir de la commission sur sa conduite lorsqu'il s'introduisit avec effraction dans la prison, et le menaçant d'une punition sévère au cas où la chose se répéterait, fut laissée pour lui, et aussi que la présente décision de la commission à l'égard des terres fut, dans le même document, annoncée à la bande.

Quoique, vu ma longue absence des bureaux généraux, mon temps fût précieux et que ma présence fût très nécessaire à Victoria, je jugeai qu'il était important d'avoir une entrevue personnelle avec Isidore avant de quitter le district. Précisément à cette époque, la fièvre typhoïde d'une nature grave éclata parmi les hommes de la police à cheval, 14 étant atteints, y compris l'aide-médecin. Aucun secours ne put être obtenu pendant un certain temps à cause de la distance et de la difficulté des communications. Je n'hésitai pas conséquemment de me rendre à la prière des officiers en donnant à ces pauvres malheureux mes services professionnels jusqu'à ce que d'autres secours fussent arrivés. Ceci prit environ trois semaines, et à l'arrivée du docteur Paré, aide-médecin de la troupe, je partis pour la Prairie Joseph, où je devais rencontrer Isidore, qui ne faisait qu'arriver de Sand-Point. Je regrette de dire, en passant, qu'en sus d'un homme de police qui était mort dix jours avant que je pris soin des malades, deux ont succombé à la maladie depuis mon départ.

Mon entrevue avec Isidore qui eut lieu près de Crambrook dura environ trois heures, qui furent occupées par mon discours et la réponse du chef. Comme le plus grand nombre des hommes, quelle que soit leur couleur ou leur nationalité. Isidore veut avoir tout ce qu'il peut obtenir. Il avait un droit d'occupation antérieur sur la terre de la Prairie Joseph, et il est douteux si au point de vue d'une disposition de l'acte des terres prohibant la vente ou la préemption des terres occupées par les Sauvages, ce fond de terre particulier d'abord occupé pendant plusieurs années par Joseph et ensuite par Isidore, pouvait légalement avoir été acheté par M. Galbraith.

Sous d'autres rapports, il n'est pas opportun que ce soit une réserve de Sauvages, vu que c'est un petit lopin de terre situé au milieu du ranche du colonel Baker, de peu de valeur en lui-même, et ce serait toujours une source de graves embarras causés par le fait que les *pmies* et les autres bestiaux des Sauvages dépouillent le ranche de l'herbe qui s'y trouve.

Le colonel Baker m'a dit que pendant tout l'été les bestiaux des Sauvages ont abondé dans ces pâturages, et par suite de l'état indécis des affaires il n'a pu prendre des mesures pour se protéger et les empêcher.

En réservant pour Isidore des terres meilleures et plus étendues sur la Kootenay, terre qu'il apprécie beaucoup, la commission a cru agir envers lui avec justice et générosité, et en même temps on a agrandi les terres à foin, ce dont les Sauvages avaient besoin. Le colonel Baker a perdu la terre qu'il espérait avoir afin de pourvoir à ses propres besoins, mais la commission n'a pu trouver d'autres moyens de sortir de la difficulté.

Isidore m'a remercié d'avoir réussi à lui faire pardonner son intervention dans l'exécution de la loi et des efforts que j'ai fait pour ajouter des terres d'une grande valeur aux réserves dans lesquelles il était personnellement intéressé, et qu'il a hautement approuvé. Il ne voulait pas cependant abandonner les terres de la Prairie Joseph, pour les raisons déjà données, et après lui avoir dit que ses améliorations, mais rien de plus, seraient payées et qu'il serait tenu à les abandonner, il me quitta "pour y songer."

Vu que la lettre collective, dont copie est annexée à la présente, fut remise entre les mains du major Steele, qui avait approuvé sa teneur, et m'avait aussi dit qu'il se

rendrait avec plaisir à la prière que nous lui avons faite de la lire aux Sauvages, je ne crus pas ma présence nécessaire davantage et je repris mon voyage de retour, *via* Sand-Point et le chemin de fer *Northern Pacific*, arrivant à Victoria le 20 du mois dernier.

En rédigeant ce rapport, qui a été quelque peu retardé à cause de l'accumulation des affaires officielles, causée par mon absence prolongée du bureau, j'ai reçu du major Steele un rapport officiel de son entrevue avec Isidore et les Sauvages, à Kootenay, depuis mon départ.

On verra (*voir* copie annexée) qu'Isidore partit du campement de la police de bonne humeur, qu'il a promis d'abandonner les terres de la Prairie Joseph sur réception d'une compensation pour les améliorations qu'il y a faites et qui consistent en des clôtures.

L'évaluation qu'il a faite, soit \$1,000, est absurde, mais j'ai télégraphié au major Steele le priant d'informer Isidore que je me rendais responsable auprès de lui de la valeur entière de ses améliorations, lesquelles, si elles sont équitablement évaluées, seront payées par le colonel Baker.

M. l'agent Phillips m'avait écrit antérieurement à l'entrevue du major Steele avec les Sauvages m'informant qu'Isidore avait quitté la Prairie Joseph et avait évidemment résolu de devenir un citoyen paisible et d'accepter notre sentence arbitrale.

Il semblerait donc, d'après les faits mentionnés, que notre mission à Kootenay a été en tout point heureuse, et que les embarras qui existent depuis si longtemps et qui ont probablement causé plus de dépenses au gouvernement que ne valent le plus grand nombre des ranches du district, ont été réglés d'une manière très simple. Je ne prévois point de nouveaux troubles, et si le département approuve les recommandations que j'ai eu l'honneur de faire à l'égard de la fourniture d'instruments agricoles et de l'aide nécessaire pour développer une partie des belles réserves qui sont maintenant incultes. Et au sujet d'un établissement d'une école, etc., je crois que les plaintes prendront fin et que finira aussi "l'attitude hostile" qui parfois occasionnait presque une panique parmi les colons, et troublait une grande partie de la population indigène.

Les jeunes Kootenay sont violents, et nul doute impertinents, à cause de leur isolement et la rareté des colons. Mais les vieux Sauvages sont plus calmes, et en tant que j'ai pu l'apprendre, ils ne sont pas indisposés à l'égard des blancs. Sur la ligne provinciale ils ont des relations avec les Sauvages du Nord-Ouest qui reçoivent des annuités et sont nourris par le gouvernement fédéral, lequel leur donne aussi des réserves étendues.

Sur la frontière américaine ils rencontrent de leurs semblables qui ont des terres splendides, des moulins à farine, des scieries, des écoles industrielles, etc. Il ne faut pas s'étonner de leur jalousie et de leur mécontentement de ce que leurs propres droits primitifs sont ignorés de ce qu'ils ne reçoivent pas les avantages qu'on vient de mentionner. Comment ne peut-on pas se rendre à la nécessité d'arriver à un traitement beaucoup plus libéral que celui qu'on leur a accordé dans le passé, si on doit obtenir leurs bons sentiments à l'avenir et leur attachement, et si on doit faire cesser les plaintes et les dépenses et les embarras qu'elles causent ?

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

I. W. POWELL,

*Surintendant des Sauvages.*

KOOTENAY, 10 octobre 1887.

Au major STEELE,

Surintendant de la police à cheval du Nord-Ouest,  
Kootenay.

MONSIEUR,—Sur la demande de la commission nommée par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial pour régler la difficulté des terres des Sauvages

dans ce district, j'ai l'honneur de vous transmettre un mémoire du règlement qui a été fait, et de vous prier de bien vouloir le lire au chef Isidore et aux Sauvages de la bande lorsqu'il vous sera possible de le faire après leur retour de Sand-Point.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

I. W. POWELL,

*Surintendant des Sauvages.*

*Au chef Isidore et aux Sauvages Kootenay de la réserve Sainte-Marie :*

On a dit au gouvernement du Canada et à celui de la Colombie-Britannique que vous n'étiez pas satisfaits des réserves qui vous ont été accordées en 1884 par le commissaire des réserves des Sauvages, M. O'Reilly, et ces gouvernements nous ont autorisés de venir ici et de nous enquerir de l'affaire.

Nous n'avons pu vous rencontrer, vu qu'un très grand nombre étaient partis pour Sand-Point, et nous ne pouvons attendre votre retour.

Nous avons visité vos terres et nous avons augmenté vos réserves d'une manière que nous croyons suffisante pour vos besoins.

Le major Steele va vous lire ce document et vous dira ce que nous avons fait.

Avant de continuer sur la question des réserves nous désirons vous parler de votre conduite l'hiver dernier en vous introduisant avec effraction dans la prison du gouvernement.

Jusqu'ici Isidore a été reconnu comme votre chef par le gouvernement. Or, quand un homme est chef, qu'il soit blanc ou sauvage, il est responsable des actes de ceux qu'il commande. Le gouvernement compte sur lui pour aider à faire respecter la loi.

Ils s'attendent à ce qu'un chef agisse comme tel, et s'il ne peut contrôler ces Sauvages lorsqu'ils sont portés à enfreindre la loi, son devoir est d'en informer le gouvernement.

Nous ne croyons pas que les Sauvages ici soient tous mauvais. Ils sont les mêmes que les Sauvages d'autres localités, le plus grand nombre est bon ; il n'y en a qu'un peu parmi eux qui soit méchant, nous le croyons.

Qu'a fait le chef Isidore l'hiver dernier lorsqu'on s'est introduit dans la prison avec effraction ? A-t-il agi comme un chef, et a-t-il dit aux bons Sauvages : "Quelques-uns de mes jeunes gens veulent enfoncer la prison et remettre Kapla en liberté ; venez m'aider à les empêcher d'enfreindre la loi" ; non, il était à leur tête et il a défié la loi. Un chef devait-il agir ainsi ? Nous avons toujours entendu dire que les Kootenays étaient des braves. Il n'y avait qu'un petit nombre de colons dans le district de Kootenay et qu'un seul constable, parce qu'on croyait que le chef Isidore ferait son devoir comme chef et aiderait au gouvernement dans les cas nécessaires. Conséquemment, était-ce donc brave pour vingt ou vingt-cinq Kootenays d'aller enfoncer la prison gardée par un seul fonctionnaire.

Lorsqu'un chef ne fait pas son devoir, un autre chef est mis à sa place.

Isidore n'a pas fait son devoir. Mais le docteur Powell est venu et vous a parlé. Isidore a admis qu'il avait très mal fait et il en a été peiné, il a promis que Kapla serait ramené à la prison. Ceci a été fait. Le docteur Powell a promis qu'il exercerait son influence auprès du gouvernement pour obtenir le pardon d'Isidore. Le gouvernement a écouté le docteur Powell et ne punira pas le coupable cette fois.

La conduite du chef ne sera pas oubliée toutefois, et s'il se rendut à l'avenir coupable d'une infraction à la loi, il peut être assuré qu'il sera sévèrement traité et qu'il ne sera pas davantage reconnu par le gouvernement comme chef. Nous désirons qu'Isidore comprenne et se rappelle ces mots.

Nous allons maintenant parler de vos réserves. Vous savez que les blancs viennent dans ce pays et prennent des terres suivant ses lois. Il y a une grande quantité de terres que les Sauvages n'emploient pas et dont ils n'ont pas besoin. La même chose se passe dans Kootenay comme dans les autres lieux où il y a des Sauvages.

Le gouvernement a voulu que les Sauvages aient les terres qu'ils pouvaient employer avant que les blancs ne s'en emparent. C'est ainsi que M. O'Reilly est venu il y a quatre ans. Il vous a demandé qu'elle terre vous aimiez de préférence, et le nombre de bestiaux et de chevaux que vous aviez, vous n'avez pas voulu le lui dire; vous vouliez avoir presque tout le pays, ce que vous saviez ne pouvoir employer. Il réserva alors toutes les terres qu'il crut nécessaires, et en quantité qu'il crut nécessaire et suffisamment, à son avis, pour les besoins de vos bestiaux. Il demanda à Isidore à la Prairie Joseph s'il était satisfait des réserves ou s'il devait revenir réserver un autre lopin de terre sur la ranche inférieur d'Isidore situé sur la rivière Kootenay. Isidore répondit qu'il était satisfait, que les Sauvages avaient obtenu plus de terre qu'ils ne s'y attendaient, et qu'il n'y avait pas de raisons de réserver une plus grande quantité de terre.

MM. Robert et John Galbraith et M. Green étaient présents et l'ont entendu faire cette déclaration.

Quelque temps après le départ de M. O'Reilly, Isidore changea d'avis, et dit qu'il voulait avoir sa propriété sur la rivière Kootenay. Pourquoi ne l'a-t-il pas dit à M. O'Reilly afin que cette propriété fût réservée en temps voulu?

Le docteur Powell est venu ici ce printemps et les Sauvages lui ont dit que leurs réserves étaient trop petites. Isidore a dit au docteur Powell que toute la terre arable des réserves avait été prise par ses gens et qu'un bon nombre ne pouvait avoir de terre pour y travailler, et beaucoup d'autres choses dans le même sens.

Nous avons passé plusieurs jours ici et nous avons parcouru toute la réserve et nous avons eu une grande quantité de bonnes terres qui n'étaient pas employées. Il y a beaucoup de foin qui pourrait être fauché mais qu'on laisse pourrir. Si vous voulez conserver votre bétail pendant l'hiver, pourquoi ne fauchez-vous pas le foin. Vous avez des pâturages en abondance sur les hauteurs pour vos chevaux; vous avez abondamment de terre et d'autres racines et légumes; pourquoi ne les cultivez-vous pas? Pourquoi n'essayez-vous pas d'employer la terre que vous avez avant d'en demander davantage?

Vous avez des centaines de chevaux qui errent librement et qui, nous dit-on, augmente en nombre; ils ne sont bons qu'à détruire les pâturages, et de peu de valeur pour vous. Vous ne pouvez pas vous attendre à ce que le gouvernement vous donne plus de terre pour élever des chevaux inutiles.

Le gouvernement désire que vous ayez toute la terre que vous pouvez utiliser, mais il ne vous en donnera pas plus que vous en avez besoin.

Nous avons donc décidé de vous accorder un lopin de terre à l'endroit connu sous le nom de ferme inférieure d'Isidore. Nous avons aussi réservé une excellente prairie un peu plus loin, où un certain nombre d'entre vous ont l'habitude de faucher du foin, ainsi qu'une certaine étendue à Bummer's Flat, où vous avez eu l'habitude de couper pendant certaines parties de l'été. Voilà toutes les réserves qui seront faites, et, avec celles qui ont été antérieurement tracées, embrasseront toute la terre dont vous puissiez avoir besoin pour vous mêmes et votre bétail, et beaucoup plus qu'il n'en a été accordé aux Sauvages d'autres localités. Ceci est une décision finale, et ne sera pas changée.

M. Phillips, l'agent nommé par le Dr Powell, vous indiquera les terres, et vous enseignera la manière de les améliorer. La terre de la Prairie de Joseph ne vous appartient pas, et devra être immédiatement abandonnée. On vous donnera la valeur équitable des clôtures que vous y avez construites.

Vos terrains de chasse des montagnes vous appartiennent comme ils vous appartenaient avant la venue des blancs. Vous avez aussi le même droit que le blanc de vous servir des terres inocencées de la Couronne.

Nous espérons qu'à l'avenir vous vivrez en paix avec les blancs qui demeurent au milieu de vous. Nous désirons vous voir améliorer vos réserves et la race de vos chevaux; élevez plus de bestiaux, et cultivez plus de grain, devenez riches et prospères et faites votre devoir comme sujets de la Reine.

F. G. VERNON,  
I. W. POWELL, } Commissaires.  
P. O'REILLY.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,  
KOOTENAY, C.-B., 12 novembre 1887.

AU DR POWELL,  
Commissaire des Sauvages, Victoria.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, le 7 courant, conformément à la demande des commissaires, j'ai demandé au chef Isidore d'amener ses Sauvages ici, afin que je pusse leur lire la proclamation relative aux réserves tracées pour les Sauvages de Kootenay par M.M. Vernon, O'Reilly et vous-même.

Le chef s'est objecté fortement à abandonner la terre située près de celles du col. Baker, disant qu'en justice il y avait droit, l'ayant occupée dix années avant que M. J. Galbraith n'y vint. Il désire vivement rencontrer M.M. Galbraith et Baker face à face ; mais je lui ai dit que l'affaire devait se décider immédiatement, vu qu'il n'y avait pas d'appel de la décision des commissaires, et qu'il devait quitter dès que le col. Baker aurait versé le prix dont on conviendrait pour les améliorations. Après beaucoup de pourparlers il consentit d'abandonner les terres sur paiement de mille piastres, fait par le colonel, pour ses améliorations. J'imagine que cette réclamation est trop élevée, et si le col. Baker ne consent pas, il faudra, je crois, remettre l'affaire à un arbitrage.

Dans le cours de l'entrevue le chef déclara que M. O'Reilly faisait erreur en supposant que, lorsque les réserves furent tracées, il fut satisfait.

Isidore partit de bonne humeur, et j'ai appris qu'il était allé aux Plaines-du-Tabac.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. B. STEELE, surintendant,  
Commandant la division "D."

BUREAU DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
VICTORIA, C.-B., 28 décembre 1887.

A l'honorable  
Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 17 courant, n° 23013, accusant réception de mon rapport de la dernière visite que j'ai faite à Kootenay, j'espère que vous me pardonnerai mon impression que le regret que vous éprouvez "que je ne sois pas resté dans le district jusqu'à ce que j'aie appris quelle était l'intention finale d'Isidore au sujet du lopin de terre faisant l'objet du litige entre lui et le colonel Baker," est basé sur une fausse interprétation des faits. J'ai l'honneur de vous assurer qu'Isidore n'a jamais eu d'intention finale, et, à moins d'être traité avec quelque peu de fermeté et d'énergie, il est bien prêt à défaire demain ce qu'il a promis de faire aujourd'hui, et il est absolument impossible de se fier à sa parole.

Il n'y a pas de doute qu'il aurait été très opportun pour la commission, dont j'étais le seul membre, de voir présents Isidore et ses Sauvages lorsque des terres additionnelles furent données, et d'avoir fait un règlement final avant de quitter le district. Les Sauvages auraient dû être informés de notre arrivée, et avertis qu'un règlement final serait fait des questions en litige. Je mentionnai ce fait au gouvernement lorsqu'il me demanda de m'y rendre, disant que nous ne trouverions pas les Sauvages chez eux, car, pendant la saison en question, ils étaient toujours absents. Un retard semblait, toutefois impraticable et je partis après un avis de quelques heures.

Je prends la liberté de faire rapport que je suis resté à Kootenay un mois après la commission, et d'après ce que je connaissais du caractère d'Isidore, je savais qu'une fois qu'on lui aurait dit avec fermeté et quelque peu d'autorité qu'il lui faudrait se conformer à un règlement juste de l'affaire, et cesser de faire des embarras, toute la

question serait réglée et pas avant. A ce point de vue j'ai cru, vu que j'étais le seul de la commission, qu'il faudrait même faire lire la décision collective par le major Steele, chef de la police à cheval, et je lui transmis en détail la nature de mon entrevue avec Isidore.

Sur réception de nouvelles du major Steele après mon retour, disant qu'il avait eu une entrevue conformément à nos instructions, et qu'Isidore avait promis d'accepter une compensation en argent, j'expédiai le télégramme suivant, et ma lettre dans la nuit, suggérant un arbitrage convenable en justice pour le colonel Baker et Isidore :—

“ Je suis informé qu'Isidore a promis d'abandonner Cranbrook et il désire être payé pour ses améliorations. Veuillez l'informer je serai responsable et verrai à ce qu'il soit payé pleine valeur pour ses améliorations.”

“ I. W. POWELL.”

Je vais maintenant vous transmettre sous ce pli une lettre du major Steele “ qui parle par elle-même,” et je n'ai pas de doute que vous serez heureux d'apprendre qu'Isidore a signé son abandon et a quitté la propriété.

Je crois que ce qu'on lui a accordé est très juste, et la somme donnée est une indemnité libérale pour des clôtures du genre de celles qui étaient sur la terre. J'ai donné mon chèque personnel pour \$490 afin qu'on pût régler immédiatement avec Isidore. J'espère que le col. Baker me remboursera cette somme à son retour d'Angleterre, mais sinon, j'espère maintenant, que ma manière d'agir dans cette affaire méritera et obtiendra votre approbation finale.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

I. W. POWELL,

*Surintendant des Sauvages.*

---

**ANNEXE SPÉCIALE No 2.**

---

A Son Honneur HUGH NELSON,

Lieutenant-gouverneur de la province de la Colombie-Britannique.

Les commissaires des gouvernements fédéral et provincial, nommés collectivement par ces gouvernements, et agissant en vertu d'une commission lancée conformément au *Public Inquiries Aid Act*, 1872, et au *Public Enquiries Aid Amendment Act*, 1873, dans le but de s'enquérir si des raisons de se plaindre—et au cas où il y en aurait, quelles sont ces raisons qui existent parmi les Sauvages de la côte nord-ouest de la Colombie-Britannique, ont l'honneur de faire rapport à Votre Honneur comme suit:—

Le gouvernement fédéral a mis avec courtoisie le steamer *Sir James Douglas* à la disposition des commissaires, et pendant que les arrangements nécessaires étaient à se faire pour le voyage du navire, les commissaires commencèrent leurs travaux par se procurer des départements intéressés copies des archives, avec plans, rapports et correspondance et autres données, essentiellement nécessaires pour leur information et leur gouverne dans l'enquête.

Le steamer était prêt le 9 octobre, date à laquelle les commissaires, avec M. Alexander Lindsay, secrétaire, s'embarquèrent et partirent de Victoria pour le Nord. Après un agréable voyage on atteignit Duncan Bay le 14 octobre, et les commissaires débarquèrent à Metlakatlah dans le but d'obtenir les services de Mde Morrison comme interprète dans les entrevues qu'ils allaient avoir avec les Sauvages. Mde Morrison fut accompagnée des commissaires en cette qualité, et ils profitent de l'occasion pour dire qu'ils ont été très satisfaits de la manière avec laquelle elle a accompli ses devoirs. L'aspect du village Sauvage de Metlakatlah, autrefois florissant, était on ne peut plus lugubre. En contemplant le nombre considérable de maisons vides, dépouillées de châssis et d'autres parties mobiles, les ruines des constructions renversées par ceux qui les occupaient autrefois, les rues désertes, l'état délabré de l'église et de la scierie, et l'apparence de désolation de tout l'établissement, les commissaires comprirent la triste réalité du mécontentement déplorable qui s'était terminé par l'exile volontaire d'un aussi grand nombre des villageois, et l'abandon de leurs maisons confortables, de leurs anciens terrains de chasse et de leurs rapports sociaux d'autrefois. Toutefois on trouve un côté plus riant du tableau dans le caractère industriel de ceux qui y sont restés, vivant contents, au nombre d'environ 100 âmes, avec l'espoir de voir bientôt leur nombre s'augmenter de plusieurs. Les commissaires promirent de faire une visite officielle à leur retour, et partirent pour la rivière Naas à bonne heure le 15 octobre, endroit—de même que Fort Simpson—dont les instructions données à la commission, disaient de s'occuper d'abord. Le steamer arriva à Naas samedi le 15 octobre. En passant l'établissement Sauvage de Kincolith, les indigènes tirèrent du canon pour nous saluer, et le steamer ayant jeté l'ancre dans Iceberg Bay, arrivèrent à bord le chef Samuel Seymour et Arthur Gurney, députés par les habitants du village—avec lesquels il fut convenu que la commission commencerait ses travaux dans le village le lundi, 17. Le village de Kincolith est magnifiquement situé sur la rive droite de la Naas, à son embouchure, et a environ une population de 200 âmes.

Les habitants appartiennent à la tribu des Nish-kar dont un certain nombre abandonnèrent leurs anciens foyers situés près de Sac-al-teap (Greenville), amont la rivière, et vinrent s'établir sur le présent emplacement il y a environ vingt ans. Le plus grand nombre des maisons sont construites sur le plan de celles de Metlakatlah, haute d'un étage et demi, avec une salle de réception et destinée à l'usage ordinaire de la famille, construite dans l'espace entre chaque deux maisons. Un certain nombre

des maisons n'ont qu'un étage, et on peut voir plusieurs "fenêtres en saillie." Il y a des reverbères dans les rues et des trottoirs, et le petit village offre tous les indices de prospérité. La localité était propre, un certain ordre y existait, et les Sauvages étaient évidemment florissant et à l'aise. Kincolith est une station de la *Church Missionary Society*, avec un ministre résidant, le rév. C. B. Nash. A bonne heure le lundi les commissaires furent informés que les chefs du haut de la rivière venant de Greenville, Kittix et d'autres localités, ayant appris l'arrivée des commissaires, étaient descendus à la hâte et désiraient se faire entendre promptement afin de pouvoir retourner dans leurs foyers aussitôt que possible. On leur dit que les Kincoliths avaient un engagement antérieur et qu'on les entendraient le lendemain.

Le lundi, à neuf heures et demie, les commissaires débarquèrent à Kincolith, et furent reçus par les villageois avec de grandes démonstrations de loyauté, exprimées par des coups de canon, des drapeaux et un corps de musique. Les commissaires furent conduits par les rues pavées du village jusqu'à une salle confortable d'une des maisons ordinaires, suffisamment spacieuse, et meublée convenablement sous tous rapports pour les fins de l'assemblée, à laquelle assistaient environ trente chefs et principaux de la tribu. Après une bonne journée de travail la commission ajourna au 20, afin de permettre aux Sauvages du haut de la rivière qui avaient dit n'avoir pas suffisamment de provisions pour un long séjour, d'être entendus immédiatement. Le mardi, 18 octobre, les commissaires se rendirent à Naas-Harbor, où une salle voisine de l'établissement de conserves, était préparée pour l'assemblée qui devait avoir lieu avec les chefs de Greenville et du haut de la rivière.

Le temps était trop mauvais pour permettre d'amener madame Morrison de Kincolith, et conséquemment pour éviter des retards le rév. A. E. Green, missionnaire de l'Église méthodiste, fit l'office d'interprète. Les commissaires furent très cordialement reçus par les chefs, bon nombre furent entendus, et à la nuit l'assemblée s'ajourna au lendemain. Le 19, le temps s'étant modéré, madame Morrison était présente et remplit les fonctions d'interprète. Tous les chefs qui désiraient parler furent entendus, et l'assemblée se termina tard dans la soirée.

Les chefs présentèrent des réclamations et firent des demandes aux commissaires d'une nature beaucoup plus arbitraire que celle des Sauvages de Kincolith. Ces réclamations et ces demandes furent aussi présentées d'une manière qui semblait être devenue habituelle parmi une certaine partie de la population de la côte nord-ouest, c'est-à-dire, qu'elles étaient accompagnées de déclarations relatives à ce qui arriverait si ces réclamations n'étaient pas réglées par le gouvernement d'une manière entièrement satisfaisante pour ceux qui les faisaient.

La base des réclamations formulées était l'affirmation "du droit des Sauvages" à tout le pays. Les commissaires eurent à combattre et à refuser cette prétention en exposant la loi sur ce sujet, tel que requis par leurs instructions, et ce fut fait avec modération, mais avec fermeté, et d'autres points sur l'interprétation de "l'Acte des Sauvages," etc., etc., furent expliqués. A la suite du voyage volontairement fait par les Sauvages du haut de la rivière à Naas-Harbor, dans le but de rencontrer les commissaires, ceux-ci ne jugèrent pas nécessaire de faire des frais et prendre le temps de se rendre personnellement dans le simple but de visiter l'établissement, mais d'après les informations reçues ils croient comprendre que le village de Greenville donne des preuves intéressantes que les Naas font des progrès dans la civilisation.

D'après ce qu'a dit Arthur Calder, fils du chef Victoria, il semblerait qu'une spacieuse église et une grande école ont été construites à Greenville sous les auspices de la mission méthodiste, dirigée par le rév. A. E. Green, et qu'en sus du fait qu'ils sont confortablement logés, les Sauvages de cette localité ont un corps de musique et se vantent de posséder un corps de pompiers, des trottoirs et des reverbères. Les chefs qui sont venus voir les commissaires étaient convenablement vêtus, et des hommes d'une haute stature.

L'établissement Jennis (qu'on dit se développer sous la direction de M. McCollough, missionnaire de la *Church Missionary Society*), et celui de Kit-lac-da-max, au delà de Greenville, n'étaient pas représentés aux assemblées de Naas Harbor, mais

un certain nombre de chefs parlèrent comme s'ils avaient été les interprètes de tous les chefs et les Sauvages du haut de la rivière. Il est cependant à la connaissance des commissaires qu'un chef de Kit-lac-da-max était venu avec les autres chefs jusqu'à Kincolith, et aurait pu assister aux assemblées s'il eût voulu le faire. A la fin des réunions de Naas Harbor une adresse qu'on disait être signée par onze chefs du haut de la rivière fut présentée en sus de leurs discours. L'adresse contient une nouvelle déclaration du "droit des Sauvages" en réponse aux remarques faites par les commissaires à la fin de l'assemblée.

Le jeudi, 20 octobre, les commissaires débarquèrent de nouveau à Kincolith et les délibérations avec les chefs furent reprises. Toute la journée se passa à entendre les Sauvages qui voulurent parler sur les questions se rapportant aux intérêts intérieurs et extérieurs de la tribu des Kincolith; tout en exposant leurs besoins et leurs griefs, ils le firent d'une manière à faire comprendre aux commissaires la sincère loyauté de leurs sentiments et à faire voir que leurs déclarations étaient dignes de l'attention du gouvernement.

Les différents Sauvages de la tribu des Nish-Kar demeurant dans les 50 milles inférieurs de la Naas, représentés par des chefs de presque toutes les réserves, avaient maintenant l'occasion de se faire entendre.

Vos commissaires constatèrent que les désirs et les réclamations des Sauvages embrassaient plusieurs points au sujet desquels il y avait complète divergence d'opinions parmi eux.

Ainsi à l'égard de l'affirmation du "droit des Sauvages," vos commissaires ont constaté qu'elle n'était pas partagée par la branche des Kincoliths de la nation Nish-Kar, tandis que la population de Greenville et quelques-uns des chefs du haut de la rivière la faisait fortement prévaloir. De sorte qu'à l'égard de l'acceptation de "l'Acte des Sauvages" et de la présence d'un agent des Sauvages parmi eux, les Kincoliths y consentaient et les Sauvages de Greenville refusaient les deux.

Ces faits démontrent que les uns acceptent volontiers la loi existante relative aux terres à l'administration et au contrôle des Sauvages, telle que la leur présente le gouvernement, tandis que d'autres s'y opposent.

Toutefois, tous se sont accordés à demander l'agrandissement des réserves, la réserve de nombreux autres fonds de pêche, et la réserve exclusive pour les familles et les chefs de certaines immenses étendues de pays pour la chasse.

Puis, relativement au contrôle de certaines réserves situées sur la rivière Naas, et tracées pour l'usage des Sauvages, lorsqu'ils font la pêche du précieux *oolachan*, vos commissaires ont constaté qu'il existait une grande rivalité entre les différentes bandes de la tribu.

Il appert qu'autrefois toutes ces questions étaient réglées plus ou moins amicalement par les chefs, mais maintenant que des religions différentes se sont élevées par suite de la présence, dans la même localité, de missionnaires envoyées par différentes sociétés de missions, il ne semble plus exister de charité dans ces questions, et il se fait, à l'égard d'intérêt temporel, des querelles aussi acerbes que celles à l'égard d'une nature spirituelle. Telles sont les choses qui semblent principalement occuper l'attention des Naas. Dans une autre partie de ce rapport vos commissaires tenteront de grouper les témoignages rendus et les réclamations présentées par les différentes bandes et les représentants de ces Sauvages. Jusqu'ici ces Sauvages n'ont pas eu de fonctionnaire résidant où une autre personne à qui ils pouvaient s'adresser pour obtenir des conseils et de l'aide.

Parti de Naas pendant la nuit du 20 au 21 octobre, vos commissaires arrivèrent à Port-Simpson le lendemain matin.

Le secrétaire de la commission étant débarqué, fit des arrangements pour une entrevue avec les Sauvages, laquelle eut lieu dans l'école de la mission méthodiste, sous la direction du Rév. Thos. Crosby, sous les soins duquel sont les Tsimpeans de cette localité.

Le village des Sauvages bâti sur une vaste étendue, avec ses nombreuses rues et maisons, présentait une apparence assez importante. Les maisons sont assez solide-

ment construites et d'un style varié au goût des indigènes. Une longue ligne de maisons fait face à une esplanade qui a une magnifique vue sur la mer, et une autre sur l'île fait face au havre. Le cimetière, situé à l'extrémité de cette île, est modelé sur un plan moderne et renferme plusieurs monuments de marbre de grand prix; l'île est reliée au reste du village par un grand pont.

Il y a une jolie église, qui pour la grandeur vient après celle de Metlakatlah, qui est la plus spacieuse de la province.

Il y a aussi une école et un orphelinat bien conduit, le tout témoignant de l'énergie de ceux qui ont la direction de la mission.

Il y a une maison pour les pompes à incendie, une salle de tempérance, on se sert de reverbères, et dans la soirée on a entendu un corps de musique pratiquer. A l'arrivée des commissaires le canon se fit entendre et on déploya nombre de drapeaux.

On porte le chiffre de la population à 1,000 âmes, mais lors de la visite des commissaires on a dit que bien peu étaient revenus à leur quartier d'hiver. Ce fait explique probablement le petit nombre d'hommes qui ont assisté aux assemblées; il n'y en a jamais eu plus que quarante.

Il y avait une apparence de découragement dans la localité et chez les Sauvages qui ont eux-mêmes attiré l'attention de vos commissaires sur le mauvais état de leurs chemins et de leurs ponts, et ils ont franchement dit que cet état de choses était amené par l'incertitude de leur avenir. Mais rien dans les remarques faites par ceux qui parlaient en leur nom, rien n'a fait voir, au point de vue nécessairement adopté par le gouvernement, des motifs raisonnables expliquant cette incertitude ou leur mécontentement avoué; mais ces discours ont incontestablement démontré une opposition systématique au contrôle gouvernemental autorisé par "l'Acte des Sauvages," et la conviction qu'ils étaient hors de la portée de cet acte dont ils ne veulent pas.

Les réclamations faites dans le cours de l'assemblée de Port-Simpson, qui dura de vendredi après-midi jusqu'au samedi soir, étaient d'une nature beaucoup conforme à celles des réclamations des Sauvages du haut de la rivière appartenant à la nation Naas, et dont on a déjà parlé; ces réclamations étaient invariablement accompagnées de menaces à l'égard de ce qui arriverait si le gouvernement n'y consentait pas, telles que "ils suivraient leurs frères dans l'Alaska," c'est-à-dire qu'ils s'expatrieraient; que si les choses n'étaient pas réglées à leur goût "il n'y aurait pas de paix; si la question relative à nos terres n'est pas réglée, nous allons continuer à parler jusqu'à ce qu'elle le soit," et ainsi de suite.

Les Sauvages de Naas et de Port-Simpson ayant eu toutes les occasions d'exprimer leurs demandes et leurs plaintes, les instructions des commissaires étaient remplies. Mais les instructions eussent-elles été plus étendues, l'époque avancée de la saison empêchait de prolonger davantage l'enquête parmi les Sauvages de l'île de la Reine Charlotte et sur la Skeena, où il existe des mécontentements; conséquemment on ne s'est pas occupé de leurs raisons de plainte et de celles des Sauvages qui sont situés plus au sud.

Les commissaires crurent, toutefois, que comme les Sauvages de Metlakatlah appartenaient à la même tribu et occupaient quelques-unes des mêmes réserves en commun avec les Sauvages de Port-Simpson, ce serait rester dans les bornes des instructions, et ce serait conforme aux intentions du gouvernement, que d'entendre les Metlahkatlahs et de se rendre compte de leurs besoins et de leurs plaintes, s'il y en avait.

Le *Sir James Douglas*, ayant à bord les commissaires, mouilla à Metlakatlah; on y passa le dimanche et le lundi, ce dernier jour employé à une entrevue avec les Sauvages.

L'intérêt qu'on porte à cette localité a un caractère historique relativement aux travaux des 30 dernières années de M. William Duncan, missionnaire de la *Church Missionary Society*, et cet intérêt a pris de plus grandes proportions à la suite du départ d'environ cinq cents de ses habitants qui ont suivi M. Duncan sur une terre voisine mais étrangère, à un endroit près de Fougas, ne laissant derrière lui que quelques-uns,

environ une centaine, quoique ce chiffre laisse une grande différence entre ce nombre et les "douze cents environ" que le docteur Powell, surintendant des Sauvages dans cette province, a donné au commencement de cette année comme étant le nombre probable des habitants de Metlakatlah.

L'assemblée tenue avec les Sauvages a fait voir des réclamations modérées de leur part à l'égard de réserves, de pêches et de terres, mais elle a indiqué d'un bout à l'autre qu'ils approuvaient le gouvernement du pays et qu'ils lui étaient loyaux, se mettant ainsi sur le même pied que la population de Kincolith et de la rivière Naas.

Ils faisaient grand cas d'un grave outrage qui avait été commis par des Sauvages partis avec M. Duncan pour l'Alaska. Les hommes arrivés à Metlakatlah et admis dans l'église par un M. Tomlinson se mirent à ravager et à détruire l'édifice, et causèrent beaucoup de dommage avant qu'ils fussent expulsés à l'arrivée à Metlakatlah du magistrat stipendaire pour le district. M. Tomlinson entrava les constables nommés par le magistrat dans l'exécution de leur devoir.

Nos commissaires furent agréablement reçus ici. Il faisait plaisir de voir les petits garçons sauvages de l'école de l'évêque de Calédonia, en costume de matelots, faire l'exercice, jouer parfaitement le fifre et le tambour, et manœuvrer le steamer de la mission, dont un des garçons est le mécanicien, et de voir les progrès intellectuels considérables qu'ils avaient faits dans leurs études.

Parti de Metlakatlah le matin, 25 octobre, le *Sir James Douglas* ramena les commissaires à Nanaïmo aussi rapidement que possible, et de cette localité ils firent le trajet en chemin de fer jusqu'à Victoria.

Vos commissaires, tout en refusant de dire quoi que ce soit de nature à créer des dissensions entre les Sauvages ou les missionnaires qui appartiennent à des dénominations religieuses différentes, croient qu'ils ne rempliraient pas leur devoir s'ils manquaient d'indiquer la curieuse coïncidence de rapports entre l'opinion qu'ont les indigènes et l'influence des missionnaires qu'ils subissent.

Les Sauvages, sous la direction de la *Church Missionary Society*, qui demeurent à Kincolith et à Metlakatlah, ne formulent pas de réclamations à l'égard du droit des Sauvages aux terres de la province. En toute chose ils se disent aussi loyaux envers le gouvernement fédéral et le gouvernement local, qu'ils désirent entrer sous la régie de l'Acte des Sauvages et d'avoir parmi eux des agents. D'un autre côté les indigènes de Greenville, sur la rivière Naas, et les Tsimpseans, de Port-Simpson, missions de l'église méthodiste du Canada, font énergiquement valoir leurs droits à la propriété de tout le pays, et disent d'une manière déterminée ce que sera leur manière d'agir si on ne leur accorde pas leurs réclamations. Ils répudient l'idée que les dispositions de l'Acte des Sauvages leur soit appliquées, et ils refusent de recevoir un agent. Ils ne font guère de tentatives, particulièrement les Sauvages de Port-Simpson, pour cacher l'expression de leurs sentiments d'opposition aux vues du gouvernement. Tout ceci semble avoir commencé, et être une continuation de la politique inaugurée à Metlakatlah, en 1881, date à laquelle M. Duncan s'est séparé de la *Church Missionary Society*. Ces faits, avec les circonstances qui les accompagnent, exigent qu'on s'en occupe. Vos commissaires sont d'avis que les réclamations et les requêtes des Sauvages demandent d'être examinées et réglées avec sagesse et libéralité.

Un certain air de détermination a caractérisé leurs discours. Ils semblent s'être fait une "décision," comme on le dit, et comme la chose se passe dans le cas d'un individu habile dans une transaction, quoiqu'il demande probablement plus qu'il n'espère obtenir, cependant il discute des questions importantes à l'égard de leurs droits et de leur position qui exigent une prompt attention.

Nos commissaires vont maintenant résumer les demandes et les réclamations des différentes bandes de Sauvages, qui affectent les sujets sur lesquels on a attiré leur attention.

Les réserves sont indiquées par numéros ainsi que par des noms, de manière à faciliter les moyens de trouver les localités sur la carte, qui, avec les procès-verbaux et les délibérations de la commission et plusieurs annexes, se trouvent joints au présent rapport.

Les commissaires doivent à M. Alexandre Lindsay de reconnaître la manière habile, attentive et satisfaisante avec laquelle il a rempli ses devoirs de secrétaire de la commission.

*Pêcheries à l'oolâchan de la rivière Naas.*

M. O'Reilly, le commissaire des réserves, a tracé quatre réserves de pêche sur la rivière Naas, savoir : la Pointe de Pierre (10), la Pointe Noire (11), Canaan (12) et Redcliff (13).

Avec une prévoyance louable, une espèce de commune, d'une chaîne de large, a été établie, sur le devant de ces réserves, pour l'usage de ceux qui voudront faire la pêche.

Le commissaire des réserves dit que la terre en arrière de la commune, à la Pointe de Pierre, a été réservée pour l'usage des gens de Naas en général,—l'agent devant régler les détails quant à l'occupation individuelle,—et que la terre en arrière des trois autres réserves a été mise de côté pour l'usage de Kincoliths, qui réclament tout le terrain susceptible de culture en cet endroit.

Les Tsimpseans, de Port-Simpson, prétendent que le terrain qui borde la Naas, en aval de Greenville (9), leur appartenait autrefois. Ceci entraînerait nécessairement la possession de droits de pêche pour le moins, et ils demandent aujourd'hui que la commune sur les différentes réserves soit prolongée à deux chaînes de largeur.

A Redcliff (13) ils ont construit une église, et partout des maisons, dont quelques-unes ont été, paraît-il, érigées malgré les protestations du commissaire des réserves, qui déclare avoir voulu les en empêcher à l'époque où les réserves furent tracées.

Il est fort possible que les Tsimpseans aient pris ce moyen pour établir leur droit à des terrains dont ils se prétendent les propriétaires.

Laisant de côté la Pointe de Pierre (10), il est permis de se demander—tenant compte des déclarations du commissaire des réserves—si on peut accéder à la demande des Sauvages de Port-Simpson sans priver les Kincoliths d'une trop grande étendue, sinon de la totalité des terres arables ; mais s'il est possible d'agrandir la commune sans injustice pour les Kincoliths, peut-être sera-t-il bon, dans l'intérêt du public comme dans celui des Sauvages eux-mêmes, d'agrandir la commune d'une chaîne additionnelle prise sur ces réserves. A titre de compensation, on donnerait aux Kincoliths d'autres réserves de terres arables. Cette question demande une étude spéciale.

L'occupation, par les Tsimpseans, du terrain en arrière de la commune—dont les Kincoliths se plaignent amèrement, est une affaire qui est du ressort exclusif de l'agent des Sauvages, et nul doute qu'il en sera saisi.

Les Metlaklahs demandent spécialement une pièce de terre en aval de Canaan (12). Elle pourrait leur être donnée pour la pêche, et pour cela seulement.

Quant à la réserve de la Pointe de Pierre (10), elle est située à 2½ milles environ en aval de Greenville (9), et à 18 milles à peu près en amont de Kincolith (14).

Au sujet de la possession absolue de cette réserve en dehors de la commune, il existe une grande rivalité entre les gens de Kincolith, qui, il y a vingt ans, se sont établis près du confluent de la rivière, et ceux de Greenville.

En passant de Greenville à Kincolith, les gens de Kincolith ne conçoivent pas qu'ils se sont désistés de leurs droits de pêche ; ils prétendent, au contraire, avoir fortifié ceux qu'ils avaient dans le bas de la rivière où se fait la pêche à l'oolâchan.

Quant aux réserves inférieures 11, 12 et 13, ils les occupent pour fins agricoles plutôt que pour y faire la pêche. Ils prétendent que, après avoir quitté Greenville, où ils avaient l'habitude de prendre l'oolâchan, ils commencèrent la pêche à la Pointe de Pierre (10), et que, voyant leur succès, d'autres Sauvages de Greenville et du haut de la rivière vinrent les rejoindre. C'est ce à quoi ils s'opposent, car ils disent que les pêcheries de Greenville sont aussi bonnes qu'auaparav et que les intrus pourraient s'en contenter. Cette assertion est repoussée par les Kincoliths, qui prétendent que, vu le grand nombre de Tsimpseans et d'autres Sauvages établis

sur les réserves d'en bas, ils sont forcés d'occuper la Pointe de Pierre (10). C'est pourquoi ils affirment leur droit à la place et entendent y exercer l'autorité.

D'un autre côté, les gens de Greenville (9) disent qu'ils ont compris que la Pointe de Pierre leur a été réservée par le commissaire des réserves. Cependant, M. O'Reilly nie la chose; il dit l'avoir réservée pour les Sauvages résidents, c'est-à-dire pour les Sauvages de la Naas, non pour les Tsimpseans ou autres tribus de l'extérieur qui viennent y pêcher et laissent à l'agent des Sauvages le soin de disposer des terres arables. Les gens de Greenville disent encore que les Kincoliths, ayant depuis longtemps quitté le haut de la rivière, l'ont "abandonné" et voudraient maintenant en reprendre possession, mais les Kincoliths prétendent que ce n'est pas le cas, attendu qu'ils ont construit une église et des maisons à la Pointe de Pierre (10) immédiatement après leur départ de Greenville (9).

L'animosité est très forte des deux côtés. Un règlement serait urgent.

Le gouvernement devrait, si possible, acheter la pièce de terre de la Pointe de Pierre (environ dix acres) qui a été aliénée et sur laquelle se trouve l'établissement de conserves de Croasdail. Après s'être bien rendu compte de toutes les circonstances, les commissaires recommandent, comme mode de solution, que la réserve soit équitablement divisée entre les Kincoliths et les gens de Greenville. Le droit de commerce existerait encore pour tous les Sauvages qui font la pêche à l'oolâchan sur la Naas.

La pêcherie de l'oolâchan a une grande valeur. Ce petit poisson est extraordinairement abondant, et il augmente tous les ans. Une fois bouilli, l'huile (ou la graisse) qu'il donne représente une valeur énorme, et constitue le plus important élément de diète pour les Sauvages qui sont habitués à s'en nourrir. En plus, ils l'échangent pour des fourrures ou des articles de consommation, et ce troc leur rapporte beaucoup. Chaque Sauvage qui fait cette pêche—laquelle dure pendant six semaines du printemps—compte faire dix boîtes d'huile pour la vente, après avoir pourvu à la consommation domestique pour un an; il vend cette huile \$7 la boîte, ce qui lui rapporte \$70.

Les Sauvages qui se réunissent sur la Naas pour faire la pêche sont par milliers. Il est donc facile de voir que la valeur de cette pêcherie est énorme.

On sait aussi que les blancs font saler et sécher ce poisson délicat qui entre dans le commerce, tandis que l'huile qu'il fournit, si l'extraction en est bien faite, a une grande valeur médicinale.

Ce que nous venons de dire doit démontrer l'importance de garder cette pêcherie pour nos nationaux.

#### *Titres des Sauvages.*

Sur cette question, nous avons trouvé les Sauvages divisés d'opinion. A Kincolith et Metlakatlah, elle n'avait pas encore été débattue. En ces endroits, les Sauvages avaient produit plusieurs réclamations et fait plusieurs demandes, mais ce n'était pas entre eux.

Les Sauvages de Greenville et quelques-uns des chefs établis dans le haut de la rivière Naas, ainsi que les Tsimpseans de Port-Simpson, avaient une opinion tranchée, et ils prétendaient parler par leurs frères de la Skeena supérieure.

Les Sauvages de Greenville et du haut de la Naas demandent que l'on fasse avec eux un traité au sujet des terres du voisinage, en dehors des réserves, qu'ils désirent s'approprier; c'est-à-dire, ils réclament une somme fixe ou des subventions annuelles, ou bien encore 160 acres de terre en dehors des réserves pour chaque individu.

Ceux de Port-Simpson réclament, à port d'énormes réserves, un terrain qu'ils prétendent leur appartenir; mais, pour nous servir des expressions de leur organe, "ils laissent au gouvernement à décider—sachant bien ce qu'ils auraient à faire," et ils posait aussi l'alternative des 160 acres par individu. Les deux bandes, celle de Greenville et celle de Port Simpson, font des menaces si on n'accède pas à leur demande: l'une parle de quitter le pays et de s'en aller dans l'Alaska; l'autre

déclare que " si ceci ou cela n'est pas fait, il n'y aura pas de paix ici ; il ne nous reste plus qu'une chose à faire, c'est d'aller rejoindre nos frères dans l'Alaska."

Ceux qui connaissent le caractère du Sauvage savent ce que cela veut dire. Si un Sauvage se met dans la tête qu'il est maltraité, qu'il a un droit méconnu ou qu'on l'empêche d'exercer, il devient morose, têtu, et aucun raisonnement ne peut le faire revenir de sa conviction.

Ces questions, sur lesquelles nous n'avons pas cru devoir nous appesantir dans le rapport, réclament l'attention du gouvernement, et le plus tôt il s'en occupera, le mieux ce sera.

*Réserves ordinaires et réserves de chasse.*

Tous les Sauvages qui sont venus voir vos commissaires ont demandé des réserves plus nombreuses et plus grandes, des fonds de pêche à saumon et de vastes terrains de chasse.

Les Kincoliths demandent des réserves sur l'Anse de l'Observatoire, l'Anse Portland, le canal Portland, le Bras Alice, le Bras d'Hasting, la rivière Kinnanian et le cours d'eau vis-à-vis la Pointe de Pierre.

Les Greenville et les Kit-evil-luk-shelt (7) demandent que les réserves actuelles situées sur la Naas soient prolongées jusqu'à des limites qu'ils décrivent ; ils réclament aussi des terres (de montagne) sur le canal Portland, la rivière Kinnamox, l'Anse Portland, Hoos-chet-ko, Anse de l'Observatoire, et tout un cours d'eau qui traverse Au-de-qu-lay (8) sur la rivière Naas.

Les Tsimpseans de Port-Simpson demandent toute la péninsule Tsimpsean et tous les cours d'eau à saumon sur la rivière Skeena, ainsi que la jouissance en commun des réserves de pêche à l'oolachan.

Les Tsimpseans de Metlakatlah demandent que la péninsule Tsimpsean soit divisée entre eux et leurs frères de Port-Simpson ; que l'île soit appelée Raien ; trois réserves de pêche près l'embouchure de la Skeena ; Kshaoom, Me-au-law, Kish'neeth, et une localité appelée Kit-cum-gun sur la rivière Naas.

Toutes ces réquisitions demandant à être étudiées en détail. Il n'y a pas de doute que toutes ou presque toutes les réserves de pêche et de chasse dont il est question sont régulièrement mises à contribution par les Sauvages qui les réclament. Apparemment, les réclamations des Metlakatlahs ne contrarient pas celles des autres Sauvages.

La plus grande partie des terres situées sur les canaux et les anses et qui font l'objet des demandes dont nous nous occupons sont réclamées parce qu'elles donneraient un pied à terre à ceux qui veulent faire la pêche et la chasse dans le voisinage. Tout concourt à établir que ces terrains de chasse étaient occupés autrefois par différents chefs et familles pour l'usage de leurs tribus.

Le gouvernement a déjà déclaré qu'il était impossible de convertir de grandes étendues du pays en réserve de chasse pour les Sauvages, et ceux qui les demandent ne se plaignent pas des empiètements des blancs, mais des incursions d'autres Sauvages. Ne serait-il pas possible au gouvernement d'empêcher les Sauvages de commettre ces actes de mauvais voisinage.

En ce qui concerne les chasseurs blancs, on n'a pas à craindre leurs incursions dans les montagnes ; très probablement les indigènes en aurait toujours, comme aujourd'hui, le monopole.

Mais, en toute justice, on pourrait réserver aux Sauvages qui en font la demande, des pièces de terres qui bordent ces montagnes et ces cours d'eau. C'est une question qui peut être réglée entre le gouvernement provincial, le commissaire des réserves et les Sauvages intéressés.

*Matières générales.*

1. Les Sauvages de Port-Simpson ont envoyé une requête spéciale, qu'une pièce de terre, propriété de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à Port-Simpson, et sur laquelle sont érigées quelques-unes de leurs habitations, soit comprise dans leur réserve. L'état a concédé cette pièce de terre à la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Par conséquent la question ne peut être réglée que si la compagnie exécute un transport du terrain, et les commissaires pensent que dans ces conditions le gouvernement ne peut facilement l'obtenir.

2. Les Sauvages de Port-Simpson ont rapporté à vos commissaires que la licence qui permet à la Compagnie de la Baie-d'Hudson de vendre des boissons en gros est préjudiciable à leurs intérêts, et ils demandent que ce commerce soit défendu au milieu d'eux.

3. Les Sauvages de Metlakatlah demandent spécialement que l'Etat leur donne un maître d'école. Avant les troubles, le gouvernement leur accordait une subvention scolaire qui a été discontinuée; et maintenant que la tranquillité est à peu près rétablie, ils la demandent de nouveau.

Vos commissaires ne sauraient témoigner trop fortement de la loyauté des Metlakatlahs qui sont restés, et ils sont d'avis qu'on devrait se rendre à leurs désirs.

4. Les Sauvages de Greenville ont exposé plusieurs griefs à vos commissaires.

1° L'objection des villageois à l'occupation du terrain qui avoisine leurs réserves par un blanc qu'ils veulent faire partir afin de construire de nouvelles maisons sur ce terrain. 2° Ils veulent également faire disparaître de Greenville une madame Snow qui n'y a pas de terrain.

L'individu en question est M. James Grey, qui demeure là depuis plusieurs années et qui possède une terre de 35 acres; cette terre qui touche au village est bornée, de l'autre côté de la rivière, par une autre partie de la réserve de Greenville. Elle était autrefois l'emplacement du comptoir de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et elle a été prise à préemption par M. Grey en 1874, après que la compagnie l'eut abandonnée. Il acheta le terrain et reçut une concession du gouvernement provincial en 1878.

Tenant compte de la nature des réserves des Sauvages sur la rivière Naas, en ce qui concerne les établissements présents et futurs des blancs, et constatant que M. Grey se trouve de fait établi sur la réserve de Greenville, et qu'en occupant ce terrain il empêche les habitants de prolonger le village dans le bas de la rivière, comme ils le voudraient, vos commissaires recommandent qu'il soit fait droit, aussitôt que possible, aux désirs des gens de Greenville.

Quant à la plainte formulée au sujet de madame Snow, une marchande qui est établie là depuis longtemps, c'est un cas qui relève spécialement de l'agent, et c'est à lui de s'en occuper.

Vos commissaires sont d'opinion que, dans l'intérêt de la paix publique et afin de faire disparaître les plus légères causes de mécontentement parmi les Sauvages, on devrait ne rien négliger pour accéder, aussitôt que possible, à leurs demandes raisonnables en ce qui regarde ces matières générales.

*Acte des Sauvages.*

Il ne reste plus à vos commissaires que deux points importants à traiter: la question de "l'Acte des Sauvages," et celle de la présence d'agents de Sauvages parmi ces tribus.

Les opinions étaient divisées sur ces deux sujets. Les Kincoliths et les Metlakatlahs consentaient volontiers à ce que l'Acte des Sauvages leur fût appliqué, et ils acceptaient avec satisfaction l'aide d'un agent (qui a été nommé depuis).

Les gens de la rivière Naas Supérieure ne "veulent pas d'un agent des Sauvages": c'est tout ce qu'en ont dit les Sauvages de cette région par l'organe de leur chef Salassah; mais les Tsimpseans de Port-Simpson ont déclaré qu'ils ne voulaient ni de l'agent ni de l'Acte des Sauvages, et ils ont longuement motivé leurs objections. Vos commissaires se sont efforcés, en plusieurs occasions, d'expliquer les dispositions de l'Acte et les devoirs d'un agent.

L'Acte des Sauvages étant la loi du pays, on ne voit pas comment les Sauvages pourraient l'éluider, à moins qu'ils n'en soient exemptés par prescription spéciale.

Vos commissaires sont d'avis que la présence d'agents des Sauvages ne tarderait pas à détruire chez les indigènes les préjugés dont leur esprit est imbu.

Il devrait y avoir un agent sur la Naas pour les Tsimpseans, et un autre sur la Skeena Supérieure. Une grande partie des troubles dont il a été question seraient évités s'il y avait, dans chacune de ces localités, un agent capable qui saurait gagner la confiance des Sauvages et leur donner de bons conseils. Il serait inutile d'envoyer au milieu d'eux des hommes ordinaires et mal rétribués. Chez des Sauvages intelligents comme le sont ces tribus du nord, parfaitement en mesure de vivre par eux-mêmes, le représentant de l'Etat devrait être un homme de caractère, un homme distingué, un homme enfin sur lequel ils pourraient toujours compter.

Un tel homme devrait être bien rémunéré, car ses services auraient une valeur incalculable; employer un homme inférieur, moins habile et moins important, serait tout simplement gaspiller de l'argent, les Sauvages se contenteraient de l'ignorer, tandis qu'ils seraient infiniment heureux d'être secondés par quelqu'un en qui ils auraient une confiance absolue.

En terminant, vos commissaires ne peuvent s'empêcher de dire, avec toute la déférence possible, que jusqu'ici les Sauvages des côtes du Nord-Ouest ont été trop laissés à eux-mêmes, trop isolés du contrôle de l'Etat.

Les parties de la province dont il est ici question sont éloignées; on avait peut-être pensé et espéré que la présence des missionnaires parmi les Sauvages pouvait faire beaucoup de bien et que les tribus indigènes pouvaient être laissées à leurs seuls soins.

Mais l'expérience des quelques dernières années a démontré qu'on s'est trompé, car bien que les Sauvages aient indubitablement fort avancé dans la voie de la civilisation, les différends religieux qui ont surgi ont malheureusement plus d'une fois divisé entre eux les membres d'une même bande ou tribu. Des sentiments d'aigreur ont pris naissance, et quoique les différentes tribus ne fassent plus les guerres fratricides qui étaient naguère si fréquentes, ou plutôt, pour être plus vrai, ne finissaient jamais, la division s'est mise parmi les membres d'une même tribu et l'acrimonie existe en permanence. Les Sauvages, qui ont un peu développé leur intelligence et acquis une connaissance superficielle de quelques-unes des choses au sujet desquelles ils s'agitent, s'imaginant probablement connaître beaucoup et être en mesure de dire ce qui leur convient, se croient absolument au dessus des lois qui ont été faites à leur intention; le temps est venu de dissiper dans leur esprit une pareille idée, avec douceur sans doute, mais aussi avec fermeté. On n'y parviendra qu'en plaçant au milieu d'eux des agents officiels et des magistrats habiles et expérimentés. Les laisser plus longtemps à eux-mêmes, sans leur faire connaître le but et les exigences de la loi, en dehors du contrôle du pouvoir civil, serait fatal à toute probabilité de paix dans l'avenir. Intelligents et laborieux comme ils sont, habitant des districts, des côtes maritimes et des vallées riches en ressources naturelles dont ils comprennent parfaitement l'usage et le développement à leur avantage, ils ont devant eux un avenir de rapide avancement et de civilisation si l'on sait tranquilliser leur esprit en obtem-

---

pérant aux demandes raisonnables qu'ils peuvent faire : ayant au milieu d'eux des fonctionnaires comme ceux dont nous venons de parler, ils constitueront plus tard une population qui apportera au pays une valeur économique plus considérable qu'aujourd'hui et développera les richesses d'une partie de la Colombie-Britannique qui ne répond pas apparemment aux besoins des colons blancs.

CLEMENT J. CORNWALL,

*Commissaire du Canada,*

J. B. PLANTA,

*Commissaire de la Colombie-Britannique.*

VICTORIA, C.-B., 30 novembre 1887.



Annexe spéciale

Table with columns: PROVINCES, AGENCE OU BANDE; Population; IMMEUBLES (Maisons, Granges et écuries, Terres cultivées, Terres nouvellement défroncées); BIENS- (Charrues, Horses, Wagons et charrettes, Machines à battre, Machines à vanner, Autres instruments, Bœufs, Vaches). Rows include Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, and Manitoba et les Territoires du N.-O.

n° 3.—Suite.

Table with columns: MEUBLES (Taureaux, Jeune bétail, Chevaux, Moutons, Cochons); GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS (Blé, Avoine, Pois, Orge, Autres grains, Pommes de terre, Navets, Autres racines, Foin); Autres industries, valeur. Rows list various agricultural products and their values.

## Annexe spéciale

PROVINCES, AGENCE OU BANDE.	Population.	IMMEUBLES.					BIENS							
		Maisons.	Granges ou écuries.	Terres cultivées.	Terres nouvellement défroncées.	Charrues.	Harnais.	Wagons et charrettes.	Machines à battre.	Machines à vanner.	Autres instruments.	Bœufs.	Vaches.	
														Acres.
<i>Colombie-Britannique.</i>														
Agence de Cowichan.....	1884	266	207	1774	57	89	52	92	.....	2	.....	144	468	
do la Côte Ouest.....	3361	67	.....	10	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
do Kwawkewlth.....	1936	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
do la Fraser (en bas).....	4740	801	281	2443	264	82	66	44	.....	1	1706	150	449	
do du lac Williams.....	2038	378	114	864	51	51	41	1	.....	5	124	.....	186	
do de Kamloops.....	2622	402	144	372	.....	66	51	5	.....	1	897	71	227	
do Okanagan.....	956	164	103	1149	.....	75	60	10	.....	.....	275	151	469	
do Kootenay.....	568	77	6	49	.....	22	1	1	.....	.....	.....	30	238	
Totaux.....	18200	2145	855	6664	373	385	271	153	.....	9	3002	546	2035	

## n° 3.—Fin.

MEUBLES.	GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.											Autres industries, valeur.			
	Taureaux.	Jeune bétail.	Chevaux.	Moutons.	Cochons.	Blé.	Avoine.	Pois.	Orge.	Autres grains.	Pommes de terre.		Navets.	Autres racines.	Foin.
.....	516	421	287	145	690	2795	325	.....	.....	5815	.....	.....	521	37,900	
.....	.....	16	4	36	.....	.....	.....	.....	.....	2000	.....	.....	8	5,446	
.....	516	702	236	1734	1200	2800	2550	2000	100	11775	.....	.....	7460	50,605	
.....	50	2588	.....	425	9000	2000	200	300	.....	8000	.....	.....	1000	22,600	
.....	563	2903	.....	32	933	1457	110	94	135	13085	.....	.....	134	59,880	
.....	931	4790	80	100	3694	4770	141	134	65	13245	.....	.....	409	7,650	
.....	156	2450	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,000	
.....	2732	13870	607	2472	15517	13822	3326	2528	300	53970	.....	.....	9532	187,075	

## PARTIE I

DU

## RAPPORT DU MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

SURINTENDANCE DE GRANDE-RIVIÈRE,  
BRANTFORD, 16 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport et un relevé statistique concernant l'exercice clos le 30 juin dernier.

Le recensement des diverses tribus se fait dans le cours de l'automne, chaque année. Le dernier a donné les résultats suivants :—

Les Six-Nations sont au nombre de.....	3,320
Les Mississaguas do .....	240
	3,560
Population .....	3,560

Les changements pendant l'exercice ont été :

Chez les Six Nations—

Naissances.....	98
Accroissement .....	6
	104
Décès.....	62
Départs .....	4
	66
Augmentation.....	38

Chez les Mississaguas—

Naissances.....	10
Accroissement.....	1
	11
Décès.....	10
	1
Augmentation.....	1

Augmentation chez les Six-Nations.....	38
do Mississaguas.....	1
	39
Augmentation totale.....	39

Quoique moindre que celle de l'exercice précédent, cette augmentation est favorable et accuse un accroissement de population chez les Sauvages civilisés de la province d'Ontario.

Il y a cinquante ans, les Six-Nations étaient au nombre de 2,330 ; aujourd'hui, ils comptent 3,320 âmes : soit une augmentation de près de 1,000 pendant cette période.

Parmi les décès, celui du chef des Mohawks, John Smoke Johnson, mérite une mention spéciale. Ce personnage, qui avait atteint l'âge de 94 ans, était un exemple pour son peuple.

Tout jeune, il faisait partie de l'entourage du grand chef Brant, qui l'amena avec lui à Montréal, où il descendit pour voir le gouverneur général. Lors de la guerre de 1812-15 Johnson a fait le service sur la frontière de Niagara, et il participait à la victoire des Hauteurs de Queenston.

Quelques jours avant sa maladie et sa mort, Johnson assistait à la pose de la première pierre du monument élevé à la mémoire de son ami Brant, près des restes duquel les siens ont été déposés dans le cimetière de la vieille chapelle royale des Mohawks, qu'il avait toujours fréquentée depuis son enfance. Il était, de sa tribu, le seul survivant qui eût connu Brant personnellement, et les récits qu'il faisait des événements de cette époque étaient extrêmement intéressants.

Les rapports trimestriels des médecins sont, en somme, très satisfaisants : la moyenne des décès n'a pas dépassé 2 pour 100.

Les Six-Nations se composent de Mohawks, d'Onondagas, d'Onéidas, de Sénécas, de Cayugas, de Tuscaroras et de quelques Delawarees.

Les Mississaguas constituent une bande de la tribu Ojibbeway, si nombreuse dans Ontario et le Nord-Ouest du Canada, ainsi que dans les États-Unis.

Les Sauvages s'intéressent de plus en plus à la cause de l'éducation, et leurs autorités s'efforcent d'améliorer les maisons d'école et de les rendre plus confortables, plus attrayantes pour les maîtres et les élèves.

Une des deux écoles en cours de fondation est à peu près terminée et sera ouverte au mois d'octobre prochain. Un gradué de l'institution Mohawk doit en prendre la direction.

Le secrétaire honoraire de la commission des écoles, le révd. R. Ashton, doit vous envoyer un rapport au sujet des huit écoles placées sous sa surveillance.

L'inspecteur des écoles du comté de Brant, le Dr Kelly, a visité onze des douze écoles, et son rapport couvre toutes les matières qui s'y rattachent.

La douzième—celle des Mississaguas—qui était fermée lors de la visite de l'inspecteur, a été, depuis, remise à neuf et rouverte. Une institutrice en a la direction.

L'institut Mohawk, qui se trouve à une courte distance de Brantford et qui est soutenu par la *New England Company*, de Londres, est toujours sous la direction du révd. R. Ashton.

Ce vaste établissement et les terrains qui l'entourent sont très beaux à voir, et ses 90 élèves sauvages, garçons et filles, sont bien heureux d'y trouver, avec le confort d'un bon logement, les avantages de l'éducation et les moyens de se créer un avenir.

Les récoltes, quoique bonnes, n'ont pas été aussi abondantes que l'année dernière. On remarque des progrès sur les réserves, et les exemples d'entreprises industrielles ne manquent pas.

La 19e Exposition agricole de la société des Six-Nations a eu lieu à l'époque ordinaire, et, bien que les produits exposés n'aient pas été aussi nombreux qu'ils auraient pu l'être, ils étaient excellents.

Cette exposition a été favorisée d'un temps superbe. Nombreux étaient les visiteurs et les Sauvages qui en ont profité.

Quelques jours après eurent lieu les concours ordinaires de labours, sur un sol extrêmement propice. Trente-deux concurrents se sont disputé les prix. La lutte était très animée, et les spectateurs y ont porté le plus vif intérêt. Le labour était si bien exécuté que les juges ont été fort embarrassés dans la distribution des récompenses.

Les ponts et chemins de la réserve sont l'objet d'une attention constante. Plusieurs ponts sont en voie de construction.

Bon nombre de nos Sauvages sont de chauds partisans des principes de la tempérance. Grâce à la stricte exécution de l'Acte des Sauvages, l'usage des boissons enivrantes diminue graduellement.

Ainsi que je le disais dans mon dernier rapport, les Mississaguas ont adopté l'Acte d'Avancement de 1834, et ils ont élu un conseil de cinq pour administrer les affaires locales

Deux événements d'un grand intérêt pour les Sauvages et pour le public en général ont signalé, chez nous, le dernier exercice : l'achèvement du monument Brant et la visite de plusieurs Sauvages des Territoires du Nord-Ouest. La pierre angulaire du monument Brant a été posée, dans le square Victoria de Brantford, au mois d'août dernier, par un chef choisi des Six-Nations ; et le 13 octobre suivant—anniversaire de la bataille de Queenston—le monument était découvert par l'honorable John Beverly Robinson, lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, en présence de milliers de spectateurs, parmi lesquels on remarquait des Sauvages accourus de différentes parties du pays. Les Six-Nations figuraient au premier rang dans la cérémonie. Les tribus des Pieds-Noirs, des Piégânes, des Gens-du-Sang et des Cris y étaient représentées par des chefs dont la présence a grandement excité la curiosité des blancs et des Six-Nations eux-mêmes. Ces grands chefs ont été enchantés de la réception qu'on leur a faite. La cérémonie terminée, ils ont visité l'Institut Mohawk, qui les a vivement intéressés.

Avant leur départ, ils visitèrent la réserve des Six-Nations, où ils furent cordialement accueillis par les chefs et les guerriers.

Les Cris visitèrent aussi la réserve des Mississaguas, où ils se trouvèrent plus *chez eux*, à cause de la similitude de langage.

Nul doute que tous sont retournés dans leurs parages lointains fortement impressionnés de ce qu'ils ont vu et de l'accueil amical qui leur a été fait.

Je dois noter ici, avec regret, la perte que notre surintendance a subie, au mois de mars dernier, par le décès de M. Henry Andrews, après une courte maladie. Ce monsieur était au service du gouvernement depuis 35 ans, et pendant 25 ans il a été mon adjoint. En lui l'Etat perd un bon et fidèle serviteur.

Le Dr McKinnon, médecin des Six-Nations, est décédé, aussi, dans le cours du mois de mars. Il est très regretté.

Avec le loyal attachement qui les distingue, les Six-Nations ont célébré, le 24 mai, l'anniversaire du règne de la reine, et sachant que c'était le cinquantième, ils voulurent en faire un double jubilé.

Ils se préparèrent en conséquence, et la fête fut favorisée d'un temps superbe. Des salves furent tirées, suivies par une procession des chefs et des guerriers ; un câble-gramme de félicitations et une adresse furent envoyés à Sa Majesté, et l'hymne national chanté par toutes les bandes couronnèrent les exercices.

La charge de commis, rendue vacante par la mort de M. Andrews, a été remplie par le chef A. G. Smith, qui était auparavant interprète et qui a été remplacé, comme tel, par M. William Reep.

Tous deux sont membres de la tribu des Six-Nations ; leur bonne conduite et leur habileté leur ont valu la promotion.

En terminant, je réitère l'assurance que les Sauvages des Six-Nations et des Mississaguas, de cette agence, sont en bonne santé et font des progrès satisfaisants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. T. GILKISON,

*Surintendant-visiteur et commissaire.*

AGENCE DE L'ÎLE WALPOLE,  
WALLACEBURG, ONTARIO, 25 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un relevé statistique sur les Chippewas et les Pottawattamis de l'île Walpole, pour l'exercice clos le 30 juin 1887.

L'année a été à peu près la même que les précédentes pour les Sauvages de cette réserve.

Les écoles ont été bien tenues et suivies régulièrement. Les enfants qui les fréquentent ont fait assez de progrès.

Les directeurs des deux écoles sont des jeunes qui appartiennent à la réserve et ont fait leurs études à l'institut de Mount-Elgin.

Un certain nombre de garçons et de filles appartenant à cette réserve suivent l'école de Shingwauk-Home et l'institut de Mount-Elgin. La plupart viennent d'arriver en vacances, et il est facile d'observer chez eux une amélioration notable.

Je suis heureux de constater une absence à peu près totale d'intempérance et de crimes chez les Sauvages de cette réserve, qui sont aussi sobres et se conduisent aussi bien qu'on peut le désirer.

Ils ont pour l'agriculture, comme moyen de subsistance, des dispositions qui donnent les plus grandes espérances. La réserve compte très peu d'hommes, chefs de familles, qui ne cultivent pas un peu, et il y en a beaucoup qui cultivent en grand. Qu'il me soit permis de mentionner, parmi ces derniers, l'ex chef *James Polquahong*, *Austin Kokoosh*, *John Mokewenah*, *Joshua Green Bird*, *Joseph Osahgee*, *Joseph Kowsod*, *Wm. Johnson*, et plusieurs autres qui travaillent sans cesse et sont relativement à l'aise, ayant chevaux, bestiaux, instruments aratoires, comme beaucoup de cultivateurs blancs.

Je regrette d'avoir à constater que la population a diminué depuis mon dernier rapport: la moyenne des décès a été plus forte que durant les deux dernières années.

Cependant, il n'y a pas eu d'épidémie, et la santé générale a été très bonne.

Les récoltes de l'année sont à peu près toutes entrées. Vu l'extrême sécheresse que nous avons eue, c'est à peine si elles donneront une moyenne ordinaire; mais il n'y aura certainement pas disette, et les Sauvages comptent sur les promesses qui leur ont été faites pour passer l'hiver. Ils s'appliquent de plus en plus à l'entretien de leurs bestiaux pendant la rude saison, et sous ce rapport ils deviennent décidément cultivateurs.

Pas plus tard qu'hier, une vingtaine des principaux cultivateurs ont formé un syndicat pour acheter, à frais communs, une machine à battre qui a coûté \$550.

Dans le cours du dernier mois, j'ai visité toutes les maisons des îles qui forment la réserve de l'île Walpole. A très peu d'exceptions près, j'ai trouvé nos Sauvages dans toutes les conditions de propreté et confort possibles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEX. McKELVEY,

*Agent des Sauvages.*

SURINTENDANCE DE L'OUEST—1<sup>re</sup> DIVISION,  
SARNIA, ONT., 13 septembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un relevé statistique, pour l'exercice clos le 30 juin 1887.

La bande de Chippewas placée sous ma juridiction compte 472 âmes ; et comme vous le verrez par le tableau statistique, il y a eu pendant le dernier exercice, 11 naissances et 26 décès—soit une diminution de 16. La majorité des décès a eu lieu parmi les enfants. La condition sanitaire générale de la bande est de toutes manières satisfaisante.

Quant aux progrès par les Sauvages, je dois dire que ceux de ces derniers qui habitent la réserve ont passablement agrandi leurs défrichements et élevé quelques bonnes constructions. Parmi eux, je dois mentionner le chef Jacobs, de la réserve de Sarnia, qui a construit une très belle grange, et le chef John Johnson et son frère Moses Henry, de la réserve de Sauble, qui ont aussi construit de vastes granges.

Depuis que nous avons commencé le système de drainage, un grand nombre de Sauvages en ont profité pour drainer leurs terres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

A. ENGLISH,  
*Agent des Sauvages.*

SURINTENDANT DE L'OUEST—2<sup>e</sup> DIVISION,  
STRATHROY, ONT., 26 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les affaires des Onéidas, Chippewas et Munsees de la Thames, pendant l'exercice clos le 30 juin dernier. Il est accompagné d'un tableau statistique qui donne des renseignements au sujet de mon agence.

*Onéidas de la Thames.*

Cette bande compte 775 âmes et occupe une réserve de plus de 5,000 acres, située dans le township de Delaware, dans les limites du comté de Middlesex. Les Onéidas sont venus de l'Etat de New-York, il y a une cinquantaine d'années. Le terrain sur lequel ils sont établis a été acheté par eux avec leurs propres deniers, et l'Etat le tient en fidéicommiss pour eux.

Ce sont des gens industriels, et ils cultivent d'une manière très passable.

La réserve est à peu près toute déboisée. Le bois qui y reste encore sert à la consommation commune.

La réserve compte trois écoles, dont deux sont dirigées par des instituteurs indigènes et la troisième par un blanc.

L'église d'Angleterre et l'église méthodiste du Canada y ont chacune une mission, et toutes deux font beaucoup de bien.

Le Dr Oronhyatekha, de London, est le médecin de ces Sauvages, et il les visite régulièrement toutes les semaines, restant avec eux depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin.

Leur société d'agriculture fait des progrès et l'exposition de l'année dernière était bien montée en bétail et autres produits.

*Chippewas de la Thames.*

Cette bande compte 458 âmes et occupe, avec les Munsees de la Thames, la réserve de Caradoc, dans le comté de Middlesex. La réserve renferme les meilleures terres du township de Caradoc, et couvre 12,095 acres. Une très grande partie des terres non-cultivées appartenant à la bande ont été affermées par le département à des cultivateurs blancs, pour quelques années seulement, à la condition pour eux de payer loyer et d'améliorer le terrain en faisant des défrichements, de bonnes clôtures et des fossés. Par leurs travaux les locataires ont déjà considérablement amélioré la réserve.

Il y a ici trois écoles dirigées par des instituteurs indigènes. Elles ne sont pas aussi fréquentées qu'on pourrait le désirer. Les Sauvages ne se soucient pas beaucoup d'envoyer leurs enfants à l'école. Les maîtres déclarent qu'ils ont fait tout leur possible pour attirer les enfants, et qu'ils n'ont obtenu sous ce rapport qu'un succès médiocre. Les trois instituteurs sauvages sont des hommes très exemplaires : l'un est sous-chef de la bande ; un autre est chef des Sauvages d'Ontario, et il a été choisi à la dernière assemblée du grand conseil ; et le troisième était tout dernièrement sous-chef des Munsees de la Thames.

La nouvelle salle du conseil vient d'être terminée, et elle a très belle apparence. La maison est en briques avec fondations de pierre, et mesure 60 x 35 pieds. La manière dont les travaux ont été exécutés fait le plus grand honneur à l'entrepreneur.

L'église d'Angleterre et l'église méthodiste du Canada ont, ici encore, chacune une mission ; toutes deux paraissent faire beaucoup de bien.

Le Dr Sinclair, de Melbourne, est attaché à cette réserve, et il paraît prendre grand soin des Sauvages.

L'institut de Mount Elgin, sous l'habile direction du rév. W. W. Shepperd, continue son œuvre. Les enfants qui fréquentent l'école et les ateliers font des progrès très appréciables.

*Munsees de la Thames.*

Cette bande compte 125 âmes et habite, avec les Chippewas, la réserve de Caradoc.

Elle possède une école qui est dirigée par un instituteur blanc. Elle a aussi deux missions, l'une sous la direction de l'église d'Angleterre, et l'autre sous celle de l'église méthodiste du Canada.

D'après les instructions du département, les docteurs Oronhyatekha et Sinclair, ont de temps en temps visité les réserves Delaware et Caradoc pour vacciner les Sauvages ; tous, sauf quelques exceptions, se sont volontiers soumis à l'opération.

Un bon nombre d'enfants de mon agence sont morts de la rougeole au cours de l'hiver dernier. A cette exception près, l'état sanitaire général des bandes a été satisfaisant.

L'envoi ordinaire de couvertures a été distribué suivant les instructions reçues du département.

Les inspecteurs d'écoles publiques ont visité deux fois les écoles de mon agence.

Tous les ans nos Sauvages donnent des preuves d'un progrès prononcé, et ils avancent graduellement dans les voies de l'intelligence et de la civilisation.

Six familles de Pottawattamies et trois familles de métis demeurant sur cette réserve ne sont pas comprises dans le recensement et le relevé statistique, attendu qu'elles n'appartiennent pas aux bandes qui possèdent la réserve, bien qu'elles afferment le terrain occupé par elles. Ces familles comptent 20 âmes,—ce qui porte à 1378, le nombre des Sauvages de mon agence.

Le nombre de lettres écrites par le bureau, dans le cours de l'exercice, a été de 782, couvrant 900 pages, et le nombre de milles parcourus pour affaires des Sauvages a été de 2,996.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS GORDON,  
*Agent des Sauvages.*

SURINTENDANCE DE L'OUEST—3<sup>E</sup> DIVISION,  
HIGHGATE, ONT., 23 août 1886.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, accompagnés de relevés statistiques, concernant l'exercice terminé le 30 juin 1887, au sujet des Moraves de la Thames.

Il ne s'est pas produit beaucoup de changements dans la condition de nos Sauvages depuis mon dernier rapport. Leurs progrès sont lents, mais sûrs : on en voit la preuve non seulement dans l'amélioration de leurs terres et habitations, mais encore dans leur mode d'existence.

Ils comprennent beaucoup mieux l'esprit des affaires ; tout ce qui peut contribuer à pousser leurs intérêts et à améliorer la condition de leur réserve les occupe sans cesse, et leur ancienne manière de vivre tend à s'effacer graduellement.

J'ai à constater, encore une fois, de bonnes récoltes : celle du blé est la plus considérable que la réserve ait donnée jusqu'ici, quoique tous les autres grains (le seigle excepté) aient donné un moins grand nombre de boisseaux que l'année dernière.

Les opérations de construction ont été très actives. Depuis mon dernier rapport, nos Sauvages ont construit une maison en brique, deux en bois, trois en billots équarris, et ils en ont fait disparaître deux ou trois très vieilles. Tout cela donne une bien meilleure apparence à la réserve.

Nous avons ici deux écoles, et quoiqu'elles ne soient pas fréquentées autant qu'on pourrait le désirer, je dois dire que la moyenne des élèves est à peu près la même que celle de la plupart des écoles blanches, et qu'ils font des progrès dans leurs études.

J'ai été, pendant un certain temps, commissaire de l'une des plus importantes écoles blanches de ce comté, et je crois que nos petits sauvages peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec les plus avancés des enfants blancs, dans l'instruction élémentaire, tandis que, pour l'écriture, ils peuvent rendre des points à la plupart d'entre eux.

Il s'est opéré un grand réveil religieux dans la réserve l'année dernière : presque tous les Sauvages se sont agrégés à une église ou à une autre. C'est un progrès moral très notable.

La société d'agriculture a eu un plein succès. L'exposition de l'automne dernier est la meilleure que nous ayons eue jusqu'ici ; les produits exposés étaient beaucoup plus nombreux et de meilleure qualité, et les recettes, à l'entrée, ont donné \$300 de plus qu'à l'exposition de l'année dernière. Le département fait en ce moment construire, sur la réserve, une grande maison qui servira en même temps de salle du conseil et de salle d'exposition. Aussi les Sauvages font de grands préparatifs pour l'exposition de cet automne, qui éclipsera probablement toutes ses devancières.

La bande compte aujourd'hui 231 âmes—diminution de 2 depuis mon dernier rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN BEATTIE,  
*Agent des Sauvages.*

SURINTENDANCE DU NORD—1<sup>re</sup> DIVISION,  
MANITOWANING, ONT., 31 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les affaires des Sauvages dans ma surintendance pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier.

L'année a été très prospère pour les Sauvages; bien que leurs récoltes de grains et de foin aient donné un faible rapport, celles des racines, spécialement des pommes de terre ont été abondantes.

Les Sauvages ont facilement trouvé de l'emploi à des gages élevés, car ils sont très recherchés pour charger les navires de bois de service, de traverses de chemins de fer, de piquets et de poteaux de télégraphe. Ils ont aussi eu recours à leurs moyens ordinaires de faire de l'argent: le cueillage des bleuets, etc., et dans le cours de l'hiver dernier un grand nombre d'entre eux pu gagner de forts gages en s'employant à sortir des traverses de chemins de fer, des poteaux de cèdre, etc.

Leur santé générale est satisfaisante; bon nombre se sont fait vacciner.

Les différentes réserves ont été visitées aussi souvent que les circonstances l'ont permis; et quand la chose a été possible, on a tenu des conseils où les affaires des bandes ont été discutées. On leur a fait comprendre l'importance d'observer strictement les mesures sanitaires, et la nécessité de bien entretenir les chemins et les ponts de leurs réserves.

Je suis heureux d'être en mesure de dire que chez plusieurs Sauvages on observe un notable progrès dans leur manière de vivre: tous les ans leurs habitations sont agrandies et améliorées; et, quoique plusieurs soient encore petites et mal aérées, un grand nombre sont grandes, propres, confortables et bien entretenues.

Les Ojibbeways et les Ottawas de l'île Manitouline ont été visités sur leurs réserves, où ils ont reçu l'intérêt de leur argent comme suit: La bande Sheguianadah, le 21 octobre 1886 et le 6 juin 1887; elle a reçu \$664.30. Cette bande paraît prospère et contente; elle s'applique beaucoup à l'agriculture, et les progrès qu'elle a faits depuis quelques années sont remarquables. Une belle église a été dernièrement établie dans son village, à même les fonds fournis par l'évêque anglican d'Algoma. Les travaux ont été exécutés par les Sauvages, et l'apparence de l'édifice leur fait honneur. Ils assistent régulièrement à l'église et portent un grand intérêt aux services qui leur sont donnés par le révérend M. Frost, missionnaire anglican.

Il y a une école sur la réserve, mais elle n'est pas aussi fréquentée qu'elle devrait l'être.

La bande du Creek-à-la-Carpe a été visitée et payée le 23 octobre 1886 et le 7 juin 1887. Elle a reçu \$549.50.

La plus grande partie des membres de cette bande sont prospères; mais il y a parmi elle quelques vieillards qui ne sont pas en état de travailler et qui ont à compter sur les secours de leurs parents et amis pour vivre. La réserve contient quelques terres excellentes et est bien boisée; elle offre de grandes facilités pour la sortie de traverses de cèdre, de perches et de poteaux de télégraphe, ainsi que du bois de chauffage, et les Sauvages ne manquent pas d'en tirer parti.

Il y a sur cette réserve un édifice qui sert à la fois d'église et d'école. Le service religieux y est célébré tous les deux dimanches, par le révérend M. Frost, missionnaire de l'église d'Angleterre. L'école est assez fréquentée, et les enfants y font des progrès satisfaisants.

La réserve de la Baie-de-l'Ouest a été visitée, et les Sauvages furent payés le 22 octobre 1886 et le 8 juin 1887; ils ont reçu \$1,305.36. Cette réserve couvre une grande étendue d'excellentes terres. Les Sauvages sont assez prospères, mais ils le seraient davantage s'ils se livraient un peu plus à l'agriculture. Aujourd'hui ils préféreraient travailler aux scieries, au chargement des navires et à d'autres choses, plutôt que de cultiver leurs terres. Lors de ma visite du mois de juin, l'école était fermée, faute d'instituteur.

Il y a sur cette réserve une église grande et comode, sous les auspices des messieurs de la mission catholique de Wikwemikong.

La réserve Obidgewong fut visitée et les Sauvages furent payés le 26 octobre 1886 et le 10 juin 1887; ils ont reçu \$102.10. Cette bande ne se compose que de 22 Sauvages, tous payens. Pour la plupart ils ont abondamment de quoi manger, mais ils paraissent peu disposés à travailler.

Les Sauvages Sheshegwaning furent visités et payés le 26 octobre 1886 et le 9 juin 1887; ils reçurent \$781.83. Ils sont actifs, intelligents et industrieux. Vigoureux et indépendants de caractère, ils sont contents et prospères, ayant toujours de quoi manger, et généralement des pommes de terre, du blé d'inde et du poisson à vendre. Ils ont une église dans laquelle le service divin est de temps en temps célébré par les messieurs de la mission catholique de Wikwemikong. Leur école, qui avait été fermée pendant quelque temps faute d'un instituteur, était en opération lors de ma visite au mois de juin dernier; la maison d'école est en ruine, et on a dû se servir d'une autre.

La bande du Lac-à-la-Carpe, dont la réserve se trouve à 3 milles seulement de Manitowaning, n'est pas très nombreuse; elle fut payée le 18 octobre 1886 et le 7 juin 1887, et reçut \$191.80. Elle est catholique et fréquente l'église de Wikwemikong.

La bande de la Baie-du-Sud occupe une réserve sur la partie non concédée de l'île Manitouline; elle fut payée le 19 octobre 1886 et le 7 juin 1887. Elle possède une église et une école, elle est catholique, et les messieurs de la mission de Wikwemikong veillent à ses besoins spirituels. Elle cultive des pommes de terre, du blé-d'inde et de l'avoine. Pendant l'hiver, les hommes confectionnent des perches et des traverses de chemins de fer, et ils gagnent à cela de bons gages. Cette bande est heureuse et prospère. Somme distribuée, \$329 77.

Les Sauvages de l'île Manitouline non-concédée occupent les villages de Wikwemikongsing, et des établissements sur les baies Manitowaning et du Sud. Ils sont au nombre de 1,112. Ils sont cultivateurs, éleveurs et pêcheurs. Leur principal établissement, Wikwemikong, est un village prospère où il y a deux églises et des écoles industrielles pour les garçons et les filles. C'est ici que sont établis les missionnaires catholiques, qui voient aux besoins spirituels de la plus grande partie des Sauvages de cette île, ainsi que des Ojibbeways du lac Huron. Le village renferme plusieurs habitations de Sauvages qui lui font honneur. Ces Sauvages possèdent un grand nombre de chevaux, de bêtes à cornes, de cochons et de moutons. Ils font de bonnes récoltes, et ils sont heureux et prospères. En hiver ils confectionnent des traverses et perches de cèdre, etc., et en été ils gagnent de bons gages à cueillir des bleuets. Quelques uns ont appris des métiers dans les écoles industrielles et font de bons charpentiers, forgerons, maçons, plâtriers, cordonniers et constructeurs de chaloupes. Les écoles sont assez bien fréquentées. Les Sauvages remplissent bien leurs devoirs religieux, et ils font des progrès satisfaisants.

Les bandes formées par les Ojibbeways du lac Huron ont été visitées sur leurs réserves et ont reçu l'intérêt sur leur argent et leurs annuités, comme suit:—

La bande de la Rivière-des-Français, le 15 juillet 1886, sur la réserve Shequandah. Cette bande se compose de 82 Sauvages qui ont une réserve de grande valeur sur la Rivière-aux-Français, mais la plupart demeurent sur l'île Manitouline.

La bande de la Rivière-au-Poisson-Blanc a été payée le 16 juillet. Elle possède une réserve importante à l'embouchure de la rivière au Poisson-Blanc. L'hiver dernier, ces Sauvages ont fait environ 10,000 traverses de chemins de fer et ont gagné de bons gages; en été ils cueillent des bleuets et aident à charger les navires. Ils ont une école qui, vu les fréquentes absences des Sauvages, n'est pas suivie aussi bien qu'elle devrait l'être.

Les Sauvages de la Rivière-à-l'Espagnol sont au nombre de 521; leur réserve se trouve à l'embouchure de la rivière à l'Espagnol. Quelques-uns résident sur l'île Manitouline, d'autres à Pogumasing, et le reste à Sagamook et sur d'autres parties de leur réserve. La majorité est catholique; quelques-uns appartiennent à l'église d'Angleterre, et quelques autres sont payens. Leur école a été fermée pendant quelques temps; mais ils ont récemment construit une nouvelle maison scolaire et

une résidence pour l'instituteur, et on espère que l'école sera bientôt en opération. Ces Sauvages ont été payés sur leur réserve le 17 juillet 1886.

La bande de la Rivière-au-Serpent a été visitée sur sa réserve, et l'intérêt et l'annuité autorisés par le traité Robinson lui ont été payés le 17 juillet 1886; elle se compose de 92 Sauvages. Ils sont chasseurs, mais ils commencent à cultiver le sol, et ils sont en général industrieux et progressifs. Ils ont sur leur réserve une école qui est assez bien fréquentée. Ils sont catholiques pour la plupart, et les messieurs de la mission de Wikwemikong les visitent quelques fois.

Les Ojibeways de la rivière Mississauga ont été visités, et ils ont reçu leurs intérêts et annuités le 19 juillet 1886.

Ils forment une bande de 149 qui sont principalement catholiques, avec quelques payens. Les missionnaires de Wikwemikong les visitent. Ces Sauvages sont chasseurs pour la plupart; quelques-uns seulement cultivent le sol. Ils ont une école sur leur réserve.

Les Sauvages de la rivière Thessalon sont au nombre de 177. Ils ont été visités et payés le 20 juillet 1886. Ils sont très disséminés, une moitié seulement restant sur la réserve. Ils n'ont pas encore d'école, mais ils comptent en établir une prochainement. Il y a en ce moment, dans la réserve, 32 enfants en âge d'aller à l'école. La bande se compose de pêcheurs et de cultivateurs, et paraît prospère et contente.

La bande de la Pointe-Grondine a été payée le 28 juillet 1886. Elle se compose de 60 Sauvages, industrieux et à l'aise, habiles constructeurs de chaloupes et pêcheurs. Ils gagnent de bons gages à cueillir des bluets, et quelquefois à charger des navires.

La bande du Lac-au-Poisson-Blanc a été visitée et payée le 2 août. Elle se compose de 149 Sauvages; ce sont principalement des chasseurs, mais quelques uns commencent à cultiver le sol, et pour les intéresser à l'agriculture le ministère leur a dernièrement envoyé une paire de bœufs, une charrue et une herse qui paraissent leur avoir fait grand plaisir. Ils sont catholiques pour la plupart; il y a encore quelques payens parmi eux. Leur réserve est vaste et contient du bon bois de service. Ils cultivent d'excellentes pommes de terre, des pois et de l'avoine. L'école de la réserve est bien fréquentée, et les enfants y font des progrès.

La bande de Tabgaiwenene habite la partie non concédée de l'île Manitouline, et demeure principalement à Wikwemikong. Elle se compose de 150 Sauvages, tous catholiques. Leurs enfants fréquentent l'école industrielle du village. Cette bande est prospère et heureuse. Elle a été payée à Manitowaning le 13 juillet 1886.

Dans le cours de l'exercice, notre bureau a perçu \$12,210.17 pour ventes de terre et taxes de bois, et il a distribué \$11,508.98 parmi les Sauvages de cette surintendance.

Le nombre de lettres reçues et enregistrées à ce bureau, pendant l'exercice, a été de 1,217; celui des lettres écrites et envoyées, 1,660. Une bonne quantité d'autre ouvrage a été faite, y compris bordereaux de solde, feuilles de recensement, relevés mensuels et autres, réquisitions, rapports d'examen d'écoles, etc.

Je regrette d'avoir à dire que, nonobstant les progrès encourageants dont je viens de vous faire part, l'usage des boissons enivrantes n'a pas diminué parmi les Sauvages de cette surintendance. Les gages élevés qu'ils reçoivent semblent favoriser leurs mauvais penchants. Les jeunes gens sont plus adonnés à l'intempérance que les hommes d'un âge mûr. La plupart des réserves étant visitées trois ou quatre fois par année, on ne peut observer une surveillance complète, et dans toute société on trouve des gens sans principes qui, par appétit au gain, fournissent de l'eau de feu aux Sauvages. Ce trafic honteux se fait toujours si mystérieusement qu'on ne peut le surprendre. Quelques délits de cette nature ont été jugés sous l'autorité de l'Acte des Sauvages; appel a été fait de l'un de ces jugements, et la décision n'est pas encore rendue.

A cette exception près, on peut dire que le dernier exercice a donné de bons résultats pour les Sauvages de cette surintendance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAS. C. PHIPPS,

Surintendant-visitateur.

SURINTENDANCE DU NORD—2<sup>ME</sup> DIVISION,  
 PARRY-SOUND, Ont., 7 septembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
 Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant, accompagné d'un tableau statistique, établissant la condition des Sauvages de mon agence pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier.

*Bande de l'île Parry.*

Je suis heureux d'être en mesure de dire que la condition de cette bande est aussi favorable qu'on pourrait raisonnablement l'espérer. Le dernier exercice a vu un progrès constant; je ne connais pas un seul cas de misère, et pas un membre de la bande ne m'a demandé des secours l'hiver dernier. Les récoltes de l'année dernière ont été excellentes, et celles de cette année promettent un assez bon rendement; sans la longue sécheresse que nous avons eue, elles auraient été abondantes. De nouvelles terres ont été mises en état de culture, et, avec la perspective d'une assez bonne récolte et de forts gages pour les travaux qu'ils se sentent disposés à faire, ces Sauvages se trouvent dans une condition favorable.

Les deux écoles de la réserve sont bien fréquentées, et dans l'une les progrès sont exceptionnellement bons.

*Bande de Shawanaga.*

Comme toujours, cette bande n'a pas fait beaucoup de progrès; cela provient de la situation topographique de sa réserve et des habitudes migratoires de ses membres. Cependant, au point de vue des Sauvages, tout est satisfaisant. En somme, leur santé a été bonne, et il y a eu un léger accroissement de population. Leur vieux chef Solomon James est allé s'établir sur la réserve de l'île Parry, et il n'est pas improbable que d'autres suivent bientôt son exemple.

J'ai vacciné un certain nombre d'enfants, après avoir payé les annuités.

*Bande de Henvey-Inlet.*

Cette bande n'a pas fait autant de progrès que d'habitude dans le cours du dernier exercice. Cela provient de la longue maladie de l'ancien chef: l'autorité et l'influence semblaient divisées. Aujourd'hui, cependant, que les nouveaux chefs sont nommés, une vigueur nouvelle a été infusée à la bande, et l'avenir est rempli de promesses plus brillantes. Autant que j'ai pu en juger pendant ma visite, la condition individuelle des membres de la bande est tout ce que l'on peut désirer de mieux. La dernière chasse a été assez heureuse, et on ne m'a pas signalé un seul cas de misère. La maison d'école et les chemins étaient en cours de réparation.

Les Sauvages m'ont exprimé leur gratitude à l'occasion des instruments aratoires et des bœufs qui leur ont été donnés l'automne et le printemps derniers, et ils m'ont manifesté leur appréciation de ces présents en en demandant d'autres. Je leur ai dit que l'emploi industriel de ce qu'ils ont déjà reçu serait le meilleur moyen qu'ils pourraient prendre pour obtenir encore de l'aide à l'avenir.

J'ai vacciné une trentaine d'enfants de cette bande lors de ma visite.

*Bande de Nipissingue.*

Sous tous les rapports, cette bande paraît être dans le confort, contente et heureuse; il n'en pourrait être autrement, d'ailleurs, car elle a eu de bonnes récoltes et a fait une chasse fructueuse l'année dernière. L'absence de clôtures sur la partie de la réserve que traverse le chemin de fer du Pacifique occasionne des pertes sérieuses et de grands inconvénients à une partie de la bande.

Les Sauvages portent un intérêt de plus en plus grand à l'instruction publique.

Autrefois il fallait les pousser dans cette voie ; maintenant ils prennent l'initiative. Ils demandent que la maison d'école soit transférée dans un endroit plus central.

Lors de ma visite, j'ai vacciné seize membres de cette bande.

#### *Bande de Dokis.*

Faire connaître la condition de cette bande équivaut à constater l'état financier d'une société de commerce. Le chef, qui est invariablement l'agent de cette petite tribu prospère, m'a reçu avec sa politesse ordinaire et m'a parlé favorablement de la condition générale de sa bande, qui s'occupe surtout de commerce. Il est étonnant de voir comme, avec son intelligence supérieure, elle tient si opiniâtrement à ses vieilles habitudes de pensée et d'action. Ignorant apparemment que le chemin de fer Canadien du Pacifique est à ses portes, elle persiste à aller vendre ses fourrures et à acheter ses marchandises à Penetanguishene, faisant le transport en canot sur des centaines de milles par le lac, la rivière et une demi-douzaine de portages ; ne paraissant pas s'apercevoir qu'ils sont entourés de colons et de marchands de bois dont le voisinage peut mettre leurs bois en danger, ils refusent de vendre ces derniers, parce que, il y a une quarantaine d'années leur chef a promis à M. Robinson, l'auteur du traité Robinson, que tant qu'il vivrait les Sauvages ne céderaient jamais ces bois à la couronne.

#### *Bande de Temogamingue.*

J'ai rencontré cette intrépide et malheureuse bande au rendez vous ordinaire, sur l'île aux Ours, lac Tomogamingue. Je m'étais attendu avoir beaucoup de misère à leur faire comprendre les raisons pour lesquelles on ne leur a pas donné une réserve. Mais je constatai que, par le dernier rapport de 1886 que j'avais envoyé au chef, ils connaissaient quelques-unes des raisons pour lesquelles on ne leur avait pas réservé une partie des terrains de leurs ancêtres. Désespérant d'obtenir une réserve sur les bords du lac Tomogamingue, ils songent à aller s'établir au lac Témiscamingue ; de fait, ils sont venus de là pour me rencontrer.

Bien qu'il en soit mort 6 pour 100 depuis ma visite de l'année dernière, tous paraissent être en bonne santé et dans d'excellentes conditions ; et je n'ai pas reçu de plaintes ni d'eux ni du représentant de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Comme les entreprises minières qui ont été commencées avec tant d'enthousiasme sur les terrains de chasse de cette bande vont probablement avorter, il n'est pas probable qu'elles aient sur la bande une influence quelconque pour le bien ou pour le mal.

Pendant ma visite, j'ai vacciné 15 membres de la bande, et j'ai enseigné à d'autres la manière de vacciner.

#### *Réserve de Gibson.*

La partie de la bande d'Oka établie sur la réserve de Gibson est dans une condition des plus favorables. J'ai demandé à ces Sauvages s'ils avaient encore des difficultés, et ils m'ont dit que les seules qu'ils eussent avaient trait à l'église ; mais je n'ai pas cherché à en connaître les détails. Cette bande possède environ les deux-cinquièmes de tous les animaux appartenant aux Sauvages de cette surintendance, à part la bande de Nipissingue, sur la réserve de laquelle passe le chemin de fer du Pacifique canadien ; et elle a retiré du sol plus de produits que toutes les autres bandes réunies ensemble. On m'a dit que sa dernière récolte de foin avait donné de 350 à 400 tonnes, celle des pommes de terre à peu près 2,000 boisseaux, et les autres produits en proportion. Cependant elle s'occupe plus de l'élevage du bétail que de l'agriculture. Quand on songe que cette partie de la bande d'Oka n'est établie à Gibson que depuis cinq ans et qu'elle ne reçoit ni les annuités ni l'intérêt qui sont d'un si grand secours aux autres bandes, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elle mérite d'être félicitée de ses succès.

La maison d'école, qui était en cours de construction depuis longtemps, est terminée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

THOMAS L. WALTON,

*Surintendant des Sauvages.*

SURINTENDANCE DU NORD—3<sup>e</sup> DIVISION,

SAULT-SAINTE-MARIE, ONT., 30 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, ainsi qu'un tableau statistique et le recensement, concernant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Les Sauvages confiés à mes soins forment trois bandes : la bande de la Rivière-au-Jardin, la bande de Batchewana et Michipicoten, et la bande des Grosses-Têtes.

*Bande de la Rivière-au-Jardin.*

Au sujet de cette bande, qui réside pour la plus grande partie sur sa propre réserve, j'ai peu de choses à ajouter à mon dernier rapport. Les récoltes ont été un peu meilleures que l'année dernière, et il y a eu beaucoup d'ouvrage pour ceux des Sauvages qui ont voulu travailler, pendant l'hiver, à couper des traverses et à la construction du chemin de fer. Au cours du printemps dernier, les femmes de la bande ont acheté dix-neuf machines à coudre, et le chef et trois autres membres de la bande ont acheté une batteuse qui a coûté \$225, à être payés en trois versements annuels, dont le premier est fait. Le chef considère que l'usage de cette machine lui sera profitable et d'un grand avantage, non seulement pour les membres de sa bande, mais encore pour les colons blancs.

L'école a été un peu mieux suivie que les dernières années, mais l'instituteur se plaint des parents, qui n'y envoient pas leurs enfants plus régulièrement.

Les townships de Macdonald, de Laird et de Meredith continuent à recevoir de nouveaux colons.

Il a été fait une quantité considérable de bois équarri et de traverses de chemin de fer sur les coupes de la Rivière-au-Jardin.

*Bande de Batchewana.*

Une partie des Sauvages habitent la réserve de la Rivière-au-Jardin, où ils cultivent de petites pièces de terre ; d'autres résident à la Baie-Goulais et à la Rivière-Agowa ; ces derniers vivent principalement de pêche et de chasse. Quelques-uns ont des propriétés foncières sur lesquelles ils cultivent des pommes de terre et autres racines, et élèvent quelques animaux. Les femmes de la bande ont acheté douze machines à coudre, et gagnent leur vie en faisant du sucre, des ouvrages en écorce, des nattes, et en cueillant des fruits sauvages. A la Rivière-au-Jardin il y a une école catholique qui est bien suivie par les enfants de cette bande. L'hiver dernier, les hommes ont eu beaucoup d'ouvrage dans la confection de traverses de chemins de fer et dans d'autres travaux.

La bande Batchewana possède une grande étendue de bonnes terres arables aux baies Goulais et Batchewana. Les townships de Fenwick et de Vankoughnet produisent d'aussi beau blé qu'on en peut voir dans Ontario, et ils se remplissent rapidement de colons. Il y a un certain nombre de cultivateurs aisés dans ces townships, bien que les colons n'aient commencé à y arriver que depuis dix ans. Il n'a pas été coupé de bois dans ces limites l'année dernière.

*Bandes Michipicoten et Grosses-Têtes.*

Ces Sauvages sont établis sur la rivière Michipicoten et dans l'intérieur. Ils gagnent leur vie en faisant la chasse et en vendant leurs fourrures à la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ils ont une réserve de 300 acres sur la rivière Michipicoten, et ils ont construit quinze maisons et deux étables. Il ne reste plus que cinq familles sur cette réserve, et elles ne cultivent que peu de pommes de terre. La bande compte maintenant 319 membres,—un accroissement de 13 depuis l'année dernière. Ses chefs actuels sont Sanson Legarde, Jimmy Cass et Gros Jambette. Cette bande n'a pas d'écoles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. VAN ABBOTT,

*Agent des terres des Sauvages.*

SURINTENDANCE DU NORD,—4<sup>E</sup> DIVISION,

PORT-ARTHUR, 21 septembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

J'ai le plaisir de dire que les bandes de mon agence sont dans une condition prospère. Le nombre des Sauvages qui les composent est de 1,740—une augmentation de 42 depuis l'année dernière.

La capture des fourrures a été la plus considérable que j'aie vue depuis que j'occupe ce poste : elle a produit \$30,000.

La bande de Fort-William a construit cette année un très joli quai vis-à-vis sa salle du conseil, et on dit qu'il est un des meilleurs qu'il y ait sur la rivière Kaministiquia. Les Sauvages de cette bande continuent à pratiquer la tempérance. Pour donner une idée de leurs progrès, je dois dire qu'en 1883 ils avaient 23 têtes de bétail dans leur réserve, aujourd'hui ils en ont 123 ; en 1883 ils avaient semé 170 boisseaux de grains, cette année il en ont semé 800 ; et sous d'autres rapports encore leur avancement est très appréciable.

Les six bandes confiées à mes soins ont fait bon usage des instruments aratoires qui leur ont été fournis par le ministère ; ils en prennent grand soin, et tous les ans le chef de chaque bande m'en rend compte.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. P. DONNELLY,

*Agent des Sauvages.*

COMTÉ DE RENFREW, AGENCE DU LAC-D'OR,

ALGOMA-SUD, 8 juillet 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

La bande compte aujourd'hui 79 membres—une diminution de 4 depuis l'année dernière. Il y a eu 8 naissances et 12 décès (principalement des enfants) par la dyphthérie.

Bien que le printemps ait commencé tard, les récoltes ont une assez belle apparence; mais il est difficile d'amener les Sauvages à défoncer les vieilles terres et à en défricher de nouvelles. Il en est que'ques-uns, cependant, qui travaillent fort bien, améliorent leurs terres et construisent de nouvelles maisons. Il en a été construit deux dans le cours du dernier exercice.

Je regrette de n'avoir pas à faire un rapport favorable au sujet de l'école, en raison de la maladie qui sévit parmi les enfants; toutefois, ceux qui la fréquentent vont bien.

Lors de sa dernière visite, l'inspecteur Scott m'a prié de demander au département des cartes géographiques, dont l'école a grand besoin. J'ai fait cette demande.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES PAUL.

*Agent des Sauvages.*

COMTÉ DE HASTINGS, AGENCE DE TYENDINAGA,

SHANNONVILLE, ONT., 31 août 1887.

A l'honorable

Surintendant-général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice clos le 30 juin 1887.

Cette bande compte aujourd'hui 1,033 membres,—un accroissement de 8 durant le dernier exercice. Il y a eu 24 naissances, 15 décès, 4 membres ont quitté la bande, et 3 autres Sauvages s'y sont agrégés.

Les récoltes ont été bonnes et les provisions abondantes.

L'intérêt de l'argent distribué cette année s'est élevé à \$3,876.18, et on a distribué parmi les vieillards et les infirmes la quantité ordinaire de couvertures.

Les quatre écoles de la réserve sont en pleine activité, et il me fait plaisir de dire qu'elles sont assez bien fréquentées et que les enfants y font des progrès. L'inspecteur public du comté de Hastings-Sud a visité les écoles de la réserve deux fois dans le cours de l'année, et il prend un soin particulier à choisir de bons instituteurs pour les diriger.

Les opérations agricoles progressent rapidement. Un certain nombre de cultivateurs portent leur attention aux produits de la laiterie.

On est à construire une solide clôture en fil métallique autour des fermes, et bientôt toute la réserve sera clôturée; son apparence y gagnera.

L'église anglicaise et son presbytère sont à subir des réparations générales qui coûteront probablement \$1,500. La plus grande partie de cet argent a été fournie par le chef Sampson Green, qui l'a recueillie en Angleterre, où il est allé dernièrement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

MATHEW HILL.

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DU LAC SIMCOE,

GEORGINA, ONT., août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin 1887.

La population est maintenant composée de 128 âmes—une diminution de 4 depuis le dernier recensement. Il y a eu 5 naissances, 8 décès, et 1 départ.

Parmi les décédés il y avait plusieurs adultes qui laissent de nombreux regrets derrière eux, car ils étaient très respectés. Ils ont succombé à des maladies pulmonaires.

Je prêche constamment la plus grande propreté sur la personne et dans les maisons; je réussis assez bien, mais il reste encore beaucoup à faire.

La moralité générale de la bande est toujours parfaite, surtout sous le rapport de la sobriété et des relations sociales.

L'école dirigée par M. Moyes est tout ce que l'on peut désirer de mieux; à certaines époques cependant, les enfants la délaissent pour aller camper.

L'agriculture est pratiquée par plusieurs membres de la bande, qui font des progrès rapides. Il en est d'autres cependant qui ne veulent pas suivre ce bon exemple. Quoiqu'il en soit, je calcule que depuis quatre ans 45 acres à peu près ont été ajoutés aux terres en friche.

La moissonneuse achetée par le chef a rendu de grands services à lui-même et à d'autres, et le râteau à cheval qui a été acheté en commun par deux membres de la bande a eu sa grande utilité.

Le bétail a été bien hiverné et tenu en bonne condition.

Deux orgues, venant de la fabrique Dominion, de Bowmanville, ont été amenés sur l'île. Un a été acheté par le chef, et l'autre est destiné à l'église si la bande se décide à en faire l'acquisition. Ceci est encore une preuve d'avancement.

L'existence prolongée de tant de maladies nécessitait des contributions et des secours de quelque part, et je dois dire que j'ai souvent fourni des articles de nécessité première et des douceurs aux pauvres malades et aux amis qui en prenaient soin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. R. STEVENSON,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DU CAP-CROKER, 31 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice clos 30 juin 1887.

Cette bande compte maintenant 391 membres—1 de plus que l'année dernière. L'augmentation aurait été plus considérable, mais plusieurs des jeunes femmes ont épousé des membres d'autres bandes. En général la santé a été bonne. Il y a eu quelques décès, presque tous résultant de causes naturelles. Il me fait plaisir de dire que ces Sauvages n'ont pas souffert de la misère l'hiver dernier, car tous ont pu trouver de l'ouvrage à bonne rémunération.

Cette réserve n'est guère favorable aux fins agricoles; mais avec des soins et du travail, elle donne des récoltes passables qui, jointes aux produits de la pêche et à la vente du bois mort, ont permis aux Sauvages de faire vivre leurs familles confortablement et d'ajouter à leurs biens en achetant des vaches, des moutons et d'autres choses nécessaires.

Diverses améliorations ont été effectuées l'année dernière. Plusieurs Sauvages ont construit de nouvelles maisons et réparé quelques vieilles constructions. Ils ont aussi construit des étables, et une maison d'école à Port Elgin.

Il y a actuellement en cours de construction deux presbytères qui sont à peu près terminés: un pour le ministre méthodiste, et l'autre pour le missionnaire catholique.

La réserve compte trois écoles qui sont fort bien dirigées par des instituteurs sauvages ; elles sont fréquentées par un très grand nombre d'enfants.

Les chemins de la réserve sont bien faits et bien entretenus, car les Sauvages font d'habiles constructeurs de routes ; sous ce rapport, je les crois supérieurs à leurs voisins blancs.

Leurs maisons et leurs cours sont entretenues dans un état de grande propreté. En somme leur condition sanitaire est bonne, et elle peut soutenir avantageusement la comparaison avec celle de la population qui les entoure.

Je dois dire, en terminant, que les membres de cette bande apprécient pleinement les nombreux avantages qu'ils reçoivent du ministère, et comme la plupart d'entre eux sont très intelligents, ils soupiraient après le jour où ils seront, sous tous les rapports, les égaux de leurs frères blancs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. JERMYN.

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE SAUGEEN,  
RÉSERVE DE SAUGEEN, ONT., 18 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR.—Conformément aux instructions contenues dans votre circulaire du 5 mai dernier. Je vous transmets le rapport suivant accompagné d'un tableau statistique, sur les Sauvages Chippewas de Saugeen, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

La bande se compose aujourd'hui de 353 membres—1 de plus que l'année dernière. Il y a eu 9 naissances et 7 décès.

Nous avons trois écoles sur cette réserve, et il me fait plaisir d'avoir à constater qu'elles sont assez bien fréquentées et que, grâce aux efforts de leurs excellents maîtres, les élèves font des progrès satisfaisants.

Les opérations agricoles progressent rapidement aussi, et la plupart des Sauvages sont confortablement installés : plusieurs ont absolument tout ce qui leur est nécessaire.

On a distribué pour les vieillards et les infirmes la quantité ordinaire de couvertures.

J'ai signalé aux Sauvages la nécessité d'avoir une meilleure race d'animaux avec laquelle ils pourraient améliorer leur bétail. Une nouvelle race de cochons leur serait aussi d'un grand avantage.

Les produits ont donné un rendement plus considérable que l'année précédente. Les récoltes de cette année promettent des résultats meilleurs encore, en dépit de la sécheresse que nous avons.

On a amené la bande à construire des chemins d'après un système très sage et très intelligent, semblable à celui que l'acte municipal a établi dans Ontario ; et les Sauvages manifestent une louable ambition de faire la concurrence à leurs voisins blancs, non seulement dans l'amélioration des chemins, mais encore sous plusieurs autres rapports.

Il a été construit une grande maison en brique, pour la salle du conseil, dans le village de Saugeen, au cours du dernier exercice. Les Sauvages sont maintenant à construire un hangar pour la commodité de ceux qui ont à aller au conseil.

En terminant, je dois dire que les Sauvages n'ont tiré aucun profit de la pêche à la seine qu'ils ont faite l'automne dernier, attendu que dans les endroits où ils ont pêché l'eau était gâtée par la sciure et les débris échappés des moulins dans la rivière

Sable, qui se décharge dans le lac Huron ; il en est résulté pour eux des pertes considérables là où naguère ils prenaient de grandes quantités de poisson blanc et de hareng qui les faisaient subsister à l'aise pendant l'hiver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES TELFER CONOWAY,

*Agent des Sauvages.*

---

AGENCE ALNWICK,

ROSENEATH, ONT., 23 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Je vous transmets un tableau statistique concernant l'exercice clos le 30 juin 1887.

J'ai peu de choses à ajouter à mes précédents rapports. Je crois cependant que nos Sauvages d'ici méritent des félicitations pour l'économie qu'ils ont pratiquée depuis trois ou quatre ans. Avant cette époque, ils étaient individuellement endettés envers les marchands, les habitants et autres pour une somme d'environ \$9,000 ; mais ces dettes ont été presque toutes liquidées dans le cours des quatre dernières années. Ils ont construit huit maisons et trois grandes granges en bois, et cinq autres maisons sont en cours de construction.

La santé des Sauvages est bonne en ce moment. Le Dr Lapp, leur médecin, est très attentif auprès d'eux.

Les produits du sol ont été bons, et les jeunes gens de la réserve gagnent de gros gages en travaillant pour les habitants et les fabricants de bois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN THACKERAY,

*Agent des Sauvages.*

---

AGENCE DES LACS AU RIZ ET A LA VASE,

GORE'S-LANDING, ONT., 2 septembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant, accompagné d'un tableau statistique, faisant connaître la condition des Sauvages placés sous mes soins pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

*Bande du Lac-au-Riz.*

Les Sauvages qui se sont livrés à l'agriculture réussissent parfaitement. Leurs récoltes peuvent avantageusement soutenir la comparaison avec celles de leurs voisins blancs ; mais réellement il semble impossible aux Sauvages d'abandonner la chasse, la pêche, le fusil et la trappe—leur mode naturel d'existence—et de se consacrer exclusivement à la culture du sol.

La maladie règne encore dans la réserve, et la bande a perdu quatre de ses membres depuis mon dernier rapport.

L'école a été dirigée cette année par M Spence, de Toronto, qui a bien réussi avec les enfants ; ces derniers ont fait des progrès considérables.

*Réserve du Lac-à-la-Vase.*

Sur cette réserve, de même que sur celle du Lac-au-Riz, il y a eu peu ou point de changements durant le dernier exercice. Quelques Sauvages font de l'agriculture, d'autres s'engagent et font de bons domestiques, mais la plupart suivent l'antique mode d'existence: ils pêchent, chassent, confectionnent des paniers et des ouvrages de fantaisie pour vivre.

La bande a été favorisée d'une bonne santé depuis mon dernier rapport et s'est accrue de sept membres.

M. Kennedy, l'agent de la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre, a amélioré la réserve en abattant quelques-unes des vieilles clôtures, en en construisant de nouvelles, en peignant la maison d'école, etc. Il a aussi dirigé l'école avec beaucoup de succès depuis qu'il en a pris charge il y a un an.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWIN HARRIS,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE RAMA,

UPTERGROVE, 3 octobre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires de Sauvages, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport et un tableau statistique couvrant l'exercice clos le 30 juin 1887.

Cette bande compte 236 Sauvages,—un décroissement de 4 depuis mon dernier rapport. Il y a eu 6 naissances, 8 décès, et 2 Sauvages ont quitté la réserve.

Je regrette d'avoir à dire que les récoltes laissent beaucoup à désirer sous quelques rapports. En quelques cas, les pommes de terre font complètement défaut, pour la raison qu'il n'y a pas eu assez de pluie pendant le printemps et l'été.

Pour ce qui est de l'école, je suis heureux de constater un progrès prononcé. Les parents s'intéressent à l'éducation de leurs enfants, et il en résulte que ces derniers fréquentent l'école plus régulièrement. Je m'efforce de leur faire comprendre la nécessité d'en agir ainsi.

Une grande majorité des membres de cette bande sont strictement sobres et se conduisent bien; mais d'autres, je regrette de le dire, ont des habitudes d'intempérance et de paresse.

La plupart des jeunes gens sont de bons travailleurs et trouvent facilement de l'emploi lucratif dans les scieries en été, dans les chantiers en hiver, et sur la rivière comme conducteurs de trains de bois au printemps; quelques-uns même sont engagés en qualité de contre-mâtres.

Une grande quantité de bon bois de service a été détruite par le feu dans le cours de la dernière saison.

Des gens sans principes continuent toujours à fournir des boissons enivrantes aux Sauvages. J'espère que quand la loi de tempérance du Canada sera passée, ce mal diminuera; mais en attendant, les Sauvages continuent à obtenir des boissons en dépit de la loi et des amendes qui sont imposées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. J. McPHEE,

*Agent des Sauvages,*

## AGENCE DE PENETANGUISHENE,

PENETANGUISHENE, ONT., 13 septembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné du tableau statistique ordinaire.

Le dernier exercice n'a été accompagné d'aucunes circonstances méritant mention spéciale. Dans mes différentes visites à l'Île-du-Chrétien, j'ai constaté que les Sauvages continuaient à faire des progrès, à jouir d'une bonne santé et à être satisfaits.

J'ai reçu de nombreuses demandes d'informations de la part de personnes qui désirent acheter des îles dans la section de la baie Georgienne comprise dans mon agence; mais la nécessité de faire un arpentage de chaque île, les empêche de déposer formellement leur demande. Un nombre immense d'étrangers sont venus camper sur les îles cet été. Vu la grande sécheresse il y a eu beaucoup de feux sur les îles, mais je ne sais pas qu'ils aient fait de grands ravages.

A une exception près, la conduite des Sauvages est toujours excellente. Un des membres de la bande a été trouvé coupable de larcin pendant qu'il était ivre dans une ville voisine; mais je n'ai pu découvrir les gens qui lui avaient donné ou vendu de la boisson.

Il y a eu 11 naissances et 7 décès dans la réserve pendant le dernier exercice,—soit un accroissement de 4.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. H. THOMPSON,

*Agent des Sauvages.*

## AGENCE DE SCUGOG,

SCUGOG, 24 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice clos le 30 juin 1887.

Les opérations agricoles, cette année, ne seront pas aussi profitables qu'elles l'ont été l'année dernière, mais elles seront meilleures l'année prochaine, attendu que les Sauvages ont passé l'été à labourer une partie de leurs terres.

Les affaires scolaires s'améliorent; bon nombre d'enfants fréquentent maintenant l'école régulièrement et font des progrès.

Je suis heureux de dire que l'usage des boissons enivrantes diminue beaucoup parmi les Sauvages en général; il est rare de voir un Sauvage en état d'ivresse.

Je dirai aussi que nos Sauvages donnent un bel exemple à leurs voisins blancs par la manière dont ils observent le dimanche; ils vont régulièrement à l'église, et on ne les voit jamais sur le lac ce jour-là.

Leurs maisons sont propres, et ils observent avec empressement les mesures hygiéniques que je leur recommande.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. B. McDERMOT,

*Agent des Sauvages.*

---



---

**RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉCOLE INDUSTRIELLE DE MOUNT-ELGIN.**

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous faire rapport sur la condition de l'école industrielle de Mount-Elgin pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

L'assistance moyenne des élèves durant l'année a un peu dépassé le nombre (60) autorisé par le ministère. A en juger d'après les demandes qui nous arrivent constamment des différentes bandes, il faut croire que les Sauvages comprennent de plus en plus les avantages offerts par cette institution, et je n'ai aucun doute que le nombre des élèves pourrait être facilement doublé si nous avions plus d'espace à notre disposition.

Toutes les classes ont fait de louables progrès pendant l'année. Les derniers examens ont ajouté deux noms à la nombreuse liste d'élèves qui ont reçu, depuis quelques années, des diplômes d'instituteurs.

A une distance de 13 milles de l'institut collégial le plus rapproché (celui de la ville de Saint-Thomas), il est dispendieux et difficile d'envoyer les élèves qui ont passé les examens de matriculation et qui désirent y aller.

Les travaux de la ferme industrielle et modèle, sous plusieurs rapports, offrent aux élèves une excellente occasion d'apprendre les meilleures méthodes à suivre pour faire tous les travaux de la ferme et du jardin, pour savoir comment conduire les chevaux, le bétail et les différents instruments aratoires et horticoles, ce qui leur sera plus tard d'un grand avantage.

N'ayant pas un marché favorable pour les articles que nous pourrions fabriquer dans nos ateliers de charpentiers, de cordonniers et de tailleurs, nos travaux dans ces diverses branches se bornent en grande partie aux besoins de l'institution et de ceux qu'elle emploie. Cette année, cependant, a été exceptionnelle pour l'atelier des charpentiers, l'institution ayant obtenu le contrat de la construction de la nouvelle et jolie maison du conseil de la réserve.

Le crédit accordé par le ministère pour aider à construire de nouvelles étables, quoique n'étant pas suffisant pour les besoins réels, sera reçu avec reconnaissance et employé le plus avantageusement possible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. W. SHEPHERD,

*Principal.*

---

INSTITUT MOHAWK,  
BRANTFORD, 9 septembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport sur la condition de l'institut Mohawk, de la Compagnie de la Nouvelle Angleterre — "Ecole industrielle et normale des Sauvages" — durant le dernier exercice.

Le nombre des élèves a été le même que d'habitude, 90.

Trente et un élèves ont quitté l'institut cette année, après y avoir passé différentes périodes, comme suit :

Moins de 1 an.....	6
De 1 à 2 ans.....	6
De 2 à 3 ans.....	1
De 3 à 4 ans.....	5
De 4 à 5 ans.....	5
De 5 à 6 ans.....	2
De 6 à 7 ans.....	3
De 7 à 8 ans.....	3

La moyenne du séjour des garçons dans l'institution a été de 2.67 ans, et celle des filles de 4.67.

Parmi les filles qui sont parties durant l'année, deux ont été engagées comme institutrices, trois avaient terminé leur cours d'études, et une élève de sixième a dû quitter l'établissement pour cause de maladie.

Parmi les garçons, deux apprentis (un forgeron et un charpentier), sont partis avant d'avoir terminé leur apprentissage, mais tous deux sont assez avancés pour pratiquer leur métier s'ils le désirent; quatre sont parvenus au sixième cours, et cinq au quatrième dans l'école des grands; les autres n'ont fréquenté l'institut que pendant de courtes périodes.

#### *Santé.*

La santé des élèves a été généralement bonne pendant toute l'année. Il y a eu plusieurs cas de varioloïde, petite-vérole légère. Les malades furent immédiatement isolés, et, au besoin, les autres élèves furent vaccinés. Les mesures de précaution que nous avons prises ont réussi à prévenir des conséquences graves. Une jeune fille fut renvoyée chez elle pour changement d'air, étant de santé trop délicate pour continuer ses études.

Il n'y a pas eu de mortalité depuis le mois de juin 1880, et deux décès seulement ont eu lieu dans le cours des quinze dernières années.

#### *Conduite.*

La conduite générale des élèves a été très bonne.

#### *Education.*

Progrès notable dans toutes les classes. L'ouvrage se fait plus rapidement et mieux, et plusieurs élèves prennent un grand intérêt à leurs études.

Quatre jeunes filles ont passé l'examen pour être admis à l'institut collégial; elles ont obtenu un nombre de points qui leur fait honneur sans doute, mais elles n'ont pas réussi aussi bien que celles qui avaient subi l'examen l'année dernière, ayant suivi l'école moins longtemps.

Trois jeunes filles ont accepté une bourse à l'institut collégial, et une a préféré suivre de suite le cours de préparation à l'enseignement.

Élèves qui ont fréquenté l'institut collégial de Brantford pendant l'année scolaire :—

Willis Tobias, 4e cours.

Mary Monture, 3e cours. Partie, novembre 1886.

Phœbe Waddilove, 2e cours. Partie, décembre 1886.

Josephine Good, 2e cours.

Sarah Russell, 1er cours. Entrée à Noël.

Sarah Latham, 1er cours. Entrée à Noël.

Naomie Latham, 1er cours. Entrée à Noël.

*Nominations, etc.*

Melle Susan Hardy, certificat provincial de 2e classe, nommée directrice de l'école des petits, ici.

Melle Mary Monture, directrice de l'école n° 9.

Melle Jessie Osborne a suivi l'école normale de Toronto pendant la première session de 1887 et a obtenu un certificat d'enseignement de 2e classe, grade A.

La médaille Nelles, pour talent général, a été décerné à Melle Josephine Good.

Parmi les anciens gradués de cette institution nous avons, qui suivent activement leur profession : deux ministres de l'église, deux médecins, un ingénieur civil et arpenteur des terres fédérales, deux commis du service civil, dix-sept instituteurs, et plusieurs autres qui, après avoir obtenu un certificat d'enseignement, se sont engagés à d'autres occupations. Quelques-uns exercent les métiers de charpentiers et de forgerons qu'ils ont appris ici, tandis qu'un grand nombre sont des cultivateurs à l'aise.

J'espère que le succès obtenu ici engagera le gouvernement à établir des institutions du même genre parmi les naturels du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. ASHTON,

*Surintendant.*

WIKWEMIKONG, 30 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'école industrielle placée sous ma direction.

Comme le faisait prévoir mon dernier rapport, la nouvelle affectée à l'école industrielle des filles, bien que n'étant pas encore meublée, a été formellement ouverte à la clôture de la vacance d'été. Le nombre actuel des élèves est de 31. Les études et les travaux particuliers à cette branche de l'institution ont été repris et continués avec zèle par les professeurs et avec diligence par les élèves.

Dès la mi-novembre 1886, les élèves qui, depuis le désastreux hiver de 1885, avaient été logés dans le grand atelier de carrosserie, étaient installés dans la maison neuve, laquelle, quoique inachevée, leur donnait des salles plus confortables pour les classes, réfectoires et dortoirs. Le nombre actuel des garçons fréquentant l'école industrielle est de 25.

Les murs en pierre du corps principal de la bâtisse ont été construits jusqu'à la hauteur de deux étages presque. Six tailleurs et maçons sont encore à l'œuvre. Quatre d'entre eux, qui sont Sauvages, rivalisent avec les artisans anglais. Deux pieds encore, et l'ouvrage sera fini.

Le charpentier, un blanc, aidé de quelques Sauvages, a préparé toute la charpente du toit. Nous espérons que la maison sera couverte avant l'arrivée de l'hiver.

Dans les ateliers, les travaux ont été conduits comme auparavant, avec un succès marqué de la part des apprentis, et un grand avantage pour l'établissement sauvage. Tous profitent avec empressement des faibles moyens que nos métiers nous donnent pour faire des améliorations dans la maison et sur la ferme.

Dans l'atelier de cordonnerie nous avons quatre apprentis. Le plus avancé a remplacé provisoirement le chef, qui est allé remplir la même charge à la Rivière-de-l'Espagnol.

Dans l'atelier de forge, les apprentis sont constamment initiés aux nombreux travaux particuliers à leur métier. Leur instructeur a aussi quitté l'institution ; mais quelques-uns de nos jeunes gens en ont appris assez pour savoir comment s'y

prendre pour réparer les instruments aratoires, ferrer les chevaux et poser des ferrures aux embarcations et aux voitures.

Il nous est arrivé un nouvel instructeur qui, quoique pas aussi habitué aux travaux de l'enclume, n'est pas inférieur dans toutes les autres branches du métier. Il est aussi un ferblantier d'expérience.

Un des apprentis charpentiers va devenir, à ce que dit son instructeur, un artisan très habile.

Tous les jeunes gens en apprentissage vont à l'école du soir, qui a lieu, en hiver, entre 7 et 8 heures. D'autres jeunes gens du village profitent de l'occasion pour avancer dans la lecture, l'écriture et l'arithmétique,

Quelques-uns des élèves des hautes classes, après avoir quitté l'institution, sont devenus instituteurs dans les villages sauvages voisins.

La santé des élèves a été généralement bonne, et leur disposition joyeuse. Un seul, et il était le meilleur sujet de l'atelier de cordonnerie, est mort de consommation au mois d'octobre 1886.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. DU RONQUET,

*Principal.*

## RAPPORT SUR LES INSTITUTS SAUVAGES DU SAULT-SAINTE-MARIE, POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

L'histoire de nos instituts du Sault-Sainte-Marie, pendant les trois dernières années a été, je crois et je dis sans craindre la contradiction, celle de progrès constants. Le nombre de nos élèves a augmenté, notre personnel s'est accru, les salaires ont été augmentés judicieusement, les constructions agrandies et améliorées, le terrain qui n'avait aucune valeur naguère a été drainé, mis en état de culture et clôturé, et toute la place a subi une telle transformation qu'elle attire les visiteurs du village canadien et des Etats-Unis.

Nous avons aussi considérablement développé nos opérations. L'engagement d'un surintendant-adjoint, au printemps de 1885, m'a permis de consacrer une partie de mon temps à voyager parmi les Sauvages, et j'en ai profité autant que j'ai pu pour visiter, non seulement les Sauvages de Sarnia, de Walpole, du Cap-Croker, de l'Île-du-Chrétien, de l'Île Parry et d'autres localités d'Ontario, mais encore de pousser jusqu'au Lac-des-Bois, Manitoba, Assiniboia, et, ce printemps, jusqu'au versant oriental des montagnes Rocheuses. De cette façon nos instituts ont été connus parmi les Sauvages de toute la province d'Ontario et de plusieurs parties du Nord-Ouest. En ce moment nous avons des élèves parmi les tribus des Ojibbeways, Outaouais, Pottawatamys, Delawares, Sioux et Pieds-Noirs, et ils nous viennent de Sarnia, Walpole, Cap-Croker, Moravian-Town, Île-du-Chrétien, Île-Parry, Île-Manitouline, Rivière-du-Serpent, Rivière-du-Jardin, Portage-du-Rat, Beulah et Traverse-des-Pieds-Noirs, c'est-à-dire d'une distance variant de 10 à 1,500 milles.

L'objet de mes démarches était bien simple : je voulais m'assurer si, oui ou non, les parents sauvages étaient disposés à laisser leurs enfants aller chercher leur éducation au loin, s'il ne valait pas mieux d'établir des instituts sauvages dans le voisinage immédiat des réserves plutôt qu'à distance. Mon voyage aux Etats-Unis, le printemps dernier, m'a convaincu que, non seulement il serait possible, mais encore très sage, de soustraire les enfants sauvages aux influences domestiques pour les instruire. Ayant moi-même amené de jeunes Sioux et Pieds-Noirs à 900 et 1,500 milles de chez eux, j'ai démontré qu'il est possible d'en faire autant en Canada.

J'ai commencé ce rapport par une revue générale de nos travaux passés et actuels. Je vais maintenant entrer dans des détails de comparaison qui permettront au ministre de juger si ce que je dis de nos progrès est vrai.

<i>Elèves</i>					
En 1884 nous avons	32	garçons,	22	filles.....	Total 54
1885	"	43	"	21 "	" 64
1886	"	47	"	23 "	" 70
Cette année nous avons	53	"	27	"	" 80

#### *Personnel.*

1884—Maître d'école, surveillante, serviteur, charpentier.

1885—Surint.-adjt., maître d'école, surveillante, serviteur, charpentier, fermier.

1886— " " " " " " " "

1887— " " " " " " " cordonnier.

Les appointements du maître d'école et de la surveillante ont été augmentés.

A l'institut Wawanosh, le personnel est resté le même : surintendant, jardinier, surveillante, blanchisseuse.

#### *Edifices.*

Tous nos édifices ont été construits avec solidité et avec économie : on est étonné des faibles dépenses qu'ils ont occasionnées, en voyant leur belle apparence. Les dernières constructions exécutées sont un hôpital en pierre et un cottage en bois pour le fermier.

#### *Terrain.*

Après avoir lutté pendant longtemps contre des fermiers qui réussissaient à faire de notre terrain une source de dépenses plutôt que de profits, je suis parvenu, il y a dix-huit mois, à mettre la main sur un homme parfaitement compétent que j'ai engagé pour trois ans, au bout desquels il doit recevoir un tiers des profits à part ses gages. L'année dernière une partie de la ferme a été drainée (à l'aide d'un emprunt) ; et cet été nous avons, pour la première fois, vingt et quelques acres de récoltes qui promettent.

#### *Notre système.*

Depuis mon voyage aux Etats-Unis le printemps dernier, j'ai établi le système universellement suivi par les instituts sauvages américains, celui de consacrer une moitié de la journée à l'école et l'autre moitié à l'industrie. Cependant, nous faisons une exception pour nos garçons les plus avancés qui, tous ou la plupart, se destinent à devenir maîtres d'écoles. Les heures de classe sont : le matin, de 7.30 à 8 et de 9 à 11.30 ; l'après-midi, de 3 à 5.30 ; le soir, de 7.15 à 8.15. A la demande générale des professeurs et des élèves, nous avons prolongé d'une demi-heure chacune, ce été, les classes du matin et de l'après-midi et retranché la classe du soir, afin que les élèves puissent profiter de la fraîcheur du soir pour canoter, se baigner, jouer, etc.

#### *Classes.*

Nous avons toujours huit examens pendant l'année, une à toutes les cinq semaines à peu près. Les points obtenus par chaque élève à ces huit examens sont additionnés à la fin de l'année, et les prix sont décernés en conséquence.

Je ne saurais mieux faire voir les progrès faits par nos élèves qu'en comparant ici la totalité des points obtenus à chacun des huit examens des années 1886 et 1887 :

Quatrième classe (plus haute) ; 7 élèves (sur 2,520 points possibles) :

	1886.	1887.	Augmentation.
David.....	1,615	2,051	436
Johnny.....	1,715	2,151	436
Tommy.....	1,559	1,900	341
Johnson.....	1,322	1,935	613
Ned.....	1,263	1,650	387
Sahguy.....	1,412	1,970	558
Soney.....	1,231	1,611	380

## Troisième classe; 12 élèves (sur 1,800 points) :—

Wagoniah.....	1,245	1,426	181
Riley.....	1,104	1,352	248
Smart.....	926	1,134	208
Alexander.....	975	1,095	120
Willie.....	993	1,097	104
Oshkalbos.....	708	1,117	409

## Seconde classe; 14 élèves (sur 1,200 points) :—

William.....	685	848	163
White.....	621	754	133
Beesaw.....	623	845	222
Lonison.....	625	920	295

## Troisième classe (filles); 6 élèves (sur 1,800 points) :—

Maria.....	1,000	1,352	352
Bella.....	932	1,286	354
Dora.....	763	1,136	373

## Seconde classe; 6 élèves (sur 1,200 points) :—

Marion.....	693	886	193
Sophy.....	590	837	247
Mary Ann.....	435	694	259

## EXTRAIT DES PAPIERS D'EXAMEN DES GARÇONS.

*Quatrième classe.*

1. Comment appelait-on Ontario autrefois? Quand le changement a-t-il été fait? Ned.—“ Ontario était autrefois appelé le Haut-Canada; son nom a été changé en 1867.”

David.—“ Haut-Canada; changea de nom en l'année 1867.”

2. Où et que sont Grey, Hull, Napanee, La Cloche?

Sahgij.—“ Grey est un comté à l'est du lac Huron; Hull est une ville près d'Ottawa, sur la rivière Ottawa, dans le comté de Carleton; Napanee est une ville au nord-est du lac Ontario, dans le comté de Lennox; La Cloche, ——— ”

3. Analysez grammaticalement “ Les habits des garçons étaient excessivement sales.”

“ Les, ’ adjectif; ‘garçons,’ nom commun, genre masculin, nombre pluriel, troisième personne, possessif d’habits; ‘ habits,’ nom commun, genre masculin, nombre pluriel, troisième personne, nominatif de ‘excessivement sales’; ‘ étaient,’ ———; ‘ excessivement,’ adverbe, s’appliquant à ‘ sales’; ‘ sales,’ adjectif, positif, qualificatif.”

4. Quels sont les trois signes par lesquels Moïse prouva aux Israélites qu’il était envoyé par Dieu?

Sahgij.—“ Il jeta sa baguette par terre, et elle se changea en serpent; et il mit la main sur sa poitrine et sa main eut la lèpre; et il prit un peu d’eau dans la rivière et la répandit sur la terre sèche, et elle devint du sang.”

Tommy.—“ La baguette de David se changea en serpent quand il la jeta par terre; il mit la main sur sa poitrine, et quand il l’en retira elle avait la lèpre; et il prit de l’eau et la répandit à terre, et elle se changea en sang.”

5. Pourquoi David agissait-il mal en trompant le peuple?

David.—“ David crut qu’il avait une armée très-forte, il s’en enorgueillit et oublia son Dieu pour ne penser qu’à la grande armée qu’il possédait; il fut puni.”

Johnny.—“ Parce que c’était son orgueil, et ‘ Satan le tenta’; il serait fier de penser qu’il avait une armée aussi considérable.”

Ned.—“ Parce que David était trop orgueilleux, et il l’a fait sans y penser.”

6. Lequel des trois châtimens David choisit-il, et pourquoi ?

Sahgij—“ Une peste de trois jours, parce qu'il voulait être puni aussi. S'il avait choisi les autres il n'aurait pas été puni lui-même.”

Tommy—“ Il choisit la peste, afin qu'il pût être châtié par la main de Dieu, non par l'homme.”

Johnny—“ Il choisit la peste parce qu'elle viendrait réellement de Dieu ; s'il avait choisi la guerre, son peuple l'aurait tenu en lieu sûr ; et la famine, comme il était roi, il aurait eu abondamment de quoi manger, mais la peste pouvait être dans sa maison aussi bien que dans celles des autres.”

### Troisième classe.

1. Où et que sont Anticosti, Belle-Ile, Vancouver, Hudson, Fundy ?

Soney—“ Anticosti est une île dans le golfe de Laurent ; Belle-Ile est une île au nord-est de Terre-Neuve ; Vancouver est une île à l'ouest de la Colombie-Britannique ; Hudson, dans le Territoire du Nord-Ouest ; Fundy, à l'est du Nouveau-Brunswick.”

2. Comment pouvez-vous distinguer un adjectif d'un adverbe ?

Pedahtig—“ Parce qu'un adjectif exprime la nature d'une chose, et l'adverbe dit quand, comment et où.”

3. Quelle est la signification du nom Jéhovah ? Ce nom se présente-t-il plusieurs fois dans la Bible ?

Willie—“ La signification de Jéhovah est Seigneur, et il ne se présente pas très souvent dans la Bible.”

Thunder—“ Il signifie ' je suis celui qui est. ' Non, monsieur.”

Johnson—“ Jéhovah signifie ' je suis celui qui est, ' et il est mentionné en quatre endroits de la Bible—deux fois dans l'Exode, une fois dans les Psaumes, une fois dans Isaïe.”

4. Quelles sont les trois choses qui sont arrivées sur le mont Moriah ?

Soney—“ David y construisit un autel ; et secondement, Solomon construisit le Temple au même endroit.”

Willie—“ Le temple du Seigneur y fut construit, et quelque temps après il fut pris par un roi appelé Nabuchodonosor.”

Pedahtig—“ David vit le buisson qui brûlait, et le Temple fut bâti, et Dieu donna les dix commandemens (!)”

Johnson—“ Le roi David bâtit un autel sur le mont Moriah, et son fils Solomon bâtit le Temple au même endroit, et Abraham offrit son fils Isaac à Dieu sur le mont Moriah.”

Notre élève le plus ancien, David Osahgee, est à l'école du Trinity-College, Port-Hope, depuis le mois de mai dernier. Voici le bulletin de son dernier examen :—Théologie, 5e dans une classe de 17 ; latin, 1er sur 17 ; Euclide, 1er sur 15 ; algèbre, 4e sur 20 ; arithmétique, 3e sur 25 ; grammaire anglaise, 5e sur 12 ; *Reader*, 10e sur 23 ; histoire, 20e sur 26 ; géographie, 14e sur 27 ; composition latine, 4e sur 23 ; résultat général, 4e sur 22 ; obtint 1,220 points sur 1,800. Mention honorable pour excellence. Conduite générale, très bonne.

### Métiers.

Nous employons présentement des blancs comme instructeurs charpentiers et cordonniers ; mais nous devons bientôt nous dispenser de leurs services, car nous n'avons pas les moyens de faire cette dépense. Pour les autres métiers, nos élèves vont au village. Actuellement nous avons quatre jeunes gens qui apprennent le métier de charpentier, quatre celui de cordonnier, deux celui de carrossiers, deux celui de forgeron et deux celui de tailleur. Ceux qui apprennent le métier de ferblantier ont été retirés, à cause des habitudes d'intempérance de leur patron.

### SANTÉ.

En somme, la santé des élèves des deux instituts a été bonne. Cinq ou six malades ont été envoyés à l'hôpital, mais ils ont tous recouvré. Nous n'avons pas eu de décès depuis le mois d'avril 1885.

Avant de terminer, je dois dire que nous sommes très désappointés et que nous nous croyons même injustement traités, parce que le ministère n'a pas encore jugé à propos d'accéder à la demande si souvent répétée que nous lui avons faite d'augmenter la subvention destinée au soutien de nos institutions. Vu ce refus de nous aider dans un moment de pressant besoin, nous nous voyons forcés de diminuer notre personnel déjà si restreint et d'ébranler la confiance des parents sauvages dans notre œuvre en renvoyant un certain nombre de nos élèves.

Nous espérons que le ministère reviendra sur sa décision et prendra des mesures qui nous permettront d'agrandir nos édifices pour recevoir et garder un plus grand nombre d'élèves et de fonder dans des localités éloignées, des établissements pour lesquels nous avons déjà reçu des contributions. Pour le futur institut de Elkborn j'ai reçu \$2,000 et l'offre d'une concession de terrain gratuite, et je commencerais de suite à construire si le ministère me promettait de l'aide pour l'entretien à venir. Pour l'institut qu'il est question d'établir à Banff il nous est aussi venu des contributions, et le commissaire des Sauvages du Nord-Ouest m'a donné l'assurance qu'il est fortement en faveur de cet établissement. Que le ministère me seconde ou non, je compte, avec l'aide de Dieu, pousser ces deux entreprises.

J'ajoute que les deux jeunes Pieds-Noirs que j'ai amenés ici le printemps dernier sont parfaitement heureux et contents, et ne donnent aucun signe de nostalgie. L'un apprend le métier de charpentier, l'autre celui de cordonnier, et tous deux sont habiles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWARD F. WILSON,

*Principal.*

AGENCE DE CAUGHNAWAGA,

QUÉBEC, 31 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice clos le 30 juin dernier.

Il y a eu durant l'année 84 naissances et 56 décès,—soit un accroissement de 28.

La condition salubre des Sauvages est très satisfaisante. Nous n'avons pas eu d'épidémie sur la réserve cette année; mais nous avons perdu un chef, Thomas Asanasse.

La récolte a été au-dessous de la moyenne, et les Sauvages sont contents du résultat de leurs travaux.

L'ordre et la tranquillité ont régné dans le village, en dépit de deux ou trois membres de la tribu qui ont fait tout leur possible pour troubler la paix; mais la présence du constable Lefort a eu le bon effet de prévenir le désordre.

La subdivision de la réserve se fait activement sous le contrôle de M. McLea Walbank, I. C., et il faut espérer qu'elle sera terminée cet automne, afin que chacun ait son emplacement.

L'école de la réserve a donné pleine satisfaction cette année; les élèves sont bien disciplinés et ont fait beaucoup de progrès.

Les entrepreneurs des carrières ont donné de l'ouvrage à plus de 30 Sauvages pendant l'année, et la réserve est dans une condition prospère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BROSSEAU,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE SAINT-RÉGIS,  
SAINT-RÉGIS, QUÉ., 9 septembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice clos le 30 juin dernier.

N'ayant été agent que tout dernièrement, je ne suis pas en mesure de faire un rapport bien détaillé sur la condition des Sauvages qui m'ont été confiés; mais, d'après ce qu'on me dit, les choses sont dans le même état qu'elles l'ont été depuis nombre d'années sur la réserve, et la tranquillité y règne. Des affaires secondaires agitent parfois l'esprit des Sauvages, mais elles sont pour la plupart d'un intérêt local, sauf la question des terres de Dundee.

Les réparations qui ont été faites à l'église et qui ont coûté aux Sauvages une somme considérable payée à même leurs annuités leur fait grand honneur; ils ont maintenant un temple de belle apparence, surtout à l'intérieur, et très confortable. Pour les décorations ils sont redevables à feu le révd. F. Marcoux, leur vieux pasteur, qui leur a légué une certaine somme destinée à cet objet. Ce legs a été appliqué avec sagesse par le missionnaire actuel, M. l'abbé Mainville, lequel n'a rien épargné pour s'acquitter de la charge qui lui avait été confiée.

Les écoles, au nombre de 5, sont en pleine opération. Elles ont une moyenne de 45 élèves réguliers.

J'ai dernièrement visité la réserve, qui contient de très bonnes terres, dont quelques-unes sont assez bien cultivées, tandis que d'autres pourraient être améliorées. Les récoltes ont belle apparence, et les Sauvages s'appliquent beaucoup à la culture de leurs terres.

La confection de paniers et d'objets de perles en verre constitue la principale occupation des sauvagesses, qui sont très industrieuses. Aux mois d'août et de septembre, bon nombre de Sauvages s'en vont dans l'ouest avec leurs familles pour y faire la récolte du houblon; alors ils s'absentent pendant environ trois ou quatre semaines, de même que dans le mois de juin quand ils vont cueillir des fraises.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. LONG,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DU LAC SAINT-JEAN,  
QUÉBEC, 8 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des sauvages.  
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice clos le 30 juin 1887.

Les Sauvages ont été récompensés par une bonne récolte.

Le chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, qui est à peu près terminé, va leur donner un marché facile pour écouler leurs produits et leurs travaux manuels.

Ils ont fait une chasse heureuse et obtenu de bons prix pour leurs fourrures. Ils étaient mieux disposés que jamais à cultiver leurs terres, et ils ont semé plus que par le passé.

Une bonne maison d'école a été construite dans le cours de l'été, et elle est assez bien fréquentée, mais pas autant que je le voudrais. Une jeune sauvagesse, élève de l'école, a été nommée sous-maîtresse.

Le Dr Matte continue ses services à l'hôpital; il prend le plus grand soin des malades.

La coqueluche ayant emporté un grand nombre d'enfants, le recensement accuse une diminution de 5 dans la population, nonobstant le grand nombre des naissances.

Les Sauvages se proposent d'envoyer leurs produits agricoles à la prochaine exposition de Québec, et nul doute qu'ils y feront bonne figure.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. E. OTIS,  
*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE MARIA, QUÉ., août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice clos le 30 juin 1887.

Les Micmacs de mon agence font des progrès, quoique lentement. En agriculture ce progrès est moins marqué, mais il l'est plus sous le rapport des constructions, des instruments aratoires, des animaux et des voitures. Il y a douze ans il n'y avait qu'une maison sur la réserve—les autres habitations n'étaient que des huttes—et qu'un cheval. Aujourd'hui tous les Sauvages occupent des maisonnettes très propres; ils ont 10 chevaux et un bon nombre de voitures.

La chapelle, qui est à peu près terminée et se trouve au centre de la réserve, sera l'ornement du village.

Une seule chose fait obstacle à l'avancement de nos Sauvages: la boisson. Aussi, je suis très sévère à l'égard de ceux qui cherchent à leur en fournir. La plus grande vigilance de ce côté est une garantie de prospérité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. GAGNÉ, *Ptre,*  
*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE SAINTE-ANNE DE RISTIGOUCHE,  
COMTÉ DE BONAVENTURE, QUÉ., 11 juillet 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport couvrant l'exercice clos le 30 juin 1887.

Le dernier recensement accuse une augmentation de 22 dans le chiffre de la population.

La condition sanitaire des Sauvages a été très bonne cette année.

La dernière récolte de pommes de terre a été très pauvre, par suite de la grande quantité de pluie que nous avons eue ici.

L'école a été assez bien fréquentée.

Il y a eu 8 mariages, 29 naissances et 31 décès pendant le dernier exercice.

Le tableau statistique de cette année est le même que celui de l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. GUAY, *Ptre.*,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE LA RIVIÈRE-DU-DESERT,

MANIWAKI, QUÉ, 17 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin dernier.

Le nombre des Sauvages en rapport avec cette agence est de 440,—un accroissement de 24. Pendant le dernier exercice, il y a eu 16 décès et 18 naissances—une augmentation naturelle de 2. Les 22 autres qui portent l'augmentation à 24 sont de nouveaux arrivés ou des Sauvages qui étaient autrefois sur la liste, mais qui avaient été absents de la réserve depuis quelques années. Le nombre des Sauvages portés sur le dernier bordereau de paie était 335, contre 311 au printemps de 1886.

Les décès se composaient de 7 adultes et 9 enfants. Deux décès ont été causés par la vieillesse, un par les fièvres puerpérales, trois par la consommation, un par la maladie cérébrale, et neuf par maladie de l'enfance.

La santé des Sauvages de la réserve continue d'être bonne; il n'y a pas eu d'épidémies ni d'autres maladies parmi eux.

Au mois d'août dernier, j'ai vacciné 65 membres de la bande. Il ne reste plus maintenant que très peu de Sauvages qui n'aient été vaccinés dans le cours des sept dernières années.

Sur la réserve, les dernières récoltes ont été très bonnes, bien au-dessus de la moyenne ordinaire.

A cause de la hauteur exceptionnelle des eaux qui ont envahi, le printemps dernier, les terres qui bordent les rivières Gatineau et du Désert, il a été semé très peu de blé; le temps des semailles étant passé lorsque les eaux se sont retirées. Il a été semé plus de céréales et de pommes de terre que d'habitude, et elles permettent un rendement abondant.

Plusieurs membres de la bande ont étendu leurs défrichements. Près de 25 acres de terre neuve ont été mis en état de culture.

Les chasses de l'hiver dernier ont été très fructueuses, et les chasseurs se sont vus amplement récompensés.

On a dépensé \$100 l'été dernier, pour l'ouverture de nouveaux chemins à travers la réserve, et les colons du voisinage s'en sont bien trouvés.

L'école du village n'est pas fréquentée en ce moment par les enfants de la réserve, car elle se trouve trop éloignée, et la nouvelle maison d'école n'est pas encore construite.

Pour la première fois de leur vie, les Sauvages ont exercé le privilège, aux élections fédérales du mois de février dernier. Bien qu'ils aient partagé leurs suffrages entre les candidats, l'esprit de parti n'a pas été aussi vif parmi eux que chez les blancs. J'ai été très heureux de constater que les Sauvages se sont bien conduits le jour de l'élection.

En dépit de mes conseils réitérés, il y a encore quelques membres de cette tribu qui continuent à faire de la chasse leur moyen de subsistance, et ne viennent sur la réserve que de temps en temps, pour recevoir leur part des paiements de l'intérêt de l'argent.

La fête annuelle du 15 août a été célébrée, l'année dernière, avec plus d'enthousiasme qu'à l'ordinaire, vu la présence de l'archevêque Duhamel. Les Sauvages lui ont présenté une adresse à l'occasion de sa promotion, et Sa Grâce a fait une réponse appropriée.

La moralité et les habitudes des Sauvages de la réserve se sont considérablement améliorées; ce résultat doit être attribué, dans une large mesure, au Père Guégen, qui les prêche dans leur langue et leur inculque sans cesse les principes de la moralité et de la sobriété. Les bons effets de ses efforts sont perceptibles.

Je regrette d'avoir à dire qu'il y en a encore quelques-uns qui sont portés à la boisson, et que leurs malheureuses dispositions sont grandement secondées par la facilité avec laquelle ils peuvent se procurer des liqueurs enivrantes à Maniwaki et dans le voisinage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES MARTIN,

*Agent des Sauvages.*

NOTRE-DAME DE BETSIAMITS, QUÉ., 23 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin 1887.

*Musquarro et Natashquan.*

Les Sauvages de Musquarro étaient considérablement excités lorsque j'arrivai chez eux. Cette excitation était causée par une pauvre folle que le R. P. Arnaud envoya à l'asile de Beauport pour la soustraire aux Sauvages qui voulaient la tuer. J'espère que votre département paiera les frais de son transport. Les Sauvages, qui sont très superstitieux, s'étaient imaginés qu'elle allait se métamorphoser en *Utshan* et les dévorer tous.

Les voyant aussi excités par la peur, je n'ai pas voulu les vacciner, craignant que cette opération n'eût, dans de semblables conditions, des suites dangereuses.

Quatre familles, membres de cette bande, se sont tenues éloignées de Musquarro, tant elles avaient peur de la folle; elles sont allées au delà du détroit de Belle-Île. A part l'incident de cette pauvre hystérique devenue folle, la santé générale des Sauvages a été bonne.

Plusieurs membres de la bande se sont plaints de ne pas recevoir assez du département; en cela ils ont été conseillés par un blanc de Natashquan que nous cherchons en ce moment à punir pour avoir donné des boissons enivrantes aux Sauvages.

Les Sauvages de Natashquan ont encore réussi cette année, à se procurer des boissons, et malheureusement je n'ai pas pu poursuivre les délinquants, car me trouvant seul, je n'aurais pu être à la fois plaignant et juge. L'agent de Musquarro a reçu instruction de porter devant le commandant Wakeham toutes les causes relatives à la vente illégale de boissons aux Sauvages.

La chasse aux animaux à fourrures a été plus heureuse cette année, en sorte que les Sauvages ont pu payer leurs dettes de l'année précédente et obtenir de nouvelles avances pour l'hiver prochain. Personne n'a souffert de la faim.

L'agent de la Compagnie de la Baie-d'Hudson m'a dit que s'ils veulent se livrer à la chasse, ils peuvent facilement y trouver de quoi subsister, car le gibier est abondant. La pêche aux phoques ayant manqué cette année, les Sauvages sont tous retournés sur leurs terrains de chasse.

#### *Mingan.*

Quand je suis arrivé à Mingan, les Sauvages étaient tous réunis, à l'exception, toutefois, des trois familles qui ont passé l'année à la baie des Esquimaux.

Tous étaient alors en bonne santé, et je suis heureux d'ajouter qu'ils se sont abstenus des boissons enivrantes cette année, et que personne n'a souffert de la faim. Ils ont tué des lièvres en abondance.

La chasse aux animaux à fourrures a également beaucoup produit et les Sauvages ont pu acquitter leurs dettes et obtenir de nouvelles provisions.

Immédiatement après avoir fait la distribution aux veuves et aux vieillards, j'ai vacciné tous les Sauvages.

#### *Sept-Isles.*

Tous les membres de cette bande étaient réunis lorsque j'arrivai aux Sept-Isles, et, à ma grande satisfaction, je les ai trouvés soumis et tranquilles.

La santé des Sauvages a été satisfaisante cette année. Sauf trois ou quatre membres de la bande qui ont réussi à se procurer de la boisson de traiteurs de passage à Moisie, et en dépit des tentations auxquelles les traiteurs les exposent, presque tous sont demeurés sobres. M. Holliday, propriétaire des pêcheries de Moisie, a fait tout ce qu'il a pu pour mettre fin au trafic des boissons.

Les Sauvages ont été très heureux à la pêche de la morue, et quatre d'entre eux ont réussi à obtenir la prime accordée par le ministre des pêcheries. Toutefois, pendant que j'étais là, la morue donnait peu.

La chasse a pareillement donné de bons résultats, et les Sauvages ont obtenu de bons prix pour les fourrures. Ils ont pu payer leurs dettes et avoir de nouvelles avances pour l'hiver. Le jour de mon départ, plusieurs partaient pour leurs terrains de chasse. Pendant mon séjour aux Sept-Isles, j'ai vacciné autant de Sauvages que j'ai pu.

#### *Godbout.*

A quatre exceptions près, ces Sauvages se sont bien comportés. La chasse aux animaux à fourrures a été assez bonne, mais ils ont tué très peu de phoques. Le lièvre abondait.

Pendant que j'étais à Godbout, un Sauvage du nom de Barthélemy Simon, chargé d'une famille et de deux vieillards, s'est plaint à moi de ce qu'un certain garde-pêche de la rivière Trinité, à l'est de la Pointe-des-Monts, lui avait confisqué son rets et six truites. Pour ne pas nuire aux autres pêcheurs, il avait tendu le rets en question au sixième portage, et cependant on le lui a confisqué, quoique la truite soit aussi abondante dans cette rivière que dans celle de Godbout, puisqu'un M. Comeau en a pris 3,000 dans un seul coup de seine.

Ce Sauvage est un de ceux pour qui j'ai demandé un rets à saumon il y a deux ans. Comme il n'a plus de rets, il va se trouver privé de l'aide que la pêche d'hiver lui donnait pour vivre. Vous serez peut-être surpris d'apprendre que le même garde-pêche, si sévère pour les autres, barre la rivière avec des rets pour son propre avantage.

#### *Escoumains.*

Pour se procurer les nécessités et les comforts de l'existence, cette petite bande fait la chasse aux phoques et aux animaux à fourrures, cultive la terre sur une petite

échelle, et pratique d'autres industries. Elle a bien réussi cette année et a joui d'une bonne santé; elle fait rarement usage de boissons enivrantes; elle a augmenté ses animaux de ferme, et a construit une bonne maison, avec grange et étable.

Les récoltes de l'année dernière n'ont pas été très considérables; mais cette année, le foin, le grain et les pommes de terre ont belle apparence. Toutes choses considérées, ces Sauvages ont fait preuve de beaucoup d'intelligence dans la culture de leurs terres.

Quelques membres de cette bande étaient alors à Tadoussac. Je me suis rendu là pour les vacciner et prendre des renseignements sur leur conduite générale.

*Betsiamits.*

Suivant vos instructions, j'ai proclamé publiquement, à la porte de l'église, Joseph Estelo chef de la bande de Betsiamits, et, à cette occasion, je lui ai présenté le drapeau que votre ministère m'avait envoyé pour lui; comme il fallait un mât, j'ai fourni la peinture et l'huile nécessaires pour le peinturer.

La condition sanitaire de cette bande a été bonne. Je regrette d'avoir à dire qu'il y a eu encore du désordre en cet endroit, causé par la boisson que des Sauvages ont obtenue au Bic, à Métis et à Rimouski; c'est là qu'ils s'en procurent toujours, et quelques-uns vont même jusqu'à Québec. Il n'y a pas très longtemps, presque tous avaient pris l'engagement de tempérance; malheureusement, plusieurs l'ont déjà brisé.

Ils ont parfaitement bien réussi avec la chasse aux animaux à fourrures, et, sauf deux ou trois exceptions, tous ont pu payer leurs dettes, et quelques-uns même restent avec un petit avoir. Malheureusement, ils sont très imprévoyants, et en dépit de vos recommandations, ils gaspillent et dépensent jusqu'à leur dernier sou.

La pêche au saumon n'a pas beaucoup donné l'année dernière; cette année elle a totalement manqué.

Les pommes de terre ont donné un assez bon rendement l'année dernière, pour ce qui en a été semé; plusieurs en ont en assez pour l'hiver. Ce printemps ils en ont semé une plus grande quantité, et jusqu'ici les apparences sont favorables. En général les jardins sont bien entretenus.

L'été dernier, une vieille veuve, du lac Saint-Jean, est venue s'établir ici. Comme elle ne pouvait pas être laissée sans ressources pour vivre, on l'a laissée prendre part à la distribution des provisions et des couvertures.

Tous les chasseurs se sont procurés les avances nécessaires, et ils ont pu partir de bonne heure pour retourner sur leurs terrains de chasse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. F. BOUCHER,

*Surintendant des Sauvages.*

FRASERVILLE, QUÉ., 20 octobre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur l'Agence de Kamouraska, accompagné d'un tableau statistique concernant l'exercice clos le 30 juin dernier.

Il n'y a rien de très particulier à noter cette année, si ce n'est que les Sauvages sont de moins en moins portés à la culture du sol.

La population est de 111. Il n'y a eu que 3 décès et 6 naissances dans le cours du dernier exercice.

La santé des Sauvages est beaucoup plus satisfaisante que les années précédentes. Le Dr Hudon les visite souvent ; il semble prendre un grand intérêt à leur bien-être et leur donne les soins qu'ils réclament.

La pauvreté est grande parmi ces Sauvages, mais cet état de choses est dû en grande partie à la paresse et à l'ivrognerie. Cependant, il y a deux ou trois familles qui, avec les mêmes moyens qu'ont les autres, vivent sinon dans l'aisance, du moins sans trop souffrir de la misère. Ceci me porte à croire que, s'ils travaillaient tous comme ces dernières, la misère serait bien moins grande.

Comme je le disais il y a un instant, l'agriculture, au lieu de faire des progrès, semble reculer ; mais il faut dire aussi que la terre ou réserve qu'ils ont à Saint-François est tout à fait inculte, de sorte qu'il leur est tout à fait impossible de s'y établir, et même d'essayer le moindre défrichement. S'ils avaient quelque part une certaine étendue de terre cultivable, ils seraient probablement plus portés à travailler.

Par les rapports qui vous ont été faits en différentes circonstances, vous avez pu constater qu'il existait quelque mécontentement parmi les Sauvages ; aujourd'hui je suis heureux de pouvoir vous dire que la majorité des Sauvages commencent à comprendre qu'ils avaient tort et regrettent ce qui s'est passé.

Un jeune Sauvage de Cacouna fréquente l'école d'ici, et deux autres celle des Frères de la doctrine chrétienne ; ils sont tous trois intelligents et montrent beaucoup d'aptitudes. Je crois que le ministère ferait acte de justice en leur accordant une certaine somme pour les aider dans leurs études ; cela pourrait en encourager d'autres à suivre leur exemple, chose vraiment désirable pour le développement de la civilisation chez ces Sauvages

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. P. LEBEL,  
*Agent des Sauvages.*

SURINTENDANCE DU NORD-EST,  
CHATHAM-HEAD, N.-B., 20 octobre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, sur les affaires des Sauvages de ma surintendance.

*Rivière-aux-Anguilles, comté de Ristigouche.*

Il n'y a pas eu de changements dans cette bande. Elle n'est pas très nombreuse.

La partie de la réserve qu'elle habite n'est guère propre à l'agriculture, et puis les Sauvages ne cultivent pas beaucoup ; ils vivent surtout de pêche.

*Bathurst, Papineau, comté de Gloucester.*

En été, les Sauvages de cette réserve gagnent leur vie en servant de guides aux amateurs de sport, et en faisant un peu d'agriculture et de pêche ; pendant l'hiver, ils confectionnent des balais et des paniers.

La boisson ne leur a pas fait de tort, mais ils avancent peu dans la voie du progrès.

*Red-Bank, comté de Northumberland.*

Cette bande jouit d'une modeste aisance : elle cultive, fait la pêche et a des chances de travailler au dehors, ce qui lui est d'un grand secours.

Il y a une très jolie petite église sur cette réserve, et un prêtre y réside. Ces Sauvages pourraient améliorer davantage leur condition, s'ils y mettaient un peu plus d'efforts.

*Eel-Ground, comté de Northumberland.*

Il y a un certain nombre de familles sur cette réserve.

Dernièrement, elles ont essayé d'améliorer leurs habitations et de les finir à la manière des blancs.

Elles ont aussi accordé plus d'attention à l'agriculture.

Ces Sauvages travaillent beaucoup, et en hiver ils font considérablement de l'argent en pêchant du bar qu'ils capturent au moyen de grands éperviers et qu'ils vendent de 8 à 12 c. la livre. Ce poisson est expédié, gelé, aux marchés américains, où il obtient des prix élevés.

Il y a une église et une école sur la réserve. L'instituteur est un blanc qui reçoit ses appointements du gouvernement fédéral. Les enfants font des progrès; plusieurs lisent et écrivent bien.

Cette bande est assez à l'aise.

*Burnt-Church, comté de Northumberland.*

Les Sauvages ici jouissent de grands avantages: établis à l'entrée de la rivière Miramichi, ils peuvent pêcher tant qu'ils veulent en été, et ils ont à portée un marché où ils écoulent leur poisson; en hiver, la pêche de l'éperlan leur est d'un grand secours.

Ils ont aussi une église et une école. L'instituteur est un blanc sous la direction duquel les enfants ont fait des progrès rapides.

La bande est à l'aise.

*Grande-Anse, comté de Kent.*

Cette réserve est grande, et les Sauvages qui l'habitent sont assez prospères; ils cultivent leurs terres et font la pêche. Ils ont une belle église, et ils font en ce moment construire à Montréal un autel assez coûteux qui sera bientôt installé dans l'église.

*Ile-des-Sauvages, comté de Kent.*

Les Sauvages d'ici vivent principalement de pêche et d'agriculture, et ils sont assez à l'aise. Il y a aussi une église sur cette réserve.

*Bouctouche, comté de Kent.*

Ces Sauvages auraient de bonnes chances pour cultiver, mais ils n'accordent pas à l'agriculture autant d'attention que plusieurs autres bandes; ils s'occupent de pêche, et ceux qui veulent s'y mettre sérieusement réussissent bien.

*Shédiac, comté de Westmoreland.*

Ces Sauvages sont moins prospères que plusieurs autres; ils se trouvent trop près du chemin de fer Intercolonial, et passent une partie de leur temps à flâner. Ils font un peu de pêche, mais leur terrain est pauvre, et ils ne sont pas aussi à l'aise que la plupart des autres bandes.

*Fort-Folly, comté de Westmoreland.*

Les Sauvages de cette réserve ne sont pas aussi favorisés sous le rapport des avantages que l'agriculture pourrait leur offrir, car la terre est très pauvre; mais ils trouvent à proximité des carrières de pierre, ils y écoulent facilement les petits articles qu'ils confectionnent. Ils font aussi un peu de pêche.

Il y a une église sur cette réserve; elle est desservie par les prêtres voisins.

En somme, le présent rapport ne diffère guère de celui de l'année dernière.

Il y a une légère diminution dans le chiffre de la population.

Quelques réserves ont été améliorées; d'autres sont restées ce qu'elles étaient.

Il est presque impossible de prévenir le fréquent usage des boissons enivrantes parmi ces Sauvages, car il y a trop de blancs qui les aident à s'en procurer et à éluder la loi; mais je suis heureux de constater que des efforts sont tentés pour restreindre cet abus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

CHAS. SARGEANT, *surintendant*.

DISTRICT DU SUD-OUEST—1<sup>RE</sup> DIVISION,  
FRÉDÉRICTON, N.-B., 30 août 1887.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice clos le 30 juin 1887.

Dans le cours de cet exercice, j'ai souvent visité les différentes réserves de mon agence et j'ai pu connaître parfaitement la condition générale des Sauvages dont j'ai charge.

La réserve de King's Clear se trouve à 11 milles de Frédéricton, sur la grande route qui va de cette ville à Woodstock. Le sol est fertile, et sous tous les rapports la réserve se prête admirablement à l'agriculture. Les Sauvages, reconnaissants des faveurs qu'ils ont reçues sous forme de bétail, d'instruments aratoires et de leur subvention annuelle, avaient, l'année dernière—sans négliger la fabrication de leurs articles indigènes—consacré une grande partie de leur temps et de leurs travaux à la terre; mais, par suite d'une sécheresse extraordinaire, leurs récoltes avaient été considérablement au-dessous de la moyenne ordinaire, particulièrement celle du foin, et ils en ont ressenti les malheureux résultats l'hiver dernier. Ce printemps, pour faire face à leurs besoins et pour les encourager à semer de bonne heure, j'ai pris sur moi, après m'être rendu compte de la situation de chacun, de leur faire distribuer des graines de toutes sortes et du guano, et de faire labourer pour ceux qui n'avaient pas d'attelages. Comme la saison actuelle est très favorable, on espère beaucoup des prochaines récoltes. Depuis que la culture de la réserve en société avec leurs voisins blancs a été abandonnée, les Sauvages ont construit plusieurs granges qui vont recevoir les récoltes attendues; de cette façon, ils seront seuls à recueillir le fruit de leurs travaux.

Leur progrès est très appréciable sous plusieurs rapports: à quelques exceptions près, les habitations sont confortables, les terrains bien entretenus, les granges parfaitement construites. On voit, par là, les bons résultats de l'agriculture chez eux.

L'école se trouve à la portée des enfants. Elle a été bien fréquentée cette année, preuve que les parents s'intéressent à l'instruction de leurs enfants. Ces derniers sont très attentifs et respectueux; ils font tout leur possible pour apprendre, et un grand nombre sont fort avancés: tous font des progrès. L'assistance moyenne a été d'une vingtaine cette année.

La réserve Sainte-Marie se trouve directement vis-à-vis Frédéricton, sur le côté est de la rivière Saint-Jean. Elle est très favorablement située comme résidence, mais elle offre plusieurs désavantages pour la vie sauvage. Le 9 mai dernier, tous les propriétaires de jardins, sur la réserve, reçurent des graines de semence qui furent proprement mises en terre et qui, d'après les apparences actuelles, promettent un bon rendement. La confection d'articles indigènes constitue la principale industrie de ces Sauvages. Tous les ans, un très grand nombre d'entre eux se rendent à Bar-Harbor, où ils fabriquent et vendent ces produits avec profit. En leur absence, leurs habitations sont occupées par des Sauvages du comté de Sunbury qui exploitent la même industrie, mais avec moins d'avantages, attendu que Frédéricton et ses

environs en sont encombrés. Ces derniers sont souvent très pauvres, et, lorsqu'ils sont surpris par la maladie ou par des accidents, surtout pendant la saison inclemente, ils ont de la misère. Quelques-uns des jeunes gens et des hommes vigoureux de cette réserve sont employés à charger du bois sur les navires; ils reçoivent pour cela une trentaine de piastres par mois qu'ils consacrent généralement au soutien de leurs parents.

L'école est toujours sous la direction de mademoiselle Martin. Elle a eu de 20 à 25 élèves dans le cours de l'année scolaire, et une moyenne générale de 12. Les enfants qui résident en permanence sur la réserve et n'ont pas les habitudes nomades de leurs parents vont régulièrement à l'école et apprennent rapidement. Dans le cours de la présente saison, cette école et celle de la réserve de King's-Clear ont été blanchies et badigeonnées, et mises dans des conditions hygiéniques favorables à la santé et au confort des enfants.

#### *Bande de Woodstock.*

Elle a été visitée les 19 et 20 mai dernier. J'ai voulu connaître les dispositions de ces Sauvages pour l'agriculture, après quoi je leur ai donné assez de grain pour ensemenacer sept acres de terre. La récolte de l'année dernière a consisté en avoine, pommes de terre, blé-d'inde, fèves et légumes qui ont donné un bon rendement. Les Sauvages fabriquent aussi des articles indigènes qu'ils vendent à Woodstock et à Haulton, Maine. Une moitié au moins de ces Sauvages ne sont pas encore fixés sur ce qu'ils doivent faire; ils ont des dispositions nomades et refusent de rester permanentement sur la réserve. A tout bien considérer, et à l'exception de quelques familles, ils ont fait peu de progrès pendant les derniers douze mois.

#### *Bande d'Apohaqui.*

Elle se compose de dix familles, dont quelques-unes sont des Micmacs venus de la province limitrophe. Elles sont toutes installées dans des cabanes établies sur la hauteur qui domine Apohaqui, sur un terrain appartenant à H. M. Campbell. Leur principale industrie est la fabrication d'articles indigènes dont une forêt voisine leur fournit la matière première. Ces Sauvages sont très industriels, et les facilités que le chemin de fer Intercolonial leur offre pour aller à Saint-Jean et à d'autres marchés sont extrêmement favorables.

Les autres Sauvages de cette agence sont établis sur les bords de la rivière Saint-Jean, en aval de Frédérickton, ainsi que dans les comtés de Charlotte et de Saint-Jean. Tous s'efforcent de gagner leur vie par les moyens que j'ai mentionnés. A quelques exceptions près, ils campent temporairement. En hiver ils sont exposés à bien des misères, et souvent ils reçoivent des secours de leurs voisins blancs.

Vos instructions du 3 mars dernier, relatives à l'application de mesures hygiéniques, ont été exécutées.

La plupart des Sauvages sont sobres et se conduisent bien; ils sont pauvres, mais en général très paisibles. Quelques-uns, cependant, font parfois usage de boissons enivrantes. J'ai poursuivi deux individus de Frédérickton qui avaient fourni des boissons au mois de janvier dernier. L'un d'eux fut trouvé coupable et paya une amende de \$100; l'autre se tira d'affaire parce que les Sauvages refusèrent de témoigner contre lui. La punition infligée à l'un des coupables a eu un bon effet pour le moment.

La santé des Sauvages a été assez bonne. Leur genre de vie les rend sujets à plusieurs indispositions qui ne sont pas, d'ailleurs, d'une nature contagieuse. Il y a eu 11 décès dans le cours du dernier exercice: 5 causés par la consommation, 1 par la vieillesse, et les autres par des maladies d'enfance. Le nombre des naissances, pendant la même période, a été de 14, soit une augmentation de 3. Le chiffre de la population est 453.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

**JAMES FARRELL,**

*Agent des Sauvages.*

PERTH CENTRE, N.-B., 25 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport et le tableau statistique suivants au sujet des bandes de mon agence.

*Tobique.*

Cette réserve se trouve à l'embouchure de la rivière Tobique et couvre 18,000 acres. La bande se compose de 155 membres—soit, depuis l'année dernière, une diminution de 7, causée, je crois, par la coqueluche, qui est très fatale parmi les enfants sauvages et qui en a emporté plusieurs l'hiver dernier.

Les récoltes de l'année dernière ont donné une bonne moyenne : elles ont produit environ 100 boisseaux de blé, 1,000 d'avoine, 800 de sarrasin, 1,000 de pommes de terre, et 80 ou 90 tonnes de foin, sans compter les légumes, produits des jardins, etc.

Les Sauvages possèdent 8 chevaux, 12 vaches, 20 têtes de jeune bétail et 27 cochons.

Ils fabriquent une grande quantité de paniers, de souliers mous et de raquettes,—industries qui leur rapportent annuellement plus de \$3,000.

La chasse n'est pas aussi heureuse qu'autrefois, bien que les fourrures leur aient rapporté \$1,500.

La pêche est une petite affaire : les captures de la campagne dépassent à peine \$100. Le saumon est très rare ; il est presque tout pris avant d'arriver à la Tobique, distance de près de 200 milles de l'embouchure de la rivière Saint-Jean.

Comme toujours, les hommes font le flottage du bois au printemps, et en été ils sont employés avec leurs canots par les touristes qui remontent les rivières Tobique et Saint-Jean. Tous les ans, cette source de revenu augmente.

L'école a été ouverte toute l'année. Le nombre des élèves a été de 25, et la moyenne de l'assistance quotidienne 14.

*Edmundston.*

Cette réserve, située au confluent de la rivière Madawaska, sur le fleuve Saint-Jean, dans le voisinage immédiat de la ville d'Edmundston, occupe un bel emplacement.

Les Sauvages de cette bande sont au nombre de 33, c'est à-dire trois de plus que l'année dernière.

Ils ont récolté 200 boisseaux d'avoine, 400 de sarrasin, 400 de pommes de terre, et environ 15 tonnes de foin. Ils possèdent 2 chevaux et 2 vaches.

Ils n'envoient pas leurs enfants à l'école. C'est regrettable, car il y a une bonne école publique dans le voisinage de la réserve.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES CRAIG,

*Agent des Sauvages.*

ANNAPOLIS-ROYAL, N.-E., 13 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel concernant les Sauvages du district n° 1 "A" (comprenant les comtés d'Annapolis et de Shelburne), accompagné d'un tableau statistique.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que la santé des Sauvages est meilleure qu'elle ne l'a été depuis quelques années.

Avec l'aide de la population blanche, ils commencent à faire quelques progrès en agriculture ; mais comme ils ne restent pas sur leur réserve, les terres qu'ils cultivent ne sont pas très étendues, et, en bien des cas leurs opérations se sont bornées à des pièces que des cultivateurs voisins ont eu la bonté de mettre à leur disposition pour la saison. Plusieurs des jeunes gens commencent à aller chercher de l'ouvrage dans les chantiers, et je suis en mesure de dire qu'ils font de bons bûcherons.

En été les Sauvages du comté de Shelburne font la pêche, et en hiver la chasse ; mais comme, dans ces derniers temps, les animaux à fourrures sont devenus rares et comme le prix des pelleteries a beaucoup diminué, cette source de revenus n'est plus aussi profitable qu'autrefois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. WELLS,

*Agent des Sauvages, district n° 1 "A".*

RIVIÈRE-A-L'OURS, N.-E., 28 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, sur les affaires des Sauvages du district n° 1 "B," comtés de Digby et de Yarmouth, N.-E.

Les Sauvages continuent toujours la même routine de travaux—agriculture, pêche, chasse, confection de paniers, tonnellerie, etc.—qui leur procurent une existence confortable lorsqu'ils ne sont pas interrompus par la maladie.

Il y a eu beaucoup de maladie et de mortalité l'hiver et le printemps derniers : 22 décès sur une population de 231. Huit naissances seulement : par conséquent une diminution de 14 pendant le dernier exercice. A deux exceptions près, tous les décès ont été causés par la consommation, qui fait tant de ravages parmi les Sauvages. On conçoit facilement la misère que ces maladies laissent derrière elles quand on songe que ces pauvres Sauvages ont à gagner leur vie au jour le jour.

Leurs opérations agricoles ont été restreintes : chaque famille ensemence un petit morceau de terrain de pommes de terre et autres légumes, et d'un peu de grains, tels que pois et fèves,—ce qui leur est d'une grande ressource pour l'hiver.

Je suis heureux de constater que l'intempérance diminue beaucoup. Ce résultat est dû en très grande partie, je crois, aux dispositions sévères de la loi concernant la vente des boissons enivrantes aux Sauvages : les marchands de rhum ne se soucient guère de courir les risques de payer une amende aussi forte.

La fête de Sainte-Anne a été célébrée sans aucune infraction de la loi, chose assez remarquable, car il y avait là plus de 1,000 Sauvages et Français réunis, sans compter les spectateurs anglais. Dans cette circonstance ils ont réalisé une somme de \$100, avec laquelle ils ont peinturé et amélioré, cet été, la chapelle de leur église.

Les enfants qui vont à l'école font assez de progrès, mais la moyenne de l'assistance est encore trop faible; nous exhortons constamment les parents à y envoyer leurs enfants plus régulièrement, et nous espérons réussir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FREEMAN McDORMAND,  
Agent des Sauvages, district n° 1 "B."

CALEDONIA, N.-E., 25 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique.

Je n'ai rien de particulièrement intéressant à vous signaler cette année; les renseignements essentiels se trouvent consignés au tableau.

Les Sauvages de ce comté sont, en général, à peu près dans les mêmes circonstances que l'année dernière. A Milton ils font preuve d'industrie en améliorant leurs habitations, et aussi dans leur manière de vivre. En visitant leurs domiciles, je me suis convaincu qu'ils s'efforcent d'observer les règlements d'hygiène établis par votre ministère.

Comme dans presque tous les autres comtés de la province, les Sauvages d'ici gagnent leur vie à fabriquer des paniers, des canots, des cercles de mâts, etc. Je ne puis réussir à les faire rester sur leur réserve. A part l'ensemencement des grains qui leur ont été donnés ce printemps, on ne peut dire qu'ils s'occupent beaucoup d'agriculture. Sans doute quelques-uns ont plus d'ambition que d'autres; ceux-là sont dans de meilleures conditions. Excepté à New-Germany, les Sauvages du comté de Lunenburg ne sont guère plus avancés que ceux de Queen. Plusieurs d'entre eux sont absents à Halifax et ailleurs cet été.

Ces Sauvages sont sobres et industriels.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS J. BUTLER,  
Agent des Sauvages des districts nos 3 et 4.

Pas de rapport de l'agent du district n° 5.

SHUBÉNACADIE, N.-E., 15 octobre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin dernier.

Ce rapport est nécessairement court, car à cette époque de l'année il est impossible de dire exactement ce qui en est des moissons, attendu que les récoltes de racines ne sont pas encore toutes entrées, et que le grain n'est pas encore battu; par conséquent je ne puis donner que des chiffres approximatifs dans mon tableau.

[PARTIE I]

Les Sauvages ont donné plus d'attention à l'agriculture cette année que je ne les ai vus en déployer depuis que je suis agent.

La récolte de foin a été passable et entrée en bonne condition.

La première partie de la saison ayant été très sèche, la récolte des grains a été très faible. Celle des racines sera probablement bonne.

La condition des Sauvages est aussi bonne qu'à l'ordinaire et peut être considérée satisfaisante en somme.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES GASS,

*Agent des Sauvages, district n° 6 "A."*

TRURO, N.-E., 13 octobre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin dernier.

J'espère qu'il va bientôt s'opérer un changement notable, pour le mieux, chez les Sauvages de mon agence. Le ministère a acheté, dans les environs de Truro, une trentaine d'acres de bonne terre sèche pour leur servir de réserve; en peu de temps ils pourront la cultiver et y construire des logements permanents, ce qu'ils n'ont pu faire jusqu'ici. Les Sauvages sont généralement contents de la réserve et la plupart y sont rendus.

Il n'y a pas d'épidémies ni de maladies graves. Quelques Sauvages sont morts, la plupart à la suite d'affections pulmonaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. H. MUIR, M.D.,

*Agent des Sauvages, district n° 6 "B."*

PARRSBORO', N.-E., 14 octobre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin dernier.

La condition des Sauvages qui habitent cette réserve s'améliore graduellement. Plusieurs maisons ont été construites dans le cours du dernier exercice, et la culture de la terre laisse voir partout des signes de progrès. Ces Sauvages sont honnêtes et industriels, et paraissent soucieux d'améliorer leur condition. Je regrette de dire qu'ils ont eu à souffrir beaucoup de la maladie; pas d'épidémies, mais la consommation a fait des ravages parmi eux. De fait, c'est une maladie à laquelle ils paraissent tous sujets. Pas de changements sous le rapport des écoles depuis l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. T. CLARKE,

*Agent des Sauvages, district n° 7.*

DISTRICT n° 8,

Pictou, N.-E., 17 octobre 1887.

A. l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Je n'ai que quelques observations à ajouter au tableau statistique qui accompagne le présent rapport.

Les Sauvages de mon district commencent à apprécier l'avantage de faire les récoltes, spécialement une récolte de pommes de terre, car ils s'aperçoivent que cela les sauve de la nécessité de mendier. Cependant il se passera encore des années et il viendra peut-être une autre génération avant qu'ils adoptent l'agriculture comme principal moyen d'existence.

Une moitié environ des familles sauvages du comté de Pictou demeurent en permanence à Indian-Cove, tandis que les autres errent dans la campagne, élisant un quasi-domicile à Pine-Tree-Gut, à une couple de milles de leur île. Ici ils sont à l'abri des grands coups de vents de l'hiver, et à proximité des eaux du havre de Merigonish, qui leur fournissent de l'anguille et de l'éperlan en abondance; puis ils se trouvent au milieu d'une population généreuse et hospitalière qui veille toujours à leurs besoins. Aux houillères et aux villes de Pictou et de New Glasgow ils trouvent toujours à écouler leurs produits. La misère dans laquelle ils se trouvent quelques fois est causée plus par l'imprévoyance et l'absence d'économie que par la paresse.

L'école de Indian-Cove est encore fermée, faute de maître.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

RODERICK McDONALD,

Agent des Sauvages, district n° 8.

COMTÉS D'ANTIGONISH ET DE GUYSBORO', N.-E.,

HEATHERTON, 19 août 1887.

A. l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin 1887.

Il y a eu 9 décès et 6 naissances, soit une diminution de 3, ce qui fait tomber le chiffre de la population de 180 à 177. La santé des Sauvages est généralement bonne. Cependant, ils ne sont pas aussi solides, aussi robustes qu'autrefois; le fait est que les affections pulmonaires deviennent de plus en plus communes parmi eux, résultat probable des nombreuses privations qu'ils endurent.

L'instinct nomade est encore fort chez les Sauvages; aussi leur progrès en agriculture est nécessairement lent. Toutefois, je suis heureux de dire qu'un changement pour le mieux est très perceptible. L'automne dernier, ceux d'entre eux qui avaient semé des pommes de terre en ont récolté assez, non seulement pour suffire aux besoins des Sauvages eux-mêmes, mais aussi pour en vendre de 70 à 80 boisseaux. Les grains et le foin ont donné un rendement moyen; mais la récolte sera comparativement nulle cette année, par suite de la longue sécheresse des mois de juillet et d'août. Toutefois les champs de pommes de terre promettent un rapport encore plus abondant que celui de l'année dernière.

Les ouvrages de fantaisie constituent toujours l'occupation favorite des Sauvages; hommes et femmes y excellent également. Un certain Frank Prosper, de cette agence, qui avait envoyé des échantillons d'articles indigènes aux expositions d'Anvers et de Londres, en a été récompensé par une mention honorable et une médaille.

Je ne puis m'empêcher de dire avant de terminer que la moralité de nos Sauvages, quoique généralement bonne encore, laisse voir des signes de détérioration graduelle. La vie nomade n'est certainement pas faite pour l'avancement moral. Autrefois, cependant, leurs migrations étaient lentes, et la limite de leurs courses errantes était comparativement restreinte. Mais nos facilités modernes de voyage ont changé tout cela : ils restent peu de temps au même endroit, et plusieurs poursuivent l'inconstante fortune jusqu'à Boston et New-York. On voit de suite les conséquences : le pauvre nomade est perdu de vue par ses guides spirituels, et laissé à lui-même, il devient, comme l'un d'eux le disait un jour—avec plus d'esprit que de vérité, espérons-le—“ semblable à l'homme blanc.”

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM C. CHISHOLM,

*Agent des Sauvages, district n° 9.*

AGENCE DE LA RIVIÈRE-AU-SAUMON,  
 ILE ROUGE, COMTÉ DE RICHMOND, N.-E., 13 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
 Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport concernant l'exercice clos le 30 juin. Je vous ai déjà transmis le tableau statistique.

Le 28 juillet dernier, John Denny, fils de l'ancien chef des Sauvages du Cap-Breton, fut élu grand chef de ces derniers. L'élection a été faite sous l'autorité l'acte des Sauvages.

Au cours de l'été de 1886, le département a fait construire une maison d'école sur la réserve ; elle a été ouverte le 8 novembre suivant, et elle est dirigée par M. Alexander Johnston, instituteur. Depuis son ouverture, les enfants qui la fréquentent ont fait assez de progrès dans les différentes matières de l'enseignement. Les Sauvages sont très reconnaissants des nombreux services que le gouvernement leur rend, spécialement de ce qu'il a construit la maison d'école, de ce qu'il paie l'instituteur et qu'il donne à leurs enfants toutes les fournitures d'école nécessaires.

Il y a eu plusieurs cas de maladie, mais non d'une nature contagieuse ; ils ont tous été traités avec succès par le Dr Fixott.

Les récoltes de 1886 ont manqué sur la réserve, comme dans tout le pays du reste ; mais comme par le passé, le gouvernement est venu au secours des Sauvages de la réserve en leur accordant des octrois généraux et spéciaux.

Il me fait grand plaisir de noter que nos Sauvages sont, en général, travailleurs, paisibles et tempérants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN McDOUGALL,

*Agent des Sauvages, district n° 10.*

GLENDALE, N.-E., septembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant, accompagné d'un tableau statistique.

Les Sauvages de cette agence sont très sobres et laborieux, et font des progrès constants en agriculture. L'aide que le département leur a donnée pour acheter des instruments aratoires leur a été d'une grande utilité. Ils se sont également bien trouvés de l'argent que le département leur a envoyé pour acheter des grains de semence, car la pomme de terre était rare par suite de l'insuccès de la dernière récolte.

La population s'est considérablement accrue. Plusieurs des membres de la bande qui était allés errer dans la province sont revenus et ils expriment le désir de demeurer sur la réserve.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McISAAC,

Agent des Sauvages, district n° 11.

IOWA, COMTÉ DE VICTORIA, 18 octobre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Le tableau statistique se trouve ci-joint. Je n'ai aucun changement à noter dans la condition des Sauvages de ce district. Règle générale, ils jouissent d'une bonne santé et semblent inaccessibles aux maladies. Ils commencent à s'intéresser à l'agriculture, et plusieurs des lots qui bordent la rivière du Milieu sont aujourd'hui en assez bon état de culture. Ils ont défriché, l'année dernière, à peu près 3 acres de nouvelles terres qui ont rapporté une bonne récolte de pommes de terre. L'école dirigée par mademoiselle McEachen marche très bien et promet de devenir avant peu une des meilleures du comté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. GRANT.

Agent des Sauvages, district n° 12.

ILE CHRISTMAS, N.-E., 30 septembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Depuis mon dernier rapport, j'ai à consigner la mort du chef John Denny, arrivée au mois d'avril dernier. L'ancien chef était favorablement connu dans tout le pays, et laisse derrière lui des regrets universels; ses nombreuses qualités lui avaient attiré le respect et l'amitié des blancs aussi bien que des Sauvages. Son successeur, John Dinny, fils, a été régulièrement élu après mûre délibération par toute la tribu réunie en conclave, d'après les prescriptions de la loi. Il reçut une

majorité considérable sur ses concurrents, et son choix paraît donner satisfaction générale. Le nouveau chef est un jeune homme, un des membres les plus intelligents de la bande, et possède des qualités pour remplir sa position,

Les autres matières relatives aux Sauvages de ce district restent à peu près dans le même état. La récolte de pommes de terre a totalement manqué l'année dernière ; aussi la misère a été plus grande que jamais, chez les Sauvages, l'hiver et le printemps derniers. Les apparences sont un peu meilleures pour l'année prochaine, et il faut espérer que, la subvention du gouvernement aidant, les Sauvages en auront assez pour leurs besoins ordinaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. McKENZIE,

Agent des Sauvages, district n° 13.

BAIE EGMONT,

ILE DU PRINCE-EDOUARD, 16 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, concernant les Sauvages de ma surintendance, pour l'exercice clos le 30 juin 1887.

Le tableau contenant tout les renseignements désirables, mon rapport sera nécessairement court.

Pendant les derniers six mois, la mort a emporté un jeune homme, quatre femmes et plusieurs enfants.

Il me fait plaisir de pouvoir dire que les Sauvages donne un peu plus d'attention à l'entretien de leurs terres ; ils ont grand soin d'ensemencer leurs champs de foin, avant que le sol ne soit épuisé. Je dois ajouter qu'ils font des progrès en agriculture et en civilisation. L'été dernier, un Sauvage de l'île Lennox, nommé John Copage, a acheté un cheval qu'il a payé \$60, et une charrue \$14. Un autre, Peter Snake, déjà possesseur d'un cheval, a acheté une charrue lui aussi, préférant avoir sa charrue plutôt que de se servir de celle du département. Son fils, qui n'a que 14 ans, a labouré toute la terre de son père, l'automne dernier, pour les semailles du printemps. Plusieurs des Sauvages ont fait le labour de leur terre pour la première fois l'automne dernier. C'est un progrès, car il y a quelques années je ne pouvais réussir à les convaincre qu'il serait avantageux pour eux de labourer à l'automne.

Il n'y a pas moins d'une douzaine de maisons en cours de construction cet été ; j'ai distribué, la semaine dernière, 19,000 pieds de planche, 80,000 bardeaux et 600 lbs. de clous.

Pour la première fois les Sauvages ont coupé, sur le terrain de la chapelle, environ 6 tonnes de foin. La récolte en général ne sera pas inférieure à celle de l'année dernière.

L'été dernier, deux Sauvages ont pris des terres au centre de l'île, et défriché environ 4 acres qu'ils ont ensemencé en pommes de terre, au printemps.

Les Sauvages habitant la réserve sont tempérants en général ; ils ne prennent pas de boissons fortes, pas même dans leurs fêtes de Sainte-Anne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN O. ARSENAULT.

Surintendant des Sauvages.

## SURINTENDANCE DU MANITOBA—TRAITÉ N° 1.

PORTAGE-LA-PRAIRIE, 29 octobre 1885.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages.

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport officiel, avec tableau statistique, allant jusqu'au 30 septembre dernier.

*Bandes de la rivière Rosseau.*

En faisant les paiements à ces bandes, cette année, j'ai constaté que leur nombre était considérablement diminué. J'ai strictement exécuté les conventions que j'avais faites avec eux l'année dernière en les obligeant à accuser tous les membres de chaque famille; il en est résulté que le nombre de ceux qui ont été payés est bien moindre que les années précédentes: en 1884 j'avais distribué à ces bandes \$3,420, tandis que cette année je ne leur ai donné que \$1,375. Cependant, il se peut qu'il y en a beaucoup d'absents qui ont encore droit à la paye s'ils se présentent l'année prochaine.

Cette année a présenté un heureux contraste avec les précédentes sous le rapport de l'usage des boissons enivrantes. Autrefois, grand nombre de Sauvages s'enivraient; cette année vous n'en aurez pas rencontré un seul que vous auriez pu soupçonner avoir goûté à l'eau de feu. Je ne puis dire que ces bandes s'améliorent beaucoup pour ce qui est de travailler sur la réserve. Le printemps dernier, je leur distribuais 145 boisseaux de pommes de terre, 75 à l'embouchure de la rivière et 70 aux rapides. Je donnais aussi, aux Sauvages de cette dernière réserve, 20 boisseaux de blé et 5 d'orge, qu'ils semèrent très bien; mais aussitôt les semailles faites, ils partirent tous à la recherche de la serpentaire, négligeant de houer et clôturer leurs champs. Je fis semer par le chef Wasukorkoon, qui reste plus longtemps sur la réserve au confluent de la rivière, 15 boisseaux de pommes de terre pour les semences d'une autre année; il me promit sincèrement d'y veiller et de les enclore, mais aussitôt après mon départ, il se hâta d'aller rejoindre les autres, laissant là les pommes de terre, dont les animaux se régalaient; en sorte qu'il en reste peu pour les semences parmi les bandes. Je ne pense pas qu'on doive leur distribuer des grains de semence d'aucune sorte tant qu'ils n'auront pas manifesté l'intention d'en prendre soin. La serpentaire leur est très profitable, mais ce profit ne paraît pas leur faire beaucoup de bien. Dans ces derniers temps, ils ont pris l'habitude de la porter au delà de la frontière, où ils la vendent plus cher; ils en ont eu jusqu'à 31c. la livre, et je suis sous l'impression qu'ils n'ont pas de misère à se procurer de la boisson là-bas. L'école de la réserve est encore ouverte, mais peu fréquentée. La dernière fois que je la visitai, les classes étaient terminées, mais l'instituteur m'informa qu'il n'avait que trois élèves ce jour-là. La maison d'école est trop petite, aussi. L'instituteur a une famille de six, et la pièce étant remplie de lits, poêles, tables et autres meubles à l'usage domestique, il reste très peu d'espace pour les élèves. J'ai remarqué que quelques-uns des enfants ont fait des progrès notables en écriture; mais je ne vois pas trop l'utilité de cette partie de l'enseignement lorsque les enfants ne comprennent pas ce qu'ils écrivent. Leurs modèles sont en anglais, mais le maître et les élèves ne connaissent absolument rien de l'anglais. Cependant, les parents ont manifesté un vif désir de faire apprendre cette langue à leurs enfants. Les Sauvages des Rapides ont hâte d'avoir une réserve en cet endroit. On ne peut les amener à s'en aller sur la réserve. Il y a assez d'enfants pour former une bonne école, et s'ils étaient tous sur les réserves, cette école aurait une assistance régulière de 25 à 30 élèves. J'ai fait défoncer 20 autres acres de terre cette année; l'opération a été bien faite et en temps opportun. Ce terrain a été enclos, de même que celui défoncé l'année dernière, ce qui fait en tout 49 acres prêts à être ensemençés au printemps. Le blé, sur cette réserve, n'a donné qu'un faible rendement cette année, par suite de la grande sécheresse que nous avons eue; mais on me dit que le rapport n'a pas été plus mauvais que dans les environs de la réserve. Le

chef Wasuskorkoon m'écrivit pour me demander d'aller les voir à l'époque de la fenaison et de leur donner de quoi manger pendant qu'ils feraient leurs foins et mettraient leurs grains en meules. Je donnai instruction à M. R. W. Dick de leur livrer trois sacs de farine, cinquante livres de lard et cinq livres de thé. Lorsque j'y suis allé dernièrement, j'ai constaté qu'ils avaient seulement sept ou huit tonnes de foin, juste de quoi nourrir leurs animaux; et quand j'ai parlé au chef, il me dit qu'il n'avait pas pu amener ses gens à faire plus, et qu'ils étaient tous portés pour aller cueillir de la serpentaire. Je lui déclarai alors que j'allais recommander au département de les forcer à vendre leur blé pour acheter le foin dont ils manqueraient. Il y a eu très peu de foin sur la réserve cette année, comparé aux autres années. J'ai permis à M. Robertson, qui a coupé le blé, de se faire du foin pour lui-même, en en laissant un quart pour les Sauvages. Il en fait sept ou huit tonnes; sans cela il n'y en aurait pas eu pour les bœufs qui ont fait les labours.

#### *Bande de la Longue-Plaine.*

Les récoltes semées par cette bande cette année sont très chétives, car, comme vous le savez, le sol de la réserve, est légèrement sablonneux, et la sécheresse lui est excessivement préjudiciable. Le blé avait bonne apparence d'abord, mais cela n'eut pas de suite. Je ne crois pas qu'il rapporte même cinq boisseaux par acre, et encore ne sera-t-il pas très beau; la paille était si courte qu'elle ne pouvait pas être liée en botte, et il en coûtera cette année plus de la moitié de ce que vaut le blé pour le battre. Les pommes de terre ont plus rapporté, aussi. J'en avais fait semer 21 boisseaux pour la graine, et nous n'en avons eu que 80 boisseaux; sur toute la réserve il y en a environ 200 boisseaux. J'ai fait défoncer 25 acres de nouvelle terre cette année, 20 acres dans la vallée de la rivière et 5 dans le champ clos. Les 20 acres de la vallée couvrent un sol très riche, et si la gelée ne leur fait pas de tort, les récoltes seront bonnes; si la sécheresse continue, la récolte ne sera pas bonne sur le plateau. Nous avons maintenant sur cette réserve 55 acres prêts à être ensemencés au printemps, plus 8 autres que trois Sauvages cultivent pour leur propre compte, soit en tout 71 acres, sans compter 5 acres de terrain à pommes de terre.

Le bétail de la réserve se porte bien. Les Sauvages ont maintenant quatre vaches, quatre veaux de moins d'un an, quatre autres veaux, quatre bœufs, et un taureau donné par le gouvernement; un Sauvage a en propre deux bœufs et cinq ou six bons cochons: tout ce bétail est en bonne condition. Les Sauvages ont récolté 40 tonnes de foin, et fait tout le labour eux-mêmes. Ils ont combattu le feu pendant plusieurs jours pour sauver leurs foins; tout le pays alentour a été balayé par l'incendie.

#### *Bande du Lac du-Cygne.*

Il n'a pas été fait de nouvelles améliorations sur la réserve du Lac-du-Cygne, parce que les Sauvages ne voulaient pas y aller. Les trente acres mis en culture ne rapporteront pas 10 boisseaux à l'acre. La sécheresse a fait beaucoup de tort aux grains, ainsi qu'aux jardins où les Sauvages résident, à la traverse d'Hamilton. Ils avaient trois ou quatre petites pièces de blé et de pommes de terre; le blé était assez bon, mais le battage n'en était pas encore fait; les pommes de terre ont manqué. Le bétail paraissait très bien la dernière fois que je l'ai vu. Les Sauvages ont maintenant quatre veaux au-dessous d'un an, quatre autres veaux, quatre bœufs, et un taureau, tous en bonne condition. Ils ont fait une quantité de foin, mais très peu d'amélioration. Le chef est allé au Lac-du-Cygne, où il a fait convertir en farine une certaine quantité de blé récolté sur la réserve, et il en a rapporté quatre sacs qu'il a distribués parmi la bande. Ils ont hâte de recevoir le reste du blé pour cet hiver. Ils disent que la chasse ne vaut rien, et que s'ils n'ont pas de farine ils souffriront. C'est chose nouvelle d'avoir vu le chef déposé, demander du blé récolté sur la réserve du Lac-du-Cygne, lui qui, naguère n'avait jamais voulu y aller et empêchait les autres de s'y rendre. Je recevais, il y a quelques jours, une lettre de M. John Cameron, du

Lac-du-Cygne, qui me demandait s'il devait vendre l'orge, attendu qu'on lui en offrait 30c. le gallon, et autant pour le blé. Je lui répondis de vendre l'orge, mais que quant au blé, je ne savais pas encore ce qui serait fait. Le propriétaire du bâtiment dans lequel le grain est engrangé le vend pour lui-même, et pour cette raison je croyais qu'il valait mieux vendre l'orge, car il n'est pas probable que le grain soit très cher cette année. M. Cameron a cherché un endroit pour engranger son grain, mais à l'heure qu'il est il n'a pas encore réussi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRANCIS OGLETREE,

*Agent des Sauvages.*

SURINTENDANCE DU MANITOBA—TRAITÉ N° 1,  
AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE, 9 septembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages.

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant, accompagné d'un tableau statistique, sur la condition de mes Sauvages pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887. Je dois ajouter que j'ai pu de choses à ajouter à mon rapport du mois de septembre 1886.

*Bandes de la rivière Rosseau.*

L'année dernière, elles ont ensemencé, en temps favorable, 29 acres de blé; mais par suite de la sécheresse, le rendement a été faible, 10 boisseaux par acre, et de la meilleure qualité, ce qui fait 330 boisseaux; nous en avons pris 122 boisseaux pour les semailles du printemps, et le reste a été converti en farine pour les Sauvages qui ont fait les travaux, et un peu pour les vieillards, les malades et les pauvres.

Les Sauvages de cette réserve ont semé 75 boisseaux de pommes de terre l'année dernière, mais la sécheresse en a rendu le rapport à peu près nul; ils n'en ont pas eues pour les semences. Les Sauvages des Rapides avaient semé 70 boisseaux de pommes de terre, et ils n'ont pas eu plus de succès. Les mêmes Sauvages ont aussi semé 12 boisseaux de blé cette année, mais la récolte n'en est que moyenne. Je ne tiens pas à encourager ces Sauvages des Rapides, car ils pourront encore nous causer des embarras; le terrain que quelques-uns d'entre eux occupent commence à être acheté par les colons, et ces derniers ne se soucient pas d'avoir des Sauvages sur leurs terres. Souvent les animaux des Sauvages sont mis en fourrière, car la loi concernant les troupeaux est exécutée ici. Sur la réserve, le blé promet cette année et rapportera, je crois, au moins 20 ou 25 boisseaux par acre. Les pommes de terre et les légumes avaient belle apparence lorsque j'ai fait les paiements. J'ai fait défoncer 43 acres de nouvelle terre par le même homme que j'avais employé l'année dernière. Je lui ai donné pour chaque labour \$1.25 par acre, et des provisions. Je lui ai fourni les provisions parce que quelques Sauvages voulaient rester avec lui afin d'apprendre à labourer. Vers le milieu de juin, le labour des 43 acres était terminé et bien fait. L'année prochaine il y aura 23 acres propres à la culture sur cette réserve, outre les jardins de pommes de terre.

Les Sauvages de ces bandes ne font pas grand'chose à la récolte de la serpente, car cette plante devient rare et elle n'est pas en aussi grande demande qu'auparavant.

Leur bétail a très belle apparence. Ils ont 58 animaux; un très petit nombre de chevaux. L'année dernière ils n'ont pas semé beaucoup de foin; mais cette année

[PARTIE I]

49

j'ai fait semer, en commun par trois individus, du foin qui va rapporter entre 40 et 50 tonnes ; craignant qu'il n'y en ait pas assez, j'ai engagé un homme pour râteler la coupe de deux jours, ce qui donnera une vingtaine de tonnes de plus—soit 60 tonnes en tout. Ils en ont aussi coupé 20 voyages avec leurs faux, en sorte qu'ils auront une ample quantité de foin pour leurs animaux cette année.

La seule école placée sous mon contrôle se trouve sur cette réserve. L'ancienne maison d'école appartenait à un Sauvage et ne se trouvait pas dans un endroit central. Avec l'approbation de l'inspecteur McColl, j'ai acheté une maison que j'ai fait transporter sur la réserve ; avec un peu de réparations, elle sera fort convenable pour tous les enfants qui iront à l'école d'ici à quelque temps. La dernière fois que je l'ai visitée, 19 enfants étaient présents, mais quelques-uns m'ont paru avoir moins de 5 ans. Les enfants qui ont fréquenté l'école pendant un certain temps ont fait des progrès satisfaisants, spécialement en écriture.

Le grenier à grains que j'ai fait construire sur cette réserve d'après les instructions du département sera très utile, car j'ai tout lieu de croire que la récolte actuelle donnera de 1,200 à 1,400 boisseaux de blé.

#### *Bande de la Longue-Plaine.*

Les récoltes n'ont pas été bonnes sur cette réserve l'année dernière, résultat de la grande sécheresse. Le sol est légèrement sablonneux, et le blé s'est desséché sous l'influence de la chaleur. La moissonneuse a rapporté 290 boisseaux. Un Sauvage avait 39 boisseaux à lui seul, un autre 24, un troisième 11—soit un total de 364 boisseaux pour toute la réserve. Les pommes de terre n'ont pas été très bonnes, non plus, sur cette réserve ; les Sauvages n'en ont pas eu assez pour les semences de ce printemps. Les produits des jardins ont été à peu près nuls. Nous avons semé plus de 100 boisseaux de blé sur cette réserve le printemps dernier, et la récolte promet beaucoup plus que je ne pensais, la saison ayant été très favorable à ce genre de sol. Les 20 acres défoncés dans la vallée l'année dernière étaient très gras et ont été extrêmement difficiles à labourer. Le rendement sera d'environ 25 boisseaux par acre. J'espérais faire labourer 40 acres de nouvelle terre cette année, et j'ai fait tout en mon pouvoir pour amener les Sauvages à exécuter ces travaux, je suis même allé jusqu'à leurs offrir \$1 par acre de labour, mais sans succès ; ils préférèrent aller rejoindre les Sioux au delà de Brandon et ne revinrent que vers l'époque des paiements ; puis, après les paiements, ils passèrent presque tout leur temps à danser.

Le bétail de cette réserve est en très bonne condition ; il augmente rapidement ; les Sauvages ont aujourd'hui 21 animaux, y compris les quatre vaches, les quatre bœufs et le taureau fournis par le département. Un Sauvage possède une paire de bœufs en propre, ce qui fait 23 têtes de bétail sur la réserve. L'année dernière ils avaient semé du foin en abondance, et ils en ont eu assez pour nourrir, pendant l'hiver, non seulement leurs animaux, mais encore quatre du troupeau de Plume-Jaune, ce pourquoi je leur ai donné \$16.

Je ne puis amener ces Sauvages à établir une école. L'année dernière ils avaient consenti, une fois, à apporter du bois pour construire une maison ; mais cette année ils ne sont plus dans les mêmes dispositions, et les anciens de la bande s'opposent à l'établissement d'une école. Il y a sur la réserve un assez grand nombre de jeunes enfants pour former une bonne école si les parents le voulaient.

#### *Bande du Lac-du-Cygne.*

La majorité de cette bande est encore aux jardins de la Traverse d'Hamilton, et refuse d'aller sur la réserve du Lac-du-Cygne. La récolte de blé a été très faible sur la réserve l'année dernière, par suite de la sécheresse ; le rendement a atteint à peine 6 boisseaux par acre, mais le blé était de très bonne qualité. Cette année j'ai fait semer exclusivement en blé les 30 acres cultivés et clôturés, et je ne pense pas avoir

---

vu jusqu'ici une plus belle récolte. Le rendement atteindra, j'en suis certain, 750 ou 800 boisseaux.

Aux jardins, l'année dernière, les Sauvages avaient semé à peu près 14 boisseaux de blé, et ils ont eu une assez bonne récolte; leurs pommes de terre étaient assez bonnes, mais ils les ont toutes employées à la consommation et n'en ont pas gardé pour les semences. Cette année ils ont semé 16 boisseaux de blé, et il est très beau. Le chef lui-même a 4 acres de très bon blé, et trois autres de la bande en ont à peu près 1½ acre chacun. Leurs pommes de terre avaient très belle apparence lorsque j'ai fait les paiements au mois de juillet.

Sauf Plume-Jaune et un autre, les membres de cette bande ne prennent pas soin des animaux; ils refusent de faire du foin pour les nourrir. Deux Sauvages qui avaient des vaches l'année dernière refusent de les garder cette année et ne leur ont pas préparé de foin; ils refusent aussi de faire revenir les quatre vaches qu'ils ont envoyées en hivernement à la Longue-Paine, quoique l'une d'elles donne du lait.

Je dois dire que cette bande est aussi entêtée que jamais. En raison de la déposition de ses conseillers, le chef a peur de garder la médaille. Pendant que je faisais les paiements, il l'a remise en déclarant qu'il avait peur, et je n'ai pu réussir à la lui faire reprendre. Il me fait plaisir de dire que pendant toute la durée des paiements je n'ai pas vu un seul Sauvage avec de la boisson; s'il y en a eu, ce n'a été qu'après mon départ.

A la rivière Rosseau je laissai deux constables pour veiller à ce que les Sauvages ne fussent pas fourvus de boissons. Ils parvinrent à mettre la main sur deux délinquants: un hôtelier d'Emerson que je condamnai à \$75 d'amende et les frais, et un hôtelier de Dominion-City que je condamnai aussi à \$100 d'amende et les frais. Tous deux payèrent l'amende, l'un après avoir passé une nuit en prison.

A propos du bétail, je dois dire que Plume-Jaune et l'autre individu qui fournit le foin voudraient être récompensés pour les soins, la nourriture et l'abri qu'ils donnent aux animaux. Ils disent qu'ils ont droit à une certaine partie de l'augmentation, sans quoi ils n'en prendront plus soin. Je crois que si l'on faisait quelque chose dans ce sens, les Sauvages seraient plus intéressés à prendre soin du bétail. Par exemple, que l'on donne le premier veau à un Sauvage qui garde une vache pendant trois ans, que l'on donne ensuite la vache à un autre, et ainsi de suite jusqu'à ce que tous reçoivent quelque chose.

Il y a eu un certain nombre de décès, l'hiver et le printemps derniers, chez les différentes branches placées sous mon contrôle; ils ont été, pour la plupart, produits par des causes naturelles. Cet été il y a eu très peu de maladie parmi elles, et en général elles paraissent beaucoup mieux que je les ai jamais vues, probablement, je crois, parce qu'elles sont moins adonnées à l'ivrognerie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRANCIS OGLETEE,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE CLANDEBOYE,  
CLANDEBOYE, MAN., 14 novembre 1886.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport spécial, accompagné d'un tableau statistique, suivant les instructions que j'ai reçues.

*Saint-Pierre.*

Relativement aux récoltes de cette réserve, je dois dire qu'elles sont au-dessus de la moyenne de celles de la province; mais elles ne sont pas encore ce qu'elles auraient été si nous avions eu plus de pluie: en effet, le rapport météorologique du ministre de l'agriculture provincial fait voir qu'il est tombé moins de pluie dans cette partie de la province que dans toutes les autres.

La première charge de blé vendue dans la ville de Selkirk cet automne l'a été par Peter Stevenson, un membre de la bande, et elle pesait 64 lbs. au boisseau.

La récolte de pommes de terre est faible en somme, et les seuls qui ont eu de bons rendements sont ceux qui les ont cultivées comme il faut.

Les eaux du lac Winnipeg étant très basses, le foin des marais, à l'extrémité nord de la réserve, était magnifique, et les Sauvages en ont récolté une très grande quantité; ils en auront probablement 1,000 tonnes à vendre, s'il a la chance d'échapper à l'incendie.

Nous avons eu des feux de prairie tout l'été, et il nous a fallu lutter fort pour sauver le foin, les constructions, etc.; mais je suis heureux de dire que nous avons réussi jusqu'ici, et que tous se sont empressés de se porter secours les uns aux autres. Aucun de ces incendies n'a pris naissance sur la réserve; ils venaient du dehors et ont fait des dommages incalculables aux forêts, dont ils ont détruit des milliers d'acres de bois; jusqu'ici, cependant, le feu n'a détruit qu'un millier d'acres de bois sur la réserve.

Les Sauvages ont défoncé environ 40 acres de terre cet été, et ils s'attendent à ce que le département va leur envoyer du blé pour les ensemercer le printemps prochain; ils ont aussi labouré plus de 50 acres cet automne.

Ça été pour tous, et pour eux-mêmes je crois, un sujet de surprise de voir les Sauvages de cette bande travailler avec autant d'ardeur à l'assèchement de la réserve cet été; ils ont déplacé un peu plus de 29,000 verges cubes de terre, et je crois que ces travaux ont pour effet de leur inspirer plus de confiance en eux-mêmes, en leur démontrant ce qu'ils peuvent faire en y mettant chacun du sien.

*Tête-Cassée.*

Ici les récoltes ont été très pauvres. Le sol de la réserve varie entre un sable fin et une terre glaise parsemée de roches, et comme nous n'avons pas eu de pluies de tout l'été, tout a été brûlé; même les pommes de terre, qui constituent la principale récolte, ont donné un très faible rapport.

Pash-an-gea, n° 86, un-ex-conseiller de cette bande, a été déposé par le département, parce qu'il avait retiré son annuité pour une famille plus nombreuse que celle qu'il a, et Mee-was-kae-happon, n° 47, qui a fait la même chose, a accusé le chef, au paiement des annuités, de leur avoir ordonné de nombrer leurs familles ainsi qu'ils avaient fait. D'autres de la bande ont aussi déclaré que le chef avait l'habitude de leur donner des ordres relativement au nombre de membres de leurs familles pour lesquels ils devaient retirer de l'argent, et que lors du dernier paiement qui avait eu lieu à Winnipeg, agissant d'après les instructions du chef, ils avaient ajouté une femme ou un enfant à leurs familles. Le chef ne leur a pas répondu.

Les Sauvages ont déclaré que s'ils n'avaient pas parlé plus tôt c'était parce qu'ils s'attendaient à ce que le chef prendrait sur lui la responsabilité de son action, mais

que, puisqu'il n'en était pas ainsi, ils voulaient que le blâme retombât sur celui à qui il devait revenir, sur leur chef, auquel ils n'avaient fait qu'obéir.

Lorsque j'ai visité la réserve cet automne, j'ai été surpris de voir la quantité de poisson et de viande d'original que contenaient les cabanes des Sauvages; s'ils savent en user d'une manière judicieuse, ils en ont certainement assez pour tout l'hiver. L'original abonde, et il n'est pas rare qu'un Sauvage parti le matin revienne le soir après en avoir tué de un à trois; comme la peau de cet animal vaut de \$8 à \$12 la pièce, et comme les Sauvages peuvent maintenant acheter, des traitants qui viennent sur la réserve, de la farine pour \$1.50 la poche, ils vivent bien et ne voient pas la nécessité de semer du blé pour le moment. Cependant, quelques-uns ont des dispositions pour l'agriculture, et ils ont commencé à défoncer la terre. Jusqu'ici je n'ai pu savoir la quantité de terre qu'ils ont défoncée, mais ils s'attendent à recevoir des graines de semence pour chaque acre qu'ils auront ainsi préparé à l'ensemencement.

Quoique en retard avec l'agriculture, ils ont bien réussi avec leur bétail; ils ont maintenant 69 animaux provenant tous de ceux qu'ils ont reçus du département, et ils ont fait une grande quantité de foin.

Une grande partie de la réserve a passé par le feu quelques jours avant ma visite; l'incendie a détruit une vaste quantité de bois, et il y eut même un moment où les Sauvages ont presque désespéré de sauver leurs habitations.

Les membres de cette bande ont grand'hâte d'avoir un chemin allant à la Rivière-Rouge, et ils seraient disposés à le faire si on leur donnait des provisions.

Ils avaient promis de faire un effort pour terminer la nouvelle maison d'école, et on leur a promis du bois, des clous, des châssis, etc., pourvu qu'ils aillent les chercher à Selkirk; mais jusqu'ici ils n'en ont rien fait.

#### *Fort Alexandre.*

N'ayant pas pu visiter cette bande cet automne, tout ce que je suis en mesure de dire c'est que, à l'époque du paiement des annuités, les récoltes avaient belle apparence, et j'ai appris qu'elles ont donné un bon rendement.

#### *Observations générales.*

Les Sauvages de mon agence ont vendu cet été pour \$4,000 ou \$5,000 de serpenteaire de Seneca (*wen-e-se-kase*, comme ils disent), et le cueillage de cette racine leur a rapporté de \$1 à \$3 par jour. Naturellement tout se fait par la traite; quand ils vendent quelque chose, ils prennent de la farine, des marchandises et des épiceries en échange; rarement ils reçoivent de l'argent.

Les payens de mon agence s'en tiennent toujours, pour leurs mariages, à l'ancienne coutume. Un Sauvage se marie et reçoit son annuité pour lui et sa femme; l'année suivante il a encore une femme, mais ce n'est pas celle de l'année précédente; celle-là il l'a renvoyée et a pris pour compagne la femme d'un autre, pendant que la sienne a choisi peut-être le mari d'une autre femme. Ces échanges sont parfaitement autorisés par leurs lois.

Mos-ko-ke-guan, n° 41, de la Rivière-à-la-Tête-Cassée, un ex-conseiller, abandonna la femme qu'il avait depuis plusieurs années, et prit pour compagne sa belle-fille. J'ai refusé de le payer, ainsi que la fille. Sa première femme, cependant, s'est consolée avec le mari d'une autre, et la fille a quitté Mos-ko-ke-guan pour se marier avec un Sauvage de la rivière Rosseau.

Je cite cet exemple pour montrer comment les familles payennes se mélangent dans quelques cas, avec les Sauvages chrétiens.

Sur les différentes réserves on voit des maisons neuves qui offrent un contraste frappant avec les anciennes: elles sont plus grandes, divisées en chambres, elles ont des fenêtres de bonne dimension et des toitures en bardeaux. Je trouve que nos Sauvages ont rapidement avancé dans la voie de la civilisation depuis que je suis arrivé ici en 1869. A cette époque, la plupart d'entre eux portaient des couvertures,

plumes, grandes guêtres, peinture et grands cheveux tressés; ils s'habillent maintenant à la manière des blancs, et un étranger pourrait difficilement les distinguer des colons.

Les écoles font beaucoup de bien, et l'assistance moyenne augmente graduellement, par le fait que les parents restent sur les réserves. Le grand inconvénient, c'est que lorsqu'un Sauvage s'en va à l'aventure il amène avec lui toute sa famille, et il en résulte que les absences de l'école sont plus fréquentes, spécialement en été. Je dois dire ici qu'un certain nombre d'enfants ont souffert de la gale cet été. On aurait tort de laisser aller à l'école un enfant atteint de cette maladie ou de toute autre maladie contagieuse, quand même il ne serait pas de l'intérêt de l'instituteur de le renvoyer à la maison et de diminuer ainsi la moyenne de l'assistance. A Saint-Pierre il y a six écoles, deux d'Etat, une mission protestante et deux écoles catholiques qui reçoivent de l'aide du département, et une école épiscopaliennne qui est exclusivement supportée par la mission. Cent quatre-vingt-deux enfants fréquentent ces écoles.

A la Rivière-à-la-Tête-Cassée, il y a une école d'Etat fréquentée par 23 enfants et au Fort-Alexandre deux écoles,—une protestante et une catholique—soutenues par le gouvernement; elles ont 82 élèves.

Les Sauvages sont contents de ce que l'inspecteur des pêcheries ait confisqué les rets à enclos qui avaient été tendus dans le lac Winnipeg, et ils ont grande hâte que des pêcheries leur soient assignées. Ceux de la Tête-Cassée et du Fort-Alexandre désirent aussi que des barres de fer soient fixées à chaque encoignure ou angle de leur réserve pour remplacer les poteaux de bois qui sont pourris.

Il y a eu beaucoup de maladie parmi la population; un grand nombre d'enfants ont eu la gale, la coqueluche et une espèce de fièvre lente qui a été provoquée, je crois, par l'eau sale de la rivière-Rouge.

La pharmacie qu'on m'a fournie a été très utile. Cependant, il n'y a eu que peu de décès parmi les enfants, et la maladie est maintenant à peu près passée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. M. MUCKLE,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE CLANDEBOYE,

CLANDEBOYE, MAN., 28 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant, accompagné d'un tableau statistique, au sujet de l'administration des Sauvages de cette agence, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Ceux de nos Sauvages qui habitent les réserves sont prospères; ils ont de bonnes récoltes cette année, ils ont bien réussi à la pêche et à la chasse, et ils sont confortablement vêtus. De jour en jour ils deviennent plus propres et plus soigneux; ils gardent moins de chiens et plus de bestiaux; ils portent un plus vif intérêt aux écoles et sont plus empressés à y envoyer leurs enfants; bref, ils avancent rapidement dans la voie de la civilisation. Cependant, je regrette d'avoir à dire que plus de 200 membres des bandes de mon agence n'habitent pas les réserves; ils préfèrent aller rôder autour des villes et villages de la province, où ils font une vie misérable et sans profit. Ils se rendent bien compte des résultats de cette existence, ils savent parfaitement qu'ils se tuent et tuent leurs enfants, et cependant ils ne veulent pas rentrer dans leurs réserves. Au reste la plupart de ces Sauvages sont encore payens.

*Saint-Pierre.*

Les Sauvages de Saint-Pierre ont passé un assez bon hiver. La pêche au brochet, au confluent de la rivière Rouge, a été heureuse, et pendant les mois de mars et d'avril ils ont pris des milliers de laquèches sous la glace. Cette dernière pêche a même rapporté jusqu'à \$15 par jour à l'un d'eux.

Cette même pêche était chose nouvelle, car les plus vieux habitants n'avaient jamais su que la laquèche pouvait être pêchée sous la glace à cette époque de l'année. Ils se l'expliquent par le fait que l'eau étant très basse dans les rivières d'en haut et ayant gelé jusqu'au fond, le poisson a dû descendre en eau profonde.

Il y a six écoles sur cette réserve, quatre protestantes et deux catholiques, et elles sont fréquentées par 191 enfants. L'école de Saint-Pierre-Sud, si habilement dirigée par le révérend H. Cochrane, ouvre la liste avec 52 enfants ; elle est aussi la plus avancée, car huit de ses élèves en sont rendus au 5e livre, et sous le rapport des connaissances générales pourraient tenir tête aux élèves des écoles communes. Cette école et celle de Saint-Pierre-Nord sont entièrement supportées par le département. L'école de la mission protestante de Saint-Pierre-Est, dite épiscopaliennne, est aussi exclusivement soutenue par le département. A l'Anse de Muckle, la mission épiscopaliennne a une école fort habilement dirigée par mademoiselle McKenzie et assez bien fréquentée ; la mission espère recevoir de l'aide du département.

Les catholiques ont deux écoles aidées par le département, une à la Rivière-Rouge et l'autre à l'Anse-de-Muckle. Cette dernière est très peu fréquentée, car les enfants catholiques ne peuvent venir de l'Anse Netly que pendant l'été, en canots, et les enfants protestants qui la fréquentaient naguère vont maintenant à l'école protestante. Les enfants y perdent beaucoup, attendu que mademoiselle Nicolcy est une personne instruite, éminemment capable ; pendant des années elle a fait l'école dans d'autres pays.

L'année dernière, un des murs de l'église anglaise, qui se trouve sur la réserve, menaçait ruine. Ses amis se sont cotisés et ont recueilli \$1,400 pour le réparer ; d'autres ont fait la corvée et apporté à l'œuvre, en travaux et en argent, une autre somme de \$800. Cela leur fait le plus grand honneur.

L'hiver dernier, les Sauvages ont ouvert à travers les bois, sur le côté est de la rivière, un chemin d'une demi-chaîne de largeur, à partir de Selkirk-Est, parallèlement à la rivière, jusqu'à un pont qui traverse l'Anse du-Diable, et de là jusqu'aux grands marais à foïn qui se trouvent à l'angle nord-est de la réserve,—un chemin de 8 grands milles. On leur a permis de vendre à leur profit le bois qu'ils avaient abattu pour faire cette route ; jusqu'ici ils en ont vendu pour \$900, et il leur en reste encore. Le chemin va être d'une grande utilité, non seulement pour eux, mais encore pour les colons établis au nord de la réserve. Ils ont aussi réparé les puits nombreux qui traversent le grand chemin, sur le côté ouest. Ça été un rude travail pour eux.

Les Sauvages sont très mécontents de ce que certains Métis retiennent des terres sur la réserve après s'être retirés du traité.

Pendant le dernier exercice, il y a eu beaucoup de maladie et plusieurs accidents qui ont nécessité les soins du médecin. La première catégorie se composait de consommation, pleurésie, maladies d'yeux, gale, scrofule, et d'un cas de diphthérie qui a été heureusement guéri et n'a pas répandu la contagion.

La gale a été la seule maladie contagieuse, et en différents temps j'ai pensé qu'elle était contrôlée, mais elle ne tardait pas à reparaitre. La cause, c'est que, dans bien des cas, les gens refusaient de suivre les instructions qui leur avaient été données d'employer le savon et l'eau chaude, et ceux-là ont communiqué la maladie aux autres. En raison de cette maladie, les enfants ont dû être renvoyés de l'école, et c'est ce qui explique pourquoi la moyenne de l'assistance a diminué.

De 30 à 40 acres de terres ont été défoncés cette année. Il en sera défoncé quelques autres à l'automne.

*Tête-Cassée.*

Les membres de cette bande qui habitent la réserve consacrent leur temps principalement à la chasse et à la pêche, dans lesquelles ils sont très heureux ; l'hiver dernier, l'un d'eux a fait plus de \$200 avec les peaux d'originaux qu'il avait tués à lui seul. 148 originaux ont été abattus par la bande collectivement, et elle a eu abondance de viande. Les peaux d'original se vendant en moyenne \$10 chaque, les Sauvages ont recueilli de cette industrie une somme respectable.

Les récoltes ont belle apparence, et je n'ai jamais vu les pommes de terre et le blé-d'inde de nos Sauvages aussi bien travaillés à la houe. Mais ils ont eu beaucoup de malheur avec leurs bestiaux : ils ont perdu sept veaux, plus par leur négligence qu'autrement, je crois, car ils les avaient laissés prendre froid. Quoi qu'il en soit, ils se sont arrangés de manière à élever orze veaux qui se portent bien. Les femmes commencent à traire les vaches et à faire du beurre ; depuis que les enfants boivent du lait, ils paraissent plus forts et en meilleure santé.

M. Black, le maître d'école, réussit bien avec ses élèves, bien qu'il ait contre lui le désavantage nomade des Sauvages ; dès qu'il est encouragé par le progrès de quelques-uns, ils s'en vont sans tambour ni trompette, et il ne les revoit plus ensuite pendant des semaines.

Les Sauvages viennent de terminer une nouvelle maison d'école de 20 x 25 pieds. Un des conseillers payens, En-in-go, a été l'âme de ces travaux, auxquels il a pris part pendant plus d'un mois après être allé à Selkirk chercher du bois, des clous, etc.

Ce conseiller est un homme très remarquable dans son genre ; il passe la plus grande partie de son temps à travailler et à parler pour la partie nomade de ses congénères ; il sème pour eux des pommes de terre, blé-d'inde, etc. ; il les aide à faire des clôtures et laboure pour eux ; il essaie de toutes façons à les décider à se fixer sur une réserve, et il fait tout cela sans rémunération. De plus il est médecin, et quand les Sauvages sont malades il prescrit volontiers pour eux. Il a reçu le nom de En-in-go (la fourmi) à cause de son industrie.

Les membres de cette bande deviennent remuants à propos de leurs animaux ; ils considèrent qu'il est temps qu'on leur permette d'en disposer de quelques uns, car ils en ont tant qu'ils ne peuvent faire assez de foin pour les nourrir, n'ayant pas de faucheuses.

Lors de l'élection, les anciens conseillers, John et Robert Rowan, En-in-go et Way-ash-is-ing ont été réélus par de fortes majorités.

Les Sauvages ont fait, à la corvée, un chemin d'une demi-chaîne de large, à partir des rapides jusqu'à la dernière maison ; en sorte que lors de ma dernière visite j'ai pu me rendre, à cheval, jusqu'à l'extrémité sud de la réserve ; j'ai eu l'honneur d'être le premier à passer par ce chemin. C'est en cet endroit que je voudrais amener les Sauvages à s'établir, car il y a là de magnifiques plateaux très secs. La grande objection jusqu'ici, c'est qu'il n'y avait pas de chemins à travers les bois. Maintenant, avec un peu plus de travail, il y aura un beau chemin de plus de cinq milles d'une extrémité à l'autre de la réserve, là où, il y a cinq ans, il n'existait pas même de sentier.

*Fort Alexandre.*

L'école catholique maintient toujours sa réputation d'être l'une des meilleures écoles de l'agence. L'instituteur actuel, M. Schanus, a fait l'école de Saint-Pierre pendant quelque temps, et il est très compétent.

Je regrette de dire que l'école d'Etat ne donne pas autant de satisfaction ; ce n'est pas la faute du maître, M. Kincaid, mais les parents menant toujours une vie errante, n'envoient pas leurs enfants à l'école, qui se trouve ainsi très peu fréquentée.

Comme la mission anglaise a été réorganisée ici et qu'elle se trouve dans une condition florissante, on va y établir une école pour ceux qui demeurent dans cette partie de la réserve.

J'ai eu le plaisir d'assister au service d'ouverture de la nouvelle église épiscopaliennne, qui est à peu près terminée et dont une grande partie des travaux ont été exécutés par les Sauvages du traité, tout comme à la mission catholique. Les Sauvages peuvent se vanter d'avoir deux églises aussi belles que celles que l'on voit en dehors des grands centres d'établissements; elles font le plus grand honneur à tous les intéressés.

J'ai visité tous les jardins et champs de la réserve, et je n'ai jamais vu pommes de terre et blé-d'inde ayant plus belle apparence. Ils ont été fort bien houchés et on n'y pouvait découvrir la plus petite mauvaïse herbe. Cependant il y a six jardins qui sont loin de faire honneur à leurs propriétaires; l'un de ces derniers, notamment, n'a pas voulu clôturer son terrain, après y avoir semé des pommes de terre et du blé-d'inde; aussi, les animaux n'ont pas manqué de les manger.

Joseph Brière, fils, a fait mieux. L'été dernier il s'était construit, en pleine forêt, une maison avec de gros trembles et chênes et des bois taillis de 8 ou 10 pieds de hauteur. Aujourd'hui il a un jardin aussi beau que ceux que j'ai vus partout ailleurs; entouré d'une clôture faite avec des souches et des branches et aussi haute qu'une maison; il a semé 24 boisseaux de pommes de terre, 3 boisseaux d'orge, un acre de blé-d'inde et autres légumes, et il a ceux autres acres prêts à être ensemencés l'année prochaine. Voilà un bel exemple de ce que peut faire un homme quand il veut travailler pour le soutien de sa famille.

Je regrette de dire que j'ai vu des punaises à patates en plusieurs endroits, et j'ai indiqué le moyen de les enlever et de les tuer; mais je ne redoute pas ces insectes, car j'en ai eu dans mon jardin pendant 5 ans; ils ont tous disparu pendant l'hiver, n'ayant pas pu résister au froid.

La nouvelle scierie de MM. Wood et Cie, établie dans les limites de la réserve avec la permission du département, donne beaucoup d'ouvrage aux gens du traité; mais ils se plaignent de ce que ces messieurs n'observent pas la convention qu'ils avaient faite d'engager des Sauvages du traité tant que ces derniers sauraient faire la besogne et travailleraient pour des gages raisonnables, ce qu'ils sont disposés à faire.

Le terme d'office du conseiller Joseph Henderson étant expiré, une nouvelle élection a eu lieu, et Frank Abiston, fils de l'ancien conseiller, a été élu par une majorité de 54. C'est un homme habile, il parle bien, et peut faire un très bon ou un très mauvais conseiller. Après son élection, il a demandé des bœufs, des harnais, etc., pour ses gens.

Robert Henderson, l'un des conseillers de cette bande, qui est commerçant, a acheté, cet été, argent comptant, un yacht de 10 tonneaux de jaugeage. Il est maintenant propriétaire de deux goélettes, et fait des affaires pour des milliers de piastres avec les Sauvages et les colons établis sur le lac Winnipeg.

#### *Observations générales.*

M. McQuinn, l'inspecteur des pêcheries, a taxé les Sauvages qui vendent du poisson, et comme ils font tous ce commerce plus ou moins, l'impôt les atteint tous. Ils disent que cette taxe est une infraction aux stipulations du traité et constitue une grande injustice; ils prétendent qu'il avait été bien entendu qu'ils auraient pleine liberté de faire la pêche pour les aider à vivre, et je crains fort que l'inspecteur ait de la misère à obtenir ce qu'il veut.

Ils ont grande hâte, aussi, que des réserves de pêche leur soient données, et ils sont bien contents de ce que le gouvernement ait mis fin à l'emploi illégal des rets à enclos. Ils voudraient, enfin, voir établir près d'eux une école industrielle dont on leur a tant vanté les avantages.

Les gens de Saint-Pierre ont été enchantés de la visite que l'honorable commissaire leur a faite cet été, de la courtoisie et de la patience avec lesquelles il a écouté l'exposé de leurs griefs, et des explications qu'il leur a données à ce sujet. Ils regrettent seulement que le temps ne leur ait pas permis de lui faire une plus belle réception.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. M. MUCKLE,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE MANITO-WAH-PAH, TRAITÉ N° 2,  
NARROWS, LAC-MANITOBA, 11 octobre 1886.

A l'honorable

Sarintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport spécial, accompagné d'un tableau statistique.

TRAITÉ N° 1.

*Réserve de la Baie-du-Sable, sur le lac Manitoba.*

Les Sauvages de cette bande ont quitté la réserve pour aller rejoindre d'autres bandes. Il en résulte que l'école est fermée, et l'instituteur a pris soin du bétail et des propriétés du gouvernement en attendant vos instructions relativement à ce qu'il en devra faire. Il s'est assuré d'une provende suffisante pour l'hiver.

TRAITÉ N° 2.

*Réserve du Lac-Manitoba.*

Les Sauvages de l'Anse-du-Chien ont terminé la construction de leur nouvelle maison d'école, et ils espèrent que quand l'inspection en sera faite on leur donnera de suite un instituteur. A la maison du chef, l'école a été rouverte après la vacance, mais bien peu d'enfants se sont présentés. Les récoltes n'ont pas donné un bon rendement, résultat évident de la sécheresse que nous avons eue au commencement de la saison.

*Réserve du Lac-du-Flux-et-du-Reflex.*

Cette bande est devenue plus unie depuis que les Métis se sont retirés de la réserve, et elle travaille avec cœur. A l'expiration des vacances, l'école a été rouverte par M. Favel, l'instituteur, et je dois dire que les progrès des élèves sont étonnants; dans trois classes on déclame la poésie remarquablement bien. Les récoltes ont été assez bonnes, en dépit des mauvais temps que nous avons eus.

*Réserve de Fairford.*

On me dit que les récoltes ont dépassé l'attente générale; cependant, le foin n'a pas été abondant, mais les Sauvages espèrent qu'ils en auront assez pour l'hiver. Il faudrait une étampe pour marquer les bestiaux fournis par le gouvernement, car ils deviennent si nombreux qu'on peut difficilement les reconnaître parmi les autres.

Une nouvelle maison d'école a été construite sur la réserve d'en bas, et elle est ouverte; elle est assez bien fréquentée; et les enfants font des progrès satisfaisants. L'école d'en haut, la meilleure, avance rapidement sous la direction du révérend George Bruce. Voici le résultat de l'examen auquel j'ai assisté:—

Première classe, composé de 5 garçons et de 6 filles.—*Canadian Reader*, livre IV, pages 28 et 276, lecture, explication et analyse, très bonnes; *Companion of the Reader*, page 91, épellation et interprétation des mots, très bonnes; dictée sur l'ardoise, prise du *Companion of the Reader*, page 94, correcte; géographie, étude des cartes et explications, très bonnes; arithmétique, page 59, sommes sur ardoise, correctes; grammaire, récitation, explication et exemples, très bons; histoire, lecture et explication, très bonnes; récitation de poésies, excellente; écriture sur les cahiers d'exemples, très bien faite.

Seconde classe, composée de 5 garçons et de 3 filles.—*Fourth Book*, page 131, lecture, explication, épellation et interprétation des mots, très bonnes; *Practical Speller*, page 53, épellation, très bonne; recitation, vers du *Fourth Reader*, très bonne;

arithmétique, sommes sur l'ardoise, correctes, à une exception près; écriture sur les cahiers d'exemples, nette et bien faite.

Troisième classe, composée de 5 garçons et de 5 filles.—*Third Book*, page 187, lecture, explication et épellation, très bonnes; récitation du *Practical Speller*, pages 102 et 105, très bonne; arithmétique, sommes sur l'ardoise, correctes, sauf deux exceptions; écriture sur les cahiers d'exemples, correcte et nette.

Quatrième classe, 3 garçons.—*Canadian Reader*, page 24, lecture, explication et épellation, très bonnes; arithmétique, sommes sur ardoise, correctes.

Cinquième classe, 2 filles.—*II Book*, 1re partie, page 20, lecture et épellation, bonnes.

Sixième classe, 3 filles.—*Primer I*, page 12, lecture et épellation, bonnes.

Classe de l'abécédaire, 5 garçons et 2 filles.—Épellation sur une grande carte de l'abécédaire, bonne; chant d'hymnes et de chansons par toute la classe, très bon.—L'ordre et la discipline sont excellents.

#### *Réserve de la Petite-Saskatchewan.*

Les membres de cette bande vivent uniquement avec la pêche et le commerce de poisson, et ils n'ont pas la moindre disposition pour l'agriculture; de fait, ils sont si nonchalants, qu'il est extrêmement difficile de les amener à semer un peu de pommes de terre et d'en surveiller la croissance, car ils s'éloignent toujours de la réserve, et, par suite de leur absence, l'école n'est pas aussi suivie qu'elle devrait l'être. Toutefois, ceux des enfants qui la fréquentent font assez de progrès.

#### *Réserve du Lac Saint-Martin.*

Les Sauvages de cette réserve sont plus travaillants que ceux de la Petite-Saskatchewan, et ils s'intéressent plus à l'agriculture. L'école est bien faite, et les élèves progressent, quoique lentement. Les récoltes ont été assez bonnes et le foin abondant. A part les \$100 accordées par le gouvernement, les Sauvages ont réuni entre eux \$150, et ils vont donner ces \$250 à John Saunderson pour terminer la maison d'école et la meubler à temps pour cet automne.

#### *Réserve de la Rivière-aux-Grues.*

Ces Sauvages sont très laborieux et promettent de devenir de bons cultivateurs; le seul dommage, c'est qu'ils ne sont pas habitués à travailler avec des bœufs. Lors de ma dernière visite, les récoltes avaient belle apparence. L'école réussit bien, si l'on considère le peu de temps qu'elle est ouverte.

#### *Réserve de la Rivière-à-la-Poule-d'Eau.*

Cette réserve a grandement souffert des incendies; de fait, une partie du foin est détruite, et les récoltes ont à peu près manqué. L'école a été rouverte sous l'habile direction de M. Wilfrid Adam, le nouvel instituteur, ci-devant de la Baie-aux-Canards.

#### *Réserve de la Baie-aux-Canards.*

Les Sauvages restant dans les conditions du traité sont tous partis pour l'Anse-aux-Pins, où ils espèrent que le gouvernement va leur donner une réserve. Le bétail a été laissé sur la réserve à la garde d'une personne responsable, jusqu'à nouvel ordre. L'école a été bien conduite par M. Adam, et elle est la seconde, sinon la meilleure, de cette agence; les progrès ont été merveilleux dans les deux langues française et anglaise. Voici les résultats des derniers examens :

*Examen français.*

Classe de l'abécédaire, composée de 4 garçons et 2 filles.—Épellation de l'alphabet, et indication des lettres sur une carte alphabétique, très bonnes.

Seconde classe, 2 garçons.—Syllabaire, page 25, lecture, épellation et explication, très bonnes.

Troisième classe, 3 filles.—Première partie, second livre, page 23, lecture, épellation et explication, bonnes.

Quatrième classe, 1 fille et un garçon.—Troisième livre, page 74, syllabaire, lecture, épellation et explication, très bonnes.

Cinquième classe, 2 filles et 1 garçon.—Bible illustrée, page 18, lecture, épellation, explication, traduction en langage sauvage, très bonnes.

Sixième classe, 4 filles et 2 garçons.—Bible illustrée, page 218, lecture, épellation, explication, analyse et traduction en langue sauvage, très bonnes; et 1 garçon et 2 filles, excellentes; grammaire, huit parties de discours, récitation simple, très bons; géographie, récitation et explication, très bonnes; arithmétique, 10 filles et 6 garçons—les quatre premières règles, sommes sur l'ardoise, correctes.

*Examen anglais.*

Première classe, composée de 4 garçons et 3 filles.—Indication des lettres sur une grande carte alphabétique, bonne.

Seconde classe, 2 garçons.—Première partie, premier livre, page 6, lecture, épellation et explication, bonnes.

Troisième classe, 3 filles.—Première partie, premier livre, page 16, lecture, épellation et explication, très bonnes.

Quatrième classe, 1 fille et 1 garçon.—*First Reader*, page 20, épellation et explication, très bonnes.

Cinquième classe, 2 filles et 1 garçon.—*Second Reader*, page 20, lecture, épellation et explication, très bonnes, et traduction en français et en sauvage, excellente.

Sixième classe, 4 filles et 2 garçons.—Troisième livre, page 31, lecture, épellation, explication et traduction en français et en sauvage, très bonnes, et 1 garçon et 2 filles, excellente; grammaire—les huit parties d'un discours, récitation et exemple, très bons; géographie, récitation et explication, très bonnes; arithmétique, 13 filles et 6 garçons, les quatre premières règles, sommes sur l'ardoise, correctes; écriture sur cahiers d'exemples par 7 filles et 4 garçons, belle et très claire.

Ordre et discipline, très bons.

Les Métis s'étant retirés du traité et les Sauvages étant partis pour l'Anse-aux-Pins, l'école a été fermée après l'examen. Puis les instruments, outils, fournitures d'école, poêles et tuyaux, biscuits et provisions pour les Sauvages pauvres, ont été enfermés dans la maison, dont la clef fut remise au sous-chef en attendant de nouveaux ordres.

*Observations générales.*

La santé des Sauvages est bonne en général, et leur condition assez prospère. Un moment on a craint que l'hiver prochain ne fût difficile à passer, par suite de plusieurs circonstances, telles que les grands incendies qui ont tout détruit sur leur passage, les eaux basses du lac qui ont fait que le poisson a dû quitter ses frayères pour s'en aller dans des endroits où les Sauvages ne pouvaient le capturer, etc.; mais aujourd'hui, la perspective est meilleure, et les lièvres étant abondants, les Sauvages ne souffriront pas de la faim.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. MARTINEAU,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE MANITO-WA-PAH, TRAITÉ N° 2,  
NARROWS, LAC MANITOBA, 22 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages.  
Ottawa.

MONSIEUR,— Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin dernier.

TRAITÉ N° 1.

*Bande de la Baie de-Sable.*

Ainsi que je l'ai déjà dit, les membres de cette bande se sont retirés du traité, à peu d'exceptions près. Toutefois, ceux qui restent ne résident pas sur la réserve, mais errent d'un endroit à l'autre.

Le bétail est toujours sous la garde du nommé Nicolas Spence, et en excellente condition.

Les instruments aratoires, biscuits, provisions et fournitures d'école sont tous emmagasinés avec soin dans la maison d'école.

TRAITÉ N° 2.

*Bande du Lac Manitoba.*

Cette bande a diminué en nombre, par le fait que quelques membres se sont retirés du traité.

L'école a été reprise, pendant ma visite au mois de juillet, dans la maison neuve, sous la direction du nouveau maître, M. William Coutu.

Les grains de semence que les Sauvages ont reçus ont été mis en terre, et les jardins promettaient de donner un bon rendement.

Il existe beaucoup de maladies parmi les membres de la bande ; la plupart ont le caractère de la consommation.

Les animaux et les instruments aratoires sont pris en grand soin et sont en bonne condition.

*Bande du Lac du-Flux-et-du-Reflux.*

Les membres de cette bande ont fait plus de progrès durant le dernier exercice que pendant les années précédentes. Ils ont cultivé de grandes pièces de terre, et leurs clôtures feraient honneur à n'importe quel cultivateur blanc.

L'école est fort habilement dirigée par M. John Favel, et les enfants y font de très bons progrès.

Les bestiaux sont bien entretenus, les instruments aratoires et les outils emmagasinés avec soin, et on observe sur la réserve un progrès général.

*Bande de Fairford.*

Cette bande continue à faire des progrès satisfaisants.

Les jardins et les récoltes avaient la plus belle apparence.

Le bétail fourni par le gouvernement s'est accru rapidement, et il se compose aujourd'hui de 89 têtes.

Les outils et instruments aratoires sont en bon ordre ; les Sauvages s'en servent constamment et savent en apprécier la valeur.

Les deux écoles continuent à progresser.

Il y a eu beaucoup de maladies, la plupart des maladies de poitrine. Une épidémie de coqueluche a emporté un grand nombre d'enfants.

La condition de ces Sauvages est certainement très encourageante, et je crois qu'avant peu ils n'auront plus besoin d'aide.

*Bande de la Petite-Saskatchewan.*

La plupart des membres de cette bande sont toujours absents de la réserve ; ils vont en bas de la Petite-Saskatchewan, où ils vendent du poisson blanc, et comme ce commerce est très lucratif, ils ne s'occupent guère d'agriculture. Ils me disent qu'ils ont semé des pommes de terre en cet endroit et qu'ils y ont des habitations à eux ; ils ne nuisent donc en rien aux colons.

Cependant, ceux qui restent sur la réserve se plaignent d'être obligés de faire l'ouvrage des absents—la fenaison, le soin des animaux, les réparations de l'école, etc., et cette dernière n'est pas aussi fréquentée qu'elle devrait l'être, la plupart des enfants suivant leurs parents. Cependant, l'école tient bon, et les élèves y font assez de progrès. A l'exception d'une vache qui a été tuée accidentellement, le bétail est au complet et en très bonne condition. Les outils et instruments aratoires sont en bon ordre, et la maison d'école a été terminée.

*Bande du Lac-Saint-Martin.*

Les Sauvages de cette réserve vivent principalement de pêche et de chasse, mais ils s'occupent aussi d'agriculture. Les jardins sont bien entretenus et promettent beaucoup, les clôtures sont très bien faites, et les Sauvages construisent un certain nombre de maisons infiniment supérieures aux anciennes. La nouvelle maison d'école est terminée et occupée ; elle est assez bien fréquentée, mais à cause de maladies parmi les enfants elle a été fermée pendant une partie de l'hiver ; aussi les enfants dénotent peu de progrès pour le moment. La bande a fait une abondante récolte de foin, et le bétail est toujours en excellente condition. Les outils et instruments aratoires sont bien entretenus, et ils servent beaucoup à la bande.

*Bande de la Rivière-aux-Grues.*

Une paire de bœufs et une machine à égrener le blé d'inde ont été fournis à la bande, qui est enchantée de ce don qu'elle méritait certainement à titre d'encouragement. Elle s'efforce d'améliorer sa condition et, quoique composée de payens, elle est un exemple pour les autres bandes. L'école est bien fréquentée, mais les progrès des enfants sont très lents. J'attribue ce résultat à l'instituteur, qui est très paresseux et ne porte aucun intérêt à ses élèves. Heureusement qu'il n'est employé que provisoirement, en attendant que l'on puisse s'assurer des services d'un maître plus compétent.

Le bétail est toujours en bonne condition, et il y a du foin en abondance pour l'hiver. Les grains fournis ont été semés, et les récoltes ont très belle apparence ; elles sont exemptes de mauvaises herbes et entourées de clôtures solides. Les outils et instruments aratoires sont emmagasinés avec soin.

*Bande de la Rivière-à-la-Poule-d'Eau.*

J'ai visité les jardins de cette réserve, et j'ai constaté que la plus grande partie des semences avaient été endommagées par une pluie qui a duré trois semaines après qu'elles eurent été mises en terre. Cette circonstance est très regrettable, attendu que la bande a beaucoup souffert de la sécheresse de la dernière saison. J'ai aussi constaté que le grain que la pluie avait épargné a été mangé par les vers. Je crois, cependant, que les Sauvages en sauveront assez pour les besoins de l'hiver. Le poisson abonde, de même que le gros gibier. Ainsi, je ne crois pas que l'on doive s'inquiéter au sujet de cette bande, et j'ai tout lieu d'espérer qu'elle passera un bon hiver.

J'ai aussi visité l'école, et j'ai trouvé que c'est la mieux conduite de l'agence. On ne saurait trop faire l'éloge de M. Wilfred Adam, qui a l'intérêt de ses élèves à cœur, et qui n'épargne rien pour les faire avancer. Je suis heureux d'ajouter que, grâce à ses efforts, les enfants ont fait des progrès remarquables. Cette école est la seule où le français soit enseigné avec l'anglais, et il est réellement merveilleux d'entendre les petits Sauvages traduire leur langue en français et en anglais, et si bien comprendre ce qu'ils disent.

Le bétail est en bonne condition, et les Sauvages prennent grand soin des outils et instruments aratoires.

#### TRAITÉ N<sup>o</sup> 4.

##### *Bande de l'Anse-aux-Pins (ci-devant Baie-aux-Canards).*

Les membres de cette bande faisaient autrefois partie de celle de la Baie-aux-Canards, mais quand l'autre partie de la bande s'est retirée du traité, ils décidèrent de former une réserve à l'Anse-aux-Pins, et ils ont obtenu le consentement du département à cet effet. En revenant des paiements, je rencontrai M. Ponton, A. F., qui s'en allait à l'Anse-aux-Pins faire la répartition de la réserve, ce dont, j'en suis certain, les Sauvages seront reconnaissants.

Ils sont très fiers de leurs animaux, et je suis heureux de dire qu'avec l'aide du département ils ont réussi à leur faire passer un hiver extrêmement rigoureux. Les grands incendies de l'automne dernier avaient détruit presque tout le foin, et il en restait peu pour l'hiver. Les étables de cette bande sont supérieures à toutes celles que renferme le district. Les maisons sont propres et on ne voit pas de mauvaises herbes dans les jardins.

En passant de la Baie-aux-Canards à l'Anse-aux-Pins, les membres de cette bande ont regretté de n'avoir pas avec eux un instituteur pour leurs enfants, et ils en ont demandé un au révérend J. A. Dupont, le missionnaire catholique de l'endroit. Celui-ci leur a procuré les services de M. Hermas Chartrand, qui a fait l'école, et j'ai constaté que les élèves faisaient assez de progrès. Les Sauvages veulent maintenant garder l'instituteur, pourvu que le département approuve sa nomination.

##### *Observations générales.*

Je suis heureux de constater ici que la condition des Sauvages de ce district est en général très satisfaisante; je crois que, pour eux, l'aurore de la civilisation est proche.

Ils sont d'une constitution très délicate; ils succombent à la maladie plus vite que les blancs, et ils paraissent être toujours en mauvaise santé. Ils ne connaissent pas de plus grande satisfaction que celle d'absorber des médicaments (qu'ils semblent savourer), et de recevoir les visites du médecin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. MARTINEAU,

*Agent des Sauvages.*

## AGENCE DE COUTCHECHING, TRAITÉ N° 3.

1er août 1886.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant, accompagné d'un tableau statistique.

Je partis de Portage-du-Rat le 6 juillet et j'arrivai à Hungry-Hall le 7 à midi. De suite je réunis le conseil et je fis l'inspection des jardins. Quelques-uns avaient beaucoup souffert de la sécheresse, et les punaises à patates faisaient des ravages que les femmes et les enfants s'efforçaient d'arrêter en brûlant les insectes. Les Sauvages ont commencé la construction d'une maison d'école ; je leur ai donné vingt livres de clous pour les planchers. En attendant que cette maison soit terminée, l'école se fait dans une salle du comptoir de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Les deux bandes ont encore, sur le sol américain, des jardins dans lesquels ils cultivent du blé-d'inde et des pommes de terre. Le 8, je les ai payées et je leur ai donné des provisions. Le Dr Lambert les a vaccinées. M. Redden, chef de la police de Portage-du-Rat a confisqué une certaine quantité de boissons que l'on voulait faire passer du côté américain ; il est resté sur la réserve jusqu'au 12.

Le 9 j'arrivais à la réserve du Long-Sault ; je réunis le conseil, visitai les jardins et payai les deux bandes. Les jardins de blé-d'inde et de pommes de terre ont belle apparence et sont exempts des punaises à patates, mais le grain se ressent beaucoup de l'absence de pluies. J'ai donné 2 bœufs et un harnais à la bande n° 1. Le chef s'en est montré très reconnaissant et a promis d'en faire bon usage. Il y a une école sur ces réserves et les enfants y font des progrès. J'ai laissé un constable sur ces réserves, car j'avais appris qu'il y avait de la boisson cachée sur la côte américaine.

Le 10, j'arrivai aux Rapides-du-Manitou ; de suite je réunis le conseil, distribuai les provisions, visitai les jardins et payai les deux bandes ; elles ont de grands jardins de blé-d'inde et de pommes de terre, plus quatre acres de blé et d'avoine. Ces Sauvages sont laborieux. Trois vaches, trois veaux et un taureau ont été donnés à la bande n° 1. Il y a une école sur cette réserve et les enfants y font des progrès. Elle était fermée pendant la vacance.

On a labouré 15 acres de terre et semé quatre boisseaux de blé, 10 d'avoine et 2 d'orge pour la bande des Petites-Fourches. Elle a semé du blé-d'inde et des pommes de terre dans ses anciens jardins. Les récoltes ont belle apparence, nonobstant les sécheresses du mois de juin.

Le 14, les deux bandes de Coutcheching furent payées. La bande de Mickisese a fait des jardins sur la grande réserve ; mais comme elle n'a enlevé que les broussailles et que les grands arbres restent debout, ses pommes de terre ont une triste apparence. J'ai envoyé quelqu'un labourer un acre de terre pour le chef afin qu'il pût y semer des pommes de terre ; mais il ne les a pas entourées d'une clôture, et les cochons les ont mangées. Il y a une école sur cette réserve, et les enfants y font des progrès satisfaisants. Le Dr Lambert a vacciné tous les Sauvages, ainsi que quelques enfants que ne couvrait pas le traité. Vu la sécheresse le foin des marais est rare, mais les Sauvages en auront assez pour leurs bestiaux.

Le 15, je partis pour Maicatchevenan, où j'arrivai le même soir. Je payai la bande, distribuai les provisions et campai sur la réserve. Le Dr Lambert vaccina les Sauvages. J'ai visité leurs jardins : ils ont des pois, des fèves et des pommes de terre qui ont belle apparence. Les petites graines n'ont rien produit par suite du manque de pluie.

Le 19, j'arrivai à la réserve de Nickickminesean, tins conseil, distribuai les provisions, payé la bande et campai sur la réserve. Les Sauvages ont commencé à construire une maison d'école. Ils ont aussi l'intention de défricher la terre le long de la petite rivière qui se jette dans la baie. Leurs pommes de terre paraissent bien, mais le blé-d'inde a manqué. Ils ont près de leurs habitations une grande lisière qui promet un rendement considérable.

Le 21, j'arrivai à la rivière La Seine, tins conseil, distribuai les provisions et payai la bande. Quelques-uns des membres de cette bande se trouvaient à la Savanne, sur le lac des Mille-Lacs, et on me dit que M. l'agent McIntyre les a payés là. Les Sauvages voudraient faire arpenter leur réserve pendant que les arpenteurs sont dans le voisinage. Leurs jardins paraissent bien.

Le 24, j'arrivai à la réserve du Lac-la-Croix, tins conseil, distribuai les provisions et payé les Sauvages. J'ai visité leurs jardins, qui ont une belle apparence; les fèves qui leur ont été envoyées le printemps dernier donneront un bon rendement. Les punaises à patates sont nombreuses sur quelques-unes des pièces de pommes de terre; mais plusieurs jardins promettent une bonne récolte. Ces Sauvages ont droit à trois vaches et un taureau; ils demandent deux bœufs à la place de deux vaches.

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je suis heureux de dire que, à ma connaissance, aucune boisson enivrante n'a été vendue aux Sauvages, sauf à Hungry-Hall. Autrefois, les trafiquants de Vermillon en apportaient au Lac-la-Croix, mais cette année la police a fait bonne garde, paraît-il, et les trafiquants en ont été pour leurs peines. Cette réserve se trouve à près d'un mille de la frontière américaine.

La récolte de riz sauvage promet d'être abondante. J'ai averti les Sauvages d'avoir à garder des pommes de terre pour les semences. Le chef de la bande du Lac-la-Croix en a demandé six boisseaux, attendu que les graines qu'ils ont sont mauvaises. Les provisions ont été livrées sur les différentes réserves à l'époque des paiements et d'après les stipulations du contrat.

Les Sauvages se sont fort bien comportés pendant que je faisais l'inspection de leurs réserves.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. J. N. PITHER,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE COUTCHECHING,

LAC LA-PLUIE, 29 juillet 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, concernant l'exercice clos le 30 juin dernier.

Les Sauvages des différentes réserves de cette agence sont dans une condition assez prospère; grâce à la pêche, à la chasse et à la grande quantité de riz sauvage récoltée l'automne dernier, ils ont pu se suffire à eux-mêmes,—sauf cependant quelques vieillards et infirmes auxquels il a fallu donner des provisions pendant l'hiver.

Les Sauvages des diverses réserves ont reçu des graines de jardins, et comme quelques-unes des bandes de la rivière et deux de celles du lac avaient perdu leurs pommes de terre par la gelée, on leur a donné de quoi en semer. On a aussi donné du blé, de l'avoine et de l'orge à quelques-unes des bandes, et l'inspecteur McColl a employé deux hommes à labourer et ensemer, particulièrement, en orge, seize acres de terre sur les réserves du Long-Sault.

Les Sauvages des Petites-Fourches ont labouré tous leurs défrichements et les ont ensencés en blé, orge, avoine, blé-d'inde et pommes de terre; ils ont aussi défriché quatre autres acres où ils ont semé du blé d'inde et des pommes de terre. Lors de mon voyage à Winnipeg, le 20 juin, toutes les récoltes, sur les réserves qui bordent la rivière, avaient belle apparence, sauf au Long-Sault, où l'orge était en retard.

J'ai visité les différentes écoles le 18 janvier, et les réserves au mois de mars. J'ai trouvé les bestiaux en bonne condition, sauf ceux de la réserve des Petites-Fourches.

J'ai dû employer un homme pour prendre soin de ces derniers, et j'ai averti les Sauvages qu'ils auront à le payer à même leurs annuités.

Les élèves des différentes écoles font des progrès, mais les instituteurs se plaignent de ce que l'assistance est irrégulière, et les Sauvages de ce que leurs enfants ne sont pas vêtus chaudement. Les instituteurs des réserves du Long-Sault et de Couchéching ont donné leur démission, et ces deux écoles se trouvent aujourd'hui sans maîtres.

Le chef de la réserve de Nikickeseminescan a promis de construire une maison d'école de 20 x 20 pieds, et il demande que le département leur envoie un instituteur, car ils ne veulent pas d'une école de mission.

Quant aux paiements qui ont été faits cette année, on en trouvera les détails dans le rapport spécial envoyé à l'inspecteur McColl.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. J. N. PITHER,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE D'ASSABASKASING,

LAC-DES-BOIS, 23 septembre 1886.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant, accompagné d'un tableau statistique, suivant, sur les affaires des Sauvages de mon district depuis le 1er juillet dernier.

Les annuités ont été payées comme d'habitude, sans que les Sauvages aient soulevé la moindre difficulté. Ils ont paru satisfaits de la manière dont ils sont traités par le département.

La ficelle, les munitions, instruments aratoires et vivres distribués aux Sauvages de cette année paraissent être de la meilleure qualité, et conforme aux échantillons fournis par M. l'inspecteur McColl. Les fournisseurs les ont livrés, dans le meilleur état et au temps stipulé, aux endroits où se faisaient les paiements d'annuités.

Les trafiquants de boissons enivrantes n'ont pas eu grande chance d'en vendre sur les places où les annuités étaient payées, car mes canotiers et constables, aidés de quelques Sauvages mêmes, les surveillaient de très près. Mais après que les Sauvages du Lac-des-Bois eurent reçu leurs annuités, un traiteur américain qui, me disait-on, avait apporté 40 gallons de boisson des Etats-Unis par voie de la baie du Bison, réussit à en vendre un peu à quelques-uns d'entre eux. Dès que j'appris la chose, je lançai mes canotiers et constables à ses trousses, mais ils ne purent le rejoindre, car il avait repassé la frontière, sur le lac des Bois.

Conformément aux instructions que j'avais reçues, je visitai autant que possible les jardins appartenant aux Sauvages de cette agence. Les jardins des bandes d'Ingington et de Portage-du-Rat furent inspectés à l'époque où elles reçurent leurs annuités, au mois de juillet; leurs récoltes paraissaient alors bien pousser et promettaient un bon rendement. Les jardins des bandes du Lac-des-Bois et du Lac-Plat ont été inspectés dans le cours du présent mois, et je regrette de dire que je n'ai pas trouvé les récoltes aussi belles que je les aurais désirées: tout a manqué, plus ou moins, par suite de la sécheresse et de la grande chaleur que nous avons eue depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin d'août. En faisant ma tournée d'inspection, je n'ai vu des feuilles sur les plants de pommes de terre que dans quelques jardins seulement; dans tous les autres, ces plants n'avaient pas de feuilles et étaient desséchés par la chaleur et le manque de pluie. Dans les jardins des deux bandes nos 39 et 40 du Lac-Plat, les pommes de terre n'avaient que la moitié de la grosseur ordinaire, le reste ressemblait à des balles de fusil; dans quelques jardins où les semences

ont été déposées tard, elles n'ont pas poussé du tout. Ces deux bandes n'auront pas plus que la moitié de leurs récoltes ordinaires.

Bande de l'Angle Nord-Ouest, n° 37. Les jardins, à l'angle nord-ouest proprement dit, ont manqué. Une des causes de cet insuccès c'est que le feu ayant détruit les clôtures pendant que les Sauvages étaient absents, les animaux ont mangé le grain; d'un autre côté, dans les jardins que le feu et les bestiaux ont épargné, c'est la sécheresse qui a été fatale aux récoltes. Le rendement ne dépassera pas un quart des récoltes ordinaires.

Sur les réserves nos 33 et 34 de l'Angle-Nord-Ouest, les récoltes donneront la moitié du rendement ordinaire.

Les récoltes de la bande de la Baie-du-Poisson-Blanc, n° 32, donneront la moitié à peu près du rendement ordinaire.

Celles de la bande Assabaska, n° 35, les deux tiers. Dans quelques jardins où les semences ont été mises en terre tardivement, elles n'ont pas poussé parce que la terre était sèche.

Les jardins de la bande de la baie du Bison, n° 36, donneront probablement la moitié du rendement ordinaire.

Je crains fort qu'on ne puisse garder beaucoup de pommes de terre pour les semences du printemps prochain, attendu qu'elles sont de qualité inférieure.

Depuis mon dernier rapport, la plupart des Sauvages de cette agence ont souffert d'une épidémie de coqueluche et de diarrhée qui a emporté plusieurs enfants et adultes. Ils en souffrent encore au moment où j'écris.

Dans le cours de cet été le feu a détruit plusieurs établissements sur les bords de la terre ferme et sur les îles du lac des Bois et du lac Plat; ces incendies ont probablement été allumés par des voyageurs, Sauvages et blancs, par des remorqueurs, et, en bien des endroits, par le tonnerre. Quelques réserves sauvages ont souffert du feu, qui a détruit du bon bois de service. Sur la réserve de la Grosse-Île, C 31, la plus grande partie du pin et du cèdre est avariée par le feu. A Assabaska, sur les réserves C et F, 35, l'élément destructeur a fait des ravages dans les bois de pin.

Le riz sauvage a mieux poussé que depuis quelques années sur les bords du lac des Bois et du lac Plat, et les Sauvages en ont fait bonne moisson pour l'hiver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. McPHERSON,  
*Agent des Sauvages.*

AGENCE D'ASSABASKASING—TRAITÉ N° 3.

LAC-DES-BOIS, 1er août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin 1887.

Depuis mon dernier rapport, la santé générale des Sauvages n'a pas été aussi bonne qu'on aurait pu la désirer; la scarlatine, la diphthérie, les maux de gorge, la diarrhée et la consommation ont emporté un bon nombre d'enfants et quelques adultes. En outre, les maladies vénériennes font leur œuvre. Je crains fort que bien peu de familles n'en soient affectées.

J'ai dit, dans mon précédent rapport, que la récolte de riz sauvage avait été bonne. Le gibier était abondant, et les Sauvages ont pu passer l'hiver sans souffrir de la faim.

Depuis que j'ai reçu instruction d'ordonner aux Sauvages la propreté sur leur personne et dans leurs habitations, j'ai constaté une amélioration appréciable. C'est chose nouvelle pour eux, et souvent il me faut rafraîchir leur mémoire.

La récolte du foin avait à peu près manqué l'automne dernier par suite de la sécheresse; mais le printemps, survenu plus tôt que d'habitude, a empêché les animaux de périr de faim.

L'école sauvage d'Islington est la seule qui existe dans cette agence. Je suis heureux de dire que les enfants qui la fréquentent font des progrès. L'instituteur, M. Ingram, a fort à faire: très souvent les Sauvages quittent la réserve pour aller à la pêche, à la chasse et à la cueillette du riz, et, presque toujours ils amènent leurs familles avec eux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. McPHERSON,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE LA SAVANE—TRAITÉ N° 3.

FORT-WILLIAM, 6 octobre 1886.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport spécial sur les affaires des Sauvages de mon agence.

*Lac des Mille-Lacs*

Selon vos instructions du 4 août, j'ai fourni à cette bande des provisions et les instruments nécessaires pour défricher son terrain. Les Sauvages se mirent à l'œuvre le 28 août, et ils travaillèrent jusqu'au 17 septembre. Dans cet espace de temps, ils défrichèrent environ 25 acres de terres, sur lesquels ils en essouchèrent et labourèrent 8, tout prêts à être ensemencés. Leur foin était si chétif que j'ai dû envoyer chercher d'autre fourrage pour les bœufs. Vers le dixième jour, les Sauvages commencèrent à se fatiguer de leur travail ainsi que de la nourriture, car ils n'avaient pas eu le temps de chasser et de pêcher. Quelques-uns d'eux avaient été engagés par des marchands de la Savane pour transporter des provisions aux postes d'hiver, et ils préférèrent cet emploi aux travaux du défrichement. Le 16, je mesurai vingt-deux chaînes en arrière de leurs maisons, sur les bords du lac, plantant un piquet à chaque chaîne. Ils ne pouvaient pas s'entendre sur les lots qu'ils prendraient. Je leur ai expliqué vos instructions, et ils ont dit qu'ils s'arrangeraient entre eux lorsque toute la bande serait réunie. Je leur ai fait comprendre que ceux qui avaient défriché la terre devaient avoir la préférence. Je leur ai montré comment s'y prendre pour défricher et essoucher la terre, ainsi que pour conduire les bœufs et labourer. Ils ont maintenant une bonne ferme; s'ils voulaient seulement la cultiver. Le 17, je réunis le conseil, et je donnai au chef et aux conseillers le reste des provisions (2 sacs de farine, 15 lbs. de lard et 2 lbs. de thé) pour qu'ils puissent s'en servir pendant qu'ils construiraient les clôtures. Je leur indiquai comment confectionner ces dernières, et ils se mirent de suite à l'œuvre. Je n'ai pas cru nécessaire de rester plus longtemps, car j'avais déjà fait travailler plusieurs de ces Sauvages à des clôtures à Fort-William il y a quelques années.

Ils n'auront pas assez de foin pour leur bétail cet hiver; ils pourront en avoir suffisamment pour la vache et le veau, mais pas pour les bœufs. M. Quigley, le chef de station à la Savane, a offert de prendre ces derniers pour l'hiver, mais les Sauvages n'ont pas voulu donner une réponse formelle. Je les ai engagés à plancher l'écurie et à la diviser en stalles, afin que les animaux y soient plus confortables.

*Lac-de-l'Esturgeon.*

J'ai rencontré le chef et les conseillers de cette bande à la Pointe-aux-Trembles; ils s'en allaient à la Savane faire leurs approvisionnements d'hiver. Je regrette de

dire que cette bande ne fait pas de progrès. Ils n'ont pas semé sur leur réserve les pommes de terre qui leur avaient été données; ils en ont fait semer un peu à la Pointe-aux-Trembles et le reste à Portage du-Pin, un poste de la Baie-d'Hudson, par un homme auquel ils ont promis en retour la moitié de la récolte.

Comme la bande n'est pas nombreuse, je recommande qu'elle soit payée à la Pointe-aux-Trembles. Trois familles (comprenant en tout douze personnes) sont établies en cet endroit, et y cultivent la terre avec le consentement du chef et des conseillers.

#### *Wabigon et Lac-de-l'Aigle.*

La bande de Wabigon a dit qu'il n'était pas juste qu'on lui fit payer à même ses annuités le foin qui lui a été fourni cette année. Comme Malcolm et Ross, entrepreneurs pour McDonald et Shields, ont coupé du bois sur sa réserve en 1881 et 1882, elle a hâte de savoir quand on va lui payer ce bois. Un des conseillers fit un discours dans lequel il dit que lui et les siens s'efforçaient de faire de leur mieux, et qu'il espérait que je serais patient à leur égard, car il leur était difficile de comprendre; il croyait devoir me dire qu'ils n'avaient pas assez d'outils pour construire leurs maisons. Le coffre d'outils est brisé, et la plupart des outils sont perdus.

La bande du Lac-de-l'Aigle désire avoir un coffre d'outils, car les réserves sont si éloignées les unes des autres, qu'ils n'ont jamais eu d'outils. Elle dit qu'elle construit de bonnes maisons et désire beaucoup que je visite sa réserve en été afin de voir les jardins. Ces Sauvages reçoivent leur annuité à Wabigon, et, comme ils n'ont pas d'écoles, je ne les ai visités qu'une fois, alors que je les ai vaccinés.

#### *Lac-Seul.*

Les membres de la bande du Lac-Seul établis à Tête-du-Français sont très laborieux et s'améliorent de plus en plus. Leurs jardins sont les mieux cultivés de mon agence, et ils doivent donner d'excellentes récoltes. Les enfants qui fréquentent l'école réussissent parfaitement, et leurs parents semblent désirer beaucoup qu'ils apprennent.

Au Lac-Seul, le chef s'est plaint de ce que les Sauvages ne l'avaient pas aidé à bâtir la maison d'école, et de ce qu'ils ne voyaient pas à leurs terres. Il désirait savoir à quoi pouvaient lui servir l'habit et la médaille que la reine lui avait donnés si ses gens ne voulaient pas lui obéir. J'expliquai que le chef et les conseillers avaient le pouvoir de faire des lois et de les mettre à exécution pour la bonne administration de la réserve, et que ce pouvoir était semblable à celui d'un conseil municipal. J'expliquai aussi la circulaire du 29 décembre 1885, et je nommai un officier d'hygiène pour la mettre à effet. Les Sauvages promirent de faire de leur mieux pour cultiver.

#### *Mattawan et Rivière-des-Anglais.*

Le 26 juillet, j'arrivai à Mattawan pour payer aux Sauvages leurs annuités. Le chef convoqua un conseil et me demanda d'expliquer pourquoi ils recevaient \$5 du gouvernement, car ils ne voulaient pas croire ce qu'il leur avait dit. Après leur avoir donné les explications désirées, je leur demandai s'ils voulaient changer de chef et de conseillers. Le chef répondit qu'il n'y aurait pas de changements de conseillers, mais qu'il avait l'intention de donner sa démission l'année prochaine afin de recevoir ses \$5 comme les autres Sauvages; et la raison pour laquelle il voulait se démettre, c'était parce que ses gens ne lui obéissaient pas. Je lui dis de me donner le moyen de les réduire à l'obéissance. Je leur dis que ce n'était pas pour le gouvernement qu'ils cultivaient la terre, mais pour empêcher leurs familles de mourir de faim.

Les Sauvages de Grassy-Narrows firent des objections contre le taureau qu'on avait commandé pour eux; ils dirent qu'il coûtait trop cher, et qu'un animal plus jeune et moins dispendieux aurait tout aussi bien fait leur affaire. Ils disent aussi que le prêtre (le Père Marcoux) avait promis de payer la moitié des frais.

Les bandes insistent pour être payées sur leurs réserves l'année prochaine. Il y a 60 Sauvages à Wabaskung et 96 à Grassy-Narrows. Le chef avait beaucoup de chagrin à propos de son bœuf, qui était mort, et il désirait en avoir un autre.

Sur toutes les réserves, j'ai expliqué votre circulaire du 29 décembre 1835.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN MCINTYRE,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE LA SAVANE, TRAITÉ N° 3,  
FORT-WILLIAM, 18 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre, avec le tableau statistique qui l'accompagne, mon rapport annuel sur les affaires des Sauvages de mon agence, pendant l'exercice clos le 30 juin dernier.

Suivant les instructions que M. l'inspecteur McColl m'a envoyées le 4 août dernier, je me rendis au lac des Mille-Lacs pour diriger le défrichement de cette partie de la réserve connue sous le nom de Pointe-au-Peuplier. Je fournis aux Sauvages les instruments et provisions nécessaires, et j'ai fait essoucher et labourer 8 acres qui sont prêts à recevoir les semences.

J'ai de nouveau visité ces Sauvages le 28 janvier, et j'ai constaté qu'ils manquaient de foin; je leur en ai fourni trois tonnes qu'ils ont consenti à payer à même leur annuité. Lorsque je distribuai les grains de semence au mois de mai, j'engageai un homme pour conduire les bœufs et mettre en terre 10 boisseaux d'orge, 6 d'avoine, 1½ de mil et 7½ de blé. Après mon départ, ils semèrent leurs pommes de terre, leur blé-d'inde et autres plantes potagères. Ils ont maintenant 26 acres défrichés, y compris les terres à pâturage, dont 16 acres sont clôturés. J'ai arpenté 22 chaînes, plantant un piquet à chaque chaîne, afin que les différentes familles aient une part égale des terres défrichées et encloses.

La bande du Lac-de-l'Esturgeon est très petite et s'occupe plus de chasse que d'agriculture. Elle ne s'est pas améliorée depuis l'année dernière.

Le 19 mars, j'allai voir la bande de Wabigon et du Lac-de-l'Aigle. J'inspectai l'école, où je trouvais l'instituteur à son poste. Cette école n'est ouverte que depuis quelques mois seulement. M. Goshing suit la méthode de Kindergarten, et on est surpris de voir comme les enfants s'en trouvent bien. Au mois de mai, j'allai distribuer des graines de semence à cette bande, et il m'a fait peine de constater que M. Goshing avait abandonné l'école le 15 avril. Ces Sauvages n'ont pas défoncé de nouvelles terres, bien qu'ils aient tous les instruments nécessaires. Cependant, ils ont promis de faire mieux à l'avenir. Leur bétail est en bonne condition. Une vache est tombée dans un précipice et s'est tuée.

J'arrivai au Lac-Seul le 9 mars, et j'inspectai l'école, qui est sous la direction du Rév. James Irvine. Il y avait quatorze élèves présents, et tous font des progrès. J'avais préalablement visité l'école de Tête-du-Français, où il y avait sept élèves dont les progrès sont assez satisfaisants. Dans les deux écoles l'assistance irrégulière des enfants est un grand inconvénient. Les Sauvages du Lac-Seul sont à construire une nouvelle école sur la réserve, ce qui sera plus commode pour les enfants et assurera plus de régularité. Ces Sauvages prennent grand soin de leurs outils et instruments, ainsi que de leurs animaux, qui ont de bonnes étables et du foin en abondance. Je suis heureux d'ajouter que la condition générale de la bande est bonne.

Je visitai ensuite les bandes de Mattawan et de la Rivière-des-Anglais, arrivant à Wabuskang le 13 mars. Le chef était encore très malade; il n'était pas resté assez longtemps à l'hôpital de Winnipeg pour s'y faire guérir. Il veut devenir chrétien et

faire baptiser et instruire ses enfants. La bande a consenti à construire une maison d'école si on lui fournit quelques provisions et les matériaux nécessaires. Il y a 31 enfants en âge d'aller à l'école. Les conseillers m'ont dit que le bétail de Grassy-Narrows est en bonne condition. Je ne suis pas allé à cette dernière réserve, et je n'aurais pu visiter l'école.

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Ces bandes ne feront jamais beaucoup d'agriculture, car elles n'ont pas de marchés pour écouler leurs produits ; cependant, elles s'intéressent fort à la culture de leurs jardins. Leurs chasses et pêches d'automne ont donné de bons résultats, et leurs récoltes de pommes de terre ont été excellentes.

La condition sanitaire des différentes bandes est, en général, très bonne. J'ai nommé à la position d'officier d'hygiène un conseiller que j'ai chargé de voir à ce que vos instructions soient observées sur les différentes réserves.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN McINTYRE,  
*Agent des Sauvages.*

AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE, 25 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire des propriétés du gouvernement dans le district des Buttes-de-Tondre, partie du traité n° 4 ; le tout couvrant l'exercice clos le 30 juin 1887.

Je regrette d'avoir à vous apprendre que nos récoltes, qui avaient d'abord inspiré les plus belles espérances, ont considérablement souffert de la sécheresse prolongée et n'ont rapporté qu'une mince quantité de grain. Toutefois, notre récolte de pommes de terre a été très passable, et nous avons pu en mettre 1,200 boisseaux de côté pour les semences de cette année. Aussi je n'ai pas été à la peine d'en appeler à la contribution du département.

La plupart de nos terres ont été labourées l'automne dernier, et quelques-unes ont reçu un second labour ce printemps.

Les Sauvages ont fort bien travaillé ce printemps, et ensemencé le terrain en ordre parfait. Les semences étaient bonnes, et, au moment où j'écris, les récoltes ont une apparence magnifique, spécialement sur les réserves de l'Etoile-du-Jour et de George Gordon.

	Blé.	Avoine.	Org <sup>s</sup> .	Pois.	Pommes de terre.
Réserve d'Etoile-du-Jour.....	16	4	6	2	15
do Pauvre-Homme.....	17	6	7	3	16
do George Gordon.....	30	.....	18	12	17
do Mus-cow-e-quan.....	18	7	8	8	15
do Plume-Jaune.....	.....	.....	5	.....	4
Total d'acres.....	81	17	44	25	67

Le labour et le clôturage des réserves sont, en général, aussi bien faits que ceux qui sont exécutés par les cultivateurs blancs ; dans quelques cas même, ils sont meilleurs.

Chaque semaine les Sauvages reçoivent leurs rations sur leurs réserves, ce qui les retient chez eux, et il n'y a plus de réunion générale au jour de la distribution.

La farine et le lard fumé qu'on leur donne sont de bonne qualité, et lorsque la saison est favorable, ils font de bons repas avec du canard sauvage ou de la poule de prairie, des pommes de terre et des navets. Ils paraissent satisfaits, et je suis heureux d'ajouter que quelques-uns d'entre eux travaillent fort à améliorer leur condition.

Les provisions reçues l'année dernière ont été très satisfaisantes.

Les vêtements distribués pendant l'hiver ont été fort appréciés.

Les Sauvages du Lac aux-Noix ont fait une bonne chasse l'hiver dernier; ils ont tué une grande quantité de castors et de lynx, qu'ils ont troqué avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour des provisions de bouche et des vêtements. Ils se soutiennent seuls, tandis que les Sauvages de nos environs, où la chasse des animaux à fourrures n'est plus qu'un souvenir du passé, sont obligés de compter sur les secours de l'Etat, surtout les vieillards, les infirmes et les malades. Cependant ceux qui étaient valides, mais qui n'avaient pas de bonnes récoltes, ont dû travailler un peu en retour des secours qui leur étaient donnés.

Il ne faut pas perdre de vue que nos Sauvages d'ici se trouvent à 60 ou 80 milles d'une ville ou d'un centre où ils pourraient vendre du foin, des pommes de terre ou d'autres produits.

La santé générale des Sauvages a été bonne; la plupart des décès survenus sont dus à la vieillesse. Il y a beaucoup de scrofule parmi les Sauvages; en général elle s'annonce par des éruptions sur le cou; elle est aussitôt traitée à l'aide d'un onguent qui paraît donner du soulagement.

La conduite des Sauvages a été très bonne. Je n'ai reçu aucune plainte de la part des colons qui nous entourent.

L'école établie sur la réserve de George Gordon, sous la direction du révd. Owen Owens, et celle qui se trouve sur la réserve de Mos-cow-e-quan, sous la direction de M. F. W. Kennedy, réussissent parfaitement et ont chacune une vingtaine d'élèves. Les enfants commencent à fréquenter l'école avec goût, et ils prennent beaucoup plus d'intérêt à leurs leçons. On a établi dans les cours des écoles plusieurs balançoires qui amusent énormément les enfants.

Les matériaux sont tout prêts pour construire une maison d'école sur la réserve de Pauvre-Homme et une autre sur la réserve d'Etoile-du-Jour; un instituteur est même déjà engagé pour cette dernière école, qui, je l'espère, sera ouverte dans deux mois: elle sera sous les auspices de l'église d'Angleterre. Le révd. M. Owen Owens et M. F. W. Denchy font tout en leur pouvoir pour assurer le succès de nos écoles Sauvages, et je suis heureux de dire que M. Owens a reçu le troisième prix accordé par le commissaire des Sauvages pour l'école la mieux conduite dans les Territoires du Nord Ouest.

Aux premiers signes du printemps, tous les Sauvages quittent leurs habitations et s'en vont sous la tente. Pendant l'été toutes les immondices qui se sont accumulées en hiver autour des maisons sont entassées et brûlées par les Sauvages, qui, l'automne venu, blanchissent à la chaux l'intérieur et l'extérieur de leurs demeures et prennent toutes les précautions possibles contre les maladies contagieuses.

Au mois de juin, quelques Sauvages sont venus me dire que Pat-cha-pace, un membre de la bande de George Gordon, était fou et dangereux. Il a été examiné par moi et un autre juge de paix, et déclaré atteint d'aliénation mentale. J'ai dû nécessairement l'envoyer à Regina, et assermenter comme constables deux de nos Sauvages du traité pour en prendre soin et le remettre aux autorités de Regina. Depuis, le lieutenant-gouverneur m'a appris que le pauvre malheureux avait été admis à l'asile des aliénés du Manitoba.

Les Sauvages semblent plus disposés qu'autrefois à rester sur leurs réserves et à se livrer à la culture du sol; la vie errante paraît avoir moins d'attraits pour eux. La méthode des permis fonctionne parfaitement; lorsqu'un Sauvage veut aller visiter des amis, il vient au bureau demander un permis, et avant de l'obtenir, il produit une lettre de recommandation de son instructeur agricole.

M. J. H. Gooderham, qui a charge des bandes de Mus-cow-e-quan, George Gordon et Plume-Jaune, a de longues distances à parcourir : tous les lundis, il distribue des rations sur la réserve de Mus-cow-e-quan, et se rend ensuite en voiture à la réserve de George Gordon, où il en fait autant. C'est un rude travailleur, et il est fort aimé parmi les Sauvages. Il passe la moitié de son temps sur la réserve de Mus-cow-e-quan, l'autre moitié sur celle de Gordon, et visite aussi de temps en temps la bande de Plume-Jaune, aux lacs aux Noix et à la Pêche. Ces derniers Sauvages s'occupent de chasse et n'exigent pas la même surveillance.

Les autres réserves—celles de Pauvre-Homme et d'Etoile-du-Jour—sont sous le contrôle de M. T. J. Fleetham, qui est venu ici il y a eu un an au mois de mars dernier. C'est la première fois qu'il a affaire aux Sauvages, et, dans ces conditions il réussit parfaitement. La manière dont il tient ses comptes et envoie ses relevés est très satisfaisante. Sa femme, qui est à la solde du département, prend le plus grand soin des Sauvages qui sont malades.

M. W. E. Jones, mon commis, qui a pris charge de l'agence pendant mon absence en congé, m'est de la plus grande utilité, grâce à l'expérience qu'il a acquise parmi les Sauvages.

Mes livres et mes provisions ont été passés en revue, au mois de novembre dernier, par l'inspecteur McGibbon.

J'ai constamment visité toutes les réserves de mon agence, et tout mon temps a été absorbé dans l'accomplissement des devoirs de ma charge.

Il est sorti de mon bureau, pendant le dernier exercice, 728 lettres, couvrant 1,183 feuilles de papier-ministre, et 328 pièces justificatives.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. KEITH,

*Agent des Sauvages.*

— — —  
TRAITÉ N° 4, AGENCE DE MUSCOWPETUNG.

7 septembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur les affaires des Sauvages de ce district pendant l'exercice clos le 30 juin 1887.

Le résultat des tentatives qui ont été faites l'année dernière pour cultiver avec succès dans les vallons de cette agence m'a convaincu qu'un changement est devenu nécessaire, attendu que les variations de la température ont plus d'effet sur les récoltes dans les terres basses. Cependant, il n'était pas facile de convaincre les Sauvages, car un changement entraînait la nécessité de défoncer de nouvelles terres et de confectionner des clôtures. Ils furent avertis à temps qu'ils ne recevraient des grains de semence que pour les semer sur les plateaux, et je suis heureux de dire que le résultat a été satisfaisant, car nos récoltes promettent, en somme, un bon rendement. L'année dernière, les récoltes de racines, sur les réserves de Piapot et de Muscowpetung ont été très médiocres, à la suite des sécheresses de l'été; la réserve de Pasquah a donné un assez bon rapport, et celle des Sioux une très bonne récolte.

La terre était si sèche et si dure, qu'il n'a pu être fait que très peu de labour d'automne.

Les réserves ont fourni 200 tonnes de foin au commerce. Cette industrie encourage les Sauvages, de même que le charriage des provisions qui arrivent par le chemin de fer : ils y font assez d'argent pour s'acheter des vêtements, des vivres et des articles utiles.

Le bétail a passé un bon hiver et s'est accru. Avant peu d'années, chaque chef de famille qui voudra s'en donner la peine aura un petit troupeau à lui.

[PARTIE I]

Le petit gibier a été très rare sur les réserves. Dans le cours de l'automne et de l'hiver, nous avons laissé un certain nombre de Sauvages aller à la chasse, nous leur avons même fourni des munitions, et ils ont pu vivre de gibier pendant des semaines.

A la réserve du Lac-Long la pêche a manqué, mais elle est très fructueuse sur les lacs qui avoisinent la réserve de Pasquah, en sorte que le poisson n'a pas fait défaut de tout l'hiver.

D'après les rapports des officiers d'hygiène qui ont fait régulièrement leur visite mensuelle, la santé des Sauvages des différentes bandes a été très bonne. La précaution qu'on avait prise de faire vacciner les Sauvages a été justifiée par le cas de petite-vérole qui s'est déclaré sur la réserve de Pasquah au mois de mars dernier. Le malade avait été vacciné, en sorte que la maladie a été très légère. Cependant, la maison qu'il habitait fut mise en quarantaine, et on ne permit à aucun des Sauvages de la bande de Pasquah de quitter la réserve; toute communication avec les autres réserves fut interdite. Heureusement la maladie a été découverte à temps, contrôlée et restreinte à la maison où elle avait pris naissance. Cette circonstance a retardé les travaux du printemps sur la réserve de Pasquah, et le mois de mai arrivait lorsque les Sauvages ont pu se mettre à l'ouvrage.

Je regrette d'avoir à dire que les écoles du jour établies sur les réserves de Piapot et de Pasquah n'ont pas eu de succès. Les maîtres ont fait tout en leur pouvoir pour encourager les enfants à l'assiduité, et moi-même je me suis efforcé de faire comprendre aux parents la nécessité de l'instruction et les avantages que leurs enfants pourraient en retirer.

Les Sioux de la bande de Bison-Debout se sont créé une existence très confortable pendant l'automne et l'hiver. Je les ai visités de maison en maison l'hiver dernier, et je les ai trouvés tout à fait à l'aise; ils avaient ample approvisionnement de poisson et de pommes de terre. La seule aide qu'on leur ait donnée a été un peu de munitions pour leur permettre de varier leur diète à l'aide de gibier.

Ci-joints un tableau statistique et un inventaire des effets confiés à ma garde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. B. LASH,  
*Agent des Sauvages.*

TRAITÉ N° 4.—AGENCE DE BIRTLE,  
BIRTLE, MAN., 12 juillet 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur la condition des Sauvages dont j'ai charge, pendant l'exercice clos le 30 juin dernier. Ce rapport est accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire des effets appartenant à l'Etat.

Jusqu'ici l'été est favorable; il est tombé assez de pluie pour nous faire espérer une bonne récolte, et les Sauvages qui sont allés à la chasse ont fait une campagne fructueuse.

Les bandes établies près de Fort-Pelly, celles de Côté, de Kee-see-kouse et de La-Clef, n'ont pas cultivé une aussi grande étendue de terrain que l'année dernière; mais à l'exception des graines potagères fournies par le département, ces bandes ont semé 450 boisseaux de pommes de terre, 14 boisseaux de blé et 75 boisseaux d'orge, résultat de leur récolte de l'année précédente.

Comme leur réserve se trouve tout près de la Montagne-du-Canard, je crains fort que le grain ne pousse pas bien, car elle est exposée aux gelées d'été; mais elle est extrêmement propice à l'élevage des bestiaux, et la montagne abonde en animaux à

fouurrures. L'hiver dernier les Sauvages ont tué 5,000 lynx, qui leur ont rapporté plus de \$15,000.

Leurs bêtes à cornes sont dans une condition superbe, mais leurs chevaux dégénérent, faute de bons étalons.

La bande du Joueur, dont la réserve se trouve à la jonction du creek d'Argent et de la rivière Assiniboine, a semé cette année 128 boisseaux de blé, 5 d'orge et 52 de pommes de terre. Tous ses champs sont parfaitement clôturés, et son bétail a belle apparence.

Quelques familles seulement font de l'agriculture; les autres vivent de chasse.

Les 44 moutons qui leur ont été prêtés l'hiver dernier ont eu une progéniture qui porte leur nombre actuel à 73.

Joueur, le chef nominal, est allé s'établir sur la réserve de Way-way-see-cappo, à la Pointe-du-Lézard, donnant pour raison qu'on y obtient plus aisément du bois et du foin, et qu'il se trouvera plus près de la montagne du Dauphin, où se fait la chasse.

Longues-Griffes et ses parents ont aussi suivi Joueur à la réserve de la Pointe-du-Lézard, et je ne serais pas surpris que d'autres membres de cette bande retourneraient à l'ancienne réserve pour les raisons données par Joueur.

Les membres de la bande de Way-way-see-cappo se sont montrés plus disposés qu'auparavant à s'aider eux-mêmes, bien que très peu soient portés à cultiver la terre, préférant se faire nourrir par le département; mais comme je leur ai donné très peu d'encouragement sous ce rapport, ils se sont livrés à la chasse, et ont bien vécu, avec un peu de secours de l'État. Ils ont 24 acres de blé et 5 acres de pommes de terre, et les deux champs ont belle apparence. Un certain nombre d'entre eux ont des petits jardins de navets, carottes, oignons, etc., provenant des graines fournies par le département. Leurs bestiaux ont bonne apparence et croissent en nombre.

Les Sauvages de Kee-see-koo-wenin, à la Montagne-du-Dauphin, ont quelques acres de terre en culture. Les grains de semence proviennent de leurs récoltes, à l'exception des pois et des graines potagères qui ont été fournis par le département. Ils ont semé 54 boisseaux d'avoine, 17 de pois et 15 de pommes de terre. Ils auraient semé une plus grande quantité de ces dernières, mais la graine était rare dans le voisinage par suite des sécheresses de la saison précédente. Leurs bestiaux sont en bonne condition et bien soignés.

Un grand nombre de membres de cette bande se font une bonne existence avec la chasse.

À la Rivière-Roulante, la bande de La Plume Sud ne montre pas plus de dispositions qu'autrefois à cultiver la terre. À l'époque des semailles, nous avons engagé un instructeur pendant quinze jours, et 7 acres ont été ensemencés en blé, 7 en pommes de terre et 1 en navets, carottes, oignons, etc. Le reste du terrain cultivé est maintenant mis en friche pour l'année prochaine.

La magnifique condition du bétail, ainsi que de tous les autres bestiaux de cette agence, parle beaucoup en faveur des qualités nutritives de l'herbe de nos prairies.

Les Sioux établis sur la réserve de Queue-d'Oiseau sont assez bien. Leur dernière récolte n'a pas, par suite de la sécheresse, donné un aussi bon rendement que celle de 1885; le terrain, étant sablonneux, est plus exposé à la sécheresse que le serait un sol plus gras. Les Sauvages ont 85 acres de blé, 10 de pommes de terre et une quinzaine de blé-d'inde et de légumes qui, tous, promettent un assez bon rendement.

Sur la réserve de la Rivière-du-Chêne, 200 acres ont été semés en blé, 15 en pommes de terre, 8 en blé-d'inde et légumes; la plus grande partie des semences ont été prêtées par le département, et les résultats promettent de justifier ce prêt considérable que les Sauvages ont promis de rembourser après les récoltes.

Les Sauvages du Lac-du-Chêne ne font guère de progrès. Ils aiment mieux chasser, pêcher et travailler un peu pour les colons plutôt que d'améliorer leur réserve.

Sur la réserve de Montagne-à-la-Tortue, les Sauvages réussissent parfaitement; comme l'année dernière, ils ont quelques acres en culture.

Sur toutes les réserves des Sioux, les bêtes à cornes ont maintenant bonne apparence. Sur la réserve du Lac-du-Chêne, le bétail a passé un mauvais hiver, attend

que le feu a détruit une grande quantité de foin ; mais les bestiaux des colons de cette région n'ont pas été mieux protégés pour la même cause.

*Ecoles.*

Sur la réserve de La Clef, de Kee-see-kouse, de Côté, de Kee-see-koo-wenins, et de Queue-d'Oiseau, les écoles sont encore en opération ; mais la plupart n'ont pas été aussi suivies qu'elles auraient dû l'être.

Une école avait été ouverte sur la réserve de la Rivière-du-Chêne, mais était si peu et si irrégulièrement fréquentée, que l'instituteur s'est découragé et est parti.

Un certain nombre d'enfants de la réserve du Joueur suivent l'école industrielle établie près de Qu'Appelle, et leurs parents sont enchantés des bons traitements qu'ils y reçoivent et des progrès qu'ils y font. Huit enfants de la bande de Queue-d'Oiseau fréquentent aussi une école du même genre au Sault-Sainte-Marie, et les rapports constatent qu'ils y font des progrès rapides.

Je regrette de ne pouvoir terminer ce rapport en disant qu'il n'a pas été commis de crimes par les Sauvages de mon agence. Un sauvage nommé John en a tué un autre du nom de Yonkton, sur la réserve des Sioux, à la Montagne-de-la-Tortue. La cause du meurtre a été la jalousie, paraît-il. Après avoir commis le crime, le meurtrier a traversé la frontière et il n'a pas encore été arrêté, bien que les autorités aient pris toutes les mesures pour s'emparer de lui.

Je regrette aussi d'avoir à dire que si l'ouverture du district par les chemins de fer a été un bienfait pour le pays en général, elle a eu des désavantages pour nos Sauvages, car il a surgi partout de petits villages où la vente des boissons enivrantes se fait sous le couvert de la loi. La tentation d'exploiter ce trafic est apparemment trop grande pour certains blancs sans scrupules, et j'ai dû en condamner plusieurs à l'amende pour avoir vendu de la boisson aux Sauvages.

En somme, si je n'ai pas à constater de rapides progrès dans la voie de la civilisation, je n'ai pas à me plaindre non plus. Les Sauvages, en général, sont plus modérés dans leurs demandes, et lorsque je ne crois pas devoir y obtempérer, ils se soumettent de bonne grâce à ma décision.

Mon district a été favorisé de la présence de M. McGibbon, inspecteur des agences, dont les visites auront, je crois, un bon effet sur les Sauvages, et faciliteront mon administration.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. MARKLE,

*Agent des Sauvages.*

BUTTES-DE-LA-LIME, AGENCE DES SAUVAGES, 15 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire des propriétés du gouvernement jusqu'au 30 juin dernier.

Depuis mon dernier rapport, de nouvelles bâtisses de l'agence ont été construites sur la réserve d'Okanees : une maison, avec cuisine et hangar à bois, bureau, magasin et écurie. La cuisine d'été qu'on avait construite en arrière de la maison, mais qui ne pouvait servir beaucoup, a été enlevée et placée sur la côté ouest du bureau ; elle sert à l'emmagasiner de différents objets, et de boutique de charpentier. Les employés ont aussi construit une forge qui contient plusieurs outils de forgeron. Avec un instructeur, les réparations nécessaires peuvent être exécutées à très peu de frais, à part ceux de la houille et du fer.

Les récoltes ayant à peu près totalement manqué sur ces réserves l'année dernière, les Sauvages ont dû compter sur le département pour avoir des vivres et autres

articles de nécessité première, car la contrée n'offre aucun travail qui aurait pu leur donner des moyens de subsistance. Je suis heureux de dire que les récoltes seront bien meilleures cette année, car on n'a ensemencé aucun terrain qui paraissait impropre à la culture, et le reste a été laissé de côté afin de pouvoir être mis en friche pendant l'été. Après mûre réflexion et en avoir conféré avec les Sauvages, je décidai d'abandonner les petites pièces de terre qui étaient cultivées çà et là, et d'amalgamer ensemble trois bandes—celles de Couverture-Etoilée, d'Okonees et de Peepeekeesis,—et de ne faire cultiver qu'un seul champ de 140 acres sur la réserve de cette dernière ; en sorte que la surveillance des Sauvages sera désormais plus facile qu'elle ne l'était autrement, alors que chaque champ séparé de 1½ à 2 ou 3 acres au plus. Le nouveau terrain est de meilleure qualité, à peu près libre de rochers et de broussailles. Sur la réserve de Petit-Ours-Noir, nous avons pris les mêmes mesures pour former de grands champs ; au mois de juin, les Sauvages ont défoncé 60 acres, ce qui fait un total de près de 200 acres de terre neuve défoncée pendant ce mois, et 50 acres entre le mois d'avril et le 30 juin de cette année. Les bestiaux, sur ces réserves, sont dans une condition superbe. Ils ont été bien nourris et bien soignés pendant l'hiver, car les Sauvages avaient du foin en abondance, et ils ont même pu en vendre à l'occasion. Les veaux de cette année seront au nombre d'une cinquantaine, ce qui est un beau résultat pour un troupeau de 150 têtes de bétail. Les 27,000 lbs. de bœuf distribuées parmi nos Sauvages proviennent de ce troupeau. On a jugé, en effet, qu'il valait mieux tuer les vieux animaux et les remplacer par des jeunes au printemps, ce qui évite les frais de faire du foin et le trouble de les garder à l'étable pendant l'hiver. Depuis mon dernier rapport, une école a été ouverte sur la réserve de Petit-Ours-Noir, mais jusqu'ici elle n'accuse que peu de progrès, car les enfants sauvages ne le fréquentent que très irrégulièrement. Le riz sauvage reçu l'automne dernier a été semé sur les bords des lacs, dans des endroits beaucoup et peu profonds, et en différents temps. Le premier a été semé au mois d'octobre, un peu au commencement de décembre, une plus grande quantité au moment de la débâcle des glaces, et le reste au mois de mai. Des dix boisseaux qui ont été semés, très peu de tiges se sont montrées jusqu'ici, et c'est une partie du riz qui a été semé au mois d'octobre. Des gens qui prétendent s'y connaître disent qu'il ne paraîtra pas au-dessus de l'eau avant l'année prochaine. Si ce riz peut pousser, ce sera une bonne affaire pour les Sauvages, car il attirera le gibier, et il constitue un aliment très nutritif pour les Sauvages eux-mêmes. La condition sanitaire de nos Sauvages n'a pas été bonne : il y a eu 28 décès, dont la plupart ont été causés par la consommation parmi les adultes et la coqueluche parmi les enfants. Il y a eu 13 naissances, et en déduisant les 28 décès, nous avons une perte de 15 pour l'année dernière. Le Dr Seymour a été nommé médecin des réserves, et il a fait tout en son pouvoir pour alléger les souffrances et les misères des malades. Nous avons toujours à l'agence une grande quantité de médicaments. Les Sauvages paraissent contents, et ils se plaignent peu, excepté peut-être d'avoir trop à travailler.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. J. WILLIAMS,

*Agent des Sauvages.*

RÉSERVE D'ASSINIBOINE—TRAITÉ N° 4,

INDIAN-HEAD, 12 avril 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant, accompagné d'un tableau statistique faisant connaître le recensement, le progrès, la santé et la condition des Sauvages Assiniboïnes confiés à mon administration, ainsi que d'une liste de toutes les propriétés du gouvernement et de leur valeur approximative—le tout couvrant l'exercice clos le 30 juin 1887.

[PARTIE I]

Je suis très heureux de pouvoir dire que nos Sauvages font des progrès constants en agriculture et deviennent plus laborieux. L'année dernière, leurs récoltes avaient été faibles par suite de la sécheresse; mais, suivant en cela mon avis, ils ont déposé chez moi une quantité de blé et d'orge pour les semences de ce printemps, et ils ont été fiers lorsqu'ils ont appris que le gouvernement avait été obligé de fournir des grains de semence à la plupart des colons blancs.

Ils ont eu une bonne récolte de pommes de terre; presque chaque famille en a rempli sa cave pour l'hiver, et il en a été mis une grande quantité dans le caveau de l'agence pour les semences du printemps. La bande en a semé près de 500 boisseaux, et le chef en avait à vendre 40 boisseaux que le gouvernement a achetés; cela l'a encouragé à en semer davantage cette année et à en prendre un plus grand soin.

Les chevaux et les bêtes à cornes ont été bien soignés pendant l'hiver, et il y avait abondance de foin pour les travaux du printemps. L'augmentation des bêtes à cornes a été satisfaisante; les moutons ont également bien rapporté.

On avait craint d'abord que les chiens commettraient des déprédations parmi les moutons. Ces craintes ne se sont pas réalisées. Les Sauvages ont pris soin de faire entrer chaque soir les moutons et les agneaux dans un enclos entouré d'une haute palissade construite par eux-mêmes, et le troupeau a été bien protégé.

Les Sauvages de cette réserve sont très disposés à travailler et portent la plus grande attention aux instructions qui leur sont données; ils trayent régulièrement les vaches et soignent bien les veaux. Quelques Sauvagesses font d'assez bon beurre, et nombre d'entre elles sont d'excellentes boulangères.

Au mois d'octobre dernier, plusieurs Sauvages ont envoyé des produits à l'exposition agricole de Régina et de Indian-Head, où ils ont remporté des prix. Ce résultat a eu un excellent effet, et les a encouragés à faire diligence dans le labourage de leurs champs et de leurs jardins.

Je leur ai conseillé, l'automne dernier, à se servir du fumier des écuries pour améliorer leurs terres. Ils ont suivi mon conseil et ils sont maintenant convaincus qu'il était bon, d'après les résultats obtenus cette année. Ils comptent remporter un plus grand nombre de prix à l'avenir et ils ont ajouté à leurs fermes principalement dans ce but, 46 acres de terre neuve qu'ils ont défoncés dans le cours de l'année afin d'ameublir quelques-unes des vieilles terres.

Ils ont aussi, l'hiver dernier, coupé 300 cordes de bois de chauffage, et ils en ont vendu, pour \$145, 83 cordes, au moulin à farine de Wolsley. De plus, ils en ont empilé 300 cordes qu'ils pourront vendre plus tard. Le produit de la vente des 83 cordes a été affecté à la vente d'articles nécessaires, tels que tentes, thé, sucre et couvertures. Comme c'était la première entreprise qu'ils tentaient, j'ai cru devoir, pour les encourager, les laisser employer l'argent à leur discrétion; mais je crois que désormais cette nouvelle industrie permettra au département de distribuer moins de provisions aux Sauvages, et ce sera une économie.

Je suis heureux de dire que les Sauvages avaient labouré toutes les terres à blé l'automne dernier, afin de pouvoir les ensemercer de bonne heure ce printemps. Ils ont semé 78 acres en blé, 22 en avoine, 16 en orge, 5 en pois et une dizaine en légumes. Ils ont aussi semé 40 acres en pommes de terre, 5 en carottes et 36 en navets. Ils ont travaillé dur et bien. Toutes les récoltes ont été entrées en bon ordre.

L'école de cette réserve est sous la direction de M. John McLean, missionnaire presbytérien, et elle fait des progrès.

La santé des Sauvages a été bonne cette année. Ils sont reconnaissants au département du bœuf frais qui leur a été donné, et ils déclarent qu'il a amélioré leur santé pendant les chaleurs de l'été.

Je suis fier de constater que cette bande, depuis le chef jusqu'au plus jeune de ses membres, ne s'est jamais, autant que ce printemps, intéressée à ses travaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. S. GRANT,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DU LAC-CROCHE—TRAITÉ N° 4,  
13 septembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, avec un tableau statistique et un inventaire des propriétés du gouvernement confiées à ma charge, mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin dernier.

Sauf quelques familles qui sont allées de l'ouest s'établir sur la réserve n° 71, Lac-Rond, au mois de juin 1886, les Sauvages dont j'ai charge ont fait assez de progrès en agriculture. Ils ont pris bien soin du bétail et des effets du gouvernement qui leur ont été prêtés, ainsi que de ce qu'ils ont reçu conformément aux conditions du traité.

La plus grande partie du bétail a été confiée aux Sauvages conditionnellement, pour un, deux, trois ou quatre ans, avec l'entente que, à l'expiration du terme convenu, le Sauvage remettra à l'agent l'animal ou un autre d'égale valeur, l'augmentation devenant la propriété personnelle du Sauvage. L'animal remis est passé à un autre Sauvage, aux mêmes conditions. Le commissaire a fourni des formules de certificats imprimées; un exemplaire, contenant les conditions, est livré au Sauvage en même temps que l'animal, et il en est tenu compte dans le bureau.

J'ai eu beaucoup de misère à louer un moulin; aussi, le grain de ces réserves n'a pu être battu qu'au mois de mars. Rendement: 1,560 boisseaux de blé, 100 boisseaux d'avoine, 47 boisseaux de pois et 85 boisseaux d'orge. Tant que nous n'aurons pas un moulin à nous, les Sauvages ne pourront faire battre leurs grains avant l'hiver; même à cette époque, tous les moulins du district sont accaparés par les colons.

Après s'être assuré d'une quantité de foin suffisante pour l'hivernement de leurs bestiaux, les Sauvages en ont mis en réserve pour le commerce. Veau-Jeune en a vendu assez pour acheter, avec le produit de ces ventes, deux faucheuses et râtaux, du thé et d'autres provisions pour l'hiver. La vente du foin a rapporté la jolie somme de \$476. Soixante et quatre tonnes ont été vendues au commissaire de la police du Nord-Ouest et expédiées à Régina par le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Mes relevés établissent que dans l'espace de neuf mois les Sauvages ont gagné \$722 qui ont été affectées à l'achat de vivres et de vêtements; sur cette somme, \$56 provenaient des prix remportés à l'exposition de Régina au mois d'octobre dernier. Je dois consigner ici le fait que Asaican, n° 13, de la bande de Petit-Enfant, a remporté le second prix du blé contre des concurrents blancs.

Dans le cours de l'hiver, j'ai accordé plusieurs permis de chasse et de trappe aux Sauvages. Les expéditions leur ont rapporté une assez bonne quantité de venaison et pour à peu près \$1,700 de fourrures. Ce résultat n'est pas aussi satisfaisant que celui de l'année dernière.

Pendant le mois d'avril "Cha-ca-chas," accompagné de quarante Sauvages, ont quitté la réserve, pour s'en aller au sud. Ils sont actuellement au Dakota, où ils ont l'intention de passer l'hiver.

La santé des Sauvages a été bien meilleure qu'en aucune année précédente, depuis qu'ils se sont établis sur leurs réserves. Les maisons qu'ils construisent maintenant sont plus spacieuses et offrent plus de confort; et c'est l'un des devoirs des instructeurs de voir à ce que les alentours en soient tenus nets et qu'il ne leur soit pas permis de déposer aucune matière de rebut auprès de leurs maisons, ni de l'y laisser séjourner, s'il s'en trouve.

L'étendue de terre en culture a été cette année de 677 acres, dont 404 en blé; l'on s'attend à une récolte de 10 minots à l'acre. Soixante et quatre familles ont cultivé ce terrain.

A cause du nombre d'enfants de la tribu sur la réserve n° 73 qui fréquentent maintenant l'école industrielle à Fort-Qu'Appelle, l'école de la réserve durant l'hiver dernier n'a fourni qu'une moyenne de neuf élèves.

La maison d'école qu'érige actuellement le rév. Hugh McKay, au Lac-Rond, est presque achevée ; terminée, ce sera l'une des maisons les plus confortables du pays ; elle abritera près de cinquante élèves aisément, et elle sera prête à les recevoir dès le mois prochain. Les Sauvages dont les enfants sont assez âgés pour recevoir l'instruction ont promis à M. McKay de les mettre sous ses soins. J'espère qu'avec une administration judicieuse, cette institution fonctionnera avec succès ; elle sera d'un grand avantage aux Sauvages de cette agence.

A une courte distance de l'agence, sur la réserve N° 73, l'on a bâti une maison pour le fermier instructeur ainsi qu'une boutique de forge, et cela, durant l'automne de 1888. L'instructeur fait aussi tout l'ouvrage de forge de l'agence.

En juin, nous avons reçu la visite des délégués à l'assemblée presbytérienne, qui s'est tenue cette année à Winnipeg. Ils étaient accompagnés de l'assistant-commissaire des Sauvages, et on leur a fait visiter la réserve en voiture. Ils ont paru contents de ce qu'ils y ont vu.

Le premier de juin nous est arrivé à l'agence, un détachement de la police montée à la poursuite des meurtriers de McLeash ; l'on croyait ces criminels cachés dans un ravin fortement boisé, qui se trouve sur la réserve N° 73. J'ai fait appel aux chefs, pour en obtenir l'aide de quelques jeunes Sauvages, pour assister la police dans la capture des fugitifs. Le lendemain matin quarante Sauvages, chefs et guides compris, se mettaient sous mes ordres ; vingt d'entre eux montés à cheval accompagnèrent la police ; mais ils ne purent trouver aucune trace des meurtriers.

La visite que les chefs " Mis-ta-was-sis," " Ah-tah-kak-coop " " Kah-kee-wis-tahaw " et " O'Soup," ont faite dans les provinces de l'est en compagnie de l'interprète P. Hourie et de moi, et leur présence à l'inauguration du monument de Brant, à Brantford, a été et continuera d'être d'un grand profit au pays. Un rapport circonstancié de leur visite a déjà été expédié à votre ministère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. McDONALD,

*Agent de Sauvages.*

#### AGENCE DES SAUVAGES DE LA

MONTAGNE-DU-CARIBOU, 30 juin 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport d'administration des Sauvages dans ce district jusqu'à ce jour, à commencer du premier septembre 1886. Depuis cette date de mon entrée en fonctions, les bandes de Pheasant Rump (Croupion-de-Faisan) (Assiniboine), des Oreilles-Rouges (Assiniboine), et de l'Ours-Blanc (Chippewa et Cris), dont les réserves se trouvent dans les montages du Caribou, ont été détachées de l'agence Birtle et mises sous mon administration.

L'automne dernier, l'on a construit une maison d'habitation et un bureau confortables, près de la ligne de division des réserves de Pheasant Rump (Croupion-de-Faisan) et des Oreilles-Rouges ; puis, en autant que la presse d'ouvrage le permettait, les Sauvages allaient quérir le bois de service nécessaire, à la construction d'un magasin, actuellement terminé. L'on érigera les autres bâtiments nécessaires, aussitôt que possible ; ce qui nous retarde, c'est la rareté des billots, jointe à la déplorable habitude suivie jusqu'ici par les Sauvages, de brûler toute maison à la mort d'aucun de ses habitants ; à quoi, il faut ajouter la presse d'ouvrage constante sur nos employés.

La coutume dont je viens de faire mention a empêché les Sauvages d'améliorer leurs demeures ; cependant, l'on a pu l'hiver dernier se procurer assez de billots pour

bâti quelques nouvelles maisons ; aussi, j'ai l'espoir pour l'année prochaine de pouvoir signaler une amélioration décisive sous ce rapport. Je dois ajouter pourtant, que l'on s'est efforcé avec grand soin de tenir dans une propreté constante, l'intérieur et les alentours des habitations et de les laver à l'eau de chaux.

La bande de l'Ours-Blanc n'a pas récolté pour la peine d'en parler, l'année dernière ; mais les moissons faites par les gens de l'Assiniboine leur ont été d'un secours considérable ; le blé m'en avait été remis ; j'ai commencé par en mettre de côté une ample provision pour la semence de ce printemps. Je leur ai ensuite distribué de temps à autres, selon que j'ai jugé opportun, la farine qui restait, après paiement des frais de battage et de mouture, etc.

Cette année les moissons ont une apparence magnifique et pour le moins aussi belle qu'aucune de celles des établissements voisins ; en sorte que l'on peut s'attendre raisonnablement à une grande épargne de gestion, à un accroissement de bien-être aux Sauvages, par l'achat d'habillements, etc., à provenir de la vente de leur surplus de grains.

L'on a employé une partie de la moisson sur pied et du fonds d'annuité à l'achat d'une lieuse automatique ; elle nous servira à diminuer le danger d'être surpris par la gelée, dans un temps de récolte prolongée, et économisera la perte de grain qui accompagne la ligature des gerbes avec une paille trop courte ; ce qui les encouragera à étendre leur culture sur un plus vaste territoire.

Les tribus de l'Assiniboine, bien qu'il nous faille les stimuler constamment à l'ouvrage, ont bien travaillé l'année dernière ; aussi dois-je leur rendre le témoignage que l'apparence de leurs bestiaux, de leur récolte de grains, de légumes, de leurs jardinages et de leurs clôtures, leur fait beaucoup d'honneur.

L'Ours-Blanc, d'un autre côté, et sa tribu, ont constamment résisté à tout effort de les faire travailler convenablement ; il se trouve sur leur réserve un grand lac qui leur fournit du poisson en abondance ; en y ajoutant le revenu de leurs gibiers de poil et de plumes, tout concourt à les rendre plus indépendants des cadeaux de l'administration, qu'aucune autre bande d'Assiniboine. Ce printemps, en même temps que mon interprète approvisionnait de rations libérales les travailleurs, et les assistait à préparer leurs terres et à semer leurs grains, ils quittèrent leurs réserves ; et, en conséquence, ils n'ont que quelques arpents de terre sous culture. La plupart d'entre eux ont suivi leur guide, Ke-ka-ke-way, et son parti, qui s'étaient rendus à la montagne Twate il y a quelques années, et qui depuis ne cessaient de les induire à se joindre à lui.

L'automne dernier un incendie considérable a sévi sur les montagnes, détruisant le foin, quelques maisons et étables et beaucoup de bois, tuant et dispersant beaucoup de gibier sur lequel les Sauvages ont coutume de dépendre si largement. J'ai confiance que l'on peut prévenir le renouvellement d'une telle calamité au moyen de tranchées, coupe-feu que nous établissons en communications avec les lacs situés à l'ouest de nos bois et de nos fermes.

Il n'y a pas de poisson dans aucun des nombreux lacs sur les réserves des bandes de l'Assiniboine. Mais l'on a érigé des maisons et écuries à quelque distance dans les montagnes sur les bords d'un lac peu poissonneux. L'on a induit ces Sauvages à faire tous les efforts possibles pour se supporter pendant l'hiver par la pêche, et chaque fois qu'elle manquait on les employait à charroyer des billots et des lisses de chemin de fer, tant pour leur propre compte que pour celui du gouvernement ; ou bien, à l'expédition sur le marché de leur blé et farine, en sorte qu'ils n'ont jamais souffert de privation de nourriture.

La santé des Sauvages est actuellement assez bonne. Durant l'hiver et le printemps il y a eu beaucoup de maladie parmi les Assiniboines, ce qu'il faut attribuer en grande partie à des dispositions héréditaires, ainsi qu'à d'autres sources plus anciennes, résultat de pratiques qu'ils ont apportées avec eux du Missouri. Ils paraissent être d'une faible constitution, avec tendance à la pulmonie ; aussi la pharmacie du gouvernement est-elle d'une réquisition constante et d'un usage des plus fréquents. Il y a eu vaccination générale de tous ces Sauvages l'automne dernier ; quant aux absents, et à ceux sur lesquelles l'opération n'a pas eu de prise, je les ai moi-même vaccinés aussitôt que l'occasion s'en est présentée.

Il n'existe pas actuellement d'écoles ouvertes sur ces réserves; la tentative d'en établir une en 1885, sous les auspices de l'église d'Angleterre, n'ayant pas réussi, à cause du préjugé des Sauvages. Leur objection est maintenant domptée, et huit enfants suivent à l'heure qu'il est, l'école d'industrie de Fort Qu'Appelle; c'est l'exécutif du local qui nous a empêchés d'en recevoir un plus grand nombre l'hiver dernier.

Quelques-unes des femmes ont appris à tricoter, à broder, et faire le beurre; elles se préparent à entrer en compétition de prix aux expositions agricoles qui doivent se tenir dans un établissement du voisinage.

Presque tous les Sauvages ont pris part à la danse annuelle dite du soleil à Indian-Head; mais cette fois ils ont attendu que leurs semences et leur clôtures fussent faites, pour y aller, et en sont revenus, sitôt la danse finie, reprendre l'ouvrage: ce qui est une amélioration encourageante sur leur conduite de l'année dernière. Un certain nombre d'entr'eux sont maintenant en visite chez leurs parents du Missouri, alléchés qu'ils sont par l'abondance des provisions qu'ils y trouvent, sans être obligés d'y travailler, en conséquence de la construction d'un chemin de fer sur leurs réserves; à tout prendre, les messagers qui viennent les chercher leur offrent trop de tentations pour qu'ils y résistent.

Le ministère et la tribu ont ressenti fortement la perte que leur a causé la mort du chef Oreilles Rouges, l'automne dernier, son fils, qui lui a succédé, n'ayant pas sur les Sauvages une influence suffisante pour nous aider à les tenir constamment occupés à l'ouvrage.

Pour conclure, j'ai l'honneur d'affirmer que l'instructeur Lawford a été des plus énergiques dans ses efforts pour faire de ces Sauvages des cultivateurs; l'interprète Cantin lui a beaucoup aidé sous ce rapport; il agit aussi comme assistant-instructeur. Son habileté, comme interprète, a rendu plus aisée la tâche de tenir contents et à l'ouvrage des Sauvages qui paraissent être tout spécialement paresseux, imprévoyants et malcontents. Madame Lawford trouve quelque succès à instruire les sauvagesses; elle est bonne et secourable aux malades.

J'ai l'honneur d'inclure, avec le présent rapport, un tableau détaillé et un inventaire de tout le mobilier du gouvernement sous mes soins.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. J. CAMPBELL,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DU PAS.—TRAITÉ N° 5.

CUMBERLAND, 6 septembre 1886.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre un rapport spécial de l'administration des Sauvages dans cette agence, ainsi qu'un état détaillé au tableau qui l'accompagne. J'y énumère tous les événements passés depuis la date de mon rapport annuel, fait aux Grands-Rapides, le deux de juillet dernier, à venir jusqu'à notre arrivée sans encombre, à mon assistant et à moi, au Pas, le 29 ultimo, après avoir complété nos paiements annuels.

Vu le retard du bateau du lac, qui n'est arrivé aux rapides que le 7 de juillet, les paiements de cette année n'ont pas pu se faire aux dates fixées.

J'ai quitté les Grands-Rapides le 8 juillet, à bord du *Princess*. J'ai abordé à Selkirk le samedi suivant. Comme le convoi du chemin de fer ne partait que le lendemain, je me suis procuré un train spécial de suite, qui m'a fait entrer à Winnipeg à 6 heures du soir. Immédiatement j'ai eu une entrevue avec l'inspecteur, et lundi, le 12, j'ai fait rencontre de M. James Carstairs, qui a été nommé mon assistant. Je suis heureux de

faire rapport qu'il a travaillé assidument et consciencieusement aux feuilles de paie et autres documents officiels, et qu'ainsi il m'a été d'une grande utilité pour compléter l'ouvrage de cette saison.

Le soir du 15 juillet nous nous rendîmes à bord du *Princess*; mais à cause de délais apportés à la réparation de quelque machine et par suite du gros temps, nous n'arrivâmes aux Grands-Rapides que le 21.

Le canotier du Pas se trouvait déjà aux Rapides, nous y attendant depuis plusieurs jours. Aussitôt les bagages sortis du steamer et l'examen des approvisionnements fini, nous traversâmes la rivière et allâmes nous loger à l'école du gouvernement.

Le 22 de juillet nous commençâmes à faire les paiements et à distribuer les approvisionnements. Plus tard j'ai fait l'examen des jardins et des maisons.

Avant de quitter les Grands-Rapides pour Winnipeg, j'avais informé le chef des instructions de l'inspecteur pour ce qui concerne la propreté parmi les Sauvages; je lui avais aussi intimé mon intention d'examiner leurs résidences d'une façon générale, lors du paiement des annuités. Je regrette cependant d'avoir à faire rapport qu'aucune attention digne de mention n'a été portée à mes instructions, à l'exception d'une à deux familles qui s'étaient efforcées de rendre leurs maisons aussi propres et convenables que puisse l'être la demeure d'un Sauvage.

Quelques-uns des jardins produiront probablement de bonnes récoltes de pommes de terre. Mais d'autres ne réaliseront que peu de profit, par suite de la poussée active des mauvaises herbes qui ont étouffé le fruit. Cependant, comme les Grands-Rapides sont une excellente place de pêche, la tribu ne souffrira pas du manque de nourriture l'hiver prochain.

Le chef, bien qu'à peu près aveugle, est un homme énergique et industrieux, mais il a bien peu d'influence sur les Sauvages.

Le lendemain les autres jardins et maisons furent visités et l'école examinée. L'instituteur, M. Podmore, à cinq classes, dont l'une n'était pas présente. Les élèves font des progrès constants; l'instituteur éprouve l'inconvénient de ne pas avoir de résidence convenable à habiter.

Notre tour d'inspection complété sur cette réserve, nous partîmes des Grands-Rapides dans la soirée du 23 juillet, et arrivâmes à Chemawawin dans celle du 27. Les approvisionnements y furent de suite examinés et délivrés en partie. Le 23 juillet le paiement fut fait; puis un discours de la tribu, suivi des estimations; les maisons et jardins examinés ensuite; le reste des approvisionnements livrés sur échange des pièces justificatives.

En redescendant la rivière, en juin, j'ai rendu compte à cette bande des instructions de l'inspecteur concernant la propreté. Durant l'examen de la réserve, il a plu au conseiller Kawtawshawtoos de me montrer sa maison, pour y constater l'effet des instructions de l'inspecteur; l'apparence confortable du tout lui fait honneur. Mais je ne puis en dire autant des autres. Le conseiller Lathlin s'est construit une maison neuve, et comme il a l'intention de convertir la vieille en étable, il n'a fait aucun effort pour enlever les déchets. L'autre conseiller, Wame-Kwanakwoop a été absent tout le printemps et la plus grande partie de l'été; aussi n'avait-il pas cultivé le sol, ni nettoyé sa demeure. La plupart des autres Sauvages n'ont pas suivi exemple de Kawtawshawtoos à l'égard de la propreté.

Les jardins à Chemawawin au total promettent une bonne récolte de pommes de terre; mais comme ces Sauvages à ma connaissance ne font jamais une bonne pêche l'automne, il leur faudra probablement quelque secours l'hiver prochain.

L'école sur cette réserve a été fermée depuis que l'instituteur, M. Charles Lindsay en a résigné les fonctions à Noël dernier.

Le 29 de juillet nous quittâmes le fort Chemawawin, et atteignîmes le Lac-Caribou dans la matinée du 30. Le soir, nous abordions à la réserve. Entre celle-ci et le fort, j'ai fait l'examen de quelques jardins et maisons. Le 31 juillet les Sauvages du Lac-Caribou ont reçu leur annuité; les approvisionnements furent examinés et délivrés; les estimations faites; des arrangements pris pour un meilleur soin du bétail; le reste des jardins et des maisons visités; les pièces justificatives obtenues et un discours fait à la tribu.

Les instructions données à propos de la propreté, que j'avais d'avance expédiées par écrit au chef du Lac-Caribou, ne lui étant pas encore parvenues, personne n'avait fait d'effort pour donner aux maisons un air de propreté et de gaîté. Quelques-unes des maisons de cette réserve sont dans une condition dilapidée; mais l'on peut dire que comme ensemble il y a eu amélioration décidée et constante.

L'école n'est pas encore tout à fait complétée, mais le sera probablement cet automne, et les Sauvages désirent qu'un instituteur leur soit immédiatement envoyé.

Vers six heures du soir, nous laissâmes la réserve au souffle d'une bonne brise et campâmes au fort, un peu après dix heures.

De là, nous partîmes le soir suivant (dimanche), 1er août; puis nous avons campé à l'embouchure du creek du Caribou. De bonne heure, le deux, nous partîmes pour venir au Pas, où nous sommes arrivés dans la matinée du quatre.

En arrivant à la réserve, je vis le chef et lui remis quelques chèques. Les approvisionnements furent examinés et délivrés; une élection de deux conseillers tenue; puis je reçus la visite de quelques Métis, dont l'un venant de Cumberland fit un tapage considérable, parce qu'il avait entendu dire que les plus jeunes enfants n'étaient pas pour recevoir de *scrip*.

Les 5 et 6 août les Sauvages du Pas reçurent leurs annuités. Après examen des approvisionnements en destination de la montagne du Pas, les envois des fournisseurs pour le Pas et Birch (le Bouleau) furent examinés et signés. Le lendemain les estimations furent en partie faites; la distribution des approvisionnements surveillée; les noms de ceux qui recevaient des outils et instruments, mis sur une liste; le discours à l'assemblée, fait; les pièces justificatives obtenues, et la mesure prise pour l'habillement du chef et des conseillers.

Le 9 août, des arrangements furent faits pour un plus grand soin à donner aux bestiaux, avec des instructions écrites à cet effet. Le même jour, soixante jardins furent examinés; puis j'accompagnai le médecin au *Eddy* (au Remous), y examiner examiner certains cas de maladie nécessitant des soins.

Le lendemain j'y retournai et j'examinai l'école actuellement tenue par M. W. G. Gow. Habituellement l'école est bien fréquentée; mais par suite des effets de la vaccination, un certain nombre de ses élèves manquaient à l'examen. Je n'y ai pas observé un progrès aussi marqué qu'auparavant. Le fait est que quelques-uns des meilleurs élèves l'ont laissée, étant Métis. De plus, le professeur actuel ne parle pas le Cris comme le faisait son prédécesseur, ce qui est un désavantage dans son enseignement. La traduction parmi ces enfants sauvages me paraît être une branche importante de leur éducation. Cependant, dans les autres parties de l'enseignement, les élèves de l'école du Remous (*Eddy*), font un certain progrès sous la direction de M. Gow; cet instituteur prend intérêt au bien-être de ses écoliers, et ses classes sont les plus propres de toute l'agence.

Après visite aux jardins situés autour du lac au Brochet (*Pike Lake*), je retournai au bureau, en obtins un autre canot pour mon usage jusqu'à la montagne du Pas, et j'approvisionnai le canotier pour vingt jours. Je repartis pour le Pas, mais je fus forcé de camper sur une île à cause de l'obscurité et de la pluie. Le lendemain matin j'examinai d'autres jardins le long du lac Utikamak, puis je retournai au camp.

L'école du Pas, proprement dit, n'est pas ouverte pour le moment, l'instituteur (M. D. D. McDonald) ayant résigné.

De bonne heure, au commencement de la saison, l'orge semée sur cette réserve promettait une bonne moisson; mais la plaie des sauterelles a fait des déserts de bien des jardins. Les quelques pièces cependant, qui n'ont pas été ainsi dévorées, ont belle apparence, pendant que les pommes de terre sont excellentes.

Le même jour, 27 août, après une entrevue avec le chef et d'autres, et nous être préparés à notre départ pour la montagne du Pas, nous laissâmes la réserve du Pas dans l'après-midi.

Notre voyage à la montagne du Pas s'est accompli avec difficulté, la rivière aux Carottes étant presque à sec, contre son habitude. Les canots furent endommagés, en dépit des longues distances parcourues à pied, tant le long du rivage que sur les bancs de sable; finalement nous atteignîmes le lac Plat (*Shoal*) le samedi suivant au matin, 14 août.

Comme les approvisionnements n'étaient pas encore arrivés, je fis l'examen des jardins et des maisons; j'y trouvai une bonne récolte de pommes de terre, mais le blé et l'orge manquaient complètement. Les corbeaux en avait fait ripaille, excepté dans deux jardins, où le blé était excellent. Ces Sauvages vont tout probablement souffrir du manque de nourriture l'hiver qui vient.

Le même jour, 14 août, la paie fut faite. Plus tard, à l'arrivée des approvisionnements (durant la nuit) l'on fit des arrangements pour en distribuer une partie le lendemain matin; mais le dimanche après-midi, comme le conseiller désirait que la distribution en fût faite sans retard, l'on y procéda, après l'examen d'habitude.

Le lendemain matin le reste des approvisionnements fut examiné et délivré; les estimations faites en partie et des arrangements pris pour la prochaine année; deux des canotiers furent envoyés pour labourer pour les Sauvages du lac Plat; un homme fut laissé au camp avec mon assistant, pendant qu'avec deux autres hommes je me rendais à quinze milles plus loin, à Terre-Rouge. J'y atteignis le campement des Sauvages un peu après le coucher du soleil. Le jardin et les maisons furent examinés le même soir.

De bonne heure le lendemain, une marche de deux milles me conduisit à d'autres jardins dans les bois. Terre-Rouge se trouve être probablement la plus belle des réserves de l'agence. Les récoltes ici étaient excellentes. Le blé semé au printemps promettait un bon rendement; tandis que les pommes de terre, retenues pour semence par les Sauvages mêmes et plantées par eux, annonçaient tout ce qu'on en pouvait désirer. C'est un fait providentiel pour ces Sauvages d'avoir d'aussi bonnes moissons, parce qu'il est probable qu'ils manqueront de poisson cet hiver, l'eau des rivières étant si basse. Le lendemain, je retournai au lac Plat.

Lors de ma visite à la montagne du Pas, le printemps dernier, je leur fis lecture des instructions de l'inspecteur à propos de la propreté, les informant en même temps que je visiterais leurs logis lors du paiement de l'annuité. Il est à regretter, cependant, que du conseiller en descendant, aucune attention pratique n'a été donnée à ces instructions. Il est aussi nécessaire de faire rapport que le conseiller Young est arrogant envers les siens et pas assez respectueux envers ses supérieurs. Mais en même temps, c'est une satisfaction d'observer que l'excellent chef l'a pris en amitié, et exerce, j'en ai confiance, une influence complète sur ce membre du conseil.

Le 18 d'août, de bonne heure nous laissons le lac Plat et arrivions au Pas, le 20. Laisant le Pas le jour suivant, et en voguant de bonne heure le matin et tard le soir, nous arrivâmes à Cumberland le lundi matin, 23. Examen fait des approvisionnements et signatures données, nous procédâmes à l'élection d'un chef et de deux conseillers. Elle fut unanime, Samuel Greenleaf étant choisi chef et Canada et Jeremiah Crane, conseillers.

Le même jour, 23 août, l'on commença la paie; elle fut complétée le lendemain. Puis, distribution des approvisionnements, obtention des pièces justificatives, arrangements faits pour le soin des bestiaux et un discours adressé à toute la bande, ainsi qu'à nombre de Métis assemblés.

Le vingt-cinq août j'examinai l'école et les jardins; ceux-ci sont en petit nombre, vu que la plupart des gens de cette tribu, parmi ceux qui en restent, cultivent à trente milles plus loin. Des récoltes, quelques-unes étaient bonnes; d'autres mauvaises, faute de culture convenable. A l'école, je trouvai un nombre d'enfants métis, mais ils furent renvoyés avant l'examen. Les quelques enfants qui la fréquentent ont fait quelque progrès sous leur nouvel instituteur, M. T. Mercer, spécialement en lecture et en arithmétique; mais le matériel de l'école était en mauvaise condition. Pour ce qui est du progrès d'aucun des élèves de l'agence, qu'il me soit permis respectueusement de faire la remarque, qu'à moins que les instituteurs eux-mêmes ne soient capables de faire comprendre à leurs écoliers, tant ce qui est lu que ce qui est écrit, la plus grande partie des connaissances acquises seront toujours purement superficielles.

Du 25 d'août jusque dans l'après-midi du 28, les feuilles de paie occupèrent presque tout le temps. Des lettres furent aussi écrites à l'inspecteur; l'apurement des comptes fut fait au fort, et Sauvages et Métis rencontrés en assemblée.

Après avoir fait les déclarations légales nécessaires devant un juge de paix, nous laissâmes Cumberland dans l'après-midi du 28 et touchâmes le soir au portage de la rivière Birch (du Bouleau). J'eus ici une entrevue avec les Métis, qui me témoignèrent leur gratitude pour le bon traitement qu'ils reçoivent du département, et me prièrent de présenter leurs compliments à l'inspecteur. En même temps des arrangements furent faits pour un meilleur soin à donner au bétail.

La même nuit nous quittâmes la rivière Birch (du Bouleau); mais après deux heures de voile environ, nous fûmes forcés de camper, par suite de l'obscurité et d'un vent de tempête. Une grande brise nous fit aborder le lendemain après-midi, 29 août, au Pas. Le jour suivant je réglai mon compte avec le canotier.

Pour conclure, je suis d'opinion que sur toutes les réserves de cette agence, il y aura en somme une excellente récolte de pommes de terre cet automne, en sorte que si les diverses bandes de Sauvages font une bonne pêche d'automne (excepté au Pas, où il n'y aura peut-être pas de poisson du tout), je n'anticipe aucune privation de nourriture pendant l'hiver prochain.

Il va sans dire qu'à la montagne du Pas, les seuls moyens qu'ont les Sauvages de ne pas souffrir de privation, c'est la culture du riche sol de leurs réserves. Pour leur permettre de labourer plus de sol au lac Plat cet automne, pendant qu'ils utilisent le bœuf de Terre-Rouge, je leur ai envoyé une petite quantité de provisions.

Les Sauvages de Terre-Rouge ont préparé pour la charrue à peu près un acre et demi de terre neuve; mais à cause de la distance de près de vingt milles entre les deux réserves, un seul bœuf de travail ne peut pas accomplir l'ouvrage nécessaire.

Les Sauvages du Pas, à l'heure qu'il est, avec quelque assistance, sont occupés à préparer la terre qui doit leur servir de commune.

Finalement, je fais aussi rapport que le médecin qui m'a été envoyé cette année pour vacciner les Sauvages a rendu de bons services dans cette agence, non seulement pour ce qui concerne la vaccine (que l'on dit avoir partout généralement réussie), mais encore dans d'autres nombreux cas de maladie, dont quelques-unes anciennes déjà, et qui nécessitaient l'attention dont elles sont maintenant l'objet.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. READER,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DU PAS, TRAITÉ N° 5,

CUMBERLAND, T. N.-O., 12 juillet 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

Monsieur,—Conformément à vos instructions datées d'Ottawa, le 28 avril dernier, j'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel de l'administration des Sauvages dans cette agence, ainsi qu'un état détaillé au tableau qui l'accompagne et un inventaire des effets mobiliers du gouvernement; le tout embrasse la période écoulée depuis mon dernier rapport, soumis le 6 de septembre dernier.

Après m'être séparé de mon assistant à la fin des paiements de l'annuité, je retournai à mon bureau, où je demeurai jusqu'au 23 septembre. A cette date, je partis pour visiter la réserve Chemawawin, y recevoir certaines provisions de l'annuité que l'on n'avait pu me délivrer au temps de la paye, et en même temps pour enseigner aux Sauvages à enlever de leurs jardins les souches et les grosses pierres, et les y encourager. Je leur donnai quelque secours en provisions, et je suis heureux de faire rapport qu'ils ont bien travaillé et qu'ils ont mis du cœur à l'ouvrage. Je ne pus accomplir autant que je l'eus désiré, par suite de la neige et d'une froide température qui nous surprit soudainement.

A mon retour au Pas et comme j'entraï au bureau, j'eus le plaisir de rencontrer M. l'inspecteur McColl; nous eûmes une entrevue longue et profitable. Je m'empresse de saisir l'occasion de lui porter ici le témoignage qu'il déploie un zèle infatigable pour tout ce qui concerne les intérêts du ministère; ou tout ce qui peut vraisemblablement profiter au confort des Sauvages. En me rendant à Winnipeg cet été la bande des Sauvages de la Rivière-Birch (du Bouleau) me fit tenir un message de respects envers M. McColl, et partout dans l'agence ses visites sont toujours attendues avec plaisir. De fait les Sauvages de cette agence sont reconnaissants d'avoir au-dessus d'eux un officier aussi capable, car ils savent bien qu'il a leur bonheur à cœur.

Après mon retour de Chemawawin, il devint nécessaire de faire nos préparatifs pour l'hiver, tant dans la maison que pour notre approvisionnement; et jusqu'à janvier je restai au bureau, ou visitai la réserve du Pas, suivant les besoins de l'occasion.

Entre janvier et mars, les sept réserves de cette agence furent visitées; des arrangements furent pris pour venir en aide aux malades et aux indigents; et les diverses écoles examinées.

Je dois dire que par suite de la destruction partielle de la récolte de l'orge par les sauterelles et à cause de la rareté de l'eau dans la rivière pendant tout l'hiver, il a été nécessaire de distribuer plus de provisions qu'il en aurait été autrement requis.

Une bonne pêche d'automne a été faite sur quelques réserves ou dans leurs environs, mais la longue continuité du temps doux a rendu une grande partie de ce poisson trop gâté pour servir de nourriture.

Les Sauvages, cependant, ont généralement eu de bonnes récoltes de pommes de terre, ce qui leur a été d'un grand secours pour un temps. Ils en avaient réservé une bonne proportion pour la semence; mais la neige n'ayant pas tombé de bonne heure au commencement de l'hiver, la plus grande partie des pommes de terre ainsi mises en réserve fut gelée. En conséquence, il devint nécessaire de faire l'achat d'une nouvelle semence que l'on ne pût pas trouver en quantité suffisante dans ce district.

Les écoles au Pas et à Big-Eddy (le Gros Remous) ont fait un bon progrès toute l'année, et les instituteurs ont manifesté de l'intérêt pour leurs élèves.

L'école sur la réserve Cumberland n'a pas fait autant de progrès qu'auparavant; mais je crois que l'instituteur s'y dévoue maintenant avec plus de courage que jamais; j'espère donc qu'il réussira bientôt mieux dans ses efforts.

La mort subite de feu M. Hodgson Podmore a été cause de la fermeture en décembre dernier de l'école des Grands-Rapides, mais depuis, elle a été rouverte par M. W. E. Jefferson, ci-devant professeur au Pas.

En mars dernier, M. Thomas Hart, un gentilhomme anglais bien instruit, est arrivé pour prendre soin de l'école du Pas; il a fait montre d'un tact remarquable dans l'éducation des enfants sauvages. Cette école fait indubitablement un progrès rapide.

J'ai passé le printemps de cette année, toute la saison des semences, à enseigner la culture aux Sauvages et à les encourager à cultiver. Je les ai personnellement assistés à faire quelques jardinages, à labourer, semer et herser, et à compléter l'ensemencement en orge, destiné au grain de semence, d'un champ commun. En outre, ils complétèrent aussi d'eux-mêmes et sans mon assistance personnelle, un autre champ commun, qu'ils ensemencèrent de pommes de terre destinées aux semences.

Comme les Sauvages de la Montagne-du-Pas m'avaient témoigné le désir de cultiver une étendue de terrain plus considérable qu'auparavant et que le sol en était préparé, je leur expédiai de la semence additionnelle à cette fin.

Les moissons que je vis sur mon chemin en me rendant à Winnipeg en juin dernier, avaient généralement une bonne apparence; en sorte qu'il y a lieu d'espérer une bonne récolte. Par contre, cependant, je dois dire que par suite de la grande perte de pommes de terre l'hiver dernier, les Sauvages ne peuvent pas espérer en avoir autant à leur disposition cet hiver, qu'auparavant.

Pour me conformer aux instructions reçues du ministère d'avoir à payer aux Métis leurs arrérages, je me rendis à Cumberland à cet effet le 10 de juin dernier. Mon ci-devant assistant, M. J. Carstairs, m'accompagna depuis la maison Cumberland jusqu'aux Grands-Rapides; il m'y prêta une assistance efficace autant qu'appréciée en complétant ce paiement.

Le 21 de juin, je me mis en route pour Winnipeg, pour y obtenir l'argent de l'annuité le 9 de juillet courant.

Je vous soumetts de plus respectueusement que pendant toute l'année les Sauvages, à très-peu d'exceptions près, se sont conduits paisiblement et en gens satisfaits; qu'ils sont loyaux envers Sa Majesté; qu'il y a progrès dans leur industrie; qu'en règle générale ils travaillent plus à leur culture et à l'entretien de leurs habitations qu'au paravant; heureux qu'ils sont de voir leurs enfants faire des progrès dans l'éducation et reconnaissants pour les nombreux profits qu'ils tirent des divers approvisionnements—qui leur viennent gratuitement ou par stipulation—du ministère.

Cependant tous mes désirs et mes efforts sont de ne jamais les voir pleinement satisfaits de l'état de chose actuel; mais qu'ils s'efforcent davantage à cultiver le sol, et consomment plus d'énergie à tout ce qui a trait à leur bien-être temporel et éternel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. READER,

*Agent des Sauvages.*

SELKIRK, 4 octobre 1886.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre la première partie de mon rapport annuel, concernant l'administration des Sauvages dans cette agence, accompagnée d'un tableau statistique.

Le 6 juillet, j'ai quitté Winnipeg, dans le but de faire les paiements d'annuité aux Sauvages sous mon contrôle, et le 8 j'étais arrivé à la réserve de la Rivière-Noire. La paye fut promptement faite à chaque bande; mais j'éprouvai quelques retards à prendre les statistiques du recensement, à visiter les jardins, à examiner les écoles, à converser avec les Sauvages, et à régler quelques difficultés entr'eux. A quelques-unes des réserves il fut nécessaire d'employer deux ou trois constables pour maintenir l'ordre et expédier les paiements. L'ensemble des circonstances nous causa un retard considérable pour atteindre les réserves de la Rivière-au-Peuplier, (*Poplar River*) de Norway-House et du lac La Crosse. Les Sauvages se plaignirent beaucoup, en alléguant qu'ils avaient été empêchés de faire leurs foins et autres travaux, et nous réclamèrent une rémunération pour perte de temps.

Le bétail livré aux diverses réserves était un très beau lot d'animaux.

La farine, le thé, les biscuits et le tabac fournis étaient bons et conformes aux échantillons; le lard fumé, les outils et instruments étaient excellents.

Les pommes de terre des jardins annonçaient une assez bonne venue, sur quelques-unes des réserves; mais sur d'autres, l'apparence en était assez chétive: ce qu'il faut attribuer à la sécheresse et à la négligence des Sauvages. A l'exception d'une très petite quantité d'autres légumes semés par trois ou quatre, il n'y a que des pommes de terre de cultivées dans cette agence.

La condition des écoles est décourageante.

Le progrès fait dans quelques réserves est très lent.

Plus de 1,200 Sauvages, dans cette agence, ont été vaccinés pendant l'été.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. MACKAY, *agent des Sauvages.*

AGENCE DE LA RIVIÈRE-BEREN,—TRAITÉ N° 5,  
LAC-WINNIPEG, 24 juillet 1886.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre la seconde et dernière partie de mon rapport annuel d'administration des Sauvages dans cette agence, du 5 octobre dernier au 30 juin 1887.

J'ai expédié par l'entremise de l'inspecteur McColl, un tableau statistique avec la première partie de ce rapport, datée le 4 octobre dernier; j'ai l'espoir que le tout a été dûment reçu par le département.

Conformément aux instructions, j'inclus dans le présent rapport un état détaillé de tout le mobilier du gouvernement en ma possession, y compris meubles de bureau et effets de campement.

Durant les mois de février, mars et avril, j'ai fait la visite des diverses réserves sous mon contrôle, pour en inspecter les écoles et voir comment les Sauvages se trouvaient. J'ai tenu des assemblées avec eux à chaque réserve, et écouté ce qu'ils avaient à dire. Comme de coutume je leur ai expliqué ce que le département exigeait d'eux. De tout cela, j'ai expédié un rapport circonstancié, par l'entremise de M. McColl, les 24 et 25 avril dernier.

Les approvisionnements expédiés pour les veuves et les malades—à une ou deux exceptions près—par le chef et conseillers de leurs réserves respectives, ont été d'un grand secours à ces pauvres gens.

En obéissance aux instructions, j'ai de nouveau notifié les Sauvages qu'ils ne doivent plus s'attendre davantage à être approvisionnés de grain par le ministère; qu'ils doivent s'efforcer de produire de meilleures récoltes, et tenir en réserve assez de grain de semence de la moisson d'une année, pour subvenir aux exigences de l'ensemencement au printemps suivant. Je leur ai aussi de nouveau répété les instructions relatives aux précautions sanitaires à observer tant pour leur conservation personnelle que pour tenir leurs demeures propres; et à être aussi bien particuliers de ne pas jeter aucune substance qui se corrompt, soit dans le voisinage des puits ou celui des rivières et des lacs, etc. J'ai donné des ordres aux chefs et aux conseillers de chaque bande de surveiller la mise à exécution de ces instructions par les Sauvages; et je suis heureux de leur rendre le témoignage qu'ils font tout ce qu'ils peuvent pour s'y conformer.

La plupart des Sauvages ont fait une bonne pêche l'automne dernier, les chevreuils, les lièvres et les lynx ont été nombreux; en conséquence la nourriture ne leur a pas fait défaut durant l'hiver, si ce n'est selon la coutume, qu'à un certain nombre de vieilles gens nécessiteux, sur quelques réserves.

Quelques espèces de bêtes à fourrures ont été très abondantes durant l'hiver, et les commerçants ont payé des hauts prix pour les pelleteries; en sorte que les Sauvages de cette agence pouvaient s'attendre raisonnablement à un bon profit cette année; et ils l'auraient fait, n'eût été la quantité inusitée de maladie qui a prévalu sur quelques réserves; elle en emporta un grand nombre et en empêcha plus encore de faire une chasse régulière.

Bien que le printemps ait été exceptionnellement tardif et sévère, les Sauvages ensemencèrent un peu de pommes de terre.

Pour aller faire les paiements d'annuités aux Sauvages de mon intendance, je quittai l'agence le 22 juin et j'arrivai à Winnipeg le 29.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. MACKAY,  
*Agent des Sauvages.*

BUREAU DES SAUVAGES,  
LAC-AU-CANARD (*Duck Lake*), 5 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous faire rapport qu'à l'automne dernier il s'est fait une grande quantité de labours d'automne sur les diverses réserves de ce district et spécialement sur les réserves des Mistawasis, Attahkahoop, Barbu et Okeemasis.

Le manque de récoltes a été cause d'une distribution considérable de provisions pendant l'hiver.

Ce printemps, les Sauvages ont travaillé assez bien et ensemencèrent leur sol en temps propice. Un nombre considérable d'acres ont été mis sous culture; et, grâce aux pluies fréquentes de juin et juillet, les récoltes ont eu une magnifique apparence, et l'on devrait en estimer la moyenne à au moins vingt-cinq boisseaux l'acre, si la gelée ne les endommage pas.

Les bandes de Mistawasis et de Attahkahoop, ont sauvé leur propre blé de semence; et en plus, elles ont pu vendre au département plusieurs cents boisseaux de blé de semence pour d'autres réserves, sur lesquelles le grain avait été détruit l'année dernière par la grêle.

Le bétail sur toutes les réserves était en bon ordre et a été bien hiverné, une seule tribu, celle de La-Flèche (*One Arrow*), ayant été à court de foin. Les jeunes bêtes à corne accroissent rapidement en nombre, ce qui montre que l'on en prend un meilleur soin qu'auparavant.

Les moutons sur les réserves de Mistawasis et Attahkahoop n'ont pas répondu à l'attente qu'on en avait. Il semble exister quelques maladies au milieu d'eux. Les agneaux, cependant, se montrent pleins de santé.

Suivant son habitude, l'instructeur Chaffee a déployé le plus grand zèle et une attention constante aux Sauvages sous ses soins; et c'est à lui qu'il faut en grande partie donner crédit du fait que les réserves des Mistawasis et des Attahkahoop sont tenues dans un état si satisfaisant. Chaque chef possède une grande grange, de 60 x 40 pieds, avec soubassement ponté et une batterie au niveau du sol; de fait, ce sont les meilleures granges du Nord-Ouest: égales au moins à un grand nombre de celles d'Ontario. Tout l'ouvrage a été fait par les Sauvages. Les toits sont couverts en lardesaux, fournis par le département. Presque tous les Sauvages sur les deux réserves ont leurs champs, leurs maisons et leurs granges leur appartenant en propre; en sorte que la réserve a toute l'apparence d'un établissement de colons; leurs maisons sont aussi tenues en bon état de propreté. A présent qu'ils reçoivent de l'aide sous forme de plats à lait, barattes, etc., ils manifestent beaucoup d'intérêt à faire le beurre; et quelques-uns se sont creusé de très bonnes caves à lait.

Que le grain mûrisse cette année, et il s'en suivra une très grande épargne cet hiver dans la distribution des provisions; ce serait un encouragement aux Sauvages à de plus grands efforts.

Une très grande quantité de terre a été labourée à la fin de l'été et cet automne sur les réserves, et les Sauvages commencent à voir que cette méthode est la meilleure, bien qu'elle ne leur plût pas, tout d'abord, sous l'impression qu'ils étaient que c'était travail perdu. Ceux qui ont fait leurs labours l'automne, cette année, voient la grande différence dans l'apparence du grain en provenant, comparé à celui semé dans des labours du printemps.

Pour plus amples informations relatives aux moissons, etc., je vous réfère au tableau statistique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. RAE,  
*Agent des Sauvages.*

## AGENCE DES SAUVAGES—BATTLEFORD.

SASKATCHEWAN, 21 juillet 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport d'administration de cette agence, pour l'année terminée le 30 juin 1887.

Je suis heureux de vous informer que les Sauvages sur les diverses réserves travaillent paisiblement et font un progrès notable, bien que lent, peut-être, dans les habitudes et genre de vie nouveau, nécessaires à leur bien-être et à leur gagne-pain personnels.

La sécheresse de l'année dernière a presque complètement paralysé l'effet des opérations agricoles. Cet état de choses ne s'est pas confiné aux seules réserves des Sauvages : il s'est fait ressentir d'une manière générale dans tout le district. De fait, la moisson, bien que faible, récoltée par les Sauvages, pouvait avantageusement se comparer à celles qu'ont eues les blancs dans les établissements voisins.

Le blé, semé le premier, et profitant en conséquence de l'humidité répandue dans le sol à la suite d'un printemps hâtif, a produit un peu plus que le grain de sa semence. On put le sauver, avec un peu d'orge et d'avoine et une quantité considérable de pommes de terre. La semence qu'ils ont ainsi eue en mains ce printemps, leur a été libéralement fournie par le ministère, et tous les efforts possibles ont été faits pour un ensemenement soigneux et opportun. Je rends grâce au ciel de pouvoir insérer dans mon rapport que la saison jusqu'à ce jour a été aussi favorable qu'on pût le désirer; les apparences actuelles promettent une abondante récolte.

Le foin a aussi été rare dans quelques localités l'été dernier : effet de la sécheresse. Cependant, les Sauvages ont été capables, non seulement de s'en approvisionner abondamment pour leurs bestiaux, mais encore d'en disposer d'un surplus considérable.

Le bétail a été amené ici pendant l'hiver en bonne condition, et il y a eu un accroissement considérable du troupeau par le produit naturel.

Les Sauvages, généralement, prennent plus d'intérêt qu'auparavant au bétail que leur fournit le département. Ils apprennent à traire les vaches régulièrement et commencent à réaliser le bénéfice de cette exploitation.

La santé des différentes bandes s'est améliorée considérablement l'année dernière.

Des sept réserves comprises dans cette agence, celles de Poundmaker (le Faiseur d'Enclos) et de Petit-Pin, ont été confiées aux soins d'un fermier instructeur, M. G. D. Gopsill : économie de dépenses considérable. Ces réserves étant contiguës et les Sauvages commençant à s'échelonner de façon à former un établissement continu, l'on jugea inexpédient d'y maintenir deux écoles d'enseignement agricole.

M. Gopsill est un instructeur d'expérience et qui commande le respect des Sauvages sous ses ordres.

L'école de la réserve de Poundmaker, conduite sous la direction de la mission catholique romaine, a été faite régulièrement et avec de très bons résultats.

La réserve de l'Herbe-Tendre (*Sweet Grass*), est sous la direction de l'instructeur, John Fitzpatrick. Il est dans le service depuis quelques années déjà. Son expérience et son bon jugement en font un employé des plus efficaces du département.

Une école a été ouverte sur cette réserve en octobre, sous les auspices de la société de l'église des missions. Elle a été conduite régulièrement; mais l'assistance n'en a pas été aussi considérable que l'on eût pu s'y attendre, par le fait que les Sauvages vivent dans des localités isolées, sur cette réserve, et trop distantes les unes des autres pour permettre à aucun groupe nombreux d'enfants d'être à bonne portée de l'école.

La réserve de l'Enfant-du-Tonnerre (*Thunder Child*) est encore sous les soins de l'instructeur, Andrew Suffern. Sa longue intimité avec la bande qu'il dirige, jointe à sa fermeté dans les rapports qu'il a avec eux, l'ont mis à même de contrôler ces Sauvages du mieux qu'il le puisse désirer.

C'est M. John Hope, un instituteur indigène, qui dirige l'école affiliée à la société de l'église des missions. M. Hope est un maître plein de zèle et de foi, et son œuvre est couronnée des meilleurs résultats.

La réserve Moosomin a été confiée aux soins de l'instructeur George Applegarth, depuis la fin de la rébellion. Il a acquis une connaissance passable du dialecte sauvage et contrôle bien sa tribu.

C'est Miss Applegarth, sœur de l'instructeur, qui est maîtresse d'école. Elle n'a pas un grand nombre d'élèves; mais leur assiduité donne l'assurance d'un progrès efficace.

Le système de la tribu se dissout chez les Sauvages de cette bande. Ils commencent à s'établir sur des fermes séparées, et un fait digne de remarque, c'est que le fils aîné du chef a été le premier à commencer à travailler sur une ferme à part.

La réserve des Assiniboines (Stony), ou Assiniboia, est sous les soins de l'instructeur Orr; c'est à peine s'il vit dans cette agence depuis un peu plus d'un an; mais il y est venu avec quelque connaissance de l'idiôme qu'on y parle, dans lequel ses progrès se sont continuellement développés.

Les Sauvages Assiniboines ont pu se procurer bien des choses nécessaires à la vie et beaucoup de confort par la vente du bois sec, dont ils ont une grande quantité sur leur réserve, par suite des feux de prairie qui ont ravagé tout ce district dans l'automne de 1885.

Cette école a été conduite avec soin par Miss McConnell, la sœur de madame Orr. L'on y a construit une maison d'école convenable.

Sur la réserve du Faisan-Rouge (*Red Pheasant*), M. J. H. Price est fermier-instructeur. Il réside dans le pays depuis plus de dix ans, et il joint à un bon savoir agricole et à la connaissance d'autres ouvrages requis sur une réserve, une assez bonne instruction en médecine.

Cette réserve a servi de station aux missionnaires de la société de l'église des missions, depuis à peu près dix ans que la dite réserve a été localisée; et bien que l'œuvre n'ait pas toujours été très bien patronnée, cependant les résultats en sont satisfaisants.

Les Sauvages travaillent tous sur des fermes séparées, et le système de la tribu devient rapidement une chose du passé.

L'école est conduite par madame Price. Cette dame a reçu cette année un prix du ministère, le quatrième, pour les écoles les mieux tenus dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. MACKAY,  
*Agent des Sauvages.*

AGENCE PITT, T. N.-O.

LAC-AUX-OIGNONS, 30 juin 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—En vous soumettant mon rapport et mon tableau statistique pour l'année terminée le 30 juin 1887, j'ai l'honneur d'affirmer que les Sauvages de ce district ont généralement amélioré leur condition; ils ont de bonnes maisons et étables pour leurs bestiaux; mais par suite de la perte partielle de la moisson de l'année dernière, causée par une sécheresse continue, j'ai éprouvé quelque difficulté à leur faire labourer un plus grand espace qu'auparavant.

Les récoltes cette année promettent d'être bonnes, ce qui a encouragé les Sauvages, et ils ont fait plus de terre neuve qu'avant.

La santé des Sauvages sur cette réserve est bonne ; le nombre des nouveaux nés compense celui des morts.

La grande quantité de vêtements expédiés par le ministère a contribué abondamment au bien-être des Sauvages, et leur a fait un plaisir sensible, en même temps qu'un encouragement à travailler.

Un grand nombre de Sauvages font la chasse dans ce district et vivent bien.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEORGE G. MANN,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DES SAUVAGES—TRAITÉ N° 6.

LAC-A-LA-SELLE, T. N. O., 30 juin 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel des affaires de ce district et de la condition dans laquelle il se trouve, pour l'exercice 1886-1887, avec un tableau statistique couvrant la même période.

Au printemps de 1886, une quantité considérable de terre, 269 acres, furentensemencée; et comme le commencement de la saison était très favorable aux travaux, l'on en augurait raisonnablement une abondante récolte. Je regrette de dire que ces espérances furent déçues; l'extrême sécheresse de la dernière partie du printemps ayant empêché la germination du grain, et le ver rongeur ayant détruit une partie de l'orge et des pommes de terre.

Le printemps dernier n'a pas été aussi favorable qu'on eut pu le désirer, ayant été bien plus tardif que les autres années; mais nonobstant cet empêchement, l'on a pu ajouter à la superficie ensemencée l'année dernière, vingt-trois acres de plus.

Dans le mois d'avril la commission des *scrip*, a tenu des assemblées à divers endroits de ce district, et un grand nombre de Métis qui auparavant recevaient des annuités ont été rayés du traité et reçu un *scrip*. En procédant à ce licenciement, j'agissais avec M. Wadsworth, l'inspecteur des agences; et nous avons pris grand soin de ne licencier que ceux qui, à l'avenir pourraient subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Je suis heureux d'être en position d'établir que de tous les licenciés, pas un à ma connaissance n'en a souffert, bien qu'un grand nombre aient été soumis à la plus dure épreuve, pendant l'épidémie de petite vérole de l'été dernier.

Il est résulté un grand bien de la visite du chef, James Seenum, ou Pééan, dans le Canada-Est, tant pour lui-même que pour les Sauvages d'autres bandes qu'il a rencontrés depuis son retour; aussi remarque-t-on depuis chez les Sauvages un plus grand désir d'étendre leurs opérations agricoles, et un intérêt plus développé dans l'élevage et le soin des bestiaux.

#### *Bétail.*

Pour ce qui est de cette industrie, je suis heureux de vous annoncer que la présente année s'est ouverte pour ces Sauvages sous de bien meilleurs auspices que les précédentes, la grande quantité d'excellentes taures qui leur a été envoyée l'été dernier les ayant mis sur un bon pied comme éleveurs, tout en ayant grandement amélioré la qualité de leurs troupeaux. Que le succès couronne leurs efforts dans cette industrie, c'est une chose certaine; de fait tout paraît indiquer que, pour ce qui concerne ce district, avec une judicieuse direction, l'élevage du bétail deviendra une industrie encore plus importante que l'agriculture.

#### *Approvisionnement.*

Les divers objets d'approvisionnements fournis par les contrepreneurs pour l'année courante, ont été délivrés d'une manière satisfaisante, tous étant

de la meilleure qualité et répondant amplement à celle des échantillons. Les vêtements surtout, étaient d'une supériorité bien évidente à ceux des années précédentes, et des mieux appropriés aux besoins des Sauvages.

#### *Pêcheries.*

La pêche faite par les Sauvages dans le lac à la Selle (*Saddle*), le lac du Poisson-Blanc (*Whitefish*), le lac du Castor (*Beaver*), et le lac la Biche, n'a, je regrette de le dire, rapporté qu'une moyenne bien inférieure à la moyenne ordinaire. Les travaux sur ces deux derniers lacs furent interrompus de trop bonne heure par la congélation.

La cause de la diminution des produits de pêche dans les deux premiers lacs, est un peu moins claire; il faut probablement l'attribuer aux fortes sécheresses des années précédentes à l'époque de la fraie.

#### *Chasse.*

L'hiver de 1886-87 a été remarquable par son extrême sévérité, l'épaisseur de la neige et la disparition presque complète des lièvres.

Le lynx, sur lequel les Sauvages dépendent d'une manière spéciale pour l'achat de leurs vêtements et de bien d'autres nécessités de la vie, a été très rare, spécialement dans la première partie de l'hiver.

Les rats musqués, source de profits considérables pour les Sauvages durant les années précédentes, mais qui avaient disparu il y a trois ans, ont fait leur ré-apparition, et deviendront probablement encore nombreux à l'avenir.

#### *Écoles.*

L'assistance à l'école sur la réserve N<sup>o</sup> 123 (Lac-du-Poisson-Blanc) a été nombreuse et les élèves semblent tirer bon profit de l'instruction qui leur est donnée.

Une seconde école vient d'être ouverte sur le lac Bon-Poisson (*Good Fish*), sur la même réserve; tout promet qu'elle sera suivie par de nombreux élèves. L'instituteur en est M. Lindsay, chargé l'année dernière de l'école du Poisson-Blanc.

L'Église méthodiste ayant fait l'acquisition de l'Église anglicane, des édifices ci-devant occupés par cette dernière congrégation, comme mission sur la réserve du Lac-à-la-Selle (*Saddle*), eux, les méthodistes, doivent maintenant sous peu se transporter sur la frontière occidentale de la réserve, où ils ouvriront de suite une école; les bandes du Lac-à-la-Selle (*Saddle*), de Thomas Hunter, et de la Plume-Bleue (*Blue Quill*), en profiteront.

En mai de la présente année, la bande de Plume-Bleue (*Blue Quill*), au nombre de trente et une personnes, fut transférée de sa location primitive au Lac-aux-l'Œufs (*Egg*), au sud de Victoria, à une réserve que l'on avait arpentée pour eux à l'ouest de la réserve du Lac-à-la-Selle (*Saddle*), et à environ cinq milles de cette agence.

Cette bande, par son isolement sur ses fermes du Lac-aux-l'Œufs, se trouvait privée des bénéfices accordés aux autres plus favorablement situées, tels qu'instruction agricole, éducation, enseignement religieux et l'usage de machines perfectionnées, comme machines à faucher, à battre, moulins, etc.; et il fut en conséquence jugé convenable de les transporter sur leur présente réserve, où l'on espère qu'ils feront de meilleurs progrès.

#### *Arpentages.*

L'arpentage des réserves des bandes de Thomas Hunter, James Seenum, et Oreilles-d'Ours, commencé l'été dernier, a été complété dans l'automne de 1886 par J. C. Nelson, écrivain, A. T. F., à la très grande satisfaction des gens pour qui ces réserves étaient arpentées; la patience de M. Nelson, sa justice équitable et son désir de donner satisfaction étant bien appréciés par les Sauvages.

Les réserves arpentées contiennent tout ce qui est nécessaire pour fins agricoles et élevage de bestiaux, et elles renferment quelques terrains des meilleurs qui se trouvent sur la Saskatchewan-Nord.

## Agence.

Conformément aux instructions reçues du commissaire des Sauvages, le bureau et les magasins de cette agence ont, au commencement du présent mois, été transportés de Victoria au Lac à-la-Selle et la bâtisse ci-devant employée par l'instructeur ici et connue comme ferme N° 10, occupée.

Pour conclure, il me fait bien plaisir de dire que dans tout le district il n'est pas à ma connaissance qu'il existe un seul mécontent, tous étant pleinement satisfaits de la manière dont ils sont traités par le ministère.

Les officiers sous ma dépendance m'ont rendu pendant toute l'année le service le plus efficace; ils ont déployé plus qu'un intérêt ordinaire dans l'œuvre de l'amélioration de la condition des Sauvages, et c'est à leur énergie que l'on doit imputer beaucoup de la prospérité et du contentement de ce peuple.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN A. MITCHELL,  
Agent des Sauvages.

AGENCE DE PEACE-HILLS (BUTTES DE LA PAIX), 27 juillet 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de l'administration des Sauvages de cette agence, pour l'année terminée le 30 juin 1887.

Je regrette que la condition et le progrès des Sauvages de cette agence, durant l'année dernière, n'aient pas été aussi satisfaisants que je l'aurais souhaité, ou que j'avais raison d'espérer au commencement de l'année.

Cet état des affaires est dû tout entier, ou dans une grande mesure, à des circonstances que nous ne pouvions point contrôler.

Pendant le mois de juillet et la première partie d'août, ou jusqu'à ce que l'émanation de *scrips* dans Edmonton eût cessé, les Sauvages de cette agence ont été grandement mis en émoi par des rumeurs mises en circulation par des gens intéressés à l'émanation des *scrips*, et ennuyés par les agacements et les sarcasmes de ceux des différentes bandes du voisinage relevés du traité et qui avaient reçu des *scrips*. Pour échapper à ces ennuis, les Sauvages des Buttes-aux-Ours (*Bears Hill*) ont quitté leurs réserves.

En août, les fièvres scarlatines commencèrent à sévir parmi les Sauvages des Buttes aux-Ours (*Bears Hill*), et jusqu'à la fin de septembre ils furent empêchés par la maladie de vaquer à leurs travaux.

Dans la dernière partie d'octobre, les fièvres scarlatines s'attaquèrent aux Sauvages Assiniboines du Creek-du Loup (*Wolk Creek*), juste au moment qu'ils allaient partir pour leur excursion de chasse. Ils restèrent sur la réserve jusqu'à la fin de novembre; alors ils partirent, en dépit de mes avis, et bien que je m'y opposasse fortement, attendu qu'ils n'étaient pas complètement guéris de leurs maladies.

Les mauvais résultats de cette course ne tardèrent pas à se manifester. Il en tomba malade, et il en mourut, tout le long de l'hiver et du printemps; quelques-uns d'entre eux moururent même avant d'être à dix milles de la réserve, mais cela n'empêcha point les autres de poursuivre leur route.

Le premier de janvier, le chef Sharphead (Tête-Pointue) me fit tenir un mot de son camp au lac Gull (des Mouettes), que plusieurs de sa bande étaient morts, qu'un grand nombre d'autres étaient malades et mourants.

Je leur fis parvenir immédiatement des provisions, et aussitôt que possible un médecin leur fut expédié au camp et les prit sous ses soins; mais, comme il m'informa qu'il ne pouvait rien faire pour eux dans leur camp, je les avisai de revenir

à la réserve et de vivre dans leurs maisons, où ils pourraient recevoir toute l'attention et l'assistance possibles de la part de leur instructeur, M. Robertson; mais bien que l'on fit pour eux tout ce qui pouvait être fait, ils n'en continuèrent pas moins à être malades et à mourir, à tel point que plus de cinquante d'entre eux périrent.

En mai, contrairement à mon attente, cette bande mit en terre un peu de semence. Je ne m'attendais pas à les voir travailler du tout. Vers la fin de mai, ils quittèrent tous la réserve, espérant, disaient-ils, trouver profit au changement.

Aux Buttes-aux-Ours (*Bears Hills*), il n'y eût que deux mortalités causées par la fièvre scarlatine, attendu que la température était chaude au temps de la maladie.

Ces bandes, bien qu'empêchées par la maladie et découragées tant par elle que par la perte d'une grande quantité de foin, occasionnée par des pluies torrentielles et hors de saison en août, n'en réussirent pas moins à se procurer le foin nécessaire à la nourriture d'un grand troupeau et à faire leurs récoltes sans accidents, ni pertes.

La récolte du grain fut bonne; celle des pommes de terre excellente; celles des navets et des jardinages pas aussi bonne qu'à l'ordinaire.

Les battages se sont faits avec célérité et comparativement à l'aise par la machine fournie par cette agence. Les Sauvages étaient joyeux de la voir fonctionner.

L'absence du chef Sampson, pendant sa visite à l'est avec le rév. John Mac-Dougall a été vivement ressentie. Mais il a lui-même évidemment acquis une connaissance considérable dans sa visite et il se propose d'en profiter.

L'hiver a été long et d'une rudesse inusitée. La sévérité de la température et la grande profondeur de neige, ont empêché les Sauvages de chasser et de s'adonner à leurs travaux usuels. Il se fit une prise considérable d'animaux à fourrures au commencement de l'hiver, principalement des lynx. Vers le printemps ces derniers disparurent.

La pêche au lac aux Pigeons a nourri un grand nombre de Sauvages jusqu'en mars; puis le poisson manqua. L'on distribua alors des rations aux affamés.

Le printemps fut tardif et la température froide et sèche jusqu'en juin; alors il y eut temps chaud et pluvieux. L'effet s'en fit de suite sentir sur nos semences les premières faites. A présent, les perspectives d'une belle récolte sont bonnes.

Il s'est fait très peu de terre neuve ce printemps, ce qu'il faut attribuer au bon effet de la vaccination; en juin les Sauvages en ont été malades et affaiblis.

Tout le bétail appartenant aux bandes de cette agence est en bonne condition et se propage rapidement.

Les bandes des Buttes-aux-Ours (*Bears Hills*) sont maintenant bien fournies de bétail, d'instruments aratoires, et de tout ce qui leur est nécessaire pour se subvenir à eux-mêmes.

Si les Assiniboines, quand il seront guéris de leur affliction, témoignent le désir de se remettre à l'ouvrage, ils auront besoin de plus de bétail. Ils sont bien fournis d'instruments aratoires et ont à présent assez de bestiaux.

De nouveaux bâtiments ont été construits pour l'agence de la Rivière-Bataille. Cela m'aidera à consacrer plus de temps aux Sauvages, comme je serai au milieu même de mon champ d'ouvrage.

Sur la ferme N° 18, aux Buttes-aux-Ours, l'on a érigé une maison d'habitation pour l'instructeur, ainsi qu'un magasin. De plus, les murs d'une écurie.

Au Creek-du-Loup, les murs de la demeure de l'instructeur, d'un magasin et d'étables, sont construits.

Le tout sera parachevé aussitôt que l'on pourra se procurer du bois de service.

La mission méthodiste a ouvert une école l'automne dernier sur la réserve de Louis Butt. Grâce au zèle déployé par l'instructeur, M. Somerset, cette école a beaucoup d'élèves.

Sur la réserve Ermineskin une école vient d'être ouverte par la mission catholique romaine. Elle était bien nécessaire, et réussira, je l'espère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SAMUEL B. LUCAS,

Agent des Sauvages.

AGENCE DES GENS-DU-SANG, MACLEOD, T. N. O., 24 juillet 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 juin dernier.

Le commencement de l'année dans ce district a été signalé par une chaleur extrême accompagnée de sécheresse, qui ont causé un tort considérable aux moissons de toute espèce. Les mauvaises herbes ont été à peu près les seules à pousser. J'ai éprouvé une extrême difficulté à faire sarcler les pommes de terre, parce qu'il était le temps de la danse du soleil et que le travail était en conséquence partiellement interrompu. Je profite de la circonstance pour dire que cette fête perd graduellement, mais sûrement, de l'importance due à son antiquité; probablement qu'en peu d'années elle sera devenue chose du passé.

Les paiements d'annuités de cette année se sont effectués de la manière la plus satisfaisante; je n'en ai jamais de fait opéré d'une façon plus paisible et méthodique. Naturellement il y eut quelques disputes; heureusement qu'elles furent réglées à la satisfaction d'un chacun.

Peu après ces paiements d'annuité, "Red Crow," "North Axe" et "One Spot" ont visité Ottawa et autres lieux. A leur retour ils exprimaient ouvertement leur gratitude envers le département pour le bon traitement qu'ils en avaient reçu et leur joie d'avoir vu toutes les merveilles du voyage. Il ne saurait y avoir deux opinions quant au résultat futur de cette visite. "Red Crow" avait déjà été dans l'est, jusqu'aussi loin que Winnipeg, mais les siens n'avaient pas ajouté foi absolue à la relation de son voyage. Au dernier, "North Axe," premier chef des Piégânes, et "One Spot," un chef secondaire des Gens-du-Sang, l'ont accompagné; et comme ils sont comparativement jeunes et qu'ils ont une grande influence sur la jeunesse, ils étaient en position de justifier les allégations du vieux chef et surenchérent beaucoup sur ses appréciations. Je considère leur visite à Brantford pour être témoins du dévoilement de la statue de Brant d'une importance incalculable, parce qu'ils ont vu de leurs propres yeux ce que la civilisation a fait pour ces Sauvages.

La récolte faite s'est montrée complètement perdue: nos pommes de terre de la grosseur de billes à joner, et le grain des Sauvages à peine digne d'être coupé, ne pouvant servir que de litière. Sur notre ferme à nous, le battage de l'avoine a produit environ dix-huit boisseaux à l'acre, ce qui, je crois, est le meilleur résultat du district. Nous ne fûmes pas les seuls à souffrir dans nos récoltes; tout le monde s'en ressentit plus ou moins.

L'hiver a été le plus dur que j'aie jamais traversé; par conséquent, il ne s'y fit rien autre chose que le charroyage du bois de chauffage. Heureusement la santé des Sauvages a été bonne. La rumeur s'est répandue aux alentours que les fièvres scarlatines sévissaient dans la réserve; mais après enquête, l'on n'en découvrit que quatre cas en tout et encore en des endroits isolés. Toutes les précautions possibles furent prises pour enrayer les progrès de la maladie, avec un succès complet.

Pendant l'hiver, quelques-uns des jeunes gens osèrent braver le froid et s'aventurer dans des expéditions de vol de chevaux, qui eurent des succès variés. En deux ou trois occasions, des gens du Montana réussirent à suivre la trace des chevaux jusqu'à cette réserve, et en chaque cas ils réussirent à reprendre possession de leur propriété.

Ces partis de guerre sont principalement composés de jeunes gens de seize à vingt-cinq ans, et c'est une exception quand des hommes plus âgés s'en mêlent.

A l'approche du printemps un sentiment de malaise se fit sentir chez les Gens-du-Sang, causé par la visite de quelques Pieds-Noirs au camp: ceux-ci étaient anxieux d'aller au sud venger la mort de cinq Gens-du-Sang et d'un Pied-Noir tués par les Gros-Ventres; mais bien que nous prîmes nos précautions pour les empêcher d'y aller, trois petits détachements se mirent en route la nuit, pour la réserve des Gros-

Ventres. Le chef "Red Crow" donna sur eux et parvint à en rejoindre deux partis à la rivière au Lait (*Milk River*), distante de soixante milles, et les força de revenir avec lui. Je dois dire que "Red Crow" et les anciens, avec les chefs, s'opposaient fortement à ces vols de chevaux.

Cette année le printemps s'ouvrit beaucoup plus tard que d'habitude; mais à la première opportunité possible, j'employai les Sauvages aux travaux de réparation des clôtures et de labour. Cette année un plus grand nombre de Sauvages que d'habitude ont labouré avec leurs propres chevaux: quelques-uns d'entre eux s'en sont tirés avec beaucoup d'honneur.

Comme nos pommes de terre de semence étaient si petites, le département nous en envoya d'excellentes et en quantité de l'est, ainsi qu'une bonne grosse semence d'avoine. A en juger par les apparences du jour, la récolte en serait abondante. Les navets et petits jardinages ne sont pas bien venus: ce que j'attribue à un fléau du pays appelé: ver rongeur; sitôt les plantes levées, ces vers les dévorent.

Comme un esprit d'hostilité intense avait surgi entre les Gens-du-Sang et les Gros-Ventres et les Sauvages Assiniboïnes (des Etats-Unis), je reçus instruction de me rendre au fort Belknap, dans le territoire du Montana. Je pris avec moi "Red Crow," "One Spot" et deux Sauvages, dans le but de faire un traité de paix avec les Sauvages Américains, et d'en recouvrer trente-huit chevaux récemment volés de "Red Crow" par les Assiniboïnes. A notre arrivée au fort Assiniboïne, l'officier commandant nous traita avec la plus grande courtoisie, nous donnant un convoi et une escorte de cavalerie, jusqu'à la réserve des Sauvages. L'agent des Sauvages des Etats-Unis nous traita avec la plus grande bonté, et coopéra avec nous de toute façon. Nous réussîmes à faire un traité de paix et à être remis en possession des chevaux volés. Les Sauvages m'ont maintes fois parlé de leur reconnaissance envers le gouvernement de m'avoir envoyé avec "Red Crow." Je crois et j'espère que cette visite produira des fruits profitables.

Le commissaire des Sauvages a visité cette agence deux fois durant l'année; et il a été particulièrement bien reçu en ces deux occasions. Les Sauvages écoutèrent avec une attention marquée les avis qu'il leur donna.

Cette année les écoles sont restées fermées, à part celle de la mission de l'Eglise anglicane, qui fut ouverte le 5 de mai, par M. Fossbroke, l'instituteur. L'assistance en a été nombreuse; mais en si peu de temps, il est impossible de juger des progrès faits. M. Fossbroke paraît être un travailleur zélé et entretient de grandes espérances dans ses élèves.

L'école de la mission catholique a été close, vu que l'instituteur en a été démis par la société; mais comme il a refusé de s'en aller, les travaux de construction d'une nouvelle école furent abandonnés, ni aucun professeur engagé. Je comprends, cependant, d'après ce que me dit le rév. M. McLean, que le terme d'engagement de cet instituteur a expiré. Tel étant le fait, nul doute qu'une maison d'école et résidence ne soient contraintes sous peu et un nouvel instituteur nommé.

Les rapports de l'officier médical à propos de la santé générale des Sauvages, sont qu'elle est bonne.

Durant l'année il y a eu cent soixante-cinq décès, contre cinquante-cinq naissances. La mort a fait le plus de ravage parmi les vieillards et les jeunes enfants. Si la proportion des mortalités est si considérable, il n'y a pas de doute que ceci est dû, en grande partie, à l'extrême sévérité de l'hiver.

La conduite des Gens-du-Sang, en somme, a été satisfaisante.

Votre obéissant serviteur,

WM POCKLINGTON,

*Agent des Sauvages.*

## AGENCE DES GENS-DU-SANG, MACLEOD, T.N.O., 10 septembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages, Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour la réserve des Piégânes, pour l'année terminée le 30 juin dernier.

Sur cette réserve, comme sur celle des Gens-du-Sang, la sécheresse a fait dommage aux récoltes de toutes sortes. Les Piégânes en ont eu une meilleure cependant, parce qu'ils ont sarclé leurs champs, tout en s'abstenant de prendre part à la danse du soleil. Il semblerait qu'ils ont renoncé à cette fête annuelle, s'en étant abstenus cette année.

La paye de l'annuité s'est opérée dans le calme, du moins aucune dispute de conséquence ne s'y est soulevée.

Les moissons récoltées l'année dernière ont été une perte totale; les pommes de terre ne valaient rien, étant si petites et rugueuses. Le grain fut coupé pour servir de litière.

L'on a refait les clôtures sur la réserve, substituant le fil de fer aux perches. Quelques-unes de ces clôtures sont très bien faites.

Quelque temps après le paiement des annuités, permission fut donnée à North-Axe, le chef principal, de visiter Ottawa. La manière dont le département l'a traité lui a fait grand plaisir. Jeune homme, sa visite portera d'heureux fruits, comme il possède une grande influence sur la jeunesse de sa tribu.

Les Piégânes commencèrent leurs travaux du printemps avec énergie. Les onze dont les noms suivent ont labouré avec leurs propres chevaux : Otter-Above, White-Cow, Bull Plume, Twipe, Many Chiefs, Little Leaf, Big Swan, M. C. Takes the-gun-last, Plain Eagle, Little Plume et Man-who-cuts-his-hair-off. "North Axe," bien que ne labourant pas lui-même, a loué ses chevaux à des gens de sa bande.

L'ensemencement sur cette réserve s'est fait dans de bonnes conditions. L'on y a semé trente-neuf acres d'avoine, environ trente acres de pommes de terre, outre les jaridages; et tout annonce pour cette année une abondante récolte.

Deux missionnaires exercent actuellement leur ministère au milieu des Piégânes; l'un d'eux appartient à l'église d'Angleterre, et l'autre est catholique romain. Ce dernier a une mission grassement pourvue et confortable, avec une bonne maison d'école y attenante. L'appel nominal compte cinquante-neuf noms d'enfants sur la liste, la moyenne de l'assiduité étant d'environ vingt-neuf. J'ai visité cette école en diverses occasions depuis qu'elle est ouverte. Il est réellement surprenant de voir quel progrès marquant les petits élèves ont fait sous l'habile enseignement de M. Hébert, leur instituteur. J'ai eu occasion, l'hiver dernier, de visiter cette école au plus fort de l'une des plus violentes tempêtes que j'aie vues, et j'y ai trouvé vingt-cinq écoliers présents, suivant avec une grande attention la leçon du maître. Après leur avoir fait subir un court examen, pendant lequel les enfants répondirent aux questions qui leur étaient posées, ils chantèrent un couplet de l'hymne national.

Le missionnaire de l'église d'Angleterre, le Rév. M. Bourne, a résidé jusqu'à récemment à MacLeod, d'où il visitait périodiquement la réserve. A présent il n'y a pas d'école qui fonctionne; mais M. Bourne m'informe que son intention est d'en ouvrir une bientôt.

Les naissances durant l'année ont été de quarante et une, et les décès de trente et un. Le médecin fait rapport que la santé des Sauvages est bonne.

Nous sommes actuellement occupés à réparer la maison du fermier instructeur, à construire un bureau et des corps de logis pour l'agent, et autres constructions. Elles sont absolument nécessaires pour l'officier dirigeant et ses assistants. Une fois complétées elles seront très confortables.

En somme, les Piégânes se sont bien conduits depuis ma dernière visite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

WM. POCKLINGTON, *Agent des Sauvages.*

AGENCE DES PIEDS-NOIRS, 11 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire du mobilier du gouvernement sous mes soins dans l'agence des Pieds-Noirs, traité n° 7, pour l'année finissant le 30 juin 1887.

Il y a eu amélioration considérable depuis mon dernier rapport dans cette agence. Le gouvernement a complété les constructions destinées à ses employés dans le bas de la réserve. Des puits ont été creusés; des abattoirs construits, où le bœuf est tué et dépecé en tout point conformément aux spécifications.

Les Sauvages se sont établis le long de la rivière et ont fait des améliorations considérables. Eagle Rib (Côte d'Aigle) a transféré son village à environ sept milles à l'ouest de son ancienne location, où il y a plus de bois et le sol non sujet aux inondations. Il a quatorze acres sous culture et bien clôturés : les travaux en ayant été faits principalement par les Sauvages. Ceux dont les noms suivent méritent une mention spéciale pour avoir travaillé avec leurs propres ponies et leurs bœufs :

Running Rabbit, M. C., Old woman at War, Iron Horn, Good Axe, Three Bulls, M. C., White Man's Food, Weasel Calf, M. C., Big Plume, M. C., Chief Sun, White Horses et Low Horn, M. C.

Le Rév. Père Lacombe a érigé une nouvelle mission et une maison d'école sur la réserve d'en bas; l'école n'est pas encore en pleine opération. Le Père Doucet a la direction de la mission; l'on n'a pas encore fait le choix d'un instituteur permanent.

La maison et l'école sur la réserve d'en haut, confiées à la direction du Rév. M. Tims et de M. Stocken, comme instituteur, ont fait un progrès assez marquant. Durant le printemps dernier les enfants Sauvages de la réserve du Nord ont été atteints très sévèrement des fièvres scarlatines, mais fort bien soignés par M. Tims et M. Stocken. Le ministère leur a fourni des pommes sèches, du lait, etc., pour leur venir en aide.

Deux enfants ont laissé la réserve d'en haut pour aller à l'école d'industrie du Saunt-Ste-Marie. Il semble plus aisé d'induire les Sauvages à envoyer leurs enfants à des écoles bien lointaines, qu'à celles qui sont proches.

La visite faite par Crowfoot et Three Bulls à Ontario, a, je pense eu un bon effet. A leur retour, ils ont reçu du commissaire des Sauvages un présent en vivres, pour festoyer en racontant les merveilles de leur expédition. Le ministère a bâti une bonne maison pour Crowfoot, en récompense de sa bonne volonté à venir en aide aux officiers de l'administration, dans leurs travaux au milieu des Sauvages.

Le ministère a aussi distribué un grand nombre de couvertures et une quantité de tweed : ce qui fut fort apprécié des Sauvages.

Les Sauvages ont eu un surplus de pommes de terre, etc., qu'ils ont vendu un bon prix; ils l'ont converti en achat de couvertures, etc.

Un détachement de la police à cheval du Nord-Ouest a été stationné ici pour faire la patrouille dans les environs et prévenir la tuerie du bétail; mais il y a eu très peu de plaintes portées contre les Pieds-Noirs, attendu qu'ils sont généralement demeurés sur la réserve. Quant ils se sont portés en nombre un peu considérable sur Calgary, je les y ai suivis, selon mes instructions, et les ai renvoyés sur leur réserve. Leurs rations leur étaient retenues pendant leur absence.

Je n'ai pas à me plaindre cette année de la manière dont les Sauvages ont fait travailler leurs bœufs; il y ont mis de la douceur pour la plupart, à peu d'exceptions près; et tous les employés m'ont prêté assistance de toute façon.

La paie s'est effectuée paisiblement, et comme d'habitude la police à cheval du Nord-Ouest nous a rendu un service appréciable dans la circonstance.

L'on a engagé l'interprète L'Heureux pour reviser le recensement des prochaines payes.

Pendant l'année, cette agence a été visitée par le Très honorable sir John et lady Macdonald, le commissaire des Sauvages, l'assistant-commissaire, l'inspecteur McGibbon et M. Wm. McGirr, qui a fait un rapport du fonctionnement de l'agence.

Les Sauvages sont toujours heureux de voir des officiers du ministère et de s'entretenir avec eux de affaires en rapport avec les réserves.

La santé des Sauvages a été assez bonne durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble serviteur,

MAGNUS BEGG,

*Agent des Sauvages.*

ECOLE D'INDUSTRIE, BATTLEFORD, 30 août, 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages.

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre pour votre information mon rapport annuel, comme principal de l'école d'industrie de Battleford pour l'année expirée le 30 juin 1887. Dans mon dernier rapport je vous relatais le fait que durant l'hiver précédent la batterie A., A. R. C., avait résidé dans les bâtisses de l'école et que le contracteur, M. J. G. Oliver, y faisait des réparations considérables en toute activité.

Comme conséquence de la prise de possession de l'école par le ministère des travaux publics, je fus forcé, pour ne pas discontinuer les leçons, d'avoir recours à l'usage de deux petites constructions; leur destination primitive étant d'être des résidences privées, leur occupation comme école nous fit éprouver un grand incon vénient et beaucoup de désavantages dans l'expédition de notre besogne.

Je suis heureux de faire rapport que le tout est maintenant changé. Les réparations à la bâtisse ont été complétées et j'en ai pris possession en octobre dernier. Les réparations ont été exécutées proprement, avec habileté et solidement; et j'ajoute avec satisfaction que l'édifice s'est trouvé chaud et confortable; aussi les enfants n'ont-ils pas eu à souffrir, comme les années précédentes, du froid intense de l'hiver dernier. En reprenant possession de la bâtisse des mains du contracteur, j'ai de suite fait tous les efforts possibles pour augmenter le nombre des élèves. Jusqu'à la fin de décembre 1886, seulement quatorze enfants fréquentaient l'école; mais à la fin de janvier le nombre s'en est accru à quarante et un; et à peu d'intervalle ensuite, il s'est encore grossi par l'arrivée de trois autres élèves venant de l'agence de Prince-Albert, faisant un total de quarante-quatre,—trente-deux garçons et douze filles.—Tous sont vêtus confortablement, proprement; ils sont contents et suivent avec diligence les diverses classes et le travail des boutiques d'artisans de l'école.

Cette augmentation rapide du nombre des élèves est due en partie aux discours de l'assistant-commissaire des Sauvages, qui, durant sa visite à l'agence Battleford, en décembre, a visité pendant plusieurs jours les réserves de cette agence et en profité pour annihiler les fausses idées et les préjugés répandus parmi les Sauvages, au sujet de la nature de notre institution.

Le major Cotton, de la police à cheval du Nord-Ouest, M. Rae, l'agent des Sauvages, à Prince-Albert, M. Mann, l'agent des Sauvages au Lac aux-Oignons, ont aussi rendu un service appréciable en construisant les édifices.

L'invitation qui fut faite aux Sauvages de visiter gratuitement l'école, a été acceptée en bien des cas. Quand les Sauvages venaient voir l'école, on leur faisait visiter les bâtisses; puis, l'on attirait soigneusement leur attention sur toutes les particularités de confort dans lesquelles vivaient leurs enfants; aussi, chaque élève nouveau nous a-t-il été envoyé volontairement par ses parents, après pareille visite que celle que je viens de décrire.

Le progrès accompli dans les différentes branches de l'éducation d'initiative enseignée dans cette école, a dépassé mes espérances les plus enthousiastes.

Les plus petits enfants, trop jeunes pour rien faire dans les boutiques, suivent les classes deux fois par jour ; ils étudient tous les soirs de sept à huit heures, et font, autour de l'école, tels petits ouvrages que leurs forces peuvent leur permettre. En tenant compte de l'infériorité de leur éducation enfantine, ils ont fait un progrès bien accentué dans les divers cours d'instruction qui leur sont donnés.

Quand les enfants sont suffisamment instruits des rudiments de la langue anglaise, ils sont répartis dans les divers ateliers d'artisans et confiés aux soins des patrons qui y président. Alors, ils suivent leurs classes respectives tous les matins, et les métiers tous les après-midi, d'une à cinq heures, à l'institution.

D'abord, ils y a la boutique de charpentier, elle est sous la charge d'un ouvrier énergique et habile, M. John Gatley, envoyé en décembre dernier. Six garçons ont de suite été mis en apprentissage sous sa direction ; et, il a de temps à autre fait un rapport des plus favorables de leur conduite, de leur progrès et de leur désir zélé d'apprendre. Comme je le présumais l'année dernière, cette partie de l'institution est presque parvenue à subvenir à ses dépenses, et y arrivera complètement avant peu, je l'espère. Tous les cadres de châssis, les jalousies, et les portes, requis pour les bâtisses actuellement en construction sur les fermes du gouvernement dans la réserve des Sauvages de cette agence, sont faits dans notre atelier.

La boutique de forge a été confiée au soins de M. John Mewhort. Six des enfants les plus âgés ont été mis sous ses soins pour apprentissage ; il a fait un rapport très favorable de leur obéissance, de leur progrès et de leur empressement à apprendre ; en sorte que tout concourt à les aider à devenir d'habiles ouvriers. Durant l'année dernière toutes les réparations aux outils, machines et instruments en usage dans les sept réserves de l'agence de Battleford, ont été faites ici. Ce département de l'institution pourvoit aussi chaque jour davantage à ses dépenses, en même temps qu'il inculque aux enfants des connaissances pratiques de commerce, au coût d'une dépense nominale.

Le fermier a reçu sept garçons en soin, pour leur enseigner l'agriculture. Ils ont travaillé constamment et ont rempli leurs devoirs de tout cœur. Ils ontensemencé le printemps dernier vingt-trois acres de terre en blé, avoine, orge, pommes de terre et un grand jardin. A l'exception du blé, les récoltes ont bonne apparence, et si nous sommes favorisés d'un temps propice, nous pouvons nous attendre à un bon rendement.

Comme il est arrivé dans les autres écoles de même nature, nous avons éprouvé beaucoup de difficultés à induire les garçons et les filles à parler l'anglais entr'eux journellement. Pendant quelque temps, en vérité, les résultats apparents étaient décourageants. Un changement pour le mieux, je suis satisfait de le dire, devient chaque jour de plus en plus apparent ; ce qui est un résultat de l'enseignement quotidien qui leur est donné en anglais.

J'ai confiance, en conséquence, et je crois même que je puis m'aventurer à promettre, que comme conséquence naturelle la langue anglaise deviendra finalement, et cela avant peu, d'un usage général.

Un autre facteur important qui donne une force nouvelle à l'argument ci-dessus, c'est le mélange des élèves Cris et Assiniboines. Comme il n'y a pas de similitude dans les idiômes de ces deux tribus—la langue anglaise devient en conséquence, au fur et à mesure qu'ils l'acquerraient, leur moyen naturel de conversation, de fait leur seul moyen de communication dans la vie journalière ; les autres élèves parlent tous l'anglais sans effort.

Cette année est la première pendant laquelle des arrangements ont été faits pour recevoir un nombre limité de filles dans l'école. L'idée de les entraîner dans des habitudes de propreté, d'ouvrages domestiques, couture, tricot, lavage, repassage, cuisine, etc., est l'une des plus excellentes qui se puisse concevoir. Règle générale, les filles, ont une perception plus vive que les garçons et l'on ne saurait attacher trop d'importance à leur développement intellectuel. Celles qui sont actuellement à l'école, ont fait un progrès si surprenant, qu'il justifiera un agrandissement du local, avant peu. J'ai profité de tous les moyens en mon pouvoir pour procurer une récréation sanitaire, tant aux garçons qu'aux filles. Sous ce rapport, nos efforts ont été

couronnés d'un plein succès ; non seulement les heures de la récréation se passent fort plaisamment et rendent contents tous nos élèves ; mais en plus, leur constitution physique y gagne beaucoup.

Pour conclure, il ne me reste qu'à ajouter, après avoir passé en revue l'histoire et le progrès de cette importante institution—qui a reçu une si généreuse considération et une attention si délicate de la part du gouvernement—que son succès est aujourd'hui assuré en dehors de tout doute possible, fermement et permanentement.

La connaissance de ce fait est déjà disséminée parmi toutes les tribus Sauvages de ce district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. CLARKE,  
*Principal.*

BUREAU DES SAUVAGES, AGENCE DES SARCIS,  
CALGARY, 27 septembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—En faisant mon présent rapport annuel d'administration des Sauvages de l'agence des Sarcis, je dois dire qu'ils ont tous fait un pas marqué dans la voie de la civilisation. Le nombre des enfants qui fréquentent maintenant l'école est très satisfaisant ; et comme l'avenir des Sauvages repose en très grande partie sur la jeune génération, cette instruction ne peut manquer de produire plus tard au milieu d'eux, de grands progrès.

Les Sarcis se livrent maintenant bien plus à l'agriculture que les Assiniboïnes et s'intéressent beaucoup à leurs moissons. Il y a sans doute quelques exceptions ; mais la majorité réussissent très bien et plusieurs d'entr'eux se livrent à leurs travaux avec une ardeur qui m'a étonné moi-même. Je considère que, jusqu'à un certain point le fait d'avoir un marché pour le surplus de leurs grains et légumes, en est la cause. La seule faute que je leur trouve maintenant, c'est qu'ils cultivent des terrains de si peu d'étendue, qu'ils ne peuvent en récolter que quelques produits de première nécessité pour eux-mêmes ; mais j'espère qu'avec le temps ils défricheront assez et se tailleront des fermes suffisamment grandes pour nous permettre d'espérer qu'ils pourront un jour subvenir par eux-mêmes à leurs plus pressants besoins.

Les Assiniboïnes, de Morley, quoiqu'ils soient bien plus avancés en civilisation, ne s'adonnent pas aussi bien à l'agriculture. Ils partent tous de bonne heure le printemps pour les montagnes, et n'en reviennent guère qu'au temps de la traite, à moins que la chasse ne leur ait fait défaut. C'est à peine s'ils laissent derrière eux quelques hommes robustes ; il faut par conséquent que leurs vieillards et leurs femmes, incapables de les accompagner à la chasse, veillent au soin des récoltes. Cette année un plus grand nombre que d'habitude partirent pour la chasse, en avançant même la saison habituelle, à cause d'une épidémie de fièvres scarlatines qui se déclara chez eux vers la fin de l'hiver.

La mort en prit un grand nombre, en dépit de tous les efforts possibles de notre part et de celle des missionnaires pour combattre le fléau. Leur habitude d'errer d'une maison à l'autre, quand ils sont malades, en est la cause ; mais il est impossible de les en empêcher. Quand on leur en parle, ils nous répondent que quand ils sont malades il leur faut prendre de l'exercice, et quand il en meurt un dans la famille les autres s'unissent sous une tente, malgré que quelques-uns d'entr'eux puissent être malades en même temps. Ils ne veulent pas demeurer dans une maison où un décès a eu lieu. Dans ces circonstances il est impossible d'enrayer la mortalité, surtout des fièvres scarlatines. La proportion des décès provenant de cette maladie et de ses effets, a été d'environ 3 pour cent.

Les Sauvages de cette réserve sont paisibles; ils obéissent aux instructions qui leur sont données de ne pas sortir de leurs réserves sans passeport, et sont généralement contents.

L'orphelinat de Morley a été transféré dans sa nouvelle bâtisse, et sous la direction du principal, la ferme y attenante est presque toute sous culture. Les enfants ont fait de grands progrès durant l'année dernière.

L'école sur la réserve des Sarcis a eu un bon succès. Les élèves, bien que peu nombreux encore, ont fait des progrès bien rapides. J'espère que l'année prochaine le nombre en doublera, attendu que l'ancienne antipathie manifestée par les enfants pour l'école, disparaît à coup sûr.

La mission sur cette réserve n'a pas fait encore de progrès, le missionnaire trouvant qu'il lui est encore impossible de détourner leurs croyances des vieilles formes de leur religion; cependant il croit qu'ils sont maintenant plus enclins à prêter attention à sa parole qu'au commencement; en sorte que j'ai grand espoir qu'une autre année ne s'écoulera pas que l'on ne puisse aussi rapporter progrès sous ce rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. CARNEG-Y DE BALINHARD,

*Agent des Sauvages.*

BUREAU DE L'AGENCE DES SAUVAGES,  
EDMONTON, T. N.-O.,

1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 juin 1887.

Je suis heureux de pouvoir dire que cette année les Sauvages se conduisent remarquablement bien. Durant l'hiver un grand nombre d'entr'eux sont allés à la chasse; elle leur a procuré beaucoup de fourrures, ce qui les a mis à même de s'acheter des vêtements. Une partie de l'hiver la neige a été trop profonde pour chasser; cependant en somme, ils ont très bien réussi. Au printemps, ils ont beaucoup travaillé à leurs semences; une grande quantité de grains a été mise en terre, et l'on en espère un bon rendement. Un certain nombre de la bande Passpasschase, y compris le chef, ont renoncé au traité; ils n'ont laissé que quelques hommes, avec un certain nombre de femmes, des veuves et des enfants sur la réserve, après avoir demandé à être transférés sur la réserve Enoch, à Stony Plain, où l'on peut mieux prendre soin d'eux, et j'espère qu'avant longtemps ils s'y fixeront.

Le bétail sur toutes les réserves est en bonne condition, spécialement celui d'Alexandre et Michel; ils ont chacun un bon troupeau auquel ils prennent un grand intérêt.

Il y a eu beaucoup de décès cette année, la plupart causés par des fièvres scarlatines des plus malignes. Presque tous les cas ont commencé par un gros rhume qui s'attachait aux poumons. J'ai vu qu'ils ont eu de bons soins médicaux qui en ont sauvé un grand nombre.

Une des sources d'approvisionnement des Sauvages, le poisson, leur a fait défaut en grande partie, cette année; de fait il devient de plus en plus rare, parce que l'on en détruit une trop grande quantité au temps du frai.

Tous les Sauvages de ce district paraissent satisfaits et contents, et ils sont plus enclins à l'agriculture qu'ils ne l'ont jamais été auparavant.

Les écoles sur les réserves Enoch (2) et Alexandre ont eu d'excellents résultats cette année; elles promettent d'être un grand bienfait pour les Sauvages, qui ne font que commencer à comprendre les bénéfices qu'ils peuvent en tirer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

W. ANDERSON,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE COWICHAN,  
QUANICHAN, COLOMBIE-ANGLAISE, 19 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'inclure mon tableau statistique pour l'année terminée le 30 juin 1887, ainsi qu'une liste du mobilier du gouvernement sous mes soins.

A l'exception d'une légère épidémie de coqueluche, la santé générale des Sauvages de cette agence a été bonne cette année.

Il a cependant été nécessaire de secourir un grand nombre de familles nécessitées à l'extrême. Dans la plupart des villages il existe beaucoup de gens bien âgés, que leur vieillesse, la maladie, la cécité rendent incapables de subvenir à leurs besoins. Un grand nombre n'ont plus de parents vivants; et quand ils sont en santé, ils ne peuvent gagner leur vie qu'en faisant la pêche au bord de l'eau; mais l'hiver dernier a été très long; et le mauvais temps inusité du printemps et des premiers mois de l'été, a rendu les expéditions en canot complètement impossibles.

Tous les plus jeunes gens peuvent se trouver de l'emploi sur les fermes, ou dans les scieries, ou les usines de mise en boîtes des conserves alimentaires; et plusieurs familles sont à la veille de partir pour les champs de houblon du Territoire de Washington. Mais les gens très âgés, dont l'usage avait toujours été de se nourrir de poissons, baies sauvages et racines, souffrent une très grande privation de la mise en culture du pays. Les terrains qui produisaient autrefois les baies sauvages et les racines, sont maintenant clôturés et cultivés; et même sur les hauteurs, les moutons ont détruit les arbustes. Puis encore, les lois de chasse ont raccourci le temps de la tuerie des chevreuils et des coqs de bruyère; et les règlements de pêche s'opposent à leurs vieilles méthodes de capturer le saumon et la truite. Pour les tout jeunes gens la perte de ces variétés de nourriture est plus que compensée par les bons salaires qu'ils gagnent, et qui ajoutent à ce qu'ils produisent sur la réserve; mais ce genre de vie a mis fin à leur vieilles coutumes de mettre en réserve un approvisionnement de viande sèche, de poisson et de baies pour l'hiver, et c'est ainsi que les vieillards souffrent; car, si le Sauvage est parfois généreux à partager la nourriture que lui a procurée sa chasse, il devient grognard quand il s'agit pour lui de partager, sans compensation équitable, ce qu'il a payé.

Dans la culture des petits fruits, les Sauvages réussissent particulièrement. En juin dernier, j'ai campé sur une réserve où une femme avait sous culture plus d'une acre de fraises, que la famille récoltait, emballait dans de petites boîtes, et vendait aux steamers de la côte à 30 cents la livre.

En octobre dernier, j'ai tenu sur le quai à Cowichan une exhibition industrielle qui a obtenu un parfait succès. En dépit du mauvais temps, près de mille Sauvages étaient présents. Les échantillons de grain et légumes étaient extrêmement bons; les ouvrages à l'aiguille et les paniers apportés par les femmes ont été hautement appréciés; et à aucune exhibition future, l'on devra donner plus d'encouragement à ce genre d'ouvrages. Un grand nombre de dames et messieurs du voisinage ont assisté à cette exhibition et aux jeux athlétiques; et je dois des remerciements à un certain nombre d'entre eux qui m'ont rendu beaucoup de service en assortissant les étalages de l'exhibition et en présidant à l'ouverture des courses. De fait, sans un tel secours de leur part, il m'eût été impossible de faire un succès de cette affaire avec le peu de ressources à notre disposition.

Pendant l'année, j'ai vacciné un grand nombre de Sauvages de l'agence; et tandis que l'hiver dernier j'étais retenu par l'inclémence de la saison près de Comox, j'ai vacciné plusieurs gens des Euclataws, occupés dans le temps à faire la pêche dans les courants du détroit de Baynes. Mais, comme il n'y a pas eu de cas sérieux de picote depuis un grand nombre d'années, beaucoup de Sauvages sont bien rétifs à la vaccination. Les adultes consentent bien à laisser faire l'opération sur leurs enfants, mais ils la redoutent pour eux-mêmes.

Le recensement fourni dans mon tableau statistique est à peu près aussi correct qu'il soit possible; mais l'on éprouve beaucoup de difficulté à le compiler, attendu que beaucoup de Sauvages des îles ne reviennent qu'occasionnellement dans leurs

propres villages. Par exemple, les Lyacksun n'ont pas plus de la moitié des leurs résidant à leur village, depuis les deux dernières années. Le seul moyen donc, d'obtenir un recensement exact, c'est de faire une visite rapide à tous les villages et lieux de campement pendant les mois d'hiver.

La bande des Comox montre très peu de signes d'amélioration; ils sont absents de leur village en grand nombre. Ils cultivent fort peu de terres, bien que quelques-uns d'eux soient de bons travailleurs. La manufacture de l'huile de poisson et la chasse sont plus dans leurs goûts et leur rapportent plus de profits que ne le fera l'agriculture d'ici à long temps.

La petite bande établie à Qualicum a été prise d'un bon mouvement l'année dernière, en cultivant et clôturant une partie de son terrain. Ils ont eu une bonne récolte de légumes. Leurs échantillons d'oignons et de carottes ont obtenu des prix à l'exhibition industrielle; pour y assister, ils avaient dû naviguer pendant plus de soixante et dix milles.

Quand je les visitai en novembre dernier, ils étaient occupés à planter un verger; mais j'ai le chagrin d'annoncer que depuis lors une querelle a surgi parmi eux, et sous l'influence de la boisson l'un des hommes tua la femme du chef; aussi la bande est-elle maintenant divisée et éparpillée.

Une particularité de cette bande, c'est que tous parlent le jargon Chinook. Quelques-uns des vieillards connaissent le langage Cowichan et d'autres le Puntledge; leur village formait entre ces tribus une sorte de territoire disputé. Quelques-uns d'entre eux ont été élevés comme esclaves par les Tsimpseeans, et plus tard réclamés par le chef Mahoy. C'est ainsi que la bande n'ayant pas de langue d'un usage général, le Chinook a été adopté par eux, et les enfants ne parlent pas d'autre idiôme.

Sur la réserve Nanaïmo, l'on s'aperçoit que l'étendue du sol cultivé s'est un peu accrue cette année, et de nouvelles familles sont désireuses de se procurer des établissements. Mais presque toute la réserve le long de la rivière aura besoin d'un système d'endiguement, avant qu'elle puisse être travaillée avantageusement. Les colons blancs en arrière de la réserve s'efforcent d'égoutter leurs terres, et ils sont en conséquence intéressés à aviser les Sauvages et à leur venir en aide dans la construction des levées, pour maintenir dans le lit de la rivière les inondations de marée pendant les mois d'hiver.

Lors de la terrible catastrophe qui s'est produite dans les mines de cet endroit, plusieurs Métis ont perdu la vie; mais aucun Sauvage n'a été tué. Je suis heureux cependant, de voir les noms de plusieurs Sauvages souscrivant leur obole pour venir en aide aux familles des victimes.

Les bandes du voisinage de Chemainus ont fait peu de chose cette année comme défrichement. La moiteur du printemps a rendu impossible la combustion des broussailles et des bois pourris, presque jusqu'à la fin de mai; et vers cette époque la plupart d'entr'eux ont été forcés de se procurer de l'ouvrage dans les scieries ou dans les manufactures de boîtes de conserves alimentaires: les femmes mêmes trouvant un travail rémunérateur à confectionner des filets de pêche pour ces dernières. A l'heure qu'il est de vingt à trente Sauvages travaillent constamment aux moulins de Chemainus.

J'ai passé quelque temps ce printemps sur l'île Kuper, à arpenter la réserve en fermes et à régler certaines disputes. Mais le temps a été si mauvais que je n'ai pas pu compléter mes travaux; et maintenant la plupart des jeunes gens sont absents.

Quand les cartes seront complètes, je me propose d'en envoyer une au département, avec la recommandation qu'il soit alloué à plusieurs familles des billets de location pour leurs lots.

Toutes les terres inoccupées à Valdès et dans les îles avoisinantes ont été achetées du gouvernement par une compagnie de charbonnage; et quelques-uns des Sauvages espèrent pouvoir racheter de la compagnie les droits de surface de leurs anciens jardins, lesquels, comme je l'ai déjà dit, avaient été laissés en dehors de leur réserve quand elle a été arpentée pour eux: presque tout le sol de la réserve Lyacksun étant bon à rien, excepté pour pâturage.

C'est l'agriculture plutôt que la pêche qui fait vivre les Sauvages de la rivière Cowichan, et ils sont peut-être les plus avancés de toute l'agence. Aussi dans les villes de Nanaimo et de Victoria, un certain nombre de jeunes Sauvages sont cités pour avoir appris certains commerces; et ils sont sous plus d'un rapport aussi roués que le commun des blancs; mais, par malheur, leur intelligence n'est que superficielle, et le vrai Sauvage perce souvent sous la couche de vernis factice. Les conseils de ces bandes ont passé de très utiles réglemens, et fait beaucoup pour le développement de leur tribu, bien qu'ils soient souvent découragés par l'opposition qu'ils rencontrent.

Le vingt-huit de juin, j'ai tenu dans la baie Cowichan un jubilé de jeux athlétiques sauvages, et avec l'aide de quelques bons amis, j'ai été en état d'offrir de bons prix pour l'excellence des courses en canot, régates etc. Pour le succès de la journée nous sommes de beaucoup redevables à l'amiral sir M. Culme-Seymour, qui permit que le steamer de Sa Majesté *Caroline* fût présent. Le capitaine, sir Wm. Wiseman, et ses officiers firent tout en leur pouvoir pour donner tout le succès possible à la fête. Matelots et Sauvages rivalisèrent à qui ferait le plus beau décor de drapeaux et de verdure sur le quai; puis le 28 étant l'anniversaire du couronnement de Sa Majesté, le vaisseau lui-même fut gaiement pavoisé; les canons tirèrent le salut royal; le navire fut ouvert aux visiteurs, et ce jour là, comme la veille, un grand nombre de Sauvages profitèrent de l'occasion de faire l'inspection des merveilles d'un navire de guerre.

En outre du grand nombre de Sauvages, presque toute la population blanche du voisinage se trouvait présente pour être témoin des exercices gymnastiques et visiter le navire, dont officiers et matelots faisaient les honneurs avec la courtoisie la plus affable.

Il y a vingt ans les navires de guerre étaient la terreur des Sauvages, parce qu'on les stationnait souvent sur ces côtes pour punir les Sauvages pour le meurtre de quelque blanc voyageur dans ces parages; par contraste, c'est un plaisir d'être témoin de la bonne amitié qui s'échange maintenant entre Sauvages et gens du bord.

Le 29, les exercices consistèrent en courses à pied et courses de chevaux, auxquels les Sauvages et matelots prirent part. Les premiers fournissaient les chevaux, et ils ont été fort égayés des exercices de voltige et de la manière de s'équilibrer à cheval de leurs nouveaux amis, les matelots.

Sur la réserve Quamichan la rivière détache encore du bord et emporte une grande quantité de terre; en divers endroits, le courant s'est déplacé de son ancien lit pour s'en creuser de nouveaux à travers les terres. L'on craint maintenant que le pont des Sauvages au village Quamichan ne soit perdu. Le chef de la bande et quelques autres travaillent de toutes leurs forces à faire rentrer la rivière dans son ancien lit.

L'on a commencé le prolongement du chemin d'Esquimalt et Nanaimo à travers la réserve des Songhees jusqu'à la ville de Victoria, et les Sauvages ont reçu leur indemnité pour clôtures et bâties expropriées sur le "droit de passage." Tous ont paru satisfaits et ont enlevé leurs bâties avec rapidité. Cette bande, elle aussi, est à son déclin, et il en sera forcément ainsi tant qu'elle continuera de vivre si près des tentations d'une ville. Il sera cependant difficile de les induire à consentir à la vente de cette réserve, quelques bonnes que puissent être les offres d'achat. Ils n'ont pas été élevés comme fermiers et plusieurs d'entre eux ont des emplois réguliers en ville; et ces derniers auraient à louer ou à acheter des maisons si leur réserve était vendue. Quelques-uns gagnent leur vie à vendre du poisson dans les rues, pendant que plusieurs femmes servent de vivandières à plusieurs familles.

Il y a peu de changement à rapporter quant aux villages de la péninsule Saanich. Au dernier recensement pris, la mortalité et les déménagements avaient considérablement diminué la population de l'un des villages. Il s'est cultivé cette année à peu près la même étendue de terrain que l'année dernière; mais la récolte en sera bien légère par suite de la sécheresse de la saison: il n'est pas tombé de pluie depuis le commencement de mai. En mars dernier, j'ai assisté à une assemblée de ces Sauvages au village Pauquechin; ils m'y ont prié de demander au

ministère de leur accorder une allocation suffisante pour le soutien d'une école pour leurs enfants. Ces villages, malheureusement, sont à de longues distances l'un de l'autre; mais l'on a pensé que deux petites écoles pouvaient être bâties qui seraient à la portée de tous et que l'on pourrait les tenir ouvertes à des semaines ou à des jours alternatifs.

Il n'y a encore dans l'agence que trois écoles, dont deux reçoivent de l'aide du gouvernement. La moyenne de l'assistance n'est pas aussi considérable que l'on devrait s'y attendre; mais les progrès de ceux qui y assistent régulièrement sont très satisfaisants.

La population Sauvage de cette agence, et je crois de toute la côte, diminue insensiblement. Un coup d'œil sur le recensement fera voir que dans presque chaque endroit il n'y a qu'un enfant pour chaque deux adultes, et que partant la diminution doit se continuer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. LOMAS.

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE LA CÔTE OCCIDENTALE,

UCLUELET, C. A., 7 septembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous expédier mon rapport annuel et mon tableau statistique jusqu'au 30 juin 1887.

L'hiver dernier a été exceptionnellement rude—de la pluie, du vent, sans interruption; un printemps tardif accompagné de gros vents, tout concourait à faire une mauvaise saison de navigation à voile. Le *Black Diamond*, dans une tempête le premier avril dernier, avec un équipage d'ici, a été couvert d'une lame qui lui a enlevé du pont cabines et canots. Les Sauvages en sont revenus sans argent et avec la perte de leurs canots et leurs gréments de voilure.

En même temps l'*Active*, avec un équipage de Kelseemaht a été perdu corps et biens. Ce fut un coup sévère pour la tribu: vingthuit de ses chefs et jeunes gens se noyèrent, laissant dix huit veuves et quarante et un enfants privés de tout. C'est un bien triste spectacle de voir ces pauvres veuves et orphelins; les femmes ont perdu, qui un père, qui un frère et un mari; d'autres leur mari et un fils. Ils ont laissé leur village, mais n'en ont pas brûlé les maisons, comme c'était la coutume parmi ces tribus quand le chef de la famille mourait. Ils espèrent de garder leur réserve comme tribu et d'y retourner quand leurs enfants auront grandi. Le peu de produit de la saison de pêche a été cause du départ d'un grand nombre de ces Sauvages pour les champs de houblon américains et les manufactures de boîtes de conserves alimentaires, en quête d'ouvrage. Dix goëlettes, avec des équipages de Sauvages de la côte occidentale sont partis pour la mer de Behring. Un équipage d'Oiahts en est revenu en canot, *via* fort Simpson: la goëlette ayant été capturée par les autorités américaines pour infraction aux droits de la Compagnie de Fourrures de l'Alaska; trois autres goëlettes avec des équipages Sauvages, ont partagé le même sort.

Je regrette d'avoir à constater une tentative de meurtre par des Sauvages. Ils ont dangeusement blessé deux blancs, et c'est la premier attentat sérieux à la vie humaine sur cette côte, depuis que j'y ai été nommé agent. Ces blancs étaient un parti de trois chercheurs d'or, campé sur une rivière dans le goulet Sydney. Un jour qu'ils se trouvaient dans leur tente ils furent attaqués par deux Sauvages de la tribu Ahhousaht; l'un d'eux fut blessé d'une balle sortant du fusil d'un Sauvage, et l'autre par celle de son propre fusil, qu'il avait négligemment laissé en dehors de la tente. Le second blessé, mais non invalidé, se mit à la poursuite des assassins, qui prirent la fuite, emportant le fusil et la hache du blanc. La seule raison que M. Martin, le chef du parti, pût donner pour cet outrage, a été que les deux jeunes gens avaient travaillé pour lui peu de temps auparavant, et qu'en les payant—étant à

court de change—il était allé ouvrir sa boîte, qui contenait une demi-douzaine de pièces d'or de vingt piastres, qu'ils avaient vues. La tribu n'avait rien à faire avec ce crime, de fait, elle s'est conduit fort honorablement, et je n'eus pas de difficulté à faire arrêter les coupables; un grand canot et huit volontaires se chargèrent de transporter les blessés à Victoria. Les prisonniers allèrent en prison sous la conduite de deux jeunes chefs, Kilkla et Taesum, que j'assermentai comme constables spéciaux.

La proportion des mortalités excédera la moyenne des années précédentes, vu les vingt-huit morts accidentelles à Kelseemaht et par suite aussi de la grande maladie qui a prévalu chez les enfants de quelques tribus, spécialement à Kyukaht.

Le Rév. Père Brabant vient justement de terminer la construction d'une excellente maison, sur la terre de la mission à Heshquiaht, au coût de \$1,300; quatre des Sauvages de la mission se construisent aussi autant d'élégantes villas. Une église et un presbytère spacieux ont aussi été construits au village d'Opitsat, dans le détroit Clayquot pour le Rév. Père Lemmeus, en charge de la mission.

Le Rév. Père Nicolaye de Kyukaht combat encore les superstitions des médecins Sauvages, et son école est régulièrement fréquentée durant les mois d'hiver. Ces messieurs sont de la plus grande générosité dans l'oubli de soi même, dans leurs efforts pour l'éducation morale des Sauvages, voyageant en canot par tous les temps, quand leurs services sont requis; aussi ont-ils plusieurs fois failli se noyer. Ils ont éprouvé une perte sérieuse par la mort de l'archevêque Seghers, le plus dévoué de tous, à tout ce qui se rattache aux soins des missions au milieu des tribus indigènes et qui prenait lui-même un très grand intérêt personnel à leur bien-être.

La barque de Hawaï *Thomas B. Foster*, s'est échouée au Cap Cook en décembre 1886; l'équipage, au nombre de dix-huit, touchèrent tous heureusement terre, mais sans provisions ni vêtements; et ils subirent tous la dernière des misères, jusqu'à ce qu'ils fussent recueillis par les Sauvages Chaicclesaht, qui les conduisirent au village sauvage, où ils leur fournirent de provisions et de couvertures, autant qu'ils en avaient besoin; ils les hébergèrent ainsi pendant une semaine, alors qu'ils prévinrent le Rév. Père Nicolaye. Celui-ci les conduisit à la mission; ils y restèrent jusqu'à leur départ pour Victoria. Les Sauvages devraient recevoir quelque récompense pour les soins qu'ils ont si généreusement donnés aux naufragés. Par l'entremise du conseil de ville de Victoria, j'ai fait à cet effet, une demande au gouvernement de Hawaï; mais je n'ai pas encore reçu de réponse. Il n'y a pas eu d'ivrognerie dans l'agence, excepté à Nititat. Le jeu de cartes a fait quelques ravages dans quelques tribus, dans l'établissement d'Alberni. Mais avec l'aide des juges de paix de l'endroit, on l'a fait cesser tout à fait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble serviteur,

HARRY GUILLOD,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DES KWAW-KEWLTH,

FORT-RUPERT, C.A., 6 août 1887.

À l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'envoyer mon rapport, accompagné de mon tableau statistique, pour l'année finie le 30 juin 1887.

En août de l'année dernière j'entrai dans l'exercice de mes fonctions d'agent d'ici, et j'installai tout d'abord ma résidence à la Baie de l'Alerte, comme étant le point le plus convenable et le plus central de toute l'agence. Mais, comme il ne s'y trouvait pas de local disponible pour l'installation de l'agent, je fus forcé, contre ma volonté de déménager au fort Rupert, dans les quartiers ci-devant occupés par le dernier agent.

Les Sauvages appartenant à la bande Kwaw-Kewlth, qui vivent au fort Rupert, sont partis en masse en octobre dernier, pour rendre visite à ceux de la tribu Nimkeesh, à la Baie de l'Alerte; depuis lors, toute la bande est demeurée avec ces derniers à Mah-wa-hil-le-Kullah.

J'ai visité presque toutes les différentes bandes de l'agence ; mais parfois j'en ai trouvées de presque complètement toutes absentes ; et comme l'été est la seule saison pendant laquelle l'on peut les visiter, j'ai dû m'en rapporter à leurs plus proches voisins pour en obtenir un état de la condition dans laquelle ils se trouvaient.

Généralement la santé des différentes bandes a été bonne ; mais le nombre de ceux qui sont affligés du scrofule, dans sa pire forme, est très nombreux. Durant l'hiver dernier j'ai assisté à une grande assemblée des Sauvages au village Nim-Keesh, la Baie de l'Alerte ; 800 à 900 Sauvages étaient présents. La réunion a été si paisible que rien ne l'a troublée : personne non plus n'y avait apporté de liqueur forte. Seulement j'ai été informé qu'avant mon arrivée ils s'étaient livrés aux plus blâmables contorsions faisant partie des rites de leurs danses de médecine ; mais j'ai l'espoir d'y mettre fin une autre fois, s'ils cherchent l'occasion de les renouveler.

Il n'y a pas de doute qu'ils s'enquérirent avec anxiété si les autorités n'ont pas déjà fait les premières démarches pour supprimer leur "Potlach," une coutume à laquelle ils tiennent avec obstination et qui, j'en suis convaincu, est la source de tous les vices parmi ces Sauvages ; je ne doute pas non plus que les plus anciens membres de la tribu ne prennent occasion de ces assemblées pour intimider à ce propos les plus jeunes de la bande, qui témoignent du désir de se réformer ; aussi, doutai-je si personne peut se faire une idée de la persécution que toute cette jeunesse est obligée d'endurer.

Aussitôt la saison des travaux terminée, j'espère pouvoir être en état de persuader à la majorité des Nim-Keesh et des Kwaw-Kowltch de prendre avantage de l'acte destiné à promouvoir l'avancement des Sauvages, et ce, comme moyen de contrecarrer l'influence des vieillards, qui se montrent singulièrement adverses à l'adoption d'aucunes mesures tendant à leur civilisation. J'ai parlé à tous les chefs et aux notables des tribus assemblés au village Nim-Keesh, à propos de l'abandon par eux de ces coutumes. Mais bien que presque tous fissent l'admission des conséquences mauvaises, pas un ne s'est montré déterminé à les abandonner.

Les fonds de pêche de l'oolachan, à la tête du goulet Knight et du goulet Kingcome, ont été très productifs cette année, et tous ceux qui y sont allés ont fait capture d'une grande quantité de ce poisson, dont l'huile est d'un usage si salutaire, surtout parmi les enfants.

Cette année, autant que je puis le prévoir, promet bien pour les différentes tribus, parce que presque toutes les manufactures de produits alimentaires en boîte ont été en pleine opération et qu'elles emploient un grand nombre de Sauvages.

Le Rév. M. Hall, missionnaire à la Baie de l'Alerte, est à faire construire une scierie à vapeur ; il espère la voir en opération dans une couple de mois. Elle va fournir un emploi constant aux jeunes gens, quand ils auront fini de travailler aux manufactures de conserves alimentaires ; elle leur sera aussi un moyen de s'approvisionner de bois de service à bon marché, ce qui, je l'espère, les induira à se construire des maisons détachées et meilleures. M. et Mme Hall sont tous deux infatigables dans leurs efforts pour améliorer la condition de ces gens, et bien qu'ils se trouvent sur leur chemin de nombreux obstacles qui ne leur viennent pas de la seule part des Sauvages, ils ont, j'en suis certain, accompli beaucoup de bien ; pour ma part je leur suis redevable de beaucoup pour l'appui efficace qu'ils m'ont prêté dans mon travail au milieu des Sauvages.

Malheureusement, la quantité de terre convenable aux fins de l'agriculture est si petite sur les diverses réserves, qu'elle ne pourra jamais être l'une de leurs principales industries ; du reste, ils ne montrent aucune inclination quelconque à devenir laboureurs, même où ils en ont l'opportunité. Je crois, cependant, qu'ils finiront par faire de bons artisans, dans les différents métiers, pour peu qu'ils leur seraient enseignés.

Ils se procurent encore en petite quantité, il est vrai, des liqueurs fortes de Victoria et d'ailleurs, mais pas assez pour susciter le trouble parmi eux, bien que tous aient une passion prononcée pour les boissons et que tout cela les leur fasse payer un gros prix.

Le 21 juin, nous avons célébré le jubilé de la Reine à la Baie de l'Alerte, par des régates de canots et autres sports ; mais l'assistance n'y a pas été très nombreuse par

la raison que nous ne disposions que de faibles ressources en argent et que la majorité des Sauvages était absente dans les manufactures de conserves. Mais la fête n'en a pas été moins agréable pour cela; elle s'est terminée par l'acceptation d'une invitation à dîner chez lui, que leur fit le Rév. M. Hall.

L'assistance à l'école est peu nombreuse et irrégulière; il en sera ainsi tant que leurs habitudes ne deviendront pas plus régulières, ce qui n'advientra que si la coutume du "potlach," si démoralisante sous tous rapports, cesse d'exister chez eux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. H. PIDKOCK,

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE LA FRASER INFÉRIEURE,

NEW-WESTMINSTER, C.A., 15 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique et de l'inventaire du mobilier du gouvernement sous mes soins, le 30 juin 1887.

En conséquence de la rigueur inaccoutumée de l'hiver dernier et du printemps dans cette province, les Sauvages ont eu à souffrir considérablement de la perte de leurs bestiaux. Dans le district Douglass, sur la rivière Harrison, la perte a été la plus considérable. La bande des prairies de Pemberton a perdu quatre-vingt-dix-sept têtes de bétail et quatre-vingt-neuf chevaux; les autres bandes dans ce district ont aussi éprouvé de lourdes pertes—au moins soixante et quinze pour cent de tous leurs bestiaux. Les Sauvages de la Rivière Fraser ont également vu une immense quantité de leurs animaux mourir. La principale cause en a été la nullité de la pêche au saumon sur la rivière Fraser l'été dernier. Les Sauvages furent obligés d'avoir recours à quelques moyens d'obtenir des provisions pour leur support personnel et celui de leurs familles pendant l'hiver. Conséquemment, ils se rendirent en nombre considérable aux champs de houblon dans le territoire de Washington: Ils y demeurèrent plus longtemps qu'ils ne l'auraient dû, et ne se rendirent pas chez eux en temps utile pour couper le foin en quantité suffisante pour hiverner leurs animaux pendant cette longue et rigoureuse saison.

Bien que la pêche au saumon a été meilleure en cette saison que l'année dernière, elle n'a pas été aussi productive que l'on s'y attendait, et les Sauvages n'ont pas fait beaucoup d'argent. Il est vrai qu'ils avaient de bons gages—de \$1.75 à \$2 par jour, tout le temps de la pêche—mais le terme de leur engagement a été court.

Ils étaient au moins 3,500 Sauvages campés sur les bords de la Fraser, depuis Coquitlam jusqu'à (la Passe du Canot) Canoe Pass; et bien que ce nombre fut composé de différentes tribus et qu'ils se fussent réunis de tous les points de la province, ils se sont conduits admirablement; et cela, malgré le fait qu'ils avaient été en campement pendant plusieurs semaines avant l'ouverture de la pêche. L'on n'a pas eu à signaler un seul cas d'assaut, ni de vol parmi eux, et très peu d'ivrognerie. Les constables Sauvages qui furent nommés dans chaque camp, rendirent de bons services en tenant éloignés les colporteurs de whiskey. Leur vil commerce ne leur a pas été profitable cet été aux pêcheries de la rivière Fraser.

J'ai le regret de faire rapport qu'un grand nombre de Sauvages de cette agence sont morts durant l'hiver et le printemps dernier. La mortalité la plus grande a prévalu parmi ceux qui habitent les bords des rivières Fraser et Harrison. La principale maladie qui sévit chez eux paraît être au début, les bronchites, qui se développent rapidement en consommation. Ils ne languissent que peu de temps avant que le trépas ne les surprennent. Cette maladie n'est spéciale à aucun âge; la mort parmi les jeunes est aussi fréquente que parmi les vieux. Cette mortalité n'est pas aussi dominante sur la côte de la mer du goulet Burrard au goulet Bute; les bandes Sauvages de cette côte ont joui d'une bonne santé tout l'hiver dernier, et elles sont heureuses et contentes. Les Sauvages des bords des rivières Fraser et Harrison

expriment beaucoup d'anxiété de la perte d'un si grand nombre de leurs enfants et de leurs parents, pendant les douze derniers mois. N'était ce souci, ils seraient contents et heureux.

Le fait que le gouvernement provincial a fait l'abandon de la taxe de \$3 par tête imposée pour tout Sauvage qui serait trouvé travaillant en dehors des réserves, a soulagé leurs craintes de se voir traités avec injustice.

Depuis que j'ai reçu vos instructions à propos des mesures sanitaires à introduire parmi les Sauvages de cette agence, j'ai visité à diverses reprises les différents villages; et je les ai tous trouvés disposés à adopter les règlements que je leur ai proposés à ce sujet. Il y a une vaste amélioration dans la tenue de l'intérieur et de l'extérieur de leurs maisons; elles sont toutes propres, bien closes et dans une condition sanitaire satisfaisante. Les Sauvages gardent une quantité de chiens; et ils sont si peu disposés à détruire eux-mêmes les plus inutiles de ces animaux, qu'ils s'accumulent et ne tardent pas à devenir une grande nuisance; et même en quelques cas ils sont une cause de trouble pour les blancs. Cependant, je crois pouvoir remédier sous peu à cet inconvénient, en m'efforçant de les convaincre qu'il y a danger pour leur santé à entretenir tant d'animaux de cette espèce dans leurs maisons.

En juin dernier, j'ai visité le village Semihamoo, en compagnie de M. O'Rielly, le commissaire de la réserve sauvage, quand il a délimité les frontières de la réserve de cette bande. Le terrain convenable à cette fin était très limité et insuffisant pour le nombre de Sauvages de cette bande. Cependant ils ont été bien heureux de voir fixer les limites de leur réserve de façon à pouvoir mettre obstacle aux empiètements des blancs sur ce qu'ils considèrent être leur territoire en propre.

Les hautes eaux des rivières Fraser et Harrison, dans les mois de juin et juillet dernier, ont fait un dommage sérieux aux moissons des terres basses, de leurs rives; et comme la pluie n'a pas tombé depuis le milieu de mai jusqu'à maintenant, les moissons des terres hautes seront des plus légères et en quelques endroits pas dignes de récolte.

Cependant, comme les Sauvages s'assurent une abondante provision de sel et de saumon sec et qu'ils dépensent leur argent gagné dans les manufactures de conserves alimentaires, à s'acheter de la farine, du riz, des couvertures et vêtements, je ne crois pas qu'ils manquent de rien cet hiver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. McTIERNAN.

*Agent des Sauvages.*

AGENCE DE WILLIAMS' LAKE,  
LITTLE DOG CREEK (CREEK DU PETIT-CHIEN), C.-A., 29 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous expédier mon rapport annuel et mon tableau statistique pour l'année terminée le 30 juin 1887.

Dans cette agence, il y a trois tribus complètes et distinctes et partie d'une quatrième, qui chacune parle un idiôme différent.

La tribu des Lillooet comprend les bandes qui vivent sur les bords des lacs Anderson et Seaton, celles du voisinage de la ville de Lillooet et d'aussi loin que le pied de la montagne Pavillon. Ils parlent tous le langage Lillooet.

Cette partie de la tribu des Shuswap qui appartient à cette agence, comprend les bandes qui sont échelonnées à partir de Clinton dans la direction du nord le long de la rivière Fraser aussi loin que Soda-Creek. Ceux-ci parlent la langue Shuswap.

Au nord de Soda-Creek, les bandes à Alexandria et Quesnel forment une autre tribu, parlant un langage tout à fait à part aussi, connu sous le nom de "l'Alexandria."

Sur la rive occidentale de la rivière Fraser se trouvent les diverses bandes de la tribu des Chilcotins, dont chacune parle un idiôme distinct l'un de l'autre.

*Tribu de Lillooet.*

Bande de Lillooet.—J'ai visité cette réserve en octobre dernier. Cette bande compte quatre-vingt-dix-huit Sauvages; j'en ai vacciné soixante et douze, le reste étant absent.

Toutes les bandes de cette tribu sont très industrielles, et ne négligent aucun moyen de se procurer les nécessités de la vie. Quelques-uns d'entre eux mènent en laisse chaque été leurs chevaux aussi loin que jusqu'aux mines du Caribou, une distance d'au delà de 200 milles; et par le charroyage du fret aux camps des différentes mines, non seulement ils gagnent de quoi vivre amplement, mais encore s'en reviennent avec assez d'argent pour vivre pendant tout l'hiver très confortablement.

Ils sont tous très pieux et s'efforcent de mettre en pratique les instructions religieuses qui leur sont données par les missionnaires; ceux-ci les visitent trois fois par année. Ils sont aussi obéissants aux chefs, qu'ils respectent et dont ils suivent les ordres avec autant de ponctualité qu'ils le faisaient avant la venue des blancs dans leur pays.

Bande de la Rivière-du-Pont (*Bridge*).—Cette réserve est située à cinq milles au nord de Lillooet, sur la rivière Fraser.

Cette bande compte quatre-vingt-onze personnes. J'en ai vacciné soixante et quatorze. Elle réside plus chez soi que celle ci-dessus mentionnée, et dépend plus sur le travail des mines comme gagne-pain.

La réserve s'étend depuis l'embouchure de la rivière du Pont (*Bridge*), sur une distance de treize milles en amont, et ces Sauvages cultivent plusieurs pièces de terre sur cette distance; ils en récoltent une quantité considérable de grain et de légumes.

Comme tous les propriétaires fonciers, ces Sauvages sont naturellement jaloux de leurs droits; aussi s'objectent-ils fortement à ce que personne autre qu'eux-mêmes exploite les mines sur leur réserve. J'ai en différents temps prévenu des mineurs qu'ils eussent à cesser leurs opérations et à quitter la réserve. Mais l'avis du gouvernement provincial est que le droit de mines est libre pour tous—aussi bien sur les réserves que sur les terres des blancs—et il a donné des instructions dans ce sens à son agent local à Lillooet. En pareil cas, un agent des Sauvages se trouve placé dans une fautive position vis-à-vis des naturels du pays. Ils ont dans l'idée, et il est impossible de leur persuader le contraire, qu'un agent des Sauvages est un être tout puissant; et qu'il est capable, s'il le veut, de régler toutes les difficultés entre Sauvages et blancs, du coup, par une espèce de cour martiale au son du tambour; et que quand un Sauvage est concerné dans l'affaire, même le gouvernement provincial est un pouvoir secondaire en face de l'agent des Sauvages. De plus, quand il survient quelque délai dans la délimitation des droits de mine en pareil cas, c'est parce que l'agent n'est pas zélé à faire son devoir et qu'il préjuge la question en faveur du blanc.

La bande de Cayoosh, au nombre de 39, est située à trois milles au sud de la réserve Lillooet, au delà de la rivière Cayoosh. La terre cultivable en est de peu d'étendue et insuffisante pour les besoins de la tribu. Celle-ci est industrielle, du reste, comme tous les Lillooet, comme l'on peut s'en faire une idée par le fait qu'elle a construit, il y a deux ans, un fossé coûteux et une estacade sans l'aide du gouvernement. C'est un cas unique de la possession de beaucoup d'eau et de peu de terre. A chaque visite ils se plaignent amèrement qu'ils manquent de terre, et il est pénible de prêter l'oreille à de si justes plaintes sans avoir les moyens d'y remédier. J'en ai vacciné vingt-trois de cette bande; tous les autres étant absents. Il y a sur cette réserve bon nombre de vieillards et de pauvres à qui je suis obligé d'accorder des secours à chaque visite.

La bande de Pashilqua, à deux milles au sud de la dernière, est aussi sur la rivière Flour. Ces Sauvages appartiennent à l'église d'Angleterre, comme du reste, toutes les bandes échelonnées depuis ici en descendant la rivière Fraser jusqu'à Lytton. Dans un précédent rapport annuel j'ai attiré l'attention sur la pauvreté de cette bande, conséquence de la perte constante de leurs moissons, causée par le manque de moyens d'irrigation. Comme d'habitude l'année dernière, la récolte, y compris celle des pommes de terre, a complètement fait défaut. Quelques-uns des jeunes gens travaillent

sur les fermes des blancs. Les autres font quelque argent, durant les basses eaux, en minant. Cette bande en compte quarante-quatre; j'en ai vacciné trente et un.

La bande Chuack, à cinq milles au sud, aussi sur la rivière Fraser, ne se compose que de onze personnes. Ils ont une pièce de bonne terre avec abondance d'eau, sur cette réserve. Celle-ci, bien que peu considérable, fournit cependant les moyens de vivre confortablement à cette petite bande. Comme ils étaient tous, lors de ma visite, absents à Lytton pour y voir l'évêque, je n'ai vacciné personne de cette bande.

La bande des Colchopa est localisée à six milles au sud de cette dernière, sur la rivière Fraser. Ils sont au nombre de trente-huit, et ils étaient aussi absents à Lytton. Cette bande est la dernière dans cette direction, appartenant à l'agence. Elle fait plutôt partie à proprement parler de la tribu Lytton, dont elle parle le langage. Elle est aussi bien inférieure aux bandes des Lillooet, en propriété et autres vertus. Ils cultivent bien peu, dépendant sur les mines pour vivre. L'un d'eux possède une bonne ferme d'environ vingt acres sur la rive opposée de la rivière Fraser; il l'a achetée il y a quelques années d'un Chinois; il y récolte d'excellentes moissons.

Les bandes des lacs Seaton et Anderson se décomposent comme suit :

	Ames.
Bande de la Mission.....	50
D'Elias .....	9
Tête du lac Seaton .....	34
Pied du lac Anderson.....	49
Tête du lac Anderson.....	64
Total.....	212

Ces bandes étaient toutes réunies à la mission du lac Seaton, pour y rencontrer leur missionnaire, le révérend Père Chirouse, et j'ai pu en vacciner un grand nombre de chaque bande sans perte de temps.

J'y passai trois jours et en vaccinai 156. Il s'y trouvait quelques malades et quelques pauvres; on les soulagea en les soignant et en leur donnant de la farine.

La bande Fountain est à huit milles au nord de Lillooet, sur le chemin de voiture, et compte 217 membres. J'y séjournai trois jours et en vaccinai 180. Il y a toujours du trouble en permanence sur cette réserve, entre les Sauvages et les compagnies minières chinoises, à propos d'eau. Depuis nombre d'années les Sauvages avaient usé de l'eau de leur terre qui est contiguë au creek. Mais il y a quelques années l'eau en fut détournée et conduite à huit milles plus loin pour l'usage des mines. Une compagnie de mines chinoise prit un titre à cette eau et l'enregistra, et les Sauvages n'ayant pas de recours,—bien qu'en possession—perdirent leurs droits; et c'est ainsi que plus de deux cents Sauvages furent privés de la moitié de leurs moyens de vivre, au profit de quelques Chinois. Les Sauvages ne peuvent pas comprendre la justice de ce procédé, et un grand nombre d'autres qui ne sont pas des Sauvages ont l'entendement également obtus à cet égard. Pendant mon séjour sur cette réserve, le temps froid se mit sérieusement à l'œuvre—quinze degrés au-dessous de zéro—et je crus prudent de n'en pas vacciner d'autres qu'au printemps.

La bande des Pavillons était presque toute absente à sa chasse d'automne au chevreuil. Le peu qu'il en restait, douze, me rencontrèrent à Fountain, et je les vaccinai. Ils sont cinquante-deux de cette troupe, qui est la dernière habitant dans cette direction de la tribu des Lillooet. Une partie de cette réserve est sur la rive opposée de la rivière Fraser; elle est d'un bon sol, avec de l'eau en abondance. Mais le village semble avoir plus de charmes naturels que de bonne terre; aussi n'y résident-il permanemment que deux Sauvages, et cette partie de la réserve est encore la meilleure. Un grand nombre de ces gens travaillent sur les fermes des blancs, et ils se sont fait une réputation d'excellents ouvriers agricoles. Le chef "Timpkin" possède une ferme en propre, près de la réserve; il l'a achetée d'un blanc, il y a quelques années, mais ne l'a pas encore complètement payée. Somme toute, cette bande paraît être dans de bonnes circonstances, et ne fait jamais de demande de secours pour ses malades et ses indigents.

*Tribu des Shu-wap.*

Bande de Clinton, cinquante âmes. Bien que logés sur les confins de la ville de Clinton, ces Sauvages se conduisent excessivement bien. Mais de ce bon état de choses, il en faut aussi faire la part aux habitants de la ville, qui ont des habitudes des mieux disciplinées. Le sol cultivable sur cette réserve est en petite quantité et de pauvre qualité. On le trouve par pièces détachées, sur une distance de huit milles le long du chemin de voitures. Je n'ai pas vacciné ici, la température étant bien trop froide.

Bande de Canoe Creek, au nombre de 145. Cette réserve est située à cinquante milles au nord de Clinton, sur la rivière Fraser; elle est d'une grande étendue, mais une très petite partie du sol est cultivable, à cause des gelées d'été qui ont lieu presque partout. Cette bande se maintient principalement par son travail pour les blancs, comme pâtres et bergers: elle excelle dans ces deux occupations. Je n'ai pas vacciné cette bande, pour la même raison que j'ai dite à propos de celle de Clinton.

Bande de Dog Creek. Cette bande, autrefois considérable, ne se compose plus que de onze âmes: conséquence des ravages de la picote en 1863. Ils sont bien pourvus de terres bien arrosées, et vivent parfaitement bien du produit du sol. Cette réserve se trouve sur le chemin de voiture, à quinze milles au nord de Canoe Creek, et adjacente au canton des blancs de Dog Creek.

La bande d'Alkali Lake, situé à vingt-trois milles au nord de Dog Creek, compte 167 âmes. Quelques-uns, en petit nombre, des jeunes gens travaillent sur les fermes comme journaliers; mais nul ne peut compter sur eux pour plus que quelques jours à la fois. Un plus grand nombre pourrait obtenir de l'emploi de cette sorte; mais ils préfèrent vivre de chasse, quand les travaux de leurs propres fermes ne les occupent pas. Ils subviennent fort bien cependant à leurs nécessités de la vie, et ne demandent jamais de secours d'aucune sorte, à l'exception de quelques médicaments. Je viens justement de livrer au chef, le var, la charue, le harnais et autres outillages que vient de leur fournir le ministère; ils m'en ont exprimé beaucoup de gratitude.

La bande de Williams Lake est au nombre de 145 âmes. Je l'ai visitée le 13 avril. J'en ai vacciné 110. Comme il existait quelque mécontentement résultant d'une distribution inégale des terres possédées par les membres de cette bande, j'y demeurai deux semaines et subdivisai la réserve en lots égaux de quatre acres pour chaque adulte, ce qui ne laissa d'inoccupé qu'une très petite partie du sol, et de la plus pauvre qualité encore. En outre, cependant, il existe sur cette réserve une prairie qui fournit un foin abondant à toute la bande. Par suite de leur négligence à réparer leurs fossés l'année dernière, leurs récoltes ont été en partie perdues, faute d'irrigation. Ce printemps ils ont pris la détermination de faire reposer leur terre, et commencé un fossé neuf, qui distribuera l'écoulement de l'eau sur une plus grande surface de la réserve. Je n'espère pas cependant voir ce travail fini à temps pour la prochaine saison, parce que ces Sauvages, bien qu'individuellement bons manœuvres, ne travaillent pas avec harmonie quand l'objet de leurs travaux est le bien commun de la bande. Leur chef "William" a très peu d'influence sur eux, bien qu'il s'emploie constamment à leur prêcher plus d'union entre eux. J'ai moi-même fait des remontrances à toute la bande à propos de cette désunion; je leur ai dit en toute lettre qu'avec une si grande étendue de terre non cultivée par leur propre faute, ils ne doivent pas s'attendre à recevoir aucun secours du ministère, en cas de manque de vivres chez eux l'hiver prochain. Un grand nombre de ces jeunes gens sont d'excellents ouvriers de ferme; aussi, sont-ils en constante demande parmi les nombreux cultivateurs du voisinage. Ils pratiquent aussi la trappe de bonne heure au printemps, avant de faire leur semence, et en automne après la récolte. Cette bande possède des terres de culture et à foin, meilleures qu'aucune autre bande de cette agence. Auparavant elle était une source constante de trouble à cause de son ivrognerie; mais maintenant elle est aussi disciplinée qu'aucune autre. C'est grâce à la nomination d'un constable provincial, qui réside sur la réserve, que cette réforme s'est pro-

duite. Cette bande a perdu plusieurs de ses chevaux durant l'hiver dernier, si rigoureux.

Bande de Soda Creek.—Cette réserve, qui compte quarante-cinq âmes, est située à environ trente milles au nord de la bande du lac Williams, sur la rivière Fraser; elle est la dernière dans la direction septentrionale des bandes des Su-shwap, dans cette agence. Dans ma visite du 26 avril, j'ai vacciné toute la tribu, et pendant cette visite et deux subséquentes en juin, j'ai fait le procès de sept colporteurs de liqueurs fortes fournisseurs de cette bande; dans six cas j'ai obtenu des condamnations à \$50 d'amende, et dans un autre, de \$100. Cette réserve souffre plus qu'aucune autre de la présence des "métis de réserve,"—c'est-à-dire de ces demi-sang qui sont nés sur la réserve, et qui de fait sont Sauvages sous tous rapports, mais dont le sang blanc leur donne légalement le droit d'obtenir ouvertement des liqueurs enivrantes à aucun hôtel licencié. Sans aucun doute, cette boisson ainsi obtenue, est dans presque tous les cas partagée par les Sauvages de la réserve, et les vendeurs ne sont pas sans le savoir.

Dans un précédent rapport j'ai déjà décrit le caractère industriel de ces Sauvages, et j'ai aussi attiré l'attention sur la très petite étendue et la pauvre qualité de la terre arable qu'il y a sur leur réserve.

Le quatre juillet j'ai rencontré, après rendez-vous pris ici, le commissaire de réserve sauvage, l'hon. P. O'Reilly, que j'ai accompagné de l'autre côté de la rivière Fraser au pays des Chilcotins, et j'ai demeuré avec lui pendant qu'il faisait choix de réserves pour les diverses bandes de Sauvages de la tribu des Sauvages Chilcotins.

#### *Tribu des Chilcotins.*

Bande des Anaheins.— Cette grande bande, dont les pièces de culture étaient autrefois éparées sur une longueur de vingt milles, a maintenant été concentrée, de son propre souhait, en une grande réserve, située à environ vingt-cinq milles de la rivière Fraser, et sur les rives de la rivière Chilcotin. Cette réserve comprend une grande étendue d'excellentes terres abondamment pourvues d'eau. L'on a donné aussi à ces Sauvages une certaine quantité de prairie à foin. Déjà ils ont fait sur leur réserve une grande quantité de clôture, ainsi qu'un fossé, et plus de vingt acres ont été défrichés et semés en grain.

Comme il n'y avait que quelques familles de présentes, il était inutile de chercher à faire le recensement. Le dernier marquait une population de 195.

La bande Stone, originairement formée de deux bandes au nombre de 143, a été de son plein gré réunie en une seule; et une grande lisière de très bonne terre, sise du côté sud de la rivière Chilcotin, a été réservée pour eux. On leur a aussi donné des prairies à foin et ils sont parfaitement satisfaits de leur réserve. Une quantité de clôture et de la meilleure a déjà été faite sur cette dernière.

La bande Toosey, localisée près de la rivière Fraser, au nombre de quatre-vingt-seize, a ensuite été visitée; ils ont eux-mêmes fait le choix d'un terrain cultivable et d'un pâturage, pour leur servir de réserve. Elle renferme aussi, également choisie par eux, de fort belles prairies à foin. Cette bande a toujours consacré beaucoup de son temps à la culture, ainsi qu'au travail comme garçons de ferme pour les blancs. Ils sont industriels et se conduisent bien. Il n'existe maintenant aucune maison de liqueurs sur ce côté-ci, le côté de Chilcotin de la rivière Fraser; et il est à espérer que, dans leur propre intérêt, aussi bien que dans l'intérêt des Sauvages, les colons s'opposeront fortement à l'introduction de cette malédiction dans cette partie du pays.

Bande du lac Kanim.—Le commissaire procéda ensuite au choix d'une réserve pour cette bande. Il la localisa à environ soixante et dix huit milles de la crique Soda, et à quatorze milles franc est de la Maison des Cent Milles (*Hundred Mile House*), sur le chemin de voiture de Caribou. Ces Sauvages appartiennent à la tribu des Shuswap.

Ayant eu vent de l'intention du commissaire de la réserve des Sauvages de les visiter, cette tribu, dans l'espace de deux semaines, se tailla une route à travers le bois et la nivela en quelques endroits depuis la Maison des Cent Milles, (*Hundred Mile*

*House*) jusqu'au lieu de la réserve en perspective, un parcours de quinze milles, que nous pûmes ensuite franchir dans toute sa longueur dans une voiture de poste à quatre chevaux, sans aucune difficulté. Je mentionne ce fait pour montrer l'énergie de ces Sauvages.

Toute la tribu étant présente, je pus en prendre un recensement correct. Ils sont au nombre de quarante-six. Ils ont déjà fait des améliorations sous forme de clôture et de fossés à leurs terres. Aussi, dans quelques années ces gens seront l'une des bandes les plus prospères de l'agence. La terre, culture et pâturage, choisie par la bande, fut marquée comme réserve; et ils ont été hautement satisfaits de la libéralité du commissaire. Actuellement, il n'y a pas de blancs établis près de cette réserve. Ces Sauvages sont des trappeurs qui réussissent bien; aussi, font-ils bonne vie des produits de cette industrie. Cet été ils ont acheté une nouvelle moissonneuse, un râteau à cheval et un attelage. L'année dernière ils ont eu une bonne récolte de grain; mais cette année ils n'ont presque rien semé, qu'un peu de pommes de terre que les gelées de juillet ont fait périr.

*Tribu Alexandria.*

Bande Alexandria.—Cette tribu, composée de cette dernière bande et de celle de Quesnel, parle un langage complètement différent du Shuswap. Il y a quelque ressemblance avec l'idiôme Chilcotin; et les gens de cette tribu se l'assimilent aisément, comme ceux-là apprennent vite le Chilcotin.

Originellement cette bande était très nombreuse; mais elle a été presque toute exterminée par la petite vérole en 1863. Elle se compose d'excellents chasseurs et trappeurs, qui ne résident guère dans leur village. Je n'en ai trouvé que onze de présents; je les ai vaccinés. Le chef "Sam" a éprouvé un grand plaisir en recevant les deux charruées que leur a récemment envoyées le surintendant des Sauvages, le colonel L. W. Powell, et il promit d'en faire un bon usage cet automne. La saison dernière ayant été pluvieuse, cette bande a récolté une bonne moisson, principalement d'avoine, qu'ils ont vendue un bon prix. Cet été, cependant, étant extrêmement sec, la récolte de grain a été nulle. Les pommes de terre ont aussi été détruites par de sérieuses gelées en juillet. Ils se sont moqués cependant de leur mauvais sort, m'assurant qu'ils pourraient toujours se procurer amplement de quoi vivre dans les bois, par la trappe et la chasse. Cette bande a soixante et deux membres.

La bande Quesnel en compte soixante et trois. Je les ai tous vaccinés, ainsi que quelques Sauvages en course, du fort George et du pays des Chilcotins. En dépit de ses promesses cette bande a cultivé bien peu depuis ma dernière visite. Elle possède d'excellente terre sur cette partie de la réserve située à environ trois milles du village; avec un peu d'ouvrage pour la débarrasser de quelque cotonniers rabougris, l'on en ferait une excellente ferme. Un jeune homme m'a promis d'y construire une maison et de commencer à travailler sur cette terre; et si l'un deux commence, d'autres le suivront bientôt. Pour résumer, cette bande est la moins progressive—pour me servir d'un euphémisme—de cette agence. Le saumon et les baies sauvages ont été abondants cet été, en sorte qu'il faudra peu de secours pour ces gens-là, l'hiver prochain.

La santé générale des Sauvages de cette agence, l'année dernière, a été bonne. La diminution par mortalité a été de seize, et l'on doit se rappeler que chaque mort est ponctuellement annoncée, mais pas les naissances; et je n'ai pas de doute qu'un nombre égal—sinon plus grand—d'enfants a été ajouté à la population, de façon à compenser cette perte.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. LAING MEASON,  
*Agent des Sauvages.*

## AGENCES DE KAMLOOPS ET OKANAGAN,

KAMLOOPS, C. A., 16 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—D'après vos instructions j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de tout ce qui concerne les Sauvages dépendant de cette agence, pendant l'année terminée le 30 juin 1887.

*Tribu des N-hla-Kapm-uh.*

Cette tribu a déchu en nombre l'année dernière. Beaucoup de vieillards décrépits, d'autres moins vieux, et de jeunes gens malades, ont succombé aux effets de la température de l'hiver dernier, si froid et si prolongé. L'influenza et les rhumes ont prédominé. Depuis le commencement de l'été ces maladies ont disparu.

La rareté de l'eau d'irrigation durant les deux dernières années, a empêché le N-hla-Kapm-uh d'améliorer leurs terres. L'abondance de l'eau pendant la saison actuelle les déterminera peut-être à redoubler d'efforts en ce sens. Ces Sauvages ont augmenté considérablement leur confort et leur propriété personnelle durant les deux dernières années; et bien qu'ils aient fait des pertes considérables de bétail, spécialement de leurs chevaux de trait, par la froidure, la misère et les privations de l'hiver, ils ne sont pas sans moyens de refaire leurs convois de chevaux de trait, si l'occasion s'en présentait et qu'elle offrit un emploi profitable. Ils n'ont pas ajouté au nombre de leurs maisons pour la peine d'en parler; ils ont, cependant, renouvelé largement et amélioré celles qu'ils occupaient, et ont démolli la quantité de cabanes malpropres et dégoûtantes à voir, dans lesquelles ils ont vécu, dans l'intervalle de leur déménagement des caves infectes qu'ils occupaient d'abord, à leurs demeures en bois rond, si salubres et si commodes, avec leurs portes, leur cheminée, leur pêle et leurs croisées de verre. Ils portent également plus d'attention à l'hivernement de leur bétail. Bien qu'ils n'aient pas ajouté au nombre de leurs hangars et de leurs étables, ils les ont agrandis et ont ajouté aux commodités qu'ils comportaient déjà.

Telle est la rugosité du pays entre Spuzzum et Lytton, que les Sauvages sont obligés de le cultiver presque en entier à la main, à la bêche et la pioche. Ces Sauvages n'ont que peu de charrues. Ils font encore leurs charroyages à dos de cheval, et ceux qui ont adopté l'usage des voitures sont encore le petit nombre. Les hauts prix qu'ont commandés les ventes des wagons dans cette région étant bien au-dessus de la portée de la bourse de ces pauvres gens, il en est résulté qu'ils n'ont pas encore pu se donner le luxe d'acquérir ces utiles produits de la civilisation. Le transport à bon marché par voie du chemin de fer Canadien du Pacifique, a réduit cependant le prix des véhicules à roue; et c'est l'ambition croissante des Sauvages de posséder un jour, au moins une charrette et un léger wagon, dans chaque bande.

Quand le N-hla-Kapm-uh, aurait acquis de nouveau les moyens d'augmenter le nombre de leurs animaux de ferme, ils mettront probablement leurs fonds plutôt dans l'achat des bêtes à cornes que dans celui des chevaux. Ça toujours été l'une de leurs aspirations de posséder autant de chevaux que possible, qu'ils leur fussent utiles ou non: les propriétaires de ces animaux étant respectés et considérés en proportion du nombre de ceux qu'ils en possèdent. Les jeunes Sauvages commencent à saisir la différence d'avantages qu'il y a pour eux de posséder quelques bœufs de boucherie, au lieu d'un grand nombre de ponies indomptés. La presque totalité de leurs récoltes a été perdue l'année dernière, en conséquence de la rareté de l'eau. Pour la même raison ils ont mis en terre très peu de grain de semence. Leur récolte de foin a été des plus chétives, tant en quantité qu'en qualité.

A mesure que leur travail a été en moindre demande sur la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique, ils se sont adonnés davantage à la pêche, qui leur a mieux réussi que durant les deux années précédentes; aussi avaient-ils une abondante provision de poisson à consommer l'hiver dernier.

La hausse du prix des peaux d'ours et de castor a stimulé ces Sauvages à la chasse de ces animaux. Il en est résulté une augmentation considérable de produc-

tion de fourrures en général. Je profite de l'occasion pour faire la remarque que la destruction persistante du castor, a, dans les régions arides, diminué d'une manière notable la quantité de l'eau d'arrosement. Le système de réservoirs construits aux sources mêmes des cours d'eaux, par les castors, empêche l'écoulement rapide et immédiat de l'eau de la fonte des neiges vers les basses vallées et retient d'autant un approvisionnement de liquide pour le temps de la saison sèche.

Le surintendant général Abbott, de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, a eu la bienveillance de me fournir la quantité de bois de corde vendue par les N-hla-Kapm-uh, à la compagnie l'année dernière, ainsi que le montant des sommes d'argent qui leur ont été payées pendant la même période.

Les Sauvages Kapa-tsi-tsan ont presque terminé une maison d'école sur leur réserve, sous les auspices des pères anglicans de la mission de St. Paul.

Les T-qua-ya-um ont l'intention de compléter la construction d'une maison qui leur servira d'église; mais comme ils sont maintenant divisés d'opinion sur la meilleure forme du culte, le progrès de l'érection de la bâtisse en sera probablement retardé quelque peu.

Le chef Lytton, Spinttam, est mort en juin dernier. Il était alors âgé d'à peu près 92 ans. Il était déjà homme marié, quand les premiers blancs pénétrèrent dans l'intérieur de ce qui est maintenant la province de la Colombie Anglaise. (A. D. 1812-1813.)

Les Sauvages Lytton (Il-Kam-cheen) font des progrès dans le creusement de leur tranchée d'irrigation à Bittany. Ils ne pourront pas améliorer leurs fermes tant que l'eau n'y sera pas amenée en abondance.

Il est regrettable que la mission anglicane de St. Paul n'ait pas été établie à Lytton, attendu qu'il y a là assez d'enfants pour lui fournir un contingent d'élèves nombreux. Où se trouve actuellement cette mission, au pied de la montagne Jackass, il n'y a que trois ou quatre enfants en âge d'aller à l'école.

Les Sauvages vivant entre Lytton et Ashcroft, dans la vallée de la Thompson, ceux de la vallée de la Fraser, entre Lytton et Nes-i-Keep, et ceux qui vivent dans la plus basse section de la vallée de la Nicola, se servent pour la plupart de la charrue pour cultiver leurs terres. Ils attachent une grande importance aux avantages de la possession de terres cultivables. Dans leur ardeur à s'en emparer, des disputes s'élèvent souvent entre eux, et j'éprouve souvent une difficulté considérable à empêcher les prétendants rivaux à se porter aux voies de fait extrêmes. Une succession de deux saisons de sécheresse avait quelque peu découragé ces Sauvages et les avait détournés de la culture. Cette année, leurs récoltes ont bonne apparence, à leur très grande satisfaction et profit; ils vont continuer maintenant à agrandir le cercle de leurs opérations agricoles avec un redoublement de confiance et d'énergie.

#### *La tribu des Shuswap.*

La bande Tluh-ta-us.—Le nombre de ces Sauvages ne s'est pas accru. Ils ont amélioré leur terre dans la vallée de Hat Creek. Le manque d'eau les a forcés d'abandonner leurs opérations agricoles pour le présent dans la vallée Buonaparte. Ils ont fait des améliorations à leurs résidences et à leur propriété personnelle. Malgré le froid excessif de l'hiver dernier, ils ont réussi à sauver la vie à leur bétail, et bien que l'eau leur fût en partie défaut l'été dernier, ils ont pu récolter un peu plus de produits que l'année précédente. Ils ne dépendent pas beaucoup sur la pêche pour se nourrir, se fiant plus à la chasse pour se faire des provisions, quand leurs terres ne leur rapportent pas suffisamment. Leurs collections de fourrures pour 1886-1887 excèdent en quantité celles de l'année dernière. Les Sauvages Ski-chi-stan pourraient donner plus d'essor à leurs opérations agricoles, s'ils élargissaient leurs fossés d'irrigation. Pour ce faire d'une manière sûre et efficace, ils auraient besoin de l'assistance d'un travailleur expérimenté. Ils ne peuvent pas faire cet ouvrage eux-mêmes.

Dans le printemps de 1885, Quimpchean, un chef de cette bande, mourut. Avant sa mort, il fit son testament en bonne forme. Dans ce testament il faisait don de son cheval à Sa Seigneurie sir Mathew B. Begbie, juge en chef de la Colombie Anglaise. Le juge en chef n'accepta pas cette donation, donnant quelque raison tech-

nique pour son refus d'acceptation. Touché cependant de la bonne volonté et de l'amitié du Sauvage pour lui, il envoya à la réserve un monument portant une épitaphe pour la tombe de Quimpchean. Ce monument a été posé sur la tombe, l'été dernier, par le Rév. Père Sejaeg, O.M.I., avec accompagnement de cérémonie religieuse appropriée.

Les Sauvages ont été des plus favorablement impressionnés de la bonté du juge en chef. Ils l'apprécient d'autant plus qu'elle part de plus haut.

De tels incidents tendent à accroître leur confiance dans l'amitié et la sollicitude pour leur bien-être qu'ils espèrent toujours, et qu'ils attendent, des autorités gouvernantes du pays.

Les Sauvages de Kamloops ont perdu presque toutes leurs récoltes l'été dernier par l'effet de l'extrême sécheresse de la saison. Ils ont aussi éprouvé de grandes pertes dans leurs troupeaux, causées par la longueur et la rigueur inaccoutumées de l'hiver dernier.

Quelques-uns d'entr'eux ont défriché des terres nouvelles le printemps dernier sur les coteaux en arrière de la rivière Thompson, dans la vallée de Paul's Creek (le creek de Paul), avec toutes les perspectives possibles de bons résultats. L'eau du creek de Paul, qui l'année dernière en humectait à peine le lit, coule maintenant en volume suffisant pour répondre aux besoins de la saison.

Les Sauvages trouvent maintenant, dans le développement de la ville de Kamloops, un marché tout prêt à accaparer les légumes qu'ils cultivent: ce qui les encourage à oublier leurs pertes de l'année dernière et à espérer avec confiance qu'à l'avenir leurs récoltes seront abondantes et les prix des productions de la ferme, rémunérateurs. Ils améliorent leurs races de chevaux. Quelques-uns de leurs attelages doubles trouvent maintenant un emploi profitable dans la livraison du combustible aux gens de la ville. Ils ont pris un peu de poisson l'année dernière, mais ils n'ont point compté sur leur pêche comme base de leur nourriture. Les jeunes gens trouvent de l'emploi dans la ville et les fermes du voisinage. Quelques-uns d'entr'eux sont des gardes-troupeaux exceptionnels.

Ces Sauvages sont d'une moralité et d'une sobriété exemplaires, dues aux enseignements et à la discipline des pères catholiques romains de la mission de St. Louis, O.M.I.; aussi se soumettent-ils peu à peu avec bonne grâce aux règlements des lois et de la police. Ils attendent anxieusement que des arrangements définitifs soient pris pour l'établissement d'une école à leur usage et pour leur profit.

Les Sauvages Chuk-chu-qualk sont presque tous des chasseurs; ils ne cultivent pas autant la terre qu'ils le pourraient. Ils sont industriels et énergiques; que la nécessité les force un jour à recourir à l'agriculture pour vivre, et ils s'adapteront vite à ce mode de vie. Les animaux à fourrures sont encore abondants dans le pays. Les hauts prix qui commandent les fourrures actuellement, sont un entraînement irrésistible à la chasse, et leur sont une bonne excuse de leur négligence à s'adonner à l'occupation plus stable de l'agriculture.

Les Ha-la-ut-Halt-Kam et les Ru-a-ut, ont eu de pauvres récoltes l'année dernière. Ils sont à court de charrues, et comme ils n'ont pas de pâturages d'hiver, ils ne peuvent pas élever beaucoup de bétail. Ils ont pris une grande quantité de poisson l'automne dernier, et ont réussi à ramasser une quantité considérable de fourrures. Ils se disputent maintenant entre eux à propos de la division des terres de pâturage, que la commission des réserves leur a choisies pour leur être communes, à l'embouchure de la rivière au Saumon. J'espère pouvoir régler sous peu cette difficulté à l'amiable.

L'année dernière, j'ai vacciné plus de 800 Sauvages de cette agence. Il en reste encore un très grand nombre à vacciner.

#### *Agence Okanagan.*

Les Sauvages de cette agence ont vu leur nombre décroître en petite proportion depuis le 30 juin 1886. La plus forte mortalité a sévi parmi les N'ha-kapm-uh de N-a-a-ik. Les enfants surtout ont succombé. Ils ont été atteints de fièvres des plus malignes, qui pardonnaient rarement.

Sur les réserves des N-a-a-ik, des N-zis-kat, des Quis-kan-ah et des Zoht, presque un tiers du bétail a péri de froid et de faim, l'hiver dernier. Découragés par la sécheresse de la saison de l'année précédente, ces Sauvages n'ont pas beaucoup travaillé à l'amélioration de leur culture. Ils ont cependant ajouté à la quantité de leur propriété personnelle, et ils ont préparé une grande quantité de billots destinés à la construction de maisons nouvelles ; mais je ne les ai pas inclus dans mon évaluation de leurs maisons. Ils trouvent encore de l'emploi en abondance dans les transports. Un attelage possédé et conduit par un Sauvage appartenant aux N-a-a-ik, fait le trajet régulier d'aller et retour dans la vallée Nicola, entre Spence's Bridge (le pont de Spence) et le lac Nicola. Les froids prolongés de l'hiver dernier ont fait contracter aux chevaux de cette réserve, la maladie dite gale de chien ; et à moins que des mesures radicales ne soit adoptées pour extirper cette contagion, elle se propagera probablement de plus en plus et causera des dommages incalculables.

La réserve Quin-sha-a-lan se trouve comparativement à une grande altitude au-dessus du niveau de la mer. Les hivers en sont rigoureux en conséquence. Soixante et quinze pour cent des chevaux achetés ici pour S-qua-ya-um, Skuzzy et autres réserves sur la Fraser, ont péri dans les tempêtes de l'hiver dernier. L'on avait encombré cette réserve de trop de bétail. Les pâturages naturels, qui n'ont jamais été d'une fertilité abondante, ont été complètement rasés à fleur de terre. Le sol est riche en quelques endroits ; mais les gelées de l'été empêchent de cultiver avec succès les céréales habituellement récoltées dans ce pays. L'on n'a pas encore fait l'essai du seigle. Les herbes les plus vivaces peuvent être introduits ici avec avantage.

La bande de Spahamin a souffert moins de perte de bétail que ses voisins de la bande ci dessus mentionnée. Elle a de meilleures pâturages et avait pu s'amasser plus de fourrage pour l'hivernement de ses animaux. Bien que l'été de 1886 ait été d'une sécheresse exceptionnelle, ces Sauvages, en utilisant l'eau à leur disposition, ont réussi à faire des récoltes comparativement bonnes. Si l'on pouvait les induire à travailler leur terre assidûment, ils deviendraient en peu de temps une communauté florissante. A l'heure qu'il est, ils sont loin d'être dans le besoin. Deux frères ont récolté 36,000 livres d'avoine, de l'ensemencement de dix-huit acres de terre. J'ai eu la preuve de ce fait par un colon respectable, qui, avec une machine à battre, a par contrat avec ces Sauvages, battu ce grain et l'a pesé lui-même.

Ils ont amélioré leurs races de chevaux. J'ai vu un cheval de cette réserve vendu l'été dernier au prix de \$100.

George Thernalst, que je mentionnais dans mon dernier rapport, comme ayant fait une demande pour l'achat de 160 acres de terre, a complété son achat et paraît faire fortune.

Les Sauvages Similkameen ont été bien démoralisés par l'affluence des aventuriers qui ont envahi leur pays, à la suite de la découverte que l'on y a faite de filons d'or payants à Granite Creek (creek de Granit). Les mineurs, comme toujours, étaient accompagnés d'une bande de restaurateurs et de débitants de whisky, dont quelques-uns ne se firent aucun scrupule d'approvisionner les Sauvages de boissons alcooliques, malgré les lois du pays. Pendant quelque temps les Sauvages parurent capables d'absorber les boissons fortes, sans faiblir. Mais bientôt, de sérieuses querelles surgirent entr'eux, et dans l'une de ses frasques un jeune chef Okanagan, trouva la mort. Cette circonstance imprévue causa beaucoup de trouble et de dépense ; et les autorités provinciales, au fait de la situation, annulèrent toutes les licences de vente de boisson dans la vallée de la Similkameen, en dehors des camps des mineurs. Cette vigoureuse mesure a mis fin au trafic des liqueurs avec les Sauvages dans cette région, pour le moment. La sécheresse qui a sévi dans les vallées Fraser et Thompson, l'été dernier, s'est aussi fait sentir dans le pays des Similkameen.

Les Sauvages Chu-chu-way-na ont eu de pauvres récoltes. En quelques cas, elles furent totalement perdues.

À Ash-no-la, à dix milles plus bas que Chu-chu-way-ha, sur la rive droite de la Similkameen, est une haute montagne, sur les flancs de laquelle paît un grand troupeau de moutons de montagnes (grosses cornes). Quelques touristes, l'automne

dernier, ont fait la chasse à ces moutons et en tuèrent un certain nombre, pour en emporter la tête comme trophée, laissant pourrir les chairs et la laine, qui valent beaucoup. Les Sauvages ont ressenti beaucoup d'indignation de cet acte de vandalisme, eux qui ont soin de ce troupeau, pour en tirer profit, comme de la prunelle de leurs yeux.

Les Sauvages Keremens et Shennos-quankin, ont eu de pauvres récoltes, et ils ont perdu quelques uns de leurs bestiaux durant l'hiver dernier.

Les réserves de la vallée Similkameen, n'ont pas encore été complètement délimitées, et pas une d'elle n'a été arpentée.

Le fait qu'une si importante question n'ait pas encore été tranchée, ne laisse pas de causer un grand détrimment à l'avancement de ces Sauvages.

La tribu des N-Kam-ip est petite et ne s'accroît pas. Ces Sauvages, cependant, améliorent toute la bonne terre qu'ils ont sur leur réserve, en autant que le leur permettent leurs connaissances en agriculture. Ils ne s'entendent pas à creuser les fossés. Leur réserve n'est pas encore arpentée.

Les Sauvages Penticton se préparent à prolonger leurs clôtures, à continuer d'améliorer leurs terres. J'ai cependant du doute jusqu'où s'étend la limite de leur réserve, attendu qu'elle n'a pas été arpentée et que des colons blancs se font enregistrer des titres de préemption sur la commune qui s'étend immédiatement au nord de la réserve.

Ces Sauvages offrent en vente mille chevaux, à dix piastres par tête. Un maquignon des territoires du Nord-Ouest a quitté Kamloops pour Penticton, il y a quelques jours, dans l'intention d'acheter quelques-uns de ces animaux, sinon tout le lot. Les Sauvages ont l'intention de convertir le produit de ces ventes en l'achat de bêtes à cornes, parce qu'elles sont plus vendables et plus profitables que les chevaux dans ce pays.

Les Sauvages N-Kam-ap-lix ont souffert de grandes pertes dans leurs troupeaux, l'hiver dernier. Ce qui est d'autant plus regrettable qu'ils élevaient des races de choix. Ils n'ont cependant à blâmer personne qu'eux-mêmes pour les pertes qu'il ont subies.

Ils ont la meilleure réserve du pays pour le pâturage ; par suite de dissensions entr'eux, ils ne font pas un aussi bon usage des avantages qu'il leur offre, qu'ils le pourraient faire. Ils ont récolté de bonnes moissons l'année dernière et leur prospérité est enviable. Leur équipement en instruments aratoires est complet. La moitié de cette tribu est chrétienne. Les autres n'ont pas d'attaches particulières à leurs antiques superstitions ; mais ils préfèrent jouir d'autant de la liberté de pensée et d'action que les limites de la loi peuvent le leur permettre.

Les Sauvages Spallamcheen n'ont pas souffert des effets de l'inclémence de l'hiver dernier. Ils avaient assez de fourrage pour l'entretien de leurs bestiaux, et ils avaient fait provision suffisante de poisson et de venaison pour leur nourriture personnelle ; ce qui, avec le produit de leurs fermes, les a tenus dans un état de confort relatif pendant toute la saison d'hiver. Leurs terres n'ont pas besoin d'irrigation. Leur mode de labour laisse le champ ouvert à un grand perfectionnement ; il est des plus primitifs. Ils sont cependant aptes à apprendre vite ; et quand l'on considère le petit nombre d'années écoulées, depuis qu'ils ont commencé à faire usage de la charrue, l'on reste émerveillé du degré d'habileté avec lequel ils sont parvenus à la manier dans une si courte période de temps. Leurs chevaux ne sont pas aussi bien étrillés, ni aussi commodes que ceux de leurs voisins de N-Kam-ap-lix. Dans l'art de construire les maisons, ils font cependant des progrès, et chaque maison neuve découvre une amélioration sur ses devancières.

La vente des fourrures de l'agence, pendant l'année dernière, a été double de celle de l'année précédente.

Plusieurs questions importantes relatives aux réserves des Sauvages dans les agences des Kamloops et d'Okanagan, demeurent encore en suspens. J'en ai récemment adressé un rapport spécial au surintendant des Sauvages pour la Colombie Anglaise, à sa demande.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. W. MACKAY, *Agent des Sauvages.*

AGENCE DE KOOTENAY,  
WILD HORSE CREEK (CREEK DU CHEVAL SAUVAGE).  
KOOTENAY, C. A., 2 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de mettre sous vos yeux les particularités relatives aux Sauvages de ce district.

Les Sauvages Kootenay sont divisés en deux bandes. Les Sauvages du haut Kootenay et ceux du bas de la Kootenay (ou Flatbow), qui s'unissent très peu les uns aux autres.

Les derniers vont exclusivement à cheval et subsistaient autrefois du bison, traversant les montagnes Rocheuses trois fois par année.

Les Flatbows sont des canotiers, vivant sur le lac Flatbow et sur la rivière Kootenay inférieure. Une lisière de forêt de 100 milles de large, divise ces deux bandes.

Les Sauvages du haut de la Kootenay se subdivisent en trois bandes; ils ont actuellement trois réserves divisées pour leur usage.

Un petit détachement des Sauvages Shuswap réside aussi dans ce district. Il vit sur une réserve aux lacs Columbia, dans la partie septentrionale du pays des prairies. L'on ne peut rien dire de du bien de ces Shuswaps, connus comme la bande des Kinbaskets. Ils entretiennent leurs fermes avec grand soin et sont très industriels. Leurs récoltes en ce moment sont bien meilleures que celles de beaucoup de blancs établis ici.

Les hommes gagnent de l'argent en été comme paqueurs; tous font la trappe et la chasse une partie de l'hiver.

A environ dix milles au sud de leur réserve et y confinant, se trouve celle de l'une des sections des Sauvages de la Kootenay en haut (les Sauvages du lac Columbia), sous un vieux chef du nom de Mooyees. Ils ont aussi de bonnes fermes partout où l'eau peut être amenée sur leurs terres; leur récolte de pommes de terre cette année donne les plus belles promesses.

Cette réserve, comme celle des Shuswaps, se trouve immédiatement abritée par les montagnes Rocheuses et regarde l'ouest.

Comme tout le sol des hauts plateaux de la Kootenay en haut, cette réserve renferme beaucoup d'espaces arides et rocheux; aussi, n'en peut-on cultiver que les alentours des petits cours d'eau qui descendent des montagnes. Par sa situation bien exposée au soleil, elle est cependant l'un des rares bons pâturages d'hiver de ce pays.

A environ soixante milles au sud et vis-à-vis d'elle, sur la rive occidentale de la rivière Kootenay, se trouve la réserve du corps principal de la tribu des Kootenay, en haut, (les Sauvages de Sainte-Marie) sous le chef Isadore.

Le chef, Isadore (un homme non seulement d'une richesse considérable, mais encore de beaucoup d'énergie) ne réside ni ne cultive sur la réserve, mais détient et possède en propre une ferme plus au sud et qui ne se trouve pas sur le territoire des Sauvages.

A l'heure qu'il est il n'y a pas de Sauvages sur cette réserve. Aux eaux hautes ils ne résident jamais sur leurs terres. Elle forme une île, que baignent les rivières Sainte-Marie et Kootenay, et dans cette saison la communication avec la terre ferme est à la fois difficile et dangereuse. En hiver ils habitent des cabanes de bois rond, sur la terre du père Foquet, le missionnaire catholique.

La réserve sur la rivière Sainte-Marie se compose partie de prairie à gazon touffu et partie de haute futaie clair-semée. C'est un plateau fort élevé et impropre à la culture; mais l'été il offre le plus excellent pâturage. Tourné à l'est, comme il l'est, la neige s'y accumule profonde, en hiver; aussi le bétail n'y hiverne-t-il que nourri en étable.

Le plateau où se trouvent leurs jardins est situé près de la rivière Kootenay. Il a peu d'étendue et de terre assez pauvre, épuisée qu'elle est par des moissons répétées.

Les jardins cette année, au nombre de neuf, sont bien brûlés par une longue sécheresse continue, et les moissons en seront bien légères, pour ne pas dire nulles. Ils n'ont pas de fossés et n'arrosent point.

Bien que le chef et quelques-uns des notables soient riches en bétail et en chevaux, la plus grande partie de la tribu cependant est pauvre.

Un quart au moins de la section Sainte-Marie de la tribu gagne sa vie directement ou indirectement des blancs. Ils louent leurs chevaux et font de légers ouvrages. Un grand nombre, je regrette de le dire, ne font rien de plus que de subsister à même la charité des colons, des mineurs et des Chinois. Ils font de moins en moins la trappe, chaque année. Les animaux à fourrures, spécialement les castors, deviennent de plus en plus rares. Ceux qui travaillent pour les blancs, ne font que juste assez pour ne pas souffrir de la faim, vu les prix excessifs des provisions et des marchandises aux magasins de la localité.

La meilleure réserve appartenant aux Sauvages du haut de la Kootenay est celle des Tobacco Plains (Plaines à Tabac), à soixante et dix milles plus au sud.

Ils n'ont que deux jardins cette année, dont l'un appartient au chef David. Les Sauvages des Tobacco Plains ont souffert plus que toutes les autres sections de leur tribu, de l'extinction du buffle. Il leur est impossible de faire de l'argent avec les blancs, vu l'absence de colons, de mineurs et autres industriels.

Ils ont, pendant ces dernières années, mangé tout leur bétail et même les vaches, en sorte qu'ils ne possèdent plus grand'chose. Les atocas ont été rares cette année, ce qui leur occasionnera beaucoup de souffrance. Ils font d'habitude sécher ces baies pour s'en nourrir l'hiver.

La réserve des Tobacco Plains est, sans exception, le meilleur lot de grasse prairie du pays de Kootenay. Malheureusement, elle est peu arrosée. Une source et quelques lacs marécageux qui se dessèchent fréquemment en été sont tout ce qu'il y a d'eau, sur ce terrain.

Comme pâturage l'hiver cependant, elle n'a pas son égale dans la Colombie Anglaise. Elle se compose de coteaux de gravier onduleux ; l'on n'en peut cultiver qu'une trentaine d'acres.

Les Flatbows, ou Sauvages du bas de la Kootenay, non seulement sont inférieurs au physique, mais encore en honnêteté et en moralité aux Kootenays d'en haut. Jusqu'à présent, ils n'ont pas cultivé la réserve qui leur a été destinée à cet effet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

MICHAEL PHILLIPS,

*Agissant comme agent des Sauvages.*

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE SAINT-JOSEPH,

DUNBOW, 18 octobre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—Pour me conformer aux instructions contenues dans votre lettre circulaire du 6 mai 1887, je vous sou mets mon rapport annuel d'administration de cette école.

Le 21 de mars 1887, je fus nommé principal de cette école ; avant cette époque j'en faisais les fonctions seulement. Cette nomination, comme principal, était devenue nécessaire, tant pour rehausser l'éclat de l'autorité que pour donner une énergique impulsion nouvelle au bon ordre et au progrès de cette instruction. Un nouvel instructeur d'agriculture fut aussi engagé en mai. Ce sont les seuls changements qui ont eu lieu dans le personnel de l'institution.

Le nombre des élèves n'a pas varié depuis l'année dernière. Ceux que leurs parents en avaient retirés durant l'été de 1886, pour la raison que j'en ai donnée dans mon rapport de l'année dernière, ont immédiatement été remplacés par un nombre égal de nouveaux élèves, et la moyenne de ceux qui ont fréquenté l'école durant l'année a été de trente.

J'aimerais à dire que toutes ces nouvelles recrues sont des Pieds-Noirs ; mais la vérité, c'est que deux seulement de ces élèves sont du Traité n° 7, et que les autres sont des Cris. Cela veut-il dire qu'aucun effort n'a été fait dans cette direction ? Qu'il me soit permis de donner au public une idée claire sur ce point historique de notre école, afin que crédit soit donné à qui le mérite. Cet exposé semblera peut-être long ; mais il pourra en même temps servir de réponse à diverses remarques faites sur ce point.

Cette école a été ouverte le 17 octobre 1884, sous la surveillance du Rév. Père Lacombe. Le 20 du même mois, le révérend principal, en compagnie de M. Reed, l'assistant-commissaire, se rendit à la Traverse (Blackfoot Crossing) pour conférer avec Crowfoot (Pied de Corbeau) et le peuple de sa tribu au sujet de l'assistance à l'école par les enfants des Pieds-Noirs qui devaient la remplir. Ils lui promirent de les y envoyer. Le 24 du même mois, ces messieurs se rendirent à McLeod dans le même but ; mais ils ne trouvèrent pas les Gens-du-Sang aussi bien disposés que les Pieds-Noirs et les Piégânes.

Le 15 de novembre, M. l'agent Begg envoya huit jeunes Pieds-Noirs, conduits par son interprète, M. L'Heureux, et je lis cette remarque dans le livre de notes quotidiennes de l'école, à leur propos : "Quelques-uns des garçons paraissent trop grands et trop bien au fait des habitudes des Sauvages pour demeurer dans une institution comme celle-ci. Cependant, nous les recevons et nous allons les traiter de notre mieux aussi longtemps qu'ils y resteront." Le 15 du même mois : "Quelques Sauvages sont arrivés et nous donnent beaucoup de trouble, cherchant à démoraliser les élèves et à créer du trouble," et le 16, "trois garçons laissent l'école en compagnie des Sauvages."

Le 20 du même mois, M. J. L'Heureux revient avec trois enfants sauvages. A la date du 24, je lis encore dans le livre de notes diurnes : "Nos garçons deviennent de plus en plus difficiles à contrôler," et le premier décembre, un autre Sauvage passant à l'école, entraîne son frère avec lui, tandis que le principal est forcé d'en chasser un autre comme incorrigible. Le 23 du même mois, deux autres nous quittent.

Le 10 de décembre 1884, le principal écrit à M. l'agent Pocklington, qu'il était prêt à recevoir des enfants des réserves qu'il administre, et en reçoit la réponse suivante le 11 de décembre : "Que vu l'inclémence du temps, il ne considère pas qu'il est opportun d'en envoyer aucun, mais qu'aussitôt que la température le permettra, il s'efforcera de se conformer à sa demande."

Le 27 décembre, M. J. L'Heureux arriva de nouveau avec deux enfants. Alors le principal, voyant qu'aucun enfant ne lui était venu des réserves des Gens-du-Sang et des Piégânes, sollicita M. L'Heureux de lui rendre le service de se rendre au fort McLeod, comme il ne pouvait pas lui-même quitter l'école. M. l'agent Begg agréa sa demande, et M. L'Heureux revint le 14 janvier 1885, avec neuf enfants Sauvages, à propos de qui, je lis dans le livre de notes de l'école : "il y en a trois qui sont bien grands, et qui tout probablement ne demeureront pas longtemps ici."

Le 5 de février 1885, le Rév. père Legal, missionnaire sur les réserves des Gens-du-Sang et des Piégânes, sur la commission qu'il en reçoit du principal, réussit à amener trois enfants. Il reçut à cet effet l'aide cordiale du major Cotton, de la police à cheval, qui lui fournit l'attelage et les provisions nécessaires au voyage.

A la date du 7 avril 1885, je lis de nouveau dans le livre de notes de l'école : "Le principal a reçu ordre de demeurer à Calgary, jusqu'à ce que les troubles avec les Métis soient apaisés, même au risque que l'école souffre durant son absence." L'école n'eut pas beaucoup à souffrir de son absence, attendu qu'il n'y avait alors que cinq enfants Pieds-Noirs à l'école, pensionnaires. Trois d'entr'eux en furent retirés par leurs parents, ou tuteurs, un autre en déserta avec une bande de Sauvages passant par l'école ; il n'y en eut qu'un qui demeura et est encore à l'école, et plusieurs tentatives ont été faites par les Sauvages pour nous l'enlever.

Ce fut pendant la rébellion que je vins ici pour remplacer le Père Lacombe, pendant qu'il séjournait à Calgary, conformément à l'ordre qu'il en avait reçu, bien que je n'aie été nommé principal actif qu'en septembre.

Les troubles finis, de nouvelles tentatives furent faites pour procurer des élèves à l'école. Le Rév. Père Lacombe alla encore conférer avec Crowfoot (Pied de Corbeau) et les Sauvages, à ce sujet; c'était en août 1885. Ce voyage fut à peu près sans résultat, attendu qu'il ne nous amena qu'un garçon le 19, et que sa mère nous l'enleva le 12 du mois suivant. En même temps M. l'agent Begg nous proposa de recevoir dans l'école un Sauvage aliéné, que recherchait la police, parce qu'il avait menacé de traiter avec violence le Rév. M. Sims, ministre de l'église d'Angleterre. Nous acceptâmes la proposition, espérant par là pouvoir garder à l'école ses deux enfants. Nul ne peut se faire l'idée du trouble que j'eus, pendant trois jours, pour obtenir ces enfants, bien que leurs parents espérassent être rationnés et demeurer ici. Enfin, voyant mes efforts infructueux, et l'aliéné devenant furieux contre moi, je fus forcé de le renvoyer.

Vers le même temps, le Rév. Père Lacombe fit un autre voyage tout aussi inutile à la réserve des Sarcis.

En octobre 1885, le Rév. Père Lacombe eut un entretien avec l'honorable commissaire des Sauvages. Il alla de nouveau au camp de Crowfoot (Pied de Corbeau); et quelques jours plus tard aux réserves des Gens-du-Sang et des Piégânes, et dépensa beaucoup de son argent sans succès.

En février 1886, M. Reid, l'assistant-commissaire, visitant les réserves, m'écrivit de la réserve des Sauvages Gens-du-Sang, le 26: "que plusieurs enfants de l'endroit étaient anxieux de venir à notre école, que je n'avais qu'à envoyer un ordre à l'agent pour me les faire amener." Ce que je fis immédiatement; mais M. Pocklington me répondit le 29 de mars qu'on ne pouvait trouver aucun enfant désireux de venir à l'école. Ce fut un autre désappointement.

Pendant mon séjour ici, que de fois ai-je essayé d'obtenir des enfants de Sauvages, de passage à l'école; deux ou trois fois j'en ai gardé quelques-uns pendant quelques jours, tandis que leurs parents campaient dans les environs; mais j'ai invariablement fait l'expérience que c'était pur truc de leur part pour obtenir de la nourriture, et chaque fois mes efforts ont été sans résultat.

Dans l'été de 1886, je priai les Rév. Pères Légal et Doucet de la réserve des Pieds-Noirs d'user de leur influence pour chercher encore à m'obtenir quelques enfants pour notre école; mais en vain. Dans l'automne j'exprimai au commissaire des Sauvages mon désir d'aller moi-même au camp des Pieds-Noirs en compagnie de l'élève Pied-Noir le plus ancien de l'école, espérant que la présence de ce garçon parmi les siens aurait plus d'effet sur eux que tous mes efforts. J'en reçus réponse le 15 de novembre qu'il s'entreprendrait avec moi de ce sujet, à une date ultérieure. La crainte d'une autre dépense inutile fit échouer ce projet de voyage. En décembre 1886, j'obtins permission d'aller à McLeod, et en compagnie du père Légal, je me rendis à la réserve des Piégânes, où j'obtins deux enfants, mais à grand renfort de difficulté, et avec peu d'espoir de les garder longtemps, bien qu'ils soient encore avec nous.

Au printemps de 1887, le Rév. Père Lacombe, avec le commissaire des Sauvages, fit une nouvelle excursion dans les réserves du sud, où quelques disputes avaient surgi parmi les Sauvages, et la question des écoles fut encore soulevée et traitée mais sans succès. Un autre voyage fait par ces messieurs à la réserve des Pieds Noirs, cet été, eut encore un résultat négatif.

Tous nos missionnaires au milieu de ces Sauvages, unissent leurs efforts aux nôtres dans ce but. Il n'ont pas mieux réussi que nous.

Enfin, j'ai écrit de nouveau cet automne à tous les agents du traité n° 7 relativement à cette même affaire. M. l'agent Begg, de la Traverse (Blackfoot Crossing), me répondit le 22 août qu'il ne pourrait peut-être obtenir de nous envoyer que des garçons de taille développée tels que les indisciplinables que nous avions eus à l'ouverture de l'école. M. Pocklington m'écrivit le 10 de septembre qu'il n'en pouvait trouver aucun. M. DeBalinhard, ne me répondit pas.

Telle est la page d'histoire de nos efforts faits pour obtenir des enfants de Pieds-Noirs à notre école. A qui la faute si le succès ne correspond pas à tant d'efforts, de voyages infructueux et de dépense d'argent? Je dis positivement que les Pieds-Noirs ne veulent pas nous confier leurs enfants. Car non seulement ont-ils été à

maintes reprises sollicités de le faire ; mais encore, ils ont souvent passé près de l'école et ont eu plus d'une occasion de voir comment nos élèves sont traités et combien ils sont contents d'y être ; du reste, notre journal interne, témoigne que le nombre de visites que nous ont faites nos hôtes plus ou moins incommodes, les Pieds-Noirs, pendant l'année, a été de 483. Je ne dois pas oublier de mentionner que dans toutes ces occasions le chef Pied-de-Corbeau, (Crowfoot), ne nous a jamais troublés ici par sa présence, du moins, depuis que j'ai la direction de l'école. Leur vieux dicton, "qu'ils ne veulent pas ressembler aux blancs" reste encore la meilleure explication pour moi de leur refus.

Je viens à la seconde partie de mon rapport, qui répondra, je l'espère, à une autre objection que j'ai souvent entendue moi-même : "l'école ne paie pas." Ce n'est pas à nos écoles à rembourser toutes les dépenses faite par l'administration des Sauvages. Mais nos écoles profitent au peuple ; nos élèves font l'ouvrage et deviennent habiles dans les métiers qui leur sont enseignés. Que leurs ouvrages suffisent seulement à défrayer les salaires de leurs instructeurs, et ce serait déjà un bon résultat. Mais je me plais à dire qu'ici, nos élèves font encore mieux que cela.

Nous avons maintenant dans nos classes 19 garçons et 10 filles. Des garçons, 7 apprennent l'agriculture, 3 sont apprentis charpentiers, tous les autres étant au-dessous de l'âge de 9 ans sont encore inaptes aux gros travaux du dehors. Les garçons qui apprennent des métiers sont alternativement une demi-journée au travail et une demi-journée à l'école. Les autres ont des heures régulières de travail fatigant, deux l'avant-midi et deux l'après-midi, l'été. Ils en ont un peu moins l'hiver, comme il y a moins de travail domestique à faire pour les tenir occupés. Aux plus jeunes d'entr'eux échoit le sarclage du jardin et l'ouvrage de la maison du côté de leur école ; et je dois dire que durant cet été pas un d'eux n'a pas fait honneur à notre mot de passe : "pas de paresse ici," attendu que toute la besogne a exclusivement été faite par nos élèves.

Les filles, sous la surveillance des révérendes sœurs, suivent absolument le même règlement, seulement quatre d'entre elles sont au-dessus de l'âge de 10 ans ; on leur enseigne alternativement une demi-journée la couture, et l'autre, la cuisine. Les plus jeunes ont les mêmes heures de gros travaux, que les garçons, dans la chambre de couture, ou aux divers ouvrages de la tenue d'une maison. Il me fait plaisir de dire, qu'à l'exception de deux enfants âgées de 4 à 5 ans, toutes tricotent et reprennent leurs propres vêtements ; et la moitié d'entr'elles sont en état d'aider la couturière à confectionner leurs vêtements neufs, robes, costumes, etc.

Qu'il me soit maintenant permis de donner un précis extrait de mon livre du travail ; il donnera une idée du montant d'ouvrage fait par nos élèves sous la surveillance de leurs instructeurs et de sa valeur en argent.

#### GARÇONS AVEC LE FERMIER INSTRUCTEUR.

Ouvrage.	Quantité.	Evaluation.		Dépenses.	
		\$	cts.	\$	cts.
Labours.....	24 acres.....	30	00	Salaire de l'instructeur.....	720 00
Défrichements.....	10 ".....	50	00	Pommes de terre achetées....	83 94
Semé et hersé.....	30 ".....	41	50	Avoine pour semence.....	25 50
Améliorat., valeur de la ferme.	Divers.....	127	50		
Moissons récoltées.....	123 boisseaux..	132	16		
Pommes de terre.....	70 ".....	140	00		
Racines.....	24 ".....	13	00		
Foin récolté.....	25 tonnes.....	225	00		
Paille en meule.....	20 ".....	160	00		
Glace coupée et charroyée.....	12½ ".....	12	50		
Bois coupé et éché.....	38 cordes.....	323	00		
Ouvrage d'occasion.....	.....	285	00		
		1,539	66		829 44

## GARÇONS AVEC LE CHARPENTIER.

Ouvrage.	Coût de construction.	Coût total.	Matériaux employés.	Dépenses.	\$ cts.
	\$ cts	\$ cts			
Privés neufs.....	200 00	305 00	3,060 pieds.	Salaire de l'instructeur ....	480 00
Porcherie.....	151 00	245 00	2,800 " ...	Bois de service, 12,025 pds.	364 94
Atelier du charpentier .....	250 00	600 00	10,000 " ...	Bardeaux, 8 M.....	36 25
Four .....	55 75	108 25	1,500 " ...	Papier goudronné, 2 qts .....	8 00
Améliorations internes .....	172 05	217 05	1,475 " ...	Croisées .....	18 00
Ameublement.....	87 05	111 80	635 " ...	Clous, 300 lbs.....	14 70
Ouvrages d'occasion.....	73 05	93 52	62½ " ...		
Tablettes .....	45 50	73 60	725 " ...		
Réparations .....		234 00			
	1,034 40	1,988 22	20,759		921 89

## FILLES ET COUTURIÈRE.

Ouvrage.	Quantité.	Coût de confection.	Dépenses.		
			Matériel.	Quantité.	Coût.
		\$ cts.			\$ cts.
Tabliers .....	27	15 15	Coton bleu et toile brune.....	29 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> vgs...	7 17
Chemises .....	20	6 00	Coton .....	42 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> " ...	4 25
Rideaux .....	1	0 60	Droguet.....	6 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> " ...	1 98
Caleçons.....	30	9 00	Coton bleu .....	52 " ...	6 76
Robes.....	20	18 80	do et droguet .....	135 " ...	30 68
Jaquettes.....	18	14 10	do .....	54 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> " ...	17 38
Nattes .....	2	10 00	Grosse toile et guénilles .....	6 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> " ...	0 62
Matelas.....	4	0 80	Coton, de manufacture .....	28 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> " ...	2 83
Racommodage.....(jours)	286	351 00	Coton, batiste, toile, etc.....		4 43
Nappes.....	32	3 20	Grosse toile .....	24 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> vgs...	2 45
Bas de dessus .....	52	7 80	Duffe .....	11 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> " ...	14 08
Pantalons .....	8	6 60	Etoffe .....	25 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> " ...	13 64
Gilets de travail .....	7	2 10	Coton bleu .....	18 " ...	2 34
Dessus d'oreillers .....	129	25 60	Indienne.....	114 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> " ...	16 42
Chemisettes.....	37	14 80	Flanelle.....	132 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> " ...	42 40
Bas .....	76	21 50	Coton et laine.....	25 lbs. ...	11 76
Chaussettes.....	39	30 60	Laine .....	22 " ...	8 80
Capots.....	7	34 00	Etoffe et fourniture.....	127 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> vgs...	46 52
Serviettes.....	16	1 60	Grosse toile.....	15 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> " ...	1 55
		572 65			236 06

Je puis dire en toute confiance que les chiffres ci-dessus sont plus bas que les prix courants du pays, et que plusieurs détails ont été omis par la raison que le livre d'ouvrage dans lequel ces tableaux ont été puisés, n'a été ouvert que récemment.

La ferme de 400 acres a été étendue l'année dernière de 80 acres, que le département de l'intérieur, à ma demande, a concédés pour l'usage de l'école. Cela porte l'étendue de notre ferme à 480 acres. Dix acres en ont été défrichés : ce qui nous donne actuellement 34 acres de terre cultivée. Nous en avons semés 14 en avoine, sept en orge, trois en blé, trois en pommes de terre, un en navets, un en légumes. La température ne nous a pas été favorable. Par suite de la sécheresse du printemps, tout a levé trop tardivement et les gelées ont empêché le grain de mûrir. La grêle et les gelées de l'été ont aussi fait beaucoup de tort à nos moissons, qui avaient alors belle apparence. La ferme, sous l'habile direction de M. Auvé, a été réellement excellent

année, dans une meilleure condition que jamais auparavant. N'eussions-nous pas eu à souffrir de l'intempérie de la saison que nous eussions obtenu sans conteste un grand succès. Une partie seulement des produits de la ferme peut être incluse dans le présent rapport pour cet automne. Nous avons récolté 200 minots de pommes de terre, huit minots de navets, dix minots de carottes, quatre minots d'oignons, deux minots de betteraves; l'avoine à battre, est estimée à 100 minots; l'avoine et le blé qui n'ont pas mûri, à douze tonnes; l'orge battu, à vingt minots. Nous avons suffisamment de racines pour la consommation de l'école, tout en déduisant la semence des pommes de terre pour le printemps prochain; mais le grain de semence devra être acheté, attendu que le nôtre a été endommagé par la gelée.

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, il s'est fait beaucoup d'ouvrage pendant l'année dans la boutique du menuisier, dont une partie aurait coûté bien cher, si elle eût été faite par des contracteurs. Ces ouvrages ont beaucoup contribué à faire apprendre leur métier aux apprentis. L'un d'eux a acquis une grande habileté, et dans un an il sera en état d'enseigner à ses condisciples, du moins les genres d'ouvrage ordinaire.

Bien que le but de notre école soit l'enseignement du travail manuel, le développement intellectuel n'est pas négligé pour cela. Les plus jeunes élèves vont en classe cinq heures chaque jour; ceux qui apprennent des métiers, deux heures et demie, en outre des leçons privées que je puis leur donner dans mes heures de loisir. Le progrès de l'école est bon. La moitié d'entr'eux ont tout étudié le second livre de lecture métropolitain, sont capables d'expliquer aucun problème des quatre règles élémentaires de l'arithmétique, de faire une diction passable sur les leçons de leur livre, de réciter assez bien leur catéchisme, et leur écriture est bonne. Tous comprennent l'anglais assez bien et bien peu d'entr'eux ne peuvent pas s'exprimer dans cette langue, qu'ils parlent en récréation. Je n'ai besoin de presque pas de moyens coercitifs pour les obliger à en venir là.

Le système de discipline est le militaire, et il est strictement observé: aucune infraction à la règle ne restant impunie; mais je dois dire à l'honneur de nos élèves, qu'à bien peu d'exceptions près, tous observent parfaitement la routine journalière. Le bon ordre règne dans les mouvements d'un jour à l'autre, de sorte que nous avons à peine besoin de surveiller à ce que l'ouvrage se fasse en temps voulu. Le silence est bien observé dans la maison en dehors des heures de la récréation. Le seul point qui ne me donne pas entière satisfaction, c'est leur manque d'ordre et de propreté de leurs personnes et leurs habitudes, bien que quelque progrès ait été fait dans ce sens depuis l'année dernière.

La santé des enfants a été parfaite, à l'exception d'un garçon qu'une attaque de pneumonie a conduit à deux doigts de la mort. Je suis heureux de dire que grâces aux bons soins du Dr Lindsay, de Calgary, et à ceux de la matrone, il est revenu en parfaite santé.

Nos visiteurs, pendant l'année, n'ont pas été nombreux; il n'y a que quinze noms d'inscrits au registre des visites. Il me fait plaisir de citer dans ce nombre, le nom de M. l'inspecteur McGibbon, dont l'expérience m'a été d'une grande valeur lors de ses deux dernières visites. Qu'il me soit permis de lui adresser mes sincères remerciements pour l'intérêt qu'il prend à notre œuvre.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

E. CLAUDE, O.M.I., *Principal*.

ÉCOLE D'INDUSTRIE,

QU'APPELLE, 26 octobre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR, — Conformément à vos instructions insérées dans votre lettre en date du 2 de mai, n° 76,188, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1886-87.

Depuis mon dernier rapport, le nombre des élèves s'est élevé de cinquante-cinq à quatre-vingt-quatorze.

La santé générale des écoliers a été bonne ; bien meilleure cette année que l'année dernière. Cet état de chose satisfaisant est principalement dû au grand soin que les Révérends Sœurs en prennent, et à la nomination du Dr Seymour, comme médecin d'office. Il visite l'école au moins deux fois la semaine, et a fait beaucoup pour prévenir la maladie. Nous avons cependant eu malheureusement à enregistrer une mortalité : celle d'un garçon orphelin, dont la santé était mauvaise depuis des années.

Les parents ont fréquemment visité leurs enfants, et bien que leur venue cause parfois du trouble, ils n'en voient pas moins le progrès fait par leurs enfants ; et, de retour sur leurs réserves, ils en parlent aux autres Sauvages ; aussi avons nous maintenant plus de demandes d'admission d'élèves que nous n'en pouvons loger. Un bien plus grand nombre d'élèves suivraient notre institution, si nous pouvions les héberger.

De nos quatre-vingt-quatorze élèves, cinquante-cinq sont des garçons, variant d'âge de 6 à 17 ans ; aucun n'avait plus de 14 ans lors de son admission. Les tous petits garçons requièrent plus de soin, mais ils sont destinés selon toute probabilité à demeurer plus longtemps à l'école, et puis il est bien plus facile de les contrôler, ils sont plus obéissants, plus aptes à apprendre, et partant ils promettent beaucoup. Quand viendra le temps pour eux d'apprendre un métier, ils auront acquis un bon fond de lecture, d'écriture et d'arithmétique, et seront capables de parler bon anglais.

Je crois qu'il est préférable de les admettre lorsqu'ils sont jeunes ; s'ils sont admis âgés de plus de 12 ans, ils ne sont pas en général très obéissants, et ils sont plus enclins au mécontentement ; tout de même, nous avons besoin de garçons plus avancés en âge pour apprendre les métiers et travailler sur la ferme.

Nous avons eu un paresseux cette année ; c'était un petit garçon qui n'a été ici que quelques semaines. J'ai fait de mon mieux pour le faire revenir, mais sans succès.

Depuis que l'école est ouverte, un seul de nos petits garçons a eu la permission de partir, c'était le fils du chef O'Soup. Je suis heureux de citer le passage suivant d'une lettre de M. l'inspecteur McGibbon : " Je viens de visiter les réserves et je suis allé voir M. O'Soup. Son fils travaillait bien, et les connaissances qu'il a acquises à votre école lui ont été d'un grand avantage. M. O'Soup a environ 50 acres en culture, qui ont tous une belle apparence ; il en est de même du bétail, qui est en bon état ; il possède une bonne maison, et il a, en somme, une belle propriété "

En ce moment il y a quatre petits garçons dans l'atelier des forgerons et quatre dans l'atelier des menuisiers ; ils travaillent une demi-journée dans la boutique et une demi-journée dans l'école ; outre ceux-ci, six garçons travaillent avec le fermier, quoique tous travaillent souvent sur la ferme, à sarcler, piocher, et à faire d'autres travaux agricoles. Il y a aussi un petit garçon avec le boulanger, mais nous ne pouvons laisser le même bien longtemps au métier, car les Sauvages semblent avoir des préjugés à son égard.

Depuis mon dernier rapport, une boutique de forge de 18 sur 20 pieds a été construite. Je me suis assuré des services d'un bon forgeron, qui est aussi un excellent ferblantier ; des outils de ferblantiers ont été récemment fournis. J'espère bientôt faire apprendre ce métier à quelques petits garçons. Les progrès des enfants dans le métier de forgeron ont été très satisfaisants. Des ouvrages ont aussi été exécutés pour les réserves du voisinage.

Quatre garçons sont dans la boutique du menuisier, et ils font de bons progrès. Nous ne pouvons enseigner ce métier à un plus grand nombre de garçons, par suite du fait que le présent atelier, qui avait été construit dans le but d'en faire une laiterie, est trop petit. Le menuisier n'a pas de boutique, et, depuis son arrivée, il a travaillé dans la laiterie. Avec l'aide des enfants il a construit sept bâtiments ; il a été fait, en sus, beaucoup de réparation, et des articles d'ameublement ont aussi été fabriqués.

La ferme, sous les soins de M. Redmond, a donné des résultats très satisfaisants, outre quarante acres de grain, dont une partie a été coupé vert pour du foinage, plus de 2,500 boisseaux de pommes de terre, de navets, et d'autres légumes d'excellente qualité, ont été récoltés, les champs ont été bien cultivés et sont nets ; ils

offrent un bon exemple à suivre aux enfants. Nous aurons au moins cinq cents boisseaux de pommes de terre de plus que nous n'en avons besoin. Le nombre de bestiaux a toujours été en augmentant, et nous en avons maintenant dix-neuf têtes; en 1885 nous avons reçu quatre vaches et un bœuf; la plus grande partie de notre terre est clôturée, le reste pourrait l'être aussi à peu de frais, ce qui nous donnerait un pâturage pour nos bestiaux et empêcherait les gens d'y camper; ces travaux seront nécessaires vu le nombre toujours grandissant de nos animaux.

Les progrès des élèves à l'école ont été très satisfaisants. Ceci est particulièrement dû à la nomination de M. Fitzgerald, qui s'est montré bon instituteur. Lors de l'exposition qui a eu lieu récemment à Régina, un de nos élèves a remporté le premier prix pour l'écriture, et ceci dans un concours auquel des enfants blancs ont pris part. L'émulation de nos élèves a été considérablement stimulée par la récente visite de M. Macrae.

En ce moment la grandeur des boutiques ne permet pas d'y employer plus de sept garçons à la fois, et, sauf le cas où il y a des travaux à faire sur la ferme, il y a environ cinquante petits garçons à l'école à la fois. C'est un nombre d'enfants trop considérable pour permettre à l'instituteur de les surveiller et leur faire convenablement la classe, et après l'école l'instituteur doit aussi surveiller les enfants aux travaux de l'intérieur.

La tenue des livres et la garde des magasins occupent maintenant l'adjoint presque tout le temps, et il ne peut que rarement aider à l'enseignement, et jamais régulièrement. Lorsque les enfants arrivent ici, ils ne comprennent pas un mot d'anglais; ils viennent de différentes tribus, parlant différentes langues; c'est conséquemment une tâche difficile de leur expliquer quoi que ce soit, et ils requièrent beaucoup plus d'attention minutieuse que ne l'exigerait le même nombre d'enfants. Si 50 enfants blancs constituent un nombre trop considérable pour permettre à un instituteur d'en prendre soin, combien plus le sont 50 enfants Sauvages?

Mon adjoint a charge de la tenue des livres; les livres de l'institution, les nombreux rapports et états qui doivent être expédiés au bureau principal, les lettres, les pièces justificatives, la réception des effets et des provisions, la distribution des vivres et des vêtements, le tiennent occupé, et exigent, pour que tout soit tenu dans l'ordre, qu'il ne soit pas appelé ailleurs par une autre occupation.

Outre les 55 garçons, nous avons 39 petites filles qui sont sous les soins des religieuses. Ils ont présentement leur salle d'école, le dortoir et la salle d'ouvrage dans les mansardes, mais on est à construire un édifice convenable qui, une fois terminé, pourra loger 75 enfants.

En dépit de l'exiguité du logement, leur santé a été bonne et elles aident considérablement aux religieuses; mais on ne peut compter sur elles pour leur faire faire des travaux seules, et il faut que quelqu'un soit constamment avec elles. L'inconstance du caractère sauvage est remarquable chez elles, particulièrement chez les plus âgées. Les religieuses font tout le blanchissage, le raccommodage, l'ouvrage de la maison, le taillage et la cuisine avec l'aide des petites filles, et il n'y a pas eu d'aide de l'extérieur; mais c'est plus qu'elles ne peuvent faire, une d'elles a perdu sa santé. Par suite de l'augmentation du nombre d'élèves, il faudra un plus grand nombre de religieuses; la confection et le raccommodage des vêtements prennent beaucoup de temps et occupent deux religieuses presque chaque jour, surtout lorsque les effets ne sont pas d'excellente qualité.

Nous avons eu cette année beaucoup plus de visiteurs qu'avant, et je suis heureux de dire que l'opinion publique est en faveur de cette institution, et que le travail fait pour civiliser les Sauvages est apprécié.

Les agents des réserves avoisinantes ont fait tous leurs efforts pour envoyer à cette école autant d'élèves que possible, et c'est particulièrement grâce à eux si nous en avons un aussi grand nombre; et, cependant, il y a plusieurs réserves dont on n'a pu obtenir d'enfants. Les Sauvages craignent que leurs enfants, après être sortis de l'école, ne retournent pas aux réserves et qu'ils s'éloignent d'eux; et ils ne veulent pas de plus que leurs enfants prennent les habitudes des blancs.

L'édifice a été lambrissé cet été; ce travail a été bien fait et aura certainement pour effet de rendre la maison plus chaude.

On est à améliorer considérablement toute la propriété, qui offre maintenant une belle apparence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
 Votre obéissant serviteur,  
 J. HUGONNARD,  
*Principal.*

PIERREVILLE, 7 novembre 1887.

L'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
 Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les affaires de cette agence.

Il n'y a rien de particulier sur quoi je puisse attirer votre attention ; cependant des progrès sensibles et constants se manifestent parmi les Sauvages de ce village dans la fabrication d'articles de fantaisie.

La position financière de plusieurs membres de la tribu s'est, en conséquence considérablement améliorée, et j'ai remarqué avec plaisir que bon nombre sont à se construire des maisons ou à les améliorer.

Comme je l'ai déjà dit dans un rapport précédent, la chasse est maintenant presque une chose du passé, et cette source de revenu n'a presque plus de valeur.

Les chefs semblent décidés à être très sévères à l'égard des ivrognes, ce qui est une bonne note en leur faveur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
 Votre obéissant serviteur,  
 H. VASSAL, *Agent.*

AGENCE N° 2, KENTVILLE, N.-E., 30 novembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
 Ottawa.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous offrir mes excuses pour le fait que je vous envoie mon rapport aussi tard, mais lorsque je devais le faire l'état de ma santé m'en a empêché ; de fait il y a très peu de choses à écrire au sujet des Sauvages. Il n'y a pas de réserves dans cette agence, sauf treize acres de terre à Cambridge. Mais, règle générale, les Sauvages sont industriels et paisibles, et avec l'aide que leur donne le département, ils ont une existence en quelque sorte confortable. Sauf deux exceptions il n'y a pas eu de maladie. Joseph Bosso et son enfant sont venus, bien malades, de l'extrême est du comté, et moururent. M. Peter Glade s'est rétabli, après une grave maladie qui occasionna d'énormes frais médicaux. Le tableau que j'ai dressé avec l'aide des Sauvages vous a été expédié dans le cours du mois de juillet ; il indiquait, je crois, une population de 70 âmes. Les produits de leur travail sont semblables à ceux de l'année dernière.

J'ai l'honneur de me souscrire, monsieur,  
 Votre bien dévoué,  
 J. E. BECKWITH,  
*Agent des Sauvages.*

AGENCE DES SAUVAGES, VICTORIA, C. B., 26 novembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
 Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur les affaires des Sauvages de la province de la Colombie-Britannique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887.

Immédiatement après l'expiration de la dernière année départementale j'allai faire une visite officielle à Kootenay au sujet des réserves de terres de ce district.

relativement auxquelles j'ai l'honneur de vous renvoyer à mon rapport spécial du 18 novembre 1886.

Les graves difficultés qui ont surgi dans ce district, qui ont nécessité la démarche extraordinaire d'envoyer un détachement de la police à cheval du Nord-Ouest, où il se trouve en ce moment, ont exigé la plus grande partie de mon temps et de mon attention depuis, de sorte que je n'ai pu faire un aussi grand nombre de visites d'inspection aux autres agences de cette province.

On se rappelle qu'il y a trois ans il y eut beaucoup d'agitation dans tout Kootenay, à la suite du meurtre de deux mineurs blancs, qu'on disait avoir été commis par des Sauvages.

À part quelques faits suspects, on n'obtint guère de preuve, et vu l'absence du prétendu meurtrier on laissa tomber l'affaire jusqu'à l'hiver dernier; le constable résidant ayant alors entendu dire que Kafia, Sauvage qu'on soupçonnait, et membre de la bande d'Isadore, était campé à la mission catholique, on l'arrêta et le conduisit à la prison du Creek du Cheval Sauvage.

Une grande excitation s'en suivit parmi les Sauvages comme parmi les colons, et quelques jours après, le chef Isadore, suivi de 25 compagnons armés, se rendit à la prison, y entra de force et remit le prisonnier en liberté, lequel revint au camp avec eux. Les Sauvages s'étant ainsi mis au-dessus de la loi, les colons blancs, étant établis de loin en loin et en minorité, tinrent des assemblées, et demandèrent du secours avec tant d'instances, qu'après que je vous eus fait rapport à Ottawa, il fut convenu d'envoyer dans le district une compagnie de 75 hommes de police à cheval.

Au mois de juin je visitai de nouveau Kootenay, en compagnie du colonel Herchmer et de M. le magistrat stipendaire Powell, pour veiller à l'installation paisible de la police, ce qui eut lieu, et j'obtins en même temps d'Isadore une promesse écrite que les prisonniers qu'il avait libérés seraient livrés dès que les autorités seraient prêtes à faire une enquête.

J'ai l'honneur de vous renvoyer à mon rapport du 15 juillet dernier pour ce qui est des détails qui, en conséquence, ne seront pas mentionnés ici; il est peut-être bon, toutefois, de dire qu'Isadore, pour défendre sa conduite, me déclara que ses Sauvages et lui étaient sous l'impression que le constable qui avait arrêté les Sauvages accusés, avait agi de lui-même et qu'il n'avait pas été autorisé par les autorités judiciaires d'opérer l'arrestation, et que le ressentiment qu'en éprouvèrent ses gens était si vif qu'il jugea prudent de suivre le cours qu'il avait adopté afin d'empêcher des troubles plus graves qui, prétendit-il, auraient surgi si ses jeunes Sauvages eussent agi sans lui pour remettre les prisonniers en liberté.

Après avoir appris de moi la position dans laquelle il s'était mis, il exprima ses regrets, et me donna son cautionnement garantissant que les prisonniers seraient livrés, promettant, en même temps, que des soldats vissent dans le pays ou non, il ferait tous ses efforts pour tenir ses jeunes gens en paix, sur lesquels il n'a pas toujours contrôle.

Isadore m'a parlé de ses embarras de terre, et je lui dis que j'insisterais fortement auprès du gouvernement pour qu'on s'enquit de ces difficultés et qu'on y remédiât si c'était nécessaire.

Je fus bien reçu par toutes les bandes du district de Kootenay, et aux lacs Columbia une nombreuse députation de cavaliers, ayant le vieux chef Moyeas à leur tête, se réunirent pour faire preuve de leurs bonnes dispositions. Ils ont gardé une bonne attitude depuis, et au lieu de montrer de l'antipathie à la police, comme plusieurs le supposaient, ils ont profité de leur présence pour vendre leurs produits, leurs bestiaux, etc., et ils ont en conséquence fait bonne chère.

Conformément aux rapports que j'ai adressés au département et aux observations qui ont été faits au gouvernement provincial, le commissaire conjoint des réserves et le commissaire en chef des terres et des travaux, accompagnés de moi, ont visité Kootenay aux mois d'août et de septembre; nous avons minutieusement examiné toutes les terres qui avaient été réservées, et cette visite eut pour résultat d'agrandir considérablement leurs terres à foin.

Le chef Isadore réclamait pour lui un petit lopin de terre de quarante acres, situé sur la prairie de Joseph, qu'il disait avoir appartenu à son prédécesseur, le chef

Joseph. Comme ce morceau de terre avait été aliéné par la couronne et qu'il appartenait au colonel Baker, par conséquent ne pouvant faire le sujet d'un examen, une réserve beaucoup plus considérable et plus de valeur fut faite à la place sur la rivière Kootenay, à environ dix milles de la prairie, pour Isadore. Quelques prairies à foin avoisinant cette terre ont aussi été mises de côté pour d'autres Sauvages.

Les commissaires dressèrent un document collectif contenant la décision, ainsi qu'un avertissement à Isadore qu'il aurait à rendre un compte sévère pour tous les troubles qui pourraient surgir à l'avenir dans la bande, document qu'ils firent lire par le major Steele, commandant de la police, vu l'absence d'Isadore.

Toutefois je demeurai à Kootenay près de trois semaines après le départ des autres commissaires, et, Isadore étant revenu, j'eus une longue conversation avec lui, et je lui expliquai en personne la substance de la lettre qui avait été laissée entre les mains du major Steele.

Le chef, tout en désirant beaucoup avoir la terre sur la prairie de Joseph, et disant qu'il ne voulait pas l'abandonner, se déclara très satisfait de ce qui avait été fait pour le reste, et me remercia cordialement pour toute la peine que je m'étais donnée pour lui. Depuis lors, l'agent qui réside sur les lieux m'a informé qu'Isadore a résolu d'abandonner la propriété de la prairie de Joseph et qu'il est à construire des bâtiments, etc., sur la terre qui a été réservée pour lui sur la Kootenay, en apparence de bonne humeur. Certes il devrait l'être, car la terre qui lui est maintenant réservée est non seulement plus étendue, mais elle est supérieure en qualité, et elle lui donne, outre une bonne quantité de foin et de terre de prairie, un excellent lieu d'hivernage pour ses bestiaux.

Avec quelques améliorations la réserve de Sainte-Marie donnerait de bons résultats, et l'emploi de quelques cents piastres pour drainer et bouleverser un petit lopin de terre aurait pour conséquence de le faire mieux apprécier par les Sauvages et de les amener à s'adonner aux travaux agricoles plus qu'ils ne l'ont fait dans le passé.

M. l'arpenteur Green qui nous a accompagné était d'opinion qu'un drain coûtant environ quarante ou cinquante piastres augmenterait le rendement de la prairie de la réserve de Sainte-Marie de deux cents à huit cents ou mille tonnes de foin.

Un certain nombre des Sauvages ont demandé une école, et je crois que l'établissement d'une pour la bande d'Isadore, une pour les Sauvages de la Kootenay supérieure ou Shuswaps, et, peut-être une pour ceux de la Kootenay inférieure ou Sauvages de l'Arc Plat, serait apprécié.

On doit se souvenir que les Kootenays vivent sur la frontière et ont plus ou moins de rapports avec les Sauvages des Territoires du Nord-Ouest, avec lesquels des traités ont été passés et qui reçoivent des annuités, ainsi qu'avec ceux du côté américain des Plaines du Tabac, pour lesquels de grandes réserves ont été faites sur le lac de l'Arc Plat et qui, outre les annuités, sont munis d'écoles, d'instructeurs agricoles, de scieries, de moulins à farine, etc.

Naturellement, ils ne peuvent comprendre pourquoi ils sont traités autrement, et je n'ai pas de doute qu'ils sont plus ou moins mécontents du fait qu'ils sont aux soins du gouvernement fédéral, et régis par une politique différente de celle avec laquelle sont traités les Sauvages dont on vient de parler.

Présentement grand nombre d'entre eux se rendent à Sand Point, dans l'Idaho, et y achètent leur approvisionnement de farine, de couvertures, de munitions pour l'hiver, articles qu'ils ont importés depuis des années sans payer de droits. Les commerçants, qui perdent considérablement par suite de leur pèlerinage annuel, s'en plaignent, et non sans raison, car cette règle n'a pas l'habitude d'exister dans d'autres parties de la province.

On devrait évidemment leur faire payer ces droits, si tous doivent être traités de la même manière, mais d'un autre côté un généreux crédit devrait leur être accordé, et l'emploi judicieux de ce crédit contribuerait beaucoup à améliorer leur état et à rendre populaires l'agent et le département parmi eux.

Lors de ma visite, au mois de juin, je nommai, sauf votre approbation, M Michael Phillipps, agent résidant. M. Phillipps est un ancien habitant du district et parle couramment le kootenay, et, si on l'autorise à inaugurer et à exécuter certains projets pour utiliser les réserves, il deviendra un excellent agent pour les Sauvages et un

utile fonctionnaire pour le département. Les Shuswaps et les Kootenays supérieurs font déjà des progrès; quelques uns font l'élevage avec succès et demeurent dans des maisons qui sont préférables à celles des colons blancs.

Mes entrevues avec eux ont été très satisfaisantes et d'une nature très amicale.

Les Kootenays inférieurs ou les Sauvages de l'Arc Plat sont très inférieurs et dégradés, en comparaison de ceux dont on a parlé précédemment. Ils vont et viennent d'un côté à l'autre de la frontière sur laquelle ils vivent, et ils semblent être devenus la proie de ces renégats dégradés qui prétendent n'avoir aucune nationalité, mais qui sont de véritables chevaliers d'industrie.

La réserve faite pour la bande mentionnée en dernier lieu est sujette aux inondations, et n'a pas grande valeur, à moins qu'on n'exécute le plan de baisser le niveau de la Kootenay.

Cette réserve pourrait alors être cultivée et deviendrait excessivement productive. Malheureusement, il n'y a pas de bonnes terres dans les environs pour qu'on puisse en faire des réserves, et il n'y a pas de doute qu'ils sont, en conséquence, dans une très mauvaise position.

M. Phillipps a construit une confortable maison en troncs d'arbres à Kootenay Ferry, à environ un mille du poste de la police, laquelle servira de bureau et de demeure. J'ai cru que c'était une localité centrale, plus commode, toutefois, pour la bande d'Isadore, à laquelle il devra donner la plus grande part de son attention d'ici à quelque temps.

À mon retour à Victoria, j'expédiai deux bonnes charrues à l'agent pour que celui-ci s'en servît immédiatement sur la réserve Sainte-Marie, en attendant que vous approuviez et que vous ordonniez l'exécution de quelques travaux nécessaires au développement de la réserve, tel que le drainage, etc.

Les graves difficultés de Metlakahtla dont j'ai parlé dans mon rapport de l'année dernière se sont continuées jusqu'au mois de juillet ou d'août, alors que M. Duncan, qui s'était rendu à Washington dans le but d'obtenir l'assentiment des autorités américaines et de percevoir des fonds des Américains, revint et engagea ses partisans à l'accompagner à l'Alaska.

Pour ce qui est de M. Duncan, son départ était à désirer, en tant que, sans raisons et sans justification, son influence s'est fait sentir dans l'attitude hostile prise par ses compagnons, et dans les nombreux actes de révolte contre la loi et l'ordre public, dont ils se sont rendus coupables, et qui, dans le cours des trois ou quatre dernières années ont mis le trouble et l'agitation parmi les colons et les Sauvages dans cette partie du pays.

Les déclarations les plus absurdes et les plus mensongères ont été faites de temps à autre aux Sauvages, au sujet des intentions du gouvernement envers eux, grâce auxquelles, jointes à l'assurance que des sommes considérables d'argent seraient fournies par des particuliers américains, par les octrois *per capita* du gouvernement américain, etc., environ 500 Sauvages, me dit-on, ont été amenés à faire le sacrifice de leurs biens et de leurs droits, et à suivre M. Duncan en exil.

On ne peut que regretter profondément l'émigration d'un aussi grand nombre de personnes dans de telles circonstances, et je suis d'avis que ceux qui l'ont encouragée et fait accomplir ont pris sur eux une énorme responsabilité. Je n'ai pas de doute que dès que les Tsimpseheans, qui sont restés, auront compris la nature des faux rapports qu'on a répandus au dehors de Metlakahtla, et les intentions honorables et justes du gouvernement envers eux, la confiance et le contentement renaîtront assurément. Sous ce rapport, je crois que le département doit être félicité sur le choix de M. Charles Todd, nommé agent résidant sur la côte nord-ouest; ce monsieur, à titre d'ancien habitant de la province, et grâce à son expérience de plusieurs années comme serviteur actif et fidèle dans le service public, se rendra justice, comme le prédisent ses nombreux amis, dans l'accomplissement des devoirs de sa position rendue très difficile par suite des causes précédemment mentionnées.

Si une des trois écoles industrielles qu'on se propose d'ouvrir dans la province, était établie à Metlakahtla, ou à quelque autre endroit central dans les environs, où les industries du pays pourraient être enseignées, particulièrement les meilleurs moyens de développer l'importante industrie des pêcheries, ce serait un grand pas

fait dans la bonne direction. M. Todd pourra aussi, une fois plus au courant de l'état des choses, subdiviser les réserves en domaines particuliers, et donner à ceux qui seront suffisamment avancés, des titres qui feront partager un sentiment de confiance aux porteurs.

La formation de conseils sous l'empire de la loi dite *Advancement Act*, mettra bientôt des bandes capables de le faire, en état de gérer leurs propres affaires. Il faudra ensuite protéger leurs droits de pêches et leurs autres droits, et si l'intervention qui, autrefois, se faisait sentir dans leurs affaires temporelles, est défendue à l'avenir, les Sauvages apprendront bientôt à connaître qui sont leurs amis et leurs véritables protecteurs, et ils deviendront de bons et paisibles citoyens.

M. Todd est parti pour la côte nord-ouest immédiatement après avoir été nommé, et il demeure maintenant à Metlakahla.

#### *Agence du lac William.*

M. l'agent Meason fait un rapport favorable sur les Sauvages de son agence, particulièrement sur l'énergie dont ont fait preuve les bandes de Lillooet, Cayoosh, du creek du Canot et du lac Kanir. Cette dernière, apprenant que le commissaire des réserves avait l'intention de venir faire une visite, fit dans la forêt un bon chemin carrossable jusqu'à la terre que les Sauvages voulaient faire mettre de côté, distance d'environ 15 milles.

Nombre d'hommes de ces bandes gagnent leur vie en travaillant sur les fermes, et sont presque tous de bons travailleurs. Je doute s'il y a des Sauvages dans la province qu'on puisse comparer à ceux de Lillooet sous ce rapport. Je vois que M. Meason dit : "qu'à différent temps il a averti les mineurs de cesser leurs opérations lorsqu'ils travaillaient sur une réserve, mais le gouvernement provincial prétend que les opérations minières sont libres à tous, sur une réserve comme sur la terre d'un blanc, et il a en conséquence donné des instructions à son agent à Lillooet." J'ai fait remarquer à M. Meason que l'acte des Sauvages, particulièrement celui qui est amendé, est très explicite sur ce sujet, et qu'il ne devait pas hésiter à le mettre en vigueur chaque fois qu'il n'y avait pas de permis de l'honorable surintendant général de miner sur une réserve. Les pouvoirs que confère l'acte à l'agent sont assez étendus, et il doit comprendre que sur une réserve dont il a la charge il est en réalité le chef et possède tous les pouvoirs qu'on puisse désirer pour donner à ceux qui l'habitent une ample protection.

Au mois de juillet dernier, le commissaire des réserves a accompli la tâche importante de réserver des terres pour les bandes de Chilcotin.

La réunion de la bande d'Anshem sur une grande réserve située sur les rives de la rivière Chilcotin, qu'ils désiraient avoir au lieu de posséder de petits lopins de terres cultivés çà et là, est une action sage. Il est à espérer que les Sauvages intéressés sont parfaitement satisfaits de la division, et qu'à l'avenir il n'y aura pas d'influence malheureuse pour les agiter.

Une quantité suffisante d'eau pour des objets d'irrigation semble avoir été réservée par le commissaire, mais je ne sais pas si des réserves de ce genre ont été inscrites dans les registres du gouvernement provincial, et, tant que ceci ne sera pas fait, je ne vois pas ce qui peut empêcher un colon d'enregistrer des eaux qui, en réalité, appartiennent à une réserve. De fait, ceci a eu lieu à l'égard d'un bon nombre de réserves d'eaux faites par la commission collective des réserves, et il en résultera de graves embarras si cet état de choses n'est pas rectifié.

Au 30 juin dernier, les différentes bandes de l'agence possédaient :—

Charrues.....	51
Herses.....	41
Chariots.....	1
Vans.....	5
Instruments aratoires.....	124
Chevaux.....	2,588
Vaches.....	186
Porcs.....	425
Jeunes bestiaux.....	50

Elles ont récolté—

Blé, boisseaux.....	9,000
Avoine do .....	2,000
Pois do .....	200
Orge do .....	300
Pommes de terre, boisseaux.....	8,000
Foin, tonneaux.....	1,000

Leurs biens sont évalués—

Bâtiments.....	\$16,450
Meubles.....	41,900

M. Meason termine son rapport en parlant favorablement de la santé des Sauvages de son agence, et croit que la population ne diminue pas.

#### AGENCE DE KWAKHEWLTH.

Ceci est une des agences de la côte, situées sur la partie nord de Vancouver et des îles avoisinantes.

Le rapport de M. l'agent Pidcock est loin d'être aussi favorable qu'on désirerait le voir. Les Sauvages, toutefois, sont les plus pauvres et les plus dégradés de la province, et il n'y a pas de doute qu'il faudra une grande somme de travail de la part d'un agent énergique et travaillant avant qu'il ne s'opère un changement marqué.

Quelques-uns des missionnaires de la côte nord-ouest, qui ont essayé de préjuger l'esprit des Sauvages contre les agents, afin de pouvoir conserver leur propre influence temporelle sur eux, donne les Kwahkewlths comme une preuve de défaut.

On doit se souvenir, cependant, que depuis longtemps nombre de missionnaires de différentes sectes étant venus s'établir parmi les Kwahkewlths avec l'intention de les évangéliser, ont abandonné la tâche et les ont laissés aussi incorrigibles qu'avant.

Le R. M. Hall, de la *Church Mission Society*, est le seul missionnaire parmi ses prédécesseurs, qui a fait preuve de persévérance digne de la cause, et qui, avec sa femme, a résolu de tenir la place en dépit des nombreux obstacles et des difficultés.

Ils ont aussi une école à Albert Bay, et Mme Hall enseigne à un bon nombre de jeunes filles, dont plusieurs iront porter les leçons et les principes qu'elles auront appris dans des camps éloignés.

Avec une énergie digne de louange, M. Hall a fait venir et a érigé une scierie, et à la condition que le bois sera fourni aux Sauvages au prix coûtant, le département a contribué à son érection en donnant une importante somme d'argent.

On devrait prêter main-forte à l'agent pour mettre une fin aux réunions qui ont lieu dans le but de célébrer la fête de la médecine et celle dite *potlach*, qui les empêchent de prendre des habitudes meilleures et plus posées.

Il est heureux qu'une fin ait été mise jusqu'à un certain point, au trafic considérable des liqueurs que les Sauvages avaient l'habitude d'avoir autrefois.

A l'exception de quelques champs de pommes de terre, les Kwahkewlths ne cultivent pas la terre, mais leurs richesses en canots et en toutes sortes d'appareils de pêche sont considérables, et ils vivent entièrement des produits de la mer.

#### AGENCE DE FRASER

M. l'agent McTiernan dit qu'il y a eu des pertes considérables d'animaux dans les districts de Douglas et de Harrison par suite des mauvais temps peu habituels de l'hiver dernier et au commencement du printemps. De fait, tel est malheureusement le cas chez presque toutes les tribus de l'intérieur, qui, comme les colons, ont subi de grandes pertes d'animaux pendant les grands froids qui ont régné à l'est et à l'ouest pendant les mois de février et de mars.

Le fait que le saumon a manqué l'année précédente a obligé les Sauvages à quitter leurs réserves et à aller chercher de l'ouvrage dans les champs de houblon du territoire de Washington, et ils restèrent absents si longtemps qu'ils ne purent

couper assez de foin pour leurs bestiaux, et comme bon nombre durent soigner leurs bestiaux pendant les deux mois en question, la plus grande partie du bétail auquel on n'avait pas ainsi pourvu, périt.

Il fait honneur au caractère de ces Sauvages que, quoique 3,500 d'entre eux venus de différentes parties de la province aient campé sur la Fraser inférieure pendant la saison de la pêche, il n'a pas été formulé une seule plainte à l'égard de vol ou de voies de fait, et les dispositions prises par M. McTiernan pour le maintien de la paix, semblent avoir été très satisfaisantes.

La réserve de quelques terres à Semiahmoo, près du 49<sup>e</sup> parallèle, qui a été faite en juin dernier, était une chose nécessaire, dont on avait un besoin urgent, vu que les Sauvages étaient chassés dans toutes les directions par des chercheurs de terre. La réserve est petite, mais c'est tout ce qu'on pouvait obtenir dans les environs, et la bande en est toutefois satisfaite.

M. McTiernan est un agent énergique, qui est très consciencieux dans l'accomplissement de ses différents devoirs.

#### *Agence de Cowichan.*

L'agence de Cowichan comprend la partie sud de l'île de Vancouver, et comme les autres Sauvages de la Fraser, ceux-ci exercent les mêmes industries sur mer et sur terre, et parlent la même langue. Ils sont jusqu'ici les seuls Sauvages (à l'exception des Kincoliths de la rivière Nass) qui ont profité de l'*Advancement Act*, et ont un conseil municipal. Ils font des progrès tous les ans, agrandissent les champs en culture de leur belle réserve, ce qu'ils accomplissent avec très peu d'aide, et même sans aide du gouvernement.

Les plus jeunes membres de la bande trouvent constamment de l'ouvrage aux scieries, dans les établissements de conserves et dans les champs de houblon du territoire de Washington, et ils sont très à l'aise, comme le prouve un coup d'œil donné à leurs maisons, à leurs bestiaux et à leurs instruments agricoles, le tout acheté avec le produit de leur travail. Il y a une légère diminution dans les récoltes de l'année dernière, mais ceci est dû à la sécheresse extraordinaire de la saison.

M. Lomas a été employé à arpenter la réserve de l'île Kuper en lots, et lorsque les plans seront terminés, il se propose de demander les billets pour ceux qui ont des lots.

Des billets ont été distribués aux Cowichans il y a trois ans, et ce système a produit de bons résultats et a donné satisfaction aux porteurs.

L'état suivant, fourni par l'agent, indique ce qu'ont fait les Sauvages en matière d'acquisition de bestiaux, d'instruments aratoires, de bâtiments, etc., et les produits récoltés l'année dernière.

Blé, boisseaux.....	690
Avoine do .....	2,795
Pois do .....	325
Pommes de terre, boisseaux.....	5,815
Foin, tonneaux.....	521
Chevaux .....	421
Vaches.....	466
Moutons.....	287
Porcs.....	145
Bœufs.....	144
Jeunes animaux.....	516
Charrues.....	89
Herses .....	52
Chariots.....	92
Vans.....	2
Acres en culture.....	1,774
Valeur des bâtiments.....	\$69,228
do meubles.....	81,700

## AGENCE DE LA CÔTE OCCIDENTALE.

Je suis peiné de ce que nous n'ayions pas de meilleurs rapports de ces Sauvages.

Ce sont de véritables "travailleurs de la mer," et les dangers qu'ils courent en naviguant sur une côte hérissée de rochers et sur des mers orageuses sont continuellement grands. Le naufrage de la goëlette *Active*, avec la perte de tout son monde, a causé la mort de 28 chefs et jeunes gens de la bande de Kelsemaht, laissant 18 veuves et 41 enfants dans la misère, et le département leur envoya du secours en provisions et en vêtements. Plusieurs goëlettes dont l'équipage se composait de Sauvages de la côte occidentale ont été saisies dans la mer de Behring par les autorités américaines, et les chasseurs sont revenus après avoir perdu leur temps, leur grément et leurs fourrures.

Au mois de décembre dernier la barque hawaïenne *Thos. R. Foster* a fait naufrage près du cap Cook; l'équipage, au nombre de 18 hommes, fut recueilli par les Chai-clesah, qui lui fournit des provisions et des couvertures. Le département de la marine a transmis un chèque pour la somme de \$65.70 devant être distribuée parmi les Sauvages de Naspaht (Chai-clesah), à titre de dédommagement pour leurs vivres, en attendant que le gouvernement d'Hawaï adopte, espère-t-on, une mesure pour reconnaître ces services d'une manière pratique. La côte extérieure de l'île de Vancouver est très exposée, et il ne se passe guère de saison sans qu'il ny ait des naufrages, dont quelques-uns sont d'une nature effrayante. Il est donc très important que les nombreux actes de bravoure dont ces Sauvages ont fait preuve pour de malheureux marins, soient promptement reconnus. De fait l'établissement de deux stations de sauvetage ou plus est nulle part plus nécessaire, et nulle part on ne pourrait trouver de meilleurs hommes pour cet objet que parmi les braves et hardis Sauvages de la côte occidentale. Leur conduite dans l'affaire de la *Foster* méritait une reconnaissance plus prompte et plus satisfaisante.

L'état suivant a été fourni par M. l'agent Guilloid :—

Pommes de terre, boisseaux.....	2,000
Foin, tonneaux.....	8
Chevaux.....	16
Porcs.....	36
Acres en culture.....	10
Fourrures prises.....	\$31,700
Valeur des améliorations.....	1,600
Huile.....	6,200

## AGENCES DE KAMLOOPS ET D'OKANAGAN.

Les Sauvages de ces agences ont été, en somme, prospères cette saison, quoique bon nombre de vieux et de malades soient morts à la suite de rhumes et d'influenza causés par le long et rigoureux hiver dernier; mais depuis l'apparition de l'été les maladies sont toutes disparues.

Les travaux agricoles de quelques uns de la bande ont été couronnés de succès, une grande quantité de grains et d'autres produits a été récoltée. MacMay mentionne le fait où trois frères ont récolté 36,000 livres d'avoine sur 18 acres de terre. C'est un rendement considérable et qui égale en tout la récolte des colons de la localité.

La vente de liqueurs enivrantes aux Sauvages s'est faite quelque peu pendant la fièvre de l'or dans le Granite Creek, et a causé beaucoup d'embarras; mais les autorités provinciales ont pris l'affaire en main, et en annulant toutes les licences en dehors des camps des mineurs, ont mis fin au trafic.

Voici un état indiquant la quantité de produits récoltés dans ces agences :

*Kamloops.*

Mais, boisseaux.....	28
Blé do .....	933
Avoine do .....	1,457
Pois do .....	111
Orge do .....	94
Fèves do .....	62
Oignons do .....	45
Pommes de terre .....	13,085
Foin, tonneaux .....	134

*Okanagan,*

Blé, boisseaux .....	3,694
Avoine do .....	4,770
Pois do .....	141
Orge do .....	134
Fèves do .....	65
Pommes de terre .....	13,245
Foin, tonneaux .....	409

Elles possèdent en fait d'instruments aratoires et de bestiaux, ce qui suit :—

*Kamloops.*

Charrues.....	66
Herses .....	51
Chariots .....	5
Van.....	1
Chevaux .....	2,903
Vaches.....	227
Porcs.....	20
Bœufs.....	71
Jeunes animaux.....	563

*Okanagan.*

Charrues.....	75
Herses .....	60
Chariots .....	10
Chevaux .....	4,790
Vaches.....	469
Moutons.....	80
Porcs.....	100
Bœufs.....	151
Jeunes animaux.....	931

Leurs bâtiments et leurs biens personnels sont évalués à :—

*Kamloops.*

Bâtiments.....	\$13,576
Meubles .....	55,899

*Okanagan.*

Bâtiments.....	\$ 5,333
Meubles .....	<u>74,130</u>

## ARPEMENTAGES.

Trois partis d'arpenteurs ont été occupés à faire des explorations.

Le premier, sous la conduite du capitaine Jemmett, s'est rendu aux îles de la Reine-Charlotte, et après avoir terminé l'arpentage des réserves de ce district, il alla à la rivière Skeena et dans ses environs.

Le second, sous la direction de M. Skinner, a été occupé à arpenter dans les environs du détroit de la Reine-Charlotte et du fort Rupert.

Le troisième, ayant M. Tuck pour chef, s'est rendu à Metlakahltla, pour terminer les travaux qui, à cet endroit, n'avaient pas été terminés.

## ÉCOLES.

Dans le cours de l'exercice dernier les écoles suivantes ont reçu la subvention départementale :—

Lakalsap, rivière Nass, méthodiste.
Kincolith, do anglicane.
Port Simpson, méthodiste.
Massett, anglicane.
Port Essington, méthodiste.
Bellabella, méthodiste.
Alert Bay, anglicane.
Nanaïmo, méthodiste.
Kyuquat, catholique.
Clayquat do
Hesquiath do
St. Mary's do

## MÉDICAMENTS.

Des médicaments ont été fournis aux agents d'un bout à l'autre de la province et aux missionnaires des lieux éloignés qui les ont demandés pour être par eux distribués. On s'est procuré du vaccin en bonne quantité, et ce vaccin a été distribué aux agents et autres.

## POISSON, FOURRURES, HUILE.

Sous ce titre on remarquera une augmentation considérable sur l'année dernière, particulièrement à l'article des fourrures de terre et de mer, qui sont presque entièrement le produit du travail des Sauvages :

Fourrures de mer.....	\$ 287,377 00
do autres.....	299,368 00
Saumon en conserve.....	601,812 00
do salé.....	13,823 00
Huile de poisson.....	7,322 00
do en conserve.....	171 00
	<u>\$1,209,873 00</u>

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

I. W. POWELL,  
*Surintendant des Sauvages.*

BATTLEFORD, T. N. O., 20 octobre 1887.

L'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre pour votre information mon rapport annuel de mon inspection des agences et des réserves des territoires du Nord-Ouest.

Ayant reçu instruction du commissaire des Sauvages de rencontrer la commission chargée du règlement des *scrips* des Métis, à Prince-Albert, au commencement d'avril, je me rendis à ce district à la date indiquée, et comme la commission n'était pas arrivée, je me mis immédiatement à inspecter l'agence.

Mon inspection cette année a été restreinte, en grande partie, à l'audition des livres et des comptes des agents et des instructeurs agricoles, travaux sur lesquels je fis immédiatement un long rapport au commissaire, à mesure que l'inspection de chaque district était terminée. C'est pourquoi, je présume qu'il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans ces détails.

## AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.

M. J. M. Rae, depuis le paiement des annuités, l'automne dernier, a fait l'office d'agent, et M. M. S. Vankoughnet celui de commis; M. Justus Wilson, garde-magasin.

Le transport du siège du bureau principal de l'agence, de Prince-Albert aux réserves près du lac aux Canards, a été d'un grand avantage aux Sauvages.

Les Sauvages du district s'adonnaient en général à des travaux industriels.

Les travaux exécutés sur les différentes réserves étaient sous la direction des instructeurs Chaffee, Marion et Tomkins; les Sauvages étaient occupés à faire des semences considérables, et comme la saison était très favorable, la perspective d'avoir une bonne récolte était excellente.

L'élevage des animaux se faisait avec succès et les troupeaux allaient toujours en augmentant. Les Sauvages traient leurs vaches et bon nombre faisaient du beurre.

L'élevage des moutons avait assez de succès, suffisamment, à mon avis, pour autoriser qu'on l'étende à d'autres ressources.

*Ecoles.*

Les écoles établies dans le district sont situées à la mission d'Assisipi, Rév. M. John Hines, anglican; Joseph Sasakwamoos, instituteur; à la mission d'Armadales, Rév. John McKay, presbytérien; mademoiselle Christina McKay, institutrice; au lac Muskeg, le R. P. Paquette; la réserve de John Smith, mademoiselle Margaret Finlayson, institutrice; à la réserve de James Smith, Rév. John Badger. L'assiduité à ces écoles a augmenté depuis ma dernière visite annuelle, et l'intérêt qu'y portent les Sauvages et les enfants est plus grand que jamais. Il y a eu une nouvelle école d'ouverte au lac de Pierre, et le Rév. John Hines s'est procuré un instituteur. L'introduction de l'industrie du tricotage dans les écoles a été reçue avec beaucoup de satisfaction, même les plus jeunes enfants s'y adonnent avec grand plaisir, et avec profit pour eux-mêmes.

Pendant que j'étais dans le district de Prince-Albert je reçus instruction de me rendre au Lac-à-la-Selle dans le but de choisir un emplacement pour un moulin à farine pour le chef Pakan et sa bande. Je partis pour cet endroit, le mois de juin était très avancé, ayant été retenu en route pendant quelque temps à Battleford. J'en profitai pour y inspecter l'école industrielle; je pus aussi avancer considérablement l'inspection de l'agence, mais je partis sans pouvoir la terminer.

*Ecole industrielle, Battleford, révérend M. Clark, principal.*

Lors de ma visite, le premier juillet, il y avait 32 petits garçons et 11 petites filles dans l'institution; les enfants à l'exception de quatre qui étaient à l'infirmerie,

étaient heureux et pleins de santé ; la discipline était maintenue sans apparence de rigueur. J'ai remarqué qu'ainsi que le plus grand nombre des enfants sauvages, ceux de cette école apprennent facilement, et ils ont déjà fait de bons progrès. Tous peuvent lire, et la plus grande partie peuvent écrire ; un bon nombre écrivent très bien en réalité ; les plus âgés sont avancés dans l'arithmétique, et ils étudient la géographie.

Les dortoirs sont tenus bien propres et bien aérés. Les grains avaient une assez bonne apparence, mais j'ai su depuis qu'à l'exception des pommes de terres le rendement n'a pas été satisfaisant.

J'ai constaté que les livres et les comptes de l'institution avaient été convenablement tenus et balancés régulièrement chaque mois ; toutes les lettres, copies de rapports et pièces justificatives avaient été convenablement étiquetées et mises en liasses. Les rations étaient distribuées tous les matins, par le principal même, au cuisinier ; les travaux et la règle de la discipline de l'institution étaient bien observées.

#### AGENCE DU LAC-A-LA-SELLE.

M. J. A. Mitchell, agent ; Thos. H. Edmundson, commis.

J'ai fait un minutieux examen des reçus et des distributions de tous les effets depuis ma dernière inspection. Je suis heureux de faire rapport que les affaires de ce bureau sont en bon état ; les livres ont été régulièrement tenus tous les jours et d'une manière convenable. L'agent et le commis avaient déjà préparé avant mon arrivée des états des différents comptes s'étendant jusqu'au dernier jour du dernier exercice. Ces états m'ont été d'un grand secours dans l'accomplissement rapide de mes travaux. Les livres tenus dans ce bureau sont les suivants : (a) livre d'ordres ; (b) journal des reçus ; (c) livre de provisions ; (d) livres des instruments agricoles ; (e) registre des instruments agricoles ; (f) registre du bétail ; (g) livre des prêts pour le bétail ; (h) livre de lettres ; (i) registre des pièces justificatives ; (j) registre des autorisations ; (k) registre des décharges et des demandes de changements ; (l) ordres permanents ; (m) statistique vitale.

#### *Statistique vitale.*

La rougeole est devenue épidémique dans le district pendant les trois derniers mois de 1886, et neuf enfants sauvages, au moins, en sont morts. Depuis le 1er janvier il y a eu deux naissances et neuf décès, dont quatre adultes.

Les travaux d'agriculture au Lac-à-la-Selle sont sous la direction de James E. Ingram. C'est un homme très diligent et capable ; c'est aussi un habile artisan.

#### *Sauvages du lac du Poisson-Blanc et du lac du Bon-Poisson.*

Étant demeuré parmi ces Sauvages pendant quelque temps, j'ai eu une bonne occasion de les observer de près. Ils sont très industrieux et très religieux ; avant chaque repas ils disent le *bénédictine* et après le repas les *grâces* ; tous les soirs ils font la prière en famille, et ils ont souvent des offices religieux. Ils sont animés de bonnes intentions, mais il est de fait qu'ils ne peuvent présentement pourvoir à leur entretien, sans une aide considérable du gouvernement.

#### *Plume Bleue.*

Ce chef et ses compagnons, sont partis du lac aux Œufs, où ils demeuraient depuis 1879, et sont allés à la montagne du Serpent, distance de sept milles de l'agence. Ils ont construit deux maisons et labouré un peu de terre. Ils avaient quelques acres en culture, mais le grain avait une pauvre apparence.

#### *Les Wahsatenow.*

Cette bande, dont le chef s'appelle "Oreilles d'Ours," fait peu de progrès en agriculture. Les Sauvages ne s'occupent guère de cet état, et ils préfèrent vivre d'une manière précaire de la chasse.

*Ecoles.*

Il y a deux écoles dans ce district, une au lac du Poisson-Blanc, dont l'instituteur est le révérend O. Gorman; une autre au lac du Bon-Poisson, conduite par G. A. Lindsay. Elles sont sous la direction de l'église méthodiste. Cette année c'est le révérend R. B. Steinham de la direction spirituelle des Sauvages du Lac à la Selle. Il doit bientôt ouvrir une école. J'ai assisté à son école du dimanche. Vingt-deux enfants y assistaient, garçons et filles âgés de cinq à quatorze ans.

Quand je fis une visite aux lacs du Poisson-Blanc et du Bon-Poisson, les écoles étaient fermées à cause des vacances.

## AGENCE D'EDMONTON.

Par suite de la grave maladie de M. l'agent Anderson, le major de Balinhard, de l'agence des Sarcis, avait la conduite des affaires à sa place, aidé de M. Kildahl, qui faisait l'office de commis. Les livres suivants étaient en usage, et pour la plus grande partie les transactions y étaient inscrites jusqu'à la date de ma visite: (a) livre d'ordres, (b) journal de reçus, (c) livre des provisions, (d) livre des instruments agricoles, (e) registre des instruments agricoles, (f) livre de lettres, (g) registre des pièces justificatives, (h) registre des lettres reçues et des autorisations, (i) registre des décharges et des changements, (j) ordres permanents, (k) statistique vitale, (l) livre de factures; les lettres reçues, les connaissements, les quatrièmes copies des pièces justificatives, les copies des reçus, les copies des rapports des fermes, copies des rapports scolaires, copies des bordereaux de solde, étaient étiquetés et mis en liasse.

*La bande de Passe-passe-chase, n° 136.*

Le chef, les principaux et presque tous les membres de cette bande, étant sortis du traité et ayant reçu des *scrips*, ils n'existent plus comme bande, les quelques uns qui restent ayant été engagés à se rendre à la Plaine de Pierre et à se joindre à la bande n° 135.

*Ferme 17, James O'Donnell, instituteur agricole.*

J'ai minutieusement examiné les livres de cette ferme et les travaux des bandes de Sauvages qui y appartiennent. Les comptes étaient tenus d'une manière satisfaisante, et les Sauvages ont exécuté beaucoup de travaux. La concentration de tous les travaux de l'instituteur à la réserve d'Alexandre, n° 134, aura sans doute d'heureux effets sur la bande.

*Ecoles.*

J'ai visité le pensionnat et l'externat de la mission de Saint-Albert, qui sont sous la direction immédiate de la Révérende Mère Saint-Rocque, aidée de Sœur Dillon et des autres dames du couvent d'Youville. Profitant de la visite officielle du R. Père Leduc, inspecteur des écoles pour le gouvernement du Nord-Ouest, j'assistai à l'examen qu'il fit des élèves. J'ai été très satisfait des progrès qu'ils avaient faits dans leurs études depuis ma visite de l'année dernière. Il y avait dans l'école 22 petites filles et 30 petits garçons, les plus âgés étant employés à des travaux d'industrie en rapport avec l'institution. Il y a 30 orphelins sauvages qui vivent dans le couvent, treize d'entre eux étant encore sous traité et recevant leurs annuités. J'ai examiné les ouvrages à l'aiguille, les tricots, les flanelles fabriquées à la maison, la toile, etc. Je fis aussi la visite des dortoirs, des salles d'ouvrage et des cuisines; le tout était dans un ordre parfait. La propreté était parfaite. Les enfants semblaient remplis de santé et heureux. Les religieuses vont bientôt déménager dans leur nouvelle et magnifique résidence qui est presque terminée et qui, me dit le père Leduc, a coûté près de \$40,000.

Je visitai l'école de la réserve d'Alexandre, qui est sous la direction spirituelle du R. P. Lestanc, de la mission de Saint-Albert, avec M. Ringuette comme instituteur résident. La maison d'école est un bon édifice, un sanctuaire et un autel sont séparés du reste de l'école par des portes à battants qui sont ouvertes pendant les exercices religieux; l'instituteur loge au second étage. La salle d'école était conve-

nablement munie de tableaux, de pupitres, etc. ; il y avait 22 noms sur la liste, 13 petits garçons et 9 petites filles.

Sur la réserve n° 135, deux écoles ont été établies, l'une sous la direction de la mission de Saint-Albert, M. Ridsdale, instituteur, l'autre sous la conduite de l'église presbytérienne, M. Magnus Anderson, instituteur. Madame Anderson m'a fait voir du tricot et de la couture, faits par ses élèves ; cette dame prend beaucoup d'intérêt à leur enseigner ces arts utiles. Les deux dénominations religieuses ont construit de bonnes maisons d'école ainsi que des demeures confortables pour les instituteurs.

AGENCE DE LA MONTAGNE DE LA PAIX.

M. S. B. Lucas, agent ; M. J. D. Molson, commis.

Depuis ma dernière visite, il y a un peu plus d'un an, le bureau principal de cette agence a été transporté dans les nouveaux bâtiments, situés sur la réserve de Sampson, rivière de la Bataille.

Les travaux de cette agence se font avec diligence, les fonctionnaires sont tous industrieux, à compter de l'agent jusqu'au dernier des subalternes. Le commis, M. Molson, a aussi la charge du magasin. C'est avec plaisir que je rends témoignage au bon ordre et à la manière méthodique avec lesquels toutes les choses y sont tenues.

Les livres suivants sont tenus dans le bureau ; les transactions de chaque jour y étaient inscrites, et tous ces registres offraient une apparence commerciale : (a) livre d'ordres ; (b) livre des réceptions et des distributions de tous les effets ; (c) registre des instruments agricoles et des rapports ; (d) livre des distributions casuelles ; (e) livre de lettres ; (f) registre des lettres reçues ; (g) registre des changements et des décharges ; (h) statistique vitale ; (i) registre des pièces justificatives ; (j) ordres permanents ; (k) registre du bétail ; (l) copies des rapports agricoles ; les connaissements, les quatrièmes copies des pièces justificatives, les copies des rapports d'école, les rapports du magasin de l'agence, listes des rations, produites par les instituteurs, étaient étiquetés et mis en liasses. Je suis aussi heureux de dire que tout avait été préparé pour la visite de l'inspecteur, au moyen d'états et de balances de comptes dressés d'avance, et ceci non seulement à l'agence, mais à chacune des fermes, réduisant ainsi le travail de ce fonctionnaire à une simple vérification de comptes.

*Ferme n° 18, M. John Ross, instructeur agricole.*

Cet instructeur a la charge des réserves nos 137, 138, 139, 140. La situation des Sauvages de ces réserves est bonne, ils jouissent d'une bonne santé, ils ont ni besoins ni plaintes à formuler ; leur récolte est abondante. Le changement dans l'état des choses qui vient en même temps que le changement des instructeurs agricoles, qui a eu lieu, sur ces réserves, depuis l'année dernière, a été une excellente chose, et a déjà eu de très heureux effets sur les Sauvages. M. Ross est un bon employé et porte beaucoup d'intérêt à ses travaux. La bonté dont fait preuve sa famille envers les femmes Sauvages augmente son influence et touche à l'amitié. Bon nombre ont appris à tricoter et à faire du pain.

*Bande de Chapoustiquhan, réserve n° 141, M. Duncan C. Robertson, instructeur agricole.*

Une bien terrible affliction est venu éprouver cette bande peu nombreuse d'Assiniboines. Vers la fin de l'automne de 1886 la rougeole prit un caractère épidémique ; cette affreuse maladie en a emporté un bon nombre, presque chaque famille a eu à pleurer la mort d'un ou de plusieurs de ses membres. Ceci les a tellement découragés qu'ils n'ont porté que peu d'attention à leurs travaux agricoles l'été dernier. Cependant ils avaient coupé et mis en meulon une quantité suffisante de foin pour hiverner leurs animaux.

L'instructeur a construit une bonne maison, un magasin et des écuries pour sa propre commodité. Les Sauvages ont construit eux-mêmes un pont sur la rivière de la Bataille à l'endroit que j'ai indiqué l'année dernière. C'est un excellent exemple de l'habileté des Sauvages.

*Ecoles.*

Celle de la réserve des Assiniboines est enseignée par le Dr M. Nelson. Elle a été beaucoup éprouvée par les nombreux décès qui ont eu lieu dans la bande. Le jour de ma visite il y avait neuf petits garçons et cinq petites filles présents.

L'école de la réserve de Peau-d'Hermine, n° 137, (catholique) était fermée par suite de la démission de l'instituteur.

L'école de la réserve de Sampson, n° 138, est sous la direction du Révd M. Glass, méthodiste. Elle est enseignée par Mlle Neelands. Le jour de ma visite il y avait 16 enfants présents, l'assiduité moyenne étant, pour le trimestre, de 22. Les enfants ont fait preuve de progrès dans la lecture, l'épellation et l'arithmétique. La nouvelle maison d'école est un bel édifice spacieux.

L'école de la réserve de Bœuf-de-Boue, n° 140, a été établit en décembre dernier par M. C. E. Somerset, sous les auspices de l'Eglise méthodiste, et depuis lors il a érigé deux beaux bâtiments, un qui sert d'église et de maison d'école, et l'autre de résidence pour lui. Ma visite eut lieu l'avant-midi. Il y avait 14 petits garçons et quatorze petites filles présents, ayant le visages nets et des vêtements propres. Les âges variaient de 3 à 14 ans. L'école fut ouverte par une prière dite, à haute voix, en anglais par les enfants à genoux, en suivant l'instituteur. Puis ils chantèrent un hymne en anglais aussi. M. Somerset a un talent naturel pour enseigner les enfants sauvages. Il se sert du tableau et d'exemples presque exclusivement à cette phase de leur éducation; il soutient leur intérêt, et lorsqu'il constate qu'ils ne sont plus au sujet, il entonne un hymne. Il est vraiment étonnant de voir avec quelle facilité il leur a enseigné à le suivre dans la prononciation anglaise des mots d'un hymne, en si peu de temps.

## AGENCE DU LAC AUX OIGNONS.

M. GEORGE G. MANN, agent.

J'ai terminé l'inspection de cette agence le 15 octobre.

Les livres suivants sont convenablement tenus :—journal des reçus, livres de rations, livre d'ordre, livre des provisions, livre des instruments agricoles, livre des bestiaux, statistique vitale, livre des pièces justificatives, registre des lettres reçues; les quatrièmes copies des pièces justificatives, toutes les lettres reçues, les connaissements et les doubles de tous les rapports sont convenablement mis en liasse.

Les Sauvages ont eu une excellente récolte, et le grain a été très bien mis en meulon. Les pommes de terre sont d'une bonne qualité et elles sont bien emmagasinées pour l'hiver. Ils ont coupé du foin en abondance, et le plus grand nombre en ont un meulon et une écurie commode construite près de leur maison. Les labours d'automne étaient très avancés et se continuaient encore. J'ai remarqué dix paires de bœufs employés à ces travaux, à la portée de la vue, d'un seul endroit de la réserve. Sur nulle autre réserve ne se trouvent des bâtiments aussi bons que sur celle-ci. Tous sont construits en pièces de bois aplanies sur deux faces, bien équarries, ayant un étage et demi de hauteur, avec un bon toit en chaume; toutes les maisons ont des planchers, et quelques-unes ont des plafonds à planches embouvetées qu'ils ont eux-mêmes fabriquées. Le plus grand nombre ont quelques meubles fabriqués par eux-mêmes, tels que bancs, tables, etc. Chaque maison est située près de la ferme du Sauvage qui en est le propriétaire. Bien peu vivent dans des huttes, fait que j'attribue au confort de leurs maisons. L'agent me dit que plusieurs ont l'intention de faire du bardeau, pour le mettre à la place du chaume une autre année; ce qui rendra leurs demeures encore plus confortables et en améliorera l'hygiène, vu que le chaume conserve toujours une certaine humidité.

*Constructions de l'agence,*

Depuis mon passage par cette agence, au mois de juillet, M. McNamara a construit une très belle demeure, d'un étage et demi de hauteur, et de 22 x 32 pieds; la charpente n'a pas la délicatesse de celle d'un ballon, mais elle est faite de bois carré, lamblissée à l'intérieur et à l'extérieur, et les planches—ainsi que celles des cloisons—sont blanchies et embouvetées. Presque tout le bois a été fait sur la réserve au moyen

de grandes scies maniées par les employés et les Sauvages. La même chose peut se dire aussi du bois et de la construction des autres bâtiments de l'agence, savoir : un magasin de 40 x 60; deux écuries de 40 x 60 et de 25 x 40 respectivement; du logement de l'interprète; du hangar de la ferme; du bureau de l'agent, et des boutiques de forgeron et de menuisier. Le tout est une preuve de ce qu'un homme énergique peut faire. Ces constructions n'ont pas entravé les devoirs ordinaires et les travaux agricoles des Sauvages, car les grains récoltés, la grande quantité de foin en meulon, les labours d'automne et les moissons bien finies des Sauvages démontrent clairement qu'aucune de ces industries nécessaire n'a été négligée.

*Statistique vitale.*

Seize naissances ont été enregistrées; il y a eu 20 décès: 10 enfants et 10 adultes; 7 des enfants sont morts de consommation, croit-on. Il n'y a pas eu d'épidémie dans cette agence; les Sauvages ont eu besoin de bien peu de médicaments; et on n'a pas eu l'occasion d'employer de médecin, sauf pour vacciner. J'attribue leur état de santé à leur travail incessant.

*Ecoles.*

Une école a été ouverte sur cette réserve vers le 1er juillet par M. D. D. McDonald; elle est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre. Il y avait onze enfants présents le jour où je visitai l'école, mais la liste contenait 14 noms. L'assiduité avait été assez régulière, les enfants étaient nets et proprement vêtus, et ils étaient attentifs. L'agent avait l'intention de commencer immédiatement la construction d'une maison d'école.

Il y a un détachement de la police à cheval stationné près de la réserve, mais je suis heureux de dire que les Sauvages sont paisibles, et il n'y a pas eu un seul crime de commis.

L'Eglise catholique a une mission et un prêtre résidant; il n'a pas encore ouvert d'école.

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la manière efficace avec laquelle M. Mann rempli ses devoirs multiples, savoir: ceux d'agent, de commis et d'instructeur agricole.

AGENCE DE BATTLEFORD.

L'archidiacre J. A. McKay, agent; M. William Laurie, commis, et M. John Carney, garde-magasin.

Je commençai l'inspection de cette agence le 30 juin. Je dus, à contre-cœur, l'abandonner avant de pouvoir la terminer. M. Laurie avait préparé des états très complets et très élaborés et des balances des différents, comptes. Jusqu'au moment où mon inspection a cessé, j'ai trouvé que les livres avaient été tenus d'une manière très exacte et très propre. Cette agence étant de beaucoup la plus grande et la plus importante du traité quatre ou six, les occupations du commis sont très étendues et comprennent les comptes de six instituteurs agricoles.

J'ai trouvé que l'approvisionnement de toutes sortes déposé dans le magasin est tenu d'une manière qui fait honneur au garde-magasin, M. Carney, qui a prouvé qu'il connaissait très bien tous les effets qui passaient entre ses mains; il tient un livre de vérification des différents comptes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. P. WADSWORTH,

*Inspecteur des réserves des Sauvages et surintendant des fermes.*

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,

VICTORIA, C.-B., 23 juin 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, pour votre information, le procès-verbal d'une décision et un plan d'une réserve donnée par moi sur la rive sud du lac Cowichan, contenant 100 acres.

15-10 $\frac{1}{2}$

Cette terre est situéé dans les limites de la coupe de bois de M. William Sutton, qui est le porteur d'un bail de vingt ans à compter du 9 janvier 1879.

J'ai eu une entrevue avec ce monsieur, et en tant que ces 100 acres ne font pas dommage au bois qu'il apprécie, savoir, le sapin, il ne s'objecte pas à ce qu'ils soient déclarés réserve sauvage.

Les Sauvages lui donnent une grande valeur, leurs champs de pommes de terre y sont situés, et ils se servent des grands cèdres pour la construction de leurs canots. La rivière qui traverse cette terre fournit une abondante quantité de saumons, à l'automne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

*Commissaire des réserves des Sauvages.*

LAC COWICHAN, C.-B., 31 mai 1887.

*Procès-verbal d'une décision—Sauvages du lac Cowichan.*

Réserve de cent acres, située sur la rive sud du lac Cowichan.

Commençant à un point sur la rive du lac, quinze chaînes au sud d'une maison d'un Sauvage, près du campement de M. Sutton, à l'ouest quarante chaînes; de là au sud vingt chaînes; de là à l'est jusqu'au lac, et de là en suivant la rive dans une direction nord jusqu'au point de départ.

P. O'REILLY,

*Commissaire des réserves des Sauvages.*

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,

VICTORIA, C.-B., 27 juin 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport, pour votre information, que par suite des représentations faites par M. McTiernan, agent local du district de New-Westminster, à l'effet que les Sauvages de Semiahmou étaient inquiétés par des rumeurs relatives à la vente probable de leurs terres, et qu'ils désiraient qu'une réserve fût tracée pour eux, je crus opportun de visiter cette tribu sans délai. J'arrivai à Semiahmou le 14 courant, et, accompagné de M. McTiernan, j'allai visiter les différents lopins de terre défrichés par les Sauvages.

Après avoir fait un minutieux examen des terres environnantes, je leur accordai les sections ci-après décrites, savoir : 25, 26, 27 et 36, bloc nord 1, rang ouest 1, district de New-Westminster (*voir* procès-verbal de la décision et plan ci-annexés.)

Le village est situé sur la côte, dans le voisinage immédiat de la frontière internationale, et dans la zone du chemin de fer; il est évident d'après ce qui reste des anciennes maisons qu'on m'a fait voir, et d'après ce que m'ont dit le chef et d'autres, que ce fut autrefois une nombreuse et puissante tribu, mais la petite vérole a décimé ces Sauvages, et depuis leur nombre n'a pas considérablement augmenté. Ils sont industriels, et d'après ce que j'ai pu recueillir de l'agent et d'autres personnes qui résident dans les environs, ils ont une bonne réputation. Ils gagnent leur vie à couper des billots, à travailler dans les établissements de conserves situés sur la Fraser, et par la chasse et la pêche; ils cultivent plusieurs morceaux de terre. La rivière Campbell traverse la plus grande partie de la réserve, et donne, à l'automne, une grande quantité de saumons.

La plus grande et la meilleure partie du bois du voisinage a été coupée par les bûcherons, qui en ont disposé, et le campement de MM. Ellwood et Murne est situé sur la section 25, tel qu'indiqué sur le plan ci-annexé. Cette société a aussi construit une digue sur la partie supérieure de cette réserve, mais elle ne possède aucun titre à cet égard.

Le recensement a été fait en présence de M. McTiernan, dont la connaissance des Sauvages et des terres que ceux-ci réclamaient, m'a été d'un grand secours. Il y a 16 hommes, 14 femmes et 30 enfants; Sam est le chef.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY.

*Commissaire des réserves des Sauvages.*

SEMAIAHMOU, C. B., 14 juin 1887.

*Procès-verbal d'une décision—Sauvages Semiahmou.*

Réserve de trois cent quatre-vingt-deux acres, située sur la baie de Semiahmou, sur la frontière internationale, comprenant les sections 25, 26, 27 et 36, bloc nord 1, rang ouest 1, telles que décrites sur la carte officielle du district de New-Westminster.

P. O'REILLY,

*Commissaire des réserves des Sauvages.*

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,  
VICTORIA, C. B., 19 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un procès-verbal d'une décision et un plan à main levée de deux lopins de terre, contenant en tout 4,570 acres, que j'ai donnés, le 9 juillet, à l'usage des Assiniboïnes, qui vivent sur la rive sud de la rivière Chilcotin, à environ 40 milles de son embouchure.

Cette tribu compte 68 membres, et son chef s'appelle "Kanım"; ils possèdent 168 chevaux.

Ces Sauvages ont eu peu de rapports avec les blancs, ils sont farouches et non civilisés, et ils ont vécu jusqu'ici presque exclusivement de chasse et de pêche; récemment une petite partie de la tribu s'est montrée disposée à améliorer leur état par la culture. Ils ont construit des cabanes et cultivé de petits morceaux de terre sur la rive sud de la rivière, immédiatement vis-à-vis leur présente réserve; ils les avaient abandonnés avant ma visite, disant que le sol était pauvre, et il n'y avait pas suffisamment d'eau pour des objets d'irrigation, de même que les pâturages pour leurs chevaux manquaient.

Le chef "Kanım" était absent, et les Sauvages se plaignirent qu'il passait tout son temps dans les montagnes, et qu'il était rarement avec eux; ils désiraient savoir s'ils ne pouvaient pas avoir un autre chef. Je leur dis que c'était une question dans laquelle je n'avais rien à faire, et je les renvoyai à l'agent, M. Meason, qui était présent.

"Quantl," un de leurs principaux hommes, parlait au nom des autres, et après avoir appris de lui et de la tribu quelle terre ils désiraient avoir, je fis les deux réserves mentionnées plus haut, et qui sont plus particulièrement décrites dans le procès-verbal ci-inclus. Les Sauvages se sont dits très satisfaits des terres qui leur étaient accordées.

Pas plus de 160 acres des 4,250 de la réserve n° 1 peuvent être cultivés avec profit, il n'y en avait que quarante acres en culture lors de ma visite; 1,600 acres forment un bon ranche à pâturage, le reste est une terre quelque peu boisée où pousse une herbe d'une qualité inférieure.

Deux cents pouces d'eau du "Creek Menton" ont été réservés à l'usage de cette réserve, et les Sauvages, conjointement avec MM. Menton et Shultz, dont la ferme est située à environ un mille et demi plus bas que la réserve, ont creusé un fossé pour leurs terres respectives.

La réserve n° 2 contient 320 acres, et elle est située sur la montagne au sud-est de la réserve n° 1, et à une distance d'environ huit milles. Elle a de la valeur parce qu'elle produit une quantité restreinte de foin de marécage.

Un cimetière situé sur la rive gauche de la rivière presque vis-à-vis la présente réserve, et à une courte distance en amont des anciennes maisons abandonnées par les Sauvages, a été tracé à la demande de cette tribu.

Les pêches au saumon de ces Sauvages, situées sur la rivière Chilcotin un mille et un quart en aval de la maison de M. Hance, ont aussi été réservées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

*Commissaire des réserves des Sauvages.*

CHILCOTTIN, C.-B., 11 juillet 1887.

*Procès verbal d'une décision—Les Assiniboines.*

N° 1.

Réserve de quatre mille deux cent cinquante acres, plus ou moins, situées sur la rive droite de la rivière Chilcotin, à environ quarante milles de son embouchure.

Commençant à un sapin, marqué " Réserve des Sauvages," sur la rive droite de la rivière Chilcotin, et se dirigeant au sud sur une distance de cent chaînes; de là à l'ouest deux cents chaînes; de là au nord deux cents quatre-vingts chaînes; de là à l'est jusqu'à la rivière Chilcotin, et de là, suivant la rive droite de la dite rivière dans une direction sud-est, jusqu'au point de départ.

Deux cents pouces d'eau du creek Menton sont réservés aux Sauvages pour l'usage de cette réserve.

N° 2.

Réserve de trois cent vingt acres, située à environ huit milles au sud est de la réserve n° 1.

Commençant à un pin noir, marqué " Réserve des Sauvages," et allant à l'est sur une distance de quatre-vingts chaînes; de là au sud quarante chaînes; de là à l'ouest quatre-vingts chaînes; et de là au nord quarante chaînes, jusqu'au point de départ.

Un cimetière situé sur le chemin entre le plateau de Harne et celui d'Anaham, et à une distance d'environ trois milles du premier, est aussi réservé.

Le droit de pêcher dans la rivière Chilcotin est aussi réservé pour ces Sauvages, à partir d'un point un mille et un quart en aval de la maison de M. O. T. Hance, sur un parcours d'un mille en descendant.

P. O'REILLY,

*Commissaire des réserves des Sauvages.*

COMMISSAIRE DES RÉSERVES DES SAUVAGES,

VICTORIA, C. B., 22 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer qu'ayant terminé les réserves pour les Assiniboines, j'allai visiter la branche Toosey de la tribu des Chilcotins. Ces Sauvages vivent sur les rives du creek Riskie, tributaire de la Fraser, à environ un mille et demi à l'ouest des maisons de ferme de MM. Drummond et Beaumont.

J'ai pris le recensement de la bande et j'ai constaté que la population est de 62 personnes, dont Toosey est le chef; ces Sauvages possèdent 121 chevaux, 20 bestiaux et 71 cochons.

Après avoir parlé, comme à l'ordinaire, de leurs besoins, je fis, accompagné du chef et d'un bon nombre de leurs principaux hommes, la visite de la terre qu'ils demandaient, et je traçai trois morceaux de terre de 5,760, 560 et 14 acres respectivement.

Le premier, sur lequel est situé le village, et qui traverse le creek Riskie, convient bien à un établissement de Sauvages. Il se compose, en grande partie, d'un excellent pâturage, et il y a abondance de bois. Dans la vallée environ 200 acres

d'assez bonne terre peuvent être cultivés; environ 45 acres étaient en culture, arrosés avec l'eau du creek Riskie, au moyen d'un fossé creusé par les Sauvages.

Je regrette de dire qu'on a récemment essayé de priver ces Sauvages de l'eau dont ils ont l'usage depuis plusieurs années. Il est nécessaire de donner en détail les faits de l'affaire.

MM. Drummond et Beaumont, qui ont récemment acheté la ferme de M. Riskie, ainsi que son droit à l'eau (enregistré le 22 août 1868), réclament 1,000 pouces, ce qui est beaucoup au-delà de ce que peut fournir le creek. Pas plus de 200 pouces ont été probablement mis en usage à la fois. Peu après que M. Riskie eut pris la terre, les Sauvages vinrent s'établir où est présentement situé le village, construisirent quelques maisons et commencèrent à cultiver sur une petite échelle, se servant de l'eau du creek Riskie au moyen d'un fossé qu'ils avaient creusé avec le consentement de M. Riskie (*voir le plan*). Leurs travaux réussissaient assez bien, et ils auraient, sans doute, continué à vivre en harmonie avec leurs voisins, MM. Drummond et Beaumont, n'eût été le fait que Albin Provis acquit le droit d'obtenir par voie de préemption 320 acres de terres, à environ 2½ milles en amont du village des Sauvages, et n'eût enregistré le 31 juin 1887 (quatre jours avant mes visites à cette partie du pays), 200 pouces d'eau devant être pris dans le creek Riskie.

On doit se rappeler que les Sauvages ont eu possession de cette ferme depuis près de vingt ans, et s'il était permis à M. Provis de les priver de l'eau, leurs terres arables seraient de peu d'utilité pour eux, sinon d'aucune utilité.

Malheureusement il n'y a aucune disposition dans l'Acte des terres pour l'enregistrement de l'eau par ou pour les Sauvages, et si M. Provis persiste à se servir de l'eau au détriment des Sauvages, des mesures devront être prises en cour de justice pour faire reconnaître le droit antérieur de la tribu.

On doit regretter qu'on ait permis à M. Provis d'enregistrer ce droit. Les anciens et les présents commissaires en chef des terres et des travaux ont donné catégoriquement l'assurance qu'un enregistrement de cette sorte ne serait sanctionné dans le pays des Chilcotins avant la visite de la commission des réserves.

J'ai fait rapport de cette affaire au commissaire en chef des réserves et des travaux, et je lui ai demandé d'intervenir en faveur des Sauvages en tant que le lui permettra la loi.

J'ai réservé à l'usage des Sauvages de cette localité le surplus d'eau du creek Riskie, quel qu'il puisse être, et, sur les instances du chef, j'ai réservé 300 pouces de l'eau du creek Macken (tributaire de la Fraser), en amont du creek Soda), à environ vingt-cinq milles, et qu'ils désirent détourner de son cours et augmenter ainsi le volume d'eau du creek Riskie. Je suis loin d'être certain qu'on puisse détourner ces eaux de leurs cours, tel que proposé, le pays qu'elles devront traverser est accidenté et difficile; je suggérerais donc qu'une ligne soit tirée du fossé qu'ils ont en vue de faire, lorsque l'arpenteur des réserves se trouvera dans les environs.

La réserve n° 2, située sur les montagnes, est hautement appréciée par les Sauvages, vu qu'elle donne une bonne quantité de foin de marécage, article rare dans cette partie du pays.

La réserve n° 3, pêche au saumon sur la rive droite de la Fraser, deux milles en amont de l'embouchure du creek Riskie, est un endroit bien fréquenté par les Sauvages quand le saumon abonde, et n'est pas appréciable pour d'autres objets.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

*Commissaire des réserves des Sauvages.*

CHILCOTIN, C.-B., 13 juillet 1887.

*Procès-verbal d'une décision—Les Tooseys.*

N° 1.

Réserve de cinq mille sept cent soixante acres, située sur le creek Riskie, Chilcotin, à environ quatre milles de son embouchure.

[PARTIE I]

Commençant à un point quatre-vingts chaînes à l'ouest de l'angle sud-ouest du lot 66, district de Caribou, et se dirigeant au sud sur une distance de quarante chaînes; de là à l'ouest deux cent quarante chaînes; et de là au sud deux cents chaînes, jusqu'au point de départ.

Le surplus des eaux du creek Riskie est réservé à l'usage des Sauvages, ainsi que trois cents pouces de l'eau du creek Macken (tributaire de la Fraser, en amont du creek Soda), qui doit être détournée de son cours et ajoutée à l'eau du creek Riskie.

## N° 2.

Réserve de cinq cent soixante acres, située sur la fourche nord du creek Riskie, à environ cinq milles au nord-ouest du village.

Commençant à un peuplier marqué "Réserve des Sauvages," et allant à l'ouest sur une distance de quatre-vingts chaînes; de là au nord, soixante-dix chaînes; de là à l'est quatre-vingts chaînes; et de là au sud, soixante-dix chaînes jusqu'au point de départ.

## N° 3.

Réserve de quatorze acres, située sur la rive droite de la Fraser, à environ deux milles en amont de l'embouchure du creek Riskie.

Commençant à un sapin marqué "Réserve des Sauvages," et allant au nord sur une distance de dix chaînes; de là à l'ouest, dix chaînes; de là au sud jusqu'à la Fraser, et de là en remontant la rive droite de la dite rivière dans une direction nord-est jusqu'au point de départ.

P. O'REILLY.

*Commissaire des réserves des Sauvages.*

## COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES.

VICTORIA, C.-B., 27 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le 18 du mois dernier j'ai visité la tribu de Sauvages qui vivent au lac Canim, situé à environ 18 milles à l'est de *One hundred mile House*, sur le chemin de Caribou.

Le chef Marque m'a reçu très cordialement et m'a dit que lui et sa tribu étaient heureux de me voir arrivé, déclarant que depuis longtemps ils craignaient que leurs terres ne leur fussent enlevées.

Accompagné du chef et des principaux de la tribu, je visitai les terres qu'ils désiraient avoir pour réserve, et je fus heureux de pouvoir réserver à leur usage tout ce qu'ils voulaient avoir, savoir: deux morceaux de terre de 4,460 acres respectivement.

Le n° 1, le plus grand de deux morceaux que traverse le creek Bridge, est situé à environ un mille à l'ouest du lac Canim; sur cette terre se trouvent le village, l'église et le cimetière. Environ 50 acres ont été cultivés, et 150 acres ont été ensemencés en mil, pour la culture duquel le terrain est très propre. Les rives des deux côtés du creek sont recouvertes de saules; elles peuvent être défrichées avec relativement peu de travail. Il y a abondance de bois pour les clôtures, le chauffage et pour les objets de construction, tandis que le flanc de la montagne offre un abondant pâturage pour les chevaux et les bestiaux.

Le n° 2, comprenant 160 acres, et situé à mi-chemin entre le village et la 100 *Mile House*, est un lieu de campement favori, bien abrité et commode comme lieu de repos, particulièrement lorsqu'ils voyagent entre le chemin des voitures et leurs demeures.

Ces Sauvages sont industrieux, bien administrés, et ils sont l'objet des éloges de la population blanche du district.

Aidé de M. Meason, agent de cette localité, j'ai pris le recensement des Sauvages de cette tribu. Ils sont au nombre de 46 et ils possèdent 150 chevaux et 26 bestiaux.

Je vous transmets sous ce pli le procès-verbal d'une décision et des plans des terres en question.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,  
P. O'REILLEY,  
*Commissaire des réserves des Sauvages.*

—  
LAC CANIM, C.B., 18 juillet 1887.

*Procès verbal d'une décision—Sauvages du lac Canim.*

N° 1.

Réserve de quatre mille quatre cents acres, située sur le creek Bridge, à environ dix-huit milles à l'est de la 100 *Mile House*, sur le chemin carrossable de Caribou, et à un mille à l'ouest du lac Canim.

Commençant à un sapin marqué " Réserve des Sauvages," et allant au nord sur une distance de cinquante chaînes, de là à l'ouest quatre cents chaînes, et de là au sud cent dix chaînes, de là à l'est quatre cents chaînes, et de là au nord soixante chaînes, jusqu'au point de départ.

Vingt pouces d'eau sont réservés à l'usage de cette réserve, qui sera puisée dans un lac situé au nord-est du village et transportée au moyen d'un fossé jusqu'à la réserve.

N° 2.

Réserve de cent soixante acres, située à environ mi-chemin entre le village des Sauvages de la réserve n° 1 et la 100 *Mile House*, sur le chemin carrossable de Caribou.

Commençant à un pin noir, marqué " Réserve des Sauvages," et allant à l'est sur une distance de dix chaînes; de là au sud, quarante chaînes; de là à l'ouest, quarante chaînes; de là au nord, quarante chaînes; et de là à l'est trente chaînes, jusqu'au point de départ.

P. O'REILLY,

*Commissaire des réserves des Sauvages.*

—  
COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,

VICTORIA, C.B., 16 août 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport, pour votre information, qu'ainsi que je le disais dans ma lettre du 20 juin, et plus particulièrement dans un télégramme récent, je suis parti de Victoria le 29 pour la région des Chilcotins, où j'arrivai le 6 juillet.

Accompagné de l'agent local, M. Meason, je me rendis sur la rive nord de la rivière Chilcotin, à environ 45 milles de son embouchure, où vinrent me rencontrer le chef Anaham et la plus grande partie de sa tribu.

Le chef exprima sa satisfaction et celle de sa tribu de me voir arrivé, et de la perspective qu'ils avaient de voir les bornes de leurs terres définies.

Après leur avoir expliqué, au long, l'objet de ma visite et le désir du gouvernement fédéral de les aider, je les invitai à m'accompagner, dans le but de désigner les terres qu'ils désiraient avoir. Subséquemment, je réservai à leur usage un morceau de terre contenant 8,930 acres, sur lequel se trouvent le village, l'église et le cimetière; il y a 4 champs clôturés, contenant, en tout, environ 100 acres, dont 50 sont semés en blé, en pois, en pommes de terre et en légumes; 1,500 acres de cette réserve forment un plateau, libre de bois, et peuvent être cultivés sans autres frais que le labourage. Le sol des terres inférieures est, pour la grande partie, excellente, il est profond et composé d'une glaise riche; le flanc de la montagne offre un excellent pâturage, et il y a suffisamment de bois pour des objets de clôture, de chauffage, etc. Heureusement qu'il ne peut surgir de difficulté à l'égard des droits

d'eau, vu qu'il n'y a pas d'établissements sur une distance de plusieurs milles; l'eau fournie par les creeks suffit pour arroser environ 300 acres. Trois cents pouces des eaux du creek Anaham, qui traverse cette terre dans une direction sud, et aussi les eaux d'un petit creek,  $1\frac{1}{2}$  mille au sud du village, sont réservés à l'usage des Sauvages.

Je suis d'opinion que c'est une des meilleures réserves que j'aie encore rencontrées.

Accompagné du chef et de sa tribu je montai, le jour suivant, la montagne, située au nord du village, jusqu'au marécage comprenant environ 2,000 acres, où les Sauvages avaient l'habitude de couper un peu de foin pour l'hiver. Je traçai ici une seconde réserve de 640 acres, embrassant une prairie de marécage, pouvant présentement produire environ un tonneau de foin de l'acre; avec un peu de travail sous forme de drainage le rendement pourrait considérablement augmenter. Le chef me demanda de lui donner tout le marécage, ce que je refusai de faire, parce que j'étais d'avis que c'était au delà des besoins de la tribu. Je leur fis remarquer que même s'ils pouvaient couper 2,000 acres de foin, ils n'avaient pas suffisamment d'animaux pour en consommer le quart, et d'un autre côté qu'ils ne pouvaient pas trouver le marché pour ce produit, et j'attirai leur attention sur la réserve que je leur avais accordée la veille, dont 1,500 acres pouvaient être mis en terre à foin sans avoir à défricher un seul acre.

Les Chilcotins n'ont eu que peu de rapport avec les blancs, vu que les établissements sont rares dans leurs régions; ils avaient une terrible renommée, et il y a quelques années ils ont causé beaucoup d'embarras aux autorités; plus tard ils se sont gagnés une meilleure réputation. Ils sont de bons chasseurs et ils vivent sur les confins d'un pays où abonde le gibier, gros et petit; ils peuvent gagner leur vie facilement.

D'après le recensement qu'a fait l'agent local, M. Meason, ils sont au nombre de 196, et ils ont 200 chevaux.

Je vous transmets sous ce pli le procès-verbal d'une décision, et des plans des terres, etc., en question.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

*Commissaire des réserves des Sauvages.*

CHILCOTIN, C.B., 8 juillet 1887.

*Procès-verbal d'une décision—Sauvages d'Anaham.*

N° 1.

Réserve comprenant huit mille neuf cent trente acres, située sur la rive gauche de la rivière Chilcotin, à environ quarante-cinq milles de son embouchure, et connue sous le nom de *Anaham's Flat*.

Commencant à un sapin, marqué "Réserve des Sauvages," sur le sentier qui conduit au lac Tatla, et allant à l'est sur une distance de trois cent vingt chaînes; de là au sud, trois cent soixante chaînes; de là à l'ouest jusqu'à la rivière Chilcotin; de là en amont de la rive gauche de la dite rivière jusqu'à un point franc ouest du point de départ, et de là à l'est jusqu'au point de départ.

Trois cents pouces d'eau du creek Anaham, et aussi cent pouces d'un petit creek qui traverse la réserve, à un mille et demi du village, sont réservés aux Sauvages, aux fins d'arroser cette terre.

N° 2.

Réserve de six cent quarante acres, située à environ cinq milles au nord du village des Sauvages, et connue sous le nom de *Anaham's Meadow*.

Commencant à un pin noir, marqué "Réserve des Sauvages," et allant au nord sur une distance de quatre-vingts chaînes; de là, à l'est, quatre-vingts chaînes; de là

au sud, quatre-vingts chaînes ; et de là à l'ouest quatre-vingts chaînes, jusqu'au point de départ.

P. O'REILLY,

*Commissaire des réserves des Sauvages.*

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,

VICTORIA, C. B., 15 octobre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, conformément aux instructions contenues dans votre dépêche du 2 septembre, je suis parti de Victoria le 8 du même mois, et accompagné de l'honorable commissaire en chef des terres et des travaux, je me suis rendu à Kootenay dans le but de retracer de nouveau les réserves des Kootenays supérieurs, dont Isidore est le chef, des observations ayant été faites par certains colons et d'autres personnes que les terres réservées pour ces Sauvages étaient insuffisantes.

A Donald, M. le surintendant Powell nous rejoignit. La commission arriva à Kootenay le 21 septembre, et après un minutieux examen des terres des Sauvages les commissaires furent d'avis que si les réserves constituent un domaine appréciable et suffisant, si elles sont convenablement utilisées, pour les besoins de la bande, cependant dans le but de faire disparaître tout sentiment de mécontentement de la part des Sauvages, trois lopins de terre devraient être ajoutés à ceux que les Sauvages ont déjà ; ces lopins comprennent 1,038 acres en tout et portent les nos 4, 5 et 6.

Le n° 4, connu sous le nom de "ranche d'Isidore," comprend 680 acres et contient deux petits enclos et deux bâtiments dans un état de dégradation, situés sur la rive droite de la rivière Kootenay, à environ huit milles au sud de la traverse de Galbraith. Cette réserve forme partie d'une étendue de terre de 3,200 acres que le colonel James Baker a demandé d'acheter le 22 février 1886.

Le n° 5 contient 160 acres de prairie, et le fait que des terres à foin de cette sorte sont très rares dans la vallée de Kootenay lui donne beaucoup de valeur.

Le n° 6, lieu de campement favori pendant les mois d'été, contient 198 acres et est situé sur le plateau de Bummer, sur la rive gauche de la rivière Kootenay, à environ trois milles en amont de la traverse de Galbraith. Cette terre est soumise à des inondations au printemps, et sa valeur augmentera énormément si le plan formulé par M. Baillie Graham de détourner une partie de la Kootenay, réussit.

Je vous transmets sous ce pli des plans, et un procès-verbal d'une décision, des lopins de terre sus-mentionnés, et qui ont été officiellement approuvés depuis par l'honorable commissaire en chef des terres et des travaux, le 11 octobre.

Il est à regretter que le chef Isidore et la plus grande partie de sa bande se soient trouvés à Sand Point pendant notre visite à Kootenay. Ils étaient allés acheter, nous dit-on, leurs provisions d'hiver ; conséquemment, ni M. Vernon ni moi nous eûmes l'occasion de communiquer avec eux en personne. Le résultat des délibérations fut, tout de même, couché sur du papier et laissé entre les mains du Dr Powell, qui fut chargé d'en faire part à Isidore. Copie de ce document vous est transmis sous ce pli.

En faisant l'examen de la réserve n° 1, située entre les rivières Sainte-Marie et Kootenay, les commissaires furent frappés de la facilité avec laquelle une grande partie de la terre submergée pouvait être recouvrée. Pour bien me convaincre, je donnai instruction à M. Green de faire un examen sur la possibilité de drainer la terre en question, et de faire rapport. Copie de son rapport est incluse sous ce pli, d'après lequel on verra qu'avec quarante ou cinquante piastres, environ deux acres de terre à foin, présentement submergés, peuvent être recouverts. Je recommande fortement que ces travaux peu coûteux soient immédiatement exécutés sous la direction de l'agent local, car s'ils sont laissés aux Sauvages ils pourraient être longtemps sans être exécutés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

*Commissaire des réserves des Sauvages.*

KOOTENAY, C.B., 27 septembre 1888.

*Procès-verbal d'une décision—Sauvages de la Kootenay supérieure.*

N° 4.

Réserve de six cent quatre-vingts acres située près de la rive droite de la rivière Kootenay, à environ huit milles au sud de la traverse de Galbraith, et connue sous le nom de "Ranche d'Isidore."

Commençant à un pin, marqué "Réserve des Sauvages," et allant au sud sur une distance de dix chaînes; de là à l'ouest, quarante chaînes; de là à l'ouest, vingt chaînes; de là au nord, vingt chaînes; de là à l'ouest, vingt chaînes; de là au nord, soixante chaînes; de là à l'est, quatre-vingts chaînes, et de là au sud quatre-vingt-dix chaînes, jusqu'au point de départ.

N° 5.

Réserve de cent soixante acres, située sur le chemin entre la prairie de Joseph et les plaines du Tabac, environ neuf milles au sud de la première et presque vis-à-vis de l'embouchure de la *Bull River*.

Commençant à un pin, marqué "Réserve des Sauvages," et allant à l'est, vingt chaînes; de là au sud, quarante chaînes; de là à l'ouest, quarante chaînes; de là au nord, quarante chaînes; et de là à l'est vingt chaînes, jusqu'au point de départ.

N° 6.

Réserve de cent quatre-vingt-dix-huit acres, située à Bummer's Flat, sur la rive gauche de la rivière Kootenay, vis-à-vis la réserve n° 1, et environ trois milles en amont de l'embouchure de la rivière Sainte-Marie.

Commençant à un cotonnier, marqué "Réserve des Sauvages," et allant à l'est sur une distance de vingt chaînes; de là au sud jusqu'à la rivière Kootenay; et de là en suivant la rive gauche de la dite rivière dans une direction ouest et nord jusqu'au point de départ.

P. O'REILLY,

*Commissaire des réserves des Sauvages*

VICTORIA, C.B., 21 novembre 1887.

A. M. P. O'REILLY,

Commissaires des réserves des Sauvages,

Victoria, C.B.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les opérations de la saison dernière.

Conformément à vos instructions je suis parti de Victoria le 18 mai, pour le fort Rupert et le côté nord de l'île de Vancouver. Comme le steamer ne put me remettre tous mes effets, ceci me causa un retard de deux ou trois jours que j'employai à relever les bornes de la réserve de la baie de l'Alerte.

Le 7 juin, ayant terminé les réserves de Ninikeesh, je partis pour le nord et je me rendis à Nawhitti, et j'arpentai deux petites stations de pêche pour cette tribu. Je restai sur l'île de Hope du 13 juin au 30 juin, et je relevai la moitié de la ligne de la côte et j'examinai deux petites îles voisines. Les grands vents et la pluie me firent constamment perdre du temps, et je ne pus trouver des canots qui voulurent se risquer, vu que les vents du nord-ouest soufflaient alors dans leur plus grande violence, et sans canot la côte nord de l'île de Hope ne peut être traversée.

Conséquemment, je dus, bien involontairement, abandonner l'île avant d'y avoir terminé mes travaux, pour retourner au fort Rupert, où j'arpentai toutes les réserves pour la tribu des Kwaw-Kwelth.

Je croyais que trois semaines termineraient l'arpentage de l'île de Hope et des deux autres réserves Nawhittis, et j'avais l'intention, si le temps le permettait, de traverser le détroit de la Reine-Charlotte plus tard et de terminer ces réserves.

Du fort Rupert je me rendis à l'île du Village et j'arpentai une réserve, et une sur l'île d'Harbledown pour la tribu des Ma-ma-lilli-culla, et la réserve des Kla-wil-156

ris, sur l'île Turnour, et de là je passai aux réserves des Tsa-wa-ta-neuch et des Ah-kwaw-ah m sh.

La grande distance qui sépare ces réserves a nécessité de longs voyages parfois périlleux en canot, souvent retardés par le vent et la pluie. Les distances qui séparent les réserves varient de vingt à cent milles, la côte est très difficile et les lieux de refuge sont peu nombreux.

Ayant terminé les réserves pour cette tribu, je me rendis au détroit de Bond et au détroit de Thompson, et j'arpentai des réserves à ces endroits pour les Ma-milli-culla, ce qui terminait tout pour cette tribu. Je partis ensuite pour la tête de la baie de Knight, nappe d'eau longue de quatre-vingts milles, dont les rives inhospitalières sont recouvertes de roches.

Je fus de nouveau retardé dans cette baie par les vents et la pluie, après y avoir arpenté les réserves, ainsi qu'à Glendale Cove.

J'avais résolu, vu le mauvais temps, de retourner à Victoria, mais apprenant que le steamer était retourné, je restai et travaillai sur les réserves des Ma-keelh-pe jusqu'au 9 novembre, terminant les arpentages pour cette tribu, à l'exception d'une réserve à Port-Neville, où une ligne devait être tirée. Un autre jour aurait suffi pour terminer ces travaux, mais convaincu que je manquerais le steamer, et tenant compte des dépenses considérables du parti d'exploration, s'il était retenu de nouveau pendant deux ou trois semaines, je partis pour la baie de l'Alerte, et après un voyage difficile pendant lequel je dus abandonner le chenal principal et voyager entre les îles à une vingtaine de milles en dehors du cours direct, j'y arrivai le 12, et prenant passage à bord du steamer *Boscowitz*, le jour suivant, nous entrions dans le port de Victoria le 15, le temps ayant été si mauvais que le steamer fut forcé de mettre deux fois en rade.

Je vous transmets une liste des réserves arpentées, qui, j'espère, seront jugées satisfaisantes.

Le mauvais temps qui a régné d'une manière extraordinaire sur la côte nord pendant la saison dernière, les distances parcourues et la nature difficile du terrain, ont empêché que le rapport ne comprenne pas un domaine plus étendu.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. M. SKINNER,

## LISTE des arpentages faits par E. M. SKINNER, 1887.

Date.	Vols.	Tribus.	Milles	Chaînes	Milles	Chaînes	Observations.
Mai .....	1	Nimkeesh—					
		Réserve n° 1.....	1	41·59			
		do 2.....		18·72			
		Raccordement.....		30·81			
Juin .....		Réserve n° 3.....	4	66·05			
Mai .....		do 4.....	1	17·63			
		do 5.....	1	22·90			
					9	37·80	
Juin .....	2	Nawhitti—					
		Réserve n° 1.....	9	40·32			Non terminé.
		do 5.....		58·85			
		do 4.....		64·39			
					11	3·56	
		FORT-RUPERT.					
Juillet.....	2	Kwaw-kwelth—					
		Réserve n° 1.....		30·12			
		do 2.....		77·57			
		do 3.....		14·60			
		do 4.....	1	29·95			
		do 5.....	1	8·57			
		do 6.....		30·77			
		do 7.....	2	8·84			
		Raccordement 1, 2, 5, 6.....	3	26·85			
					9	67·27	
	2	Ma-ma-lilli-culla et Kwick-so-te-no—					
		Réserve n° 1.....	4	63·34			
Août .....		do 2.....		60·00			
Juillet .....		do 3.....		66·59			
		do 4.....		44·29			
		do 5.....	1	50·76			
					8	44·98	
Juillet .....	1	Kla-wit-sis (Karlukwees).....		77·52			
						77·52	
Août.....	3	Tsa-wa-ta-neughet Ah-kwaw-ah-mish					
		Réserve n° 1 et cimetière.....	1	54·06			
		do 2.....	1	9·95			
		do 3.....		61·28			
		do 4.....		41·05			
		do 5.....		45·12			
		do 6.....		41·76			
		do 7.....	4	12·11			
Septembre .....		do 8.....	3				
		do 9.....		18·11			
					12	44·14	
		KNIGHT-INLET.					
	1	Tanock-teugh et Ah-waeth-thla-la—					
		Réserve n° 1.....	4	49·72			
		do 2.....	2	60·97			
Octobre ... ..		do 3.....	1	29·17			
		do 4.....		42·12			
					9	21·98	
	2	Ma-teeth-pe—					
		Réserve n° 1.....	1	56·57			
		do 2.....	1	17·28			
Novembre .....		do 3.....	1	57·12			
		do 4.....	1				
					5	50·97	Terminé, mais la batture devrait être traversée.
					67	28·22	

BUREAU DES SAUVAGES,  
VICTORIA, C.B., 19 novembre 1887.

Au commissaire des réserves des Sauvages,  
Victoria, C.B.,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport pour votre information que je suis arrivé à Massett, sur l'île Graham, île de la Reine Charlotte, le premier juin 1887, où je commençai mes arpentages de la saison.

*District de Massett.*

Le district de Massett est la réserve principale de ces régions et est situé à l'embouchure de la baie de Massett, et il contient une petite quantité de terre à pâturage; le principal village s'y trouve aussi. La Compagnie de la Baie-d'Hudson et la *Church Mission Society* possèdent 21,450 acres de terres, situés dans les limites de cette réserve.

Il y avait bien peu de Sauvages présents. Le temps resta beau jusqu'au 7 juin, date à laquelle commença la pluie; après avoir terminé cette réserve je me rendis à la baie de Massett et j'arpentai trois petites stations de pêche. Ces réserves ne servent qu'à des objets de pêche et il n'y avait qu'un ou deux Sauvages présents. Je retournai alors à Massett et je remontai la côte nord de l'île Graham jusqu'à l'angle nord-ouest de l'île, arpentant dix petites réserves, y compris celles situées sur l'île du Nord et sur la baie de Virago. Ces réserves se composent de quelques villages anciens et de quelques stations de pêche. Il n'y avait pas de Sauvages sur ces réserves.

Revenant à Massett je me rendis à l'est et j'arpentai deux petites réserves sur la côte nord dont on se sert pour des objets de pêche.

Presque tous les Massetts étaient absents et se trouvaient aux établissements de conserves, etc., situés sur la terre ferme.

Les chefs et les quelques Sauvages qui étaient présents, désiraient beaucoup que certains petits lopins sur lesquels ils cultivent des pommes de terre et construisent leurs canots, leurs fussent réservés en sus de ce qui avait été arpenté.

J'ai été considérablement entravé dans mes travaux par la pluie incessante et les mouches noires.

*District de Skidegate.*

Le premier août, je quittai le district de Massett et je partis pour Skidegate, situé à l'angle sud-est de l'île Graham, où j'arrivai le 10 août, après un voyage difficile et après avoir arpenté une petite réserve en route. Je me rendis alors vers le sud jusqu'à l'île Tanou, où il y a un petit village de Sauvages Cloes. Ce village est très propre et les Sauvages sont polis et se conduisent bien. J'arpentai la réserve des Skédances sur l'île de Louise, appartenant aussi aux Cloes; li n'y avait que le chef et quelques Sauvages. Je me rendis ensuite à la réserve des Cam-she-wah, sur l'île Moresby; le village était entièrement désert. J'ai aussi arpenté une petite station de pêche à Copper Bay. De retour à Skidegate, je partis pour la baie de Skidegate, et j'arpentai une petite réserve sur la côte sud de l'île Graham. Puis j'arpentai une petite rivière sur l'île Maude, le chef-lieu des Sauvages de Gold Harbor. Les chefs ainsi que leurs Sauvages, ont été très polis, et ont paru contents que leur village fut arpenté, car ils sont à construire nombre de nouvelles maisons, mais ils désirent vivement que leurs champs de pommes de terre, etc., leur soient réservés. J'arpentai ensuite une petite réserve de pêche sur la côte nord de l'île Moresby, après quoi je revins et j'arpentai la réserve de Skidegate, que je terminai le 16 septembre. C'est la plus grande réserve du district, elle renferme quelques champs de pommes de terre et un village assez grand que les Sauvages sont à reconstruire en démolissant de leurs vieilles habitations pour les remplacer par de bonnes maisons nouvelles. Les chefs des trois tribus du district de Skidegate et quelques-uns de leurs Sauvages m'attendaient, et ils ont paru heureux de mon arrivée et ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour m'aider, et après que leurs propriétés eurent été arpentées, ils me prièrent de prendre note de quelques petits lopins de terre qu'ils voulaient faire réserver, particulièrement, des champs de pommes de terre, ce que je promis de faire.

Le temps a été beaucoup plus beau dans le district de Skidegate que dans celui de Massett.

Je quittai Skidegate pour la rivière Skeena, le 17 septembre, à bord de la goëlette *Skeena*, et j'y arrivai le 21 septembre, ayant été surpris par un calme pendant quelques jours. A mon arrivée à Port Essington, sur la rivière Skeena, je me mis en communication avec M. Tuck, qui avait la direction du parti chargé de l'arpentage des réserves de Tsimpsean, conformément aux instructions que j'avais reçues, et je reçus ordre de sa part d'arpenter la réserve de Tsimpsean, sur la rivière Skeena, de sorte que je remontai la rivière Skeena sur une distance d'environ 17 milles en amont de Port-Essington, le 29 septembre, ayant été retenu à Port-Essington par d'abondantes pluies incessantes. J'arpentai cinq petites réserves sur la rivière Skeena, opérations que je terminai le 14 octobre, ayant été beaucoup entravé par les pluies.

Je levai alors le camp et je retournai à Port-Essington, où je congédiai mes Sauvages, car je ne crus pas opportun de commencer à arpenter des réserves pour une autre tribu, par suite des grandes pluies continuelles, et vu que les autres réserves de mon programme étaient au delà de 100 milles au sud de Port-Essington. On s'attendait de jour en jour à l'arrivée d'un steamer de Victoria, mais aucun n'arriva avant le 9 novembre, et j'arrivai à Victoria le 15 courant, date à laquelle je congédiai les hommes de mon parti.

J'ai l'honneur de vous transmettre scus ce pli le nombre des réserves que j'ai arpentées dans le cours de l'été, et le nombre de milles parcourus pendant la saison. Ce nombre est très restreint, mais ceci est dû aux pluies continuelles et la perte de temps occasionnée par le déplacement de réserve en réserve, dont le plus grand nombre étaient à des distances considérables les unes des autres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM S. JEMMETT,

*Arpenteur fédéral.*

ETAT des réserves Sauvages arpentées par le CAPITAINE JEMMETT, indiquant le nombre de milles parcourus pendant l'été de 1887.

Date.	Vols.	Réserves, etc.	NOMBRE DE MILLES.			
			Milles	Chaines	Milles	Chaines
<b>ILES DE LA REINE CHARLOTTE.</b>						
<i>Sauvages Massett.</i>						
1887.						
Juin.....	3	Masset, ou réserve n° 1 .....	6	38·14		
		Ain do 6 .....	2	32·20		
		Lanas do 4 .....	2	18·90		
		Satunguin do 5 .....	2	50·14		
		Ligne de raccordement do 5 à 4 .....	2	79·95		
		Yan do 7 .....	3	20·66		
Juillet.....		Kioosta do 15 .....	2	11·32	15	79·99
		Tatense do 16 .....		67·28		
		Jalun do 14 .....		60·96		
		Yatza do 13 .....	1	42·34		
		Duningay do 12 .....		68·97		
		Kung do 11 .....	1	41·37		
		Kose do 9 .....		40·00		
		Naden do 10 .....		63·98		
		Meacwan do 8 .....	1	58·30		
		Hiellen do 2 .....	1	40·45		
		Yagan do 3 .....	2	03·89		
		Ligne de raccordement do 3 à 2 .....	1	37·22	15	56·68
<i>Sauvages Skidegate.</i>						
Août.....	2	Skaigha, ou réserve n° 2 .....	1	42·86		
		Kaste do 6 .....		79·15		
		Tanoo do 9 .....	1	42·81		
		Skedanse do 8 .....	2	52·67		
		Cumshenah do 7 .....	1	42·14		
		Iagins dq 5 .....		78·95		
Septembre...		Khrana do 4 .....	3	45·43	9	18·58
		Deena do 3 .....	2	04·56		
		Skidegate de 1 .....	5	71·06	11	41·05
<b>RÉSERVE SAUVAGES SUR LES ILES DE LA REINE CHARLOTTE.</b>						
<i>Sauvages Tsimpsean, Rivière Skeena.</i>						
Octobre.....	1	Scuttsap, ou réserve n° 11 .....		35·79		
		Khtahda do 10 .....		37·95		
		Kilcutseen do 9 .....		64·89		
		Khyex do 8 .....	1	78·70		
		Pointe Lamber do 7 (Veitch) .....		50·45		
					4	27·78
		<b>Total.....</b>			56	63·48

WILLIAM S. JEMMETT,

Arpenteur fédéral.

VICTORIA, C.-B., 19 novembre 1887.

VICTORIA, C.B., 21 novembre 1887.

A M. P. O'REILLY,

Commissaire des réserves des Sauvages,  
Victoria, C.B.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant de mes arpentages pendant la saison qui vient de se terminer.

Conformément à vos instructions, mon parti quitta Victoria à bord du steamer *Maude*, le 18 mai dernier, mais je fus retenu, d'une manière inattendue, par un ordre de la cour suprême de la province, lancé au dernier moment, m'enjoignant de comparaître comme témoin dans un procès. Je pus cependant partir le 24 du même mois par le steamer *Biscovitz*, et je rejoins mes hommes à Fort-Simpson le 30 mai.

Les deux jours suivants il y eut une tempête de pluie continue, de sorte que je ne pus faire que des travaux préliminaires. Je commençai les arpentages sur l'île Birnie, le 2 juin, suivant en cela les suggestions de votre lettre du 14 mai qui me disait, qu'à votre avis, il serait très opportun de commencer les opérations aux alentours de Fort Simpson.

Après avoir terminé la traverse de l'île Birnie, je fis l'arpentage de l'île Finlayson, que je terminai le 9 juin. Il y a beaucoup de bonnes terres sur ces îles, et la côte, sauf certaines parties de l'extérieur, est assez unie et facile d'accès.

Le 10 juin au matin, je quittai Fort Simpson avec mon parti et l'équipement de mon campement, pour la tête de la fourche sud de *Work's Canal*, que j'atteignis le même après-midi, et je campai sur un petit lopin de terre défrichée, situé sur la rive de la rivière Lach-Mach, réserve n° 16. Ayant d'abord terminé l'arpentage de cette réserve, je fis les autres arpentages à tour de rôle, en descendant le *Work's Canal*, d'abord la réserve To-on, située sur les fourches nord, puis la réserve Wil-ska-skammel et celle d'En-she-sheea, terminant, dans ces environs, par celle de Tym-gow-zan, à l'embouchure du chenal.

Ces réserves sont toutes très accidentées et rocheuses, étant situées pour la plus grande partie, sur le flanc des montagnes qui s'élèvent perpendiculairement sur les rives du bras de mer.

Le 29 juin je transportai mon camp au passage du bateau à vapeur, et j'arpentai la réserve de Sparkels, (n° 17), située à l'embouchure du bras de mer de Kutzey-ma-teen, revenant à Fort Simpson le 1er juillet.

Depuis le jour de mon départ de Fort Simpson jusqu'à mon retour, le temps fut excessivement désagréable. Il a plu tous les jours, sauf un, pendant tout le temps, et parfois le vent soufflait en tempête.

De même à mon retour, la pluie et les tempêtes furent tellement continues à Fort-Simpson, que je ne pus commencer l'arpentage de la réserve n° 1, que le 5 juillet. Ayant tiré les lignes intérieures de cette réserve, je commençai la frontière nord de la réserve n° 2, qui fut continuée jusqu'à ce qu'on eut atteint l'angle nord est, et la borne fut plantée et dûment marquée. La route, le long de cette ligne, est excessivement difficile et montagneuse. Elle est coupée par de nombreux cours d'eau qui coulent au fond de gorges profondes dont les côtes sont très escarpées. A l'extrémité est, l'accès fut particulièrement difficile, et on rencontra nombre de montagnes très élevées, coupées à pic.

Passant à la limite nord à la limite est, ou ligne inférieure de la réserve, je n'avais pas parcouru long de chemin quand je rencontrai une gorge profonde que je ne pus traverser. Du côté d'où je l'approchai, la descente était si perpendiculaire qu'il fut complètement impossible d'y dresser un instrument, ni même de descendre au moyen de cordes, tandis que de l'autre côté de la gorge se trouvaient des pics élevés les uns pardessus les autres, et en arrière d'eux se trouvait une seconde montagne, recouverte de neige et dépouillée d'arbres. Je dus, en conséquence, abandonner à contre-cœur l'arpentage de la ligne, et retourner à Fort-Simpson.

Pendant que j'étais occupé à ces travaux, j'éprouvai un long retard par suite du fait que deux équipes de Sauvages que j'avais engagés comme portefaix, refusèrent de tenir leurs engagements, me forçant d'envoyer quelques uns de mon personnel immédiat à Port-Essington pour engager de nouveaux hommes.

Après avoir abandonné la ligne inférieure de la réserve n° 2, je pris une direction sud et j'arpentai l'île Tugwell, réserve n° 21, et après avoir terminé, j'arpentai l'île Shrut, l'île Pyke et les îles qui se trouvent à l'est des précédentes, comprises dans la réserve n° 2, y compris l'île Digby dont la côte, ainsi que je le constatai, a près de 26 milles de longueur.

Ayant terminé les îles détachées, je repris la ligne de la côte de la réserve au point où je l'avais quittée l'automne dernier, et je la continuai jusqu'au point où elle coupe la ligne inférieure de la réserve, endroit où je plantai une borne dûment marquée. Je continuai l'arpentage de la côte jusqu'à la tête d'un petit bras de mer qui s'approche à une distance d'environ sept chaînes de la ligne inférieure, environ sept milles au nord du point d'intersection. Je chaînai cette distance et je fis une marque sur la ligne, et j'arpentai une courte distance de chaque côté selon que le temps et la nature du terrain me le permettaient.

Sur l'île Kai en j'établis un point franc est de l'extrémité sud de l'île Digby, et de là j'arpentai la partie de la réserve n° 2, qui est située sur cette île.

Je crois qu'il convient de remarquer qu'en tirant la ligne intérieure de cette partie de la réserve, j'ai rencontré une grande étendue de terre à fond argileux qui est la meilleure terre agricole que j'aie vue pendant toute la saison.

De l'île Kai-en je partis pour Inverness, et je fis l'arpentage de Willaclough, réserve n° 6, ayant beaucoup de difficultés à placer la limite ouest de la propriété de la compagnie de conserves d'Inverness.

Pendant mon séjour à Inverness une députation de Sauvages de Tsempsean vint me voir ; ils me demandèrent de leur réserver d'autres terres sur la rivière Skeena. Je vous ai déjà transmis un rapport à ce sujet, et j'en parle ici pour vous dire, qu'après de nouveaux renseignements, j'ai appris que les réserves supplémentaires demandées comprennent certaines stations de pêches découvertes et établies depuis le partage que vous avez fait des réserves dans cette partie du pays.

De Willaclough, je me rendis à une partie plus au nord du bras de mer, et terminai l'arpentage des réserves Wil-nes-can-cand, Shoo-what-la-us, et Clo-yah, nos 3, 4 et 5. Ces réserves terminées, mes travaux de la saison furent finis, et je revins à Victoria, où j'arrivai le matin du 15 courant.

Pendant tout le temps que durèrent mes opérations, les pluies et les tempêtes ont été presque continuelles, ce qui fait que les résultats des travaux n'ont pas été considérables.

J'annexe au présent rapport une liste des réserves arpentées, ainsi que des chaînes, qu'on trouvera, j'espère, satisfaisants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. P. TUCK.

## LISTE des réserves arpentées pendant la saison de 1887.

Noms et location.			Longueur totale en chaînes.
<i>Péninsule de Teimpean.</i>			
Réserve N° 1, Fort-Simpson.....		74·24	
Réserve N° 2, comprenant Metiahkatla—			
Frontières Nord et Est.....	392·00		
Ligne de la Côte.....	1,493·91		
Ile Kai-en.....	940·82		
Ile Lak-a-nian.....	79·01		
Ile Lak-wil-giapsh.....	41·06		
Ile Lak-kzam-ulth.....	20·20		
Ile Lak-shish.....	37·24		
Ile Pyke.....	94·74		
Ile aux Arbrisseaux.....	14·58		
Ile de la Tombe.....	18·14		
Ile du Jardin.....	22·52		
Ile Digby.....	2,069·77		
Wil-nes-can-cand, Réserve N° 3.....		5,223·99	
Shoo-what-laus do 4.....		37·13	
Olo-yah do 5.....		70·13	
		416·84	5,822·32
<i>Rivière Skeena.</i>			
Willaclough, Réserve N° 6.....			74·46
<i>Canal de Works.</i>			
Tym-gow-zam, Réserve N° 12.....		121·68	
Rn-she-shese do 13.....		91·33	
Wil-ska-skam-mel do 14.....		33·95	
To-oa do 15.....		76·73	
Lach-mach do 16.....		76·60	
			405·29
<i>Khutz-ey-ma-teen Inlet.</i>			
Spakels, Réserve N° 17.....			63·64
<i>Réserves des Iles.</i>			
Ile Birnie, Réserve N° 18.....		170·74	
Ile Finlayson do 19.....		604·91	
Ile Tugwell do 21.....		311·49	
			1,087·14
Total.....			7,452·86
		= 93·16 milles.	

S. P. TUCK,  
Arpenteur.

## SURINTENDANCE DU MANITOBA, BUREAU DE L'INSPECTEUR,

WINNIPEG, 22 décembre 1887.

A l'Honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon dixième rapport annuel, avec des états tabulaires préparés avec soin, donnant toutes les informations possibles au département sur l'état véritable des affaires des Sauvages dans cette surintendance pendant l'année dernière.

Je suis heureux de vous informer que les agents des Sauvages remplissent, en général, les devoirs qui leur sont imposés à l'égard de leurs agences respectives, d'une manière satisfaisante.

Depuis que le département a adopté le système de laisser l'inspecteur, au lieu des agents, comme autrefois, nommé des commis pour les accompagner à titre d'aides, il est rare qu'il se présente des erreurs dans le paiement des annuités aux Sauvages, et il est aussi rare qu'il soit formulé des plaintes à l'égard de la qualité du bétail, des instruments agricoles; des provisions et des autres articles qui leur sont fournis; c'est pourquoi, sauf les querelles chroniques qui existent entre les Sauvages et des individus qui ne sont pas sous traité à l'égard de la propriété de certains lopins de terre, à Saint-Pierre et de plusieurs autres réserves, il n'y a pas la moindre cause d'une plainte raisonnable contre le gouvernement de la part des Sauvages de cette surintendance, et ils ne peuvent prétendre que les conditions de leurs traités respectifs ne sont pas remplies avec fidélité et libéralité, et les griefs qui existent sont en général d'une nature imaginaire, montés par des agitateurs sans scrupules pour des objets sinistres, et afin de captiver les sentiments d'un public crédule, publiés sous la prétendue signature de chefs, de conseillers et d'autres Sauvages haut placés dans leur tribu, qui n'ont probablement jamais signé ou autorisé que leurs noms fussent mis sur ces fausses requêtes, et même lorsque des Sauvages sont amenés, au moyen de fausses représentations, à le faire par des démagogues artificieux qui ont réussi à captiver leur confiance dans le but de spéculer à leurs dépens, bien souvent, ils n'ont pas la moindre idée de ce que ces documents contiennent.

On doit être très heureux de remarquer l'intérêt considérable, en matière d'agriculture, qui se développe parmi les bandes les plus civilisées, et celles qui font le plus de progrès dans cette surintendance; je puis mentionner, comme preuve de cet avancement encourageant, que sur les réserves situées dans les agences de MM. Muckle et Ogletree, environ 20,000 boisseaux de grains et 15,000 de pommes de terre ont été récoltés l'automne dernier.

De grandes quantités de pommes de terre et d'autres céréales ont été récoltées sur bon nombre de réserves des autres agences.

Les réserves situées dans les limites primitives de cette province ainsi que celles situées sur la rivière La Pluie n'ont pas leurs supérieures en fertilité, et elles sont admirablement propres à la production abondante des produits pour le maintien des Sauvages qui s'y trouvent; mais presque toutes les autres réserves sont impropres à la culture faite sur une grande échelle, vu qu'une grande partie est marécageuse et rocheuse; conséquemment les Sauvages de ces réserves sont fréquemment forcés d'avoir recours à leurs pêcheries et à leurs terrains de chasse pour subvenir à leur maintien et celui de leurs familles, vu que la quantité de pommes de terre récoltée par eux ne suffit pas à leurs besoins. Si, cependant, leurs pêcheries, sur lesquelles ils dépendent particulièrement pour vivre, sont suffisamment protégées, la misère n'est pas à craindre d'ici à un nombre d'années indéfini, vu qu'ils peuvent facilement se procurer le nécessaire de la vie dans le voisinage de leurs réserves; toutefois, si ces ressources venaient à s'épuiser, les Sauvages, qui vivent sur ces réserves stériles, devront les abandonner et aller dans des localités où ils pourront vivre plus facilement, où le département devra inévitablement pourvoir à leur entretien; car, chaque année, le gibier et les animaux à fourrures deviennent plus rares, et avant que plusieurs années ne s'écoulent la chasse aura cessé. Le bison sur lequel les Sauvages dépendaient pour la nourriture, le vêtement et l'abris est déjà parti, et plus rien

n'indique les troupeaux innombrables de bisons qui abondaient autrefois dans la prairie, si ce n'est les squelettes blanchis qu'on rencontre çà et là dans la plaine. Le castor disparaît rapidement devant la civilisation. L'instinct de l'originaleté et de l'élan et du caribou ne les mettront pas en état d'échapper, et les Sauvages voient avec inquiétude le changement qui s'est opéré dans l'état des choses, et, naturellement, ils attribuent tous leurs malheurs à l'arrivée des blancs.

Il résulte très évidemment des visites que j'ai faites aux écoles sauvages en opération dans cette surintendance, qu'en dépit des connaissances intellectuelles que possède la plus grande partie des instituteurs qui les dirigent, les progrès intellectuels du plus grand nombre des enfants ne sont pas satisfaisants, par suite des circonstances défavorables qui les entourent. Les instituteurs n'ont, en général, qu'une connaissance imparfaite des différents dialectes sauvages parlés par leurs élèves, et ils sont incapables de converser d'une manière intelligente avec eux, et, conséquemment, l'instruction qui est donnée est superficielle. On pourrait, cependant, considérablement remédier à cette difficulté en adoptant le système Kindergarten, qui a eu un succès extraordinaire partout où il a été introduit. L'assiduité irrégulière est un autre obstacle sérieux qui retarde les progrès des écoles sauvages. Ceci résulte particulièrement des habitudes nomades des Sauvages qui vont pêcher et chasser loin de leurs réserves pendant la plus grande partie de l'année.

Différentes épidémies, qui ont eu de nombreuses conséquences fatales, ont régné parmi les Sauvages d'un bout à l'autre de cette surintendance pendant l'année, et des quantités considérables de médicaments ont été expédiées aux différents dispensaires afin de soulager ceux qui souffraient. Des médecins ont fait des visites et donné des ordonnances pour les maladies les plus graves et qui exigeaient plus de connaissances médicales que la personne chargée du dispensaire n'en possède, ce qui eût pour effet de soulager beaucoup de souffrances.

Le sommaire suivant des états tabulaires, ci joints, préparé avec soin, représente approximativement l'état véritable des affaires des Sauvages dans cette surintendance, jusqu'à la présente date : le nombre total des Sauvages qui ont touché des fonds au dernier paiement était de 8,829, ce qui est une augmentation de 75 sur l'année dernière.

Le nombre de maisons, de granges et d'écuries sur les réserves est de 2,009, ce qui est une augmentation de 81 sur l'année dernière ; valeur, \$117,915.

L'étendue de terre en culture est de 1,584 acres, et 205 acres de terre neuve ont été faits. Le nombre d'instruments agricoles se subdivise comme suit : 272 charrues ; 256 herbes ; 98 charriots et charrettes ; 7 vans et 7,285 autres petits articles.

Le nombre de chevaux est de 240, augmentation de 50 ; bestiaux, 1,641 ; moutons, 4 ; cochons, 151. Il a été récolté, l'automne dernier, 713½ boisseaux de blé d'inde, ce qui est une augmentation de 608½ boisseaux ; blé, 7,577½, augmentation de 5,129½ boisseaux ; avoine, 1,655, augmentation de 900 boisseaux ; pois, 80, augmentation de 55 boisseaux ; orge, 3,038, augmentation de 2,328 boisseaux ; pommes de terre, 39,955, augmentation de 621 boisseaux ; foin, 6,576 tonneaux, augmentation de 1,005 tonneaux.

La valeur du poisson qui a été pris pendant l'année est de \$66,810, et celle des fourrures, de \$82,520, ce qui est une augmentation de \$2,152.

Dans les différentes bandes de cette agence il y a 4,439 enfants, dont 2,363 sont d'âge à aller à l'école ; le nombre qui fréquentent l'école est de 1,237, avec une assiduité quotidienne de 533.30. Pendant l'année il y a eu 40 écoles en opération, et parmi les instituteurs qui en ont la conduite, il y a 12 gradués des universités de Cambridge, Angleterre, de St. Johns, Manitoba, et d'autres institutions, outre 13 indigènes qui, malgré leurs connaissances limitées, sont parfois d'excellents instituteurs.

L'intérêt que portent les Sauvages à l'éducation s'accroît de plus en plus chaque année, quoique les projets faits par les enfants ne soient pas satisfaisants. Cent cinquante-trois rapports trimestriels d'école ont été examinés et inscrits dans un registre tenu à cette fin.

Cent neuf réquisitions pour papeterie ont été reçues et les articles demandés ont été fournis, et un registre à cette fin est tenu dans ce bureau.

Les livres et autres documents officiels sont tenus avec exactitude et systématiquement, et les affaires ordinaires du bureau sont dans un état satisfaisant.

1. Registre dans lequel toutes les lettres reçues sont inscrites et sur lequel est écrite une note de ce qui a été fait en conséquence. Toutes les lettres reçues sont immédiatement mises en liasses et numérotées dès qu'on s'est conformé aux instructions qu'elles contiennent.

2. Les livres de lettres sont promptement tenus tous les jours par ordre alphabétique, indiquant à qui les lettres sont adressées, les numéros de bureau, la date et le sujet.

3. Registre indiquant la quantité de provisions à laquelle ont droit les différentes bandes de Sauvages de la surintendance du Manitoba, d'après leurs traités respectifs, la quantité distribuée jusqu'à cette date et le reliquat, s'il y en a, qui leur est encore dû, et la quantité de provisions reçue en plus.

4. Livre de provisions, indiquant la quantité de provisions distribuées aux Sauvages malades, à leurs vieillards et à leurs pauvres.

5. Registre des pièces justificatives examinées, des réquisitions pour traitement des instituteurs, des chèques reçus et de ce qu'on n'en a fait. Le nombre de lettres, reçues pendant l'année a été de 2,772. Le nombre de lettres écrites pendant l'année, à ce bureau, a été de 3,162, couvrant 4,382 pages de grand papier; outre ce qui précède, l'examen des requêtes et la préparation des décharges pour les métis qui se retirent des traités, les mémoires des lettres à écrire, les rapports, etc., ont occasionné beaucoup de travail; de nombreuses recherches ont dû être faites aussi à l'égard de documents et d'informations se rapportant à des transactions antérieures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. McCOLL,

*Inspecteur des agences des Sauvages.*

BELLEVILLE, 6 décembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur les arpentages que j'ai faits dans le cours de la saison dernière.

Ayant reçu mes instructions du commissaire des Sauvages, le 15 juin dernier à l'égard de l'arpentage d'une réserve à l'Anse-des-Pins, lac Winnipegosis, j'employai mon temps à compter de la date de la réception de ces instructions jusqu'au jour de mon départ, à mettre fin aux travaux de bureaux qu'il était nécessaire de terminer avant de quitter Régina.

Parti de Régina le 16 juillet, je me dirigeai d'abord vers l'agence du lac Croche, ayant reçu instruction de faire une division du bois à la réserve n° 14 entre les deux parties de ce qui composait autrefois la bande de Sakemay, maintenant séparée sous Veau-Jaure et Sheship. Je constatai que ceci ne pouvait être fait alors avantageusement, le surcroît de travail imposé à M. l'agent McDonald par le paiement des annuités, qui venait de survenir, le mettait dans l'impossibilité de m'accompagner, et comme il était important qu'il fût présent au partage, je décidai de revenir plus tard dans le cours de la saison. Je me rendis à Winnipeg où je fis visite au bureau de M. l'inspecteur McColl pour obtenir des informations au sujet de la réserve qu'on se proposait de faire à l'Anse-des-Pins et sur les meilleurs moyens d'arriver à cette localité. Je constatai ici qu'il n'y avait pas de ligne régulière de communication sur les lacs Manitoba et Winnipegosis, et qu'il était nécessaire d'attendre une occasion à Westbourne. A Westbourne je ne pus obtenir immédiatement passage, vu que le vapeur *Saskatchewan* était à subir l'inspection de l'inspecteur officiel des bateaux à vapeur, et qu'il était à se faire radouber. Ne pouvant poursuivre mon voyage en canot ou en bateau à voile il ne me restait plus qu'à attendre le vapeur. Je pus enfin abandonner ce projet. Une petite grélette étant arrivée le 1er août, je fis des arrangements avec le propriétaire M. G. Hartman pour me conduire, ainsi que mon parti,

à l'Anse-des-Pins. Partis de Westbourne le 2 août, nous nous sommes rendus à l'embouchure de la rivière de la Poule d'Eau, à la tête du lac Manitoba. Nous prîmes ici une chaloupe, propriété de M. Hartman, et passant par la rivière de la Poule-d'Eau, et le lac Winnipegosis, nous arrivâmes à l'Anse-des-Pins le 11 août. Je rencontrai M. l'agent Martineau à la réserve de la Poule-d'Eau, et j'obtins de lui de nouvelles informations au sujet de la réserve proposée.

A mon arrivée à l'Anse-des-Pins, j'engageai les hommes nécessaires, et à la fin du mois d'avril l'arpentage était terminé.

En faisant l'arpentage de cette réserve je suivis, autant que possible, l'esquisse annexée à mes instructions. Je constatai qu'en conservant la limite sud dans la latitude, telle qu'indiquée dans l'esquisse sus-mentionnée, elle ferait tomber dans la réserve une grande étendue de terre, se composant en grande partie d'une fondrière et de bois brûlés.

Il en résulterait d'autres embarras vu que cette ligne embrasserait la mission catholique, le poste de M. Hartmann, construction devant être occupée par la compagnie de la baie d'Hudson, et d'autres améliorations de deux métis qui sont récemment sortis du traité. Je commençai conséquemment l'arpentage de la limite sud à un point situé entre le village sauvage et la mission, et dont avait convenu le chef Kiviroi-sen-sis et le R. P. Dupont. Cette ligne est, approximativement, à un mille au nord de la ligne théorique tracée sur l'esquisse.

La réserve qui est maintenant réservée renferme beaucoup de bonne terre et une grande quantité de beau bois consistant en épinette et en peuplier.

L'endroit qui se trouve entre l'Anse-des-Pins et le lac, est bordé tout le long de la rive d'un terrain marécageux; ce terrain a été endommagé dans les années des hautes eaux, mais il offre en général un excellent pâturage aux bestiaux. Un petit bois composé de grosses épinettes s'étend le long des plateaux, et, ce qu'on peut appeler le village de la bande, est situé dans ce petit bois.

La partie de la réserve qui se trouve à l'ouest de l'Anse-des-Pins est bordée aussi, le long de la rivière et du lac, d'un terrain marécageux.

L'herbe est longue et rude, mais elle fait un bon pâturage pour les bestiaux. Il y a un bon nombre de sources d'eau salée et d'éangs à environ cent verges de la rivière. Les Sauvages m'ont parlé d'une source située sur la réserve d'où ils avaient extrait du sel. A l'intérieur le pays se compose de terres recouvertes de petits bois et de marécages venant alternativement, parallèlement avec la rive. Les terres sont généralement boisées de peupliers de différents grosseurs, avec de petits bouquets d'épinette et d'épais fourrés d'atocas. Une branche de la rivière au Canard traverse la partie occidentale de la réserve du sud au nord. La terre sur les deux rives se compose d'une riche glaise sablonneuse et suffisamment élevée pour être très bien égouttée. L'eau de cette branche a un fort goût de sel. Une autre branche plus petite de la rivière au Canard traverse l'angle nord-ouest. Ici le sol a peu de valeur, mais l'eau est bonne.

Le pays compris dans cette réserve est généralement uni, les terres boisées ou les hauteurs ne sont que de quelques pieds au-dessus des marécages. Le sol se compose d'une glaise riche, et d'après les légumes que nous avons vus, il est bien propre à la culture des racines. Cette bande vit encore en grande partie de chasse et de pêche, l'origan et le poisson abondent encore.

Je trouvais les hommes de cette réserve, obligeants, travailleurs, bien vêtus et apparemment heureux.

On employa la journée du 31 août à congédier les hommes et à préparer un bateau pour le retour.

Partis de la réserve le 1er septembre, nous atteignîmes la réserve de la Poule-d'Eau le 3. Constatant que l'embarcation dont nous nous étions jusqu'alors servi était impropre à faire le voyage, on fit des arrangements pour se rendre au détroit avec une chaloupe de la compagnie de la Baie-d'Hudson et nous arrivâmes à l'agence le 8 septembre. Nous partîmes du détroit le neuf, à bord du yacht de M. l'agent Martineau, et après un voyage pendant lequel nous avons essayé plusieurs tempêtes, je fus sincèrement heureux de me retrouver de nouveau sur la terre ferme, le 14, à Westbourne.

De Westbourne je me rendis à Winnipeg et j'attendis de nouvelles instructions du commissaire. Je reçus ordre d'aller arpenter la réserve de la rivière aux Roseaux. Je terminai l'arpentage le 11 octobre; j'éprouvai, à cet endroit, beaucoup de difficulté à trouver des hommes, vu que les abondantes récoltes de l'été dernier procuraient un travail rémunérateur à tous les journaliers qui en cherchaient et à un prix élevé.

Cette réserve consiste généralement, en une prairie onduluse d'un sol riche de glaise forte. L'herbe est longue et riche, et il y a beaucoup de bois sur la réserve. Le chêne, l'orme et le peuplier se trouvent sur les rives de la rivière Rouge et de la rivière du Roseau.

J'ai remarqué des petits champs de pommes de terre le long de la rivière Rouge et deux grands champs de grain, un de dix acres environ, situé au centre de la réserve, et un autre de 30 acres, à la limite nord. Ces deux champs sont entourés d'une bonne clôture en fil de fer, et le grain en meulon donnera un rendement considérable.

Cet arpentage terminé, je revins à Régina, et recevant instructions de retourner à l'agence du lac Croche, à l'arrivée de mes effets de campement, je partis pour la réserve de Sakimay. Veau-Jaune était absent, en visite chez ses amis du Dakota, mais on l'attendait sous peu. En l'attendant je redressai bon nombre de poteaux et de bornes en terre qui s'étaient aplaties, et je retraçai les lignes là où le besoin s'en faisait sentir sur les limites des réserves 73 et 74. À l'arrivée de Veau-Jaune on effectua facilement un juste partage du bois, qui fit approuver par Veau-Jaune et Shesheep et en présence de M. l'agent McDonald et de moi-même. Mes travaux terminés le 10 novembre, je revins à Régina le 11.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

A. W. PONTON,  
*Arpenteur fédéral.*

SASKATCHEWAN-LANDING, ASSINIBOIA, 25 novembre 1887.

À l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant de mes travaux d'inspection, à compter du mois de mai jusqu'à cette date.

AGENCE DES LACS CROCHES.

Je partis de Régina le 18 mai, et je me rendis à l'agence des lacs Croches, dont le col. A. McDonald est l'agent.

Je pris l'inventaire des approvisionnements, et examinai les livres depuis la dernière inspection, il y a un an, que je trouvai tenus correctement et avec soin; les effets en main correspondent aux balances du grand-livre. J'examinai et visitai bon nombre des maisons des différentes réserves qui composent l'agence, et je constatai une amélioration sur l'année précédente, ainsi qu'il était facile de s'en convaincre en voyant les champs bien tracés, les clôtures solidement faites et la bonne apparence générale des environs. Les grains avaient à cette époque une belle apparence et faisaient prévoir un bon rendement, ce qui, je fus heureux de l'apprendre, fut le résultat lors des récoltes. Voici le nombre total d'acres en culture dans cette agence: blé, 360 acres; orge, 107; avoine, 49; pois, 10; pommes de terre, 40; navets, 20 et en jardins environ 7 acres en tout. Dans le cours de l'année beaucoup de clôtures nouvelles ont été faites, de même qu'on a fait des labours considérables cet été pour nettoyer et ameublir la terre. Plusieurs champs avaient une splendide apparence, et pourraient être comparés avec quelques-unes des meilleures terres des anciennes provinces. Un fait très agréable c'est que bon nombre des Sauvages sont très fiers de leurs fermes.

Les provisions en main étaient de bonne qualité et les instruments étaient conformes aux désignations de la liste et aux échantillons-types.

Je visitai presque toutes les maisons sauvages et j'ai trouvé qu'elles étaient tenues en très bon ordre. Quelques-unes des femmes étaient à laver les planchers de leur maison, chose qu'ils ne connaissaient pas il y a quelques années.

Une nouvelle maison a été construite pour l'instructeur Sutherland depuis ma dernière visite, au N° 73.

L'agent a un très joli jardin, où se trouvent différentes espèces d'arbres fruitiers et toutes sortes de légumes. Les instructeurs ont aussi des jardins qui servent au double objet de fournir des légumes à leurs familles respectives, et de modèles pour les Sauvages, dont bon nombre ont des bons jardins à eux propres, et les tiennent nets et libres de mauvaises herbes.

Les bestiaux étaient en bon ordre et étaient tous marqués. J'ai examiné les différents livres des fermes, faisant une comparaison entre les articles reçus et ceux distribués par l'agence, je les ai trouvés exacts et bien tenus.

L'hiver dernier la bande N° 74 a vendu une bonne quantité de foin à la police à cheval du Nord-Ouest, livré à Régina, à raison de \$10 le tonneau; après avoir déduit les frais de pressage, de charoyage et de transport par le chemin de fer Canadien du Pacifique, le foin a rapporté la somme nette de \$4.50 le tonneau. La chasse a été assez heureuse pendant l'hiver. Le poisson a aussi été abondant.

La santé des différentes bandes a été très bonne. Du 1er juillet 1886 au 1er mai 1887, il y a eu 20 naissances, et 40 décès.

J'ai visité l'école N° 73, enseignée par M. Jordan. Lors de ma visite il y avait 3 petits garçons et 5 petites filles présents. Bon nombre d'enfants de cette école sont allés, dans le cours de l'année, à l'école industrielle de Fort Qu'Appelle. Les enfants semblent faire des progrès. Madame Jordan enseigne aux petites filles à tricoter, à coudre et à travailler la paille.

J'ai aussi visité l'école qui est sous la direction du Rd. M. McKay, au lac Rond. Cet établissement est contrôlé et entretenu par l'église presbytérienne. Comme des additions et des améliorations étaient à se faire dans le temps, la plus grande partie des enfants étaient chez leurs parents, mais M. McKay avait, comme pensionnaires, l'hiver dernier une moyenne de 33 enfants, et avec les additions qu'on est à faire il pourra en loger 60. Le Rd. M. McKay est le principal, aidé du Rd. M. Jones. Mde. Jones est la directrice.

Le nouvel édifice devait être terminé cet automne. Les Sauvages se montrent reconnaissants pour les efforts dont on fait preuve envers leurs enfants, et les résultats, selon qu'on peut en juger d'après les apparences, sont très encourageants. Somme toute, je suis heureux de témoigner du bon état des affaires des différentes réserves de cette agence, et des progrès que font les Sauvages, non-seulement dans l'agriculture, mais dans l'intérêt qu'ils portent à avoir leurs maisons, leurs bestiaux et leurs instruments agricoles, de premier ordre. Comme preuve, ils ont chargé l'agent d'acheter pour eux quatre lieues automatiques, qu'ils paieront à même les produits de la récolte de cette année.

J'ai transmis au commissaire, à Régina, un rapport détaillé et complet de mon inspection, avec les inventaires des approvisionnements en main à l'agence et aux différentes fermes, ainsi que les balances de comptes des articles suivants: farine, lard fumé, bœuf, porc frais, sucre, thé, tabac, biscuits, listes des animaux vivants, des livres en usage à l'agence, des fonctionnaires et autres.

#### *Agence de Birtle.*

Je me rendis ensuite à l'agence de Birtle, dont M. J. A. Markle est l'agent; j'y arrivai le 7 juin.

J'ai fait l'inventaire de tous les approvisionnements en main, et j'examinai les livres, à compter de la date de la dernière inspection, du 1er juin 1884 au 1er juin 1887. Il n'y a pas d'instructeurs agricoles dans cette agence, les Sauvages sont suffisamment avancés pour pouvoir cultiver seuls avec les conseils de l'agent. La chasse est leur principale ressource, et bon nombre d'entre eux y réussissent très bien.

Ils ont des maisons confortables et semblent bien munis des articles ordinaires de la vie, tels qu'ameublement, vêtements, etc. Ils ont de bons troupeaux de bestiaux,

de moutons, de chevaux et de cochons, qui paraissent être tous en bon état; les pâturages sont excellents et l'eau est abondante.

L'inventaire terminé je commençai la visite des différentes réserves, dont quelques-unes sont à 150 milles de l'agence. La première que je visitai fut le n° 57, les Sioux de Queue-d'Oiseau. Les revenus sur cette réserve se subdivisaient comme suit: 80 acres de blé; 10 acres de pommes de terre, outre les jardins, le tout avait une bonne apparence et promettait un bon rendement. Il y a ici une église presbytérienne et une maison d'école. Le nombre d'enfants sur la liste est de 27. M. Burgess est l'instituteur.

La plupart des Sauvages étaient absents; ils sont employés par les colons à faire la chasse aux écureuils des prairies, ce qui leur rapporte beaucoup. Ils gagnent aussi de l'argent à charroyer du bois et à travailler dans la ville de Birtle et dans les environs. Leurs champs étaient assez libres de mauvaises herbes, mais par suite de l'absence d'un aussi grand nombre, quelques-uns des champs en étaient envahis. Les bestiaux, les moutons et les chevaux étaient en bon état.

J'allai ensuite à la réserve n° 61, montagne du Dauphin. Il y avait ici 20 acres semés en avoine et en pois,  $1\frac{1}{2}$  en pommes de terre et 1 en jardin, le tout ayant une bonne apparence. Quelques Sauvages ont une clôture en fil de fer autour de leurs champs, construite à leurs propres frais. Les bestiaux, ici aussi, étaient en bon état.

Il y a, sur la réserve, une église presbytérienne, sous la conduite du Rév. M. Flett, et une école enseignée par M. Lander. Le 16 juin il y avait à l'école 12 petites filles et 6 petits garçons; total 18. J'apprends que les enfants font un grand nombre d'exercices, et quelques uns ont démontré qu'ils faisaient d'excellents progrès. M. de Flett enseigne à tricoter et à coudre aux petites filles. Il se fait beaucoup de chasse ici, mais par suite des incendies dans les montagnes le gibier n'a pas été aussi abondant que pendant l'année dernière. Je revins à l'agence et partis pour Fort Pelly, visitant les réserves en route.

La première fut celle du "Joueur," no 63. Les semences consistaient en 60 acres de blé, 5 acres de pommes de terre, 2 acres d'orge, et les jardins  $\frac{1}{2}$  acre en tout. Les champs avaient une bonne apparence et indiquaient qu'ils avaient été bien labourés et bien hersés, et tous promettaient un bon rendement. On était à faire de la terre neuve et à ameublir le sol des anciens champs. Il y a une maison d'école sur cette réserve, mais il n'y a pas eu d'instituteur depuis une année et demie.

Puis vint la réserve n° 64, celle de Côté. Il y avait ici 2 acresensemencés en blé,  $3\frac{1}{2}$  acres en orge, 20 acres en pommes de terre, 1 acre en jardin. Les pommes de terre avaient particulièrement une bonne apparence. Le chef Côté était à ameublir quelques champs pour la semence de l'année prochaine.

Il y a ici une école conduite par un jeune sauvage, M. Donald McVicar, gradué du collège de Manitoba. Le nombre des enfants sur la liste est de 19, et l'assiduité moyenne est de 18. Le jour de ma visite il y en avait 17 présents. Les élèves ont fait un bon nombre d'exercices, y compris des calculs compliqués en arithmétique dans lesquels ils ont démontré que l'enseignement qu'on leur donnait n'était pas perdu pour eux.

Il y a ici une mission presbytérienne sous la direction du Rév. M. Laird, et madame Laird apprend les enfants à chanter et enseigne aux petites filles à coudre et à tricoter.

La réserve suivante que je visitai fut le n° 65, réserve de "La Clef." Il a étéensemencé ici 16 acres en orge, 10 acres en pommes de terre, et il y a un acre en jardin, le tout ayant une bonne apparence, et libre assez de mauvaises herbes. Les bestiaux étaient en bon état. On remarquait partout de bonnes maisons et un air de confort.

Il y a une mission et une école sous le contrôle de l'église d'Angleterre. Le Rév. M. Agassiz est tout à la fois le missionnaire et l'instituteur. Le nombre d'élèves présents lors de ma visite était de 24. Le nombre sur la liste 31. Les enfants ont démontré qu'ils faisaient de bons progrès. Madame Agassiz enseigne aux petites filles à coudre et à tricoter, et quelques-uns des ouvrages qu'elles ont faits leur font réellement honneur.

Vint ensuite la réserve n° 66, Kee-see-Kouse. Il y avait ici 5½ acres d'ensemencés en blé, 17 acres en orge, 12 en pommes de terre et un acre mis en jardin, le tout ayant une belle apparence.

Les maisons et les environs étaient propres et nets. Il y a ici une école sous la direction de M. Thomas, elle est sous le contrôle de l'Église catholique. Lors de ma visite, il y avait 16 enfants présents, l'assiduité moyenne est de 11. Le nombre sur la liste est de 18. Il y a sur cette réserve 37 enfants qui ne fréquentent pas l'école ; quelques-uns demeurent à une distance variant de 1 à 12 milles de l'école.

Je visitai ensuite la réserve de la Pointe-du-Lezard, n° 62. Il a été semé ici 24 acres en blé, ½ acre en avoine et 5 acres en pommes de terre ; il y avait un acre en jardin.

Il n'y a pas d'école sur cette réserve qui est peut-être la moins rangée des réserves que j'ai vues ; ce qui indique qu'une bonne école est avantageuse non-seulement au point de vue de l'instruction mais aussi pour d'autres objets.

J'ai dû remettre la visite des autres réserves de cette agence, à ce voyage, puisqu'il est plus facile d'y arriver par chemin de fer qu'en voiture ; mais d'après les états fournis à ce bureau, je constatai que les grains mis en terre se subdivisaient comme suit :—

N° 58—Rivière du Chêne.....	200	acres en blé.		
do do .....	15	do	pommes de terre.	
do do .....	8	do	jardins.	
N° 59—Lac du Chêne.....	10	do	blé.	
do do .....	1	do	jardins.	
N° 60—Montagne de la Tortue.....	20	do	blé.	
do do .....	5	do	pommes de terre.	
do do .....	1	do	jardins.	
N° 67—Rivière Roulante.....	7	do	blé.	
do do .....	2½	do	pommes de terre.	
do do .....	1	do	jardins.	

Le foin était abondant partout. L'agent m'a accompagné à chaque visite.

#### *Nouveaux approvisionnements.*

Une partie des nouveaux approvisionnements fournis en vertu des contrats de 1887-88, étaient arrivés, et je les examinai avec soin ; chaque fois qu'il s'est présenté quelque chose qui n'était pas conforme aux échantillons-types, ou au devis de la liste, j'en ai donné avis au commissaire ; mais je suis heureux de dire, qu'à quelques exceptions près, les approvisionnements étaient d'une bonne qualité. La farine, le lard fumé, le thé, le tabac et les épiceries en général étaient d'une qualité supérieure, et les instruments agricoles en général étaient tels que les échantillons.

J'ai transmis au commissaire un rapport complet et détaillé, ainsi qu'un inventaire des approvisionnements en magasin, et les différentes balances de comptes, les états des bestiaux, le recensement, etc.

Le révérend docteur Wardrope et le révérend M. McKeller, faisant tous deux partie d'une députation qui visitait les écoles des Sauvages sous la direction de l'Église presbytérienne, arrivèrent à Birtle le jour de la fête de la Confédération. L'agent M. Markle et moi-même leur fîmes visiter la réserve de "Queue d'Oiseau." Tous deux se dirent étonnés des progrès que les Sauvages avaient faits, en si peu de temps, dans l'agriculture. Cette réserve, quoiqu'en bon état, est loin d'être un bon échantillon de quelques unes de nos autres réserves.

#### *Agence de la Montagne de l'Original.*

Je me mis alors en route pour l'agence de la Montagne de l'Original, dont M. T. J. Campbell est l'agent ; j'y arrivai le 8 juillet.

Je commençai par faire l'inventaire des approvisionnements et j'examinai les livres, depuis que l'agence est établie, il y a environ un an. Les bâtiments ici se composent de la maison de l'agent, d'un bureau, d'une maison d'école, d'un magasin —en voie de construction—de la maison de l'instructeur, et des écuries.

L'instructeur, M. Lawford, a un très beau jardin et une magnifique récolte de légumes; de belles pommes de terre ont été arrachées de ce jardin le 11 juillet.

Il y a trois réserves dans cette agence; celle de "Croupe du Faisan," n° 68, de "Couverte-Rayée," n° 69, et celle de "L'Ours-Blanc," n° 70. La première que je visitai fut le n° 68. Il y avait ici 60 acres semées en blé, 10 acres en pommes de terre, 5 acres en orge, 5 acres en pois, 3 acres en navets, 1 acre en carottes, 2 acres en oignons, fèves, citrouilles, etc., le tout ayant une bonne apparence. Les champs de blé des nos 68 et 69 étaient aussi beaux que tout autre que j'aie vue cette saison, y compris ceux des colons; le rendement de la récolte a dû, j'en suis sûr, être satisfaisant.

Au n° 69 il y avait 65 acres semés en blé, 12½ acres en avoine, 5 acres en pommes de terre, 4 acres en pois, 4 acres en orge, 2 acres en navets, et 2 acres en jardin.

Les clôtures étaient bonnes et les jardins et les champs étaient nets. Je les ai trouvés activement occupés à travailler à la houe et à arracher les mauvaises herbes et les hommes à couper le foin. Deux faucheuses étaient en opérations, une conduite par l'instructeur et l'autre par deux Sauvages, tandis que vingt autres Sauvages se servaient de faux dans les fondrières où les faucheuses ne pouvaient être mises en usage. Un pâturage de 300 acres a été clôturé pour des bestiaux. Quinze acres de terre étaient bouleversés et des champs avaient subi un labour d'été pour les ameublir. Quatre paires de bœufs conduits par des Sauvages étaient à labourer la terre autour des champs pour les protéger contre les incendies.

Sept enfants de cette agence sont à l'école industrielle de Fort Qu'Appelle. Il n'y avait pas d'école en opération, mais on était à faire des démarches pour en établir une, vû que les Sauvages ne l'ont démolie que récemment.

La santé des Sauvages étaient bonnes. A la réserve n° 68 il n'y a pas eu de naissance; depuis le 1er septembre 1886 jusqu'à cette date il y a eu trois décès. A la réserve 69 pendant la même période il n'y a pas eu de naissance, mais sept décès. A la réserve de "L'Ours-Blanc" n° 70, du 1er septembre 1885 jusqu'au départ de la bande, il y a eu trois décès et une naissance. La bande de L'Ours-Blanc, à la suite de promesses faites par des émissaires américains, est partie de sa réserve dès le commencement du printemps pour les Etats-Unis, n'a ensemencé que 5 acres de blé.

Cette réserve est magnifique et il n'y a pas de raison pour qu'ils l'abandonnent, car les livres font voir qu'ils ont régulièrement eu leurs rations tant qu'ils ont voulu travailler. On croit qu'ils reviendront bientôt à leur réserve; dans l'intervalle tous leurs bestiaux ont été transférés à d'autres réserves et leurs instruments agricoles ont été mis en magasin.

Comme de la viande fraîche est fournie ici en été, à différentes occasions j'étais présent lorsque des animaux ont été abattus. Le bœuf était de la meilleure qualité et a été bien préparé.

Une bonne quantité des nouveaux approvisionnements est arrivée avant mon départ, et je les examinai avec beaucoup de soin, signalant les différences qui pouvaient exister, dans la qualité et la quantité, entre eux et les échantillons-types, et les devis. Un rapport complet et détaillé, ainsi que des inventaires, des balances de compte, des états se rapportant aux bestiaux, le recensement et différents autres états, ont été transmis au commissaire, à Regina.

Somme toute, j'ai trouvé les affaires de cette agence dans un état très satisfaisant, et pour le peu de temps que l'agent, M. Campbell a été en charge, il a assurément réussi à faire exécuter beaucoup de travaux.

Une chose très encourageante mérite une remarque, c'est que je n'ai vu personne flâner dans les environs, tous, hommes et femmes étaient occupés à quelque chose. Les jeunes filles travaillaient au jardin et les garçons conduisaient des bœufs et faisaient d'autres ouvrages. Le paiement fait en vertu du traité eut lieu pendant mon inspection, et cette opération eut lieu avec beaucoup d'ordre et d'une manière très satisfaisante.

#### *Agence des Assiniboines.*

Je me rendis ensuite à l'agence des Assiniboines, dont M. W. S. Grant est l'agent. J'arrivai ici le 26 juillet, et je commençai immédiatement à faire l'inventaire des

approvisionnement. Les bâtiments de cette agence sont commodes et conviennent bien à leur objet ; ils sont en bon état. J'employai beaucoup de temps à parcourir les différents champs que j'examinai chacun en particulier. Les grains avaient une bonne apparence, ils avaient été bien semés et bien entretenus. Le nombre total d'acres en culture étant comme suit, savoir :—

Blé, 77 acres ; avoine, 23 acres ; orge, 18 acres ; pois, 5 acres ; navets, 30 acres ; pommes de terre, 44 acres ; et 9 acres en jardin. Quarante-cinq acres de terre neuve ont été bouleversés cette saison, et quinze acres ont subi un labour d'été. Les clôtures sont bien faites.

Les Sauvages sont en pleine saison des foin, tous travaillent bien et méthodiquement ; quelques uns se servaient de faucheuses, d'autres du rateau conduit par un cheval, et un certain nombre ramassaient le foin pour les attelages qui le transportaient aux meulons. Le blé russe avait une belle apparence, et M. Grant dit qu'il surveillerait avec soin le rendement lors de la moisson.

Il y a une école enseignée par M. McLean ; le nombre d'enfants sur la liste est de 25 ; l'assiduité moyenne est de 12 ; le 28 juillet il y en avait 10 présents. Les enfants semblent faire des progrès.

Je fis réunir les bestiaux dans l'enclos, et le nombre en était exact. Ils étaient tous dans un état parfait, et tous étaient marqués. Il y avait de très beaux moutons et l'augmentation du nombre des agneaux était très satisfaisante ; il y a un an, il y en avait 20, et aujourd'hui il y en a 30.

Les Sauvages de cette agence sont groupés ensemble sous forme de village. Bon nombre de nouvelles maisons sont en voie de construction, et elles sont d'une catégorie supérieure aux anciennes, le plus grand nombre ont des serres pour les légumes, annexés à leurs maisons.

L'agent a fait un contrat pour la fourniture d'un certain nombre de mitaines de laine pour l'école industrielle de Fort Qu'Appelle, et il y avait environ 180 paires de prêtes, toutes tricotées par les sauvagesses. Il y a dans le village un four dans lequel plusieurs femmes font cuire le pain. Le paiement des annuités s'est fait d'une manière très satisfaisante.

Les Sauvages suivent ici un bon plan, en se groupant par quatre ou par six pour travailler un champ de bonne grandeur, ce qui est préférable à de petits morceaux de terre ici et là. L'état général de cette réserve était excellent et je ne puis mieux faire que de citer un extrait de mon rapport au commissaire :—“ Je suis heureux de rendre témoignage du bon état général de cette réserve et de cette agence et de l'administration attentive et efficace de l'agent, M. Grant. Quels que puissent être les frais qu'occasionne l'exécution des travaux ici, il y a du moins un résultat tangible dans les habitudes industrielles et d'économie des Sauvages qui se révèlent partout, et dans leur conduite pleine de satisfaction et de contentement.”

Un rapport complet et détaillé sur la réserve, l'inventaire, les balances de comptes, et les autres états divers, résultant de mon inspection ont été transmis au commissaire.

J'ai examiné avec soin ce qui était arrivé des nouveaux approvisionnements et j'ai aussi fait rapport, en même temps, à ce sujet. Je puis répéter, ce que j'ai dit ailleurs, c'est-à-dire, que les approvisionnements cette année étaient en général conformes aux conditions exigées. Les Sauvages ont été très satisfaits de la qualité du lard fumé, de la farine, du tabac, du thé, etc. Je ne dois pas omettre de dire que le chef Jack m'a montré avec orgueil du pain fait par sa femme, des mitaines et des gants tricotés par elle. Le chef m'a demandé d'accepter une paire de mitaine, ce que je fis très volontiers, à la condition qu'il me permît de lui en donner la valeur.

#### *Agence de la Montagne-à-la-Lime.*

Je partis ensuite pour la Montagne-à-la-Lime, dont M. Williams est agent, et où j'arrivai le 3 août. Les bâtiments de l'agence sont joliment situés, il y a un lac sur le front et un autre sur un côté ; l'autre côté et l'arrière étant protégés par des bouquets d'arbres bien fournis. Le jardin et les bâtiments sont tous clôturés.

Sur la réserve de l'Ours-Noir, n<sup>o</sup> 84, soixante acres de terre neuve ont été bouleversés, et sur les réserves nos 81, 82 et 83 cent quarante acres ont été bouleversés.

On était à récolter 300 tonneaux de foin. Les grains semés dans les quatre réserves se répartissent comme suit : blé, 41 acres ; orge, 58 acres ; pois, 10 acres ; pommes de terre, 28 acres ; navets, 9 acres ; et 6 acres en jardin. Terre neuve, 234 acres. Sur ce nombre environ 30 acres ont été ensemencés cette année, et 20½ acres ont été bouleversés depuis les semences. L'intention de l'agent est d'abandonner un certain nombre de champs anciens et plus petits, ce qui explique la grande quantité de terre qui a été bouleversée. Par suite de la légèreté du sol sur ces réserves les grains n'avaient pas une apparence aussi abondante qu'ailleurs, mais, tout de même, on s'attendait à un bon rendement. Les grains des Sauvages étaient plus avancés que ceux des colons des environs. Comme les pâturages sont bons, les bestiaux, dont le troupeau est considérable, étaient en excellent état. Les Sauvages de cette réserve semblent être de rudes travailleurs, et la quantité de terre nouvelle bouleversée cet été, en sus des autres travaux, en est la preuve.

La santé des Sauvages était bonne, mais il y avait beaucoup de maladie au mois de juillet, pendant lequel on a enregistré cinq décès, causés principalement par la consumption. Pendant ma visite le Dr Seymour, de Fort Qu'Appelle, était au milieu d'eux et leur donnait des soins.

Les Sauvages de cette localité, comme de fait ceux d'ailleurs, vivent surtout dans des cabanes en été.

Le riz sauvage qui a été semé a une bonne apparence, une certaine quantité étant venue à maturité. Je ne l'ai vu que sur un des lacs, mais il n'y a pas de doute qu'il ne se fasse voir sur quelques-uns des autres lacs où il a été semé.

Il y a abondance de bois sur les réserves, pour les clôtures et le chauffage.

L'inventaire, la liste des bestiaux et les autres états ont été examinés par le nouvel agent, M. Wright, il a accepté le tout comme donnant exactement l'état de chose de l'agence, tel qu'il était au 1er août 1887. Les Sauvages ont regretté le départ de M. Williams qui se rend à Battleford, mais ils espèrent bien s'entendre avec M. Wright.

Un rapport complet et détaillé, un inventaire, des balances de compte, des états, dont un se rapporte aux nouveaux approvisionnements, et d'autres états relatifs aux choses qui ont attiré mon attention, ont été transmis au commissaire. Il y a ici une bonne école conduite par M. Toms, mais c'était le temps des vacances.

#### *Agence de la Montagne du Tondre.*

Je partis pour la Montagne du Tondre dont M. H. Keith est l'agent, guidé par un Sauvage pendant une partie du trajet. Je pris une direction à travers le pays, (évitant un parcours de 40 milles) au lieu de suivre le chemin ordinaire. J'y arrivai le soir du 11 août, et le lendemain je commençai à prendre l'inventaire.

Les bâtiments ayant été récemment peints, et les écuries et les dépendances ayant été blanchies, le tout avait une bonne apparence. Les magasins, les dépendances et les terrains autour de l'agence étaient tous dans un ordre parfait.

La première réserve que je visitai fut celle de "l'Etoile-du-Jour," n<sup>o</sup> 87. instructeur Fleetham. Quoique le nombre d'acres cultivés ne soit pas considérable, toutefois ce qui a été fait, a été bien fait ; nulle part je n'ai vu de meilleur blé ou de meilleure avoine, les tiges avaient en moyenne une longueur de quatre pieds et demi à cinq pieds ; et les avantages retirés des labours profonds qui ont été faits cette année, sont très visibles. Les clôtures sont très fortes et bien faites, et le bétail est en très bon état. Le chef "Etoile du Jour" a été très amical, et il m'a parlé avec beaucoup d'égards. Il m'a invité à sa cabane et a fait préparer du thé. Les semences faites sur cette réserve se partagent comme suit : blé, 17 acres ; pommes de terre, 1½ acres ; avoine, 4½ acres ; orge 6½ acres ; pois, 3½ acres ; navets, carottes et autres légumes, 4½ acres.

L'instructeur était à faucher le foin avec la faucheuse et un bon nombre de Sauvages se servaient de faux. Environ 1,900 tonneaux de foin devront être récoltés sur les différentes réserves de cette agence, et comme le nombre de bestiaux augmente il faut parcourir de longues distances pour obtenir cette quantité de foin. Les établis étaient de bonnes constructions, et on était à en préparer d'autres pour l'hiver pro-

chain. Les maisons sont d'une bonne catégorie et sont régulièrement blanchies à chaux. Le blé et l'avoine promettent un bon rendement, s'ils peuvent échapper aux premières gelées. On était à faucher l'orge et à le mettre en meulon.

Le chef s'étant donné beaucoup de peine pour réunir les bestiaux afin que j'en fisse l'inspection, je lui ai donné un ordre pour que l'agent lui donnât un peu de thé et de tabac ; et je lui fis des compliments de l'excellent état dans lequel je trouvai le bétail qui était sous ses soins. Le bois pour une maison d'école, qu'on avait sorti de la forêt l'hiver dernier, était sur le terrain. Un certain nombre de cadres en charpente pour recevoir le foin, et préparés par les Sauvages eux-mêmes, étaient prêts à être mis en usage.

Je visitai ensuite la réserve du Pauvre-Homme, n° 88, qui est aussi sous les soins de l'instructeur Fleetham. J'examinai ses livres et fit l'inventaire des instruments agricoles sous son contrôle, le tout était exact et les livres bien tenus. Le grain est bon, il a été bien semé et bien entretenu. Les clôtures étaient particulièrement bonnes et les mauvaises herbes étaient sous bon contrôle. Je trouvai quatorze personnes, hommes, femmes, et jeunes gens dans un seul champ de navets et de pommes de terre, à travailler à la houe et à arracher les mauvaises herbes. Dans l'intervalle le chef réunit les bestiaux que j'examinai et qui correspondaient aux inscriptions faites dans le livre du bétail. Ils étaient en bon état. Je donnai au chef un ordre pour du thé et du tabac pour le récompenser de sa peine. Les revenus sur cette réserve se subdivisent comme suit : blé, 17 acres ; avoine, 6 acres ; pommes de terre, 16 acres ; navets, 6½ acres ; pois, 5 acres, et 3 acres en jardin. Les bandes de corbeau, si nombreuses cette année, causaient des dommages, et c'est un fléau qu'il est difficile de combattre. Les jardins de cette réserve avait une très belle apparence, et les Sauvages auront des légumes de toutes sortes, ainsi que des pommes de terre en abondance. Les graines de jardins ont donné partout satisfaction, cette année. J'ai vu neuf paires de *bob sleighs* que les Sauvages ont fait eux-mêmes, l'hiver dernier, avec du bouleau qu'ils prennent dans les montagnes. Ces traîneaux étaient tous bien faits.

Les femmes font quelques progrès dans la couture, art que leur enseigne Mde Fleetham. J'ai constaté que cette dame a aussi porté beaucoup d'attention aux Sauvages malades, l'hiver dernier ; elle les a visités dans leurs maisons, et leur a apporté des secours sous une forme ou sous une autre.

Les Sauvages vivent principalement dans des cabanes, et comme ils les renouvellent de temps à autre, il s'en suit que les saletés ne peuvent s'y accumuler. Leurs cabanes étaient dans un ordre parfait.

Vint ensuite la réserve de Gordon, n° 86 ; M. Gooderham est l'instructeur. Les Sauvages ici sont d'une classe plus intelligente et plus avancée. Les grains promettaient beaucoup, le blé était assez bon et l'orge était belle ; on était à en couper et à mettre le grain en meulon. Quoique la paille fut plus courte qu'aux autres réserves, cependant, les épis étaient bien garnis et donneront un bon rendement. Les pommes de terre étaient magnifiques, et les pois, l'avoine et les jardins avaient une belle apparence, et démontraient qu'on en avait pris beaucoup de soin.

Je crois savoir que les Sauvages de la Montagne du Tondre ont remporté une douzaine de prix à une des expositions qui ont eu lieu cet automne. Les Sauvages ici sont de bons travailleurs, et je n'ai pas vu un seul homme flâner dans les alentours. Le nombre d'acres en culture sur cette réserve se subdivise comme suit : blé, 30 acres ; orge, 18 acres ; pommes de terre, 17 acres ; navets, 5 acres ; pois, 12 acres ; carottes, 3 acres, et autres produits jardiniers, 4 acres ; total, 89 acres. Une certaine étendue de terre a été bouleversée, et une certaine partie a subi un labour d'été. Le nombre des bestiaux était exact et en très bon état.

L'école sous la direction du Rév. M. Owens prospère très bien. Elle n'était pas ouverte lors de ma visite, mais elle devait reprendre ses travaux le 22. M. Owens m'a informé que les articles que lui ont envoyés des amis de Montréal, l'hiver dernier, lui ont été d'un grand secours pour maintenir l'assiduité, et même ils ont eu un bon effet sur les parents, car ils ont été plus portés à envoyer leurs enfants régulièrement à l'école. Le projet de recevoir des enfants pensionnaires dans cette école est

à l'étude, ce qui sera avantageux, car un certain nombre d'enfants de la réserve demeurent à de longues distances de l'école. Le projet, toutefois, n'est pas assez mûri pour en faire aujourd'hui l'objet d'un rapport.

Les écureuils des prairies ont fait des ravages à certains endroits, mais ces ravages ne sont pas d'une nature grave.

Les Sauvages auront une grande quantité de pommes de terre à vendre, après en avoir gardé pour les semences et pour leur propre usage; et s'ils peuvent avoir un marché, ce sera une source de profit pour eux. J'ai remarqué un bon nombre de charriots que les Sauvages ont achetés avec le produit des animaux qu'ils ont vendus au département. Ces charriots étaient munis de brancards, et les bœufs et les harnais étaient dans un excellent état, le tout conduit par des Sauvages qui travaillaient activement à transporter du foin.

Je me transportai ensuite à la réserve de Muscowequan, n° 85, qui est aussi sous la direction de M. Gooderham. Je trouvai ici les grains comme ceux de la réserve de Gordon; ils avaient une bonne apparence, et les Sauvages en étaient très fiers. Deux nouveaux charriots ont été achetés par les Sauvages même de cette réserve. Le blé de Russie semé ici, ainsi qu'à la réserve de Pauvre-Homme, avaient une belle apparence, et semble prêt à la moisson huit ou dix jours plus tôt que d'autres espèces, quoiqu'il ait été semé plus tard. Le nombre d'acres en culture se répartit comme suit:—blé, 18 acres; avoine, 7 acres; orge, 8 acres; pommes de terre, 15 acres; navets, 4 acres; pois, 8 acres; carottes, 3 acres; et d'autres produits potagers, 4 acres; total, 67 acres.

A la réserve de Plume-Jaune, N° 84, en partie sous la direction de M. Gooderham, les semences se partagent comme suit:—Orge, 5 acres; pommes de terre, 4 acres; navets, 1 acre. Les Sauvages de cette réserve vivent principalement de chasse, et comme, lors de ma visite, ils étaient partis en expédition de chasse, je n'y suis pas allé, la distance de l'agence étant de 90 milles; je donnai au chef Muscowequan un ordre pour un peu de thé et de tabac, parce qu'il avait rassemblé les bestiaux.

L'école, enseignée par M. Dennehy, était en vacance, mais elle devait recommencer ses travaux le 22. Il y a, près de l'école, un beau champ de pommes de terre que les petits garçons ont entretenu pendant les heures de récréation. En général j'ai trouvé toutes les choses en bon état à cette agence.

J'ai examiné les livres à compter depuis ma dernière visite, et je les ai trouvés correctement tenus. La besogne du bureau est en général faite avec exactitude. Un rapport complet et détaillé, les inventaires de l'agence, concernant les approvisionnements et les fermes, les balances de compte, et les divers autres états, y compris l'examen des nouveaux approvisionnements fournis en vertu du contrat de 1887-88, ont été transmis au commissaire, à Régina.

#### *Agence de Muscowpetung.*

Je partis alors pour Fort Qu'Appelle, en route pour l'agence de Muscowpetung, dont M. J. B. Lash est l'agent, et où j'arrivai le 23 août, inspectant en passant la réserve des Sioux, Buffle Debout, N° 78, sous la direction de l'instructeur Hockley. Les semences ici comprennent 58 acres de blé, 10 acres d'orge, 11 acres de pommes de terre,  $8\frac{1}{2}$  acres de navets, 2 acres de foin,  $82\frac{3}{4}$  acres de produits potagers. La grande sécheresse du mois de juillet a fait du mal au blé, elle a arrêté sa végétation; le rendement sera en conséquence très faible. L'orge est assez bonne, et les pommes de terre sont belles. Les écureuils de prairie ont aussi fait du ravage au grain. La terre est considérablement sous le contrôle des mauvaises herbes. Il faudra faire des labours d'été ici et des labours plus profonds, autrement il est inutile de s'attendre à de bonnes récoltes; le travail et le grain qu'on y mettra seront autant de perdu. J'ai fait rassembler les bestiaux et je constatai que le nombre correspondait à celui du livre de bétail. Ils étaient en excellent état.

L'école a été lambrissée depuis ma dernière visite, et c'est maintenant une construction confortable. L'école n'était pas ouverte, mais elle devait reprendre ses travaux le 29. L'instructeur est M. Dahnn. Un bon nombre de Sauvages étaient

occupés à faucher et à charroyer le foin ; une partie du blé et la plus grande partie de l'orge avaient été fauchées et mises en meulons.

Je me rendis ensuite à la ferme de l'instructeur Hockley sur la réserve de Pasquah, n° 79, où je rencontrai M. l'agent Lash qui visitait cette partie de son agence. Je campai ici, et je parcourus la réserve le lendemain ; je fis l'inventaire des instruments agricoles, et j'examinai les livres, que je trouvai bien et exactement tenus.

Il y a sur cette réserve 115 têtes de bétail, et celles que j'ai vues étaient en très bon état. Comme chacun était occupé à la moisson, je n'ai pas cru opportun de prendre le temps d'un des hommes pour rassembler ce qui restait, et vu que cette réserve est près de Régina il est facile d'y aller plus tard, si c'est nécessaire. La maison de l'instructeur, le jardin, les écuries, le magasin et les terrains autour des bâtiments étaient tous dans un ordre parfait et propres.

Il n'y avait pas beaucoup de mauvaises herbes dans les champs qui sont bien clôturés, et ils semblaient entretenus avec soin. Le nombre total d'acres en culture se répartit comme suit : blé, 77 acres ; orge,  $9\frac{1}{2}$  acres ; avoine, 12 acres ; pommes de terres,  $7\frac{3}{4}$  acres ; navets,  $4\frac{1}{2}$  acres ; pois,  $2\frac{1}{2}$  acres, et produits potagers, 2 acres ; total :  $115\frac{1}{4}$  acres. Le blé a souffert de la sécheresse et des vents chauds du mois de juillet. Les écueils de prairie ont aussi fait beaucoup de dommage. Les pommes de terre et l'orge donneront un bon rendement, et celui des navets et des autres légumes sera assez bon. Par suite des difficultés au sujet de la petite vérole, ce printemps, quelques champs n'ont pas été ensemencés, et d'autres l'ont été trop tard ; la conséquence fut que le grain n'était pas suffisamment avancé lorsque la sécheresse arriva. Des labours d'été devront être faits ici pour faire disparaître les mauvaises herbes.

Une école a été ouverte ici depuis ma dernière inspection, M. Dennehy est l'instituteur, mais comme c'était le temps de la vacance, je n'ai vu aucun des élèves ; elle devait recommencer ses travaux le 29.

Je visitai ensuite la réserve de Muscowpetung, n° 80, ayant M. McIntosh pour instructeur. Les récoltes ici étaient à peu près semblables à celles de la réserve n° 79. Les semences, cette année, ont été faites sur des terrains élevés dont le sol n'avait été bouleversé qu'au printemps ; et les résultats prouvent qu'on a agi sagement en abandonnant les champs de la vallée pour cultiver les hauteurs.

Environ 1,200 tonneaux de foin sont mis en meulons dans la vallée ; et après en avoir gardé suffisamment pour le bétail, les Sauvages en auront une certaine quantité à vendre, pour lequel ils obtiendront de bons prix à Régina.

Le nombre total d'acres en culture se partage comme suit : blé, 20 acres ; orge, 5 acres ; pois, 4 acres ; pommes de terre,  $12\frac{1}{2}$  acres ; navets,  $7\frac{1}{4}$  acres ; avoine  $3\frac{1}{2}$  acres ; carottes, 2 acres ; et autres produits potagers,  $5\frac{1}{2}$  acres.

M. McIntosh est à construire un bâtiment en troncs d'arbres qui servira à la distribution des rations, de boutique de menuisier et de salle dans laquelle les Sauvages pourront se réunir lorsqu'ils viennent chercher leurs rations pendant l'hiver.

J'ai fait l'inventaire des instruments agricoles sous les soins de l'instructeur, et j'ai examiné ses livres que j'ai trouvés très exacts et bien tenus. Je terminai ensuite l'inventaire à l'agence, examinai les livres à compter de la dernière inspection, et je trouvai tout en bon ordre. Les livres étaient très exacts, et l'inventaire des effets correspondait, dans chaque, avec les balances de compte du grand-livre. Une nouvelle maison pour le commis et une boutique de forge ont été construites depuis la dernière inspection.

Je me rendis ensuite à la réserve de Piapot, n° 75, et dont M. McKinnon est l'instructeur. Le nombre total d'acres cultivés se subdivise comme suit : blé, 25 acres ; avoine, 6 acres ; navets,  $20\frac{1}{2}$  acres ; rabiotes, 4 acres ; pois, 6 acres ; carottes, 5 acres ; et produits potagers, 7 acres. Le blé ne donnera guère plus qu'un demi rendement ; il vient d'être fauché. La paille était courte, mais les épis étaient assez bien fournis. Les légumes aussi étaient bons. Vingt-cinq acres de terre nouvelle ont été bouleversés, et quelques anciens champs ont subi un labour d'été. Le grain avait une belle apparence, et indiquait qu'il avait été bien semé et bien entretenu. J'ai pris un inventaire des instruments agricoles et j'examinai les livres de la ferme ;

le tout était exact. Le magasin, les dépendances et les terrains autour de la maison de l'instructeur étaient en bon ordre et bien propres; tout était à sa place.

L'école, sous la direction de Mlle Rose, était fermée, à cause des vacances, mais elle devait reprendre ses travaux dans quelques jours. On se propose de faire une division pour des pensionnaires, à cette école, dès que des changements qu'on est à faire subir à la maison auront été terminés. J'ai entendu dire qu'on avait l'intention d'établir, sur les confins de cette agence, une école disposée de manière à recevoir des pensionnaires, le bois nécessaire aux bâtiments étant rendu sur les lieux. Elle doit être sous le contrôle de la mission presbytérienne.

J'ai vu la plus grande partie du bétail de cette réserve, et il était en excellent état. L'augmentation dans le nombre des jeunes animaux, sur toutes les réserves de cette agence, est très satisfaisante. J'ai vu un grand nombre de Sauvages; personne d'entre eux n'a eu des plaintes à formuler; au contraire, ils semblaient heureux et contents.

Une certaine quantité de nouveaux approvisionnements étaient arrivés, j'ai examiné le tout avec soin.

M. Lash est au courant de tout ce qui se rapporte à cette agence, et il s'en suit que tout est dans le meilleur ordre possible. On est à construire une clôture en fil de fer autour des bâtiments de l'agence et des terrains. J'ai transmis au commissaire un rapport détaillé et complet, ainsi que des inventaires de l'agence et des fermes, des balances de compte, une liste des nouveaux approvisionnements, un état du bétail, le recensement, etc. Je revins ensuite à Régina, où j'arrivai le 27 août. Pendant mon séjour dans cet endroit j'examinai un bon nombre d'échantillons qui avaient été expédiés des agences pour être soumis à l'examen, et je fis rapport en conséquence.

#### *Agence des Pieds-Noirs.*

Je partis de Régina le 8 septembre pour l'agence des Pieds-Noirs, expédiant les chevaux par chemin de fer jusqu'à la station de Gleichen, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. J'arrivai à l'agence le 9 septembre, et le lendemain je commençai à faire l'inventaire des effets du magasin de l'agence. Depuis ma dernière visite, une nouvelle maison a été érigée pour le commis; c'est un bâtiment très propre et très confortable. Je visitai d'abord le campement sud dont M. Wheatley est l'instructeur. Une nouvelle maison a été terminée ici pour l'instructeur, et une autre pour le commis, M. Wilson; un nouveau magasin et un bureau de distribution, un abattoir et un caveau pour les légumes ont été construits. Une maison d'école a aussi été érigée par la mission catholique.

Le nombre d'acres en culture dans cette réserve est comme suit: avoine, 44 acres; pommes de terre, 51; pois, 12; navets, 12; carottes, 7; produits potagers, 2½; nouvelle terre bouleversée, 29; labour d'été, 30 acres.

Soixante tonneaux de foin ont été mis en meulons pour l'hiver. Le grain avait une belle apparence, et accusait une amélioration notable sur l'année dernière sous le rapport de la propreté des champs et l'absence des mauvaises herbes. Par suite du retard des pluies, l'avoine était encore verte, et elle pourrait bien souffrir des gelées avant qu'elle ne mûrisse complètement.

Les bœufs de travail avaient une belle apparence et les Sauvages qui s'en servaient pour charroyer du foin, semblaient les conduire facilement. Lorsque des bestiaux ont été abattus j'étais présent. Cette besogne a été bien faite, le bœuf a été bien préparé, et était de la meilleure qualité, et a été déposé dans le bureau des stations en excellent état.

J'ai fait l'inventaire des instruments agricoles que l'instructeur avait en main, et j'examinai ses livres, que je trouvais exacts. Quelques articles détruits par l'incendie qui a eu lieu dans l'ancien magasin l'hiver dernier, étaient effacés sur les livres. Tout était à sa place aux alentours de la maison, et toute la propriété avait une belle apparence de propreté.

L'école, sous le contrôle de l'église catholique, a activement commencé ses travaux au mois d'août dernier. Le jour de ma visite, le 13 septembre, 47 élèves, garçons et filles, étaient présents; mais l'assiduité moyenne est de 25. Le nombre

extraordinaire présent, le 13, était occasionné par le paiement des annuités qui se faisait à cette époque, et quelques uns des camps étaient venus y assister. Les enfants n'apprennent que leurs lettres et les mots courts, mais on a lieu d'espérer que cette école sera florissante. Le R. P. Doucet est le missionnaire et M. Robbe l'instituteur.

Je me rendis ensuite au camp du nord dont M. Scott est l'instructeur. Un nouvel abattoir a été construit ici, ainsi qu'une maison à deux logements, un pour l'instructeur et l'autre pour le charpentier. J'ai fait l'inventaire des instruments agricoles que l'instructeur avait en main, et j'examinai ses livres que je trouvai exacts et bien tenus. Quelques articles étaient biffés, vu qu'ils ne pouvaient plus servir par suite d'un long usage.

J'étais présent une fois lorsque des bestiaux ont été abattus. La préparation du bœuf a été aussi bien faite qu'au camp du sud; la viande était d'une excellente qualité et les quartiers ont été livrés au bureau des rations très proprement et d'une manière telle qu'ils pouvaient être suspendus dans l'égal d'un boucher de premier ordre. J'ai aussi assisté à la distribution des rations, et le tout s'est exécuté avec ordre et d'une manière méthodique.

J'ai examiné la plupart des champs, et ce qui a été dit de ceux du camp du sud, peut se répéter au sujet de ces champs: une amélioration notable sur l'année dernière particulièrement sous le rapport de l'absence des mauvaises herbes. Le nombre d'acres cultivés se compose comme suit: avoine, 25 acres; pommes de terre, 22 $\frac{1}{2}$  acres; pois, 14 $\frac{3}{4}$ ; betteraves et rabioles, 6 $\frac{3}{4}$ ; navets, 19 $\frac{1}{2}$ ; oignons et autres légumes, 5 $\frac{1}{2}$  acres; carottes, 1 $\frac{1}{2}$ ; terre nouvelle bouleversée, 14 acres; labour d'été, 14 acres. Les Sauvages ont bien travaillé pour arracher les mauvaises herbes. Cinquante-cinq tonneaux de foin ont été mis en meulons pour l'hiver. Les bœufs de travail étaient en excellent état.

J'ai visité l'école sous les soins du Rév. M. Tims, et dont le Rév. M. Stocken est l'instituteur. Lors de ma visite, le 14 septembre, 24 enfants étaient présents; 16 petites filles et 8 petits garçons. Une autre école a été ouverte par M. Stocken au camp de Grosse-Plume, mais elle était fermée lors de ma visite. On se propose d'établir, en rapport avec l'école plus ancienne, une division pour les pensionnaires, et dans ce but, une Dlle. Brown est arrivée de l'est pour en prendre la direction.

M. L'Heureux, l'interprète, possède un très joli jardin près de l'agence, dans lequel sont plantés environ 200 jeunes arbres de différentes espèces, ainsi qu'un bon nombre d'arbres fruitiers, qui poussent avec succès; il y a aussi une bonne variété de légumes et de fleurs: le tout est entretenu par un jeune Sauvage sous les instructions de M. L'Heureux. Il porte beaucoup d'intérêt aux progrès des Sauvages, et il voudrait bien qu'un bon nombre d'entre eux suivissent l'exemple de ce jeune Sauvage, et embellissent leur propriété; il désirerait aussi les voir cultiver les petits fruits, tel que le raisin sauvage, les groseilles, les framboises, etc. Le jardin est certainement une curiosité dans son genre, et il démontre ce qu'on peut faire avec un peu d'attention et du jugement.

J'ai terminé l'inventaire, et j'ai examiné les livres à compter de la dernière inspection; le tout était exact, et accusait une soigneuse administration de la part de M. l'agent Begg et de ses aides. Il a une grande influence sur les Sauvages et ceux-ci ont beaucoup de confiance en lui. Ils semblent contents et heureux. Les chefs "Pied-de-Corbeau" et "Vieux-Soleil" ont été particulièrement aimables et agréables. Je n'ai pas entendu formuler de plaintes.

Le paiement des annuités a eu lieu le 12 et le 13 septembre et s'est fait très agréablement. Un rapport détaillé, les inventaires de l'agence et des instruments agricoles, des balances de compte, un rapport des nouveaux approvisionnements fournis en vertu des contrats de 1887-88, et d'autres états résultant de mon inspection, ont été transmis au commissaire.

#### *Ecole industrielle de la rivière Haute.*

Le 20 septembre au matin je me mis en route, à travers le pays, pour l'école industrielle de la rivière Haute, dont le révérend P. Claude est le principal, et où j'arrivai le même soir. Le lendemain je commençai l'inventaire de tous les approvi-

sionnements, ainsi que de l'ameublement, des ustensils de cuisine, du matériel scolaire, etc. J'examinai aussi les livres, et je constatai que les inscriptions avaient été correctement et soigneusement faites. Un grand-livre nouveau a été ouvert, chaque article est tenu dans un compte séparé, et je fis la balance du tout jusqu'au 1er septembre.

Les provisions dans le magasin étaient en bon ordre; elles avaient été très bien placées pour la conservation. J'examinai les nouveaux approvisionnements et je les trouvai généralement exacts et conformes au devis et aux échantillons-types. Des articles qui n'étaient pas tels que l'exigeait le contrat je fis rapport au commissaire, indiquant ce qui était, à mon avis, la différence de valeur. Lorsqu'un article est d'une qualité inférieure et qu'il n'est pas conforme aux conditions du contrat, le reçu en est retenu jusqu'à ce que des instructions aient été reçues du bureau principal.

Les travaux de construction qui ont été exécutés depuis ma dernière inspection, sont : une boutique de charpentier, construite par le charpentier de l'institution, aidé de petits garçons; une porcherie et un poulailler, et un nouveau toit a été posé sur le caveau des légumes, le tout exécuté par le charpentier de la maison. Une glacière a aussi été érigée par un entrepreneur. Les autres bâtiments sont en bon état, mais ils auront bientôt besoin d'être peints, et l'intérieur des édifices principaux devrait être badigeonné. Les cabinets-d'aisance (*water-closets*) étaient en parfait ordre et sont bien aérés. La pompe foulante et le poêle de cuisine ont besoin d'être réparés, ce dont j'ai fait rapport au commissaire.

Le grain, par suite de la sécheresse du mois de juillet et une violente tempête de grêle qui vint ensuite, ne donnera pas un aussi bon rendement que semblait l'indiquer tout d'abord la belle apparence. Le nombre total d'acres en culture se partage comme suit :—

Blé,  $2\frac{3}{4}$  acres, gelé.

Avoine,  $13\frac{1}{4}$  acres, en partie gelée.

Orge,  $6\frac{3}{4}$  acres, assez bonne.

Pommes de terre,  $2\frac{1}{2}$  acres, bonnes.

Navets, 1 acre, bons.

Carottes,  $\frac{1}{4}$  acre, bonnes.

Betteraves, quelques-unes seulement, très petites.

Oignons,  $\frac{1}{2}$  acre, assez bons.

Produits potagers,  $\frac{1}{2}$  acre, assez bons.

Pois, 1 acre, bons.

Terre nouvelle bouleversée cet automne, 10 acres; nombre total d'acres de terre neuve bouleversée, 34. Les champs étaient libres de mauvaises herbes et ont été bien entretenus. Les clôtures sont en bon état. Vingt-cinq tonneaux de foin ont été mis en meulons pour l'hiver.

Les bœufs de travail que le département a fournis l'année dernière sont de la plus grande utilité; les Sauvages les conduisent bien. Les marchandises, les articles de mercerie, les couvertes, les vêtements, etc., sont convenablement emmagasinés dans la partie supérieure de l'édifice principal; ils sont méthodiquement placés et faciles d'accès lorsqu'on veut avoir un article.

Les différentes pièces, le dortoir, les lits et la literie sont très proprement tenus.

J'ai remarqué qu'il n'y avait que trois noms sur le registre des visiteurs, depuis ma visite de l'année dernière. Ceci m'a paru quelque peu étrange, en comparaison du nombre de visiteurs qui vont à l'école industrielle de Fort-Qu'Appelle. Il est à regretter que, lorsqu'un aussi grand nombre d'étrangers visitent la florissante petite ville de Calgary, aucun d'eux ne se donne la peine de visiter cette institution. Ces visites font du bien; elles encouragent les intituteurs et les élèves. Quelques figures étrangères et quelques mots aimables ont un effet étonnant.

L'école fait un bon travail et les élèves progressent d'une manière très satisfaisante. Ils ont fait, en ma présence, plusieurs exercices dont ils se sont bien acquittés. Leur écriture est aussi très bonne et ils calculent vite.

Les petites filles font leur classe dans une salle séparée, et elles ont lu, épélé et chanté en ma présence.

Les petites filles calculent aussi très vite, et leur écriture est bien bonne. Les élèves se conduisent très bien; ils se parlent très souvent en anglais; ils sont obéis-

sants et polis envers leurs maîtres et ils gardent un ordre parfait aux repas. En somme, c'est une excellente classe d'enfants et ils font voir que l'éducation soignée qu'ils reçoivent n'est pas perdue pour eux.

La sœur Cleary mérite des louanges pour son excellente administration de l'économie interne de l'institution, ainsi que le R. P. Principal pour sa surveillance constante et énergique. Les enfants sont presque tous âgés de moins de dix ans et sont tous en bonne santé. Il n'y a eu qu'un cas de maladie l'année dernière, celui d'un petit garçon, qui est maintenant rétabli.

Le charpentier exécute grand nombre de petits travaux et de réparations dans les bâtiments et aux alentours ; il fait aussi le pain avec l'aide des petits garçons. Toute l'administration de l'institution est conduite avec soin et d'une manière satisfaisante ; les détails les plus minutieux n'échappent pas à l'attention du principal. Comme je l'ai dit dans mon dernier rapport, le seul regret c'est qu'il n'y ait pas un plus grand nombre d'enfants qui profitent des avantages d'une aussi bonne institution. Le même personnel pourrait voir aussi bien à cinquante élèves qu'au nombre qu'il y a en ce moment.

La consommation des rations se répartit comme suit :

	Par fonctionnaire.	Par élève.
Farine.....	1 lb.	12 $\frac{1}{2}$ oz.
Bœuf, lard fumé, lard.....	12 $\frac{3}{8}$ oz.	12 $\frac{3}{8}$ oz.
Farine d'avoine.....	1 oz.	1 oz.
Pommes de terre.....	12 oz.	12 oz.
Sel.....	1 $\frac{3}{8}$ oz.	1 $\frac{3}{8}$ oz.
Fèves.....	1 $\frac{3}{8}$ oz.	1 $\frac{3}{8}$ oz.
Riz.....	1 $\frac{3}{8}$ oz.	1 $\frac{3}{8}$ oz.
Sucre.....	1 $\frac{7}{8}$ oz.	1 oz.
Savon.....	1 lb.	par mois chacun.

Le cacao a été introduit, et lorsqu'on s'en sert le thé est retranché. Le temps pendant l'été est partagé comme suit :

Lever.....	5:30 heures.
Prières et messe.....	6:00 do
Les élèves font leur lit et leur toilette pour l'inspection.....	6:30 do
Déjeuner.....	7:00 do
Corvée, enseignement des métiers.....	7:30 do
Ecole.....	9:00 do
Récréation.....	11:30 do
Le élèves se mettent en rang et se préparent au dîner.....	11:45 do
Dîner, récréation.....	12:00 do
Ecole et enseignement des métiers.....	1:00 do
Classe de chant.....	3:30 do
Corvée.....	4:00 do
En rang, préparatifs pour le souper.....	5:45 do
Souper, récréation.....	6:00 do
Prière, les élèves se rendent en rang au dortoir.....	8:00 do
Les lumières sont éteintes.....	8:30 do

Le même règlement est suivi en hiver, sauf que le lever a lieu une heure plus tard. L'école commence à 8.30 hrs. et la prière du soir se fait à 7.30. Les lumières sont éteintes à 8 heures.

D'après ce que j'ai vu, le règlement qui précède est strictement exécuté. Le nombre total d'élèves présentement à l'école est de 29 :—

*Petits garçons.*

Sauvages . . . . .	15
Métis . . . . .	2
Blancs . . . . .	2
	—19

*Petites filles*

Sauvagesses . . . . .	8
Métisettes . . . . .	1
Blanches . . . . .	1
	—10
	—
	29
	—

Les élèves métis et blancs paient une somme de \$55 chacun pour la pension et l'éducation, les vêtements étant fournis par les parents.

Les petites filles font de bons progrès dans le tricotage et la couture, et j'ai vu plusieurs articles faits par elles. Deux petits garçons apprennent le métier de menuisier, et ils progressent rapidement. J'ai vu des tables et pupitres faits par eux. D'autres travaillent dans le jardin et sur la ferme, coupent du bois et font de petits travaux autour de la maison. L'oisiveté n'est pas tolérée.

J'ai envoyé au commissaire à Regina un rapport complet et détaillé, qui comprend l'inventaire, des balances de compte de la farine, du lard fumé, du bœuf, du lard, du thé, du sucre, du riz, des pommes, de l'huile de pétrole, du vinaigre; des états des reçus et des distributions de provisions, des nouveaux approvisionnements, des fonctionnaires et des employés subalternes.

## AGENCE DES GENS-DU-SANG.

Je quittai l'école le 29 septembre, pour la réserve des Gens-du-Sang, dont M. Poeklington est l'agent, et où j'arrivai le 3 octobre. Je commençai ici par prendre un inventaire des effets dans le magasin de l'agence que l'instructeur agricole avait en main.

J'examinai les livres depuis ma dernière inspection, et je les ai trouvés très proprement et très soigneusement tenus; les effets dans le magasin étaient en bon état, et la quantité en main correspondait dans chaque cas à la balance de compte du grand-livre.

Depuis ma dernière visite les nouvelles constructions suivantes ont été érigées: au camp du nord une nouvelle maison pour le commis et une autre pour le préposé à la distribution, ainsi qu'un nouvel abattoir. Le magasin dont j'ai parlé dans mon rapport de l'année dernière a été terminé conformément au contrat, et accepté. Il est grand et commode. Il a besoin d'être peinturé, ce qui non-seulement conserve le bois, mais en se servant de peinture à l'épreuve du feu, elle protège contre l'incendie.

Plusieurs fois j'étais présent lorsqu'on a abattu des bestiaux, dans les deux camps. Au camp inférieur (camp du nord) la viande qui était de première qualité, a été bien préparée et livrée au bureau des rations en bon état, et conformément aux conditions du contrat. La distribution se fit aussi méthodiquement. Au camp supérieur (camp du sud) la viande, de première qualité a été assez bien préparée, mais elle n'a pas été livrée au bureau des rations conformément aux conditions du contrat. J'appelai l'attention de l'entrepreneur sur cette lacune, et des mesures furent immédiatement prises pour y remédier. Je fis rapport au commissaire sur ce que je crois être une juste réclamation contre l'entrepreneur, pour couvrir les pertes qui auraient pu être occasionnées par le fait qu'il ne s'est pas conformé aux conditions explicites de son contrat. La distribution ici s'est faite aussi bien qu'au camp inférieur, les fonctionnaires faisant la besogne aux deux endroits. Il a été construit une très bonne maison au camp du sud, pour l'instructeur, ainsi qu'un nouvel abattoir.

Les récoltes sont très bonnes, les champs ont été assez bien entretenus contre les mauvaises herbes, indiquant une amélioration notable sur l'année dernière. Les

pommes de terre sont très belles, démontrant que le changement de semence qui s'est fait ce printemps a eu un bon effet. Les Sauvages, après avoir gardé ce qu'il faut pour la semence qu'ils étaient à transporter dans le caveau de l'agence, afin de les conserver, et en gardant leur propre provision, en ont à vendre; ils en placent à McLeod, mais les prix qu'ils obtiennent sont très modiques. L'avoine était en meulon et a été battue pendant mon séjour ici; elle a donné un bon rendement. Le nombre d'acres cultivés se répartit comme suit :

Blé, a presque complètement manqué.....	6½
Avoine, très bonne.....	81
Pommes de terre.....	46
Carottes, navets, oignons, betteraves et autres produits potagers.	2 6¾
<b>Total .....</b>	<b>160¾</b>

Cent tonneaux de foin ont été mis en meulons pour l'hiver. Les bœufs de travail étaient en bon état, mais les Sauvages ici n'aiment pas autant que ceux d'ailleurs le travail des bœufs; ceci est dû probablement au fait qu'ils possèdent plusieurs chevaux, et les bœufs semblent trop lents pour leurs habitudes.

Il est à se construire un bon nombre de nouvelles maisons sauvages qui sont d'une bien meilleure catégorie que les anciennes et conséquemment plus saines pour y vivre. Les Sauvages sont très paisibles et contents; pas un n'avait une plainte à formuler. M. Gigot, l'agent de la compagnie de la Baie-d'Hudson à McLeod, m'a informé qu'il n'avait jamais vu de Sauvages employer de l'argent aussi judicieusement que l'ont fait les Gens-du-Sang et les Piégânes, cette année, depuis qu'ils ont touché à leurs annuités. Il dit qu'ils n'ont dépensé que des sommes insignifiantes pour l'achat de peinture et de perles de verre, ils ont particulièrement acheté des couvertes, de la flanelle et des cotonnades pour des vêtements de femmes. D'autres marchands m'ont fait le même rapport satisfaisant. Les Sauvages ne rôdent pas autant autour de Macleod comme autrefois. Le caveau des légumes, au camp inférieur, a reçu un nouveau toit; c'est maintenant un lieu sûr pour y mettre des racines. A cause de la pluie il n'a pas été fait beaucoup de labours d'été cette année.

La visite de M. l'agent Poeklington aux Assiniboines du côté américain a eu de bons résultats, vu que, ni d'un côté ni de l'autre, on n'a entendu parler de vol de chevaux depuis.

#### *Ecoles.*

Je regrette de ne pouvoir signaler beaucoup d'amélioration—s'il y en a eu toutefois—sous ce rapport parmi les Sauvages de cette agence. L'école du camp nord est supposée être sous les soins particuliers du révérend M. McLean, de l'église méthodiste. M. McLean a travaillé ici en qualité de missionnaire depuis les dernières sept années, mais maintenant il y a ni église ni école, ce qu'on doit regretter, vu qu'il se trouve ici un grand nombre d'enfants d'âge à aller à l'école et qui grandissent dans l'ignorance. On m'a fait comprendre l'année dernière qu'une école serait ouverte dans l'automne de 1886, mais ceci n'a pas eu lieu.

On est présentement à faire des démarches, et la première chose à faire est de construire une maison pour un instituteur. C'est ce qui s'exécutait pendant ma présente visite, et M. McLean m'a dit qu'une maison d'école serait terminée le printemps prochain. Cette construction serait disposée de manière à servir de chapelle et d'école. Dans l'intervalle, lorsque M. McLean est sur la réserve, il visite les Sauvages dans leurs maisons et leurs cabanes.

Au camp du nord, le révérend M. Trivett, de l'église d'Angleterre, est le missionnaire et M. Fosbrook l'instituteur. La maison d'école est construite en tronc d'arbres et mesure 20 x 18 pieds. C'est aussi dans cette construction que le révérend M. Trivett fait les exercices religieux le dimanche. Le bâtiment n'a pas une apparence bien engageante. Aux quatre différentes occasions que je me suis présentée, il n'y avait pas d'école. M. Fosbrook m'a dit qu'il avait parfois jusqu'à cent élèves, mais qu'ils n'apprenaient que "l'A B C."

Le département fournit particulièrement du savon, des essuie-mains et des bassins à toilette pour que les enfants observent la propreté dans leurs habitudes en se lavant le visage avant de venir à l'école, pratique accompagnée des meilleurs effets à bon nombre d'écoles. Ces articles n'avaient jamais été mis en usage. J'attirai l'attention de M. Trivet sur l'état peu satisfaisant de l'école et des constructions qui sont la propriété de la mission, et il me dit qu'il correspondrait avec l'évêque. Il est évident qu'il faudra déployer plus d'énergie à l'égard des affaires d'écoles, dans les deux camps, avant que des progrès puissent être signalés.

J'ai expédié par la poste, au commissaire à Régina, un rapport détaillé et complet de mon inspection, des inventaires de l'agence concernant les effets et les articles que l'instructeur avait en main, des balances de compte de la farine, du lard fumé, du bœuf, du thé, du sucre, du tabac, des biscuits, un état relatif au bétail, aux nouveaux approvisionnements, au rendement, aux rations de tous les jours, aux fonctionnaires et employés, etc.

#### RÉSERVES DES PIÉGANES.

Je partis ensuite pour McLeod, en route pour la réserve des Piéganes, où j'arrivai le 14 octobre; M. A. R. Springett est sous-agent. Cette réserve est sous les soins de M. Eden, du bureau principal, depuis six mois, et il attendait que l'inventaire fût fait avant de céder ses fonctions à M. Springett qui avait autrefois la direction de la réserve et qui la reprenait après un congé. Je fis l'inventaire et examinai les livres que je trouvais exacts. Un nouvel abattoir a été construit depuis ma dernière visite, et un bâtiment en troncs d'arbre est en voie de construction et servira de salle à manger et de dortoir aux hommes, avec une cuisine au centre. Une écurie en troncs d'arbre a aussi été construite pendant l'année, et une ancienne maison en troncs d'arbre a été réparée, plâtrée et couverte en bardeau, ce qui en fait une maison confortable pour l'instructeur et sa famille.

Je visitai un bon nombre de champs, dont environ la moitié a été très bien tenue exempte de mauvaises herbes, indiquant une amélioration sur l'année dernière, mais l'autre moitié était recouverte de soleils; que ces plantes soient indigènes ou que la graine en ait été importée dans le pays, je ne puis dire, mais il y en a des millions sur cette réserve. M. Springett est résolu de les faire disparaître, ainsi que bien d'autres mauvaises herbes, et grâce à son énergie on a lieu de conclure qu'il y aura de meilleurs résultats à la prochaine inspection.

La culture ici se répartit comme suit :—

Avoine,	39 $\frac{3}{4}$ acres, bonne.
Pommes de terre,	24 $\frac{1}{4}$ do do
Pois	1 $\frac{1}{4}$ do rendement nul.
Jardins,	10 $\frac{1}{2}$ do probablement le tiers d'une récolte.

Cinquante tonneaux de foin ont été mis en meulons pour l'hiver. Les bœufs de travail étaient en bon ordre, et les Sauvages s'en servent beaucoup.

On est à reconstruire quelques maisons sauvages, toute d'une meilleure catégorie que les anciennes. La plupart des Sauvages ont des poêles de cuisine ou des poêles carrés. Quelques uns ont beaucoup de goût pour leur maison, ce qui indique que sous ce rapport, ils font des progrès. Je suis entré dans une maison construite cette année; les murs étaient recouverts de coton blanc, le poêle était étincelant et propre, et il y avait un joli lit dans un coin, avec des oreillers et un couvre-pieds propres; on y trouvait des chaises et des tables. J'ai remarqué des petites corniches suspendues aux murs, et surmontées de petits ornements, tandis que des images colorées, prises dans des papiers-nouvelles, étaient collées à d'autres endroits. Le plancher de la maison avait été récemment lavé, et était parfaitement net; rien de sale ne traînait autour de la maison à l'extérieur.

J'ai trouvé bon nombre de femmes occupées à faire des mocassins et d'autres ouvrages; quelques uns des Sauvages travaillent pour les colons des alentours. Bon nombre d'entre eux ont fait de l'argent l'hiver dernier en prenant les peaux du bétail mort dans les tempêtes de neiges. Ils firent des longes qu'ils vendirent aux *cow boys*.

L'abattage des animaux se fait très proprement ici, la viande est bien préparée et d'une bonne qualité.

La santé des Sauvages est bonne. Du 1er septembre 1886 au 1er octobre 1887, il y a eu 43 naissances et 33 décès.

J'ai ouvert un grand-livre nouveau pour l'usage de cette réserve, commençant avec ce qui restait en main, conformément à l'inventaire fait le 1er octobre.

#### *Ecoles.*

J'ai visité l'école récemment ouverte par le Rév. M. Bourne, située à environ un mille à l'est de l'agence. Le 17 courant le nombre d'enfants présents était de 23 ; 8 petites filles et 20 petits garçons, âgés de 6 à 16 ans. L'école n'était ouverte que depuis le 3, et conséquemment on ne pouvait guère s'attendre à grand'chose ; mais quelques uns des enfants pouvaient donner, en langue des Pieds-Noirs, des noms pour plusieurs mots anglais, et *vice versa*. M. Bourne fait venir un aide, et si l'école est tenue régulièrement, il y a tout lieu de croire qu'elle sera prospère.

Le 18, je visitai l'école de la mission, sous le contrôle de l'église catholique. Le personnel se compose des RR. PP. Legal et Foisy, R. F. Bonehaime et de M. Herbert, instituteur. Le nombre d'enfants présents était de 37, dont quelques uns étaient très-jeunes. L'assiduité moyenne est de 25. Les élèves ont fait bon nombre d'exercices, et les résultats ont démontré qu'assurément un excellent travail se fait à cette école. On fait beaucoup usage de savon, d'essuie-mains et de bassins à toilette, qu'on trouve d'un grand avantage. Le visage des enfants était net, et quelques uns étaient vêtus proprement. Les enfants reçoivent tous les jours un goûter qui se compose de biscuits, de thé et de soupe et parfois de bœuf ; j'ai remarqué une grande marmite remplie de viande et de légumes, qu'on préparait pour le repas de ce jour-là.

J'ai visité tout le bâtiment, les salles étaient propres et nettes, quoiqu'unies, toutes avaient cependant un air de confort. En somme j'ai remarqué une amélioration dans cette réserve, sur l'année dernière. Les Sauvages semblent être plus industriels et les champs font voir qu'ils prennent plus d'intérêt à la culture. Le nombre d'enfants qui suivent l'école, les maisons d'une meilleure catégorie, en voie de construction, et l'intérêt que quelques-uns mettent à ce que leurs maisons soient bien rangées et propres, de même que la manière confortable dont la plupart des hommes, des femmes et des enfants sont vêtus, tout indique des progrès soutenus.

Mon rapport ordinaire, l'inventaire, les balances de comptes et les divers états ont été transmis au commissaire, et je revins à Macleod en route pour la réserve des Gens-du-Sang, pour prendre la place de M. l'agent Pocklington qui était malade et qui avait obtenu un congé.

J'arrivai à l'agence des Gens-du-Sang le 19, j'y restai en fonctions jusqu'à l'arrivée de M. Scott, du camp du nord, réserve des Pieds-Noirs, le 27. Je partis avec M. Scott pour le camp du sud, dans l'avant-midi du 28, et de là pour Macleod dans l'après-midi, et le lendemain, (29) je me mis en route pour Calgary, me rendant à l'agence des Sarcis. J'eus le plaisir de rencontrer à Calgary, pendant quelques minutes, le sous-surintendant général des affaires des Sauvages, M. L. Vankoughnet, qui revenait d'une visite à l'école de la rivière Haute, et allait se mettre en route pour la réserve des Pieds-Noirs.

#### AGENCE DES SARCOIS.

J'arrivai à l'agence des Sarcis, dont M. Cornish est l'agent intérimaire, le 2 novembre. Je fis l'inventaire des effets de l'agence et de ceux que l'instructeur avait en main, et j'examinai les livres depuis ma dernière inspection, les trouvant généralement exacts. Les provisions et les instruments agricoles étaient emmagasinés, et les différents bâtiments et les terrains autour de l'agence et de la ferme étaient proprement tenus ; les clôtures étaient aussi en bon état. Les nouvelles constructions érigées depuis ma dernière visite sont un abattoir et une école.

Les récoltes de cette réserve, quoique les semences aient été bien faites, ne donneront qu'un médiocre rendement ; n'eussent été les gelées du mois de juillet, il y aurait eu de bons résultats. Les Sauvages auront environ 500 boisseaux de pommes de terre, 600 d'avoine et 30 d'orge, et bien peu de légumes.

J'ai assisté à l'abattage des animaux en deux occasions, et je remarquai que la viande a été bien préparée et livrée en bon état. Les viandes de rebut n'ont pas été

pesées ici, en la manière ordinaire, mais on en a pris la moyenne approximative ; à l'avenir, ces restes seront régulièrement pesés.

J'ai trouvé un bon nombre de Sauvages occupés à labourer. Une certaine étendue de terre a subi un labour d'été, et les mauvaises herbes ont été bien combattues ; les Sauvages commencent à en comprendre l'importance. Ils ont réalisé environ \$200 cette année par la vente du privilège de faucher du foin sur la réserve.

Leurs maisons sont assez bonnes ; d'autres, d'une meilleure catégorie, sont en voie de construction et seront prêtes pour l'hiver ; et l'agent fait des efforts pour engager les Sauvages à les blanchir à la chaux cet automne ; le chef Tête-de-Bœuf a promis de donner l'exemple.

La santé des Sauvages est bonne. Il y a eu, l'année dernière, un égal nombre de naissances et de décès, soit 20 dans les deux cas. Je constate une amélioration sur ma dernière inspection. Non seulement les Sauvages de cette réserve font plus de travail qu'autrefois, mais ils le font avec plus de plaisir.

#### *Ecoles.*

La maison d'école est une construction jolie, gaie et confortable ; les enfants avaient été enseignés par M<sup>de</sup> de Balinhard, épouse de l'ancien agent ; et les succès ont été très encourageants. Le nombre présent le 4 novembre était de 12 ; l'assiduité moyenne est de 9. L'école est bien munie de pupitres, de bancs et de cartes géographiques. Les enfants paraissent propres et rangés ; ils se servent du savon et des essuie-mains qui leur sont fournis dans ce but, et M<sup>de</sup> de Balinhard voit à ce que personne néglige le devoir de se laver avant d'entrer à l'école chaque matin. Comme cette dame doit partir sous peu pour Edmonton pour aller rejoindre son mari, elle a dû, mais bien à contre cœur, se démettre de la direction de l'école ; elle sera remplacée par M. Inkster, missionnaire de l'église d'Angleterre, présentement en mission sur la réserve.

Le nouvel agent, M. Cornish, est entré dans l'exercice de ses fonctions avec beaucoup d'énergie, et il y a lieu d'espérer que son administration sera suivie de progrès. Il est déjà bien estimé du chef et de sa bande. Je n'ai entendu formuler aucune plainte, et le chef était très amical.

Les provisions ici, comme à d'autres endroits, sont de la meilleure qualité. La farine, le lard fumé, le bœuf, le thé, le tabac et les épiceries en général donnent la plus entière satisfaction.

#### RÉSERVES DES ASSINIBOINES.

Le neuf novembre, je visitai la réserve des Assiniboines, Morley, sous les soins de M. Graham, qui est instructeur, commis et distributeur. Depuis ma dernière visite un nouveau magasin et un bureau, deux bons bâtiments, ont été construits sur la rive sud de la Rivière-à-l'Arc. L'abattoir se trouve aussi ici, le bœuf est distribué de ce bâtiment. J'ai fait l'inventaire de tous les effets et j'examinai les livres. Les viandes de rebut étaient évaluées au jugé, mais à l'avenir elles seront régulièrement pesées à chaque abattage.

La qualité du bœuf était bonne et la viande semblait bien préparée. L'abattage eut lieu la veille de mon arrivée. Tout était en ordre, le magasin était propre, la farine et le lard fumé commodément placés, et les couvertes et les instruments agricoles recouverts, ce qui les protégeait contre la poussière.

Je me rendis ensuite au camp de "Patte-d'Ours," où l'école, de ce côté-ci de la rivière, est située. Le bâtiment est une vieille maison sauvage, mais on se propose de construire une nouvelle maison d'école dans une localité plus centrale et plus accessible aux enfants. Le nombre d'enfants présents, le 9, était de dix ; M. Stenheimer est l'instituteur. La plus grande partie des Sauvages étaient à la chasse, et, naturellement, ceci affecte l'école, car lorsqu'un Sauvage voyage ou chasse, il amène toujours sa famille avec lui. Les maisons sont bonnes et semblaient rangées et propres.

Je traversai ensuite la rivière et visitai l'école n<sup>o</sup> 1, conduite par Mlle Youmans. C'est un bâtiment confortable, bien muni de pupitres, de bancs, de cartes et d'autre

matériel scolaire. Il y avait huit enfants présents; la plupart des enfants étant absents avec leurs parents, comme à l'autre école. L'assiduité moyenne est de 23; et d'après ce que j'ai entendu de ceux qui étaient présents, les progrès accomplis sont très bons, et Mlle Youmans semble être une excellente institutrice.

Je visitai ensuite l'orphelinat qui a été transporté à environ cinq milles du lieu où il était l'année dernière. Le nouveau bâtiment est fait en troncs d'arbres, il est confortable et convenable; il peut être agrandi à mesure que le nombre des enfants augmentera. De bonnes écuries et de bons hangars ont été érigés aussi. Le nombre d'élèves à l'orphelinat est de 17, et un absent le jour de ma visite, font en tout 18. Je les ai entendus chanter, répéter des exercices et j'ai examiné leur écriture; le tout était très satisfaisant. Le tricotage et la couture faits par les petites filles accusaient des progrès. Quelques-uns de leurs ouvrages ont remporté des prix à l'exposition qui a récemment eu lieu à Calgary. Les enfants étaient proprement vêtus et paraissaient en bonne santé. Un petit garçon était malade, il avait eu la rougeole l'hiver précédent, et il ne s'était jamais rétabli depuis. Je me souviens que c'était un enfant très intelligent l'année dernière. Le pauvre petit était pâle et amaigri. M. et M<sup>de</sup> Youmans, le principal et la directrice, ont fait tout en leur pouvoir pour le petit garçon. Je suggérai à M. Cornish d'envoyer immédiatement chercher un médecin; conséquemment l'agent y envoya le Dr Lindsay, de Calgary. Je n'en ai pas entendu parler depuis.

Il n'y a pas eu de récolte sur la ferme de l'orphelinat cette année, mais on est à bouleverser une certaine étendue de terre pour les semences de l'année prochaine. On est à construire un jubé dans l'église pour pouvoir y loger la population qui augmente. Le rév. M. John McDougall est le ministre.

Les récoltes ont aussi manqué sur cette réserve. Les Sauvages auront un peu de navets et de pommes de terre. Cette absence de récolte ne se fait pas sentir chez les Sauvages seulement, car M. David McDougall m'a dit que depuis quatorze ans il a toujours récolté des pommes de terre jusqu'à cette année; et c'est la première fois qu'il sera obligé d'en acheter pour son usage. La santé est bonne. Du 15 septembre 1886 au 15 septembre 1887, il y a eu 29 naissances et 60 décès.

Les Sauvages espèrent faire un peu d'argent cet hiver en coupant du bois pour des clôtures. Je revins alors à l'agence et terminai le travail du bureau, puis j'expédiai au commissaire, à Régina, des rapport détaillés sur les agences des Sarcis et des Assiniboines, ainsi que les inventaires des effets des deux endroits, des balances de compte et les états ordinaires concernant les bestiaux, les nouveaux approvisionnements, le recensement, etc.,

Je revins à Calgary, et j'expédiai mes chevaux par la route ordinaire jusqu'à Gleichen, et de là par chemin de fer jusqu'à Swift-Current, où j'arrivai dans la soirée du 17, et je me mis en route le lendemain pour Battleford; mais je fus retardé à Saskatchewan Landing, à trente milles de Swift-Current, par suite du fait que le bateau passeur était arrêté à cause de la glace qui marchait. J'avais l'intention de visiter Battleford avant d'expédier mon rapport annuel, mais dans la crainte d'arriver trop tard j'employai mon temps ici à rédiger le présent rapport, et j'enverrai un rapport supplémentaire de l'agence de Battleford lorsque j'en aurai terminé la visite.

La pesanteur moyenne des bestiaux abattus pendant les derniers six mois est comme suit: Les quatre quartiers, les rebuts onlevés et pesés séparément, et qui comptent pour environ 9 ou 9½ pour cent dans la masse.

AGENCE DES GENS-DU-SANG.

Camp inférieur, la compagnie de ranche Walrond, entrepreneur, la pesanteur moyenne des quatre quartiers est de.....	734
Camp supérieur, la compagnie de ranche Cochrane, entrepreneur.....	750½
Réserve des Piegânes, compagnie de ranche Walrond, entrepreneur.....	630½
Sarcis, Hull, Trounce et Cie., entrepreneurs.....	715½
Assiniboines, Leeson et Scott, do .....	571

A la réserve des Pieds-Noirs, I. G. Baker et Cie., sont les fournisseurs; la moyenne est plus considérable qu'aucune de celles qui précèdent. La différence provient du fait que ces entrepreneurs fournissent généralement des jeunes bœufs de quatre ans. La compagnie de ranche Cochrane et la compagnie de ranche Walrond fournissent bon nombre de vaches qui, naturellement, ne pèsent pas autant que des bœufs de quatre ans. Aux réserves des Sarcis et des Assiniboines les entrepreneurs ne sont pas depuis longtemps dans ce genre d'affaires, et il leur faut souvent tuer des jeunes bœufs de 2 ou 3 ans, ce qui explique les moyennes moins fortes.

Un certain nombre de peaux distribuées parmi les Sauvages qui en font des *moassins*; le reste est remis aux fournisseurs au prix uniforme de \$2 chacune. Le nombre de peaux distribuées, l'année dernière, parmi les Gens-du-Sang est en moyenne de une peau par  $4\frac{3}{4}$  personnes de la population totale, jeunes et vieux; parmi les Piégânes d'une pour chaque cinq personnes, et à la réserve des Sarcis et à celle des Assiniboines une pour chaque six personnes.

Chaque agence est munie d'une petite pharmacie portative. Ces pharmacies sont remplies selon besoin, de sorte qu'il y a constamment des médicaments utiles pour les cas de maladie parmi les Sauvages. A ce sujet, j'ai remarqué que chaque agent a été muni d'une très bonne matière médicale, sur le traitement de toutes espèces de maladies. Un ouvrage semblable, mais pour le traitement des bestiaux et des chevaux, a aussi été distribué. Ces livres sont précieux surtout là où on ne peut facilement obtenir les services d'un médecin ou d'un vétérinaire.

J'ai transmis au commissaire un état indiquant les rations quotidiennes, pendant une année, de farine, de bœuf, de lard fumé et lard salé, dans chaque agence que j'ai inspecté.

Je constate que les agents sont très particuliers dans l'examen qu'ils font des approvisionnements avant d'en donner un reçu; ils sont en général d'excellents juges des différents articles dont ils ont à s'occuper, mais lorsqu'il se présente des difficultés, les reçus sont retenus jusqu'à ce que les effets subissent un nouvel examen.

Après un mûr examen, je suis venu à la conclusion que pour obtenir de bonnes récoltes dans ce pays, pourvu que le temps soit favorable, trois choses doivent être faites, savoir: faire un labour profond, semer le grain bien fourni, et le sol doit subir un labour d'été, et être autrement bien préparé. Les fermes expérimentales qui doivent être établies dans les territoires seront, je l'espère, d'un grand avantage pour nos Sauvages comme pour notre population blanche.

En somme, j'ai remarqué une amélioration générale et des progrès parmi les Sauvages; sur quelques réserves les écoles accusent moins de progrès. L'aspect peu attrayant d'une partie des maisons d'écoles est une des causes. L'école devrait être un lieu animé et clair, et en outre être confortable en hiver. L'absence d'instituteurs qui comprennent le Sauvage est un autre obstacle, et les longues distances auxquelles quelques enfants demeurent de l'école en tiennent un bon nombre éloignés, particulièrement pendant les mauvaises saisons; mais le système de pension qu'on est sur le point d'adopter à quelques endroits, sur le modèle de celui dirigé par le Rd M. McKay, au lac Rond, fera face dans une grande mesure à cette difficulté. La régularité à maintenir les écoles ouvertes est aussi une question importante qui ne devrait pas être négligée.

Je n'ai vu aucun cas d'ivrognerie sur les réserves, et, de fait, nulle part parmi les Sauvages.

Je dois remercier le commissaire de m'avoir donné un commis. Ceci m'a mis en état de faire ma besogne sans prendre le temps des commis des agences, ou sans avoir à les éloigner de leurs devoirs ordinaires. Cette nomination m'a encore donné plus d'occasion d'inspecter les réserves et d'autres affaires en dehors du travail de bureau. M. Victor Dodd, mon commis, a été très attentif et a bien rempli ses fonctions.

Je dois aussi des remerciements au commissaire et au sous-commissaire pour les précieuses recommandations qu'ils m'ont faites de temps à autre, ainsi qu'à mon confrère, M. l'inspecteur Wadsworth, pour les conseils que sa longue expérience dans ces travaux le mettait en état de me donner.

Mon rapport ne serait pas complet si je ne faisais pas mention du respect général dont l'honorable M. E. Dewdney, le commissaire général, jouit au milieu de la population sauvage toute entière. Ils sont unanimes dans l'expression de leur affection et de leur estime pour le *Kischi Okimon*, et ils regrettent qu'ils n'aient pas plus souvent le plaisir de le voir au milieu d'eux. Ce doit être une cause de joie pour lui de savoir que son administration a gagné leur confiance et leur estime à un aussi haut degré.

J'ai inspecté toutes les agences et les réserves des traités 4 et 7, voyageant, particulièrement en *barouche* (*buckboard*), de la frontière du Manitoba jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses; en voici la nomenclature :

Agences.....	11
Réserves.....	32
Ecoles industrielles.....	1
Ecoles sauvages particulières.....	23

Mes rapports, mes inventaires et les états que j'ai faits ont été envoyés en double au bureau principal.

Les agents m'ont donné toute l'aide possible et m'ont généralement accompagné dans l'examen des réserves, et je leur suis très obligé envers de nombreux actes de courtoisie.

Sur plusieurs des réserves, et à d'autres endroits dans mes voyages, j'ai rencontré des détachements de la police à cheval du Nord-Ouest, qui faisaient la patrouille, service qui, dans mon opinion, s'exécute présentement avec beaucoup d'efficacité.

Les agents, les instructeurs et les employés généralement portent beaucoup d'intérêt et de soins à leurs travaux et au bien-être des Sauvages qu'ils ont sous leur charge.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEX. MCGIBBON,

*Inspecteur des agences et des réserves des Sauvages.*

BUREAU DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES, POUR LE

MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

RÉGINA, 23 décembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année 1886-87.

*Bons sentiments des Sauvages.*

C'est un excellent signe qu'à l'égard de l'état présent des Sauvages de ces territoires je n'aie rien de particulier à vous signaler.

L'année dernière j'ai pu déclarer que les Sauvages étaient aussi bien disposés envers le gouvernement qu'à aucune époque depuis la passation de nos traités avec eux, et je suis heureux de pouvoir dire que les bons sentiments qui existaient alors n'ont pas subi le moindre changement, du moins pour le pis.

Je crois que, d'année en année, les Sauvages comprennent de mieux en mieux les avantages que leur donne la politique sage et humaine du gouvernement.

*Rumeurs habituelles du printemps.*

On ne pouvait guère s'attendre que le printemps pût arriver sans que des alarmistes ne répandissent des bruits de soulèvement chez les Sauvages, avec l'ouverture de cette saison.

L'expérience que j'ai acquise sous ce rapport, depuis que je suis arrivé dans ce pays, ne permet plus à ces rumeurs de soulèvements, le printemps, de me causer de la surprise, et je ne crois pas que d'ici à un grand nombre d'années il y ait du changement à ce sujet.

*Éléments perturbateurs.*

L'existence, cette année, de quelques petites difficultés entre les Métis et les autorités de l'autre côté des frontières, a semblé, pendant un certain temps, faire entrevoir à certains individus qui vivent sur la frontière et qui n'ont rien à perdre, l'espoir que des troubles pourraient, d'une manière ou d'une autre, amener quelque chose à leur avantage.

Ces mécontents, y compris des Sauvages rebelles, ont envoyé des émissaires sur bon nombre de nos réserves; mais la réception qu'ils ont eue partout a été d'une telle nature qu'il a été inutile de prendre des mesures pour les arrêter.

Il est très vrai que quelques-uns de nos Sauvages, et, dans une occasion, toute une bande, ont quitté leurs réserves et ont traversé la ligne; mais les circonstances dans lesquelles ils ont agi ainsi, fait que leur conduite est loin d'être une cause de surprise.

Ces Sauvages ont été attirés à l'étranger par leurs parents et amis de l'autre côté, qui désiraient augmenter leur nombre pendant que se faisaient des négociations avec une compagnie de chemin de fer qui désirait obtenir un droit de passage sur leurs réserves.

Afin d'augmenter leur nombre, ils donnèrent à nos Sauvages l'assurance que des provisions et des couvertes seraient abondamment distribuées.

Que ces déclarations attrayantes aient eu une base quelconque ou non, il y a une chose de vraie, c'est que nos Sauvages ne furent pas longtemps sans regretter d'avoir écouté la voix du tentateur, et ils revinrent probablement bien moins disposés à prêter désormais l'oreille à toutes ces histoires.

Ces mouvements ont eu naturellement pour effet de troubler l'esprit de ceux qui n'ont pas bien compris leur signification; et un ou deux crimes isolés d'une nature grave, ont quelque peu contribué à augmenter ce sentiment d'inquiétude.

Je veux parler du coup de feu lancé sur la police dans les environs de Medicine Hat, du meurtre d'un colon à la Montagne du Tondre, et plus tard des meurtres de McLeish, McLean et de Poole, qui se suivirent si rapidement qu'on crut, pour le moment, que quelque chose de plus grave qu'un crime isolé était la cause.

Relativement au coup de feu lancé sur la police, je ferai remarquer qu'il n'a pas encore été prouvé que ce fut le fait de nos propres Sauvages. Dans tous les cas il semble certain qu'il ne pouvait y avoir désir de verser le sang, car il est impossible de croire, dans les circonstances, que la police ou le cheval aurait échappé si les Sauvages avaient eu en réalité l'intention de faire du mal.

Quant à la série de meurtres dont on a parlé, je me contenterai de dire, en attendant le verdict de nos cours de justice, que, quel que soit le résultat, on ne peut prétendre que ces crimes indiquent un antagonisme de race.

Ils sont, évidemment, le résultat des instincts criminels d'individus isolés, et un des hommes arrêtés sous l'accusation d'avoir participé, dans tous les cas, à un des meurtres, n'avait été que récemment relâché du pénitencier, après y avoir purgé une sentence de deux ans. Ceci démontre que les crimes ont été commis, en toute probabilité, par des bandits comme il y en a dans toutes les grandes populations.

Avant d'abandonner la question des sentiments des Sauvages envers les blancs, je vous dirai que la jalousie engendrée par l'insurrection disparaît rapidement. Ceci est dû considérablement à la sage clémence dont on a fait preuve dans la mise en liberté de Gros-Ours et d'autres prisonniers moins importants.

*Politique de récompenses et de punitions.*

Cependant, le temps n'est pas encore arrivé, à mon avis, de reprendre le paiement des annuités aux Sauvages insurgés. Le retrait de ces paiements est une espèce de punition qui affecte directement chaque homme, femme et enfant qui ont pris part à l'insurrection, et les atteint au cœur chaque fois qu'ils voient leurs voisins restés loyaux recevoir leurs annuités.

Pour cette raison, et parce que les Sauvages sont naturellement portés à confondre la clémence avec l'indifférence ou la crainte, je maintiens l'opinion que je viens d'exprimer.

*Opérations agricoles.*

Je suis heureux de pouvoir vous donner un état plus satisfaisant des résultats de nos travaux agricoles que je n'ai pu le faire jusqu'ici. Ces résultats sont d'autant plus agréables qu'ils servent à justifier la sagesse qui, le printemps dernier, a amené cette généreuse politique de donner de nouveau de l'aide à une partie des Sauvages qui avaient besoin de grains pour ensemençer leurs terres qu'ils avaient préparées en dépit de désappointements antérieurs.

Ces désappointements étaient, je puis le dire, en grande partie dus à l'imperfection du système de culture ainsi qu'aux difficultés qui accompagnent le défrichement des nouvelles terres.

*La culture améliorée produit de meilleurs résultats.*

Sans consulter les tableaux, on peut dire que l'étendue de terre cultivée cette année est d'un dixième de moins que celle de l'année dernière. Cette réduction doit être attribuée à l'enseignement de l'expérience qui a convaincu les meilleurs cultivateurs de ces territoires qu'on ne doit faire reposer son succès que sur la culture plus soignée d'une étendue plus restreinte et sur le retrait d'une certaine quantité de terre non ensemençée afin de lui faire subir un labour d'été.

Lorsqu'on tient compte de l'immense étendue de territoire dans lequel sont situées nos réserves, le succès presque général qui a accompagné nos opérations agricoles, cette année, est, de fait, surprenant.

Le résultat de ce succès, et plus particulièrement de l'immense récolte de légumes qu'on a obtenue, en réduisant les dépenses du gouvernement, est une des heureuses conséquences.

Dans mon opinion, la meilleure de toutes est l'encouragement donné aux Sauvages. Ceux qui ont remarqué le découragement éprouvé par un certain nombre de nos colons, et causé par l'absence réitérée de récoltes, amenée par les causes dont on a précédemment parlé, comprendront combien il y avait lieu de démontrer aux Sauvages que le succès couronnerait un travail bien dirigé, et j'espère sincèrement que nous sommes entrés dans une ère plus prospère pour les Sauvages comme pour les colons.

*Les Sauvages ont remporté des prix à des expositions.*

Les succès remarquables de nos Sauvages, chaque fois qu'ils sont venus en concurrence avec les colons aux expositions agricoles locales, ont été consolants pour eux comme pour nous-mêmes.

Ces expositions et les préparatifs qu'elles nécessitent captivent l'attention des Sauvages et forment le principal sujet de conversation entre eux, lorsqu'ils sont assis autour du feu.

Je n'ai guère besoin de dire que c'est un signe d'espérance, car si leurs besoins peuvent les contraindre à faire une certaine somme de travail, rien qu'un intérêt véritable dans ce travail en fera le sujet familier de la conversation.

Le moment est tout aussi propice qu'un autre de dire que la pratique qu'on a récemment adoptée et qui consiste à donner des vaches aux Sauvages individuellement, comme étant à eux en propre, à la seule condition de remettre, après un temps raisonnable, un animal également bon, produit de la vache qu'ils ont reçue, annonce d'heureux résultats.

Cette pratique a le bon effet de créer un fort intérêt en matière de bestiaux, tel que pourrait faire naître un sentiment du droit de propriété.

Au nombre des nombreuses circonstances où nos Sauvages ont, pendant la dernière saison, remporté des prix, je mentionnerai le fait qu'à Prince-Albert un d'eux a remporté le premier prix pour le blé à l'encontre de tous les exposants, tandis qu'un autre a eu le second prix.

Ceci démontre que les progrès accomplis ne sont pas restreints à un district en particulier, puisque Prince-Albert est à une grande distance de Broadview où nos Sauvages se sont distingués en remportant, entre autres récompenses, le prix spécial pour le meilleur animal de l'exposition.

Je ne dois pas omettre de mentionner d'autres objets exposés qui, en réalité, donnent une meilleure preuve des progrès véritables dans le sens de la civilisation, que la culture des céréales et l'élevage des animaux.

Je veux parler des très beaux échantillons de pain, de beurre et d'autres industries, exposés, au premier rang desquelles sont des articles en laine, que les visiteurs en maintes circonstances, ont admis rivaliser avec des articles semblables faits par des blanches.

Je vous rappellerai à ce sujet, qu'une grande partie du contrat passé pour fournir aux enfants de l'école industrielle de Qu'Appelle, les douillettes, les mitaines et les chaussettes, a été entreprise par les Sauvages de la réserve des Assiniboïnes, le fini de l'ouvrage et le goût mis dans les patrons et l'accord des différentes couleurs, etc., ont créé autant de surprise que de satisfaction.

Dans mon rapport de l'année dernière, j'avais l'honneur de faire remarquer qu'on avait peu réussi à engager les Sauvages du traité n° 7 à s'intéresser à l'agriculture; j'expliquais les difficultés qu'on éprouvait à le faire comprendre aux Sauvages, mais je faisais observer qu'après tout, il n'y avait pas plus de raison de désespérer de leurs progrès qu'il y en a eu autrefois de se décourager au sujet d'autres qui donnèrent subséquemment des preuves d'améliorations remarquables.

#### *Progrès dans le traité n° 7.*

A ce sujet je suis heureux de pouvoir faire rapport que des preuves manifestes de progrès ont été données par les Sauvages, qui ont paru se mettre à leurs travaux, au printemps, avec plus d'énergie que jamais dans le passé, et cette observation s'applique avec peut-être plus de vigueur aux Piégânes qu'aux autres Sauvages du même traité. Un autre signe excellent qui a été remarqué parmi ces Sauvages, c'est le désir d'améliorer leurs demeures. Je ne désire pas faire croire que dans un des sens indiqués, un grand résultat ait été obtenu, mais je veux simplement vous donner l'assurance que, quelque graduels qu'ils soient, tout de même, il se fait des progrès.

#### *Maisons sauvages.*

Le désir d'acquérir une meilleure catégorie de maisons a été très accentué dans le district de Battleford et quelque peu moins dans d'autres; je parle de ce fait, parce que je sais que posséder des moyens de logement permettant la séparation des sexes, a une influence très considérable sur la moralité des êtres humains de toute classe.

#### *Entretien des Sauvages.*

Relativement à l'entretien des Sauvages, j'ai déjà signalé que les moissons extraordinairement abondantes de cette année, ont diminué les demandes qui, sans ces moissons, auraient été faites au département par nos agents.

Je regrette cependant d'avoir à vous informer, par contre, que la rareté du gibier, du poisson et du lapin, cette année, fera que le trésor public n'en ressentira pas les effets d'une manière très remarquable.

Encore moins doit-on oublier que si l'absence de la chasse n'avait pas été accompagnée d'une bonne récolte, les demandes faites au gouvernement auraient été beaucoup plus considérables.

Relativement à la manière de disposer des récoltes faites par les Sauvages, il y a plusieurs choses à considérer. De prime abord, on pourrait croire que des grains cultivés par un Sauvage devraient être employés en totalité à son entretien. Avec un peu de réflexion on verra que ceci ferait manquer le but qu'on se propose. Le Sauvage sait que s'il travaille beaucoup ou peu, on ne lui permettra pas de mourir de faim. Supposons alors que, grâce à beaucoup de diligence, un individu récolte ce qui suffirait tout juste pour son propre entretien, et que le résultat de son travail soit totalement appliqué à cet objet, quel encouragement a-t-il pour s'exercer au travail plus que son voisin paresseux qui, tout en produisant la moitié moins, recevra du gouvernement la balance de ce que le travailleur industriel gagne pour lui-même.

D'un côté le public s'attendra à être déchargé du fardeau de l'entretien des Sauvages, le plus tôt possible; de l'autre, le Sauvage industriel se relâchera bientôt dans ses

efforts, à moins qu'il ne constate, comme résultat de son industrie, que sa position est manifestement supérieure à celle de son voisin moins méritant.

On constatera immédiatement qu'il se présente ici une question difficile. La politique adoptée est, généralement parlant, celle qui consiste à permettre aux industriels de placer une juste partie des résultats de leur travail, sur ce qu'ils croiront constituer une propriété individuelle; exerçant en même temps toute l'attention possible pour s'assurer que ces achats soient de nature à contribuer à l'indépendance ultérieure de l'individu.

L'application pratique de cette politique aux cas individuels requiert le plus grand tact de la part de ceux qui ont la direction immédiate des Sauvages. Que l'application des produits de l'industrie, comme je viens d'en parler, soit acceptable à nos Sauvages, est démontré par le fait que, de leur propre volonté, ils continuent, lorsque l'occasion s'en présente, à passer des contrats pour la fourniture du foin ou du bois de chauffage et qu'ils appliquent les produits à l'acquisition de charriots, d'instruments agricoles, et d'autres articles utiles de même nature.

#### *Subdivision des agences les plus grandes.*

Pour passer à un autre sujet, je dirai que les effets résultant de la subdivision des agences les plus grandes, sont si avantageux que je vous ai recommandé d'étendre cette politique aux agences quelque peu encombrées de Prince-Albert et de Battleford. Les raisons sur lesquelles j'ai basée cette recommandation, se recommandaient à votre jugement, et, comme conséquence, la division de chacune de ces deux agences en deux plus petites, fut résolue.

Pour ce qui est de Prince-Albert l'opération a eu lieu comme vous le savez; mais pour plusieurs raisons, parmi lesquelles se trouvaient les frais très considérables qu'il aurait fallu faire si les bâtiments de l'agence eussent été construits à la hâte, la subdivision de Battleford a été retardée jusqu'à ce que printemps offrit une occasion plus favorable d'exécuter ce projet.

Le déplacement du siège principal de l'agence de Victoria au Lac-à-la-Selle et d'Edmonton à la Rivière-qui-Barre, a eu lieu cette année; et la commodité plus grande qui en résulte pour la surveillance des différentes réserves est de nature à avoir d'heureux résultats. L'agence d'Edmonton a été réduite en étendue pour la fusion de la bande d'Enoch avec celle de Passpaschase. Le retrait du traité d'un aussi grand nombre de la dernière bande, en a laissé si peu qu'il n'était plus profitable de les tenir séparés; et ainsi le désir des deux bandes d'être réunies en une seule fut accordé, et les derniers arrangements seront bientôt terminés.

La réserve devenue vacante sera remise par les Sauvages, et comme elle a déjà été subdivisée, on ne perdra pas de temps, j'espère, à la mettre sur le marché. Un fonds sera créé avec le prix de vente, au bénéfice de la bande qui se retire et de celle qui lui donne une part de sa réserve. Cet arrangement sera non-seulement avantageux aux Sauvages intéressés, mais sera un bienfait pour les colons des environs d'Edmonton, qui verront avec plaisir ces nouvelles terres arables lancées sur le marché.

#### *Retour au traité de ceux qui en étaient sortis.*

La mention qu'on vient de faire de ceux qui se retirent des traités, met naturellement sur le tapis une question d'une grande importance qui se rattache à ce sujet. Dans mon rapport de l'année dernière, je parlai du danger, et des précautions à prendre pour empêcher la sortie de ceux qui devaient tout probablement gaspiller le produit de leur *scrip*, et retomber ensuite sur les bras du gouvernement, ou être entraînés par leurs besoins à commettre le crime. Que cette crainte s'appuyât sur de solides raisons, a été simplement prouvé par l'expérience des métis de la bande de Bobtail, et des Sauvages de la Montagne de la Paix. Ces gens ont pu sortir du traité avant que j'aie pu prendre des mesures pour les en empêcher, et ils sont rapidement tombés dans un état qui signifie crime ou misère, ou les deux. Constatant leur impossibilité de continuer à lutter pour leur existence dans le changement qu'avait subi leur position, sans aide et sans direction, ceci les amena à demander d'être admis de nouveau à jouir des privilèges des traités. Comme vous le savez,

cette demande fut accordée, à la condition que la valeur du *scrip* qui leur avait été donné, soit déduite des annuités à venir, et dans mon opinion, la sagesse de cette décision ne peut être mise en doute par quiconque connaissait les faits. Ce retour volontaire à la tutelle du gouvernement devrait imposer silence à ceux qui, pour atteindre leur but, persistent à prétendre, en présence des faits, que le traitement des Sauvages aux mains du département a été pour eux une source de mécontentement.

#### *Approvisionnements fournis par contrat.*

Les approvisionnements, qui sont fournis par contrat, ont été en général très satisfaisants cette année. Les moyens plus faciles de transport, l'obligation de remplacer les articles qui ne donnent pas satisfaction, ont enlevé toute tentative aux fournisseurs de livrer moins que ne l'exigeaient littéralement leurs obligations. L'appréciation de la valeur des effets se fait très exactement et très facilement depuis qu'on a l'aide d'un inspecteur supplémentaire, nommé l'année dernière, et c'est un plaisir de pouvoir dire qu'en dépit de ce surcroît de moyens de critique les cas où la valeur entière n'a pas été donnée par les entrepreneurs ont été relativement insignifiants.

Je puis affirmer que dans aucun cas nous n'avons constaté qu'une livraison, faite en vertu des contrats du présent exercice, pouvait indiquer, de la part du fournisseur, le désir de faire moins que ne l'exigeaient ses obligations, et lorsqu'il s'est présenté des différences, les fournisseurs se sont volontiers soumis au jugement de nos inspecteurs.

Le public qui fournit les fonds, et les Sauvages aussi, reçoivent pleine valeur pour les deniers dépensés.

#### *Santé des Sauvages.*

En passant à une question très importante—je veux parler de la santé des Sauvages—je suis en état de faire un rapport très favorable sur la population en général. Deux cas de maladie qui se sont déclarés dans le cours de l'été, dans les agences de Muscowpetung et de Battleford, ont créé un certain émoi, parce qu'on croyait que c'était la petite vérole.

Le système de vaccination, appliqué avec soin, a cependant mis fin à ce que l'excitation avait de trop, et chaque cas a été mis en quarantaine.

On constata que l'émoi à Battleford était causé par une maladie inoffensive de la peau, tandis que, quelle qu'ait pu être la nature véritable du cas à l'agence de Muscowpetung, la maladie fut restreinte à la personne malade.

Je regrette d'avoir à signaler une exception à l'état généralement favorable de la santé parmi les bandes. Cette malheureuse exception se rapporte aux bandes des Assiniboines, à la montagne de l'Ouest. Vous vous rappellerez sans doute que je disais, l'année dernière, qu'une épidémie de rougeole, qui éclata dans l'agence de Victoria, suivie de résultats fatals relativement peu nombreux, s'était propagée dans une direction sud, mais que jusqu'à cette époque il n'y avait pas eu un grand nombre de décès. Les derniers effets de cette épidémie sur les Assiniboines, dont on vient de parler, ont été très lamentables, ayant réduit d'une manière effrayante le nombre de la bande et découragé les survivants. Le danger de s'exposer au froid pendant la convalescence leur fut énergiquement exposé, mais les conseils ne furent pas écoutés et il s'ensuivit de nombreux décès. Toutes ces mortalités firent sortir de leurs maisons les Sauvages superstitieux qui allèrent se réfugier dans des cabanes, où l'épidémie augmenta parmi les survivants; de sorte qu'en dépit de tous les efforts, le résultat fut très désastreux. On a remarqué que les Assiniboines ont toujours paru avoir moins de vigueur que les autres Sauvages pour résister aux attaques d'une maladie quelconque, quoiqu'on n'ait pu découvrir une explication satisfaisante de cette singularité malheureuse.

#### *Bâtiments des agences.*

Je n'ai pas encore parlé des bâtiments.

Le déplacement du siège principal des agences de Victoria et d'Edmonton a nécessité qu'on prit des dispositions pour bâtir de nouvelles constructions d'agence. Au Lac-à-la-Selle en utilisant les bâtiments de ferme qui existaient déjà, il a été possible de fournir tout ce qui était nécessaire à relativement peu de frais.

A la Rivière-qui-Barre des bâtiments commodes et solides ont été construits sous la direction de l'agent.

On a érigé sur la réserve des Piégânes, qui, à venir jusqu'à une année environ, était dirigée par l'agence des Gens-du-Sang, des constructions qui donneront suffisamment de logement au sous-agent résidant, à l'emmagasiner des approvisionnements fournis par contrat, et qui, à l'avenir, y seront directement expédiés, au lieu de passer par l'agence des Gens-du-Sang, comme autrefois.

Aux agences de la Montagne-de-la-Paix et des Pieds-Noirs, des constructions de peu d'importance, se rapportant particulièrement au confort des instructeurs agricoles et des employés, ont été terminées. À la Montagne-de-l'Original un bon magasin a été érigé.

Au sujet de constructions, j'attirerai votre attention sur le fait qu'un système différent a été adopté dans la plupart des cas. Autrefois, comme vous le savez, c'était notre habitude de donner la construction de nos bâtiments à l'entreprise après avoir demandé des soumissions.

On constata cependant que ce système ne fonctionnait pas bien.

Dans le but d'obtenir l'entreprise, des personnes présenteront des soumissions à des prix si réduits qu'il rejettent dans l'ombre d'autres qui basent leurs offres sur l'intention d'exécuter un ouvrage digne d'un honnête ouvrier.

Ceci ne peut que signifier que ceux qui entreprennent des travaux à des prix trop réduits ont l'intention de mettre des matériaux les plus mauvais et de faire le pire ouvrage qui, dans leur opinion, pourra être accepté. Les efforts qu'ils font pour satisfaire à la lettre du contrat et se soustraire à l'esprit des conventions, entraînent des contestations sans fin, et même lorsque des réductions sont faites, elles sont loin de former l'équivalent au fait d'avoir à accepter des constructions tristement terminées. Dans la plupart des cas, en utilisant nos propres employés, et autant que possible le travail de nos Sauvages, des résultats beaucoup plus satisfaisants ont été obtenus et à moins de frais. Ce système se soustrait à l'objection qu'on pourrait faire valoir dans certains quartiers, et qui se rapporte à la construction des bâtiments au moyen d'arrangements faits de gré à gré; et il contribue à répondre au besoin, qui existait depuis longtemps, d'avoir un emploi profitable à donner à ceux de nos Sauvages qui peuvent et veulent y travailler, sous une direction convenable.

#### *Education.*

D'après les chiffres suivants, on verra que sur 4,500 (approximativement) enfants sauvages d'âge à aller à l'école, dans les territoires du Nord-Ouest, 1,416 ont fréquenté l'école pendant l'année dernière, mais que la présence moyenne aux écoles de toutes espèces, n'a été que de 788, comme suit:—

Ecoles élémentaires.....	591
Ecole industrielle de Saint-Joseph .....	25
do Battleford .....	30
do Fort-Qu'Appelle.....	73
Ecole modèle recevant de l'aide du gouvernement.....	63

788

#### *Ecoles élémentaires.*

Il y a augmentation dans le nombre d'écoles élémentaires Sauvages. Le nombre d'enfants inscrits sur les listes de ces écoles dans les territoires du Nord-Ouest, a été de 1203, contre 885 l'année dernière. La présence moyenne quotidienne a augmenté de 495.06 à 590.94. Douze nouvelles écoles ont été ouvertes, contre sept l'année précédente; et on en a rouvert trois qui étaient fermées lorsque je rédigeai mon dernier rapport annuel. Le don d'un léger repas, sur le milieu du jour, aux enfants a considérablement contribué à les attirer; et la distribution d'essuie-mains, de savon, etc., a rendu possible la pratique de la propreté. On a porté quelque attention à l'enseignement de certains métiers; dans plusieurs écoles on enseigne à tricoter, à coudre, etc.

Cependant, il semble encore que le système de faire l'éducation des enfants sauvages au moyen d'écoles élémentaires, n'en est pas un qui promette de succès, et de meilleurs moyens devraient être adoptés.

*Ecoles industrielles totalement maintenues par le gouvernement.*

*Ecole industrielle de Saint-Joseph.*— Cette institution, sous les auspices de l'église catholique, quoique destinée à l'instruction des enfants des Pieds-Noirs, n'a pas réussi à les attirer. Tous les efforts ont été faits par le clergé, aidé des fonctionnaires du département, pour les amener à fréquenter l'école, mais sans succès. Les enfants de l'école sort principalement Cris et blancs; quelques-uns de ces derniers ayant été introduits dans l'école pour aider à faire apprendre l'anglais aux petits Sauvages.

Leur éducation est payée par leurs parents.

La moyenne des enfants à l'école pendant l'année dernière, a été de 25, savoir:— 16 petits garçons et 9 petites filles. Le nombre est maintenant de 28, 18 petits garçons et 10 petites filles. Six petits garçons, soit 33 pour cent de la totalité travaillent à l'atelier des charpentiers et sur la ferme; le reste est industriellement employé à l'exécution de petits travaux. Presque toutes les petites filles peuvent maintenant se rendre utiles dans la maison, et elles peuvent tricoter et repriser le linge. Un bon nombre sont capables d'aider à faire des vêtements, et à contribuer à l'exécution de travaux plus difficiles.

On rapporte que le progrès des classes a été bon, et que les petits garçons et leurs instructeurs ont fait beaucoup de travail.

La santé des enfants a été excellente. Quatre-vingts acres de terre ont été ajoutés à la propriété de l'école, vu que le terrain accidenté aux environs de la réserve nécessitait l'addition d'une plus grande quantité de terre arable.

*Ecole industrielle de Battleford.*— Cette école est sous les auspices de l'église épiscopale, et est consacrée à l'éducation des enfants Cris et Assiniboines. Le bâtiment dont on se servait autrefois et qui avait été évacué pendant l'insurrection de 1885, a été de nouveau occupé, cette construction et les dépendances ayant été d'abord parfaitement réparées.

Les métiers de charpentier, de forgeron et la culture sont enseignés. La moyenne d'enfants à l'école pendant l'année dernière a été de 30, 24 petits garçons et 6 petites filles. Il y en a maintenant 42, 32 petits garçons et 10 petites filles. Dix-neuf petits garçons, ou 60 pour cent apprennent des métiers, et tous sont employés à des industries d'une nature ou d'une autre.

Les petites filles travaillent dans la maison où on leur enseigne des travaux de ferme, et on dit que leurs progrès sous ce rapport sont très satisfaisants.

Au commencement du dernier exercice le nombre des enfants n'était que de 15, tous des petits garçons. Comme il s'est élevé à 42, dont 10 sont des petites filles, on peut voir que ces avantages sont appréciés et qu'ils sont partagés maintenant par les petites filles.

Les progrès des garçons dans les métiers ont été bons. Avec le concours des instructeurs, ils ont fait tous les ouvrages de forge, pour les réserves de l'agence de Battleford; ils ont aidé à construire une maison pour l'instructeur sur la réserve du Faisan Rouge et ils ont contribué à l'exécution d'autres travaux nécessaires. On rapporte aussi des progrès dans les classes.

*L'école industrielle de Qu'Appelle.*— Cette institution, sous les auspices de l'église catholique, réalise les espérances heureuses que ses succès constants avaient données.

L'édifice a été doublé en brique et agrandi par l'addition de nouvelles classes et d'un nouveau dortoir. L'addition dont on avait fait le projet a été commencée et lorsqu'elle sera terminée l'école sera bien montée, sauf pour ce qui est des ateliers et d'autres dépendances. Les enfants apprennent les métiers de charpentiers, de forgerons et de cultivateurs.

La moyenne des enfants, dans l'institution, pendant ce dernier exercice a été de 73; 46 petits garçons et 27 petites filles. Le nombre est maintenant de 95—56 petits garçons et 39 petites filles. Huit petits garçons, ou près de 11 pour cent, apprennent des métiers, mais ce nombre ne comprend pas ceux qui travaillent sur la ferme avec

plus ou moins de régularité. Tous les élèves sont employés d'une manière industrielle et la règle de tous les jours est observée.

Les petites filles aident aux travaux de la maison, et elles apprennent à faire la cuisine et à coudre; bon nombre font preuve de beaucoup d'aptitude et de progrès dans leurs travaux.

Le dernier exercice a commencé avec 46 élèves—33 petits garçons et 13 petites filles; de sorte que l'augmentation du nombre donne lieu d'être très satisfait.

L'inspection des classes, au mois d'août dernier, a fait voir qu'elles étaient dans un état satisfaisant. Les élèves et leurs instructeurs ont fabriqué un nombre d'articles d'ameublement et ont considérablement amélioré les édifices et la propriété.

*Ecole industrielle de Regina.*—Il a été décidé d'établir cette institution (qu'on avait eu l'intention de placer au lac Long), dans les environs de Regina, vu que les difficultés qu'on croyait sincèrement avoir surmontées, au sujet de l'obtention du terrain à l'endroit choisi en premier lieu, après de longues et satisfaisantes négociations, se trouvèrent impossibles.

On est à terminer les plans de l'édifice, d'après des dessins approuvés; l'ouverture de l'école ne sera pas inutilement retardée.

*Pensionnats des dénominations religieuses qui reçoivent des subventions du gouvernement.*

Voici les institutions qui reçoivent des subventions et le nombre moyen des enfants dans ces institutions, pendant l'année dernière :—

Orphelinat McDougall.....	17 élèves.
Ecole de la Mission Saint-Albert.....	12 do
Ile-à-la-Crosse.....	21 do
Ecole modèle d'Iréné.....	11 do
(Fort Vermillon, Rivière de la Paix)	
Ecole de Saint-Paul.....	8 do
(Fort Chipwayen, Lac Athabasca.)	
Total.....	69 do

On est à agrandir l'école qui a été maintenue au lac Rond, près de l'agence du lac Croche, sous les auspices de l'église presbytérienne. Son fonctionnement, dès le commencement, devint si satisfaisant qu'on décida de l'agrandir, et on a l'intention d'y donner l'éducation à soixante enfants à l'avenir. Pour lui permettre d'atteindre ce but si louable, une subvention supplémentaire a été accordée à cette école.

Je désire particulièrement parler de cette école, parce que c'est la seule de son genre qui existe, et qui, à mon avis devra presque nécessairement supplanter, dans une grande mesure, les écoles élémentaires.

Je dis la seule, puisque les autres institutions qui reçoivent de l'aide diffèrent de celle-ci au point de vue des détails importants.

On a toujours éprouvé beaucoup de difficultés à obtenir une assiduité quelque peu régulière aux écoles élémentaires des réserves. De fait pour arriver à une assiduité quelque peu convenable il a été nécessaire, ainsi que je l'ai précédemment dit, de donner aux enfants quelque chose à manger le midi. Le résultat, en tant qu'il s'agit d'augmenter le nombre d'enfants présents, a été assez heureux; mais lorsqu'on se rappelle combien de ces enfants y assistent purement et simplement pour le repas qu'on y donne, la conséquence pratique est que l'instituteur dont les biscuits attirent le plus grand nombre d'enfants, sera celui qui, sans égard à des considérations bien plus élevées, obtiendra la subvention la plus considérable du gouvernement, tandis qu'on n'aura à peu près rien obtenu pour ce qui est de l'éducation des enfants.

Les avantages supérieurs du système de pensionnats, auquel doit être attribué l'aide supplémentaire donnée à l'école du lac Rond, ne peuvent être tous énumérés ici; mais les nombreux avantages qui résultent du fait d'être à l'abri des influences retardatrices provenant du retour journalier à la maison, du surcroît d'assiduité souvent affectée d'une manière grave par le froid, les danses du soleil et les longues distances à parcourir, s'offrent d'eux-mêmes à l'esprit.

Je suis porté à croire que les enfants sauvages ont obtenu des avantages plus réels par l'emploi d'une somme de moins de \$1,500 qui a été donnée pour aider aux pensionnats, que de celui de la somme de \$10,500, qui constitue le montant approximatif de nos dépenses pour les écoles élémentaires.

A part l'établissement dont on vient de parler et qui est dédié à l'éducation des Sauvages, je n'en connais pas d'autres dans les limites des différents traités, sauf le collège Emmanuel, où l'église épiscopale dresse quelques jeunes sauvages pour en faire des instituteurs, et fait face à toutes les dépenses qui se rapportent à leur éducation.

#### *Divers.*

En terminant j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur une ou deux questions qui ne pouvaient être convenablement mises sous les titres précédents. Comme vous le savez, les autorités américaines ont décidé qu'elles ne pouvaient plus donner refuge aux Sauvages insurgés qui étaient passés de l'autre côté des frontières, et elles résolurent conséquemment de les renvoyer dans ce pays. Malheureusement ils crurent qu'une fois que ces Sauvages avaient été conduits sous escorte jusqu'à la frontière, tout était fait. La conséquence fut que lorsque j'envoyai des hommes pour rencontrer ces réfugiés, avec l'intention de les conduire où ils devaient l'être, on constata que dans la plus grande partie des cas ils étaient déjà retournés sur le sol américain. Tout a été employé pour convaincre ces fugitifs qu'à l'exception de ceux qui étaient coupables de meurtre commis froidement, ils n'avaient rien à craindre en revenant à leur réserve, mais tous ces efforts ont été sans succès. Ceci est dû sans doute à l'influence des mécontents turbulents qui ne cessent de fomenter tout ce qui peut tenir en éveil un esprit d'insubordination qui, espèrent-ils, amènera une insurrection avec le temps.

#### *Traité entre les Gens-de-Sang et les Gros-Ventres.*

J'ai remarqué l'année dernière, que par suite du fait que les Gros-Ventres américains avaient enfreint le traité passé avec nos Sauvages, et en vertu duquel ils devaient mutuellement s'abstenir de vol de chevaux, des détachements de nos Gens-du-Sang avaient échappé à notre vigilance et traversé la frontière pour user de représailles.

Un de ces détachements, composé de six Gens-de-Sang, fut exterminé par les Gros-Ventres, et pendant un certain temps la plus grande excitation régna parmi nos Sauvages; et une nombreuse bande de chevaux appartenant à Corbeau Rouge, ayant été volée l'été dernier par les Sauvages américains, c'est avec la plus grande difficulté que nous les empêchâmes d'aller chercher vengeance, ce qui aurait causé des troubles sérieux le long de la frontière, et peut-être, de graves complications entre les deux pays. Par bonheur, toutefois, les avis de paix prévalurent, et on persuada à nos Sauvages de suivre nos conseils. Nous leur demandâmes d'oublier le passé, de traverser les lignes et d'aller ratifier officiellement un traité avec leurs ennemis. Dans le but de donner les secours nécessaires et de l'importance aux délibérations, je résolus d'expédier leur agent avec eux et j'obtins une escorte de la police à cheval pour les accompagner. Les chevaux de Corbeau-Rouge furent rendus et un traité de paix fut passé. Les résultats ont été très satisfaisants, car il n'y a pas eu un cas de vol de cheval depuis cette époque; le commandant des troupes américaines prêta son concours pour amener cette bonne entente entre les différentes bandes des Sauvages.

#### *Coup d'œil en arrière.*

En jetant un coup d'œil sur les différentes réserves, je suis très heureux de remarquer l'amélioration notable qui s'est faite dans l'état des Sauvages depuis qu'ils ont été amenés à s'y établir. Les précieux et indépendants témoignages qui ont été donnés cette année au sujet de cette amélioration de nos Sauvages, ont amené ceux qui, il y deux ans, faisaient un tableau différent des choses, à attribuer ces progrès satisfaisants, qu'ils ne peuvent nier davantage, aux changements que leurs cris ont fait opérer. Je serais peiné, en vérité, si j'avais à déclarer qu'il n'y a pas eu d'amélioration depuis deux ans. Je suis heureux de dire que les choses sont mieux qu'elles ne l'étaient il y a deux ans, de même qu'elles étaient mieux alors que deux ans auparavant, et j'espère sincèrement que d'ici à deux ans de nouveaux progrès auront été faits.

Mais prétendre que cette amélioration a été imposée au département par la pression de l'extérieur, je le nie de la manière la plus catégorique; quiconque a la moindre connaissance de la nature de la tâche, avec un grain de bon sens, devra reconnaître que les présents progrès, au lieu d'être le résultat des prétendues réformes forcées des deux dernières années, doivent être, suivant la nature des choses, l'accroissement graduel mais incessant des années.

Lorsqu'on se rappelle le temps relativement court pendant lequel ces progrès se sont réalisés, on doit admettre que son développement a dû commencer dès le début de nos relations de traité avec les Sauvages. On a prétendu que les clameurs en question avaient eu pour résultat l'expulsion d'agents et d'employés sans valeur. Ceci est également tout à fait contraire à la vérité, et je suis heureux de pouvoir déclarer que sauf une ou deux exceptions, j'ai eu toutes raisons de me réjouir de la conduite de ceux qui ont été au service du département depuis que j'ai l'honneur de le représenter dans ces territoires, soit une période de près de neuf ans.

En terminant j'ai l'honneur de vous renvoyer aux rapports ordinaires fournis par nos inspecteurs et nos agents, rapports qui vous donneront les détails des divers travaux faits dans les différentes agences.

M. l'inspecteur McColl fera un rapport détaillé sur les affaires des Sauvages du Manitoba.

J'ai été appuyé avec habileté et fidélité par mon personnel du bureau principal dans l'exécution des travaux relatifs au différents agences, travaux qui, comme vous le savez, augmentent considérablement.

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli les états suivants, savoir :—un état approximatif, indiquant la quantité de grain et de racines semée et récoltée par les bandes dans les territoires du Nord-Ouest; un état détaillé indiquant le montant par chaque Sauvage, et un état indiquant le nombre des Sauvages et les localités où ils se trouvent dans les territoires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. DEWDNEY,

*Commissaire.*

AGENCES AGRICOLES

ET

RÉSERVES DES SAUVAGES.

---

---

## AGENCES AGRICOLES ET

ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET  
AGENCE

N° de la réserve.	Noms des instructeurs et des chefs.	Location.	GRAIN ET				
			Total d'acres labourés.	Ensemencés cette année.	Ensemencés l'année dern.	Cultivés.	Foin coupé.
			Acres	Acres	Acres	Acres	Ton'x
61	Kee-see-koo-wi-nin.....	Montagne du Dauphin...	3	36½	108	50	80
62	Way-way-see-cappo.....	Creek de la Queue-d'Ois..	5	2½	98	60	100
63	Le-Joueur.....	Silver-Creek.....	40	72½	141	150	100
64	Oôté.....	Fort-Pelly.....	26½	16½	170	250	
65	La-Clef.....	do.....	28	78½	80	150	
66	Kee-see-kouss.....	do.....	36	94½	70	150	
67	Plume-du-Sud.....	Rivière-qui-Roulé.....	11	58½	47	30	
67	Sioux de la Queue d'Oiseau.....	Creek de la Queue-d'Ois	106½	239	120	250	
68	do de la rivière du Chêne.....	Rivière du Chêne.....	245½	257½	600	300	
69	do du lac du Chêne.....	Lac du Chêne.....	17½	1	.....	40	
70	Montagne de la Tortue.....	Montagne de la Tortue..	32	28	38	30	

## MONTAGNE DE

68	C. Lawford.....	Montagne de l'Original.....	11½	4	55		
69	Croup-on-de-Faisan.....	do.....	16	85½	118	300	125
69	Couvert bar. (ci-dev. Oreilles-Roug)	do.....	8½	122½	20	80	
70	Ours Blanc.....	do.....	6	56			

## LAOS

71	E. McNeill.....	Lacs Croches.....	180	139½	13½	180	200
	On-cha-paw-ace.....	do.....	14½	3½	4½	60	12
	John Nicol.....	do.....	155	133	110	260	142
72	Ka-ke-wi-ta-haw.....	do.....	10	12			12
	J. A. Sutherland.....	do.....	460	317	346½	740	320
73	Cow-e-ss.....	do.....	10				10
	A. J. Coburn.....	do.....	100	9½	65	150	130
74	Su-ki-may.....	do.....					

## RÉSERVE DES

76	W. S. Grant agent et instructeur.....	Indian-Head.....	263	205	176	200	175
	L'homme-qui-a-pris-l'habitou Jack...	do.....					

## MUS-OOV.

75	R. M. Kinton.....	Vallée de Qu'Appelle.....	8½	9½	11½	8½	35
	*Pi-a-p.....	do.....	190	9	11	300	330
	D. McIntosh.....	do.....	14½	3½	4½	60	60
80	Mus-oo-v-pe-tung.....	do.....	150	55	76	55	290
	S H ckey.....	Lacs Qu'Appelle.....	10	0	10	10	40
79	Pasqu-h.....	do.....	240	105½	21½	250	300
78	†Sioux de Bison-Debout.....	do.....	193	92½	14½	275	120

\* Betteraves, 4 acres semés, 161 boisseaux récoltés. † Maïs, ½ d'acre semé, 30 bois'x récoltés.

## RÉSERVES DES SAUVAGES.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS:—  
DE BIRTLE.

RACINES SEMÉS.								GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Graines de jardin.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.
24	21	5½	11	1	1	8	1	575	820	210	250	75
64	2	2	4	5	1	1	1	1,600	90	1,000	850	75
2	16	5	17	10	1	1	1	29	67½	3,400	150	75
6½	1	16½	11	2	1	1	1	92	30	452	2,100	75
7	1	16½	11	2	1	1	1	210	30	452	2,300	150
95	5	20	6	1	1	1	3	2,125	200	1,350	300	300
216½	5	20	6	1	1	1	6	4,960	200	4,000	300	300
13			1½				1	260		300	150	150
26			4				1	650		800	150	150

## L'ORIGINAL.

60	11	5	9½	3	1	5	2	1,335	20	577	400
65	1½	4	5	2	½	4	1½	1,276	15	403	570

## CROCHES.

90	4½	17	14	10	½	2½	1	335	40	890	215	
90	1	24	8	7		2	1	645	10	400	100	
174	54	55	19½	6½	½	3	4½	1,300	400	200	1,000	400
50	8	20	7½	3		2		225	50	200	100	

## ASSINBOINES.

77	22	16	47	30	5	5	3	670	219	157	4,000	2,500
----	----	----	----	----	---	---	---	-----	-----	-----	-------	-------

## PE-TUNG.

25	6	1	25	20½	5	6	1	65	100	100	1,856	
20	3½	5	12	7	2	4	5	15	60	60	10	
77	9	9½	7½	4	2	2	2	125	30	30	30	
58	3	10	11	8½	2	2	2	300	18	30	55	39
								80	50	1,417	100	

AGENCES AGRICOLES ET  
ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET  
BUTTES DE

N <sup>o</sup> de la réserve.	Noms des instructeurs et des chefs.	Localité.	GRAIN ET				
			Total d'acres labourés.	Ensemencés, cette année.	Ensemencés, l'année dern.	CIO:urés.	Foin coupé.
			Acres	Acres	Acres	Acres	Tons.
	J. P. Wright, agent et instructeur.....	Buttes de la Lime.....	75	50 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	53	70	90
84	Petit-Ours-Noir.....	do.....	6	15 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	32	50	100
83	Couverture-Etoilée.....	do.....	5	54	51	85	100
82	Okaness.....	do.....	148	26 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	47	50	85
81	Pee-pee-kee-sis.....	do.....		3	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	12	
	Ferme de l'Etat.....	do.....					

## BUTTES DU

	J. H. Gooderham.....						
89	Plume-Jaune.....	Lac aux Noix.....	10	17	10	75	
85	Mus-cow-e-guan.....	Buttes du Tondre.....	68 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	112	60	250	
86	George Gordon.....	do.....	90	128	100	300	
	T. I. Fleetham.....	do.....					
87	Etoile-du-Jour.....	do.....	52	69	86	140	
88	Pauvre-Homme.....	do.....	63	78	93	140	

## PRINCE

95	Une-Flèche, Justus Wilson.....	5 milles de Batoche.....	28	29	4	85	50
96	Okemasis, Louis Marion.....	Près du Lac aux Canards.....	204	90	151	600	85
97	Barbu.....	do.....	275	167	270	640	125
98	Cha-kas-ta-pa-sin, James Tomkins.....	Près du Fort à la Corne.....					
99	John Smith.....	Saskatchewan-Sud.....					
100	James Smith, James Tomkins.....	Fort à la Corne.....	90	31		50	30
101	Wm. Iwatt.....	Lac à l'Esturgeon.....					
102	Pee-te-qua-key, George Chaffee.....	Lac Muskeg.....	105	32	31	120	35
103	Mistowasis.....	do.....	320	190	212	550	220
104	Ah-tah-kah-koop.....	Plaines aux Serpents.....	320	198	200	570	230
105	Ko-pah-a-wa-ke-num.....	Lac Sabieux.....					
106	Ken-ne-mo-ta-yo.....	Lac Meadow.....					
	Bande Cumberland, James Tomkins.....	Lac Assiniboine.....					
		Fort à la Corne.....	60	24		50	25

## BATTLE

109	} Oscar F. Orr.....	Buttes de l'Aigle.....	130	90	150	1,200	195
110							
111							
108	Joseph H. Price.....	do.....	215	123	145	500	200
113	John Fitzpatrick.....	Rivière à la Bataille "Les Buttes de Sable.....	282	188	192	1,000	200
114	George D. Gopsill.....	Creek du Couteau-Coupé.....	308	127	143	800	150
116	do.....	Creek du Croupion du Ch.....	115	92	72	700	150
112	George E. Applegarth.....	Creek du Trochet.....	163	138 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	115 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	512	100
115	Andrew Suffern.....	Vis-à-vis le Creek aux T.....	165	145	135	1,520	90

## RÉSERVES DES SAUVAGES—Suite.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.  
LA LIME.

RACINES SEMÉS.								GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Graines de jardin.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.
14 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		16 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	14	2		3		64		50	255	100
2		6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	4	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>						36	75	10
14		27 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	4	4		4		30		100	75	10
10		9	3	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		1				40	70	5
			3								100	

## TONDRE.

		5	4	1						30	300	
18 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	7	8	15	4	3	8	5	100		50	800	100
30		18	17	5	3	12	5	200		175	900	125
16	4	6	15	4	1	4	2	200	25	60	800	50
17	6	7	17	6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	170	15	75	700	40

## ALBERT.

		24	2	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>						250	200	50
50	2	30	5	1		2		500		650	400	
90	2	60	10	3		2		1,100		1,000	1,000	20
		1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>									75	
6		18	4	3			1			400	500	75
		15	10	3	2		2			200	750	100
115	4	38	15	10	3		5	1,150		760	1,500	300
116	4	40	18	11	3		6	1,160		800	1,800	350
3		16	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1						400	400	40

## FORD.

	28	34	14 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	6	8				1,000	500	3,150	1,035
12	45	50	9	6	1		8	260	2,698	1,060	1,400	638
10	33	110	15	16	4		4	200	300	2,180	900	1,500
		35	65	12	4		1		700	1,300	700	1,000
15	19	25	17	10	1		5	300	460	400	1,350	2,000
14	45	65	10 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	3	1			252	975	1,300	948	
20	34	65	8	10			8	374	670	1,425	817	1,410

AGENCES AGRICOLES ET

ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET LAC AUX

N <sup>o</sup> de la réserve.	Noms des instructeurs et des chefs.	Localité.	GRAIN ET				
			Total d'acres labourés.	Ensemencés cette année.	Ensemencés l'année dern.	CiOurs.	Foin coupé.
119	Geo. G. Mann.....	Lac aux Oignons.....	Acres 407	Acres 294	Acres 307	Acres 407	Ton'x 400
124	do .....	do agence Pitt	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5	100
	do .....	Riv. au Castor, lac Froid	20	8	20	20	200

EDMO

124	J. M. O'Donnell.....	Rivière-qui-Barre.....	15	145	135	3,000	150
	Alexander .....	J. Belle Isle.....		40	43	1,000	135
133	Alexis .....	Lac Sainte-Anne.....		20	16	1,600	50
133 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	W. J. O'Donnell .....	Lac de la Baleine-Blanche	4				
	W. J. O'Donnell .....	Haut de la Riv. à l'Estur.	17	92	110	2,000	120
132	Michel .....	Plaine Pierreuse.....	19	93 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	115	2,000	125
135	Philip Tate .....	Rivière-qui-Barre.....	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	18 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	15	130	25
17	W. J. O'Donnell .....						

VICT

125	James S. Ingram, instructeur.....	Lac à la Selle.....					
126	Pas-de-chef .....	do .....	97	86 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	80 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	150	136
126	Mus-keg-wa-tic.....	Washatanow .....	22	12 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	22	25	20
127	Plume-Bleue .....	Lac-aux-Cœurs .....	30	8	12	16	62
128	Seenum .....	Lac au Poisson-Blanc.....	129	128 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	118	200	250
130	Antoine .....	Lac du Cœur.....	9	2	6		12
131	Ka-quanum .....	Lac aux Castors.....	5	2	4		13

BUTES

137	John Ross, Instructeur.....	Buttes de l'Ours.....	4	65.02	88.63	263.59	80
138	Peau-d'Ermine.....	do .....	13-85	122-21	101-33	173-05	120
140	Sampson .....	do .....	15-85	52-65	47-51	94-00	50
	Bœuf-Boueux .....	Creek Wolf.....					
141	D. C. Robertson .....	do .....		10-25	36-87		45
	Chee-poos-ta-quahn .....						

TRAVERSE

146	G. H. Wheatley .....	Traverse des Pieds-Noirs					
	Pieds-de-Corbeau .....	do .....	26	130 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	123 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	17 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	50
	Old Sun, J. M. Scott.....	do .....	11	107 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	110	137	50

RÉSERVES DES SAUVAGES—Suite.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :— OIGNONS.

RACINES SEMÉS.								GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.
20		230	20	12		9	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	360		4,495	1,875	1,430
			1	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>			1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>				200	250
			6								390	

NTON.

12		113	15	2		2	1	120		672	775	610
1		10	20	5			4				613	210
		10	6	2			2			110	320	85
20	10	50	10	1			1	10	130	200	490	35
19	5	51	9 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	2 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>		3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	2 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	125	100	655	435	78
1	15	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	1		2 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	1	275	80	50	10	

O R I A .

14 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		65 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2		2		70		1,310	423	22
		7 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1	2		2				150	61	
20 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		95 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	8	1		4		96 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		268	171	
			2	2							160	
			2								50	

DE LA PAIX.

7-70	120	46-94	4-48	1-70		1-70	1-30	55		415	495	40
6-50	1-10	93-70	12-21	3-00		3-80	1-90	52	30	834	823	140
5-30	1-10	41-05	2-30	40		2-10	40	55	20	412	139	10
		10					25					

DES PIEDS-NOIRS

										1,205	7,025	546
	44		51 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	12	8	12	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>			216	2,160	905
	25		23	19 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	12 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	14 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	11 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>					

## AGENCES AGRICOLES ET

ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET  
RÉSERVE DES

N <sup>o</sup> de la ferme.	Noms des instructeurs et des chefs.	Localité.	GRAIN ET				
			Total d'acres labourés.	Ensemencés cette année.	Ensemencés l'année dernière.	Oblaturés.	Foin coupé.
145	F. C. Cornish.....	Réserve des Sarcis.....	Acres 10½	Acres 10½	Acres 9½	Acres 10½	Tons. 60
142	Tête-de-Taureau.....	do.....	103	103	97	103	.....
143	Patte-d'Ours.....	Réserve des Assiniboines, Morleyville.....	70	23	35	60	15
144	Jacob.....	do.....	75	40	38	120	35
	Chiniquay.....	do.....	60	22	27	65	12

## RÉSERVE DES

148	James Wilson.....	Rivière du Ventre.....	34	32	25	34	100
	Corbeau-Rouge.....	Près du Fort-McLeod.....	301	128½	131	319	.....

## RÉSERVE DES

147	Hache-du-Nord, premier chef.....	Réserve des Piéganes, Fort-McLeod.....	25	4	25	25	50
	do.....	do.....	113	65	105	105	8

RÉSERVE DES SAUVAGES—*Suite.*DES RACINES SEMÉES ET RÉCOLTÉS :—  
SARCIS ET ASSINIBOINES.

RACINES SEMÉES.								GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.				
Blé.	avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.
.....	4	.....	2	.....	.....	4	.....	.....	.....	6	30	.....
.....	56	4½	20	.....	.....	15	8	.....	560	16	400	406
.....	3	1	10	2	.....	3	4	.....	.....	.....	.....	200
.....	15	1	15	2	.....	3	4	.....	.....	.....	10	200
.....	2	1	10	2	.....	3	4	.....	.....	.....	.....	200

## GENS-DU-SANG.

.....	25	.....	3	2½	40	76	.....	250	.....
.....	56	.....	43	24½	30	890	.....	1,353	.....

## PIÉGANES.

.....	.....	.....	2	.....	.....	1½	.....	.....	200
.....	30½	.....	2f½	.....	.....	.....	10½	.....	2,525
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	795	.....

**AGENCES AGRICOLES ET  
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET  
AGENCE DE**

N <sup>o</sup> de la réserve.	Noms des instructeurs et des chefs.	Localités.	GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.			Nombre approximatif de Sauvages sur les réserves.	Hommes employés, y compris instructeurs.
			Carottes.	Pois.	Graines de jardin.		
61	Kee-see-koo-we-nin .....	Montagne du Dauphin.....	25	160	.....	135	.....
62	Way-way-see-cappo.....	Creek de la Queue-d'Ois.....	25	.....	.....	148	.....
63	Le-Joueur .....	Silver-Creek.....	25	.....	.....	127	.....
64	Côtié .....	Fort-Pelly.....	25	.....	.....	268	.....
65	La Clef.....	do .....	25	.....	.....	230	.....
66	Kee-see-kouse .....	do .....	25	.....	.....	172	.....
67	Plume-Sud .....	Rivière-qui-roule.....	25	.....	.....	109	1
67	Sioux de la Queue-d'Oiseau .....	Creek de la Queue-d'Ois.....	50	.....	.....	135	.....
58	do de la rivière du Chêne .....	Rivière du Chêne.....	50	.....	.....	268	.....
59	do du lac du Chêne .....	Lac du Chêne .....	25	.....	.....	73	.....
60	Montagne à la Tortue .....	Montagne à la Tortue.....	25	.....	.....	34	.....

## MONTAGNE DE

C. Lawford .....	Montagne de l'Original.....	.....	.....	.....	.....	1
68 Croupe-de-Faisan .....	do .....	90	26	.....	79	.....
69 Couverture barrée (ci-devant Oreilles-Rouges) .....	do .....	20	18	.....	44	.....
70 Ours-Blanc .....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

## LACS

E. McNeill .....	Lacs Croches .....	.....	.....	.....	.....	1
71 Ou-cha-pow-ace .....	do .....	26	20	.....	150	1
John Nicol .....	do .....	.....	.....	.....	.....	1
72 Ka-ke-wis-ta-haw .....	do .....	.....	.....	.....	126	1
J. A. Sutherland.....	do .....	.....	.....	.....	.....	1
73 Cowe-sess .....	do .....	30	31	200	97	1
A. J. Coburn.....	do .....	.....	.....	.....	.....	1
74 Sa-ki-may .....	do .....	.....	20	.....	170	.....

## RÉSERVE DES

76 W. S. Grant, agent et instructeur. L'homme-qui-a-pris-l'habit ou Jack .....	Indian-Head .....	100	8	.....	251	2
--	-------------------	-----	---	-------	-----	---

## RÉSERVES DES SAUVAGES—Suite.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS:—  
BIRTLE.

CHEVAUX OU BESTIAUX.				Bâtiments.	Observations.
Donnés en vertu du traité ou à titre de prêt.		Propriété particulière des Sauvages.			
Chevaux.	Bœufs.	Chevaux.	Bœufs.		
20	5	.....	.....		
16	28	.....	.....		
60	7	.....	.....	1 maison .....	
60	35	.....	.....		
15	13	.....	.....		
40	26	.....	.....		
30	2	.....	.....		
30	52	.....	.....		
40	45	.....	.....		
8	7	.....	.....		
5	4	.....	.....		

John Clark a été engagé pendant 16 jours à la réserve n<sup>o</sup> 67 pour faire les semences.

## L'ORIGINAL.

2 et 1 mule.	2	.....	.....	1 maison; 1 écurie, 2 magasins.	
.....	14	9	.....	6 maisons; 4 écuries; 3 greniers à grains.	57 bois de betteraves; moins considérable que l'année dernière vu que des champs avaient subi leur labour d'été; les nouv. maisons meilleures que les anciennes.
.....	11	3	.....	5 maisons; 3 écuries; 1 grenier à grain.	40 boisseaux de betteraves.
.....	4	.....	.....	.....	Bande absente tout l'été.

## CROCHES.

2	.....	.....	.....	2 maisons; 1 étable; 1 magasin .....	
1	19	20	3	37 maisons; 12 étables .....	La récolte d'avoine a manqué.
.....	.....	.....	.....	2 maisons; 1 étable; 1 magasin .....	
.....	17	20	1	26 maisons; 14 étables.....	Les pois et l'orge ont manqué.
1	.....	.....	.....	1 maison.....	
1	32	67	7	32 maisons; 32 étables.....	
1	21	20	1	28 maisons; 12 étables.....	La récolte d'avoine a manqué.

## ASSINIBOINES.

4	18	45	.....	76 maisons; 26 étables; 2 magasins; 12 serres à légumes; 2 porcheries; 1 bergerie; 3 poulaillers	
---	----	----	-------	--	--

**AGENCES AGRICOLES ET  
ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET  
MUS-COW**

No de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localités.	GRAIN ET RACINES MOISSONNÉS.			Nombre approximatif de Sauvages sur les réserves.	Hommes employés, y compris instructeurs.
			Carottes.	Pois.	Graines de jardins.		
			Boiss.	Boiss.			
	R. McKinnon .....	Vallée de Qu'Appelle...	6				2
75	Pi-a-pot .....	do .....	28	11		299	
	D. McIntosh .....	do .....					2
80	Mus-cow-pe-tung .....	do .....	3	3		112	
	S. Hockley .....	Lacs Qu'Appelle .....					2
79	Pasquah .....	do .....				188	
78	Sioux de Bison-Debout .....	do .....		8		150	

## BUTTES DE

No	Noms des instructeurs et des bandes.	Localités.	Mangés en vert.	Les légumes des jardins ont été mangés en vert.	Un homme durant toute l'année, un autre durant les mois d'octobre et novembre 1886, et juillet, août et septembre 1887.
84	J. P. Wright, agent et instructeur	Buttes de la Lime.....			74
83	Petit-Ours-Noir .....	do .....			68
82	Couverture-Etoilée .....	do .....			48
81	Okaness .....	do .....			75
	Pee-pee-kee-sis .....	do .....			
	Ferme .....	do .....			

## BUTTES DU

11	J. H. Gooderham .....	.....					
12	Plume-Jaune .....	Lac aux Noix .....			311		2
13	Mus-cow-e-quan .....	Buttes du Tondu .....	15	40	10	157	

**RÉSERVES DES SAUVAGES—Suite.  
DES RACINES SEMÉES ET RÉCOLTÉS :—  
PE-TUNG.**

CHEVAUX OU BŒUFS.				Constructions.	Observations.
Donnés en vertu du traité ou prêtés.		Propriété privée des Sauvages.			
Chevaux.	Bœufs.	Chevaux.	Bœufs.		
3				1 maison; 1 étable; 1 magasin.	Produits potagers consommés pendant l'été, à l'exception des carottes. Légumes mangés pendant l'été, ceci s'applique à la petite récolte de pois, carottes et de betteraves. Le rendement des légumes a été très satisfaisant
	30	43		29 maisons; 20 étables .....	
3				1 maison; 2 étables; 2 magasins; 1 serre à légumes	Une serre à légumes et un magasin construits pendant le mois. Les produits potagers ont été mangés en vert, les pois et les carottes ont aussi été mangés en vert pendant l'été.
	23	32	1	18 maisons; 17 étables.....	
3				1 maison; 1 étable; 1 magasin; 1 serre à légumes.	Les produits potagers mangés pendant l'été. Les navets ont été détruits par les saute-relles. Pour détails, voir la liste.
	25	30	6	45 maisons; 22 étables .....	
	14	38	2	45 maisons; 13 étables.....	Le grain détruit par le vent chaud en juillet et par les écureuils de prairie.

## LA LIME.

	10	16		11 maisons; 2 étables .....	Sur les 148 acres de nouvelle terre défoncée sur la réserve 81 (Pee-pee-kee-sis) 50 acres l'ont été par les Sauvages de la bande 82 (Okaness) et 30 acres par les Sauvages de la bande 83 (Couverture-Etoilée)	
	5	4		10 maisons; 4 étables.....		
	10	6		10 maisons; 5 étables.....		
	12	5		12 maisons; 9 étables.....		
				2 maisons; 3 étables; 1 serre à légumes.		

## TONDRES.

				6 maisons; 21 étables .....	Les quantités de grains sont approximatives, n'étant pas encore battues.
	30	3		19 maisons; 15 étables; 1 serre à légumes.	
	16	1			

**AGENCES AGRICOLES ET  
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET  
BUTTES DU**

N° de la réserve.	Noms des instructeurs et des chefs.	Localités.	GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.			Nombre approximatif de Sauvages sur les réserves.	Hommes employés, y compris instructeurs.
			Carottes.	Pois.	Graines de jardin.		
86	George Gordon .....	Buttes du Tondre.....	20	60	10	165	
	T. I. Fleetham .....	do .....					2
87	Etoile-du-Jour .....	do .....	15	60	3	106	
88	Pauvre-Homme .....	do .....	10	70	5	143	

## PRINCE.

95	Une-Flèche, Justus Wilson.....	5 milles de Batoche.....				90	15
96	Okemasis, Louis Marion.....	Près du lac aux Canards.....				37	7
97	Barbu do .....	do .....	20			112	18
93	Cha-kas-ta-pa-sin, James Tomkins	Près du Fort à la Corne..				35	6
99	John Smith .....	Saskatchewan-Sud.....					
100	James Smith, James Tomkins ..	Fort à la Corne.....				90	14
101	Wm. Twatt .....	Lac à l'Esturgeon.....					
102	Pe-te-qua-key, George Chaffee.....	Lac Muskeg .....	30			42	9
103	Mistowasis do .....	Plaines au Serpent.....	75			168	31
104	Ah-tah-kah-koop do .....	Lac au Sable .....	50			168	32
105	Ko pah-a-wa-ke-num .....	Lac de la Prairie.....					
106	Ken-ne-mo-ta-yo .....	Lac de Pierre.....					
	B. de Cumberland, Jas. Tomkins.	Fort à la Corne.....				54	19

## BATTLE

109	} Oscar F. Orr.....	Buttes de l'Aigle.....	150		165	1
110						
111						
108	Joseph H. Price .....	do .....	40		116	1
113	John Fitzpatrick .....	Rivière à la Bataille, "les Buttes de Sable" .....	200		189	2
114	George D. Gopsill .....	Creek du Couteau-Coupé .....			127	} 2
116	do .....	Cr. de la Croupe du Chien .....	35		111	
112	George E. Applegarth .....	Creek du Brochet .....			106	
115	Andrew Sufferin .....	En face le Cr. à la Tortue .....			170	1

## LAC AUX

119	Geo. G Mann .....	Lac aux Oignons.....	100	100	250	3
119	do .....	do Agence de Pitt .....	25			
124	do .....	R. du Castor (Lac Froid) .....			120	

## RÉSERVES DES SAUVAGES—Suite.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS:—

TONDRE—Fin.

CHEVAUX OU BESTIAUX.				Établissements.	Observations.
Donnés en vertu du traité ou à titre de prêt.		Propriété particulière des Sauvages.			
Chevaux.	Bœufs.	Chevaux.	Bœufs.		
		16	8	38 maisons ; 19 étables ; 1 magasin.	
	1	12		14 maisons ; 7 étables ; 1 magasin.	
	3	13		19 maisons ; 10 étables ; 1 magasin.	

## ALBERT.

	3	7			
	9	3		0 maisons ; 7 étables .....	Le grain n'est pas battu, conséquemment, dans l'estimation faite, une marge libérale est accordée pour les accidents.
	14	20		18 maisons ; 14 étables.....	Comme la terre en culture l'an. dern. n'a pas été mes., je crois que l'éval. a été exagérée. Pas de rap ; un certain nombre des meilleurs cultivat. sont sortis du traité cette année. Pas de rap.; peu de cult., ces sauv.viv. de ch.
	5	11	1	9 maisons ; 5 étables.....	} Le grain n'est pas encore battu. L'évaluation du rendement est approximative.
	8			10 maisons ; 8 étables.....	
1	30	22	3	30 maisons ; 23 étables.....	
1	30	32		31 maisons ; 24 étables.....	} Pas de rapports ; culture faite sur une petite échelle, ils vivent particulièrement de chasse et de pêche.
	6	3	2	10 maisons ; 7 étables .....	[ Il n'a pas été transmis de rapports individuels de cette agence.

## FORD.

2	34	2		6 maisons ; 7 étables .....	Rendement approximatif seulement.
1	24	5	2	3 maisons.....	
3	42	5		1 serre à légumes .....	
	29	12		5 maisons ; 11 étables ; 1 serre à légumes.....	
2	16				} Les navets et les carottes ont manqué.
2	10	8	5		
2	20	10	2		

## OIGNONS.

	50	3		32 maisons ; 15 étables.....	L'orge a été récolté en bon état ; les racines sont bonnes ; les bœufs sont tenus à titre de prêt
				4 maisons ; 2 étables ; 3 magasins ; 2 serres à légumes.	Racines cultivées dans le jardin de l'agent, les autres légumes sont bons.
	1	25	3	16 maisons ; 16 étables.	Les Chipewyans font la chasse en grande partie, ils n'ont rec. que des pom. de terre.

**AGENCES AGRICOLES DES  
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET  
EDMO**

N <sup>o</sup> de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localités.	GRAIN ET RACINES MOISSONNÉS.			Nombre approximatif de Sauvages sur la réserve	Hommes employés, y compris instructeurs.
			Carottes.	Pois.	Graines de jardin.		
			Boiss'x.	Bois'x			
134	J. M. O'Donnell Alexander .....	Rivière-qui-Barre .....			45	200	1
133	J. Bell Isle Alexis .....	Lac Sainte-Anne .....			200	156	1
133	W. J. O'Donnell Pête-de-Fer .....	Lac de la Baleine Blanche .....			80	60	
132	W. J. O'Donnell Michel .....	Riv. Sup.-à-l'Esturgeon .....			40	45	
135	Philip Tate Enoch .....	Plaine de Pierre .....			45	200	1
17	W. J. O'Donnell .....	Rivière-qui-Barre .....	5		5		1

## VICT

125	James E. Ingram, instructeur.....	Lac à la Selle.....					1
126	as de chef .....	do .....				81	
127	Mus-keg-wa-tic .....	Washatanow .....				44	
128	Plume-Bleue .....	Lac-aux Œufs .....				29	
128	Seenum .....	Lac du Poisson-Blanc.....				298	
130	Antoine .....	Lac des Cœurs .....				80	
131	Ka-qu-num .....	Lac aux Castors.....				128	

## BUTTES DE

137	John Ross, instructeur .....	Buttes de l'Ours .....				76	} 2 }
138	Samson .....	do .....				172	
140	Bœuf de Bone .....	do .....				60	
141	D. C. Robertson .....	Creek Wolf .....				95	1
	Shee-poos-ta-quahn .....	do .....					

## RÉSERVE DES

146	G. H. Wheatley .....	Traverse des Pieds-Noirs .....					
	Pied-de-Corbeau .....	do .....	189	205	59	1,120	6
	Vieux-Soleil, J. M. Scott.....	do .....	130	82	97	842	6

[PARTIE I.]

## RÉSERVES DES SAUVAGES—Suite.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—  
NTON.

CHEVAUX OU BESTIAUX.				Bâtiments.	Observations.
Donnés en vertu du traité ou à titre de prêt.		Propriété particulière des Sauvages.			
Cher-vaux.	Boeufs.	Cher-vaux.	Boeufs.		
1	14	4		39 maisons; 18 étables; 2 magasins; 4 serres à légumes; 2 porcheries.	
	4	2		13 maisons; 8 étables; 10 serres à légumes...	
	2	2		8 maisons; 4 étables; 1 magasin; 3 serres à légumes	Récolte de grains, bonne; récolte de racines, pas satisfaisante.
	8	6	2	16 maisons; 19 étables, 3 magasins; 2 serres à légumes; 6 porcheries .....	Grain de nul usage pour semence.
	12	4		18 maisons; 12 étables; 1 magasin; 2 serres à légumes; 2 porcheries.	
2				1 maison; 2 étables; 2 magasins; 1 porcherie.	

## ORIA.

	12	13	5	11 maisons; 9 étables .....			Pas de ferme.
	4	8		11 do 3 do .....			La récolte des pommes de terre médiocre, à cause de la sécheresse extraordinaire; les légumes ont complètement manqué; la récolte de grain très médiocre.
	4	2	1	5 do .....			
	19	67	25	50 do 27 étables .....			
	4			12 do 1 étable .....			
	2			13 do 1 do .....			

## LA PAIX.

	16	40	4	13 maisons; 12 étables .....			
	28	180		18 do 14 do .....			
	9	20	2	6 do 8 do .....			
	5	40	1	9 do 3 do .....			

## PIEDS-NOIRS.

		499		05 maisons .....			Le nombre des employés comprend les Sauvages engagés pour conduire les troupeaux, dépêcer le bœuf, etc. Le nombre des chevaux ne comprend pas les poulains. Les navets ont manqué à cause de la sécheresse. Une partie de l'avoine et des pois n'est pas venue à maturité. Les carottes et oignons auraient mieux réussi si le début de la saison eût été plus favorable.
		180		90 do .....			

[PARTIE I.]

AGENCES AGRICOLES ET  
ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET  
RÉSERVES DES SARCIIS

N <sup>o</sup> de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localités.	GRAINS ET RACINES MOISSONNÉS.			Nombre approximatif de Sauvages sur les réserves.	Hommes employés, y compris instructeurs.
			Carottes.	Pois.	Graines de jardin.		
	F. C. Cornish.....	Réserve des Sarcis.....	Boiss.	Boiss.			4
145	Tête de Bœuf.....	do .....			80	342	
142	Pattes d'Ours.....	Réserve des Assiniboines, Morleyville.....			205	236	1
143	Jacob .....	do .....			205	223	
144	Chinquay. ....	do .....			205	134	

AGENCE DES

148	James Wilson.....	Rivière du Ventre.....					10
	Corbeau Rouge, chef principal...	Près du Fort McLeod .....				2,206	

RÉSERVE DES

		Réserve des Piéganes, Fort McLeod.....					6
147	Hache du Nord, chef principal....	do .....				938	

NOTE.—Il est impossible d'indiquer le rendement des jardins, vu que les légumes sont mangés aussitôt qu'ils mûrissent. Dans plusieurs cas le grain n'a pas été battu, il est indiqué approximativement. Bien que plusieurs chevaux soient donnés comme étant la propriété privée des Sauvages, cependant ce ne sont que des ponies, et souvent ils sont impropres aux travaux de la ferme.

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—  
ET DES ASSINIBOINES.

CHEVAUX ET BESTIAUX.				Bâtiments.	Observations.
Donnés en vertu du traité ou à titre de prêt.		Propriété particulière des Sauvages.			
Chevaux.	Bœufs.	Chevaux.	Bœufs.		
				4 maisons ; 2 étables ; 4 magasins ; 1 serre à lég.	La mais. de l'agence, l'étable le mag. ainsi que l'abattoir et le bur. de la distrib. des rations sont compris dans la construct. Un jardin est compris dans les 10 $\frac{1}{2}$ acres.
		110		40 maisons ; 4 serre à lég.	Les lég. comprennent les nav., les better., les carot. et les oignons. Les nav. ont été sem. d. les j., en sus d'autres petites gr.
	2	50		32 maisons ; 5 étables ; 48 serres à légumes.	L'avoine et l'orge n'étant pas venues à maturité, elles ont été mises en meules. Les betteraves, les mangolds, les carottes et les oignons sont du nombre des produits potagers.
	4	75		38 maisons ; 6 étables ; 57 serres à légumes.	
	2	45		14 maisons ; 5 étables ; 45 serres à légumes.	

GENS DU SANG.

*9	*15			4 maisons ; 3 étables ; 6 magasins ; 2 serres à lég.	* Les chevaux ne sont jamais entre les mains des Sauvages. Les bœufs sont prêtés aux Sauvages durant les travaux du printemps et d'aut. mais sont sous les soins de l'instr. pendant le reste du temps.
		2,000		216 maisons.....	

PIÉGANES.

4	12			2 maisons ; 2 étables ; 2 magasins ; 1 serre à lég. 1 maison aux rations ; 1 atelier de menuisier.	Les pois ont manqué à cause de la gelée ; les légumes ont été mangés en vert. Le nombre de chevaux indiqués sont en général des ponies et impropres au trav.
		465		36 maisons ; 2 étables.....	

WM MCGIRR,  
Pour le Commissaire des Sauvages.

Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages individuellement, saison de 1887.

BANDE DE PLUME DU SUD.

N <sup>o</sup> du billet de paie	Nom.	ACRES ENSEMBLÉS.				BOISSEAUX RÉCOLTÉS.				Observations.					
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Blé.	Avoine.	Orge.		Pois.	Pommes de terres			
21	Ferne	7				1					300				Cette bande a environ 1 1/2 acres de navets, carottes et d'oignons, le rendement a été bon.
37	Plume du Sud.					1					100			100	
	Kilch-pen-aise					2					150			550	
	Total	7				2					210			550	

[PARTIE I]

BANDE DU JOUEUR, RÉSERVE N<sup>o</sup> 63.

91	Jandrew	20		2 1/2		1					500			200	Cette bande a environ 1 acre de navets, de carottes et d'oignons dont elle a eu une bonne récolte.	
130	John Tanner	10				1					250			50		
104	Tom Tanner	5				1					135			200		
105	Rezil Tanner	9				1					225			50		
125	Alex Tanner	15				1					375			200		
141	Uter Skin	5				1					125			100		
92	Al-pa-tus			2 1/2		1					1,600			200		
	Total	64		2 1/2		5					1,600			1,000		

BANDE DE WAY-WAY-SEE-CAPPO, RÉSERVE N<sup>o</sup> 62.

118	Geo. Bird	3				1					75			50	Cette bande a environ 1 acre de navets, de carottes et d'oignons dont elle a eu une bonne récolte.
80	Mesquot	8				1					200			100	
43	As-ta-kesic	7				1					25			50	
119	Sandy	2				1					175			100	
42	Shagush	7				1					175			250	
56	Brandon					3								100	
	Total	24				4					575			850	

BANDE DE LA MONTAGNE DU DAUPHIN, RÉSERVE N<sup>o</sup> 61.

54	Longues-Griffes	4				1					100			100	Cette bande a environ 1 acre de navets, de carottes et d'oignons, etc, dont la récolte a été bonne.	
36	Le-Joueur	24				4					100			100		
	Total	28				5					200			200		
2	Antoine Bone		2 1/2	2	1	1					90		20	50	Cette bande a environ 2 acres de navets, de blé-d'inde, de carottes et d'oignons, dont la récolte a été bonne.	
6	Geo. Bone		10		1 1/2	1					400		30	100		
5	Alex Bone		2 1/2		1 1/2	1					90		10	30		
4	John Bone		6		1 1/2	1					240		50	25		
20	Joseph Boyer			2	1	1							10	50		
27	David Burns				1	1							20	25		
13	Kee-see-koo-win-in				1	1							20	25		
3	Oiseau-Noir		21	5 1/2	8	1					820		210	250		
	Total		21	5 1/2	8	1					820		210	250		

SIoux DE LA MONTAGNE DE LA TORTUE, RÉSERVE N<sup>o</sup> 60.

K-t-dan-O-ne	7					2					175			400	Cette bande a environ 2 acres de navets, de blé-d'inde, de carottes et d'oignons, dont la récolte a été bonne.	
Bo-ha-see	4					1					100			50		
Apah	4					1					100			50		
Muswa	6					1					160			50		
Bon Oheval	5					1					125			50		
L'A-veugle						4					650			200		
Total	26					4					650			300		

BANDE DE KEE-SEE-KOUSE, RÉSERVE N<sup>o</sup> 66.

10	Kishano	1		1 1/2		1					7		40	200	Cette bande a environ 1 acre de navets, de carottes et d'oignons, dont la récolte a été bonne.	
35	John La Chair	1		2		1					10		60	200		
3	John Stevenson	2		1		1					30		30	100		
1	Kitchmonia	1		1 1/2		1					30		37	100		
1	Kee-see-kouse	1		2 1/2		1					15		15	200		
19	B. McLeod	1		2		1					15		30	200		
11	L. Contolles	4 1/2		1		5 1/2					62		242	1,100		
	A reporter										30					
	Total	11		11		11					242			1,100		

[PARTIE I]

Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages.—Suite.

BANDE DE KEE-SEE-KOUSE, RÉSERVE N° 66.—Fin.

Numéro de planche	Nom.	ACRES ENSEMENCÉS.				BOISEAUX RÉCOLTÉS.				Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Blé.	Avoine.	Orge.	
	Report.	4½	1	9½		4½	30	243		1,100
2	Ka-ka-ka-way.			5		2		150		400
6	Ke-we-qu-ence.	1		2		1		60		200
30	Tonnerre.	1								100
29	Petit-Loup.									50
7	Way-gay-nash.									100
63	Ah-ken-i-ke.									50
23	Nez-Droit.									100
21	Sauzy Fellow.									80
40	Oiseau-de-fer.									50
37	Me-mo-quay.									50
27	Thos. Kennedy.									50
	Total.	6½	1	16½		11½	30	452		2,300

[PARTIE I]

BANDE LA CLEF, RÉSERVE No. 65.

1	La-Olef.			2		1				100
3	George Brass.			5		1		75		200
34	John Redlake.			1		1		15		350
8	John Brass.									300
26	John Brass.			3		1		45		150
4	Wm. Brass.			2				30		350
28	Wm. Brass, jeune.			1½				7		100
48	Sam Redlake.			1½				22		100
27	Peter Brass.			1				22		100
49	George Brass, jeune.									100
12	Ka-ka-nape.									100
38	Ton-quak-estic.									100
	Total.	6½	1	16½		10½	30	231		2,100

Cette bande a environ 1 acre de navets, de carottes et d'oignons, dont la récolte a été bonne.

BANDE DES SIOUX DE LA QUEUE-D'OISEAU, RÉSERVE N° 57.

Moses Bunn.	10							230		50
Old Bunn.	6							125		100
Eli.	6							160		50
Daniel.	5							125		100
Chas. Hensha.	8							200		300
Chaska Ben.	8							150		50
Ha-du-in-don-ke.	8							200		50
Isaac Thunder.	7							175		50
Mae Eastman.	3							75		100
Moses David.	10							250		50
Thos. Thunder.	7							175		50
Vieux-Tonnerre.	1							25		50
Gros-Chasseur.	2							50		50
Mme David.										100
Mme Benjamin.										100
Jack.	4							175		100
Awlicin.										100
Total.	85					6½	200	2,125		1,350

Cette bande a environ 5 acres de bié-d'inde, de navets, de carottes et d'oignons, dont la récolte a été bonne.

BANDE DE LA RIVIÈRE DU CHÈNE, RÉSERVE N° 58.

Chas. Dwina.	12½	1½						312	50	50
O-ka-pa.	6							125		200
Jim.	6	¾						150		50
Wa-can-we-ska.	12							300		50
Henry Holin.	10							250		100
Ta-che-na-ca-de.	7							175		100
Henry Oantbreak.	37	3						739	120	150
Oh-ne-ta.	5							125		100
Oh-ne-ta.	7							35		100
Wa-can-che-ta.	4							100		100
Wash-ta Antoine.	6							150		100
Oh ka.	6							275		100
Sunk-a-may-chaska.	11							250		100
Me-to-ska-i-da.	10							125		300
Antoine.	5							125		100
Frank.	3							135		150
Wash-ta.	5							137		50
Chas-tee.	6½							125		50
Ta-tunk-i-wasta.	5									1,600
A reporter.	163	5						3,648	200	

[PARTIE I]

État indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages—Fin.  
BANDE DE LA RIVIÈRE DU CHÊNE, RÉSERVE N° 58—Fin.

Numéro du billet de pâte.	Nom.	ACRES ENSEMENCÉS.				BOISSEAUX RÉCOLTÉS.				Observations.		
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Blé.	Avoine.	Orge.		Pois.	Pommes de terre.
	Report	163	9			8	3,618	200			1,600	Cette bande a environ 2 acres de navets, de blé-d'inde, de carottes et d'oignons, dont le rendement a été bon.
	Pan Janna	6½				1	137				100	
	Ah-wa-ta-da	3				1	75				200	
	May-a-ca-ga	3				1	175				200	
	E-o-tan-na	7				1	250				50	
	John Noel	10				3	75				600	
	Zel-at-to-winin	3				3	75				50	
	Wach-pea-ska	10				1					100	
	John Sioux	3				1					360	
	Zel-ct-koo-ominie	3				1					150	
	Wa-me-he-na-koo					1					200	
	Ta-wih-a-wastin					1					250	
	E-wa-ke-pa					1					4 000	
	Ma-zue-aka					1						
	Ta-wa-da					1						
	Wa-ba-diskay fia.	8				20	4,960	200				
	Total	216½	5									

BANDE DE CÔTÉ, RÉSERVE N° 64.

49	Wa-pe-ctte-ctte.										50	Cette bande a environ 2 acres de navets, de carottes et d'oignons dont la récolte a été bonne.
	Ka-ke-we-ass										50	
	Le Bouleau.										50	
	Hah-ha-pe-tung.										50	
	John Silverlight.										100	
	Pelly										150	
	Sas-sas-quash.										200	
	Henry Wa-nis-goos.										100	
	Mme La Cris.										100	
	Total											

[PARTIE 1]

13	A. Caldwell	1				1	15				200	Cette bande a environ 2 acres de navets, de carottes et d'oi- gnons, dont la récolte a été bonne.
	A. Cook et H. Cook.	3				1	7				100	
	Singnish	1									300	
	Geo. Fidler	1									250	
	Manitosh	1									100	
	Ben Oôté.	1									250	
	Fidler	2									200	
	Sol Manitosh	1									200	
	Mme Fayl	4									150	
	Chas. Keith	1									100	
	E. McKay	1									200	
	John Singnish	1									150	
	Ask-a-tick	1									100	
	Homey	1									50	
	Musso	1									150	
	Chetum Oôté	1									150	
	Joe Oôté	1									150	
	Total	2				17	29	46	67½		3,400	

SIOUX DU LAO DU CHÊNE, RÉSERVE N° 59.

	Sunk-a-wash tu.	4				1	80				100	Cette bande a environ 2 acres de navets, de blé- d'inde, de carottes et d'oi- gnons, dont la récolte a été bonne.
	Shu-ye-zu-ska	2				1	40				50	
	Ché-win-e-ka-joïee	2				1	40				50	
	John	2½				1	50				100	
	O-a-tan-a.	2½				1	50				100	
	Total	13				1½	260				300	

[PARTIE 1]

État indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence Birtle, saison de 1887

RÉSERVE DE CROUPION DE FAISAN, N° 68.

Numéro du billet de de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.								Observations.			
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Carottes.	Pois.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.		Carottes.	Betteraves.	Pois.
		8	2	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1
1	Croupion-de-Faisan											30	10			20	10		
2	Wah-ky-an-dotah											50	40						
6	Etonnapi											10	15						
4	Pawaapi											45	60			30	25		
3	Maasandotah											45	60				2		
5	Eah-cha-pah											75	10						
63	Iich-e-na-kootah											80	10						
10	Kanopah											25	20						
12	Ah-kopah-ohito											20	35						
13	Petit Soldat											20	30						
17	Kawinohah											25	20						
16	Etonah											20	15						
20	Etonah											25	10						
60	Maxay											20	10						
103	Wah-kee-the-win-kin											25	40						
104	Wah-ho-to-pah											25	40						
110	John											25	40						
111	Ruckahot											25	40						
111	Pawapiis Son											25	40						
	Bande en commun											20	40						
	Mille											20	40						
	Shits-the-stone											16	20						
	Tah-see-ope											16	20						
	Total	60	1 1/2	3	2	1	1	1	1	1	1	20	577	400		30	57	26	

Numéro du billet de de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.								Observations.			
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Carottes.	Pois.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.		Carottes.	Betteraves.	Pois.
		8	2	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1
8	Totakoop											22	35						
47	Chaitrah											9							
52	Kapasakoof											75	70						
104	Deux Ours-Gris											76	80						
113	Couverture Barrée											15	50						
114	Homme Blanc											15	50						
115	Maya											10	70						
117	Pa											5							
119	Wahni Okashid											20							
	Wa-ningi											5							
	Ka-pee-tu-apis, épouse de											20							
	Bande											403	570						
	Total	65	1 1/2	4	5	2	1 1/2	3	1	1	1	403	570		20	40	18		

J. J. CAMPBELL.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence des lacs Croches, saison de 1887.

RÉSERVE DE OCHAPOWACE, N° 71.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.							BOISSEAUX RÉCOLTÉS.							Observations.		
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Graines de jardin.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.		Carottes.	Graines de jardin.
2	Dos Barré	16	2	3	1	1	1						60	10				
69	Bélanger	18	2½	3	2½	2	1	1					200	30	16			
4	Ochapoowace	10											20	20				
29	Mee-choo-che-choc	7											40	20				
20	Mee-chow-oprece	11				1							30	15				
	Penden					1							40	20				
5	Katie-win-a-coose					1							30	10				
83	Mee-tass-way					1							30	15				
11	Ka-qu-ha-ka-wasis	2											30	30				
19	Kat-an-ab-tayo-ayo	3											25	10				
62	Viel Angsis	7											60	20				
58	Mde Gresse Volk												50	20				
42	Ka-a-was-qu-ham	4											55	10	5			
43	Pouis-ka-ne-ta-wait	4											20					
48	Cato-100-oot	8											20					
36	Miss-ss-ack												20					
31	Charlie												20					
10	Oke-mon-okemie												20					
63	Ka-wan-as-kesis-awa												30					
85	Oow-as-tim												30					
55	Ne-pa-ta-pe-asso												20					
61	Keshe-cow-a-wasis												20	15				
Total		90	4½	17	2½	15	10			1			335	40	20	890	215	26

E. McVITT,  
Instruct. agricole.

RÉSERVE DE KA-KE-WIS-TA-HAW, N° 72.

1	Kake-wis-ta-haw																						
2	Wah-sa-case	8											80									40	15
4	Say-say-sew	10	1	4									50	10								30	5
15	Aloek	25	7	7									100									15	10
		8		3	2								50									50	15

Les pois et l'orge ont manqué, les légumes ont été mangés.

J. NICHOL,  
Instruct. agricole.

RÉSERVE DE COWESES, N° 73.																								
42 <th>Isaac <th>10 <th>4 <th>4 <th>1 <th>1 <th>75 <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	Isaac <th>10 <th>4 <th>4 <th>1 <th>1 <th>75 <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	10 <th>4 <th>4 <th>1 <th>1 <th>75 <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	4 <th>4 <th>1 <th>1 <th>75 <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	4 <th>1 <th>1 <th>75 <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	1 <th>1 <th>75 <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	1 <th>75 <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	75 <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> </th></th></th>	<th> <th> </th></th>	<th> </th>	
29	Oree-qua-a-wasis <th>10</th> <th>3</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th>75</th> <th></th>	10	3				75																	
6	Francis <th>8 <th>3 <th></th> <th></th> <th></th> <th>25 <th></th> </th></th></th>	8 <th>3 <th></th> <th></th> <th></th> <th>25 <th></th> </th></th>	3 <th></th> <th></th> <th></th> <th>25 <th></th> </th>				25 <th></th>																	
28	Louison <th>8 <th> <th> <th> <th> <th>65 <th></th> </th></th></th></th></th></th>	8 <th> <th> <th> <th> <th>65 <th></th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th>65 <th></th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th>65 <th></th> </th></th></th>	<th> <th>65 <th></th> </th></th>	<th>65 <th></th> </th>	65 <th></th>																	
21	Estomac de Chien <th>3 <th> <th> <th> <th> <th>25 <th></th> </th></th></th></th></th></th>	3 <th> <th> <th> <th> <th>25 <th></th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th>25 <th></th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th>25 <th></th> </th></th></th>	<th> <th>25 <th></th> </th></th>	<th>25 <th></th> </th>	25 <th></th>																	
70	Pequa-chiese <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th></th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th></th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th></th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th></th> </th></th></th>	<th> <th> <th></th> </th></th>	<th> <th></th> </th>	<th></th>																	
13	Saka-non <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th></th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th></th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th></th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th></th> </th></th></th>	<th> <th> <th></th> </th></th>	<th> <th></th> </th>	<th></th>																	
31	Kapaa-sue-how <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th></th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th></th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th></th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th></th> </th></th></th>	<th> <th> <th></th> </th></th>	<th> <th></th> </th>	<th></th>																	
24	Sounding Rock <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th></th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th></th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th></th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th></th> </th></th></th>	<th> <th> <th></th> </th></th>	<th> <th></th> </th>	<th></th>																	
Total		90	1	24	2	8	7 <th>545</th> <th>1</th> <th>10 <th>400 <th>100 <th>40 <th>20 <th>890 <th>215 <th>26 <th colspan="6"></th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	545	1	10 <th>400 <th>100 <th>40 <th>20 <th>890 <th>215 <th>26 <th colspan="6"></th> </th></th></th></th></th></th></th>	400 <th>100 <th>40 <th>20 <th>890 <th>215 <th>26 <th colspan="6"></th> </th></th></th></th></th></th>	100 <th>40 <th>20 <th>890 <th>215 <th>26 <th colspan="6"></th> </th></th></th></th></th>	40 <th>20 <th>890 <th>215 <th>26 <th colspan="6"></th> </th></th></th></th>	20 <th>890 <th>215 <th>26 <th colspan="6"></th> </th></th></th>	890 <th>215 <th>26 <th colspan="6"></th> </th></th>	215 <th>26 <th colspan="6"></th> </th>	26 <th colspan="6"></th>							

RÉSERVE DE SAKIMAY, N° 74.																								
4	O'Soup	30	10	10	1 <th>250</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	250	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> </th></th></th>	<th> <th> </th></th>	<th> </th>	
5	Me-can-a-can-ape	10	8	3 <th>1 <th>50</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	1 <th>50</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	50	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> </th></th></th>	<th> <th> </th></th>	<th> </th>	
2	Me-pap-en-ess	20	6	3 <th>3 <th>50</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	3 <th>50</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	50	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> </th></th></th>	<th> <th> </th></th>	<th> </th>	
31	Gawadié	20	15 <th>16 <th>2 <th>200</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	16 <th>2 <th>200</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	2 <th>200</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	200	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> </th></th></th>	<th> <th> </th></th>	<th> </th>	
13	Asa-gain	25	5 <th>3 <th>1 <th>280</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	3 <th>1 <th>280</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	1 <th>280</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	280	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> </th></th></th>	<th> <th> </th></th>	<th> </th>	
17	Baptiste Henri	18	4 <th>2 <th>1 <th>100</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	2 <th>1 <th>100</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	1 <th>100</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	100	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> </th></th></th>	<th> <th> </th></th>	<th> </th>	
110	M. La Vallée	6	3 <th>4 <th>1 <th>10</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	4 <th>1 <th>10</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	1 <th>10</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	10	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> </th></th></th>	<th> <th> </th></th>	<th> </th>	
14	Amichouse	8 <th>2 <th>2 <th>2 <th>250</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	2 <th>2 <th>2 <th>250</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	2 <th>2 <th>250</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	2 <th>250</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	250	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> </th></th></th>	<th> <th> </th></th>	<th> </th>	
18	Ambroise Delorme	22 <th>4 <th>4 <th>1 <th>110</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	4 <th>4 <th>1 <th>110</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	4 <th>1 <th>110</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	1 <th>110</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	110	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> </th></th></th>	<th> <th> </th></th>	<th> </th>	
46	Pierre Peltier	10	3 <th>1 <th>2 <th>250</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	1 <th>2 <th>250</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	2 <th>250</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	250	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> </th></th></th>	<th> <th> </th></th>	<th> </th>	
1	Veau Cowesses	5 <th>2 <th>2 <th>1 <th>110</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	2 <th>2 <th>1 <th>110</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	2 <th>1 <th>110</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	1 <th>110</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	110	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> </th></th></th>	<th> <th> </th></th>	<th> </th>	
76	Es-qua-cow-yas	<th> <th> <th> <th>1300</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th>1300</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th>1300</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th>1300</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	1300	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> </th></th></th>	<th> <th> </th></th>	<th> </th>	
47	Angélique	<th> <th> <th> <th>40</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th>40</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th>40</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th>40</th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	40	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> <th> </th></th></th></th></th>	<th> <th> <th> <th> </th></th></th></th>	<th> <th> <th> </th></th></th>	<th> <th> </th></th>	<th> </th>	
Total		174	54	55	3	194	61	1300	41	1000	31	1000	400	90 <th>200 <th>20 <th>40 <th colspan="6"></th> </th></th></th>	200 <th>20 <th>40 <th colspan="6"></th> </th></th>	20 <th>40 <th colspan="6"></th> </th>	40 <th colspan="6"></th>							

A. J. CORMY,  
Instruct. agricole.

FERME DE L'AGENCE, RESERVE N° 75.

Nom du billet de paie.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.						
	Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Betteraves.	Jardins.	Blé-d'inde.	Blé.	Orge.	Pois.		Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Betteraves.	Jardins.	Blé-d'inde.
2 R. McKinnon	4		9	1	1	1	1	1	1	69		100	80	6					

35 tonneaux de foin ont été fauchés. Les légumes ont été mangés pendant l'été à l'exception des carottes.

RESERVE DE PIAPOT, N° 75.

[PARTIE I]

Nom du Sauvage.	Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Betteraves.	Jardins.	Blé-d'inde.	Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Betteraves.	Jardins.	Blé-d'inde.	
59 Renard-Boiteux	4									48		2	100	72	3	15			
61 Pee-a-sey-was-ke-sin												1	80	41					
64 Big Skrel												1/2	100	80					
68 Mo-cassin-du-Tonnerre	4									31		1	60	100	2				
76 Mucquan												1	80	80	3	12			
85 Nequa-chim (Chien-Ro'ge												2	70	80					
82 Kay-ah-tis-cowit												2	26	40					
95 Ka-pan-nut-a-hat												2	30	25	1	7			
60 Ku-kit-a-pawt												40	20						
121 O-kee-meloo												40	30						
132 Je-l'entends qui-appelle.												86	40						
133 L-ah-sawa-tum												40	30						
145 Oo-chick												66	42	1	6				
69 Mantee												1	90	110	2				
137 Pey-a-sue												1	90	110	2				
1 Pipot												1	90	110	2				
2 Chr-fu-Rocher												1	90	110	2				
3 A-qq-k-a-shans												1	100	100	15				
4 Oo-cha-pas-coo-peyasiss												2	100	115	1	18			
11 Ka-wag-a-wates												1	95	80	4				
9 Watawas												100	77		8				
8 Rocher-du-Tonnerre												1	100	98	2				
19 Enfant-de-Fer												60	64						
26 Manitoken												84	52	1	10				
28 Kamanitpigisquate.												100	48		2				

\* Mangé par le bétail.

Quantité de foin fauchée par les Sauvages: 500 tonneaux. Les produits potagers ont été mangés pendant l'été, ce qui a eu lieu aussi pour le peu de pois, de carottes et de betteraves qui ont été récoltés. Le rendement des légumes a été très satisfaisant.

[PARTIE I]

39 Thomas																			
31 Petit-Gayson																			
48 George Gopher.	26	6	20	5	4	260						40	98	2	8				
Total												11	2165	1856	28	142			

R. MCKINNON,  
Instructeur agricole.

RESERVE DE MUSCOWPETUNG, N° 80.

D. McIntosh, instructeur, ferme.	3 1/2																		
2 Muscowpetung																			
1 Muscowpetung																			
33 Sheenopunnes																			
6 Manitowas																			
65 Joueur de Violon																			
18 Secoue-l'arbre																			
4 Reestek																			
700-100																			
5 Mes-hakee-puness																			
14 Echawas																			
13 Kech-ten-dem																			
12 Wa-papa-asso																			
7 Our de Roche.																			
49 Homme à la Tête-Blanche																			
64 Ree-see-guay-ursouak																			
64 Fyiv-ing-tes																			
Neauquan																			
Vanté-Bond																			
56 Neancatapunnes																			
26 Peeloocappo																			
43 Anakwad																			
3 Passung																			
46 Mme Favi																			
19 Wabos																			
9 Weyawayon																			
23 Apickinew																			
49 Gendré de Jamb. Arquées																			
Bande	20	4	4	12	7	2	5	100	25	3									
Totaux												11	2165	1856	28	142			

60 tonnes de foin ont été fauchées. Il n'y a guère eu de produits potagers. Les Sauvages ont fauché en tout 280 tonnes de foin. Les légumes ont été mangés en vert. Les pois et les carottes ont aussi été mangés pendant l'été.

D. McINTOSH,  
Instructeur agricole.

RESERVE DE LA FERME DE L'AGENCE, N° 79.

S. Hockey	3	2	1	1	126														
Total																			

40 tonnes de foin ont été fauchées.



Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.						POISSAUX RÉCOLTÉS.						Observations.			
	Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.		Navets.	Carottes.	Oignons.
Opemov .....	1 1/2								9		48	9				
Sépoose .....	2 1/2	3 1/2		1				10	10		8	9				
Chevrie .....	1 1/2							5			7	7				
Belleuord .....	4 1/2			3				35	10		16	46				
Gros Epion .....		3									16	6				
Cha-pope-chamokais .....		2 1/2		2					10		72	2				
Pee-pauch .....		2 1/2									7	4				
Paschamin .....		2 1/2						6	5		7	2				
Le Sang .....	2 1/2	1									11	2				
Ka Patassum .....		1									4	3				
Le Fripon .....		1									6	10				
Pet-wak-shane .....											20	10				
Ka-che-o-che-at .....											3					
Jack .....		1									3					
Akopen .....		1									6					
Orenore and Akoper .....	2										20	10				
Bande .....								4			3					
Total .....	14 1/2	16 1/2	2	14	2	2 1/2	1 1/2	64	50	285	100					

## RÉSERVE DE LA COUVERTE ÉTOILÉE, N° 85.

Skitchewobois .....	2	1		3					5		16					
Ka-ka-ashel .....		1		1					10		20					
Kee-way-din .....		2		4					8		4					
Converte Etoilee .....		2							10							
As-keek-pimotat .....											3					
Matanel .....											6					
Ochou .....																
Se-hina .....																
Myasis .....																

Mangée avant maturité.  
do

Pesis .....											2					
Ostiomon .....											6					
Bande .....											10					
Total .....	2	6 1/2	1	4	1 1/2	1 1/2		36	10	56	10					

## RÉSERVE D'OKANEES, N° 82.

Skualime .....	10	15 1/2							20	75						
Puck-way-now .....																
Moos-toose-kope .....		4							10		10					
Ne-may-sis .....											8					
Manitou Peasoo .....		2								50	21					
Erie a apporté la liqueur .....										5						
Asinelawobis .....		6 1/2									27					
Mooneowbuk .....		3 1/2									10					
Namaysis .....											9					
Askinis widow .....											10					
Skualime .....											10					
Puck-way-now .....											10					
Moos-toose-kope .....											85	10				
Bande .....	14	27 1/2	4	4	4	4	4	30	100							
Total .....	14	27 1/2	4	4	4	4	4	30	100	85	10					

Blé et orge récolté par ces 4 hommes travaillant ensemble.

Orge mangée par les écoureils de prairie. Pommes de terre mangées avant maturité.

Mangées avant maturité.

[PARTIE I]

Nombre du billet de paie.

[PARTIE I]

		RÉSERVE DE PEE-PEE-KEE-SES, N° 81.														
Bande .....	5	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	20									
Ostyasis .....	2															
Mequanis .....	7															
Oisean-Jaune .....	3															
Nokese .....	1															
Nok A'ooos .....																
Pachek .....																
See-mack-ko-ko-koob .....																
Paschamin .....																
Wake-kool .....																
Tom Gopher .....																
Pee-pee-kee-sis .....	1															
O-mak-to-awaksis .....																
Chet Hawk .....																
Total .....	10	9	1	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	20								

Orge cultivée par toute la bande travaillant ensemble.

Pommes de terre mangées avant maturité.

Mangé avant maturité.

do

E. C. STAVART,  
Instructeur agricole.

Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence des Assiniboines, saison de 1887.  
RÉSERVE DES ASSINIBOINES, N° 176.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						ACRES ENSEMENCÉS.						Observations.				
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Jardins-ges.	Pois.	Carottes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Jardins-ges.	Pois.	Carottes.
	Ohé Jack.....	70	150	.....	180	90	8	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Etat du nombre d'acres en culture, pas de dé-tails reçus.
	Pear-de-Laph.....	60	29	.....	150	80	9	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Grande-Noirecur.....	50	.....	109	150	61	4	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Court-avec-un-autre.....	60	.....	30	160	69	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Was-e-dan.....	60	.....	.....	70	52	3	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Petit-Loup.....	60	.....	.....	60	63	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Ei-way-he.....	60	.....	.....	64	55	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Porte-le-bouilloire.....	54	20	.....	76	80	7	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Marcheur-à-sec.....	63	20	.....	53	70	8	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	We-ahs-ho-a-pat.....	50	.....	.....	67	50	4	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Jambé-Arguées.....	60	.....	18	54	55	1	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Piote-le-bois.....	20	.....	.....	60	30	3	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	N'est-pas-un-jeune-homme.....	.....	.....	.....	60	40	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Pied-Noir.....	.....	.....	.....	40	50	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Chag-a-way-a-shab.....	.....	.....	.....	61	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Tortue.....	.....	.....	.....	50	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Is-to-scope.....	.....	.....	.....	60	40	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Ché-essé.....	.....	.....	.....	50	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Joli-Bondier.....	.....	.....	.....	60	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Te-shen-av-pot.....	.....	.....	.....	60	40	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Marcheur-Blanc.....	.....	.....	.....	50	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Ke-appe.....	.....	.....	.....	30	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Fire-à-times.....	.....	.....	.....	40	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Loge-Rouge.....	.....	.....	.....	40	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Bol Mountain.....	.....	.....	.....	50	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	E-tas-sa-gun.....	.....	.....	.....	40	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Oiseau-d'hiver.....	.....	.....	.....	50	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	We-ze-ben.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Wa-sha-got.....	.....	.....	.....	60	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Menteur.....	.....	.....	.....	60	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Plusieurs-Chevaux.....	.....	.....	.....	60	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	

L'Homme-Aigle.....	.....	.....	.....	60	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Premier-Venu.....	.....	.....	.....	60	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Deux-Ours.....	.....	.....	.....	60	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ac-a-sap-ta.....	.....	.....	.....	57	38	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Quatre-Sièges.....	.....	.....	.....	62	41	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Charlie.....	.....	.....	.....	61	41	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Epouses de Longue Loge.....	.....	.....	.....	60	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Oiseau-du-Nid.....	.....	.....	.....	60	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Crimère-Noire.....	.....	.....	.....	60	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Femmes-Noire.....	.....	.....	.....	60	38	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
E-ne-bis-ta.....	.....	.....	.....	60	42	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nar-a-chunk.....	.....	.....	.....	58	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pied-Noir.....	.....	.....	.....	52	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Debout-sur-la-Pierre.....	.....	.....	.....	60	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Celui-Quit-Dit.....	.....	.....	.....	60	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Marche le-du-Long-de-la-Rivière.....	.....	.....	.....	60	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ta-tar-he.....	.....	.....	.....	60	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
We-shin-cha-gis.....	.....	.....	.....	46	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Main-Coupée.....	.....	.....	.....	45	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Couverture-Noire.....	.....	.....	.....	45	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
As-noe-uk.....	.....	.....	.....	45	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
We-ouch-in.....	.....	.....	.....	44	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Al-pa-cha-ta.....	.....	.....	.....	48	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Wo-hend.....	.....	.....	.....	42	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Epouse de Jambe-Jaune.....	.....	.....	.....	44	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Yeux-Noirs.....	.....	.....	.....	50	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ojah-hah.....	.....	.....	.....	50	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Win-cha-pe.....	.....	.....	.....	50	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Petite-Femme.....	.....	.....	.....	50	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
U-ha-ta-wean.....	.....	.....	.....	50	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ac-ca-nee-widow.....	.....	.....	.....	40	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ab-we-win-chilla.....	.....	.....	.....	40	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Tourterelle.....	.....	.....	.....	40	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Wal-ge-wea.....	.....	.....	.....	50	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
La-norn-pu-mass.....	.....	.....	.....	61	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Not-how-ca-in-ga.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total.....	610	219	157	4,000	2,500	66	8	100	77	22	16	47	30	3	5	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.			
	Blé.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Carottes.	Pois.	Blé.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Légumes.	Carottes.
11 Kemquan	2	1	1				7	30	10	40				12
14 Moote	4							50		30				
16 Mére-de-Kemquan								20		25				
6 Moosomay	1							20		50				
7 Bison-qui-Joue	1							20		55				10
5 Belle-Boue	1							15	5	35				5
5 Moostos	1							25		50				15
19 Corne	1							25		25				
20 Key-way-kin	1							25		30				
1 Le Ohef	1							25	7	100				10
17 Joe	1							25		120				
18 We-che-wat	1							10	15	35				8
9 Nah Pasis	1							15		25				
10 (h-to-cus)	1							15		35				
21 Bison-Debout	1							15		35				
4 Bison-Corbeau	1							15		40				
25 Ma-che-ehk	1							15		25				
26 Épouse de l'Agie-Noit	1							15		25				
Bande	16	4	6	4	2	1	4	200	25	800	50	3	15	60
Total	16	4	6	4	2	1	4	200	25	800	50	3	15	60

T. J. FLEETHAM,  
Instructeur agricole.

RÉSERVE DE GEORGE GORDON, N° 88.

1 Ohef Gordon, pour la bande.	2	2	1	3	5	3	2	20	20	60	125	10	20	
2 Alex. McCabb	2	2	1	1	1	1	1	15	10	125				5
26 Francis Seer	3	1	1	1	1	1	1	25	20	25				
34 David Anderson	3	1	1	1	1	1	1	25	20	10				
Napais	1									20				
27 Tête-Ouave	1									40				
17 Outs-Blanc	1									40				10
39 Veuve Marie	1	1	1	1	1	1	1	10	5	15				
18 Kta-vapeon	1	1	1	1	1	1	1	10	10	15				
20 Moses Gordon	1	1	1	1	1	1	1	12	20	40				
26 Henry Bird	2	1	1	1	1	1	1	40	20	40				
15 Tay Bird	2	1	1	1	1	1	1	15	15	40				
4 John Cochrane	2	1	1	1	1	1	1	25	30	60				
5 Josiah Pratt	2	1	1	1	1	1	1	25	30	65				
11 A. McDonald	3	2	2	2	2	2	2	25	30	25				
32 Thomas Horsface	3	2	2	2	2	2	2	25	30	25				
6 Chas. Pratt, jun.	1	1	1	1	1	1	1	10	25	65				
33 Kiss-pas	1	2	2	2	2	2	2	18	30	30				
12 Alfred McNabb	1	2	2	2	2	2	2	18	30	30				
3 James McNabb	2									10				10
42 Ben Gordon	2									20				
21 Concheck	2									20				
Tom Fisher	1	1	1	1	1	1	1	20		20				
16 Bitter Nose	1	1	1	1	1	1	1	20		20				
25 Ahous	1	1	1	1	1	1	1	20		20				
43 Pile de la veuve Marie.	1	1	1	1	1	1	1	20		20				
24 Urquan	1	1	1	1	1	1	1	20		20				
44 John Seer	1	1	1	1	1	1	1	20		20				
Total	30	18	17	5	5	3	12	200	175	900	125	10	20	60

J. H. GOODERHAM,  
Instructeur agricole.

Les navets, les carottes et les autres produits potagers ont été distribués à chaque chef de famille de la réserve, chaque Sauvage ayant un petit morceau de terre, le tout s'élevant au total tel que porté en regard du nom du chef de la bande.

N'ayant pas encore battu le grain, on ne peut en donner qu'approximativement la quantité.

RÉSERVE DU PAUVRE-HOMME, N° 88.

9 Ke-ah-ke-way-pu	3	2	1	1	1	1	1	30	15	4	5	10		
1 Ohef	3	2	1	1	1	1	1	30	25	40				
3 Petite-Tente	4							20	20	25				
13 Tabac	4							15	30	30				
4 Épouse du Pauvre-Homme	1							15	15	15				
14 Pierre	4							45	30	30				
31 Ka-ke-ku-wife	4							10	30	25				
20 Ma-che-quiness	1	1	1	1	1	1	1	12	3	10				8
25 Kenques	1	1	1	1	1	1	1	15	7	20				17
28 Kenquan	1	1	1	1	1	1	1	15	7	20				16
21 R. Fox	1	1	1	1	1	1	1	15	7	20				16
11 Jesse Fox	1	1	1	1	1	1	1	15	7	20				16
16 Ver	1	1	1	1	1	1	1	15	7	20				16
28 E-win-win	1	1	1	1	1	1	1	15	7	20				16
6 U-way stuck	1	1	1	1	1	1	1	15	7	20				16
15 Sam-ers-tee-kin	1	1	1	1	1	1	1	15	7	20				16
10 Ma-ne-quate	1	1	1	1	1	1	1	15	7	20				16
28 Cha-cherook	1	1	1	1	1	1	1	15	7	20				16
27 Uqueur	1	1	1	1	1	1	1	15	7	20				16
A reporter										10				

Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence des Buttes-du-Tondre, saison de 1887—Fin.  
RÉSERVE DU PAUVRE-HOMME, N° 88—Fin.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.				
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Carottes.	Pois.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Légumes.	Carottes.	Pois.
34	Canda-wike	Report																
24	Emirewis	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	Ness Commick	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	W. Favel	2½	2	1	1	½	18	10	15	5	5	15	30	80	15	.....	.....	.....
36	C. Favel	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	T. McNab, interprète	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Instructeur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Bande	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Total	17	6	7	17	6½	170	15	75	700	40	5	10	5	10	70	.....	.....

T. J. FLEETHAM,  
Instructeur agricole.

RÉSERVE DE LA PLUME-JAUNE, N° 84.

1	Le chef Plume-Jaune, pour la bande	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		5	4	1	.....	.....	70	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Les Sauvages ne font guère de culture, et pas individuellement, mais nous faisons, avec leur aide, une récolte pour toute la bande.  
J. H. GOODERHAM,  
Instructeur agricole.

AGENCE DE PRINCE-ALBERT—ÉTATS NON REÇUS.

État indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de Battleford, saison de 1887.

RÉSERVE DES ASSINIBOINES, N° 109.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.	
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Graines de jardins.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.		Carottes.
	Tek-e-crome	4		6				140		150		40			
	Shuna Sappah	6		4				175		100		60			
	Hoski Sheena	4		4					80	100		40			
	Pahesechea	4		1				150		300		200			
	Mia-a-chamchin	4		4				130		150		25			
	Sookkupay	4		4				180		70		300		200	
	Wahobinuhooen	4		3					70	200					
	Piseektaotah	3		3					10	160					
	Chotonka	3		3						350					
	Wambedetonta	3		4				90		300					
	Onseepit	4		7				155		1,000		400			
	Instructeur O. F. Orr														
	Moisson en général														
	Total	28	34	14½	6			1,000	500	3,150	1,035				

O. F. Orr,  
Instructeur.

RÉSERVE DU FAISAN-ROUGE, N° 108.

2	Peaychew	4		1						60		35			
3	Opasquascouchun	3		3				180		70		119			
5	Wattaree	3		1				180		60		180			
8	Ooopipiquanaact	1		6				300		100		50			
11 et 16	Kenonatch et Byaspot	4		5				240		160		80			
12	Baptiste	2		3				150				120			
18	Soonais	1		3								35			
19	Papapay	1		3				70		70		85			
22	Mistamocappo	1		3				60		60		15			
28	Amanis											18			
	A reporter														

État indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de Battleford, saison de 1887.

RÉSERVE DU FAISAN-ROUGE, N° 108—Fin.

Numéro du billet	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.		
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Graines de jardin.	Blé.	Avoine.	Orge.		Pommes de terre.	Navets.
	Report													
35	Nepayhat.	.....	3	.....	2	.....	.....	180	.....	50	.....	.....	.....	.....
36	Misascuot.	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37 et 59	Jean Baptiste et John Thomas.	2	8	6	1	.....	.....	60	480	120	180	30	.....	.....
10	Pechawis.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
38	Mylian.	2	4	4	.....	.....	.....	70	300	80	46	15	.....	.....
40	Cameron.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	48	20	.....	.....
43	Veure d'Okenowkapit.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	55	38	.....	.....
44	Rapaycekamykamoot.	2	3	.....	.....	.....	.....	60	180	.....	.....	.....	.....	.....
46	Nancy	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
56	Adam	2	3	.....	.....	.....	.....	70	210	.....	.....	.....	.....	.....
	Total	12	45	50	9	6	8	260	2,680	1,060	1,400	688	40	40

J. H. PROSS,  
Instructeur agricole.

RÉSERVE DE FOIN D'ODEUR, N° 113.

Foin d'Odour	.....	4	.....	9 1/2	.....	1	.....	80	40	190	60	160	30	.....
Petit Laboureur	.....	4	4	9 1/2	.....	1	.....	80	40	190	60	160	20	.....
Masiness	.....	4	9	8	.....	1	.....	20	70	160	60	50	10	.....
Mitchawise.	.....	1	1	2	.....	1	.....	20	10	40	60	90	.....	.....
Beau Jour	.....	1	1	2 1/2	.....	1	.....	.....	10	70	30	50	20	.....
Gros Tonnerre.	.....	1	1	3 1/2	.....	1	.....	.....	10	70	30	50	40	.....
Lestamoogees	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	40	30	30	40	10	.....
Tuckanoy	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	40	30	30	90	60	.....
Secaway	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	20	200	60	100	.....	.....
ASH.	.....	2	10	1	.....	1	.....	.....	10	60	30	40	.....	.....
Achim	.....	1	3	.....	.....	1	.....	.....	10	60	30	40	.....	.....
Metecamp.	.....	2	7	10	.....	1	.....	.....	20	200	60	100	.....	.....
Musgoos	.....	2	10	.....	.....	1	.....	.....	40	210	60	90	10	.....
Nookoobat	.....	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....
Awayseelut.	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Misiasis	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Meoganis	.....	1	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Boos-chee	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	80	30	40	.....	.....
Jour-qui-vent	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	30	40	.....	.....
Edward	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	.....	.....	.....	.....
Napavov	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Keasecan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nachoos	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mistacoot.	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	80	.....	.....	.....	.....
Sacpacow	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Westacom.	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	240	30	150	.....	.....
Taureau-levant.	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	80	30	50	.....	.....
Total	.....	10	33	110	15	16	4	200	300	2,180	900	1,500	200	.....

JOHN FITZPATRICK,  
Instructeur.

RÉSERVE DU PETIT PIN, N° 116.

Ferme pour la bande.	.....	15	16	2	.....	1	.....	300	400	60	35	60	2000	2	.....
Muskwah	.....	.....	3	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Boos-chee	.....	.....	4	.....	.....	1	.....	.....	.....	60	60	80	.....	.....	.....
Nah-tay-kahn	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kah-sinue-tah-koos	.....	.....	2	.....	.....	1	.....	.....	.....	35	80	.....	.....	.....	.....
Mah-we-way-ton.	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kah-pay-nah-pev.	.....	.....	9	.....	.....	1	.....	.....	.....	100	130	.....	.....	.....	.....
Kus-techay-wah-ways	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Osanokasew	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	20	.....	.....	.....	.....
Ris-ko-at-gun	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kahkepahtow	.....	.....	6	.....	.....	1	.....	.....	.....	135	60	.....	.....	.....	.....
Kahpaychowaysin	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mischeekahn.	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Meuse	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Bovuhaise	.....	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Olah-lah-kae	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Noobkitch	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ke-ke-ka-wao	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Eahiskumekappo	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Naypinisekwao	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Weyatyees	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cumistee	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Jean	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Uchaypaykais	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kyahcheepkeekwao	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Abpeecis	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Meshchain	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	.....	15	19	25	16	10	15	300	460	400	1360	2000	36	.....	

Toutes ces quantités  
récoltées ne sont qu'ap-  
proximatives

L. M. 204

[PARTIE I]

[PARTIE I]

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.			
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.		Pommes de terre.	Navets.	Carottes.
1	Mme Poundmaker.....			2	1	1									
73	B. Favel.....			2											
31	Nic-kic-ko-wasin.....	1		2											
99	Chataees.....	4		2											
3	Kenapawatch.....			1											
68	Mamekeameis.....			3											
67	Keokanamot.....			2											
53	T. Favel.....	2		4	3										
38	Woochapot.....			2											
103	Antoine.....	4		7											
100	Jack.....	4		7											
107	Kahsokeo.....	4		6											
24	Pyakutuh.....	6		6											
11	Seepetquaisoun.....	2		4											
63	Papees.....														
13	Nayatpeshkayweein.....			5											
5	Jacob Red Deer.....			1											
40	Samaganis.....			1											
4	Yellow Mud Blanket.....	4		6											
59	Ewagsakan.....	4		6											
9	Kahokowag.....	2		1											
21	Paymowaystuck.....			5											
46	Nahweeso.....														
69	Papuskokochees.....														
69	Tyaisa.....														
120 99	Abpi chahmykuganis.....														
	Total.....	35	65	65	12	4									

Toutes ces quantités récoltées ne sont qu'approximatives.

L'avoine et l'orge ont été détruites par la grêle.

GEO. D. GOSSELL,  
Instructeur de ferme.

RÉSERVE DE L'ENFANT DU TONNERRE, N° 115.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.			
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.		Pommes de terre.	Navets.	Carottes.
57	Son-qui-cireule.....	2	14	12	8	8									
44	Oloow Wov.....	1		1											
1	Young Chippiyvan.....	1		2											
10	Pierre-Montant.....														
82	Pierre-Noire.....			2											
69	L'Homme-Maigre.....	1		3											
1	Enfant du Tonnerre.....	2		2											
70	Jamie.....														
32	Margret.....														
8	Tonnerre-Jaune.....			2											
28	Tonnerre-de-Fer.....	1		2											
2	Tête-Jaune.....	2		2											
26	Couverture-Forte.....	1		2											
9	Pierre-Volante.....	1		2											
3	Peau-de-Loup.....	1		2											
1	Nap. A. Hosi.....	1		2											
7	L'Homme.....			2											
84	Petit-Rouge.....														
38	Alexar.....	1		1											
43	Pach-a-cow.....	1		2											
35	L'Ours-Tonnerre.....	1		2											
85	Res-tan-a-quan.....	1		2											
56	Wa-pi-yah.....			2											
34	Plume-Tachetée.....			1											
33	Meioss.....			2											
40	Ka-ka-chasia.....			2											
60	Tête-Blanche.....	1		2											
68	Mus-tus sarum.....	1		2											
80	Pan A. Ton.....	2		2											
81	Ke Posis.....	1		2											
61	Ours-de-Bataille.....	1		2											
5	L'Esprit.....	2		2											
64	La Chauve-Souris.....	1		2											
72	Josie.....	1		2											
47	Kach-a-capo.....	1		2											
	Total.....	20	34	65	8	10									

A. SUFFERIN,  
Instructeur.

RÉSERVE DE MOOSOMIN, N° 112.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.			
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.		Pommes de terre.	Navets.	Carottes.
	Wabustoin et Jorey.....	2	6	10	1	1									
	Kuracatopack et Sukowkoon.....	2	6	10	1	1									
	Atowakar et Kapatovamal.....	2	6	10	1	1									
	Wagoon et Blackstar.....	2	6	10	1	1									
	Avanrop et Assessey.....	2	6	10	1	1									
	A reporter.....														

ÉTAT des grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de Battleford, saison de 1887—Fin.  
RÉSERVE DE MOOSOMIN, N° 112—Fin.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.							BOISSEAUX RÉCOLTÉS.							Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Graines de jardin.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Graines de jardin.	
	Report .....															
	Abraham et Kwakwakorhunn.....	2	6	10	1											
	Moosomin.....	2	3	5	1											
	Kookoos .....															
	Parkashuthus .....															
	Kapschas .....															
	Sowonackwokok .....															
	Femme de Swift Wolf .....															
	Peter .....															
	Ferné.....															
	Total.....	14	45	65	1 1/2	3	8	252	975	1,300	948					

Donné en gerbe.  
Geo. E. APPELGARTH,  
Instructeur.



Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence d'Edmonton, saison de 1887.

RÉSERVE D'ALEXANDER, N° 133.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.			
		Grain.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Graines de jardin.	Grain.	Avoine.	Orge.		Pois.	Pommes de terre.	Navets.
1	Alexander	5		4		1						50			Grain bon.
2	Jean ou Povsahmahesskeys			6		1						40			do
3	Bénon-Brdie	2		5								20			do
4	Achkooses			4								20			do
5	Jean			5								100			do
6	Chicsknick			3								10			do
7	Gros-Jorbeau			2								30			do
8	Isjack			3								10			do
9	Miyeease			1								20			do
11	Misinesquaskun			4								7			do
12	John P. S.			3								10			do
13	Webbmatohoo			3								40			do
15	Cerna-ma-choo	2		5								20			do
16	William			5								25			do
19	John A. B. L.			2								35			do
21	Antwine			2								10			do
22	Joseph			4								10			do
23	Louis			6								60			do
24	Veuve de Jean-Baptiste.			3								10			do
31	Mary			5								10			do
37	Susan			5								10			do
38	Paul			5								10			do
39	Mist-ah-ha-skinac.			5								10			do
43	Michel			5								10			do
44	Didymas			6								33			do
46	Luke			2								10			do
51	Thomoses			1								5			do
52	Lisette			3								20			do
55	Paul			1								25			do
56	Baptiste Loup	1		3								30			do
58	Fennah	1		4								10			do
64	Harry Goutks-Jambes			1								10			do
Total		12		113		15		2		672		775		610	45

[PARTIE I]

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.			
		Grain.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Graines de jardin.	Grain.	Avoine.	Orge.		Pois.	Pommes de terre.	Navets.
67	Job			1								20			Bonne récolte.
68	Julien			3								30			do
74	Anne House.											10			do
66	Oatherine			1								10			do
49	Michel			113		2		15		2		672		610	45
Total		12		113		15		2		672		775		610	45

RÉSERVE D'ALEXIS, N° 135.															
Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.			
		Grain.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Graines de jardin.	Grain.	Avoine.	Orge.		Pois.	Pommes de terre.	Navets.
26	Alexander			1								10			
16	Antune Big Head			3								30			
64	Pied-de-Castor			4								50			
41	Charloo			1								10			
1	Daniel			1								10			
6	Quatre-Ames			1								50			
20	Johnan			4								20			
37	Long Tom			3								30			
11	Lazarus			4								50			
24	Marnawata			9								125			
4	William Ward, H.M.			2								60			
40	Mr Jim, H.M.			3								15			
23	Oocheoomis			3								30			
63	Pierre Papin			1								30			
21	Tongue Master			5								10			
77	W. Ward			10								100			
17	Mamtowis			3								50			
Total		19		61		4		10		23		655		78	45

[PARTIE I]

Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence d'Edmonton, saison de 1887—Suite.

RÉSERVE D'ALEXIS, N° 133—Fin.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.		
		Riz.	Avoine.	Orges.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Riz.	Avoine.	Orges.		Pois.	Pommes de terre.
	Report.....			10		20						613	210	300
9	Paulise .....													
13	Paul .....											10		
18	Paul .....											20		
19	Michel .....											5		
23	John .....											5		
25	Encoowahsoowahap .....											5		
26	Michel .....											5		
28	Anturue .....											5		
29	Paltowahsin .....											5		
32	Jimmy .....											5		
34	Louis .....											5		
38	Michel Mustoos.....											10		
39	Emma .....											10		
46	Loosay .....											10		
44	Madeline .....											40		
43	Francis .....											15		
34	Alexis .....											15		
49	Michel .....											10		
44	Thomas .....											10		
	Total .....	1		10		20						613	210	300

RÉSERVE DE LA RIVIÈRE DE L'ESTURGEON, N° 132.

1	Michel .....	5	3	12		2				2			10	50	100		75	5	5	
22	Baptist .....	3		8		1				1								50	5	5
5	Joseph .....	5	1	5		2								20	100		100	5	5	
	Total .....	20	10	50		10				1			10	130	208		490	35	40	

RÉSERVE DU LAO-BLANC, N° 133.

67	Albert .....	6	3	5		1				1			30				20		
25	Louis .....	2	3	12		1				1			30				100		
22	Moody .....			6													25		
27	Pierre Valadi .....			1													20		
33	Pabpamahawa .....					2											100		
	Total .....	20	10	50		10				1			130	208		490	35	40	

W. J. O'DONNELL,  
Instructeur agricole.

Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence de Victoria, saison de 1887.

RÉSERVE DU LAC-A-LA-SELLE, N° 125.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.				BOISSEAUX RÉCOLTÉS.				Foin coupé, tonnes.	Observations.	
		Blé.	Avoine.	Orges.	Pommes de terre.	Navets.	Blé.	Avoine.	Orges.			Pommes de terre.
	Thomas Hunter, H. M.	9		9			6	108	80		12	
	Andrew Hunter	2		14		27	27	168	35	4	27	
	Job Lepotac	1		2		9	21	57	28	2	7	
	M. John	1		2		21	21	27	65		a15	
	Corbeau-Rouge			3		3		*12	8		9	
	Moses			5		5		66	6		8	
	John Mah-koo-kis	2		4		27	27	27	88	4	20	
	Louis			6		9	9	72	8		a	
	Mooswah			3				36				
	Mme Memminook			6		9	9	*50	65	5	25	
	Orane			5				50	15		10	
	Whatoncan			2		2		30	4		3	
	John Jesse			2				6	11		2	
	Mayrose et Louison.								10			
	Mme Hunter											
	Total	14		65		2	172	738	433	22	136	

RÉSERVE DE MUSKEQUATIC, N° 126.

Nom du Sauvage.	Blé.	Avoine.	Orges.	Pommes de terre.	Navets.	BOISSEAUX RÉCOLTÉS.				Foin coupé, tonnes.	Observations.	
						Blé.	Avoine.	Orges.	Pommes de terre.			Navets.
Oreilles-d'Ours et Mahtoosk.												
Mousique												
Grand-Homme												
Veuve Musky												
Oh-see-mee-mas												
Total												

Le grain et les légumes ont manqué complètement à cause de la sécheresse.

RÉSERVE DE PLUME-BLEUE, N° 127.

Nom du Sauvage.	Blé.	Avoine.	Orges.	Pommes de terre.	Navets.	BOISSEAUX RÉCOLTÉS.				Foin coupé, tonnes.	Observations.	
						Blé.	Avoine.	Orges.	Pommes de terre.			Navets.
Plume-Bleue, H. M.												
Kee-see-koo-wass												
Wah-pee-in-en												
Alexis												
Kah-see-sine												
Total												

RÉSERVE DE SEENUM, N° 128.

Nom du Sauvage.	Blé.	Avoine.	Orges.	Pommes de terre.	Navets.	BOISSEAUX RÉCOLTÉS.				Foin coupé, tonnes.	Observations.	
						Blé.	Avoine.	Orges.	Pommes de terre.			Navets.
James Seenum, chef.	2		2				4	25	20			
Jane Seenhauer	3		6			20			20			
Jacob Harrine			1									
David Seenum			1									
Charles Stanley	1		2					3	3			
Thomas Sinclair	1		2					2	3			
Henry Prince	2		2					13	13			
John Sinclair	2		2					4	5			
Charles Jackson	1		1					4	5			
Moones	1		2					10	7			
Joseph Mah-koo-kis	1		1					10	10			
William Stapp	3		7					50	10			
Arthur Seinhauer			2					10	15			
Kumovin			3					10	10			
Elijah Seenum	1		3					1	15			
Peter Aproz			3					10	40			
Mme Iskwac			3									
Ne-we-ta-ta-wap			3									
Peter Blood			1					3				
Keoomotowayo			2					10	1			
Estomac			2					7	6			
Gros Serpent			1					10				
Jane Sauleaux			1					2				
William Balhead			1					14				
Richard Hardisty			1					10				
Oolawakiskwan			2					15	3			
Veuve de Simon Balhead			2					12				
Paul Yankee			2					12				
John White			3					4				
John Appetow			1					11				
John Hunter, H.M.			2									
Petit-Vieillard.			2									
Achip Appetow			2									
A reporter	18		72				76	221	149			

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de Victoria, saison de 1887—Fin.  
RÉSERVE DE SEENUM, N° 128—Fin.

Numero du billet de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Foin coupé, tonnes.	Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.		
	Report	183		72	53	31	76½	221	149				
	Qui-ee-kia			1				4					
	Nathaniel Ley	2		2			6	6	2				
	Nah-tal-wao			1				4					
	Black John			2									
	Jacob Jackson			1									
	John Hunter jeune			4									
	Peter Short, H.M.	1		3			6	6					
	Moses Jackson, N° 1.	2		1				8					
	Matthew			1				2					
	Thomas Jackson			1				4					
	Erach Wood			1				6					
	Kees-keen-oo-kwa			3									
	Moses Jackson, N° 2.			1				4					
	Erastus	1		1				4					
	Total	207		96½	8½	43	96½	268	171				

RÉSERVE D'ANTOINE, N° 130.	
Numero du billet de paie.	Nom du Sauvage.
	Chyseywans, N° 130.
	Lacs au Oastor, N° 131.
	Total

Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Buttes de la Paix, saison de 1887.  
 RÉSERVE DE LOUIS BULL, N° 140.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.	
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Graines de jardin.	Pois.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.		Graines de jardin.
16	Louis Bull	2-80	2-10	12-26	30	10	10	2-10	30	20	120	30	10		
18	John Bull	1-50		5-77	60	10	10	18			60	32			
17	Paul Bull	1-00		6-47	40	10	10	10			63	28			
11	Francis			8-31	50	10	10				80	14			
9	John Ward			6-24	30	10	10				60	15			
4	Neoneas			3-00	20						30	20			
24	Sam Baptiste														
	Total	5-36	1-10	41-05	2-30	40	40	55	20	412	139	10			

RÉSERVE DE PEAU D'HERMINE, N° 137.

4	Gros-Joe			4-27	20	10	10				40	50	10	4	
3	Kinniwais	1-20		7-83	60	20	10	15			80	75	20	4	
2	Stony Paul			4-00							6				
55	Couteau-Coupé			4-45	45	20	10				50	100	50	10	
7	Headman			4-90	1-00	20	20				40	50	10		
30	Rattlesnake	2-00			35							25			
36	Joe Ward			4-52	58	20	10				30	80			
5	Twastiu	90		3-00			80				30				
52	Fanny Peau d'Hermine	3-60	1-20	8-00	1-06	80	60	40			61	35			
1	Peau d'Hermine			3-40			10				25	20			
16	Veau-en-démence														
	Total	7-70	1-20	46-94	4-48	1-70	1-30	65		415	495	40	8		

## RÉSERVE DE SAMPSON, N° 138.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.	
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Graines de jardin.	Pois.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.		Graines de jardin.
1	Sampson, chef.	2 75	1 10	11 17	1 30	30	10	1 30	30	167	172		2		
50	Andrew			4 00	61					60	35				
91	Joe Sampson.			2 00				70		20					
34	Joshua			90	70	10				10	33				
8	Moosetail			2 40						24	60				
61	Ki-at-a-pew			4 00	80	30	20								
37	Ragged Gut				80										
42	Pe-ta-qua-how									45	40	30			
66	John Twins			3 00	30	20	10			80	30	12			
22	John Muskegapat	1 75		9 85	80	30	20			50	40	15			
26	Peut-Baptiste	2 00		5 80	60	30	20			20	30	5			
77	Pierre			1 86	10	10				10					
56	Measu			1 30						48	40	30	20		
29	Vieux-James			6 52	60	20	10			20					
31	Simon			2 56						30	30		8		
44	Petit-Orieur			2 57	30					30	3	10			
69	James Shussy			2 57	70					12	25				
52	Vieux-Taureau			1 69	60					40	30	20			
16	Tom Red Deer			4 84	60	10	10			100	150	30	20		
3	Fente-de-Bison			12 23	2 80	60	40	1 00							
59	Taysee et fils			2 00	30					30	30				
68	Obineackase.			3 00	30	10	10								
46	Gros-Baptiste			1 30	40					38	35				
93	Mackino			4 80	60	10	10			40	40				
4	Shussy			1 50	20	20	10	50							
	Total	6 50	1 70	93 70	12 21	3 00	1 90	3 50	30	831	823	140	72		

SAMUEL B. LUCAS,  
Agent des Sauvages.

Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Sarcis, saison de 1887.

RÉSERVE DES SARCI8, N° 145.

N <sup>o</sup> du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.	
		Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.		Légumes.
A 1	Tête-de-Taureau	12	4	1			5	200	16	20	30	10	
2	Gros-Corbeau									12	12		
3	Corbeau-Chef									5	6		
8	Tête-de-la-Nouvelle-Prairie									9	6		
9	Le Sarcis									11	13		
11	Gôce-d'Aigle									14	8		
12	Petit-Veau									18	30		
14	feu-il-y-a-long-temps									24	14		
32	Plusieurs-Oygues									9	18		
33	Un-Tacheté									17	25	10	
40	Collier-de-Corbeau	7		1						19	15	10	
B 1	Robe-d'Aigle									6	10		
8	Queue-de-Renard									9	6		
10	La-Loutre									15	8	10	
O 1	Plusieurs-Chevaux									14	15		
2	Petit-Ours	1								10	30		
3	Charrieu-de-Loup	6								6			
4	Rude-Ornière									13	10		
6	Pêcheur-qui-courre									6	8		
13	Plusieurs-Bouchiers									16	10		
14	Plusieurs-Coups									20	45	10	
15	Pean-de-Chien	8					4	110		13	10		
D 1	Loutre-peinte	6								6	8		
22	Possé-tant-un-Cheval									18	30		
42	Grand-Couteau									21	15	10	
43	Belette-Noire						4	100		10	10		
E 1	Grande-Plume	6								15	10		
2	Collier-de-Castor									10	15	10	
F 1	Gros-Loup	10					2	135		6	8	5	
4	L'Homme-qui-se-cache									6	6		
	A reporter	56	4	19			15	560	16	335	376	75	

Les navets ont été semés dans les jardins, qui comprennent les betteraves, carott., oignons, outre les petites graines.

Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Sarcis, saison de 1887—Fin.

RÉSERVE DES SARCOIS, No 145—Fin.

Numéro du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMBLÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.
		Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	
	Report	56	4	19½		8½	15	560	16	385	376	75		
5	Grosse-Tête-de-Frêne									6				
9	Tête-de-Baëtte									9				
	Total	56	4	20		8½	15	560	16	400	406	80		L'avoine et les pois ont gelé sur la ferme.
	Fermé	4	½	2			4		6	30				F. C. CORNISH,
	Grand total	60	4½	22		8½	19	560	22	430	406	80		Agent intérim. des Sauv.

[PARTIE I.]

RÉSERVE DES ASSINIBOINES, Nos 142-3-4.

A	Nom du Sauvage.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Observations.
3	James Dixon, conseiller													
3	James Dixon, conseiller													
5	John Bear Paw													
10	Moak Bear Paw													
12	William Ear													
13	Susan Dixon													
15	Josiah George													
19	James Dixon													
20	Benjamin Bear Paw													
21	Funoch Bear Paw													
22	Peter Hunter													
25	Stephen Ryder													
26	John Baptiste													
28	Paul Ryder													
30	Peter Hunter													
32	Simon													
36	Abraham Lincoln													
38	William Mountain													
40	Thomas W. Kasquits													
43	Stephen Joseph													
44	Amos Jones													

B	Nom du Sauvage.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Observations.
67	John Big-man													
75	William Dixon													
79	Joseph													
83	Jane Myster													
86	John													
88	Noah Hunter													
6	Hector Nimrod													
7	Amos Pouchette													
8	Thos Hunter													
9	Ben Red Fox													
10	George Ear, conseiller													
13	Job Beaver													
17	John Abraham													
19	Thomas Plain Stony													
22	George Pouchette													
23	Lake													
24	William Big Stony													
28	Hector Swampy													
29	Mary Beaver													
34	John Fall Stony													
39	Emma House													
43	William Hand													
60	James Good Stony, P. C.													
53	Thos. Hand													
53	John Big Stony													
54	Wm. Soldier													
55	Peter Soldier													
59	Jimmy John													
61	Amos Big Stony													
62	Isaac Beaver													
63	John Wesley													
64	Peter Wesley													
70	Peter Hunter													
72	James Swampy													
73	Chiniquay, P. C.													
1	George Deux-Jeunes-Gens, conseiller													
2	George Hunter													
5	James Deux-Jeunes-Gens													
7	Thos Chiniquay													
9	Simon Grosse-Femme													
12	Isaac Chiniquay													
17	Mark Hunter													
19	Mark Homme-Sauvage													
22	Marie Big Stony													
41	Daniel													
45	Paul Deux-Jeunes-Gens													
	Total	20	3	31	6	12	9			10	600	615		F. C. CORNISH,
														Agent intérim. des Sauvages.

[PARTIE I.]

État indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence de la Traversée des Pieds-Noirs, saison de 1887.

RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS DU SUD, N° 146.

N° du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.							BOISSEAUX RÉCOLTÉS.							Observations.		
		Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Better et rabitoles.	Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.		Légumes.	Better et rabitoles.
A	1 Pied-de-Corbeau.										225	5				3		
	14 Corne-de-fer.										75	5						
	47 Bouclier-de-fer.										75							
	33 Crinière-de-Bison-Blanc.										100	5						
	21 Pas-Bon.										100	5						
	66 A-la-contre.										75							
	29 Soulier-de-tétedue.										2,25	5						
B	1 Trois-Taureau.										75							
	2 Dernier-Taureau.										75							
	4 Loure.										75							
	3 Nouriture de l'Homme-Blanc.										75							
	6 Tête-de-Prairie.										140	8						
	7 Aigle-Enfant.									110	15	14			8			
C	1 Veau-Belette.										140							
	2 Loup-Courant.										140							
	40 Leat-à-monter-la-côte.										75	8						
	4 Corps-Rouge.										125							
	48 Grue-Curs.										40							
	28 Petite-Personne.																	
	36 Pacificateur.																	
	27 Blanc-se-levant.									75	15							
H	1 Bouclier-de-Médecine.										100	10						
	4 Pauvre-Aigle.										50	10						
	21 Fière-Noire.										50	10						
	3 Petite-Ours.										350	25	10					
	23 Patte-de-Loup.										40							
	1 Lapin-Messager.										40							
I	9 Appelan-de-près.										100	10						
	10 Ours-Racheté.										100	10						
	20 Loup-Messager.										180	20						
	15 Plusieurs-Blessures.																	
	23 Plusieurs-Blessures.																	
G	1 Cote-d'Aigle.																	
	2 Mauvais-Vieillard.																	
	33 Mauvais-viande-séchée.																	
	14 Taureau-galeux.																	
	16 Veau-Courant.																	
F	56 Chef-Courant.									100	25							
	1 Robe-de-Veau.																	
	21 Loup-Blanc.																	
	19 Belette-Ours.										75	15						
	38 Taureau-qui-descend.										75	15						
D	1 Lapin-Courant.									90	15							
	2 Veau-Taché.										180	30						
	33 Vieille-Femme-à-la-Guerre.										150	15						
	29 Chapeau-d'Ours.										125							
	42 Robe-d'Ours.										40	15						
	11 Plusieurs-Ours.										125	15						
	43 Veau-Taureau.										150	30						
P	4 Loup-de-l'Ouest.									40	30							
	1 Aigle-Blanc.																	
	2 Non-Utile.																	
	43 Hibou-Courant.																	
	46 Queue-de-Plume-Jaune.																	
Q	5 Bison-Egaré.									20	15							
	11 Trois-Aigles.																	
	23 Pavillon-de-Corbeau.																	
V	14 Pesant-Coeur.																	
	1 Mauvais garçon.																	
	4 Queue-sans-poil.									40	15							
	8 Plusieurs-robis-à-l'envers.																	
	22 Bon-Jeune-Homme.																	
	13 Aigle-Unique.																	
	5 Loup-Enfant.																	
	Total.	44	12	51½	12	8				1,205	203	516	109		58			

MAGNUS BEGG,  
Agent des Sauv.

[PARTIE I]

[PARTIE I]

N° du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.							BOISSEAUX RÉCOLTÉS.							Observations.		
		Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Better et rabitoles.	Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.		Légumes.	Better et rabitoles.
	33 Mauvais-viande-séchée.																	
	14 Taureau-galeux.																	
	16 Veau-Courant.																	
F	56 Chef-Courant.									100	25							
	1 Robe-de-Veau.																	
	21 Loup-Blanc.																	
	19 Belette-Ours.																	
	38 Taureau-qui-descend.																	
D	1 Lapin-Courant.									90	15							
	2 Veau-Taché.																	
	33 Vieille-Femme-à-la-Guerre.																	
	29 Chapeau-d'Ours.																	
	42 Robe-d'Ours.																	
	11 Plusieurs-Ours.																	
	43 Veau-Taureau.																	
P	4 Loup-de-l'Ouest.									40	30							
	1 Aigle-Blanc.																	
	2 Non-Utile.																	
	43 Hibou-Courant.																	
	46 Queue-de-Plume-Jaune.																	
Q	5 Bison-Egaré.									20	15							
	11 Trois-Aigles.																	
	23 Pavillon-de-Corbeau.																	
V	14 Pesant-Coeur.																	
	1 Mauvais garçon.																	
	4 Queue-sans-poil.									40	15							
	8 Plusieurs-robis-à-l'envers.																	
	22 Bon-Jeune-Homme.																	
	13 Aigle-Unique.																	
	5 Loup-Enfant.																	
	Total.	44	12	51½	12	8				1,205	203	516	109		58			

MAGNUS BEGG,  
Agent des Sauv.

[PARTIE I]

[PARTIE I]

Numéro de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.				
		Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Legumes.	Better. et rabioles.	Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.		Carottes.	Oignons.	Legumes.	Betteraves et rabioles.
K	1 Besse-Corne																	
	6 Enfilade-de-Vandés																	
	9 Vê-de-de-Loup																	
	10 Oreille-de-Loup																	
	13 Lynx-de-Fer																	
	18 Jambières-de-Chef																	
	28 Lapin-Courant																	
	32 Taureau-Soleil																	
	40 Petit-Veau																	
	14 Jeanne-Renard-Courant																	
	8 Plisseurs-Volant																	
	39 Ecueil-sous-l'eau																	
J	1 Enfant-Ours																	
	7 Bonne-Cuisse																	
	42 Homme-qui-porte-les-nouvel																	
	25 Forêt-d'Ours																	
	44 Hache-du-Nord																	
	49 Le-Faisant																	
	50 Vieilles-Bates																	
	51 Approchant-er-Avant																	
	54 Appelant-deux-Fois																	
	17 Prêt-à-y-entrer																	
O	1 Grosse-Plume.																	
	3 Plisseurs-Têtes																	
	9 Vieux-Cris																	
	21 Le-Oupnar																	
	63 Cheval-Cras																	
	66 Les-Inimère																	
	68 Aigle-Jaune																	
	69 Le-Veau																	
	71 Poignard-de-Dernier																	
	76 Os-de-Chien-Barre																	
	88 Soulier-de-Corbeau																	
	<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>13½</b>	<b>24</b>	<b>19½</b>	<b>12½</b>	<b>11½</b>	<b>102</b>	<b>50</b>	<b>2160</b>	<b>734</b>	<b>130</b>	<b>23</b>	<b>74</b>				

Numéro de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.				
		Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Legumes.	Better. et rabioles.	Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.		Carottes.	Oignons.	Legumes.	Betteraves et rabioles.
N	80 Aigle-du-Nord																	
	47 Marie-Covante																	
	10 Hache-du-Nord																	
	11 Soleil-Courant																	
	16 Corps-Jaune-a-l'intérieur																	
	33 Mangeur-Oru																	
	34 Appelle-fort																	
	49 Direction-d'Ours																	
	5 Encouragé-par-là																	
	26 Aigle-Volant																	
L	45 Face-Plats																	
	1 Petit-Chien-Blanc																	
	3 Front-Grasseux																	
	5 Aigle-Tacheté																	
	6 Médicins-des-grosses-côtes																	
	7 Soulier-de-Taureau																	
	20 Nes-assié-pas																	
	22 Canon-rougêtré																	
	23 Loup-Messagier																	
	26 Garçon-Noir																	
	34 Coupe-Nez																	
	41 Ours-Chef																	
	44 Gros-Chemin																	
R	22 Visé-plusieurs-fois																	
	2 Elan-Blanc																	
	24 Taureau-de-Fer																	
	1 Chef-Bailette																	
	2 Enfant-Veau																	
	26 Veillard-Rougêtré																	
	29 Beaucoup-Bon																	
	34 Taureau-Ours																	
	40 Mangeur-Oru																	
	42 Main-Gauche																	
	44 Chef-Soleil																	
	48 Hibou-Unique																	
	1 Vieux-Soleil																	
	4 Vieux-Ouvre																	
	26 L'Aigle																	
	26 Le Oaque																	
	10 Le Renard																	
	14 Veau-Volant																	
	27 Eleveur-du-Lac																	
	<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>13½</b>	<b>24</b>	<b>19½</b>	<b>12½</b>	<b>11½</b>	<b>102</b>	<b>50</b>	<b>2160</b>	<b>734</b>	<b>130</b>	<b>23</b>	<b>74</b>				

Erar indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Piéganes, saison de 1887.

RÉSERVE DES PIÉGANES, N° 147.

N° du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.					
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé.	Avoine.		Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.
17	Bande de la Hache-du-Nord—																
18	Sommets-de-Corbeau .....																
19	Loutre-en-haut .....																
20	Petite-Personne .....		2														
21	Gopher .....																
22	Médecine Antilope .....																
23	Homme-qui-a-perdu-sa-couy .....																
24	Femme-d'aucune-conséquan .....																
25	Belette-Noire .....																
26	Belette-Noire .....																
27	Hache-du-Nord .....																
28	Enfant-Chien .....																
29	Double-Brillant .....																
30	Quatre-Cornes .....																
31	Chef-Yache-Bianche .....																
32	Pavillon-de-Corbeau .....		2														
33	Soulier-de-Corbeau .....																
34	Boucher .....																
35	Tuq-parout .....																
36	Homme-qui-voage .....																
37	Grosse-Plume .....																
38	Plusieurs-Ouyotes .....																
39	Course-parmi-les-bisons .....																
40	Pierre-de-Médecine .....																
41	Aigle-Courant .....																
42	Deux-Coupeurs .....																
43	Bande de la Plume-du-Vatin—																
44	Corbeau-Rond .....																
45	Corbeau-Rouge .....																
46	Loup-Rouge .....																
47	Plume-du-Matin .....																
48	Mal-de-Jambes .....																
49	Toupet-d'Ours .....																

12	Gayon-Oiseau .....																	
13	Chesdu-Nord .....																	
14	Taurin-Bianc .....																	
15	Bison-Fort .....																	
16	Prison-de-Corbeau .....																	
17	Manche-de-pipe-tou .....																	
18	Coursur-Lent .....																	
19	Plume-de-Taureau .....																	
20	Bande du Gros-Oygne—																	
21	Environné-la-nuit .....																	
22	Assis-dans-l'eau .....																	
23	Le-Corbeau .....																	
24	Ne-Donne-Jamais .....																	
25	A-été-de-l'autre-côté .....																	
26	Mouche-d'Aigle .....																	
27	Bon-Fueur .....																	
28	Belle-Figure .....																	
29	Petite-Plume .....																	
30	Femme-coupee-le-matin .....																	
31	Chef-de-la-Vache-Blanche .....																	
32	Towipee .....																	
33	Levant-la-Tête .....																	
34	Chef-Dur .....																	
35	Grosse-Belette .....																	
36	Plusieurs-Chefs .....																	
37	Queue-de-Belette .....																	
38	Petite-Feuille .....																	
39	Hibon-Biarc .....																	
40	Langue-Rôtie .....																	
41	Gros-Oygne .....																	
42	Cornes-Rouges .....																	
43	Homme-qui-s'est-coupe-les-c.																	
44	Bande du Loup-Courant—																	
45	Loup-Courant .....																	
46	Hache-Coupanite .....																	
47	Elle est-venue .....																	
48	Surpris-en-dedans .....																	
49	Leve-de-Gamp .....																	
50	Lut-a-renvoyé-sa-balle .....																	
51	Jakes-dernier-tisl .....																	
52	Aigle-de-la-Plaine .....																	
53	Aigle-du-Matin .....																	
54	Marche-en-Avant .....																	
55	Loup-Eclairer .....																	
56	Chef-Renard .....																	
57	Bande de l'Aigle-Corbeau—																	
58	Petit-Serpent .....																	
59	Mauvais-darçon .....																	
60	Dos-Gras .....																	

Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence des Piéganes, saison de 1887—Fin.  
RÉSERVE DES PIÉGANES, N° 147—Fin.

Numéro du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.							BOISSEAUX RÉCOLTÉS.							OBSERVATIONS.		
		B.é.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.		Carottes.	Légumes.
1	Aigle-Corbeau . . . . .																	
29	Jolie-Gayotte . . . . .																	
28	Entré-le-dernier . . . . .																	
9	Trois-Stoiles . . . . .																	
6	Vache-Blanche . . . . .																	
13	Petites-Jambes . . . . .																	
41	Femme-Louise . . . . .																	
7	Vaché-Blanche . . . . .																	
17	Eau-Herbeuse . . . . .																	
15	Le-Comprend . . . . .																	
18	Perdu . . . . .																	
47	Femme-Lapine . . . . .																	
21	Yeux-Noirs . . . . .																	
34	Femme-Blanche . . . . .																	
43	L'Antiope . . . . .																	
	Total . . . . .																	

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages à la réserve des Gens-du-Sang, saison de 1887.

RÉSERVE DES GENS-DU SANG, N° 148.

N° du billet de paye.	Nom du Sauvage.	ACRES ENSEMENCÉS.				BOISSAUX RÉCOLTÉS.				Observations.			
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.		Orge.	Pommes de terre.	Navets.
	Gras-de-Dos-de-Taureau.		3		7				30		125		
	Vieille-Pied-Noir.		4		8				80		212		
	Tête-d'Aigle.		2		3				15		80		
	Chemie-de-Veau.		2		2				50		52		
	Tête-de-Belleté.		4		4				60		108		
	Loup-Etrangé.		4		1				30		30		
	Canon-pesant.		3		2				72		39		
	Soulier-d'Aigle.		9		5				231		110		
	Possède-nu-Onteau.		2		2				144		48		
	Corbeau-Rouge.		6		1				15		30		
	Grue-Courante.		2		1				12		66		
	Corne-de-Taureau.		2		4				9		9		
	Buffalo, Chef.				1						12		
	Vieille-Lune.				1				30		20		
	Ubien-Barré.		4		1						12		
	Jeanne-Homme-Taureau.				4						98		
	Corbeau-Rouge.				2				15		25		
	Plasieurs-Pousières.		2		1						5		
	L'Homme-qui-rem.-ses-jamb.				1						24		
	Trois-Taureau.				1						30		
	Chapeau-d'Ours.		2		1				18		22		
	Une-Tsèche.				1						25		
	Gros-Vieillard.		1		1				15		21		
	Côte-d'Aigle.		4		1				40		12		
	Loup-Courant.		4		3				15		48		
	Veau-Blanc.		2		1				30		14		
	Chocot (Aigle-Belleté).		5		3				15		25		
	Bouclier-pesant.				1						14		
	Sarci-Mort.				1						25		
	Gras-de-Belleté.				1						1353		
	Total	5	56		67				890		1353		

JAS. WILSON,  
Instructeur agricole.

N° de la réserve	Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu.	Nombre sur la réserve.	Nombre d'absents	Nombre total de Sauvages dans les bandes.	Nombre total de Sauvages dans les traités.	Campements des absents.
<b>TRAITÉ N° 4.</b>								
<i>Agence de Birtle.</i>								
61	Kee-see-koo-wenin .....	Montagne du Dauphin .....	Saulteux .....	135	1	136	.....	Absents, à la chasse.
62	Shop-way-na-tung .....	C. de la Queue d'Oiseau .....	do .....	148	.....	148	.....	do à la Rivière aux Battures.
63	Le-foueur .....	Creek d'Argent .....	do .....	127	.....	127	.....	do à la chasse.
64	Côté .....	Fort-Pelly .....	do .....	267	1	268	.....	
65	La-Ouf .....	do .....	do .....	220	10	230	.....	
66	Kee-see-koué .....	do .....	do .....	169	3	172	.....	
67	Fiume-Sud .....	Rivière qui Roule .....	do .....	109	.....	109	.....	
<i>Agence de la Mont. del Original.</i>								
68	Croupion-de-Faisan .....	Montagne de l'Original .....	Assiniboines .....	75	7	82	.....	1. à Indian-Head ; 6. dans le Missour.
69	Homme-de-l'Océan .....	do .....	do .....	41	32	73	.....	3. à la Montagne de la Tortue ; 29. Missour.
70	Ours-Blanc .....	do .....	Oris .....	2	83	85	.....	Montagne de la Tortue.
<i>Agence des Lacs Croches.</i>								
71	Ochopowace .....	Lacs Croches .....	Oris .....	118	122	240	.....	
72	Ka-ke-wista-how .....	do .....	do .....	132	53	185	.....	25. Piapots ; 33 partis au sud avec Ohac-a-chas ; 10. aux Buttes de la Lime ; 4. Lac Long ; 7. chez Pee-see-ke-sis.
73	Cowesses .....	do .....	do .....	177	23	200	.....	21 à la Montagne de la Tortue ; 6 partis pour l'ouest ; au Fort Walsh ; 1 à la Montagne de l'Original ; 1 à l'école industrielle ; 20 à la Montagne de la Tortue ; 14 ont traversé la frontière ; 6 à la Montagne de l'Original ; 7 partis pour l'ouest ; 2 à l'école industrielle ; 4 peu près inconnu. 1 à la Montagne de l'Original ; 1 à la Montagne de la Tortue ; 4 ont traversé la frontière ; 2. Piapots ; 2 au Fort-Ellice ; 6. inconnu.
73a	Ouchanew .....	Lacs aux Sanguées .....	do .....	.....	.....	.....	.....	

[PARTIE I]

74	Skimay .....	Lacs Oroches .....	do .....	182	12	194	.....	3. Rivière-qui-Roule ; 5. Montagne de la Tortue ; 4. Creek de l'Grable.
<i>Agence des Assiniboines.</i>								
76	L'homme-qui-a-pris-l'habit .....	Indian Head .....	Assiniboines .....	250	3	253	.....	3 aux Etats-Unis
<i>Agence des Buttes de la Lime.</i>								
81	Pee-see-ke-sis .....	Buttes de la Lime .....	Oris .....	86	13	99	.....	Absents à la Montagne de la Tortue.
82	Okanese .....	do .....	do .....	50	7	57	.....	do do
83	Couverture-Etillée .....	do .....	do .....	65	5	70	.....	do do
84	Petit-Ours-Noir .....	do .....	do .....	86	12	98	.....	do do
<i>Agence des Buttes du Tondre.</i>								
85	Mus-cow-equahn .....	Buttes du Tondre .....	Oris .....	287	37	324	.....	
86	Geo. Gordon .....	do .....	do .....	157	.....	157	.....	
87	Etoile-du-jour .....	do .....	do .....	165	.....	165	.....	
88	Kah-wah-kah-toose .....	do .....	do .....	106	.....	106	.....	
89	Plume-Jaune .....	Lac à la Pêche .....	do .....	143	.....	147	.....	
90	do .....	Lac aux Noix .....	do .....	282	57	339	.....	2. Mus-cow-pe-tungs ; 2 dans le nord. A la chasse.
<i>Agence de Mus-cow-pe-tung.</i>								
75	Pis-pot .....	Vallée de la Qu'Appelle .....	Oris .....	298	15	311	.....	11. Montagne de la Tortue ; 1. Buttes du Tondre ; 1. Buttes de la Lime ; 2. Lacs Oroches.
79	Pas-quah .....	Lac .....	do .....	188	4	192	.....	1. Montagne de la Tortue ; 1. Régina ; 1 absent
80	Mus-cow-pe-tung .....	Vallée .....	do .....	112	15	127	.....	do do 3. Yonchwood ; 4. Buttes de la Lime ; 2. Lacs Oroches ; 3 Régina
<b>Total dans le Traité N° 4.</b>								
				596	34	630	.....	
				.....	.....	.....	4,406	
<b>TRAITÉ N° 6.</b>								
<i>Agence de Prince-Albert.</i>								
95	Une-Fleche .....	Vis-à-vis Batoche .....	Oris .....	91	.....	91	.....	
96	Barbu .....	Lac au Canard .....	do .....	105	.....	105	.....	
97	Okemasis .....	do .....	do .....	142	.....	142	.....	
98	Uhekastayassin .....	Saskatchewan-Sud .....	do .....	58	.....	58	.....	
99	John Smith .....	do .....	do .....	130	8	138	.....	A la chasse.
<b>A reporter</b> .....				.....	.....	.....	4,406	

[PARTIE I]

270 N<sup>o</sup> 3.—État indiquant le nombre des Sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest, et leurs campements, en octobre 1887.—*Suite*.

N <sup>o</sup> de la réserve.	Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu	Nombre sur la réserve.	Nombre d'absents.	Nombre total de Sauvages dans les bandes.	Nombre total de Sauvages dans les traités.	Campements des absents.
Report.....								
TRAITÉ N <sup>o</sup> 6— <i>Suite</i> .								
<i>Agence de Prince-Albert—Fin.</i>								
100	James Smith	Fort à la Corne.....	Oris .....	141		141	4,406	
101	W. T'wat	Lac à l'Éturgeon.....	do .....	146		146		
102	Petequakéy	Lac Mu-Reg.....	do .....	97		97		
103	Mistawasis	Lac aux Serpents.....	do .....	165		165		
104	Atakakoop	Lac au Sablé.....	do .....	188		188		
105	Kopahawakenum	Lac Meadow.....	do .....	58		58		
106	Kenomotayo	Lac Assiniboine.....	do .....	106		106		
107	Sauvages de Cumberland		do .....	75		75		
<i>Agence de Battleford.</i>								
108	Faisan-Rouge	Buttes de l'Aigle.....	Oris .....	121		121		
109	Marinquin	do .....	Assiniboines..			169		
110	Tête-d'Ours	do .....	do .....					
111	L'Homme-Maigre	do .....	do .....			113		
112	Moosemin	Creek du Brochet.....	Oris .....	179		232		
113	Poin-d'Odeur	Rivière à la Bataille.....	do .....	232		177		
114	Poundmaker	do .....	do .....	177		110		
115	Enfant-du-Tonnerre	Battleford .....	do .....	110				
116	Petit-Pin	do .....	do .....					
117	Homme-Chanteux	do .....	do .....			1,101		Les Sauvages de cette bande ont été fusionnés dans les autres bandes.
<i>Agence du Lac aux Oignons.</i>								
119	Seekakooth	Lac aux Oignons .....	Oris .....	191	7	198		Dans le district de Battleford.
118	Gros-Ours	Fort Pitt .....	do .....		450	450		Quelques-uns de l'autre côté de la frontière, le reste dispersé dans les territoires.

[PARTIE I]

120	Wemistitocosewas	Lac des Assiniboines.....	do .....	86	16	102		A Edmonton.
121	Owepototayo	do aux Grenouilles.....	do .....	61		61		
122	Kinooosay	Lac Froid .....	Chipewyans..	132		132		
123	Pistakewin	do aux Grenouilles.....	Oris .....	25	1	25		1 en prison.
		do à l'Original.....	do .....	114		115		
				609	474	1,083		
<i>Agence de Victoria.</i>								
125	Petit-Chasseur	Lac à la Selle .....	Oris .....	81		81		faisaient la chasse dans les bois.
126	Muskegwatie	Victoria .....	do .....	41	3	44		do
127	Plume-Bleue	do .....	do .....	29	6	29		do
128	Seenum	Lac au Poisson-Blanc.....	do .....	292	1	293		
129	Peesages	Lac la Biche.....	do .....	7		8		
130	Anonié	Lac du Oeur .....	Chipewyan..	80		80		
131	Kaquanum	Lac au Castor .....	Oris .....	128		128		
				658	10	668		
<i>Agence d'Edmonton.</i>								
132	Mitchel	Rivière à l'Éturgeon.....	Oris .....	58		58		
133	Alexis	Lac des Assiniboines.....	do .....	163		163		
134	Alexander	Lac la Nonne.....	do .....	186		186		
135	Enoch le Potac	Plaines des Assiniboines.....	do .....	216	1	217		1 Butte de l'Ours.
136	Pass-pass-chase	Edmonton.....	do .....	59		59		Tous retirés du traité.
137	Tête-de-Fer	Lac Blanc .....	do .....	11		11		
138	Orpélins de Saint-Albert		do .....	683	1	684		
<i>Agence des Buttes de la Paix</i>								
137	Peau-d'Hermine	Buttes de l'Ours .....	Oris .....	174		174		
138	Sampson	do .....	do .....	273		273		
139	Bobtail	do .....	do .....	99		99		
140	Brant-Boueux	Lac aux Tourtes.....	do .....	55		55		
141	Cheepostequabe	Creek du Loup.....	Assiniboines..	155		155		
				796		796		
							5,842	
Total dans le traité n <sup>o</sup> 6								
TRAITÉ N <sup>o</sup> 7.								
<i>Réserve des Sarcis.</i>								
142	Patte-d'Ours	Morleyville.....	Assiniboines..	236	6	242		
143	Ohiniquy	do .....	do .....	134		134		
							10,248	Faisant la chasse dans les Monteg. Rocheuses.
Total dans le traité n <sup>o</sup> 7.								

[PARTIE I]

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu.	Nombre sur la réserve.	Nombre d'absents.	Nombre total de Sauvages dans les bandes.	Nombre total de Sauvages dans les traités.	Campements des absents.
	Report.						10,248	
	TRAITÉ N° 7—Fin.							
	Réserve des Sarcis.—Suite.							
143	Jacob.	Monkeyville.	Assiniboines.	223	4	227		Faisant la-chasse dans les Montag. Rocheuses.
146	Tête-de-Bœuf.	Calgary.	Sarcis.	339		339		
	Traverse des Pieds-Noirs.			932	10	942		
	Pied-de-Corbeau.	} Rivière de l'Arc, nord et sud.	Pieds-Noirs.	1,146	1	1,147		
146	Vieux-Soreil.			806	2	808		
	Réserve des Piégânes.			1,952	3	1,955		
147	Queue-d'Aigle.	Rivière du Vieux.	Piégânes.	931	1	932		1 au pénitencier.
	Réserve des Gens-du-Sang.							
148	Corbeau-Rouge.	Rivière du Ven.	Gens-du-Sang.	2,202	2	2,204		2 fugitifs de la justice.
	Total dans le traité n° 7.						6,033	
	TRAINARDS							
	Homme-le-plus-en-avant.							
	SAUVAGES SANS TRAITÉS.							
	Ciel-Jaune.	Lac à la Tortue.	Sauteux.	90		90		Dans les environs de Medicine-Hat et du Creek de l'Érable.
	do.	Long Lac, Regina.	do.	15		15		

[PARTIE I]

Cr. de la Queue d'Oiseau.	Sioux.	135	135
Rivière du Cléne.	do.	268	268
Lac du Cléne.	do.	73	73
Montagne de la Tortue.	do.	34	34
Lacs Qu'Appelle.	do.	150	150
Bois aux Originaux.	do.	150	150
Sioux américains.	do.	95	95
		1,010	1,010
Grand total.			17,491

[PARTIE I]

N° 3.—NOMBRE de Sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest, et leurs campements, en octobre 1887—Fin.

RECAPITULATION.

	Nombre qui résident sur les réserves.	Nombre établis, mais à cette date absents des rés. ves.	Nombre total dans différents agences.	Nombre total dans différents traités.	
<b>SAUVAGES DANS LES TRAITÉS.</b>					
<i>Traité n° 4—</i>					
Agence de Birtle.....	1,175	15	1,190		
Montagne de l'Original.....	118	240	358		
Lacs Croches.....	668	197	865		
Rés. Assiniboine.....	260	3	263		
Mus-cow-pe-tungs.....	596	34	630		
Buttes de la Lime.....	287	37	324		
Buttes de Fondre.....	865	61	914		
<i>Traité n° 6—</i>					
Prince-Albert.....	1,502	8	1,510	4,406	
Battleford.....	1,101		1,101		
Lac aux Oignons.....	609	474	1,083		
Victoria.....	668	10	678		
Edmonton.....	683	1	684		
Buttes de la Paix.....	786		786		
<i>Traité n° 7—</i>					
Agence des Sarcis.....	932	10	942		
Traverse des Pieds-Noirs.....	1,952	3	1,955		
Rés. de Gens-du-Sang.....	2,202	2	2,204		
Rés. de Piéganes.....	931	1	932	6,033	
<b>Total.....</b>	<b>15,303</b>	<b>978</b>	<b>16,281</b>	<b>16,281</b>	<b>16,481</b>
Nombre des Sauvages qui ont signé le traité, mais non établis sur des réserves.....					
<b>SAUVAGES QUI N'ONT PAS DE TRAITÉ.</b>					
Nombre de Sioux qui sont résidents sur des rés. qui leur ont été données, mais qui n'ont pas signé le traité.					
Réfugiés, Sioux des Etats-Unis.....					
Nombre total de Sioux dans les Territoires du Nord-Ouest.....					
Nombre de Ories et Saulteux qui n'ont pas de terrain. (Ils ont droit d'entrer en traité, mais ils ne l'ont pas fait.)					
Nombre total de Sauvages qui n'ont pas signé de traité dans les traités 4, 6 et 7.....					
Grand total de Sauvages dans les traités 4, 6 et 7.....					
				1,010	17,491

ENFIELD, 3 janvier 1888.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR.—En vous transmettant un relevé des opérations de l'exercice clos le 30 juin 1-87, je dois dire qu'il ne s'est produit aucun changement sensible chez les Sauvages du comté d'Halifax.

Ces gens, en général, des gens sçbres, et ceux d'entre eux qui se sont livrés aux opérations agricoles ont consacré plus de temps qu'aparavant à la culture de leurs terres.

Six familles, qui n'ont pas de terres, vivent principalement de la vente des articles de fantaisie qu'elles confectionnent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. P. DESMOND.

BUREAU DES SAUVAGES,

RÉGINA, 30 décembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant au sujet des opérations d'arpentage, exécutées sous ma direction dans les Territoires du Nord-Ouest au cours de la dernière campagne.

M. Ponton a été chargé de certains arpentages dans la province du Manitoba, et il a déjà transmis son rapport.

Le 17 juin, j'arrivai d'Ottawa à Régina, où j'organisai un petit détachement avec le moins de bagage possible. Comme les arpentages, cette année, devaient être exécutés dans différentes parties des traités 4, 6 et 7, je pensai qu'il valait mieux nous procurer des provisions et de l'aide, quand il en faudrait, dans le voisinage des différentes réserves,—ce qui nous permettrait de gagner du temps en voyageant d'un endroit à l'autre.

Le 2 juillet, je partis de Régina pour les Buttes de la Lime *via* Fort Qu'Appelle. Le 6 au matin, nous fîmes halte pour déjeuner sur les bords d'un petit étang, près l'encoignure sud-ouest de la réserve de Peepeekcees; c'était la première eau que nous trouvions depuis notre départ du ranche de Farrell, où nous en avions puisé un petit approvisionnement la veille au soir. Tout le long de la route depuis Régina, la terre était très sèche et l'eau extrêmement rare.

Je me mis à rétablir l'encoignure sud-ouest de la réserve de Peepeekcees, et à retracer la borne sud. La borne ouest de cette réserve avait été tracée par M. Allan Patrick, A.F., en 1880, et il ne me fut pas difficile de trouver sa ligne, sur laquelle j'établis l'encoignure sud-ouest à 65,62 chaînes à l'ouest de l'encoignure sud-est de la section 33, township 21, rang 11, à l'ouest du 2ème méridien initial. M. Patrick avait fait rapport qu'il ne pouvait projeter la borne sud parce que le pays était alors partiellement submergé, mais qu'il avait l'intention de faire correspondre la borne avec les lignes de section. Ces lignes de section furent subséquemment tracées par des arpenteurs à l'entreprise, et adoptées comme bornes de la réserve, et sur le croquis ci-joint (marqué *a*) j'ai indiqué la position des piquets et des monticules sur cette ligne. A l'encoignure sud-ouest les Sauvages cultivent la terre jusqu'à la ligne de M. Patrick, sans tenir compte d'une autre ligne apparemment tracée par celui qui a fait les subdivisions, et qui retranche de la réserve une pièce de plus de deux chaînes de large. Sur cette dernière ligne, 2-37 chaînes à l'est de l'encoignure établie par moi, j'ai trouvé un piquet et un monticule marquant l'encoignure sud-ouest de la réserve; je les ai effacés.

En traçant la borne sud à travers le 11e rang, je trouvai l'ancienne ligne fort bien marquée; mais à travers le 10e rang le bois a crû d'une manière étonnante depuis que la ligne a été tracée, et les Sauvages ne savaient pas où elle était. Je n'ai

constaté que quelques cas de violations de la propriété; on y avait coupé un peu de foin et on avait enlevé quelques morceaux de bois de la réserve. Cependant, les Sauvages font grand cas de ces violations des réserves.

Tout le long de la borne sud de la réserve, le pays est très sec et l'eau très rare. Les petits marais couverts d'herbe sont tous à sec, et il n'y a que peu de foin là où il y en avait en abondance naguère. Quelques-uns des colons établis immédiatement en dehors de la réserve sont obligés de conduire leurs bestiaux à deux ou trois milles pour les faire boire.

Le 11 au matin, je partis dans la direction du nord, suivant une chaîne de lacs à travers les réserves, et je fis halte pour le midi à Hausen, dans la colonie norvégienne. Les Norvégiens ont de bonnes récoltes et ils ne sont pas soumis aux déprédations de l'écureuil des prairies, qui est un véritable fléau dans d'autres parties du pays. Je pris quelques notes rapides sur la borne est des réserves, et nous nous remîmes en route; le soir nous atteignions le sentier des voitures de la Saskatchewan, et nous campâmes à quelques milles plus loin sur le chemin. Le 12 au midi, nous faisons halte à une chaîne de lacs dans un pays bien boisé où quelques Métis se sont établis dans le but, apparemment, d'élever du bétail, car ils ont un nombreux troupeau; et le 13 nous arrivions au bel établissement de M. Keith, l'agent des Sauvages, aux Buttes-de-Tondre.

M. Keith m'informa qu'*Etoile-du-Jour* désirait faire changer les bornes de sa réserve, et émit l'idée qu'il serait peut-être bon pour nous d'aller aux paiements qui se faisaient en ce moment, afin de savoir ce qu'il avait à dire à ce sujet. Les paiements terminés, M. Keith invita le chef à venir à l'agence le lendemain matin, afin de décider sur les changements proposés. *Etoile-du-Jour* ne vint pas. Je crois qu'il lui répugne de se dessaisir de l'extrémité nord de l'ancienne réserve, à cause du bois qui s'y trouve. On m'a dit, cependant, qu'il avait décidé de le céder pour une extension vers le sud.

Dans la soirée du 15, nous partîmes pour la Rivière-aux-Carottes, *viâ* Humboldt. Il s'est fait plusieurs améliorations sur la réserve de *Pauvre-Homme* depuis 1834. Les récoltes, sauf celles des pommes de terre, ont belle apparence, et les champs sont bien clôturés.

Le 18, nous campâmes sur le sentier du nord, à quelques milles au delà d'Humboldt, et dans la matinée nous arrivâmes au poteau indicateur du sentier conduisant à la Rivière-aux-Carottes. Nous suivîmes ce sentier et traversâmes une endoyante prairie d'un riche loam noir entremêlé de bouquets de tremble et de pin rabougré, passant à l'ouest d'un lac d'assez grandes dimensions. Sur la route, une végétation très riche et des fraises en abondance. Après avoir parcouru douze milles, nous entrâmes dans un pays plus fortement boisé, et la pluie tombée le soir précédent avait rendu très mauvais les chemins de la vallée de la rivière aux Carottes, entre les Buttes-de-Bouleau et Pasquia. Dans cette vallée, il y a plusieurs lacs qui offrent une excellente pêche aux Sauvages; il serait bon d'en réserver quelques uns pour leur usage. M. Robertson, de Kinisteno, m'a dit que les Sauvages donnent quelquefois une double charge de traîneau de poisson pour un baril de farine.

Le 22, nous traversâmes la Rivière aux Carottes et prîmes la prairie qui avoisine le lac de la Poule-d'Eau. Le sentier suit le bord du lac sur un espace de 8 milles, sur une prairie légèrement endoyante, d'un riche sol noir couvert d'herbe et de pois sauvages de toute venue et d'une variété de plantes en fleurs. La rive du lac a de 6 à 12 pieds de hauteur, et entre cette rive et le bord de l'eau, il y a une bande de terre à foin d'environ 100 verges de large. Le lac est peu profond et rempli de roseaux. Du lac et en regardant vers le sud-est, la pente septentrionale des buttes Pasquia présente une configuration topographique remarquable. Dans l'après-midi nous passâmes Kinisteno (qui signifie *Cree*), et descendîmes la rivière aux Carottes jusqu'à la réserve sauvage. Les récoltes de ce district sont les plus belles que j'aie vues dans tous les Territoires. Le pays possède tous les avantages que l'on puisse désirer pour former un établissement: terres à foin, sol riche, bois et bonne eau. Quelques uns des cultivateurs possèdent de nombreux troupeaux de bétail, et j'ai vu chez M. Robertson un superbe taureau durham pur-sang. Laisant mon camp à la Rivière-aux-Carottes le 25, j'allai au Fort à la Corne, *viâ* le Pee-c-nan, afin de me procurer

des provisions et engager un détachement de Sauvages pour tracer une réserve destinée au contingent de la bande de Cumberland et à d'autres Sauvages. En arrivant à la réserve de James Smith, j'informai ce chef du but de ma visite et je le priai de s'assurer pour moi, le plus tôt possible, des services d'un détachement de Sauvages. En deux heures il engagea tous les hommes dont j'avais besoin, quelques-uns parmi sa bande, et d'autres parmi la bande de Cumberland établie à 3 milles au sud de Fort à la Corne.

Le lendemain matin, accompagné de M. Philip Turner, officier de la Compagnie de la Baie-d'Hudson en charge de Fort à la Corne, je visitai l'établissement de la bande Cumberland. Je trouvais tous ces Sauvages établis au nord et à l'est du township 47, rang 20, à l'ouest du 2<sup>e</sup> méridien initial; de fait, l'établissement sauvage s'étend le long de la borne est de la réserve de James Smith, à la borne sud de la réserve de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et à l'est des townships 47 et 48, espace d'environ trois quarts de mille. J'expliquai à Chapman, qui est considéré comme le chef de la bande, que je n'étais pas autorisé à leur assigner des terres en dehors des townships 46 et 47, mais que j'allais tracer une réserve provisoire couvrant toutes les améliorations qu'ils avaient faites, et que probablement le département pourrait la leur assurer. Chapman répondit qu'ils s'en iraient à la jonction du creek Goose-Hunting avec la rivière aux Carottes s'ils n'obtenaient pas le terrain sur lequel ils sont actuellement établis. Le terrain est marqué en vert sur le croquis (b) ci-joint. Ces Sauvages réussissent parfaitement, et il serait malheureux de les déranger. Je retournai ensuite à mon camp de la rivière aux Carottes et je procédai à l'arpentage de la réserve.

A l'exception de quelques petites pièces de prairie et de brûlés, la partie nord-ouest de cette réserve est un pays plat et boisé, entrecoupé de lacs et de marécages de foin. Il y a là de grandes quantités de tremble de moyenne grosseur, et beaucoup de pin rabougré et de tremble de petite venue. Une étendue considérable est occupée par un long plateau sabbonneux qui s'étend vers le nord-est à travers le township. Dans la partie nord-est on voit de petites prairies d'un sol fertile sur lesquelles les Sauvages ont construit des habitations et cultivent des jardins qui leur aident à vivre. Cette partie de la réserve est aussi beaucoup entrecoupée, de marais dont plusieurs offrent un foin excellent; et à l'extrême ouest-nord-est il y a une petite pièce de bon bois de construction. La partie qui s'étend au sud de la rivière aux Carottes contient un grand nombre de lacs et de marécages à foin. Le sol est fertile et l'herbage très abondant. Dans la vallée du creek Goose-Hunting il y a des éclaircies de prairies et des collines de peuplier, et cette partie de la réserve serait très favorable à l'établissement si les récoltes y venaient à maturité; elle est admirablement propice à l'élevage du bétail. Une bande de tremble d'environ un demi-mille de large s'étend le long de la rivière aux Carottes sur un espace de deux milles ou plus jusqu'à la jonction du creek Goose-Hunting. Cette réserve est bien arrosée par la rivière aux Carottes et le creek, et couvre une superficie d'environ 65 milles carrés.

Les Sauvages employés à cet arpentage ont bien travaillé, spécialement ceux de la bande Cumberland, qui sont évidemment habitués aux gros ouvrages.

Nous terminâmes l'arpentage le 17, et nous partîmes pour le Lac-aux-Canards *via* Prince-Albert. Le long du sentier de la rivière aux Carottes à la réserve de Chekastaypaysin, la plus grande partie du sol est de bonne qualité. Ce sentier est en bon état, et les ponts sont presque tous neufs. Nous arrivâmes au Bras Sud le 18, et nous traversâmes la rivière dans le bac de M. Adam Isbister. Nous campâmes à Prince-Albert pour la nuit, et le 20 nous arrivâmes au Lac-aux-Canards. Tout le long de la route les récoltes avaient très bonne mine.

Le 22, après m'être assuré des services de deux bons Sauvages, je commençai à tracer les bornes de la réserve de Barbu. J'ouvris les lignes, et je plantai des piquets et construisis des monticules partout où il en fallait. Cette réserve est en grande partie composée de prairie sablonneuse émaillée de bouquets de tremble et de pin rabougré. Dans la partie septentrionale on voit de longs plateaux de sable, au bord desquels quelques pièces de muskeg. Dans la partie méridionale le sol est meilleur, et elle contient une grande étendue de terres à foin, mais peu de terres à bois. Il y a

d'autres petites prairies d'un bout à l'autre de la réserve; les marécages alcalins sont nombreux à l'encoignure sud-ouest.

J'établis les bornes tel qu'indiqué dans le croquis ci-joint, laissant dans la réserve les terres que M. Lestock Reid avait marquées en faisant la subdivision de ce district. J'y inclus aussi la moitié ouest de la section 6, township 41, rang 3, une demi-section fractionnaire, bordant le lac aux Canards, qui était probablement destinée à faire partie de la réserve; mais sur ce point les plans du township sont indéfinis.

Les Sauvages de Barbu réclament les sections 24 et 25, dans le township 43, rang 3, et prétendent que l'arpenteur leur a donné à entendre que ces sections feraient partie de leur réserve; leurs prétentions sont fortement appuyées par un Métis voisin, du nom de Baptiste Agaw, qui coupe sur la réserve tout le foin qu'il veut.

Bien plus, les Sauvages m'ont informé que, dans les saisons humides, de grandes étendues de prairies qu'ils coupent actuellement sont submergées, qu'ils comptent principalement sur les prairies de la section 25 pour avoir du foin. J'ai pris tous les renseignements possibles, et je suis d'avis que les Sauvages sont sous une fausse impression.

Plus tard, j'appris de M. Reid que la chose ne faisait pas l'ombre d'un doute, et que Barbu et sa bande ont accepté la réserve telle que dessinée sur les plans du township. Je leur expliquai que les colons voisins comptaient en partie sur les prairies des sections 24 et 25 pour avoir du foin, mais que, comme ils avaient eux-mêmes l'habitude d'en couper sur la moitié nord de la section 25, je présenterais leur réclamation au département et recommanderais que cette demi-section leur fût assignée; finalement, ils me dirent que si cela leur était accordé, ils seraient satisfaits.

Je montrai à Meatchis et Shee-sheepbweisis où la ligne serait tirée si la réserve était agrandie. Sur le croquis ci-joint j'ai colorié en vert cette demi-section fractionnaire, qui contient les meilleures terres à foin des deux sections. Depuis que j'ai écrit ce rapport, j'ai constaté que le département a mis ces deux sections de côté.

Il y a cette année de grandes étendues de blé, d'avoine, d'orge et de pommes de terre en culture sur ces réserves, et le rendement est abondant et de qualité supérieure.

Le 29, je payai mes deux Sauvages Meatchis et Shee-sheepbweisis, qui avaient bien travaillé, et au soleil couchant nous partîmes pour Battleford *via* Carlton. Le long de la route, jusqu'au creek à l'Aigle, l'eau est rare et l'herbe peu abondante. Les mules paraissaient s'accommoder de petite herbe sèche, mais les ponies préféraient errer à l'aventure.

Nous arrivâmes à Battleford le 3 septembre, et campâmes aux sources, 4 milles au dehors.

Le 5, j'allai voir M. Laurie, l'agent intérimaire au bureau des Sauvages, et je reçus de lui de nouvelles instructions au sujet de l'arpentage des terres à foin dans le district de Battleford. Après cela, j'achetai des provisions, j'engageai un Métis du nom de Joseph House et je me rendis à la réserve de Moosomin pour la diviser en lots. On m'avait dit que Joseph House était un paresseux, mais je l'ai trouvé assez actif, aussi bon, sinon meilleur que la plupart des siens, et je le gardai avec moi jusqu'à la fin de la campagne.

Le 6, je tins conseil avec le chef Moosomin et quelques-uns de ses sous-chefs, et je leur dis que l'objet de ma visite était de subdiviser une partie de leur réserve, que le département désirait voir chaque chef de famille cultiver une terre séparément, que j'allais tracer pour eux des lots donnant sur le chemin le long duquel ils avaient construit leurs habitations et que le reste de la réserve serait, comme à présent, propriété commune de la bande.

Je leur fis observer que jusque-là ils avaient cultivé éloignés les uns des autres, et que s'ils voulaient réussir ils devaient mettre leurs champs en ordre et les clôturer le long des lignes que je tracerais, de façon à ce que la maison et la terre de chaque individu se trouvassent sur le lot qui lui était assigné. Ils parurent priser fort cette idée, et lorsque l'arpentage eut été terminé, deux autres Sauvages demandèrent qu'on leur assignât des terres à  $1\frac{1}{2}$  mille dans le haut de la rivière. Le chef Moosomin se

plaignit de la rareté du foin sur sa réserve; et il se déclara heureux d'apprendre que quelques sections lui étaient réservées au creek de la Butte Croche.

Le 14, laissant mes hommes tracer les lots, je louai un poney d'Atowakeesie et je me rendis au lac de la Butte Croche, accompagné de M. l'instructeur Applegarth. Après avoir bien examiné les alentours, nous choisîmes et réservâmes 1,280 acres d'excellentes terres à foin pour les bandes de Moosomin et de l'Enfant-Tonnerre. Ces terres à foin se trouvent à environ 13 milles au nord-est de la réserve de Moosomin, sur le creek de la Butte Croche, qui se décharge dans le lac au Brochet. Elles comprennent la moitié ouest de la section 13, la section 14, et la moitié est de la section 24, dans le township 46, rang 16, à l'ouest du 3<sup>e</sup> méridien initial. Il y a, à portée, assez de bois pour construire des abris destinés à l'hivernage du bétail. Le pays environnant est une prairie haute et ondoyante; le sol est sec et brûlé par les feux de l'année dernière. On dit qu'il se fait une excellente pêche pas bien loin des terres à foin, et le gibier abonde dans les creeks et les lacs. Il paraît que le brochet est si abondant qu'on le prend à la pelle et à la fourche. Nous arrivâmes au camp tard dans la scirée. L'eau de la Saskatchewan avait tellement baissé que nos chevaux n'avaient qu'à nager sur une petite distance pour traverser la rivière.

Le 5, à la demande d'Atowakeesie et de Keepitawamat déjà mentionnés, je traçai des lots pour eux en présence de M. Applegarth, en marquant leur nom sur un piquet et en plaçant un méridien pour les guider dans la construction de leurs clôtures.

Dans cette section, le sol est de beaucoup meilleur que celui de la réserve de Moosomin, et le tremble n'y fait pas défaut. Dans le cours de l'après-midi je remontai la rivière Bataille, en passant par la réserve de "Frappe-le-sur-le-dos." Un grand nombre de Sauvages vinrent nous voir lorsque nous eûmes planté nos tentes. Ils furent très contents d'apprendre que des terres à foin leur avaient été réservées sur la rivière Bataille. Le lendemain matin, nous reprîmes notre route vers l'ouest, accompagnés de M. l'inspecteur Fitzpatrick, qui était chargé de nous indiquer les terres à foin nécessaires aux bandes de "Frappe-le-sur-le-dos" et "Herbe-de-Senteur." Ce sont des terres alluviales, presque toutes situées sur le côté sud de la rivière Bataille et formant les sections 14 et 15, township 45, rang 20, à l'ouest du 3<sup>e</sup> méridien initial; il y en a une cinquantaine d'acres de l'autre côté de la rivière. L'endroit est bien abrité et convient admirablement à l'hivernage du bétail; mais le terrain produisant du foin bien fourni n'est pas grand, cette année du moins.

Dans la soirée, nous remontâmes la rivière Bataille et nous campâmes dans l'établissement de Petit-Pin; auprès d'une source, à quatre milles environ à l'ouest de la réserve de Faiseur-de-Corals (*Poundmaker*), où nous trouvâmes un pâturage d'excellente qualité.

Le 17, suivant des arrangements pris la veille au soir, je partis en voiture avec M. Gopsil, dans la direction du lac Manitou, pour examiner certaines terres dans le but de choisir quelques sections à foin pour les bandes de Faiseur-de-Corals et de Petit-Pin. En visitant cette partie du pays le printemps dernier, M. Gopsil avait supposé que quelques marécages qu'il avait rencontrés et examinés rendraient de grandes quantités de foin. Un nouvel examen nous fit constater que l'herbe était courte et de qualité médiocre. Ces terres à foin se trouvent dans une vallée qui s'étend sur plusieurs milles au nord et au sud, dans une plaine élevée. La vallée contient une chaîne de lacs et quelques roches éparses, et à son extrémité septentrionale un bosquet de bon tremble assez gros pour construire des étables. Cependant, je n'ai pas jugé à propos de tracer ces terres à foin, car il faudrait une étroite lisière de 8 ou 10 milles de long pour les couvrir, et je suis d'avis qu'elles seraient épuisées avant longtemps. A une douzaine de milles au nord-ouest de la réserve de Petit-Pin il y a une pièce de terre que je signalai à M. Gopsil, et dans laquelle je crois que l'on pourrait trouver de bons terrains à foin pour ces bandes, car j'ai rencontré de vastes prairies en passant par là en 1884. J'ai regretté de ne pouvoir y retourner, car j'avais à me rendre à Régina, mais M. Gopsil m'a dit qu'il y verrait.

De retour au camp, nous examinâmes, M. Gopsil et moi, les terres sur lesquelles se sont établies les bandes de Petit-Pin et d'Homme-Chanceux, et je décidai de donner cinq milles carrés à la réserve, ainsi qu'indiqué sur le plan ci-joint (*d*), et je commençai l'arpentage.

Cette réserve contient vingt-cinq sections et une petite pièce de terre triangulaire voisine de la borne ouest de la réserve de Faiseur-de-Corals. Les townships dans lesquels elle se trouve sont subdivisés. Elle est située sur le rivièrè Bataille, 35 milles à l'ouest de Battleford. La réserve est remarquablement belle, et son sol est bien meilleur que celui de la réserve de Faiseur-de-Corals, qui la borne à l'est. Elle contient des prairies de foin, de l'eau en abondance, une grande variété de baies sauvages, des pêcheries, et sur le côté nord de la rivièrè Bataille beaucoup de bois de construction; ici, cependant, le sol est en général sablonneux.

Il existe de la houille sur la réserve de Faiseur-de-Corals, et probablement aussi sur celle de Petit-Pin.

Le sol est très favorable à la culture du grain, ainsi que les dernières récoltes en font foi; le blé était de qualité supérieure, et il a été bien moissonné.

Suivant votre message que je reçus le 18, je partis de la réserve de Petit-Pin pour Régina, le 20, à temps pour prendre la diligence qui fait le service entre Battleford et Swift-Current. Je donnai instruction à mes hommes de terminer l'établissement des bornes de cette réserve, puis d'aller m'attendre à l'agence des Buttes-à-l'Ours.

J'arrivai à Régina le 26. Après avoir vainement attendu pendant quelques jours M. Wilkins, A.T.F., du département de l'intérieur, je partis pour Calgary le 11 octobre, car on m'avait dit que ce monsieur y arriverait probablement vers cette époque. Il arriva à Calgary le 17. Après consultation avec le rév. John McDougall au sujet des arpentages des missions, nous décidâmes de retarder l'arpentage de la mission Morley jusqu'après l'exécution d'autres instructions au sujet d'arpentages dans le nord.

Parti de Calgary le 20 par la diligence poste, j'arrivai aux Buttes-à-l'Ours le 23. M. Wilkins continua jusqu'au Lac-à-la-Selle, et à son retour j'appris avec plaisir que la demi-section recommandée par moi pour l'usage de la mission méthodiste avait été examinée, approuvée, et finalement arpentée par M. Wilkins.

Le 24, je consultai M. l'agent Lucas au sujet de la réclamation de la mission et de la ligne de démarcation entre les bandes du chef Samson et de Peau-d'Hermine.

Le lendemain, mon détachement arriva du coude de la rivièrè, où il avait campé depuis son arrivée de la réserve de Petit-Pin. Je continuai l'arpentage de la mission du rév. M. Glass en prolongeant les bornes de l'autre côté de la rivièrè, de manière à couvrir une superficie de 3.0 acres qui est maintenant jalonnée, ainsi que l'indique le croquis ci-joint (e).

Le 28, accompagné de M. Lucas, je visitai les Buttes-à-l'Ours, et nous explorâmes la partie boisée de cette réserve afin de mieux connaître sa situation et son étendue, pour que la ligne de démarcation déjà mentionnée pût donner à chaque bande une partie aussi égale que possible du bois, des bonnes terres et du foin. Un plan de la ligne de division proposée fut soumis aux chefs, et subséquentement, au cours de l'arpentage, quelques modifications peu importantes furent effectuées, à leur demande, dans la position de la ligne.

J'employai trois Sauvages à cet arpentage:—Pierre (fils de Peau-d'Hermine), George et Jérôme, de la bande de Sampson.

Le premier est certainement un jeune homme qui promet, et le chef a raison d'en être fier.

Un croquis de la ligne de démarcation (f) accompagne ce rapport.

Les récoltes, sur ces réserves, paraissent être extraordinairement bonnes cette année; les Sauvages sont heureux et ont notablement amélioré leur condition dans ces derniers temps.

Plusieurs des Sauvagesses peuvent tricoter des bas et des mitaines, et elles font du bon pain, grâce à madame Ross et à sa fille, qui ont toujours un bon mot pour elles et les aident dans leurs travaux.

Dans la soirée du 5 novembre j'achetai de Sampson un approvisionnement d'orge et d'avoine, et je partis pour Morleyville. Le lendemain étant un dimanche, nous restâmes au camp près la mission de M. Glass, et le soir nous allâmes tous au service religieux. L'assistance était principalement composée de blancs et de Métis. Les Sauvages vont au service du matin, qui est conduit en cri.

Le 6, nous prîmes le vieux sentier des charrettes, au Pin Solitaire, pour nous rendre à Morleyville. Ce sentier traverse une grande étendue de prairies ondoyantes, en face des montagnes Rocheuses, sur presque toute la route, jusqu'à la rivière aux Arcs. Cà et là, entre le creek de la Diguc-aux-Castors et la rivière aux Arcs, des ranches brisent la monotonie du paysage.

Le 14, nous fîmes halte à la Rivière-du-Revenant pour dîner, et le soir nous arrivions à notre destination.

Le 15, remontant le creek de Jacob, j'indiquai à George et à Luc les bornes de la réserve de Jacob, et je leur démontrai qu'ils avaient commis une grave erreur en demandant à M. Bélanger, A.T.F., qui faisait l'arpentage à Morley, de suivre une ligne transversale et d'en faire une borne de la réserve, au lieu de la véritable borne qui est le creek de Jacob.

M. Wilkens arriva du nord le 16, et comme nous avions convenu de travailler ensemble, nous commençâmes à arpenter la mission méthodiste. Le rév. M. McDougall ayant donné des explications aux Sauvages, ceux-ci ne s'opposèrent pas à l'arpentage.

La mission est de forme irrégulière, car nous avons jugé à propos de laisser intactes les terres cultivées par les Sauvages et leurs anciennes habitations. Voir le croquis ci-joint (g).

Avant notre départ de Morley, Chinniky, au nom de tous les autres Sauvages, demanda avec instance, par l'intermédiaire du rév. M. McDougall, le rétablissement des bornes des réserves, attendu que le feu ayant détruit presque tous les plans, leur est difficile de constater les empiétements qui sont commis sur leurs réserves. Chinniky ajouta qu'il pensait que quelques colons blancs empiétaient sur la réserve située près de l'encoignure sud-est.

Je priai M. McDougall de dire à Chinniky que je ne pourrais faire l'arpentage cet automne, mais que j'examinerais l'endroit où les empiétements avaient eu lieu.

La glace du fond s'épais-sissait sur la rivière aux Arcs lorsque nous la traversâmes dans la matinée du 22.

J'examinai la ligne près l'encoignure sud-est, et je constatai qu'on avait coupé et enlevé du bois de la réserve, ainsi que les Sauvages l'avaient pensé.

Après un voyage dépourvu d'événements, nous arrivâmes à Calgary le 25 au matin, et nous prîmes le train de nuit pour Régina. Nous laissâmes notre équipement aux soins de M. John McMullen, avec prière de l'expédier par le chemin de fer Canadien du Pacifique; il arriva le 29. M. McMullen resta quelques jours de plus pour réunir les effets de campement et l'outillage, et remettre les animaux de transport à M. l'agent Lash, qui en a eu soin pendant l'hiver, comme d'habitude.

J'ai préparé le relevé suivant qui fait connaître la situation et la superficie de toutes les réserves sauvages convertes par les traités 4, 6 et 7, telles qu'elles sont aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN C. NELSON, A.T.F.,

*Directeur des arpentages des réserves des Sauvages.*

## Situation et superficie des réserves des Sauvages des traités 4, 6 et 7.

Agence.	N <sup>o</sup> de la réserve.	Nom du chef.	Où située.	Superficie en milles carrés.
<i>Traité N<sup>o</sup> 4.</i>				
Birtle .....	62	Wawayseecapo .....	Creek de Queue-d'Oiseau.....	39·0
	63	Le-Joueur .....	Creek d'Argent .....	30·0
	64	Coté .....	Rivière Assiniboine (près de Pelly)	56·5
	65	La-Olef.....	do do .....	38·0
	66	Keesheekouse .....	do do .....	28·6
			Agence de Birtle.....	192·1
Montagne de l'Original.	68	Croupion-de-Faisan .....	Montagne de l'Original .....	36·6
	69	L'homme-de-l'Océan.....	do .....	37·0
	70	Ours-Blanc.....	do .....	45·0
			Agence de la Mont.-d'Original..	118·6
Lac Croche.....	71	Ochpowace .....	Lac Rond (près le lac Croche) .....	82·6
	72	Kakeewistahaw .....	Riv. Qu'Appelle do .....	73·0
	72a	do (station de pêche)	Lac Croche .....	0·15
	73	Coweessese .....	do .....	78·0
	73a	Le-Petit-Os.....	Lac aux Sangues <i>alias</i> du Croissant	10·9
	74	Maringouin .....	Lac Croche .....	33·9
	74a	do (bande de Sheesheep).	do .....	2·5
	76	L'homme-qui-a-pris-le-capot....	Tête de Sauvage .....	73·3
			Agence du lac Croche.....	354·4
Muskowpeetung ...	75	Piepot .....	Vallée de Qu'Appelle .....	54·0
	78	Bison-Debout (Sioux).....	Lacs de Qu'Appelle.....	7·5
	79	Pasquaw .....	do .....	60·1
	80	Muskowpeetung .....	Vallée de Qu'Appelle .....	58·8
	80a	(Station de pêche).....	Lac Long ou de la Montag. Perdue.	2·2
			Agence de Muskowpeetung...	182·6
Buttes de la Lime.	81	Peepeekeesis.....	Buttes de la Lime.....	41·9
	82	Okanese .....	do .....	22·3
	83	Couverte-Etoile.....	do .....	21·1
	84	Petit-Ours-Noir .....	do .....	46·5
			Agence des Buttes de la Lime.	131·8
Buttes de Tondre..	85	Muskowekwun.....	Petites Buttes de Tondre.....	30·0
	86	George Gordon .....	do .....	48·0
	87	Etoile-du-jour .....	Grosses Buttes de Tondre .....	20·0
	88	L'homme-pauvre .....	do .....	42·2
	89	} Plume-Jaune .....	Lac de la Pêche.....	31·5
	90		Lac aux Noix.....	16·1
			Agence des Buttes de Tondre	190·3

Situation et superficie des réserves des Sauvages, etc.—*Suite.*

Agence.	N <sup>o</sup> de la réserv	Nom du chef.	Où située.	Superficie en milles carrés.
<i>Traité n<sup>o</sup> 6.</i>				
Carlton .....	94	Chapeau-Blanc (Sioux) .....	Bois de l'Original.....	2 0
	95	Une-Fleche .....	Saskatchewan-Sud.....	14.7
	96	Okemasis .....	} Lac aux Canards .....	40.0
	97	Barbre .....		
	98	Chekastay-pay-sin .....	Saskatchewan-Sud.....	24.0
	99	John Smith.....	do .....	37.4
	100	James Smith.....	Près Fort à la Corne.....	27.8
	100a	*Sauvages de Cumberland .....	do .....	65.0
	101	William Twatt.....	Lac aux Esturgeons .....	34.4
	102	Petequakey .....	Lac au Muskeg .....	42.0
	103.	Mistowasis .....	Plaines du Serpent .....	77.0
	104	Atakakoop .....	Assissippi ou Rivière aux Coquilles	67.2
	105	Poussière-Volante .....	Lac aux Prés.....	14.0
Agence de Carlton.....				445.5
Battleford .....	107	Fils de Chipwayan.....	Assiniboine .....	30.0
	108	Faisan-Rouge .....	Buttes à l'Aigle.....	38.0
	109	Maringouin.....	do .....	36.0
	110	Tête-d'Ours .....	} do .....	36.2
	111	L'Homme-Maigre .....		
	112	Moosomin .....	à l'Ouest de Battleford .....	23.0
	112a	réserves de foin de Moosomin et de l'Enfant-Tonnerre .....	Sec. 14, $\frac{1}{2}$ O sec. 13 et $\frac{1}{2}$ E sec. 24, Tp. 47, rang 16, O. du 3e M. ....	2.0
	113	Herbe-d'Odeur .....	Creek Manitou, près Battleford ....	61.1
	113a	Frappe-le-sur-le-dos .....	Rivière à la Bataille .....	3.3
	113b	Herbe-d'Odeur (réserve de foin)	Secs. 14 et 15, Tp. 45, rang 20, O. du 3e M .....	2.0
	114	Faiseur-de-Corals .....	Creek du Coup de Cont., Riv. Bataille	30.0
	115	Enfant-Tonnerre .....	Rivières à la Bataille et Saskatche'n	24.0
115a	do (prolongem. ajouté)	Rivière Saskatchewan .....	8.6	
116	Petit-Pin et Homme-Chanceux.	Rivière à la Bataille.....	25.0	
Agence de Battleford.....				319.1
Fort Pitt.....	119	Seekaskoots et autres .....	Lac aux Oignons.....	22.0
	120	Wakayo .....	do .....	60.0
	121	Oouepowhayo .....	Lac aux Grenouilles .....	33.0
	122	Pusk'eah-keehewin .....	do .....	40.0
	123	Keehewin .....	Lac Long (Montagne de l'Original).	28.0
Agence de Fort-Pitt .....				183.0
Fort Victoria.....	125	Pakan (ci-dev Petit-Chasseur.)	Lac à la Selle .....	114.5
	126	Muskegwatic.....	Creek Washatanow .....	12.3
	128	Pakan .....	Lac du Poisson Blanc .....	17.5
Agence du Fort-Victoria.....				144.2
Fort Edmonton....	132	Michael Calahoo.....	Rivière aux Esturgeons.....	40.0
	133	Alexis .....	Lac Sainte-Anne.....	23.0
	134	Alexander .....	Lac de Sable .....	41.0
	135	Enoc Lapotac.....	Plaine des Assiniboines .....	44.5
	136	Papaschase .....	Deux Collines (sud d'Edmonton)...	39.9
Agence du Fort Edmonton...				188.4

\* Pas de chef régulier.

Situation et superficie des réserves des Sauvages, etc.—*Fin.*

Agence.	N° de la réserve.	Nom du chef.	Où située.	Superficie en milles carrés.
<i>Traité n° 6—Fin.</i>				
Buttes de l'Ours ...	137	Sampson .....	} Butte de l'Ours et rivière à la {	61·5
	138	Peau-d'Ermine .....		Bataille .....
	139	Queue-Ecourtée .....	Rivière à la Bataille .....	31·8
	141	Tête-Pointe <i>alias</i> Cheepoostaquahn.....	do .....	42·4
Agence de la Butte de l'Ours <i>alias</i> Buttes de la Paix .....				197·2
<i>Traité n° 7.</i>				
Calgary.....	142	Patte-d'Ours .....	} Morleyville .....	68·7
	144	Chuiniky .....		do .....
	143	Jacob .....	Creek au Poisson.....	107·1
	145	Tête-de-Taureau (Sarcis).....	Trav. des Pieds-Noirs, riv. à l'Arc..	470·0
	146	{ Pied-de-Corbeau } Pds.-Noirs { Vieux-Soleil }		
Agence de Calgary .....				688·5
MacLeod .....	147	Queue-d'Aigle (Piégâne) .....	Creek de Crow Lodge.....	181·4
	B	Coupe de bois do .....	Buttes du Porc-épic .....	11·0
	148	Corbeau-Rouge (Gens-du-Sang)	Rivières du Ventre et Sainte-Marie.	548·0
	A	Coupe de bois do .....	Rivière du Ventre (Sud du Canon).	6·0
Agence de Macleod .....				746·4
Total des traités nos 4, 6 et 7 ....				4,082·6

Traité n° 4 .....	1,170·3
do 6.....	1,477·4
do 7.....	1,434·9

Total de la superficie des réserves des Sauvages dans les traités nos 4, 6 et 7.. 4,082·6

JOHN C. NELSON, D.L.S.,

*En charge des explorations des réserves des Sauvages.*

TABLEAU N° 1.

INDIQUANT le nombre d'acres de terres des Sauvages vendues pendant l'année expirée le 30 juin 1887, le montant total du prix d'achat, et l'étendue des terres des Sauvages abandonnées qui n'étaient pas vendues à cette date, dans les provinces d'Ontario et Québec.

## PROVINCE D'ONTARIO.

Ville ou townships.	Comtés ou districts.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres invendues.	Observations.
			\$ cts.		
Albermarle.....	Bruce.....	1,063	1,100 00	3,044	Quelques-unes de ces terres ont été reprises par le département, les conditions de vente n'ayant pas été remplies, en sorte que dans certains townships il paraît y avoir eu plus de terres vendues pendant le dernier exercice qu'il n'en est resté de disponibles d'après le rapport de l'année dernière.
Amabel.....	do.....	195	243 75	1,491	
Eastnor.....	do.....	4,070	3,263 00	4,701	
Lindsay.....	do.....	6,282	6,194 14	3,690	
St Edmund.....	do.....	2,557	2,415 77	33,101	
Adair.....	do.....			1,440 50	
Bury.....	do.....		75 18 00	1,767 25	
Hardwick.....	do.....			1,111	
Oliphant.....	do.....			112	
Southampton.....	do.....			336	
Keppel.....	Grey.....	1,033	1,408 50	4,442	
Wiarton.....	do.....			37 80	
Brooke.....	do.....		7 15 413 00	2 35	
Bidwell.....	District d'Algoma.....	500	250 00	7,905	
Howland.....	do.....	614	325 18	4,366	
Sheguiandah.....	do.....	221	110 50	11,902	
Empl de ville, Sheguiandah.....	do.....	20 90	229 00	301 60	
Billings.....	do.....	195	97 50	5,774	
Assiginack.....	do.....	300	150 00	6,787	
Campbell.....	do.....	856	428 00	1,347	
Manitowaning.....	do.....			34 90	
Carnarvon.....	do.....	658	329 00	11,412	
Tehkummah.....	do.....	100	50 00	8,707	
Sandfield.....	do.....			6,820	
Empl. de ville, Shaftesbury.....	do.....	34 12	1,256 50	179 83	
Réserve Mississagua.....	do.....	23 65	28 66	1,189 34	
Thessalon.....	do.....			5,774	
Aweres.....	do.....			13,584	
Archibald.....	do.....			2,900	
Dennis.....	do.....			3,509	
Fisher.....	do.....			9,602	
Rivière du Jardin.....	do.....	490	735 00	14,991	
Herrick.....	do.....	80	40 00	7,347 63	
Havilland.....	do.....			3,821	
Karrs.....	do.....			9,479	
Apquosh.....	do.....			316 91	
Laird.....	do.....	1,214 55	1,219 35	11,659 95	
Macdonald.....	do.....	160 50	71 25	3 6 0	
Meredith.....	do.....	80	40 00	7,863	
Permetfather.....	do.....			18,131	
Tilley.....	do.....			12,691	
Tupper.....	do.....			2,800	
Feawick.....	do.....			13,244 50	
Vankoughnet.....	do.....	160	80 00	10,502	
†Shinguicouse.....	do.....			269	
Allan.....	do.....	1,812	766 85	5,713	
Burpee.....	do.....	1,239	461 50	12,831	
Ile Barrie.....	do.....			5,864	
Gordon.....	do.....	98	49 00	4,070	
Gore Bay.....	do.....			3 75	
Mills.....	do.....	546	256 25	10,536	
Ile Cockburn.....	do.....	1,000	500 00	26,372	
A reporter.....					† Comprend les petites îles.

ETAT N° 1—Indiquant le nombre d'acres de terres des Sauvages vendues pendant l'année expirée le 30 juin 1887—Fin.

## PROVINCE D'ONTARIO—Fin.

Villes ou townships.	Comtés ou districts.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres invendues.	Observations.
			\$ cts.		
Report.....					
Dawson.....	District d'Algoma.	280	115 00	31,859	
Robinson.....	do	990	475 00	59,837	
Toismaville.....	do			1,594.75	
Neebing.....	Baie du Tonnerre..			3,778	
Iles de pêche de Saugeen.....	Lac Huron.	263	826 00	898	
Iles du Cap Hurd.....	Baie Georgienne...			7,702.50	
Sarnia.....	Lambton.....	3.48	2,168 00	7.97	
Anderdon.....	Essex.....	296	1,989 83	148.25	
Seneca.....	Haldimand.....	113.10	1,470 30	267.90	
Cayuga.....	do	.25	10 00	707.16	
Village de Azoff.....	do			10.00	
Empl. de ville, Caledonia.....	do			3.49	
Onesida.....	do			378.50	
Onondaga.....	Brant.....	*128.17	2,050 72		*Terres reprises revendues.
Brantford.....	do	*83	1,975 40		*Terres reprises revendues.
Tyendinaga.....	Ontario, comté.....			2,611	
Ile Thora.....	Lac Simcoe.....			74	
Ville de Bronte.....	Halton.....			3 75	
Port-Crédit et partie du township de Toronto.....	Peel.....	*1	234 00		*Terres reprises revendues.
Iles dans le fleuve Saint-Laurent.....	Ontario, province..	22.10	2,520 50	1,072.90	
Iles dans la rivière Otonabee et ses lacs.....	Peterborough.....	105.23	688 00	3,092.77	
Iles dans la baie Georgienne.....	Baie Georgienne...	51.55	144 00		†Ces îles n'ont pas toutes été arpentées.
Village de Deseronto.....	Hastings.....	1.28	1,315 00	9.77	
		27,953.79	38,491 45	463,533.02	

## PROVINCE DE QUÉBEC.

Coleraine.....	Coleraine.....	432	648 00	1,368
Ouïatchouan.....	Chicoutimi.....	420	208 00	10,588
		852	856 00	11,956

## RÉCAPITULATION.

Ontario.....	27,953.79	38,491 45	463,533.02
Québec.....	852	856 00	11,956
Total.....	28,805.79	39,347 45	475,489.02

L. VANKOUGHNET,

J. D. McLEAN,  
Commis chargé de la division des terres et bois.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

---

**RAPPORT ANNUEL—DIVISION DES VENTES DE TERRES.**


---

L'étendue de terres vendues pendant l'année s'est élevée à 28,805.79 acres, et le montant des ventes à \$39,347.45.

L'étendue de terres encore sur le marché est, en chiffres ronds, de 475,293 acres.

Relevés par les agents, examinés et inscrits.....	299
Nouvelles ventes de terres inscrites.....	272
Ventes annulées.....	142
Annulations de ventes révoquées.....	50
Baux accordés et inscrits.....	26
Nombre de paiements sur baux, inscrits.....	713
Nombre de paiements sur les anciennes ventes, inscrits.....	496
Cessions de terre examinées et inscrites.....	490
Cessions de terre enregistrées.....	317
Descriptions de terrains pour lettres patentes, préparées et inscrites.....	315
Lettres patentes grossoyées.....	235
Lettres patentes enregistrées.....	235
Lettres patentes examinées et expédiées.....	315
Lettres patentes annulées.....	2
Billets d'établissement examinés et inscrits.....	49

Les perceptions à compte des anciennes et des nouvelles ventes de bois et aussi à compte des loyers, se sont élevées à \$106,244.51.

Le montant total du prix d'achat et de l'intérêt restant impayés sur la vente de terres le 30 juin dernier, se montait à \$350,899.91.

Principal.....	\$216,361 69
Intérêt.....	134,538 22
Total.....	<u>\$350,899.91</u>

L. VANKOUGHNET,

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

J. D. McLELAN,

*Commis chargé de la division des terres et bois.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1887.

---

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles de Sauvages  
30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où ces écoles sont situées et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
ONTARIO.			\$ cts
Alnwick .....	Wellington Salt .....	300 00	Réserve d'Alnwick. Payé sur le fonds des écoles des Sauvages, et par la société des missions méthodistes....
Back-Settlement.....	John Henry .....	200 00	Rés. de Caradoc. Payé par la bande.
Bear-Creek.....	Scobie Logan.....	200 00	do do .....
Buyah's-Village.....	Agatha Gabow.....	200 00	Baie Manitowaning. Payée sur le fonds des écoles des Sauvages. ....
Cap-Croker .....	Elijah Jones.....	250 00	Rés. de Nawash. Payée par la bande.
Caradoc .....	Joseph Fisher.....	200 00	Réserve de Caradoc do .....
Ile du Chrétien .....	A. McCue .....	250 00	Ile du Chrétien, dans la baie Georgienne. Fonds des écoles des Sauv. et société des missions méthodistes.
Fort-William, garçons .....	Thos. F. Stakum.....	200 00	Rés. de Fort-William. Fonds des E. S.
do filles.....	Sœur M. Ursula.....	200 00	do do .....
do orphelins.....	Sœur M. Dorethia.....	300 00	do do .....
Baie des Français.....	Isabella McIver.....	300 00	Rés. de Saugeen. Payé par la bande.
Rivière du Jardin, protestante.....	Rév. C. A. French.....	300 00	Rés. de la riv. du Jardin B de la riv. du J. et fonds des écoles des Sauv. ..
do catholique rom.....	Rév. Thos. Ouillet.....	300 00	Rés. de la riv. du Jardin. Bande de Batchewana et f. des écol. des Sauv.
Ile Georgina.....	Robert Mayes.....	300 00	Ile Georgina. Fonds des écoles Sauvages, et société des miss. méthod.
Gibson.....	D. Carmichael.....	250 00	Réserve de Gibson (dist. de Muskoka). Fonds des écoles des Sauvages et société des missions méthodistes. ....
Lac Doré.....	Catherine Stacke.....	200 00	Réserve du lac Doré. Fonds des E.S.
Hiawatha .....	Joseph Spence.....	250 00	Réserve du lac au Riz. Fonds des écoles des Sauvages et société des missions méthodistes.....
Kettle Point .....	H. J. Johnson .....	250 00	Rés. de Sarnia. Chippewas de Sarnia.
Lac Népigon.....	Joseph Esquimaux.....	200 00	Rés. du lac Népigon Fonds des E. S.
Lac Nipissingue .....	Marie Ricard .....	250 00	Rés. du lac Nipissingue do .....
Muncey inférieure .....	Hannah Burdon .....	200 00	Réserve des Munceys. Fonds des écoles des Sauv. et Eglise d'Angleterre.....
Mattawa, haut de l'Ottawa.....	Sœur St. Thecea .....	100 00	Fonds des écoles des Sauvages .....
Miller, Henvey's Inlet.....	John H. Esquimaux.....	250 00	Réserve de Henvey's Inlet. Bande et fonds des écoles des Sauvages .....
Mississagua, New-Credit.....	Mary Murray .....	275 00	Rés. de Mississagua Payé par la bande
do .....	Grace M. Patton .....	250 00	Réserve de la rivière Mississagua. Fonds des écoles des Sauvages .....
Institut. des Mohawks, et école normal des Sauv., Brantford.....	Rév. R. Ashton, Principal.....	89	Compagnie de la Nouvelle-Angleterre
Moraves .....	Daniel Edwards.....	42	Rés des Moraves. Payé par la bande.
do mission .....	Dora Millar .....	18	do do Payé par la société des Moraves.....
Institution industrielle de Mount-Elgin, Muncetown.....	Rév. W. W. Shepherd, Principal.....	3,600 00	Voir Observations.....

[PARTIE I]

N° 2.

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'année expirée au 1887.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre des élèves qui appellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
28	18	27	13	.....	27	5	7	.....	.....	Appointem payés à même un crédit spécial de la moitié du mont. proven. du fonds des écoles des Sauv. à la Soc. des miss. métho.
25	19	24	16	.....	11	.....	.....	.....	.....	Dictée.
17	8	15	13	1	17	1	2	.....	.....	do
13	7	11	6	1	9	5	1	9	9	Catéchisme.
23	13	23	4	1	21	1	5	3	.....	Arithmétique mentale.
29	19	29	16	.....	17	4	10	.....	.....	Leçons de choses.
26	17	23	15	4	25	8	10	26	.....	Voir obs. en regard d'Alderville.
13	9	12	9	.....	9	4	8	.....	.....	Catéchisme.
33	29	33	24	.....	22	16	9	33	33	do
29	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
29	15	27	25	.....	25	6	12	.....	.....	Evangile.
29	11	29	27	.....	29	.....	20	.....	.....	do
33	18	26	14	.....	33	3	33	.....	.....	Catéchisme
24	15	20	19	.....	19	6	10	6	.....	Voir obs. en regard d'Alderville.
19	10	19	12	1	18	2	2	12	12	do do
19	9	16	10	.....	10	.....	4	.....	.....	Catéchisme.
16	7	14	5	.....	15	2	4	13	13	Voir obs. en regard d'Alderville.
12	7	11	5	1	10	3	4	.....	.....	Composition.
15	7	9	6	9	8	11	.....	.....	.....	do
14	7	14	8	.....	10	2	2	.....	.....	do
27	14	27	12	.....	13	2	11	.....	.....	Dictée.
24	21	24	10	.....	24	13	14	.....	.....	Catéchisme.
24	11	19	8	.....	12	.....	16	4	4	Leçons de choses.
25	13	25	10	.....	25	2	7	25	25	do
18	13	14	8	.....	8	3	6	7	.....	Composition.
89	89	89	77	22	77	60	60	77	77	.....
42	20	42	18	4	18	18	18	42	42	Dictée.
18	9	17	13	3	14	11	12	7	7	.....
67	67	67	67	9	65	13	34	9	9	Ecole d'indust. et pens.; \$60 par année pr. sur le fonds des Sauv. pour chac. de 60 élèves. On ens. des métiers et l'agr. aux garç., la cout. et l'écon. dom. aux filles.

[PARTIE I]

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles de Sauvages 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
ONTARIO—Suite.			
		\$ cts.	
Oneida, n° 1.....	M. A. Beatty .....	250 00	Réserve Onéida. Fonds des écoles des Sauv. et soc. des miss. méthodistes.
do n° 2.....	John Schuyler.....	250 00	Réserve Onéida. Eglise d'Angleterre.
do n° 3.....	E. Sickles .....	250 00	do Fonds des écoles des Sauvages et missions méthodistes...
Rivière Pic.....	Angus McDonald .....	250 00	Réserve de la rivière Pic. Lac Supérieur. Fonds des écoles des Sauv.
Port-Elgin.....	Amelia Jones.....	250 00	Rés. de Nawash. Payé par la bande.
Rama.....	S. E. Battey .....	250 00	Réserve Rama. Fonds des écoles des Sauvages et missions méthodistes...
Red-Line.....	E. Hyndman.....	250 00	Réserve des Six Nations. Fonds des écoles des Sauvages et société des missions méthodistes.....
Rocher-Rouge.....	James Mackay.....	250 00	Rés. du Rocher-Rouge. Fonds des E.S.
Ryerson.....	Edmund Farrer.....	250 00	Réserve de l'île Parry. Bande et fonds des écoles des Sauvages.....
Saugeen.....	M. S. Spence .....	300 00	Réserve de Saugeen. Fonds des écoles des Sauv. et soc. des miss. méthod. Rés. de Saugeen. Payé par la bande.
Scotch Settlement.....	John Burr .....	300 00	Rés. de la riv. du Serpent. Fonds E.S.
Rivière du Serpent.....	Mary Cada .....	250 00	Réserve de Shawanaga. Bande et fonds des écoles des Sauvages.....
Shawanaga.....	Christina John .....	250 00	Réserve Sheguiandah Ojibbewas et Ottawas, de l'île Manitouline.....
Sheguiandah.....	Fred. W. Sims.....	300 00	Rés. de la riv. du Jardin. Voir observ.
Asile Shingwauk.....	Rév. E. F. Wilson, principal.....	1,800 00	
Baie Sidney.....	David Craddock.....	250 00	Rés. de Nawash. Payé par la bande.
Six Nations, n° 2.....	F. Maracle.....	2,900 00	Toutes la réserve des Six Nations. Voir observations.
do 3.....	Sarah Davis.....		
do 5.....	Étobicoe.....		
do 6.....	Benjamin Carpenter.....		
do 7.....	L. Johnson.....		
do 8.....	Maggie Davis.....		
do 9.....	Mary J. Montoure.....		
do 10.....	John Sickers.....		
Skene.....	Bella Johnson.....	200 00	Rés. de l'île Parry. Payé par la bande.
Baie du Sud.....	M. Atchitawens.....	200 00	Réserve de la Baie Sud. Fonds E.S.
Stone-Ridge.....	Amelia Chechock.....	250 00	Réserve des Six Nations. Société des missions méthodistes et fonds des écoles des Sauvages.....
Sainte-Claire.....	Fred. Ermatinger.....	250 00	Réserve de Sarnia. Fonds des écoles des Sauv. et soc. des miss. méthod.
Creek à la Carpe.....	Mary Jane May.....	200 00	Réserve du Creek à la Carpe. De l'île Manitouline. Fonds des écol. des S.
Thomas.....	John Miller.....	300 00	Rés. des Six Nations. Payé par la b.

[PARTIE I]

N° 2—Suite.

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé au 1887.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épelaient et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
39	23	25	14	.....	17	4	13	9	9	Voir obs. en regard d'Alderville.
29	13	29	19	.....	2	2	.....	.....	.....	do do
33	20	29	14	.....	19	5	5	13	13	do do
25	20	14	13	.....	9	.....	.....	.....	.....	Catéchisme.
19	11	19	7	.....	13	.....	7	.....	.....	Composition.
30	17	29	19	.....	30	2	11	14	14	Voir obs. en regard d'Alderville.
29	14	29	15	.....	16	8	15	15	15	do do
22	16	22	9	.....	10	3	5	.....	.....	Catéchisme.
28	15	28	15	11	28	7	10	10	10	Composition.
21	10	20	13	.....	21	3	8	15	15	Voir obs. en regard d'Alderville.
25	17	25	19	.....	22	4	17	.....	.....	Dictée.
18	8	14	4	.....	10	2	6	11	11	do
20	11	17	7	.....	7	2	3	2	3	Ecriture.
29	12	19	11	.....	19	5	16	21	21	Composition.
54	49	39	48	6	54	30	30	54	54	Une école industr. et pensionnat \$1,800 par année, prises sur le fonds des écoles des Sauv. Les garç apprenn. des mét., l'agri., etc., les filles, la couture, etc.
14	8	14	7	.....	14	.....	8	5	.....	Les appoint. des institut. de ces huit écoles sont payés à même des crédits spéciaux provenant du fonds des écoles des Sauvages, du fonds des Six-Nations et de la Cie de la N.-Angl respectivement, le prem. fournit \$400, le second \$1,500 et le troisième \$1,000 par année, à cette fin, Ecole n° 6, deux trimestres seulement. Leçons de choses.
44	25	39	17	2	26	16	16	35	35	Composition. Catéchisme.
38	23	36	19	1	26	19	19	9	9	
29	13	26	6	1	21	6	6	12	12	
25	7	18	9	1	14	2	2	.....	.....	
36	20	31	11	.....	24	9	10	19	19	
22	15	1	8	2	21	8	8	16	16	
34	5	23	16	2	20	6	9	8	8	
49	33	27	17	8	48	18	18	23	23	
11	8	15	7	.....	9	5	5	11	11	Composition.
23	9	13	10	.....	13	.....	2	.....	.....	Catéchisme.
16	7	15	13	.....	12	4	7	.....	.....	Voir obs. en regard d'Alderville..
36	18	34	14	.....	8	8	6	1	.....	do do
28	18	18	19	.....	18	.....	15	11	11	Dictée.
41	22	34	19	16	34	19	19	.....	.....	Leçons de choses.

[PARTIE I]

TABLEAU

Indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages  
30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
ONTARIO—Fin.			
		\$ cts	
Tyendinaga, n° 1.....	Lora Phelps.....	110 00	Réserve de Tyendinaga. Mohawks de la baie de Quinté.....
do n° 2.....	Ida Emburg.....	250 00	do do ..
do n° 3.....	M. H. East.....	150 00	do do ..
Ile Walpole, n° 1.....	Joseph Noddie.....	300 00	Réserve de l'île Walpole. Bande et Église d'Angleterre.....
do n° 2.....	William Peters.....	250 00	Rés. de l'île Walpole. Fonds des E. S. et société des missions méthodistes.....
Asile de Wawanosh.....	Rév. E. F. Wilson, Principal.....	600 00	Réserve de la rivière du Jardin Payé par le fonds des écoles des Sauvages.....
Baie Ouest.....	Lucy Kinoshamog.....	200 00	Réserve de la baie Ouest. Ojibbewas et Ottawas de l'île Manitouline.....
Lac du Poisson-Blanc.....	Kate Harrigan.....	200 00	Réserve du lac au Poisson-Blanc. Fonds des écoles des Sauvages.....
Rivière du Poisson-Blanc.....	W. H. Crowe.....	200 00	Réserve de la rivière au Poisson-Blanc. Fonds des écoles des Sauvages.....
Wikwemikong, garçons.....	Thos. F. Scanlon.....	300 00	Ile Manitouline. Fonds des écoles des Sauvages.....
do filles.....	Christine Seymann.....	600 00	do do ..
Wikwemikongsing.....	Sophie Peltier.....	200 00	do do ..
Institution industrielle de Wikwemikong.....	Rév. D. Duronquet, Principal.....	1,800 00	Voir Observations.....
Total, Ontario.....		24,000 00	
QUÉBEC.			
Caughnawaga.....	Ovide Roy.....	350 00	Rég. Caughnawaga. Fonds des E. S.
Chenal.....	Josephine Peets.....	200 00	Réserve de St-Régis Payé p. la bande
Ile Cornwall, catholique romain.....	Lizzie Foy.....	200 00	do do ..
do protestant.....	Louis Benedict.....	240 00	do Fonds des E. S. et société des missions méthodistes.....
Lac Saint-Jean.....	Madame L. E. Otis.....	1 00	Réserve du lac St-Jean. Fds des E. S.
Lorette.....	Emilie Bittner.....	200 00	do Lorette do ..
Maria.....	Margaret Audet.....	150 00	do Maria do ..
Village de Oka.....	A. M. Hodgson.....	225 00	do Oka. Fonds des E. S. et société des missions méthodistes.....
Comté de Oka.....	Mathias Thanonaietha.....	175 00	do do ..
Ristigouche.....	Kate Murray.....	200 00	Réserve Ristigouche. Fonds des E. S.
Saint-François, protestant.....	Edwin Benedict.....	250 00	do St-François. do ..
do cathol. romain.....	Sœur St. Lawrence.....	290 00	do do do ..
Saint-Régis.....	Mary Jane Powell.....	200 00	do St-Régis. Payé par la bande.
Ile do.....	Josephine Leclair.....	200 00	do do do ..
Témiscamingue.....	John King.....	250 00	Rés. Témiscamingue. Fonds des E. S.
Total, Québec.....		3,280 00	

N° 2—Suite.

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé au 1887.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épèlent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
26	11	26	7	26	1	5	15	15	15	Dictée.
25	12	25	13	25	15	14	25	25	25	do
24	10	24	24	24	4	5	14	14	14	do
35	24	29	24	29	1	11				Composition.
55	27	55	21	1	33	1	15	5	5	Voir observations en regard d'Alderville.
25	22	24	12		24		12			
22	11	19	12		12		12	19	19	Catéchisme.
21	17	13	10		11					do
14	9	10	8		8		9	8	8	do
38	27	24	17		24	7	9			do
56	37	47	44		55	20	20			do
28	17	22	22		14		2	16	16	
2,037	1,253	1,746	1,102	108	1,468	447	721	689	642	Ecole d'industrie et pensionnat ; \$60 par année pour chacun des 30 élèves payées à même le fonds des écoles des Sauvages. Les garçons apprennent des métiers, l'agriculture, etc.
107	72	107	52		59	10	14	8	8	Catéchisme.
18	9	16	15	1	12	2	10	10	10	Composition.
20	10	15	9		4	1		17	17	Dictée.
17	9	10	6		9		2			Voir observ. en reg. d'Alderville.
59	23	14	21		15	3	4	7	7	Catéchisme.
31	28	31	26		28	18	16	7	7	do
23	12	23	11		23		9	11	11	do
22	11	18	11		17	1	3	13	13	Voir observ. en reg. d'Alderville.
24	16	17	9		15	4	5			do do
36	22	35	21	2	18	2	5	4	4	Catéchisme.
20	11	14	10	1	10	2	2	20	20	do
28	23	26	16	10	18	8	6			do
29	19	21	21		19	2	6			Composition.
23	13	23	13		1			5	5	Dictée.
23	12	23	12		15		12			Catéchisme.
480	290	393	253	14	273	53	94	102	102	

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages  
30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
<b>NOUVELLE-ECOSSE.</b>		\$ cts.	
Rivière à l'Ours .....	T. C. Kerr.....	264 00	Rés. de la riv. à l'Ours. Fonds des E.S.
Eskasoni.....	R. McMillan.....	200 00	do Eskasoni do ...
Rivière du Milieu .....	A. McEachen.....	200 00	do la riv. du Milieu do ...
Rivière au Saumon.....	Alex. Johnston.....	200 00	do la riv. au Saumon do ...
Whycocomagh .....	John McEachen.....	200 00	do Whycocomagh do ...
Total, Nouvelle-Ecosse.....		1,064 00	
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK.</b>			
Eglise Brûlée.....	Flora Campbell .....	200 00	Rés. de l'Egl. Brûlée. Fonds des E.S.
Eel Ground .....	Michael Flinne .....	250 00	do Eel Ground do ...
Kingsclear .....	A. L. Morris .....	250 00	do Kingsclear do ...
Ste-Marie.....	M. H. Martin.....	200 00	do Sainte-Marie do ...
Tobique.....	Mary E. Hartt .....	150 00	do Tobique do ...
Total, Nouv.-Brunswick.....		1,050 00	
<b>ILE DU PRINCE-EDOUARD.</b>			
Ile Lennox.....	John Arsenault.....	200 00	Ile Lennox. Fonds consolidé.....

N° 2—Fin

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports), pendant l'exercice terminé le 1887.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre des élèves qui épelent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
23	11	23	12	16	1	4				Catéchisme enseigné.
10	4	9	5	4	2	3				Dictée do
21	8	16	9	6	2	4				Composition do
26	15	22	7	7	2	2				Arithmétique mentale enseignée.
28	9	19	12	12	2	9				do
108	47	89	45	45	14	22				
19	13	19	12	19	4	4				Composition enseignée.
18	9	15	9	11	9	14	14	14		do
30	20	25	17	30	11	14	22	22		Catéchisme enseigné.
22	12	16	12	22	2	8				do
26	17	19	13	15	5	8				Dictée enseignée.
115	71	94	63	97	51	26	36	36		
18	8	13	7	8	3	7				Catéchisme enseigné.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages  
30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.		\$ cts.	
Alexandre .....	A. A. Ringuette .....		Réserve d'Alexandra, district de Edmonton. Traité 6.....
Mission d'Armadales.....	Jessie Mackay.....		Réserve de Mistowasis, agence de Prince-Albert. Traité 6.....
Assiniboine.....	John McLean.....		Réserve d'Assiniboine, agence d'Assiniboine. Traité 4.....
Mission d'Assisippi.....	Rév. John Hines.....		Réserve d'Ata-ka-koop, agence de Prince-Albert. Traité 6.....
Ecole indust. de Battleford.	Rév. Thomas Clarke, principal.....		A Battleford. Traité 6.....
Mis. de la Riv. à la Bataille.	E. B. Glass.....		Réserve de Sampson, agence des Buttes de la Paix. Traité 6.....
Buttes de l'Ours.....	Chas. E. Somerset.....		Réserve du Taureau-Boueux, agence des Buttes de la Paix. Traité 6.....
Rivière Berens.....	Gussie Parkinson.....		Réserve Berens, agence des Buttes de la Paix. Traité 5.....
Big Eddy.....	W. G. Gow.....		Réserve du Pas, agence des Buttes de la Paix. Traité 5.....
Queue d'Oiseau (Sioux).....	J. G. Burgess.....		Réserve de la Quene-d'Oiseau, agence de Birtle. Traité 4.....
Pieds-Noirs.....	H. W. G. Stocken.....		Réserve des Pieds-Noirs. Traité 7.....
Rivière Noire.....	E. W. Lys.....		do de la Riv. Noire. do 5.....
Réserve des Gens-du-Sang.	Chas. Fosbroke.....		do des Gens-du-Sang. do 7.....
Rivière de la Tête-Ouverte.	A. K. Black.....		Rés de la Riv. de la Tête-Ouv. Traité 1.....
Coutecheching.....	Thos. O'Keefe.....		Réserve du Lac La Pluie. Traité 3.....
Rivière aux Grues.....	George Storr.....		do de la Riv. aux Grues do 2.....
Lac de la Croix.....	George Garrioch.....		do du Lac la Croix do 5.....
Crow Stand.....	D. H. MacVicar.....		Près de Pelly (côté sud de la réserve de Côté), agence de Birtle. Traité 4.....
Cumberland, Mission C. R.	F. A. Mercer.....		Réserve de Cumberland. Traité 5.....
Buttes de l'Aigle.....	Mary Price.....		Près de la réserve du Faisan-Rouge, agence de Battleford. Traité 6.....
do.....	M. MacConnell.....		Réserve du Rocher, agence de Battleford. Traité 6.....
Lac du Flux et du Reflux.....	John Favel.....		Réserve du Flux et du Reflux. Traité 3.....
Fairford (en haut).....	Rév. Geo. Bruce.....		do Fairford. Traité 2.....
do (en bas).....	Wm. Anderson.....		do do do 2.....
Buttes de la Lime.....	R. N. Toms.....		Réserve du Petit-Ours-Noir, agence de la Lime. Traité 4.....
Rivière Fisher.....	Ida Bond.....		Réserve de la Rivière Fisher. Traité 5.....
Fort Alexander, Protestant	A. W. Kincaid.....		do de Fort-Alexander. do 1.....
do	Rév. Père Lebrét.....		do do do 1.....
Fort à la Corne.....	Thos. Bear.....		do de James Smith, agence de Prince-Albert. Traité 6.....
Fort Chipewayan.....	Rév. W. D. Reeve.....		District d'Athabasca, en dehors des limites du traité.....
Tête du Français.....	John Spence.....		Réserve du Lac Seul. Traité 3.....
Le Joueur.....	Frs. Jordens.....		do de Cowessess, agence des Lacs Croches. Traité 4.....

On paie \$300 d'appointements à l'instituteur de chaque école entièrement supportée par le gouvernement, et \$12 par année pour chaque élève au-dessus du nombre de 25 et jusqu'à celui de 43; le tout ne devant pas excéder \$504 par année. Les instituteurs qui reçoivent de l'aide des sociétés de missions, reçoivent du département en outre de cette aide, la somme de \$12 par tête, par année, d'après une moyenne de fréquentation quotidienne ne devant pas excéder 25 élèves, ni \$300.

N° 2—Suite.

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé au 1887.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui appellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
20	12	9	11	.....	20	.....	.....	20	20	Tricotage et couture enseignés.
28	24	19	9	.....	16	9	.....	.....	.....	do do
34	9	19	23	.....	22	.....	.....	.....	.....	Composition enseignée.
24	19	23	10	.....	23	.....	10	.....	.....	Dictée do
33	33	31	31	.....	26	.....	9	.....	.....	Les garçons apprennent des métiers, l'agricult., etc.; les filles, la couture, l'écon. domest., etc.
29	7	29	10	.....	13	.....	.....	29	29	Composition enseignée.
23	14	10	12	.....	10	.....	.....	14	14	Arithmétique mentale enseignée.
39	17	39	24	.....	34	5	15	39	39	Dictée enseignée.
46	18	23	31	.....	16	.....	.....	.....	.....	do
24	12	15	13	.....	16	.....	.....	11	11	do
40	13	20	9	.....	4	2	4	40	40	Composition enseignée.
18	12	10	7	.....	12	3	3	.....	.....	do
281	81	281	33	.....	48	.....	.....	.....	.....	do
18	9	18	7	.....	9	.....	6	.....	.....	Dictée enseignée.
41	17	39	19	.....	24	.....	2	.....	.....	do
21	17	18	13	.....	10	.....	8	8	.....	do
24	17	22	10	.....	9	.....	.....	.....	.....	do
15	14	14	8	.....	9	.....	3	15	15	do
17	12	17	13	.....	7	3	3	.....	.....	Catéchisme enseigné.
23	17	18	8	.....	10	.....	.....	.....	.....	Composition enseignée.
18	11	13	24	.....	14	.....	.....	.....	.....	do
26	14	16	11	.....	14	10	.....	5	5	do
36	29	32	25	.....	27	12	12	21	21	do
25	11	25	11	.....	2	12	5	4	4	Dictée enseignée.
27	9	16	17	.....	12	.....	.....	27	27	do
66	25	55	38	.....	52	19	28	.....	.....	do
14	7	12	10	.....	11	3	6	.....	.....	do
49	21	24	17	.....	15	2	5	26	26	Catéchisme enseigné.
22	15	22	6	.....	6	.....	.....	.....	.....	do
10	8	10	8	.....	10	7	7	10	10	do
23	10	17	10	.....	11	.....	.....	.....	.....	Dictée enseignée.
10	6	9	3	.....	8	1	1	.....	.....	do

TABLEAU

Indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages  
30 juin

Ecoles.	Nom des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST— <i>Suite.</i>			
Gordon .....	Owen Owens.....	\$ cts.	Réserve de Gordon, agence des Buttes du Tondre, traité 4 .....
Grands-Rapides .....	W. E. Jefferson .....		Réserve des Grands-Rapides, traité 5.
Grassy-Narrows.....	J. A. Blais .....		do de la Riv. aux Anglais do 3.
Rivière Creuse.....	W. H. Prince .....		do de la Rivière Creuse do 5.
Hungry-Hall.....	John Kirkland .....		do de Hungry-Hall do 3.
Ile à la Crosse.....	Sœur Langelier .....		do de Petequakey, agence de Prince-Albert, traité 6.....
Islington.....	R. J. Ingram .....		Réserve Islington, traité 3 .....
Creek du Brochet.....	E. R. Applegarth.....		do Moosomin, agence de Battleford, traité 6 .....
Tête de Brochet.....	C. J. Bouchette .....		Réserve de la Tête de Brochet, traité 5
John Smith .....	Maria McKenzie .....		do de John Smith, agence de Prince-Albert, traité 6 .....
Kee-see-kouse (C.R.) .....	J. R. Thomas .....		Réserve de Kee-see-kouse, agence de Birtle, traité 4 .....
La Clé.....	Rév. S. Agassiz.....		Réserve de La Clé, agence Birtle, traité 4 .....
Lac Seul.....	Rév. James Irvine .....		Réserve du Lac Seul, traité 3.....
Lac Saint-Martin.....	Francis Storr .....		Réserve du Lac Saint-Martin, traité 2
Petite Fourche .....	R. E. Coates.....		Réserve de la rivière La Pluie do 3
Petite Saskatchewan .....	Colin Sanderson .....		Rés. de la Petite Saskatchewan do 2
Long Sault .....	Robert Miles .....		Réserve de la rivière La Pluie do 3
Détroit du Huard.....	Wm. Dennett.....		do du Détroit du Huard do 5
Manitou .....	Robert Gill .....		do de la rivière La Pluie do 3
Mission de Morley .....	Sophie Youmans .....		do des Sarcis, traité 7.....
do .....	E. R. Steinham.....		do do (côté sud de la rivière à l'Arc), traité 7.....
Lac Muskeg .....	Rév. J. P. Paquette.....		Réserve de Petequatay, agence de Prince-Albert, traité 6 .....
Orphélinat et école préparatoire McDougall.....	Jas. A. Youmans, principal.....		A Morley, réserve des Sarcis, traité 7
Creek Netley (C.R.).....	E. Nicolay .....		Réserve de Saint-Pierre, traité 1.....
Mission de Norway-House.....	Panpanakis .....		do de Norway-House, traité 5.....
Rivière du Chêne (Sioux).....	W. E. Beddome.....		do de la rivière du Chêne, agence Birtle, traité 4.....
Pas .....	Thos. Hart .....		Réserve de Pas, traité 5.....
Pasquah .....	Chas. Dennehy .....		Réserve de Pasquah, agence de Muscowpetung, traité 4 .....
Piapot .....	Isabella Rose .....		Réserve de Piapot, agence de Muscowpetung, traité 4 .....
Piéganes .....	A. Herbert .....		Réserve des Piéganes, traité 7.....
Creek au Pin.....	Hernas Chartrand.....		Agent, agence Martineau, traité 4.....
Rivière au Peuplier.....	Geo. Prewer .....		Réserve de la riv. du Peuplier, traité 5
Poundmaker .....	J. Dandelin .....		Réserve de Poundmaker, agence de Battleford, traité 6 .....
École d'industrie de Qu'Appelle.....	Rév. Père Hugonnard, principal.....		A Qu'Appelle, traité 4.....

Voir page précédente.

[PARTIE I]

No. 2—*Suite.*

du Canada, (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé 1887.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
37	18	29	19	.....	27	5	6	16	16	Dictée.
30	12	23	8	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....
31	7	22	12	.....	12	.....	.....	.....	.....	Arithmétique mentale.
31	16	26	17	.....	19	.....	3	.....	.....	do
28	10	28	21	.....	8	.....	3	.....	.....	.....
28	21	23	18	5	21	3	12	18	18	.....
29	13	24	16	.....	12	.....	7	.....	.....	Composition.
14	12	11	7	.....	14	.....	.....	.....	.....	do
18	13	16	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
36	23	35	18	2	17	9	9	.....	.....	.....
19	10	19	10	.....	12	.....	9	16	16	Catéchisme.
28	19	27	15	.....	25	.....	10	28	.....	Dictée.
16	10	14	5	.....	4	.....	2	4	4	do
19	8	17	9	.....	11	.....	1	.....	.....	do
32	8	32	11	.....	16	.....	.....	.....	.....	do
21	9	17	6	.....	14	.....	.....	13	13	Composition.
29	6	24	18	.....	15	.....	.....	.....	.....	do
10	7	1	8	.....	2	.....	.....	.....	.....	Arithmétique mentale.
28	13	16	10	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....
56	27	56	18	.....	41	6	7	.....	.....	.....
55	29	39	45	.....	18	.....	.....	54	54	.....
23	20	16	14	.....	23	.....	20	.....	.....	.....
19	19	19	19	.....	14	5	5	.....	.....	Reçoit du gouvernement \$700 par année.
15	8	11	9	.....	8	.....	5	10	10	Dictée.
50	34	39	16	.....	19	.....	.....	.....	.....	.....
17	3	7	11	.....	1	.....	.....	.....	.....	do
57	26	26	24	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....
16	7	11	6	.....	4	.....	.....	.....	.....	Composition.
26	11	21	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
50	25	40	48	.....	50	.....	.....	.....	.....	do
19	15	6	15	.....	19	.....	.....	19	19	.....
43	14	30	10	.....	28	.....	.....	41	41	.....
26	14	15	9	.....	21	.....	19	20	20	.....
82	82	63	52	.....	55	.....	.....	.....	.....	Les garçons apprennent des métiers, l'agriculture, etc.; les filles, couture, écon. dom., etc.

[PARTIE I]

## TABLEAU

Indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages  
30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs	Appoin-tements par année.	Réserves où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST—Suite.			
Montagne du Dauphin.....	J. A. Lauder.....	\$ cts.	Réserve Kee-see-koo-weenin, agence Birtle, traité 4.....
Rivière Rosseau.....	Norbert Nolin.....		Réserve de la rivière Rosseau, traité 1
Sarceis.....	Julia de Balnhard.....		do Sarceis, traité 7
Bison-Debout, (Sioux).....	C. Dahon.....		Réserve du Bison-Debout, agence Muscowpetung, traité 4.....
Lac Pierreux.....	Louis Ahenahen.....		Réserve Kennemotayo, agence Prince-Albert, traité 6.....
Plaines Pierreuses.....	Magnus Anderson.....		Réserve d'Enoch la Potac, (près d'Edmonton) agence d'Edmonton, traité 6
Foin-d'Odeur.....	W. J. Hope.....		Réserve de Foin-d'Odeur, agence Battleford, traité 6.....
Mission C. R. de St-Albert et école d'industrie.....	Révd. Père Leduc, principal.....		Réserve des Orphelins, agence d'Edmonton, traité 6.....
Ecole d'industrie St-Joseph	Révd. Père Claude, principal.....		A la Rivière Haute, traité 7.....
Saint-Pierre, Nord.....	Rév. J. W. Davis.....		Réserve Saint-Pierre, traité 1.....
do Sud.....	Rév. H. Cochrane.....		do do 1.....
do Est, protest.....	James Settee, jeune.....		do do 1.....
do do cath. rom.....	Leo Sehanus.....		do do 1.....
Enfant-du-Tonnerre.....	John Hope.....		Réserve de l'Enfant-du-Tonnerre, agence de Battleford, traité 6.....
Buttes du Tondre.....	F. W. Dennehy.....		Réserve de Muscowequahn, agence des Buttes du Tondre, traité 4.....
Vermillon, école préparat. à Irène, rivière de la Paix.	E. J. Lawrence, principal.....		District d'Athabasca, en dehors des limites du traité.....
Wabegon.....	Henry Gosling.....		Réserve Wabegon, traité 3.....
Rivière à la Poule-d'Eau.....	W. Adams.....		Rés. de la Riv. à la Poule d'Eau, traité 2
Lac au Poisson-Blanc.....	G. A. Lindsay.....		Réserve de James Seenums, agence de Victoria, traité 8.....
Woodville, Creek du Loup.	John Nelson.....		Réserve de Chepoostequahns, agence des Buttes de la Paix, traité 6.....
Total, Manitoba et Territoires du Nord Ouest.....			

Voir page précédente.

## N° 2—Suite.

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé au 1887.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épèlent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
23	12	15	8	5	17					
15	7	7	8	15						Composition.
17	8	9	9	10	6					do
44	10	42		23						do
12	7	8								do
23	15	11	12				3	3		
19	10	11	11							
13	12	13	9	2	9	9	9	13	13	L'école est d'une nature industr. Les garçons apprennent l'agriculture, métiers, etc.; les filles toutes sortes d'ouvrage à l'aiguille; aussi cardage, filage et tissage. Le gouv. accorde \$30 par année pour chaque 50 élèves.
26	26	22	20		14					Les garçons apprennent des métiers, l'agric., etc.; les filles, la couture, économie domest., etc.
37	20	36	28	9	28	9	11			Dictée.
49	35	43	28	28	28	40	49	49		do
34	21	29	16	6	11	2	10	3	3	do
26	13	16	13		12	6	6	7	7	do
26	15	19	13		12					
24	15	17	11		10	1	4	20	20	Composition.
17	10	14	12	4	12	4	8	1	1	
19	6	19	18		2					Catéchisme.
33	26	24	14		25			7	7	Composition.
43	25	37	12	17			10	19	19	do
27	10	22	27		23					do
2,687	1,452	2,142	1,288	95	1,319	170	343	653	600	

## TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages  
30 juin

Écoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.			
Baie de l'Alerte.....	Rév. A. J. Hall.....	\$12 per capita jus. \$300 p. année excepté dans l'éc. de Ste-Marie, laquelle a un octroi spéc. de \$300 par année, et celle du Fort-Simpson, \$400 par année.	Fonds consolidé. Quelques-uns aussi reçoivent des appoint. provenant d'autres sources.
Bella Bella.....	E. A. Reinhart.....		
Clay-o-quot Sound.....	J. A. Lemmens.....		
Comeakin.....	Sœur M. Oélestine.....		
Hesquiakt.....	Rév. A. J. Brabant.....		
Kiacolith.....	Rév. W. H. Collison.....		
Pynquaht.....	Rév. Joseph Nicolaye.....		
Masset.....	Chas. Harrison.....		
Rivière Naas.....	Geo. A. Gibson.....		
Nanaimo.....	A. E. Barker.....		
Port-Essington.....	D. Jennings.....		
Port-Simpson.....	A. N. Miller.....		
Mission Ste-Marie.....	Sœur M. Martin.....		
Total, Col.-Britannique.....			

## N° 2—Suite.

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé le 1887.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épè- lent et lisent.	Nombre des élèves qui écri- vent.	Nombre des élèves qui ap- prennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui ap- prennent la grammaire.	Nombre des élèves qui ap- prennent la géographie.	Nombre des élèves qui ap- prennent l'histoire.	Nombre des élèves qui ap- prennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui ap- prennent le dessin.	Observations.
29	10	15	7	.....	16	10	.....	21	21	Dictée enseignée.
24	9	24	17	.....	24	16	.....	24	24	do
30	23	23	23	.....	21	.....	18	23	23	do
34	27	27	17	.....	14	.....	.....	.....	.....	
27	26	27	27	.....	27	.....	27	.....	.....	
45	19	39	30	.....	28	1	24	44	44	Composition enseignée.
30	29	30	30	.....	30	30	30	30	30	do
38	22	19	7	.....	23	9	5	38	38	do
23	18	18	7	.....	8	14	.....	12	12	
43	8	27	16	.....	9	.....	32	33	33	Dictée enseignée.
59	27	53	49	.....	59	20	.....	.....	.....	
96	42	77	11	.....	69	2	18	96	96	
27	26	22	19	.....	27	14	14	24	24	Catéchisme enseigné.
506	286	391	250	.....	355	116	185	345	345	

TABLEAU N° 3, indiquant les conditions dans lesquelles se trouvent les différentes écoles des Sauvages, etc.—*Fin.*

## RÉCAPITULATION.

Provinces.	Elèves.
Ontario.....	2,037
Québec.....	480
Nouvelle-Ecosse.....	108
Nouveau-Brunswick.....	115
Ile du Prince-Édouard.....	18
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	2,687
Colombie-Britannique.....	506
Total.....	5,951

L. VANKOUGHNET,

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.JOHN MCGIRR,  
*Commis de la statistique.*

TABLEAU N° 3.

RECENSEMENT des Sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, avec nombre approximatif appartenant à chaque dénomination, au Canada, par provinces.

## PROVINCE DE L'ONTARIO.

Sauvages.	Recen- sement.	Pro- testants.	Catholi- ques romains.	Pré- sbiens.	Dénomination des écoles.
Algonquins de Carleton .....	26	*			
do du lac Doré.....	79		79		Catholique romaine.
do de Renfrew.....	673	*			
Chippewas et Munsees de la Thames.....	583	583			Protestante.
do Ottawas et Pottawattamies de l'île Walpole.....	806	740	20	46	do
do de Sarnia, Kettle Point et Sauble.	499	482	17		do
do de l'île au Serpent.....	128	128			do
do de Rama.....	236	224	12		do
do de Saugeen.....	353	353			do
do de Nawash.....	391	272	119		do
do de Beausoleil.....	330	330			do
Iroquois et Algonquins de Gibson, district de Muskoka.....	109	109			do
Moraves de la Thames.....	281	281			do
Mississaguas du lac à la Vase.....	161	161			do
do du lac au Riz.....	86	86			do
do de Scugog.....	50	50			
do d'Alnwick.....	232	232			do
do de New-Credit.....	240	240			do
Mohawks de la Baie de Quinté.....	1,016	1,016			do
Onéidas de la Thames.....	775	775			do
Ojibbewas et Ottawas des îles Manitoulines et Cockburn, à—					
Île Cockburn.....	41		41		
Sheshegwaning.....	153		153		Catholique romaine.
Baie Ouest.....	262		262		do
Creek à la Carpe.....	107	107			Protestante.
Sheguiandah.....	134	134			do
Lac à la Carpe.....	38	38			
Baie du Sud.....	67		67		Catholique romaine.
Wikwemikong.....	840		840		do
Wikwemikongasing.....	170		170		do
Obidgewong.....	22	22			
Ojibbewas du lac Supérieur, à—					
Fort-William.....	436		436		Catholique romaine.
Rocher-Rouge ou île Hélène.....	195		195		do
Pays-Plat.....	56		56		
Lac Népigon.....	464		464		do
Rivière du Pic.....	243		243		do
Lac Long.....	346		346		
Michipicotin et Grosses-Têtes.....	319		319		
Ojibbewas du lac Huron, à—					
Rivière Thessalon.....	181		181		
Maganettawan.....	169		169		do
Rivière des Espagnols.....	58	60	418	40	
Lac du Poisson-Blanc.....	149		100	49	do
Rivière Mississagua.....	149		120	29	do
Onewaigoes.....	60		60		
Rivière du Serpent.....	94		70	22	do
Rivière du Français.....	82	82			
Tahgaiewenene.....	151		151		
Rivière du Poisson-Blanc.....	80	80			Protestante
Île Parry.....	79	30	27	22	do
Shawanaga.....	122	81	36	5	do
Henry's Inlet.....	203	100	100		do

\* Religion inconnue.

[PARTIE I]

TABLEAU N<sup>o</sup> 3.— Recensement des Sauvages résidents et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*PROVINCE DE L'ONTARIO—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants	Catholiques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
Ojibbewas du lac Huron, à—					
Lac Nipissingue.....	165	.....	165	.....	Catholiq. romaine.
Temagamingue.....	93	.....	.....	93	.....
Dokis.....	59	.....	59	.....	.....
Rivière du Jardin.....	413	184	228	.....	Prot et cathol. rom.
Baie Batchewana.....	353	50	303	.....	Catholiq. romaine.
Six Nations de la Grande-Rivière.....	3,320	2,490	.....	830	12 protestantes.
Wyandotts d'Alberdon.....	98	*	.....	.....	.....
Total.....	17,479	.....	.....	.....	.....

## PROVINCE DE QUÉBEC.

Abénakis de Saint-François.....	319	*	.....	.....	.....
do Bécancour.....	39	*	.....	.....	.....
Algonquins du—					
Désert.....	440	.....	440	.....	Catholiq. romaine.
Témiscamingue.....	136	.....	136	.....	do
Pontiac-Sud.....	1,028	*	.....	.....	.....
do Nord.....		.....	.....	.....	.....
Bigelow, Wells, Blake, McGill, comté d'Ottawa.....	14	*	.....	.....	.....
Beauman, Villeneuve, comté d'Ottawa....	1	*	.....	.....	.....
Mulgrave, Derry do.....	15	*	.....	.....	.....
Sainte-Angélique.....	6	*	.....	.....	.....
Hartwell do.....	25	*	.....	.....	.....
Nation du Nord do.....	11	*	.....	.....	.....
Rivière-Rouge, nord do.....	31	*	.....	.....	.....
Hull, cité do.....	3	*	.....	.....	.....
Hull do.....	5	*	.....	.....	.....
Gatineau, village do.....	1	*	.....	.....	.....
Wright do.....	8	*	.....	.....	.....
Aumond do.....	1	*	.....	.....	.....
Territoires non organisés do.....	320	*	.....	.....	.....
Argenteuil.....	24	*	.....	.....	.....
Shefford.....	2	*	.....	.....	.....
Bagot.....	1	*	.....	.....	.....
Danville, village.....	2	*	.....	.....	.....
Victoriaville.....	8	*	.....	.....	.....
Saint-Médard.....	1	*	.....	.....	.....
Mégantic.....	2	*	.....	.....	.....
L'Islet.....	21	*	.....	.....	.....
Beauce.....	2	*	.....	.....	.....
Kamouraska.....	2	*	.....	.....	.....
Saint-Timothée.....	2	*	.....	.....	.....
Coteau-Landing, village.....	4	*	.....	.....	.....
Saint-Urbain.....	4	*	.....	.....	.....
Point-au-Pic, village.....	4	*	.....	.....	.....
Saint-Joachim.....	1	*	.....	.....	.....
Québec, cité.....	5	*	.....	.....	.....
do comté.....	33	*	.....	.....	.....
Champlain.....	379	*	.....	.....	.....
Montréal, cité.....	13	*	.....	.....	.....
Laval.....	1	*	.....	.....	.....
Rimouski.....	39	*	.....	.....	.....
Saint-Sylvestre.....	2	*	.....	.....	.....
Trois-Rivières.....	11	*	.....	.....	.....
Stanstead.....	10	*	.....	.....	.....

\* Religion inconnue.

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages résidents et nomades, dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*PROVINCE DE QUÉBEC—*Fin.*

Sauvages.	Recen- sement.	Pro- testants.	Catho- liques romains.	Païens.	Dénomination des écoles.
Algonquins de—					
Montcalm.....	9	*			
Joliette.....	1	*			
Berthier.....	53	*			
Iberville.....	7	*			
Maskinongé.....	18	*			
Saint-Maurice.....	174	*			
Compton.....	10	*			
Portneuf.....	2	*			
Amalécites de Témiscouata.....	73				
do Viger.....	111		111		
Hurons de Lorette.....	265		265		1 catholiqu. romaine.
Iroquois de Caughnawaga.....	1,619		1,619		1 do
do Saint-Régis.....	1,150	85	1,065		1 prot., 4 C R.
do et Algonquins du lac des Deux- Montagnes.....	375	225	150		1 do 1 do
Micmacs de Gaspé.....	71	*			
do Maria.....	99		99		1 catholiqu. romaine.
do Ristigouche.....	511		511		1 do
Montagnais de—					
Betsiamits.....	497		497		
Escoumains.....	60		60		
Godbout.....	43		43		
Grande Romaine.....	330		330		
Lac Saint-Jean.....	402	10	392		1 do
Mingan.....	176	*	176		
Naskapees, bas du Saint-Laurent.....	2,860				
Sept Îles.....	294		294		
<b>Total.....</b>	<b>11,867</b>				

## PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Micmacs de—					
Annapolis, Digby, Yarmouth et Shel- burne.....	346		346		1 catholiqu. romaine.
Comté de King.....	82		82		
Queen.....	102		102		1 do
Lunenburg.....	60		60		
Halifax.....	97		97		1 do
Hants.....	167		167		
Colchester.....	100		100		
Cumberland.....	96		96		
Pictou.....	192		192		1 do
Antigonish et Guysboro'.....	177		177		
Richmond.....	248		248		1 do
Inverness.....	137		137		1 do
Victoria.....	121		121		1 do
Cap-Breton.....	254		254		1 do
<b>Total.....</b>	<b>2,179</b>				

## PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Micmacs de—					
Ristigouche.....	35		35		
Gloucester.....	46		46		
Northumberland.....	435		435		1 catholiqu. romaine.

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages, résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

Sauvages.	Recen- sement.	Protes- tants.	Catho- liques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
Micmacs de—					
Amalécites de—					
Kent.....	335	.....	335	.....	
Westmoreland.....	74	.....	74	.....	
Madawaska.....	33	.....	33	.....	
Victoria.....	155	.....	155	.....	1 catholiq. romaine.
Carleton.....	72	.....	72	.....	
Charlotte.....	36	.....	36	.....	
Saint-Jean.....	13	.....	13	.....	
York, Sunbury, King et comté de Queen.	332	.....	332	.....	2 do
Total.....	1,566				

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Micmacs.....	321	.....	321	.....	1 catholiq. romaine.
--------------	-----	-------	-----	-------	----------------------

PROVINCE DU MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Chippewas et Cris, traité n° 1.....	2,412	1,088	448	876	6 prot., 4 C. R.
do do do 2.....	685	303	186	186	6 do 2 do
do Sauteux do 3.....	2,797	489	380	1,928	8 do 3 do
do do et Cris, traité n° 4 ..	4,294	758	385	3,151	8 do 6 do
Chippewas, Sauteux et Cris, traité n° 5.....	2,853	2,006	36	811	17 protestantes.
Cris de la Plaine et des Bois, do 6.....	4,738	2,235	1,742	761	13 prot., 6 C. R.
Pieds-Noirs, traité n° 7.....	5,222	932	.....	4,290	4 do 1 do
Sioux résidants.....	810	135	150	525	1 do 1 do
Total.....	23,811				

District de la rivière de la Paix.....	2,038	*	.....	.....	
do d'Athabaska.....	8,000	*	.....	.....	
do de McKenzie.....	7,000	*	.....	.....	
Terre de Rupert de l'Est.....	4,016	*	.....	.....	
Labrador (intérieur du Canada).....	1,000	*	.....	.....	
Côte Arctique.....	4,000	*	.....	.....	

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRTANNIQUE.

AGENCE DE LA CÔTE DE L'OUEST.					
Ahhousaht.....	290	}	2,025	1,336	3 catholiq romaines
Olao-qu aht.....	299				
Chaic-cles-aht.....	153				
Ehatt-is-aht.....	150				
Kmlh-wilb-laht.....	206				
Hosh-que-aht.....	225				
Howchuk-lis-aht.....	56				
Kel-seem-aht.....	137				
Ky-wk-aht.....	50				
Match-iti-aht.....	80				
Mooach-aht.....	281				
Nitten-aht.....	238				
Nooch-ah-laht.....	138				
Oi-aht.....	230				
Opitches-aht.....	59				
Pacheen-aht.....	72				
Too-qu-aht.....	32				
Tsesh-aht.....	175				
Total.....	3,361				

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages, résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite*.PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite*

Sauvages.	Recen- sement.	Protes- tants.	Catholi- ques romains	Païens	Dénomination des écoles.
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER.					
Assylitch .....	19	19			
Hurrard-Inlet, réserve n° 3 .....	59	22	37		
Capitano-Creek .....	47	12	35		
Cheam .....	143		143		
Chehales .....	129		129		
Co-qua-piet .....	49		49		
Cia-hoose .....	122		122		
Douglas .....	89		38		
Ewa-hcos .....	79		79		
Em-alcom .....	81		81		
False-Creek .....	73		73		
Harrison Mouth .....	52		52		
Hope .....	143	3	140		
Katsey .....	86		86		
Langley .....	145		145		
Matsqui .....	69		69		
Mission—Burra d-Inlet .....	259		259		1 catholique romaine.
Misqueam .....	140	15	100	25	
Scieries Moonyville .....	66	66			
New-Westminster .....	191	55	60	76	
Nicoamen .....	28		28		
Ohamille .....	82	45	37		
Pemberton Meadows .....	156		156		
Popkum .....	23	23			
Semiahmoo .....	58		58		
Schurye .....	21		21		
Sechelt .....	298		298		
Skokale .....	51	51			
Skowall .....	85		85		
Skukum-Chuck .....	59		59		
Skulteen .....	99		99		
Seymour-Creek .....	26	15	11		
Squah .....	110	1	109		
Squattets .....	82	37	45		
Squamish—Howe-Sound .....	309		175	134	
Siammon .....	317		317		
Slumagh .....	39		39		
Squehala .....	25	10	15		
Squeam .....	48		48		
Sumas, n° 1 .....	21	8	10	3	
do n° 2 .....	56	20	30	6	
do n° 3 .....	36	25	8	3	
Syuay .....	57	8	49		
Texas, Lac .....	60		60		
Te-ylee .....	57	57			
Tsonassan .....	72		72		
Havre Wadington .....	74		74		
Whonock .....	49		49		
Yak-y-you .....	61	17	30	14	
Yale .....	240	122	118		1 église d'Anglet.
<b>Total .....</b>	<b>4,740</b>				

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages, résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

Sauvages.	Recen- sement.	Protes- tants.	Catholi- ques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
AGENCE DE KAMLOOPS.					
Chataway .....	12		12		
Chomok .....	23	23			
Chukchuqualk .....	125		125		
Halaha .....	11			11	
Halaut .....	135		132	3	
Halkum .....	141		139	2	
Hlukhlukatan .....	80	76		4	
Kamloops .....	200		240		1 catholiqu. r maine.
Kamus .....	56	36		20	
Kapatsitsan .....	42	42			
Kekalus .....	22	22			
Kittsawat .....	20	10		10	
Kuant .....	73	72		1	
Mpaktam .....	14	14			
Nepa .....	15	10		5	
Nesikeep .....	38	10	20	8	
Nhumeen .....	30	30			
Nikaomin .....	36	33		3	
Nkaih .....	2			2	
Nkatsam .....	105	100		5	
Nkumcheen .....	89	81		8	
Nkya .....	53	50		3	
Nquakin .....	55	53		2	
Paska .....	13	13			
Piminos and Pakeist .....	50	48		2	
Shahahanih .....	87	81		6	
Sieka .....	41	22		19	
Skaap .....	14	14			
Skappa .....	21	20		1	1 protestante
Skichistan .....	80		80		
Skuwha .....	15		15		
Skuzzy .....	74		74		
Snahaim .....	20	20			
Spapium .....	26	23		3	
Spaptsin .....	24	24			
Speyam .....	24	16		8	
Spuzzum .....	133	130		3	
Stahl .....	60	60			
Strynne .....	48	44		4	
Sunk .....	18	18			
Tikumcheen .....	175	170		5	
Tlhtaus .....	140		140		
Tquayam .....	132	36	90	6	
Yout .....	10	8		2	
<b>Total .....</b>	<b>2,622</b>				
AGENCE DE COWICHAN.					
Che-erno .....	75		75		
Comea kin .....	66		66		
Clem-clemalats .....	160		160		
Comox .....	51		51		
Ile de la Découverte .....	13		13		
Esquimalt .....	30		30		
Ile Gabriola .....	5		5		

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages du Canada, résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—Fin.

## PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Suite.

Sauvages.	Recensement	Protestants.	Catholiques romains	Païens.	Dénomination des écoles
AGENCE DE COWICHAN—Fin.					
Galiano, Ile.....	13		13		
Hel-lalt.....	27		27		
Hatch, Pointe.....	8		8		
Kil-pan-hus.....	9		9		
Kee-nip-sim.....	55		55		
Kok-si-lah.....	27		27		
Kul-leets.....	79		79		
Lil-mal-ches.....	25	25			
Lyach-sun.....	74		74		
Mal-a-but.....	16		16		
Mayne, Ile.....	20		20		
Nanaimo.....	176	50	126		
Pan-que-chin.....	64		64		
Penel-a-kut.....	219		219		
Punt-ledge.....	31		31		
Qua-michan.....	241		241		
Qual-i-cum.....	21		21		
Sick-a-meen.....	31		31		
Sno-no-wus.....	14		14		
Somenos.....	92		92		
Songhees.....	137		137		
Sooke.....	30		30		
Tsar-out.....	47		47		
Tsart-ilp.....	57		57		
Tse-kum.....	31		31		
Tsussie.....	40		40		
Total.....	1,984				
AGENCE DE KWAWKEWLTH.					
Ah-knaw-ah-mish.....	67			67	
Ah-mah-oo, Saich-kioil-tachs.....	32			32	
Ah-wah-eet-tla-la.....	49			49	
Koep-e-no.....	20			20	
Kose-kemoe.....	169			169	
Klah-wit-sis.....	93			93	
Klass-ki-no.....	14			14	
Kwawt-se-no.....	38			38	
Kwaw-she-lah.....	58			58	
Kwaw-waw-i-nuck.....	46			46	
Kwaw-kewith.....	53			53	
Kwe-ah-kah.....	49			49	
Kwe-ah-kah, Saich-kioie-tachs.....	39			39	
Kwick-so-te-no.....	45			45	
Mateelpi.....	71			71	
Mah-ma-lil-le-kullah.....	149			149	
Na-knock-to.....	117			117	
Nim-keesh.....	167	167			1 protestante.
Noo-we-tee.....	96			96	
Ta-nock-tench.....	118			118	
Tsah-waw-ti-neuch.....	147			147	
Waw-lis-knahknewith.....	41	41			1 protestante.
Waw-lit-sum, Saich-kioie-tachs.....	83			83	
We-wai-ai-kum do.....	52			52	
We-wai-ai-kai do.....	125			125	
Total.....	1,936				

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages du Canada, résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

Sauvages.	Recen- sement	Protes- tants.	Catholi- ques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
AGENCE DE OKANAGON.					
Chu-chu-way-ha.....	73		71	2	
Ker-e-meus.....	68		40	28	
Na-aik.....	106	18	30	58	
Nkam-ip.....	40		40		
Nkam-e-plix.....	180		110	70	
Nzis-kat.....	23		23		
Pen-tic-on.....	127		127		
Quin-sha-a-tin.....	28		21	7	
Quis-kan-aht.....	29		29		
Shen-nos-guan-kin.....	46		30	16	
Spa-ha-min.....	161		121	40	
Spal-lam-cheen.....	61		59	2	
Zoht.....	14		4	10	
Total.....	956				
AGENCE DU LAC WILLIAM.					
Alexandria.....	62		62		
Alkali, Lac.....	167		167		
Anahim, Tribu des.....	195		196		
Anderson, Lac.....	113		113		
Bridge River.....	91		91		
Canoe-Creek.....	146		146		
Cayoosh-Creek.....	39		39		
Cheewack.....	11	11			
Clinton.....	50		50		
Colchopa.....	38	38			
Dog-Creek.....	11		11		
Fountain.....	217		217		
High Bar.....	42		42		
Kaninis, Tribu des.....	46		46		
Lillooet.....	98		93		
Pavilion.....	52		52		
Pashilquia.....	44	44			
Quesnelle.....	63		63		
Seton, Lac.....	99		99		
Soda-Creek.....	64		64		
Stone.....	143		143		
Toosey, Tribu des.....	96		96		
William, Lac.....	145		145		
Total.....	2,033				
AGENCE DE KOOTENAY.					
Colombie, Lac.....	65	}	568		
Kinbaskets, Tribu des Shuswap.....	70				
Lower Kootenay.....	160				
Sainte-Marie.....	235				
Plaines-au-Tabac.....	38				
Total.....	568				

TABLEAU N° 3 — Recensement des Sauvages, résidents et nomades, dénominations auxquelles ils appartiennent, etc. — *Fin.*

Sauvages.	Recensement	Protestants	Catholiques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
Il n'a pas encore été nommé d'agents pour les bandes suivantes :—					
Bellacoola } .....	2,500	.....	.....	.....	.....
Hiletsuck } .....	2,500	.....	.....	.....	.....
Hydah .....	500	.....	.....	.....	.....
Siccane. ....	1,000	.....	.....	.....	.....
Tahelie .....	5,000	.....	.....	.....	.....
Tsimplshean .....	5,522	.....	.....	.....	.....
Bandes non visitées .....		.....	.....	.....	.....
<b>Total .....</b>	<b>20,022</b>				

## RÉCAPITULATION.

Ontario .....	17,479
Québec .....	11,867
Nouvelle-Ecosse .....	2,179
Nouveau-Brunswick .....	1,566
Ile du Prince-Edouard .....	321
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest .....	23,811
District de la rivière à la Paix .....	2,038
District d'Athabaska .....	8,000
District de McKenzie .....	7,000
Terre de Rupert de l'Est .....	4,016
Labrador (intérieur du Canada) .....	1,000
Côte Arctique .....	4,000
Colombie-Britannique .....	38,222
<b>Total .....</b>	<b>121,499</b>

L. VANKOUGHNET,

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.JOHN MCGIBB,  
*Commis de la statistique.*

---

PARTIE II.

---

---

TABLEAU A (1)  
Liste des officiers et employés du département des affaires des Sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

BUREAU CENTRAL.

Emploi.	Nom.	Traitement annuel.	Quand nommé dans cette division.	Par qui nommé.	Date de la nomination dans le service civil.	Observations.
Surintendant général.....	Le Très-honorable sir J. A. Macdonald, C.O.B., G.C.M.G.	\$ cts.				Remplit cette fonction conjointement avec celle de président du Conseil.
Sous-surintendant général.....	L. Vankoughnet.....	3,200	13 février 1861...	Gouverneur en conseil.	13 février 1861...	
Premier commis et comptable.....	R. Sinclair.....	2,250	1er juin 1873...	do	15 avril 1869...	
Commissaire des terres et des bois des Sauvages.....	Wm. Plummer.....	1,800	mai 1868...	do	mai 1868...	
Inspecteur et premier dessinateur.	W. A. Austin.....	1,750	7 juin 1883...	do	7 juin 1883...	
Inspecteur des agences et réserves	A. Dingman.....	1,600	23 juillet 1882...	do	22 juillet 1882...	
Solliciteur.....	Geo. W. Burbridge.....	400	1er juin 1882.....	do	1er juin 1882.....	
Constructeur français.....	J. V. de Boncherville.....	1,400	1er juil. 1868.....	do	mai 1865.....	
Commis de la correspondance.....	A. N. McNeill.....	1,500	1er do 1874.....	do	1er juil. 1874.....	
Sous-comptable.....	F. W. Smith.....	1,400	1er sept. 1873.....	do	13 oct. 1870.....	
Commis.....	T. F. S. Kirkpatrick.....	1,400	6 août 1873.....	do	6 août 1873.....	
Sténographe.....	J. D. McLean.....	1,350	26 oct. 1876.....	do	26 oct. 1876.....	
Teneur de livres.....	D. C. Scott.....	1,250	1er do 1880.....	do	8 juil. 1879.....	
do.....	R. G. Dalton.....	1,250	— juillet 1871.....	do	do 1871.....	
Commis.....	M. Benson.....	1,200	22 avril 1876.....	do	22 avril 1876.....	
Commis des archives.....	S. Stewart.....	1,200	1er juil. 1879.....	do	1er juil. 1879.....	
Commis de la statistique.....	John McGirr.....	1,150	1er août 1877.....	do	1er août 1877.....	
Aide de l'arpenteur.....	Samuel Bray.....	1,000	14 juin 1884.....	do	14 juin 1884.....	
Aide du teneur de livres.....	H. J. Brook.....	950	3 avril 1882.....	do	1er jan. 1871.....	
Copiste.....	J. Delisle.....	850	23 juin 1870.....	do	8 juil. 1879.....	
Aide du teneur de livres.....	Tros. Coffey.....	750	17 juillet 1878.....	do	17 do 1878.....	
Aide du prép. à la vente des terres	H. C. Ross.....	1,100	10 jan. 1883.....	do	10 jan. 1883.....	
Sténographe.....	H. G. Maingy.....	750	1er juil. 1879.....	do	1er juil. 1879.....	
Copiste.....	H. McKay.....	750	1er mars 1884.....	do	9 do 1880.....	
Commis.....	J. W. Shore.....	650	24 do 1884.....	do	24 mars 1884.....	
do.....	W. A. Orr.....	700	24 nov. 1883.....	do	24 nov. 1883.....	

[PARTIE II]

Grossoyeur.....	L. A. Dorval.....	600	1er juil. 1866.....	do	1er juil. 1866.....	
Commis.....	A. E. Kemp.....	700	1er fév. 1884.....	do	1er fév. 1884.....	
Commis des index.....	F. Yelding.....	600	3 avril 1882.....	do	3 avril 1882.....	
Commis.....	C. Reiffenstein.....	500	24 nov. 1883.....	do	24 nov. 1883.....	
do.....	D. C. F. Bliss.....	600	10 mars 1885.....	do	10 mars 1885.....	
do.....	W. A. Hutton.....	450	11 mai 1885.....	do	11 mai 1885.....	
do.....	John Austen.....	500	1er juil. 1886.....	do	1er juil. 1885.....	
Commis surnuméraire.....	I. H. Wilson.....	400	29 janv. 1887.....	do	29 janv. 1887.....	\$1.50 par jour.
do.....	Rév. Wm. Scott.....	400	.....	do	.....	
do.....	M. Maxwell.....	400	.....	do	.....	
Gardien.....	D. McMichan.....	490	.....	do	.....	
Messageur.....	T. Starnet.....	390	1er juil. 1883.....	Gouverneur en conseil.	1er juil. 1883.....	
Messageur surnuméraire.....	J. Slocombe.....	400	30 sept. 1883.....	do	30 sept. 1883.....	
do.....	F. R. Bysho.....	400	.....	do	.....	

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

[PARTIE II]

TABIEAU A (2)

Liste des officiers et employés du département des Sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

Noms.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
J. T. Gilkison.....	Surintendant.....	\$ 1,610 00	Brantford.....	Avec \$140 pour frais de voyage et \$200 par année pour loyer de maison et de bureau.
A. G. Smith.....	Commis.....	900 00	do.....	Avec \$100 par année pour frais de voyage et 3 pour 100 sur ventes de coupes de bois et de terres.
J. C. Phipps.....	Surintendant.....	1,200 00	Manitowaning.....	Avec frais de voyage, \$50 par année pour loyer de bureau, 5 pour 100 de commission sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 2½ pour 100 sur perceptions au-dessus de ce montant.
McGregor Ironsides.....	Commis et interprète.....	720 00	do.....	Avec \$88.50 pour loyer de bureau et combustible.
Thos. Watton, M.D.....	Surintendant.....	900 00	Parry-Sound.....	5 pour 100 de commission sur ventes de terres. Pas d'autre rémunération.
Wm. Van Abbott.....	Agent.....	700 00	Sault-Sainte-Marie.....	Avec 3 pour 100 sur droits de coupes de bois.
T. G. Pile.....	Agent des terres des Sauvages.....	.....	Deseronto.....	Avec \$130 par année pour loyer, éclairage et combustible.
Thos. Gordon.....	Agent.....	600 00	Strathroy.....	Avec \$100 pour frais de voyage.
J. P. Donnelly.....	do.....	60 00	Prince-Arthur's-Landing.....	5 pour 100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant. Pas d'autre rémunération.
Mathew Hill.....	do.....	500 00	Shannonville.....	5 pour 100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et \$2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant. Pas d'autre rémunération.
A. B. Cowan.....	Agent des terres des Sauvages.....	250 00	Gananoque.....	Avec \$120 pour loyer de bureau do
J. F. Day.....	do.....	.....	Bruce-Mines.....	Avec 5 pour 100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant.
Wm. Simpson.....	do.....	.....	Wartou.....	Avec \$100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et \$2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant. Pas d'autre rémunération.
G. R. Savage.....	do.....	400 00	Bate Gore.....	Avec \$120 pour loyer de bureau do
E. W. Ross.....	do.....	400 00	Île Oockburn.....	Avec 5 pour 100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant.
John Beattie.....	Agent.....	400 00	Hightate.....	pour 100 sur perceptions.
Paul.....	do.....	60 00	Béauville.....	

J. W. Jernyn.....	do.....	500 00	Cap Croket.....	Avec habitation gratuits.
J. T. Oonaway.....	do.....	500 00	Saugeen.....	do
John Wallace.....	do.....	25 00	do.....	Gardiens des îles dans le Saint-Laurent.
A. Root.....	do.....	25 00	Sur les îles.....	
J. L. Thompson.....	Agent.....	25 00	Roseneath.....	
John Theakeray.....	do.....	500 00	Georgina.....	
J. E. Stevenson.....	do.....	500 00	Gov's Landing.....	
E. Harris.....	do.....	500 00	Pentanguishene.....	
H. H. Thompson.....	do.....	500 00	Uptergrove.....	
D. J. McPhee.....	do.....	150 00	Seugon.....	
G. B. McDermott.....	do.....	500 00	Wallaceburg.....	
A. McKelvey.....	do.....	500 00	Sarnia.....	\$100 par année pour l'entretien d'un cheval.
A. English.....	do.....	500 00	do.....	5 pour 100 sur perceptions.
E. Watson.....	Agent des terres des Sauvages.....	.....	do.....	

QUÉBEC.				
A. LeBel, jeune.....	Agent.....	150 00	Rivière-du-Loup.....	5 pour 100 de comm. sur ventes de terres jusqu'à \$2,000, et 2½ sur toutes percept. au-dess. de ce montant.
D. Baker.....	do.....	.....	Saint-Régis.....	10 pour 100 de commission sur perceptions, et 2½ pour 100 sur déboursés. Pas d'autre rémunération.
James Martin.....	do.....	600 00	Maniwaki.....	\$50 par année pour loyer de bureau.
L. B. Otis.....	do.....	400 00	Pointe Bleue.....	Avec \$80 par année pour loyer de bureau.
A. Brossard.....	do.....	400 00	Caughnawaga.....	Avec \$100 pour loyer, éclairage et combustible.
L. F. Boucher.....	do.....	400 00	Bétsimits.....	
Rév. J. Gagné.....	Surintendant.....	50 00	Maria.....	
Rév. Charles Guey.....	Agent.....	200 00	Risigouche.....	Avec 10 pour 100 sur perceptions, et 2½ pour 100 sur déboursés.
H. Yassal.....	do.....	200 00	Pierreville.....	
A. A. Hudon.....	Procureur.....	100 00	Roberval.....	
F. H. O'Brien.....	do.....	100 00	Tadoussac.....	
A. Bastien.....	Agent.....	200 00	Lorette.....	

[PARTIE II]

TABLEAU A (2)---Suite.  
 MISSIONNAIRES recevant des rémunérations du département des affaires des Sauvages pour services rendus aux Sauvages,  
 jusqu'au 30 juin 1887.

## ONTARIO ET QUÉBEC.

Noms.	Adresse.	Allocation annuelle.		Religion.	Observations.
		\$	cts		
Rév. T. Quinn .....	Pierreville.....	235	00	Catholique romain.....	Abénakis de Saint-François.
Rév. John Tucker .....	do .....	140	00	Protestant .....	do .....
Rév. M. Mainville.....	Saint-Régis .....	303	32	Catholique romain.....	Iroquois de Saint-Régis. \$100 de ce montant et \$25 en sus pour combustible sont payées par les Iroquois de Saint-Régis.
Rév. A. J. Smith .....	Munceytown.....	400	00	Protestant .....	Chippewas de la Thésaga.
Rév. John Jacobs .....	Baby's Point .....	400	00	do .....	do File Walpole.
Rév. G. Giroux.....	Lorette .....	225	96	Catholique romain .....	Eurons de Lorette.
Rév. G. A. Anderson .....	Tyendinaga .....	400	00	Protestant.....	Payé par les Mohawks de la Baie de Quinté.
Rév. N. V. Burton.....	Oaughnawaga.....	225	96	Catholique romain.....	

TABLEAU A (2)—*Suite.*

MÉDECINS employés par le ministère des affaires des Sauvages, jusqu'au 30 juin 1887, indiquant les tribus qu'ils visitent.

Nom.	Nom de la tribu qu'ils visitent.	Appointements annuels.	Observations.
P. H. Spohn	Chippewas de Beauvoileil	\$ cts.	
G. H. Gorbett	do Rams	150 00	Payé par la tribu.
W. S. Scott	do Sauguen	150 00	do
Clark Lapp	Mississaguas d'Alvrick	200 00	do
P. E. Jones	do Crédit	200 00	do
A. McLaren	Mohawks de la Baie de Quinté	250 00	En partie payé par le fonds d'administration.
J. Newton	do	250 00	do
R. J. M. Kinuon	Six Nations	2,000 00	Payé par la tribu; & aussi un aide à \$600 par année.
V. J. A. Vennor	Micmacs de Ristigouche	180 00	Appoint payés à même le fonds des Sauv. de la pr. de Québec.
R. M. Stephen	Tribus de l'Île Manitouline	1,000 00	Appointements payés à même le fonds d'administration. \$150 allouées en sus pour loyer.
Oronhyatekha	Onéidas de la Thames	300 00	Appointements payés à même le fonds d'administration.
F. F. Bell	Wyandottis d'Anderdon	80 00	Payé par la tribu.
N. E. Roy	Micmacs de Gaspé	80 00	Appoint payés à même le fonds des Sauv. de la pr. de Québec.
H. Wigle	Chippewas de Nawash	300 00	do par la tribu.
D. Sinclair	do Thames	200 00	do
J. A. Reid	Rivière-du-Jardin et bandes de Batchewana	200 00	do
J. M. Shaw	Mississaguas du lac du Riz	150 00	do

PARTIS

TABLEAU A (2)—Liste des officiers et employés du département des affaires des Sauvages, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887—Suite.

SERVICE EXTÉRIEUR.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
L. W. Powell, M.D.	Surintendant-visitateur	\$ 3,000 00	Victoria	} Avec frais de voyages.
H. H. Moffat	Sous-surintendant	1,800 00	do	
W. H. Lomas	Agent	1,200 00	Gowichan	
H. Guillod	do	1,200 00	Côté Ouest	
R. H. Pidcock	do	1,200 00	Kwakwewith	
P. McTernan	do	1,600 00	Rivière Fraser	
J. W. Mackay	do	1,200 00	Kamloops	
do	do	600 00	Okanagan (nommé provisoirement).	
M. Phillips	Agent intérimaire	1,000 00	Kootenay	
W. L. Meason	Agent	1,200 00	Lac Williams	
S. Y. Wooton	Magistrat stipendiaire, Metlakathla	2,600 00	Port-Simpson	

[PARTIE II]

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
G. Wells	Agent	\$ 50 00	Annapolis	District no 1 "a," pour les comtés d'Annapolis et Shelburne.
F. McDermid	do	50 00	Rivière-à-Hours	1 "b," Yarmouth et Digby.
J. E. Beckwith	do	25 00	Canning	2, pour le comté de King.
Rév. Thos. Butler	do	37 50	Caledonia	3, pour le comté de Lunenburg.
Rév. A. P. Desmond	do	33 33	Bedford	4, pour le comté de Halifax.
James Gass	do	16 66	Shubenacadie	5, pour le comté de Hants.
Dr D. H. Muir	do	16 66	Truro	6 "a," pour le comté de Colchester.
Dr A. T. Clark	do	33 33	Parishboro'	7, pour le comté de Cumberland.
Rév. R. McDonald	do	100 00	Pictou	8, pour le comté de Pictou.
W. O. Clichholm	do	100 00	Antigonish	9, P. les comtés d'Anigon. et Guysboro.
Rév. J. McDonald	do	100 00	Île Rouge	10, pour le comté de Richmond, C.-B.
Rév. D. McIsaac	do	50 00	Rivières-Habitants	11, pour le comté d'Inverness.
Rév. R. Grant	do	50 00	Grand-Varrova	12, pour le comté de Victoria.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
Rév. M. McKenzie	do	100 00	Île Christmas	12, pour le comté du Cap-Breton.
M. A. McDonald, M.D.	Médecin	100 00	Sydney	13, pour le comté du Cap-Breton.
J. McMillan, M.D.	do	42 00	Pictou	3, pour les Saurs. de Pictou et des environs
Charles Sargeant	Médecin-visitateur	400 00	Charbam	Surintendance du Nord-Est.
James Farrell	do	200 00	Fredericton	do du Sud-Ouest
Moses Craig	Agent	200 00	Perth	Agent pour les comtés de Victoria et Madawaska.
Rév. M. O'Brien	Missionnaire	100 00	Tobique	
Rév. J. C. McDevitt	do	100 00	Frédéricton	
Rév. S. J. Cumly	do	100 00	Red Bank	
Rév. W. Morisey	do	100 00	Pointe-du-Chêne	
Rév. E. J. Bannon	do	100 00	Grande-Anse	
Rév. J. F. Carson	do	40 00	Edmundston	Comté de Kent.
Rév. L. C. D'Amour	do	25 00	Restigouche	do Northumberland.
Rév. J. L. McDonald	do	100 00	do	do do
J. McDonald, M.D.	Médecin	100 00	do	do Kent.
H. A. Fish, M.D.	do	20 00	do	do do
J. P. Lamotte, M.D.	do	100 00	do	do do
J. F. Brine, M.D.	do	200 00	Bel Ground	do do
J. Barnaby	Constable	20 00	do	do do

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
John O. Arsenault	Agent	\$ 500 00	Île Leaux	Appointements comme agent.....\$200 00 do instituteur..... 200 00 Allocation pour frais de voyages..... 100 00
L'hon. Edgar Dewdney	Commissionnaire des Sauvages	3,200 00	Régina	TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN.
H. Her. Reed	Sous-commissaire des Sauvages	2,000 00	do	
T. F. Wadsworth	Inspecteur des fermes et des agences dans les Territoires du Nord-Ouest	1,800 00	Régina	
Alex. McGibbon	Commis	1,600 00	do	
W. McGirr	do	1,600 00	do	
J. O. Nelson	Arpenteur	2,190 00	do	

[PARTIE II]

TABLEAU A (2) — Liste des officiers et employés du département des affaires des Sauvages, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887 — Suite.

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
BUREAU DU COMMISSAIRE, RÉGINA.				
F. H. Paget	Commis	900 00	Régina	
H. L. Reynolds	do	900 00	do	
J. W. Jowett	do	900 00	do	
R. G. R. Eden	do	720 00	do	
J. J. Campbell	do	720 00	do	
A. W. L. Gompertz	do	720 00	do	
E. Hourie	Interprète	900 00	do	
BUREAU DU SURINTENDANT, WINNIPEG.				
Ed. McColl	Inspecteur des agences des Sauvages, surintendance du Manitoba	2,200 00	Winnipeg	
L. J. A. Levesque	do	1,300 00	do	
A. B. McIntosh	do	1,100 00	do	
Ed. Jean	do	700 00	do	
J. Hourigan	Garde-forestier, traité n° 3	700 00	Portage-du-Rat	
SURINTENDANCE DU MANITOBA.				
<i>Traité n° 1.</i>				
F. Ogletree	Agent	800 00	Portage-la-Prairie	
A. M. Muckle	do	900 00	Olandéboye	
<i>Traité n° 2.</i>				
Martineau	Agent	1,000 00	Manitoba House	

[PARTIE II.]

<i>Traité n° 3.</i>				
R. J. N. Pither	Agent	1,000 00	Fort-Francis	Enseigne aussi l'agriculture.
G. McPherson	do	1,000 00	do	
J. McIntyre	do	900 00	Prince Arthur's Landing	
N. Chastellaine	Interprète	250 00	Fort-Francis	
<i>Traité n° 5.</i>				
A. McKay	Agent	1,000 00	Grands Rapides	
J. Reader	do	800 00	Le Pas	
SURINTENDANCE DU NORD-OUEST.				
<i>Traité n° 4.</i>				
A. McDonald	Agent	1,200 00	Lacs-Croches	
J. E. Lash	do	1,200 00	Réserve de Muscovetung	
Hilton Keith	do	1,200 00	Buttes-du-Foudre	
P. J. Williams	do	1,000 00	Buttes-de-la-Lime	
W. S. Grant	do	1,000 00	Réserve de l'Assiniboine	
J. A. Merkle	do	1,000 00	Birtle	
John J. Campbell	do	720 00	Montagne-de-l'Original	
A. J. McNeill	Commis	490 00	Lacs-Croches	
S. Geddes	Interprète	720 00	do	
H. R. Halpin	Commis	360 00	Réserve de Muscovetung	
T. May	Conducteur d'éclairage	900 00	do	
W. E. Jones	Commis	240 00	Buttes-du-Foudre	
W. Daniels	Interprète	600 00	Buttes-de-la-Lime	
W. Graham	Commis	360 00	Birtle	
E. McNeill	Instructeur d'agriculture, réserve n° 71	480 00	Lacs-Croches	
A. J. Coburn	do	380 00	do	
J. Nicol	do	74	do	
S. Hockley	do	72	do	
D. McIntosh	do	79	Qu'Appelle	
T. J. Fiecham	do	80	do	
	do	87, 88	réserves n° 86,	
J. H. Gooderham	do	89, 90	réserves n° 85,	
R. McKinnon	do	720 00	réserves n° 75...	
C. Lawford	do	600 00	réserves n° 68,	
	do	1,200 00	69, 70	
Réf. Père Hugonard	Principal, école industrielle		Buttes-du-Foudre,	
			do	
			Indian-Head	
			Montagne-de-l'Original	
			Qu'Appelle	

[PARTIE III.]

TABLEAU A (2).—Liste des officiers et employés du département des affaires des Sauvages, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887.—Suite

## SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
<i>Traité n° 6.</i>				
R. J. W. MacKay.....	Agent.....	\$ 1,200 00	Battleford.....	
J. M. Rae.....	do.....	1,200 00	Prince-Albert.....	
W. Anderson.....	do.....	1,200 00	Edmonton.....	
S. B. Lucas.....	do.....	1,200 00	Buttes-de-la-Paix.....	
Rév. T. Clark.....	Principal, école industrielle.....	1,200 00	Battleford.....	
J. A. Mitchell.....	Agent.....	1,000 00	Victoria.....	
G. G. Mann.....	do.....	720 00	Lac-à-l'Oigaon.....	
J. J. O'Connell.....	Garde-magasin et commis.....	480 00	Battleford.....	
W. Laurie.....	Aide-commis.....	480 00	do.....	
J. Tompkins.....	Interprète.....	720 00	do.....	
M. S. Vankoughnet.....	do.....	480 00	Prince-Albert.....	
M. V. Kildahl.....	Commis.....	540 00	Edmonton.....	
S. Whitford.....	do.....	600 00	do.....	
T. Edmondson.....	Interprète.....	600 00	Victoria.....	
P. Erasmus.....	do.....	600 00	do.....	
J. D. Molsen.....	Garde-magasin et interprète.....	600 00	do.....	
A. Whitford.....	Commis.....	540 00	Buttes-de-la-Paix.....	
L. Marston.....	Interprète.....	480 00	do.....	
G. Chaffee.....	Insutr. d'agriculture, réserves n° 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111.....	730 00	Lac-aux-Canards.....	
J. H. Price.....	do.....	730 00	Carlton.....	
O. F. Orr.....	do.....	600 00	Battleford.....	
J. Fitzpatrick.....	do.....	720 00	do.....	
G. D. Gopsil.....	do.....	600 00	do.....	
A. Suffern.....	do.....	600 00	do.....	
G. Apperath.....	do.....	600 00	do.....	
J. E. Ingram.....	do.....	600 00	do.....	
A. Lokan.....	do.....	600 00	Lac-à-la-Selle.....	
W. J. O'Donnell.....	do.....	480 00	do.....	
	do.....	600 00	Edmonton.....	

PARTIE H

D. C. Robertson.....	do.....	480 00	Buttes-de-la-Paix.....	
J. Norris.....	do.....	540 00	do.....	
J. Ross.....	do.....	600 00	do.....	
<i>Traité n° 7.</i>				
W. Pockington.....	Agent.....	1,200 00	Réserve des Gens-du-Sang.....	
M. Begg.....	do.....	1,200 00	Traverse des Pieds-Noirs.....	
W. C. De Balinhard.....	do.....	1,200 00	Réserve des Sarcis.....	
F. X. Girard.....	do.....	1,200 00	Fort-MacLeod.....	
Rév. E. Claude.....	Principal internim. de l'école industrielle.....	1,200 00	Grande Rivière.....	
A. R. Springett.....	Sous-agent.....	600 00	Réserve des Piégués.....	
F. C. Cornish.....	do.....	720 00	do des Piégués-Noirs.....	
S. Sprinford.....	do.....	720 00	do des Gens-du-Sang.....	
G. H. Wheatly.....	Instructeur d'agriculture, ferme n° 20a.....	540 00	do de Pied-de-Océb.....	
J. M. Scott.....	do.....	540 00	do du Vieux-Soleil.....	
W. Middleton.....	do.....	540 00	do des Piégués.....	
J. Wilson.....	do.....	600 00	do des Gens-du-Sang.....	

PARTIE H

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

## FONDS DE DÉPÔTS DES SAUVAGES.

Tableau B, avec les états auxiliaires.

ÉTAT des opérations se rattachant à ce fonds pendant l'exercice terminé  
le 30 juin 1887.

	\$	cts.	\$	cts.
Balance au crédit de ce fonds le 30 juin 1886.....			3,281,148	81
Allocations du gouvernement.....	53,935	50		
Perceptions à compte de ventes de terre, droits sur bois coupés, droits sur pierre tirée de la carrière, loyers, amendes et hono- raires pendant l'exercice.....	129,684	21		
Intérêt échu pendant l'exercice sur les fonds entre les mains du gou- vernement fédéral.....	159,806	05	343,425	76
			3,624,575	57
			320,708	33
Dépenses pendant l'exercice.....			3,303,867	24
Balance le 30 juin 1887.....				
<b>NOTE—</b>				
Balance le 30 juin 1887, comme ci-dessus.....	3,303,867	24		
Balance le 30 juin 1887, tel que démontré par le rapport de l'auditeur général.....	3,226,650	58		
Différence.....		77,216	66	
Et étant composé de, savoir :—				
Montant en suspens, voir le rapport de l'auditeur général pour 1886, page 428.....			74,275	63
Intérêt de \$74,275.63, pour un an, à 4 pour 100.....			2,971	03
			77,246	66
Moins, chèques en circulation non crédités par le départe- ment des Sauvages, pour 1886-7.....				30 00
			77,216	66

L. VANKOUGHNET,

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINOLAIR,

*Comptable.*

No 1.

TABLEAU B—Suite.  
BANDE DE SAUVAGES DE BAJHEWANA, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.	
Les paiements suivants:—							
Balance, 20 juin 1886.....		100 05		Balance, 30 juin 1886.....		4,087 37	
J. A. Reid, M.D., appointements.....		85 12		Ventes de terres et de bois de construction.....		120 00	
Rév. Thos. Oullett, instituteur, appointements.....		125 09		Loyers, etc.....		.....	
Chef Nubenagooching, appointements.....		100 00		Intérêt sur capital placé.....		201 60	
				Balance, 30 juin 1887.....		159 48	
						228 33	
<i>Divers paiements.</i>							
Médicaments.....		40 20					
Provisions fournies au conseil des Sauvages.....		1 94					
Transfert au fonds d'administration du cinquième versement avec intérêt jusqu'au 31 décembre 1882, des sommes avancées en différents temps pour aider à la const. de chemins, ponts, etc.....		2,902 04					
Commission sur perceptions, portée au crédit du fonds d'administration.....		12 10					
Distribution des intérêts.....		125 00					
Balance, 30 juin 1887.....		1,293 33					
		4,207 37		Balance, 30 juin 1887.....		4,207 37	
		589 41				589 41	
		228 33				1,293 33	

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

[PARTIE II.]

N<sup>o</sup>. 2,  
AV.

TABLEAU B—Suite,  
CHIPPÉWAS DE BEAUSOLEIL, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
<i>Appointements.</i>				
Noah Assance, chef.....	.....	50 00	Balance, 30 juin 1886.....	669 98
Rév. W. P. Elias, secrétaire.....	.....	25 00	Vente de terres et de bois de construction.....	120 60
P. H. Spohn, M.D., 15 mois.....	.....	187 50	Transfert de l'intérêt à compte de l'emprunt pour	
Sol. Mark, messenger, 6 mois.....	.....	7 50	l'achat d'une machine à battre.....	180 00
			Intérêt sur capital placé.....	2,755 08
<i>Pensions.</i>				
Thos. Sky.....	.....	14 00		
Mme James Assance.....	.....	12 75		
Mme John Assance.....	.....	12 75		
Nancy Shingwakouse.....	.....	11 50		
Thomas Assance.....	.....	9 00		
<i>Divers paiements.</i>				
Transfert, au capital à compte de l'emprunt pour		180 00		
l'achat d'une machine à battre.....		2,450 04		
Distribution des intérêts.....				
Commission sur perceptions, portée au crédit du	12 06			
fonds d'administration.....	56,491 68	465 02		
Balance, 30 juin 1887.....	56,503 74	3,425 06		
			Balance, 30 juin 1887.....	3,425 06
				465 02

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINGLAIR,  
Comptable.

## TABLEAU B—Suite.

CHIPPEVAS DE NAWASH, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dt.

Les paiements suivants:—

*Appointements.*

David Craddock, instituteur .....  
 Isabella McIver do 9 mois .....  
 Amelia Jones do 3 do .....  
 Mme E. A. Jones do 3 do .....  
 Elijah A. Jones do 3 do .....  
 W. B. McGregor, chef .....  
 Wm Angus do .....  
 Abner Elliott do .....  
 F. Lamorandière, secrétaire et interprète .....  
 James Toman, conseiller .....  
 John Akiwenzie do .....  
 Jas. Wahbeze do .....  
 Charles Jones do .....  
 Louis Johnson, messenger .....  
 Mike Johnson do .....  
 Daniel Elliott, garde-forestier .....  
 Frank Elliott, gardien .....  
 John Snake, sacristain .....  
 John Akiwenzie, jeune .....  
 H. Wigle, M.D. ....

*Pensions.*

P. J. Kegeonce, 6 mois .....  
 John Wahbadick .....  
 Thos. Sky .....  
 Mme John Smith .....  
 Thos. Koseyah, père, 6 mois .....  
 Mme Jas. Nawash, 3 mois .....  
 Mme Luke Snake .....  
 Mme B. Onahjwon .....  
 Mme A. Ashkwie .....

A reporter

N° 3.

Av.

Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
250 00	250 00	325,015 71	2,998 05
187 50	187 50	19,678 12	13 50
187 50	187 50		42 05
62 50	62 50		
62 50	62 50	1,985 73	16,019 92
150 00	150 00		
75 00	75 00		
50 00	50 00		
150 00	150 00		
30 00	30 00		
30 00	30 00		
30 00	30 00		
30 00	30 00		
20 00	20 00		
40 00	40 00		
50 00	50 00		
25 00	25 00		
12 48	12 48		
350 00	350 00		
25 00	25 00		
37 48	37 48		
20 00	20 00		
20 00	20 00		
10 00	10 00		
5 00	5 00		
20 00	20 00		
20 00	20 00		
20 00	20 00		
1,989 96	1,989 96	349,679 66	18,073 62

A reporter

N° 34.  
Av.

TABLEAU B—Suite.

CHIPPÉWAS DE NAWASH, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dr.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....	.....	1,989 96	.....	.....
Report.....	.....	20 00	.....	.....
Les paiements suivants :—				
<i>Pensions—Fin.</i>				
Mme Munodogweviss .....	.....	.....	.....	.....
<i>Divers déboursés.</i>				
Réparer des chemins .....	.....	100 00	.....	.....
Coût de la vaccination des Sauvages .....	.....	40 00	.....	.....
Renouvellement de permis de pêche .....	.....	25 00	.....	.....
Inspection des écoles .....	.....	40 40	.....	.....
Assurance de la maison de l'agent .....	.....	12 00	.....	.....
Secours .....	.....	5 00	.....	.....
Coût de la construction d'une maison d'école .....	477 50	.....	.....	.....
do de l'arpentage .....	50 00	.....	.....	.....
do pour creuser un puits .....	107 40	.....	.....	.....
Emprunt pour payer les comptes d'approvisionnement .....	5,678 76	.....	.....	.....
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration .....	1,971 86	.....	.....	.....
Distribution des intérêts .....	341,394 04	.....	.....	.....
Balance, 30 juin 1887.....	349,679 56	18,073 53	349,679 56	18,073 53

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINOLAIR,  
Comptable.

N<sup>o</sup> 4.  
A V.TABLEAU B.—*Suite*.

CHIPPAWAS DE RAMA, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dt.

	Capital.		Intérêt.		Capital.	Intérêt.	
	\$	cts.	\$	cts.		\$	cts.
Les paiements suivants :—							
<i>Appointements.</i>							
J. B. Naningshkung, chef.....			75	00			
John Kenice, conseiller.....			8	00			
Jas. B. Naningshkung.....			8	00			
Gilbert Williams.....			8	00			
Jos. Kenice, secrétaire.....			14	00			
J. B. Naningshkung, gardien.....			20	00			
G. H. Corbett, médecin.....			150	00			
<i>Pensions.</i>							
Wm. Bigwind.....			12	00			
Jacob Skilling.....			12	00			
Peter Jacobs.....			12	00			
<i>Divers déboursés.</i>							
Secours.....			54	00			
Inspection des écoles.....			20	00			
Frais funéraires.....			48	00			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	7	70					
Distribution des intérêts.....			2,126	40			
Balance, 30 juin 1887.....	51,776	40	543	94			
	51,784	10					
	51,776	40					
Balance, 30 juin 1887.....			3,111	34			
	51,784	10					
	51,776	40					

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

Capital.		Intérêt.	
\$ cts.		\$ cts.	
Les paiements suivants:—			
<i>Appointements.</i>			
Wilson Jacobs, chef.....	.....	100 00	.....
James Manasse do.....	.....	30 00	.....
Elihan George do.....	.....	30 00	.....
Jabez Nahmbin.....	.....	30 00	.....
Silas Wahemong.....	.....	30 00	.....
Adam Sappah.....	.....	30 00	.....
John Johnston.....	.....	30 00	.....
Albert Rodd, sacristain.....	.....	15 00	.....
Solomon Jackson do.....	.....	15 00	.....
Adam Shavano do.....	.....	15 00	.....
Jeffery Bessette do.....	.....	15 00	.....
J. Johnston do.....	.....	30 00	.....
Solomon Jackson, messenger.....	.....	200 00	.....
Wm. Wawanosh, interprète et secrétaire.....	.....	125 00	.....
Alma Rodgers, instituteur, 6 mois.....	.....	125 00	.....
H. J. Johnson do.....	.....	125 00	.....
Isaac Chippewa, économiste en chef, 6 mois.....	.....	15 00	.....
<i>Pensions.</i>			
Mme Moses Henry.....	.....	12 00	.....
Wm. Wawanosh.....	.....	150 00	.....
Mme J. Wawanosh.....	.....	125 00	.....
Mme D. B. Wawanosh.....	.....	100 00	.....
Antoine Rodd.....	.....	24 00	.....
Veuve J. Kashagance.....	.....	24 00	.....
Thomas Nayahnoquod.....	.....	24 00	.....
Veuve Bird.....	.....	12 00	.....
George Ashquagonahy.....	.....	12 00	.....
Veuve Chippagan, 6 mois.....	.....	6 00	.....
do Kabayah.....	.....	12 00	.....
do Gotterill, 9 mois.....	.....	9 00	.....
Capital.....		Intérêt.....	
\$ cts.		\$ cts.	
Balance, 30 juin 1886.....		186,840 51	
Ventes de terres et de bois de construction.....		3,376 98	
Loyers.....		4 00	
Abonnements au journal <i>Indian</i> .....		28 00	
Intérêt sur capital placé.....		8,863 36	

[PARTIE II]

do Pike.....	.....	12 00	.....
do Nawang.....	.....	12 00	.....
do Sappah.....	.....	12 00	.....
do Craszenah.....	.....	12 00	.....
do Lighthouse.....	.....	12 00	.....
do Shagutchewaqa.....	.....	12 00	.....
do Petahney.....	.....	12 00	.....
do Kabayah.....	.....	12 00	.....
Mahcahdenequa.....	.....	6 00	.....
Andrew Negeeshig.....	.....	12 00	.....
<i>Divers déboursés.</i>			
Coût de construction de chemin.....	753 58	.....	.....
do construction de fosse.....	1,735 84	.....	.....
Getroi pour l'achat d'instruments aratoires.....	2,000 00	.....	.....
Luke James, loyer d'une fosse à gravier.....	.....	30 00	.....
Médecins et médicaments.....	846 65	.....	.....
Frais funéraires.....	124 05	.....	.....
Coût des réparations, matériaux et main-d'œuvre pour les ponts.....	18 94	.....	.....
Provisions aux Sauvages faisant le chemin.....	49 00	.....	.....
Dépenses d'une députation au grand conseil.....	3 91	.....	.....
Reparations aux écoles.....	48 50	.....	.....
Inspection des écoles.....	6 88	.....	.....
Livres pour les écoles.....	84 00	.....	.....
Secours aux Sauvages indigents.....	5 50	.....	.....
Coût de la construction de ponceau.....	40 00	.....	.....
do du bois pour les écoles.....	2 50	.....	.....
Services d'un constable.....	2 00	.....	.....
Nettoyage de la maison du conseil.....	.....	405 61	.....
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	.....	6,156 06	.....
Distribution des intérêts.....	185,322 66	.....	1,583 44
Balance, 30 juin 1887.....	190,217 49	.....	10,539 18
Balance, 30 juin 1887.....		185,322 66	
.....		10,539 18	
.....		190,217 49	
.....		1,583 44	
.....		6,156 06	
.....		2 00	
.....		2 50	
.....		40 00	
.....		84 00	
.....		48 50	
.....		3 91	
.....		49 00	
.....		18 94	
.....		124 05	
.....		846 65	
.....		30 00	
.....		2,000 00	
.....		1,735 84	
.....		753 58	

[PARTIE II]

Balance, 30 juin 1887.....

185,322 66

10,539 18

190,217 49

L. VANKOUGHNETT,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

## DR. CHIPPEWAS OF SAUGEEN, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.		Intérêt.	
	\$	cts.	\$	cts.
Les paiements suivants :—				
<i>Appointements.</i>				
John Burr, instituteur.....			300 00	
Alex. Madwayosh, instituteur.....			225 00	
H. H. Madwayosh, chef.....			150 00	
John Kadahregwon do.....			150 00	
John George, conseiller.....			15 00	
David Root do.....			15 00	
John Kevaquom do.....			15 00	
Simpson Quakageshig, conseiller.....			15 00	
Ralph Johnston do.....			20 00	
Jos. Nicodemus, sacristain.....			20 00	
J. G. Mason do.....			20 00	
Joshua Nicodemus, messenger.....			12 00	
John G. Mason do.....			12 00	
W. S. Scott, M. D. ....			260 00	
Alex. Madwayosh, interprète, 6 mois.....			50 00	
Isabella Melver, instituteur, 3 mois.....			75 00	
C. Kabbege, interprète, 3 mois et 25 jours.....			31 64	
<i>Pensions.</i>				
Thos. Nswahqua.....			12 00	
John Wambshkukumling.....			12 00	
Obs. Mazhukewawedong.....			12 00	
F. Wahbeze.....			12 00	
John Atangay.....			12 00	
Wm. Nagum.....			12 00	
Jane Wegwoss.....			25 00	
Eliza Madwishimind.....			12 00	
Veuve Shingonce.....			12 00	
Charlotte Saigwobs.....			12 00	
Balance, 30 juin 1886.....				
		\$	cts.	
		262,517 65		
Ventes de terres et de bois de construction.....		10,371 29		
Loyers.....				13 50
Remboursement de l'intérêt à compte d'emprunt pour payer les dettes.....		2,087 39		
Intérêt sur capital placé.....				12,296 20

[PARTIE II]

	Capital.		Intérêt.	
	\$	cts.	\$	cts.
Veuve Mukademows.....				
Mary Majgeshig.....				
Thompson Mandowaub.....				
Mme John Martin.....				
Veuve Maishequongak.....				
Eliza George.....				
Stephen Mukosegah.....				
Mme Bedford.....				
Mary Mandowaub, 9 mois.....				
<i>Divers déboursés.</i>				
Coût d'arpentage.....				
Coût de constr. et meubles p. la maison du conseil.....				
Coût d'impression.....				
Frais funéraires.....				
Assurance.....				
Inspection des écoles.....				
Annonces.....				
Fournitures d'école.....				
Don aux indigènes de Southampton.....				
Secours aux indigènes.....				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....				
Distribution des intérêts.....				
Balance, 30 juin 1887.....				
		\$	cts.	
		50 00		
		2,468 43		
				3 00
				115 68
				38 75
				44 10
				13 12
				66 66
				200 00
				56 29
				0 81
		1,050 38		
		10,134 05		
		271,409 62		
		274,976 33		
				14,976 38
Balance, 30 juin 1887.....				
		\$	cts.	
		274,976 33		
				14,976 38
		271,409 62		
				2,566 97

[PARTIE II]

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.



## TABLEAU B—Suite.

Dr. CHIPPEWAS DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

N° 8.

Av.

		Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—					
<i>Appointements.</i>					
Jos. Fisher, instituteur, River Settlement.....			20 00		
Jchn Henry do, Back do .....			200 00		1,299 46
Mary Jane Scott, instituteur, Bear Creek, 9 mois .....			160 00		3,797 68
Scobie Logan do do 3 do .....			60 00		
Joha Henry, chef .....			12 00		20 00
Jos. Fisher, conseiller .....			12 00		3,639 32
Jos. Fox do .....			13 00		12 60
Nelson Beaver .....			12 00		
John French .....			6 25		
Wm. French, messenger, 3 mois .....			34 35		
Wm. Whiteloon do .....			20 00		
Jos. Fisher, secrétaire .....			13 00		
Abel Waucansh, interprète .....			260 00		
D. Sinclair, M.D. ....			12 00		
Ed. French, chef .....			34 38		
Eyb. Turner, messenger .....					
<i>Pensions.</i>					
Tom, chef .....			20 00		
Geo. Knolman .....			20 00		
Jacob Shemogan .....			20 00		
<i>Divers déboursés.</i>					
Secours .....			211 86		
Coût de matériaux et travaux sur ponceaux (1 ponts .....			80 86		
Réparations au pont de Hog Creek .....			117 00		
Annances .....			4 44		
				<b>Report</b> .....	<b>68,682 48</b>
					<b>8,909 13</b>

Balance 30 juin 1886 .....

Loyers .....

Remboursement de l'intérêt des deniers provenant des abonnements au journal *Indian* .....

Intérêt sur capital placé .....

Amendes .....

N<sup>o</sup> 8.

AV.

TABLEAU B—Suite.

CHIPPEWAS DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dt.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
<i>Divers déboursés—Fin.</i>				
Loyers.....	.....	3,542 80	.....	.....
Inspection des écoles.....	.....	23 00	.....	.....
Depenses des délégués au grand conseil.....	.....	42 00	.....	.....
Coût de la const. d'une maison pour Jos. Henry	.....	95 95	.....	.....
Fournitures d'école.....	.....	28 85	.....	.....
Bois pour les écoles.....	.....	61 75	.....	.....
Frais funéraires.....	.....	246 95	.....	.....
Coût des fossés.....	.....	28 00	.....	.....
Octroi pour les commissaires d'école.....	.....	24 00	.....	.....
Abonnements au journal <i>Indian</i> .....	.....	5 00	.....	.....
Services comme interprète.....	.....	30 00	.....	.....
Réparations aux chemins.....	.....	18 81	.....	.....
do maisons d'école.....	.....	2 50	.....	.....
Enseignement.....	.....	7 00	.....	.....
Coût d'arpentage.....	.....	.....	.....	.....
Coût de construction de la maison du conseil.....	1,300 00	1,878 25	.....	.....
Distribution des intérêts.....	.....	237 87	.....	.....
Commission sur perceptions, portées à l'avoir du	.....	237 87	.....	.....
fonds d'administration.....	67,383 48	935 14	.....	.....
Balance, 30 juin 1887.....	68,683 48	8,669 13	68,683 48	8,669 13
Report.....	.....	.....	67,383 48	935 14
Balance, 30 juin 1887.....	.....	.....	.....	.....

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINCLAIR, comptable.

N° 9.  
A V.

TABLEAU B—Suite.  
CHIPPEWAS DE L'ILE WALPOLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT.

Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.	
Les paiements suivants :—							
<i>Appointements.</i>							
James Noddie, instituteur.....	200 00						
James Saugee, chef.....	30 00			Balance, 30 juin 1888.....	69,351 09		1,040 43
John Mokewanah, conseiller.....	20 00			Loyers.....			891 00
Jos. Oqahgee do.....	20 00			Intérêt sur capital placé.....			3,266 08
Michael Aultman.....	20 00						
Johnson Pindannon.....	30 00						
James Elgin, secrétaire, 3 mois.....	12 50						
John Peters, messenger.....	48 00						
Wm. Peters, secrétaire, 9 mois.....	37 50						
<i>Pensions.</i>							
Meshakadoqua.....	8 00						
Nanoqua.....	8 00						
Kah-ge-mo qua.....	8 00						
Wauseonquodt.....	8 00						
Petwegeshig.....	6 00						
Veuve Paugeemoqua.....	8 00						
do Kewakodoqua.....	8 00						
do Kevahdenoqua.....	8 00						
do Kenewabmequa.....	8 00						
do Shawanoo.....	8 00						
do Aizhoe.....	8 00						
do Shingamoqua.....	8 00						
do Alex. Johnson.....	8 00						
Quasiiwonouqua.....	8 00						
Kiyoshik.....	8 00						
Veuve Wangeshgoqua.....	12 00						
Majabwa.....	6 00						
Sarah Saginash, 6 mois.....	6 00						
Veuve Munedoqua, 6 mois.....	4 00						
	556 00				69,351 09		5,187 51
				A reporter.....			

N<sup>o</sup> 9.  
AV.

TABIEAU B—Suite.

CHIPPENAS DE L'ILE WALPOLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dr.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report:—		566 00		
<i>Divers déboursés.</i>				
Secours aux indigents.....		38 50		
Coût des réparations aux ponts.....		37 23		
Fournitures, etc., pour écoles.....		23 13		
Frais funéraires.....		213 12		
Creusage de fosses.....		30 00		
Inspection des écoles.....		30 50		
Réparations à la maison d'école.....		1 50		
Services de cantonniers.....		18 00		
Soins médicaux et médicaments.....		37 25		
Prêt pour aider David Osabee à terminer son éducation.....		50 00		
Bois pour les écoles.....		11 25		
Bois pour la maison du conseil.....		1 50		
Distribution des intérêts.....		3,198 58		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		53 46		
Divers.....		2 50		
Balance, 30 juin 1887.....	69,351 09	895 99	69,351 09	895 99
	69,351 09	5,197 51	69,351 09	6,197 51
			61,351 09	895 99
			Balance, 30 juin 1887.....	

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N° 10.  
AV.

TABLEAU B—Suite.  
BANDE DE FORT-WILLIAM, en compte avec le département des Sauvages.

Dr.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1886.....	13,692 42	86 38	13,692 42	9 00
Soins médicaux et médicaments.....	.....	41 00	.....	.....
Secours aux indigents.....	.....	50 72	.....	.....
Instruments aratoires et bestiaux.....	.....	280 14	.....	.....
Coût de fosés.....	.....	174 00	.....	.....
do de la construction d'un pont.....	.....	147 29	.....	.....
Dépenses se rattachant à la réception du lieutenant- gouv. Robinson et sir John A. Macdonald.....	.....	25 16	.....	.....
Primes aux Sauvagesp. cultiver des nouv. terres	.....	50 00	.....	.....
Coût de la construction d'une étable.....	.....	124 87	.....	.....
Réparation à la maison du conseil.....	.....	46 90	.....	.....
Fournitures d'école.....	.....	3 40	.....	.....
Frais d'inhumation.....	.....	13 25	.....	.....
Coût pour pavillon.....	.....	3 19	.....	.....
Coût pour construire un quai.....	541 75	.....	.....	.....
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	.....	0 54	.....	.....
Balance, 30 juin 1887.....	13,140 67	1,047 44	13,682 42	1,047 44
Balance, 30 juin 1887.....	.....	494 09	13,140 67	.....

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,

Comptable.

No 11.

TABLEAU B—Suite.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIERE DES FRANÇAIS, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Cout des médicaments.....	.....	26 05	.....	5 09
Provisions fournies au Grand Conseil.....	.....	1 93	.....	35 72
Distribution des intérêts.....	.....	29 95	.....	17 12
Balance, 30 juin 1887.....	887 86	.....	.....	.....
Balance, 30 juin 1887.....	887 86	57 93	887 86	57 93
Balance, 30 juin 1887.....	.....	17 12	887 86	.....

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N<sup>o</sup> 12.

TABLÉAU B—*Suite.*

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DU JARDIN, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Les paiements suivants :—							
<i>Appointements.</i>							
Chef Augustin .....		100 00		Balanco, 30 juin 1886 .....	31,431 58		348 95
Chef Pequetchemme .....		60 00		Vente de terres et de bois de construction.....	3,453 83		257 25
J. A. Reed, médecin .....		99 60		Loyers.....			1,271 24
Rév. C. A. French, instituteur, 6 mois.....		100 00		Intérêt sur capital placé .....			
<i>Divers déboursés.</i>							
Médicaments .....		47 64					
Coût des prov. fournies au conseil des Sauvages .....		2 91					
Fournitures d'école .....		3 13					
Bois pour l'école.....		9 00					
Distribution des intérêts .....		1,091 71					
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration .....	385 28	15 43					
Balanco, 30 juin 1887 .....	34,499 13	348 02					
	<u>34,884 41</u>	<u>1,877 44</u>		Balanco, 30 juin 1887 .....	34,884 41		1,877 44
					<u>34,499 13</u>		348 02

L. VANKOUGHNET,

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, le 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

No 13.

AV.

TABLEAU B—Suite.

DT. SAUVAGES DE HENVEY'S-INLET, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

		Capital.	Intérêt.			Capital.	Intérêt.
		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Les paiements suivants :—							
<i>Appointement.</i>							
	Isaac Wickemanchie, chef.....		30 08				
	Jas. Ahsahvasagai do.....		16 93				
	John Esquimaux, instituteur.....		100 00				
<i>Divers déboursés.</i>							
	Médicaments et soins médicaux.....		7 75				
	Fournitures d'école.....		2 15				
	Frais funéraires.....		15 00				
	Coût des réparations à la charrie.....		3 70				
	Distribution des intérêts.....		139 15				
	Balance, 30 juin 1887.....	7,214	10				
		7,214	10			7,214	10
							346 95
							32 19
	Balance, 30 juin 1887.....						

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINGLAIR,  
Comptable.

N° 14.

AV.

TABLEAU B—Suite.  
SAUVAGES DU LAC NIPISSINGUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—					
<i>Appointements.</i>					
Jacob Oochai, chef.....		50 00	Balance, 30 juin 1886.....	21,900 50	224 68
Semo Commanda.....		20 00	Percu sur bois de construction.....	6,721 32	98 00
<i>Divers déboursés.</i>			Loyers perçus.....	.....	24 12
Médicaments et soins médicaux.....		2 25	Remb. de la somme avancée à C. Wahmenomoni.....	.....	885 00
Secours.....		10 00	Intérêt sur capital placé.....	.....	.....
Fournitures d'école.....		7 65			
Distribution des intérêts.....		610 03			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du					
fonds d'administration.....	672 13	5 88			
Balance, 30 juin 1887.....	27,949 69	525 99			
	28,621 82	1,231 80	Balance, 30 juin 1887.....	28,621 82	1,231 80
				27,949 69	525 99

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N<sup>o</sup> 15.

## TABLEAU B—Suite.

DT. SAUVAGES DE L'ÎLE MANITOULINE (partie non concédée), en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

		Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
		\$	cts.	\$	cts.
Balance, 30 juin 1886.....	Balance, 30 juin 1886.....		201 38	1,101 07	
Frais d'hôpital pour J. Waubkamgut .....	Vente de terre et de bois de construction.....		32 80	1,684 67	10 00
Frais de poursuite pour vente de liqueurs.....	Amendes perçues.....		37 80		36 00
Bois pour écoles.....	Intérêt sur capital placé.....		10 62		385 47
Coût des médicaments.....	Balance, 30 juin 1887.....		148 87		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		158 47		2,685 74	431 47
Balance, 30 juin 1887.....		2,627 27			
		2,685 74	431 47	2,685 74	431 47
Balance, 30 juin 1887.....	Balance, 30 juin 1887.....		385 47	2,527 27	

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

N<sup>o</sup> 16.

A V.

TABLEAU B—Suite.

DT. SAUVAGES DE MEGANETTEWAN, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT.		SAUVAGES DE MEGANETTEWAN		SAUVAGES DES SAUVAGES	
Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	cts.
Distribution des intérêts .....	66 65	Balance, 30 juin 1886.....	510 32	Intérêt sur capital placé .....	49 85
Balance, 30 juin 1887.....	5 60	Intérêt sur capital placé .....	510 32	Intérêt sur capital placé .....	22 40
	72 25		510 32		72 25
			510 32		5 60

L. VANKOUGHNET,  
 Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
 OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
 Comptable.



## D.T. MISISSAUGUAS DE CREDIT, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

N° 18.  
A.V.

51 Victoria.

Documents de la Session (No. 15.)

A. 1888

	Capital.		Intérêt.	
	\$	cts.	\$	cts.
Les paiements suivants :—				
<i>Appointements.</i>				
P. E. Jones, chef, 6 mois .....			100 00	
Chas. Herchmer, chef et interprète, 6 mois .....			50 00	
Wm. Elliott, sacristain, 9 mois .....			18 75	
Jas. A. Wood, messenger, une année .....			25 00	
Jas. Tobeco, gardien, 6 mois .....			18 75	
Wm. Stirling, do 12 do .....			25 00	
Chas. Tobeco, do 6 do .....			12 50	
P. E. Jones, M.D., médecin, 15 mois .....			312 50	
Alex. Scott, instituteur, 6 mois .....			175 00	
Mary Murray, do .....			122 75	
Wm. Elliott, gardien, 3 mois .....			6 25	
John Laform, do .....			6 25	
<i>Pensions.</i>				
David Sawyer .....			100 00	
Veuve Chechock .....			18 75	
do Herchner .....			25 00	
do Young .....			18 75	
do Wilson .....			25 00	
<i>Divers déboursés.</i>				
Compensation pour bois de corde saisi par feu le garde-forêtier McLean .....			29 62	
Réparations de l'église et de la maison d'école .....			41 56	
Cercueils et frais d'inhumation .....			157 00	
Réparat. à la maison du conseil et aux terrains .....			217 92	
Construction d'un enclos à betail .....			43 33	
Secours aux indigents .....			15 00	
Balance, 30 juin 1886 .....	186,601	65		
Ventes de terres, etc. ....		75	00	1,725 42
Premier remboursement à compte de l'emprunt pour distribution .....		250	00	
Intérêt sur capital placé .....				9,033 08

[PARTIE II.]

51 Victoria.

Documents de la Session (No. 15.)

A. 1888

	Capital.		Intérêt.	
	\$	cts.	\$	cts.
Frais de port et papeterie .....			10 13	
Inspection des écoles .....			6 00	
Livres d'école .....			3 50	
Combustible pour l'école .....			15 00	
Pour nettoyage et l'école .....			2 00	
Commissaire pour l'église .....			14 50	
Distribution des intérêts .....			8,367 54	
Transfert au capital du premier paiement à compte de l'emprunt pour distribution .....			250 00	
Emprunt pour distribution à être remboursé à même l'intérêt par paiements semi-annuels .....	6,000	00		
Octroi pour la construct. du monument de Brant .....	250	00		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration .....	5	00		
Balance, 30 juin 1887 .....	180,871	65	575	15
	187,126	65	10,818	50
Balance, 30 juin 1887 .....	180,871	65	575	15

L. VANKOUGHNET,

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

[PARTIE II.]

N<sup>o</sup> 19.  
AV.  
**TABEAU B.—Suite.**  
**MISSISSAUGUAS DU LAC DU RIZ, en compte avec le département des affaires des Sauvages.**

Dt.		Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
<b>Les paiements suivants :—</b>									
<i>Appointements.</i>									
John M. Shaw, M. D.....			150 00						
M. G. Paudaush, chef.....			25 00						
Robert Soper, conseiller.....			4 00						
Jeremiah Grow do.....			4 00						
Daniel Cow do.....			4 00						
Edward Crowe, sacristain et messenger.....			30 00						
<i>Pensions.</i>									
Betsy Simon, 3 mois.....			2 50						
Susan Culberison.....			10 00						
Oatherine Mukskrat.....			10 00						
Sarah Anderson.....			10 00						
<i>Divers déboursés.</i>									
Dépenses d'un Sauvage à l'hôpital de Toronto.....			25 00						
Distribution des intérêts.....			866 64						
Proportion du coût de l'arpentage des îles du lac Pierreux.....		156 45							
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		23 43							
Balance, 30 juin 1887.....		21,390 64						179 38	
		21,670 62						1,380 52	
									179 38

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINCLAIR, comptable.

TABLEAU B.—*Suite.*  
 DT. MISSISSAUGUAS DU LAC À LA VASE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. N° 20. AV.

Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.	
Les paiements suivants :—				Balance, 30 juin 1887 .....		35,635 35	
<i>Appointements.</i>				Vente de terres .....		402 41	
Joseph Whetung, chef.....		25 00		Intérêt sur capital placé .....		1,754 71	
John Taylor, sacristain.....		20 00					
<i>Divers déboursés.</i>							
Otrole pour soins aux malades, etc.....		50 00					
Soins médicaux .....		6 50					
Livres d'école .....		8 75					
Pointes de vaccin.....		2 31					
Distribution des intérêts .....		1,652 29					
Quote-part du coût de l'arpentage des lacs du lac Pierreux .....		268 75					
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration .....		40 24					
Balance, 30 juin 1887.....		35,728 77					
		36,037 76		Balance, 30 juin 1887.....		36,037 76	
						2,184 77	
						35,728 77	
						419 92	
						2,184 77	

L. VANKOUGHNET,  
 Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
 OTTAWA, 30 juin 1887.  
 ROBERT SINCLAIR,  
 Comptable.



N° 22.

AV.

## TABLEAU B—Suite.

DT. MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTRÉ, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

		Capital.	Intérêt.			Capital.	Intérêt.
		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Les paiements suivants :—							
<i>Appointements.</i>							
Joel Johnston, chef .....			24 00	Balance, 30 juin 1886 .....		118,230 34	898 74
A. Oulbertson do .....			24 00	Ventes de terres .....		2,761 72	399 74
Solomon Green do .....			24 00	Loyers perçus .....		.....	6,760 80
Isaac Powles do .....			24 00	Amendes, etc .....		.....	30 00
Peter Hill, sacristain, 3 mois.....			24 00	Remboursement de l'intérêt à compte d'une partie		2,710 73	
Isaac Powles do .....			10 00	du montant avancé du capital pour clouage.....		.....	12 00
Neilson Maracle, sacristain .....			20 00	Remboursement d'une partie du montant avancé		.....	5,934 99
Rev. G. A. Anderson, missionnaire .....			400 00	pour l'achat d'un bateau-passeur.....		.....	
John Newton, M.D., médecin .....			100 00	Intérêt sur capital placé.....		.....	
A. McLaren, M.D. do .....			100 00				
Wm. N. Martin, gardien .....			17 00				
Joseph John, secrétaire, 9 mois .....			12 00				
David J. Brant, sacristain, 9 mois .....			30 00				
W. O. Brant, secrétaire, 3 mois .....			4 00				
Bertha Emmons, institutrice .....			37 50				
E. Wells do .....			20 00				
Martha Waterbury do .....			40 38				
Maud Baker do .....			200 94				
Geo. Gunyon, constable .....			300 00				
Matthew East, instituteur, 9 mois .....			112 50				
Maggie Pook do .....			112 50				
<i>Pensions.</i>							
Peggy Brant .....			24 00				
Abram Maracle .....			24 00				
Milo Maracle .....			24 00				
Adam Brant .....			24 00				
John D. Green .....			24 00				
Veuve Henry Maracle .....			24 00				
Mme D. Sero, 3 mois .....			6 00				
A reporter .....						123,702 79	14,034 24

DT. MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

N° 22.

AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		1,786 80	123,702 79	14,034 24
Les paiements suivants :—				
<i>Divers déboursés.</i>				
Offre de sûreté pour la maison du Conseil.....		80 75		
Dépense se rattachant à l'éruption de la petite véole.....		251 00		
Coût de l'érection d'un pont sur le Creek Smart de Francis Maracle.....		51 60		
Coût de la construction d'une maison sur le lot de Francis Maracle.....		105 20		
Construire une grange sur le lot de Peter Maracle Construct. d'une maison sur le lot de John Powie Poêles à charbon pour les écoles.....		63 00 20 00 30 00		
Uniforme pour constable.....		20 00		
Montant payé à P. Brant pour pertes par incend. Assurance du bateau-passeur à vapeur.....		18 00 3 18		
Réparations à la maison d'école.....		41 02		
Dépenses, poursuites pour la vente des liqueurs. Annonces.....		21 53 12 80		
Combustible pour les écoles.....		20 75		
Frais de délégations à Ottawa.....		3,707 29		
Distribution des loyers.....		3,843 39		
Remboursement au capital sur loyers à compte du coût pour améliorat. de clôtures de la réserve. Commission sur perceptions.....		2,710 73		
Montant payé pour terrain à Laurance Claus do do David S. Brant do do James Leween.....	449 39 253 00 92 00 111 00	196 57		

[PARTIE II]

do do Israel Moses.....	92 00			
do do A. Culbertson.....	34 00			
Amélioration de clôtures, etc.....	19,001 14	1,035 63	123,702 79	14,034 24
Baizée, 30 juin 1887.....	105,670 26		163,670 26	1,935 63
	123,702 79	14,034 24		
Balance, 30 juin 1887.....				

L. VANKOUGHNET,

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

[PARTIE II]

## TABLEAU B—Suite.

MORAVES DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

N° 23.

AV.

Dr.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—					
<i>Appointements.</i>					
John Lewis, chef, 3 mois.....	.....	15 00	Balance, 30 juin 1886.....	158,155 88	1,535 03
Joshua Jacobs, conseiller, 3 mois.....	.....	5 00	Ventes de terres.....	336 80	
Joseph Pheasant do.....	.....	5 00	Remboursement des intérêts à compte de Mason	122 37	
Jonas Noah, secrétaire 12 do.....	.....	50 00	Intérêt sur capital placé.....	.....	6,849 64
Saml. Lacells, fossoyeur 12 do.....	.....	13 00			
Isaac Hill, conseiller 12 do.....	.....	20 00			
Daniel Edwards, institut. 12 do.....	.....	350 00			
C. M. Stonefish, chef 9 do.....	.....	45 00			
J. B. Noah, conseiller 9 do.....	.....	15 00			
Jas. Dolson do 9 do.....	.....	15 00			
<i>Divers déboursés.</i>					
Dépenses se rapportant à la petite vérole.....	.....	53 93			
Vaccination de 186 Sauvages.....	.....	23 26			
Cercueil.....	.....	81 00			
Inspection des écoles.....	.....	24 00			
Plans et devis pour la maison du conseil.....	.....	25 00			
Coût d'arpentage d'un lot de cimetière.....	.....	33 65			
Impression d'avis.....	.....	1 75			
Distribution des intérêts.....	.....	6,151 07			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	33 68				
Balance, 30 juin 1887.....	158,581 35	1,455 61		158,615 03	8,384 67
	158,615 03	8,384 67	Balance, 30 juin 1887.....	158,581 35	1,455 61

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR, Comptable.

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N° 24.

AV.

TABEAU B—Suite.

MUNICIPAL DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dr.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants:—				
Joseph Fisher, pour services comme interprète.....		6 00	2,670 24	26 97
Distribution des intérêts.....		101 88	.....	107 88
Balance, 30 juin 1887.....	2,670 24	26 97	2,670 24	134 85
	2,670 24	134 85	2,670 24	26 97
Balance, 30 juin 1887.....				

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N° 25.

TABEAU B—Suite.

DT. OJIBEWAS ET OTTAWAS DE L'ILE MANITOULINE, en compte avec le département des affaires des Sauvages, AV.

Les paiements suivants :—	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Appointements.</i>				
F. W. Sims, instituteur .....	.....	300 00	99,165 69	787 14
Jonas Odjik do .....	.....	133 33	12,768 81	796 50
<i>Divers débourrés.</i>				
Pointes de vaccin .....	.....	25 00	.....	250 00
Avances pour aider à construire la maison de J. Wamderbruce .....	.....	10 00	.....	28 72
Secours à Joseph Peltier .....	.....	2 00	.....	3,998 68
Reparations à l'école de Sucker Creek .....	.....	7 00	.....	.....
Fournitures d'école .....	.....	42 76	.....	.....
Bois pour les écoles .....	.....	28 00	.....	.....
Quote-part du coût des médicaments .....	.....	171 67	.....	.....
Distribution des intérêts .....	.....	4,098 19	.....	.....
Transfert au fonds d'administration du 5e paiement du montant prêté en différents temps pour ouvrir les cb., pour compléter les arpentages, etc	9,653 21	.....	.....	.....
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	1,833 12	44 49	.....	.....
Balance, 30 juin 1887.....	100,979 17	998 00	.....	.....
	111,934 50	5,860 44	111,934 50	5,860 44
			100,979 17	998 00

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINGLAIR,  
Comptable.

N° 26,

Av.

TABLEAU B—Suite.

OJIBBEWAS DU LAC HURON, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dt.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts	\$ cts	\$ cts	\$ cts
Les paiements suivants:—				
Annuités payées en vertu du traité Robinson .	.....	11,486 00	.....	1,284 73
Frais du paiement des annuités.....	.....	302 95	.....	9,260 78
Balance, 30 juin 1887.....	48,000 00	1,568 64	.....	212 72
	-----			
	48,000 00		Balance, 30 juin 1886 .....	.....
	-----		ceiroi législatif .....	.....
			Remise du montant avancé pour l'achat de	.....
			grain de semences en 1885 .....	.....
			Remise du mont. avancé p. le sec. des bandes	.....
			de Pegamising et de la riv. des Espagnols,	.....
			1885 .....	148 00
			Intérêt sur capital placé .....	2,451 36
				-----
			Balance, 30 juin 1887.....	13,357 59
				-----
			48,000 00	1,568 64

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N° 27.  
Av.

TABLEAU B—Suite.

DT. OJIBEWAS DE LAC SUPÉRIEUR, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—					
Annuités payées en vertu du traité Robinson...	8,500 00		Balance, 30 juin 1886.....	40,000 00	2,480 78
Frais du paiement des annuités.....	456 25		Octroi législatif.....	.....	6,327 22
Balance, 30 juin 1887.....	40,000 00	1,961 39	Intérêt sur capital placé.....	.....	2,989 64
	40,000 00	10,917 64		40,000 00	10,917 64
			Balance, 30 juin 1887.....	40,000 00	1,961 39

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINGLAIR,  
Comptable.

N° 28.

AV.

TABIEAU B—Suite.  
OJIBBEWAS DE LA RIVIERE MISSISSAUGUA, en compte avec le département des Sauvages.

Dr.

		Capital.	Intérêt.			Capital.	Intérêt.
		\$	cts.			\$	cts.
Balance, 30 juin 1886.....			1 63			4,271 67	
Coût des poursuites pour vente de liqueurs.....			61 25			139 09	90 50
Quote-part du coût des médicaments.....			26 07				4 00
Distribution des intérêts.....			189 72				170 80
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		13 91	0 81				14 18
Balance, 30 juin 1887.....		4,296 85				4,410 76	287 48
Balance, 30 juin 1887.....			287 48			4,396 85	
			14 18				

Balance, 30 juin 1886.....  
Ventes de terres et de bois de construction.....  
Loyer et amendes perçus.....  
Remise du mont. avancé par achat de grain de sem.  
Intérêt sur capital placé.....  
Balance, 30 juin 1887.....

Balance, 30 juin 1887.....

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N° 29.  
AV.

TABLEAU B—Suite.

ONÉIDAS DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dt.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1886.....	.....	55 45	611 10	85 00
Les paiements suivants :—				22 24
Montant payé pour trav. sur chemins, fossés, etc.	.....	22 25		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du	.....	2 10		
fonds d'administration.....	611 10	27 44	611 10	
Balance, 30 juin 1887.....	611 10	107 24	611 10	107 24
			611 10	27 44
Balance, 30 juin 1887.....				

L. VANKOUGHNET,

*Sous surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

N<sup>o</sup> 30.  
AV.

## TABLEAU B—Suite.

DT. SAUVAGES DE L'ÎLE PARRY, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT.	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Peter Megiss, chef, appointements.....	50 00			
Pabhamwatong, chef, appointements.....	20 00			
Solomon James, pension.....	20 00			
Edmund Farrar, instituteur, appointements.....	100 00			
Bella Johnson do.....	200 00			
Wm. King, messenger, appointements.....	5 00			
J. Paiguassaga do.....	5 00			
Rev. A. Salt, interprète, appointements.....	7 50			
<i>Divers déboursés.</i>				
Oct. à Pabhamwatong pour supp. de son fils.....	16 00			
Montant payé pour instruments aratoires.....	37 60			
Fournitures d'école, etc.....	20 93			
Frais funéraires.....	5 30			
Distribution des intérêts.....	1,236 04			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	130 50	3 24		
Balance, 30 juin 1887.....	43,180 07	328 08		
	43,310 57	2,054 69		
			Balance, 30 juin 1887.....	43,180 07
				328 08

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR, comptable.

N° 31.  
A.V.

TABLEAU B—Suite.

DT. POTAWATTAMIES DE L'ILE WALPOLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
<i>Appointements.</i>				
Ashkebe, chef .....		10 00.		
J. Jackson, conseiller .....		5 00		
John Day, pour faire des cercueils .....		8 00		
J. Isaac, do .....		8 00		
Wm. Peters, secrétaire .....		4 00.		
<i>Pensions.</i>				
Saugutchewaqu .....		4 00		
Pafgashing .....		4 00		
J. Quakeshoma .....		3 00		
<i>Divers déboursés.</i>				
Otroi aux cantonniers .....		4 60.		
Frais-funéraires .....		26 40.		
Gretser des fossés .....		3 50.		
Soins médicaux et médicaments .....		32 25		
Inspection des écoles .....		14 50		
Secours à Akbaway .....		1 00		
Distribution des intérêts .....		409 62.		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration .....		9 00		
Balance, 30 juin 1887 .....	6,207 52	53 11		
	<u>6,207 52</u>	<u>599 38</u>		
			Balance, 30 juin 1887 .....	53 11
			<u>6,207 52</u>	

E. VANKOUGHEFF,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINCLAIR, comptable.

N° 32.

AV.

## TABLEAU B—Suite.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DU SERPENT, en compte avec le département des Sauvages.

Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.	
Les paiements suivants :—							
Proportion du coût des médicaments, etc.....	26 06			Balance, 30 juin 1886.....	2,261 33		20 19
Approvisionnement, fournis à l'assemb. du Conseil	2 91			Ventes de terres et de bois de construction.....	591 60		40 00
Distribution des intérêts.....	85 71			Loyers.....	.....		91 24
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du	59 15			Intérêt sur capital placé.....	.....		.....
fonds d'administration.....	2,793 68						
Balance, 30 juin 1887.....	2,852 83						
				Balance, 30 juin 1887.....	2,852 83		151 43
					2,793 68		34 35

L. VANKOUGHNET,  
 Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
 OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
 Comptable.

Dt. SIX NATIONS DE LA GRANDE RIVIÈRE, en compte avec le département des affaires des Sauvages, Av.

	Capital.		Intérêt.		Capital.	Intérêt.	
	\$	cts.	\$	cts.		\$	cts.
Les paiements suivants :—							
<i>Appointements.</i>							
R. H. Dee, M.D., médecin	1,345	34					
R. J. McKinnon, M. D., médecin	916	66			849,493	81	9,041 52
Alex Thomas, médecin-adjoint	450	00			8,319	89	
A. G. Smith, interprète	37	50			25	00	
David Hill, gardien	140	00			10,000	00	
Josiah Hill, secrétaire	130	00					2,262 00
Wm. Wags, garde-forestier	130	00					46,846 08
Moses Turkey do	309	00					
John Miller, instituteur	25	00					
R. M. Topp, médecin-adjoint	12	50					
John Buck, gardien							
<i>Pensions.</i>							
Abram Isaac	50	00					
John Gibson, jeune	50	00					
Peter Leat	25	00					
Samson Green	25	00					
Simon Harris	25	00					
Jacob Simons	25	00					
Mary J. Hill	25	00					
Lawrence Thomas	25	00					
Wm. Jack	25	00					
Elizabeth Brant	25	00					
Peter John	25	00					
Solomon Nash	25	00					
Catherine Sky	13	00					
Christine Buck	25	00					
John Hill, aîné	12	00					
Betsy Dixon	25	00					
Jacob Green	25	00					
Thos. Roundley	25	00					

Les paiements suivants :—

*Appointements.*

R. H. Dee, M.D., médecin  
R. J. McKinnon, M. D., médecin  
Alex Thomas, médecin-adjoint  
A. G. Smith, interprète  
David Hill, gardien  
Josiah Hill, secrétaire  
Wm. Wags, garde-forestier,  
Moses Turkey do  
John Miller, instituteur  
R. M. Topp, médecin-adjoint  
John Buck, gardien

*Pensions.*

Abram Isaac  
John Gibson, jeune  
Peter Leat  
Samson Green  
Simon Harris  
Jacob Simons  
Mary J. Hill  
Lawrence Thomas  
Wm. Jack  
Elizabeth Brant  
Peter John  
Solomon Nash  
Catherine Sky  
Christine Buck  
John Hill, aîné  
Betsy Dixon  
Jacob Green  
Thos. Roundley

Balance, 30 juin 1886  
Ventes de terres  
Droits sur la pierre  
Transfert de l'intérêt & compte de l'emprunt pour payer des dettes  
Loyers perçus  
Intérêt sur capital placé

Mme. Jas. Ciseau	25	00					
Mme P. Nash	25	00					
Veuve Augswags	25	00					
do M. Johnson	25	00					
Wm. Curley	25	00					
Nancy Gibson	25	00					
Ellen Fowles	25	00					
Elizabeth Funn	25	00					
David John	50	00					
David Hill	7	50					
R. H. Dee, M.D.	145	81					
<i>Divers déboursés.</i>							
Soin et pension d'Isaac Lewis à l'hôpital d'Hamilton	125	00					
Réparations aux racleurs	27	00					
Diverses personnes pour services du bur. des écoles	14	00					
Octroi aux syndics d'école	24	00					
Services en rapport avec l'audition des comptes	18	75					
Machine à faire le bardeau	200	00					
Diverses personnes pour services de comités	25	50					
Octroi pour venir en aide à l'éducation de Geo. Hill do à la société d'agriculture	250	00					
Prix pour concours de labourage	70	00					
Octroi à la société de tempérance	20	00					
Services pour l'inscription des travaux publics	120	68					
Uniformes, etc., pour corps de musique, cuivre	400	38					
Services communs constable	33	00					
Réparations à un hangar	18	00					
Instruments de cuivre pour le corps de musique	450	00					
Poëles pour la maison du conseil, etc	57	35					
Bois do	5	00					
Indemnité pour le bois saisi par le garde-forestier McLean	59	25					
Frais funéraires de Betsey Smith	10	00					
Dépenses d'hommes de loi	133	37					
Octroi aux écoles	1,600	00					
Allocation pour la pension du chef	800	00					
Arpentage, etc	33	00					
Main-d'œuvre et matériel pour la const. de sonnette.	203	00					
Secours aux malades et aux indigènes	395	80					
Réparations aux chemins et aux ponceaux	229	46					
Assurance	171	25					
Dépenses en rapport avec l'inauguration du monument Brant	219	90					
A reporter	10,544	50			867,638	70	28,110 50

[PARTIE II.]

N<sup>o</sup> 33.  
AV.

TABIEAU B—Suite,  
SIX NATIONS DE LA GRANDE RIVIÈRE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....	10,544 40		867,838 70	58,149 60
<i>Les paiements suivants :—</i>				
<i>Divers déboursés—Fin.</i>				
Construire des ponts .....	100 00	100 00		
Octrois relatifs à une perte causée par l'incendie .....		225 00		
Inspection des écoles .....		80 00		
Fournitures d'école .....		4 10		
Dépenses en rapport avec la célébration de l'anniversaire de Sa Majesté.....		229 20		
Dépenses imprévues.....		57 75		
Distribution des intérêts .....		24,034 80		
Loyers distribués.....		2,237 00		
Coût de la résidence du métecin .....	2,743 70			
Faire des fosses et niveler.....	300 00			
Octroi pour le monument de Brant.....	5,000 00			
Transfert au capital de la partie de la somme avancée pour le remboursement de l'emprunt à compte de la dette.....		10,000 00		
Transfert au compte indéterminé de la déduction des intérêts d'argent pour payer les dettes.....		1,700 00		
Divers petits paiements .....		8 32		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	834 49	135 72		
	858,860 51	8,793 70		
Balance, 30 juin 1887.....	867,838 70	58,149 60	867,838 70	58,149 60
			858,860 51	8,793 70

Balance, 30 juin 1887.....

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N<sup>o</sup> 34.  
A.V.

TABLEAU B—*Suite*.  
SAUVAGES DE SHAWANAGA, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT.		SAUVAGES DE SHAWANAGA, en compte avec le département des affaires des Sauvages.	
Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—			
Solomon James, chef, appointements.....	50 00	Balance, 30 juin 1886.....	8,129 18
Christina Joha, instituteur, appointements.....	100 00	Intérêt sur capital placé.....	32 07
Dépenses du chef pour assister au Grand Conseil.....	16 00	Perceptions sur bois de construction.....	203 48
Livres d'école.....	18 65		
Prendre soin et nourrir des bœufs.....	13 50		
Distribution des intérêts.....	134 90		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	20 35		
Balance, 30 juin 1887.....	8,312 31		
	8,332 66		
	353 51		
		Balance, 30 juin 1887.....	8,332 66
			358 51
			25 46

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

N<sup>o</sup> 36.

TABLEAU B—Suite.

Dr. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DES ESPAGNOIS, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

AV.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1886.....		279 36	Balance, 30 juin 1886.....	3,042 34	
Quote-part du coût des médicaments, etc.....		78 18	Perceptions sur bois de construction.....	9 37	
Soins médicaux.....		16 00	Rem. du mont. avancé p achat de grain de sem.....		150 00
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du	0 94		Amendes.....		25 00
fonds d'administration.....	3,050 77		Intérêt sur capital placé.....		110 52
Balance, 30 juin 1887.....	3,051 71	373 54	Balance, 30 juin 1887.....	3,051 71	88 02
Balance, 30 juin 1887.....		88 02	Balance, 30 juin 1887.....	3,050 77	373 54

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

L. VANKOUGHNET,  
*Sous surintendant général des affaires des Sauvages.*

## TABLEAU B—Suite.

N<sup>o</sup> 36.

AV.

Dt. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE THESSALON, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.		Intérêt.	
	\$	cts.	\$	cts.
Les paiements suivants :—				
Partie du coût des médicaments.....		26 06		
Distribution des intérêts.....		460 60		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	56 28		98 03	
Balance, 30 juin 1887.....	12,637 94		584 69	
	<u>12,694 22</u>			
Balance, 30 juin 1887.....			12,637 91	98 03

L. VANKOUGHNET,  
 Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
 OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
 Comptable.

N° 37.  
AV.

TABLEAU B—Suite.

TOOTOOMENAI ET SA BANDE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT.

		Capital.	Intérêt.			Capital.	Intérêt.
		\$ cts.	\$ cts.			\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				Balance, 30 juin 1886, .....		900 00	8 94
Partie du coût des médicaments, .....			21 89	Intérêt sur capital placé .....			54 36
Distribution des intérêts .....			30 76				
Balance, 30 juin 1887, .....		900 00	10 65			900 00	63 30
		900 00	63 30	Balance, 30 juin 1887, .....		900 00	10 65

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N<sup>o</sup> 88.

TABLEAU B—Suite.  
SAUVAGES DE LA RIVIÈRE AU POISSON-BLANC, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

AV.

Capital.		Intérêt.	
Intérêt.	Capital.	Intérêt.	Capital.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1886 .....	3,699 89	26 07	
Remboursement d'une partie du montant de l'achat de bœufs et instruments aratoires .....	34 00	1 93	
Perception sur bois de construction .....	10 90	4 00	
Loyers perçus .....		161 73	
Intérêt sur capital placé .....		10 94	
	3,744 79		1 08
Balance, 30 juin 1887 .....	3,743 70		3,743 70
			194 67
			3,744 79
			194 67
			3,743 70
			10 94
			194 67
			10 94

Les paiements suivants :—

Proportion du coût des médicaments. ....  
 Approvisionnements pour l'assemblée du conseil  
 Secours à J. B. Buzwah .....

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
 OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

N<sup>o</sup> 39.  
AV.

TABLEAU B—Suite.

DT. WYANDOTTES D'ANDERDON, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Inté.ét.	Capital.	Inté.ét.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants:—				
F. F. Bell, médecin, appointements .....	.....	80 00	20,427 29	169 60
Distribution des intérêts .....	.....	922 62	3,234 92	1,137 26
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	613 05	264 34	.....	.....
Balance, 30 juin 1887.....	23,049 16	.....	23,662 21	1,306 96
	.....	.....	23,049 16	264 34

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINGLAIR,  
Comptable.

TABLEAU B—*Suite*.  
 DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

N° 40.

AV.

DT.

ABÉNAKIS DE SAINT-FRANÇOIS, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1886.....		8 06	3,689 74	323 24
Les paiements suivants:—				163 44
Réparer les chemins, clôtures et ponts.....		9 60		
Coût d'une maison d'école.....		300 00		
Secours aux indigents.....		47 00		
Loyer pour les représentants de feu Ignace Gill.....		17 50		
Divers articles pour la maison du conseil.....		4 00		
Distribution des intérêts.....		60 92		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....		18 24		
Balance, 30 juin 1887.....	3,689 74	11 36	3,689 74	476 68
	3,689 74	476 68	3,689 74	11 36
Balance, 30 juin 1887.....				

L. VANKOUGNET,

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
 OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

N° 41.  
AV.

TABLEAU B—Suite.  
Dt. ABÉNAKIS DE BÉCANGOUR, en compte avec le département des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—					
Coût pour la construction d'une grange.....	105 00		Balance, 30 juin 1886.....	586 30	20 42
Commission sur perceptions, portées à l'avoir du fonds d'administration.....	64 80		Ventes de terre.....	618 00	24 28
Balance, 30 juin 1887.....	1,061 50	44 70	Intérêt sur capital placé.....		
				1,234 30	44 70
			Balance, 30 juin 1887.....	1,064 00	44 70

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-su-intendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

N<sup>o</sup> 42.  
AV.

TABLIÉAU B—Suite.  
ANALÉCITES DE L'ÎLE VERTE ET VIGER, en compte avec le département des Sauvages.

Dt.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1887. ....	5,165 34	634 38	5,165 34	411 30
Intérêt sur capital placé, .....				223 08
	5,165 34	634 38	5,165 34	634 38
Balance, 30 juin 1887 .....			5,165 34	634 38

[PARTIE II]

DÉPARTIMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 JUIN 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N<sup>o</sup> 43.  
Av.

TABLERAU B—Suite.

Dr. SAUVAGES LU LAC DORÉ, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dr.		Cr.	
Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1887.....	18 43	Balance, 30 juin 1886.....	18 43
.....	2 10	Intérêt sur le capital placé.....	0 80
.....	18 43	Balance, 30 juin 1887.....	18 43
.....	2 10	.....	2 10
.....	18 43	.....	18 43
.....	2 10	.....	2 10

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINOLAIR,  
Comptable.

N° 44.

TABLEAU B—*Suite.*  
Hurons de Lorette, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

U.T.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1886.....	119 05	94 21	119 05	94 21
Balance, 30 juin 1887.....	.....	.....	.....	.....
Balance, 30 juin 1887.....	119 05	94 21	119 05	94 21
Balance, 30 juin 1887.....	.....	.....	119 05	.....
			119 05	94 21

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

Dr. IROQUIOIS DE CAUGHAWAGA, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

N° 45.

Av.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1886.....		3,156 19	Balance, 30 juin 1886.....	9,860 56	
Les paiements suivants :—			Ventes de terres et de bois de construction.....	123 34	
<i>Appointements.</i>			Droits sur pierre.....	786 30	
P. Murray, secrétaire.....		50 00	Loyers perçus.....		107 65
Louis Shalekenton, organiste.....		50 00	Amendes perçues.....		177 00
Pierre Tirirati, garde-barrière.....		24 00	Intérêt sur capital placé.....		292 96
L. Ornokete do.....		24 00	Balance, 30 juin 1887.....		4,214 41
Moïse Lefort.....		385 00			
<i>Pensions.</i>					
J. Saionnakeron.....		16 00			
<i>Divers déboursés.</i>					
Toiser de la pierre.....		163 95			
Soins médicaux et médicaments.....		62 15			
Coût de la vaccination.....		99 35			
N. V. Valin, commutation au lieu d'approv.....		248 75			
Pertes par incendie.....		230 00			
Coût du clôturage des communes.....		52 30			
Uniformes, etc., pour constable.....		41 90			
Bois pour école.....		32 00			
Bois de service pour ponts.....		37 60			
Services comme cteur.....		17 00			
Coût des fossés.....		15 00			
Travail sur les cours à eau.....		14 00			

[PARTIE II]

Secours.....	22 00				
Travaux sur les chemins.....	59 12				
Réparat à la salle de détent et transp't d'un idiot.....	23 10				
A. Dedman, services comme secrétaire.....	5 00				
Avance à compte de l'arpentage de la réserve.....	4,000 00				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	88 95				
Balance, 30 juin 1887.....	6,761 21				
	10,850 20				
Balance, 30 juin 1887.....		4,792 03			4,792 03
		4,214 41			6,761 24
			Balance, 30 juin 1887.....		

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

[PARTIE II]

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1886.....		1,176 86	29,519 47	1,974 14
Les paiements suivants :—				1,653 72
<i>Appointements.</i>				
Rév. M. Mainville, missionnaire, 15 mois.....		125 00		
Lizzie M. Foy, institutrice.....		200 00		
Mary J. Powell do.....		200 00		
P. E. McGee do.....		125 00		
Loran Pike, secrétaire.....		10 00		
Nancy Pike, organiste.....		20 80		
Alex. Thompson, chef.....		10 00		
Thos. Lazar do.....		10 00		
John Isaac do.....		10 00		
Geo. Thomas do.....		10 00		
Roundpoint do.....		10 00		
Loran Solomon do.....		10 00		
Cassie O'Reilly, institutrice.....		50 00		
<i>Divers déboursés.</i>				
M. Garrault, services de deux années comme sacristain.....		72 00		
Construire un hangar à l'école catholique rom. do une cheminée pour do.....		10 00		
Sciage de bois, etc., pour l'église catholique romaine.....		15 00		
Pupîtres pour l'école catholique romaine.....		6 00		
Dépenses pour le transport de Lafrance en prison		20 00		
Fournitures d'école.....		4 75		
Allocation au Rév. M. Mainville pour bois.....		29 22		
do do pour du foin.....		31 25		
Provisions n. les Sauvag. travaillant sur les ch. Inspections des écoles.....		28 00		
		12 00		
		14 00		

[PARTIE II]

Secours aux indigents.....	153 00			
Combustible pour les écoles.....	15 50			
Frais funéraires.....	14 50			
Intérêt sur capital placé.....	36 10			
Commission sur perceptions portées à l'avoir du fonds d'administration.....	77 14			
Balance, 30 juin 1887.....	384 04		29,519 47	2,927 86
		2,927 86	29,519 47	384 04
Balance, 30 juin 1887.....				

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.ROBERT SINGLAIR,  
Comptable.

[PARTIE II]

N° 47.

AV.

TABIEAU B—Suite.

SAUVAGES DU LAC SAINT-JEAN, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1886.....	.....	144 80	Balance, 30 juin 1886.....	1,398 24	.....
Coût de la construction d'une maison d'école.....	.....	521 02	Ventes de terres.....	63 40	30 00
do do do.....	450 43	.....	Amendes pour liqueurs.....	.....	50 16
Commission sur perceptions, portée à l'avoir de fonds d'administration.....	6 34	.....	Intérêt sur capital placé.....	.....	585 66
Balance, 30 juin 1887.....	1,004 87	.....	Balance, 30 juin 1887.....	1,461 64	665 82
Balance, 30 juin 1887.....	1,461 61	635 82	Balance, 30 juin 1887.....	1,004 87	.....

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINOLAIR,  
Comptable.

N° 48.

TABLEAU B—*Suite*.

DT. SAUVAGES DU LAC DES DEUX-MONTAGNES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

AV.

Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.	
Les paiements suivants :							
Secours .....	6 67	16 65	Balance, 30 juin 1886 .....	1,131 75	2 90	Perçu sur bois de construction .....	66 66
Loyer de la maison d'école .....	1,191 74	36 00	Loyers perçus .....	.....	6 34	Intérêt sur capital placé .....	52 32
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration .....	.....	8 91	Intérêt sur capital placé .....	.....	.....	.....	.....
Balance, 30 juin 1887 .....	1,198 41	61 56	Balance, 30 juin 1887 .....	1,198 41	61 56	.....	.....
	.....	.....		1,191 74	8 91		.....

L. VANKOUGHNET.

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

N<sup>o</sup> 49.  
AV.

TABLEAU B—*Suite*.  
DT. NIPISSINGUAS DU HAUT DE L'OUTOUAIS, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants:—			
D. McLaren, appointements de constable.....	684 00	Balance, 30 juin 1886.....	2,345 96
Coût des poursuites pour ventes de liqueurs.....	9 40	Loyers et amendes perçues.....	262 60
Depenses de Tête-Jaune à l'hôpital.....	50 84	Intérêt sur capital placé.....	328 02
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	18 18	Balance, 30 juin 1887.....	104 36
Balance, 30 juin 1887.....	762 42		67 44
	67 44		
Balance, 30 juin 1887.....		Balance, 30 juin 1887.....	

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

N° 50.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DÉSERT, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Av.

Capital.		Intérêt.	
\$ cts.		\$ cts.	
Les paiements suivants :—		---	
<i>Appointements.</i>			
Peter Tenasco, chef.....	85 00	Balance, 30 juin 1886.....	34,021 71
John McDougall.....	25 00	Ventes de terres et de bois de construction.....	4,280 06
Scar M. du Saurer, institutrice, 3 mois.....	37 50	Loyers perçus.....	403 27
<i>Diens déboursés.</i>			
Secours.....	214 00	Intérêt sur capital placé.....	1,433 20
Travaux aux chemins.....	100 00		
Jos. Mauais, services comme interprète.....	5 00		
Coût des couvertures.....	34 33		
Soins médicaux.....	5 00		
Dép. se rattachant aux pous. p. la vente de liq.....	6 00		
Services d'un constable spécial.....	1 50		
Annances pour soumissions relatives à la construction d'une maison d'école.....	53 94		
Frais d'inhumation.....	11 00		
Coût de l'érection d'une clôture.....	23 31		
Distribution des intérêts.....	1,164 12		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	24 20		
Balance, 30 juin 1887.....	287 56		
Balance, 30 juin 1887.....	37,873 77		
	38,301 77	Balance, 30 juin 1887.....	37,873 77
	2,077 46		287 56

L. VANKOUGHNET,  
 Sous surintendant général des affaires des Sauvages

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
 OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR, comptable.

N° 5.

AV.

TABLEAU B—Suite.

DT. SAUVAGES SONGHEES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Coût des instruments aratoires .....		45 00		
Frais d'inhumation .....		44 50		
Secours .....		104 43		
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration .....		15 60		
Balance, 30 juin 1887 .....		10,894 99		
		<u>11,104 52</u>		
Balance, 30 juin 1886 .....				10,427 40
Loyers perçus .....				260 00
Intérêt sur capital placé .....				417 12
				<u>11,104 52</u>
				10,894 99

N° 52.

AV.

TABLEAU B—*Suite.*

Dr. SAUVAGES COWICHAN (C.-B., en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	\$	cts.	\$	cts.
Balance, 30 juin 1887.....	105	82	101	74
			4	08
	105	82	105	82
			105	82

Balance, 30 juin 1886.....  
Intérêt sur capital placé.....

Balance, 30 juin 1887.....

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

N° 53.

TABLEAU B—*Suite.*

DT. BANDE MUSQUEAN DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	\$	cts.	\$	cts.
Balance, 30 juin 1887. ....	50	36	48	44
Intérêt sur capital placé. ....			1	92
	50	36	50	36
Balance, 30 juin 1887. ....	50	36	50	36

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
 OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

N° 54.

TABLEAU B—*Suite.*

DT. BANDE DE SQAMISH, C.-B., en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1887.....	83 14	79 94
Balance, 30 juin 1886.....	83 14	3 20
Intérêt sur capital placé.....		83 14
Balance, 30 juin 1887.....		83 14

L. VANKOUGHNET.

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINOLAIR,  
*Comptable.*

N° 55.  
A.V.

TABLÉAU B—Suite.

DT. BANDE DE LA RIVIÈRE HARRISON, C.-B., en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	\$	cts.	\$	cts.
Balance, 30 juin 1887.....	30	38	29	22
			1	16
	30	38	30	38
Balance, 30 juin 1887.....	30	38	30	38

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N° 56.

TABLEAU B.—Suite.  
BANDE DE QUEMICHAN, C. B., en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dr.

Av.

	\$	cts.	\$	cts.
Coût de réparation d'habits .....	12	50		
Balance, 30 juin 1887 .....	10	76		
	23	26		
Balance, 30 juin 1887 .....			23	26
			10	76
Balance, 30 juin 1887 .....				
Amendes pour vente de liqueurs .....			10	36
Intérêt sur capital placé .....			12	50
			0	40

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, le 0 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

TABLEAU B—Suite,

N° 57.

Dr. BANDE DE CHEMINES, COLOMBIE-BRITANNIQUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

	\$	cts.		\$	cts.
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration .....		5 00	Balance, 30 juin 1886 .....	256 17	
Balance, 30 juin 1887 .....	311 41		Amendes pour vente de liqueurs .....	50 00	
	316 41		Intérêt sur capital placé .....	10 24	
	316 41		Balance, 30 juin 1887 .....	316 41	
				311 41	

L. VANKOUGHNET,

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

N<sup>o</sup> 58.  
AV.

TABLEAU B---Suite.  
BANDE DE CHILLHERTZAS, C.-B., en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	\$	cts.	\$	cts.
Coût du bois de construction.....	64	82	39	32
Balance, 30 juin 1887.....	2	06	26	00
			1	56
	66	88	66	88
				2
				06

Balance, 30 juin 1886 .....  
Amendes pour vente de liqueurs .....  
Intérêt sur capital placé .....

Balance, 30 juin 1887 .....

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N<sup>o</sup> 59  
AV.

TABLEAU B—Suite.

D<sup>T</sup>. BANDE DE SAINT-PIERRE, MANITOBA, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	\$	cts.	\$	cts.
Les paiements suivants : —				
Frais judiciaires .....	76	25	2,701	05
Coût de construction d'un drain sur la réserve .....	4,578	27	837	00
Coût de grossage de l'adresse à sir John. ....	26	00	108	04
Frais dans les poursuites pour vente de liquens.....	12	40	1,130	53
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'ad- ministration.....	83	70		
	<hr/>		4,776	62
	<hr/>		1,130	53
Balance, 30 juin 1887.....				
	<hr/>		4,776	62

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N<sup>o</sup> 60.

AV.

TABIEAU B--Suite.

DT. BANQUE DE LA RIVIERE DE LA TETE-OUVERTE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1887 .....	.....	45 87	.....	44 11
	.....	.....	Balance, 30 juin 1886 .....	1 76
	.....	45 87	Intérêt sur capital placé.....	.....
	.....	.....	Balance, 30 juin 1887.....	45 87
	.....	.....		45 87

L. VANKOUGHNET,  
 Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
 OTTAWA, 30 juin 1887.  
 ROBERT SINCLAIR,  
 Comptable.



TABLEAU B—Suite.

DT. BANDE DE LA RIVIÈRE ROSSEAU, MANITOBA, en compte avec le département des Sauvages.

N<sup>o</sup> 62.

AV.

	\$	cts.
Les paiements suivants :—		
Moissonnage du grain, etc .....	128	50
Défrichement de terrain.....	69	00
Frais dans les poursuites pour ventes de liqueurs. ....	20	00
Dépenses de E. McColl, pour coupe de bois de construction.....	22	00
Balance, 30 juin 1887 .....	135	76
	376	26
		135 76
		375 26
Balance, 30 juin 1887 .....		135 76

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N<sup>o</sup> 63  
AV.

TABLEAU B--Suite.

DT. BANDE DU FORT ALEXANDER, MANITOBA, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	\$	cis.	\$	cis.
Balance, 30 juin 1886 .....	65	37		
Intérêt sur capital placé.....	2	60		
	<u>67</u>	<u>97</u>		
Balance, 30 juin 1887 .....			67	97

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

TABLEAU B—Suite.

DT. BANDE D'ASSABASKASING, MANITOBA, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

N° 64.  
A V.

	\$	cis.	\$	cis.
Balance, 30 juin 1887.....	2,129	12	2,047	24
	2,129	12	81	88
	<hr/>		<hr/>	
	2,129	12	2,129	12
	<hr/>		<hr/>	
	2,129	12	2,129	12

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

N<sup>o</sup> 65.  
AV.

TABLEAU B—Suite.

DT. SAUVAGES DU LAC DES BOIS, MANITOBA, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	\$	cts.	\$	cts.
Balance, 30 juin 1886.....	573	25		596 17
Intérêt sur capital placé.....	22	92		596 17
Balance, 30 juin 1887.....				

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

N<sup>o</sup> 66.

AV.

TABLEAU B---Suite.  
SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dt.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1886.....	58 23	
Coût de terrain pour une réserve de Sauvages, lot 73, township de Truro.....	358 50	
Intérêt sur capital placé.....	2 32	
Balance, 30 juin 1887.....	410 99	830 04
	830 04	410 99
		830 04
		410 99
Balance, 30 juin 1887.....		410 99
Transfert de frais judiciaires et du coût d'arpentages au fonds d'administration des terres des Sauvages et au compte des arpentages.....		
		830 04
		410 99

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

N<sup>o</sup> 67.  
A V.

TABLEAU B—Suite.

DT. SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	\$	cts.		\$	cts.
Les paiements suivants :—					
Frais judiciaires.....	38	30	Balance, 30 juin 1886.....	5,123	72
Réparations à l'église.....	280	00	Ventes de terres.....	722	84
Commission sur perceptions, portées à l'avoir du fonds d'administration.....	69	80	Intérêt sur capital placé.....	204	96
Distribution des intérêts.....	33	60			
Balance, 30 juin 1887.....	5,629	82			
	6,051	52	Balance, 30 juin 1887.....	6,051	52
					5,629 82

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N<sup>o</sup> 68.  
 TABLEAU B—*Suite*.  
 DR SAUVAGES DE TOBIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants : —				
Dépenses, poursuites pour la vente des liqueurs.....	40 50	24 84	6,431 12	176 53
Commission sur bois de construction, distribuée.....		349 90	466 48	264 28
Distribution des intérêts.....				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	45 65	66 07		
Balance, 30 juin 1887.....	6,801 45			
	6,887 60	440 81	6,887 60	440 81
			6,801 45	63 07
			Balance, 30 juin 1887 .....	

L. VANKOUGHNET,  
 Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.  
 OTTAWA, 30 juin 1887.  
 ROBERT SINCLAIR, comptable.

N° 69.  
AV.

TABLEAU B—*Suite.*

DT. LES SAUVAGES DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	\$	cts.	\$	cts.
Balance 30 juin 1887.....			33	98
			1	36
			35	34
Balance, 30 juin 1887.....			35	34

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINCLAIR, comptable.

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

N<sup>o</sup> 70.  
A.V.

TABLEAU B—Suite.  
J. B. CLENOH, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dr.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1887.....	725 06	663 58	Balance, 30 juin 1886.....	725 06	610 18
			Intérêt sur capital placé.....		53 40
	725 06	663 58	Balance, 30 juin 1887.....	725 06	663 58
				725 06	663 58

L. VANKOUGHNET,  
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N<sup>o</sup> 71.  
AV.

TABLEAU B—Suite.  
NANCY MAIVILLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Une année d'intérêt.....	.....	101 00	2,500 00	25 25
Balance, 30 juin 1887.....	2,500 00	25 25	.....	101 00
	2,500 00	126 25	2,500 00	126 25
			2,500 00	25 25
			2,500 00	
Balance, 30 juin 1887.....			2,500 00	

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N° 72.

AV.

TABLEAU B—Suite.

JAMES MANACE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dr.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Une année d'intérêt.....	.....	60 60	1,500 00	15 15
Balance, 30 juin 1887.....	1,500 00	15 15	.....	60 60
	1,500 00	75 75	1,500 00	75 75
			1,500 00	15 15
			Balance, 30 juin 1887 .....	15 15

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

N<sup>o</sup> 73.

AV.

TABLEAU B—Suuts.

WILLIAM WABBUCK, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT.

Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Balance, 30 juin 1887.....	2,000 00		317 88	Balance, 30 juin 1886 ..	2,000 00		228 72
	2,000 00		317 88	Intérêt sur capital placé .....			89 16
				Balance, 30 juin 1887 .....	2,000 00		317 88
					2,000 00		317 88

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N<sup>o</sup> 74.

DT. FONDS DES SAUVAGES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

TABLÉAU B—Suite.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1886.....		13,580 65	Balance, 30 juin 1886.....	49,766 30	9,300 00
Les paiements suivants :—			Octroi législatif.....		75 00
<i>Appointements.</i>			Loyer de station de pêche à Ristigouche.....		1,621 04
Rév. J. Gagné, agent.....		50 00	Intérêt sur capital placé.....		14,019 45
A. A. Hudon, magistrat stipendaire, 15 mois.....		125 00			
F. H. O'Brien do do.....		100 00			
L. E. Otis, agent.....		394 98			
L. F. Boucher, agent.....		295 00			
H. Vassal, do do.....		197 50			
N. E. Roy, M. D., médecin.....		80 00			
Rév. Charles Guay.....		290 00			
V. Verrault, garde-malade à l'Hôpital, 15 mois.....		75 00			
V. J. A. Veener, médecin.....		100 00			
J. B. Claveau, constable.....		213 66			
E. Arseneau, constable, du 10 mai au 31 juillet '86.....		217 50			
<i>Octrois pour grain de semence.</i>					
Micmacs de Ristigouche.....		249 76			
do Chicoutimi.....		219 81			
do Gaspé.....		100 00			
do Maria.....		150 00			
Sauvages de la rivière Désert.....		250 00			
Sauvages du lac des Deux-Montagnes.....		100 00			
Abénakis de Béancour.....		150 00			
do Saint-François.....		200 00			
Montagnais du h't du Saguenay et du lac St-Jean.....		200 00			
Hurons de Lorette.....		75 00			
Iroquois de Caughnawaga.....		100 00			
Algonquins du lac Doré.....		50 00			
Micmacs de Bonaventure.....		24 00			
		17,587 76	A reporter.....	49,766 30	24,915 49

TABLEAU B—Suite.

AV.

DT. FONDS DES SAUVAGES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		17,597 76	24,915 48
<i>Octrois pour secours.</i>			
Sauvages Hurons du township de Spaulding.....		14 50	
Veuve Vincent.....		26 00	
Sauvages du bas du Saint-Laurent, savoir:—			
Moïse, Mingan et Sept-Iles.....			
Betsiamits.....			
Godbout.....			
Micmacs de Gaspé.....	1,150 00		
Sauvages du lac des Deux-Montagnes.....	100 00		
Iroquois de Caugnawaga.....	100 00		
Algonquins du lac Doré.....	50 00		
Abénakis de Saint-François.....	150 00		
do Bécancour.....	202 01		
Amalécites de Cacoua.....	60 00		
do la Pointe-Lévis.....	100 00		
do Rimouski.....	50 00		
Micmacs de Ristigouche.....	146 00		
Montagnais du haut du Saguenay et du lac	200 00		
Saint-Jean.....	34 40		
Sauvages de la Barrière.....	100 00		
Micmacs de Maria.....	38 85		
Sauvages de la rivière du Nat.....	175 00		
Sauvages du Grand-Lac.....	150 00		
Sauvages de Témiscamingue.....	125 00		
Sauvages Winiwago.....			
<i>Diverses dépenses.</i>			
Secours à divers Sauvages indigents.....		493 25	
Charros pour les Sauvages du lac Doré.....		16 25	
Approvisionnement pour l'hôpital de la Pointe-Bleue.....		657 66	

[PARTIE II.]

.....	25 00		
Frais de vaccination des Sauvages de Lorette.....	672 70		
et de la rive nord du Saint-Laurent.....	764 20		
Soins médicaux et médicaments.....	16 00		
Vêtement de constable.....	45 22		
Frais de distr. des secours et de graines de sem.....	35 00		
Argenteau à Saint-Thomas de Pierreville.....	231 00		
Magasin à Betsiamits.....	84 00		
Cherriage de farine à Barrière.....			
Réparés réts pour les Sauvages du bas du			
Saint-Laurent.....	42 97		
Allocation au surintendant Boucher pour loyer	100 00		
de bureau.....	20 00		
Réparer la prison à Ristigouche.....	11 50		
Révoliver pour le constable.....	586 21		
Frais de voyages du surintendant Boucher.....	20 00		
do de John McGirr.....	8 63		
Pavillon pour les Sauvages de Betsiamits.....	76 00		
Clouche pour l'église à Ristigouche.....	91 60		
Réparations à l'église de Ristigouche.....	15 00		
Licenses d'enquête à Bécancour.....	17 50		
Inspection des écoles.....	10 00		
Voin pour des bœufs au lac Doré.....	31 80		
Depenses imprévues du surintendant Boucher.....	36 81		
Depenses de la délegation depuis Ristigouche.....	78 15		
Frais funéraires.....	4 50		
Frais de voyages de J. Gagné.....	33 18		
Gratification de deux mois de salaire à la femme	13 33		
de feu N. F. Roy.....	50 00		
Vêtements pour les enfants d'école à Bécancour	70		
Frais de messagerie.....			
Déductions d'appointements des agents transfé-			
rés au compte du fonds de retraite.....	11 88		
Balance, 30 juin 1887.....	49,776 30		24,915 30
.....	49,776 30		49,776 30
Balance, 30 juin 1887.....		14,019 45	

[PARTIE II.]

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N<sup>o</sup> 75.  
TABLEAU B—Suite.

DR. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. A.V.

Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1886.....	50,994 41	136,968 62	6,372 41
Les paiements suivants:—			1,000 01
<i>Appointements.</i>			
John Wallace, gardien de l'île, 9 mois.....	18 75		1,690 00
Dr Oroniyatekhs, médecin des Unidas de la Thames.....	300 00		4,000 00
James Paul, agent.....	60 00		50 00
J. L. Thompson, gardien de l'île.....	25 00		5,122 32
A. Root, do.....	25 00		
John Pierre, constable, 3 mois.....	9 00		10,408 72
A. McBride, gardien.....	50 00		52,568 84
A. P. LeBel, agent, 15 mois.....	187 50		
J. T. Gilkison, surintendant.....	1,577 50		
H. Andrews, commis.....	661 50		
Thos. Gordon, agent.....	588 00		
John Beattie, do.....	395 00		
Thos. Walton, do.....	882 00		
Wm Van Abbott, do.....	686 00		
J. C. Phipps, surintendant.....	1,176 00		
A. M. Ironside, commis.....	705 60		
A. B. Cowan, agent.....	245 88		
E. W. Ross, do.....	395 00		
J. P. Donnelly, do.....	688 00		
M. Hill, do.....	493 75		
J. Thackeray, do.....	493 75		
J. R. Stevenson, do.....	493 75		
Edwin Harris, do.....	493 75		
H. H. Thompson, do.....	492 75		
D. J. McPhee, do.....	483 75		
A. McKelvey, do.....	483 75		
A. English, do.....	483 75		
J. W. Jernyn, do.....	483 75		
J. T. Conway, do.....	493 75		
Balance, 30 juin 1886.....			10,408 72
Cinquième remb. par diverses tribus à compte d'emprunts faits en différents temps pour aider à faire des arpent., chemins, ponts, etc			52,568 84
Honoraires, etc.....			
Oeuvres législatifs—			
Achat de couvertures.....			
do bestiaux et d'instruments aratoires.....			
Appointements du chef Angus Cook.....			
Intérêt sur capital placé.....			
Commissions charg. à diverses tribus pour pect. à compte de terres et bois de construction.....			
Balance, 30 juin 1887.....			

A. Brosseau, do.....	240 00		
James Martin, do.....	100 00		
G. B. McDermodt, do.....	102 25		
R. M. Stephen, médecin.....	384 30		
Chef Angus Cook, 9 mois.....	45 54		
A. Cyrette, constable, 9 mois.....	27 22		
C. B. Savage, agent, du 1 <sup>er</sup> juill. au 20 nov. 1886.....	74 48		
John Newton, M.D., médecin à Mohawks de la Baie de Quinté.....	128 36		
A. McLaren, M.D., médecin des Mohawks de la Baie de Quinté.....	5 50		
A. Bastien, agent.....	60 00		
A. G. Smith, commis.....	37 00		
<i>Dépenses imprévues, etc., des différentes surintendances et agences.</i>			
J. T. Gilkison—			
Loyer de bureau.....	240 00		
Frais de voyages.....	100 00		
J. O. Phipps—			
Frais de voyages.....	102 25		
Commission et honoraires.....	384 30		
Frais de port.....	45 54		
Divers.....	27 22		
Wm Van Abbot—			
Loyer, éclairage et combustible.....	74 48		
Frais de voyages.....	128 36		
Divers.....	5 50		
A. Brosseau—			
Loyer de bureau.....	60 00		
Divers.....	37 00		
James Martin—			
Loyer de bureau.....	50 00		
A. B. Cowan—			
Frais de voyages.....	100 00		
John Beattie—			
Frais de port.....	3 19		
Divers.....	30 71		
E. Watson—			
Commission et honoraires.....	407 12		
Frais de voyages.....	74 95		
Loyer, combustible, frais de port, etc.....	65 50		
Thomas S. Walton—			
Loyer de bureau.....	60 00		
Frais de voyages.....	47 85		
Commission.....	27 21		
A reporter.....	69,695 29	146,260 11	81,182 83

Dr. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. A. Y.

N<sup>o</sup> 78.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		69,695 29	145,250 11	81,182 33
Les paiements suivants :—				
<i>Dépenses imprévues, etc. — Fin.</i>				
Thomas S. Walton—		8 14		
Frais de port.....		66 66		
Divers.....				
J. P. Donnelly—		130 00		
Loyer, éclairage et combustible.....		92 95		
Frais de voyages.....		10 23		
Frais de port, etc.....				
A. English—		100 00		
Gardier des chevaux.....		89 65		
Frais de voyages.....		10 92		
Frais de port, etc.....				
John F. Day—		24 93		
Commission.....				
William Simpson—		80 00		
Loyer de bureau.....		909 16		
Commission.....		58 15		
Divers.....				
Robert Tyre—		34 24		
Commission.....		0 84		
Frais de port.....		15 71		
Thomas Gordon—				
Frais de port, etc.....				
J. W. Jernyn—		10 45		
Frais de voyages, frais de port, etc.....				
E. Harris—		33 00		
Frais de voyages.....				
O. B. Savage—		25 89		
Commission.....		50 00		
Loyer.....		16 36		
Frais de port, etc.....				

[PARTIE II.]

W. Ross—	60 00			
Loyer de bureau.....	165 80			
Commission.....	12 88			
Frais de port.....	6 25			
Dépenses imprévues.....				
M. Hill—	222 88			
Commission.....				
T. G. Pile—	3 86			
Commission.....	0 54			
Frais de port.....				
D. Baker—	96 93			
Commission.....	26 57			
Frais de port et divers.....				
R. C. Strickland—	36 31			
Commission, etc.....				
A. McKeivay—	6 05			
Frais de port, &c.....				
<i>Arpentages, inspection et évaluation des terres, cartes géographiques, etc.</i>				
Inspection de bois de construction dans les townships de Robinson et Dawson.....	24 00			
Inspect. des terres dans la Péninsule de Sauguen. ....	29 45			
Inspection des terres sur l'île Manitouline.....	114 75			
Inspection de bois de construct. à Henvey's Inlet.....	27 00			
Cartes du lac Huron et de la baie Georgienne.....	3 50			
do de Eastnor, Lindsay et Saint-Edmond.....	82 00			
Inspection des îles dans la baie Georgienne.....	75 60			
do de l'île Nicholson.....	14 50			
do de bois de const. dans le tp. Rochmont.....	130 00			
do d'emplacement de ville de Brook.....	86 25			
<i>Announces.</i>				
"Dispatch," Hull.....	13 22			
"Dominion Annual Register".....	100 00			
"Free Press," London.....	20 06			
Cie d'imprimerie du "Mail".....	302 15			
"Review," Essex.....	4 42			
"Review," Kincardine.....	13 88			
"Enterprise," Gore Bay.....	7 74			
"World," Toronto.....	51 20			
Cie d'imprimerie du "Citizen".....	11 18			
"Canadian Lumberman".....	4 30			
A reporter.....	73,395 87		145,250 11	81,182 33

[PARTIE II.]

TABLEAU B—Suite.

DT. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

N<sup>o</sup> 75.

Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report .....	73,395 87	Report .....	81,182 33
Les paiements suivants :—			
"Telegraph," Palmerston.....	9 60		
"Northern Advance," Barrie.....	15 94		
"Times," Wymet.....	4 42		
"Echo," Warton.....	10 24		
"Enterprise," Collingwood.....	4 08		
"Times," Saint-Thomas.....	9 52		
"Mirror," Meaford.....	3 74		
"News," et "Review," Grey-Est.....	10 28		
"Times," Owen-Sound.....	12 34		
"Herald," Sharnford.....	3 40		
"Guide," Manitoulin.....	14 30		
"Spectator," Hamilton.....	34 00		
"Herald," Bruce.....	11 14		
"Standard," Napanee.....	4 16		
"Times," Port-Elgin.....	2 72		
"Sentinel Star," Cobourg.....	2 50		
"Gossip," Algoma.....	7 50		
"Expositor," Manitoulin.....	13 26		
"Times," Stratford.....	4 42		
"Emigrant," Winnipeg.....	30 00		
<i>Divers.</i>			
Pour la protection du bois :—			
W. H. Tilley.....	9 83		
H. May.....	25 10		
Louis Beaucauge.....	169 16		
Wm. Hauser.....	166 95		
Peter Megiss.....	32 61		
W. H. Baxter.....	236 55		
E. Davis.....	436 55		

[PARTIE II]

Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report .....	73,395 87	Report .....	81,182 33
M. Seirose.....			
Solomon James.....	265 87		
John Connor.....	8 13		
John Ryan.....	214 75		
Sam'l Grimes.....	20 25		
W. Minnikin.....	2 00		
Joseph Lesage.....	7 55		
Services pour la perception des loyers.....	94 00		
Allocation au Dr. M. Stephen pour loyer de bur.....	150 00		
Soins médicaux, Sauvages du Long Lac.....	45 00		
do do de la rivière du Pic.....	81 47		
Frais de transport sur des couvertures.....	24 90		
Fournitures pour l'agent du bureau de Donnelly.....	32 00		
Dépenses, cession de bois debout, réserve du lac du Poisson-Blanc.....	88 55		
Soins médicaux, Sauvages en dehors du traité.....	5 75		
Instruments aratoires et bestiaux pour les Sauvages de Shawanaga.....	149 37		
Services pour traduire des documents.....	2 50		
Charrue pour les Sauvages de la rivière du Pic.....	18 50		
Services d'hommes de loi, McLean vs. McIsaac.....	854 65		
do la Reine vs. King et Shibley.....	79 92		
Inspecteur des couvertures.....	15 00		
Couvertures pour distribution.....	1,390 83		
Instruments aratoires et bestiaux pour les Sauvages de la Baie des Vaches, N.-E.....	132 00		
do du comté d'Halifax, N.-E.....	101 00		
do de Népigon.....	330 00		
Vacciner les Sauvages de la rivière du Pic.....	127 48		
Révolvers, etc., pour le constable Lefort.....	6 75		
Dépenses se rattachant à la cession de l'île Griffith.....	22 80		
Services d'encanter.....	4 00		
Instrum. aratoires, Sauvages de Harvey's Inlet.....	30 00		
Exemplaire des spécifications de bois de const.....	43 35		
Instruments aratoires et bestiaux pour les Sauvages de Shubenacadie.....	10 00		
Deux vaches pour les Sauvages, N.-Brunswick.....	156 00		
Soin des bestiaux à la rivière du Pic.....	60 00		
Pommes de terres de semence pour les Sauvages de Port-William et de la rivière du Pic.....	12 00		
Vacciner les Sauvages du lac Doré.....	49 70		
Charrue donnée en prix aux Sauvages des Six Nations.....	9 23		
Frais de voyages des Sauvages indigents.....	39 20		
	9 00		
A reporter.....			9,615 15
A reporter.....			145,250 11
A reporter.....			81,182 33

[PARTIE II]

TABLEAU B—Suite.

DR. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		79,515 15	145,250 11	81,182 33
Les paiements suivants:—				
<i>Divers—Suite.</i>				
Une vache pour John Jade, Nouvelle-Ecosse.....		20 00		
Médicaments pour les Sauvag. du lac Supérieur.....		17 05		
Copie des notes d'arpentage, township de Biflings.....		50 00		
Instruments pour les Sauvages du lac Supérieur.....		238 76		
Services d'emballleur.....		69 75		
Instrum. pour les Sauvages du Cap-Breton, N.-E.....		24 00		
Dépenses se rattachant à la cession de l'île Sultana.....		43 50		
Encadrer un diplôme.....		5 00		
Tolle citée.....		4 61		
Bestiaux pour les Sauvages de Pas-Flat.....		81 16		
Services pour protéger le bois saisi à la baie Gore.....		23 00		
Extrait de litre.....		1 25		
A. G. Smith, pour services temporaires dans le bureau de Brantford.....		82 50		
Gratification de deux mois à la veuve de feu H. Andrews.....		150 00		
Bestiaux pour les Sauvages de Hervey's-Inlet.....		125 10		
Pommes de terre de semence pour les Sauvages du lac Népigon.....		20 00		
Instruments aratoires pour les Sauvages de Whycoonaugh, N.-E.....		94 00		
Abonnement au <i>Dominion Annual Register</i> .....		100 00		
Papeterie.....		238 83		
Impressions.....		35 45		
Transfert au compte du fonds de retraite de la revenue sur les appointements des 4 gentils.....		252 32		

[PARTIE II]

Balance, 30 juin 1887.....	145,250 11	81,182 33
Balance, 30 juin 1887.....	145,250 11	81,182 33
Balance, 30 juin 1887.....	52,668 84	

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINOLAIR,  
*Comptable.*

[PARTIE II]





FONDS DES ÉCOLES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

N° 77.  
AV.

	Capital.		Intérêt.		Capital.	Intérêt.	
	\$	cts.	\$	cts.		\$	cts.
Report.....			22,651	06			Report.....
Les paiements suivants:—							
<i>Appointements des instituteurs—Ontario—Fin.</i>							
Kate J. Stack.....			187	50			
Sœur St. Thérèse.....			100	00			
Thomas Ouillette.....			175	00			
J. De Lamondière.....			66	66			
Eliza A. May.....			150	00			
Grace M. Patton.....			187	50			
M. Boisvieux.....			50	00			
Joseph Esquimaux.....			160	00			
Maria Ricard.....			187	50			
Margalen Atchivan.....			90	22			
Rév. French.....			59	00			
John Esquimaux.....			150	00			
<i>Quebec.</i>							
O. Roy.....			350	00			
J. King.....			250	00			
Marguerite Audet.....			160	00			
Sœur Saint-Raphael.....			72	50			
H. L. Mastia.....			62	50			
H. Bodreau.....			100	00			
E. Bittner.....			200	00			
Madame L. E. Ois.....			150	00			
Sœur Saint-Laurent.....			217	50			
E. Benedict.....			115	33			
Mlle Tucker.....			9	83			
Kate Murray.....			75	00			
Report.....			141,223	83			24,714 30

*Neuveau-Brunswick.*

M. Flinn.....	250	00
Flora Campbell.....	200	00
M. H. March.....	200	00
A. J. Morris.....	250	00
M. J. McCloskey.....	37	50
Mary E. Hart.....	37	50
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>		
T. O. Kerr.....	264	00
J. McEachen.....	200	00
R. McMillen.....	200	00
J. A. McEachen.....	150	00
Alex. Johnston.....	83	34
Mary A. McEachen.....	50	00

*Ontario.*

Ecoles dirigées par les sociétés des Missions		
Méthodistes.....	1,970	00
Asile de Shingank.....	1,800	00
do Wawanosh.....	500	00
Institution industrielle de Mount-Elgin.....	3,460	00
Ecole industrielle de Wikwemikong.....	1,800	00
Ecoles des Six-Nations.....	1,400	00
Missionnaires de la rive Nord du fleuve Saint-Laurent.....	500	00

*Livres d'école, cartes géographiques, etc.*

Ecole d'Etakoni.....	6	49
do de Kingsclear, N.-B.....	15	48
do de Moravian.....	7	25
do de Pterville.....	101	42
do de Wikwemikong.....	38	19
do de Saint-Régis.....	10	65
do de Temiscamingue.....	5	45
do du Rocher Rouge.....	16	68
do du Népigon.....	29	85
do du Creck à la Carpe.....	9	50
do de la Rivière du Jardin.....	22	81

		Capital.	Intérêt.
		\$	cts.
Report.....		141,223	83
A reporter.....		141,223	83
			24,714 30

TABIEAU B—Suite.

FONDS DES ÉCOLES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dr.

No 77.

Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		36,665 11	141,222 83	24,714 30
<b>Les paiements suivants :—</b>				
<i>Livres d'école, cartes géographiques, etc.—Fin.</i>				
École de Marie, Qué.....		5 73		
do de Sainte-Marie, N.-B.....		2 21		
do de Caughnawaga.....		39 30		
do de la rivière au Saumon.....		14 95		
do de McKenzie, N.-E.....		4 04		
do de Shawanaga.....		2 13		
do de Fort-William.....		66 33		
do de Whyocomagh.....		4 90		
do du lac au Poisson-Blanc.....		4 55		
do de la rivière au Poisson-Blanc.....		1 34		
do du lac Halfway, N.-E.....		4 44		
do du Ohsenil.....		2 46		
do de la rivière à l'OURS.....		2 50		
do de Ristigouche.....		41 55		
<i>Inspection des Ecoles.</i>				
Ecoles de la Nouvelle-Ecosse.....		45 00		
do de Caughnawaga.....		6 00		
do de Dundee.....		15 50		
Institutions de Mount-Elgin et Muncey.....		18 00		
Ecoles de Middlesex-Ouest.....		73 00		
do d'Onéida.....		39 95		
Algoma.....		217 25		
Ecoles catholiques romaines dans Ontario.....		65 00		
Ecoles de l'île Parry.....		12 00		
do du lac d'Or.....		8 50		
do du lac Saint-Jean.....				
<i>Divers.</i>				
Transport du matériel d'école.....		8 35		

[PARTIE II]

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		36,665 11	141,222 83	24,714 30
<b>Les paiements suivants :—</b>				
<i>Prix pour l'école de Caughnawaga.</i>				
Loyer de la maison d'école de Trémisamingue.....		20 14		
Construire une école à la rivière du Milieu, N.-E.....		23 00		
Réparations, etc., à l'école de Ristigouche.....		100 00		
do de Caughnawaga.....		447 79		
do de Whyocomagh.....		17 20		
Reconstruire l'école industrielle de Wikwemikong.....		4,000 00		
Réparations à l'école de Whyocomagh.....		52 50		
do de la rivière du Jardin.....		260 50		
do d'Eskestoni.....		2 80		
do de Sainte-Marie, N.-B.....		36 10		
do de la Baie des Vaches, N.-E.....		8 07		
do à la Nouv. Allemagne, N.-E.....		26 75		
do à Gibson, Ont.....		475 06		
do de Richmond, N.-E.....		480 00		
do de Wikwemikong.....		89 60		
do d'Onéida.....		258 00		
do des garçons, Fort-William.....		10 00		
do de Marie.....		6 00		
Prime d'assur. sur l'école de la Baie des Vaches.....		71 20		
Annonce de soumissions pour la construction d'une école à la Baie des Vaches.....		5 00		
<i>Combustible pour les écoles.</i>				
École des Micmacs.....		32 15		
do de Pierreville.....		10 00		
do de Sainte-Marie, N.-B.....		10 00		
do de la Pointe Blue.....		13 00		
do de Kingsclear.....		13 90		
do de Saint-François.....		12 25		
do de la Baie des Vaches, N.-E.....		10 00		
do du Rocher Rouge.....		57 05		
do d'Eskestoni.....		12 00		
do de Marie.....		11 00		
do de Saint-Régis.....		34 34		
do de Whyocomagh.....		3 35		
do de Whyocomagh.....		10 00		
Balance, 30 juin 1887.....	141,222 83		141,222 83	
Balance, 30 juin 1887.....	141,222 83		141,222 83	
Balance, 30 juin 1887.....	46,040 94		46,040 94	
Balance, 30 juin 1887.....	21,326 64		21,326 64	

[PARTIE II]

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.



N° 79.

A.V.

TABLEAU B—Suite.

DT. COMPTE DU FONDS DE RETRAITE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

Dt.		Cr.	
Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1886.....	6,464 61	.....	.....
Les paiements suivants :— F. Talbot, allocation de retraite.....	400 00	Montant des déductions sur les appointements des agents pour le fonds de retraite.....	264 20
Chas. Skene, allocation de retraite pour six mois.....	90 00	Balance, 30 juin 1887.....	6,949 01
Intérêt.....	258 60	.....	.....
Balance, 30 juin 1887.....	7,213 21	.....	7,213 21
.....	6,949 01	.....	.....

L. VANKOUGHNET,  
Sous surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINOLAIR,  
Comptable.

N<sup>o</sup> 80.

AV.

## TABLEAU B—Suite.

DT. SAUVAGES DE LA POINTE GRONDINE, en compte avec le département des Sauvages.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1886.....	3,976 70	147 71
Fournitures au grand conseil.....		0 97	Du sur bois de construction.....	838 10	16 00
Distribution des intérêts.....		185 80	Loyers.....	.....	164 96
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	82 81	0 93	Intérêt sur capital placé.....	.....	.....
Balance, 30 juin 1887.....	4,721 99	140 94		4,804 80	328 67
	4,804 80	328 67	Balance, 30 juin 1887.....	4,721 99	140 94

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

N° 81.

TABLERU B—Suite.

DT. SAUVAGES DE LA BAIE DU POISSON-BLANC (traité n° 3), en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.	
Balance, 30 juin 1887. ....	822 00	32 88			822 00	32 88	
	822 00	32 88		Droits sur bois de construction.....			
				Intérêt sur capital placé.....			
				Balance, 30 juin 1887. ....	822 00	32 88	32 88

[PARTIE II]

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

N° 82.

AV.

**TABEAU B—Suite.**

**Dr. SAUVAGES DU LAC AU POISSON-BLANC, en compte avec le département des affaires des Sauvages.**

Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.	
Balance, 30 juin 1887 .....		316 00		79 00		316 00	
Droits sur bois de construction .....		316 00		79 00		79 00	
Loyers .....		316 00		79 00		79 00	
Balance, 30 juin 1887 .....		316 00		79 00		79 00	

L. VANKOUGHNET,

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

TABEAU C. 1.—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.				
49 Vic, c. 2, 50 Vic, c. 2.....							5,123 00 59 08 780 00 5,911 08
		Crédit législatif pour 1886-87, 49 Vic, c. 2.....					
		Balance reportée de 1885-86.....					
		Autre octroi en vertu de 50 Vic, c. 2.....					
		DÉPENSES.					
		Appointements.					
	G. Wells.....	Appoint. comme agent, district 1a, 12 mois termin. le 30 juin 1887					
	F. McDormand .....	do 1a do do			50 00		
	J. E. Beckwith .....	do 2 do do			50 00		
	Rév. T. Butler.....	do 3 et 4 do do			25 00		
	Rév. A. P. Desmond .....	do 5 do do			75 00		
	J. Gass.....	do 6a do do			33 33		
	D. H. Muir, M.D.....	do 6b do do			16 66		
	A. T. Clarke, M.D.....	do 7 do do			33 33		
	Rév. R. McDonald .....	do 8 do do			100 00		
	Rév. J. Chisholm.....	do 9, 1er juillet au 10 sept. 1886.....			19 40		
	do	do 9, 10 sept. 1886 au 30 juin 1887.....			80 65		
	W. C. Chisholm.....	do 10, 12 mois termin. le 30 juin 1887.....			100 00		
	Rév. J. McDougall.....	do 11 do do			50 00		
	Rév. D. McIsaac.....	do 12 do do			50 00		
	Rév. R. Grant.....	do 13, 9 mois termin. le 31 mars 1887.....			75 00		
	Rév. M. McKenzie.....	do				774 98	
		Soins médicaux et médicaments.					
	District 1a.....						
	F. S. Kinsoman, M.D.....				8 00		
	A. R. Andrews, M.D.....				13 20		
	F. P. Smith, M.D.....				41 75		
	J. S. Morton, M.D.....				7 75		
	A. Robinson.....				10 25		80 95
	C. J. Fox, M.D.....				19 50		
	R. J. Ellison, M.D.....				199 80		
		A reporter.....			219 30		80 95
						774 98	5,911 08

TABLEAU C: 1.—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
		Report.....	219	30	80	95	774	98	5,911	08	
		<i>DÉPENSES—Suite.</i>									
		<i>Soins médicaux et médicaments—Fin.</i>									
		District 1b.....	19	00	331	95	42	25			
	Municipalité de Yarmouth	do.....	8	50							
	F. S. Kinsman, M.D.....	do.....	85	15							
	H. A. Ellison, M.D.....										
		District 2.....	82	00	177	68					
	W. B. Moore, M.D.....	do.....	63	00							
	G. A. Pickles, M.D.....	do.....	38	50							
	G. A. Smith, M.D.....	do.....	26	00							
	W. H. Cole, M.D.....	do.....	22	40							
	N. S. Robertson, M.D.....	do.....	17	00							
		do.....	63	00							
	N. F. Smith, M.D.....	do.....	38	50							
	F. Macmillan, M.D.....	do.....	26	00							
	J. Reed.....	do.....	22	75							
		do.....	17	00							
	G. A. Adlington, M.D.....	do.....	39	75							
	R. Cox, M.D.....	do.....	45	00							
		do.....	38	75							
	D. H. Muir, M.D.....	do.....	6	25							
	A. T. Clarke, M.D.....	do.....	52	00							
	J. W. McKay.....	do.....	10	00							
		do.....	21	00							
	Dr. McMillan.....	do.....	42	00							
	J. McMillan, M.D.....	do.....	63	00							
	J. C. McKinnon, M.D.....	do.....	55	30							
	H. J. Fitt, M.D.....	do.....	132	10							
	J. McIntosh, M.D.....	do.....	19	50							
	J. L. Bethune, M.D.....	do.....	31	80							
	J. McKenzie, M.D.....	do.....	15	15							
	M. A. MacDonald, M.D.....	do.....	75	00							

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
		do médicaments.....	2	15	92	30	1,289	05			
		<i>Dépensé par les agents et autres pour l'achat de provisions et de grain de semence dans les proportions suivantes.</i>									
		District 1a.....	92	72	968	00					
	G. Wells.....	do.....	63	00							
	F. McDonald.....	do.....	168	64							
	J. E. Beckwith.....	do.....	55	00							
	Rév. T. Butler.....	do.....	164	44							
	Rév. A. P. Desmond.....	do.....	83	00							
	J. Cass.....	do.....	102	00							
	D. H. Muir, M.D.....	do.....	54	00							
	A. T. Clarke, M.D.....	do.....	25	00							
	Rév. R. McDonald.....	do.....	103	00							
	W. C. Chisholm.....	do.....	145	00							
	Rév. J. McDougall.....	do.....	214	00							
	Rév. D. McIsaac.....	do.....	109	36							
	Rév. R. Grant.....	do.....	124	00							
	Rév. M. McKenzie.....	do.....	284	00							
		do.....	1,862	52	968	00	2,930	52			
		Provisions, etc.....	6	00							
		Grain de semence.....	45	00							
		do.....	10	00							
		do.....	10	00							
		do.....	10	00							
		do.....	10	00							
		do.....	10	75							
		do.....	10	00							
		do.....	25	00							
		do.....	110	00							
		do.....	361	92							
		do.....	58	00							
		do.....	6	50							
		do.....	4	00							
		do.....	8	00							
		do.....	82	28							
		do.....	3	20							
		do.....	5	00							
		do.....	7	00							
		do.....	1	85							
		do.....	647	57	5,031	31			5,911	08	
		A reporter.....									

TABLEAU C. 1.—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—Fin.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report .....			647 57	5,031 31
		DÉPENSES—Fin.				
		Divers—Fin.				
	M. Hayes .....	Faire un drap mortuaire .....	0 50			
	N. C. Freeman .....	Garnitures pour cercueil .....	1 93			
	T. Beamish .....	Copies de trois traités sauvages .....	8 00			
	M. McDougall .....	Inhumation du chef Denny .....	8 38			
	Bureau de la papeterie .....	Papeterie .....	9 72			
	Fonds des Sauvages .....	Transfert du montant voté pour la construction de la maison d'école de la Nouvelle-Allemagne .....	90 00			
		Total, dépenses .....		766 10		
		Balance non dépensée .....				5,787 41
						113 67

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

TABEAU C. 2.—SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
49 Vic, c. 2; 50 Vic, c. 2. ....		CREDIT LÉGISLATIF, 1886-87, en vertu de 49 Vic, c. 2. ....			5,115 00
		Autre octroi, en vertu de 50 Vic, c. 2. ....			954 00
		DÉPENSES.			6,069 00
		<i>Appointements.</i>			
	J. Farrell .....	Appointements comme agent, 15 mois, jusqu'au 30 juin 1887. ....	375 00		
	C. Sargeant .....	do do .....	600 00		
	Moses Craig .....	do do .....	250 00		
	Rév. E. J. Bannon .....	do do .....	125 00		
	Rév. J. J. O'Leary .....	do do .....	250 00		
	Rév. J. C. McDervitt .....	do do .....	60 00		
	Rév. W. Morrissey .....	do do .....	125 00		
	Rév. P. W. Dixon .....	do do .....	66 25		
	Rév. L. C. D'Amour .....	do do .....	50 00		
	Rév. J. F. Carson .....	do do .....	125 00		
	T. Barnaby .....	do do .....	20 00		
	Rév. J. I. McDonald .....	do do .....	25 00		
	Rév. M. M. O'Brien .....	do do .....	75 00		
	Rév. S. J. Crumley .....	do do .....	68 75	2,095 00	
		<i>Soins médicaux et médicaments.</i>			
	J. MacDonald, M.D. ....	Appointements comme médecin, 15 mois, jusqu'au 30 juin 1887, comté de Northumberland. ....	125 00		
	H. A. Fish, M.D. ....	do do .....	125 00		
	J. B. Lamothe, M.D. ....	do do .....	25 00		
	J. F. Brine, M.D. ....	Appointements comme médecin, 15 mois, jusqu'au 30 juin 1887, comté de Kent. ....	100 00		
	H. A. Fish, M.D. ....	do do .....	36 50		
	E. Moore, M.D. ....	do do .....	36 50		
	J. E. Church, M.D. ....	do do .....	18 60		
	J. H. Baker, M.D. ....	do do .....	35 00		
	H. W. Gregory, M.D. ....	do do .....	3 20		
	J. Z. Currie, M.D. ....	do do .....	4 50		
		A reporter .....	509 20	2,095 00	6,069 00

TABLEAU C. 2.—SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK—Fin.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report .....	509 20	2,095 00	6,088 00	
		DÉPENSES—Suite.				
		<i>Soins médicaux et médicaments—Fin.</i>				
	Mme Sacobé, .....	Soins médicaux, Sainte-Marie.....	4 00			
	S. Coburn, M.D. ....	do Kingsclear.....	79 08			
	Vino P. Tomar, .....	do do .....	8 00			
	G. M. Duncau, M.D. ....	Bathurst .....	89 90			
	J. A. Legret, M.D. ....	do do .....	160 40			
	A. P. Landry, M.D. ....	Shédiac .....	172 75			
	N. R. Colts, M.D. ....	comté de Kent.....	6 00			
	H. A. Hanson, M.D. ....	do do .....	84 60			
	R. Wiley, M.D. ....	Tobique .....	39 25			
	F. Fournier, M.D. ....	do do .....	30 00			
	J. M. Wiley, .....	Madawaska .....	38 43			
		Médicaments .....	48 12			
		do .....		1,209 69		
		<i>Depensé par les agents à l'achat de nourriture et de grain de semence.</i>				
	J. Farrell .....	Dans l'agence du Sud-Ouest.....	Nourriture, etc.			
	C. Sargeant .....	do do Nord-Est.....	486 00			
	M. Craig .....	Comtés de Victoria et de Madawaska .....	842 00			
			284 87			
			1,562 87			
		<i>Divers.</i>				
	J. Farrell .....	Loyer de bureau, 15 mois, jusqu'au 30 juin 1887.....	62 50			
	O. Shapkey .....	Coton pour l'inhumation d'un Sauvage .....	7 04			
	J. D. Hanlon .....	Cercueils pour l'inhumation des Sauvages .....	21 60			
	A. Paul .....	do do .....	2 50			
	R. Williams .....	Cercueil pour l'inhumation d'un Sauvage .....	4 00			
	F. A. Barker .....	do do .....	39 88			
	F. W. Smith .....	Eriger une clôture sur la réserve de Sainte-Marie.....	1 50			
	E. King .....	Payé pour les dépenses des Sauvages pauvres à Newcastle .....	4 75			
		Billet de ch. de fer p. un Sauvage pauvre d'Ottawa à Newcastle .....				
				1,209 69		
					2,594 07	

Bureau de la papeterie .....	7 15	150 32	6,049 08
Total, dépenses .....			19 92
Balance non dépensée .....			

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.



TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	cts.	\$ cts.
49 Vic, c. 2, et 50 Vic, c. 2...		Crédit législatif pour 1886-87, 49 Vic, c. 2 Autre crédit en vertu de 50 Vic, c. 2				52,967 00 10,000 00 62,967 00
		<i>Sauvages de la Colombie-Britannique en gé.éral.</i> <i>DÉPENSES.</i> <i>Appointements et gages.</i>				
	L. W. Powell	Appoint. comme surintendant, une année, jusqu'au 30 juin 1887	3,000 00			
	H. M. Pratt	do do commis	1,800 00			
	A. C. Elliott	do do magistrat stipendaire à Metlakahla, 9 mois, jusqu'au 31 mars 1887	1,949 94			
	S. Y. Wootton	do do magistrat stipendaire à Metlakahla, 1 mois, jusqu'au 30 juin 1887	216 66			
	M. E. Danseur	Services, transcription des minutes des décisions	160 50			
	L. P. Lewis	Gages comme constable sur la réserve des Songes, 13 mois, jusqu'au 31 mai 1887	597 00			
	W. Bryce	Gages comme messenger, 13 mois, jusqu'au 31 mai 1887	650 00			
	L. Good	Gages.....	74 19			
	S. A. Roberts	Services comme ecclésiastique	15 00			
	J. Campbell	Gages comme interprète	96 00			
	A. Campbell	do cuisinier	50 00			
	O. Mouson	do interprète	9 00			
	G. Kelly	do do	12 00			
	E. Denis	do nettoyeur de bureau	8 00			
	L. P. Lewis	do constable	4 00			
	R. E. Woods	do do	4 00			
	E. Star	Honoraires de témoin	3 00	8,573 29		
		<i>Aide aux malades et indigents</i>				
	H. Saunders	Approvisionnement	171 37			
	Cie de la Baie-d'Hudson	do pour indigents	72 54			
	W. J. Jeffrey	Vêtements pour les Sauvages malades	6 50			
	J. Schl	Deux matelas de paille pour les Sauvages malades	3 00			

[PARTIE II]

Croft et Angus	Approvisionnements aux malades et aux indigents.	18 35	270 76		
Jay et Cie	Graines	126 25			
Marvin et Tilton	Outils	38 75	165 00		
	<i>Instruments aratoires et grains.</i>				
	<i>Écoles.</i>				
A. J. Hall	Appointements comme instituteur à la Baie de l'Alerte, trimestres de mars et décembre 1886	61 89			
A. E. Price	Appointements comme instituteur à la Baie de l'Alerte, trimestre de septembre 1886	27 57			
do	Instruments aratoires pour l'école de la Baie de l'Alerte	18 07			
E. Verbrugge	Appointements comme instituteur à Cowichan, trimestres de mars et de juin 1886	216 84			
	do	do	2 87		
	do	do	18 15		
T. N. Hibben et Cie.	Livres d'écoles	236 07			
Fanny Stevens	do pour l'école de Comeakin				
O. Harrison	Appoint. comme instituteur à Massett, pour le trimestre de déc. 1886, et le trim. de juin 1886.				
A. J. Brabant	do				
J. Nicolaye	do				
	do				
	do				
W. H. Collison	do				
A. Martin	do				
A. N. Miller	do				
Mme K. Oudward	do				
E. Reinhart	do				
Annie E. Barker	do				
S. M. Lawrence	do				
	A reporter	2,994 10	9,008 05		
					62,967 00

[PARTIE II]

TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....	2,994 10	9,008 05		62,987 00
		<i>Dépenses—Suite.</i>				
		<i>Écoles.—Fin.</i>				
	Mary Célestin .....	Appoint. comme instituteur à Comeakin, trimest. de déc. 1886, et trimestre de mars 1887.....	201 24			
	G. A. Gibson.....	do .....	128 00			
	D. Jennings .....	do .....	75 00			
	Rév. J. N. Sammens .....	do .....	168 75	3,565 09		
		<i>Soins médicaux et médicaments.</i>				
	T. Shobolt.....	Médicaments.....	607 82			
	Langley et Cie.....	do .....	260 94			
	Moore et Cie.....	do .....	17 75			
	G. L. Milne, M. D. ....	Soins médicaux .....	337 50			
	Hôpital Royal .....	do et pension des Sauvages malades.....	121 50			
	H. A. Martin et Fils.....	Vaccin .....	516 60			
	D. S. Curtis et Cie.....	Médicaments pour l'école de Yale.....	54 72	2,016 83		
		<i>Frais de voyages.</i>				
	J. W. Powell .....	Frais de voyages et allocation de pension .....	816 50			
	L. E. Lewis .....	do .....	10 00			
	L. Good .....	do .....	6 50			
	Cie de Transfert Victoria .....	Louage de voiture .....	26 25			
	H. Deager .....	do .....	2 40			
	R. Lang et Fils .....	Provisions pour le surintendant des Sauvages .....	33 25			
	O. Clarke .....	do .....	66 78			
	R. D. Mather .....	Louage de voiture .....	216 00			
	A. Fenwick.....	Transport .....	187 30			

C. McKay .....	Louage de canot.....	58 00				
Vapeur "Evangéline" .....	Transport .....	12 00				
A. C. Elliott .....	Allocation de voyage.....	265 00				
J. Star .....	Louage de canot.....	8 00				
Vapeur "Boscovitz" .....	Transport .....	19 00				
S. Y. Wootton .....	Frais de voyage.....	55 26				
T. Wright .....	Usage de canot pour M. Wootton .....	17 00				
J. Myox .....	Chevaux de chasse .....	8 00				
C. Clarke .....	Passage d'eau .....	15 00				
A. W. Vowell .....	Selle pour le surintendant des Sauvages.....	70 00				
Vapeur "Boscovitz" .....	Prix de passage de S. Y. Wootton de Nanaimo au Port-Simpson .....	19 00				
do .....	Attendre S. Y. Wootton à Nanaimo.....	100 00	2,031 83			
	<i>Dieters.</i>					
Alloep et Mason .....	Loyer du bureau Victoria, 13 mois, jusqu'au 30 avril 1887.....	585 00				
Bar. de poste de Victoria.....	Loyer de tiroir.....	6 00				
"Daily Colonist" .....	Abonnement.....	18 26				
"Mainland Guardian" .....	do .....	10 00				
"Colonist" .....	do .....	40 00				
Aqueduc de Victoria .....	Impressions .....	18 00				
H. Snelow .....	Eau fournie.....	18 00				
T. R. Hoben et Cie.....	Enlever les vidanges.....	225 59				
R. T. Williams .....	Papeterie et frais de port.....	4 65				
Drake et Jackson.....	Monter une carte géographique, etc.....	30 75				
H. E. Crossdale .....	Services d'homme de loi.....	200 00				
H. Moffatt .....	Montant payé pour rebus de terrain de R. Weir.....	8 83				
L. W. Powell .....	Menus déboursés.....	2 15				
C. Strous et Cie .....	do .....	23 00				
Vp. "Barbara Boscovitz" .....	Services pour arrestation de Sauvages.....	40 00				
do .....	Transport de Sauvages malades.....	53 50				
Service du télégraphe et des signaux.....	Messages .....	82 95				
E. B. Marvin .....	Tente pour le surintendant des Sauvages .....	28 25				
Vapeur "R. P. Rithet" .....	Transport de Sauvages .....	9 00				
Hall et Goebel .....	Houille .....	40 00				
J. F. Burgess .....	Évaluation des améliorations sur la réserve des Songees.....	2 50				
C. E. Redfern .....	Graver une médaille pour le chef .....	3 00				
Cie de Navig du Pacif. C. ....	Transport de Sauvages .....	35 00				
Cour à houille et à bois de la baie James.....	Combustible .....	17 88				
Hôpital Royal, Victoria.....	Entretien d'un Sauvage malade.....	10 00				
J. Burgess .....	1 horloge.....	5 50				
Cie de télégraphe C. G. P. ....	Messages.....	21 00				
H. Noble .....	Bois moulu.....	3 25				
	A reporter.....	1,550 60	16,621 80			62,987 00

TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	Bureau de la papeterie du gouvernement	Papeterie	1,550 60	16,621 80	62,967 00
		DÉPENSES—Suite.			
		Divers—Fin.	20 86	1,571 46	
		Cowichan.			
	W. H. Lomas	Appointements comme agent, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1887	1,200 00		
	Joe	Gages comme constable	248 66		
	Jack	do gardien	2 50		
	G. B. Ordano	Approvisionnement pour les indigents	144 12		
	W. P. Jaynes	do	142 25		
	Johnstone et Cie	do	15 50		
	A. G. Horne et Fils	do	38 29		
	Sauvage.	Bois de chauffage pour Sauvages malades	4 00		
	E. G. Prior	Dents de ferse	4 70		
	J. H. Rootham, M.D.	Soins médicaux	260 97		
	T. Sho-bolt	Médicaments	27 50		
	W. W. Walkem, M.D.	Soins médicaux	8 62		
	E. Pimbury et Cie	Médicaments	38 68		
	Dr Renwick	Soins médicaux	2 50		
	W. H. Lomas	Frais de voyage	500 00		
	T. N. Hibben et Cie	Papeterie	72 97		
	Mme M. L. Rinner	Télégrammes	11 78		
	W. H. Lomas	Océroi pour l'exposition de Cowichan	200 00		
	Daniel	Couper du bois	10 00		
	W. P. Jaynes	Pérote	3 00		
	Bill Vill	Information d'un Sauvage	12 00		
	M. W. Watt et Cie	Papeterie	3 80		
	Marvin et Tilton	Menottes	30 75		
	J. W. Mackay	Appointements comme agent, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1887	1,800 00	2,980 29	

Blair et Cie	Poêle pour le chef à Yacht	13 50			
J. A. Mara	Approvisionnements pour les indigents	6 75			
Jay et Cie	Graines	573 62			
J. A. Mara	Haches	16 06			
J. McIntyre	Pelles et pics	26 50			
W. E. McCartney et frère	Médicaments	111 50			
S. J. Tunstall, M.D.	Soins médicaux	30 00			
Clarke et Cie	Médicaments	3 59			
W. B. Dart	do	2 12			
J. W. Mackay	Frais de voyages	800 00			
J. A. Mara	Encre	3 50			
Gordon Frères	Meubles pour le bureau	46 00			
A. J. Venn	Timbres-poste	15 00			
T. N. Hibben et Cie	Papeterie	32 60			
Ah Loy	1 bassin et pot	3 50			
J. Vair	Poêle et menus articles	28 37			
O. Holtz	Plâtre	9 00			
G. P. Raven	Réparations au bureau	1 75			
J. Hornby	Bois	10 00			
J. Mara	1 boîte pour monnaie	2 50			
			3,535 87		
	Agence de la Côte Ouest.				
H. Guillod	Appointements comme agent, une année, jusqu'au 30 juin 1887	1,200 00			
Oie de pêche de Barclay	Secours aux indigents	24 50			
Sound	do	17 25			
Oie d'huile de Vancouver	do	40 00			
C. Spring et Cie	Médicaments	290 12			
Moore et Cie	do	160 22			
T. Shotbolt	Frais de voyages	475 00			
H. Guillod	4 paires de menottes	30 00			
J. A. Mara	Services comme constable	8 00			
Harry			2,245 09		
	Agence de Fraser.				
P. McTiernan	Appointements comme agent, une année, jusqu'au 30 juin 1887	1,200 00			
McDonald frères	Approvisionnements aux indigents	21 91			
Jay et Cie	Graines	166 95			
D. S. Curtis et Cie	Médicaments	105 88			
G. N. True, M.D.	Soins médicaux	71 00			
A. M. Herring	Médicaments	33 50			
F. S. Hall, M.D.	do	15 00			
J. Henderson, M.D.	do	40 00			
P. McTiernan	Frais de voyages	338 50			
			26,954 31		
	A reporter	1,992 74			62,967 00

## TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report .....	1,992	74	26,954	31		62,987 00
		DÉPENSES—Fin.						
		<i>Agence de Fraser—Fin.</i>			2,020	14		
T. N. Hibben et Cie.		Timbres-poste .....	7	50				
J. M. Wise .....		Charbon et bois .....	12	50				
Z. S. Hall .....		Papeterie .....	7	40				
R. H. Pidcock .....		<i>Agence de Kwakwewith.</i>						
do .....		Appointements comme agent, du 14 juin au 31 août 1886	256	66				
do .....		do do 10 mois, jusqu'au 30 juin 1887 .....	1,060	00				
S. A. Sparcer .....		Approvisionnement pour des Sauvages malades .....	18	13				
R. H. Pidcock .....		Frais de voyages .....	345	22				
Vapeur "Boscowitz" .....		Fret .....	4	75				
J. A. Spencer .....		Loyer d'une chambre pour dispensaire .....	6	50				
T. N. Hibben et Cie. ....		Timbres .....	6	75				
R. Hunt .....		Loyer d'une chambre .....	16	25				
do .....		Menottes et fers .....	12	00				
					1,686	26		
W. L. Meason .....		<i>Agence du Lac Williams.</i>						
A. W. Smith .....		Appointements comme agent, une année, jusqu'au 30 juin 1887.	1,300	00				
C. A. Phair .....		Approvisionnements pour les indigents .....	63	25				
F. W. Foster .....		do do .....	13	25				
W. B. Gladwin .....		Fret sur outillage .....	65	12				
Jay et Cie. ....		do .....	9	00				
A. W. Smith .....		Graines .....	64	70				
F. W. Foster .....		Médicaments .....	51	37				
C. Phair .....		do .....	10	65				
A. Barlow .....		do do et soins médicaux .....	56	25				
W. L. Meason .....		Frais de voyages .....	300	00				
Mme C. Boswell .....		Timbres-poste .....	10	00				
D. Dulig .....		Pension pour des Sauvages malades .....	17	50				

F. W. Foster .....		Provisions pour les indigents .....	15	48				
W. A. Johnstone .....		do .....	164	00				
					2,063	17		
J. C. Hughes .....		<i>Agence de la Côte du Nord-Ouest.</i>						
do .....		Appointements comme agent, 4 mois, jusqu'au 31 octobre 1886	600	00				
T. N. Hibben et Cie .....		Frais de voyages .....	200	00				
Cie de la Baie-d'Hudson.		Papeterie .....	67	17				
		Transport d'une lettre .....	32	00				
					889	17		
A. W. Vowell .....		<i>Agence de Kootenay.</i>						
J. Campbell .....		Appointements comme agent, du 13 février 1886 au 31 mai 1887	1,297	56				
A. W. Vowell .....		do interprète .....	52	00				
T. N. Hibben et Cie .....		Frais de voyages .....	200	00				
		Timbres .....	16	62				
					1,576	18		
		Total de la dépense sur le compte général .....					35,168	23
		ARRENTAGES.						
		<i>Dépenses sous W. S. Jemmett.</i>						
W. S. Jemmett .....		Appointements comme arpenteur, 12 mois jusqu'au 31 mai 1887	1,950	00				
J. D. Cameron .....		Gages comme bûcheron .....	270	96				
W. D. Mackay .....		do porte-chaîne .....	338	70				
W. Kinnuck .....		do .....	16	16				
J. N. Cameron .....		bûcheron .....	40	00				
J. Palmer .....		do .....	69	99				
A. Gurney .....		do .....	140	00				
P. O'Brien .....		do .....	159	00				
A. Gunne .....		do .....	35	00				
W. G. Mitchell .....		do .....	281	28				
P. Jones .....		do .....	11	25				
J. Gibson .....		do .....	270	96				
J. Jerimy .....		do .....	23	50				
J. Offitt .....		canotier .....	10	00				
Ah Lee .....		do .....	263	86				
G. A. A. Hole .....		cuisinier .....	12	80				
A. McDonald .....		porte-chaîne .....	11	61				
J. Gibson .....		bûcheron .....	5	00				
A. Gurney .....		do .....	32	66				
J. Tiegau .....		Lever le camp .....						
		Gages comme bûcheron .....						
		A reporter .....	3,972	44			35,168	23
								62,987 00

TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	Report	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		ARPENTAGES—Suite.	3,972 44	35,158 23		63,967 00
		Dépenses sous W. S. Jemmett.—Fin.				
T. Weah	Gages comme bûcheron		32 66			
G. Collison	do canotier		23 00			
W. S. Jemmett	Rations		1,046 10			
Vapeur "Boscovitz"	Transport du parti		6 50			
Cie de Navigation U. P.	do payé		8 00			
J. Cameron	Lever le camp		134 50			
G. Kinsada	Louage d'un canot		66 50			
R. Smith	do		48 50			
P. Scottam	do		17 00			
A. Girkakla	do		7 00			
P. O'Brien	Transport payé		19 00			
W. J. Mitchell	do		4 67			
G. Palmer	do		29 25			
J. Gibson	do		10 00			
J. Lemay	do		1 00			
J. O'Neil	Transport		60 00			
Vapeur "Evangeline"	do payé		10 25			
A. McDonald	do		1 50			
Ah Lee	do		38 78			
W. S. Jemmett	Transport		2 00			
A. Gurney	do		33 88			
A. Cowan	do		25 18			
E. G. Prior	Ferblanterie et quincaillerie, etc.		33 88			
J. P. Burgess	Reparations aux boîtes, etc.		13 50			
M. W. Wiatt	g-doux de mémoires		78 90			
P. McQuade	Equipement de camp		14 00			
A. et W. Wilson	Quincaillerie		41 50			
E. E. Marvin	Centes		19 00			
W. S. Jemmett	Diverses provisions		46 50			
T. N. Hibben et Cie.	Papeterie		9 00			
M. W. Wiatt et Cie.	do		38 07			
W. S. Jemmett	Diverses provisions				6,422 28	

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	Report	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		ARPENTAGES—Suite.	1,970 00	35,158 23	6,422 28	63,967 00
		Dépenses sous E. M. Skinner.				
E. M. Skinner	Appointem. comme arpenteur, 13 mois, jusqu'au 31 mai 1887.		238 82			
T. H. Price	Gages comme porte-chaie en chef		263 08			
L. Dansereau	do		55 09			
Joe	do bûcheron		69 67			
William	do		8 00			
V. Kilgram	do		10 32			
Ah Sing	do		161 74			
T. T. McVittie	cuisinier		93 93			
W. Peone	bûcheron		126 66			
Alexander	emballeur		96 00			
A. McDonald	do		153 29			
J. H. Tynion	bûcheron		110 48			
G. R. Porter	do		65 33			
E. M. Skinner	cuisinier		186 32			
J. Task	bûcheron		984 66			
M. Ritchie	Rations pour le parti		7 50			
Evans et Blyth	Pension du parti		19 50			
W. Archer	do		10 00			
J. T. Edwards	do		8 00			
A. Coutlae	do		39 50			
W. O. McDonnell	do		57 00			
R. Fry	do		7 50			
Hôtel Saint-Charles	do		2 50			
Vad. "North Pacific"	do		18 00			
Williams	do		12 00			
Cie de Navigation U. P.	Frêt		207 45			
A. Hunter	Transport du parti		12 50			
J. F. Wilfla	Lever le camp		20 00			
J. A. Mara	do		25 00			
Cie de Navigation U. P.	Frêt		107 00			
J. T. Galbraith et Frères	Louage d'un cheval et lever le camp		13 75			
M. Cameron	Transport du parti		51 10			
T. McVittie	do		642 00			
Cie de messag. Dominion	do		12 00			
Vapeur "Duchess"	Paiement de transport		12 00			
P. Kinbasket	do		32 05			
R. Fry	do		6 50			
Cie de c. f. du N. du Pac.	Frais de messagerie		63 93			
Cie de c. f. de nav. de l'Oregon.	Transport du parti		15 00			
	do		24 50			
	do		117 08			
	do		34 40			
	A reporter		6,422 28	35,158 23		63,967 00

TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report	6,242 07	6,422 28	35,158 23	62,967 00
		ARPENTAGES—Fin.				
		Depenses sous E. M. Skinner—Fin.				
	Cie de mess. North Pacific	Transport du parti	8 25			
	E. M. Skinner	Diverses dépenses de transport	150 00			
	E. G. Prior	Ferromerie	93 78			
	A. Cowan	do	51 65			
	J. P. Burgess	Piquets, etc.	33 98			
	C. Strauss et Cie.	Ventes, etc.	78 75			
	J. A. Mara	Equipement de campement	6 00			
	A. et W. Wilson	Ferromerie	44 40			
	E. B. Marvin	Tentes	48 60			
	T. N. Hibben et Cie.	Papeterie	56 87			
	E. M. Skinner	Menus déboursés	42 32			
	T. N. Hibben et Cie.	Papeterie fournie aux arpenteurs Jemmett, Skinner et Tuck	84 61	6,919 29		
		Depenses sous S. P. Tuck.				
	S. P. Tuck	Appoint. comme arpenteur depuis le 18 août 1886 jus. 28 février 1887	\$987 74			
		do dep. le 5 jus. 31 mai 1887.	130 64			
	J. A. Smith	Gages comme premier porte-chaine	1,098 38			
	J. McColl	do deuxième do	191 93			
	D. H. Bonney	do bûcheron do	153 04			
	J. Munroe	do do	152 25			
	W. Jenkins	do do	162 25			
	A. Leighton	do canotier do	88 00			
	S. Ryan	do do	9 00			
	D. Bruce	do cuisinier do	8 00			
	A. H. Sing	do do	61 19			
	A. H. Sing	do premier porte-chaine	116 12			
	W. R. Wilson	do deuxième do	22 58			
	H. W. Wilkinson	do bûcheron	18 06			
	C. E. McKean	do do	18 06			

D. H. Bonney	Gages comme bûcheron	18 06
D. Page	do do	18 06
S. P. Tuck	Rations pour le parti	508 75
C. Ryan	Pension du parti	8 00
J. A. Smith	Payé pour pension.	6 00
J. McColl	do	6 00
T. Shobolt	Médicaments	11 07
Str. Roscovitz	Transport du parti	258 40
O. Ryan	do do	2 00
J. A. Smith	Payé pour le parti	6 00
J. McColl	do do	6 00
A. Leighton	Louage de chaloupe	24 00
D. Bruce	do do	3 00
O. E. Nash	Transport du parti	5 38
O. E. McKean	Payé pour le parti	2 75
J. P. Burgess	3 boîtes	12 50
J. Strauss et Cie.	Tentes fournies	108 50
Marvin et Tilton	Ferromerie	71 88
A. et W. Wilson	Ferblanterie et ferromerie	84 38
T. N. Hibben et Cie.	Papeterie	28 00
E. C. Prior	do	26 85
W. W. Watt et Cie.	Plume à dessiner	3 00
T. N. Hibben et Cie.	Papeterie	26 79
S. P. Tuck	Menus déboursés	126 11
Cie de né.sagerie canad.	frais sur un théodolite.	0 55
	Total, dépenses pour les arpentages	3,609 74
	Commission des Réserves.	16,951 31
P. O'Reilly	Appointements comme commissaire, 15 mois, jusq. 30 juin 1887	4,374 90
A. H. Green	do inspecteur 15 do	2,250 00
Bewitt	Gages comme interprète	20 00
Auguste	Louage de canot et équipage	21 25
L. J. Freeman	Gages comme bûcheron et porte-chaine	97 60
N. Hunt	do interprète	50 00
G. Blekinsop	Examiner les archives	5 00
F. H. Gu'herie	Gages comme porte-chaine	44 00
P. O'Reilly	Allocation de pension	270 00
A. H. Green	do	262 50
V. Hunt	Repas	1 00
W. Green	Pension	5 00
W. Miller	Provisions pour le parti	105 00
T. N. Hibben et Cie.	Pension du parti	29 25
C. McNeely	Approvisionnement	7 75
	Pension et logement	10 00
	A reporter	7,568 85
	Total	52,109 54
		62,967 00

TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Fin.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....	7,556 65	52,109 54	62,987 00	
		COMMISSION DE LA RÉSERVE—Fin.				
	J. Daley.....	Repas pour M. Green.....	3 50			
	A. et W. Wilson.....	Amenblement de camp.....	4 25			
	W. Birchford.....	1 boîte de campement.....	2 50			
	W. W. Evans.....	108 lbs. de lard séché.....	17 25			
	Bigh et Stewart.....	Divers.....	3 00			
	A. H. Green.....	Chariot le bagage.....	4 00			
	Grey et Dumbarton.....	Louage d'un vapour.....	10 00			
	Sr. J. Str. James Douglas.....	Frais de roisement pour l'usage du commissaire.....	8 00			
	W. Hunt.....	Transport.....	1,090 33			
	Fred.....	do.....	41 00			
	Sam.....	Louage de canot.....	15 00			
	J. Kerr.....	do et équipage.....	22 50			
	et Nanaïno.....	Louage de wagon.....	116 75			
	P. Ladner.....	Transport.....	30 00			
	Sr. "Rithet".....	do.....	13 50			
	Cie de Navigation Cana- dienne du Pacifique.....	Louage de wagon.....	20 50			
	Cie de Messagerie de la Colombie-Britannique.....	Transport.....	25 00			
	A. H. Green.....	do.....	20 75			
	T. N. Hibben et Cie.....	do.....	16 50			
	W. Bickford.....	2 manuels d'arpenteur.....	20 00			
	W. Bickford.....	Papeterie et approvisionnements.....	1 00			
	"Colonist".....	1 bibliothèque.....	54 75			
	T. N. Hibben et Cie.....	Impression de pièces justificatives.....	48 75			
	W. Bickford.....	1 serrure.....	7 00			
	T. N. Hibben et Cie.....	Papeterie.....	3 75			
	C. Pennie.....	Soin des chevaux du gouvernement, du 1er juillet 1886 au 30 juin 1887.....	15 25			
	A. H. Green.....	Menus déboursés.....	48 00			
		Total de la dépense, commission des réserves.....	9 22	9,236 73		

[PARTIE II]

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....	7,556 65	52,109 54	62,987 00	
		COMMISSION DE LA RÉSERVE—Fin.				
	J. Daley.....	Repas pour M. Green.....	3 50			
	A. et W. Wilson.....	Amenblement de camp.....	4 25			
	W. Birchford.....	1 boîte de campement.....	2 50			
	W. W. Evans.....	108 lbs. de lard séché.....	17 25			
	Bigh et Stewart.....	Divers.....	3 00			
	A. H. Green.....	Chariot le bagage.....	4 00			
	Grey et Dumbarton.....	Louage d'un vapour.....	10 00			
	Sr. J. Str. James Douglas.....	Frais de roisement pour l'usage du commissaire.....	8 00			
	W. Hunt.....	Transport.....	1,090 33			
	Fred.....	do.....	41 00			
	Sam.....	Louage de canot.....	15 00			
	J. Kerr.....	do et équipage.....	22 50			
	et Nanaïno.....	Louage de wagon.....	116 75			
	P. Ladner.....	Transport.....	30 00			
	Sr. "Rithet".....	do.....	13 50			
	Cie de Navigation Cana- dienne du Pacifique.....	Louage de wagon.....	20 50			
	Cie de Messagerie de la Colombie-Britannique.....	Transport.....	25 00			
	A. H. Green.....	do.....	20 75			
	T. N. Hibben et Cie.....	do.....	16 50			
	W. Bickford.....	2 manuels d'arpenteur.....	20 00			
	W. Bickford.....	Papeterie et approvisionnements.....	1 00			
	"Colonist".....	1 bibliothèque.....	54 75			
	T. N. Hibben et Cie.....	Impression de pièces justificatives.....	48 75			
	W. Bickford.....	1 serrure.....	7 00			
	T. N. Hibben et Cie.....	Papeterie.....	3 75			
	C. Pennie.....	Soin des chevaux du gouvernement, du 1er juillet 1886 au 30 juin 1887.....	15 25			
	A. H. Green.....	Menus déboursés.....	48 00			
		Total de la dépense, commission des réserves.....	9 22	9,236 73		
		Total de la dépense, en la Colombie-Britannique.....	61,345 27	61,345 27	61,076 40	
		Moins—Valeur des effets de campement, détruits par le feu.....	268 87	268 87	1,590 60	
		Balance non dépensée.....				
		RÉCAPITULATION.				
		Crédit pour fins générales.....	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Crédit supplémentaire.....	31,630 00	31,630 00	31,630 00	31,630 00
		Dépenses.....	6,500 00	6,500 00	6,500 00	6,500 00
		Non dépensé.....	38,130 00	38,130 00	38,130 00	38,130 00
		Crédit pour arpentages.....	11,837 00	11,837 00	11,837 00	11,837 00
		Crédit supplémentaire.....	3,500 00	3,500 00	3,500 00	3,500 00
		Dépenses.....	15,337 00	15,337 00	15,337 00	15,337 00
		Moins—Remboursement.....	16,682 44	16,682 44	16,682 44	16,682 44
		Excédant de la dépense.....	1,345 44	1,345 44	1,345 44	1,345 44
		Crédit pour la commission des réserves.....	9,500 00	9,500 00	9,500 00	9,500 00
		Dépenses.....	9,236 73	9,236 73	9,236 73	9,236 73
		Non dépensé.....	264 27	264 27	264 27	264 27
		Partie non dépensée sur le total du crédit.....	1,345 44	1,345 44	1,345 44	1,345 44
			1,890 60	1,890 60	1,890 60	1,890 60

15—10\*

[PARTIE II]

I. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINGLAIR,  
Comptable.

TABLEAU C. 5.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST—COMPTE GÉNÉRAL.  
Avec 16 états subsidiaires, qui suivent.

146

CRÉDITS.		MONTANT.		DÉPENSES.		E at.		Total.	
	\$	cts.		\$	cts.			\$	cts.
Annuités, en vertu de 49 Vic., c. 2.	38,640	00	157,480	00	Annuités	A	124,859	00	
Instruments aratoires, en vertu de 49 Vic., c. 2.	1,766	28	40,396	28	Instrument aratoires	B	40,396	28	
Autre crédit, en vertu de 50 Vic., c. 2.	12,414	00	24,600	05	Bœufs et cochons	C	24,600	05	
Bestiaux et cochons, en vertu de 49 Vic., c. 2.	12,186	05	19,244	00	Grain de semence	D	21,120	00	
Autre crédit, en vertu de 50 Vic., c. 2.	1,876	00	18,149	00	Provisions pour paiements	E	18,856	54	
Grain de semence, en vertu de 49 Vic., c. 2.	18,149	00	707	54	Munitions et ficelle	F	4,228	74	
Autre crédit, en vertu de 50 Vic., c. 2.	323,580	00	61,444	33	Provisions pour les Sauvages indigents	G	494,122	60	
Prov. pour les Sauvages indigents, en vertu de 49 Vic., c. 2.	70,386	13	22,445	00	Vêtements	H	3,395	64	
Autre crédit, en vertu de 50 Vic., c. 2.	61,444	33	1,836	66	Ecoles du jour	I	34,227	65	
Vêtements, en vertu de 49 Vic., c. 2.	22,445	00	3,452	00	Ecoles industrielles	J	49,390	05	
Ecoles du jour, en vertu de 49 Vic., c. 2.	1,836	66	3,452	00	Arpentages	K	5,168	77	
Ecoles industrielles, en vertu de 49 Vic., c. 2.	3,452	00	1,032	26	Gages de la ferme	L	25,918	63	
Arpentages, en vertu de 49 Vic., c. 2.	1,032	26	92,404	00	Entretien de la ferme	M	24,281	68	
Gages de la ferme, en vertu de 49 Vic., c. 2.	92,404	00	455,420	46	Sioux	N	4,485	26	
Autre crédit, en vertu de 50 Vic., c. 2.	22,445	00	4,000	00	Dépenses générales	O	183,811	00	
Entretien de la ferme, en vertu de 49 Vic., c. 2.	4,000	00	46,838	00	Bâtiments pour l'agence	P	13,538	80	
Autre crédit, en vertu de 50 Vic., c. 2.	46,838	00	52,500	00					
Sioux, en vertu de 49 Vic., c. 2.	52,500	00	7,500	00	Total des dépenses		1,072,397	67	
Autre crédit, en vertu de 50 Vic., c. 2.	7,500	00	35,918	63	Balance non dépensée		33,010	21	
Entretien de la ferme, en vertu de 49 Vic., c. 2.	35,918	63	24,281	66					
Autre crédit, en vertu de 50 Vic., c. 2.	24,281	66	4,485	26					
Sioux, en vertu de 49 Vic., c. 2.	4,485	26							
Autre crédit, en vertu de 50 Vic., c. 2.									
Dépenses générales, en vertu de 49 Vic., c. 2.									

Autre crédit, en vertu de 50 Vic., c. 2.	124	50
do	91,282	50
Bâtiments de l'agence, en vertu de 49 Vic., c. 2.	183,811	00
	23,900	00
	1,105,407	88

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
*Comptable.*

L. VANKOUGHNET,  
*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

15-101\*

[PARTIE II]

147

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
49 Vic., c. 2 .....	Diverses personnes .....	ANNUITÉS EN VERTU DE TRAITÉS. Crédit législatif en vertu de 49 Vic., c. 2 .....				157,480 00
		DÉPENSES. <i>Traité n° 1.</i>				
		8 chefs, \$15 chacun .....	200 00			
		28 commandants, \$15 chacun .....	420 00			
		2,345 Sauvages, \$5 chacun .....	11,725 00			
		Arrérages .....	570 00			
		Commutation d'annuité :— Agnès Brière, n° 20, bande de Fort-Alexandre .....	50 00			
		Jessie Spence, fille du n° 304, bande de Saint-Pierre .....	50 00			
		Mme K. Kennedy, n° 27, bande de Saint-Pierre .....	50 00			
		<i>Traité n° 2.</i>			13,065 00	
		5 chefs .....	125 00			
		23 commandants .....	345 00			
		705 Sauvages .....	3,525 00			
		Arrérages .....	635 00			
		<i>Traité n° 3.</i>			4,630 00	
		29 chefs .....	725 00			
		84 commandants .....	1,260 00			
		2,660 Sauvages .....	12,800 00			
		Arrérages .....	280 00			
		Commutation d'annuité :— Hanna McIver, n° 75, bande du Lac Seul .....	50 00			
		Magna Young, n° 103 do .....	50 00			
		Louisa Kirkness, n° 116 do .....	50 00			
		<i>Traité n° 4.</i>			16,195 00	
		21 chefs .....	525 00			
		83 commandants .....	1,320 00			

4,405 Sauvages .....	22,025 00					
Arrérages .....	2,744 00					26,614 00
<i>Traité n° 5.</i>						
9 chefs .....	325 00					
24 commandants .....	360 00					
2,862 Sauvages .....	14,310 00					
Arrérages .....	410 00					15,305 00
<i>Traité n° 6.</i>						
15 chefs .....	375 00					
52 commandants .....	780 00					
2,941 Sauvages .....	14,705 00					
Arrérages .....	1,980 00					
15 chefs (rebelles) .....	375 00					
1 chef .....	20 00					
49 commandants .....	735 00					
2,649 Sauvages .....	13,245 00					
Commutation d'annuité :— Louisa McDonald, n° 57, bande de J. Seenum .....	14,375 00					
Annie Whitford, n° 73, bande d'Alexander .....	50 00					
Catherine Beeson, n° 34, bande de Muskegwanic .....	50 00					
Jane Collins, n° 14, bande de Plume Bleue .....	50 00					
E. Burbah, n° 53, bande du Faisan-Rouge .....	50 00					
MOINS—Montant retenu des Sauvages rebelles .....	32,475 00					
	14,375 00					18,100 00
<i>Traité n° 7.</i>						
8 chefs .....	200 00					
46 commandants .....	690 00					
6,152 Sauvages .....	30,760 00					
Arrérages .....	250 00					
Commutation d'annuité :— Sally Bird, réserve des Pieds-Noirs .....	50 00					
Total, dépenses .....						31,950 00
Balance non dépensée .....						124,859 00
						32,621 00

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINGLAIR,  
Comptable.

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

B.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
49 Vic, c. 2, et 50 Vic, c. 2.		INSTRUMENTS ARATOIRES.				
		Crédit législatif en vertu de 49 Vic, c. 2				38,630 00
		Autre crédit en vertu de 50 Vic, c. 2				1,766 28
		DÉPENSES.				40,396 28
		Traité n° 1.		1,101 93		
		6 grosses charues	139 60			
		10 paires de chaînes de trait	5 21			
		Approvisionnement livres d'après contrat	235 45			
		do	635 81			
		Moulins à bras	82 45			
		Fret	4 00			
		Traité n° 2.				
		8 harnais de charue pour poney	124 00			
		Réparations aux instruments aratoires	0 85			
		do	3 10			
		Approvisionnements d'après contrat	23 84			
		do	314 85			
		Réparations aux instruments aratoires	6 50			
		Moulins à bras	84 18			
		Traité n° 3.				
		Approvisionnements d'après contrat	336 71			
		do	478 14			
		3 moulins à bras	282 42			
		Fret	21 00			
		do	30 00			
		do	5 00			
		Charues et coutres	37 76			
		Traité n° 4.				
		Approvisionnements d'après contrat	336 71			
		do	478 14			
		3 moulins à bras	282 42			
		Fret	21 00			
		do	30 00			
		do	5 00			
		Charues et coutres	37 76			

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		INSTRUMENTS ARATOIRES.				
		Crédit législatif en vertu de 49 Vic, c. 2				38,630 00
		Autre crédit en vertu de 50 Vic, c. 2				1,766 28
		DÉPENSES.				40,396 28
		Traité n° 1.		1,101 93		
		6 grosses charues	139 60			
		10 paires de chaînes de trait	5 21			
		Approvisionnement livres d'après contrat	235 45			
		do	635 81			
		Moulins à bras	82 45			
		Fret	4 00			
		Traité n° 2.				
		8 harnais de charue pour poney	124 00			
		Réparations aux instruments aratoires	0 85			
		do	3 10			
		Approvisionnements d'après contrat	23 84			
		do	314 85			
		Réparations aux instruments aratoires	6 50			
		Moulins à bras	84 18			
		Traité n° 3.				
		Approvisionnements d'après contrat	336 71			
		do	478 14			
		3 moulins à bras	282 42			
		Fret	21 00			
		do	30 00			
		do	5 00			
		Charues et coutres	37 76			
		Traité n° 4.				
		Approvisionnements d'après contrat	336 71			
		do	478 14			
		3 moulins à bras	282 42			
		Fret	21 00			
		do	30 00			
		do	5 00			
		Charues et coutres	37 76			

B.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EM VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report			15,529 81
		DÉPENSES—Suite.			
		Traité n° 4—Fin.			2,828 03
		Ouvrage de forgeron			11 98
	W. Robertson	do			22 73
	C. J. McCusker	Réparations de moissonneuse			18 15
	Cie manufact. de Watson.	do de harnais			3 05
	E. H. Irish	do de wagon			17 50
	J. Lane	do			315 01
	Diverses personnes	Fret			15,918 23
		Traité n° 5.			
	A. Macdonald	Approvisionnement à l'entreprise			502 70
	Cie de la Baie-d'Hudson.	do			688 05
	J. A. McMartin et Cie.	Moulins à bras			350 45
	W. L. Piper et Fils.	Approvisionnements à l'entreprise, 1885-86.			101 65
		Traité n° 6.			1,642 85
	W. Latour	Ouvrage de forgeron			69 00
	C. Thompson	do			9 00
	Sanderson et Looby.	do			20 50
	Ferny et Woodcock	do			26 75
	W. C. Ramsay	do			25 80
	A. Harris et Fils	do			9 20
	H. Richardson	do			53 20
	S. Smith	do			4 00
	A. C. Paterson	Réparer un traineau			3 00
	E. Brunelle	Ouvrage de forgeron			54 00
	Cie manufact. de Massey.	Réparations de faucheuses			16 40
	M. Cromarty	Limer une scie			2 00
	J. L. Riddell	Ajuster une machine à battre.			18 00
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Divers.			640 72
	S. et H. Borbridge	Approvisionnements à l'entreprise.			734 03

T. O. Power et Frère	Approvisionnements à l'entreprise.	353 30
A. Macdonald	do	353 12
Cie de la Baie-d'Hudson.	do	7,937 39
L. G. Baker et Cie.	do	225 27
J. A. Kerr	do	133 58
D. S. Gurry	do	9 44
Westbrook et Fairchild	do	25 10
J. L. Johnston et Cie	do	6 59
J. Abell	do	2,165 14
C. Thomson	do	0 50
Cie manufact. de Massey.	do	123 95
A. Macdonald	do	0 25
L. N. Piper et Fils	do	290 73
Van Allan et Agur	do	551 40
J. A. McMartin et Cie.	do	735 93
C. A. Black	do	48 00
J. McColl	do	33 15
E. Lyons	do	8 75
Diverses personnes	do	1,060 95
	Traité n° 7.	15,778 14
J. B. Rivet	Forgeron	18 00
O. O'Meara	do	4 75
Cie de chem. de fer O. P.	Réparer une barouche.	2 54
R. Sweet	do	167 50
A. Macdonald	do	7 00
S. et H. Borbridge.	do	21 00
Power et Frère	do	215 84
Cie de la Baie-d'Hudson.	do	13 00
Rogers et Grant	do	3,540 81
L. G. Baker et Cie.	do	120 17
A. R. Springett	do	5 00
J. A. Kerr	do	19 23
Harris, Fils et Cie	do	11 75
W. F. Foster	do	3 00
C. J. McCusker	do	0 10
Diverses personnes	do	28 34
	Traité n° 7.	4,229 03
	Total de la dépense.	40,396 28

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINGLAIR,  
Comptable.

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

C.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
49 Vic, c. 2. 50 Vic, c. 2.....					
		<b>SERVICE.</b>			
		<b>BESTIAUX.</b>			
		Credit législatif en vertu de 49 Vic, c. 2			12,414 00
		Autre crédit en vertu de 50 Vic, c. 2.....			12,186 05
		<b>DÉPENSES.</b>			24,600 05
		<i>Traité n° 1.</i>			
	Cie de la Bate-d'Hudson	4 vaches fournies, à l'entreprise ..		232 00	
	G. F. Munroe Kitchepeanas	1 bélier et 3 brebis fournies, à l'entreprise.....			
		1 bouf .....	80 00		
			52 00		
				132 00	
		<i>Traité n° 2.</i>			
	Cie de la Bate-d'Hudson.	1 taureau, 4 vaches et 4 boufs .....			
	A. Macdonald	2 boufs .....	850 00		
	G. F. Munroe	6 génissas .....	220 00		
	Cie de la Bate-d'Hudson.	Pâture hachée.....	450 00		
			13 00		
				1,533 00	
		<i>Traité n° 3.</i>			
		<i>Traité n° 4.</i>			
	H. P. Curry	6 boufs .....	405 00		
	A. G. Thorburn	1 bouf .....	70 00		
	W. M. Child	12 boufs.....	975 00		
	W. D. Perley	2 do .....	180 00		
	D. H. Gillespie	8 do .....	640 00		
	G. Anderson	4 do et 4 bouvillons .....	560 00		
	T. Ellis	2 bouvillons .....	110 00		
	W. Cameron	2 boufs .....	140 00		
	G. H. Roswell	1 bouf .....	60 00		

49 Vic, c. 2. 50  
Vic, c. 2.....

[PARTIE II]

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		<b>SERVICE.</b>			
		<b>BESTIAUX.</b>			
		Credit législatif en vertu de 49 Vic, c. 2			12,414 00
		Autre crédit en vertu de 50 Vic, c. 2.....			12,186 05
		<b>DÉPENSES.</b>			24,600 05
		<i>Traité n° 1.</i>			
	Cie de la Bate-d'Hudson	4 vaches fournies, à l'entreprise ..		232 00	
	G. F. Munroe Kitchepeanas	1 bélier et 3 brebis fournies, à l'entreprise.....			
		1 bouf .....	80 00		
			52 00		
				132 00	
		<i>Traité n° 2.</i>			
	Cie de la Bate-d'Hudson.	1 taureau, 4 vaches et 4 boufs .....			
	A. Macdonald	2 boufs .....	850 00		
	G. F. Munroe	6 génissas .....	220 00		
	Cie de la Bate-d'Hudson.	Pâture hachée.....	450 00		
			13 00		
				1,533 00	
		<i>Traité n° 3.</i>			
		<i>Traité n° 4.</i>			
	H. P. Curry	6 boufs .....	405 00		
	A. G. Thorburn	1 bouf .....	70 00		
	W. M. Child	12 boufs.....	975 00		
	W. D. Perley	2 do .....	180 00		
	D. H. Gillespie	8 do .....	640 00		
	G. Anderson	4 do et 4 bouvillons .....	560 00		
	T. Ellis	2 bouvillons .....	110 00		
	W. Cameron	2 boufs .....	140 00		
	G. H. Roswell	1 bouf .....	60 00		
			208 00		
			140 00		
			140 60		
			100 00		
			140 00		
			31 60		
			5 00		
			3 00		
			5 00		
			12 80		
				5,215 40	
		<i>Traité n° 5.</i>			
		<i>Traité n° 6.</i>			
	J. Lay	2 boufs .....	150 00		
	J. Bonnar	2 do .....	150 00		
	A. Wheeler	2 do .....	150 00		
	H. Lawford	2 do .....	330 00		
	T. Howard	1 taureau et 5 vaches, livrés à l'entreprise .....	50 00		
	N. S. Atherton	1 vache et 1 veau.....	140 00		
	A. Douglas	2 boufs .....	60 00		
	A. Anticosta	2 do .....	208 00		
	A. Genaille	1 bouf .....	140 00		
	Riddell et Cie	28 moutons .....	140 00		
	W. Thorburn	2 boufs .....	140 60		
	J. Moor	2 do .....	100 00		
	P. Boyer	2 do .....	140 00		
	N. H. Dallas	2 do .....	31 60		
	G. McPhee	Garde de moutons.....	5 00		
	Plumc-Jaune	Conduire des bestiaux.....	3 00		
	J. Bear	Conduite d'arimaux .....	5 00		
	P. La Pelletier	Gastration des bestiaux .....	12 80		
	Porter et Ronald	Conduire des bestiaux .....			
		do .....			
				5,215 40	
		<i>Traité n° 5.</i>			
	J. Letellier	Foin pour bestiaux.....	2 00		
	J. Reader	1 bouf et 1 taureau.....	160 00		
	G. F. Munroe	7 boufs et 8 vaches .....	1,505 00		
	Cie de la Bate-d'Hudson.	5 boufs, 4 taureaux, 5 vaches .....	1,414 00		
	G. Goodfellow	2 do .....	200 00		
	G. F. Munroe	Solde du contrat, 1885-86.....	700 00		
	Cie de la Bate-d'Hudson.	Nourriture hachée .....	7 50		
				3,988 50	
		<i>Traité n° 6.</i>			
	Davidson et Mulholland.	55 vaches, 43 génisses, 6 taureaux .....	5,369 00		
	Masterman, Bose et Cie.	14 boufs .....	1,285 00		
	J. H. Ross	74 génisses, 1 taureau .....	3,316 00		
	D. McLeod	11 boufs .....	1,000 00		
	T. McKay	2 do .....	1,674 50		
	A. Spears	17 do .....	90 00		
	A. McIver	2 génisses .....	40 00		
	O. Sayer	Partie du paiement d'un taureau .....	65 00		
	W. Whitford	1 vache et 1 veau.....	3 65		
	A. C. Patterson	Transport .....	12 00		
	J. Erasmus	Services comme père de nuit .....	60 00		
	A. Satter	Conduire des bestiaux .....	30 00		
	J. Anderson	do .....	5 00		
	R. Vermette	do .....	1 60		
	A. Cameron	Nourrir des bestiaux.....			
		A reporter.....		11,100 90	
					24,600 05

[PARTIE II]

C.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Fin.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		REPORT.....	.....	.....	13,151 15	.....	24,600 05
		DÉPENSES— <i>Suite</i> .					
		<i>Traité n° 6—Fin.</i>					
	Stewart Frères .....	Conduire des bestiaux.....	.....	.....	13 00		
	J. Pruden .....	Pâturer des bestiaux.....	.....	.....	15 00		
		<i>Traité n° 7.</i>					
	I. G. Baker et Cie.....	4 bœufs pour la réserve des Piégènes .....	.....	.....	.....	330 00	
		Total de la dépense.....	.....	.....	.....	.....	24,600 05

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINGLAIR,  
Comptable.

D.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		GRAINE.						
		Crédit législatif en vertu de 49 Vic, c. 2.					19,244 00	
		Autre crédit en vertu 50 Vic, c. 2					1,876 00	
							21,120 00	
		DÉPENSES.						
		<i>Traité n° 1.</i>						
49 Vic, c. 2, et 50 Vic, c. 2....	W. Bryant .....	Pommes de terre de semence		198 40				
	J. C. Phipps.....	460 lbs. de blé-d'inde.....		6 60				
	R. Evans et Cie .....	Graines de semence.....		14 35				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Orge et blé de semence.....		246 55				
	J. E. McInnes.....	Pommes de terre de semence.....		32 50				
	F. Boddy.....	do		16 88				
	J. W. Hurd.....	do		30 00				
	E. Mortlock.....	do		37 50		582 78		
		<i>Traité n° 2.</i>						
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Avoine.....		40 00				
	W. Sifton.....	Pommes de terre.....		118 50				
	R. Evans et Cie.....	Graines de semence.....		67 89				
	Diverses personnes.....	Fret.....		168 17		384 56		
		<i>Traité n° 3.</i>						
	Hancock et Donnelly.....	Pommes de terre.....		14 60				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Blé et avoine.....		26 50				
	Ogilvie Milling Co.....	Seigle et orge.....		33 89				
	R. Evans et Cie.....	Graines de semence.....		152 28				
	Diverses personnes.....	Fret.....		355 22				
	Sauvages.....	Blé-d'inde.....		8 00				
		A reporter.....		890 49		987 34		21,120 00

D—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report	580	49	967	34	21,120	00
		DÉPENSES—Suite.						
		<i>Traité n° 3—Fin.</i>						
		Blé-d'inde	5	55				
	J. McIntyre	Blé	17	23				
	W. D. Lyon	Pommes de terre	542	08				
	S. Spink	do	12	00				
	R. J. N. Pither	Blé	70	39				
	J. A. Tierney				1,237	74		
		<i>Traité n° 4.</i>						
	Colonization Store Co.	Graine de navet	4	20				
	J. Clementson	Pois et pommes de terre	35	62				
	Brown et Anderson	Pommes de terre	95	00				
	G. Anderson	Orge et avoine	106	80				
	A. R. McKay	Pommes de terre	18	90				
	A. A. Campbell	Orge	37	19				
	Strang, Stetton, Hollis et Archer	Pommes de terre	100	00				
	G. Bowden	do	7	50				
	A. Setter	do	18	00				
	Alquabaznee	do	39	00				
	T. Hislop	do	2	25				
	Tom's Widow	do	576	00				
	J. A. Kammerer	do	53	50				
	W. Fee	do	2	12				
	Mme Londovic	do	12	00				
	A. Gaddie	do	24	00				
	Alphus	do	39	00				
	T. Hislop	do	15	00				
	H. Kippen	do	15	60				
	J. A. Cameron	do	15	00				
	T. Morrison	do	5	75				
	D. Sinclair	do						

Pengco	do		7	50					
J. M. Caran	do		329	00					
G. Cowan	do		20	52					
N. Dubois	do		4	25					
J. Passage	do		45	00					
C. Asham	do		4	00					
J. Asham	do		3	25					
J. O'Leung	do		40	67					
L. O'Soup	do		20	90					
V. Grenaud	do		43	84					
R. D. McNaughton	do		26	20					
L. Arnold	do		11	88					
E. Fee	do		6	60					
J. McInnes	do		37	50					
Parish et Lindsay	do		330	36					
R. H. Bourne	do		247	82					
T. Brown	do		102	50					
G. W. Brown	do		152	40					
Nepapenes	do		70	00					
A. Gaddie	do		89	50					
Esquequanape	do		42	70					
O'Soup	do		21	00					
A. Gely	do		10	85					
R. R. Keith et Cie	do		16	77					
J. D. Sibbald et Cie	do		2	50					
W. Turner	do		571	72					
G. Anderson	do		22	00					
R. Evans et Cie	do		358	78					
Routh et Lore	do		77	50					
J. D. Sibbald	do		281	25					
G. Asham	do		218	75					
G. Wallace	do		47	63					
W. Warner	do		7	50					
J. Clementson	do		379	51					
Diverses personnes					5,019	41			
							723	30	
							7,947	79	
								21,120	00

A reporter

*Traité n° 5.*

W. Bryant	Pommes de terre	173	40
Cie de la Baie-d'Hudson	do et blé	290	68
R. R. Keith et Cie	Graines de jardin	68	81
R. Evans et Cie	do	47	44
A. W. Ross	Orge	62	50
Diverses personnes	Transport	80	47

D.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.—Fin.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cis.	\$ cis.	\$ cis.
		Report.....		7,947 79	21,120 00
		DÉPENSES—Fin.			
		<i>Traité n° 6.</i>			
	O. Bellerose.....	Orge.....	26 25		
	Batteau.....	Blé.....	16 00		
	E. Brouseau.....	do.....	45 00		
	Sauvages.....	Orge et avoine.....	88 65		
	R. McKinnon.....	do.....	56 00		
	A. St. Louis.....	do.....	27 20		
	T. J. F. Smith.....	do pommes de terre et avoine.....	6,074 00		
	Brown et Curry.....	do.....	161 46		
	Bobtail.....	do.....	33 33		
	J. A. Youmans.....	Blé.....	18 00		
	Moosomin.....	Orge.....	378 00		
	R. Plaston.....	Blé.....	143 33		
	J. Smith.....	Orge.....	30 16		
	W. Cust.....	do.....	526 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	do.....	80 00		
	T. Miller.....	Avoine.....	93 75		
	J. A. Gosson.....	Blé.....	160 00		
	J. D. Sibbald et Cie.....	Pois.....	138 59		
	Stewart Freres.....	Avoine.....	57 50		
	Parish et Lindsay.....	Orge.....	428 67		
	R. Evans et Cie.....	Graines de champ et de jardin.....	312 01		
	Mahaffy et Olinakskill.....	Avoine.....	12 65		
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	Pierre bleue.....	12 50		
	M. Callihoo.....	Orge.....	39 60		
	R. Secord.....	do et avoine.....	27 50		
	Rév. J. J. Taylor.....	Pommes de terre.....	25 62		
	W. Ward.....	do.....	32 80		
	J. Agnew.....	do.....	20 00		
	W. Drain.....	do.....	33 79		
	Betts et Gwynne.....	do.....	31 25		
	Sauvages.....	do.....	6 00		
	W. Stobart et Cie.....	do.....	21 25		
		Total de la dépense.....		11,260 21	21,120 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cis.	\$ cis.	\$ cis.
		Report.....		7,947 79	21,120 00
		DÉPENSES—Fin.			
		<i>Traité n° 7.</i>			
	S. Planto.....	do.....	8 00		
	J. A. McLachlin.....	do.....	60 00		
	Sauvages.....	do.....	25 00		
	W. Lytle.....	do.....	102 75		
	Diverses personnes.....	do.....	1,124 20		
		Fret.....		11,260 21	
		<i>Traité n° 7.</i>			
	I. G. Baker et Cie.....	Pommes de terre.....	90 00		
	Sauvages.....	do.....	25 00		
	J. D. Sibbald et Cie.....	do avoine et orge.....	1,123 25		
	Parish et Lindsay.....	Avoine.....	304 00		
	R. Evans et Cie.....	Graines de jardin et de champ.....	307 71		
	Diverses personnes.....	Fret.....	22 04		
		Total de la dépense.....		1,922 00	21,120 00

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
 OTTAWA, 30 juin 1887.  
 L. VANKOUGHNET,  
 Sous surintendant général des affaires des Sauvages.  
 ROBERT SINCLAIR,  
 Comptable.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
49 Vic, c. 2, et 50 Vic, c. 2 ...	A. Macdonald ..... Cie de la Baie-d'Hudson.	PROVISIONS À DISTRIBUER LORS DU PAIEMENT DES ANNUITÉS. Crédit législatif en vertu de 49 Vic, c. 2 ..... Autre crédit en vertu de 50 Vic, c. 2 .....	..... ..... .....	..... ..... .....	18,149 00 707 54 18,856 54
	Cie de la Baie-d'Hudson. A. Macdonald .....	DÉPENSES. <i>Traité n° 1.</i> Approvisionnement à l'entreprise..... do .....	..... ..... 919 01 1,337 38	..... ..... 2,286 39	
	Cie de la Baie-d'Hudson. A. Macdonald .....	Approvisionnement à l'entreprise..... do .....	..... ..... 387 84 631 33	..... ..... 1,029 19	
	A. Macdonald ..... Cie de la Baie-d'Hudson.	<i>Traité n° 2.</i> Approvisionnement à l'entreprise..... do .....	..... ..... 4,487 34 589 06	..... ..... 5,046 40	
	Cie des moul. du Portage. Mowat Frères.....	<i>Traité n° 3.</i> Approvisionnement à l'entreprise..... do .....	..... ..... 293 05 286 30	..... ..... 781 19	
	Cie de la Baie-d'Hudson. D. H. McMillan et Frère.....	<i>Traité n° 4.</i> Farine livrée à l'entreprise..... do .....	..... ..... 380 01	..... ..... 70 20	
	T. C. Power et Frère.....	Approvis. do .....	80 30	151 45	
	W. D. Perley .....	Beuf.....	151 45	65 00	
	T. Howard .....	Tabac.....	65 00	40 00	
	Mowat Frères.....	Thé.....	40 00		
	Muscovcapo .....	.....			

P. J. McDermott.....	Farine et thé.....	.....	6 50	.....	
A. N. Campbell.....	Lard.....	.....	10 10	.....	
Diverses personnes.....	Transport.....	.....	81 88	2,176 39	
A. Macdonald.....	<i>Traité n° 5.</i> Approvisionnement à l'entreprise..... do .....	..... .....	1,289 01 2,868 84	4,137 85	
Cie de la Baie-d'Hudson.	<i>Traité n° 6.</i> Thé fourni à l'entreprise..... Farine fournie do .....	..... .....	128 57 408 25	.....	
J. Y. Gilmour et Cie.....	Approvisionnement fournis à l'entreprise..... do .....	..... .....	289 15 540 24	.....	
A. Macdonald.....	Cie des moul. du Portage..... do .....	..... .....	1,406 98 385 57	3,161 76	
Cie de la Baie-d'Hudson.	Transport.....	.....	.....	.....	
Diverses personnes.....	<i>Traité n° 7.</i> Thé fourni à l'entreprise..... Tabac do .....	..... .....	242 86 616 05	1,018 56	
J. Y. Gilmour et Cie.....	Approvisionnement fournis à l'entreprise..... do .....	..... .....	189 65	.....	
P. C. Power et Frère.....	.....	.....	.....	.....	
Cie de la Baie-d'Hudson.	Total de la dépense.....	.....	.....	18,856 54	

L. VANKOUGHNET.

*Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINOLAIR,  
*Comptable.*

## F.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
49 Vic., c. 2 .....		MENTIONS ET FICELLE.				4,302 00
		Crédit législatif en vertu de 49 Vic., c. 2.....				
		DÉPENSES.				
		Traité n° 1.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnement à l'entreprise.....	68 00			
	Diverses personnes.....	Transport .....	0 45		68 45	
		Traité n° 2.				
		(Pas de dépense.)				
	A. Macdonald .....	Approvisionnement à l'entreprise.....	1,207 81			
	Cie de la Baie-d'Hudson.	do .....	292 85		1,500 66	
		Traité n° 4.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnement à l'entreprise.....	422 75			
	Diverses personnes.....	Transport .....	21 99		444 74	
		Traité n° 5.				
	A. Macdonald .....	Approvisionnement à l'entreprise.....	105 19			
	Cie de la Baie-d'Hudson.	do .....	215 92		321 11	
		Traité n° 6.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnement à l'entreprise.....	1,817 62			
	Diverses personnes.....	Transport .....	8 47		1,826 09	
		Traité n° 7.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnement à l'entreprise.....	66 95			

[PARTIE II]

Che. de fer Can. du Pac.	Fret.....	0 74	67 69
	Total de la dépense.....		4,228 74
	Balance non dépensée.....		73 26

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINGLAIR,  
Comptable.

[PARTIE II]



EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report.....	36,233	22	555	12	455,430	46
		<i>DÉPENSES—Suite.</i>						
		<i>Traité n° 4—Suite.</i>						
J. Henderson.....		Transport de Sauvages.....	140	00				
Sauvages.....		Labourage.....	61	75				
J. Redlake.....		Semence.....	15	00				
P. Barclay.....		Moudre du blé.....	47	23				
A. Espelet.....		Labourage.....	45	00				
W. Johnson.....		Couper du blé.....	8	40				
W. A. Heubach.....		Couper du foin.....	90	50				
W. Murrys.....		do.....	40	50				
W. A. Heubach.....		do.....	38	25				
D. McDougall.....		Patte du grain.....	57	45				
J. Leclair.....		Ensemencer.....	17	00				
Moose Mit Trading Co.....		Moudre du blé.....	66	41				
W. S. Hogg.....		Couper du blé.....	31	25				
T. Morrison.....		Concasser du grain.....	3	00				
P. Barclay.....		Moudre du grain.....	14	30				
J. Dawson.....		Médecaments.....	383	16				
W. G. Pettigell.....		do.....	235	61				
Dawson, Boie et Oie.....		do.....	9	00				
H. Dodd, M. D.....		do.....	15	06				
W. J. Mitchell.....		do.....	3	50				
Moose Mit Trading Co.....		Approvisionnement.....	23	17				
B. B. Larivière.....		do.....	44	31				
R. D. McNaughton.....		Huile et fret.....	0	25				
J. Edgar.....		Garder les animaux des Sauvages.....	147	00				
Davidson et Mulholland.....		Réparer un fusil.....	20	00				
A. McDonald.....		3 vaches pour la boucherie.....	70	00				
M. Anderson.....		4 bœufs.....	160	00				
G. Fee.....		1 bœuf.....	60	00				
J. Brown.....		2 bœufs et une vache.....	60	00				
Bl. J. Bennett.....		1 bœuf.....	40	00				
W. M. Child.....		2 bœufs, récompensés pour loyauté.....	160	00				

J. Taylor.....	4 bœufs et 1 génisse, récompense pour loyauté.....	315	00
A. Speers.....	3 génisses et 5 vaches.....	340	00
B. Fenwick.....	19 brebis et 1 bœier.....	230	00
G. McOusker.....	1 moissonneuse.....	105	00
H. A. Axford.....	1 traîneau double.....	67	84
C. Howson.....	1 barouche.....	41	00
R. Hillhouse.....	1 génisse et 1 veau.....	65	00
G. Brass.....	Construire une maison pour La-Clef.....	8	00
J. O'Neill.....	Chemises et tuyaux.....	66	95
H. Kippen.....	Pension des Sauvages et bestiaux.....	25	00
W. M. Child.....	10 peaux de bœuf.....	14	00
P. Honrie.....	Pension des Sauvages.....	5	50
T. Hislop.....	do.....	5	00
J. Brown.....	2 peaux de bœuf.....	2	50
J. Taylor.....	1 peau de bœuf.....	2	50
A. Felsta.....	do.....	5	00
A. Lindenberg.....	2 peaux de bœuf.....	7	50
R. Whart.....	3 do.....	197	95
L. Thompson.....	Lard.....	301	43
W. R. Wright.....	do.....	4	48
A. Donough.....	do.....	343	10
G. F. Turrif.....	4 peaux de bœuf.....	10	00
T. Galaneau.....	2 bœufs.....	127	00
H. G. Bennett.....	Pension des Sauvages employés au transport.....	7	75
G. Perry.....	do.....	3	00
Oruthers et Oie.....	Préparer des peaux.....	3	75
T. Hislop.....	do.....	8	40
H. T. Lee.....	Nourriture pour les bœufs.....	1	00
Hingston, Smith Arms Co.....	do.....	7	50
Thompson et Nelson.....	Bois de service.....	20	00
A. C. Patterson.....	Établir des bœufs.....	5	50
J. G. Baker et Oie.....	Huile d'olive.....	0	50
L. G. Baker et Oie.....	Tabac.....	87	84
A. A. Campbell.....	Pension des Sauvages.....	3	75
Mme Baldwin.....	do.....	11	87
Colonization Store Co.....	Pension des Sauvages.....	2	00
C. H. Bayne.....	Approvisionnement.....	118	11
J. A. Kerr.....	do.....	28	00
F. F. Tims.....	Munitions.....	4,605	06
F. McEachren.....	Divers approvisionnements.....	7	75
Crawford et Robertson.....	Pommes de terre.....	30	00
W. D. Perley.....	Approvisionnement pour un éclairer.....	32	38
Sibbald et Lindsay.....	Chaux.....	25	00
Ois de la Baie-d'Hudson.....	Sac de farine.....	2	10
	3,500 verges de grosse toile.....	501	00
		36,284	22
		585	12
		455,430	46

## G.-SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report		535 12	36,294 29	455,420 46
		DÉPENSES—Suite.				
		Traté n° 4—Fin.				
T. Howard.		Approvisionnement à l'entreprise.	206 98			
Mme McCaskill		Pension des Sauvages.	4 20			
J. Clementson.		Farine de graine de lin	0 50			
Mowat Freres.		Approvisionnements à l'entreprise.	618 76			
R. D. McVaughan.		Approvisionnements	15 35			
A. Rocheblanc.		Pommes de terre	10 00			
C. McCusker.		2 wagons doubles, récompenses pour loyauté,	150 00			
Mme E. A. Poskitt		Repas pour des Sauvages	4 80			
E. Nevison.		Harnais, récompense pour loyauté.	16 46			
T. O. Power et Frère.		Approvisionnements à l'entreprise.	39 00			
Timming et Hoskins		Approvisionnements	239 90			
Finnerty et Moore.		Tiie et autres approvisionnements.	0 60			
J. Eastman.		Approvisionnements	5 62			
J. McCrue.		Pommes de terre	14 06			
L. W. Herchmer.		Bois de service	35 00			
J. Taylor.		1 grand poêle	27 50			
P. McDermott.		Chaux	15 00			
J. M. Gariand.		Farine et lard séché.	6,344 78			
Perrier et Blyth		Approvisionnements à l'entreprise.	41 25			
J. A. Kerr.		Chair à moccasin fourni à l'entreprise.	32 25			
J. McLellan		Poêle, tuyaux, etc.	18 82			
Thompson et Nelson.		Lard	117 17			
Cie de la Baie-d'Hudson.		Bois de service	212 87			
Sherlock et Freeman		Divers approvisionnements	267 40			
T. Hinton et Cie		Lard	95 13			
Keal et Ope.		do	207 55			
T. McNaughton.		do	160 00			
T. Almach		do	60 00			
S. Jackson		do	1,436 67			
J. P. Dill.		do	168 75			
J. J. Carson		do	33 95			
G. Strang		do	113 62			
A. A. Donoug.		do				

[PARTIE II]

J. R. Dinnie.		do	180 68			
S. Jolly		do	21 00			
J. Jolly.		do	14 00			
Sherlock et Upton.		do	212 87			
Diverses personnes.		Frete	1,286 43			
			48,835 70			
		Moins—Pour couper du blé, bande du Joueur.	6 25			
		Déduction sur étoffes et serge.	12 69			
		1 paire de couvertures perdues.	4 00			
		Provisions fournies à la police à cheval du Nord-Ouest.	142 39			
		Traité n° 5.				
O. Thompson.		Médicaments	2 25			
W. J. Mitchell		do	80 20			
Mitchell Drug Co.		do	23 78			
Cie de la Baie-d'Hudson.		Divers approvisionnements	283 43			
T. McIver.		1 paire de couvertures.	6 25			
Diverses personnes.		Frete	5 00			
			400 91			
		Traité n° 6.				
Lyon McKenzie et Powis		21,000 lbs. de lard séché livrés à l'entreprise.	3,360 00			
L. G. Baker et Cie.		686 sacs de farine livrés à l'entreprise.	3,306 60			
do		Tabac	30 34			
J. Y. Gilmour		do	311 36			
A. Macdonald		do	18,470 77			
do		4,450 sacs de farine	37 30			
T. O. Power et Frères.		Divers	402 56			
do		Thé et tabac	8 70			
Portage Milling Co.		Divers	6,926 60			
Oie de la Baie-d'Hudson.		1,640 sacs de farine	8,440 00			
do		1,900 do	23,744 80			
do		175,732 lbs. de lard séc. do	6,009 34			
Colonization Store Co		Divers, munitions et autres approvisionnements.	96 63			
Cie de la Baie-d'Hudson.		Approvisionnements	123 50			
Mestellan, Frères et Cie		do	190 00			
I. Housé		2 breufs	200 00			
T. McKay		3 do	2,150 00			
do		31 génisses	800 00			
D. McLeod		76 brebis et 4 bœufs	1,010 00			
do		10 bœufs	800 00			
do		10 génisses	1,465 00			
do		33 do				
		A reporter.	77,963 50			
			49,606 40			
			48,670 37			
						455,420 46

[PARTIE II]

G.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ	SERVICE.	\$ cis.	\$ cts.	\$ cis.	\$ cts.
		Report...			77,983 50	49,608 40
		Dépenses—Suite.				
		Traté n 6—Suite.				
D. McLeod.....		12 bœufs, récompense pour loyauté.....			1,140 00	
J. Seenum.....		Récompense pour loyauté.....			100 00	
Mistawasis.....		do.....			50 00	
Converture flottés.....		do.....			50 00	
Riddell et Cie.....		55 brebis, 2 bœufs, 2 génisses.....			684 00	
Cie de la Bate-d'Hudson.....		Divers approvisionnement.....			1,254 79	
I. G. Baker et Cie.....		do.....			67 63	
B. Arcand.....		2 tonnes de foin.....			20 00	
W. Stohart et Cie.....		Divers approvisionnement.....			9 92	
E. Newson.....		Courrois et guides pour harnais.....			10 00	
Mahany et Oliniskill.....		Approvisionnement.....			10 70	
Goodfellow et Sanderson.....		Chevaux, charrettes et harnais pour le transport des Sauvages			140 00	
M. McCauley.....		Bœuf et peaux.....			72 00	
Gallagher et Olinak.....		do.....			333 00	
Brown et Curry.....		Vêtements.....			4 86	
McArthur et Knowles.....		Loyer d'une maison pour les Sauvages malades.....			46 00	
S. Steinhart.....		2 billots pour un radeau.....			16 00	
F. F. Tims.....		Approvisionnement.....			4 00	
A. H. Clarke.....		do.....			10 00	
I. Bear.....		do.....			7 25	
N. Stohart et Cie.....		Aiguilles et fil.....			18 00	
T. McKay.....		Bœuf et peaux.....			19 42	
W. Oust.....		5,725 lbs. de lard.....			700 30	
J. L. Johnson.....		Vis et clous.....			7 00	
G. Tat.....		1 tonne de foin.....			6 00	
Atakacoop.....		229 boisseaux de blé.....			299 96	
T. Scott.....		1,909 lbs. de bœuf.....			162 08	
Rév. J. Hines.....		do.....			188 24	
I. L. Johnson et Cie.....		2 poêles de cuisine.....			60 00	
R. Wyld.....		1,359 lbs. de bœuf.....			1,125 90	
Baquet de Montréal.....		Argent avancé aux prisonniers sauvages élargis.....			13 00	
Rév. G. Olouret.....		Dépenses relatives aux prisonniers élargis.....			20 20	

J. W. Smith.....		1 poêle de cuisine.....			30 00	
W. M. Child.....		Transport et dépenses de prisonniers élargis.....			39 50	
A. Macdonald.....		Divers approvisionnement.....			3 30	
W. F. Myers.....		900 lbs. de bœuf.....			72 00	
A. O. Paterson.....		Etablir des bœufs.....			6 45	
J. A. Mitchell.....		Foin et 2 peaux de bœuf.....			17 00	
J. Keenan.....		Bœuf et farine.....			943 00	
J. D. Sibbald et Cie.....		8,760 lbs. de bœuf et peaux.....			55 64	
Mme A. A. Doug.....		150 sacs de farine.....			7 50	
W. F. Myers.....		Pension des prisonniers élargis.....			1,944 58	
W. Lytle.....		19,375 lbs. de lard.....			100 16	
Norris et Carney.....		1,252 lbs. de bœuf.....			80 96	
Moras Frères.....		Thé.....			42 84	
F. Admore.....		Divers approvisionnement.....			439 92	
M. McCauley.....		105 verges de calicot et farine.....			55 50	
G. F. Tupper.....		1 bœuf pour la bande d'Alexis.....			30 00	
Dept. de la Milice et Def.....		150 sacs de farine.....			455 00	
Police à cheval du N.-O.....		Payé pour préparer des peaux.....			12 00	
W. G. Pettigell.....		Approvisionnement transférés au département pour l'usage				
A. H. Clarke.....		des Sauvages indigents.....			70 386 13	
W. J. Mitchell.....		do.....			1,413 81	
Dawson, Bole et Cie.....		Approvis. pour les Sauvages indigents des Plaines du Serpent,			398 05	
A. Macdonald.....		Médicaments.....			14 70	
T. E. Jackson.....		do.....			14 13	
Lyman Frères et Cie.....		do.....			117 96	
J. Dawson.....		do.....			2 45	
A. B. Mackay.....		do.....			14 45	
A. H. Clarke et Cie.....		do.....			132 00	
W. Latour.....		Pointes de vaccin.....			6 25	
Sanderson et Looby.....		Médicaments.....			90 40	
E. Brunel.....		do.....			30 75	
D. Robertson.....		do.....			2 50	
D. Whifford.....		do.....			8 00	
I. M. Garland.....		do.....			19 25	
Ferrier et Blyth.....		do.....			12 00	
J. Y. Gilmour.....		do.....			52 50	
Diverses personnes.....		do.....			14,234 71	
		do.....			1,057 31	
		do.....			64 80	
		do.....			4,818 11	
		do.....			182,350 91	
		do.....			6,966 25	
		do.....			6,970 71	
		do.....			175,360 20	
		do.....			214,966 60	
		do.....			455,420 46	

G.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.			234,958 60
		DÉPENSES—Suite.			
		Traité n° 7.			
		Réserve des Pieds-Noirs—Réserve des Pieds-Noirs du Nord.			
	I. G. Baker et Cie.	339,311 lbs. de bœuf Moins—365 peaux vendues à l'entrepreneur à \$2 chac.	33,952 78 730 00	33,222 78	
	I. G. Baker et Cie.	Réserve des Pieds-Noirs du Sud	47,782 90 965 00	46,818 90	
		Réserve des Pieds-Noirs en général.	5,465 16 139 86 298 74 218 60 113 80 289 15 48 60 11 60 32 81 67 84 60 00 607 13 131 74 184 80	7,679 62	
	I. G. Baker et Cie.	65,818 lbs. de bœuf			\$7,801 40
		Réserve des Sarcis.			

		Moins—76 peaux, à \$2 chacune.	152 08		
		Moins—63 peaux, à \$2 chacune.	\$4,720 23 116 00		
Leeson et Scott.		600 sacs de farine.			7,749 40
D. H. McMillan et Frère.		Pointes de vaccin.			4,604 23
A. Henderson, M.D.		Médicaments.			1,420 50
W. G. Pettinell.		Tabac fourni à l'entreprise.			27 12
T. C. Power et Frère.		Munitions et approvisionnement.			101 16
Cie de la Baie-d'Hudson.		Médicaments.			81 51
S. W. Trott.		Thé fourni à l'entreprise.			262 35
J. Y. Gilmour.		Médicaments.			12 50
D. McDougall.		do			9 83
J. Field.		do			3 50
J. M. Garland.		Approvisionnements à l'entreprise.			212 50
Cie de la Baie d'Hudson.		fil et aiguilles.			13 52
		Réserve des Assiniboines.			14,505 61
D. McDougall.		32,693 lbs. de bœuf	\$3,370 39 74 00		
		Moins—37 peaux, à \$2 chacune.			3,296 26
Leeson et Scott.		72,620 lbs. de bœuf	\$9,633 37 158 00		
		Moins—79 peaux, à \$2 chacune.			6,375 37
Cie des moul. du Portage		200 sacs de farine.			735 00
Cie de la Baie-d'Hudson.		10,000 lbs. de lard séché			1,190 01
A. Henderson, M.D.		Pointes de vaccin			27 12
Cie de la Baie-d'Hudson.		Munitions et approvisionnement.			141 50
I. G. Baker et Cie.		do			160 00
J. M. Garland.		Etoffe, couvertures, serge, etc			236 87
D. McLeod.		12 génisses, récompense pour loyauté			466 00
		Réserve des Piégéens.			12,618 05
I. G. Baker et Cie.		222,373 lbs. de bœuf	\$5,572 88 322 00		
		Moins—161 peaux, à \$2 chacune.			25,250 88
The Walrond Rancho Co		211,512 lbs. de bœuf	\$17,626 00 544 00		
		Moins—272 peaux, à \$2 chacune.			17,082 00
I. G. Baker et Cie.		40 sacs de farine			182 00
D. H. McMillan et Frère.		937 do			2,716 52
I. G. Baker et Cie.		Baratte, terrines et autres approvisionnements.			68 48
A. H. Heney et Cie.		12 sous-ventrières de cheval			11 00
		A reporter.			114,852 96
					495,420 46

G. SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Fin.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report .....			114,852 96	485,420 46
		DÉPENSES—Fin.				
		<i>Réserve des Piégânes—Fin.</i>				
	The Walrond Rancho Co	Beuf pour Hache-du-Nord et suivants .....	156 75			
	Yowat Frères .....	Approvisionnements pour Corbeau-Rouge et suivants .....	286 81		46,736 24	
		<i>Réserve des Gens-du-Sang.</i>				
	I. G. Baker et Cie .....	452,812 lbs. de bœuf. ....	\$52,972 21			
		Moins—395 peaux, à \$2 chacune .....	790 00			
	The Cochrane Rancho Co	de bœuf .....	\$20,884 93			
		Moins—216 peaux, à \$2 chacune .....	432 00			
	The Walrond Rancho Co	de bœuf .....	\$17,405 58			
		Moins—232 peaux, à \$2 chacune .....	464 00			
	I. G. Baker et Cie .....	300 sacs de farine. ....	16,941 68			
	D. H. McMillan et Frères	2,396 do .....	1,215 00			
	T. C. Power et Frères .....	Thé et tabac .....	7,043 12			
	W. J. Pettingleil .....	Médicaments, Gens-du-Sang et réserves des Piégânes. ....	329 17			
	I. G. Baker et Cie .....	Thé et tabac .....	262 06			
	J. M. Garland .....	Couvertures, serge et autres fournitures .....	115 20			
	Diverses personnes .....	Transport .....	638 47		98,376 74	
					180 97	
		Moins—Valeur des provisions provenant de la Traveuse des Piéds-Noirs .....			269,146 91	
					12 91	269,136 00

[PARTIE II]

Total de la dépense .....	494,122 60
Balance dépensée en sus .....	28,702 14

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

[PARTIE II]

H. SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
49 Vic, c. 2 .....								4,000 00
		VÊTEMENTS.						
		Crédit législatif en vertu de 49 Vic, c. 2.....						
		DÉPENSES.						
		Fourniture triennale de vêtements pour les chefs et commandants, en vertu du traité n° 4 .....	2,159	40				
		Boîtes pour emballage .....	33	50				
		Transport .....	13	47			2,206	37
		Fourniture triennale de vêtements pour les chefs et commandants, en vertu du traité n° 4.....	1,105	05				
		Transport .....	7	67				
		do .....	76	55			1,189	27
		Total de la dépense .....						3,395 64
		Balance non dépensée .....						604 36

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

I.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
49 Vic, c. 2 .....		Crédit législatif en vertu de 49 Vic, c. 2 .....				46,836 00
		DÉPENSES.				
		<i>Traité n° 1.</i>				
	Rév. J. W. Davis .....	Appoint. comme instituteur à Saint-Pierre-Nord, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887		324 00		
	Rév. H. Cochrane .....	Appoint. comme instituteur à Saint-Pierre-Sud, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887		387 00		
	do	Premier prix pour l'école la mieux conduite .....		100 00		
	James Settee .....	Appointements comme instituteur de l'école protestante à Saint-Pierre-Est, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887 .....		260 47		
	J. Tauffenbach .....	Appointements comme instituteur de l'école catholique à Saint-Pierre-Est, trimestre de juin 1886 .....		24 00		
	L. Shamus .....	Appointements comme instituteur de l'école catholique à Saint-Pierre-Est, trimestres de septembre et décembre 1886 .....		69 00		
	A. J. Folster .....	Appointements comme instituteur de l'école catholique à Saint-Pierre-Est, trimestre de mars 1887 .....		39 00		
	A. K. Black .....	Appoint. comme instituteur à la Rivière à la Tête-ouverte, trimestres de juin, sept. et déc. 1886, et trimestre de mars 1887		300 00		
	R. Tweddell .....	Appoint. comme institut. à la Baie-de-Sable, trim. de juin 1886		49 23		
	L. Shamus .....	Appoint. comme instituteur à Netley-Creek, trim. de juin 1886.		19 00		
	Rév. J. Allard .....	Appointements comme instituteur à Netley-Creek, trimestres de septembre et décembre 1886 .....		51 00		
	E. Nicolaye .....	Appoint. comme instituteur à Netley-Creek, trim. de mars 1886.		27 00		
	N. Nolin .....	Appointements comme instituteur à Rosseau, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887 .....		300 00		
	H. McKenzie .....	Appointem. comme instituteur de l'école protestante au Fort-Alexandre, trim. de déc. 1885, trim. de mars et juin 1886 ..		217 58		
	A. W. Kincaid .....	Appointements comme instituteur de l'école protestante au Fort-Alexandre, trimestres de septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887 .....		235 00		
		A reporter .....		2,884 28		46,836 00

I.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE L'AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report .....	2,384 28		46,838 00
		Dépenses—Suite.			
		Traité n° 1.—Fin.			
	Rév. J. Madore .....	Appointements comme instituteur de l'école catholique au Fort-Alexandre, trimestres de mars et juin 1886.	150 00		
	Rév. L. Lebrét .....	Appointements comme instituteur de l'école catholique au Fort-Alexandre, trimestres de septembre et décembre 1886.	153 00		
	L. Shamus .....	Appointements comme instituteur de l'école catholique au Fort-Alexandre, trimestre de mars 1887.	75 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Biscuits fournis à l'entreprise.....	510 23		
	A. Macdonald .....	do .....	332 07		
	G. O. Mortimore .....	do .....	6 75		
	Fanny Stevens .....	Ardoises.....	1,728 85		
	Johannson, Frederickson et Walkey .....	Livres et cartes géographiques pour la surintend. du Manitoba.	71 90		
	W. G. Hurd .....	Fournitures d'écoles, Tête-Ouverte .....	100 00	5,502 13	
		1 maison d'école, Rivière-Rosseau .....			
		Traité n° 2.			
	W. Tweddell .....	Appoint. comme instituteur au Lac-Manitoba, trim. de juin 1887	75 00		
	J. Favel .....	Appoint. comme instituteur au Lac du Flux et du Reflux, trimestres de juin, sept. et déc. 1886, et trim. de mars 1887.	300 00		
	Rév. G. Bruce .....	Appoint. comme instituteur à Fairford (en haut), trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.	387 00		
	do .....	Deuxième prix pour l'école la mieux conduite .....	80 00		
	J. Tabouret .....	Appointements comme instituteur à la Rivière de la Poulle-d'Eau, trimestres de mars, juin et septembre 1886.	270 00		
	W. Adam .....	Appointements comme instituteur à la Rivière de la Poulle-d'Eau, trimestre de décembre 1886, et trim. de mars 1887.	159 00		
	do .....	Troisième prix pour l'école la mieux conduite .....	60 00		
	F. Storr .....	Appointem. comme instituteur au Lac St-Martin, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trim. de mars 1887.	250 92		
	O. Sanderson .....	Appoint. comme instituteur à la Petite-Saskatchewan, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.	281 00		

W. Anderson.....	Appointements comme instituteur à Fairford (en bas) trimestres de juin, septembre et déc. 1886, et trimestre de mars 1887.	300 00
G. Storr.....	Appointements comme instituteur à la Rivière-aux-Grues, trimestres de septembre et décembre 1886.	147 50
A. Macdonald.....	Biscuits fournis à l'entreprise .....	1,264 12
G. O. Mortimore .....	Ardoises .....	1 50
J. A. Lacer .....	Meubles et renchasser la maison d'école de la M. du Dauphin.	17 65
W. Sifton .....	Approvisionnement pour mettre les Sauvages de la Creek-du-Chien en état de construire leur école .....	38 67
R. Tweddell .....	Frais de voyages de Posen à Sandy-Bay .....	39 00
J. Tabouret .....	Tableau et bibliothèque pour l'école de la Riv. de la Poulle-d'Eau	33 50
Cie de la Baie-d'Hudson.	Provisions pour les hommes travaillant à la maison d'école Saint-Martin.....	15 20
Diverses personnes .....	Transport.....	4 85
	Traité n° 3.	3,723 91
Rév. J. Irvine .....	Appointements comme instituteur au Lac-Seul, trimestres de juin, septembre et déc. 1886, et trimestre de mars 1887.	300 00
J. A. Blais .....	Appointements comme instituteur à Grassy-Narrows, trimestres de juin, sept. et déc. 1886, et trimestre de mars 1887.	248 75
T. O'Keefe .....	Appointements comme instituteur à Coutcheching, trimestres de juin, septembre et déc. 1886, et trimestre de mars 1887.	300 00
H. Theker .....	Appoint. comme instituteur au Long-Sault, trim. de juin 1886.	48 80
R. Miles.....	Appointements comme instituteur au Long-Sault, trimestres de septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.	177 81
J. W. Ellington .....	do aux Rap.-Sault, trim. de mars 1886.	75 00
J. Kirkland .....	do à Hungry-Hall, trim. de juin 1886.	65 47
H. B. Collier .....	do .....	17 28
R. J. Kirkland .....	do .....	225 00
R. J. Ingram .....	Appointements comme instituteur à Islington, trimestres de juin, septembre et déc. 1886, et trimestre de mars 1887.	228 33
D. E. Spence .....	Appointements comme instituteur à Islington, trimestres de septembre et décembre 1885, et trimestre de mars 1886.	198 07
H. Gosling .....	Appointements comme instituteur à Wabegon, trimestres de septembre et décembre 1886, et trimestre de 1887.	171 00
R. E. Coates .....	Appointements comme instituteur aux Pentes-Fourches, trimestres de septembre et déc. 1886, et trimestre de mars 1887.	207 60
A. Macdonald .....	Biscuits fournis à l'entreprise .....	1,231 54
Cie de la Baie-d'Hudson.	do .....	37 00
E. et O. Gurney et Cie.....	Poêle et tuyaux pour l'école de Hungry-Hall.....	15 03
do .....	do Wabegon .....	18 08
Brown et Rutherford .....	Sièges et autres fournitures pour les écoles de Hungry-Hall et Wabegon .....	78 20
G. C. Mortimore .....	Ardoises .....	3 50
Cie de la Baie-d'Hudson.	Fournit. pour les maisons d'école de Hungry-Hall et Wabegon.	80 17
	A reporter .....	9,226 04
		3,724 43

I.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		A reporter.....		3,724 43	46,836 00
		DÉPENSES—Suite.			
		Traité n° 3—Fin			
T. Marks et Cie.....		Fournitures pour l'école de Wabegon.....		15 53	
P. Spence.....		Construire une maison d'école, Petites-Fourches.....		100 00	
T. Marks et Cie.....		Clous pour les écoles du Lac-Seul et Wabegon.....		27 46	
Graham, Horner et Cie.....		Bois de service et autres fournitures pour l'école de Wabegon.....		130 58	
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Transport.....		142 68	
Ch. de fer Oan. du Pac.....		do.....		7 04	
				4,147 12	
		Traité n° 4.			
W. Adam.....		Appointements comme instituteur à la Baie-des-Canards, trimestres de mars et juin 1886.....		134 63	
J. Scott.....		Appointements comme instituteur à la réserve des Assiniboines, trimestres de juin, septembre et décembre 1886.....		225 00	
F. Jordens.....		Appointements comme instituteur aux Lacs-Croches, trimestres de mars et juin 1886.....		92 30	
F. W. Denny.....		Appointements comme instituteur à la réserve Muscowquahn, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestres de mars 1887.....		300 00	
O. Owens.....		Appoint. comme instituteur à la réserve de Gordon, trimestres de juin, septembre et déc. 1886, et trimestre de mars 1887.....		300 00	
do.....		Troisième prix pour l'école la mieux conduite.....		60 00	
J. R. Thomas.....		Appointements comme instituteur à la réserve de Keesekouse, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestres de mars 1887.....		282 69	
J. G. Burgess.....		Appoint. comme instituteur aux Sioux de la Queue-d'Oiseau, trimestres de juin, sept. et déc. 1886, et trim. de mars 1887.....		300 00	
J. A. Lauder.....		Appointements comme instituteur à Keesekowauin, trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		349 00	
O. Dahn.....		Appoint. comme instituteur à Eison-Debout, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		236 53	
D. McVicar.....		Appointements comme instituteur à la réserve de Obé, trimestre de septembre 1886.....			

O. G. Mackay.....		maître de septembre 1886.....		39 00	
* S. Agassiz.....		App. comme institut. à la réserve de Côté, trim. de juin 1886.....		45 00	
		Appoint. comme instituteur à la réserve de La-Croix, trimestre de décembre 1886, trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1886, et le trimestre de mars 1887.....		390 56	
Isabella Rose.....		Appointements comme institut. à la réserve de Piapot, trim. de septembre et décembre 1886 et trimestre de mars 1887.....		225 00	
W. C. Beddome.....		Appointem. comme instituteur à la Rivière-du-Chêne, Sioux, trimestre de décembre 1886.....		9 00	
R. N. Toms.....		Appointements comme instituteur aux Buttes-de-la-Lime, trimestres de décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		144 26	
J. McLean.....		App. comme inst. à la réserve des Assiniboines, trim de juin 87.....		61 95	
O. Donnelly.....		Appointements comme instituteur à la réserve de Pasquah, trimestre de mars 1887.....		52 00	
A. J. Oment.....		Fournitures pour la maison d'école de la réserve de Gordon.....		67 16	
J. Clementson.....		Approvisionnement.....		0 50	
Rév. A. Urquhart.....		Avance sur la maison d'école, Sioux du Lac-du-Ouïne.....		450 00	
Lindsay et Cie.....		Construire une maison d'école, Sioux du Lac-du-Ouïne et Chaux pour la maison d'école sur les réserves de Gordon et Muscowquah.....		100 00	
J. Dillon.....		Assiettes de ferblanc et gobelets pour les maisons d'école sur les réserves de Gordon et de Muscowquah.....		25 75	
G. Sherwood.....		36 livres de lecture en langues sioux.....		7 50	
W. G. Pettigell.....		Ardoises.....		15 80	
J. H. MacCaul.....		Bois de service pour les maisons d'école, réserves de Gordon et de Muscowquah.....		96 20	
Sutherland et Atherton.....		Papier goudronné pour les maisons d'école des réserves de Gordon et de Muscowquah.....		149 73	
T. C. Power et Frère.....		Biscuits fournis à l'entreprise.....		5 64	
A. Macdonald.....		do.....		354 90	
Cie de la Baie-d'Hudson.....		do.....		155 48	
Farky Stevens.....		do.....		80 75	
Cruthers et Tregent.....		do.....		941 92	
E. et O. Gurney Cie.....		Poëles et tuyaux.....		18 34	
Thompson et Nelson.....		do.....		12 31	
F. C. Patterson.....		do.....		18 34	
Thompson et Nelson.....		do.....		108 00	
W. Hoeg.....		Fournitures pour la maison d'école, réserve de Bison-Debout. Dvres pour l'école du Greek-de-la-Queue-d'Oiseau.....		23 50	
J. R. Thomas.....		Matériaux pour la maison d'école de la réserve de Pasquah.....		46 16	
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Ouvrage aux maisons d'écoles de Gordon et Muscowquah.....		36 00	
Sauvages.....		Remboursement des frais de voyages de Winnipeg à la réserve de Keesekouse.....		43 50	
Broadview Lumber Co.....		Fournitures.....		7 69	
J. A. MacCaul.....		Plâtre.....		7 00	
A. Doig.....		Bois de service pour la maison d'école de la réserve de Cowess, Honille pour la maison d'école de la réserve de Piapot.....		39 56	
J. B. Robertson.....		do.....		27 50	
		Poêle carré p. la maison d'école du Greek-de-la-Queue-d'Oiseau et 2 tableaux.....		8 50	
				11 25	
		A reporter.....		6,072 40	46,836 00
				13,373 16	

\* Le paiement des comptes de 1886-86 devrait être pour le trimestre de septembre 1886, non 1888.

I.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....			6,072 40	15,273 16
		DÉPENSES—Suite.				
		Traité n° 4—Fin.			1 00	
J. E. Ashdown	Diverses personnes	1 pot de peinture pour tableau noir.....		231 71		6,305 11
		Transport.....				
		Traité n° 5.				
W. Dennett		Appointements comme instituteur aux Détroits-du-Huard, trimestres de juin, septembre et décembre 1886.....		211 58		
Gu-sie Parkinson		Appointements comme instituteur à la Rivière-Beren, trimestres de juin, sept. et déc. 1886, et trim. de mars 1887.....		227 88		
do		Quatrième prix pour l'administration de l'école.....		40 00		
P. T. Roberts		Appointements comme instituteur à la Rivière-Creuse, trimestre de juin 1886.....		57 00		
W. T. Lyness		Appoint. comme institut. à la Rivière-Fisher, trim. de juin 1886		75 00		
G. Garrioch		Appointements comme instituteur au Lac-à-l'Oiseau, trimestres de mars, juin, sept. et déc. 1886, et trimestre de mars 1887		390 00		
G. Prewer		Appointements comme instituteur à la Rivière-du-Peuplier, trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1886.....		327 00		
E. Panpanakis		Appointements comme instituteur à la Rivière-Noire, trimestres de juin, sept. et décembre 1886, et trimestre de mars 1887		303 00		
E. M. Lys		Appointements comme instituteur à la Rivière-Creuse, trimestres de mars, septembre et décembre 1886.....		225 00		
W. H. Prince		Appointements comme instituteur à la Rivière-Creuse, trimestres de septembre et décembre 1886, et trim. de mars 1887.		225 00		
D. D. Macdonald		Appoint. comme instituteur à Le-Pas, trimestre de juin 1886.....		75 00		
E. Padmore		Appoint. comme instituteur à Le-Pas, trimestre de juin 1886.....		234 00		
W. G. Gow		do des Grands-Rapides, trimestres de mars, juin et septembre 1886.....				
J. Spence		Appointements comme instituteur à Grand-Remous, trimestres de juin, septembre et décembre 1886.....		270 00		
Ida Bond		Appoint. comme instituteur à la Tête-du-Franchais, trimestres de juin, septembre et déc. 1886, et trimestre de mars 1887.		300 00		
		Appointem. comme instituteur à la Rivière-Fisher, trimestres de				

F. A. Mercet		de septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.		207 54		
W. E. Jefferson		Appointements comme instituteur à Cumberland, trimestres de septembre et décembre 1886.....		150 00		
Cie de la Baie-d'Hudson.		Appointements comme instituteur à Le-Pas, trimestres de septembre et décembre 1886.....		106 78		
do		do pour la maison d'école de la Riv.-au-Boulean		34 50		
do		do pour la maison d'école au Lac-à-l'Original.		100 80		
D. D. McDonald		Approuvion. aux Sauv. travail. l'école de la Riv.-au-Boulean		17 98		
A. Macdonald		do pour la maison d'école au Lac-à-l'Oiseau.		17 50		
G. C. Mortimore		Biscuits.....		1 237 88		
Cie de la Baie-d'Hudson.		Biscuits.....		14 55		
P. T. Roberts		Remboursement de transport de Winnipeg à la Rivière-Creuse.....		1,079 33		
Brown et Rutherford		Meubles pour les écoles.....		18 20		
J. H. Ashdown		Divers pour la maison d'école à la Rivière-du-Peuplier.....		74 71		
Cie de la Baie-d'Hudson.		Approuvionnements pour les écoles de la Rivière-au-Boulean, Chemawawin et Rivière-Noire.		8 25		
Johnston, Fredrickson et Walkley		1,000 pieds de plancher, école de la Rivière-Noire.		47 20		
Diverses personnes		Fret.....		35 00		
				8 85		6,119 61
		Traité n° 6				
Maria McKenzie		Appointements comme institutrice à la réserve de John Smith, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		288 46		
Mary Stevens		Appointements comme institutrice à la réserve de James Smith, trimestre de décembre 1885 et trimestre de mars 1886.....		27 00		
J. M. Blanchet		Appoint. comme instit. à la Baie-Alexandre, trim. de juin 1886.		51 00		
A. A. Ringette		do do do mars 1887.		45 00		
Z. Jeger		Appointements comme instituteur à la réserve de Paspass-chase, trimestre de juin 1886.....		48 00		
M. Anderson		Appointements comme instituteur à la réserve de James Smith, trimestres de juin, septembre et décembre, et trimestre de mars 1887.		269 61		
C. J. McKay		Appointements comme instituteur à la réserve de Mistawasis, trimestres de septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		309 00		
do		Premier prix pour l'école la mieux conduite.....		100 00		
T. Mitchell		Appointements comme instituteur à la réserve des Assiniboines		84 00		
Minnie McConnell		Battiford, trimestres de juin et septembre 1886.....		60 00		
C. A. Lindsay		Appointem. comme institutrice à la réserve des Assiniboines, Battiford, trimestre de déc. 1886, et trim. de mars 1887.		131 56		
		Appointements comme instituteur au Lac-du-Poisson-Planc, trimestre de décembre 1886 et trimestre de mars 1887.....				
		A reporter.....		1,403 66		29,797 96
						46,836 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....			1,403 65
		Dépenses—Suite.			
		Traité n° 6—Fin.			
E. E. Somerset.....		Appointements comme instituteur aux Buttes-de-l'Ours, Beaufort, trimestre de décembre 1886.....		54 12	
T. Bear.....		Appointements comme instituteur à la réserve de James Smith, trimestres de septembre et décembre 1886.....		103 83	
W. J. Hope.....		Appointements comme instituteur à la réserve de l'Herbe-Douce, trimestre de décembre 1886 et trim. de mars 1887.....		121 15	
L. Ahenaker.....		Appointements comme instituteur à la réserve de Attakacoop, trimestre de décembre 1886.....		51 75	
M. J. P. Paquette.....		Appointements comme instituteur à la réserve de Petaquaké, trimestre de décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		126 00	
E. Somers.....		Appoint. comme instit. aux Buttes-de-l'Ours, trim. de mars 1887.....		9 03	
Rév. W. D. Reeves.....		Appointements comme instituteur à l'école préparatoire d'Irène, Vermillon, trimestre de décembre 1886, et trimestres de mars, juin et septembre 1886.....		350 00	
do.....		Appointements comme instituteur à Fort-Oulpewayan, trimestre de décembre 1886.....		50 00	
Eileen R. Applegarth.....		Appointements comme institutrice à la réserve de Moosomin, trimestre de décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		98 08	
D. Allan.....		Appoint. comme instituteur à Rossville, trimestre de juin 1886.....		48 42	
E. Neelands.....		Appoint. comme instit. à la Rivière-Bataille, trim. de juin 1886.....		18 15	
C. Germans.....		Appoint comme instit. au Lac-du-Poisson-Blanc, tr. de juin '86.....		63 68	
J. A. Youmans.....		Appointements comme instituteur au Lac-du-Poisson-Blanc, trimestre de septembre 1886.....		63 00	
J. Nelson.....		Appointements comme instituteur à Woodville, trimestres de mars 1885, et trim. de juin, septembre et décembre 1885.....		130 44	
E. B. Glass.....		Appoint. comme instit. à la Rivière-Bataille, trim. de mars 1885.....		20 40	
L. Neelands.....		Appoint. comme instit. à la Rivière-Bataille, trim. de sept. 1886.....		19 74	
Rev. J. Hines.....		Appointements comme instituteur au Lac-au-Sable, trimestres de juin et septembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		195 00	
do.....		Deuxième prix pour l'école la mieux conduite.....		80 00	
Rev. L. Cochin.....		Appointements comme instituteur à la réserve de Poundmaker, trimestres de juin et septembre 1886.....		1-0 00	
J. Dandelin.....		Appointements comme instituteur à la réserve de Poundmaker, trimestre de décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		114 00	
Mary Price.....		Appointements comme instituteur à la réserve du Feisau-Rouge, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		300 00	
do.....		Quatrième prix pour l'école la mieux conduite.....		40 00	
Lillie Applegarth.....		Appoint. comme instit. au Creek-Jack-Fish, trim. de juin '86.....		49 61	
Evêque de Saint-Albert.....		Appoint. comme instit. à St-Albert, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		382 80	
J. Hope.....		Appoint. comme institut. à la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		300 00	
Sœur Langelier.....		Appoint comme institut. à l'Île-à-la-Croix, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		265 39	
A. Macdonald.....		Tuyaux de poêle.....		25 00	
G. Tait.....		Tableau pour la maison d'école sur la réserve de J. Smith.....		4 00	
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Approvisionnement.....		9 52	
do.....		8 biscuits délivrés à l'entreprise.....		432 50	
J. L. Johnston.....		Verre et peinture pour la maison d'école sur la rés. de J. Smith.....		1 70	
do.....		Seaux, bassins et autres fournitures pour les écoles sur les réserves de Mistawasis et Attakacoop.....		14 88	
do.....		Seaux et bassins pour l'école sur la réserve de J. Smith.....		6 59	
T. C. Power et Frères.....		Biscuits délivrés à l'entreprise.....		278 86	
J. Kelly.....		Bois de serv. et bard. pour la m. d'éc au Lac-du-Poisson-Blanc.....		39 00	
J. A. Kerr.....		Outils et équipement de forgeron pour l'école sur la réserve de Laporte.....		250 88	
Colonization Store Co.....		Coton pour l'école, réserve de Sampson.....		6 95	
E. J. Grans.....		Livres d'école.....		1 00	
Frasser et Cie.....		1,000 pieds de bois pour la maison d'école, Plaine-Rocheuse.....		40 00	
Manafy et Clinskil.....		1 poêle et tuyaux pour la maison d'école, rés. de Herbe-Tendre.....		28 50	
J. A. Mackey.....		Bois de service pour la maison d'école, réserve de Herbe-Tendre.....		21 87	
A. Macdonald.....		2 paires de cadres de chaises pour la maison d'école, réserve de Herbe-Tendre.....		7 45	
E. B. Glass.....		Octroi pour construire la maison d'école, réserve de Sampson.....		100 00	
S. Morrin.....		2 tableaux pour l'école, Herbe-Tendre, réserve de Poundmaker.....		15 00	
Rév. L. Cochin.....		Bois de service et bardeaux pour la maison d'école, réserve de Poundmaker.....		100 00	
J. A. Youmans.....		Bardeaux pour la maison d'école, Lac-au-Poisson-Blanc.....		24 00	
T. J. Agnew.....		1 plaque pour le toit de la maison d'école, réserve de J. Smith.....		1 60	
Diverses personnes.....		Ret.....		149 09	
				6,138 00	
					46,836 00

Mary Price.....		trimestre de décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		114 00	
do.....		Appointements comme instituteur à la réserve du Feisau-Rouge, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		300 00	
Lillie Applegarth.....		Quatrième prix pour l'école la mieux conduite.....		40 00	
Evêque de Saint-Albert.....		Appoint. comme instit. au Creek-Jack-Fish, trim. de juin '86.....		49 61	
J. Hope.....		Appoint. comme instit. à St-Albert, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		382 80	
Sœur Langelier.....		Appoint. comme institut. à l'Île-à-la-Croix, trimestres de juin, septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		300 00	
A. Macdonald.....		Tuyaux de poêle.....		265 39	
G. Tait.....		Tableau pour la maison d'école sur la réserve de J. Smith.....		25 00	
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Approvisionnement.....		4 00	
do.....		8 biscuits délivrés à l'entreprise.....		9 52	
J. L. Johnston.....		Verre et peinture pour la maison d'école sur la rés. de J. Smith.....		432 50	
do.....		Seaux, bassins et autres fournitures pour les écoles sur les réserves de Mistawasis et Attakacoop.....		1 70	
do.....		Seaux et bassins pour l'école sur la réserve de J. Smith.....		14 88	
T. C. Power et Frères.....		Biscuits délivrés à l'entreprise.....		6 59	
J. Kelly.....		Bois de serv. et bard. pour la m. d'éc au Lac-du-Poisson-Blanc.....		278 86	
J. A. Kerr.....		Outils et équipement de forgeron pour l'école sur la réserve de Laporte.....		39 00	
Colonization Store Co.....		Coton pour l'école, réserve de Sampson.....		250 88	
E. J. Grans.....		Livres d'école.....		6 95	
Frasser et Cie.....		1,000 pieds de bois pour la maison d'école, Plaine-Rocheuse.....		1 00	
Manafy et Clinskil.....		1 poêle et tuyaux pour la maison d'école, rés. de Herbe-Tendre.....		40 00	
J. A. Mackey.....		Bois de service pour la maison d'école, réserve de Herbe-Tendre.....		28 50	
A. Macdonald.....		2 paires de cadres de chaises pour la maison d'école, réserve de Herbe-Tendre.....		21 87	
E. B. Glass.....		Octroi pour construire la maison d'école, réserve de Sampson.....		7 45	
S. Morrin.....		2 tableaux pour l'école, Herbe-Tendre, réserve de Poundmaker.....		100 00	
Rév. L. Cochin.....		Bois de service et bardeaux pour la maison d'école, réserve de Poundmaker.....		15 00	
J. A. Youmans.....		Bardeaux pour la maison d'école, Lac-au-Poisson-Blanc.....		100 00	
T. J. Agnew.....		1 plaque pour le toit de la maison d'école, réserve de J. Smith.....		24 00	
Diverses personnes.....		Ret.....		1 60	
				149 09	
				6,138 00	
					31,935 88

Traité n° 7.

I.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....				46,836 00
		DÉPENSES—Suite. <i>Traité n° 7—Fin.</i>				
	Sophia Youmans.....	Appointements comme institutrice à Morley, n° 1, trimestre de décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		141 42		
	E. R. Steinhaur.....	Appointements comme instituteur à Morley, n° 1, trimestres de juin, sept, et décembre 1886, et trimestre de mars 1886.....		294 12		
	Julia DeBalinhard.....	Appointements comme institutrice à la réserve de Sardis, trimestre de décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		109 60		
	H. W. Gibbonstocken.....	Appointements comme instituteur à la traverse des Pieds-Noirs, trimestre de décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		123 75		
	A. Hebert.....	Appoint. comme institut. à la rés. des Piéganes, trim. de mars Octroi à l'orphelinat de Macdougall, trimestres de septembre et décembre 1886, et trimestre de mars 1887.....		63 00		
	J. A. Youmans.....	Biscuits délivrés à l'entreprise.....		525 00		
	T. C. Power et Frères.....	Impression et reliure de 1,000 livres de lecture en langue Pieds-Noirs du Père Lacombe.....		214 75		
	O. O. Beauchemin et Fils.....	Noirs du Père Lacombe.....		328 90		
	Rev. S. Trevitt.....	Subvention à l'école, réserve des Gens-du-Sang.....		100 00		
	F. Dick.....	Bois de service pour la maison d'école, réserve des Sardis.....		76 77		
	E. M. Legal.....	Subven. pour constr. la maison d'école, réserve des Piéganes.....		100 00		
	Oie de la Baie-d'Hudson.....	Savon, essuie-mains et lavoirs.....		30 54		
	Diverses personnes.....	Frêt.....		33 92		
		Total de la dépense.....			2,291 77	34,227 65
		Balance non dépensée.....				12,608 35

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

J. SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
49 Vic, c. 2.....		ECOLEES INDUSTRIELLES.			52,500 00
		Crédit législatif en vertu de 49 Vic, c. 2.....			
		DÉPENSES.			
		ECOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE.			
		Appointem. comme principal, une année, jusqu'au 30 juin 1887.	1,200 00		
		do adjoint, depuis le 1er juil. jusq. 12 oct. 1886	225 78		
		do do depuis le 14 octobre 1886 jusqu'au 30 juin 1887.....	574 14		
		do do instruc. de ferme, 1 année, jus. 30 juin 1887.	730 00		
		Gages comme directrice, 3 mois, jusqu'au 30 sept. 1887.....	99 99		
		do do une année, jusq 30 juin 1887.....	240 00		
		do do do do	720 00		
		Appoint. comme médecin, dep le 15 juil. 1886 jusq. 30 juin '87.	345 00		
		Soins médicaux, jusqu'au 14 juillet 1886.....	250 00		
		Divers services.....	377 00		
		Main-d'œuvre.....	66 00		
		do do	20 00		
		Gages, 9 mois, jusqu'au 30 juin 1887.....	28 00		
		do 12 do do	289 97		
		do 9 do do	120 00		
		do 12 do do	90 00		
		do depuis le 16 novembre 18 6 jusqu'au 30 avril 1887... ..	144 00		
		do	275 00	5,794 88	
		Aliments.			
		Beauf, 564 lbs.....	59 22		
		Approvisionnement, à l'entreprise.....	675 62		
		do do	113 80		
		do do	308 75		
		150 sacs de farine,			
		Report.....	1,157 39	5,794 88	62,500 00

J.-SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....	1,157 39	5,794 88	83,500 00
		DÉPENSES—Suite.			
		ÉCOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE—Suite.			
		Aliments—Suite.			
		Divers approvisionnements.....	45 96		
		Divers.....	17 17		
		841 lbs. de bœuf.....	81 48		
		do.....	23 94		
		do.....	19 35		
		do.....	49 40		
		do.....	1,478 69		
		do.....	41 31		
		38 boisseaux de pommes de terre.....	28 60		
		Aliments.....	30 30		
		70 muids de pommes de terre.....	35 00		
		1,480 lbs de bœuf.....	115 47		
		Divers approvisionnements.....	292 76		
		63 boisseaux de pommes de terre.....	47 25		
		The, fourni à l'entreprise.....	194 78	3,658 85	
		Habilllements.			
		2 échantillons d'habits.....	1 78		
		soies saurages et pantalons, livrés d'après contrat.....	81 60		
		Habilllements.....	468 03		
		200 verges de serge fournie à l'entreprise.....	72 00		
		Habilllements fournis à l'entreprise.....	428 20		
		51 chapeaux.....	81 00		
		60 paires de bottes.....	51 00		
		Divers.....	58 80		
		Bottes et autres approvisionnements.....	61 15		
		Calicot et dés à coudre.....	8 37		
		Divers approvisionnements.....	12 75		

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....	228 46	1,553 14	53,600 00
		DÉPENSES—Suite.			
		AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT—Suite.			
		Caleçons, coton à chemise et autres fournitures.....	42 48		
		L'éclochette.....	4 10		
		Jouets pour les écoliers.....	25 01		
		1 horloge.....	16 00		
		Divers approvisionnements.....	156 32		
		Plats et approvisionnements.....	9 45		
		Lanterne et bols.....	21 80		
		Approvisionnements.....	28 25		
		Matelas et taies-d'oreillers.....	16 00		
		Approvisionnements, à l'entreprise.....	379 47		
		do.....	66 97		
		1 fournise.....	25 00		
		Pécies et tuyaux.....	116 00		
		Approvisionnements.....	33 52		
		1 machine à coudre.....	50 00		
		2 poées et autres approvisionnements.....	87 00		
		Grilles et chauffage de cabinet.....	13 12		
		Poêle et tuyaux.....	43 25		
		3 douz. de chaises.....	32 40		
		Bois de lits.....	160 00		
		Bassins, chaises et autres approvisionnements.....	40 16		
		1 meule et autres approvisionnements.....	22 40		
		Poêle et plats.....	34 75		
		1 boghei.....	65 00		
		Zinc et baquet à charbon.....	21 50	1,483 45	
		Administration.			
		Frais de voyages.....	329 55		
		Timbres-poste.....	20 00		
		do.....	68 75		
		Télégrammes.....	11 15	429 45	
		Divers.			
		Avoine et son.....	94 22		
		Piquets et perches de clôture.....	12 75		
		Peinture de l'intérieur de l'école.....	238 50		
		Approvisionnements.....	95 62		
		A reporter.....	441 09	14,919 77	



J.-SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.	2,005 00	16,743 19	52,500 00	
		DÉPENSES—Suite.				
		ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD—Fin.				
		Appointements et gages—Fin.				
J. Wright		Gages comme cuisinier	380 00			
J. Newnart		do	540 00			
H. M. Meredith		forgeron	180 00			
S. Baptiste		do	216 00			
Jennie Speers		do	15 00			
Annie Speers		do	40 00			
J. A. Duncan, M.D.		Soins médicaux	51 00			
D. Cooper		Nettoyer un puits	10 00			
J. Gately		Gages comme charpentier	198 06			
Sauvages		do	9 00			
J. T. Pritchard		do	140 80			
				3,781 06		
		Nourriture.				
		8,237 lbs. de bœuf	870 72			
		150 sacs de farine	577 50			
W. J. Bourke		2,000 lbs. de lard séché fournis à l'entreprise	262 00			
A. Macdonald		Femmes, noublon et autres approvisionnements	618 95			
Cie de la Baie-d' Hudson.		88 boisseaux de pommes de terre	75 40			
A. Macdonald		Beurre et approvisionnement	61 85			
do		Thé	18 00			
J. Y. Gilmour		200 lbs. de poisson	24 00			
Manafy et Clinkskill						2,406 43
		Habillements.				
T. O. Davis		Habillements de nouveaux élèves	2 50			
J. Y. Gilmour et Cie.		do fournis à l'entreprise	219 38			
Logan et Frères		Etoffe et serge	141 50			

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.	82 20	2,013 82	16,743 19	62,500 00
		DÉPENSES—Suite.				
		ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD—Fin.				
		Appointements et gages—Fin.				
S. et H. Borbridge		Bottes sauvages et souliers fournis à l'entreprise	82 20			
A. Macdonald		Approvisionnement livrés à l'entreprise	610 89			
J. M. Garland		Vêtements	945 05			
Cie de la Baie-d' Hudson.		Molleton de laine	12 00			
				2,013 82		
		Fournitures.				
J. A. Henratty		Jouets pour élèves	21 59			
J. Y. Gilmour et Cie.		Approvisionnements	56 28			
T. C. Power et frère.		Ferches fournies à l'entreprise	1 50			
J. A. Kerr		Béches, fer et outils	46 65			
Logan et Frères		10 paires de couvertures fournies à l'entreprise	400 00			
Cie manufacturière Massey		Divers pour poêles	2 60			
A. Macdonald		1 wagon double et autres approvisionnements	180 05			
I. G. Baker et Cie.		1 machine à calandrier	28 00			
Mulholland Frères		Poêles, baquets, etc	158 80			
N. L. Piper et Fils		Falencerie	33 60			
A. Chisholm		1 vache	75 00			
T. J. Agnew		80 lbs. de zinc	18 00			
Martin et Cie.		Machine à tricoter	40 00			
Fanny Stevens		2 globes	30 00			
J. D. Sibbald et Fils		100 pieds de boyau	31 00			
Cie de la Baie-d' Hudson.		1 semoir à navet et autres approvisionnements	212 71			
				1,833 18		
		Équipement.				
R. C. Macdonald		Passages d'eau	4 10			
Cie de chemin de fer Canadien du Pacifique		Fret et transport	27 27			
H. Richardson		Timbres-poste	20 75			
S. Bird		Frais de voyages	13 75			
A. Macdonald		Encre	2 00			
"Call," Winnipeg		annonces de soumissions	4 50			
				72 37		
		Divers.				
R. R. Keith et Cie		Graines de jardin	18 13			
J. A. Kerr		Clous, fer, etc	227 21			
J. G. Oliver		Construire une maison d'école industrielle à l'entreprise	9,189 55			
W. Latimer		Ouvrage de forgeron	3 00			
Price Frères		Sois de service et voliges	78 95			
A. Macdonald		80 tonnes de houille	1,800 00			
do		Divers approvisionnements	289 31			
						11 556 15
		A reporter				16,743 19

K—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report .....	11,556 15	16,743 19	52,500 00
		DÉPENSES—Suite.			
		ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD—Fv.			
		Divers—Fin.			
		Peinture, verre et autres approvisionnements .....	105 53		
		Annonces .....	4 76		
		«Herald», Saskatchewan .....	10 00		
		Herbe-Douce .....	247 70		
		J. G. Oliver .....	149 43		
		do .....	60 00		
		G. C. Reifenstein .....	363 00		
		F. F. Tims .....	13 00		
		J. Nolin .....	51 10		
		H. E. Millie .....	6 50		
		Moosomin .....	45 00		
		W. Dewey .....	58 00		
		Sauvages .....	45 00		
		J. Daniels .....	5 00		
		Rev. T. Clarke .....	133 80		
		Miholland Frères .....	138 00		
		W. G. Pettingleil .....	100 00		
		Wyld et Bourke .....	100 95		
		Cie de la Baie d'Hudson .....	247 40		
		Diverses personnes .....	13,469 68		
		Moins—Val du foie empl. par les chev. de Pritchard, \$ 9 00 .....			
		Rembours. des frais de voyages de M. Reed, 111 95 .....	120 95	13,948 73	22,968 28
		Total des dépenses, école industrielle de Battleford .....			

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report .....	1,200 00	4,191 98	39,701 47
		ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA RIVIÈRE-HAUTE.			
		Appoint. comme principal, une année, jusqu'au 31 mai 1887 .....	66 66		
		do aide-principal, 11 mois, jusqu'au 30 juin 1886 .....	733 28		
		do do 11 mois, jusqu'au 31 mai 1887 .....	663 84		
		do dep. le 1er juil. '86 jus. 7 mars '87 .....	60 00		
		do do 1 mois, jusqu'au 31 mai 1887 .....	58 98		
		Soins médicaux .....	40 00		
		Gages pour avril .....	480 00		
		do pour une année, jusqu'au 31 mai 1887 .....	399 98		
		do comme directrice, une année, jusqu'au 31 mai 1887 .....	240 00		
		do do une année, jusqu'au 31 mai 1887 .....	180 00		
		do do .....	180 00		
		Nourriture.			
		Approvisionnement .....	328 35		
		1,500 lbs. de sucre, livrées à l'entreprise .....	137 00		
		do 2,008 lbs. de lard séché do .....	227 87		
		do 3,693 lbs. de bœuf .....	417 81		
		Divers .....	899 65		
		6,745 do .....	13 12		
		341 lbs. de thé .....	93 77		
		3,857 lbs. de pommes de terre .....	98 57		
		41 boisseaux de pommes de terre .....	45 37		
		Habilllements.			
		Divers approvisionnements .....	60 35		
		Bottes sauvages, livrées à l'entreprise .....	46 80		
		Approvisionnement, à l'entreprise .....	14 40		
		do do .....	48 55	170 10	
		Ameublement et Equipement.			
		Machine à tricoter et aiguilles .....	6 18		
		Livres .....	2 70		
		Jouets pour les élèves .....	8 00		
		Divers .....	88 81		
		1 fourneau pour l'agriculture .....	25 50		
		Approvisionnement, à l'entreprise .....	9 60		
		do do .....	7 17		
		do do .....	174 58		
		A reporter .....	322 54	39,701 47	52,500 00

K.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Fin.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....	322 54	39,701 47	52,500 00
		DÉPENSES—Suite.			
		ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA RIVIÈRE-HAUTE—Fin.			
		<i>Ameublement et équipement—Fin.</i>			
	A. Macdonald.....	Approvisionnement, à l'entreprise.....	12 88		
	T. O. Power et frère.....	Travaux, livrés à l'entreprise.....	51 05		
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	Approvisionnement, à l'entreprise.....	370 08		
	I. G. Baker et Cie.....	2 poêles.....	60 00		
	Rogers et Grant.....	Approvisionnements.....	27 25		
	J. E. Jacques.....	1 horloge.....	3 00		
	J. R. Esmonde.....	1 cloche.....	4 50	851 30	
		<i>Frais d'administration.</i>			
	A. Begg.....	Timbres-poste.....	10 00		
	Thomson frères.....	Encre et autres approvisionnements.....	3 90		
	Rév. A. Lacombe.....	Timbres-poste.....	5 00	18 90	
		<i>Divers.</i>			
	R. R. Keith.....	Graines de jardin.....	24 65		
	E. Evans et Cie.....	do.....	23 15		
	Martin frères.....	Verres, fer, etc.....	46 21		
	T. O. Power et frère.....	Divers approvisionnements.....	36 13		
	E. B. Foster.....	64 tonnes 91 lbs de charbon, livrés à l'entreprise.....	934 60		
	G. O. King et Cie.....	62 tonnes 1,300 lbs de charbon.....	250 20		
	W. G. Pettigell.....	Cirage et brosses.....	6 45		
	G. Reifstein.....	Médicaments.....	62 52		
	J. H. Ashdown.....	3 boîtes de grenades.....	25 52		
	G. Mondays.....	1 jeu d'étampes en acier.....	6 75		
	J. B. Rivet.....	Battre du blé.....	22 00		
		Quvraige de forge.....	11 20		

E. Donahue.....	do.....	1 fer à marquet.....	38 25		
D. A. Macdonald.....		Transport des élèves.....	2 50		
L'évêque Grandin.....		Dépenses pour amener les enfants du traité n° 6.....	4 70		
Sauvages.....		Conduire des bœufs.....	331 75		
Diverses personnes.....		Transport.....	11 00		
T. Dick.....		Bois de service.....	30 18		
			404 35	2,260 09	
		Total de la dépense, école industrielle de la Riv. Haute.....		9,688 58	
		Total de la dépense.....			49,390 05
		Balance non dépensée.....			3,109 85

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINGLAIR,  
Comptable.

K.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
49 Vic, c. 2	O. Nicoll Anakwad Muscowcapo A. H. Vaughan W. McKay A. W. Ponton	Orédit législatif, en vertu de 49 Vic, c. 2. DÉPENSES. Barouche et harnais pour M. Ponton Garder des chevaux Conduire do Arpentage de la réserve du Fort-Alexander Châtrer des ponais Dépenses des arpentages, traités 2 et 4; services personnels et allocations, depuis le 1er juillet jusqu'au 30 septembre 1886 Bordereau des hommes Transport Equipage	150 00 130 00 1 00 135 00 6 00 470 20 555 00 5 10 25 70		1,478 00		7,500 00	
	J. O. Nelson	<i>Traité n° 6.</i> Dép. des arpentages (réserves de James Seenums, Muskegwanic, du Petit-Chasseur et de la Plume-Blue), alloc. personnelle Bordereau des hommes Transport Equipement de camp Papeterie Divers	91 35 2,088 50 234 57 33 85 2 00 240 50			3,690 77		
	L'hon. E. Dewdney	Avance pour les dépenses des arpentages, à être crédité						
		Total de la dépense				5,168 77		
		Balance non dépensée.						2,331 23

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.  
OTTAWA, 30 juin 1887.  
ROBERT SINCLAIR, comptable.

L.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
49 Vic, c. 2; 50 Vic, c. 2.....	J. Nicol.....	GAGES DES FERMERS EMPLOYÉS SUR LES RÉSERVES DES SAUVAGES.					28,938 00
	A. J. Coburn.....	Crédit législatif, en vertu de 49 Vic, c. 2.....					6,980 63
	E. McNeill.....	Autre crédit, en vertu de 50 Vic, c. 2.....					35,918 63
	J. S. Sutherland.....	DÉPENSES.					
	Diverses personnes.....	<i>Ferme n° 3, Lacs Crochets.</i>					
		Appointements comme instructeur, réserve 72, une année, jusqu'au 30 juin 1887.....	480 00				
		Appointements comme instructeur, réserve 74, 13 mois, jusqu'au 31 mai 1887.....	390 00				
		Appointements comme instructeur, réserve 71, une année, jusqu'au 31 mai 1887.....	360 00				
		Appointements comme instructeur, 10 mois, jusqu'au 31 mai 1887.....	400 00				
		Ouvrage exécuté.....	283 62	1,913 62			
	D. McIntosh.....	<i>Ferme n° 4, Qu'Appelle.</i>					
	S. Hockley.....	Appointements comme instructeur, réserve 80, 13 mois, jusqu'au 31 mai 1887.....	500 00				
	Diverses personnes.....	Appointements comme instructeur, réserve 79, une année, jusqu'au 31 mai 1887.....	510 00				
		Ouvrage exécuté.....	931 53	1,941 53			
	E. O. Stewart.....	<i>Ferme n° 5, Buttes-de-la-Lime.</i>					
	Diverses personnes.....	Appointements comme instructeur, 11 mois, jusq. 30 avril 1887.	330 00				
		Ouvrage exécuté.....	313 44	643 44			
		<b>A reporter.....</b>					<b>35,918 63</b>
							<b>4,498 59</b>

## I. — SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST — Suite.

DE VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts	\$ cts	\$ cts.	\$ cts.
		Report .....				35,918 63
		Dépenses — Suite.				
		<i>Ferme n° 6, Buttes-du-Tondre.</i>				
	T. J. Fleetham.....	Appointements comme instructeur, une année, jusq. 31 mai 1887	600 00			
	J. H. Gooderham .....	do	600 00			
	Diverses personnes .....	Ouvrage exécuté.....	818 05		2,018 05	
		<i>Ferme n° 7, Indian-Head.</i>				
	A. W. Taylor .. .....	Appointements comme interprète, une année, jusq. 31 mai 1887	480 00			
	Diverses personnes.....	Ouvrage exécuté.....	326 15		806 15	
		<i>Ferme n° 8, Lac-aux-Camarés.</i>				
	L. Mann.....	Appointements comme instructeur, du 15 mai 1886 au 31 mai 1887	500 00			
	J. Tomkins.....	Appointements comme instructeur, pour août 1886.....	60 83			
	Mme Ann Tomkins.....	Gratification de deux mois de paye pour son mari décédé, J. Tomkins .....	121 66			
	Diverses personnes .....	Ouvrage exécuté.....	932 67		1,675 16	
		<i>Ferme n° 9, réserve de Piépol.</i>				
	R. McKinnon.....	Appointements comme instructeur, une année, jusq. 30 juin 1887	720 00			
	Diverses personnes.....	Ouvrage exécuté.....	740 38		1,460 38	
		<i>Ferme n° 10, Carlin.</i>				
	G. Chaffee.....	Appointements comme instructeur, une année, jusq. 30 juin 1887	730 00			
	Diverses personnes.....	Ouvrage exécuté.....	549 35		1,279 35	

[PARTIE II]

	J. H. Price .....	Appoint. comme instructeur, 13 mois, jusqu'au 31 mai 1887	680 00			
	C. F. Orr.....	do	780 00			
	Diverses personnes.....	Travaux exécutés.....	136 38		1,595 38	
		<i>Ferme n° 11, Buttes-de-l'Égale.</i>				
	J. Fitzpatrick.....	Appoint. comme instructeur, 13 mois, jusqu'au 31 mai 1887.....	680 00			
	G. D. Gossill.....	do	670 00			
	A. Mannix.....	Appointements comme instructeur, depuis le 1er mai jusqu'au 30 septembre 1886.....	207 69			
	Diverses personnes .....	Travaux exécutés .....	785 85		2,313 54	
		<i>Ferme n° 13, Creek-au-Brochet.</i>				
	G. E. Applegarth.....	Appoint. comme instructeur, 13 mois, jusqu'au 31 mai 1887.....	650 00			
	A. Saffern.....	do	650 00			
	Diverses personnes.....	Travaux exécutés.....	280 00		1,580 00	
		<i>Ferme n° 14, Lac-aux-Oignons.</i>				
	P. Boudreau.....	Appointements comme interprète, depuis le 1er avril 1886	455 00			
	Diverses personnes.....	jusqu'au 31 mai 1887, omittant le mois de septembre.....	410 00		865 00	
		<i>Ferme n° 15, Lac-aux-Grenouilles.</i>				
		Pas de dépense.				
		<i>Ferme n° 16, Lac-à-la-Selle.</i>				
	J. E. Ingram .....	Appoint. comme instructeur, 13 mois, jusqu'au 31 mai 1887.....	650 00			
	A. Logan .....	Appointements comme instructeur, depuis le 13 mai 1886 jus-	506 18			
	Diverses personnes.....	qu'au 31 mai 1887.....	189 50		1,345 68	
		<i>Ferme n° 17, Rivière-qui-Barre.</i>				
	W. J. O'Donnell.....	Appointem. comme instructeur, 15 mois, jusqu'au 31 mai 1887	750 00			
	Diverses personnes.....	Travaux exécutés.....	1,394 42		2,144 42	
		A reporter.....			21,531 70	65,918 63

[PARTIE II]



M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
49 Vic, c. 2, 50 Vic, c. 2.	R. Hillhouse..... G. A. McKay..... W. Moulding..... Cie manufact. de Massey Wheat Frères..... J. McCrae..... J. Olenitson..... T. A. Kerr..... J. O. Power et Frère..... S. et H. Borbridge..... Cie de la Baie-d'Hudson. A. Blaney..... Parrish et Lindsay..... S. G. Thorburn..... Broadview Lumber Co. G. B. Wallace..... Palmer et Joslyn..... Routh et Love..... Diverses personnes.....	APPROVISIONNEMENTS POUR LES FERMIERS ET JOURNALIERS EMPLOYÉS SUR LES RÉSERVES DES SAUVAGES.  Crédit législatif en vertu de 49 Vic, c. 2 Autre crédit en vertu de 50 Vic, c. 2  DÉPENSES.  <i>Ferme n° 3, Lacs Croches.</i> 75 boisseaux d'avoine..... Ouvrage de forgeron..... do..... Réparations à une faucouze..... 240 lbs. de thé..... Bois de service et bardoux..... Clous et gonds, etc..... 2 traveaux doubles et autres fournitures, à l'entreprise. 4 musettes fournies à l'entreprise..... Approvisionnement à l'entreprise..... 368 boisseaux de chaux..... 30 boisseaux d'avoine..... Papier gondrouné, clous, houille, etc..... Bois de service..... Bois de service pour un puits..... do pour réparations..... Fret.....	21 00 10 95 23 90 3 25 80 00 131 82 23 20 112 50 264 55 6 64 539 35 16 60 165 60 29 60 287 43 12 60 14 49 29 30 29 30 20 29	1,752 07		22,445 00 1,836 66 24,281 66
	W. M. Child..... J. A. Kerr..... Cococés.....	<i>Ferme n° 4, Qui Appelle.</i> 165 lbs. de bœuf..... 3 lanternes et harnais..... Laboureur et harnais.....	6 50 5 04 6 00			

R. Sweet..... J. D. Sibbald et Oie..... D. A. Macdonald..... O. W. Evans..... J. A. MacOaul..... J. Nixon..... G. Asham..... Savage..... M. M. Seymour, M. D..... Davidson et Mulholland..... Mowat Frères..... D. H. McMillan et Frère..... S. et H. Borbridge..... T. Barton..... Sibbald et Lindsay..... D. H. Gillespie..... Cie de la Baie-d'Hudson. do..... T. C. Power et Frère..... J. McCrae..... Diverses personnes.....	2 paires de coussinets..... Avoine et son..... Ouvrage de forgeron..... do..... Lambris..... Harnais simple et réparations..... Laboureur et harnais..... Labourage..... Soins à un cheval blessé..... 2 chateaux..... 160 lbs. de thé..... Approvisionnement à l'entreprise..... 2 coussinets pour colliers..... Habitation pour l'instructeur sur la réserve de Muscovpetung. 66 boisseaux d'avoine..... Fiabler et nourriture d'un cheval..... Lard séché et sucre fournis à l'entreprise..... Approvisionnement à l'entreprise..... do..... 3,460 pds de bois de service..... Transport.....	2 60 215 84 8 00 36 40 6 11 9 85 12 00 6 00 6 00 98 00 37 50 170 88 6 85 620 00 1 50 109 60 315 39 34 65 62 30 39 12	1,823 05		
Mowat Frères..... D. H. McMillan et Frère..... O. W. Evans..... Cie de la Baie-d'Hudson. S. et H. Borbridge..... J. D. Sibbald et Oie..... J. A. Kerr.....	<i>Ferme n° 5, Baïtes-de-la-Lime.</i> 240 lbs de thé, fournies à l'entreprise..... 30 sacs de farine..... Ouvrage de forgeron..... Approvisionnement à l'entreprise..... Musettes et sous-ventrières..... 3 barouches fournies à l'entreprise..... Lanternes..... do.....	62 40 62 25 21 85 763 89 6 32 80 00 4 76		1,007 47	
C. Howson..... W. G. Pettigell..... D. H. McMillan et Frère..... Mowat Frères..... F. Fournais..... Cie de la Baie-d'Hudson. J. A. Kerr..... J. D. Sibbald et Oie..... Joyer et Rickard..... R. B. Ferguson..... S. H. Caswell.....	<i>Ferme n° 6, Baïtes-du-Tondre.</i> Louage d'un transport à l'instructeur Fleetham..... Huile et térébenthine, etc..... 30 sacs de farine fournis à l'entreprise..... do..... 1 cheval..... Approvisionnement à l'entreprise..... 2 balances-platiformes, poëles, etc..... 3 barouches..... Son et nourriture..... 1 chaise..... 100 boisseaux d'avoine et autres approvisionnements.....	35 00 2 60 116 40 183 20 150 00 545 89 88 55 170 00 26 35 2 75 137 67			4,582 59 1,957 41 24,281 66

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report.....	1,357	41	4,582	59	1,357	41
		DÉPENSES — Suite.						
		<i>Ferme n° 6, Buttes-à-Tonire—Fin.</i>						
	J. H. MacCaul.....	Bardeaux et bois de service pour une maison.....	101	00				
	J. Taylor.....	805 lbs de bœuf.....	58	35				
	McCleary Manuf'g Co.....	2 poëles pour l'entrepôt.....	36	15				
	J. McEwan.....	Ouvrage de forge.....	1	60				
	A. McNab.....	560 lbs de bœuf.....	39	20				
	J. McInnes.....	56 boisseaux d'avoine.....	33	60				
	G. H. V. Bulvea.....	do.....	28	40				
	Diverses personnes.....	Transport.....	140	48				
					1,792	19		
		<i>Ferme n° 7, Indian-Head.</i>						
	J. Brown.....	Ouvrage de forge.....	19	30				
	J. P. Taylor.....	do.....	13	60				
	J. M. McDonald.....	1 chalan.....	46	00				
	Morat Frères.....	120 lbs de thé fournies à l'entreprise.....	30	60				
	Pesau-de-Lapin.....	Creuser une cave.....	25	00				
	D. H. McMillan et Frère.....	15 sacs de farine fournis à l'entreprise.....	28	88				
	do.....	Gruau et son.....	9	80				
	A. J. Osmont.....	50 boisseaux d'avoine.....	20	00				
	Oie de la Baie-d'Hudson.....	180 lbs de sucre fournies à l'entreprise.....	13	86				
	do.....	1,000 lbs de lard séché.....	110	00				
	do.....	Approvisionnements.....	109	33				
	S. et H. Borbridge.....	Tente fournie à l'entreprise.....	30	04				
	T. O. Power et Frère.....	Baraque et traîneaux fournis à l'entreprise.....	144	05				
	do.....	Approvisionnements.....	6	00				
	J. A. Kerr.....	3 lanternes fournies à l'entreprise.....	1	34				
	Parish et Lindsay.....	360 boisseaux d'avoine.....	203	00				
	S. T. Bray.....	Planches et bois de service.....	12	65				
	J. B. Milliken.....	Réparations à un harnais.....	7	50				
	Crawford et Robertson.....	2 boîtes de vitres.....	14	00				
	Sauvages.....	Transport.....	17	85				
					842	80		

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		<i>Ferme n° 8, Lac-à-la-Croix—Cenada.</i>						
	O. Thompson.....	Forçage.....	7	83				
	N. C. Ramsay.....	do.....	12	00				
	H. Kelly.....	Loyer de maison.....	70	00				
	T. J. Agnew.....	Pétrole et approvisionnement.....	9	60				
	Leeson et Scott.....	Transport de M. Marion de Batoche à Prince-Albert.....	361	28				
	Oie de la Baie-d'Hudson.....	224 sacs de farine fournis à l'entreprise, et autres approvisionnements.....	62	60				
	J. Y. Gilmour.....	200 lbs. de thé.....	232	69				
	Sauvages.....	Services.....	4	00				
	W. Stobart et Oie.....	Clous.....	48	00				
	A. Peterson.....	Surintendance des bâtiments.....	21	00				
	A. Belanger.....	Travaux aux bâtiments.....	9	60				
	do.....	Chaux.....	19	00				
	A. Goodfellow.....	3 M. bardeaux.....	68	00				
	D. Cameron.....	600 lbs. de bœuf.....	3	60				
	Walters et Baker.....	Clous, gonds et vis.....	2	80				
	T. Oran.....	4 repas.....	42	94				
	J. L. Johnston.....	Bouillire et approvisionnements.....	29	75				
	J. A. Kerr.....	Laeterne et balances.....	4	00				
	N. Spence.....	Louage de cheval.....	10	00				
	Farney et Woodcock.....	Forçage.....	18	00				
	J. Charette.....	3 tonnes de foin.....	91	82				
	Mulholland Frères.....	Fil de fer barbelé.....	16	23				
	C. J. McCusker.....	2 assortiments d'essieux pour barouche.....	59	60				
	Diverses personnes.....	Fret.....			1,227	04		
		<i>Ferme n° 9, réserve de Piapot.</i>						
	W. P. McCormick.....	Pension des hommes.....	9	00				
	W. M. Child.....	Scout.....	6	09				
	R. Sweet.....	Consommes.....	2	75				
	D. A. Macdonald.....	Forçage et houille.....	19	70				
	J. A. MacCaul.....	1 vache.....	49	00				
	Morat Frères.....	Bois de service.....	18	88				
	D. H. McMillan et Frère.....	150 lbs. de thé.....	37	60				
	Sibbald et Lindsay.....	23 sacs de farine.....	43	30				
	J. Somers.....	96 boisseaux d'avoine.....	36	80				
	D. H. Gillespie.....	Construire une cheminée.....	11	00				
	Oie de la Baie-d'Hudson.....	Nourriture de chevaux.....	8	25				
	C. McCusker.....	850 lbs. de lard séché et 250 lbs. de sucre.....	109	60				
	J. McCrae.....	23 lbs. de fer.....	1	15				
	J. D. Sibbald et Oie.....	Bois de service.....	6	90				
	J. A. Kerr.....	Avoine.....	163	60				
	R. O. Jennings.....	3 lanternes.....	0	67				
	Diverses personnes.....	Creuser un puits.....	221	50				
		Fret.....	11	29				
					771	63		
		A reporter.....			9,216	25		
							24,281	68

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....				24,281 66
		DÉPENSES—Suite.				
		<i>Ferme n° 10, Carlton.</i>				
	C. Thompson.....	Forgeage.....	7 50			
	D. LeBlanc.....	Scier du bois de service pour les bâtiments.....	43 74			
	G. Dreever.....	Faire du bardeau.....	35 00			
	Mistawasis.....	Scier du bois de service.....	150 00			
	I. Oram.....	Repas pour l'instructeur.....	22 50			
	Attackacoop.....	Bois de service pour grange.....	173 34			
	Cie de la Bate-d'Hudson.....	Farine et autres approvisionnements.....	603 81			
		do.....	60 00			
	S. et H. Borbridge.....	1 tente fournie à l'entreprisa.....	26 77			
	Farnay et Woodcock.....	Forgeage.....	27 30			
	T. J. Agnew.....	Divers pour grange.....	8 26			
	D. Cameron.....	600 lbs. de bœuf.....	63 00			
	J. L. Johnston.....	Bouillotte et papier goudronné.....	20 80			
	J. A. Kerr.....	Lanterne et balances.....	29 75			
	N. Farnay.....	Gonds et boutons, et forgeage.....	8 70			
	G. Dreever.....	Lattage et plâtrage.....	30 00			
	J. McOll.....	Poser une lisse à une barouche.....	4 75			
	S. J. Donaldson.....	Nourrir un cheval.....	4 75			
	Diverses personnes.....	Fret.....	24 43			
		<i>Ferme n° 11, Batties-de-l'Ange.</i>				1,347 40
	Cie de la Bate-d'Hudson.....	Approvisionnement.....	19 31			
	W. Latour.....	2,400 lbs. de lard fumé fournies à l'entreprisa.....	159 98			
	do.....	chef anglaise.....	0 50			
	J. Y. Gilmour.....	Forgeage.....	27 95			
	A. Macdonald.....	100 lbs. de thé fournies à l'entreprisa.....	31 00			
	J. A. Kerr.....	Farine et autres approvisionnements à l'entreprisa.....	888 13			
	C. Howson.....	2 balances-bascules fournies à l'entreprisa.....	58 00			
	E. Nevison.....	1 barouche.....	65 00			
		2 harnais.....	32 00			
		<i>Ferme n° 12, Rivière-Bataille.</i>				
	Mahaffy et Clinkskill.....	4 lbs. de corde.....	0 80			
	O. F. Orr.....	Transport de Moosomin à la réserve des Assiniboines.....	45 95			
	F. F. Tims.....	Transport des effets de M. Orr.....	58 60			
	Diverses personnes.....	Fret.....	23 97			
						1,080 19
	A. Macdonald.....	Poterie.....	25 23			
	Cie de la Bate-d'Hudson.....	Approvisionnement à l'entreprisa.....	748 30			
	J. Y. Gilmour.....	Thé et autres approvisionnements.....	55 52			
	A. Macdonald.....	Fleur de farine fournie à l'entreprisa.....	98 25			
	do.....	Avoine.....	315 00			
	C. Howson.....	18 lbs. de corde et approvisionnement.....	10 10			
	J. A. Kerr.....	2 barouches.....	130 00			
	E. Nevison.....	2 balances-platiformes fournies à l'entreprisa.....	68 00			
	W. Latour.....	2 harnais.....	32 00			
	J. H. Ashdown.....	Forgeage.....	82 65			
	Diverses personnes.....	Fers à marquer.....	4 55			
		Transport.....	30 53			
		<i>Ferme n° 13, Creek-au-Brochet.</i>				1,592 13
	W. Latour.....	Forgeage.....	35 60			
	Cie de la Bate-d'Hudson.....	Lard séché fourni à l'entreprisa.....	103 20			
	do.....	Approvisionnement.....	26 17			
	J. Y. Gilmour.....	Thé.....	40 00			
	A. Macdonald.....	Farine et approvisionnement.....	29 00			
	J. A. Kerr.....	1 balance-platiforme.....	65 00			
	U. Howson.....	1 barouche.....	16 00			
	E. Nevison.....	1 harnais.....	160 65			
	A. Macdonald.....	Avoine.....	4 00			
	K. W. Dulmage.....	2 tentateurs.....	14 08			
	Diverses personnes.....	Transport.....				560 83
		<i>Ferme n° 14, Fort-Pitt.</i>				
	W. Latour.....	2 clefs anglaises pour wagon.....	1 00			
	Cie de la Bate-d'Hudson.....	Approvisionnement à l'entreprisa.....	550 08			
	A. Nivin.....	Avoine.....	12 25			
	J. A. Kerr.....	2 poêles de cuisine et tuyaux.....	107 75			
	Diverses personnes.....	Transport.....	9 21			
		A reporter.....				680 29
						14,457 09
						24,281 66

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....				24,281 66
		DÉPENSES—Suite.				
		<i>Ferme n° 10, Carlton.</i>				
	C. Thompson.....	Forgeage.....	7 50			
	D. LeBlanc.....	Scier du bois de service pour les bâtiments.....	43 74			
	G. Dreever.....	Faire du bardeau.....	35 00			
	Mistawasis.....	Scier du bois de service.....	150 00			
	I. Oram.....	Repas pour l'instructeur.....	22 50			
	Attackacoop.....	Bois de service pour grange.....	173 34			
	Cie de la Bate-d'Hudson.....	Farine et autres approvisionnements.....	603 81			
		do.....	60 00			
	S. et H. Borbridge.....	1 tente fournie à l'entreprisa.....	26 77			
	Farnay et Woodcock.....	Forgeage.....	27 30			
	T. J. Agnew.....	Divers pour grange.....	8 26			
	D. Cameron.....	600 lbs. de bœuf.....	63 00			
	J. L. Johnston.....	Bouillotte et papier goudronné.....	20 80			
	J. A. Kerr.....	Lanterne et balances.....	29 75			
	N. Farnay.....	Gonds et boutons, et forgeage.....	8 70			
	G. Dreever.....	Lattage et plâtrage.....	30 00			
	J. McOll.....	Poser une lisse à une barouche.....	4 75			
	S. J. Donaldson.....	Nourrir un cheval.....	4 75			
	Diverses personnes.....	Fret.....	24 43			
		<i>Ferme n° 11, Batties-de-l'Ange.</i>				1,347 40
	Cie de la Bate-d'Hudson.....	Approvisionnement.....	19 31			
	W. Latour.....	2,400 lbs. de lard fumé fournies à l'entreprisa.....	159 98			
	do.....	chef anglaise.....	0 50			
	J. Y. Gilmour.....	Forgeage.....	27 95			
	A. Macdonald.....	100 lbs. de thé fournies à l'entreprisa.....	31 00			
	J. A. Kerr.....	Farine et autres approvisionnements à l'entreprisa.....	888 13			
	C. Howson.....	2 balances-bascules fournies à l'entreprisa.....	58 00			
	E. Nevison.....	1 barouche.....	65 00			
		2 harnais.....	32 00			
		<i>Ferme n° 12, Rivière-Bataille.</i>				
	Mahaffy et Clinkskill.....	4 lbs. de corde.....	0 80			
	O. F. Orr.....	Transport de Moosomin à la réserve des Assiniboines.....	45 95			
	F. F. Tims.....	Transport des effets de M. Orr.....	58 60			
	Diverses personnes.....	Fret.....	23 97			
						1,080 19
	A. Macdonald.....	Poterie.....	25 23			
	Cie de la Bate-d'Hudson.....	Approvisionnement à l'entreprisa.....	748 30			
	J. Y. Gilmour.....	Thé et autres approvisionnements.....	55 52			
	A. Macdonald.....	Fleur de farine fournie à l'entreprisa.....	98 25			
	do.....	Avoine.....	315 00			
	C. Howson.....	18 lbs. de corde et approvisionnement.....	10 10			
	J. A. Kerr.....	2 barouches.....	130 00			
	E. Nevison.....	2 balances-platiformes fournies à l'entreprisa.....	68 00			
	W. Latour.....	2 harnais.....	32 00			
	J. H. Ashdown.....	Forgeage.....	82 65			
	Diverses personnes.....	Fers à marquer.....	4 55			
		Transport.....	30 53			
		<i>Ferme n° 13, Creek-au-Brochet.</i>				1,592 13
	W. Latour.....	Forgeage.....	35 60			
	Cie de la Bate-d'Hudson.....	Lard séché fourni à l'entreprisa.....	103 20			
	do.....	Approvisionnement.....	26 17			
	J. Y. Gilmour.....	Thé.....	40 00			
	A. Macdonald.....	Farine et approvisionnement.....	29 00			
	J. A. Kerr.....	1 balance-platiforme.....	65 00			
	U. Howson.....	1 barouche.....	16 00			
	E. Nevison.....	1 harnais.....	160 65			
	A. Macdonald.....	Avoine.....	4 00			
	K. W. Dulmage.....	2 tentateurs.....	14 08			
	Diverses personnes.....	Transport.....				560 83
		<i>Ferme n° 14, Fort-Pitt.</i>				
	W. Latour.....	2 clefs anglaises pour wagon.....	1 00			
	Cie de la Bate-d'Hudson.....	Approvisionnement à l'entreprisa.....	550 08			
	A. Nivin.....	Avoine.....	12 25			
	J. A. Kerr.....	2 poêles de cuisine et tuyaux.....	107 75			
	Diverses personnes.....	Transport.....	9 21			
		A reporter.....				680 29
						14,457 09
						24,281 66

## M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report .....			14,457	09			24,281	66
		Dépenses—Suite.								
		<i>Ferme n° 15, Lac-aux-Grenouilles.</i>								
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnement à l'entreprise.			396	69				
	Cie manufactur. de Massey	Reparier une faucheuse et moissonneuse.			16	00			412	69
		<i>Ferme n° 16, Lac-d-la-Selle.</i>								
	L. Thompson	Foin pour chevaux.			5	25				
	A. Logan	Louage de cheval.			19	00				
	E. Lyons	Forgeage.			7	50				
	J. Y. Gilmour	Thé fourni à l'entreprise.			34	00				
	Portage Milling Co.	20 sacs de farine.			99	60				
	Brown et Curry	Divers.			4	05				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	60 lbs. de lard séché et autres provisions.			239	42				
	J. Looby	Bride.			2	00				
	Sanderson et Looby.	Boulons pour la faucheuse.			3	80				
	Ross Frères.	Peinture et tuyaux.			17	85				
	Diverses personnes.	Transport.							428	47
		<i>Ferme n° 17, Rivière-qui-Barre.</i>								
	Sanderson et Looby	Forgeage.			53	15				
	J. St. Jean.	Meubles.			29	50				
	A. Macdonald.	Corde.			34	13				
	do	Approvisionnement à l'entreprise.			60	90				
	T. O. Power et Frères.	Thé fourni à l'entreprise.			43	50				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Lard séché et approvisionnements à l'entreprise.			337	91				
	J. Walter.	Fièche de voiture.			16	00				
	Brown et Curry.	1 serrure.			2	50				
	J. A. Kerr	2 balances-plateformes.			65	00				
	P. Kelly	Avoine et orge.			55	90			688	59

		<i>Ferme n° 18—Buttes-de-la-Paix.</i>								
	Dawson, Bois et Cie	Médicaments pour chevaux.			85	25				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Main-d'œuvre pour faire du bois de construction.			51	75				
	E. Lyons	Forgeage.			7	00				
	L. G. Baker et Cie.	Poëlle de cuisine et autres approvisionnements.			60	00				
	C. Howson	2 barouches.			135	00				
	Portage Milling Co.	Farine.			125	70				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements à l'entreprise.			667	20				
	S. et H. Borbridge.	Sous-ventrières livrées à l'entreprise.			2	40				
	T. O. Power et frère.	Thé et autres approvisionnements à l'entreprise.			274	32				
	S. B. Lucas.	Montant déduit pour pension, du 1er novembre 1884 au 31 mai 1885, déduit par erreur.			45	50				
	A. Macdonald	Approvisionnements à l'entreprise.			67	95				
	Leeson et Scott	Frais de dilig. pour M. Ross de Calgary aux Buttes-de-la-Paix.			20	00				
	G. Muskegapat	Bois de service.			23	00				
	J. A. Kerr.	Balance-bascule.			36	92				
	E. Nevison	1 harnais simple.			16	00				
	J. Ross	Dépenses de sa famille de Régina aux Buttes-de-la-Paix.			138	62				
	Diverses personnes.	Frêt.			30	22			1,776	83
		<i>Ferme n° 19—Morleyville.</i>								
	S. et H. Borbridge.	Approvisionnements à l'entreprise.			13	24				
	Leeson et Scott.	90 lbs. de bœuf.			8	10			21	34
		<i>Ferme n° 20—Réserve des Pieds-Noirs du Nord et du Sud.</i>								
	L. G. Baker et Cie.	3,656 lbs. de bœuf.			359	23				
	Portage Milling Co.	48 sacs de farine livrés à l'entreprise.			109	44				
	J. Y. Gilmour	Thé.			55	08				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	750 lbs. de sucre			67	15				
	do	711 lbs. de lard séché			81	76				
	do	Approvisionnements			266	86				
	T. O. Power et frère.	Pétrole et lampe livrés à l'entreprise.			31	20				
	Sauvages.	Avoine et pommes de terre.			42	75				
	J. W. Smith.	3 poëles et tuyaux.			67	40				
	T. Chintiquy	800 perches de clôture.			86	50				
	Diverses personnes.	Frêt.			8	07			1,175	44
		<i>Ferme n° 21—Réserve des Piégonnes.</i>								
	L. G. Baker et Cie.	1,342 lbs. de bœuf.			154	32				
	do	Avoine.			51	00				
		A. reporter.			205	32			19,960	46
									24,281	66

EM VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....		205 32	18,960 45	24,281 68
		DÉPENSES—Suite.				
		<i>Ferme n° 21—Réserve des Piégènes—Fin.</i>				
	Walrod Rancho Co	993 lbs. de bœuf.....		82 75		
	I. G. Baker et Cie.	Approvisionnement.....		14 11		
	G. Lassord	Fers à cheval.....		5 00		
	W. F. Foster	Forgeage.....		24 25		
	A. H. Heney et Cie.	Harnais et câble.....		39 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	800 lbs. de sucre.....		28 20		
	do	Approvisionnement.....		147 87		
	L. G. Baker et Cie.	Passage.....		10 00		
	Moyat frères.	Approvisionnement.....		9 65		
	J. D. Quail	Approvisionnement.....		16 25		
	J. N. Blanchard	Forgeage.....		32 25		
	O. Parker	do		18 75		
	A. R. Spragg	Louage de cheval.....		4 50		
	Levasseur et Stedman.	1 fouet à bœuf.....		3 00		
	Côte-d'Aigle	Nourrir un cheval.....		7 00		
	T. O. Power et frère	Perches de clôture.....		39 65		
	W. Middleton	Huile et thé livrés à l'entreprise.....		18 15		
	J. A. Kerr	Pension et logement.....		14 50		
	C. Barr	2 poêles.....		14 75		
	Aigle-volant	Couteaux, fourchettes et vaisselle.....		100 00		
	Lattimer et Keys	50 cordes de bois.....		56 00		
	T. H. Stedman	Forgeage.....		44 00		
	Cie de Navigation et de Charbon du N.-Ouest.	1 selle et nourrir un cheval.....		13 00		
	I. G. Baker et Cie.	Transport de M. Middleton de Dunmore à Lethbridge.....		25 00	972 95	
		Transport de M. Middleton de Lethbridge à la réserve.....				
		<i>Ferme n° 22—Réserve des Gens-du-Sang.</i>				
	Cie de Navigation et de Charbon du N.-Ouest.	Transport de A. Hay et M. Wilson.....		19 50		
	I. G. Baker et Cie.	2,851 lbs. de bœuf.....		328 18		
	Lattimer et Keys	Forgeage.....		31 50		
	S. W. Chambers	Frais de voyage de Birtle à Macleod.....		31 00		

I. G. Baker et Cie.	Divers	22 sacs de farine	69 50			
G. Lassord	Forgeage	do	28 75			
F. D. Quail	do	94 sacs de farine	19 00			
D. H. McMillan	do	gillet de passage de J. Nelson de Régina à Dunmore	267 43			
Chemin de fer O. P.	do	2 poêles	11 80			
J. A. Kerr	do	Sucre et autres approvisionnements	14 50			
Cie de la Baie-d'Hudson.	do	Transport de la réserve des Saucis à celle des Gens-du-Sang	717 01			
F. D. Freeman	do	Musettes, tente, etc., fournies à l'entreprise	28 00			
S. et H. Borbridge	do	1 barouche, 4 brouettes et autres approvisionnements	50 62			
T. O. Power et frère	do	Faire des dessins de bâtiments	193 40			
E. McCoakrie	do	avoine	2 92			
Sauvages	do	1 selle et bride	23 75			
A. H. Heney et Cie	do	Forgeage	50 00			
J. Wilson	do	Frais de voyages	14 25			
F. W. Foster	do	Battage de grain	31 25			
Grier frères	do	146 lbs de bœuf	25 02			
Cochrane Rancho Co	do	Frais de voyage de Régina à Dunmore	11 66			
J. Wilson	do	Réparations aux gouttières	35 00			
A. F. Grady	do	2,383 lbs de bœuf	0 75			
Walrod Rancho Co	do	Poêle de cuisine et tuyaux	190 41			
J. N. Smith	do	Forgeage	41 80			
Lattimer et Keys	do	Approvisionnement	18 25			
Mowat frères	do	Transport	9 65			
Diverses personnes	do		73 87	2,338 77		
		<i>Ferme n° 25, Montagne-de-l'Orignal.</i>				
Portage Milling Co.		22 sacs de farine fournis à l'entreprise	45 10			
Mowat frères.		100 lbs de thé fournies à l'entreprise	25 00			
L. Couture		8 lbs de thé	4 00			
T. Howard		2 poêles fournis à l'entreprise	70 40			
J. Galloway		Réparations à un poêle	0 75			
R. D. McNaughton		Bois de service pour la maison de la ferme	399 50			
T. Yeandle		Forgeage	1 00			
T. O. Power et frère		1 barouche	80 00			
P. Odenia		Main-d'œuvre pour la maison et la cuisine	147 75			
Cie de la Baie-d'Hudson.		Approvisionnement	278 55			
I. McDougall		Battre 102 boisseaux d'avoine	5 10			
I. Hislop		Lard séché	6 10			
S. et H. Borbridge		2 consignes de colliers	1 60			
C. Lawford		Frais de voyages	39 30			
N. Baily		50 boisseaux d'avoine	10 00			
H. Lawford		Louage de cheval	15 75			
Moose Mountain Trading Co.		100 lbs de blé concassé	1 20			
H. Robertson.		Forgeage	1 35			
		A reporter	1,083 45	22,287 17	24,281 68	

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Fin.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		Report.....	1,062	45	22,267	17	24,281	66
		DÉPENSES—Suite.						
		<i>Ferme n° 25, Montagne-de-l'Original—Fin.</i>						
	J. Edgar.....	Réparations à une barouche.....		1 00				
	Diverses personnes.....	Transport.....		19 21			1,092	66
		<i>Ferme n° 26, réserve des Sarvis.</i>						
	Chemin de fer C. P.....	Transport de M Copithorne de Broadview à Calgary.....		24 85				
	I. G. Baker et Cie.....	1,657 lbs de bœuf.....		188 64				
	do	Lard séché.....		78 40				
	D. H. McMillan.....	36 sacs de farine.....		82 98				
	T. O. Power et Frères.....	Approvisionnement à l'entreprise.....		76 05				
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	do		271 47				
	F. Dick.....	1 châssis.....		3 50				
	Martin Frères.....	Rouloirs et carvelles.....		6 61				
	McTavish Frères.....	Réparations à une roue.....		10 00				
	J. Y. Gilmour.....	240 lbs. de thé fournie à l'entreprise.....		66 00				
	J. Banbrman.....	1,025 lbs de lard séché.....		15 37				
	F. Field.....	Transport.....		6 00				
	Lesson et Scott.....	1,013 lbs de bœuf.....		95 46				
	C. O'Meara.....	4 fers à cheval, neufs.....		2 50			927	83
		<i>Rivière-qui-roule.</i>						
	T. Yeandle.....	Forgeage.....					4 00	
		Total des dépenses.....					24,281	66

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR, comptable.

N.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
49 Vic, c. 2; 50 Vic, c. 2.....		SILOUX.							3,452 00	
		Crédit législatif en vertu de 49 Vic, c. 2.....							1,033 26	
		Autre crédit en vertu de 50 Vic, c. 2.....							4,485 26	
		DÉPENSES.								
		<i>Creek de la Queue-d'Oiseau.</i>								
	A. Macdonald.....	2 wagons-doubles fournis à l'entreprise.....						170 00		
	Colonization Store Co.....	Approvisionnement.....						3 85		
	H. Ross.....	Frais de messagerie.....						1 10		
	T. Howard.....	Approvisionnements à l'entreprise.....						96 43		
	J. Lane.....	Réparer un wagon et une battisse.....						130 95		
	Muholland Frères.....	Oisilles, laine, cardes, etc.....						17 93		
	G. Knock.....	Aider à marquer les bestiaux.....						1 00		
	J. N. Bunn.....	do.....						1 00		
	T. Yeandle.....	Forgeage.....						19 60		
	Cie de la Baie-d'Hudson.....	Lard séché et thé fournis à l'entreprise.....						798 37		
	J. Roseborough.....	Forgeage.....						3 50		
	A. B. Harris.....	Divers pour une faucheuse.....						2 80		
	Riddell et Cie.....	23 moutons et 1 bétier.....						162 00		
	Tinning et Hoskins.....	Approvisionnements.....						16 50		
	E. H. Irish.....	7 clochettes pour mouton.....						4 55		
	O. Holmes.....	90½ boisseaux de bié.....						54 45		
	T. Almack.....	do.....						50 10		
	M. M. Seymour, M D.....	Soins médicaux.....						16 66		
	J. Jackson.....	Eauf.....						1 00		
	J. H. Morrison, M.D.....	Soins médicaux.....						18 00		
	Mme David.....	10 boisseaux de pommes de terre.....						6 00	1,603 79	
	J. McKinnon.....	<i>Lac-du-Chêne.</i> 16 boisseaux de pommes de terre.....							8 00	
		A reporter.....							1,611 79	4,485 26

N. SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report		1,611 79	4,485 26
		DÉPENSES — Suite.			
		<i>Rivière-du-Chêne.</i>			
	W. S. Spencer, M. D.	Soins médicaux	30 00		
	Colonization Store Co.	Approvisionnement	3 56		
	Cie manufactur. re, Massey	1 fanchense et râseau de cheval	105 00		
	G. Lindsay	Lard séché et fleur de farine	12 75		
	W. M. Child	14 lbs. de bœuf	1 40		
	Dawson, Boie et Cie.	Médicaments	11 61		
	A. Speers	8 gèneses	266 00		
	Cie de la Baie-d' Hudson	5 lbs. de fil métallique à collets	1 35		
	Cie de messag. du Canada	Frais de messagerie	0 45		
	C. M. Youmans	100 boisseaux de blé.	61 00		
	D. McCallum	84 do	51 24		
	J. Young	122 do	74 42		
		<i>Montagne-de-la-Torbie.</i>		608 78	
	B. Bantinhuer.	43 boisseaux de blé	30 10		
	J. A. Markle.	1 sac de fleur de farine	3 00		
	R. S. Thornton	Vacciner les Sauvages	10 50		
		<i>Portage-les-Prairies.</i>		43 60	
	W. G. Pettingell.	Médicaments			2 92
		<i>Que Appelle.</i>			
	R. Hockley.	Gages comme instructeur.	173 06		
	Axford, Joyner et Rickard	Nourrir un cheval	2 89		
	S. et H. Borbridge	1 harnais pour charrie	18 06		
	Colonization Store Co.	Approvisionnements.	2 50		
	H. Dodd, N.D.	Soins médicaux	1 00		

O. W. Evans	Forgerge		10 10		
J. Doollittle	Transport		7 25		
Cie de la Baie-d' Hudson.	Approvisionnements à l'entreprise.		835 58		
Van Allan et Agur	3 charrettes à foin et essieux		127 50		
Thomson et Nelson.	100 pieds de pin		3 50		
Tinning et Hoskins.	Lard séché		0 65		
M. M. Seymour, M.D.	Soins médicaux		61 65		
Sauvages	Transport		0 12		
				1,343 86	
	<i>Bande du Bonnet-Blanc, Moosewoods.</i>				
H. Trownce	Fleur de farine et services.		427 39		
L. W. Mulholland.	Transport		8 00		
J. H. C. Willoughby	30 boisseaux de blé.		60 00		
	Louage de barouche		5 00		
J. D. Sibbald et Cie.	Blé orge, avoine, wagon et charrie		212 90		
J. A. Whitmore.	Etablir des bœufs		4 00		
J. A. Kerr	Poudre et fusil		24 20		
W. M. Child	1 boug pour bœufs		145 00		
P. McCallum	Gages comme instructeur		20 00		
W. Walsh	Foin pour bœufs		2 00		
R. Boyne	Billets et chaînes		4 25		
Colonization Store Co.	Rations pour instructeur		5 65		
J. Jackson	Bœuf et lard séché.		12 00		
G. Wilson.	224 lbs. de lard séché.		43 92		
	Total de la dépense			874 31	4,485 26

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		DÉPENSES GÉNÉRALES.				92,404 00
49 Vic, c. 2, et 50 Vic, c. 2		Crédit législatif, en vertu de 49 Vic, c. 2				124 50
		Autre crédit, en vertu de 50 Vic, c. 2				91,282 50
		do				183,811 00
		DÉPENSES.				
		<i>Appointements, gages et soins médicaux.</i>				
	L'hon. E. Dewdney	Appointements comme commissaire des Sauvages, une année, jusqu'au 30 juin 1887			3,200 00	
	H. Reed	Appointements comme sous-commissaire, une année, jusqu'au 30 juin 1887			2,000 00	
	E. McOoll	Appointements comme inspecteur de la surintendance du Manitoba, une année, jusqu'au 30 juin 1887			2,200 00	
	T. P. Wadsworth	Appointements comme inspecteur des agences des Sauvages, une année, jusqu'au 30 juin 1887			1,800 00	
	A. McGibbon	Appointements comme inspecteur des agences des Sauvages, 14 mois, jusqu'au 30 juin 1887			2,094 00	
	W. McGillivray	Appointements comme commis dans le bureau du commissaire, une année, jusqu'au 30 juin 1887			1,500 00	
	A. B. McIntosh	Appointements comme commis dans le bureau de Winnipeg, une année, jusqu'au 30 juin 1887			1,100 00	
	E. Jean	Appointements comme commis dans le bureau de Winnipeg, une année, jusqu'au 30 juin 1887			647 18	
	L. J. A. Levesque	Appointements comme commis dans le bureau de Winnipeg, une année, jusqu'au 30 juin 1887			1,300 01	
	J. O. Nelson	Appointement comme arpenteur, une année, jusqu'au 30 juin 1887			2,190 00	
	W. Peckington	Appointements comme agent à la réserve des Gens-du-Sang, une année, jusqu'au 30 juin 1887			1,200 00	
	W. Anderson	Appointements comme agent à Edmonton, une année, jusqu'au 30 juin 1887			1,200 00	
	G. G. Mann	Appointements comme agent au Lac-l'Oignon, 13 mois, jusqu'au 30 avril 1887			975 95	
	J. A. Markie	Appointement comme agent à Birtle, 14 mois, jusqu'au 30 juin 1887.			1,350 00	

H. Keith	Appointements comme agent aux Buttes-du-Tondre, 13 mois, jusqu'au 31 mai 1887	1,180 00
W. S. Grant	Appointements comme agent à la réserve des Assiniboines, 13 mois, jusqu'au 31 mai 1887	1,036 63
J. M. Rae	Appointements comme agent à Prince-Albert, 8 mois, jusqu'au 30 juin 1887	800 00
C. A. Adams	Appointements comme agent provisoire à Prince-Albert, 5 mois, jusqu'au 31 octobre 1887	375 00
J. A. Mitchell	Appointements comme agent, Lac-la-Selle, une année, jusqu'au 30 juin 1887	1,200 00
F. X. Girard, M.D.	Appointements comme médecin, traité 7, une année, jusqu'au 30 juin 1887	1,250 00
W. C. DeBalnibar	Appointement comme agent à la rés. des Sarcis, 14 mois, j. 30 juin '87	1,120 00
M. Begg	Appointements comme agent à la réserve des Pieds-Noirs, du 1er au 4 février, et du 6 au 31 mars 1886	96 20
do	Appointement comme agent, une année, jusqu'au 30 avril 1887.	1,202 00
A. McDonald	Appointements comme agent aux Lacs Croches, une année, jusqu'au 30 juin 1887	1,200 00
S. B. Lucas	Appointement comme agent aux Buttes-de-la-Paix, une année, jusqu'au 30 juin 1887	1,300 00
J. A. Mackay	Appointements comme agent à Battleford, une année, jusqu'au 30 juin 1887	1,200 00
P. J. Williams	Appointements comme agent aux Buttes-de-la-Lime, une année, jusqu'au 30 juin 1887	1,022 50
J. B. Lash	Appointements comme agent à la réserve des Muscowpetungs, une année, jusqu'au 30 juin 1887	1,200 00
J. J. Oampbell	Appointements comme agent à la Montagne-de-l'Original, du 9 juin 1886 au 30 juin 1887	1,016 33
F. Ogletree	Appointements comme agent au Fortage-la-Frairie, une année, jusqu'au 30 juin 1887	800 00
J. McIntyre	Appointements comme agent à Savanne, une année, jusqu'au 30 juin 1887	900 00
J. Reader	Appointements comme agent à La-Passe, une année, jusqu'au 30 juin 1887	999 96
R. J. N. Pither	Appointements comme agent au Fort-François, une année, jusqu'au 30 juin 1887	1,000 00
H. Martineau	Appointements comme agent à Manicoba-House, une année, jusqu'au 30 juin 1887	1,000 00
G. McPherson	Appointements comme agent à Assaskasing, une année, jusqu'au 30 juin 1887	1,000 00
A. Mackay	Appointements comme agent à Norway-House, une année, jusqu'au 30 juin 1887	1,000 00
A. M. Muckle	Appointements comme agent à Saint-Pierre, une année, jusqu'au 30 juin 1887	900 00
W. Cheastellaine	Appointement comme interprète, une année, jusqu'au 30 juin 1887.	250 00
J. Hourigan	Appointement comme garde-forestier, une année, jusqu'au 30 juin 1887.	700 00
	A reporter	46,375 76
		183,811 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....		46,375 76	182,811 00
		<i>DÉPENSES—Suite.</i>			
		<i>Appointements, gages et soins médicaux—Suite.</i>			
		Appointements comme commis au bureau du commissaire.....			
F. H. Paget.....	do	do	900 00		
J. J. Campbell.....	do	do	889 03		
H. A. Carruthers.....	do	do	780 00		
A. E. Lake.....	do	do	380 00		
V. Dodd.....	do	do	900 00		
R. G. R. Eden.....	do	do	60 00		
J. W. Povers.....	do	do	900 00		
H. L. Reynolds.....	do	do	720 00		
A. W. L. Gompertz.....	do	do	300 00		
J. W. Jowett.....	do	do	150 00		
J. P. Wright.....	do	do	915 00		
P. Hourie.....	do	Interprète	179 03		
G. B. Elliott.....	do	commis	300 00		
W. Peart.....	do	messager	900 00		
J. Coventry.....	do	gardien	255 00		
A. P. Vankoughnet.....	do	commis	900 00		
J. A. Macrae.....	do	do	195 48		
A. P. S. Cocks.....	do	do	28 00		
T. Greenwood.....	do	do	617 42		
D. Pierce.....	do	arpenteur	1,088 82		
A. W. Fonton.....	do	commis	225 00		
A. Marshalley.....	do	do	420 00		
J. Taylor.....	do	do	80 00		
J. W. Powers.....	do	do	692 89		
S. Swinford.....	do	do	720 00		
A. J. McNeill.....	do	do	780 00		
H. R. Halpin.....	do	do	1,050 00		
J. D. Molson.....	do	do	51 81		
R. J. Pritchard.....	do	do	845 00		
T. Edmondson.....	do	do	780 00		
W. Laurie.....	do	do			

G. Given.....	do		28 00		
H. A. Loscombe.....	do		86 00		
A. S. Springett.....	do		900 00		
D. S. Curry.....	do		25 00		
F. C. Cornish.....	do		720 00		
W. H. Saunders.....	do		600 00		
W. Graham.....	do		8 00		
E. Ovon.....	do		174 00		
D. S. Clemens.....	do		650 98		
W. E. Jones.....	do		20 00		
E. W. Brine.....	do		65 00		
J. A. Johnstone.....	do		76 00		
S. C. Patterson.....	do	aux paiements	30 00		
B. H. Loyd.....	do		67 00		
S. Carstairs.....	do		30 00		
E. Parades.....	do		76 80		
M. S. Vankoughnet.....	do		180 00		
W. Adam.....	do	Distribution de médicaments	30 00		
C. Thompson.....	do	à la Rivière-de-la-Poule-d'Eau.....	80 00		
J. Tabouret.....	do	Le-Pas.....	45 00		
A. McLean.....	do	la Rivière-de-la-Poule-d'Eau.....	30 00		
Rev. A. W. Ross.....	do	aux Grands-Rapides.....	120 00		
Rev. G. Bruce.....	do	la Rivière-Fisher.....	120 00		
J. Semmens.....	do	Fairford.....	90 00		
J. Flett.....	do	Norway-House.....	60 00		
G. Crum.....	do	la Rivière-Beren.....	240 00		
Ray, E. Lebert.....	do	Cumberland.....	90 00		
A. B. McKinnon, M.D.....	do	au Lac-à-l'Original.....	60 00		
S. S. Scovil, M.D.....	do	au Fort-Alexander.....	6 00		
H. M. Bain, M.D.....	do	Services professionnels.....	45 00		
A. E. Mackey, M.D.....	do		395 00		
A. S. McDonnell, M.D.....	do		519 30		
J. H. Morrison, M.D.....	do		12 00		
H. DoId.....	do	vaccination	267 75		
A. Henderson.....	do		600 00		
A. W. Hall, M.D.....	do		692 05		
E. Gody, M.D.....	do		405 50		
M. M. Seymour, M.D.....	do		10 00		
O. C. Edwards, M.D.....	do		537 19		
L. J. Munro, M.D.....	do		214 50		
H. C. Wilson, M.D.....	do		385 00		
J. Kerr, M.D.....	do		774 50		
J. H. O. Lambert, M.D.....	do		1,642 25		
J. H. Tofield.....	do		440 00		
W. Beamish, M.D.....	do		138 00		
J. H. O'Donnell, M.D.....	do		205 50		
	do		601 50		
A reporter.....					77,792 36
					182,811 00

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		A reporter .....		77,791 26	183,811 00
		DÉPENSES—Suite.			
		Appointements, gages et soins médicaux—Suite.			
	Mission C. R. St-Albert.	Services d'infirmier		6 35	
	T. Hanlon, M.D.	do		64 50	
	N. J. Lindsay, M.D.	do		19 50	
	B. H. Robertson	Services professionnels		37 75	
	H. Pratt.	Vaccination		480 00	
	W. Favel	Gages comme interprète		120 00	
	W. Tomkins	do		360 00	
	P. Erasmus	do		700 00	
	R. Pratt	do		630 00	
	S. Gaddes	do		10 50	
	A. Foulds	do		45 00	
	F. Whitford	do		240 00	
	W. Daniels	do		650 00	
	S. Whitford	do		3 00	
	H. Cochrane	do		12 00	
	Mike	do		12 00	
	P. Boyer	do		369 23	
	W. E. A. Levesque	do		26 92	
	P. Boudreau	do		35 00	
	P. Bighunter	do		12 00	
	L. Oatda	do		198 38	
	J. Daniels	do		3 00	
	J. Pritchard	do		24 20	
	W. Spence	do		16 00	
	J. L'Heureux	do		16 00	
	J. Bird	do		400 00	
	J. J. Garney	do		70 00	
	J. V. Kildahl	Gages comme garde-magasin		780 00	
	J. Wilson	do		685 00	
	C. Symon	do		493 34	
	J. Brown	do		13 84	
	J. G. Scott	do		25 00	
		et menuisier		270 00	

J. Bear.	Gages pour travail à la maison, Lac-aux-Canards	30 00
S. Thomas	Gages comme charpentier	5 00
J. J. Tomkins	Gages comme charretier	79 10
C. K. Leamy	do	468 64
A. Whitford	do	540 00
S. Whitford	do	35 00
G. Anderson	do	33 00
M. Kihoff	do	190 00
P. Nay	do	285 57
J. Alexander	do	25 00
E. Lyons	do	26 00
S. McMillan	do	17 00
L. Desjarlais	do	20 00
E. Gilbert	do	390 46
A. Grant	do	13 00
R. Turner	do	7 00
R. Erasmus	do	8 00
O. Anderson	do	14 00
S. McMillan	do	55 00
Diverses personnes	do	469 62
Sauvages	do	52 00
Aikens, Culver et Hamilton	Nettoyage de bureaux	22 50
P. Cyr	Services d'homme de loi	71 00
S. Gardner	Labourer, semer et herser à la réserve des Pettes-Fourches	2 00
R. Vermette	Construire un enlos pour le foie	2 00
F. McOskrie	Inspecter les nouveaux bâtiments	195 75
A. M. Muckie	Gages payés, réserve du Petit-Pin	49 10
D. Sweet	do	6 00
O. E. Denny	Gages comme gardien de nuit	4 00
I. Adams	Services spéciaux	415 00
J. Reader	Porter une dépêche	10 00
J. McKay	Gages payés aux hommes	149 62
J. A. Mackay	Services pour visites aux réserves	4 00
W. Bagg	Services spéciaux	35 71
E. Bronowski	Construire une clôture	68 50
E. J. Taylor	Gages payés	15 00
James McDonald	Inspection du moulin	4 50
F. Otton	Services comme constable	15 00
A. McMillan	Inspection des bâtiments	4 00
J. N. McDougall	Marquer du bétail	175 00
J. N. Desjarlais	Gages payés aux hommes	30 00
G. Whitford	Gages comme journalier de ferme	144 00
J. A. Mankle	Porter une dépêche, bureau de Winnipeg	4 00
E. Lyons	do	8 00
	Gages payés	6 00
	Soins aux chevaux malades	25 50
	A reporter	89,131 24
		183,811 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....	89,131 24	.....	183,811 00
		DÉPENSES—Suite.			
		Appointments, gages et soins médicaux—Suite.			
		Payé pour messagers spéciaux.....	85 00		
		Inspection de bâtiments.....	110 00		
		Traduction.....	4 00		
		Gages payés.....	2 25		
		Châtrer du bétail.....	10 50		
		Payé pour inspection de bœufs.....	8 00		
		Envoyer un message aux Lacs Groches.....	3 00		
		Services comme aide gardien à Régina.....	5 00		
		Porter une dépêche.....	3 00		
		Soins à un cheval malade.....	4 00		
		Charrage de foin.....	3 00		
		Transport de foin.....	130 75		
		Envoi d'approvisionnements.....	75 00		
		Garder du bétail.....	75 00		
		do.....	134 74		
		do.....	2 00		
		Services pour s'enquérir de la condit. des Sioux de Bonnet-Blanc.....	32 00		
		Interprète.....	10 00		
		Gages comme garçon de bureau, Birtle.....	10 00		
		Porter un message.....	10 50		
		Couper de la glace.....	2 25		
		Transport de la maille.....	2 00		
		do.....	22 00		
		Soins à un variolé.....	1 50		
		do.....	49 07		
		Messageur spécial.....	5 00		
		Gages comme journalier.....	2 50		
		Porter une dépêche.....	16 00		
		do.....	40 00		
		Payé pour main-d'œuvre, construction de serres aux légumes.....	12 00		
		Services, soins des Sauvages malades.....			89,985 06
		Payé pour main-d'œuvre, construction de serres aux légumes.....			

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Frais de voyages.....	897 43		
		Avance pour tournées d'inspection, 1887.....	1,000 00		
		Frais de voyages et inspection.....	622 34		
		do.....	134 20		
		do.....	337 75		
		do.....	848 90		
		do.....	1,438 20		
		do.....	683 75		
		do.....	322 00		
		do.....	210 65		
		do.....	673 00		
		do.....	627 25		
		do.....	613 45		
		do.....	1,850 93		
		do.....	185 15		
		do.....	352 00		
		do.....	293 00		
		do.....	438 00		
		do.....	21 05		
		do.....	1,006 50		
		do.....	208 48		
		do.....	414 10		
		do.....	53 10		
		do.....	47 90		
		do.....	133 90		
		do.....	465 57		
		do.....	1,052 47		
		do.....	373 00		
		do.....	230 80		
		do.....	693 78		
		do.....	38 00		
		do.....	290 48		
		do.....	16 00		
		do.....	36 40		
		do.....	607 55		
		do.....	336 25		
		do.....	56 80		
		do.....	8 00		
		do.....	449 55		
		do.....	586 35		
		do.....	593 73		
		do.....	359 56		
		do.....	14 00		
		A reporter.....	19,170 28		89,985 06
					183,811 00

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....		89,985 05	183,811 00
		DÉPENSES—Suite.			
		<i>Frais de route, etc.—Suite.</i>			
		Frais de voyages.....		19 00	
	A. J. McNeill.....	do.....		404 35	
	J. M. Rae.....	do.....		1,177 45	
	H. Martineau.....	do.....		655 60	
	G. McPherson.....	do.....		64 85	
	J. Carstairs.....	do.....		292 00	
	W. E. Jones.....	do.....		7 10	
	A. O. Patterson.....	do.....		13 00	
	H. A. Caruthers.....	do.....		9 00	
	J. Taylor.....	do.....		533 94	
	J. G. Scott.....	do.....		67 50	
	B. H. Lloyd.....	do.....		7 75	
	A. P. S. Cocks.....	do.....		400 00	
	A. McGibbon.....	do.....		300 00	
	W. P. Wadsworth.....	do.....		7 75	
	E. J. Williams.....	do.....		18 00	
	S. J. Donaldson.....	do.....		16 00	
	L. Cantin.....	do.....		4 50	
	G. Perry.....	do.....		3 00	
	H. Kippel.....	do.....		4 00	
	H. M. Rae.....	do.....		19 50	
	J. Taylor.....	do.....		6 00	
	C. Adams.....	do.....		50 25	
	Bentiste.....	do.....		7 40	
	D. H. Gillespie.....	do.....		10 15	
	Mowat Frères.....	do.....		456 03	
	Sauvages.....	do.....		41 10	
	W. Craigie.....	do.....		22 00	
	M. Grant.....	do.....		7 50	
	T. Adams.....	do.....		4 00	
	A. G. McDonald.....	Nourriture de cheval.....			

P. Badger.....	Foin.....	36 84
E. Theroup.....	do.....	40 15
J. Mackay.....	do.....	23 56
M. McLaughlin.....	do.....	20 62
W. Bourne.....	do.....	27 50
Sibbald et Lindsay.....	do.....	59 28
J. Bannerman.....	do.....	146 50
W. Tait.....	do.....	85 71
J. S. Donahue.....	do.....	7 32
J. Sharnan.....	do.....	12 50
J. D. Sibbald et Cie.....	do.....	237 39
J. Orner et Rickard.....	do.....	13 00
A. Douglas.....	do.....	7 60
Farrish et Lindsay.....	do.....	142 80
Oie de la Baie-d'Hudson.....	do.....	489 61
A. Macdonald.....	do.....	10 00
W. E. A. Lequene.....	do.....	13 80
F. F. Tims.....	do.....	7 50
J. Wild.....	do.....	9 25
Sauvages.....	do.....	177 00
J. Thorburn.....	do.....	76 76
Police à cheval du N.-O.....	do.....	35 17
Oie de la Baie-d'Hudson.....	do.....	6 64
W. M. Child.....	do.....	18 85
G. Isbester.....	do.....	9 40
L. Spartin.....	do.....	4 50
T. Coad.....	do.....	7 50
W. G. McCormick.....	do.....	1 30
S. Hoekley.....	do.....	6 25
Levasseur et Stedman.....	do.....	117 80
M. McCauley.....	do.....	107 50
W. D. Whitney.....	do.....	8 00
Chemin de fer C.P.....	do.....	220 40
Vapeur "Victoria".....	do.....	40 00
P. Burns.....	do.....	11 85
T. H. Stedman.....	do.....	81 00
E. McCoskrie.....	do.....	2 50
J. Mackey.....	do.....	15 10
E. J. Taylor.....	do.....	20 60
O. Lawford.....	do.....	55 00
C. W. Merrill.....	do.....	52 60
L. Cantin.....	do.....	23 60
J. F. MacLeod.....	do.....	90 00
Police à cheval du N.-O.....	do.....	27 60
G. Wild.....	do.....	60 00
Leeson et Scott.....	do.....	164 75
J. Opthorpe.....	do.....	
A reporter.....		26,746 03
		89,985 05
		183,811 00

EM VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....			26,746 03	183,811 00
		DÉPENSES—Suite.				
		<i>Frais de voyages, etc.—Suite.</i>				
V. Dodd.....		Frais de voyages.....			24 20	
T. T. Howie.....		Transport de l'interprète Hourie.....			30 00	
T. C. Brown.....		Transport du bagage de M. Rae.....			15 40	
O. Lawford.....		Pension.....			37 20	
O. C. Edwards, M.D.....		Billet de chemin de fer.....			4 80	
J. Clementson.....		Louage d'un transport.....			2 50	
T. Larcier.....		Passage d'eau.....			12 00	
J. Walter.....		do.....			0 00	
P. Erasmus.....		Louage de cheval.....			26 75	
G. Favel.....		do.....			3 00	
A. M. Muckle.....		do.....			60 00	
E. Rokowski.....		do.....			10 00	
F. Oton.....		do.....			24 00	
J. Coventry.....		do.....			5 50	
P. Pruden.....		do.....			16 00	
C. Howson.....		do.....			127 50	
J. L'Heureux.....		do.....			44 00	
G. Thomas.....		do.....			17 00	
W. F. Scott.....		do.....			39 00	
D. H. Gillespie.....		do.....			4 00	
T. Harper.....		Louage d'un transport.....			16 50	
R. C. Macdonald.....		Transport pour les Sauvages.....			67 00	
G. L. Garnet.....		Passage d'eau.....			15 00	
Cie de la Baie-d'Hudson.....		do.....			2 00	
T. Trestian.....		do.....			5 15	
G. Cowan.....		do.....			1 50	
Leeson et Scott.....		Passage d'eau.....			8 75	
Walrand Rancho Co.....		do.....			3 00	
Connell et Bourke.....		Transport des prisonniers libérés.....			70 00	
S. J. Donaldson.....		do.....			37 00	
		Nourrir et pâturer un cheval.....			23 75	
		Frais d'écuries et transport.....			37 00	
		Louage de chevaux.....			17 50	

EM VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
J. Glenn.....		Transport d'un forçeron.....			11 50	
Cie de la Baie-d'Hudson.....		do de l'agent McIntyre.....			60 00	
P. Brown.....		Frais de voyages.....			66 10	
Parish et Fils.....		do.....			25 00	
A. Stackhouse.....		Foin.....			4 00	
M. Oulhun.....		do.....			10 00	
R. L. Brennan.....		Etablier des chevaux.....			5 50	
T. Dewan.....		Foin.....			10 00	
A. Gaidie.....		do.....			6 88	
W. Prince.....		Billets de chemin de fer du chef St. Pierre et de son parti.....			7 00	
		Annuaire, impressions, papeterie, télégrammes et frais de port.....			27,779 81	
		Annuaire.....			35 86	
		do.....			39 12	
		do.....			35 86	
		do.....			27 71	
		do.....			19 56	
		do.....			19 56	
		do.....			42 38	
		do.....			16 30	
		do.....			21 29	
		do.....			42 38	
		do.....			17 08	
		do.....			26 06	
		do.....			146 35	
		do.....			48 90	
		do.....			29 34	
		do.....			42 38	
		do.....			42 38	
		do.....			35 86	
		do.....			54 50	
		do.....			68 30	
		do.....			32 60	
		do.....			22 32	
		do.....			71 10	
		do.....			42 38	
		do.....			156 74	
		do.....			9 15	
		do.....			30 50	
		do.....			32 60	
		do.....			32 60	
		do.....			91 28	
		A reporter.....			1,303 24	183,811 00
					117,764 86	

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ	A QUI PAYÉ	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		A reporter.....	1,303	24	117,764	86	183,811	00
		DÉPENSES—Suite.						
		Annouces, impressions, papeterie, télégrammes et frais de port—Suite.						
		Annouces						
		Colborne "Express".....		21		19		
		Carlton Place "Central Canadian".....		35		86		
		Gollingwood "Enterprise-Messenger".....		29		34		
		Canada "Lumberman".....		16		30		
		Canada "Exploit".....		19		56		
		Canada "Health Journal".....		32		60		
		Dundas "Standard".....		35		88		
		Clinton "Huron News Record".....		26		08		
		Dunwall "Standard".....		35		86		
		Dunville "Gazette".....		19		56		
		Edmonton "Bulletin".....		97		35		
		Edmonton "Enterprise".....		32		60		
		Exeter "Times".....		35		88		
		Fraserville "Le Jour".....		22		82		
		Galt "Reporter".....		10		88		
		Geolph "Herald".....		48		90		
		Grand River "Sachem".....		22		82		
		Goderich "Star".....		32		60		
		Mananogue "Journal".....		26		08		
		Halifax "Herald".....		45		80		
		Hamilton "Spectator".....		38		60		
		Hull "Despatch".....		42		38		
		Hagersville "Times".....		27		82		
		Halifax "Globe".....		40		75		
		Hamilton "Stock Journal".....		24		45		
		Morrisburg "Courier".....		35		86		
		Mosomin "Courier".....		123		96		

		A reporter.....	4,201	72	117,764	86	183,811	00
		Mitchell "Advocate".....	35	86				
		Monetary "Times".....	35	40				
		Macleod "Gazette".....	119	96				
		Manitoba "Sun".....	27	67				
		Manitoba "News".....	47	40				
		Manitoba "Tribune".....	112	57				
		Mount Forest "Representative".....	22	82				
		Montreal "Journal of Commerce".....	81	50				
		Montreal "Le Monde".....	118	99				
		Montreal "La Minerve".....	118	99				
		Meaford "Mirror".....	27	71				
		Napawee "Seaver".....	35	86				
		North Sydney "Herald".....	60	66				
		Napanee "Standard".....	61	36				
		North-West "Review".....	161	64				
		"Nouvelles Soirées Canadiennes".....	32	60				
		Owen Sound "Times".....	32	60				
		Ottawa "Evening Journal".....	68	46				
		Ottawa "Every Saturday".....	60	53				
		Ottawa "Citizen".....	68	48				
		Ottawa "Packet".....	35	86				
		Prince Albert "Times".....	7	50				
		Port-Hope "Times".....	35	86				
		Portage la Prairie "Reporter".....	35	60				
		Pleton "Gazette".....	26	08				
		Prescott "Messenger".....	35	86				
		Pembroke "Standard".....	32	60				
		Portage la Prairie " Tribune Review".....	88	04				
		Peterboro "Times".....	50	40				
		Park Hill "Gazette".....	13	04				
		Peterboro "Review".....	42	38				
		Petrolia "Advertiser".....	39	12				
		Militia "Gazette".....	81	60				
		Ottawa "Investigator".....	24	45				
		Oshawa "Indicator".....	30	97				
		Pleton "Colonial Standard".....	13	04				
		Parkdale "News".....	48	80				
		Montreal "Shareholder".....	81	80				

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report		4,301 72	117,761 86	183,811 00
		DÉPENSES—Suite.				
		Annouces, impressions, papeterie, télégrammes et fr. de port—Suite				
		Annouces				
	Markham "Sun"	do		35 86		
	Montréal, "Moniteur de Commerce"	do		32-60		
	Kingson "News"	do		21 35		
	Lucan "Enterprise"	do		16 30		
	Nepawa "Register"	do		52 80		
	Québec, "MORNING Chronicle"	do		65 20		
	Lethbridge "News"	do		46 08		
	Listowel "Standard"	do		17 93		
	"Le Colonization Canadien"	do		6 10		
	"La Vallée d'Ottawa"	do		30 50		
	"L'Événement"	do		12 20		
	"Le Canada"	do		16 30		
	London "Free Press"	do		61 94		
	London "Catholic Record"	do		40 75		
	Lévis, "Quotidien"	do		43 38		
	"Le Journal de Québec"	do		32 60		
	Qu'Appelle "Progress"	do		175 25		
	do "Vidette"	do		95 75		
	Québec "Mercure"	do		68 48		
	"Le Manitoba"	do		134 70		
	L'Original "Advertiser"	do		26 08		
	St. John "Sun"	do		24 45		
	St. Jérôme, "Le Nord"	do		16 30		
	St. John "News"	do		21 19		
	St. Catharines "Journal"	do		40 75		
	St. Thomas "Times"	do		35 86		
	St. Mary's "Journal"	do		35 86		
	Stratford "Times"	do		30 97		

Richmond Hill "York Herald"	do	32 60			
do "Leader"	do	178 23			
Regina "Free Press"	do	16 30			
Strathroy "Dispatch"	do	39 12			
Smith's Falls "Independent"	do	35 86			
Selkirk "Record"	do	47 40			
Sarnia "Canadian"	do	39 12			
St. Catharines "Visitor"	do	48 90			
Stratford "Herald"	do	32 60			
Sherbrooke "Gazette"	do	35 86			
Seaforth "Sun"	do	35 86			
Saskatchewan "Herald"	do	110 45			
Toronto "Sentinel"	do	140 00			
Toronto "World"	do	163 00			
Toronto "Canadian Manufacturer"	do	24 45			
Toronto "Canadian Sportsman"	do	48 90			
Toronto "Mail"	do	244 50			
Toronto "National"	do	81 90			
Toronto "Mechanical and Milling News"	do	24 45			
Thornbury "Union Standard"	do	35 86			
Toronto "Irish Canadian"	do	81 60			
Toronto "Dominion Odd-fellow"	do	32 60			
Welland "Telegraph"	do	26 08			
Windsor "Clarion"	do	43 79			
Watford "Guide News"	do	19 66			
Windsor "Essex Review"	do	35 86			
Winnipeg "Manitoba"	do	466 97			
Winnipeg "Siftings"	do	55 42			
Winnipeg "Nor West Farmer"	do	31 20			
Whitby "Gazette"	do	35 86			
Woodbridge "News"	do	21 19			
Winnipeg "Emigrant"	do	90 00			
"Woman's Journal"	do	15 00			
Yarmouth "Times"	do	36 86			
Toronto "Presbyterian News"	do	48 90			
Thornbury "News"	do	30 97			
		7,925 69		117,761 86	183,811 00

A reporter

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....		117,764 66	183,811 00
		DÉPENSES—Suite.			
		Annances, impressions, papeterie, télégramm. et frais de port.—Suite			
	Toronto "Monetary Times"	Annances.....	48 90		
	W. Hall.....	Encre.....	3 00		
	O. H. Black.....	Encre et papeterie.....	69 98		
	G. H. Richardson.....	Registres de lettres, etc.....	22 85		
	G. C. Morimore.....	Papeterie.....	15 80		
	A. MacDonald.....	do et encres.....	8 20		
	E. McCoakie.....	do et impressions.....	12 89		
	Thomson Frères.....	do et muilage.....	13 85		
	W. Pettizgell.....	Encre.....	7 25		
	F. N. Campbell.....	do et papeterie.....	1 00		
	J. G. Baker et Cie.....	do.....	4 25		
	J. Reader.....	Registre de lettre et papeterie.....	9 50		
	Brown et Curry.....	Papeterie.....	2 50		
	A. W. Draper et Cie.....	do.....	0 35		
	O. Meir.....	do et encres.....	3 75		
	Ball Bros.....	do.....	17 05		
	P. Lamont.....	do et muilage.....	2 80		
	S. H. Osawell.....	do.....	0 75		
	R. D. McNaughton.....	Papeterie fournie.....	2 85		
	O. J. Atkinson.....	Imprimer des billets.....	1,205 04		
	Bureau de la papeterie du gouvernement.....	Impression de 41,000 exemplaires des faits concernant l'administration des affaires des Sauvages du Nord-Ouest.....	7 50		
	Cie de lithograp. Burland.....	Impression de 5,000 exemplaires des faits concernant l'administration des affaires des Sauvages du N.-Ouest, en français.....	2,224 63		
	Cie d'imprimerie, Hamilton "Spectator".....	Impression des réquisitions.....	298 42		
	Montréal, "Le Monde".....	Impressions.....	1,837 03		
	P. G. Laurie.....	Frais de port.....	897 00		
	Imprimeur de la reine.....	do.....	170 00		
	J. O. Irvine.....	do.....	71 88		
	J. Henderson.....				
	J. Olementson.....				

A. Mackay.....	do		17 00		
A. B. Wood.....	do		21 50		
T. Higon.....	do		42 00		
A. D. Osborne.....	do		80 00		
N. Sutherland.....	do		18 98		
A. M. Muckie.....	do		7 33		
J. Reader.....	do		9 89		
H. Richardson.....	do		48 00		
W. O. de Balinhard.....	do		28 00		
A. Adams.....	do		4 49		
Direct. de poste, McLeod Sutherland et Atherton.....	do		70 00		
R. Crawford.....	do		3 00		
A. McKeath.....	do		23 68		
H. Wood.....	do		39 12		
Dir. de poste, Edmonton.....	do		84 00		
G. C. King.....	do		20 00		
P. Beaupré.....	do		8 40		
L. J. A. Levéque.....	do		38 00		
V. A. MacMillan.....	do		10 00		
J. M. Rae.....	do		2 42		
E. J. Oann.....	do		10 00		
J. E. Aylwin.....	do		45 30		
R. Patterson.....	do		30 00		
J. A. Markie.....	do		6 24		
Cie du télégraphe du chemin de fer C.P.....	do		2 84		
F. Ogetree.....	do		1,734 99		
M. Pegg.....	do		0 75		
Service télégraphique et des signaux de l'État.....	do		18 74		
Cie du télégraphe G.N.O.....	do		45 83		
H. Richardson.....	do		32 04		
J. A. Markie.....	do		12 02		
F. O. Cornish.....	do		2 02		
				17,526 50	
					183,811 00

Loyer, éclairage et combustible.

G. H. Cloriston.....	Loyer d'une étable.....	30 00
T. McKay.....	do de bâtiments à Prince-Albert.....	360 00
Colonisation Store Co.....	do de maison pour l'interprète.....	70 00
W. Anderson.....	do de bureau et d'emplacement de magasin.....	251 00
D. McDougall.....	do d'une maison pour distribuer les rations à Morley.....	75 00
R. Guthrie.....	do d'une étable.....	15 00
R. Gibson.....	do d'un magasin à Birtle.....	120 00
A. A. Campbell.....	do.....	22 00
	A reporter.....	943 00
		135,291 36

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
		Report.....	943	00	135,291	36	183,811	00	
		<i>DÉPENSES—Suite.</i>							
		<i>Loyer, éclairage et combustible—Suite.</i>							
		Loyer de bâtiments.....	116	00					
		Emmagasinage.....	12	00					
		Loyer de magasin.....	66	64					
		do pour le grain.....	12	00					
		Loyer de maison pour l'interprète.....	48	00					
		Emmagasinage de blé.....	11	00					
		do de grain, Longues-Planes.....	12	00					
		Allocation pour loyer.....	216	67					
		do.....	60	00					
		do.....	250	00					
		do.....	250	00					
		do.....	250	00					
		do.....	250	00					
		do.....	250	00					
		do.....	250	00					
		do.....	150	00					
		Loyer du bureau de Winnipeg.....	150	00					
		Loyer de bureau.....	250	00					
		do.....	1,000	00					
		do.....	200	00					
		do.....	150	00					
		Bois.....	6	00					
		do.....	8	00					
		do.....	75	00					
		do.....	518	37					
		do.....	13	00					
		do.....	16	25					
		do.....	100	00					
		do.....	67	50					
		do.....	108	00					
		do.....	10	50					
		do.....	43	00					
		do.....	4	50					

A. McDougall.....	do		4	00				
T. C. Power et Frère.....	Houille		129	00				
Cie houillère et de transport du Canada.....	do et bois		150	00				
Cie houillère et de navigation du N.-O.....	do		126	58				
T. Howard.....	do pour le bureau de Régina.....		105	00				
J. A. McCaul.....	do		628	26				
do	do		68	50				
F. Dick.....	do		28	57				
H. Renzie.....	do		418	80				
W. Whitford.....	do		24	00				
S. J. Hogg et Cie.....	do		7	00				
P. Feltier.....	do		33	00				
W. Drever.....	do		6	00				
J. Blythe.....	do		4	00				
J. Ennesan.....	do		12	00				
Cie de la Baie-d'Hudson.....	do		91	05				
Brown et Curry.....	do		11	00				
A. Macdonald.....	do		3	00				
R. D. McNaughton.....	do		18	00				
J. H. Ashdown.....	do		4	00				
J. L. Johnston et Cie.....	do		2	25				
S. H. Osawell.....	do		3	30				
L. Shaanon.....	do		2	65				
T. C. Power et Frère.....	do		23	38				
			66	55				
			7,677	32				
			4	00				
			83	52				
			10	00				
			36	00				
			10	00				
			10	00				
			2	00				
			10	00				
			0	35				
			3	00				
			25	00				
			40	00				
			9	00				
			5	00				
			7	00				
			10	00				
			2	50				
			288	27				
			142,968	66				
			169,811	00				

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts	\$ cts.	\$ cts
		Report.		263 27	142,968 68
		DÉPENSES—Suite.			
		Dépenses de bureau—Fin.			
R. B. Ferguson		Meubles pour le bureau de Régina		138 75	
C. Hamilton		Casiers pour le bureau de Prince-Albert		33 25	
A. Hodgson		1 table do		5 00	
M. P. Zindorf		3 planches à dessin pour le bureau de Régina		120 20	
J. R. Kelly		3 boîtes à casiers et meubles pour le bureau de Régina		8 20	
Scott et Leslie		Travail dans la cave, meubles, etc., bureau de Régina		106 00	
R. H. Williams		Table et chaises, Buttes-Je-la-Liue		10 00	
R. McManus		1 balance Union pour les Lacs-Croches		9 43	
Cie E. et O. Gurney		do pour la réserve des Sarcis		13 40	
J. A. Kerr		Bouteille d'encre et brosse		0 90	
Wahaffy et Olinkskill		46 verges de toile huilée, pour salle		69 00	
Cie de la Baie-d'Hudson		Faire des casiers, Régina		15 00	
G. Gilroy		2 tables et 4 chaises, réserve des Gens-du-Sang		25 00	
R. F. Barker		1 presse à lettres		14 22	
J. A. Kerr		1 assortiment de chaudières et divers, pour le bur. de Winnipeg		4 25	
J. H. Ashdown		Tuyaux de pipe et bouchons		14 10	
E. B. Read		Divers pour le bureau de Régina		1 20	
Colonisation Store Co.		Lampes pour le bureau de Birds		2 80	
T. Howard		Glace pour le bureau de Régina		2 60	
R. H. Srover		Saxon et divers, bureau de Régina		4 05	
W. G. Pettingall		1 exemplaire du code Slater		3 03	
R. D. Richardson		Divers pour bureau		31 95	
Smith et Ferguson		1 douz. de pelottes de ficelle		1 00	
C. H. Bayne		1 peau de bison		15 00	
A. McGibbon		15 feuilles de mica		1 50	
Wahlstrand Frères		1 époussette		0 75	
A. McDonald		Mouchettes		11 00	
Ross Frères		Echange de poêle, Victoria		4 00	
J. W. Smith		Divers, Buttes-du-Tonjre		8 75	
R. B. Ferguson		do pour le bureau de Régina		5 00	
J. Henderson		1 exemplaire de l'annuaire des adresses du Manitoba			

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts	\$ cts.	\$ cts
T. J. Agnew		Scié		1 25	
Tinning et Hoskins		Fournitures pour le bureau de Régina		0 83	
C. Adams		1 chaise		2 50	
					359 38
		Equipement et réparations.			
J. A. Kerr		Articles d'équipement pour l'inspecteur McGibbon		12 81	
Hingston-Smith Arms Co		1 tente		16 30	
G. Hamilton		1 cheval pour l'inspecteur Wadsworth		160 00	
G. Minchan		1 barouche, Traversée des Pieds-Noirs		87 80	
S. et H. Borbridge		1 boîte à dépêche en cuir pour M. McGibbon		25 00	
Cie de la Baie-d'Hudson		Diverses fournitures		292 21	
F. Strong		1 cheval pour l'agent Pocklington		140 00	
Colonisation Store Co.		1 paire de couvertures pour M. McGibbon		5 50	
N. L. Piper et Fils		5 assortiments d'effets de camp pour Edmonton		230 00	
Mme L. Whitford		Confection de tentes pour le commissaire		8 00	
Cie canad. de caoutchouc		8 draps de caoutchouc		22 00	
E. Marsan		Harnais et fournitures		102 30	
Mahaffy et Olinkskill		1 paire d'entraves		1 25	
S. et H. Borbridge		Harnais et autres fournitures		65 45	
Cie de la Baie-d'Hudson		27 1/2 vps de caoutchouc pour draps de lit		50 00	
G. H. Bratnaber		Fonct, sangle, etc		3 80	
G. Murdoch		800		8 00	
W. Oarsaden		1 cheval pour l'interprète Wadsworth		125 00	
R. Hardisty		Piquets de tente		25 00	
J. C. Power et Frère		1 tente et corde		1 50	
T. F. Patterson		Barouches et divers		185 00	
R. Sweet		1 coffre aux provisions à combinaison		15 00	
J. A. Kerr		Harnais		52 00	
R. B. Ferguson		Divers		9 50	
W. Melborne		1 coffre de camp pour M. McGibbon		15 00	
G. H. Bratnaber		1 cheval pour l'interprète L'Heureux		50 00	
G. Howson		Diverses fournitures		15 35	
J. R. Marshall		1 cheval pour l'inspecteur McGibbon		150 00	
E. H. Irish		Divers		4 00	
W. Stobart et Cie		1 sac de voyage		20 00	
Roy, chanoine Flett		2 couvertures de cheval		20 00	
A. Macdonald		Doubles-trainaux pour M. Wadsworth		28 00	
C. Woodman		1 selle et bride		65 00	
G. Howson		Doubles-trainaux, Prince-Albert		65 00	
F. Field		do		180 00	
I. McCall		1 cheval		11 20	
T. O. Davis		Forgeage		13 00	
T. Hislop		Doubles-trainaux		29 00	
G. Nelson		Confection d'un siège pour un traineau		5 00	
		A reporter		2,372 47	142,968 68
					155,311 00



O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ etc.	\$ etc.	\$ etc.
		Report.....		149,041 72	183,811 00
		<i>Diverses—Suite.</i>			
		<i>Divers—Suite.</i>			
R. O. W. MacOuaig.....		83 douz. de grenades, Régina.....	62 46		
Rév. Père Lacombe.....		Dépenses à Montréal pendant la visite des chefs Sauvages.....	48 58		
E. Lyons.....		do pour soigner un cheval malade.....	12 56		
Rév. Père Lacombe.....		Présent en argent à Pied-de-Corbeau et 4 autres chefs par le surintendant général des affaires des Sauvages.....	125 08		
T. H. Scott.....		3 tonnes de foin pour les bestiaux des Sauvages.....	30 00		
J. E. McGinnis.....		do.....	62 58		
G. R. Reifunsten.....		8 douz. de grenades, Régina.....	2 00		
R. B. Way.....		Loyer d'une boîte dans le bureau de poste.....	1 50		
A. T. Grady.....		1seau à houille.....	7 50		
L. G. Baker et Oie.....		1 porte.....			
Aikens, Oulver et Hamilton.....		Services d'hommes de loi.....	24 06		
A. B. McKay.....		Remèdes pour cheval.....	0 75		
A. Gaddie.....		Echantillon de blé.....	3 49		
E. H. Irish.....		do.....	2 06		
E. A. Arford.....		Glochettes de moutons.....	3 25		
Fenrose et Roan.....		1 wagon pour l'inspecteur Wadsworth.....	10 60		
Scott et Leslie.....		1 tonne de foin pour la bande de Wabigon.....	97 50		
Routh et Love.....		Faire des tablettes, bureau de Winnipeg.....	25 95		
Moses.....		Bois de service pour clôture.....	14 25		
J. Makookis.....		Battage.....	93 41		
P. Stringer.....		direction d'un bâtiment au Lac-à-la-Selle.....	72 00		
Brown et Rutherford.....		15 pieds de bois.....	20 00		
J. G. Ashen.....		Inspecter les habillements.....	36 00		
Joyner et Richard.....		2 boisseaux de blé.....	37 50		
F. Kiernan et Oie.....		Echantillon de leur de farine.....	28 41		
J. B. Goff.....		do.....	15 80		
J. A. Markle.....		Construire une grange à la Rivière Rosseau.....	1 50		
		Dépenses de procès.....	2 00		
			11 40		
			345 00		
			14 00		

J. A. Kerr.....		1 balance Union, Buttes de la Lime.....	10 75		
E. Jean.....		Menus déboursés.....	10 70		
T. Halpenny.....		Enlever les contrevents.....	2 60		
D. A. McDonald.....		Domages causés à la moisson par les chevaux du départem.....	10 00		
E. B. Read.....		2 boîtes pour latrines, réparations et divers.....	25 00		
W. G. Pettinell.....		Remèdes pour un cheval.....	13 85		
Davidson et Mulholland.....		1 vache pour Touchwood.....	49 00		
J. A. Mitchell.....		do.....	49 00		
R. D. McVaughn.....		Réparer un fusil.....	2 00		
A. Williams.....		Echantillons, ouvrages des Sauvages.....	2 35		
G. McPherson.....		Cercueil pour un employé décedé.....	18 00		
		Distribuer des provisions aux indigents à Islington.....	5 00		
		do.....	31 50		
J. D. Gillis et Oie.....		Payer pour transport des maltes.....	70 50		
A. Macdonald.....		Frais de voyages dans l'affaire de Cameron et McKay pour empiètement.....	6 00		
Orayford et Robertson.....		1 paire de colliers de bœufs.....	12 45		
J. Reader.....		Sacs et ficelle.....	49 00		
J. Stinson.....		1 charrette.....	22 25		
N. W. Excavating Co.....		Domages causés à la moisson par les bestiaux de Pasquah.....	63 50		
R. G. Gordon.....		Poteaux pour protéger les arbres.....	3 64		
Sauvage.....		Nettoyer une voûte, Régina.....	10 00		
D. H. McMillan et Frère.....		1 carabine.....	5 00		
A. C. McKenzie.....		2 sacs d'échantillon de fleur de farine.....	4 05		
J. Venn.....		Remettre l'avoine en sac.....	3 00		
National Manufacturing Co.....		do.....	1 50		
Le Cathédrale de Saint-Boniface.....		12 pavillons anglais pour les chefs.....	103 50		
Knox et Barker.....		Cercueil et frais d'inhumation de J. Bryce.....	12 00		
R. Jennings.....		1 cercueil.....	4 00		
Sibbald et Lindsay.....		Réparations à Princes-Albert.....	2 35		
T. Lee.....		Creuser un puits à la réserve de Muscowpetung.....	337 50		
H. Shannon.....		1 pompe pour la.....	79 50		
A. Macdonald.....		Examiner les harnais à Birdle.....	7 00		
J. D. Sibbald et Oie.....		Scier et empiler du bois, Prince-Albert.....	2 25		
R. D. Jennings.....		do.....	471 45		
J. M. Garland.....		do.....	268 00		
S. Morin.....		do.....	5 06		
J. A. Mackay.....		Approvisionnements.....	72 58		
Sauvages.....		5 pompes et appareils, agence de Battieford.....	219 20		
		Creuser 5 puits, réserve des Pieds-Noirs.....	848 20		
		6 sacs.....	3 60		
		Réparations aux chassés, maison de l'agent McKay.....	42 20		
		7 disques et garnitures pour tuyaux de poêle.....	3 00		
		do.....	18 00		
		A reporter.....	7,136 59		
			148,041 72		183,811 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report.....	7,136 59	148,041 72	183,811 00
		DÉPENSES—Suite.			
		Divers—Suite.			
J. Wilson et Cie.....		Encadrer un diplôme de l'exposition Coloniale.....	5 00		
C. Mair.....		Verre.....	0 45		
J. M. Rae.....		Diverses dépenses.....	26 37		
T. F. Clowston.....		Tapisser et blanchir à la chaux, Bathelford.....	23 85		
B. Robillard.....		Honnaires de radiation.....	20 00		
Jack.....		Mitaines, gants et cache-nez.....	8 50		
W. G. Pettingell.....		Huile et bidon à l'huile.....	1 50		
Crowfoot.....		Charrette au lieu de l'usage des bâtiments.....	19 00		
Calr Tail.....		Informations données à 72 vendeurs de whisky.....	25 00		
Kavanagh Frères.....		17 lbs de riz.....	1 36		
Kenneth Campbell et Cie.....		Remèdes pour un cheval.....	26 40		
J. H. Benson.....		Services d'homme de loi.....	64 00		
A. H. Clarke et Cie.....		Remèdes pour des chevaux.....	2 80		
N et G. Hay.....		Vilébrequin et mèche.....	2 25		
T. J. Agnew.....		Réparer un poêle.....	2 63		
P. Hourie.....		Pension des chefs.....	9 00		
J. W. Young.....		Réparer un puits.....	14 15		
J. H. Ashdown.....		Nettoyer des tuyaux de poêle et mica.....	3 90		
Colonization Store Co.....		Toile hessoise et coton, bureau de Régina.....	14 50		
Bennet et Cie.....		Repas et logement.....	5 00		
J. R. Esmonde.....		Boîtes pour échantillons.....	9 00		
T. Marks et Cie.....		Approv. pour les Sauvages travaillant au Lac des Mille Lacs.....	111 68		
F. McIntyre.....		Dépenses relatives aux améliorations.....	85 90		
F. Ogletree.....		Menus déboursés relatifs à la réserve.....	15 30		
J. M. Garland.....		Sacs pour échantillons.....	3 60		
J. R. Reilly.....		6 contrevents et réparations.....	17 00		
A. Macdonald.....		Garvelles.....	1 05		
T. Halpenny.....		Poser des chéisis.....	4 55		
N. Slater.....		Eslever et reconstruire le magasin, Morley.....	100 00		
R. D. McNaughton.....		Bois de serv. et fourm., maison de l'interp., Mont.-del'-Orignal.....	38 66		
Cie du téléphone Bell.....		Loyer du téléphone, bureau de Winnipeg.....	25 00		
Mowat Frères.....		Fielle, bureau de Régina.....	1 80		

Fraser et Cie.....		Bois de serv. et bard. pour magasin à la Rés. des Assiniboines.....	50 00		
J. A. MacGaul.....		Vitres et frais, Lacs Croches.....	9 95		
W. Clarke.....		Confection d'un four, Réserve des Assiniboines.....	18 00		
F. Morrison.....		Approv. pour Corbeau-Rouge, Hache-du-Nord, et équipement.....	7 47		
E. A. Nash.....		Pension de coupeur du bois.....	12 00		
J. Alexander.....		Confection d'un cerneil et enterrer un Sauvage.....	4 50		
O. Adams.....		Table et couchette, Lac du Osnard.....	13 00		
P. Shirt.....		Garder les bestiaux, Victoria.....	10 00		
J. D. Sibbald et Cie.....		Dépenses pour une vache perdue.....	8 00		
N. S. Grant.....		Boyaux et accouplements.....	15 75		
A. McNaub.....		50 boisseaux de chaux.....	25 00		
J. McDougall.....		Construction d'une chaloupe, Réserve des Piégnées.....	85 81		
Police à cheval du N.-O.....		Pension de J. Crump à l'hôpital.....	20 00		
L. J. A. Leveque.....		Avance pour menues dépenses.....	380 00		
J. L'heroux.....		Avance pour frais de voyage.....	107 10		
A. Mackay.....		Balances do.....	100 00		
Sauvages.....		Prix à l'exposition agricole.....	10 00		
A. Blaney.....		Chaux pour four.....	4 40		
J. Zinkan.....		Bois de service pour réparations.....	29 00		
Murray et Brooks.....		Bois de service pour réparations.....	5 20		
W. A. B. Fishleigh.....		Tuyaux, etc.....	1 00		
Hail frères.....		Poudres de condition.....	127 00		
H. Black.....		Réparations au yacht.....	1 00		
H. Reed.....		Payé pour recherches dans le bureau d'enregistrement.....	1 00		
B. Robillard.....		Compensation pour améliorations à la Réserve de Pasquah.....	480 00		
E. et G. Gurney et Cie.....		Balances.....	50 59		
Scott et Hamilton.....		Rédiger l'acte de cession.....	5 00		
Lemanoux.....		Conduire un cheval à Prince-Albert.....	3 00		
Fanning et Hoskins.....		Approvisionnement.....	2 06		
R. D. McNaughton.....		2 poêles carrés pour la Montagne à l'Orignal.....	15 75		
Martin et Betteridge.....		Briques pour four.....	22 50		
J. Mahon.....		2 portes pour four.....	5 00		
D. McLean.....		Paiement de la récla. de T. Scott, pour pâturage des bestiaux.....	205 83		
W. Henderson.....		Repas pour Corbeau-Rouge et les chefs.....	12 00		
Royers et Grant.....		Divers pour l'agence des Pieds-Noirs.....	0 90		
J. L. Lamont.....		1 girouette do.....	9 50		
A. F. Grady.....		1 écope à farine.....	1 00		
W. Beamish, M.D.....		Pointes à vacciner.....	11 70		
J. Ashon.....		Courer et presser 20 tonnes de foin, réserve de Passapasschase.....	80 00		
G. S. Hallum.....		Prendre les déclarations aux bordereaux.....	1 00		
W. J. Carter.....		1 paire de portes pour magasin, et 1 porte en voliges.....	20 47		
F. Magoon.....		Foin, Régina.....	11 50		
J. Joslyr.....		Bois de service pour l'Agence de la Montagne à l'Orignal.....	2 25		
Dawson, Bole et Cie.....		Onguent.....	65 36		
Murray et Brooks.....		Bois de serv. et peinture pour le bur, agence des Assiniboines.....	18 65		
S. J. Hogg et Cie.....		Bois de service pour meubles, réserve des Pieds-Noirs.....	100 40		
I. G. Baker et Cie.....		Fournitures.....			
		A reporter.....	10,059 43	148,041 72	183,811 00

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.—Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
		Report, .....	10,059 42	148,041 72	183,811 00
		Dépenses—Suite.			
		Divers—Suite.			
J. McCrae.....		Piquets pour clôture et bois de service, Réserve des Pieds-Noirs	167 97		
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Approvisionnement .....	367 55		
Broadview Lumber Co.....		do pour cuisine, Lacs Croches.....	75 74		
J. A. MacCaul.....		do pour cuisine, Muscovetung.....	60 87		
C. Favel.....		Construction d'une clôture, Pieds-Noirs.....	30 00		
L. H. Martin.....		Bâtiments, Traversée des Pieds-Noirs.....	2,665 00		
J. R. Rielly.....		Solde de l'entreprise, bâtiments des Buttes-de-la-Lime.....	1,944 00		
J. H. Sully.....		Bois de service, etc., Buttes-de-la-Lime.....	76 13		
M. P. Zindorf.....		Maison pour l'instructeur, réserve des Assiniboines, Battelford.	1,313 50		
M. H. MacCaul.....		Solde de l'entreprise, bâtiments de l'agence des Gens-du-Sang	3,924 00		
		Bois de service pour une étable, Touchwood.....	69 73		
		do Régina.....	12 83		
		4 doubles-portes pour un hangar à volantes, tablettes, etc.....	170 10		
M. P. Zindorf.....		Contrat pour deux abattoirs, réserve des Pieds-Noirs.....	1,906 00		
Jarrett et Cushing.....		Construc. d'une maison et d'un bureau, Montagne à l'Original.	1,994 00		
D. Murphy.....		Serre aux légumes, réserve Touchwood.....	150 00		
A. McNab.....		Contrat pour les bâtiments au Lac-des-Canards.....	1,200 00		
T. Doddridge.....		Construc. d'un abattoir et d'un corral, Rés. des Assiniboines.	694 00		
J. Walker.....		Planches et voliges.....	22 99		
S. G. Hogg.....		Faux frais en rapport avec la construction des bâtiments à la			
J. Macrae.....		réserve des Pieds-Noirs.....	203 05		
J. Somers.....		Construction d'une maison pour le commis et d'une forge,			
		réserve de Muscovetung.....	668 00		
Rogers et Grant.....		Clous, etc., ma. s. de Pied-de-Corbeau et du com., rés. des P.-N.	124 65		
S. J. Hogg et Cie.....		Bois de service fournis do do.....	1,111 79		
G. J. Mickle.....		Prendre les déclarations.....	4 00		
C. H. MacCaul.....		Planchéage d'une maison, Buttes-de-la-Lime.....	27 00		
A. Douglas.....		Réparations do do.....	4 00		
H. McCormick et Fils.....		Inspection de farine.....	5 00		
F. Dick.....		Bois de service pour magasin, réserve des Sarcis.....	201 84		
J. A. Markle.....		Payé pour frais dans la cause contre Shinkasha.....	8 00		
W. Welsh.....		20 boisseaux de chaux, Buttes-de-la-Lime.....	8 00		
J. Cameron.....		Main-d'œuvre, réserve du Lac-du-Cygne.....	126 80		

Mulholland Frères.....		1 plaque découpée et une brosse, Mor	4 00		
D. J. Campbell.....		Commission sur la vente de chevaux ret. M. S.....	11 45		
Nackess.....		52 billets pour un atelier de forgeron aux Lacs Croches.....	20 00		
J. M. Garland.....		Emballage des effets à l'entreprise, 1885.....	6 00		
J. Somers.....		Réparations aux bâtiments, Muscovetung.....	133 89		
W. Lauron.....		Sonnillage d'un entrepôt.....	30 00		
Rogers et Grant.....		Tyrant de pôle et fer, réserve des Pieds-Noirs.....	8 55		
J. O'Neill.....		Divers pour l'atelier de forgeron aux Lacs Croches.....	7 30		
J. O'Neill.....		do do.....	9 25		
Broadview Lumber Co.....		Bois de service do do.....	68 69		
W. A. B. Fiehligh.....		12 casseroles à pain.....	0 50		
Smith et Ferguson.....		1 poêle.....	3 50		
Cie de la Baie-d'Hudson.....		Pouilles et corde pour un abattoir.....	16 00		
Chef Soleil.....		Sciage de bois.....	11 52		
H. Lauron.....		Dresser un contrat pour bestiaux.....	2 50		
F. Hall Frères.....		1 boisseau de graine de lin.....	2 50		
W. Lauron et Cie.....		Blanchissage à la cheux de l'entrepôt de Battelford.....	20 00		
J. L. Johnston et Cie.....		Divers pour Prince-Albert.....	17 34		
J. G. Turfitt.....		16 boisseaux de chanx.....	6 40		
J. Ritchey.....		Emballage et déballage de graine.....	3 00		
		Indemnité pour améliorations, sec. 18, township 17, R. O. 7,			
		7e M.....	101 25		
J. B. Milklin.....		Harnais pour Pied-de-Corbeau.....	19 05		
R. Watson.....		Inspection d'échantillons d'effets fournis à l'entreprise.....	8 50		
R. W. Dulmage.....		Poser une gouttière.....	2 50		
Hall Frères.....		Médicaments pour les chevaux.....	3 00		
J. Gagnan.....		Soins à un cheval malade.....	1 50		
T. I. Agnew.....		Dresser une convention re moulin.....	38 07		
D. L. Scott.....		Tapis et rideaux.....	7 00		
C. Mair.....		28 vitres.....	65 44		
B. J. Freize et Cie.....		Frais judiciaires, Regina v. Loneman.....	3 15		
H. Robertson.....		6 gouttières en fer.....	11 25		
R. D. McNaughton.....		Garde d'un cheval égaré.....	20 40		
P. Pruden.....		Réparations au coffre à médicaments, et confect. d'une armoire	40 00		
Plumme-Bleue.....		Indemnité pour la construction de deux habitations sur la	5 60		
		réserve du Lac-à-la-Selle.....	48 00		
H. Reed.....		Pour avoir trouvé un cheval égaré.....	19 08		
J. Cameron.....		Ensemencement de 30 acres, Lac-du-Cygne.....	84 91		
Bang d'Ontario, Ottawa		Transfert d'argent à Port-Arthur.....	2 10		
Moore et MacDowell.....		Bois de service pour les bâtiments du Lac-aux-Canards.....	10 00		
W. Cowley.....		Éprouver des balances.....	3 00		
T. et J. F. Smith.....		Chaloupe pour traverser la rivière, réserve de Moosomin.....			
J. W. Smith.....		1 capuchon de cheminée.....			



P--SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST--Suite.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
		BÂTIMENTS DES AGENCES.								23,900 00
46 Vic, c. 2.....	J. G. Oliver..... Graham Frères..... Cie de la Baie-d'Hudson.. Jarrett et Cushing..... John Craig et Cie.....	Crédit législatif en vertu de 49 Vic, c. 2.....								
		DÉPENSES.								
		Réparations au magasin de Battleford.....							104 00	
		Construire des bâtiments à l'entreprise à la Rivière-Bataille....							6,500 00	
		Bardx et bois de serv. de la maison de l'instruct. Riv -Bataille							5,193 55	
		Erigier des bâtiments à l'entreprise à la réserve des Sarcis....							5,288 25	
		do une grange et magasin à l'entreprise, à la réserve des Piéganés.....							1,450 00	
		Total de la dépense ..							13,535 80	
		Balance non dépensée, .....							10,364 20	

L. VANKOUGHNET,  
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,  
OTTAWA, 30 juin 1887.

ROBERT SINCLAIR,  
Comptable.